This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

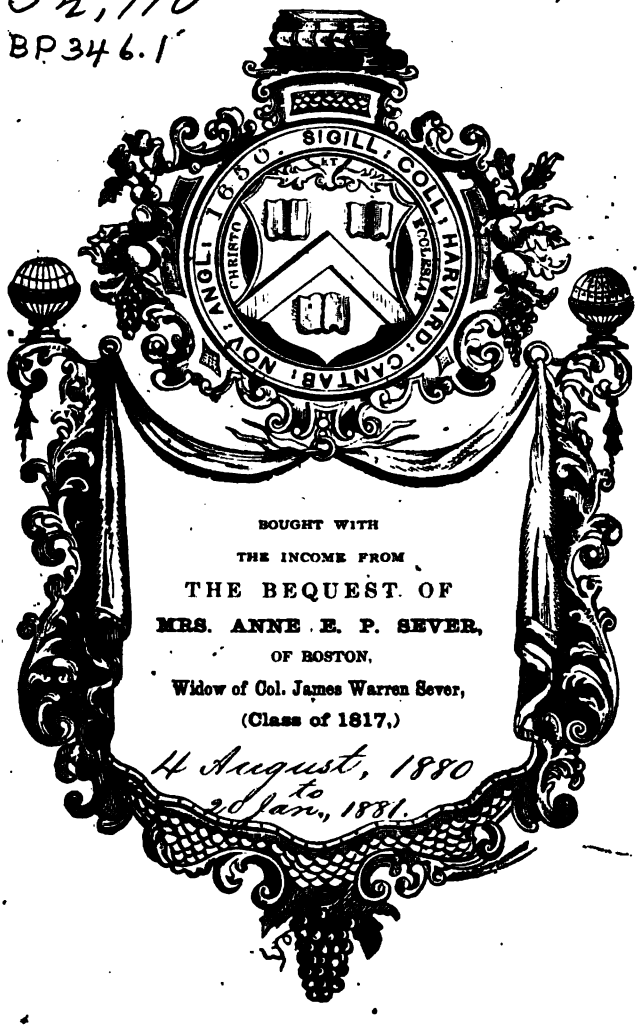

~~B 2/2, 110~~
BP 346.1
Bd. Sept., 1881.

SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
MRS. ANNE E. P. SEVER,
OF BOSTON,
Widow of Col. James Warren Sever,
(Class of 1817,)

4 August, 1880
to
20 Jan., 1881.

POLYBIBLION

AUG 4 1880

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME. — XXIXe DE LA COLLECTION

PREMIÈRE LIVRAISON. — JUILLET.

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUILLET

I. — ROMANS, CONTES & NOUVELLES, par FIRMIN BOISSIN.

II. — COMPTES RENDUS.

Sciences et Arts. — PAUL CAUWÈS : Précis du cours d'économie politique. — ARNAULT : Résumé d'un cours d'économie politique, (p. 23). — L'abbé P. FAVRE : Dictionnaire Français-Malais (p. 25). — NICOLAS DE VERNULZ : Jeanne d'Arc (p. 25). — Leggende popolori siciliane in poesia (p. 27). — PAUL SÉBILLOT : Contes populaires de la Haute-Bretagne (p. 28). — BLADÉ : Proverbes et devinettes populaires recueillies dans l'Armagnac et l'Agenais (p. 29). — PAUL LACROIX : L'Heptameron (p. 31).

Histoire. — V. GUÉRIN : Description géographique, historique et archéologique de la Palestine (p. 32). — H. DE LAMOTHE : Cinq mois chez les Français d'Amérique (p. 33). — Le mal et le bien (p. 35). — AIMÉ CHÉREST : L'Archiprêtre (p. 37). — ANTOINE THOMAS : Les Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII (p. 39). — ED. FRÉMY : Un ambassadeur libéral sous Charles XI et Henri III (p. 43). — ERN. JAEGLE : Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans (p. 44). — RICHARD DE METTERNICH : Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich (p. 46). — GASTON BOISSIER : Promenades archéologiques (p. 47). — ANTHYME St PAUL : L'année archéologique (p. 49). — DE BOSREDON : Sigillagraphie du Périgord (p. 50).— JACOB DIRKS : De Noord-Nederlandsch Gildepenningen (p. 51).— GILLIODTS VAN SEVEREN : Inventaire des archives de Bruges (p. 53). — Le P. INGOLD : Essai de bibliographie oratorienne. Bibliothèque oratorienne, Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Coudren (p. 54). — AD. BITARD : Dictionnaire de biographie contemporaine française et étrangère. — G. VAPEREAU : Dictionnaire universel des contemporains (p. 55).

III. — BULLETIN. — Mme DELPHIN-BOLLEYGNIER : La première aube (p. 57). —L'abbé TÉMOUGI : Dieu, l'homme et la religion (p. 58). — L'abbé JOLEPH LÉMANN : Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise (p. 58). — L'abbé MOIGNO : Principes fondamentaux : 1° Sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat; 2° Sur la liberté et l'organisation de l'enseignement (p. 59). — Le P. MARIN DE BOYSLESVE : L'Eglise. Le Pape. Béhémoth et Léviathan (p. 59). — ALBERT NYSSENS : L'Eglise et l'Etat dans la Constitution belge (p. 60). — Dr A. RIANT : Faut-il brûler nos morts? (p. 61). — Le plébiscite des pères de famille (p. 61). — L'abbé VIDIEU : Famille et divorce (p. 61). — UN JUGE RÉPUBLICAIN : Réforme efficace de la magistrature (p. 61). — UN MAGISTRAT : L'Etat et les congrégations religieuses (p. 62). — DE SÉGUR : Le concordat et les articles organiques, étude sur la situation légale de l'Eglise en France (p. 62). — ADRIEN LOISY : Histoire de la Commune (p. 62). — DE BELLOMAYRE : La résistance légale aux décrets du 29 mars. — E. D'AVESNE : La légalité des congrégations non-autorisées et la consultation de M. Rousse (p. 62). — Mémoire pour la défense des congrégations religieuses (p, 63). — Le R. P. LACORDAIRE : Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs. — Mgr DUPANLOUP : Des associations religieuses. Qu'est-ce qu'un religieux (p. 64). — Manuel des œuvres et des institutions catholiques pour la ville de St-Etienne (p. 65). — Assemblée des catholiques (p. 66). — Etude politique. — M. le comte de Chambord (p. 66). — CH. URBAIN ; Précis d'un cours de littérature (p. 66). — FORTUNÉ DU BOISGOBEY : Du Rhin au Nil (p. 67). — H. VAN LOOY : Excursion en Afrique (p. 67). — Guide aux eaux thermales des Bourbons-Lancy (p. 68). — Le P. LACORDAIRE : Pensées choisies (p. 68).

IV. — VARIÉTÉS. — Glossaire du Morvan.

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : Hippolyte Philibert, Passy, Blanc-de-Saint Bonnet, Edouard Fournier, Charles-Raymond de Coynart, Hippolyte Crozes, Paul Albert, Eug. Poitou, David Austed, William Hallowes Miller, Benjamin Nadaud de Buffon, Louis-Emile-Edmond Duranty, Marie Escudier, Joseph Schneller, Baron Aymard. — Institut. — Académie française. — Académie des inscriptions et belles-lettres. — Académie des sciences morales et politiques. — Académie des sciences. — Académie des beaux-arts. — Faculté des lettres de Paris. — Concours et prix. — Missions. — Assemblée générale bibliographique. — Société bibliographique de Rome. — Sociétés savantes. — Lectures faites à l'académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'académie des sciences morales et politiques. — Découverte d'un manuscrit du dixième siècle. — Découvertes de chartes dans des reliures de registres, — Histoire et statistique de l'instruction primaire à Troyes depuis la Révolution jusqu'à nos jours.—Les cronicques en Normendie. Suspension de la publication des Etudes de PP. jésuites. — Les lettres chrétiennes. — La revue des documents historiques en 1879. — La mort de Louis XIV. — Panfilo Castaldi. — Allemagne. — Amérique. — Angleterre. — Espagne. — Hollande. Italie. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTION : Expédition des Catalans en Grèce. — RÉPONSES : Le grand Lama. — Le livre d'Enoch.

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JUILLET 1880. T. XXIX, 1

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME

(VINGT-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

BP 346.1

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Le Couvent de Mariemberg, récit du XIIIe siècle*, par WILHELMINE DE HILLERN, traduit de l'allemand par JULES GOURDAULT. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 330 p. Prix : 3 fr. 50. — 2. *L'Héritage de Jean Tourniol*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, E. Plon, 1880, in-18 j. de 408 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *La Revanche de Marguerite*, par CHARLES DESLYS et JULES CAUVAIN. Paris, E. Dentu, 1879, in-18 j, de 312 p. Prix : 3 fr.—4. *La Russie rouge*, par VICTOR TISSOT et CONSTANT AMÉRO. Paris, Dentu. 1880, in-12 de 552 p. Prix : 3 fr. 50.— 5. *Le Mariage d'Odette*, par ALBERT DELPIT. Paris, E. Plon, 1880, in-18 j. de 322 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Henri-René*, par F. ALONE, Paris, E. Plon, in-18 j. de 222 p. 3 fr. — 7. *Trop jolie*, par ANDRÉ GÉRARD. Paris, E. Plon, in-18 j. de 236 p. Prix 3 fr. — 8. *La Chimère*, par ERNEST CHESNEAU. Paris, G. Charpentier, 1880, in-12 de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Madame Lise*, histoire parisienne, par MAURICE DRACK. Paris, J. Perois, 1879, in-12 de 296 p. Prix : 3 fr. — 10. *Renée*, avec une préface à la mémoire de George Sand, par HENRI AMIC. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 11. *Mauroy*, par AMÉDÉE DELORME. Paris, Ollendorf, 1879, in-18 j. de 330 p. 3 fr. 50. — 12. *Derelictus*, par J. TESSEYRE. Paris, Didier, 1879, in-12 de 298 p. Prix : 3 fr. — 13. *Angèle*, par PIERRE CHATEAUGAY. Issoire, imprimerie Caffard, 1880 in-8 de 260 p. Prix : 1 fr. 50. — 15. *Le Fils du garde-chasse*, par LOUIS COLLAS, ouvrage couronné par le Ministère de l'intérieur. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 302 p. Prix : 3 fr. — 12. *La Fiancée du condamné*, par EUGÈNE VOUAUX, instituteur de la maison centrale de Clairvaux. Paris, Paul Dupont. 1880, in-12 de 315 p. 1 fr. 50. — 16. *Mère Saint-Ambroise*, Souvenirs d'une sœur de charité, par JEAN GRANGE. Paris, René Haton, 1880, in-12 de 210 p. Prix : 2 fr, — 17. *Au milieu des loups*, par LÉON NOBLE. Paris, Téqui, (Bibliothèque Saint-Michel). 1880, 2 vol. in-12 de 374 et et 386 p. Prix ; 6 fr. — 18. *Fantômes bretons*, contes et légendes, par E. DU LAURENS DE LA BARRE. Paris, C. Dillet, 1879, in-12 de 250 p Prix : 3 fr. — 19. *Récits vendéens*, par EMILE GRIMAUD, avec une introduction en vers par VICTOR de LAPRADE, de l'Académie française. Paris. Lecoffre, 1880, in-12 de 250 p. Prix 2 fr. — 20 *Contes de toutes les couleurs*, par MM. EDMOND ABOUT, ALTAROCHE, ADOLPHE BELOT, CHAMPFLEURY, ARSÈNE HOUSSAYE, etc., etc., avec une préface de Victor Hugo. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 456 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — L'auteur du *Couvent de Mariemberg* jouit en Allemagne d'une grande célébrité. Je ne sais qui a appelé Mme Wilhelmine de Hillern, la George Sand d'Outre-Rhin. L'appellation est fausse : sans doute, par la richesse des descriptions, par son profond sentiment de la nature, par son style à large et poétique allure, l'auteur de la *Fille au Vautour* et du *Couvent de Mariemberg*, peut être mis en parallèle avec l'auteur de *Mauprat* et de la *Comtesse de Rudolstadt*. Mais, chez les deux écrivains, les procédés et la tournure d'esprit sont absolument différents. George Sand, dans presque toutes ses œuvres, laisse voir ses instincts de raisonneuse et de prêcheuse ; les sujets historiques ne vont pas à son tempérament ; il lui faut une thèse à soutenir, un système à faire prévaloir — et le côté faussement mystique, sentimental et panthéistique l'emporte toujours sur le côté vivant, mouvementé, dramatique. Dans Madame Wilhelmine de Hillern, c'est tout le contraire : l'histoire ne lui déplait pas, surtout l'histoire du moyen âge ; elle aime à rajeunir les vieilles chroniques ; elle s'attache à poé-

tiser les choses les plus vulgaires ; elle recherche, pour ainsi parler, les situations pathétiques, singulières, pour ne pas dire violentes. Ce n'est pas que ses romans ne soient souvent un plaidoyer en faveur d'une thèse plus ou moins acceptable ; mais le plaidoyer est plutôt dans les faits que dans les raisonnements, plutôt dans les actes que dans les paroles et la plaideuse n'est jamais rigoureusement exclusive.

Ainsi, il est manifeste que le dernier mot du *Couvent de Mariemberg* est la condamnation des institutions monastiques elles-mêmes. Il ressort de la lecture du livre cette conclusion que la vie religieuse est une violation des lois naturelles. L'auteur a mis en scène des moines bénédictins du treizième siècle ; mais il ne les a étudiés, très certainement, qu'avec des préventions luthériennes ou philosophiques. Il fait de l'ensemble de ces moines (à quelques lumineuses et sympathiques exceptions près) des Jansénistes avant l'heure. Son Correntian, le type du moine austère et rigide, est un être monstrueux ; et puis, où Mme Wilhelmine de Hillern a-t-elle vu que les moines condamnaient comme criminelles les relations conjugales, à moins qu'elle ne confonde les religieux catholiques avec les sectateurs de Montan ? Où a-t-elle pris qu'ils considéraient la nature, œuvre de Dieu, comme chose maudite ? Enfin, n'est-ce pas noircir à plaisir et calomnier ces pauvres bénédictins de Mariemberg que de les rendre complices des folies fanatiques d'un Correntian, conseillant à un jeune moine de se crever les yeux afin de ne pas être induit en tentation par la vue des beautés extérieures ? — Ces restrictions nécessaires faites, il ne nous en coûte pas de reconnaître que le *Couvent de Mariemberg* est un roman supérieurement écrit et souverainement attrayant. Le sujet est celui-ci : La comtesse de Reichemberg, soupçonnée à tort d'infidélité, est chassée par son mari. Elle accouche au milieu de la neige, d'un enfant maudit dès sa naissance. Recueillie par les Hospitaliers de Saint-Valentin des Bruyères, la pauvre mère leur recommande son enfant et les prie de le porter, quand elle sera morte, chez les bénédictins de Mariemberg où son frère, Conrad de Ramütz, fait, en ce moment, son noviciat. Les Hospitaliers accomplissent consciencieusement les vœux de la mourante. L'enfant est admis dans le cloître. On lui trouve une nourrice parmi les femmes des serfs de l'abbaye ; on le baptise du nom de Donat et, une fois sevré, l'héritier de Reichemberg est élevé avec les Bénédictins, suivant leur règle, vivant de leur vie studieuse et solitaire. L'enfant, devenu adolescent, a dans les veines un sang fougueux, ardent ; il est doué d'une âme expansive et tendre : en un mot, il n'est pas fait pour l'état religieux. Il n'en prononce pas moins des vœux. Hélas ! le jour de son ordination est l'aurore de sa chute. Ce jour là, le couvent reçoit la visite d'une de ses puissantes protec-

trices : la duchesse Meinhardt arrive avec une belle dame d'honneur, Hildegarde, qui, plus qu'il ne faut, s'attache aux pas du jeune moine; Donat, certes, ne pêche que par les yeux et sait s'arrêter à temps. Mais son esprit faible, torturé de scrupules, se laisse envahir par d'affreux remords. Il se croit infidèle à ses devoirs et, pour fuir dorénavant les tentations, il écoute les épouvantables conseils de Correntian et, avec un compas, se crève froidement les deux yeux. Cependant, le comte de Reichemberg a fini par acquérir la preuve que son épouse, injustement chassée du foyer conjugal, n'était pas coupable. Il apprend que cette martyre lui a laissé un fils et que ce fils est moine dans le couvent de Mariemberg. Il accourt pour lui rendre la liberté ; mais, quand il aperçoit Donat ainsi mutilé, sa colère ne connaît plus de bornes. Il jure de revenir avec ses hommes saccager l'abbaye et la détruire de fond en comble. On envoie, en le faisant accompagner par un frère, l'aveugle Donat auprès de la duchesse Meinhardt pour implorer sa haute protection, dans cette menaçante conjoncture. En route, Donat rencontre une petite bohémienne, créature étrange, aimante et douce, d'une beauté qui s'ignore, chantant des airs mystérieux, moitié femme, moitié fée, un mélange bizarre de sauvage et d'angélique. Beata s'offre à conduire l'aveugle qui a perdu son compagnon. Ici commence toute une odyssée ravissante et qui ne mériterait que des éloges si le dénouement était tout autre. Ce charme qui attire Donat vers Beata a d'abord sa source dans un sentiment pur, chaste et parfaitement avouable. Mais les sens ne tardent pas à parler — et, quoique Donat ne brise pas matériellement ses vœux, ce Jocelyn du treizième siècle n'en meurt pas moins, nourrissant au fond de son cœur un amour coupable. Le dénouement indique le danger du livre : quoi qu'il fasse, l'homme, aux yeux de l'auteur du *Couvent de Mariemberg*, n'est pas maître de sa destinée. Et la liberté, et les volontés humaines, qu'en faites-vous donc ? Donat succombe, parce qu'il l'a bien voulu.

J'ai dit que la détestable thèse, plutôt indiquée que réellement soutenue dans ce roman, avait trait à l' « inutilité des institutions monastiques » et à leur « contradiction avec les lois naturelles. » Il ne faudrait pas croire pourtant que les Bénédictins du couvent de Mariemberg nous soient tous offerts sous des couleurs repoussantes et antipathiques. Loin de là ! L'auteur s'efforce d'établir entre eux les plus gracieux contrastes. Nous sommes dans la salle des délibérations. Il s'agit de savoir si on doit adopter ou renvoyer l'enfant de la comtesse de Reichemberg. Tous les religieux sont assemblés. Le père-abbé préside du haut de sa stalle séculaire. C'est le moment choisi par Mme Wilhelmine de Hillern pour nous faire faire connaissance avec le personnel de l'abbaye. Voici d'abord frère Béro, le doyen de la

communauté, homme modeste, éclairé, inflexible sur les principes, bienveillant pour les hommes. A gauche, est frère Conrad le Taureau, moine pris dans les rangs du peuple, d'une simplicité d'enfant, mais d'une force herculéenne. A droite est assis frère Conrad de Ramütz, le moine-gentilhomme, fier, noble, majestueux ; des peines de cœur l'ont jeté dans le cloître. Puis, vient le terrible frère Correntian, l'épouvante des novices, exténué de macérations, toujours pour les choses implacables, jamais pour la miséricorde. Plus loin, frère Engelbert le peintre, qui excelle aux écritures symboliques ; frère Candide le préchantre, très dévot à sainte Cécile ; frère Porphyre, le sculpteur, qui cisèle en artiste les croix funéraires, les autels et les madones ; frère Cyriaque, pour qui la langue hébraïque n'a pas de secrets. Dans ce coin-là, silencieux et grave, quel est ce petit moine ratatiné, à la tête chauve et grise ? C'est frère Eusèbe, le botaniste, l'astronome et le médecin de l'abbaye. Celui-là connaît les vertus des simples, prédit les révolutions des astres, éloigne du couvent les épidémies léthifères. On l'appelle : « Le Sage. » Et quand un novice lui pose une question indiscrète, il se contente de lui répondre, en souriant, par cette devise de Pline l'Ancien : *Multa latent in majestate naturæ.* Tout près de lui se tient frère Wyso : celui-ci, c'est l'érudit, le philosophe. Tête enjouée, légèrement rabelaisienne, avec des yeux pétillants d'esprit et de malice sous des sourcils grisonnants, frère Wyso remplit les fonctions de légiste et d'historiographe ; moine bon vivant, il ne croit pas qu'il soit nécessaire de nasiller pour que la prière soit agréable à Dieu ; son franc-parler effarouche quelquefois ses confrères ; il serait même un peu porté sur sa bouche et, à l'occasion, ne dédaignerait pas les délices permises de la table ; mais son immense érudition rend les plus grands services à l'Église, et sa conduite, sur les points essentiels, échappe à tout blâme. Il faudrait être Correntian pour exiger davantage. Que dites-vous de ce personnel ? N'est-ce pas un crime que de faire détruire par des reîtres un asile qui compte des hommes si remarquables et si recommandables ?

Le *Couvent de Mariemberg* contient des descriptions de toute beauté. Donnons comme spécimen la page où l'auteur décrit l'arrivée de la bourrasque de neige dans les hautes landes du Tyrol : « Un moment, se taisent les vents hurlants et sifflants qui, chaque nuit, mènent en tout sens leurs ébats sinistres. Mais alors du fond de l'horizon arrive je ne sais quoi d'innommé : c'est d'abord un grondement assourdi, pareil au bruit d'un chariot qui roulerait lentement; puis, c'est un fracas qui va se rapprochant de plus en plus, quelque chose d'invisible et d'insaisissable qui pourtant vous écrase et ébranle la terre jusqu'en ses fondements. Cela grossit peu à peu comme un souffle de colère qui s'amasse au fond d'une poitrine pour éclater d'autant plus

terrible en un cri de fureur et d'anéantissement. C'est la bourrasque de neige qui s'élance du Grand-Orteler sur la lande nue et tremblante. » Schiller, Pouschkine et Sacher-Masoch ont aussi décrit les rafales de neige ; mais je ne sache pas qu'ils l'aient fait avec autant de vérité, de poésie et de puissance,

2. — Il y a dans l'*Héritage de Jean Tourniol*, de M. Fernand du Boisgobey, de l'idylle, de la comédie et du drame. Ce Jean Tourniol, Tourniol du Mazet, est un limousin qui a fait fortune dans les gabelles. Il vient mourir à Sauviac, son pays natal; mais l'apoplexie a été si prompte que le vieux ladre n'a pas le temps de dévoiler à ses deux enfants, Martial et Jeanne, le nid où gîte son trésor. Ce trésor est à Paris, chez un fermier-général qui répond au nom de M. de la Beaudonnière. Martial et Jeanne savent seulement par ouï-dire que la fortune de leur père, qui jamais ne leur donna une piastre, est à Paris et que cette fortune est immense. Paris ! c'est si loin, et la ville est si grande. N'importe ! sur les conseils du brave Nassou, autrement dit Jean des Galets, un garde-chasse du marquis de Tersannes, qui fait la cour à Jeanne Tourniol, mais pour le bon motif, les enfants de l'ancien gabelou prennent le coche et partent pour la capitale. Que d'aventures, doux Jésus! et que de mésaventures. Très certainement ils seraient restés en route, sans Nassou, providence invisible, qui les suit de loin et les arrache des mains des faux-sauniers, des contrebandiers, des malandrins. Le pauvre Martial surtout est complètement ahuri. Il est vrai que cette petite futée de Jeanne a de l'esprit et de la sagacité pour deux. Ce qui n'empêche pas qu'à son arrivée à Paris elle ne tombe dans un affreux guet-apens qui lui a été dressé par le fils du fermier-général La Beaudonnière. Martial, lui-même, qui s'est laissé dévaliser, qui copie des minutes chez un procureur et qui trouve encore le temps d'envoyer des bouquets à la gentille Mlle de Clérec, Martial lui-même se voit berné, honni, vilipendé, mystifié. Ici encore apparait le *Deus ex machina*, l'intrépide Nassou. Grâce à lui et à son bon maître, le marquis de Tersannes, Martial Tourniol retrouve sa petite sœur — miraculeusement préservée de toute atteinte à l'honneur. — Jeanne épouse Nassou, et Mlle de Clérec devient Mme Martial Tourniol du Mazet. Tout le monde est heureux. Et l'héritage ? Ma foi, l'héritage est perdu pour les héritiers : maître Frouin, autrement dit M. Eustache, un coquin fieffé, qui connaissait tous les secrets du vieux Tourniol, est parvenu à s'en emparer en surprenant la bonne foi de M. de la Beaudonnière. Mais, bast ! La fortune est-elle donc si nécessaire au bonheur ? L'*Héritage de Jean Tourniol* offre un tableau très exact de la vie de Paris dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ce roman est, à notre avis, un des meilleurs qui soient sortis de la plume de M. du Boisgobey, le brillant auteur des *Collets noirs*.

3. — Dans les œuvres d'imagination pure, la collaboration est-elle une bonne chose? On pourrait répondre : non, après avoir lu la *Revanche de Marguerite*, de MM. Charles Deslys et Jules Cauvain. On ne retrouve pas ici les qualités qui distinguent spécialement M. Charles Deslys : la vivacité de l'action, la vérité des caractères, la sobriété du style et principalement cette profonde honnêteté d'exposition dont *Sœur Louise* et l'*Aveugle de Bagnolet* possèdent le charme pénétrant. La *Revanche de Marguerite* peut se raconter en deux mots : Déshonorée par un capitaine de vaisseau qui abuse indignement de l'hospitalité, et mise en demeure d'épouser son séducteur, Marguerite rejette la main du misérable et lui rend sa liberté. Tout cela, coupé par des épisodes maritimes, des combats à la diable, des espièglerie de fumiste — dues celles-ci à deux farceurs de matelots qui jettent un peu de gaité dans le récit.—On peut y lire également quelques pages assez bien venues sur les désastres du premier Empire et la chute de Napoléon. Le magnétisme joue aussi un rôle dans la *Revanche de Marguerite*. C'est un des moyens mis en œuvre pour la séduction. Mais l'idée n'a rien de bien neuf : on la trouve, tout au long exposée, dans *Balsamo* d'Alexandre Dumas père et dans la *Science funeste*, d'Anna-Marie (Mme la comtesse de Hautefeuille.)

4. — Qui nous délivrera... des Grecs et des Romains? Non!... des Russes et du Nihilisme? Après le prince Lubomirski, M. Ernest Lavigne, Mme Henry Gréville, Mlle Augusta Coupey, on croyait en avoir fini avec une matière battue et rebattue comme plâtre. Nous ne parlons pas d'Yvan Tourgueneff. Celui-là est Russe, et la Russie lui a inspiré des chefs-d'œuvre. Nous ne blâmons que l'engouement des romanciers français qui s'obstinent à creuser un filon épuisé et dont on ne peut plus extraire que des scories. Lisez la *Russie rouge* de MM. Victor Tissot et Constant Améro. Certes, le talent ne fait pas défaut aux jeunes auteurs : leur œuvre en surabonde. D'où vient que cette œuvre manque d'attrait? Cela vient du sujet en lui-même qui suinte l'ennui. Allez donc vous intéresser aux dépravations d'une Olga Platitzine qui joint au métier d'espion celui de femme à la mode ; aux tapageuses excentricités d'une miss Chrysocale qui singe Fanny Lear, si elle n'est pas Fanny Lear elle-même ; aux grossièretés d'un colonel Boulaieff; aux projets moroses d'un prince Platon qui, pour favoriser le nihilisme, se déguise en guèbre ; à des étudiants comme Fédor qui, froidement, assassinent les maréchaux-de-camp et les généraux de l'Empire; à des mauvais sujets comme Yvan le vagabond qui trahit son parti, ses amis, abandonne sa famille et ne se convertit réellement à la cause populaire que lorsque, pour lui, arrive l'heure de l'expiation. Tout cela a été peint et repeint. Il n'y a réellement d'original dans la *Russie rouge* que le personnage d'Andreï l'apôtre. Celui-là tient pour

la rénovation sociale, mais pas sans idée religieuse. Sur ce point essentiel, il se sépare des nihilistes. Belle et grande figure, dominant sur toutes les sectes qui pullullent de Novogorod à Pétersbourg : buveurs de lait, champions de l'esprit, millénaires, que sais-je encore? Louons pareillement, comme très réussis, l'épisode des ébats nautiques d'Irina Séménovna, qui ouvre le livre, et la procession, au couvent d'Ostroma, des Icons ou Saintes Images. Le reste se perd dans des complications inextricables. Fermons le livre et relisons des mêmes auteurs, les *Aventures de Gaspard von der Gomm*, qui nous en apprennent sur Berlin et la Prusse autant et plus que le *Diable boîteux* sur Madrid et l'Espagne.

5. — Les résultats de l'éducation religieuse et de l'éducation libre-penseuse : telle est la donnée du *Mariage d'Odette* de M. Albert Delpit. Un savant à la mode du jour, athée convaincu et de bonne foi, a eu d'un double mariage deux filles : Germaine et Odette. Les deux sœurs s'aiment beaucoup, mais ne se ressemblent guère. François Laviguerie (c'est le nom du savant) a éloigné de lui Germaine chez laquelle il a reconnu le tempérament maternel, et l'a confiée aux soins de Mme de Rozan, une parente pieuse sans bigoterie qui élève la jeune fille dans les principes de la religion chrétienne. Lui s'est chargé de l'éducation d'Odette en qui il se voit revivre. On devine quelle est cette éducation de la part d'un homme qui ne croit qu'à la matière. Il a inculqué à Odette ses doctrines les plus desséchantes ; il lui a donné pour unique armure ce qu'il appelle la science. Il en résulte qu'Odette, la mieux douée, est précisément celle qui succombe de la façon la plus honteuse, tandis que Germaine, le cœur simple, l'âme naïve, dont la douce piété n'inspire à Laviguerie qu'une dédaigneuse commisération, reste pure et immaculée et devient réellement la femme forte dont parlent les Proverbes. Germaine, revenue chez son père après la mort de sa tante, apprend qu'Odette est recherchée en mariage par Paul Frager, un jeune homme qui lui a été présenté à Naples, et qu'elle aime de toutes les forces de son âme. Elle pourrait dire son secret; mais ce serait peut-être briser le cœur d'Odette et la rendre malheureuse. Elle se tait et se sacrifie au bonheur de sa sœur qui, finalement, ne le mérite guère. Qu'arrive-t-il, en effet? Paul Frager est le fils d'une créole qui s'est mariée en seconde noces avec le peintre Claude Sirvin, l'auteur de la *Mort de Beaurepaire*. Or, avant son mariage avec Paul Frager, Odette a brûlé d'un amour coupable pour ce Sirvin. On pourrait croire que le mariage moraliserait cet esprit indompté et qu'elle ne penserait plus au peintre. Il n'en est rien : la passion impure se réveille chez Odette plus ardente que jamais, et des relations criminelles, presqu'incestueuses, puisque Sirvin est le parâtre de Paul Frager, ne tardent pas à s'établir entre Mme Frager et le cynique artiste. Quel frein

pourrait donc arrêter Odette dans ses débordements et ses turpitudes? La religion, elle n'en a pas; Dieu, elle n'y croit pas ; la morale indépendante, elle n'en a cure. Pour s'étourdir dans son incestueux adultère, elle ne manque pas d'invoquer les théories que professe son père. Elle en appelle à Darwin, disant : « La créature humaine est fatalement condamnée à suivre son instinct; » à Spencer, auteur de cet axiome : « La volonté n'est rien contre la nature »; à Jean-Jacques Rousseau, écrivant dans son *Héloïse* : « La sincérité du sentiment efface la faute ;»à son père enfin, se faisant gloire d'enseigner qu'« après la vie il n'y a plus rien. »

Avec de tels principes, on va généralement très loin, et Odette ne s'arrête pas sur le chemin de la honte, et il arrive une heure où, abandonnée par son complice, chassée par son mari, elle n'a d'autre refuge que la chambre virginale de sa sœur Germaine.

L'entrevue est des plus pathétiques. Odette, farouche et sombre, ne parle que de suicide et néant ; Germaine toujours miséricordieuse, toujours résignée, essaie de faire revenir Odette à de meilleurs sentiments en parlant à la femme sans Dieu de repentir, de pardon et d'espérance. A ce moment, François Laviguerie, le père, le membre de l'Institut, pénètre auprès d'elles. « Le savant était tout pâle, écrit M. Delpit. Il tenait une lettre dans sa main tremblante, et Odette n'eut qu'à y jeter les yeux pour reconnaître l'écriture de son mari. Sans doute, Paul avait révélé à son beau-père toute la vérité. — Toi ! c'est toi qui a commis ces crimes, s'écria le philosophe en regardant sa préférée, son orgueil. Ah ! malheureuse ! — Odette touchait la porte pour sortir. Elle se retourna d'un bond : Vous n'avez rien à me reprocher, vous, mon père, dit-elle d'une voix éclatante. Ah ça, comment m'avez-vous élevée, je vous prie? Qu'est-ce que vous m'avez mis dans l'âme, dans l'intelligence, dans le cœur ? Dans la vie de toute femme, il y a une heure où la tentation arrive, une heure où elle se sent entraînée vers le mal comme vers un gouffre. Les autres ont du moins une force pour les soutenir ; moi je n'ai pas trouvé une seule branche pour me raccrocher ! J'ai appelé à mon secours. Personne n'est venu ; j'ai regardé le ciel, vous m'aviez enseigné qu'il était vide. — Elle continua avec une exaltation folle : Je sais d'avance tout ce que vous pourriez me dire ! Mon déshonneur est public ; le monde m'a chassée, et je connais toutes les injures qu'il jettera sur mon nom ! Je suis tombée si bas que, si je n'avais pour sœur l'adorable fille qui est là, je n'aurais pas trouvé une seule main tendue vers mon abjection. Eh bien, cette abjection est votre ouvrage, mon père, et vous pouvez en être fier ! Dieu, l'âme, l'éternité, le crucifix, la vierge, des mômeries, soit ! mais mômeries qu'il faut laisser aux femmes, car elles sont bien abaissées et bien faibles sans ces croyances aux véri-

tés immortelles. — Farouche, elle fit un pas pour sortir : — Odette, Odette, où vas-tu ? s'écria le malheureux frappé en plein orgueil. — Où je vais ? répondit-elle. Où vont les désespérés dont l'honneur est perdu, dont le nom est flétri et qui ne croient à rien, ni au bien, ni à la vertu, ni à la justice ! — Je vais où vont les filles comme moi élevées par des hommes comme vous, dans la boue ! — Et elle s'en alla sans regarder en arrière, laissant son père à demi-fou de désespoir. Germaine priait. »

N'est-ce pas, lecteurs, que ce dénouement est superbe ? Les belles scènes de ce genre abondent dans le *Mariage d'Odette*. Citons encore celle où le vieux Laviguerie, rendant enfin justice au dévouement, à l'héroïsme et aux célestes vertus de Germaine, se repend de l'avoir méconnue, et, gravement, plein de respect, s'incline devant elle en lui disant : « Ma fille, je vous demande pardon ». *Le fils de Coralie* avait valu à M. Albert Delpit des éloges unanimes : ils étaient outrés, à notre humble avis, et il y avait sur cette œuvre de sérieuses critiques à faire. *Le Mariage d'Odette* est une œuvre bien supérieure : par la peinture des caractères, par la vigueur du style, par l'élévation des pensées, par la moralité profonde de la thèse elle-même, on peut dire que le *Mariage d'Odette*, si l'auteur n'avait pas tant insisté sur certaines situations scabreuses, serait une œuvre véritablement exceptionnelle. Il y a là le sujet d'un drame contemporain d'une réalité saisissante, et très certainement il aurait plus de succès et produirait une meilleure impression que le trop vanté *Daniel Rochat*, de M. Victorien Sardou. Forcément, le public y verrait l'odieux et le danger de l'éducation matérialiste et, avec l'auteur, conclurait à la nécessité d'un idéal religieux aussi bien pour la société que pour la famille. La leçon est frappante, et ce drame est l'éclatante condamnation des désastreux systèmes que les Jules Ferry et les Paul Bert veulent introniser dans l'enseignement public. Félicitons M. Albert Delpit d'avoir, lui aussi, sous la forme populaire du roman, combattu ces innovations avec une conviction peu commune.

6. — Dans le clan libre-penseur, les partisans du divorce sont nombreux. Il n'en est pas de même pour la recherche de la paternité. Ces grands humanitaires qui trouvent — et ils n'ont pas tout à fait tort — que notre Code ne protége pas suffisamment la femme, se gardent bien d'aborder une réforme qui procède de l'esprit chrétien. Aussi arrive-t-il que l'introduction de la recherche de la paternité dans nos lois n'est demandée que par les écrivains religieux. Il faut ranger dans cette catégorie l'auteur d'*Henri René*. La plume qui a écrit *Henri René* signe : F. Alone. Evidemment, c'est un pseudonyme, et un pseudonyme qui doit venir d'Angleterre. Le livre n'en est pas moins sincère et chrétien. Il nous dit le dévouement d'une orpheline, Alix

Delmarre, que sa fortune et sa beauté destinaient au mariage, mais qui, faute d'avoir laissé parler son cœur à temps, s'est définitivement cantonnée dans les œuvres de charité et les bonnes œuvres — en cela d'ailleurs admirablement secondée par un vieux magistrat, son parrain, M. de la Rivière. Un soir, en rentrant chez elle, Alix Delmarre trouve dans sa chambre un tout petit enfant, déposé là pendant son absence. Elle s'empresse de l'adopter et lui donne le nom d'Henri-René. Plus tard, elle découvre la mère et la retire de l'égoût où l'avait précipitée l'abandon de son lâche séducteur. Elle recueille Madeleine, la relève, l'admet dans sa maison comme auxiliaire — à une condition pourtant, c'est qu'elle ne se fera pas reconnaître de son fils, tant que l'expiation et la purification ne seront pas complètes. Henri-René a terminé ses études classiques. Il se rend à Paris pour faire son droit. Depuis longtemps, il a oublié le passé de sa mère ; mais la fatalité de la faute pèse sur lui quand même. Il ne tarde pas à s'en apercevoir, le jour où il demande la main de celle qu'il aime et dont il se croit aimé, Mlle de Romainville. Une fin de non-recevoir, froide et polie, lui donne à comprendre que l'illégalité de sa naissance est un obstacle insurmontable à cette union. La guerre de 1870 éclate. Désespéré, Henri-René s'engage comme volontaire et se bat comme un lion. Blessé à mort, il a la consolation de quitter cette triste vie dans les bras purifiés de sa mère. Quant au séducteur, il s'est marié ; il vit honoré et tranquille, sans le moindre remords de conscience. D'aucuns connaissent peut-être le secret de sa triste jeunesse. Mais personne ne le lui impute à crime. Ainsi le veulent le Code et la morale — la morale du monde et de l'égoïsme !

7. — Ce qui fait le désespoir et le malheur d'un grand nombre de jeunes filles, c'est leur laideur. Songez donc ! une laideron sans fortune. Qui peut s'intéresser à elle dans une société qui n'a souci que des apparences ? La laideron pauvre, si la religion lui manque et qu'elle n'aime pas le couvent, n'a guère d'autre perspective que de coiffer sainte Catherine. Tout autre est le cas de Denise Resve : ce qui fait son malheur et son désespoir à elle, c'est d'être trop jolie. Orpheline à dix-huit ans, fille d'un commandant tué à Solferino, Denise Resve a reçu une éducation des plus distinguées. Dans ces conditions, une seule carrière honorable s'ouvre devant elle : la carrière d'institutrice. On l'envoie d'abord chez le vicomte de Trécœur, en Nivernais. Le vicomte, en mésintelligence avec sa femme, est un ancien boulevardier qui s'ennuie à mourir dans le Morvan. Il est frappé de la beauté de l'institutrice et ce don Juan sur le retour s'avise de corrompre le cœur de Denise Resve en se faisant lire tout une série d'ouvrages dont la bibliothèque du château n'est que trop abondamment fournie. Il ne faudrait pas croire qu'il arrive du coup aux publications immorales. Non ! cela

est très habilement gradué. *Paul et Virginie*, pour commencer; puis, le *Faust*, de Goèthe, le *Réné* de Chateaubriand, l'*Adolphe*, de Benjamin Constant, et enfin George Sand, la George Sand de la première manière. Heureusement la jalousie de la vicomtesse se révolte de ces intimités. Elle y met fin, en signifiant son congé à Denise Resve. Il était temps. La naïve jeune fille n'allait pas tarder à perdre son « ignorance. » De Trécœur, elle passe chez les Duvernay. Là encore, on la trouve « trop jolie » et, après un mois de séjour, on la renvoie brusquement parce que le fils de la maison, sans qu'elle s'en doutât, l' « honorait de ses œillades langoureuses. » Voilà Denise Resve, obligée de chercher un autre poste. Elle le trouve en Écosse, chez lord Mac Appley. Ici, toujours, l'influence de la beauté lui porte malheur. Mais, cette fois, c'est elle-même qui, pour se maintenir dans le devoir, retourne en France. De poste en poste, lasse, découragée, Denise doute de la Providence et veut se laisser mourir. Mais la Providence veillait sur elle et voulait, en un jour, la dédommager de toute une jeunesse de douleurs, de souffrances et de mécomptes. Denise Resve épouse M. de Kervalon — un quinquagénaire, mais un homme de cœur, un brave homme dans la force du terme. Ce dénouement rappelle celui du *Paradis de neige*, de Mme Émile de Girardin. N'importe! les sacrifices continuels et la perpétuelle abnégation de Denise méritaient très certainement une pareille récompense. André Gérard, l'auteur de *Trop Jolie* est un pseudonyme, et ce « joli » roman est l'œuvre d'une femme. Rien ne l'indique formellement; mais cela se devine.

8-9. — La *Chimère* de M. Ernest Chesneau est une œuvre à prétentions philosophiques et idéalistes, non dans l'action en elle-même qui a pour pivots deux cœurs épris l'un de l'autre, de la façon la plus irrégulière, et pour dénouement le suicide fictif d'un des héros en rupture de morale; mais, dans les digressions, dans les épisodes. Ce roman est, en effet, un prétexte à discussions artistiques. L'auteur, sous ce rapport, fait preuve d'une réelle compétence. Ajoutons que son esthétique se réclame absolument du spiritualisme. C'est un mérite par le temps qui court. En art, les idées émises par M. Ernest Chesneau dans la *Chimère*, sont saines et vraies; nous n'en dirons pas autant des sentiments intimes de ses personnages. Ce sont néanmoins de petits saints, si on les compare aux principaux acteurs de la vilaine histoire que M. Maurice Drack nous raconte, sous ce titre : *Madame Lise*. Inutile de la redire. Ce qui se dégage le plus clair du roman de M. Maurice Drack, c'est la préoccupation de l'auteur de flatter les passions antireligieuses. Deux hommes jouent dans son œuvre un rôle équivoque : M. Brugnon et l'abbé Vincent. M. Drack n'a pas manqué de les peindre sous les couleurs les plus odieuses. Une seule page est

à louer dans ce livre : c'est celle dans laquelle, entouré de jouisseurs et de sceptiques, l'anglais Freeman combat avec énergie les théories malthusiennes et prouve que l'intérêt bien entendu des familles est d'avoir le plus d'enfants possible. Freeman voudrait que chaque père fût, comme les anciens patriarches, un chef de tribu, groupant, à la Noël, autour de sa table, une lignée de quarante enfants et petits-enfants. Outre que les enfants sont une grande force sociale, ils sont pareillement la couronne et la joie de la vieillesse, et la réforme des mœurs n'a pas d'autre solution que le développement de la famille. L'économiste Freeman n'invoque, à l'appui de sa théorie, que des arguments profanes ; mais ils concordent absolument avec la loi divine. N'est-ce pas un Docteur de l'Église qui a dit que les nombreux enfants étaient une bénédiction du ciel?

10-11. — M. Henri Amic se déclare, dans *Renée*, un disciple de George Sand. C'est bientôt dit; mais ce disciple a encore fort à faire pour être digne du maître, littérairement parlant. Sa *Renée*, histoire de deux amies de pension, dont l'une, coquette, frivole, sans cœur, a tous les bonheurs ici-bas, même et surtout les plus illicites, tandis que l'autre, sérieuse, sensée, honnête, meurt de souffrance après une vie de sacrifices, est loin d'être un chef-d'œuvre. M. Amic fera bien de méditer les conseils suivants : « Ne pas se hâter; ne pas imiter ces gamins de lettres, ces vibrions de la littérature qui se croient des gaillards, parce qu'ils impriment des billevesées ou des platitudes; pour produire un peu de miel, il faut avoir sucé toutes les fleurs de la prairie. » Les conseils susdits sont du maître lui-même dont M. Amic se proclame le disciple. — M. Amédée Delorme, lui, ne se proclame le disciple de personne. Ce qui n'empêche pas que son œuvre de début, *Mauroy*, ne soit une œuvre composée avec beaucoup d'art, où l'intrigue est ingénieusement menée, où abondent les descriptions gracieuses, les réflexions humoristiques et parfois profondes. Le vicomte de Mauroy s'ennuie au château paternel ; il a pourtant une charmante voisine, Berthe d'Arzane. Mais Mauroy est jeune : il veut voler de ses propres ailes. Le voilà à Paris, presque en dépit de son père. Là, il faillit devenir la proie d'une coquette sans cœur et sans âme. Berthe d'Arzane, justement froissée, retire au vicomte de Mauroy la parole donnée et accueille favorablement les avances du marquis de Pierrad. Les apparences sont contre le vicomte. Il est temps qu'il quitte Paris, sans quoi adieu pour jamais la petite Berthe. Mauroy sait enfin, au moment psychologique, se débarrasser d'un semblant de relation coupable qui, pour lui, ne fut guère qu'un cauchemar. Il reintègre la maison paternelle; tout s'explique, et, une bonne et brave tante aidant, les malentendus se dissipent : Berthe d'Arzane devient la vicomtesse de Mauroy, Et le marquis de Pierrad? Le marquis de

Pierrad, se délivrant par générosité chevaleresque, d'un duel qui paraissait inévitable, reconnait que le dépit, quoiqu'en ait dit Molière, n'est pas toujours de l'amour — et il s'en va, faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Le style de M. Amédée Delorme est pur, clair, discrètement élégant, toujours de bonne compagnie. L'auteur n'écrit pas pour les jeunes pensionnaires; mais il ne force pas la note et sait se garder des crudités de langage avec un soin scrupuleux. De temps à autre, des aperçus d'une originale fraîcheur, dans le genre de celui-ci, à propos des montagnes : « Des sommets, tout est charmant; sans que les couleurs perdent de leur vivacité, les teintes s'adoucissent, se fondent; en montant, les bruits semblent s'harmoniser, et soi-même on respire un air plus léger et plus pur. On voit tout cependant; mais les détails vulgaires échappent : c'est en quelque sorte le fini de l'art dans la nature. » *Mauroy* n'est pas, sans doute, le fini de l'art dans le roman; mais c'est une très intelligente et très louable tentative.

12-13. — Oh! la sensiblerie, la fadaise, quels plus antipathiques défauts dans un livre d'imagination! Ces défauts se trouvent, à côté de précieuses qualités, dans *Derelictus*, de M. J. Tesseyre. On croyait en avoir fini avec ces amitiés malsaines entre frère et sœur dont le « Réné » et l' « Amélie » de l'auteur du *Génie du Christianisme* nous ont offert, dans le temps, le lamentable spécimen. M. Tesseyre a cru de bon goût de rééditer de pareilles antiquailles. Son Ludovic de Taraldi, qui veut se tuer parce que sa sœur Irène est morte, et qui s'éprend d'amour platonique pour la femme d'un médecin parce que cette femme ressemble à Irène, nous ferait presque excuser les brutalités de l'école réaliste. Le dénouement de cette fausse sentimentalité est un désespoir sans issue, pareil à celui du poète Leopardi et le suicide est le dernier mot de ce désespoir. — Il y a une situation à peu près semblable dans l'*Angèle*, de M. Pierre de Chateaugay; mais l'auteur a du moins le bon esprit de laisser mourir son héroïne de sa belle mort, sans en avancer le terme. On comprend, du reste, que l'âme quitte ce monde avec joie, lorsqu'elle a enduré des tortures semblables à celles d'Angèle Portant. Fille d'un riche banquier ruiné par de malheureuses spéculations, elle se voit, à quinze ans, obligée de s'expatrier avec sa famille et d'aller chercher un refuge à la misère dans l'île Bourbon. Pendant la traversée, Angèle perd son père. A peine débarquée dans la colonie, sa mère meurt. Voilà l'orpheline sans amis, sans ressources. Le hasard la met cependant en présence d'un parent de sa famille. Celui-ci recueille l'orpheline, et un jour lui offre sa main. Le cœur d'Angèle n'est pas libre. Elle aime un étudiant en médecine, Émilien. Le protecteur d'Angèle finit par comprendre la profondeur de cette affection : il rend à Angèle toute sa liberté. Rien

ne s'oppose plus à son bonheur, lorsqu'Emilien périt victime d'un horrible accident. Le roman d'*Angèle* doit être l'œuvre d'un débutant: il y a des longueurs, des digressions oiseuses, des réflexions inutiles qui embroussaillent le récit ; on y trouve des négligences qui dénotent une plume encore inexpérimentée. Mais il y a aussi de la vie, de la jeunesse, et les descriptions plantureuses que M. Chateaugay nous donne de la nature tropicale se lisent avec plaisir. Nous louerons aussi le charmant épisode, la touchante histoire, le dévouement mêlé de tendresse du petit nègre Spahis qui, au péril de ses jours, sauve Angèle d'une mort affreuse. On voudrait effacer de ce livre, honnête au fond, une phrase accusant le clergé de la Réunion de manque de charité et de sécheresse de cœur. C'est inutile au récit, et c'est une calomnie toute gratuite : le clergé de la Réunion est à la tête de toutes les œuvres de bienfaisance, et, dans les épidémies, dans les cyclones, qui ravagent parfois l'île-jardin, il n'a jamais cessé de donner des preuves de son zèle et de son dévouement.

14-15. — Le félibre Roumanille a publié, en langue provençale, une très ingénieuse et en même temps très morale comédie, sous ce titre: « *Se n'en fasien un avouca!* » « Si nous en faisions un avocat ». Il s'agit d'un paysan du Comtat et de sa femme qui se tuent de travail, se privent de tout et finalement se ruinent, pour faire de leur fils un avocat — lequel devient un soldat de l'émeute et meurt au bagne. S'ils en avaient fait un laboureur ou un vigneron, le fils des Sauvaire serait mort, chargé d'ans, honoré, respecté, dans sa métairie de l'Isle-sur-Sorgues. C'est un peu — car le dénouement diffère — l'histoire de Jean Renaud, le fils du garde-chasse du baron d'Alboval. Son père, aveuglé par l'affection paternelle, encouragé aussi par la faiblesse du baron, a laissé son fils Jean devenir l'inséparable compagnon d'Henri d'Alboval, le fils de son maître. Il a mis Jean au même collège et s'est saigné les deux veines pour donner à cet enfant une éducation des plus soignées, fort au-dessus de sa condition. Jean est loin de correspondre à tant de sacrifices. Il part pour Paris, entraînant avec lui Henri d'Alboval, renie le nom de sa famille, prend induement le titre de vicomte d'Esparville, se livre au jeu, à l'agiotage, à la débauche, fait des dupes et vit d'expédients. Henri d'Alboval, complètement ruiné, se retire du gouffre et se remet au travail. Jean Renaud poursuit le cours de ses exploits honteux : escroc, assassin, il échoue devant la cour d'assises et se voit condamné à cinq ans de prison. La prison métamorphose le fils du garde-chasse : il en sort un tout autre homme. D'abord il reprend son nom de Renaud, donne aux pauvres l'argent mal acquis, se réconcilie avec son vieux père, travaille, expie et finit par un très honnête mariage. *Le Fils du garde-chasse* est une œuvre morale et qui porte au bien. Elle honore la

plume distinguée de M. Louis Collas, notre collègue de la Société bibliographique. Il y a dans le *Fils du garde-chasse* des types vrais, bien observés et dessinés avec vigueur : notamment, le vieux Renaud, cœur débordant de tendresse, mais inflexible sur le point d'honneur et ne transigeant jamais avec le devoir, C'est pareillement un caractère des plus sympathiques, malgré ses fredaines, que le jeune Henri d'Alboval. Quand il a dévoré son patrimoine, il a le courage de se faire maçon pour gagner sa vie — et l'on assiste à ce curieux spectacle d'un gentilhomme, la semaine, maniant la truelle, et, le dimanche, fréquentant les musées pour compléter son instruction. On trouvera enfin dans le *Fils du garde-chasse*, des notions très exactes sur le régime des prisons, et, à ce point de vue, le roman de M. Louis Collas doit être placé à côté de la *Fiancée du condamné*, de M. Eugène Vouaux, qui, fort longuement aussi et avec beaucoup de compétence, s'est occupé de la question. D'après M. Vouaux, il y a deux catégories de prisonniers : les pervers et les égarés. Pour les premiers il n'y a pas grand espoir d'amélioration morale ; ils sortent même quelquefois de la prison plus mauvais et plus systématiquement corrompus. Pour les égarés, c'est autre chose : ils peuvent redevenir honnêtes, obtenir leur réhabilitation et reprendre leur place dans la bonne société. Sous Louis-Philippe, l'ancien forçat Postolle obtint de l'académie française le prix Monthyon. Le *condamné* de M. Vouaux, Isidore Baratier, appartient à cette dernière catégorie. Dans sa vieillesse, Baratier le colporteur est devenu comme qui dirait un autre Petit-Manteau-Bleu. Providence de ceux qui souffrent, il arrête dans ses projets criminels un certain Jarville qu'il a connu au bagne et qui va se faire pendre en Amérique. Grâce au colporteur, son pupille, Georges Martinval, peut épouser Marie la jeune sequestrée que Jarville faisait induement passer pour sa fille. Le roman de M. Vouaux a obtenu un prix au concours ouvert pour les bibliothèques pénitentiaires. Il a pour épigraphe ces mots : « Il n'est pas une chûte, sauf la mort, dont l'homme ici-bas ne puisse se relever ». C'est absolument conforme à la doctrine évangélique.

16-17. — Vous avez probablement connu la Mère Saint-Ambroise ? Si oui ou si non, lisez tout de même ses *Souvenirs* de vaillante sœur de charité, mis au net par son biographe Jean Grange ; vous ne perdrez pas votre temps, et vous retirerez de cette lecture les plus salutaires impressions. Mère Saint-Ambroise a quatre-vingts ans, une apparence de corps, mais une âme de héros, un cœur d'apôtre et un sourire d'ange. Sa devise est celle d'un général illustre : *Res, non verba.* Fille d'un grand seigneur voltairien et d'une chrétienne fort tiède, elle devina la piété, quand elle était jeune, refusa les plus riches partis et s'enrôla sous la bannière de Saint-Vincent-de-Paul. Quelle

vie, mes enfants ! Ce n'est pas de la Mère Saint-Ambroise, par exemple, que l'on peut dire : elle a été inutile. La religion seule peut inspirer et soutenir ces dévouements de toutes les heures, de toutes les minutes. Création et direction d'écoles, d'orphelinats, de salles d'asile, de bureaux de bienfaisance, de patronages, que ne lui doit-on pas ? Partout, toujours, en classe, à l'hospice, au chevet des mourants, se sacrifiant pour autrui, rendant le bien pour le mal, donnant l'exemple non-seulement des vertus chrétiennes, mais encore des vertus naturelles qui sont la bonté, la générosité, l'ordre, la propreté, la prudence, l'économie et l'amour du travail. Et dire qu'il se trouve des Français assez dénués de sens moral pour calomnier, injurier, vilipender ces saintes femmes ! c'est honteux, tout simplement. Aussi recommandons-nous *Mère Saint-Ambroise*, de M. Jean Grange, comme un excellent livre de propagande. On ne saurait trop le répandre, surtout parmi le peuple. N'allez pas croire d'ailleurs que ce soit un livre ennuyeux et morose. Au contraire ! il est écrit avec finesse, esprit, humour. Et l'anecdote n'y fait pas défaut. En voici deux bien à propos : Un inspecteur fit un jour aux élèves de Mère Saint-Ambroise cette question : « Qu'est-ce que la Vierge ? » Les enfants étaient habitués à dire : La Sainte-Vierge. L'inspecteur n'obtint pas de réponse. Il renouvelle sa question. Alors une fillette de 13 ans se lève et, d'un air espiègle et malicieux, lui dit : « Monsieur, c'est un des douze signes du Zodiaque ». — Un autre jour, ce fut la Mère Saint-Ambroise elle-même qui donna tout-à-fait une leçon de politesse et une leçon d'érudition à un délégué cantonal. Trouvant sur la table de la sœur une *Imitation de Jésus-Christ*, le délégué prit le livre et interpella Mère Saint-Anbroise : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » — « Ça, répliqua la sœur, se souvenant d'un mot très heureux de Fontenelle, c'est le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en vient pas. « Qui fut penaud ? je vous le laisse à deviner.

— Un livre à répandre également parmi le peuple, la *Bibliothèque Saint-Michel* nous l'offre sous ce titre : *Au milieu des loups*. Ces loups dont M. Léon Noble nous retrace la vilaine physionomie sont des bipèdes à face humaine. Ils s'appellent : Landrin, le forgeron, qui, d'honnête ouvrier, d'excellent époux et de bon père, devient, à la suite des mauvaises lectures et des fréquentations malsaines un ivrogne, un monstre sans nom, bourreau de sa femme, trafiquant de ses enfants ; il signor Biandelli, l'exploiteur horrible qui dresse à mendier de petits orphelins et vit de leur cueillette dans le luxe et la débauche ; Ménard, le pharmacien libre-penseur et son épouvantable mère, plus mécréante encore ; Ragot, le marchand de vins, un faux bonhomme qui légitime ses coupables amalgames par la plus drôle des

casuistiques; la comtesse Dontrowski, ancienne couturière, avare, féroce, impitoyable. C'est au milieu de ces loups que le pauvre petit Jacques est successivement obligé de vivre. Heureusement pour lui, lorsque Landrin son père l'abandonne, Jacques rencontre dans M. de Kervéan un protecteur généreux, bienfaisant et chrétien qui lui apprend à connaître Dieu. Jacques se lance plus tard au milieu des loups, fortement armé pour la lutte. Bien lui en vaut; car les épreuves de l'orphelin souffre-douleur sont telles qu'il n'y résisterait pas s'il ne puisait dans ses croyances une force surhumaine. Il meurt jeune sur un lit d'hôpital, mais résigné, consolé, presque joyeux. Les premières pages d'*Au milieu des loups* ressemblent, avec la grossièreté en moins, aux premières pages de l'*Assommoir*. Le ménage de la blanchisseuse Madeleine tordant le linge avec autant de vigueur que Claude le forgeron, son mari, tordait le fer, rappelle le ménage de la blanchisseuse Gervaise et du zingueur Coupeau. Rassurez-vous! Le style de M. Léon Noble (un pseudonyme encore) ne fera rougir personne : c'est du bon réalisme. L'auteur s'est inspiré de la devise des anciens : *Homo homini lupus;* mais il n'oublie jamais cette autre devise des mêmes anciens : *Maxima debetur puero reverentia.*

18. — Depuis les *Barzas-Breiz* du vicomte Hersart de la Villemarqué, la Bretagne bretonnante a vu surgir des phalanges d'érudits, de chercheurs, de romanciers et de poètes, qui ont pris à tache de recueillir les légendes les moins connues, les traditions les plus mystérieuses de la vieille terre des chênes. Un de ces poètes, un de ces conteurs amoureux du passé, M. du Laurens de la Barre, habite Coat-ar-Roch. Il paraît qu'il est dans un domaine privilégié, car la gerbe de contes, de légendes et de nouvelles qu'il nous donne sous le titre de *Fantômes bretons* est des plus riches et des mieux fournies. Dépouillons-la, nous y trouverons : *Une chaise en enfer*, le *Garde-chasse du diable*, les *Poires d'or*, la *Jument maigre*, *Trémeur*, le *Nain noir*, l'*Homme emborné* (enfermé dans un cercle magique), *Katel-Kollet* et le *Pousseur de la Dourdu*. Dans tous ces récits, le fantastique domine. Ils ont paru, en partie, avant leur publication en volume, dans la *Revue de Bretagne*, le *Journal de Rennes* et le *Messager de la Semaine*. Tous n'ont pas la même valeur littéraire, mais tous sont d'une irréprochable moralité. Il en est un : le *Pousseur de la Dourdu*, que l'on peut considérer comme le chef-d'œuvre du genre. La Dourdu (en breton ancien : l'eau noire) est un gouffre d'aspect sinistre située au bas de la rivière de Morlaix. Ce gouffre est dominé par les ruines d'un château-fort. Aux temps de l'enchanteur Merlin, ce donjon était habité par un vieux seigneur avare et pauvre, et par sa fille Igilt, une brune dont les yeux bleus avaient l'attirance du gouffre lui-même. De connivence avec son père, Igilt conduisait ses soupirants devant la Dourdu et

leur disait ; « Il y a de l'or dans cet abime, celui qui ira le chercher sera mon époux. » Tous plongeaient, mais il n'en revenait aucun. Un jour Igilt voulut plonger aussi ; mais elle ne revint pas non plus. Sur ce thème étrange, M. du Laurens de la Barre a brodé une nouvelle, mêlée de fantaisie et de surnaturel, qui eut fait le bonheur de Charles Nodier et d'Hoffman. Çà et là, dans le livre, des poésies sur la mer, la nuit, le temps, la lune, les nuages, les cimetières. C'est trop *Nuit d'Young :* nous préférons les *Fantômes.*

19. — Il y a aussi des vers dans les *Récits Vendéens* de M. Émile Grimaud ; mais l'auteur des *Fleurs de Vendée,* des *Fleurs de Bretagne,* des *Chants du Bocage* a, comme poète, depuis longtemps, fait ses preuves. Aussi ne lui ferons-nous pas un crime d'avoir enguirlandé ses Nouvelles en prose : *Le Fils du garde-chasse,* la *Métairie brûlée, Fleurs-de-Lys et Travot, Un Déjeuner républicain,* de deux vigoureuses poésies en l'honneur de Jean Chouan, ce partisan légendaire dont Victor Hugo lui-même glorifiait tout récemment les ardentes convictions. Inutile d'ajouter que les *Récits Vendéens* de M. Émile Grimaud ont tous pour sujet un épisode de cette guerre contre la Convention que Napoléon Ier appela une guerre de Géants. Le conteur fait revivre, avec une intensité de relief et une vérité frappantes, les figures populaires de Cathelineau, de Lescure, de La Rochejacquelein. Il nous redit la reprise de *Marie-Jeanne* sur les Bleus, à la bataille de Fontenay (Marie-Jeanne était une pièce de canon que les Vendéens considéraient comme leur palladium). Il cloue au pilori de l'histoire les atrocités commises par ces généraux de contrebande, ivrognes, ignorants et lâches, les Ronsin, les Rossignol, les Huché, que la Convention avait lancé contre le Bocage. La fiction ici est au service de la vérité, et c'est avec raison que Victor de Laprade a pu dire au conteur :

A d'autres les romans frivoles,
Les vers plaintifs ou damerets,
Les larmes qu'on verse en paroles,
Les petits tableaux indiscrets.
Vous avez eu plus haute idée
Que tous ces rimeurs fainéants ;
Vous avez choisi la Vendée
Et ses batailles de géants.

La Vendée a porté bonheur à M. Émile Grimaud ; son recueil de Nouvelles est aussi intéressant et il nous paraît plus historiquement exact que les récits de même genre de l'auteur des *Lettres Vendéennes.*

20. — Terminons cette Revue par les *Contes de toutes les couleurs.* Le titre ne ment pas : parmi ces couleurs, il en est d'éclatantes et de splendides, comme celles qui rayonnent de l'*Histoire d'un âne,* d'Arsène Houssaye (éloquent et chrétien plaidoyer en faveur des animaux

utiles, inoffensifs et doux); des *Bêtes au bon Dieu*, d'Eugène Muller (naïve légende moyen âge); du *Facteur rural*, de Louis Collas; du *Combat des Trente* (le combat où l'intrépide Beaumanoir, blessé et mourant de soif, but son sang), de Victor Champion; de l'*École buissonnière dans les Cévennes*, de Ferdinand Fabre. Mais les autres, les couleurs qui entourent le *Grain de plomb*, l'*Oncle Armand*, *Une aventure chez les Bédouins*, le *Haschich* (un sujet épuisé par le docteur Lallemand, Théophile Gautier et Charles Baudelaire), la *Chasse au débiteur*, *Capoulat*, le *Café Victor*, l'*Éditeur des Romantiques*, etc., quelles grisailles! — Et cependant ces tableautins valent encore mieux que deux de leurs voisins, dont les couleurs sont plus qu'insignifiantes : elles sont désagréables. Nous faisons allusion à l'*Amour pèlerin*, de M. Altaroche, et aux *Strophes sur le Palais-Royal*, de M. Henri de Lacretelle. Le premier, une vieille plume ébarbée de l'ancien *Charivari*, se gausse balourdement des pèlerinages, de Marie-Alacoque et des Belcastels de province. Le second se croit obligé de terminer sa bluette poétique sur le Palais-Royal par ce quatrain :

Le seul plaisir assez commun,
Sous ces arceaux mélancoliques,
Est d'entrevoir Monsieur de Mun
Allant aux cercles catholiques.

Il y a des gens qui appellent cela de l'esprit : ils ne sont pas difficiles.

FIRMIN BOISSIN.

SCIENCES

Précis du cours d'Economie politique professé à la faculté de droit de Paris contenant avec l'exposé des principes l'analyse des questions de législation économique par PAUL CAUWÈS, agrégé à la faculté de droit de Paris. Paris, Larose, 1880, demi-vol. in-8 de 290 p. — Prix : 4 fr.

Résumé d'un Cours d'économie politique, par M. Louis ARNAULT, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Toulouse. Paris, A. Rousseau, 1880, in-12 de 340 p. — Prix : 3 fr.

Le demi volume que nous annonçons achève l'ouvrage assez considérable dans lequel M. Cauwès a développé son cours et dont nous avons déjà parlé (t. XXIII, p. 26) : des tables générales bien faites se rapportant aux deux volumes le complètent. Dans cette partie, consacrée aux attributions de l'État en matière de travaux publics et aux finances, M. Cauwès se trouvait sur un terrain qui lui est familier depuis longtemps. La législation économique spéciale au pays où l'on vit a, en pareilles matières, une importance qui l'emporte en fait sur l'observation et l'analyse des lois économiques générales. Aussi, ce demi-volume nous parait la meilleure partie de tout l'ouvrage et nous croyons qu'elle échappera aux critiques si acerbes que les économistes orthodoxes ont adressées aux premiers fascicules. Nous le

louons tout particulièrement pour notre part d'avoir signalé le caractère de contrat sacré que présente l'indemnité annuelle touchée par le clergé catholique en représentation des biens dont il a été spolié en 1791 et dont le Concordat a seul pu sanctionner l'aliénation. Nous lui savons gré aussi de montrer, comme l'a fait si bien avant lui M. Leroy Beaulieu, dans son *Traité des Finances*, le péril qui menace les finances de la France si l'on persiste dans des appels au crédit qui engagent l'avenir au-delà de ses forces. Le volume se termine par une revue sommaire des écoles et des doctrines économiques dans laquelle l'auteur fait très bien ressortir les mérites de la grande œuvre d'Adam Smith. Arrivé aux temps modernes, il signale l'appel que font les *Katheder-Socialisten* à l'intervention de l'État en matière économique. Ce sont des sujets délicats et on ne saurait trop regretter que nos écrivains modernes ne recourent pas davantage aux principes si nets que contiennent sur ce sujet les traités de droit naturel de nos théologiens et de nos moralistes catholiques, à commencer par Saint-Thomas d'Aquin et Suarez, à finir par Taparelli et le père Jouin.

— Le *Résumé* de M. Louis Arnault est un excellent ouvrage élémentaire d'économie politique, court mais substantiel, sage dans ses idées mais original dans la forme, et, ce qui est mieux encore, animé, rempli d'un bout à l'autre par un esprit chrétien qui s'affirme très franchement. M. Arnault a une vue fort nette de ce qu'est l'économie politique dans l'ensemble de la science et c'est là ce qui fait la valeur principale de son livre. Il dit modestement que son livre est destiné exclusivement aux étudiants obligés de passer des examens ; nous croyons au contraire que les personnes, qui désirent avoir une vue d'ensemble de l'économie politique, auront plaisir et profit à le lire. Nous le louerons particulièrement d'avoir introduit quelques digressions sur des sujets spéciaux au pays dans lequel il écrit, notamment sur *les différents modes de faire valoir dans le pays toulousain, sur les différents régimes matrimoniaux au point de vue de l'épargne, sur l'émigration des populations des campagnes vers les villes*. M. Arnault a montré qu'il était un homme d'esprit comme de science en ne jetant pas son livre dans le moule des programmes qui s'élaborent à la société d'économie politique ou à l'École des ponts et chaussées. Nous devons cependant faire au point de vue scientifique des réserves sur quelques points. M. Arnault se prononce contre la liberté de tester, contre le libre échange, contre une révision des lois relatives au taux de l'intérêt par des arguments tirés presque exclusivement de ce que nous appellerions le préjugé légal : après avoir affirmé si bien le caractère permanent des lois économiques naturelles contre les *Katheder-Socialisten* allemands et belges, il ne fallait pas s'en défier si

fort dans la pratique. M. Arnault nous dit qu'il est à la fois professeur d'économie politique et chargé d'un cours d'enregistrement, d'hypothèques et de notariat. Ce second enseignement a évidemment un peu déteint sur le premier et nous souhaitons qu'à l'avenir il se consacre exclusivement à la science sociale.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire Français-malais, par M. l'abbé P. Favre, professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes. Paris, Maisonneuve, 2 vol. gr. in-8. — Prix : 50 fr.

Cet ouvrage, qui vient de paraître, fait suite à un autre de même nature : *Dictionnaire Malais-Français*, aussi en deux volumes in-8, et est complété par une *Grammaire de la langue malaise*, langue généralement parlée dans l'extrême Orient, dans tout l'archipel Indien et dans une partie de l'Océanie.

Les cinq volumes forment l'ensemble le plus complet de livres élémentaires qui ait paru jusqu'à présent pour l'étude de cette langue. Le *Dictionnaire Malais-Français* contient les mots malais en caractères arabes, avec leur prononciation figurée en lettres latines, leur étymologie, leur sens propre et figuré, avec un grand nombre d'exemples ; puis une partie de philologie comparée faisant connaître les langues de l'archipel Indien et de l'Océanie dans lesquelles les mêmes mots se retrouvent, avec les changements qu'ils y ont subis, soit dans le sens, soit dans la prononciation : enfin des remarques toutes les fois que le mot a une origine commune avec son correspondant dans les langues indoeuropéennes. Le *Dictionnaire Français-Malais* contient les mots français d'un usage général, un grand nombre de locutions et d'idiotismes de la langue française, ainsi que les proverbes les plus connus, traduits en malais avec les caractères arabes et leur prononciation en lettres latines.

La grammaire, précédée d'une introduction et suivie de notes philologiques, traite d'abord de la langue malaise d'après ses éléments constitutifs, et indique ensuite tout ce que les langues étrangères y ont ajouté. Elle complète cette œuvre importante, véritable travail de bénédictin, qui fait autant honneur à son auteur qu'à l'érudition française. X.

Jeanne d'Arc, *tragédie latine*, par Nicolas de Vernulz, traduite en français par M. Antoine de Latour. Orléans, Herluison, 1880, petit in-8 de 246 p.

Nicolas de Vernulz, professeur d'éloquence et historiographe impérial, est un des savants qui ont le plus honoré l'université de Louvain au dix-septième siècle. Né en 1583 et mort en 1649, il parvint trois fois

aux honneurs du rectorat et laissa une réputation aussi intacte comme individu que brillante comme littérateur. Se reposant des doctes labeurs du professorat dans la pratique de la poésie latine, bien préparé par l'étendue de ses connaissances historiques à ne produire que des compositions sérieuses, il laissa derrière lui, parmi de nombreux ouvrages, un certain nombre de tragédies en vers iambiques, écrites dans une langue pure et d'une versification élégante. La plupart sont consacrées au développement de sujets empruntés à l'histoire et traitées avec un louable respect de la vérité. Une d'entre elles présente, par le choix de l'héroïne qu'elle met en scène, un intérêt auquel nul en France ne saurait rester indifférent. Elle est consacrée à la gloire de Jeanne d'Arc.

Lorsque Vernulz l'écrivit en 1629, cette admirable histoire avait déjà inspiré plus d'un poète. Le quinzième siècle avait chanté la glorieuse Pucelle par la voix de Christian de Pisan, d'Antoine Astezan, de Martin le Franc, de Martial d'Auvergne, de l'auteur du *Mystère du siège d'Orléans*. Le seizième siècle avait vu paraître le poème de Valeran de Varaniis et l'*Histoire tragique* du P. Fronton du Duc. Enfin, en 1612, Jean Hordal, par la publication en prose latine d'une histoire de Jeanne d'Arc sérieusement étudiée, avait fourni des éléments d'instruction sûrs aux auteurs que ce grand sujet pouvait tenter encore. C'est à ce livre que Vernulz emprunta les traits principaux de sa tragédie et il réussit ainsi à produire une œuvre qui échappe à tout reproche au point de vue de la doctrine. Il s'efforça, dans un cadre fort resserré, de grouper les événements accumulés dans cette courte et prodigieuse période de la mission de la Pucelle, en tenant par-dessus tout à honneur de respecter l'exactitude des faits et la vérité des caractères. Rien n'est donné à la fantaisie ni à l'imagination. Le caractère merveilleux de la tragédie ne réside qu'en son sujet même, et c'est à cette simplicité de moyens, à cette absence de tout ce qui serait fiction ou invention que l'œuvre doit la plus grande partie de l'intérêt qu'on y trouve.

A côté de ces qualités de sincérité et de probité historique, on y rencontre un défaut, presque inséparable du fait d'être écrite en vers latins, un langage pompeux et emphatique mis à la place de la noble simplicité du vieux français : de plus la nécessité de réunir en cinq actes des événements nombreux réalisés dans des lieux très divers, amène quelque confusion et raccourcit outre mesure des scènes dignes de recevoir plus de développement. Telle qu'elle est, avec ses titres à la critique et à l'éloge, la tragédie de Nicolas de Vernulz était bien tombée dans l'oubli. Ce qui subsistait des deux éditions de 1635 et de 1656 ne sortait guère des rayons les plus poudreux de quelques bibliothèques. Un des meilleurs esprits de notre temps, dont la modestie

égale la science, M. Antoine de Latour a pensé qu'une œuvre consacrée à la gloire de Jeanne d'Arc méritait un regain de publicité, et qu'elle n'était pas indigne de reparaître sous une forme française, qui la mît à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Il a exécuté cette pensée dans les conditions les mieux faites pour faire revivre honorablement le nom de Vernulz, avec l'association, ou pour mieux dire, sous le patronage du sien. Notre sainte héroïne est l'objet d'un vrai culte de la part de M. de Latour. Déjà à bien des reprises, il a touché à cet admirable sujet et toujours il l'a fait avec bonheur. Faut-il rappeler autre chose que sa participation à l'œuvre si touchante et si charmante de Marie Edmée, l'*Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc?* Cette fois encore, un plein succès couronnera son labeur. Dans son épitre dédicatoire à Mgr l'évêque d'Orléans, il a écrit une admirable page d'histoire littéraire ; sa traduction, aussi élégante que fidèle, fait ressortir les qualités du texte latin et sait rendre ses défauts moins choquants. Ce n'est pas à lui qu'on appliquera le banal proverbe *Traduttore, traditore :* pour remplacer le second mot, il faut en créer un autre qui exprime l'idée toute contraire.

M. Herluison s'est montré comme toujours un éditeur plein de goût et de soin. Il a ajouté aux mérites de cet intéressant ouvrage un attrait de plus, que les bibliophiles sauront apprécier comme il convient. DE B.

Leggende popolori siciliane in poesia, reccolte ed annalite da SALVATORE SALOMONE MARINO. Palerme, Pedone Lauriel, 1880, in-12 de XXIX-436 p. — Prix : 5 fr.

M. Salvatore Salomone Marino continue les curieuses recherches qu'il a inaugurées par la publication de chants populaires siciliens et par celle d'une célèbre légende : *La baronne de Carini.* Il a, en 1877, réuni plusieurs de ces petits poèmes qui, dans sa patrie, sont connus sous le nom de *Storie*, et qui avaient déjà été imprimés, mais dont les exemplaires étaient d'une grande rareté. Aujourd'hui il nous donne un nombre considérable de légendes versifiées, recueillies de la bouche même du peuple. Est-ce à dire que toutes appartiennent réellement à ce qu'on appelle la poésie populaire? Nous ne le pensons pas, ni M. Marino non plus ; quelques-unes ont eu évidemment des auteurs non complètement privés d'instruction, mais ceux de ces chants-là sont devenus populaires par la facilité avec laquelle les classes illettrées les ont adoptés. Comme le remarque M. Marino, deux notes prédominent dans ces légendes ; un sentiment religieux et moral très développé, mais qui n'empêche point la satire de s'attaquer à certains ministres du culte, un sentiment patriotique très vif, la haine de toute tyrannie, l'aspiration à la liberté, mais non à l'anarchie, au radica-

lisme, car par tradition comme par caractère le peuple sicilien est monarchique (p. XXI). Les sujets traités dans les légendes sont fort divers. Quelques-uns, en petite quantité, *Cecilia*, par exemple (p. 38) viennent de l'Italie du Nord. D'autres sont relatifs à des épisodes locaux, à des traditions indigènes, à des histoires de bandits. C'en est une bien singulière que celle de Paolo Curuzza qui, après avoir eu des démêlés avec la justice, se fit bandit, forcé de partir pour l'Amérique, il vint sous un faux nom s'établir à Livourne, y épousa une jeune fille de bonne famille et finit, grâce à une amnistie, par retourner dans sa patrie (p. 292). Si plusieurs des légendes peuvent remonter fort loin, d'autres sont récentes comme les vers sur Murat (p. 218), ou d'hier comme la pièce sur la mort de Victor Emmanuel et de Pie IX, pièce qui est fort curieuse parce qu'on voit s'y associer le sentiment religieux et le sentiment monarchique dont M. Marino a parlé dans sa préface (p. 372), parce qu'on les y voit s'unir tous deux pour déplorer, en même temps, la perte du persécuteur et du persécuté. Quelques productions ont été inspirées par l'histoire des peuples voisins telle est la poésie — qui du reste, de même que certaines autres, n'a pas le caractère de la légende — sur les événements de notre première révolution (p. 206).

M. S.-S. Marino a fait suivre presque toutes les pièces qui composent son volume de notes détaillées où sont indiqués de fréquents rapprochements. Ces rapprochements, il n'en a pas cherché les sujets en dehors de l'Italie, et il les eût d'ailleurs trouvés très peu nombreux dans les poésies populaires d'autres pays. Au commencement du livre se trouve une nomenclature intéressante des différents ouvrages que l'auteur a eu l'occasion de consulter ou de citer. Ce nouveau travail apporte bien des renseignements, bien des révélations sur la féconde contrée qui fut toujours si lettrée, si poétique et où de notre temps ont été produits tant d'œuvres intéressantes et érudites.

TH. DE PUYMAIGRE.

Contes populaires de la Haute-Bretagne, par M. PAUL SÉBILLOT, Paris, Charpentier, 1880, gr. in-18 de 360 p. — Prix : 3 fr. 50.

Je crois que pendant le temps que j'ai mis à lire ce volume, et il m'intéressait assez pour que je ne m'attardasse pas, l'édition a disparu ; heureusement qu'avec M. Charpentier les nouvelles éditions éclosent rapidement et que M. Sébillot, du reste, fait espérer de nouveaux volumes. Tout ce qui touche à la littérature populaire a un intérêt particulier, surtout dans les pays où cette littérature est composée de légendes et de chansons qu'il est urgent de conserver par la tradition écrite. Je ne sais pas de lecture plus attachante

que ces petits contes et récits, naïfs, parfois gouailleurs, parfois gaulois, dans lesquels on retrouve des réminiscences de tous les siècles, de tous les peuples.

La littérature populaire de la Bretagne bretonnante a déjà été le sujet des recherches de plusieurs érudits. MM. de la Villemarqué et Luzel en ont publié des recueils qui sont dans toutes les mains. La Bretagne française, le pays gallot, comme on le désigne ordinairement, n'avait encore vu que deux ou trois auteurs qui aient essayé de faire connaître quelques-uns de ses contes. M. Sébillot a fait une récolte plus riche et, dans son premier volume, il nous donne soixante six pièces. Celles-ci sont classées en quatre séries : *Féeries et aventures merveilleuses, facéties et bons tours, diableries, sorcelleries et contes divers.*

Ce volume peut être lu par tout le monde ; les quelques pages où la plaisanterie est un peu vive, sont rares et ne peuvent guère scandaliser les lecteurs qui affectent une certaine pruderie ; de ces plaisanteries il ne reste au cœur aucune impression malsaine. Il est peu d'entre nous, qui n'ait sur sa table, ou traînant un peu partout, chaque jour, des journaux honnêtes et des revues graves, où l'on trouve des pages bien autrement malsaines et délétères que ces quelques gauloiseries dont l'impression dure le temps d'un éclat de rire. Si j'insiste sur ce point, c'est que je suis parfois surpris de la facilité avec laquelle, obéissant à des conventions, certaines personnes prennent des airs effarouchés pour une plaisanterie, et lisent de sang froid, ou regardent placidement, des livres et des images singulièrement malsains.

Il est permis d'adresser un reproche à quelques éditeurs de littérature populaire bretonne qui ont *arrangé* les contes et chansons ; ils ont un peu poli l'œuvre originale, quelquefois ils y ont ajouté des fleurs de leur propre fond, ou bien ils ont interprété plus ou moins heureusement. M. Sébillot, comme M. Luzel, du reste, a conservé à ses récits leur forme originale ; nous avons, dans son livre, les récits tels qu'il les a entendus, sans rien changer au fond, sans rien changer à la forme, sauf ce que la grammaire exigeait ; il a même renoncé par excès de discrétion, ajouter des notes qu'il lui eut été facile de multiplier. Plus tard, on trouvera dans ces contes, la matière de travaux d'ensemble importants. A. DE B.

Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais, par M. J. F. BLADÉ. Paris, Champion, 1880, gr. in-8 de xv-235 p. — Prix : 8 fr.

Si pendant trop longtemps, en France, on a négligé la littérature populaire, cet oubli est maintenant largement réparé. De tous les

côtés on a réuni les chants rustiques ; les contes ont été recueillis sur divers points. M. E. Cosquin a fait de ceux de la Lorraine, une étude à rendre jaloux les érudits de l'Allemagne. M. Bladé a publié les contes de l'Agenais. Voilà quelques mois, cet infatigable écrivain mettait au jour une série de poésies populaires françaises de l'Armagnac ; aujourd'hui il nous donne un volume de proverbes et de devinettes, texte gascon et traduction française. Avant lui, sept publications avaient été consacrées à la parémiologie de la Gascogne : nous en avons l'ensemble dans le nouveau recueil ; mais M. Bladé s'est efforcé de ne donner asile qu'à des proverbes originaux par le fond ou tout au moins par la forme. Il est du reste assez rare que le fond des proverbes soit original ; ainsi M. di Giovanni en a, depuis quelques années, réuni un certain nombre fournis par la Sicile ; quantité d'entre eux se retrouvent dans bien d'autres pays ; même remarque est à faire pour les dictons portugais imprimés dans le *Cancioneiro* de Braga et le *Portugiesische Volkslieder* de Bellermann. Même remarque serait à faire pour toutes les collections de cette espèce. Les ressemblances singulières qui existent entre les chants et les contes se rencontrent souvent aussi pour les aphorismes populaires. M. Bladé a disposé les siens en cinq séries.— Proverbes météorologiques, agricoles, et relatifs au calendrier. — Proverbes historiques et géographiques. — Proverbes relatifs aux arts-et-métiers. — Proverbes religieux et moraux. — Formulettes et locutions proverbiales. En face de chaque proverbe gascon se trouve la traduction française. Chaque adage porte un numéro. « Si, dit avec raison, M. Bladé, ce procédé venait à se généraliser, les travaux de parémiologie comparée seraient notablement facilités et abrégés. » Dans des notes marginales, les références avec les recueils analogues en langue provençale sont rapidement indiquées ; mais à cause de l'absence de ce numéro, on n'a pu donner habituellement que le chiffre des pages, laissant aux lecteurs la peine de rechercher la ligne à comparer.

Les *devinettes* ou *énigmes*, très répandues aussi dans tous les pays, ont fourni à M. Bladé la fin de son volume ; il nous en donne cent quarante-et-une. Il les fait précéder d'une bibliographie intéressante, mais qu'il n'a pas la prétention de croire complète. En note, sont signalées les ressemblances que les devinettes de l'Agenais et de l'Armagnac présentent avec celles qui ont été recueillies en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Catalogne et dans diverses provinces de France. On peut dire qne ce volume, soigneusement exécuté, est le digne complément des travaux si nombreux que la littérature populaire de la Gascogne a précédemment inspirés à M. Bladé.

TH. DE PUYMAIGRE.

L'Heptaméron, réimprimé par les soins de M. Jouaust, avec une notice des notes et un glossaire par PAUL LACROIX, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, 2 vol. in-8 de XXXVI-390 et 345 p. — Prix : 10 fr. le volume.

Si la sœur de François Ier a laissé une réputation sans tâche, — il est vrai que ce fut dans un siècle où les noms de *vertueuses et honnestes dames* semblent avoir été assez prodigués — son œuvre principale ne jouit pas, tant s'en faut, d'une aussi bonne renommée. Elle est si mal famée, au contraire, que nous n'avons besoin d'en prévenir personne : l'*Heptaméron* ne peut être admis que dans des bibliothèques peu scrupuleuses. Nous n'avons pas du reste à revenir sur un livre si connu, nous n'avons qu'à en annoncer une nouvelle édition. Elle a été faite avec le soin, le luxe, le goût dont M. Jouaust nous a donné déjà tant de modèles. M. Paul Lacroix est l'auteur de notes, index, glossaires qui terminent l'ouvrage, et d'une notice sur Marguerite d'Angoulême par laquelle il débute. Cette notice ne pouvait guère redire que ce que l'on savait déjà. Nous y voyons que la Marguerite des Marguerites, admirablement douée, parlait avec élégance l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol, qu'elle entendait le grec et le latin, qu'elle eut pour les prédicateurs huguenots des sentiments de bienveillance auxquels M. Lacroix s'associe un peu trop, et qu'enfin elle finit par mourir avec tous les témoignages d'un vif repentir et franchement réconciliée avec la foi catholique. Peut-être le bibliophile Jacob aurait-il pu rajeunir ce sujet un peu usé par une étude sur le style et les mérites littéraires de l'*Heptaméron*, sur les recueils analogues qui l'ont précédé, sur les données historiques qui s'y retrouvent. Tout cela est à peine effleuré dans une *Note bibliographique et analytique*. Des considérations de diverses espèces pouvaient naître du livre même : ainsi c'est au milieu des plus beaux paysages des Pyrénées que se trouvent réunis les voyageurs dont les récits variés sont censés avoir formé la matière de l'*Heptaméron*. Et bien ces torrents, ces montagnes, ces vallons, ces cascades ne semblent avoir absolument rien dit à l'imagination de l'auteur. Dans ce silence à leur égard, il y a une curieuse preuve de l'indifférence avec laquelle furent si longtemps contemplés les plus admirables sites. Un peu plus tard, dans son voyage à travers l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, Montaigne de même se montre complètement insensible à ce qui, depuis, a excité l'enthousiasme de tant de voyageurs. Il y aurait peut-être une intéressante étude à faire sur ce sujet et l'on n'y devrait pas oublier le prologue de l'*Heptaméron*, comme apportant un témoignage de plus du peu d'influence que l'aspect de la nature exerçait sur les esprits.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Troisième partie, *Galilée*. T. II, par VICTOR GUÉRIN. Paris, Ernest Leroux, 1880, gr. in-8 de 563 p. (imprimé à l'Imprimerie nationale). — Prix : 12 fr.

Ce volume, qui fait suite aux six tomes précédents déjà publiés par M. Victor Guérin, sur la Palestine ; — trois sur la Judée, deux sur la Samarie, et un sur la Basse-Galilée, — contient une étude très complète de la Haute-Galilée, dont l'auteur nous fait connaître jusqu'aux moindres villages, après les avoir préalablement examinés avec soin. Conformément à la méthode adoptée par l'auteur, il nous donne sur l'état actuel des nombreuses localités, au fur et à mesure qu'elles se présentent dans son récit, des détails courts, mais précis; puis, quand ces localités sont mentionnées dans la Bible ou dans quelque autre ouvrage de l'antiquité, il résume sur chacune d'elles tous les renseignements fournis par l'histoire. Beaucoup de ces villes, bourgades ou simples villages avaient été jusqu'ici à peine explorés et ne présentent plus qu'un amas de ruines au milieu d'épaisses broussailles. Les villes de la côte qui appartenaient à l'ancienne Phénicie, et notamment Tyr et Sidon, ont été également de la part de M. Guérin, l'objet d'un examen attentif; avec lui, nous gravissons les cîmes les plus escarpées du Grand-Hermon, et de son point culminant, qui domine la mer de 2,800 mètres, le voyageur nous fait embrasser du regard presque toute la Palestine. Là se trouvent les débris d'un très ancien temple, consacré jadis à Baal-Hermon; saint Jérôme en parle comme étant encore en grand honneur de son temps, parmi les païens.

M. Guérin termine ce volume par une page que nous reproduisons ici, parce qu'elle formule nettement les principes qui l'ont dirigé lui-même dans ses différentes pérégrinations en Palestine.

« Quelques lecteurs, dit-il, trouveront probablement que je suis entré dans des détails trop minutieux, en signalant les ruines les moins importantes et les hameaux les plus insignifiants. J'ai cru, en outre, devoir indiquer mes itinéraires avec une précision presque mathématique, afin de permettre aux explorateurs futurs de contrôler plus facilement mes assertions. Mais ceux qui pensent qu'une pareille contrée ne saurait être étudiée trop à fond et que des détails précis et exacts sont préférables à des phrases vagues et générales, me pardonneront, je l'espère, le soin consciencieux que j'ai apporté à mes recherches et à la rédaction de mes notes. De même que l'interprète de la Bible doit tenir compte du moindre iota du livre sacré, ainsi l'explorateur de la Palestine ne doit, à mon avis, rien omettre

dans ses investigations. Il doit se rappeler qu'il étudie une terre sainte entre toutes, théâtre des plus grands événements qui se soient accomplis dans le monde, et qu'il peut compléter ou justifier par ses observations personnelles, les données de la Bible, en servant de témoin à la Révélation elle-même, honneur insigne que lui imposent les plus religieuses recherches. Tels sont les principes qui m'ont guidé et soutenu dans mes différents voyages en Palestine. Depuis 1852, je l'ai, à plusieurs reprises, sillonnée dans tous les sens. Mon unique ambition a été de contribuer, selon mes faibles moyens, à jeter une nouvelle lumière sur un pays qui, dans les desseins de la Providence, a été choisi pour préparer par son histoire et voir ensuite se réaliser dans son sein le grand mystère de la Rédemption. De plus, en même temps que le chrétien y foule, à chaque pas, les vestiges des augustes personnages qui ont été la figure anticipée du Messie, et les traces infiniment plus vénérables encore du Messie lui-même, le Français y rencontre également partout les souvenirs toujours vivants de l'occupation et des exploits de ses aïeux. A ces deux titres, et comme chrétien et comme Français, je me suis particulièrement attaché à cette terre, berceau de ma foi et lambeau détaché de ma patrie, et je me suis imposé la tâche de la mieux faire connaître à tous ceux pour qui la Religion et la patrie sont chères. » J. DE M.

Cinq mois chez les Français d'Amérique, par H. DE LAMOTHE. Paris, Hachette, 1879, in-8° de IV — 368 p.

Voici un livre très intéressant, très bien fait, très instructif, disons même, très amusant; néanmoins il serait impossible d'en rendre un compte méthodique par une raison singulière, c'est que dans ce siècle où l'on parle tant de science et de géographie, il n'y a pas un homme sur mille qui sache à peu près de quoi il est question, dut-on le choisir parmi les lettrés et même les savants. Est-ce donc, direz-vous, une matière si abstraite, et tout-à-fait étrangère à nos mœurs, à nos habitudes, et à nos relations ordinaires ? Non, il s'agit d'une colonie française sortie de nos mains il y a un siècle ; depuis cette époque, sa population s'est multipliée 30 fois par elle-même, on y a conservé avec un culte filial, la langue française, la religion catholique, les lois françaises, on y a tout sacrifié à l'amour de la Patrie. Nous y avions laissé 70,000 âmes, leurs descendants sont près de deux millions ; leur expansion étend ses ramifications tout autour d'eux, ils ont fait reculer le cercle de colonies Anglaises qui environnait cette petite France nouvelle, et cependant parmi nous nul ne connait leur histoire, il faut bien le dire, et quelques personnes à peine soupçonnent leur existence : « Tout le monde en France, dit M. de Lamothe, a plus ou moins entendu parler d'O'Connell et de François Deack, mais il n'y

a pas même une mention de quelques lignes dans la plupart de nos dictionnaires biographiques, pour Papineau qui fut le chef des Canadiens Français dans leur lutte contre leurs conquérants..... il ne lui a manqué pour être populaire parmi nous, que d'appartenir à une autre race que la nôtre ». L'auteur aurait pu ajouter que nous nous intéressons aux Grecs, aux Bulgares, aux Italiens, aux Polonais, voire même aux Nègres d'Haïti, mais que nous ne nous sommes jamais inquiétés des branches de la famille Française existant hors de l'Europe; nous ne connaissons ni l'île de France, ni les Antilles, ni la Louisiane, ni le Canada. En fait, nous ne nous préoccupons que des faits qui coincident avec nos passions, ou notre curiosité du moment; les révolutions passent, mais les caractères restent, et nous ne valons pas mieux que du temps de Jules César.

M. de Lamothe, qui est un de ces hardis reporters que nos grands journaux envoient à travers le monde, a courageusement bravé cette ignorance, il a osé nous parler de ce que nous ne connaissions pas, et il l'a fait avec un mérite tout particulier, celui d'une parfaite indépendance d'esprit dans ses appréciations : notre voyageur en effet est un libre penseur très radical, mais avant tout, c'est une nature primesautière et franche qui fait parler ses émotions sans calcul et sans esprit de parti; s'il a le culte de ses opinions propres, il a aussi celui de la Patrie, celui du bien et du juste, sous quelque aspect qu'ils se présentent. Aussi, a-t-il jugé les Canadiens en bon patriote et en homme sage ; il a vu en eux, non pas seulement des catholiques fervents, auxquels il n'aurait pas sans doute ménagé les critiques, mais un groupe de Français pleins d'énergie, de vitalité et d'intelligence, faisant honneur à la métropole, et propres à grossir l'importance du nom Français ; leur situation et leur caractère lui ont donc inspiré le plus vif intérêt. Ceci est fort remarquable, car c'est peut-être le premier libre penseur, qui ait su, parmi nous, apprécier et juger les Français de la Nouvelle-France à leur juste valeur : les uns, chez lesquels l'esprit de parti est doublé par l'ignorance des préjugés, les ont dédaigné comme un rejeton sans importance de la famille française ; les autres plus perspicaces, mais encore plus fanatiques, ont critiqué jusqu'à leur énergie, raillé leur lutte contre les Anglais, ne leur laissant pour toute perspective, que de se fondre bon gré mal gré dans la masse Anglo-Saxone. Si les limites d'un article le permettaient, nous pourrions raconter ici les mésaventures d'un journaliste Canadien, se présentant dans les bureaux du *Siècle*, à Paris ; elle serait digne de couronner la bêtise proverbiale de ce journal ! Le Canadien sortit de ces bureaux ému jusqu'à la colère, mais comme il se trouverait bien vengé aujourd'hui par les récits de M. De Lamothe : celui-ci reconnait volontiers l'ignorance communément répandue en France sur nos

anciennes colonies, il sait même railler au besoin les bévues critiques que nous commettons chaque jour, en appréciant ces contrées d'après les habitudes, les opinions, les préjugés contractés sur l'asphalte des boulevards !

Ajoutons que ce livre présente avec netteté les péripéties de la lutte patriotique soutenue par les Canadiens, leur prodigieux accroissement, leur consolidation, leur expansion : ils sont aujourd'hui plus de 1,500,000, et d'après la marche qu'ils suivent, ils seront plus de deux millions dans dix ans ; par leur pression ils déplacent ou transforment les colonies Anglaises qui les entourent, et depuis 20 ans, ils envahissent lentement mais solidement le Nord des Etats-Unis ; c'est la seule colonie française, qui ait non-seulement soutenu la concurrence des Anglo-Saxons, mais qui les ait surmontés et éliminés, étant en contact avec eux.

Voilà une lecture aussi instructive qu'attrayante, que nous recommandons à tous ceux qui veulent connaître l'Amérique sans exhibition et sans voiles, en dehors des soucis politiques de M. de Tocqueville, et des racontars de M. Laboulaye ; — ce livre est un complément des études que M. Claudio Jannet a publiées avec tant de succès sur les Etats-Unis ; il est vrai et il est nouveau, deux qualités qui ne sont pas toujours associées. E. Rameau.

Le Mal et le Bien, *Tableau de l'histoire universelle du monde païen et du monde chrétien.* — III. *La Société chrétienne.* — IV. *La Révolution.* Paris, Palmé, 1880, 2 volumes in-8 de 362 et xv-432 pages. — Prix : 10 fr.

Les lecteurs du *Polybiblion* me pardonneront de venir si tard les entretenir de deux volumes qu'un grand nombre auront déjà lus. Au milieu du fiévreux tourbillon des agitations contemporaines, les œuvres de longue haleine se font de plus en plus rares, et s'il faut féliciter M. Loudun du choix de son sujet, on doit lui savoir un gré infini des longues et sérieuses méditations qu'il lui a consacrées. Quoi de plus propre à fortifier les âmes ébranlées par la renaissance universelle du paganisme que le parallèle entre le regne du mal et celui du bien, entre la cité des hommes et la cité de Dieu !

Le premier volume de M. Loudun nous a fait assister à la lente et irrémédiable décadence du monde païen (XX, 217) : le second, au développement graduel des peuples chrétiens (XXIII, 132). Le troisième, heureux complément de celui qui précède, nous apprend comment les institutions chrétiennes protègent tout à la fois l'autorité de celui qui commande et la dignité morale de ceux qui obéissent : cette décentralisation si vantée et si inutilement réclamée de nos jours existait d'elle-même autrefois.

En ce qui touche l'état intellectuel, l'auteur fait ressortir avec vigueur, dans un tableau d'une véritable éloquence, l'activité féconde

de ces siècles qu'une certaine école, au mépris de l'évidence, persiste à appeler « la nuit du moyen âge. » L'Église était seule alors à conserver et à distribuer la science : mais quel professeur de Sorbonne, au dix-neuvième siècle, a pu se vanter d'avoir un auditoire comparable à celui qui, sur la place Maubert, se pressait autour des grands docteurs contemporains de saint Louis? En ce temps-là, dit très bien M. Loudun, « l'enseignement n'était pas imposé à ceux qui le reçoivent, ce qui est une tyrannie, mais exigé de ceux qui le donnent, ce qui est un acte de vertu. » Je ne puis que signaler en passant un remarquable chapitre sur les Pères de l'Église, et une belle et profonde analyse de l'art gothique, auquel nous sommes redevables de tant de merveilles.

Faut-il peindre la gravité de mœurs et la chaste intimité de la famille chrétienne, la bravoure héroïque du soldat chrétien, les délassements et les fêtes des populations chrétiennes, la grandeur si admirable de la société française au dix-septième siècle, le dévouement incarné dans la Sœur de charité et la Petite sœur des pauvres! Voilà autant de tableaux où M. Loudun a mis non-seulement son talent, mais son âme tout entière : un incrédule lui-même ne pourrait s'empêcher d'applaudir.

Et maintenant, de tant de grandes et belles choses, pourquoi les unes ont-elles disparu, pourquoi les autres sont-elles si violemment menacées? Ouvrez le quatrième volume du *Mal et du Bien*, il contient la réponse. C'est la Révolution qui est venue détruire l'œuvre de Dieu, continuée par l'Église. Les uns la font dater de 1792, les autres de 1789 : quelle erreur! elle est vieille de plusieurs siècles, elle a eu ses représentants au moyen âge : la Renaissance, la Réforme, le Gallicanisme ont été entre ses mains autant de leviers redoutables. Bien avant Rousseau, bien avant Voltaire, on pouvait entendre les grondements sourds du volcan qui a fait explosion à la fin du dix-huitième siècle.

M. Loudun ne s'est pas contenté d'effleurer ce redoutable sujet : il l'a creusé sous toutes ses faces. C'est qu'en effet, il y a une politique révolutionnaire, mère de l'anarchie et de la tyrannie, et celle-là, nous la connaissons tous; mais à côté d'elle, lui donnant la main et lui préparant les voies, il y a une philosophie, une morale révolutionnaire, mère de la licence et de l'impiété, et nous ne nous en défions pas assez. A ce titre, j'ose dire que les derniers chapitres de ce quatrième volume sont singulièrement instructifs. Les noms propres sont même inutiles : le lecteur avisé reconnait aussitôt, ici « ce pèlerin de la philosophie, de l'ordre des mendiants, » là, cet académicien sceptique, en quête perpétuelle « du curieux, de l'élégant, du délicat, » plus loin, l'homme d'État qui pense et écrit que les devoirs sont « utiles, » mais que les droits et les libertés sont « nécessaires. »

Politiques ou rhéteurs, les Girondins n'ont jamais servi qu'à faciliter l'avènement des Jacobins.

Des généralisations un peu hâtives, certaines citations au moins superflues, des conclusions qui s'égarent parfois au delà des prémisses, voilà les défauts de détail qu'un lecteur méticuleux pourrait relever dans ces deux volumes : à distance, ils disparaissent dans la grandeur de l'ensemble. Le style n'a rien de la gravité académique : il porte l'empreinte d'un esprit original qui pense par lui-même et trouve fréquemment pour s'exprimer des comparaisons saisissantes. Il y a en particulier une peinture de l'état social à la veille de la Révolution (tome III, page 54), qui rappelle les pages les plus célèbres de Juvénal; mais c'est un Junéval chrétien.

Les temps sont mauvais et M. Loudun est trop pénétrant pour ne pas apercevoir aux quatre coins du ciel les signes avant-coureurs d'une effroyable tempête ; il semble nous crier : « Tout est perdu. » C'est le propre du croyant, appuyé sur les promesses divines, d'espérer contre toute espérance ; et après nous avoir ouvert les yeux sur l'immensité du péril, l'auteur dans le volume qui va suivre, nous laissera sans doute entrevoir à l'horizon des jours plus heureux.

C. Huit.

L'Archiprêtre. *Episodes de la guerre de Cent ans*, par Aimé Chérest, vice-président de société des sciences historiques de l'Yonne. Paris, Claudin, 1880, in-8 de IV-413 pages. — Prix : 7 fr. 50.

La France, pendant la seconde moitié du quatorzième siècle, a éprouvé des fortunes diverses qui ne sont pas sans analogie avec les événements contemporains, et il semble que, depuis quelques années, les érudits se soient attachés avec une sorte de prédilection, à l'étude de cette époque de notre histoire. M. Aimé Chérest nous présente aujourd'hui un travail très intéressant et, croyons-nous, très complet sur le célèbre Arnaut de Cervole si connu sous le nom étrange de *l'archiprêtre*, dans les derniers temps du règne du roi Jean et au commencement de celui de Charles V. Dans nos biographies et dans nos historiens, Arnaut de Cervole n'est guère signalé que comme un des chefs les plus redoutés de ces *compagnies* qui durant plusieurs années furent pour la France un fléau non moins funeste que l'invasion étrangère et que la peste noire, et les notices de MM. de Zurlanben et Barjavel n'avaient guère amendé la légende assez défavorable qui s'est formée autour de son nom. M. Chérest, sans le réhabiliter complètement, présente néanmoins sous un jour moins désavantageux la figure du célèbre routier que le duc de Bourgogne appelait son *conseiller et très cher compère* et auquel le roi de France avait donné le titre de chambellan. L'histoire proprement dite

de l'archiprêtre est assez courte. Depuis la bataille de Poitiers, où sa notoriété commença, jusqu'à sa mort arrivée en mai 1366, elle ne remplit qu'une espace de dix années, auxquelles M. Chérest a consacré un fort volume enrichi d'un certain nombre de pièces inédites. Nous regrettons de ne pouvoir dans ce résumé, rendre un compte circonstancié d'un récit dont l'intérêt, malgré certains détails un peu arides, se soutient sans cesse, et qui fournit sur le rôle des *compagnies* des données souvent nouvelles et toujours précises. Nous n'étonnerons pas nos lecteurs en disant que M. Chérest est souvent amené à rectifier les assertions de Froissart qui restera toujours un peintre inimitable des mœurs chevaleresques, mais dont le témoignage historique a perdu une grande partie de son poids auprès des érudits modernes. La bataille de Brignais, replacée aujourd'hui à sa date véritable de 1362, cesse d'être l'assaut d'un camp retranché situé au sommet d'une montagne imaginaire d'où les routiers écrasent l'armée royale sous une avalanche de pierres. Cette armée commandée, non par Jacques de Bourbon, mais par le comte de Tancarville, et occupée au siége de Brignais, fut surprise par une attaque brusque et imprévue des *compagnies* qui se termina par la déroute des assiégeants. Il y aurait encore à rectifier, sinon à effacer entièrement, la page où Froissard parle d'une prétendue expédition entreprise par le duc de Bourgogne contre le comte de Montbéliard en août ou septembre 1364, époque où il est facile de le suivre tant à la cour du roi de France, que dans le double voyage qu'il fit en Normandie pour réduire le fort de Moulineaux. La liste donnée par l'auteur des chroniques des capitaines de compagnies ayant accompagné du Guesclin en Espagne et qui durent y pénétrer dès les premiers jours de janvier, est rendu très suspecte lorsqu'on voit plusieurs d'entre eux s'attarder sur les rives de la Saône et remonter vers le Nord à la fin du même mois, et l'un d'eux, le Bourg Camus, prolonger son séjour en Bourgogne jusqu'à la fin de l'expédition. M. Chérest, qui donne une note inédite relative au traité de Corcoudray, paraît d'ailleurs avoir ignoré la publication de la pièce originale, faite par M. Gauthier en 1876 (Notice sur la baronnie d'Etrabonne, Besançon, Jacquin). En résumé, l'étude pour laquelle cet auteur a mis à contribution des sources trop peu utilisées avant lui, donne une idée plus exacte du caractère et des procédés de ces capitaines d'aventure qui jouèrent un rôle malheureusement trop notable dans la première période de la guerre de Cent ans, et cet Arnaut de Cervole qui eut du moins le mérite rare de ne pas porter au plus offrant le secours de son épée et de rester toujours *bon français*. Elle met surtout en relief la sollicitude souvent trop méconnue du gouvernement royal à défendre les populations contre les périls de tous genres qui les menaçaient et l'infatigable activité avec laquelle les

agents royaux réussissaient à maintenir le cours d'une justice à peu près régulière et à atteindre les plus audacieux coupables. Grâce à la forte organisation qu'elle avait reçue de la royauté, la nation put surmonter la plus formidable des crises, réparer assez promptement des désastres qui semblaient devoir entraîner sa ruine et conserver, même au milieu des plus terribles revers, parmi les peuples européens, ce premier rang qu'elle ne pouvait perdre que par l'abandon de ses traditions séculaires et l'oubli des conditions qui ont fait sa grandeur.

T. L.

Les Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII, par Antoine Thomas, archiviste-paléographe, élève de l'Ecole de Rome. Paris, Champion, 1879, 2 vol. in-8° de 371 et 338 p. — Prix : 12 fr.

Si les États généraux de l'ancienne France ont été l'objet de nombreux travaux, il n'en est pas de même des États provinciaux, et sauf deux ou trois ouvrages ou mémoires, savoir ceux de M. Just Paquet (*Institutions provinciales, communales et corporatives*, 1834), de M. Laferrière (*Mémoires sur l'histoire et l'organisation comparée des États provinciaux aux diverses époques de la monarchie jusqu'en* 1789, pub. en 1860), et enfin de Bergier et de D. Verdier Latour sur les États généraux et plus particulièrement sur *les Etats provinciaux d'Auvergne*, 1789, on ne connaît guère d'ouvrages sur cette partie de nos institutions. Il faut donc dès l'abord savoir gré au jeune et laborieux érudit qui n'a pas craint d'aborder une tâche ardue afin de puiser aux sources, c'est-à-dire dans les archives, à peu près tout ce que l'on peut savoir aujourd'hui de nos anciens États provinciaux de la France centrale, savoir de l'Auvergne, du Franc-Alleu, du Bas Limousin, du Haut Limousin et de la Marche. A défaut des archives mêmes des États, qui ou n'ont pas été formées, ou ont été dispersées, et des archives communales, qui lui ont à peine fourni quelques registres, l'auteur a puisé largement dans celles de la Chambre des Comptes de Paris à laquelle aboutissaient jadis toutes les questions de finances traitées par les États, et il a étudié avec succès les dépôts des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, qui a recueilli tant de quittances et de pièces de comptabilité, mises depuis peu à la disposition des érudits.

Après l'étendue et l'exactitude des recherches, nous louerons chez M. Thomas la bonne ordonnance du sujet et la clarté de l'exposition. Il a nettement circonscrit son cadre et l'a divisé en trois parties d'inégale importance, que nous examinerons successivement. La première relative à la constitution et à l'organisation des États est précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur examine en passant la question de l'origine des États provinciaux. Abandonnant l'opinion

ancienne et classique qui les fait dériver du régime féodal, il se rallierait plutôt au système qui fait remonter à la royauté l'origine commune des États provinciaux et des États généraux, mais avec quelque réserve.

L'auteur a choisi pour limites de son travail les années 1418 à 1451 ; ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas eu avant et après ces dates des sessions d'États provinciaux dans la France centrale ; il en cite pour l'Auvergne dès Philippe VI, et pour le Limousin dès 1355, mais ils n'ont pas fonctionné régulièrement. Au contraire, en 1418, il y eut un réveil des libertés provinciales sous la double influence de l'abolition des anciens impôts par Charles VII, qui reconnaissait ainsi implicitement aux États le droit d'en voter de nouveau, et de la nécessité d'organiser la défense contre les Anglais, dans le Midi. Pendant cette période, les États des provinces du centre furent régulièrement convoqués par Charles VII pour obtenir le vote de l'impôt. C'est ce fait que M. Thomas a mis en lumière, au moyen d'un catalogue des sessions, appuyé sur des textes authentiques et presque tous inédits. Après 1451, la royauté, devenue plus forte, se passe des États provinciaux, comme elle avait fait des Etats généraux. La première partie du travail de M. Thomas en est aussi la plus importante, c'est l'exposition détaillée et méthodique de l'histoire des États provinciaux pendant une période de trente-quatre années environ. On n'attend pas de nous que nous donnions le résumé de ces 174 pages dans lesquelles il étudie tour à tour la constitution et l'organisation des États (chapitre Ier.) ; les attributions des États provinciaux, (chapitre II) ; les bornes de ce compte-rendu n'y suffiraient pas. Une des difficultés du sujet, que M. Thomas a habilement résolue, c'était de parler à la fois de quatre ou cinq provinces voisines, mais différentes par leurs traditions et leur régime particulier, car la condition des États n'était pas uniforme dans l'Auvergne par exemple et dans le Limousin ; il a su montrer le caractère propre de chaque province et les points de ressemblance, sans que l'on ait trop à s'apercevoir de quelques répétitions inévitables. Dans son chapitre Ier, l'auteur examine comment étaient composés les États, par qui ils étaient convoqués, l'élection des membres, les indemnités qui leur étaient allouées, la tenue des États, son siége, sa durée, la forme des délibérations, et enfin le rôle et les fonctions des commissaires du roi.

Le chapitre II est consacré aux attributions des États ; elles étaient de trois sortes, les attributions politiques, parmi lesquelles l'auteur place d'abord le vote de l'impôt, et aussi « des deniers mis sus outre le principal », qui étaient en réalité un impôt pour les besoins de la province, car M. Thomas fait remarquer avec raison que le roi qui ne craignait pas de lever quelquefois de fortes sommes pour les be-

soins généraux, avait peur que la province ne s'appauvrit en votant des fonds pour ses besoins particuliers et refusait souvent de l'y autoriser. De là le moyen détourné employé par les États provinciaux. Une autre attributiou politique des États mise en lumière par l'auteur, est le droit de faire des traités d'alliance avec les provinces voisines et même avec les Anglais, qui occupaient ce pays. Un sujet sur lequel M. Thomas s'est étendu avec beaucoup de détails nouveaux, ce sont les attributions administratives des États provinciaux, qui consistaient dans la répartition de l'impôt, l'administration des frais outre ce principal et la vérification des comptes du receveur. Après le vote de l'impôt, en effet, c'était là leur prérogative la plus importante, aussi mirent-ils autant de vigilance et de fermeté à le conserver que le gouvernement employa d'habileté à le leur enlever ; dès qu'ils l'eurent perdue, leurs sessions n'eurent plus leur raison d'être.

La seule attribution législative que les États eurent jamais, fut celle de présenter à la royauté des suppliques, des *doléances*, comme les nomme justement M. Thomas, et il en cite un exemple frappant, ce sont les cahiers présentés au roi en 1442, à Bressuire, par les États d'Auvergne, cahiers qui renferment avec l'énoncé des griefs, l'exposé des remèdes efficaces à y apporter.

L'influence des États provinciaux (chapitre III) peut être envisagée à divers points de vue. Si au point de vue politique, elle fut presque nulle, en revanche, leur action sur les finances fut importante, et M. Thomas l'a bien fait apparaître. Elle se résume en ceci, que les États cherchèrent à rendre plus équitable l'assiette de l'impôt direct, en obtenant en partie la *réformation des feux*, qui était à peu près ce que nous appellerions aujourd'hui la révision du cadastre ; qu'ils réussirent à remplacer au moins momentanément en Auvergne, les aides par la taille ; et dans les autres provinces, la Marche, le Limousin, par l'*équivalent aux aides ;* enfin qu'ils trouvèrent moyen de racheter par des impôts indirects, certains droits de la royauté, tels que la convocation de l'arrière ban, et l'envoi de commissaires enquêteurs, etc.

Mais l'action la plus utile des États provinciaux fut celle qui s'exerca au profit de la défense territoriale, soit qu'ils votassent des fonds pour défendre les villes contre les Anglais ; soit qu'ils organisassent, comme cela eut lieu en Auvergne, de 1430 à 1438, une milice provinciale contre les routiers, que trop souvent on était réduit à éloigner à prix d'argent, soit enfin qu'ils aidassent le Roi dans son projet de réorganisation de l'armée et surtout de la cavalerie, et qu'ils consentissent à se charger des lourdes dépenses du casernement et de l'entretien d'un certain nombre de lances dans chaque

province ; les États firent preuve alors d'un véritable patriotisme en acceptant cet impôt si écrasant, que le roi diminua vers 1451, au moment où les États provinciaux perdaient leur importance. Ceci nous amène au dernier chapitre du travail de M. Thomas, qui en renferme la conclusion.

La guerre avec les Anglais se trouvant terminée, le Roi n'eut plus besoin des États provinciaux pour voter les impôts de la guerre et dès lors, il se dispensa de les convoquer; quant à l'impôt des gens de guerre, il en confia l'assiette et la répartition, non plus à des commissaires, mais à des officiers royaux, aux élus de la Haute et de la Basse Auvergne ; et dans les pays qui n'avaient point d'élus,comme le Limousin et la Marche, on en créa en 1451. Les États existèrent encore, mais leur fonctionnement fut modifié, car même pour les sommes outre le principal et pour celles qui étaient nécessaires pour les besoins de la province, il fallut l'autorisation du Roi. Il resta aux États le droit d'adresser au Roi des doléances. A partir de cette époque, remarque M. Thomas, le Languedoc resta pays d'État, mais les provinces du centre, qui avaient tant de ressemblances avec lui, devinrent pays d'Élection. C'est donc à Charles VII qu'il faut faire remonter la responsabilité de cette transformation, qui eut, dans la suite, notamment sous le régime des intendants, aux dix-septième et dix-huitième siècles, des résultats si funestes pour ces provinces.

Nous n'ajouterons que quelques mots sur le reste de l'ouvrage de M. Thomas. La seconde partie qui renferme le catalogue des sessions est précédée d'une introduction sur l'étendue du territoire des provinces de la France centrale pourvues d'États, qui est rendue sensible par une carte teintée en plusieurs couleurs, placée en tête du volume. On remarquera que les subdivisions ecclésiastiques dominent dans le Limousin (archiprêtrés), tandis qu'en Auvergne, les titres de ces subdivisions sont purement civils (prévotages).

L'auteur a pu retrouver pour l'Auvergne 49 sessions, de 1419 à 1459 ; pour le Franc-Alleu, 7, de 1435-1446 ; pour le Limousin en général, 3, de 1421-1438 ; pour le Bas-Limousin 23, de 1419-1450 ; pour le Haut-Limousin 36, de 1420 à 1451 ; et enfin pour la Marche, 23 sessions de 1420 à 1451. Il a indiqué en note, au bas des pages, toutes les pièces qu'il a pu réunir sur chaque session.

La troisième partie renferme soixante-six notices sur les commissaires du roi auprès des États provinciaux, notices qui révèlent des faits nouveaux sur ces personnages, qui étaient pour la plupart des membres du Grand Conseil, du Parlement, de la Cour des Aides ou de la Chambre des Comptes, des Secrétaires du roi, etc. C'est pour ces petites biographies que M. Thomas a utilisé avec persévérance et succès les richesses du Cabinet des titres de la Bibliothèque Nationale.

Enfin, le second volume, qui renferme les pièces justificatives, est publié avec le soin qui caractérise un ancien élève de l'Ecole des Chartes. Des tables analytiques, et une longue table alphabétique complètent cet ouvrage, qui fait grand honneur à son jeune et déjà savant auteur.

A. Bruel.

Un Ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III. — Ambassades à Venise d'Arnaud du Ferrier, d'après sa correspondance inédite (1563-1567, 1570-1582), par Edouard Frémy, premier secrétaire d'ambassade. Paris, Leroux, 1880, gr. in-8 de IX-427 p. — Prix . 10 fr.

Arnaud du Ferrier naquit à Toulouse, vers 1508; il compléta à l'Université de Padoue ses études de droit, auxquelles il s'adonna avec tant de succès, qu'il fut considéré comme l'un des jurisconsultes les plus distingués de son temps. Il professa d'abord à Bourges, puis à Toulouse. Il entra dans la magistrature comme conseiller au Parlement de Toulouse; il fut installé en la même qualité, le 11 février 1551 (v. s.), à celui de Paris, où il ne tarda pas, le 12 février 1555, à devenir président de la Chambre des enquêtes. C'est en cette qualité qu'il prit part à la fameuse mercuriale de 1559, à la suite de laquelle il se déroba, par la fuite, à la Bastille, où furent enfermés ceux qui, comme lui, avaient manifesté leur sympathie pour le protestantisme.

L'Hospital, nommé chancelier, lui rendit ses honneurs et dignités, et le choisit comme l'un des trois ambassadeurs qui représentèrent la France au Concile de Trente, où il se fit remarquer, le 22 septembre 1563, par un discours des moins mesurés, qui décida le départ de l'ambassade. Cette rupture entrait sans doute dans les vues de l'Hospital, car il approuva du Ferrier, et le nomma ambassadeur à Venise, poste qu'il conserva de 1563 à 1567, et de 1570 à 1582. Il fut alors rappelé en France, et donna une nouvelle preuve de ses opinions protestantes, en acceptant de tenir les sceaux du roi de Navarre; mais il refusa de faire au parti huguenot, une adhésion formelle que Du Plessis Mornay comptait transformer en un manifeste bruyant. Il allégua pour cause de son refus, sa crainte de mécontenter Henri III, et de perdre les quatorze mille écus qui lui restaient dûs sur son ambassade. Il mourut en 1585.

M. Frémy n'a fait qu'esquisser toute cette biographie, et la qualification de « *Libéral* » qu'il donne à son héros, dès le titre de son livre, indique suffisamment au lecteur que son travail n'est point fait en faveur du parti catholique. M. Frémy a surtout étudié du Ferrier comme ambassadeur; il est parvenu à retrouver sa correspondance complète et, en y faisant de larges emprunts, il a tracé un curieux tableau de la période écoulée entre 1563 et 1582. Malheureusement,

il s'est abstenu systématiquement de nous donner les sources des dépêches; il n'en a même pas indiqué les dates, de sorte que son livre ne saurait servir de point de départ à de nouvelles recherches. Ceux qui sont convaincus, — contrairement à l'opinion de M. Frémy, — qu'au seizième siècle, la lutte était bien réellement le fait de la différence des cultes; ceux qui voient plutôt un huguenot qu'un « *libéral* » dans le héros de la mercuriale, dans le précepteur désigné pour Charles IX, par les protestants, le 15 mars 1560 (v. s.); dans le chancelier du roi de Navarre, pourront avoir le désir, sinon de contrôler les citations, du moins d'en étudier le contexte; ils rencontreront (p. 9) l'énumération en bloc de plus de douze registres qui renferment la correspondance de l'ambassadeur, et trouveront sans doute cette indication beaucoup trop vague.

Cette grave omission enlève une grande partie de sa valeur à ce travail qui, fait sur les textes originaux, contient des détails nouveaux et est intéressant à lire.

Il est une chose toutefois que nous pouvons louer sans réserve : c'est la parfaite exécution typographique de ce magnifique in-octavo.

ARTHUR BERTRAND.

Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans, Traduction et notes, par M. ERNEST JAEGLÉ. Paris, Quantin, 1880, 2 vol. in-12 de x-378 et 377 p. — Prix : 6 fr.

La *Correspondance de la duchesse d'Orléans* est un ouvrage fort curieux, mais il n'est pas destiné à tous les lecteurs, il s'en faut. Écrit au jour le jour, sans prétention aucune, rassemblant toutes les anecdotes du moment, peignant les mœurs avec une grande fidélité, ce livre que l'auteur n'avait jamais eu l'intention de faire et qu'on a extrait de ses nombreuses lettres, offre un tableau singulièrement animé d'une époque fort intéressante. Élisabeth de Bavière se peint elle-même de la manière la plus vivante : peu élégante de sa personne, plutôt laide que belle, d'un embonpoint considérable, toujours coiffée de travers, se consolant des froideurs de son mari dans l'intimité de deux perroquets, d'un serin et de huit petits chiens, moins catholique que huguenote, adorant les spectacles, dormant aux sermons, d'une conduite irréprochable du reste, se complaisant à la lecture de *Cléopâtre* et de l'*Astrée*, regrettant sa bonne choucroute allemande et l'air vif de Heidelberg, relatant, et non sans verve mais trop librement, toutes les nouvelles, tous les évènements, peu *flatteuse* d'humeur, on croit voir cette originale princesse qui fut la belle-sœur de Louis XIV et qui eut pour fils le Régent.

C'est tout l'intérieur de la cour de Louis XIV qu'on aperçoit dans cette correspondance si abondante; mais il faut le reconnaître, le

peintre n'est pas toujours bienveillant; les souvenirs des guerres du Palatinat, les rancunes germaniques ont pu rendre la duchesse sévère et même injuste. Toutefois Louis XIV qu'elle aimait, qu'elle respectait, apparaît souvent dans ces lettres avec une réelle grandeur; la duchesse parle d'une manière émouvante des derniers moments du roi, de son courage, de son calme envers la mort, des préparatifs qu'il ordonnait comme s'il se fut agi de régler un simple voyage (T. II, p. 168).

A côté de détails historiques, les lettres de la duchesse d'Orléans offrent une quantité de moindres particularités assez curieuses. Des personnages qui ont joué un rôle important sous Louis XIV, les médecins, ne sont pas bien traités par la duchesse. Elle se complait à enregistrer leurs bévues : ainsi racontant que M. de La Trémoille mourut après avoir été saigné dix fois de suite, elle ajoute que les docteurs voulant connaître quelle maladie l'emportait, firent son autopsie et furent fort surpris en ne lui trouvant plus une goutte de sang dans les veines (T. II, p. 27). Mais si Elisabeth de Bavière ne croit guère à la faculté, elle a pourtant une foule de petits remèdes infaillibles, les emplatres de Nuremberg (T. II, p. 13) le cachou indien (T. Ier, p. 336), le sel d'Epsom (T. II, p. 552) et surtout contre la sciatique une merveilleuse bague que lui avait donnée le maréchal de Tessé : « Dans cette bague est enchassé un ongle de lièvre de telle façon qne le doigt est en contact avec l'ongle. Depuis que je porte cette bague je n'ai plus rien senti. » (T. II, p, 141).

M. Ed. Fournier aurait pu trouver dans la correspondance de la duchesse d'Orléans quelques éléments pour son livre *le Vieux neuf*. Nous voyons par exemple qu'en 1701, l'évocation des esprits était aussi en vogue qu'au beau temps du spiritisme (T. Ier, p. 222) et qu'en 1718 on inventa un petit appareil ayant la forme d'une montre, que l'on mettait dans sa poche et qui indiquait les distances parcourues : voilà donc cent soixante-deux ans que le podomètre était connu, et on le croyait né d'hier.

Ce n'est pas la première fois qu'on demande à la duchesse d'Orléans les matériaux d'un livre intéressant. Les lettres à la princesse de Galles et à d'autres illustres correspondants avaient déjà formé le sujet de nombreux extraits à Marmieux en 1788, à Schoubart en 1823, à Monmerqué et Buzoni en 1832, à Brunet et à M. A. Rolland en 1863.

Il y a un an, M. de Ranke fit paraître dans le sixième volume de son *Histoire de France* un choix de lettres de Madame à sa tante la princesse Sophie de Hanovre. Auparavant, un professeur de Stuttgart, M. Holland, avait mis au jour la correspondance complète avec les raugraves. Ce sont ces publications qui ont fourni les fragments si

bien traduits dont M. Ernest Jaeglé a composé les deux volumes dont nous venons de parler. Ajoutons qu'ils ont été publiés avec beaucoup de soin et qu'ils se terminent par un excellent index.

TH. DE PUYMAIGRE.

Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, publiés par son fils le prince RICHARD DE METTERNICH, classés et réunis par M. A DE KLINKOWSTRŒM. 2e édition. Paris, E. Plon 1880, 2 vol. in-8 de XIV-372 et VII-545 p. — Prix : 18 fr.

Le prince de Metternich n'a pas voulu écrire une histoire suivie de sa vie et de ses travaux, mais il a entendu seulement donner des indications, qui pourraient éclairer ceux qui viendraient après lui sur ce qu'il avait voulu faire ou éviter. Fidèle à mes devoirs envers mon pays, dit-il, je n'ai fait entrer dans ce manuscrit rien qui se rapporte aux secrets d'Etat, mais par contre, j'y ai consigné bien des faits qu'il vaut mieux révéler que laisser dans l'oubli. La publication entreprise par son fils le prince Richard de Metternich sera divisée en quatre parties : la première partie qui commence à 1773, date de la naissance de Metternich, et va jusqu'en 1815, est la seule encore parue : elle comprend les deux volumes que nous avons sous les yeux. La seconde époque ira de 1816 à 1848 ; la troisième de 1848 à 1859, date de la mort du chancelier. Une quatrième partie se composera de documents divers qui ne se prêtaient pas à une division par ordre chronologique. Le premier volume déjà publié est presque tout consacré à l'autobiographie de Metternich. Cette autobiographie se compose elle-même de deux ou trois fragments. Il a suffi de réunir et d'intercaler les différents textes originaux pour former un ensemble complet, qui embrasse la première époque de la vie du célèbre ministre. Ces fragments sont des *Matériaux pour servir à l'histoire de ma vie publique*, mémoires écrits par Metternich en 1844 ; ces mémoires s'arrêtent à l'année 1810. La suite qui s'y rattache est la *Clef de ma manière de voir et d'agir pendant la durée de mon ministère de* 1809 à 1848 : ce sont également des mémoires écrits par Metternich en 1852. Enfin un manuscrit intitulé l'*Histoire des alliances* de 1813 à 1815, écrit en 1829, donne des détails plus complets que ceux qui sont dans la partie correspondante de la *Clef*. Des notes de l'éditeur permettent de reconnaître dans le texte, aux endroits voulus, le commencement et la fin des différentes parties de l'autobiographie. Quarante pages avant la fin de ce premier volume comprennent des fragments de lettres écrites par Metternich à sa femme en 1797. Le second volume est entièrement consacré aux documents, c'est à dire aux dépêches, mémoires et instructions rédigés par Metternich lui-même sur toutes les questions agitées pendant cette période, de 1800

à 1815. Que dire de ces deux volumes, si ce n'est que la vie de l'éminent homme d'Etat a été tellement mêlée aux affaires de l'Europe que c'est l'histoire européenne qui nous occupe toujours? Les renseignements abondent : l'histoire y puisera certainement plus d'un trait, et recueillera plus d'un jugement. Sur toutes les questions, il faudra revoir ce que l'on sait et le corroborer avec les données nouvelles qui tombent dans le domaine public. Les documents très bien choisis sont tous extrêmement intéressants. Les hommes du passé revivent dans ces pages, parce qu'on montre admirablement comment ils ont agi, ce qu'ils ont fait et pourquoi ils l'ont fait. Il n'y a pas ici de paroles inutiles : tout a sa portée, tout est net, clair comme l'esprit de celui qui écrivait ; aussi la lecture d'une page des *Mémoires*, ou d'un des documents qui y sont annexés, instruit plus sur les hommes et les choses du temps que bien d'autres récits. La mémoire de M. de Metternich gagnera à cette publication. On reconnaîtra en lui un esprit droit, très ouvert à toutes choses, voyant de haut, ennemi des bassesses, des ruses, s'appuyant sur l'honnêteté. Le personnage de Napoléon — et je me sers à dessein de ce mot personnage pour exprimer ce qu'il y a eu de théatral chez ce grand homme — est pris sur le vif : il est jugé et n'imposera plus. Les mensonges révolutionnaires sur la Restauration, en 1814 en 1815, reçoivent ici pièces en mains quelques bons démentis etc. Peu de livres publiés depuis longtemps offrent en un mot une lecture plus solide, plus instructive.

H. DE L'E.

Promenades archéologiques. *Rome et Pompéi*, par GASTON BOISSIER. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de VIII-384 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. Gaston Boissier n'est pas, à proprement parler, une nouvelle publication. Il reproduit les articles très remarqués que l'auteur avait fait paraître dans la *Revue des Deux-mondes :* mais en réunissant en volume ces premières études, M. Boissier les a mises au courant des nouvelles découvertes, de façon à présenter l'état exact des fouilles de Rome et de Pompéi à la fin de 1879. Les plans, dont un inédit, qui sont joints à ce volume, en facilitent beaucoup la lecture : il est à regretter cependant qu'on n'ait pas cru devoir y ajouter un plan du cimetière de Calliste et un plan de Pompéi.

Les *Promenades archéologiques* sont plutôt une œuvre de vulgarisation scientifique qu'une œuvre d'érudition, et bien qu'elles aient été écrites surtout pour les hommes du monde, elles n'en seront pas moins lues avec plaisir par les savants.

M. Boissier est en effet un guide expérimenté, un cicerone aimable, et l'on ne peut que se réjouir de voyager en aussi bonne compagnie. Ne croyez pas cependant que l'auteur vous mène à travers Rome et vous

en décrive toutes les antiquités. Son plan est beaucoup plus restreint. L'ouvrage comprend six parties, dont les trois premières se rapportent à Rome proprement dite. Mais avec ces quelques chapitres nous embrassons d'un regard l'histoire romaine. C'est en effet le forum romain témoin de toutes les grandeurs et de toutes les vicissitudes de la République et demeurant toujours, malgré les nouvelles fouilles, l'objet des éternelles discussions des archéologues. C'est aussi le Palatin sur lequel ont été retrouvés les vestiges de la *Roma quadrata* de Romulus et les ruines considérables des palais des empereurs, depuis la maison d'Auguste jusqu'au palais de Septime-Sévère. « C'est une étude de comprendre et de connaître Rome, dit fort bien M. Boissier, une étude qui exige du temps et demande quelques efforts »; mais il faut aussi savoir s'en tenir aux probabilités et attendre patiemment, pour décider de certains points douteux, que le temps ait apporté de nouveaux éléments dans le débat. C'est avec cette prudence que procède M. de Rossi en poursuivant dans les catacombes les recherches qui ont illustré son nom. M. Boissier nous donne sur les cimetières de Rome et sur leur histoire un résumé exact et intéressant; il a eu raison d'y joindre des explications sur la méthode scientifique de M. de Rossi. Il est, en effet, peu de découvertes qui aient été pressenties et prévues avec autant de sagacité et de justesse que celles qui ont été accomplies depuis quelques années dans les catacombes. Les antiquités chrétiennes sont devenues aujourd'hui une science qui, pour être moins classique que d'autres, n'en repose pas moins sur les données les plus certaines. C'est ainsi qu'elle a porté la lumière sur une foule de questions fort obscures et qu'elle a rendu aux actes des martyrs, malgré les interpolations qu'ils ont subies, une partie de la confiance que la critique du dix-huitième siècle avait cherché, sans preuves suffisantes, à leur enlever.

Tivoli et Ostie peuvent être considérés comme se rattachant très intimement à la vie de Rome : le premier de ces deux pays a reçu en effet bien des Romains en quête de repos et de tranquilles plaisirs, et le plus illustre de tous, l'empereur Hadrien. Quant à Ostie, c'était une ville de commerce, le port de Rome et la clef de ses approvisionnements. A ce titre, elle a joué un rôle important sous l'empire. Il était naturel que l'attention des savants se portât sur Tivoli et sur Ostie et qu'on cherchât à reconstituer le régime économique de Rome et à jeter un regard curieux sur la vie privée d'un empereur en vacances. La villa d'Hadrien à Tivoli fournit à M. Boissier l'occasion de poser cette question : les romains ont-ils compris et aimé la nature? et de répondre affirmativement dans quelques pages pleines de charme et d'observation. Certes, les Romains n'ont pas aimé comme nous les paysages désolés ou les âpres beautés des contrées alpestres. Mais si nous y

regardons de près, faut-il nous flatter de leur être supérieurs à cet égard, ainsi que le pense M. Boissier? Parmi les voyageurs et les touristes qui se rendent religieusement dans ces sites renommés, combien n'y apportent qu'une admiration de commande et ne consentent à contempler cette sauvage nature que si on l'a d'avance un peu apprêtée et presque adoucie? Les sites que les Romains choisissaient nous montrent qu'ils ont aimé la nature : ils ont aussi aimé les jouissances faciles de la vie, et rien ne nous fait mieux pénétrer dans leur existence intime que les ruines des villes ensevelies par le Vésuve. Le chapitre que M. Boissier a consacré à Pompéi est sans contredit le plus intéressant de son ouvrage. Félicitons particulièrement l'auteur de nous avoir fait mieux connaître les peintures et les œuvres d'art qui embellissaient les maisons de Pompéi et de nous avoir mis au courant des consciencieux travaux que l'Ecole allemande a publiés sur cette matière. Ce côté artistique, si séduisant dans les études archéologiques, est traité par M. Boissier avec beaucoup de talent : le lecteur éprouvera de vives jouissances en lisant les dernières pages du volume, et son seul regret sera de les trouver si courtes.

G.-M. TOURRET.

L'Année archéologique, *Calendrier archéologique, — Centenaires, — Revue de l'année en France et à l'étranger, — Bibliographie, — Sociétés savantes, — Documents administratifs.* Année 1879. par ANTHYME SAINT-PAUL. Paris, Quantin, 1880, in-8 de 340 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'*Année archéologique* est la transformation, après trois années de succès croissant, de l'*Annuaire de l'archéologue français*. Elle ne se borne plus à la France seulement, et ses renseignements sont plus complets et plus variés. Le sous-titre que nous venons de copier indique ses grandes divisions. Le *Calendrier* donne des noms de saints ayant occupé une place dans l'histoire avant le quinzième siècle, avec les dates, et un mot pour rappeler ce qu'ils ont été : fondateurs d'ordres, constructeurs de monuments, patrons d'Églises, etc.; il est accompagné d'*Ephémérides* ayant toutes pour objet, soit un fait historique, soit un fait archéologique, comme la fondation, restauration, destruction ou découverte d'un monument. Aux quantièmes du calendrier actuel sont ajoutés les quantièmes romains (calendes, nones, ides) qui permettent de rapporter au système moderne les dates données dans d'anciens documents. — Les *Centenaires* pour 1880 remontent à cent vingt ans avant Jésus-Christ. — L'*Archéologie française en* 1879 est une revue qui embrasse l'archéologie au salon, les congrès et réunions, les découvertes, les explorations, les restaurations de monuments et la nécrologie. — L'*Archéologie à l'étranger* est conçue sur le même plan, mais dans des proportions moins vastes. —

Nous signalerons, dans les *Mélanges*, une bonne étude sur Viollet Le Duc, avec sa bibliographie, pour laquelle l'auteur renvoie à notre recueil, et la liste précieuse, pour la première fois donnée, des thèses de l'École des chartes. — La *Bibliographie* indique les ouvrages principaux parus dans l'année, relève dans les recueils d'Académie, revues et journaux, les travaux relatifs à l'archéologie, et donne quelques comptes rendus. — Dans le chapitre des *Sociétés savantes*, on trouve la mention d'un grand nombre de Sociétés savantes, avec une liste de leurs membres ; en tête figure l'Académie des inscriptions : des listes moins longues auraient fourni de la place à des renseignements plus complets sur les sociétés et surtout sur leurs travaux. — Dans les *renseignements et documents administratifs*, nous trouvons le rapport de M. Viollet Le Duc sur le classement des monuments historiques de la France.

Cette analyse suffit à faire connaître toutes les ressources que présente aux travailleurs l'*Année archéologique*. L'esprit mesuré, l'érudition sûre et variée, la persévérance et le soin consciencieux de l'auteur ne feront que l'améliorer chaque année, et lui vaudront la reconnaissance et le concours de tous les amateurs d'études archéologiques. La confiance de l'auteur dans l'avenir, — ce qui fait son éloge, — se manifeste par un vaste projet que nous ne saurions trop l'encourager à réaliser : celui de publier une chronique archéologique, relevant siècle par siècle, année par année, tous les évènements pouvant intéresser un archéologue. V.

Sigillographie du Périgord, par Ph. de Bosredon. Périgueux, impr. Dupont, 1879, in-4 de 328 p. et 5 pl. lith.

Nous félicitons la Société historique et archéologique du Périgord d'avoir entrepris la publication de l'ouvrage consacré par M. de Bosredon à l'étude des sceaux de la province ; le vœu que nous avons déjà émis différentes fois, se réalise peu à peu ; la série des livres relatifs à la sphragistique française est chaque année augmentée d'un ou de plusieurs volumes. L'auteur ne se dissimule pas que son recueil ne doit pas être complet ; mais il forme un tout qui, plus tard, pourra être augmenté d'un supplément. Tel qu'il est, avec ses quatre cents types, il mérite de voir le jour et de prendre une place honorable dans les bibliothèques.

M. de Bosredon a suivi la méthode adoptée par M. Douet d'Arcq ; elle est excellente. Chaque sceau est décrit à sa date, et la provenance en est indiquée exactement. On passe en revue, successivement, les sceaux des comtes de Périgord, puis ceux des villes, des sénéchaussées et des sénéchaux, des cours de justices, des différents officiers de juridictions, des seigneurs, des évêques de Périgueux et de Sarlat, des officialités, des chapitres et des églises paroissiales,

des vicaires généraux, archiprêtres, archidiacres, curés et chapelains, prélats d'origine périgourdine, abbés. Un paragraphe est consacré à certains sceaux qui, bien que trouvés dans le pays, n'ont peut-être pas appartenu à des périgourdins. Un chapitre complémentaire comprend des notes, des éclaircissements et des rectifications qui ne doivent pas être passés sous silence. Un fait qui paraît assez surprenant est l'absence de sceaux antérieurs au treizième siècle; le plus ancien, portant des armoiries, est de 1224.

M. de Bosredon expose avec une parfaite impartialité les différentes opinions qui se sont manifestées au sujet du type gravé sur le sceau de 1204 de la cité municipale de Périgueux; la présence d'un aigle éployé n'est pas encore définitivement expliquée. Il y a, je crois, une étude particulière à faire sur la valeur symbolique de l'aigle à l'époque où plusieurs communautés municipales l'ont pris comme emblême; si je ne faisais pas la part du peu d'habileté du graveur, je douterais un peu que l'oiseau du sceau de Périgueux fût un aigle. Très satisfaits du beau volume qu'ils doivent à l'érudition de M. de Bosredon, ses lecteurs font des vœux sincères pour que l'auteur puisse leur fournir bientôt un supplément, et qu'alors il y ajoute une étude générale sur la sigillographie périgourdine; personne n'y est mieux préparé que lui. A. DE B.

De Noord-Nederlandsch Gildepénningen, *wetenschappelijk en historisch beschreven en afgebeeld* door M. JACOB DIRKS. Ustgegeven door Teyler's Tweede Genootschap (*Les Méreaux et médailles des corporations de la Hollande*). Haarlem, 1878, 2 vol. in-8 de XIV-467 et VIII-422-63 p. et atlas petit in-fol. (1879) de 143 pl. lithogr.

En 1778, Pierre Teyler van der Hulst consacra, par testament, sa fortune, qui était considérable, à des fondations scientifiques de diverse nature réunies dans la ville de Harlem. Les revenus de la fondation Teyler sont employés en partie à l'entretien d'une bibliothèque, d'un cabinet de physique et d'histoire naturelle, et d'un musée de peinture, en partie aussi à la mise au concours de questions relatives à la théologie, aux sciences et aux lettres et à la publication des mémoires couronnés.

L'ouvrage de M. le Dr J. Dirks, relatif aux méreaux et médailles des corporations de la Hollande, doit sa publication à cette fondation. Couronné il y a quelques années, le mémoire de M. Dirks est devenu un ouvrage considérable en deux vol. in-8, accompagnés d'un atlas petit in-folio, comprenant 143 planches, renfermant plus de mille figures. Chargé depuis de longues années, par l'Académie royale des sciences d'Amsterdam, de la continuation du grand ouvrage de Van Loon, M. Dirks était mieux que tout autre à même de traiter d'une manière

complète de l'histoire numismatique de ces Gildes qui ont joué un si grand rôle aux deux derniers siècles dans l'histoire des villes des Pays-Bas. Non content du reste de décrire toutes les médailles de ces associations, l'auteur a réuni et fait reproduire dans les planches les insignes de corporations, ces bijoux si curieux que nous retrouvons sur les portraits de Rembrandt et de Hals, et qui offrent de remarquables types de l'orfèvrerie hollandaise du dix-septième siècle.

Au point de vue iconographique et pour l'étude des arts et métiers, les planches du recueil de M. Dirks offrent un grand intérêt et nous initient aux procédés de nombreux métiers. Depuis les ateliers de fabrication de pipes, les imprimeries, et tout ce qui touche à la navigation et au commerce maritime, jusqu'aux traineaux attelés et aux pompes à incendie, tout se trouve dans cette série où les méreaux funèbres nous donnent même de nombreuses variétés de catafalques.

Une publication analogue à celle que vient de faire M. Dirks avait été entreprise en Belgique par M. Minard van Hoorebeke, qui avait préparé une *Description des Méreaux et Jetons de Présence des Gildes et Corps de Métiers*, mais rien n'avait encore paru en 1875, à l'époque de la mort de l'auteur, et tout portait à croire que cet évènement mettrait fin à ce projet. Il n'en a pas été ainsi toutefois, et, de 1877 à 1879, trois parties, comprenant les méreaux de Gand, des Pays-Bas, du Brabant et de la Flandre, ont été mises au jour par les soins de la veuve de M. Minard.

Cette publication n'a pas coûté moins de 40,000 francs, mais comme le dit M. Dirks, qui n'en a eu connaissance qu'après l'achèvement de son livre, son importance aurait été doublée « si l'on avait mis le manuscrit, avant de le livrer aux mains de l'imprimeur, sous les yeux de spécialistes en méreaux de la Belgique et des Pays-Bas, pour corriger les fautes commises dans la description, l'explication et surtout l'arrangement et l'attribution de quantité de pièces. »

Dans l'appendice placé à la fin du second volume, et reproduit dans la *Revue numismatique Belge* de 1880, à laquelle nous empruntons les lignes qui précèdent, le savant numismate hollandais a cru devoir indiquer les additions, fort peu nombreuses du reste, que lui fournissait cette description, et surtout rectifier un certain nombre des indications fautives que le manque de documents avait souvent amené M. Minard van Hoorebeke à donner.

Nous n'avons qu'un regret à exprimer au sujet du livre de M. Dirks, c'est qu'écrivant surtout pour ses compatriotes, il ait été forcé d'employer la langue hollandaise, et que, par suite, les renseignements fort intéressants que renferme cet ouvrage ne se trouvent accessibles qu'à un très petit nombre de savants de notre pays.

Comte de Marsy.

Inventaire des Archives de Bruges, par L. Gilliodts van Severen. Section première, treizième-seizième siècles. Tomes I à VI, et un volume d'introduction. Bruges, 1871-1878, 7 vol. in-4. — Prix : 140 fr.

La ville de Bruges a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la Flandre, et ses fastes, remplis de péripéties diverses, ont mille points de contact avec la politique des nations étrangères. Au moyen âge, la vieille cité flamande servait de trait d'union entre les pays méridionaux et les régions septentrionales, et ses relations commerciales et industrielles avaient pris un tel essor qu'on avait pu lui donner à juste titre le nom de Venise du Nord. Aussi les archives de Bruges contiennent-elles des trésors dont l'utilité est incontestable, non seulement pour connaître les annales locales, mais encore pour apprécier l'état de la civilisation dans toute l'Europe occidentale.

M. Gilliodts van Severen, conservateur de ce précieux dépôt, a voulu mettre ces richesses au jour, et les difficultés d'une entreprise aussi longue, aussi délicate, n'ont pu l'arrêter un seul instant. Il s'est tracé un large plan : il a résolu de publier d'abord les documents politiques du treizième au seizième siècle; une deuxième section comprendra les pièces relatives aux corporations et aux ghildes brugeoises; enfin l'œuvre sera terminée par l'inventaire des chartes postérieures au seizième siècle.

La première partie de ce volumineux recueil est aujourd'hui terminée. Parcourez cette vaste collection, et vous pourrez juger sainement les graves événements qui, depuis l'avènement de Gui de Dampierre jusqu'à la majorité de Philippe le Beau, eurent la Flandre pour théâtre et qui influèrent si profondément sur les destinées de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. L'apogée des libertés communales, les luttes incessantes entre princes et bourgeois, la décadence des institutions primitives, de même que le règne de la maison de Bourgogne, l'accroissement de sa puissance et sa chute prématurée, ressortent de cet ensemble de pièces officielles avec une incomparable netteté. Les actes relatifs à la Hanse Teutonique constituent un code de commerce international, tandis qu'une multitude d'autres documents nous initient au plus intime de la vie religieuse, judiciaire, administrative, militaire et artistique de ces temps reculés.

L'authenticité de toutes ces chartes a été minutieusement contrôlée; leurs obscurités ont été dissipées par de patientes recherches; chaque document a été rapproché du texte de nos vieux chroniqueurs. Aussi cet ouvrage, dès son apparition, a été accueilli par tous les amis du passé avec une faveur marquée, et grâce à cette publication, une foule d'erreurs, de points de vue vicieux disparaîtront bientôt de l'histoire de Flandre.

M. Gilliodts van Severen ne s'est pas borné à tirer de l'oubli ces

richesses presque inconnues jusqu'à lui. Il a, dans son introduction, longuement et savamment traité du calendrier, de la paléographie, de la sigillographie, bref de toutes les matières dont la connaissance est indispensable pour l'intelligence des manuscrits du moyen âge. Il s'est surtout livré à l'examen approfondi du génie de la langue flamande, il en a scruté les origines, il en a retracé toute l'histoire. Ici l'auteur a prouvé que s'il est un éditeur consciencieux et critique, il sait aussi utiliser les sources, exposer l'état de la science, élucider les questions les plus controversées.

M. Gilliodts van Severen nous promet de continuer son travail. Puisse son activité, stimulée par le succès, nous livrer bientôt les deux dernières sections de son recueil. Il aura rendu aux chercheurs un service signalé et il aura puissamment contribué à l'entier éclaircissement des antiquités nationales. LÉON LAHAYE.

Essai de bibliographie oratorienne, par le P. A. M. P. INGOLD, bibliothécaire de l'Oratoire. *Imprimés*, premier fascicule (A-C). Paris, Sauton et Féchoz, 1880, gr. in-8 de 40 p. (tirage à 100 exemplaires).

Bibliothèque oratorienne. Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren. *Première partie du Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire du* P. CLOYSEAULT, publié par le R. P. INGOLD, précédé d'une lettre du T. R. P. Pététot à S. E. le cardinal Howard. Paris, Sauton, 1880, gr. in-18 de LI-458 p. — Prix : 4 fr.

Le R. P. Ingold a voulu combler une regrettable lacune en faisant pour l'Oratoire « un travail analogue à ceux que des maîtres dans le genre ont achevé depuis longtemps sur les autres ordres religieux. » Il rappelle, dès les premières lignes de son *Essai*, que l'on peut être fier des travaux oratoriens, et qu' « avoir produit, en moins de deux siècles, 450 auteurs dont beaucoup sont éminents par la science autant que par la vertu, c'est ce qui explique en partie la juste renommée de l'Oratoire. » Après avoir énuméré les essais de bibliographie oratorienne qui ont précédé le sien, le savant bibliothécaire de la maison de la rue du Regard donne successivement le catalogue des publications imprimées des PP. Adry, Desmolets et Lelong, comme des meilleurs bibliographes des autres ordres, notamment des PP. de Backer et C. Sommervogel. Il déclare que son but est de préparer, en rassemblant ces pages, les matériaux d'une bibliographie définitive de l'Oratoire, ajoutant avec une modestie qui va jusqu'à l'injustice que ce travail *encore très imparfait* a besoin d'être complété par les indications des érudits sous les yeux desquels il tomberait. Nous doutons que cet appel amène beaucoup de renseignements supplémentaires, et, pour notre part, nous ne voyons à relever, en ces quinze premières monographies, qu'un tout petit oubli. Le R. P. Ingold n'a pas mentionné (article *Amelotte*) trois lettres de cet oratorien

qui ont paru dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 mai 1869 (p. 275-278), lettres signées *Amelote* (sans redoublement de T).

La *Bibliothèque oratorienne*, qui doit se composer de vingt volumes environ, ne pouvait être plus heureusement inaugurée que par la publication de l'important ouvrage du P. Cloyseault. Tout est à recommander dans ce premier volume : la reproduction du portrait du cardinal de Bérulle, gravé par Audran; l'éloquente lettre du T. R. P. Pététot, supérieur général de l'Oratoire, à Son Eminence le cardinal Howard, protecteur de la Congrégation; la *Préface*, rédigée par le R. P. Paul Lallemand, et où il est si bien parlé des travaux de M. Nourrisson, de Mgr Perraud, de l'abbé Houssaye, du P. Ingold; la *notice* sur le P. Cloyseault, où des renseignements nouveaux s'ajoutent aux renseignements que l'on possédait déjà; l'ouvrage même de ce pieux écrivain, qui a retracé de si fidèles et de si attachantes biographies de Pierre de Bérulle (p. 1-89); d'Odet de Saint-Gilles (p.91-105); de Jean-Baptiste Romillion (p. 107-135); de Guillaume Gibieuf (p. 137-153); de Michel Le Fèvre (p. 155-169); de Guillaumo Dodo (p. 171-177); de Charles de Condren (p. 179-315); d'Eustache Gault (p. 317-340); de Jean-Baptiste Gault (p. 341-387); de César Issautier (p. 889-395); d'Antoine Romans (p. 397-414); de Jérôme Vignier (p. 415-419); de Philippe-Emmanuel de Gondy (p. 421-448); enfin, les notes très sobres, mais très sûres, du consciencieux éditeur, notes en grande partie puisées dans les documents inédits conservés aux Archives nationales, à la bibliothèque d'Aix (manuscrits du P. Bicaïs), à la Bibliothèque nationale (manuscrits du P. Adry), à la Bibliothèque de l'Oratoire, etc.

On ne saurait donner trop d'encouragements au R. P. Ingold, qui met tant de zèle, tant de soin au service des deux nobles entreprises sur lesquelles nous appelons la plus sympathique attention de nos lecteurs, et nous résumerons tous nos éloges en disant ici que ce qu'il a si bien commencé, soit comme bibliographe, soit comme éditeur, non moins bien il le continuera, non moins bien il l'achèvera, ajoutant ainsi un nom de plus à la glorieuse liste des grands travailleurs de l'Oratoire.

T. DE L.

Dictionnaire de biographie contemporaine française et étrangère, *contenant les noms, prénoms, pseudonymes de tous les personnages célèbres du temps présent, l'histoire de leur vie, de leurs actes et de leurs œuvres, la date de leur naissance et des principaux événements de leur carrière,* etc., augmenté d'un *supplément* comprenant les additions et changements divers survenus pendant l'impression par AD. BITARD. Paris, Léon Vanier, 1880. in-4 de 1198 p. sur deux colonnes. — Prix : 12 fr.

Dictionnaire universel des contemporains, *contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers avec leurs noms,*

prénoms, surnoms et pseudonymes, le lieu et la date de leur naissance, leurs familles, leurs débuts, leurs professions, leurs fonctions successives, leurs grades et titres, leurs actes publics, leurs œuvres, leurs décrets et les indications bibliographiques qui s'y rapportent, les traits caractéristiques de leur talent, etc. Ouvrage rédigé et tenu à jour avec le concours d'écrivains de tous les pays, par G. Vapereau. Cinquième édition. Paris, Hachette, 1880. In-4, sur deux colonnes, cinq fascicules parus, de 960 p. — Prix : 3 fr. le fascicule (il y en aura dix).

Si nous avons scrupuleusement transcrit ces longs titres et sous-titres, c'est qu'ils donnent une idée exacte du but des ouvrages et nous dispensent de les analyser, en nous laissant la tâche assez sérieuse d'apprécier le mode d'exécution.

C'est un mérite à M. Bitard d'avoir tenté de lutter contre le *Dictionnaire des contemporains*, et une habileté d'avoir profité, pour lancer son essai, du moment où M. Vapereau, tout aux jouissances de la vie publique, oubliait de rajeunir son œuvre; l'habileté eut été plus grande s'il n'eût pas adopté la même couleur. Nous ne reprocherons pas à un débutant qui ne veut pas être plagiaire, d'être moins complet que le *Dictionnaire des contemporains*, lequel ne donne pourtant pas des notices sur tous les personnages dont s'occupe M. Bitard, de sorte que les deux Dictionnaires ne font pas absolument double emploi; mais il aurait dû être plus concis, plus sobre d'appréciations, plus correct et plus digne dans la forme (voir art. About, Pasdeloup, etc.).

Quand nous critiquons les appréciations, ce n'est point parce qu'elles nous choquent souvent au point de vue religieux et au point de vue politique; c'est que ce n'est pas là ce qu'on cherche : on demande surtout à ces recueils des renseignements positifs, qui seront beaucoup plus utiles et plus goûtés que des tirades de journalistes ou de pamphlétaires. L'histoire d'un certain soufflet donné par un député radical méritait-elle une demi-colonne? Nous aurions voulu aussi que M. Bitard fît la place moins large aux célébrités tapageuses et passagères du monde artistique et fût moins parcimonieux à l'égard des personnalités sérieuses. Le *Dictionnaire de biographie contemporaine* est de 1877; il est augmenté d'un supplément assez considérable, mais dont les renseignements ne nous paraissent pas dépasser les derniers mois de 1877. L'auteur peut se préparer à une nouvelle édition qui coïncidera avec la réédition de Vapereau.

— En effet, M. Vapereau commence la publication d'une cinquième édition vivement désirée, car la dernière remontait à 1870, et qui sera promptement terminée. Cinq livraisons sur dix ont déjà paru : elles s'arrêtent au comte Victor Hugo. C'est une œuvre rajeunie par des notices nouvelles, par des suppressions et par des additions aux anciennes notices. Mais la révision a-t-elle été faite assez scrupuleusement, et les additions sont-elles toutes justifiées? Bien des

notices n'ont pas été mises à jour et pour les publications nouvelles des auteurs et pour leurs actes nouveaux; nous ne voyons pas enregistrées les morts de Cham et de Michel Chevalier; nous retrouvons une faute que nous signalons pour la troisième fois dans l'article Alphonse de CALONNE : Belval, au lieu de *Belleval;* quant aux notices nouvelles, nous ne nous en plaindrions pas si quelques-unes, dont la simple lecture témoigne qu'elles n'ont aucune raison d'être, ne prenaient la place d'absents que l'on regrette. M. Vapereau fait comme un annuaire où prennent place toutes les personnes occupant certaines positions; c'est ainsi que « nous avons cru devoir prendre, autant que possible, sans exception, notre parlement représentant aujourd'hui le souverain? » (Nous trouvons M. du Bodan à l'article Guillo;) et parmi les élus du suffrage universel, il en est qui, sans être dépourvus de mérite et à quelque opinion qu'ils appartiennent, n'ont aucune notoriété et sont moins connus que leurs concurrens vaincus d'aujourd'hui dont il n'est pas question. Nous avons encore à signaler des lacunes regrettables : citons MM. Léon Aubineau, Albert Babeau, Baudon, Adolphe de Circourt, l'abbé Christophe, les abbés Daras et Hubault, etc., etc., qui n'ont pas le même éditeur que M. Vapereau. Quand il y a des notices sur plusieurs personnages de la même famille, comme pour les Abattucci, pourquoi ne pas reproduire le nom de chacun en tête de chaque notice. Le général Gagneur a sa notice à la fin de l'article de sa belle-sœur. Nous apprécions beaucoup le *Dictionnaire des contemporains* auquel le *Polybiblion* recourt sans cesse; nous profitons avec plaisir de ses précieux renseignements patiemment recueillis. M. Vapereau peut en user de même vis-à-vis du *Polybiblion* qui serait heureux de lui être utile. Quant à l'esprit général de l'ouvrage, il suffit de dire que l'auteur reconnait pour son plus utile auxiliaire M. Ferdinand Hérold, aujourd'hui préfet de Seine.

RENÉ DE SAINT-MAURIS.

BULLETIN

La première aube, *ou l'Évangile et l'Ancien Testament, raconté aux petits enfants,* par Mme O. DELPHIN-BALLEYGUIER. Ouvrage approuvé par plusieurs prélats. Nouvelle édition revue, corrigée et ornée d'un grand nombre de vignettes. Paris, Périsse frères, 1880, in-12 de 383 p. — Prix, cartonné : 2 fr.

Mme Delphin-Balleyguier a entrepris d'adapter au jeune âge l'Ancien Testament et l'Évangile. Elle a composé ainsi près de deux cents récits gradués et variés, écrits dans cette langue que la mère seule sait parler à l'enfant. Quand je songe aux absurdes contes de fées avec lesquels on a bercé et endormi notre enfance, je comprends mieux le service que rend un livre comme celui que je présente en ce moment aux lecteurs du *Polybiblion.* C'est une erreur de croire qu'il ne faut offrir aux enfants que des abrégés d'histoire secs et ennuyeux, et que les ouvrages plus développés ne convien-

nent qu'à la jeunesse ou à l'âge mûr. Au contraire, les narrations, avec leurs scènes variées, leurs détails circonstanciés, leurs épisodes dramatiques sont le véritable aliment du jeune âge ; les faits se gravent dans la mémoire par le charme même du récit. C'est pour avoir compris et réalisé ce plan que le volume de Mme Delphin-Balleyguier peut être offert à toutes les mères comme le premier ouvrage de lecture à placer entre les mains des enfants.

Le volume est précédé d'une préface du R. P. Largent, de l'Oratoire, et accompagné des approbations les plus flatteuses de l'archevêque de Paris, des évêques de Valence, de Nevers, d'Autun et de Versailles. Il se présente donc au public avec toutes les garanties de doctrine et de composition capables de le recommander. Ajoutons qu'un grand nombre de vignettes forment, pour les yeux, un enseignement qui explique et complète celui du texte. Dans de pareilles conditions, nous pouvons prédire à ce charmant volume, le plus éclatant et le plus durable succès. EDMOND DEMOLINS.

Dieu, l'Homme et la Religion, par l'abbé TÉNOUGI, chanoine honoraire de Marseille, Paris, Sarlit, 1880, in-8o, de 280 p. Prix : —3 fr. 50.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la première a pour objet la réfutation du matérialisme ; la seconde, celle de l'athéisme ; la troisième, celle du déisme ; dans le quatrième livre, l'auteur étudie le récit des Evangiles et conclut à la divinité de Jésus-Christ. Comme le dit Monseigneur l'évêque de Marseille, « ce livre réunit à la fois une grande exactitude de doctrine, une dialectique forte et serrée, et un choix d'arguments et de considérations qui répondent très bien aux besoins et aux erreurs de notre temps. » Pourtant, ces arguments n'ont rien de nouveau. Pour l'apologétique de l'Évangile, l'auteur s'en est tenu à la méthode ancienne. Elle a son utilité : les attaques cependant sont très scientifiques ; elles descendent dans les détails de la philologie, de l'archéologie, de l'histoire, de la numismatique. Cet ordre de connaissances parait avoir été quelque peu négligé par l'auteur, lorsqu'il réfute nos adversaires. Le style est ferme ; il ne manque ni d'élégance, ni de vivacité. On pourrait condamner ça et là quelques alliances de mots trop hardies ou inusitées. P. L.

Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise, par l'abbé Joseph LÉMANN. 3e édition. Paris, Lecoffre, 1880, in-12. Prix : — 2 fr.

De l'enthousiasme ; le souffle de l'apôtre ; l'espérance en l'avenir ; un ardent amour de la France, d'Israël et de l'Église ; une intelligence émue des besoins de nos sociétés modernes ; une science loyale des saintes Écritures ; un langage vibrant et éloquent, auquel on pourrait reprocher ça et là un excès de lyrisme et de coloris : telles sont les qualités qui recommandent le nouveau livre de M. l'abbé Lémann. Jésus-Christ y est étudié comme le Désiré des nations, devenu ensuite le méprisé des nations ; le Précepteur des nations renvoyé par les nations ; la Pierre fondamentale que les nations rejettent. — Puis, M. Lémann constate que les nations se décomposent, parce qu'elles ont apostasié : il salue dans le clergé le seul gardien de l'alliance avec Dieu, et, dans l'Église catholique, la libératrice des nations : il termine en montrant dans Jésus-Christ le principe de la ruine et de la résurrection pour le peuple Juif. — Dirai-je que la pensée, dans ces discours émouvants, semble dépasser parfois les bornes d'une juste

proportion? Dirai-je encore que ça et là les développements y sont trop oratoires, sans être soutenus par des faits sérieusement établis? Ces légères taches n'ôtent rien à la valeur de ce livre qui, d'ailleurs, se présente sous le patronage de nombreuses approbations épiscopales. P. L.

Principes fondamentaux : 1° sur les Rapports de l'Eglise et de l'Etat ; 2° sur la liberté et l'organisation de l'Enseignement, par M. l'abbé Moigno. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 155 p. — Prix : 1 fr. 50.

C'est à l'article 7 que nous devons la réédition de cette excellente brochure, parue en 1846. Même après les éloquentes discussions entendues au Sénat, et après le rejet du fameux article, elle est intéressante. L'auteur y traite de l'*Expulsion des Jésuites*, et cela, avec un bon sens dont les raisonnements sont indiscutables. Ce petit livre a donc son actualité : de plus il se vend pour une bonne œuvre. A ce double titre, nous le signalons avec plaisir à nos lecteurs. P. L.

L'Église par le P. Marin de Boylesve, S. J. Seconde édition corrigée par l'auteur. Paris, Haton, 1879, in-18 de 93 p. — Prix : 60 cent.

Le Pape, par le même. Seconde édition, *idem*, *idem*, 70 p. — Prix : 60 cent.

Béhémoth et Léviathan, par le même, *idem*, *idem*. 1880, 19 p. — Prix : 20 cent.

Les deux premiers opuscules font partie d'un cours de religion, développé dans une série de conférences reproduites aujourd'hui en volumes séparés, à l'usage surtout de la jeunesse des écoles. Les précédents volumes étaient consacrés au *Triomphe de la foi*, à la *Trinité*, à la *Création*, à un *Coup d'œil sur l'homme considéré comme couronnement de la création*, et à *Jésus-Christ d'après l'ancien Testament*. Dans celui-ci, le vaillant apologiste, avec sa vigoureuse dialectique, étudie l'Église, son institution et ses caractères (unité, sainteté, catholicité et apostolicité) qui ne se retrouvent que dans l'église romaine, tandis que les autres églises chrétiennes, soit schismatiques, soit protestantes, ne présentent que la négation de ces caractères essentiels. La conclusion péremptoire, pour ceux qui admettent l'Évangile, est que l'Église romaine est la seule veritable Église.

Le fondement de cette Église, c'est le Pape, chef suprême, docteur infaillible, sans quoi il serait incapable d'être le vicaire de Jésus-Christ, de diriger la barque de Pierre. Ce qu'est le pape d'après l'Évangile, ce qu'il est d'après la tradition, tels sont les deux premiers points étudiés par le P. de Boyslesve. Il établit ensuite sa suprématie et son infaillibilité et en fixe les limites. La dernière partie est consacrée à la juridiction pontificale.

Le troisième opuscule du P. de Boyslesve est une paraphrase des textes de Job sur Béhémoth, la bête dans le sens le plus bestial, et Léviathan, l'animal rampant. Les allusions au temps présent abondent dans ces pages, critiques sanglantes des impies et des révolutionnaires, leçons sévères aux libéraux et à ceux qui veulent transiger avec la vérité: tout le monde trouvera quelque chose à y prendre pour son usage personnel. V. M.

L'Eglise et l'Etat dans la Constitution Belge, par Albert Nyssens. Paris, Arthur Rousseau, 1880, in-8° de 110 p. — Prix : 2 fr. 50.

On se fait assez généralement une idée inexacte de la situation qui a été créée en Belgique à l'Église catholique par la Constitution de 1830. On est tenté de croire, sur la foi des publicistes les plus autorisés, que le culte catholique vit dans ce petit coin de terre sous le régime de la séparation absolue de l'Église et de l'État. C'est là presque un axiome, et M. Geffeken, dans l'étude historique qu'il vient de publier à Berlin, *Staat und Kirche*, s'y est laissé prendre tout comme les autres. Rien n'est plus faux cependant. Le système de la séparation absolue au lieu d'être en Belgique une loi constitutionnelle, est tout simplement une aspiration politique, une thèse du parti « libéral, » qui fit pour la première foi son apparition en 1859 dans une étude de M. Bara, alors agrégé de l'Université de Bruxelles, aujourdhui ministre de la justice. Quelques années plus tard, M. Laurent consacra à la nouvelle interprétation l'appui de son style ardent et de sa logique serrée. Et ainsi on en arriva à méconnaître la véritable théorie du Congrès, et à lui substituer un régime véritablement oppressif. Il faut lire dans le livre de M. Nyssens avec quelle ingénieuse habileté ces jurisconsultes rationalistes ont déduit de leur principe, non seulement le retrait des privilèges dont jouissent les cultes, mais encore la suprématie réelle du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique, dans les moindres questions où l'action de l'Église se trouve en contact avec celle de l'État.

Les catholiques n'ont opposé à ces dangereuses doctrines que des protestations vagues et isolées. C'était permettre à leurs adversaires de prétendre à la victoire et de vanter leur thèse comme la vérité. Aussi ne fallait-il pas s'étonner, il y a quelques jours, de rencontrer dans les documents diplomatiques échangés entre le Saint-Siège et le gouvernement Belge, à propos de l'enseignement primaire, — documents qui ont fait le tour de la presse européenne, — de fréquentes allusions au système de la séparation de l'Église et de l'État.

Apparaissant au milieu de ces circonstances, le livre de M. Nyssens a un double mérite. D'abord il pose la question, montre quelle en est la difficulté et quelles en sont les conséquences. Pour beaucoup de personnes qui demeuraient dans un certain vague, ou qui acceptaient de confiance la solution libérale et soi-disant constitutionnelle, cette exposition, aussi nette que rigoureuse, sera un véritable trait de lumière. Son second avantage, c'est de ruiner de fond en comble l'interprétation de MM. Bara et Laurent, et de démontrer avec une surabondance de preuves qui ne laisse plus rien à désirer, que jamais l'idée de la séparation absolue n'a été dans l'intention de la grande majorité des hommes politiques de la Belgique, ni avant la Révolution de 1830, ni au Congrès national, ni pendant la longue série d'années qui sépare 1830 de 1848. Le système réellement adopté par la Constitution doit être exprimé par cette formule : « Indépendance réciproque de l'Église et de l'État avec protection de l'État pour les cultes. »

L'étude de M. Nyssens nous a frappé par la remarquable clarté avec laquelle la conclusion est mise en relief, et par le ton si calme et si digne qui préside à toute la discussion. Nous ne pouvons que joindre nos éloges à ceux de la presse catholique belge, qui a salué de ses applaudissements unanimes ce beau travail et adopté la formule qu'il propose, et nous le recommandons en France à toux ceux qui s'interessent aux grandes questions politiques et religieuses de l'étranger.

J. Van den Heuvel.

Faut-il brûler nos morts? *La crémation devant le respect des morts, l'hygiène et la médecine légale*, par le Dr A. Riant. Paris, J.-B. Baillière, 1879, in-8 de 16 p. — Prix : 1 fr.

Si le respect des morts interdit la crémation, il est loin d'être prouvé que ce procédé soit recommandé par l'hygiène; la médecine légale le réprouve comme amenant la suppression du corps de délit en cas de meurtre ou d'empoisonnement. Telle est la thèse développée avec conviction par le Dr Riant. Elle est conforme à nos mœurs, mais il n'en est pas moins utile de la défendre : qui nous dit que, demain peut-être, on ne l'attaquera pas au nom des lois existantes? Just de Bernon.

Le plébiciste des pères de famille. *Lettre de Vindex à M. le Ministre de l'Instruction publique.* Paris, Palmé, 1880, in-18 de 108 p. — Prix : 50 cent.

On parle beaucoup de suffrage universel, de l'opinion publique pour diriger un gouvernement du pays par le pays. Vindex demande pourquoi on n'applique pas ce principe à la question des écoles. Il constate que l'opinion se montre de la façon la plus incontestable favorable à l'enseignement congréganiste: quelle manifestation plus sincère que celle de tous ces parents qui continuent à envoyer leurs enfants aux écoles congréganistes, qui se cotisent pour les entretenir là où les subventions municipales leur sont retirées ! C'est un intéressant récit des faits les plus marquants, à Paris et en province, qui ont signalé la résistance des pères de famille à l'envahissement du laïcisme. R. S.

Famille et Divorce, par l'abbé Vidieu. 2e édit., *avec une réplique au livre de M. Alexandre Dumas.* Paris, Dentu, 1880, in-12 de xii-253 p. — Prix : 3 fr.

L'ouvrage de M. l'abbé Vidieu, dont la première édition a provoqué la verve facile de M. Alexandre Dumas, a obtenu le succès qu'il mérite. Il y a déjà plusieurs mois qu'il en est à sa seconde édition, et nous regrettons de n'avoir pas été mis à même d'en parler plus tôt. Une première partie est consacrée aux arguments pour l'indissolubité du lien conjugal, une seconde à la solution des objections. Un dernier chapitre, sous le titre de *Réplique à M. Alexandre Dumas fils*, a déjà paru dans le *Figaro* du 8 février. On ne sait ce qui distingue le plus le livre de M. l'abbé Vidieu : de la haute compétence du docteur en théologie, ou du ton de charité dont le prêtre ne se départit jamais à l'égard de son adversaire. Just de Bernon.

Réforme efficace de la magistrature, proposée par un juge républicain. Paris, Cotillon, 1880, in-32 de 185 p. — Prix : 1 fr.

M. Constant Fenet, juge à Perpignan, tient à faire savoir qu'il est *juge républicain* : c'est ainsi qu'il signe un projet de réforme *efficace* de la magistrature. L'efficacité n'en est pas contestable, du moins par ce temps-ci, et pour l'auteur. C'est un homme au diapason officiel. Qu'on en juge : sous l'Empire et au 16 mai, les procureurs et les juges de paix étaient des *faussaires d'élections* (p. 19) ; la magistrature actuelle, recrutée sous l'Empire, ne craint pas de manifester des sentiments hostiles au gouvernement (p. 57) ; le magistrat « d'une nature droite et probe » ne se fera pas tour à tour « légitimiste, orléaniste, bonapartiste, républicain, par intérêt personnel..., il donnera sa démission (p. 56) » afin de laisser la place à M. Fenet et à ses amis. Conci-

liez, si c'est possible, cette exhortation avec le reproche adressé aux régimes monarchiques d'avoir travaillé à faire que la justice, au lieu d'être un pouvoir indépendant, ne fût qu'un rouage de la machine administrative, un moyen d'action politique, un *instrumentum regni* (p. 11). Il est vrai que ce reproche est entre guillemets dans le texte, ce qui suppose une citation, mais M. Fenet adopte évidemment la pensée de l'écrivain qu'il cite : nous ne le croyons pas assez *jésuite* pour faire une distinction à cet égard, et nous nous garderons de lui appliquer nous-même ce qu'il dit (p. 21) du *magistrat jésuite* : « Il est le serviteur de toutes les violences et de toutes les injustices. » Nous laissons à ses lecteurs le souci de cette besogne. JUST DE BERNON.

L'Etat et les Congrégations religieuses. *Etude d'histoire et de droit sur les décrets du 29 mars et les lois existantes,* par UN MAGISTRAT. Paris, Quantin, 1880, in-12 de 84 p. — Prix : 1 fr.

Tandis que la France entière lit la consultation de Me Rousse et en adopte les conclusions, un sectaire anonyme, qui prend la qualité de magistrat et cherche ainsi à compromettre l'honneur de la magistrature française, entreprend la défense du double attentat commis le 29 mars par ceux dont la fortune politique est le châtiment des *conservateurs*. Ce factum a paru dans la *Bibliothèque parlementaire*, collection publiée par M. Eugène Pierre, et qui jusqu'ici n'avait guère fait parler d'elle : il est fâcheux qu'elle commence ainsi. La discussion traîne, la phrase est lourde et louche, rien de saillant qu'une forte odeur de mauvaise foi bête et hargneuse. En dehors de l'auteur et de ses souteneurs, le livre ne sera pas lu. JUST DE BERNON.

Le Concordat et les articles organiques, étude sur la situation légale de l'Eglise en France, par le marquis DE SÉGUR, ancien conseiller d'Etat. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880. in-18 de 72 p. — Prix : 60 cent. (*Questions du jour.*)

Ce qu'est le concordat, ce que sont les articles organiques, leur histoire, leur lettre et leur esprit, tels sont les points traités par la plume expérimentée de M. le marquis de Ségur qui, dans sa longue carrière administrative, a fait une étude particulière de ces questions. Non seulement il apprend à beaucoup de lecteurs qui en parlent et en écrivent sans les connaître, les règles qui déterminent les rapports entre l'Église et l'État, mais surtout il montre avec la dernière évidence la différence capitale, quoique souvent méconnue officiellement, entre le Concordat, contrat passé entre deux puissances, et les Articles organiques, œuvre d'un seul, qui s'appliquent à tous les cultes reconnus, et que leur auteur a lui-même abrogés et modifiés en plus d'un point. Le premier est « une œuvre d'apaisement et de liberté ; » les autres sont « une œuvre contradictoire, une arme déloyale forgée contre l'Église, dans le seul but de donner aux ennemis du christianisme une satisfaction apparente et d'inspirer au clergé et au peuple catholique une crainte salutaire. » S.

Histoire de la Commune, par ADRIEN SOISY. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-32 de 125 p. — Prix : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes.*)

C'est le simple récit des événements qui ont marqué la douloureuse époque à laquelle restera attaché comme un stigmate le nom de la « Com-

mune ». L'auteur a principalement pris M. Maxime Du Camp comme guide. Il n'a qu'à exposer les faits pour intéresser et pour faire sentir la leçon qui en découle. Son travail est divisé en cinq chapitres : La Commune avant 1871 ; — Le 18 mars ; — Le Comité central ; — La Commune ; — La catastrophe. Une plume alerte et fine donne du relief et de la vie à ces tableaux, et il nous semble qu'il n'est pas de temps plus opportun pour les mettre sous les yeux du public que celui où bien des victimes identifient leur cause avec celle des complices, pour jeter complaisamment un voile sur des crimes dont les auteurs se font encore gloire, et qu'ils ne craindraient pas de commettre de nouveau. H.

La résistance légale aux décrets du 29 mars, par M. de Bellomayre, ancien conseiller d'État. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 22 p. — Prix : 10 cent.

La légalité des congrégations non autorisées et la consultation de M. Rousse, par E. d'Avesne. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 46 p. — Prix : 15 cent.

La première brochure est la reproduction de la remarquable conférence faite à Moulins, par M. de Bellomayre. Il y pressentait la conduite du gouvernement, connue aujourd'hui, dans l'application des décrets, en faisait ressortir les déplorables conséquences comme premier pas dans la voie de l'arbitraire et de la persécution, et traçait aux catholiques la marche à suivre, qui est la résistance légale, hommage de bons citoyens à la loi dont ils réclament la protection, dont ils demandent l'application.

La seconde est comme le résumé et la vulgarisation de la fameuse consultation de M. Rousse, que l'auteur destinait surtout aux hommes de loi, et que M. d'Avesne, avec le talent, la clarté, la chaleur qui lui ont déjà valu un si grand succès pour d'autres publications de propagande, dégage de ses formes juridiques pour en faire ressortir les points principaux, les plus propres à agir sur l'esprit public : à savoir que les congrégations non autorisées ont une existence parfaitement légale, que l'exécution des décrets est une atteinte au droit, un coup de force et de violence qui ouvre la porte au régime de l'arbitraire. On ne saurait trop faire connaître ces deux brochures. V. M.

Mémoire pour la défense des Congrégations religieuses, *suivi de notices sur les Instituts visés par les décrets du 29 mars.* Paris, Poussielgue, 1880, in-8 de 358 p. — Prix : 3 fr.

C'est ici la voix des persécutés qui s'élève, au moment où on va les frapper, non pour demander grâce, mais pour dire ce qu'ils sont : elle emprunte une singulière éloquence tant aux circonstances dans lesquelles elle se fait entendre qu'à la forme remarquable dont elle se revêt. Aucun nom ne paraît, mais des écrivains qui expriment ainsi de si belles pensées, de si nobles sentiments, ne sont pas les premiers venus. L'introduction (p. 5-16) explique le motif du mémoire, pourquoi les religieux préfèrent le régime du droit commun, de la liberté, à celui de la dépendance par une autorisation que l'on promet mais qu'on n'assure pas ; elle constate et affirme l'union de tous les ordres religieux dont la cause est la même : ils ne demandent pas à être reconnus mais à être connus. Le *Mémoire* commence cette tâche en exposant ce que sont les congrégations religieuses, d'après la doctrine catholique (11-42) et d'après l'histoire (43-64). L'éloquent orateur qui prend la plume ici pour

faire connaître au monde qui l'ignore le religieux si décrié, a écrit une apologie de la vie religieuse, destinée à éclairer, non seulement les ignorants, mais encore beaucoup de catholiques qui ne se croient ni mondains ni ignorants. Le religieux est un homme qui, par état, tend à la perfection de la charité, en pratiquant les trois conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance auxquels il s'engage par des vœux. L'auteur explique la portée de ces vœux et leur conséquence, s'arrête à démontrer l'importance des ordres contemplatifs, méconnue par beaucoup de chrétiens, et détruit toutes les idées fausses qui ont cours : que le religieux est un être désillusionné de la vie par des déceptions, un parasite, un rêveur, un paresseux s'exemptant des charges qui incombent à tout bon citoyen, etc. Le rôle des ordres religieux dans l'histoire est traité par un autre écrivain dans la seconde partie. La vie religieuse, née avec le christianisme, s'est développée avec lui. Les ordres religieux surgissent à mesure qu'il est un besoin nouveau à satisfaire ; ils sont les apôtres de la civilisation : ils défrichent les terres incultes, éclairent les intelligences, adoucissent les mœurs barbares, créent les villes, et combattent l'erreur sous toutes les formes. L'époque de leur épanouissement est celui des grands siècles. Un tel passé suffirait pour garantir l'avenir. Pour montrer que les religieux sont restés fidèles à leurs traditions et à leur maison, le *Mémoire* est suivi de notices sur chacun des ordres religieux d'hommes non reconnus, au nombre de quarante-sept, divisés en chanoines réguliers, moines, ordres mendiants, clercs réguliers et congrégations ecclésiastiques. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs, par le R. P. H. D, LACORDAIRE, de l'Académie française. Paris, Poussielgue 1880, in-12 de 103 p. — Prix : 40 cent.

Des associations religieuses, 1845-1880 par Mgr DUPANLOUP. Paris, Poussielgue, 1880, in-32 de 61 p. — Prix : 20 cent.

Qu'est-ce qu'un religieux ? Qu'est-ce qu'un Jésuite ? par un Franc-Gaulois. Paris, Vic, 1880, in-18 de 15 p. — Prix : 20 cent.

Les deux premières brochures dont on vient de lire le titre, ne sont que des réimpressions, avec quelques suppressions, d'ouvrages déjà anciens que leurs auteurs semblent avoir écrit pour notre temps. Peut-on rien lire de plus beau et de plus concluant que le chapitre du P. Lacordaire sur la « légitimité des ordres religieux dans l'Etat ? » Avec quelle force et quelle évidence, il fait ressortir les hostilités de l'Etat contre tout ce qui est religieux : on reconnaît toutes les sociétés, excepté celles qui ont un caractère religieux ; on reconnait tous les engagements excepté ceux qui sont pris au nom de Dieu et qu'on appelle des vœux. Les chapitres suivants font connaître l'ordre des Frères prêcheurs, et par là donnent une idée de ce que sont ces redoutables ordres religieux. On n'y trouve rien qui ne puisse inspirer l'admiration et la reconnaissance.

— L'écrit de Mgr Dupanloup a été provoqué par le rapport de M. Thiers (en 1845) et la discussion à la Chambre des pairs d'un projet de loi sur l'enseignement, où l'on se proposait d'exclure les professeurs appartenant à des congrégations religieuses. On voulait exiger des personnes qui voulaient ouvrir une école d'enseignement secondaire une déclaration qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse. Nous avons fait du chemin depuis. Mais toutes les raisons que donne Monseigneur Dupanloup, et qu'il exprime dans un langage si pénétrant et si vif, pour flétrir cette intrusion dans le domaine de la conscience par l'exigence de cette déclaration, pour protester au nom

de la religion, du patriotisme et du bon sens contre cette exclusion des congrégations religieuses, peuvent à plus forte raison s'appliquer aux faits dont nous sommes témoins.

— Le Franc-gaulois s'élève dans des sphères plus sereines, pour montrer que le religieux est l'opposé du mondain, et que la loi ni la force ne peuvent rien contre lui. Que serait une loi qui défendrait de ne rien posséder et qui ordonnerait de posséder, qui défendrait le célibat et qui ordonnerait le mariage, qui défendrait d'obéir et qui ordonnerait de faire tout ce qu'on veut ? Quant à la force, elle ne peut rien sur les âmes. L'auteur explique ensuite la haine spéciale qu'inspire la Compagnie de Jésus, à cause de son nom, de son esprit de soumission à l'autorité, et de son œuvre d'éducation de la jeunesse. R.

Manuel des œuvres. *Institutions religieuses et charitables de Paris et principaux établissements pour recevoir des orphelins, des indigents et des malades de Paris.* Paris Poussielgue, 1880, in-18 jésus. de VIII-556 p. — Prix : 3 fr. 50.

Manuel des œuvres et des institutions catholiques pour la ville de Saint-Etienne. Saint-Etienne, Chartier et Le Henaff, 1880, in-12 de 172 p. — Prix : 2 fr.

Nous nous empressons de signaler la nouvelle édition du *Manuel des œuvres* de Paris et pour Paris, qui vient de paraître, et dont l'anonyme auteur rend un signalé service tant aux pauvres qu'aux personnes charitables. C'est la cinquième édition : la première, comme nous l'apprenons dans la vie du vicomte de Melun, tout récemment parue, est de 1841 ; elle était l'œuvre de M. de Melun, ainsi que la seconde, qui fut donnée en 1852 ; il dirigea la publication des troisième (1867) et quatrième (1877) ; la dernière est, à peu de choses près, la reproduction de la quatrième, en tenant un compte aussi exact que possible des modifications survenues dans les œuvres, leur constitution et leur personnel. Il faut toutefois indiquer un chapitre nouveau, le quinzième : œuvres hospitalières et charitables pour les indigents des cultes dissidents La table alphabétique des matières est aussi plus complète. Pour ceux qui n'ont pas encore pratiqué ce volume, nous leur dirons qu'on y trouve, rangées par catégories — enfance, orphelinats, jeunesse, infirmes, prévoyance, réhabilitation, etc., toutes les œuvres existant à Paris ou pouvant être utilisées pour les malheureux venant de Paris, avec les adresses, but, fonctionnement, conditions d'admission, etc. Nous n'insistons pas sur ce côté utilitaire. Nous ne ferons qu'indiquer les données ici fournies au statisticien, à l'économiste, à l'apologiste de la religion, comme aussi à l'historien, qui y trouvera un inventaire précieux à plus d'un titre par les temps que nous traversons.

— Paris n'est pas la seule ville qui ait son *Manuel des œuvres*. Nous avons en son temps (XXVI, 556), appelé l'attention sur ce qui a été fait à Marseille, et nous venons de recevoir un manuel du même genre pour la ville de Saint-Etienne. Bien qu'il n'intéresse directement qu'un public assez restreint, il a son importance au point de vue du mouvement religieux et charitable qu'il constate. Il comprend cinquante-cinq notices, divisées en œuvres générales de l'Eglise, œuvres nationales, œuvres diocésaines et œuvres paroissiales et locales. R. S.

Assemblée des catholiques. *Neuvième année* (18, 19, 20, 21 et 22 mai 1680). Paris, Jules Le Clère, imprimeur, 1880, in-12 de XI-376 p. — Prix : 3 fr.

Ce volume est le compte-rendu de la réunion de catholiques, autrefois Congrès catholique, qui s'est tenue, à Paris dans le mois de mai. La presse proprement dite n'y a occupé qu'une petite place ; elle n'est représentée que par un rapport du R. P. Delaporte sur les œuvres de bons livres pour les lecteurs payants. Les questions plus palpitantes de la liberté des congrégations religieuses, de la liberté de la charité, des moyens légaux de résistance aux empiétements de l'Etat, toutes celles que soulèvent les projets de loi soumis aux délibérations des Chambres ont tout naturellement absorbé l'attention. Il suffit de citer les noms des orateurs : MM. de Belcastel, Lucien Brun, Chesnelong, Depeyre, Keller, de Margerie, Robinet de Cléry, et de rappeler les rapports de M. Michel Cornudet sur le vœu national, de M. Jouglez de Ligne sur le Denier des écoles catholiques de Lille, de M. Huit sur la Société des études catholiques, de M. de Claye sur la Société générale d'éducation et d'enseignement, de M. Mascarel sur les conseils de fabrique, de M. Lerolle sur les quêtes à domicile, de M. Paul Besson sur le droit de vivre en communauté, de M. E. Guyot sur les moyens de résister aux attaques de la presse etc., etc., pour être assuré d'y trouver des travaux aussi intéressants et actuels que remarquables pour le fond et pour la forme, où le renseignement utile est donné avec une chaleur communicative qui engage à en tirer parti. V. M.

Etude politique. M. le Comte de Chambord. *Correspondance de* 1841 à 1879. Cinquième édition, augmentée de plusieurs lettres et d'une table analytique. Genève, Grosset et Trembley ; Paris, Palmé ; Bruxelles, Albanel, 1880, in-18 de VII-402 p. — Prix : 1 fr. 50.

Sans aborder ici le terrain politique, nous pouvons constater que le caractère de M. le comte de Chambord est rarement apprécié avec justesse, parce qu'il est trop peu connu. Aussi était-il nécessaire de mettre à la disposition du public un recueil complet des lettres et autres documents émanés de la plume du royal exilé. Cette publication sera d'autant plus appréciée qu'une bonne table analytique résume toutes les lettres, et indique, pour chaque question, les passages où l'on trouvera l'appréciation faite ou la solution donnée. S.

Précis d'un cours de littérature. *Principes généraux et Poétique*, par Ch. Urbain. Lyon, Vitte et Perrussel ; Paris, J, Vic, 1880, in-12 de 400 pages. — Prix : 3 fr. 50

Voici un livre sérieusement fait, et qui répond à un besoin réel ; les nombreux traités de ce genre, parus jusqu'à ce jour, sont à peu près tous surannés et trop obstinément fermés aux théories nouvelles généralement admises aujourd'hui. M. Ch. Urbain a fait entrer dans son livre assez largement, mais toujours avec discrétion, les données incontestables de la science contemporaine. Tel chapitre, celui de la poésie lyrique par exemple, est un résumé des travaux allemands et de livres tout récents, tel que le *Lyrisme de Pindare*, par M. Alf. Croiset. L'ouvrage est composé de deux parties : 1° *Etude des facultés littéraires. Principes généraux.* 2° *Poétique*, et de quelques chapitres supplémentaires. La seconde partie est la plus neuve et la mieux soignée. Il y a là d'excellentes choses. En fait d'innovations heureuses, citons encore les tables d'auteurs à consulter, que l'auteur a

placées à la fin de chaque chapitre, généralement bien dressées, sinon également fournies ; une histoire abrégée de la poétique et une liste de sujets à traiter en fait de questions littéraires. Ces parties sont composées principalement en vue du baccalauréat, quoique l'ouvrage soit destiné plus spécialement aux élèves moins avancés. Le livre n'est pas encore parfait, sans doute, et s'améliorera dans les éditions postérieures. M. Urbain pourrait transporter le chapitre *de la moralité littéraire* au chapitre préliminaire, dans lequel il discute le véritable objet de l'art. Il serait bon aussi de faire disparaître quelques négligences, telles que : « dans ce but, » *passim ; diversifié* pour *partager*, p. 21, etc. G. R.

Du Rhin au Nil, *carnet de voyage d'un Parisien,* par Fortuné du Boisgobey. Ouvrage illustré de dix gravures. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de 350 p. — Prix : 4 fr.

Nous connaissions M. Fortuné du Boisgobey comme un habile et fécond romancier ; nous le connaissons maintenant comme un charmant touriste. Il part, il va où le pousse sa fantaisie, du Rhin au Nil, d'Allemagne en Turquie, de Turquie en Palestine, de Palestine en Égypte, et son récit est comme son voyage, plein d'imprévu, d'humour et d'entrain. Pas de prétentions, de simples notes, mais des notes prises sur le vif, tantôt gaies, tantôt émues. M. du Boisgobey n'aime pas Berlin, avec sa raideur toute militaire ; il lui préfère Vienne, mais il lui préfère surtout Constantinople, avec son panorama splendide, sa population bigarrée, sa mer étincelante, ses promenades si pleines de charmes, et cette liberté d'allures dont on ne jouit pas dans tant d'autres pays réputés plus libres. Le séjour du touriste sur les rives de Bosphore est évidemment la partie de son voyage qui l'a le plus séduit. Mais celle qui l'a plus touché a été l'excursion en Palestine, à travers les lieux sanctifiés par la vie et la mort du Sauveur ; si le goût de l'artiste a eu quelques désillusions, notamment dans l'église du Saint-Sépulcre, la foi du pélerin n'a eu que de douces et pures satisfactions, et ce n'est qu'à regret qu'il a dit adieu à la cordiale hospitalité des Pères Franciscains pour gagner les bords du Nil. C'est là que nous le laissons, c'est là que nous espérons le retrouver un jour. Nous avons eu trop de plaisir à le suivre dans ce qu'il appelle lui-même « sa première étape, » pour ne pas souhaiter le suivre — et le plus tôt possible — dans une seconde. M. de la Rocheterie.

Excursions en Afrique, *d'après les récits des Missionnaires,* recueillis, et mis en ordre par Henri Van Looy. Paris, Ve H. Casterman, 1880, gr. in-8 de 330 p. avec carte. — Prix : 3 fr. 50.

Assurément il y a peu d'unité dans ce livre : fait à coups de ciseaux par un intelligent compilateur, il constitue bien moins une pièce unique qu'une mosaïque brillante, composée de mille morceaux de marbre très divers. Mais M. Van Looy a su si bien choisir et coordonner ses matériaux, qu'il en a fait en réalité un très bon livre, très instructif, très intéressant, et dont ne se font même pas une idée ceux qui n'ont jamais lu que de vulgaires aventures de voyages. Après trois chapitres préliminaires, où sont donnés quelques détails généraux sur la situation actuelle de l'Afrique et sur les explorations religieuses dont elle a été le théâtre, M. Van Looy nous entraîne, à la suite des missionnaires, dans un émouvant voyage à travers le Zanguebar, les deux Guinées, l'Abyssinie, le pays des Gallas, la Sénégambie,

le Dahomey, la Mission des Whydals, la côte de Benin, Madagascar, l'Afrique centrale. Ce livre vient bien à propos au milieu des discussions qui nous agitent : car il montre, non par des phrases, mais par des actes héroïques de dévouement, que les prêtres et les religieux catholiques sont les meilleurs patriotes, et que nul ne s'entend mieux qu'eux à servir sous toutes les latitudes et sous tous les cieux la grande cause de la civilisation et de la France. P. TALON.

Guide aux eaux thermales de Bourbon-Lancy (*Saône et Loire*). **Wiesbaden français.** Macon, Protat, 1880, in-18 de 130 p. — Prix : 2 fr.

Les eaux fort anciennes de Bourbon-Lancy, — on prétend que César vint s'y reposer après la bataille d'Alésia, — se rajeunissant par une nouvelle organisation, un nouveau guide vient en faire connaître les charmes et les vertus souveraines aux malades, et à ceux qui ne le sont pas. L'auteur, M. Albert de Surigny, qui ne se dévoile que dans l'avant propos, rappelle tous les souvenirs historiques, indique toutes les curiosités du voisinage, donne des analyses des eaux, et tous les détails importants sur leur efficacité, avec les renseignements techniques et pratiques, en promettant une édition plus complète pour l'année prochaine. Y.

Pensées choisies du R. P. LACORDAIRE, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, extraites de ses œuvres, et publiées sous la direction du R. P. CHOCARNE, du même ordre. Paris, Poussielgue, 1879, 2 vol. in-32 de XVI-368 et 435 pages. — Prix : 4 fr.

Cela a été une excellente idée d'extraire des œuvres de l'un de nos plus grands orateurs des séries de pensées, et de les classer méthodiquement suivant l'ordre des sujets auxquels elles se rapportent. Une douzaine de chapitres nous offrent ainsi une quantité de réflexions, d'une haute portée pour la plupart, et forment une lecture aussi attachante que fortifiante. Des choix analogues avaient été faits dans les livres d'éminents esprits, dans ceux du comte de Maistre, par exemple. Les pensées de celui-ci ont peut-être plus de relief, une forme plus précise, une expression plus inattendue, plus originale que celles du P. Lacordaire ; mais ces dernières, d'une essence toute philosophique, sont bien profondes ; pour les goûter entièrement, il ne faut pas les lire trop vite, il faut réfléchir un moment, méditer même, et alors on les voit devenir comme lumineuses. Combien de réflexions du P. Lacordaire semblent écrites d'hier ! Citons-en quelques-unes : « Quand Dieu veut ramener les nations à lui, il pousse l'erreur à son dernier terme, là où il est visible qu'elle ne peut rien et qu'elle n'est rien, ou plutôt il la laisse aller toute seule ; car l'erreur va de soi-même au néant. Alors se pèse le destin des peuples : contraints de choisir entre ce qui est et ce qui n'est pas, de croire à tout ou à rien, il faut qu'ils meurent ou qu'ils retournent à la vérité (t. Ier, p. 189). » — « Le matérialisme est une passion de se rabaisser pour faire à son corps une bauge libre dans l'univers (t. Ier, p. 201). » — « En dehors du christianisme, il n'y a point de société possible, si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous (t. II, p. 194). » — « La France est un pays qui n'a pas compris une seule fois en trois cents ans ce que c'est que la liberté, pays où quelques-uns ont peur de la masse, tous de l'inégalité des rangs, et où ces deux idées forment la somme

totale de la philosophie présente (t. II, p. 288). » Nous voudrions citer trop de passages de ces deux bons et charmants volumes. Nous y renvoyons nos lecteurs, beaucoup d'entre eux feront de ce recueil leur *vade mecum*.

TH. P.

VARIÉTÉS

GLOSSAIRE DU MORVAN [1]

L'utilité et l'intérêt de l'étude des patois n'est plus à démontrer depuis longtemps déjà. Le succès qui accueille les travaux de divers genres sur le parler populaire témoigne d'une attention générale et soutenue, non seulement chez les spécialistes, mais encore dans la haute littérature et même dans le grand public. Le prix que l'Académie française a décerné au *Glossaire du Morvan* est plus qu'une récompense ou une distinction aussi honorable que méritée; c'est un signe des temps, une sanction caractéristique du réveil qui s'opère dans les études nationales.

A ce titre, l'ouvrage de M. de Chambure mérite d'être examiné avec soin. C'est certainement le travail le plus considérable qu'ait paru jusqu'ici sur l'un de nos patois. Le volume compte en effet plus de mille pages format in-4°, dont XXII p. d'*Introduction*, 1*-54* p. de *Notes grammaticales et bibliographiques*, et 966 p. pour le *Glossaire* proprement dit, suivi de deux *Appendices* sur lesquels nous aurons à revenir.

Cette abondance est par elle-même un défaut, en ce sens qu'elle ne peut s'obtenir que par un luxe de citations, d'anecdotes et de digressions plus ou moins étrangères au sujet, noyant les lignes principales du monument sous la masse touffue des appliques, au grand détriment de la pureté du dessin et de la précision scientifique que l'on est en droit d'exiger aujourd'hui en matière de philologie. Rendant pleine justice à la somme considérable de recherches et de travail que l'auteur a dépensée pour recueillir et coordonner les éléments de son œuvre, appréciant à sa valeur l'exactitude des définitions, la richesse des exemples et surtout la concordance vraiment luxuriante des synonymes en usage dans toute la région romano-française, nous devons cependant regretter que ces matériaux n'aient pas été mis en œuvre d'une façon plus discrète, plus sobre, et, pour dire le mot, plus méthodique. C'est en effet par la méthode que pèche ce volume si consciencieusement élaboré.

Dans une telle masse de documents, rien ne serait plus aisé pour le critique, mais aussi plus fastidieux pour le lecteur, que de relever nombre d'erreurs étymologiques ou d'infractions aux règles de la science philologique. Il suffira de s'en tenir aux lignes générales, et de marquer par quelques exemples typiques le genre de défectuosité qui dépare ce beau travail.

Dans le chapitre qui, sous le titre impropre de *Notes grammaticales*, traite de la dérivation des mots et plus spécialement de la morphologie, l'auteur a suivi mal à propos l'ordre alphabétique des lettres.

S'il avait classé ses matériaux en deux grandes divisions : l'une pour les

[1] *Glossaire du Morvan. — Étude sur le langage de cette contrée, comparé avec les principaux dialectes ou patois de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande*, par E. DE CHAMBURE. Paris et Autun, 1878, deux tomes en un volume in-4°. — Prix : 25 fr.

voyelles étudiées séparément dans leurs diverses modalités toniques, l'autre pour les consonnes groupées selon leurs affinités organiques ou aspirées, gutturales, labiales, dentales, liquides propres et nasales, — ces notes si touffues eussent été d'un seul coup éclaircies et éclairées, les faits particuliers à l'idiome mis en meilleur jour, et les accidents de phonétique locale mieux accusés.

Ce plan n'ayant pas été suivi par l'auteur, il n'y a pas lieu d'insister davantage; nous nous bornerons à signaler *exempli causa* quelques-unes des erreurs où l'a entraîné le vice de sa méthode. — Lettre A : c'est confondre les faits de dérivation ou de flexion avec ceux de formation des mots que de ranger sous une même rubrique des formes comme *a* pronon (= *il*), et *a* (*ai*, *e*) pure voyelle prosthétique dans *a*-lunette, *ai*-guian, *ai*-lunette, (fr linotte, gland, lunette).Cette erreur se reproduit au début même du Glossaire, et d'une façon plus grave encore, puisque c'est une répétition de ce qui a été dit aux *notes grammaticales*, et qu'en tout cas il n'y a aucune raison valable pour qu'un répertoire lexicologique entre dans le détail de la flexion, soit casuelle, soit temporelle, pour rassembler sous un même chef et sans ordre logique des faits de nature aussi diverse.

Le premier mot du Glossaire est naturellement A. Eh bien ! ce seul signe graphique est noté indistinctement sous une seule rubrique : 1° comme pronom *a al* = *il*); 2° comme lettre pure formant diphthongue avec *i* (*aibri*, *aivocat*); 3° comme article (*a* = au); 4° comme son substitué à celui de la voyelle *e* (*guarre*, *piarre*, *tarre*).

Même confusion pour les autres voyelles.

L'étude des formes telles que *keurier*, *peurier*, *conteur*, *ormise* n'affecte pas la voyelle *E*, mais bien la consonne *R;* mieux encore ces modifications formales et leurs analogues trouveraient leur place logique dans un chapitre spécial traitant des faits de prosthèse, d'épenthèse, d'apocope, etc... C'eût été à la fois plus clair et plus court.

« *I* remplace *l* au commencement de certains mots : *iard*, *iasse iesse*, » (fr. liard, liasse, liesse). Non pas; il va de soi que dans tous ces mots *i*, existant concurremment avec *l*, ne peut pas « remplacer » cette dernière lettre. Ce n'est plus à la voyelle *i* que nous avons affaire, mais à la semi-consonne *y*, au yot.

O. Cette voyelle redoublée à la syllable tonique : *poo*, *toot*, *noos*, *çoore* (fr. pour, tout, nous, chose), n'est qu'un artifice de notation imité de La Monnoye en ses *Noëls;* mais là où M. de Chambure fait erreur, c'est lorsqu'il abrite cette orthographe sous l'autorité de formes historiques de l'ancienne langue telles que *poor*. Ce mot compte pour deux syllabes, et ne peut sous aucun prétexte être cité par analogie au morvandeau *poo poor*, qui est notre préposition « pour », bourguignon « por ». Il en est tout juste de *poor* = *paor paeur* « peur », comme de *aage* = *eage* «âge » : c'est une allittération dialectale, un adoucissement par négligence de prononciation. Dans *épos*, « épais, » *o* n'est pas pour *ai*, mais bien pour *oi* : l'ancien francais disait *espois*, accentué à l'origine sur l'*o*; cette prononciation s'est maintenue çà et là avec l'éviction de la voyelle *i*, d'où le morvandeau *épos* et le messin *pos* (et même *pas*), identique pour la finale aux infinitifs *valor*, *recevor*, *savour*, dans lesquels l'*o* n'a jamais pu représenter le fr. moderne *ai*. On voit quelle confusion peut engendrer la méconnaissance des lois de l'accentuation et des procédés de dérivation — Sans quitter le son *o*, à mieux dire *oi*, je rencontre rangés pêle-mêle sous une seule rubrique, une foule de mots dans lesquels la diphthongue *oi* provient de sources aussi diverses que possible :

noige, ensoigne, soicher, groinge, roiche, troincher..., chacun de ces mots argue d'une origine différente pour le caractère qui leur est commun à tous. — Ce qui est dit p. 30* sur la désinence en *o* au singulier de l'imparfait, ne dénote qu'une connaissance très-confuse des dialectes et des diverses périodes linguistiques de l'ancien français.

Comment aussi ne pas relever cette ligne si peu scientifique : « *u* devient *i* dans plusieurs temps des verbes. Ainsi pour le verbe avoir : « I airo, » j'aurai, « I airais, » j'aurais ?

Le vague dans la doctrine, et par suite l'imperfection de la méthode, est surtout sensible dans le *Glossaire* qui, par sa nature même, doit être, non seulement un répertoire, mais encore un instrument de précision. A grande économie de temps et de peine, l'auteur eût pu s'épargner maintes digressions, maintes répétitions et doubles emplois qui grossissent inutilement le volume. Il n'a pas fait usage non plus de numéros d'ordre pour différencier les divers sens d'un même mot, d'où trop souvent est née une grave confusion, par suite de la réunion pêle-mêle, sous un même chef d'article, de plusieurs mots étrangers l'un à l'autre par le sens et par l'étymologie, quoique homophones dans la prononciation locale. Ainsi *andain*, « landier, chenet, » n'a aucun rapport avec *andain*, « enjambée » du faucheur, en Bourgogne *andée* et *ordon :* la première de ces acceptions se rattache au bas-latin *anderius*, d'où nous avons fait, avec la prosthèse de l'article « landier » ; tandis que la seconde dérive du type qui a donné entre autres l'italien *andare*, « marcher, aller ». Est-ce à dire que M. de Chambure ignore cette diversité d'origines (auxquelles il en ajoute une troisième de son chef, à savoir le vieux fr. *andeus, andous*, « l'usage des chenets les ayant dès l'origine accouplés dans le foyer ») ? Non certes ; car chacune de ces acceptions est reprise et étudiée de la bonne façon sous les mots *landié* et *désandener* « défaire les andains, les étendre sur le pré pour faire sécher. » Il y a donc double emploi, et combien de fois répété pour les cas analogues dans tout le cours de ce volumineux travail !

Le luxe des citations n'est qu'un vice de plus, surtout alors que les exemples allégués appartiennent tous à l'ancienne langue, à toutes ses périodes, et dans tous ses dialectes indistinctement. Que dire encore lorsque ces citations ont trait, comme c'est le cas ici pour *andeus andous* « tous les deux, » à un vocable absolument étranger à celui qui fait le sujet de l'article ? Combien d'autres suppressions analogues il y aurait à faire, au grand profit de l'ouvrage ? Nous ne voulons point en signaler davantage, notre dessein étant moins de relever les côtés faibles d'un travail d'ailleurs si consciencieux, que d'indiquer d'une façon générale la méthode qui doit présider aux études de ce genre.

C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut relever, pour en demander la suppression, ce qui est dit de la réduction du groupe final *eau ai* en *ea â : bea bâ* « beau », *vâ* « veau », *Liernâ* « Liemais »..., étudiée sous le mot *aa* « eau », — ou encore de la finale *ie* dans les participes féminins, comme par exemple au mot *aicouchie* « accouchée » : « l'*ée* de la terminaison se prononçait » souvent en *ie* dans l'ancienne langue » (suivent les citations). C'est mal exprimé, et en tout cas *non erat hic locus*. Les constatations de cet ordre n'appartiennent pas au lexique, mais à la grammaire.

De même des mots comme *aiguieu*, doivent être étudiés d'abord, pour la forme, au chapitre de la prosthèse, puis pour le sens être renvoyés sous le primitif *guieu* « glu. » Je doute d'ailleurs que le mot existe autrement qu'ac-

compagné de l'article défini; on dit *lai guieu* qui se note (l') *ai guieu*, mais dit-on et pourrait-on dire *une* aiguieu ? ? Si le mot n'existe pas par lui-même, il n'a aucun droit à figurer à titre personnel au glossaire.

La préoccupation étymologique — le grand écueil des « patoisants » — a entraîné l'auteur beaucoup trop loin, et le plus souvent hors de son sujet. C'est ici surtout qu'il faut être sobre et savoir se restreindre dans l'usage de ses richesses : l'abondance est nuisible qui ne s'obtient que par des rapprochements téméraires ou des digressions à perte de vue. Un seul exemple pour montrer jusqu'où peut s'emporter le zèle d'une érudition intempestive. Nous le prenons toujours dans la lettre A, au mot *ailiré*, dont le sens est « uni, poli, glissant. » Dans les deux colonnes remplies par l'étude de ce vocable, se déroulent successivement sous nos yeux l'histoire, la signification et l'étymologie d'un grand nombre de termes dont la plupart n'a aucun rapport avec le mot qui fait l'objet de l'article. Voyons ce défilé : *alirer* (terme supposé) est identifié avec *aliser*; soit, mais il fallait s'en tenir là. A quoi bon invoquer le vieux français *alis* au *Roman de la Rose* et au *Romancero francois*, dont la langue n'a rien de commun, que je sache, avec l'idiome du Morvan ; puis vient l'*alisier* ou *alier* et ses fruits l'*alise* ou *alie* ; l'adj. *lis* « d'où alis avec la prosthèse de l'a » (!) ; la sorte de pain dite *alis;* encore *lis* et *delis* = lisse ; puis les vents *alisés ;* le *lis*, fleur, et ses dérivés *liseron*, *liset*, *lisette* ; puis *lie*, *lise* (boue, sable limoneux), *lessive* ; de rechef la fleur du *lis ;* enfin, pour couronner le tout, la citation du vers d'Horace... *adhuc sub judice* lis *est*.

Ce genre d'esprit, par trop facile, dégénère trop souvent en pointes d'un goût douteux, comme à l'article *Lionne* (*la*) prononciation populaire du nom de rivière « l'Yonne ». Cette forme était intéressante à relever et à ajouter aux mots de la langue commune où l'article s'est agglutiné (*lierre*, *loriot*, *landier*, *lendemain*...) La toponomastique en fournirait beaucoup d'autres cas (Lille, Laval, Dax), que les nombreuses lectures de M. de Chambure eussent pu aisément lui suggérer, à la place des phrases qu'on regrette de trouver dans un ouvrage d'intention scientifique. «... Beaucoup de nos paysans, en « répétant l'article, transforment en bête féroce un honnête et paisible cours « d'eau. Il faut signaler ce grotesque malentendu pour rassurer les tou- « ristes étrangers au pays... » Suivent des considérations phonétiques et étymologiques que nous ne relèverons pas. Mais en vérité, est-ce bien en l'an de grâce 1879 que l'on devrait s'attendre à rencontrer de pareilles choses dans un ouvrage de philologie ? Au moins La Monnoye, s'il rapporte quelque facétie sur le même accident de langage qui, dans le populaire dijonnois, transforme la rivière l'*Ouche* en la *Louche*, a-t-il pour excuses l'époque où il écrivait et la nature même du glossaire par lequel il élucidait ses *Noëi*. C'était le temps des « amusements et récréations philologiques. »

Faut-il encore citer l'article Dodo, où se montre une recherche d'érudition bien étrangère au sujet ? « *Dôdo*, nom propre très usité pour Claude. Le « Dôdo », le Claude. A la fin d'une charte de l'an 920, on trouve parmi les « signatures des témoins celle du lévite Dôdo. Dôdo est-il là pour Claude ? « Les témoins sont tous inscrits sous leurs noms de baptême. » — Le signataire, à titre de témoin, du document ci-dessus visé, s'appelait dans le cours de la vie familière « Doon », nom bien fréquent dans les Chansons de Geste. Quant au *Dôdo* du Morvan, il répond au bourguignon *Yaudôt* pour *Gliaudot*, diminutif de « Claude ». En Bourgogne, les *iaudots* sont les méchants petits

couteaux d'enfants à manche de buis évidé en sifflet, qui se fabriquent en immense quantité à Saint-Claude du Jura.

La recherche de l'esprit en étymologie peut entraîner fort loin et provoquer des erreurs graves, du genre de celle qui se laisse relever au mot *maîtrosse*, « la maîtresse de maison, la bourgeoise », comme nous disons communément en Bourgogne. Au cours de l'article se lisent ces lignes : « Au « treizième siècle, les ducs de Bourgogne percevaient une redevance en « grains qu'on appelait la *mâtrosse* ou *matroce*, parce qu'elle devait être dé« posée sur les greniers de la duchesse à Rouvres. » Analogie erronée ! Ici *mâtrosse* ne désigne ni la duchesse ni aucune autre « maîtresse, » mais bien la quantité de grains provenant du partage de la récolte à *moitié* fruit ; en d'autres termes, le bourguignon *mâtrosse* répond au messin *moiterasse* « culture par moitié, mitayage », comme *tercerasse* s'applique à un mode de culture moins favorable au colon, puisqu'il ne prélevait que le « tiers » du fruit.

Rien de plus légitime que de rapprocher les termes correspondants des patois congénères, qui peuvent souvent avoir maintenu une forme moins fruste, et donner ainsi la solution d'une difficulté parfois impraticable dans un idiome qui serait étudié isolément. C'est surtout par la synonymie du vocabulaire patois que le travail de M. de Chambure acquiert une haute valeur ; c'est par là qu'il sera très-profitable aux patoisants. Mais nous devons faire observer qu'il faudrait là encore une critique plus pénétrante et plus sévère. Toutefois il serait excessif de la demander, tant que la notation graphique du patois ne sera pas réduite en un formulaire général, à la fois assez large pour reproduire toutes les variétés d'un même son, et assez précis pour ne plus laisser de marge à l'hésitation ou à la fantaisie des écrivains locaux. On a déjà quelques bons essais en ce genre : ceux de M. Joret pour le patois bessin, et de M. Rolland pour le langage des environs de Metz. La question d'orthographe, ou plutôt de notation, est d'une importance extrême pour l'étymologie, et, par suite, pour la connaissance précise de la signification du mot dénaturé.

C'est ainsi qu'un grand nombre de termes explétifs (adverbes, conjonctions) sont formés par la contraction de plusieurs mots ayant eu, à l'origine, chacun sa valeur propre, qu'il s'agit de dégager, afin d'assigner leur part respective dans l'acception actuelle du mot composé. Il y suffit souvent d'un accent bien placé, d'une apostrophe indiquant heureusement l'élision d'une voyelle primordiale : tout s'éclaire, et les divers éléments constitutifs reprennent chacun leur rang selon leur mérite personnel. Je ne citerai à l'appui qu'un exemple, l'interjection AINNOMA qui exprime le doute. L'auteur rapproche le lorrain *nome* (que certain érudit local fait remonter au latin *nunc ?*) L'explication littérale de ce vocable se note ainsi : *n'ô me*, ancien français « n'est (ce) mie » = n'est-ce pas ? L'usage a si bien soudé ces trois mots qu'ils n'en forment plus qu'un seul : *nom ? noume ?* La particule *mie* (*me*), servant à renforcer la négation, s'est maintenue dans le patois lorrain à l'exclusion du français moderne « pas, point », dans les phrases de construction négative. Elle s'est agglutinée au verbe d'une façon si complète qu'elle parait en faire partie intégrante ; et en fait, ni les *Bucaliques messines*, ni le *Chan Heurlin*, ni antérieurement la comédie de *Flippe Mitono* ou l'idylle de la *Grausse Enwaraye*, n'ont songé à l'en détacher. On écrit et on imprime comme on prononce : *in pourâme* « je ne pourrais pas, » *in vranm* « nous n'irons point. » — Un autre exemple de contraction populaire, qui doit avoir ses analogues dans plusieurs patois, est fourni par le messin *tiosse*,

que Jaclot (*Almanach du lorrain peint par lui-même*) explique simplement « qui ? »; oui bien, mais pour le critique, le lexicographe, *tiosse* est la notation populaire et locale de la phrase interrogative « qui est-ce ? »

Par ce peu d'exemples, on voit avec quelle intensité se maintient dans le patois cette tendance à l'éviscération des mots, qui est un des caractères généraux des langues romanes en général, et en particulier de la langue française. Un glossaire patois est un cadre tout naturel pour recueillir et expliquer ces déformations étranges en apparence, mais en somme légitimes et foncièrement organiques.

Le *Glossaire du Morvan* est suivi d'une *table alphabétique* et d'un *appendice* reproduisant la traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue. Du premier de ces suppléments, il n'y a rien à dire, sinon qu'on ne voit guère l'utilité de la table d'un dictionnaire où les mots sont répétés tous et chacun dans l'ordre même qu'ils occupent dans l'ouvrage. M. de Chambure s'est-il inspiré d'un précédent ? Et quel est-il ? Ne serait-ce pas La Monnoye ? — que M. de Chambure dénomme presque toujours La Monnaye, comme si la prononciation des noms propres n'était pas immuable de sa nature, alors surtout que le titulaire a pris la précaution d'en avertir la postérité par une plaisante équivoque sur l'homophonie de la syllabe finale de son nom avec l'appellation d'un volatile de basse-cour (*mon-oye*) ! La Monnoye donc a fait suivre le commentaire alphabétique de ses *Noei* d'une table, non pas « du » glossaire, mais « sur le » glossaire. Et puisqu'aussi bien l'érudit dijonnais est fréquemment mis à contribution par M de Chambure — à très juste titre d'ailleurs, — nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les lignes explicatives mises en tête de ce second répertoire : « Quoique le glossaire qu'on vient de donner, étant « rangé par ordre alphabétique, soit lui-même une table, cependant comme « dans les articles dont il est composé, il entre évidemment plusieurs re- « marques curieuses, on croit faire plaisir au Lecteur, de les lui offrir ras- « semblées sous un nouvel alphabet, à la faveur duquel il lui sera plus aisé « de les trouver. » (Edition de 1720, p. 406, ou p. 404 d'un autre exemplaire de la même édition, la quatrième). Certes, les remarques curieuses ne font pas défaut à l'ouvrage de M. de Chambure, loin de là. Mais son travail aurait beaucoup gagné à tirer à part ces richesses, disséminées et comme noyées dans la masse du *glossaire*, pour en composer une table spéciale, avec renvoi à l'article respectif. De cette façon, le lecteur diligent eût été informé qu'il trouverait l'étymologie de HARICOT, par exemple, sous le mot TIRE ; et celles de ROSSE, HARIDELLE et HART — avec plus de 200 dérivés dont encore HARICOT — sous le verbe ROUCHER....

Le volume se termine par le texte de la parabole de l'Enfant prodigue, traduite dans les trois variétés du patois morvandeau de Saulieu, d'Arleuf et de Château-Chinon. Cette dernière version reproduit le texte bien connu qui figure dans les Mémoires de la Société Celtique. Il faut féliciter M. de Chambure d'y avoir joint les deux variantes des régions bourguignonne et nivernaise, et souhaiter qu'il donne bientôt le recueil complet qu'il annonce (p. 965) des « notables échantillons » de l'idiome morvandeau. Ce qui l'en a empêché « pour cette fois, c'est la crainte de donner à ce volume déjà bien pesant un développement démesuré. » Ce serait mauvaise grâce d'insister sur le défaut de proportion aussi consciencieusement reconnu par l'auteur. Nous aimons mieux prendre acte de sa promesse de réunir en un recueil plus facile à manier les monuments de la littérature morvandelle dont de trop rares fragments apparaissent çà et

là dans le *Glossaire*. Un travail de ce genre peut et doit donner place à tout ce qui sert à éclairer les traditions, les légendes, les mœurs et les usages locaux. M. de Chambure nous semble particulièrement apte à mettre en œuvre ces matériaux historiques et littéraires. La publication de ce consciencieux *Glossaire* est la meilleure préparation qu'on puisse désirer pour mener à bien l'entreprise nouvelle qu'il a promise, et que nos lecteurs attendent de son zèle et de son amour pour la littérature populaire de cette région du Morvan, si peu connue jusqu'à lui.

FRANÇOIS BONNARDOT.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Hippolyte-Philibert PASSY, membre de l'Institut, est mort à Paris le 1er juin. Il était né à Garches (Seine-et-Oise), le jour où Marie-Antoinette montait sur l'échafaud, le 16 octobre 1793. Entré à l'école de Saumur en 1809, il en sortit pour faire les dernières campagnes de l'Empire, entre autres la campagne de Russie. Il brisa son épée à la chute de l'Empire, passa quelque temps en Amérique, où se dessina sa vocation pour les études économiques, et il revint en France chez son père, à Gisors, où il refit et continua, pendant dix ans, les études qui devaient le préparer aux différents postes auxquels il fut appelé. Rédacteur du *National*, il fut porté aux affaires par le courant d'où sortit la Révolution de 1830. Nous le voyons dès 1830 député, rapporteur du budget en 1831 et 1832, plusieurs fois ministre des finances sous le gouvernement de juillet et la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte. Il était membre de l'Assemblée législative lors du coup d'Etat qui le rendit à ses études. Dès 1833, il avait été nommé correspondant de l'Institut, et le 7 juillet 1838, il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques, membre de la section d'économie politique et de statistique, après la mort du prince de Talleyrand. Il était non seulement un des membres les plus anciens de l'Institut, mais un des plus actifs et des plus assidus. Il était président de la Société d'économie politique, de la Société de statistique, de la Société des institutions de prévoyance et de la Société de tempérance. Rédacteur du *Journal des économistes*, il a donné, en dehors des travaux publiés dans ce recueil : *Etude sur l'aristocratie* (1826) ; — *Des systèmes de culture et de leur influence sur l'économie sociale* (1846, 2e édit. 1853) ; — *Des causes de l'inégalité des richesses* (1848) qui fait partie des petits traités publiés par l'Académie des sciences morales et politiques ; — une *Introduction* à la traduction de l'ouvrage de Minghetti sur les *Rapports de l'Economie politique avec la morale et le droit* (1863) ; — *Des formes de gouvernements et des lois qui les régissent* (1872 ; 2e édition, 1876).

— M. Antoine-Joseph-Elisée-Adolphe BLANC DE SAINT-BONNET, né à Lyon en 1815, vient de mourir dans cette ville le 8 juin. Il avait fait ses études sous la direction de l'abbé Noirot, cet éminent professeur de philosophie auquel nous rendions naguère un dernier hommage ici-même. C'est de lui sans doute qu'il tint l'excellente méthode qu'il l'a conduit si avant dans ses études philosophiques. Ballanche l'a compté parmi ses disciples, et lui, qui a passé sans bruit, laisse à son tour d'autres disciples qui tenteront d'agrandir le sillon qu'il a tracé. Il débuta à l'âge de vingt-cinq ans par un grand ouvrage de métaphysique en trois volumes, et l'on peut dire que dans sa carrière, il a parcouru tout le domaine de la philosophie et de la politique. La maladie ne l'a pas arrêté, et la douleur qu'il connaissait déjà pour l'avoir

chantée, a été la compagne de ses derniers jours : ses deux filles venaient, à peu d'intervalle, de le précéder dans l'Eternité; il l'a accueillie en chrétien, et comme une amie. Esprit original et vigoureux, il s'est élevé à une hauteur où l'élite des intelligences peut seule le suivre ; il se distingue par l'élévation des pensées et la sûreté de la doctrine. Il a écrit : *De l'union spirituelle, ou de la société et de son but au-delà des temps* (1841, 3 vol. in-8 ; — *La douleur* (1848, 3e édition en 1879). — *De la restauration française.* Mémoire présenté au clergé et à l'aristocratie (1851, gr. in-8; nouvelle édition en 1873). — *L'infaillibilité* (1861, in-8) ; — *La légitimité* (1873, gr. in-8) ; — *La loi électorale et les deux chambres, suivant la théorie du livre de la légitimité* (1875, in-8) ; — *Le dix-huitième siècle. — Préliminaires du livre de la chute* (1878, in-4 de XI-174 p.), qui n'a pas été mis dans le commerce préface d'un grand ouvrage inachevé. — On lui doit aussi un travail sur *la Raison, sur l'affaiblissement de la raison et la décadence en Europe.* Il a écrit dans l'ancien *Unive* et dans le *Monde ;* nous citerons enfin ses articles sur *la base réelle de la philosophie* et *l'infini* et *l'infinitésimal.* Nous n'avons nulle part trouvé trace d'une collaboration à la *Revue des Deux-Mondes* que lui attribuent certains biographes.

—M. Edouard Fournier, né à Orléans le 15 juin 1819, est mort à Paris le 10 mai. Il fit ses études dans sa ville natale et y débuta dans la littérature par des feuilletons publiés dans le journal *Le Loiret*, en 1842. Depuis, il a écrit des pièces de théâtre, des ouvrages d'érudition et a donné sa collaboration à un grand nombre de journaux, revues, recueils et publications. Nous en donnons une liste aussi complète que possible. — *La Musique chez le peuple, ou l'Opéra national, son passé et son avenir sur le boulevard du Temple* (1847, in-12), devenu dans une nouvelle édition, faite avec le concours de Léon Kreutzer : *Essai sur l'art lyrique au théâtre*, (1849) : — *Souvenirs historiques et littéraires du Loiret* (1847, Orléans). — *Essai historique sur l'orthographe* (brochure, 1849). — *Histoire des Hôtelleries et des Cabarets*, avec M. Francisque Michel (1850, 2 vol. gr. in 8) ; — *Un prétendant portugais au treizième siècle. Lettre à MM. d'Antas, secrétaire de la légation de S. M. T. F., à Paris, sur don Antonio, prieur de Crato ; suivie d'études sur un prédicateur portugais à Paris, en 1610. La Rosalinda, et l'origine portugaise de la Fiancée du roi de Garbe* (1851, in-12) ; — *Christian et Marguerite*, comédie avec Paul Mercier (1851) ; — *Album de l'Eglise abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire, de l'Eglise de Germigny-des-Prés, et des châteaux de Sully et de Châteauneuf* (1851, gr. in-4, Orléans); — *Le roman du village*, comédie avec Paul Mercier (1853) ; — *Paris démoli. Mosaïque de ruines* (1853, in-12) ; — *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie* (dans le *Livre d'or des métiers*) (1854, in-18) ; — *Les deux Epagneuls*, opéra-comique (1854) ; — *Les lanternes, histoire de l'ancien éclairage de Paris ; suivi de la réimpression de quelques poèmes rares* (1854, in-8 ;) — *Le Roman bourgeois ;* ouvrage comique. Nouvelle édition, avec des notes historiques et littéraires ; précédée d'une notice, par M. Charles Asselineau (1854, in-16, Jannet) ; — *L'Esprit des autres* (1855) ; — *Le Chapeau du roi ;* opéra comique (1856, in-12) ; — *L'Esprit dans l'histoire. Recherches et curiosités sur les mots historiques* (1857, in-18, Dentu) ; — *La Charmeuse* ; opéra comique en un acte (1858, in-12) ; — *Le vieux neuf, Histoire ancienne des inventions et découvertes modernes* (1859, 2 vol. in-18) ; — *L'hôtesse de Virgile*, comédie (1859) ; — *Enigmes des rues de Paris* (1859, in-18) ; — *Titus et Bérénice ; opérette bouffe en un acte, musique de M. Léon Gastinel* (1860, in-12, librairie nouvelle) ; — *Histoire du Pont-Neuf* (1861, 2 vol. in-12) ; — *Le Paradis trouvé ;* comédie (1862) ; — *Corneille*

à la butte Saint-Roch ; comédie, précédée de notes sur la vie de Corneille, (1862) ; — *Le jeu de paume, son histoire et sa description. Notice suivie d'un traité de la courte paume et de la longue paume, des biographies des principaux paumiers, etc ; accompagnée de 16 pl. photographiées* (1862, in-4. Aubry);

— *Le Roman de Molière, suivi de fragments sur sa vie privée, d'après des documents nouveaux* (1863, in-18); — *La fille de Molière*; comédie en vers (1863 in-12); — *Chroniques et Légendes des rues de Paris* (1864, in-18); — *L'art de la reliure en France aux derniers siècles* (1864, in-12); — *Racine à Uzès; comédie avec notes*, d'après des documents nouveaux ou inédits (1865, in-12); — *La Comédie de Jean de la Bruyère* (1865, 2 vol. in-18); — *La valise de Molière*, comédie suivie de fragments peu connus (1868); — *Guttemberg*, drame (1868); — *Le Théatre français des XVIe et XVIIe siècles* (1872); — *Les Prussiens chez nous* (1872); — *La vraie farce de Maître Pathelin*, en trois actes (1872); — *Histoire de la butte des Moulins, suivie d'une étude historique sur les demeures de Corneille à Paris* (1877, in-18). — Il a donné dans le *Paris à travers les âges* (Paris, Didot), en cours de publication, la première, la troisième, la septième et la dixième livraison, qui vient seulement d'être mise en vente : L'*Hôtel de ville* (1876), *Le Louvre* (1877), *le Pont-neuf et le Palais de Justice* (1879), *le Palais Royal* (1880).

Outre ces publications originales, M. Edouard Fournier a publié : *Variétés historiques et littéraires*, Recueil de pièces volantes rares et curieuses, en prose et en vers, revues et annotées par M. Edouard Fournier, (1855-1859, 10 vol. in-16); — *Le roman bourgeois* de Furetière; — *Les caquets de l'accouchée ;* — *Les chansons folastres et récréatives de Gaultier Garguille, comesdien ordinaire de l'hôstel de Bourgongne* (1859, in-16); — *Les lettres inédites de la Marquise de Créqui;* — *Le théatre français avant la Renaissance ;* — les *Œuvres* de Boileau, de Piron, de Regnard (1875), de Beaumarchais (1876), avec des notices importantes; — une *Notice* sur Dulaure, en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire de Paris ;* — *Le livre commode des adresses de Paris pour* 1692, par Abraham de Pradel (1880, 2 vol. in-12).

M. Edouard Fournier a en outre collaboré à une foule de journaux, revues et collections : Le *Journal des Théâtres* (1853), la *Patrie* (1856), le *Siècle*, l'*Estafette*, le *Constitutionnel*, le *Moniteur universel*, le *Figaro*, le *Gaulois*, la *France*, l'*Illustration*, la *Revue française*, la *Revue des provinces*, l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, le *Dictionnaire de la conversation*, l'*Histoire des villes de France*, etc. Il a été plusieurs fois lauréat de l'Académie, et avait été nommé en 1872, bibliothécaire du ministère de l'intérieur.

— M. Charles-Raymond DE COYNART, né à Dreux le 11 mars 1806, est mort à Dijon le 22 mai 1880. Entré à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr le 1er octobre 1824, il en sortait deux ans après pour entrer le 1er juin 1827 à l'école d'état-major. Lieutenant le 1er octobre 1830, capitaine le 2 janvier 1833, M. de Coynart fut longtemps attaché à la carte de France. Passionné de l'amour de son état, il avait été frappé des nécessités nouvelles que l'invention des chemins de fer imposait à l'art militaire ; il sut attirer sur ces importantes questions l'attention des chefs de l'armée. Désigné par le mérite de ses premiers travaux, il reçut l'importante mission d'étudier les applications qui en avaient été faites à l'étranger. Il en fut récompensé par sa mise à l'ordre du jour du dépôt de la guerre. Il fut appelé à faire partie de la première commission de règlement pour l'embarquement des troupes par chemin de fer. Il en fut l'âme, et la théorie qu'il rédigea alors est encore la base des réglements en vigueur. Chevalier de la Légion d'honneur le 22 avril 1847, à la suite de ses travaux sur la carte de France, il fut

nommé officier le 24 décembre 1853; il avait été dans l'intervalle promu au grade de chef d'escadron, après sa mission en Allemagne en 1851; le grade de lieutenant-colonel récompensa enfin la part qu'il prit à l'organisation du service des transports dans la campagne d'Italie Nommé chef du bureau historique du dépôt de la guerre, M. de Coynart se trouva tout naturellement amené à prendre parti dans cette question d'Alise, qui divisa pendant si longtemps les érudits et les historiens militaires. Les brochures qu'il publia à ce sujet lui ouvrirent les portes de la commission de la carte des Gaules. Une retraite prématurée l'ayant amené à Dijon, il fut reçu membre de la Commission des antiquités le 12 juin 1868, et membre de l'Académie le 6 janvier 1869. Il prit dès lors une part active aux travaux de ces deux compagnies, où ses nombreuses communications ont toujours été accueillies avec grand intérêt. — M. de Coynart publia dans les mémoires de la commission archéologique : *Etude sur le ferrage des chevaux*; — *Rapport sur les fouilles entreprises sur le territoire de Beneuvre, en collaboration avec M. Lory*; — *Examen du mémoire de M. H. Defay : Etude sur la bataille qui a précédé le blocus d'Alésia.* — Il a écrit sur cette question d'Alésia : *Étude historique, topographique et militaire sur la cité gauloise d'Alésia* (dans le *Spectateur militaire* du 15 novembre 1856); — *le Siége d'Alésia* (dans le *Spectateur militaire* du 15 février 1857); — *l'Alésia de César laissée à sa place. Lettre à M. Quicherat* (1857); — *Archéologie militaire. Alésia* (dans le *Moniteur de l'armée*, 21 janvier, 11 février, 1er et 6 mars 1862); — *Réponse aux articles de MM. Quicherat et Delacroix sur Alésia* (dans le *Moniteur de l'armée* du 6 mai 1862). On lui doit en outre : *Transports d'une armée russe sur les bords du Rhin par les chemins de fer de Czenstochow à Cologne* (1850, in-8); — *Réglement concernant le transport des troupes de toutes armes par les chemins de fer* (1856, in-8 avec 14 pl.); — *Note sur les conditions générales des transports de troupes par les chemins de fer* (1856, in-8, extrait du *Journal des armes spéciales*); — *Précis de la guerre des Etats-Unis d'Amérique* (1867, in-8, extrait du *Spectateur militaire*); — *les Frontières de la Prusse* (1869, in-8); — *la Guerre de Dijon*, 1870-1871. *Relation militaire* 1872, Dijon, Lamarche, in-8 de 90 p.) qui a eu deux éditions.

— M. Hippolyte Croses, né à Albi le 1er mars 1804, vient de mourir dans sa ville natale le 14 mai, emportant tous les regrets que mérite un fervent chrétien et un homme de bien. Après de fortes études de latin et de droit, il rentra à Albi, comme juge auditeur, à l'âge de vingt-cinq ans. La Révolution de 1830 l'ayant arraché de son siège, il se livra à des recherches historiques et à des travaux archéologiques. Il a été plusieurs fois maire d'Albi (1850, 1877); durant dix-huit ans, il a représenté le canton d'Albi au Conseil général. Rentré dans la magistrature, il a pris sa retraite comme président du tribunal en 1874. Il était correspondant du Ministère de l'instruction publique. On lui doit : *Monographie de l'église cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi* (2e édition, 1850; 4e, 1873); — *Biographie des évêques et archevêques d'Albi* (1850-1861); — *Monographie de l'insigne collégiale de Saint-Salve d'Albi* (1857); — *Monographie de l'ancienne cathédrale de Saint-Alain de Lavaur* (1865); — *Répertoire archéologique du département de Tarn* (1865), qui a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — *Le Diocèse d'Albi, ses évêques et archevêques* (1878, Toulouse, Duclos; Paris, Didron). Il a réédité avec des notes : *la comtesse d'Isembourg*, par Antoinette-Salvan de Salies.

— M. Paul Albert, professeur au collége de France, est mort à Paris le 21 juin; il était né le 14 décembre 1827. Brillant élève du lycée Louis-le-

Grand, il entra à l'École Normale en 1848, fut reçu agrégé en 1851 et docteur ès-lettres en 1858. Il a professé la rhétorique à Dijon et au lycée Louis-le-Grand, la littérature ancienne à la faculté des lettres de Poitiers. De là il rentra à l'École Normale, comme maître de conférences de littérature, et fut appelé à remplacer M. de Loménie dans la chaire de littérature française au Collège de France en 1878. Il était également professeur de littérature française à l'Ecole de Saint-Cyr. M. Paul Albert s'était fait remarquer sous l'Empire par le concours apporté par lui, au moyen de conférences qui ont fait beaucoup de bruit, à M. Duruy, dans sa campagne pour l'enseignement secondaire laïque des filles. On a de lui : *De pœsia quartæ christiana post Christum natum secula*, thèse (1878) ; — *Saint Jean Chrysostome considéré comme orateur populaire*, thèse couronnée par l'Académie française (1858) ; — *Les poètes et la religion en Grèce*, discours (1863) ; — *La poésie*, leçons faites à la Sorbonne pour l'enseignement secondaire des jeunes filles (1869) ; — *La prose*, id. (1870) ; — *Histoire de la littérature romaine*, qui a obtenu un prix Montyon (1871, 2 vol. in 8) ; — *La littérature française depuis ses origines jusqu'au dix-huitième siècle* (1872-1875, 3 vol.) Il a donné une édition critique des *Lettres de Ducis* (1878), et publié en 1879 sous le titre de *Variétés morales et littéraires*, un recueil d'articles de journaux et de discours.

— M. Eugène Poitou, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Angers, officier de la Légion d'honneur, est mort à Toulon, le 1er février. Né à Angers, le 9 février 1815 ; successivement substitut à Laval, au Mans, à Angers et juge à Angers (1848), il y devint en 1856 conseiller à la Cour. Il obtint en 1852 une mention à l'Académie française pour l'*Eloge de Bernardin de Saint-Pierre;* en 1855, il partagea avec M. Lefèvre-Pontalis le prix d'éloquence dont le sujet était : *Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint Simon.* L'année suivante, il obtenait le premier accessit du concours d'éloquence pour l'*Eloge de Vauvenargues.* La même année, il concourut pour la question suivante, proposée par l'Académie des sciences morales et politiques : *Exposer et apprécier l'influence qu'a pu avoir en France, sur les mœurs, la littérature contemporaine, considérée surtout au théâtre, et dans le roman.* Il obtint le prix et publia le mémoire couronné sous ce titre : *Du roman et du théâtre contemporain et de leur influence sur les mœurs* (Paris et Angers, in-8, 1857 ; 2e éd. in-12, 1858). Il a publié depuis : *Un hiver en Egypte* (1859, Tours, Mame, in-8) ; — *les Philosophes contemporains et leurs systèmes religieux* (1864, Paris, Charpentier, in-12.) ; — *Voyage en Espagne* (1868, Tours, Mame, in-8.) ; — *La liberté civile et le pouvoir administratif en France* (Paris, Charpentier, in-12 1869). Il a collaboré, en outre, à la *Revue des Deux-Mondes*, où il a donné deux articles sur le duc de Saint-Simon et sur Balzac à la *Revue nationale*, à la *Revue de l'Anjou*, etc ; il a réuni ses principaux articles en un volume sous ce titre : *Portraits littéraires et philosophiques* (Paris, Charpentier, in-12. 1868).

M. David Thomas Ansted, savant géologue anglais, vient de mourir. Né à Londres en 1814, il avait étudié à l'Université de Cambridge, et avait été nommé en 1840, professeur de géologie au King's College ; en 1845, lecteur en géologie à l'Institut militaire des Indes à Addiscombe, et professeur de géologie au collége des ingénieurs civils à Putney. Il était depuis 1844 vice-secrétaire de la société de géologie, et appartenait à la société royale de Londres. Il s'est principalement occupé de l'application de la géologie à l'industrie et spécialement à l'industrie minière. Il laisse un grand nombre d'ouvrages et de mémoires, dont plusieurs ont été traduits en français : *Geology, introductory, descriptive and pratical* (1844) ; — *Geologist's Text-*

Book (1845); — *The ancient World* (1847) : — *Goldsecker's Manual* (1849) ; — *Elementary course of geology, mineralogy and physical geography* (1850) ; — *Scenery, science and art* (1854) ; — *Geological science* (1855) ; — *Geological gossip* (1860) ; — *Short trip to Hungary and Transylvania* (1862) ; — *The channel Islands* (1862) ; — *Great Stone Book of nature* (1863) ; — *Correlation of the natural history sciences* (1863) ; — *The Ionian Islands* (1863) ; — *The application of geology to the arts and manufactures* (1865) ; — *Physical geography* (1867) ; — *The World we live in* (*Le monde où nous vivons*, traduction française, 1871, in-18. Bruxelles [Londres]) 1869 ; — *The Earth's History, or first lesson in geology* (1869) ; — *Two thousand questions on physical geography* (1870). On lui doit les articles : *Physical Géography* dans le « Manuel de la science géographique;» *Physical Geography* et *Geology* dans le «Dictionnaire de la science, de la littérature et des arts », des rapports sur les expositions de 1861 et 1862, puis une collaboration active à beaucoup de revues et de recueils, notamment au Journal trimestriel de la société géologique dont il dirigea les débuts en sa qualité de vice-secrétaire.

M. William-Hallowes Miller, savant minéralogiste anglais, vient de mourir à un âge avancé. Né en 1803, il avait fait ses études à l'Université de Cambridge, dont il devint agrégé en 1826. Il a occupé la chaire de minéralogie après le docteur Whewell, et fut élu en 1838 membre de la société royale de Londres. Plusieurs de ses travaux sur la minéralogie et la cristallographie sont des ouvrages classiques, qui ont été traduits en français et en allemand ; il s'est aussi spécialement occupé, avec mission du gouvernement, des étalons des poids et mesures. Nous citerons parmi ses mémoires : *Les faux arcs en ciel* ; — *Les cristaux de l'acide borique* ; — *La construction des étalons de la livre impériale* ; — *Traité de cristallographie*.

— M. Benjamin Nadault de Buffon, né à Montbard le 2 février 1804, est mort à Paris le 19 juin. Petit neveu du fameux naturaliste, il sortit de l'école polytechnique dans le corps des ponts et chaussées. Il fut nommé, en 1842, chef de la division du service hydraulique au ministère des travaux publics, ingénieur en chef en 1843, puis professeur d'hydraulique agricole à l'École des ponts et chaussées en 1851. Il a été chargé de plusieurs missions officielles, notamment pour rechercher les moyens de prévenir les inondations, et en Italie, où il a étudié la science des irrigations, qu'il a vulgarisée en France. Il avait également fait des études spéciales sur la culture dans la Sologne, dans la Camargue et sur les dunes. M. Nadault de Buffon était collaborateur des *Annales des ponts et chaussées*, du *Journal d'agriculture pratique*, de *l'Encyclopédie du XIX siècle*, et était membre de la Société centrale d'agriculture. Voici ses principales publications : *Considérations sur les communications intérieures* (1289, in-4) ; — *Considérations élémentaires sur les trois systèmes de communications intérieures, au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux* (1840, in-4) ; — *Des Usines sur les cours d'eau : développement sur les lois et règlements qui régissent cette matière* (1840-1841, 2 vol. in-8 ; nouvelle édition, 1874) ; — *Des canaux d'arrosage de l'Italie septentrionale, dans leur rapport avec ceux du midi de la France. Traité théorique et pratique des irrigations envisagées sous les divers points de vue de la production agricole, de la science hydraulique et de la législation* (1843-1844, 3 vol. in-8) ; — *Hydraulique agricole. Applications. Les canaux d'irrigation de l'Italie septentrionale envisagés sous les divers points de vue de la science hydraulique, de la production agricole et de la législation* (1843-44, 2e édit. 1861, 2 vol. in-8) ; — *Cours d'agriculture et d'hydraulique agricole, comprenant les principes généraux de l'économie rurale et les divers*

travaux d'amélioration du régime des eaux dans l'intérêt de l'agriculture, tels que curages, élargissements, redressements, endiguements, dessèchement des marais et terres inondées, assainissement des terrains humides ou détériorés par les filtrations, drainage, irrigations, limonages, etc. (1853-1858, 4 vol. in-8); — *Hydraulique agricole. Des submersions fertilisantes, comprenant les travaux de colmatage, limonage, irrigations d'hiver* (1867, in-8); — *Hydraulique agricole. Des alluvions modernes, comprenant de nouveaux documents sur les travaux de colmatage et de limonage ainsi que des notions générales sur les alluvions marines et leurs principales utilisations* (1873, in-8).

— M. Louis-Emile-Edmond Duranty, né à Paris le 5 juin 1833, vient d'y mourir le 9 avril. On lui doit quelques romans, des articles de critique artistique dans divers journaux et revues : *Paris-Journal*, le *Figaro*, la *Gazette des Beaux-arts*, la *Revue de Paris*, la *Revue libérale*, la *Revue de France*, la *Vie parisienne*, etc. Il avait créé en 1856 avec MM. J. Assézat et H. Thulié, un journal éphémère, *le Réalisme*, qui était venu avant son temps. Voici les titres de quelques-unes de ses œuvres : *Le malheur d'Henrielte Gérard* (1861); — *La cause du beau Guillaume* (1862); — *Le théâtre des Marionnettes du jardin des Tuileries* (1862, gr. in-8 avec dessins de l'auteur) ; — *Les combats de François Duquesnoy* (1873); — *Les séductions du chevalier Navoni* (1876) ; — *La nouvelle peinture* (1876, *broch.*) ; — *Les six barons de Septfontaines* (1878).

— M. Marie Escudier, né à Toulouse en 1811, est mort à Paris dans le courant d'avril. Frère de Léon Escudier, il s'associa à toutes ses œuvres de librairie et de littérature. Les deux frères vinrent à Paris en 1845 et fondèrent en 1846 la *France médicale*. On leur doit des *Etudes biographiques de chanteurs contemporains* (1840) ; — *Dictionnaire de musique* (1844) devenu dans une nouvelle édition le *Dictionnaire de musique théorique et historique* (1854); — *Le Proscrit ou le Corsaire de Venise*, tragédie lyrique (1845) ; — *Les deux Foscari*, tragédie lyrique (1846) ; — *Rossini, sa vie et ses œuvres* (1854) ; — *Vie et mœurs des plus célèbres cantatrices*. Ils ont dirigé, en 1858, le *Réveil*, avec M. Granier de Cassagnac. M. Marie Escudier a été rédacteur du *Pays*. Il a écrit dans le *Figaro* sous le nom d'*Un diplomate*.

— M. Joseph Schneller, mort le 19 décembre 1879, à Lucerne, naquit à Strasbourg le 20 décembre 1801, et fut nommé en 1837 archiviste de la ville de Lucerne, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il est auteur de : *Die Bischœfe von Basel, Ein chronoligischer Nekrolog*, Zug, (1830); — *Melker Russen des Jüngern Eidgenœssische Kronik*, Bern ,(1838); *Luzern's, Sanct Lucas Bruderschaft* Luzern, (1861). — *Mittheilungen aus mittelalterschen Kalenderein der Schweiz*, dans : Schneller et Margoll, *Liturgia sacra*, 5 parties, Lucerne, 1831-1844. Schneller fut aussi un des principaux rédacteurs de la Revue : *Der Geschichts freund*.

— M. Edouard-Alphonse-Antoine, baron Aymard, général gouverneur de Paris, né le 30 janvier 1820 à Villemoustausson (Aude), est mort à Paris le 10 juin. Entré à l'école de Saint-Cyr en 1838, il fit un chemin rapide et fut promu au grade de général en 1864. Il a pris une part brillante aux campagnes de Crimée, du Mexique et de France. Il était en 1870 dans le corps du maréchal Bazaine. Il fut promu le 28 septembre 1873 au commandement du 16e corps, à Montpellier et, par décret du 14 février 1878, il fut nommé gouverneur de Paris en remplacement du général de Ladmirault. Il laisse, dit-on, plusieurs ouvrages manuscrits sur les questions militaires : *Paris, camp retranché* ; — *Des réformes à apporter au corps de l'intendance* ; — *Du service des éclaireurs en campagne*.

On annonce encore la mort : du R. P. Horner, de la congrégation du Saint-Esprit, vice-préfet apostolique du Zanguebar, originaire du diocèse de Strasbourg, mort le 8 mars, à Cannes, où il était pour rétablir sa santé compromise par son long séjour (depuis 1863) dans la mission du Zanguebar, et dont on a publié : *Voyage à la côte orientale d'Afrique, pendant l'année 1866*, par le R. P. Horner, accompagné de documents nouveaux sur l'Afrique, publié par M. Gaume (1872, in-12) ; — de M. Henri Lemoine, ancien rédacteur du *Monde*, rédacteur en chef de l'*Ordre et de la Liberté* de Caen et du *Courrier de la Dordogne*, mort à Périgueux, à peine âgé de 30 ans, le 5 juin ; auteur d'un ouvrage inédit prêt à paraître sur l'*hérédité royale et les constitutions françaises depuis* 1789 ; — de M. Charles-Gabriel-Ernest, comte de Chamberet, né à Frontenay (Jura), mort au château de Montfort, près de Charlieu (Loire), le 29 avril 1880, dans sa 74e année ; ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des ponts-et-chaussées, ancien directeur de l'école des sciences et arts industriels de la Martinière à Lyon, auteur de : *Les inondations en France* (1856, in-8, Mallet-Bachelier, à Paris); — de M. David Sutter, né à Genève en 1811, mort à Paris le 1er mars, ancien professeur à l'école des Beaux-Arts, auteur de *Nouvelle théorie simplifiée de perspective* (1859), d'une *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture* (1858), d'une *Etude sur l'enseignement de la sculpture chez les Grecs*, d'une *Esthétique générale et appliquée des règles de la composition dans les arts plastiques*, in-4, (1865); — de M. Hippolyte Piron, mort à Paris le 20 mars, auteur d'un grand nombre de nouvelles publiées dans le *Bulletin* de la Société des gens de lettres, des *Crimes de la paresse* et des *Mystères de la rue Cassette*, donnés dans la *Patrie*, et de l'*Ile de Cuba*.

Institut. — *Académie française*. — Dans sa séance du 24 juin, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le prochain trimestre : M. J. Simon, directeur; M. Mézières, chancelier.

— Dans sa séance du 3 juin, l'Académie a décidé que le sujet pour le prix d'éloquence à décerner en 1882 serait l'éloge de Rotrou.

— Elle a décerné un des prix Thérouane (de 1,500 fr.) à M. Victor du Bled pour son *Histoire de la monarchie de Juillet*.

— L'Académie a décerné le prix Archon Despérouses (Philologie romane), à MM. de Lespinasse et Bonnardot, anciens élèves de l'Ecole des chartes, nos collaborateurs, pour le *Livre des métiers d'Etienne Boileau*, qui fait partie de la collection de l'Histoire de Paris publiée sous les auspices de la municipalité parisienne. Ce document, dont on connaît depuis longtemps l'importance est placé en tête du Recueil général des statuts des métiers et corporations ouvrières que les auteurs sont chargés de continuer jusqu'à l'abolition des jurandes. La collection complète formera plusieurs volumes et fournira des matériaux très précieux pour l'histoire du régime corporatif de la classe ouvrière à Paris.

— Dans sa séance du 17, l'Académie a décerné le prix Bordin à M. Baudrillart, pour son *Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Elle a partagé le prix Marcellin Guérin, de 5,000 fr., entre M. Decharme, pour sa *Mythologie de la Grèce antique*; M. Paul Stapfer, pour son livre sur *Shakespeare et l'antiquité*, et M. Ernest Bertin, pour son livre sur *Les Mariages dans l'ancienne Société française*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 28 mai,

l'Académie a décerné à M. Henri Cordier le prix Stanislas Julien, pour l'ouvrage intitulé : *Bibliotheca Sinica.*

— Dans sa séance du 4 juin, elle a attribué à M. Jules Quicherat, directeur de l'Ecole des chartes, le prix Jean Reynaud, prix de dix mille francs, décerné chaque année par une des cinq sections de l'Institut pour le travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

— Dans sa séance du 11 juin, elle a décerné : 1° à M. G. Demay, auteur du *Costume au moyen âge d'après les sceaux* (édité par D. Dumoulin), le premier prix Gobert ; 2° à M. Molinier, auteur d'études sur les états du Languedoc, le second prix Gobert.

— Dans sa séance du 25, sur le rapport de M. de Longpérier, elle a décerné le prix Duchalais (Numismatique du moyen âge) à M. Louis Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, pour son *Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence.*

Académie des sciences. — Dans sa séance du 7 juin, l'Académie a nommé correspondant, dans la section de chimie, M. Chancel, recteur de l'Académie de Montpellier.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 5 juin, l'Académie a nommé membre libre, en remplacement de M. Léon Say, démissionnaire, M. Boutmy, directeur-fondateur de l'Ecole libre des sciences politiques. Il y a eu deux tours de scrutin. Au premier tour ont obtenu : MM. de Butenval, 14 voix ; M. Boutmy, 18 ; M. Nadault de Buffon, 6 ; Villefort, 2. Au second tour, MM. Boutmy, 21 ; de Butenval, 18 ; Nadault de Buffon, 1.

— Dans sa séance du 5 juin, elle a accordé une récompense de 1,000 fr. sur le prix Léon Faucher, à M. Antonin Roulliet, déjà lauréat de l'Académie, pour son mémoire sur la vie et les travaux de L. Wolowski.

— Dans sa séance du 12 juin, l'Académie a décerné le prix pour le concours Bordin, dont le sujet était : *Exposer les modifications qui, depuis le commencement du siècle, ont été introduites en France et à l'étranger dans les lois relatives aux titres négociables par la voie de l'endossement,* etc. à M. Daniel Touzaud, ancien magistrat.

— Dans sa séance du 19 juin, l'Académie a rendu son jugement dans le concours du prix du budget qui avait pour sujet : *De l'extradition : exposer la matière de l'extradition des malfaiteurs. Rechercher comment le principe de l'extradition s'est successivement développé, etc.* L'Académie a décerné le prix, de la valeur de 1,500 fr. — à M. Marie-Clément-Paul Bernard, conseiller à la cour d'appel de Dijon. — Elle a décerné un second prix, de la valeur de 1,200 fr., à M. Etienne Metman, ancien substitut du procureur général à Orléans. L'Académie a en outre accordé deux mentions honorables, la première au mémoire inscrit sous le n° 14, avec l'épigraphe : *Damus civi jus competere exigendi a civitate, ut ipsum defendat. etc.*, la seconde au mémoire portant le n° 6, et ayant comme devise : *Jurisprudentia est divinarum atque humanarum rerum notitia, etc.*

Académie des Beaux-Arts. — L'Académie, dans sa séance du 11 juin, a décerné le prix Bordin à M. Marius Vachon, pour son ouvrage sur l'*Art français pendant la guerre de 1870-1871 et la Commune.*

Faculté des lettres de Paris. — M. Léon Ollé-Laprune, maître de conférences à l'école normale supérieure, a soutenu le 4 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Aristoteleæ ethices fundamento.* — *De la certitude morale.*

— M. P. Clairin, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, a soutenu le 12

juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De haruspicibus apud Romanos ; — Du génitif latin.*

— M. Noël Valois, licencié ès lettres et en droit, archiviste paléographe, a soutenu le 19 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii œvi scriptores ; — Guillaume d'Auvergne.*

— M. Colsenet, agrégé de philosophie et professseur au lycée de Lille, a soutenu le 23 juin ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De mentis natura Spinoza quid senserit* ; — *Etude sur la vie inconsciente de l'esprit.*

Concours et prix. — La Sociélé des études historiques met au concours pour la fondation Raymond, les questions suivantes :

Pour 1881 : 1° Histoire des institutions de prévoyance en France. Un premier prix de 1,500 fr. — Un second prix de 500 fr.

2° Histoire de l'architecture et des habitations privées en France, depuis la Renaissance jusqu'en 1830. Un prix de 1,000 francs.

Pour 1882 : Histoire des provinces danubiennes, depuis l'invasion des Turcs jusqu'au traité d'Unkiar-Skelessi. Un prix de 1,000 francs.

Les mémoires manuscrits devront être adressés à M. le comte de Bussy, administrateur, 40, rue Gay-Lussac, à Paris, avant le 1er janvier de l'année du concours.

Missions. — Des bourses de voyage, d'une durée de six mois, ont été allouées à notre collaborateur M. Paul Fournier, archiviste paléographe pour l'Irlande, et à M. Poiré, docteur en droit, pour l'Angleterre.

Assemblée générale de la Société bibliographique. — L'assemblée générale de la Société bibliographique s'est tenue le 26 mai, sous la présidence de M. Chesnelong, sénateur. La séance a été occupée par un rapport de M. de Beaucourt, président, une communication de M. Robinet de Cléry sur la Ligue de l'enseignement, et une éloquente allocution du président. Nous trouvons dans le rapport la constatation des progrès de la Société qui a admis près de 800 membres nouveaux en 1879, l'annonce de plusieurs publications nouvelles et de la continuation des collections commencées. Nous citerons le premier volume d'une série de *Questions controversées de l'histoire et de la science*; et l'*Exploration, revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe*, revue hebdomadaire publiée désormais sous les auspices de la Société, et sous la direction de M. Paul Tournafond.

Société bibliographique de Rome. — Le chanoine Giuseppe Bertocci, bibliothécaire de l'Académie de l'Arcade à Rome, vient de lancer le programme d'une nouvelle Société bibliographique. « Elle se propose, dit-il, de donner, sous le titre de *Repertorio bibliographico*, le compte rendu de tous les ouvrages imprimés en Italie au dix-neuvième siècle. Elle publiera à cet effet, un Bulletin mensuel, où il sera rendu compte spécialement des ouvrages envoyés en don à la Société. La Société se compose d'un nombre illimité d'associés. Chaque associé a le droit d'insérer dans le *Repertorio* le compte-rendu d'un ouvrage de lui ou d'un autre, pourvu que l'article soit conforme au règlement que fixera un conseil de direction de cette publication, et qu'il ne contienne rien de contraire à la religion catholique. — Tout associé paiera une cotisation annuelle de 5 francs, exigible tous les deux ans, à partir de la constitution définitive de la Société. — Tout associé pourra se procurer au prix d'impression un exemplaire du *Repertorio*. — Dès que mille adhésions au moins auront été obtenues, la Société sera constituée. — Une fois ce nombre de mille adhésions obtenu, le chanoine Bertocci s'en

gage à convoquer les associés, lesquels, quel que soit le nombre de membres présents, élira un conseil de 12 membres qui feront un règlement et chargeront des personnes compétentes de la rédaction du *Repertorio*, » — On peut adresser les adhésions au chanoine Bertocci, à Rome, via della Valle, 54.

Sociétés savantes. — La Société du Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 4 juin.

— La Société d'ethnographie de Paris vient également d'être reconnue comme établissement d'utilité publique.

— M. l'abbé Esnault, au Mans; M. Cazalis de Fondouce, à Montpellier, et M. Rupin, vice-président de la Société historique et archéologique de Brives ont été, par arrêté du 11 juin, nommés correspondants du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 juin, M. Barbier de Meynard a achevé la lecture de sa notice sur la vie du poëte Sandi; M. G. Schlumberger a achevé la lecture de son mémoire sur les deux chefs normands des armées byzantines au onzième siècle. — Dans les séances des 4 et 11, M. d'Arbois de Jubainville a donné lecture d'un mémoire sur la hiérarchie sociale en Irlande, d'après le Senchus Mor. — Dans la séance du 11, M. Geffroy, directeur de l'École de Rome, a informé qu'un membre de l'École, M. Thomas, vient de découvrir dans un manuscrit de la fin du douzième siècle des fragments d'un historien qu'on suppose être Trogue Pompée (voir plus bas); M. Ch. Robert a lu une note de M. Dezeimeris sur une inscription trouvée récemment à Bordeaux. — Dans la séance du 18, M. Siméon Luce a terminé la lecture de son mémoire sur l'élection au scrutin de deux chanceliers de France sous le règne de Charles V; M. Anatole de Barthélemy a lu un mémoire sur une monnaie gauloise inédite en argent, de Lucterius, chef cadurq, trouvée à Cusance (Lot). — Dans la séance du 25, M. E. Desjardins a lu, au nom de M. le commandant Mowat, une note sur trois inscriptions de Souk-el-Khmis, de Carthage et de l'Oued-Atmenia qui ont été récemment communiquées à l'Académie; M. Bréal a communiqué de la part de M. Casati deux inscriptions etrusques trouvées à Torignoni en 1880; M. Joseph Halévy a commencé la lecture d'un mémoire sur une inscription relative à la prise de Babylone par Cyrus.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5 et 12 juin, M. Larombière a lu un mémoire sur le régime dotal et la coutume de la Haute-Marche. — Dans la séance du 19, M. Henri Martin a lu un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur les assemblées publiques de l'Irlande. — Dans la séance du 26, M. Levasseur a fait une communication en présentant le deuxième et troisième volumes de la seconde édition de l'*Histoire de l'esclavage*, de M. Wallon; M. le secrétaire perpétuel a commencé la lecture d'un mémoire de M. Magy sur la théorie de la connaissance selon l'École associationniste.

Découverte d'un manuscrit du douzième siècle. — M. Antoine Thomas, membre de l'École française de Rome, vient de découvrir, dans un manuscrit de la fin du douzième siècle, des fragments considérables d'un historien de l'époque classique, relatifs à Alexandre le Grand. M. Thomas croit pouvoir estimer, dès maintenant, que cet historien ne peut être que Trogue Pompée. L'examen du style, qui est certainement de la bonne époque, avec des traits de rhétorique et des récits légendaires, et l'intéressante correspondance des expressions et des faits qui se retrouvent presque identiques

dans le récit de Justin (abréviateur de Trogue Pompée) et dans ces pages, laissent difficilement place à une autre conjecture. Le plus long fragment se compose dans le manuscrit de 16 colonnes de 37 lignes ; il correspond à la première moitié environ du livre de Justin. Il y en a un de quatre colonnes sur la mort d'Alexandre; les autres, moins étendus, se rapportent aux livres IX et XII de Justin. M. Thomas a envoyé la copie de ces fragments à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — *P. S.* Il résulte d'un nouvel examen, qu'il s'agit non de fragments de Trogue Pompée, mais d'une singulière interpolation du texte de Justin, mettant en œuvre des passages de Cicéron, de Sénèque, de Tacite, de Quinte-Curce, de Solin, de Julius Maximus. Quelques morceaux semblent provenir de sources aujourd'hui perdues.

Découvertes de chartes dans des reliures de registres. — Dans sa séance du 17 octobre 1879, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à propos d'une communication de M. Léopold Delisle, au nom de M. Delaville le Roux, a eu l'occasion de s'occuper des chartes antérieures à l'an mil, découvertes au tribunal de Loches, sur les couvertures des registres de l'état civil. M. Edmond Gauthier, greffier du Tribunal de Loches, vient de faire une nouvelle découverte de même nature. Les registres de l'état civil de l'arrondissement de Loches, pour l'année 1831, sont couverts d'une feuille de mauvais carton, et sur le dos on a collé une bande de parchemin. « Ayant remarqué, dit-il, sur l'un d'eux un morceau de parchemin couvert d'écriture du dixième siècle, et, me souvenant de la trouvaille que j'avais faite l'année dernière, et qui avait donné lieu à la communication de M. Delisle, j'examinais les autres registres, et, sur les cent trente-six qui sont au Greffe de Loches, j'ai été assez heureux pour découvrir cinquante-trois fragments de toutes dimensions, se rapportant à trente-quatre chartes, dont vingt et une du dixième siècle, deux du onzième, six du douzième et cinq du treizième. La notice de M. Delaville le Roux constatait naguère l'existence de vingt pièces originales anterieures à l'an mil : ce nombre est aujourd'hui doublé. Trois de ces chartes portent des signatures ou fragments de signatures en caractères grecs. La plupart contiennent de nombreuses notes tironiennes. Malheureusement, les chartes sont fort incomplètes; quelques-unes ne se composent que de lambeaux de trente centimètres de long sur trois ou quatre de large. Mais j'ai pu rapprocher plusieurs de ces fragments, et reconstituer en partie quelques-uns des titres auxquels ils appartiennent, et fixer la date d'une quinzaine d'entre eux. Il serait possible de les compléter encore. Il y a dans les soixante-huit communes de l'arrondissement de Loches un double registre de l'année 1831. Ces soixante-huit registres devront donner une vingtaine de fragments, dont le rapprochement avec ceux que je possède amènerait une restauration à peu près complète de plusieurs chartes. Bien plus, si les recherches pour ce seul registre de 1831 se poursuivaient dans les mairies des arrondissements de Tours et de Chinon, et dans les greffes de ces deux villes, il est évident que l'on retrouverait encore une quantité considérable de ces précieux et si rares documents, dont le relieur a fait un si déplorable usage. »

Depuis, grâce à la publicité donné à la découverte de M. Gauthier, M. Gilet, juge au Tribunal de Chinon, a été conduit à examiner les registres de l'état civil conservés au Greffe du Tribunal. Des parchemins, noyés dans le cartonnage des registres, et non encore dégagés, portent quatre chartes du dixième siècle, datées de 940, 960 et 978, presque toutes relatives à des donations.

Histoire et statistique de l'Instruction primaire a Troyes depuis la Révolution jusqu'a nos jours. — M. Thévenot, de la Société Académique de l'Aude, publie sous ce titre (*chez Lacroix à Troyes*, in-8 de 79 p. et 1 pl.), une intéressante brochure, qui complète très bien les travaux de feu Boutiot et de M. Babeau. Ceux-ci avaient arrêté leurs recherches à 1790. Cette époque est le point de départ du mémoire de M. Thévenot. On y trouvera uniquement des faits racontés, sans réflexion quelconque, dans l'ordre chronologique. Sûrement les faits sont ce qu'on recherche avant tout dans un travail de ce genre; mais quelques réflexions n'auraient pas été de trop, surtout aux dernières pages, où l'on voit éclater l'odieuse intolérance de la municipalité de Troyes à l'endroit des congréganistes: Augmentation progressive des traitements des maîtres et maîtresses laïques, maintien du traitement dérisoire des frères et des sœurs, puis suppression d'une partie des écoles religieuses. Le paragraphe consacré à l'histoire des écoles de Troyes pendant la Révolution (p. 7-22), est fort intéressant en lui-même Mais on aimerait à avoir l'opinion de l'auteur sur les belles choses qu'il raconte. Peut-être M. Thévenot a-t-il pensé que les faits parlaient suffisamment d'eux-mêmes. Il est certain que ses recherches sont une très bonne contribution à l'histoire de l'instruction primaire pendant la période révolutionnaire. On y trouvera une preuve de plus de cette vérité, si bien démontrée par M. Victor Pierre dans le numéro du 1er avril 1880 de la *Revue des questions historiques*, que la Révolution n'a su que désorganiser l'enseignement primaire sans réussir à rien rétablir. Du reste, à Troyes comme ailleurs, le peuple fut absolument réfractaire à l'enseignement officiel, et malgré les odieuses tracasseries de la municipalité et du directoire du département, qui plus d'une fois fermèrent les écoles où l'on ne consentait pas à fêter le décadi et à se servir des livres républicains, les écoles privées regorgeaient et les instituteurs publics mouraient de faim dans leurs classes vides. La lettre désolée du citoyen Geoffroy, « instituteur par pouvoir du jury d'instruction » (p. 19), en est la preuve. Un discours du Maire de Troyes du 18 pluviôse an XI (p. 21-22), est aussi un témoignage fort remarquable de la décadence de l'enseignement populaire pendant la période révolutionnaire. Il constate que l'instruction primaire est beaucoup moins florissante qu'avant la Révolution. Les anciennes écoles de charité étaient fréquentées par 7 ou 800 enfants. Les écoles communales n'en réunissent que 300, et leur dispensent un enseignement fort inférieur à l'ancien. Le maire et le conseil municipal, à l'unanimité, concluent en demandant le retour des filles de Saint-Vincent-de-Paul. Il faudra bien que notre Révolution scolaire finisse par là! — E. Allain.

Les Cronicques de Normendie. — Les *Cronicques de Normendie*, de Guillaume Le Talleur, sont le plus ancien livre, imprimé à Rouen, qui porte à la fois et le nom de l'imprimeur et la date de l'impression. Il n'en existe qu'*un seul exemplaire en France*, et un autre à Vienne (Autriche). Nous sommes heureux d'annoncer leur réimpression, avec variantes et additions fournies par divers manuscrits, et avec une introduction et des notes par M. A. Hellot, notaire honoraire.

Les *Cronicques* de Guillaume Le Talleur se composent de deux parties distinctes: La première, qui se termine au règne de Philippe-Auguste, n'est qu'un résumé ou un extrait de Guillaume de Jumièges, de Robert Wace, et de la *Chronique de Reims* (ou *Récits d'un Ménestrel de Reims*); elle n'offre guère, par suite, qu'un intérêt purement littéraire. La seconde, qui va de 1223 à 1450, est, au contraire, une œuvre absolument originale, de

grande valeur historique, suite ou complément nécessaire de la *Chronique de P. Cochon*, éditée par M. Ch. de Beaurepaire pour la Société de l'Histoire de Normandie, et de la *Chronique des quatre premiers Valois*, éditée par M. Siméon Luce pour la Société de l'Histoire de France.

Cette seconde partie, — la seule qu'on se propose de rééditer, — se compose elle-même de trois œuvres distinctes : La première, finissant à la mort de Charles VI, se trouve à la fin de quelques-uns des manuscrits des *Chroniques de Normandie*, et contient notamment l'histoire de la conquête anglaise de 1415 à 1422; — la seconde, qui s'étend de 1422 à 1444, *n'existe nulle part manuscrite;* par suite, l'édition de Guillaume Le Talleur a tout le mérite d'une source originale pour les événements de cette période, par exemple pour la bataille de Verneuil en 1424, la prise du château de Rouen par Ricarville en 1432, l'insurrection des Cauchois en 1436, etc.; — la troisième (ce qui n'a pas été signalé jusqu'ici) n'est autre que le *Recouvrement de Normendie*, du héraut Berry. C'est la plus ancienne édition de ce récit, et la réimpression annoncée sera la première qu'on en aura fait *en France* (Godefroy ayant publié, en 1653, la *Chronique de Charles VII* par Berry, et non, spécialement, le *Recouvrement de Normendie*).

Les notes ajoutées au texte démontreront combien étaient sûres, en général, les informations des auteurs des *Cronicques de Normendie*. Elles contiendront de nombreux éclaircissements, — une étude nouvelle sur l'entreprise de Ricarville (*plusieurs documents inédits*), — et des renseignements, pareillement *inédits*, sur plusieurs familles historiques normandes, telles que celles de Thomas Basin, évêque de Lisieux, de Charles Desmarets, capitaine de Dieppe, et des Crespin, de Saane, de Clamorgan, de Clère, de Braquemont, de Béthencourt, etc., etc.

Les *Cronicques de Normendie* formeront un volume in-8 raisin, de plus de 300 pages, imprimé pour le texte en caractères elzéviriens, avec lettres rouges dans le titre et avec lettres ornées en tête de chacun des 110 chapitres. Il ne sera tiré que 150 *exemplaires numérotés et signés* (dont 1 sur papier de Chine, 5 sur papier Whatman et 144 sur papier vergé). Le prix de l'exemplaire sur papier vergé est de 15 francs pour les Souscripteurs.

Suspension de la publication des Études des PP. jésuites. — On sait que depuis de longues années, les pères de la compagnie de Jésus publiaient un recueil mensuel, intitulé : *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*. Les mesures violentes de dispersion accomplies dans la journée du 30 juin vont avoir pour conséquence de priver le public de cette intéressante revue. Voici la circulaire qui nous est adressée, et que nous reproduisons avec un sentiment de tristesse qui sera partagé par nos lecteurs :

« Par suite de l'exécution des décrets du 29 mars, le siège de la rédaction des *Etudes* est suprimé.

« Les rédacteurs dispersés se voient réduits à la nécessité de suspendre leur publication.

« Nos abonnés pourront, à partir de ce jour, retirer le surplus de ce qu'ils ont payé pour leur abonnement ; ils voudront bien s'adresser pour cet effet à la librairie Lecoffre, 2, rue Bellecour, Lyon.

« Aussitôt que les circonstances permettront de reprendre la publication de notre Revue, une circulaire en donnera avis à tous nos anciens souscripteurs.

« *Pour le directeur des Etudes,* Le Gérant : Sommervogel. »

Espérons que cette suspension forcée sera de courte durée, et que bientôt il nous sera donné de saluer la réapparition d'un recueil qui rendait de si éminents services à la science catholique.

Les lettres chrétiennes. — La première livraison des *Lettres chrétiennes* a paru, après un léger retard. Parmi les articles qu'elle contient, signalons l'*Histoire littéraire de la théologie*, par M. Duilhé de Saint Projet, de l'Université catholique de Toulouse; l'*Enseignement au moyen âge*, par M. Lecoy de la Marche, de l'Université catholique de Paris; *La jeunesse de saint François d'Assise*, par M. l'abbé L. Le Monnier; *Les érudits français au dix-neuvième siècle*, par M. Frédéric Godefroy; *Le plan de l'Imitation*, par l'abbé Ed. Puyol, professeur à la Sorbonne; *De l'accentuation et de la prononciation au point de vue liturgique*, par le R. P. Dom Potier, et une très intéressante lettre de notre collaborateur M. l'abbé Ulysse Chevalier (de Romans) : *De l'utilité et des conditions de la critique d'érudition.*

La Revue des documents historiques en 1879. — M. Etienne Charavay, archiviste paléographe, publie, depuis 1874, un recueil de pièces curieuses et inédites, avec notes et commentaires, recueil qui forme, chaque année, un beau volume imprimé sur papier de Hollande par C. Motteroz. Le volume de 1879 (202 p. grand in-8), orné de nombreux fac-simile et de deux portraits, est bien certainement un des plus intéressants de toute la collection. Les documents les plus variés, dont quelques-uns proviennent des archives de Milan et de Venise, semblent s'y donner rendez-vous. Citons : une lettre de Bourdelot, le médecin de la reine Christine, au docte Ménage (20 novembre 1657), où il est discrètement question du meurtre de Monaldeschi ; une lettre de Chamillart au duc de Vendôme, qui renferme d'importantes instructions militaires de Louis XIV (25 septembre 1708); une lettre du roi de Naples, Frédéric III, à la reine Anne de Bretagne, écrite du château de Plessis-lez-Tours; diverses lettres de Mlle Clairon; un billet de Philippe V, roi d'Espagne à Mme de Maintenon (9 janvier 1702) ; une très piquante lettre du maréchal de Villeroy au prince de Vaudemont (17 mars 1722) ; une petite lettre de M. Thiers à Cauchois-Lemaire (1824) ; deux lettres d'Honoré de Balzac, qui manquent au recueil publié chez Calmann Lévy ; une lettre du baron de Grimm au comte de Vergennes en faveur de Mlle de Belzunce, petite-fille de Mme d'Epinay (18 avril 1783); une lettre du cardinal de Bourbon, le roi Charles X des ligueurs (16 mai 1590); une lettre du prince de Polignac à son père (2 avril 1815) ; une lettre du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III à son frère (7 mai 1825); une lettre du cardinal Alberoni au Régent (16 septembre 1715) ; une lettre de l'empereur d'Allemagne Joseph II à Louis XV (7 avril 1768) ; une lettre du maréchal Brune au Ministre de la guerre (1er mai 1815); une lettre du général Bernadotte au général Bonaparte (8 mars 1797) ; un reçu de vaisselle d'argent donné par Gabrielle de Bourbon, princesse de la Trémoille (24 janvier 1486); une charte de Louis VII, roi de France, en faveur de l'abbaye de Saint-Vandrille (1177); des instructions données par Louis XIII au chevalier de Montigny allant, à la tête d'une flotte, protéger les intérêts français au Canada (14 avril 1630) ; une lettre de saint Vincent de Paul au comte de Chavigny (27 janvier 1651 ; une lettre du cardinal Consalvi au ministre de l'intérieur Chaptal (1er septembre 1805); deux lettres de la mère d'André Chénier; une lettre de Charles VIII au collège des cardinaux, leur recommandant la nomination à l'évêché d'Orange de Pierre Carré ; une lettre du général Moreau (8 octobre 1797); un brevet de l'ordre du Porc-Epic (11 mars 1441); une lettre du maréchal de Villars sur l'équipement de la cavalerie (29 avril 1733); une lettre du poète Saint-Lambert (janvier 1785); une lettre de l'abbé Montesquiou (20 novembre 1820); des documents relatifs à une exécution de bri-

gands en Vermandois (1479-1480); aux dépenses de la duchesse d'Orléans (1751-1756); à la suppression des Académies en 1793; aux théâtres sous la République; aux privilèges des artilleurs de Paris en 1442; au Théâtre italien en 1784; au voyage du prince de Dombes en Hongrie (1717); à la condamnation d'un soldat pour blasphème (1631); à l'emprisonnement de Fouquet à Pignerol; aux reliques de la mère de l'empereur Constantin, sainte Hélène; aux provisions de vins de Beaune faites par Jean Sans Peur, duc de Bourgogne; aux bals masqués à Paris en 1834; à l'organisation de la police par Fouché en 1799; à la biographie de quatre membres de la famille Guérin, tous artistes; à la corporation des peintres verriers de Paris en 1585; aux bijoux du cardinal de Lorraine; à la confrérie de Saint-Fiacre à Paris (27 février 1544), etc. — T. DE L.

LA MORT DE LOUIS XIV. — Tout le monde connait le récit de la mort de Louis XIV par Saint-Simon. En voici un autre qui, pour n'avoir pas les qualités de style qui distinguent les productions du terrible duc, n'en sera pas moins très utile aux historiens. Il est l'œuvre des sieurs Anthoine, porte-arquebuse du Roi de père en fils, et comptés parmi ses garçons de chambre. En rédigeant le *Journal historique ou récit fidèle de ce qui s'est passé de plus considérable pendant la maladie et à la mort de Louis XIV, roi de France et de Navarre*, ils se montraient fidèles à une tradition de famille, car déjà un Anthoine avait écrit une *Histoire de ce qui s'est passé à la maladie et mort du roi Louis XIII*, qui existe manuscrite, en double exemplaire, à la Bibliothèque de Saint-Germain en Laye. Le récit de la mort de Louis XIV, signalé et analysé en 1865, par M. Julien Travers, d'après une copie possédée par la bibliothèque de Caen, vient d'être publié, d'après une autre copie appartenant à M. Victorien Sardou, le celèbre auteur dramatique, par M. E. Drumont (*La mort de Louis XIV journal des Anthoine, publié pour la première fois avec introduction et un frontispice d'après Cochin*. Paris, Quantin, 1880, in-12 de XLVIII-156 pages, tiré à 550 exemplaires numérotés, dont 50 sur papier de Chine et les autres sur papier de Hollande). L'introduction, où se trouvent d'utiles indications et quelques observations justes sur les défauts de Saint-Simon, est écrite, non sans talent et sans verve, mais de ce style à la fois prétentieux et déluré, trop à la mode aujourd'hui dans la presse, et qui, en tout cas, ne convient point à la dignité de l'histoire.

PANFILO CASTALDI. — Dans une chronique inédite de Feltre, on lit que « Panfilo Castaldi, jurisconsulte et poète célèbre, florissait à Feltre, en 1456, lequel, *comme on le recueille dans les anciens mémoires de notre patrie*, inventa l'art d'imprimer des livres. C'est de lui que l'apprit Faust de Cobourg, qui habitait avec lui à Feltre pour apprendre le latin, et qui, de retour en Allemagne, l'exerça à Mayence et acquit ainsi auprès de quelques-uns la réputation de premier inventeur, quoiqu'il n'ait trouvé que le moyen de mouiller les feuilles, pour rendre l'impression plus facile. » — Je crois que la nouvelle gloire attribuée à l'Italie ne se fonde pas sur d'autre preuve ou d'autre témoignage, et, si je ne me trompe, ce Panfilo Castaldi ne se trouve nommé dans aucun autre document. Un billet que nous trouvons dans l'*Archivio di Stato* a donc quelque valeur : il est adressé au duc de Milan par un Johannes Simonetta, et est daté de Milan, 6 mars 1472. Il parle d'un *Pamphilo de Castaldis*, médecin, qu'il qualifie de *maestro da libri dal stampo*. Or, en 1470, il y avait à Trévise (même province de Feltre) des livres imprimés par Gerardo de Lisa, c'est-à-dire une année après que Giovanni da Spira avait commencé à imprimer des livres à Venise.

— Le *Moniteur du Bibliophile* (juin 1880) contient un certain nombre de

documents inédits sur Voltaire, publiés par M. E. Campardon. Ces documents, extraits des Archives nationales, sont pour la plupart fort curieux. Nous citerons, par exemple, le procès-verbal de la saisie d'une édition de la Henriade; une plainte de Voltaire au sujet d'une brochure intitulée : *Essai d'apologie des auteurs censurés dans le Temple du Goût de M. de Voltaire;* différents procès-verbaux de saisie des *Lettres philosophiques;* une plainte de François Jore, de Rouen, contre Voltaire, qui l'avait couvert d'injures.

— M. E. Miller a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un petit manuscrit grec en parchemin, contenant l'évangile de saint Luc et, en regard, la traduction arabe. Le livre est daté de l'an du monde 6551, c'est-à-dire de l'an 1043 de notre ère. L'écriture arabe est africaine. Les manuscrits arabes de cette époque sont excessivement rares, surtout ceux qui portent leur date.

— La sténographie, qui prend de si grands développements aujourd'hui, a enfin son historien. Déjà le sujet avait été abordé par M. Jules Tardif dans sa thèse à l'École des chartes sur les notes tironiennes (1850-1851), qui fait le fond de son *Mémoire sur les notes tironiennes* présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1852, imp. Nationale, in-4 de 67 p., extrait des mémoires présentés par divers savants, 2e série, t. III). Le nouvel historien est M. Guénin, dont l'ouvrage a pour titre : *Recherches sur l'histoire, la pratique et l'enseignement de la sténographie.*

— M. l'abbé C. F. Culas, curé d'une petite paroisse rurale du diocèse de Belley, donne un bon exemple dans la publication de ses *Souvenirs paroissiaux et notes diverses*, 1841-1879, de la paroisse de Dompsure (Bourg, imp. J. M. Villefranche, 1880, in-18 de 86 p.) C'est la suite d'un travail plus historique : *Notice sur les curés et la paroisse de Dompsure* (Bourg, Bottier, 1867, in-18 de 56 p.), qui avait été rédigé sur les archives, les registres paroissiaux et autres documents, et d'une *Notice sur la nouvelle église de Dompsure* (Bourg 1878). Ce ne sont que des souvenirs, sauvés désormais de l'oubli, se rattachant aux petits événements de la paroisse depuis l'installation de l'auteur : les morts méritant d'être relatées, les donations faites à l'église et aux pauvres, les nominations de maires, d'instituteurs, etc., les travaux exécutés sur la commune, la température, les orages, les incendies, les inondations, les visites des évêques, les missions, les produits des récoltes, les épidémies, etc., etc. C'est une excellente idée, bien propre à ranimer et entretenir l'amour du clocher, et nous pouvons ajouter que son exécution est à la portée de tout le monde.

— M. l'abbé Tollemer, le savant auteur des *Origines de la charité*, vient de publier une seconde édition du *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val, gentilhomme campagnard, au Cotentin de* 1553-1560 (Rennes et Paris, Champion, 1880, in-12). De ce journal, où l'auteur note jour par jour tous les actes, tous les incidents, et jusqu'aux moindres détails de sa vie, on tire une foule de faits (prix des denrées, salaire des ouvriers, procédés d'exploitation rurale, etc.), qui permettent d'apprécier la condition des différentes classes de la société dans le Cotentin, et aussi leurs mœurs et leurs sentiments.

— M. A. de la Borderie publie des documents importants pour l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît : c'est la *Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'Histoire de Bretagne* (Champion, in-8).

— M. le docteur A. Noulet a tiré du riche cabinet de M. le docteur Desbar-

reaux-Bernard, dont nous annoncions récemment la mort, plusieurs pièces rares, menacées de disparaître, et il les publie sous le titre de *Las nompareilhs Receptas per far las femnas tindentas, risentas, plasentas...* avec une introduction, des notes et un glossaire (Toulouse, Privat ; Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 de VIII-100 p.).

— Sous ce titre : *Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican*, M. Albert du Boys, le savant auteur de l'*Histoire du droit criminel*, vient de publier un ouvrage considérable, fruit de recherches longues et approfondies, où il établit que le schisme qui donna naissance à l'église anglicane « s'imposa par une pression gouvernementale jusqu'alors à peu près sans exemple dans nos âges moderne. » Nous en parlerons prochainement.

— La librairie Ern. Leroux met en vente le premier fascicule de l'*Histoire grecque* de M. Ernest Curtius, traduit de l'allemand par M. A. Boucher-Leclercq. L'ouvrage paraîtra en 30 livraisons à 1 fr. 20, et formera 5 volumes.

— On annonce la publication très prochaine de la *Correspondance des amis de la marquise de Balleroy* (1704-1724), d'après les manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque Mazarine. Cet ouvrage formera 2 volumes in-8. Les noms des Caumartin, des d'Argenson, des Breteuil, etc., c'est-à-dire des personnages les plus considérables du dix-huitième siècle, ne peuvent manquer de donner un grand intérêt à cette importante publication.

ALLEMAGNE. — Les vingt universités d'Allemagne ont compté 20,172 étudiants pendant le semestre d'hiver 1879-1880. Berlin est à la tête de la liste, avec 3,608, et Rostock vient en dernier lieu, avec 198. De ces 20,172 étudiants, 8,624 ont suivi les cours de philosophie; 5,132 les cours de droit; 3,761 ceux de médecine et 2,655 ceux de théologie.

AMÉRIQUE. — La librairie du Congrès américain, Ainsworth R. Stofford, publie un *American Almanac and treasury of facts* contenant, pour 1880, la statistique officielle des Etats-Unis. L'édition populaire contient 228 pages et coûte 25 *cents*.

— Nous recevons de Montréal deux des nouvelles revues pédagogiques qui viennent remplacer le *Journal de l'Instruction publique*, supprimé. L'une, *l'Ecole primaire, journal d'éducation et d'instruction*, est dirigée par M. J.-B. Cloutier, de l'Ecole normale de Laval, et paraît deux fois par mois en livraisons de 12 pages in-12, sur deux colonnes (Mercier et Cie, éditeurs). Elle est purement pédagogique, donne les documents officiels, des conseils aux maitres, des modèles de devoirs avec les corrigés, des problèmes, etc. Les neuf numéros que nous avons sous les yeux nous permettent d'apprécier l'excellent esprit de ce recueil, les bonnes méthodes qu'il propage, et sa rédaction variée. Son prix est d'une piastre par an.

L'autre, le *Journal de l'Education*, est mensuel, d'un format plus grand et du prix d'un dollar (J.-B. Rolland, éditeur). Il traite également toutes les questions qui intéressent les instituteurs : documents officiels, pédagogie, devoirs, etc. Il prend un peu partout ce qu'il trouve bon, conférences et articles puisés dans d'autres recueils, et donne des faits divers.

ANGLETERRE. — Parmi les récentes acquisitions de la bibliothèque Egerton, du *British Museum*, se trouve un précieux manuscrit de la *Divine comédie* de Dante, petit in-folio sur papier, écrit en 1370, lequel appartenait auparavant à Antoine Panizzi, le correspondant de Prosper Mérimée. Ce volume est chargé de notes de différentes mains et de diverses époques.

— Le professeur Sayce prépare une histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes, qui sera publiée par la *Clarendon Press*.

— On annonce la publication prochaine du second volume de l'*Histoire de l'Eglise d'Angleterre depuis l'abolition de la juridiction romaine*. Ce volume embrasse la période écoulée de 1538 à 1548 ; il contient le récit détaillé de la suppression des monastères, des négociations de Henri VIII avec les protestants, et des persécutions qui ensanglantèrent les dernières années de son règne.

— Une société est en formation en Angleterre pour poursuivre un ensemble de fouilles dans les sites principaux de l'ancienne Egypte. Une femme, Miss Edwards, va entreprendre un voyage de conférences aux Etats-Unis, dans le but de recueillir des fonds.

— Le *Camden Society* vient d'accepter, dit l'*Academy*, l'offre faite par un professeur, M. Pauli, de publier deux volumes des « Comptes de la garde-robe » de Henry de Derby, qui fut plus tard le roi Henry IV d'Angleterre. Ce sont les comptes tenus pendant que ce prince voyageait dans la Prusse, la France, la Lithuanie et d'autres parties de l'Europe. Ce livre donnera de curieux détails, au point de vue de l'histoire et des mœurs, sur l'état de ces pays pendant les dernières années du quatorzième siècle.

Espagne. — Un écrivain espagnol dont le nom a déjà bien des fois été rappelé dans le *Polybiblion*, M. Joaquin Rubio y Ors vient de publier (*Brunequilde a la sociedad Franco galo romano*. Barcelone, Jeime Jepus, 1880. in-8 de 193 p.), une étude sur Brunehaut dont il a donné lecture à l'Académie royale de Barcelone, de laquelle il est aujourd'hui le doyen et le président. Bien des fois déjà on a essayé de réhabiliter les princesses visigothes; c'est ce que M. Huguenin a tenté de faire dès 1833, et il n'était pas le premier; mais je ne crois pas que l'apologie ait jamais été aussi loin que cette fois. On ne peut guère douter du reste, qu'il n'y ait eu de grands excès dans les accusations. M. Rubio y Ors fait remarquer avec raison que les plus illustres contemporains de la reine d'Austrasie, Grégoire de Tours, Fortunat, Grégoire-le-Grand n'en ont guère parlé qu'avec éloges, tandis que la tradition hostile semble s'être formée un peu plus tard, et que tout ce qui a été dit des crimes de Brunehaut n'est qu'une répétition, qu'une amplification de l'auteur anonyme de la vie de saint Didier et de Frédégaire. M. Rubio y Ors rappelle encore que la reine d'Austrasie, en favorisant les idées romaines dut froisser les sentiments des Francs. Où M. Rubio y Ors me paraît s'avancer beaucoup, c'est quand il parle d'un témoignage populaire prenant avec énergie la défense de Brunehaut la grande, et venant aider l'historien dans son œuvre de tardive justice. Nous avons habité des contrées où d'anciennes chaussées sont encore appelées *chemins de Brunehaut*, mais ce vague souvenir semble être la seule trace que la princesse visigothe ait laissé, et encore dans la mémoire du peuple la notion était-elle assez confuse pour, en certains points, avoir fait de la reine un roi. Quoi qu'il en soit, et sans absoudre la reine d'Austrasie de tous les méfaits à elle imputés, on peut penser que l'écrivain catalan est plus près de la vérité que les historiens qui se sont inspirés des préjugés franks. On lit avec intérêt son étude, justement à cause de la chaleur avec laquelle il se fait le champion de l'ennemie de Frédégonde.

Hollande. — Un savant écrivain hollandais, M. J. S. Putman, qui, à diverses reprises, s'est occupé de l'ancienne littérature espagnole, et qui, en 1872, a publié une bonne brochure sur le *Voyage au Parnasse* de Cervantes (*Cervantes Reis naar den Parnassus*; Utrecht Dekker, in-8 de 100 pages), vient de faire paraître une longue étude sur Calderon et ses principales œuvres dra-

matiques (*Studien oer Calderon en zijne Geschriften*. Utrecht. J. L. Beijers, in-8 de 490 pages). Ce travail semble fait avec beaucoup de soin. Après une courte notice sur le poète, un coup d'œil sur l'ensemble de ses œuvres, arrivent l'examen et l'analyse de ses pièces les plus célèbres. L'auteur n'a négligé la lecture d'aucun des critiques qui se sont occupés du même sujet. Souvent un texte espagnol est confronté avec des traductions allemandes, anglaises, françaises. M. Putman a traité avec prédilection du drame *El Magico prodigioso*, une des productions les plus originales de Calderon. Ce livre nous paraît mériter d'être recommandé, mais il est à regretter que la langue dans laquelle il est écrit soit accessible à si peu de lecteurs.

ITALIE. — *Académie de Saint-Thomas-d'Aquin*. Nous avons parlé XXVIII, p. 549) de l'inauguration et de l'organisation de l'académie de Saint-Thomas, fondée à Rome par Léon XIII. Voici les noms des savants appelés par le pape à faire partie de cette académie. — Pour Rome : le P. Mazella, de la compagnie de Jésus; le P. Gaudenzy, des Frères prêcheurs; le professeur Lorenzelli, le professeur Binvelker, l'éminent Jean Fabri, le Rév. François Satolli, le Rév. Ernest Fontana. — Pour l'Italie : le chanoine Nunzio Signoriello, le professeur Joseph Prisco, le P. Hyacinthe Rossi, des Frères prêcheurs; le P. Cornoldi, de la compagnie de Jésus; le professeur Rubini, le professeur Liverani. — Pour l'étranger: le docteur Albert Stœckl, le docteur François Morgolt, le P. Kleutgen, de la compagnie de Jésus; Mgr Henri Sauvé, recteur de l'Université catholique de Lille; le professeur L. R. Bourquard, Mgr Zéphirin Gonzalez, évêque de Cordoue; le professeur Orti y Lara, le professeur Cocoran.

— M. Raffaele Castelli a publié en 1877 une remarquable et remarquée traduction en vers des *Fastes* d'Ovide. Il nous donne comme une suite à ce travail, en faisant paraître le premier livre des *Tristes* (*Delle Tristezze d'Ovidio*, Pistro, Montaina, 1880, in-8 de 70 p.). Dans cette difficile entreprise, M. Castelli montre les qualités d'éloquence et à la fois de précision qui avaient heureusement signalé son essai. Sa traduction est fidèle, sans toutefois que M. Castelli se soit imposé l'obligation de rendre le vers par le vers, comme chez nous M. Chautard l'a fait souvent, et avec tant de succès, pour Horace. Dans une préface, M. Castelli apprécie en bon critique, l'œuvre qu'il a résolu de produire ainsi, sans rien dissimuler des défauts qu'on peut lui reprocher. Il a joint à sa traduction des notes détaillées.

— Nous avons reçu du même écrivain une brochure sur les croyances et usages populaires siciliens (*Credenze ed usi popolari siciliani*. Palerme, Montaina e comp., in-8 de 65 p.). Ces recherches ont paru dans le *Nuove effemeridi* et ajoutent quelques renseignements à ce que Pitrè, Avolio et Guastella ont déjà donné sur les fées, les sorcières, les remèdes merveilleux, les augures, les cérémonies nuptiales, etc., etc.

— L'Académie d'études historico-juridiques fondée par Léon XIII, va publier une Revue trimestrielle, intitulée : *Studii e documenti di storia e diritto*, et dirigée par C. Re et G. Salti. Ce sera l'organe de cette Académie, véritable école pratique de hautes études d'histoire et de philosophie.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition du dogme catholique*, par le R. P. Monsabré (in-12, Baltenweck). — *Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent*, par Mgr Pie (in-8, Oudin). — *Œuvres spirituelles choisies de Jérome Savonarole*, par le R. P. Emmanuel-Ceslas-Bayonne (in-12, Poussielgue frères). — *Histoire des revélations et communications divines*, par J. A. Bernard (2 vol. in-12, Téqui). — *Exemples de vie chrétienne offerts aux jeunes gens*, par C. Fatine (in-12, Vitte

et Perrussel). — *Mécanisme du budget de l'État*, par Gaston Bergeret (in-8 Quantin). — *Encyclopédie juridique, ou exposition organique de la science du droit privé, public et international*, par H. Ahrens (gr. in-8, Ernest Thorin). — *Codes de la propriété industrielle*, par Ambroise Rendu (in-12, Durand et Pedone Lauriel). — *Études sur l'inamovibilité de la Magistrature*, par Albert Desjardins (in-12, Durand et Pedone Lauriel). — *Le Concordat, les congrégations religieuses* (in-12, Dupont). — *Mémoire pour la défense des congrégations religieuses* (in-8, Poussielgue frères). — *Les Bases de la Morale évolutionniste*, par Herbert Spencer (in-12, Germer-Baillière). — *Le Divorce, étude morale*, par Mme Suzanne (in-12, Ghio). — *La démographie figurée de l'Algérie*, par le Dr René Ricoux (in-8, Masson). — *Vœux exprimés par la Chambre de commerce de 1872 à 1879* (gr. in-8, Bordeaux, A. Bellier). — *Le Collège Sainte-Barbe-Rollin*, 1828-1839, par Étienne-Gallois (in-12, Didier). — *Les Jésuites à Angoulême*, par A. de Massougnes (in-8, Chasseignac). — *Le Monde physique*, par Amédée Guillemin (gr. in-18, Hachette). — *L'Écrevisse, introduction à l'étude de la zoologie*, par H. Huxley (in-8, Germer-Baillière). — *Les Carillons de Noël*, par Fulbert Dumonteil (in-12, Palmé). — *Paille et grain*, par André Le Pas (in-12, Palmé). — *Les Drames à toute vapeur*, par Camille Debans (in-12, Plon). — *Une Princesse russe*, par E. Gonzalès (in-12, Plon). — *Moralités, Poésies*, par A. J. de la M. (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *La Majorité de Mlle Bridot*, par Ch. Deslys (in-12, Plon). — *Dette d'Honneur*, par Paul Saunière (in-12, Plon). — *Le Roman d'un brave homme*, par Edmond About (in-12, Hachette). — *Le Conseiller Renaud*, par Th. Vibert (in-12 Ghio). — *Le Mari*, par Ernest Daudet (in-12, Plon). — *En petit comité*, par MM. Ed. About, E. d'Auriac, etc. (in-12, Dentu). — *L'Héritage de Xénie*, par H. Gréville (in-12, Plon). — *L'Honneur des Champavayre*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon). — *Les Cachettes de Marie Rose*, par Fortuné du Boisgobey (2 vol. in-12, Dentu). — *La Main coupée*, par F. du Boisgobey (2 vol. in-12, Plon). — *Le Démon des Montchevreuil*, par M. de Lescure (in-12, Dentu). — *Vipère*, par Charles Joliet (in-12, Dentu). — *La Russie rouge*, par Victor Tissot et Constant Améro (in-12, Dentu). — *Les Soirées de Quimper*, par H. de la Blanchère (in-12, Dillet). — *Jenny-les-bas-rouges; un Notaire qui politique*, par Alfred de Besancenet (in-12, Téqui). — *Les Voyages de Camoens*, par Raoul de Navery (in-12, Hennuyer). — *Lettres de la baronne de Gerando* (in-12, Didier). — *Rémo, souvenir d'un frère* (in-8, Librairie des Bibliophiles). — *Les Plateaux de la balance*, par Ern. Hello (in-12, Palmé). — *Œuvres choisies de A. Rivarol*, publiées avec une préface de M. de Lescure (2 vol. in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, par Vivien de Saint-Martin, 14e fascicule (in 4, Hachette). — *Vie des saints du diocèse d'Amiens*, par l'abbé Jules Corblet (in-12, Delattre-Lenoel). — *La Vie merveilleuse du Père Bernardin Realino*, par Séguin (in-12, Vitte et Perrussel). — *Un Ami de saint François de Sales, Mgr Camus, évêque de Belley* (in-8, Vitte et Lutrin). — *Histoire de France*, par Edmond Demolins, t. III in-12, Librairie de la Société bibliographique). — *Écrits inédits de saint Simon*, par P. Faugère, t. I (in-8, Hachette). — *Considérations sur la France*, par J. de Maistre, avec préface de M. René Bazin (in-16, Librairie de la Société bibliographique). — *Le Volontariat de 1793*, par le baron Robert du Casse (in-12, Dillet). — *Napoléon Ier : ses institutions civiles et administratives*, par Amédée Edmond-Blanc (in-8, Plon). — *Lord Beaconsfield et son temps*, par Cucheval-Clarigny (in-12, Quantin). — *Répertoire politique*, par Ch. Valframbert (in-12, Quantin). — *Histoire populaire de la Lorraine dédiée à la France*, par V. Henrion (in-12, Dupont). — *Paris et ses fortifications*, par Eug. Ténot (in-8, Germer-Baillière). — *Croquis algériens*, par Charles Jour-

dan (in-12, Quantin). — *La Côte barbaresque et le Sahara*, par le prince J. Lubomirski (in-12, Dentu). — *De Venise à Erohsdorf*, par le marquis de Belleval (in-12, Dentu). — *Le Vicomte Armand de Melun*, par l'abbé Baunard (in-8, Poussielgue frères). — *Théâtre d'adolescents*, par Ad. Carcassonne (in-12, Ollendorff). — *Actualités militaires*, par un fantassin (in-18, Ghio).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION.

Expédition des Catalans en Grèce. — Un jeune savant espagnol, M. Antonio Rubio y Lluch, nous prie de demander dans quels ouvrages on pourrait trouver des détails sur l'expédition des Catalans en Grèce. M. Rubio connait ce qui a été dit par Stopf, Outremanse, Brochart, Du Cange, de la Guilleterie, Le Beau, Burigny. Il désire surtout savoir si récemment on s'est, en France, occupé de la domination latine en Orient ei de l'expédition catalane. Th. P.

RÉPONSES.

Le grand Lama (XXVIII, 560). — Les ouvrages sérieux relatifs à l'organisation politique et religieuse du Thibet sont peu rares; nous pouvons mentionner. *An acount of the embassy to the Thibet*, by S. Furner, London, 1790, in-4, et l'ouvrage de M. Feer; *Le Thibet, le Bouddhisme et la langue thibétaine*, Paris, 1864. On peut aussi consulter la grande géographie de Karl Ritter, malheureusement des 20 volumes, mis au jour de cette vaste publication (restée inachevée), il n'a été traduit de français que ce qui concerne l'Afrique (1836, 3 vol. in-8). Or, cette partie est aujourd'hui très audessous des connaissances acquises. D. C.

Voir aussi *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, en 1844, 1845 et 1846 (2 vol. in-8, Paris, Le Clère). V. P.

Le livre d'Enoch (XXVIII, 560). — Cette production, remarquable à divers titres, a été traduite en français et insérée dans le tome Ier du *Dictionnaire des ouvrages apocryphes* qui fait partie de l'*Encyclopédie théologique*, éditée par l'abbé Migne. L'évêque anglican R. Laurence en publia à Oxford, en 1821, une traduction anglaise, réimprimée en 1823, et il mit au jour, en 1838, le texte éthiopien. Un des plus illustres orientalistes français, Silvestre de Sacy, rendit compte dans le *Journal des Savants* du travail du prélat anglais. Un érudit allemand, Dillmann, a donné, d'après la révision de divers manuscrits, un texte plus exact que celui de Laurence, et divers savants d'Outre-Rhin se sont exercés sur cette composition, où l'allégorie joue un grand rôle.

Le *Journal asiatique*, (janvier 1867, p. 91), donne des détails sur une traduction hébraïque du livre d'Enoch, accompagnée d'un commentaire; elle est utile pour l'explication de quelques passages presque inintelligibles dans le texte éthiopien. Consulter Ewald, *Geschichte des Volkes Israël*, 3e édition, t. III, p. 155, et le mémoire de M. F. Robiou : *Origine du prétendu livre d'Enoch* (*Annales de philosophie chrétienne*, février 1862. Déjà M. Bonnety avait, dans ces mêmes *Annales* (sept.-oct. 1838), parlé du *Livre* en question, et donné une traduction des premiers chapitres. Nous mentionnerons encore Ewald : *Ueber den Buch Enoch* (Gœttingen, 1855), travail dont M. Nicolas a rendu compte dans l'*Athenæum français*, 22 mars 1856, et le *Frazer's Magazine*, 1833, t. VIII, p. 511. T.B.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Publications de la Société générale de librairie catholique
VICTOR PALMÉ, 76, RUE DES SAINTS PÈRES, PARIS.

CATHERINE D'ARAGON

ET

LES ORIGINES DU SCHISME ANGLICAN

Par M. Albert DU BOYS

Un fort volume in-8 de LXVII-574 pages. . . . . 7 fr. 50

« J'ai recueilli de nouveaux témoignages sur la triste origine de cette Eglise (anglicane). Le schisme qui lui donna naissance s'imposa par une pression gouvernementale jusqu'alors à peu près sans exemple dans nos âges modernes..... En tâchant de répandre un peu plus de lumière sur les commencements de cette œuvre de ténèbres, mon but serait de faire apprécier aux générations actuelles quelle peut être la valeur de cette religion césarienne qui ne s'est propagée qu'en foulant aux pieds les âmes les plus hautes et les plus généreuses de l'Angleterre, et en punissant, comme crime de lèse-majesté, les résistances les plus légitimes de la conscience, sanctuaire inviolable qu'aucune main humaine ne devrait profaner. » — (*Extrait de la Préface*).

Les *nouveaux témoignages* auxquels l'auteur fait allusion et qui lui ont servi à composer cette grande œuvre historique, consistent dans un volumineux Recueil de Documents, Lettres, Dépêches et *autres papiers* ENTIÈREMENT INÉDITS, mis récemment à jour par une société savante de Londres.

PAUL FÉVAL

LA REINE DES ÉPÉES

Un beau vol. in-12 de 426 pages, titres rouge et noir. . . . 3 fr.

OSCAR DE POLI

JEAN POIGNE-D'ACIER

RÉCITS D'UN VIEUX CHOUAN

PRÉCÉDÉ D'UNE ÉTUDE HISTORIQUE DE LA VENDÉE ET LES CHOUANS,
PAR ATTALE DU COURNEAU.

1 vol. in-12 de 351 pages, titres rouge et noir, 4e édition. . . 3 fr.

ERNEST HELLO

LES PLATEAUX DE LA BALANCE

Un vol. in-12 de IV-413 pages. . . . . 3 fr.

Librairie HACHETTE et Cie

GUIDES

En vente chez tous les Librair

GUIDES DIAMANT

In-32, avec cartes et plans, élégamment cartonnés en percaline gaufrée.

FRANCE

Aix-les-Bains, Marlioz et leurs environs (6 gravures et 1 carte), broché. 1 fr. 50
Biarritz, par Germond de Lavigne (6 gravures, 1 carte)..... 2 fr.
Bordeaux, Arcachon, Royan, Soulac-les-Bains, par Ad. Joanne (20 gravures et 3 cartes)..... 2 fr.
Boulogne, Calais, Dunkerque, par Michelant (22 grav., 1 carte et 2 plans). 2 fr.
Bretagne, par Ad. Joanne (1 carte et 5 plans)..... 4 fr.
Dauphiné et **Savoie,** par le même (71 gravures, 8 cartes, 2 plans et 3 panoramas..... 6 fr.
Dieppe et **Le Tréport,** par le même (12 gravures et 1 carte)..... 2 fr.
Eaux minérales des Vosges (Vittel — Contrexéville — Plombières — Bains — Luxeuil — Bourbonne — Gérardmer), par Am. Bouloumié (6 grav. et 1 carte). 3 fr.
Environs de Paris, par Ad. Joanne (2 cartes et 1 plan)..... 2 fr. 50
France, par le même (8 cartes)... 6 fr.
Hyères et **Toulon,** par le même (14 gravures et 1 carte) ..... 2 fr. 50
Le Havre, Etretat, Fécamp, Saint-Valéry en Caux, par le même (28 gravures, 4 cartes et 1 plan..... 2 fr.
Lyon et ses environs, par le même (25 gravures, 1 plan, 1 carte)..... 2 fr.
Marseille et ses environs, par Alf. Saurel (27 grav., 1 carte, 2 plans... 2 fr.
Mont-Dore (le) **et les eaux minérales d'Auvergne,** Saint-Alyre, Royat, la Bourboule, Saint-Nectaire, Clermond-Ferrand, par L. Piesse (50 gravures, 2 cartes et 1 plan)..... 3 fr.
Normandie, par Ad. Joanne (1 carte et 4 plans). 1 vol..... 4 fr.
Paris, par Ad. et P. Joanne (101 gravures et 3 plans)..... 2 fr. 50
Paris en anglais, par les mêmes. 3 fr. 50
Pyrénées, par les mêmes (9 cartes) 5 fr.
Stations d'hiver (les) **de la Méditerranée,** par P. Joanne (59 gravures, 3 cartes et 1 plan).... ..... 3 fr. 50
Trouville et les bains de mer du Calvados, Villers, Houlgate-Beuzeval, Cabourg, Villerville, Arromanches, Honfleur, Lion-sur-Mer, Luc, Port-en-Bessin, par Ad. Joanne (12 grav. et 4 cartes). 2 fr.
Vals et ses environs, **le Bas-Vivarais** et les **Cévennes** par M. Chabalier (26 gr.; 1 carte)..... 2 fr.
Vichy et ses environs, par L. Piesse (47 gr., 1 carte et 1 plan)..... 2 fr. 50
Vosges, Alsace et **Ardennes,** par Ad. et P. Joanne (7 cartes)..... 5 fr.

ÉTRANGER

Allemagne Méridionale (Vienne, Stuttgart, Munich, Salzbourg, Innsbruck, Trieste, Pesth et Prague), par P. Joanne (6 cartes et 11 plans)..... 2 fr.
Bade et la **Forêt-Noire,** par Ad. Joanne (82 gr. et 4 cartes)..... 1 fr. 50
Belgique, par A.-J. Du Pays (2 cartes et 8 plans). 1 vol..... 4 fr. 50
Espagne et **Portugal,** par Germond de Lavigne (1 carte et 4 plans)..... 5 fr.
Hollande, par A.-J. Du Pays (1 carte et 7 plans). 1 vol..... 4 fr. 50
Italie et **Sicile,** par A.-J. Du Pays (2 cartes et 8 plans)..... 4 fr.
Londres et ses environs, par L. Rousselet (2 c., 7 plans)..... 5 fr.
Rome et ses environs, par A.-J. Du Pays (49 gravures, 2 cartes, 1 grand plan de Rome et 14 autres plans..... 5 fr.
Spa et ses environs, par Ad. Joanne (1 carte)..... 1 fr. 50
Suisse, par le même (11 cartes)... 6 fr.

GUIDES DIAMANT DE LA CONVERSATION

Chaque volume, format in-32, est élégamment cartonné en percaline, et contient deux petites Grammaires et deux Vocabulaires des mots les plus usuels.

Français-Allemand. 1 vol..... 3 fr.
Français-Anglais. 1 vol..... 3 fr.
Français-Italien. 1 vol..... 3 fr.
Français-Espagnol. 1 vol..... 3 fr.

d Saint-Germain, 79, à Paris.

JOANNE

ns les Gares de chemins de fer.

GRANDS GUIDES

In-16, avec cartes et plans, élégamment cartonnés en percaline gaufrée.

1° GUIDES POUR PARIS ET SES ENVIRONS

Paris illustré, par Ad. Joanne. 1 vol. de 1135 pages, avec 317 gravures, un grand plan de Paris et 14 autres plans. 15 fr.

Paris (nouveau plan de). Cart., 2 fr. 50

Environs de Paris illustrés, par Ad. Joanne. 1 vol. de 710 pages, avec 244 grav. et 8 cartes ou plans.. 10 fr.

Versailles, par le même. 1 vol. avec 40 gravures et 4 plans..... 3 fr.

Fontainebleau, par le même. 1 vol. avec 42 gravures, 1 carte et 1 pl. 3 fr.

2° GUIDES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE

Itinéraire général de la France, par Ad. Joanne. 9 vol. qui se vendent séparément :

Jura et Alpes françaises. 1 vol. de 1143 p. (21 cartes, 4 plans et 2 panoramas 15 fr.

Provence, Alpes-Maritimes, Corse. 1 vol. de 625 p. (15 cartes et 6 plans). 11 fr.

Auvergne, Morvan, Velay, Cévennes, 1 vol. de 548 p. (17 cartes et 4 pl.) 10 fr.

De la Loire à la Garonne. 1 vol. de 782 p. (26 cartes et 10 plans)..... 14 fr.

Pyrénées. 1 vol. de 750 p. (14 cartes, 1 plan, 8 panoramas et une projection de la chaîne des Pyrénées). 15 fr.

Bretagne. 1 vol. de 700 pages (10 cartes et 7 plans)..... 10 fr.

Normandie. 1 vol. de 696 pages (7 c., et 4 plans)..... 12 fr.

Nord. 1 vol. de 444 pages (7 cartes et 8 plans)..... 9 fr.

Vosges et Ardennes. 1 vol. de 764 pages (14 cartes et 7 plans)..... 11 fr.

Guide du voyageur en France, par Richard. 1 vol. de 1054 pages, avec 8 cartes..... 12 fr.

3° GUIDES SPÉCIAUX

Pau, Eaux-bonnes Eaux-chaudes. 1 vol. avec 56 gravures. Broché, 2 fr.; relié..... 3 fr.

Plombières, par Ed. Lemoine et le Dr Lhéritier. 1 vol. avec 11 gravures et 1 carte..... 4 fr. 50

4° ITINÉRAIRES ILLUSTRÉS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Environ 25 volumes à prix divers.

5° GUIDE POUR L'ALGÉRIE

Algérie, Tunis et Tanger, itinéraire historique et descriptif, par L. Piesse. 1 vol. (7 cartes)..... 15 fr.

6° GUIDES ET ITINÉRAIRES POUR LES PAYS ÉTRANGERS

Bords du Rhin illustrés (les), itinéraire descriptif et historique des bassins du Rhin, du Neckar et de la Moselle, par Ad. Joanne. 1 vol. avec 292 grav., 11 cartes et 10 plans..... 7 fr.

Grande-Bretagne (itinéraire descriptif et historique de la), comprenant l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, par Alp. Esquiros. 1 vol. (3 c. et 10 pl.)... 16 fr.

Espagne et du Portugal (itinéraire descriptif, historique et artistique de l'), par Germond de Lavigne. 1 vol. (14 cartes, 24 plans)..... 18 fr.

Bains d'Europe (les), guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et de Suisse, par Ad. Joanne et le docteur A. Le Pileur. 1 vol. avec 1 carte..... 12 fr.

Italie et Sicile (itinéraire descriptif, historique et artistique de l'), par A.-J. Du Pays. 3 vol. qui se vendent séparément :

Italie du nord. 1 vol. avec 4 cartes et plans..... 12 fr.

Italie du centre. 1 vol. avec 3 cartes et 19 pl..... 9 fr.

Italie méridionale et Sicile. 1 vol. avec 5 cartes et 30 plans..... 15 fr.

Orient (itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'), par le Dr E. Isambert. 3 vol. qui se vendent séparément :

Grèce et Turquie d'Europe. 1 vol. de 1168 p. avec 11 c. et 23 pl... 25 fr.

Malte, Egypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï, 1 vol. de 827 pages, avec 6 cartes, 19 plans et 4 gravures..... 30 fr.

Syrie, Palestine et Turquie d'Asie. En préparation.

Suisse (itinéraire de la), du mont Blanc, de la vallée de Chamonix et des vallées du Piémont, par Ad. Joanne. 1 vol. avec 18 cartes, 6 plans de villes, 165 vues et 7 panoramas..... 15 fr.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS.

MISE EN VENTE :

TOME SEPTIÈME

ŒUVRES ORATOIRES & PASTORALES

DE

Mgr FREPPEL

ÉVÊQUE D'ANGERS

Un vol. in-8. — Prix..... 5 fr. 50

Ce tome 7e contient le Discours sur le général de la Moricière.

Œuvres oratoires et pastorales complètes. 7 vol. in-8... 38 fr. 50

Discours sur le général de la Moricière, séparément..... 1 fr. »

TOME DEUXIÈME (*complétant l'ouvrage*)

MANUEL BIBLIQUE

OU

NOUVEAU COURS D'ÉCRITURE SAINTE

A L'USAGE DES

SÉMINAIRES & DES PRÊTRES DANS LE MINISTÈRE

Par MM. les Abbés BACUEZ et VIGOUROUX

Professeurs, Directeurs au Séminaire de Saint-Sulpice.

Un vol. in-12, de plus de 600 pages. *Franco* pour les souscripteurs... 3 fr.

L'ouvrage complet, 4 forts in-12. Prix : 12 fr. *Franco*..... 14 fr.

DIVISION DE L'OUVRAGE

TOME I. — Introduction générale. — Pentateuque.
TOME II. — Des livres historiques à la fin de l'Ancien Testament
TOME III. — Jésus-Christ. — Les saints Évangiles.
TOME IV. — Les Apôtres, histoire, doctrine, prophétie.

L'Univers, du 6 octobre, dernier, parlant de cet ouvrage, s'exprime en ces termes :

« Nous recommandons encore d'une façon toute spéciale le *Manuel biblique* « ou nouveau Cours d'Écriture Sainte, de MM. Bacuez et Vigouroux. C'est « *incontestablement* le Cours élémentaire le plus substantiel et le plus au « courant de la science biblique qui ait paru. On peut dire que ce livre arrive « à son heure, pour combattre les attaques chaque jour plus violentes de la « libre pensée. »

Dernières publications :

VALLET (Abbé). 2e édition. **Prælectiones philosophicæ ad mentem Sti Thomæ.** Ouvrage spécialement recommandé par S. S. Léon XIII. 2 volumes in-12. . . . . 7 fr. »

R. P. FÉLIX. **La Guerre aux Jésuites.** Édition populaire . . . » fr. 30

R. P. ETCHEVERRY. **La Dévotion au Cœur de Jésus.** 1 v. in-12 2 fr. 50

R. P. VERCRUYSSE. 5e éd. **Manuel de solide piété.** 2 vol. in-12 7 fr. »

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le Polibyblion, Revue bibliographique universelle, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-79 sont en vente, et forment vingt-sept volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 100 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, [illegible], rue de Grenelle.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

BIBLIOGRAPHIE
GÉNÉRALE DES GAULES

Répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'a la fin du Ve siecle.

1re PÉRIODE : Publications faites depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à 1870 inclusivement.

Par Charles-Émille RUELLE

Bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, correspondant de la commission de la topographie des Gaules

Ouvrage honoré d'une médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (Concours de Bibliographie savante fondée par Ch.-J. Brunet)

1re LIVRAISON. — Avertissement. — Bibliographie feuilles 1 à 13.

La Bibliographie générale des Gaules comprendra 4 livraisons gr. in-8° d'environ 200 pages.

Prix de l'ouvrage complet. . . . . **20** francs.

RÉPERTOIRE
DES SOURCES HISTORIQUES
DU MOYEN AGE

PAR

M. l'abbé ULYSSE CHEVALIER

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

I. BIO-BIBLIOGRAPHIE. *Troisième fascicule.* Lettres J.-O.

On souscrit à l'ouvrage qui formera quatre fascicules au prix de **20** fr.
Aussitôt l'apparition du dernier fascicule, le prix de l'ouvrage sera porté à **30** francs.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

92.18

POLYBIBLION

SEP 14 1880

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME. — XXIXe DE LA COLLECTION

DEUXIÈME LIVRAISON. — AOUT.

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AOUT

I. — INSTRUCTION CHRÉTIENNE & PIÉTÉ, par V. POSTEL. — THÉATRE A L'USAGE DES FAMILLES, DES MAISONS D'ÉDUCATION ET DES ŒUVRES, par VISENOT. — PUBLICATIONS DE LA GŒRRES-GESELLSCHAFT, par CH. DEJACK.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — G. D. W. OAMMANEY : Early history of the Athanasian Creed (p. 120). — JOSEPH SCHMIDT : Grundlinie der pathologie (p. 122). — M. S. MALLARMÉ : Les Dieux antiques (p. 123).

Sciences et Arts. — FR. DITTES : Histoire de l'éducation et de l'instruction (p. 124). — JOAQUIN SANCHEZ DE TOCA : Ensayos sobre religion y politica (p. 128). — G. DE VIMONT : Rapport présenté au nom de la commission internationale de viticulture. — Le phylloxera en 1879. — Petit manuel et calendrier phylloxérique (p. 129).

Belles-Lettres. — E. URICOECHEA : Grammaire arabe de C. P. Caspari (p. 131). — LÉON GAUTIER : Les épopées françaises (p. 134). — EM. RANNIÉ : Recueil Clairambault-Maurepas (p. 136). — E. CAREL : Vieira, sa vie et ses œuvres (p. 138). — CAMILLO RAINERI BISCIA : Opere della Bibliotheca nazionale (p. 140).

Histoire. — EMM. FERNIQUE : Etude sur Préneste, ville du Latium (p. 141). — A. GASQUET : De l'autorité impériale en matière religieuse à Bysance (p. 142). — Mémoires. Journaux de Pierre de l'Estoile (p. 144). — A. DE CALONNE : La vie municipale au quinzième siècle dans le Nord de la France (p. 145). — EM. GAREY : Les bienfaits de la Révolution (p. 147). — N. DESCHAMPS : Les Sociétés secrètes et la Société (p. 148). — CH. LALORE : Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes (p. 149). — V. HENRION : Histoire populaire de la Lorraine (p. 150). — ALPH. ROSEROT : Armorial du département de l'Aube (p. 151). — GIOVANNI DE CASTRO : Milano durante la dominazione napoléonica (p. 152). — CH. DESCEMET : Inscriptions doliaires latines (p. 153). — C. A. OZANAM : Vie de Frédéric Ozanam (p. 154). — L'ABBÉ BAUNARD : Le vicomte Armand de Melun (p. 155). — ALPH. WILLEMS : Les Elzévier (p. 156).

III. — BULLETIN. — LE R. P. OLLIVIER : Les associations religieuses et le droit moderne. — La journée du 30 juin. — A. DELAIRE : Les hommes noirs à travers le monde (p. 158). — FRÉDÉRIC BOUVIER : Qu'est-ce que l'instruction laïque? — Coup d'œil sur les deux France. — G. DUFOUR : Traité de l'Impôt foncier (p. 159). — Mlle DE FRANCOLINI : Beautés de la littérature ancienne. — M. DE LESCURE : Les petits chefs-d'œuvre. Les Chefs-d'Œuvre inconnus (p. 160). — P. BLANCHEMAIN : Anatole Feuyère (p. 161). — Mme CRAVEN : La jeunesse de Fanny Kemble. — J. H. BENNET : La Méditerranée. — CH. AUGER : Saintes en Normandie (p. 162). — L'ABBÉ CALHIAT : Rome nouvelle (p. 163). — A. MAZAN : La comédie politique en Europe. — J. DE ROCHAY : Charitas, épisode de la Réforme. — CARLO DOSSI : Goccie d'inchiostro (p. 164). — LE R. P. DOM PAUL PIOLIN : La miraculeuse chapelle de Notre-Dame du Chêne. — NORAX : Un fantôme (p. 165).

IV. — VARIÉTÉS. — Essai sur la littérature arabe du Soudan.

V. — CHRONIQUE. — NÉCROLOGIE : Paul Edm. de Musset, Pierre-Paul Brocca, Isaac Pereire, Mlle Victorine Monniot, Victor Borie, Dr Lund, P. Billard, Boruer, Ralini. — Institut. — Académie française. — Académie des sciences. — Académies des sciences morales et politiques. — Académie des beaux-arts. — Faculté des lettres de Paris. — Missions scientifiques. — Académie de médecine. — Concours. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie et le Canada. — Les Pères jésuites de Saint-Louis à l'Académie des Inscriptions. — Monographie du dictionnaire de l'Académie française. — Les livres acquis par le Ministère de l'instruction publique. — Nouvelles sources de l'histoire de l'Orient latin. — Saint-Denis de Paris. — Livres mis à l'index. — Colonne de Catherine de Médicis. — Un manuscrit de la bibliothèque du cardinal d'Amboise. — Un manuscrit des Evangiles. — Tigellius et Guy Patin. — Catalogue de la bibliothèque de Ticknor. — Angleterre. — Allemagne. — Hollande. — Publications nouvelles. — Errata.

VI. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTION : La Marianne. — RÉPONSES : Légendes populaires et lyriques. — Histoire d'Ecosse.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ.

1. *Commentaires sur plusieurs passages du saint Evangile et des autres livres sacrés*, par M. l'abbé COULIN, prêtre, missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Marseille. Paris, Tournay et Leipzig, Casterman, 1880, 2 vol. in-18 de IX-626 et 694 p. Prix : 5 fr. — 2. *Esquisse d'une théologie du cœur, ou Harmonies de la doctrine catholique avec le cœur de l'homme*, par l'abbé FÉLIX LENOIR. Paris, Palmé, 1880; in-12 de 509 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Le Crucifix*, par l'abbé A. DURAND. Paris, Palmé; Grenoble, A. Cote, 1880, gr. in-18 de XXXII-255 p. Prix : 1 fr. 75. — 4. *Etude sur les lettres de sainte Térèse de Jésus*, par l'abbé JAMES CONDAMIN, professeur à l'Université catholique de Lyon. Lyon, Imprimerie catholique, rue de Condé, 1879, in-18 jésus de 114 p. Prix : 1 fr. 50. — 5. *Quelques mots sur les lettres spirituelles de saint Alphonse de Liguori*, par le MÊME. Bar-le-Duc, E. Pinel, 1880, in-18 jésus de 50 p. Prix : 60 c. — 6. *Le Mois de Mai à la campagne, ou la Vie de la Sainte Vierge exposée familièrement au peuple*, par un Bon Curé. Paris-Auteuil, Imprimerie des Apprentis-Orphelins, 1879, in-18 de VI-442 p. Prix : 1 fr. 50. — 7. *Couronne liturgique : une pensée sur chaque jour de l'année*, par M. l'abbé AUBÉ. Paris, Jules Vic, 1880, in-18 de 132 p. Prix : 40 c. — 8. *Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, par E. DES BUTTES. Paris. Tolra, 1878, in-18 de 68 p. Prix : 25 c. — 9. *Conseils*, par Mme BOURDON. Paris, Tournay et Leipzig, Casterman, 1879, in-18 de 333 p. Prix : 75 cent. — 10. *Nouveaux Conseils*, par LA MÊME. Mêmes librairies, 1879, in-18 de 375 p. Prix : 75 cent. — 11. *Le Glaive des désarmés (notre Union de prières)*, par PAUL FÉVAL. Paris, Palmé, 1880, piqûre in-32 de 35 p. Prix : 10 cent. — 12. *Officium parvum B. Mariæ Virginis, et Officium Defunctorum, cum septem Psalmis pœnitentialibus*. Turin, Marietti; Paris, Lethielleux et Féchoz, 1880, in-18 de 283 p. Prix : 1 fr. — 13. *Manuale vitæ spiritualis*, continens LUDOVICI BLOSII *Opera spiritualia selecta*, curâ et studio Caroli NEWSHAM, cum præfatione Em. et Rever. cardin. WISEMAN. Mêmes librairies, 1880, In-18 de 576 p. Prix : 3 fr. — 14. *Allons au ciel* : Manuel de l'âme pieuse, 2me édition, revue et modifiée. Paris, Wattelier ; Lille, *Œuvre de Saint-Augustin*, 1880, in-12 de XI-619 p. Prix : 3 fr.

1. — Le nom de M. l'abbé Coulin est bien connu de ceux qui sont familiarisés avec les livres de piété. Trente-cinq volumes sont déjà sortis de cette plume, et plusieurs ont été réimprimés. Ce nouvel ouvrage forme un cours d'exhortations pieuses sur les principes de la dévotion et la pratique de la vie spirituelle. Il ne faudrait donc pas, se laissant prendre au titre, y chercher des études d'exégèse : l'auteur nous donne un nouveau manuel de lectures chrétiennes et de méditations, tiré des instructions qu'il adresse régulièrement, soit au cours des fêtes soit dans les retraites annuelles, à l'auditoire rangé autour de sa chaire, à Marseille. Le caractère de sa parole est la solidité unie à une grande clarté de forme ; l'expression est nette, juste, toujours digne ; les pensées se suivent, s'appellent, se déroulent dans un ordre excellent, et s'adressent habituellement au cœur, avec les accents d'une dévotion douce et recueillie. L'auteur, pour offrir une vue d'ensemble de son travail, part de ce principe que Dieu est admirable dans les saints, c'est-à-dire dans les âmes d'élite dont la mission est de vivre dans une union plus intime avec le Créateur, et d'attirer dans ce courant les âmes de leurs frères. Mais les saints n'ont

pas tous le même caractère. Deux catégories principales apparaissent: ceux qui, depuis l'enfance, ont persévéré dans la justice sont les élus *par préservation ;* les autres, entrés dans les voies de la pénitence après avoir failli, sont les saints *par réparation.* Or, à chacun de ces états correspondent, évidemment, des obligations spéciales, et toutes les obligations se résument à observer scrupuleusement la loi divine. Au fond, par conséquent, les prescriptions générales s'imposent à tous. Tous doivent méditer les vérités éternelles, s'en nourrir. M. l'abbé Coulin rappelle, en débutant, ces idées premières, et s'applique ensuite à y solliciter son lecteur, en lui présentant les sujets de réflexion qu'il juge les plus propres à l'affermir dans l'œuvre de sanctification. Bien que les matières ne soient point distribuées dans l'ordre d'un traité, elles se suivent cependant assez rigoureusement. Au total, c'est un tableau complet des directions et des devoirs de la vie chrétienne. — Dieu et l'homme, les rapports essentiels entre ces deux termes, la nécessité de nourrir notre âme de la vérité, qui est son vrai pain, nous arrêtent d'abord. L'auteur possède si bien l'Ecriture sainte et les Pères, les écrivains ascétiques, il en fait un si excellent usage, qu'on le suit avec intérêt et un charme toujours nouveaux. Ses conseils sur la langue chrétienne, comment on se tait et comment on parle, sont à recommander. Nous n'indiquerons pas, on s'y attend, toute la série de ces lectures ; bornons-nous à quelques chapitres. Il y en a trois ou quatre sur le précepte d'écouter Jésus-Christ, de le regarder, de le suivre, de se tenir à ses pieds; d'autres sur Nazareth ou la vie cachée et laborieuse, le *Magnificat,* la Sainte Vierge, le corps de l'homme et le vrai temple de Dieu, le bon pasteur, le bon larron, l'état religieux, la fête de Noël, la première béatitude, une ligne du testament de Jésus-Christ (Femme, voici votre fils); le Saint-Esprit, la volonté divine, etc. — Ces deux volumes seront donc un aliment nouveau et substantiel pour la piété chrétienne. Ils peuvent suffire pour une année entière de lectures saintes; et même les prédicateurs y découvriront des plans et des éléments assez riches pour leurs instructions.

2. — L'*Esquisse d'une Théologie du cœur*, par M. l'abbé F. Lenoir, se rapproche du même but, bien que la forme et l'objet direct en soient tout autres. L'auteur a été frappé de la petite place réservée au cœur dans l'étude spéculative des choses de Dieu. A côté de la théologie de l'esprit, il voudrait qu'on plaçât, dans les séminaires, la théologie du cœur. Menant ces deux études de front, on aurait la lumière complète. C'est, du reste, le principe en vigueur dans tous les séminaires, sous la forme des oraisons, conférences spirituelles, lectures et exercices pieux, qui s'adressent surtout au cœur. L'innovation proposée porterait donc, au résumé, sur peu de chose, et

d'ailleurs elle ne peut concerner que l'élève isolé, agissant dans son for intérieur et pour son profit personnel. L'auteur manquerait peut-être, en quelques endroits, de précision et d'exactitude dans les termes. Ces matières de spiritualité doivent être touchées avec une extrême attention, Ainsi, peut-on dire que la révélation est pour nous « le soleil *dans toute sa splendeur*? (p. 1) » N'est-ce pas affaire de l'autre vie que cette plénitude de la vision, et y pouvons-nous prétendre ici-bas ? Quelques pages plus loin (p. 7) : « Nous affirmons en Dieu tout ce qui est parfait, nous nions en lui tout ce qui en nous est limité. » La pensée se devine, mais le langage pèche : car enfin, dans l'homme, raison, sensibilité, prudence, bienveillance, et le reste des meilleurs attributs, sont limités : irons-nous, pour cela, dire qu'en Dieu, il n'y a ni bienveillance, ni prudence, ni sensibilité, ni raison ? — Partant donc de ces données, qui ont leur prix, notre auteur parcourt et expose les principaux mystères de la religion, envisagés par le cœur. Il le fait vraiment avec un grand charme, soit pour la vivacité des pensées, soit pour la justesse des aperçus, soit pour l'entraînement du style. Il aime les citations, les multiplie, les coordonne toujours à propos, ce n'est pas une des moindres richesses du livre, divisé en douze chapitres. C'est, premièrement, Dieu qui nous a donné l'être, qui nous environne de son amour, qui nous gouverne en père : voilà bien le domaine du cœur ! Après Dieu, nous descendons à nous considérer nous-mêmes, dans la dignité et la grandeur de notre création d'abord, et puis dans les misères où nous plongea la chute. Un Sauveur nous est alors envoyé : nous arrêtons nos regards sur ce visage adorable ; cette divinité devient l'objet de méditations pleines d'admiration et de reconnaissance ; la logique du cœur nous la démontre plus invinciblement, peut-être, que ne fait la sévère scolastique, pourtant si forte ici. Nous nous arrêtons sur cette figure, centre et expression finale, la plus élevée, des desseins éternels sur nous ; voici les consolations qu'elle nous apporte, voici les prédilections qu'elle accuse. Nous recommandons les pages 147-149 sur l'impuissance de la philosophie, de la sagesse des meilleurs moralistes, de l'inspiration des poètes attendris, à doter l'âme d'un seul principe capable d'adoucir les douleurs de la vie ; tandis que le Sauveur se joue, pour ainsi dire, dans ce miracle des miracles. C'est une occasion de parler aussi un peu de la société aux abois : elle ne peut vivre que de fraternité, et elle n'aura la fraternité que dans le christianisme, en écoutant le Crucifié. Or, pour aller à lui, nous tenir auprès de lui, tout recevoir de lui, les moyens nous sont prodigués : la prière, les sacrements, surtout la Pénitence et l'Eucharistie. La famille divine de l'Evangile est là toujours, d'autre part ; elle est immortelle, avec ses magistrats sans interruption renouvelés par le sacerdoce, avec

son peuple sans cesse introduit par le baptême, avec ses doctrines chaque jour prêchées, ne recevant du temps ni modification ni outrage, faisant incessamment luire aux yeux les redoutables et en même temps fortifiantes leçons des fins dernières. — « Voilà ce que dévoile la théologie du cœur, conclut M. l'abbé Lenoir (p. 494). En général, elle ne prouve pas les dogmes, mais elle en montre les mystérieuses convenances, et à ce titre elle doit être considérée comme la parure du christianisme. Sans doute cette parure n'est pas indispensable; on pourrait s'en passer; mais elle embellit tout, elle donne aux vérités religieuses un attrait irrésistible. Pourquoi, disait M. Cousin, ne met-on pas tout son zèle à chercher et à faire voir les belles harmonies de l'âme et de la foi? Il y a là-dessus des choses admirables dans les Pères de l'Eglise. »

3. — L'ouvrage de M. l'abbé M. Durand, — curé de La Tronche, au diocèse de Grenoble, et déjà connu pour différents écrits religieux,— le *Crucifix*, est à la fois un traité, une histoire et un manuel de piété. Le prêtre, comme le fidèle auront grand profit à sa lecture. Nous aurions aimé que l'auteur, dans ses citations, ne se contentât point si souvent du titre des livres auxquels il fait des emprunts. L'occasion de cette publication, précédée d'un mandement de Mgr l'Évêque de Grenoble sur l'érection de la confrérie du Crucifix dans son diocèse, a été le couronnement de Notre-Dame de la Salette par le Souverain-Pontife en 1879, couronnement qui, par le genre de révélation qu'il rappelait lui-même, conduit à la pensée d'une association de pénitence. Qu'est-ce donc que le Crucifix ? que représente-t-il ? a-t-il été compris et honoré à toutes les époques de l'Église ? comment le devons-nous vénérer? Tel est le sujet de l'auteur, qui n'a ménagé ni les documents curieux ni les aperçus solides. Il ne fuit point la légende, les traditions locales, auxquelles on peut accorder plus ou moins de crédit historique, mais qui portent ordinairement à une piété légitime elle-même.— C'est ainsi que, dans un premier chapitre, il nous parlera de la croix avant le christianisme, comme symbole religieux. Il la découvre dans des récits chinois véritablement curieux, et, à la suite de Tertullien, dans l'attitude de Jacob bénissant les deux fils de Joseph; comme aussi dans le détail du signe d'adoration usité chez les païens de Rome, dans le sacrifice qui précédait les batailles, dans l'usage d'élever les bras en croix durant la prière, posture conservée dans l'attitude de la déesse *Pietas publica*. L'Égypte la grave fréquemment en ses hiéroglyphes, et les symboles hiératiques du Nouveau-Monde la montrent à leur tour. Ce qui importe ici davantage, c'est la croix au lendemain du Calvaire. Elle est portée aux Indes par saint Thomas, comme l'attestent des monuments irrécusables ; sainte Madeleine la dresse dans sa grotte de Provence ;

à Pavie, dès le premier siècle, une petite église est construite en forme de croix ; insultée par des juifs à Beyrouth (c'est saint Athanase qui raconte le fait), une croix les convertit par ses prodiges. Un chapitre, le troisième, parle d'un crucifix, longtemps conservé à Tongres, qui aurait appartenu à la Sainte Vierge. M. l'abbé Durand a toutefois oublié de s'occuper des Catacombes, dont les peintures s'attachent à des sujets consolants et négligent l'image de la croix. Il nous fait assister au triomphe du signe rédempteur avec Constantin, et plus tard, quand il s'occupera du bois sacré, lui-même redira l'histoire de sa découverte par sainte Hélène, à laquelle il joindra des renseignements précieux sur les divers fragments qui en sont conservés dans les pays catholiques, ainsi que sur les autres reliques de la passion. Son livre rend témoignage à des recherches considérables et bien dirigées ; bien rédigées aussi, car ce style est pur, digne, de bonne école. — Parmi les apparitions de la croix, il ne pouvait négliger celle qui, en 363, à Jérusalem, confondit l'apostat Julien. Il nous rappelle de même celle du 17 décembre 1826, à Migné en Vendée, et la double croix brillant sur les épaules de Marie, dans le fait miraculeux du Pontmain, au commencement de 1871. Puis viennent des notions sur tant de crucifix miraculeux signalés dans les vies des saints et dans les descriptions et monographies locales. Sous le titre des « crucifix vivants » (p. 67), voici l'histoire de tous les stigmatisés, depuis saint Paul jusqu'à notre contemporaine Louise Lateau, du Bois-d'Haine en Belgique. — La partie de l'exhortation et de la méditation, disséminée dans l'ouvrage, paraîtra également riche. On y trouve l'explication du Crucifix, des cinq plaies, du signe de la croix, du chemin de la croix, et enfin, dans une série d'excellents chapitres, le crucifix de l'âme triste, le crucifix de l'infirme, le crucifix du pécheur, le crucifix du mourant, le crucifix de la tombe... « Le crucifix de la « tombe, c'est une mère veillant, pendant qu'il dort, sur le berceau de « son enfant. Elle est là pour écarter tout danger, mais aussi pour « donner son premier sourire au moment du réveil, et recevoir à son « tour les premières caresses. Le crucifix garde ma tombe, pour dire « lui-même au chrétien qui dort : Réveillez-vous : c'est moi, ne « craignez pas. (p. 249). » Et enfin, à l'heure du dernier jugement, regardez au ciel : c'est la croix étincelante pour l'éternité !

4. — Saluons tout d'abord, dans l'opuscule de M. l'abbé Condamin, professeur à l'Institut Catholique de Lyon : *Etude sur les lettres de sainte Thérèse*, une rare élégance de typographie. Au *Polybiblion*, on n'est point insensible à ce genre de mérite, que Rollin estimait autant que nous, même pour les simples livres classiques. L'auteur se sert de la traduction des œuvres de la Sainte par le père Marcel Bouix, qu'il « traite de texte définitif (p. IX). » Cette traduction, au

contraire, suivant nous, serait toute à revoir. Parcourant les lettres de la grande Réformatrice du Carmel, M. l'abbé Condamin admire combien il s'y rencontre de lumières, de vie intense, et plus encore avec quelle perfection, sans nulle part en avoir la pensée, elle se dépeint. La lettre est le plus indiscutable document sur lequel s'appuie l'appréciation de la personne ; on se présente là sans fard, sans calcul, sans pose, sans prétention ; par conséquent, on est bien soi. Quant à Thérèse, « encombrée d'occupations, fréquemment souffrante, « harcelée par le muletier qui réclamait le courrier pour se mettre en « route, elle ne suffisait à tout qu'à la condition de n'écrire assez habi- « tuellement qu'à tire d'aile. Mais faut-il s'en désoler ? N'est-ce point « la bonne manière quand il s'agit de correspondance, et le commerce « épistolaire s'accommoda-t-il jamais de la recherche du style ou des « raffinements de la pensée ? Ayez votre esprit naturel, sans plus ; « laissez vos sentiments se produire tout à l'aise ; ne visez pas à la « phrase, racontez ; ne discourez point, parlez à cœur ouvert : et vos « lettres seront exquises. Et les lettres de sainte Thérèse le sont « pour ce motif (p. 67).» Sa pénétrante intelligence et son cœur si élevé, si large, si actif, si généreux, s'y donnent carrière et s'y déploient à chaque phrase ; et, joignant à tout cela une imagination sublime et riche, elle ajoute au charme natif des choses l'éclat et la vivacité des couleurs tout espagnoles dont elle use pour les exprimer. « En d'autres termes, elle est artiste, et se révèle peintre et poète autant qu'écrivain ». On sait d'ailleurs que ses écrits sont un texte classique de langue castillane.—L'auteur s'attache, après ces données générales, à tracer le caractère et le portrait moral de sainte Thérèse. C'est, avant tout, chez elle un sentiment constant du néant des choses de la terre : elle ne comprend pas qu'une âme spirituelle et immortelle tende à quoi que ce soit de périssable et de grossier. Il lui faut donc chercher plus haut « l'ami véritable. » Dieu. Dieu et l'âme, voilà tout ce qui reste quand on a rompu les entraves qui retenaient à la terre. Il s'agit de monter toujours, appuyé sur le bras divin tendu vers nous. Dans cette ascension abondent les difficultés : loin de les redouter, envisagez-les comme les heureuses conditions de la victoire ; matez de plus en plus la nature, qui s'est inscrite parmi vos ennemis ; aimez la souffrance qui délivre, la douleur qui expie, le renoncement qui discipline et cuirasse, et qui, en outre, vous clouent sur la croix avec votre maître : là, vous n'aurez plus rien à craindre. Toute sainte Thérèse est dans ces lignes. C'est ce que nous fait voir successivement M. l'abbé Condamin. — Nécessairement, une telle exposition demande, si rapide qu'elle soit, plus d'une excursion dans l'histoire de la sainte, surtout dans la réforme par elle entreprise, de l'ordre du Carmel. Le livre y puise un intérêt de plus. On insistera

encore sur ce que, amenée à assurer les vocations, Thérèse exige de ses religieuses. Elle entend s'entourer d'âmes généreuses, avides de rechercher la sainteté par la voie du sacrifice, immolées sans retour au but du Carmel : et ce but, elle l'indique : supplier pour les besoins de l'Église, gémir et réparer pour ceux qui oublient Dieu et qui l'offensent, compenser par sa propre fidélité l'infidélité de tant d'autres, expier pour eux, s'intéresser de préférence aux âmes sacerdotales, à qui est remis le trésor des divines miséricordes ici-bas. Un point à remarquer dans ces leçons et indications, c'est l'insistance pour qu'on n'admette aucune professe qui laisse le moins du monde à désirer quant au jugement. Ce bon sens, qui jadis était le sens *commun*, lui paraît, à juste droit, indispensable à ses sœurs. « Ce qui « fait, à mon sens, dit M. Condamin, le charme exquis de ses *Lettres*, ce « n'est, à proprement parler, ni sa haute sagesse, ni son énergie, ni ses « vertus : c'est à la fois tout cela, c'est son âme. Sainte Thérèse est « attachante parce qu'elle nous raconte son âme (p. 112). »

5. — Nous avons de M. l'abbé Condamin une autre étude du même genre, mais plus courte, sur les *Lettres spirituelles de saint Alphonse de Liguori*. Les Œuvres de ces deux saints, observe-t-il, vont également bien au tempérament de notre génération malade : celles de sainte Thérèse parce qu'elles transportent du premier coup dans les régions sereines où le cœur oublie la terre, et s'éprend pour Dieu de tendresses infinies ; et celles du grand Docteur Alphonse parce qu'il s'y montre d'une façon étonnante l'enfant de son siècle, et qu'il y est plein de cette charité intelligente qui rend comme impossibles, dans la question du salut, aussi bien les illusions que le désespoir. — Dans la collection des Lettres où puise M. Condamin, c'est l'universalité qui surprend. Saint Alphonse de Liguori ne repousse personne, répond aux plus humbles comme aux plus haut placés ; ses correspondants sont des prêtres, des marchands, des religieux, de bons soldats, des jeunes gens demandant avis et conseils. Quel que soit, du reste, le destinataire, la lettre du saint respirera le même caractère, la même physionomie : l'alliance d'une mansuétude extrême avec beaucoup de logique, en sorte que la plus inépuisable bonté y est toujours jointe à une force de « persuasion irrésistible (p. 16). » La brochure de l'auteur a pour objet de relever ces idées, et, dans sa brièveté, inspirera au lecteur le désir de recourir souvent à saint Liguori.

— Le *Mois de mai à la campagne* est traduit de l'italien, sur un texte dont le succès a été grand chez nos voisins. Qu'on ne se figure point un Mois de Marie selon les plans ordinaires, c'est-à-dire avec divisions méthodiques : texte de l'Écriture, méditation en plusieurs points, retour sur soi-même, histoire édifiante, prière, résolution, bouquet spirituel. Ici nous avons un petit drame de famille. La scène

est dans un village aux environs de Gênes. Une famille, composée de la mère et de ses deux enfants, un petit garçon et une petite fille, est venue y passer la belle saison. En Italie, on se garderait d'oublier la Sainte Vierge lorsque reviennent les fleurs du printemps : les enfants proposent donc de faire les exercices dans l'oratoire de la maison; dom Gaétan, le bon prêtre qui donne des leçons, dira les instructions, non pas tous les jours, puisqu'il vient plus rarement, mais chaque fois qu'on le possédera. De cette combinaison résulte l'ouvrage, qui, au fond, convient à toutes les époques de l'année. C'est pieux, simple, pratique. La traduction est facile, malgré quelques taches de langage, dont nous citerons une seule (p. 75), « Et toi, Charles, prends garde *de* ne rien dire... » Absolument le contraire de ce qu'on veut, puisque l'expression revient à : « Garde-toi bien de te taire. » Nous estimerions aussi que, dans la composition, la part de dom Gaétan manque un peu de dignité : c'est un second dom Abondio, qui a toujours peur, qui n'ose parler, que les enfants même doivent encourager et féliciter, devenant à leur tour son juge. Nous ne sommes point habitués, en France, à concevoir de cette manière les situations.

7. — M. l'abbé Aubé, vicaire à la cathédrale de Versailles et directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse, a réuni en un petit volume, sous le titre de *Couronne liturgique*, une série de pensées, une par jour, pour toute l'année. Notre époque frivole et agitée, dit-il, n'aime ni les gros volumes ni les sermons trop longs : à coup sûr, elle ne se plaindra pas de la durée de ceux-ci, car les plus prolixes n'occupent pas une demi-page in-32. « Les prédications en trois lignes que nous offrons à nos lecteurs, dans une forme aussi vive, aussi substantielle que possible, ont plus de chance de se faire écouter. » Le reproche qu'on leur pourrait faire c'est de n'être pas toujours précisément assez *liturgiques*, telles que les promet le titre, et de ne pas se borner à la piété pratique. Exemple, à l'octave des SS. Innocents : « La persécution actuelle, qui s'attaque à l'enfance, a son type dans Hérode. L'Église, comme Rachel, pleure sur ces âmes innocentes qu'on veut arracher de ses bras. » En outre, beaucoup de citations latines ne sont pas traduites, et plus d'un lecteur en souffrira. Un appendice de quelques pages renferme des notes manuscrites laissées par dom Guéranger sur la piété bien entendue; c'est un excellent couronnement pour un opuscule utile et bien fait dans l'ensemble.

8. — Nous avons peu de chose à dire sur *Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, dû à M. des Buttes et approuvé par Mgr l'Archevêque de Toulouse. C'est un de ces manuels courants qu'on voudrait voir entre toutes les mains chrétiennes. A côté des détails spéciaux au scapulaire en question, on trouvera l'histoire des scapulaires en géné-

ral, et même un chapitre sur l'Apostolat de la Prière et sur la Ligue du Cœur de Jésus, née des malheurs présents.

9 et 10. — Maintenant, deux petites miniatures de livres : les *Conseils* et les *Nouveaux Conseils*, par Mme Bourdon. Cela tient dans la main fermée ; c'est imprimé avec quelque soin ; des filets rouges encadrent chaque page. Le texte est celui de plusieurs articles parus dans le *Journal des Demoiselles*, et s'adresse aux jeunes filles et aux dames. L'auteur leur fait part de ses pensées, de son acquit, de ses lectures, sur la bonne tenue de la vie et sur les vertus qui la sanctifient dans le monde. Elle voudrait voir en elles des âmes de prière, en ce temps où l'iniquité règne ; des femmes sérieuses, point esclaves de la tyrannie de la toilette ; modérées dans leurs paroles, dans leurs goûts, dans leur conduite ; jalouses de conserver ce trésor si menacé par le remue-ménage moderne, et qui est l'esprit de famille ; animées de bienveillance, de politesse et de charité envers chacun ; zélées pour l'éducation de leurs enfants, ce suprême devoir ; adonnées aux bonnes œuvres, comme un préservatif autant qu'un devoir ; maintenant fermement leurs principes religieux, et pour cela, veillant sur ces lectures, aujourd'hui si répandues, qui sont le poison des âmes, des intelligences, des mœurs publiques, et qui dégradent tout ce qu'elles touchent ; des femmes scrupuleuses sur l'observation du dimanche, et employant d'ailleurs utilement et noblement tous leurs jours. — Le second volume poursuit la série de ces avis et conseils, un peu au hasard des sujets : au début d'une année, la politesse, les domestiques et les devoirs envers eux, le travail des femmes, les projets d'avenir quant au mariage, l'amour de la vie de famille, quelques défauts particuliers, l'inégalité d'humeur, etc. Nous avons remarqué un excellent chapitre : le langage. « On ne tient plus du tout à honneur de parler bien, avec élégance, d'une manière nette et délicate ; on abaisse et on corrompt son langage sans regret, alors qu'on emploie tant d'art, de temps et d'argent, à orner et embellir sa taille et son visage (p. 249). » Et l'auteur cite bon nombre de ces expressions vulgaires et communes que la bonne société n'a pas su arrêter à sa porte. Ce point a plus d'importance qu'on ne croirait à première vue. La tenue distinguée de l'esprit n'est point un médiocre souci, et la parole qui la manifeste doit être digne comme elle.

11. — Au milieu des épreuves, des maux, des déceptions, des cruelles incertitudes présentes, les catholiques resserrent les liens qui les unissaient, et ont entrepris une véritable croisade de prières. On peut certainement dire que rien d'aussi fraternel et d'aussi beau ne s'était vu encore. C'est cette force d'union dans la supplication que M. Paul Féval, ce talent si vivant, appelle *le Glaive des désarmés*, et qu'il vient célébrer dans une brochure où tous les traits portent.

Le parti de l'irréligion s'est beaucoup amusé des catholiques s'en remettant à Dieu de leur cause, comme s'il y avait encore un Dieu! M. Féval s'adresse à ces bonnes gens, de haute et basse domesticité, et leur dit sans gêne ce qu'il a sur le cœur à l'endroit de leur pauvreté notable, littéraire, philosophique, politique. Quels portraits! quels coups de fouet! quels éclairs! On dévore cela de la première ligne à la dernière sans pouvoir poser pied. « Il y a ici, dit Paul Féval, un mystère d'histoire naturelle qui prête à la gaieté des curieux, qui force la commisération des charitables : la bête ne conduit point sa queue, c'est sa queue qui la pousse. La hure, invalidée, ne fait jamais qu'obéir au mandat impératif de l'appendice caudal. » — « Ils espèrent qu'ils auront le temps... le temps de quoi, cependant? Le temps de dîmer sur les plus sots, d'exploiter l'incorrigible badauderie des coureurs d'argent, de bâillonner les sincères, d'opprimer les tranquilles, de marcher sur la tête des humbles, de trôner en satrapes, de jouir gloutonnement, et de mener, en un mot, la copieuse bombance qui boursoufle le ventre ci-devant efflanqué des tribuns parvenus. Ces bâtards de la liberté ne se bornent jamais, en effet, à étrangler leur mère, ils la mangent, et cela maigrit leur cœur tout en gonflant leur bedaine... N'allez pas vous figurer que Nabuchodonosor soit heureux : il se meurt bientôt de mélancolie, si Dieu tarde à le changer en bête (p. 7). » Il faut voir, dans la brochure, au rang des ennemis de la prière, les citoyens John Lemoinne, Ferry et autres grands hommes, et la leçon qu'ils reçoivent. Pages, au résumé, étincelantes de verve et de vérité.

12. — Nous n'avons point d'analyse à faire de l'*Officium parvum*, suivi de l'Office des défunts, des sept psaumes de la pénitence et des litanies des saints, édités par la librairie Marietti de Turin. Il suffit d'annoncer ce volume, d'une bonne exécution, et qui a pourtant l'inconvénient d'un format trop grand pour un manuel.

13. — Quant à l'édition du *Manuale vitæ spiritualis* de Louis de Blois, elle est mieux exécutée encore. Le sous-titre porte : *Ad usum præsertim studiosæ juventutis*. Plût à Dieu que la jeunesse fît de tels ouvrages ses compagnons, ses conseillers, au lieu de se perdre dans d'indignes et vides romans! Louis de Blois est un des docteurs les plus estimés de la vie spirituelle; il connaît admirablement les âmes, a scruté tous les mystères de Dieu, et sait en parler avec clarté, mouvement et sagesse.

14. — Terminons par un livre de douce et solide piété qui vient d'être réimprimé avec les plus élogieuses approbations de onze évêques. *Allons au ciel* est l'œuvre d'une âme qui a souffert, médité, prié, et dont toutes les aspirations se sont tournées vers Dieu. Le livre n'est point signé, mais il doit sortir d'un cœur de mère; on le

sent vibrer à chaque page. Et ce cœur ne parle pas seulement de lui-même, sous son impression particulière; familiarisé avec les meilleurs auteurs spirituels, surtout avec les Pères de l'Église, il les cite avec le plus heureux à propos. « L'ouvrage, dit Mgr l'Évêque de Verdun, convient à tous les états, aux situations les plus diverses; mais les âmes qui ont connu les souffrances et les mécomptes de la vie y trouveront un parfum plus suave, de résignation et de sainte confiance.» La matière est divisée en sept livres, dont le premier, composé de vingt-six chapitres, embrasse les grandes vérités de la religion dans ce qu'elles ont de plus pratiques. Le second est formé de considérations, élévations et prières pour les principales fêtes de l'année. Puis, aux livres suivants, les entretiens de l'âme avec Notre Seigneur, l'âme au Calvaire, l'âme dans ses divers états et besoins. Toute une partie est consacrée à des formules de préparation et d'action de grâces pour la communion; suivies d'un recueil assez riche de prières diverses, qui n'ont rien de banal, se font remarquer par la hauteur de l'idée et la tendresse de l'expression. — Nous pouvons bien ajouter que ce parfait ouvrage est aussi un modèle de typographie elzévirienne et de beau papier; on ne lui a pas épargné les soins extérieurs qu'il méritait.

V. Postel.

THÉATRE A L'USAGE DES FAMILLES, DES MAISONS D'ÉDUCATION ET DES ŒUVRES

1. *Théâtre chrétien d'éducation*, par le R. P. G. Longhaye, de la Compagnie de Jésus. Tours, Mame, 1879, in-8 de 432 p. Prix : 3 francs. — 2. *Bouvines*, trilogie en vers avec chœurs, par le R. P. G. Longhaye. 2e éd. Tours, Mame, 1879, in-16 de 109 p. Prix : 40 c. — 3. *Le Théâtre des jeunes filles*, par A. de Chauvigné. Paris, Olmer, in-12 de 319 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *Rolland*, drame en 4 actes et en vers, par M. l'abbé Calmon, professeur de seconde au petit séminaire de Montfaucon (Lot). Paris, Bray et Rétaux, 1878, in-18 de 160 pages. Prix : 2 fr. 50. — 5. *Le Livre d'heures*, proverbe en un acte et en vers, par le R. P. Bailly S. J. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, s. d., in-18 de 28 p. Prix : 25 cent. — 6. *Le Trait d'union*, proverbe en un acte et en vers, par le R. P. Bailly S. J. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, s. d., in-18 de 35 p. Prix : 25 cent. — 7. *Samuel*, tragédie en 5 actes et en vers, par M. Etienne Bonneau. Paris, E. Plon et Ce, 1877, in-18 de 128 p. Prix : 2 francs. — 8. *Saint Louis prisonnier en Egypte*, tragédie en 5 actes et en vers, par M. l'abbé Nourry, professeur au petit séminaire de Séez. Paris, Berche et Tralin, 1879, in-12 de 121 p. Prix : 2 francs. — 9. *Théâtre d'enfants*, petites comédies en vers à l'usage des familles et des pensionnats, par Adolphe Carcassonne, 9 pièces formant un volume. Paris, Jules Rouff, 1878, in-18 de 213 p. Prix : 2 francs. — 10. *Théâtre des adolescents*. par Adolphe Carcassonne. Paris, Ollendorff, 1880, in-12 de 310 p. Prix : 3 fr. 50. — 11. *Théâtre choisi des œuvres de jeunesse, cercles et patronages et des maisons d'éducation*, par M. Hervo. Paris, Blériot, s. d., in-18. (Ce recueil comprend six séries se vendant séparément; 1re série : *Les Horloges de Pornic*, comédie en 3 actes. s. d., 107 p. Prix : 1 fr. 50; 2e série : *La corvée de pain* et les *Plaideurs*, comédie de Racine, spécialement adaptée au théâtre de jeunes gens. s. d., 113 p. Prix : 1 fr. 50. 3e série : *Le sergent*, comédie-drame en 2 actes; *Les Garennes de Clisson*, comédie en 2 actes, s. d., 121 p. Prix : 1 fr. 50; 4e série : *La 1re Etape*, pièce en 2 actes, s. d., 69 p. Prix : 1 fr. 50; 5e série : *Louis Bruno, le sauveteur de Rouen*, drame historique en 4 actes, s. d., 98 p.

Prix : 1 fr. 50; 6e série : *Les exploits de Bidel; Les sept métamorphoses du souffleur.* s. d., 104 p. Prix : 1 fr. 50. — 12. *Nouveau théâtre dédié à la jeunesse chrétienne*, par Mlle GIRARD, maîtresse de pension à Paris. Nouvelle édition avec chants et musique, Paris, Victor Sarlit, s. d., in-12 de 325 p. Prix : 3 francs. Ce recueil comprend les pièces suivantes : *La fille de Jephté; La répétition d'Athalie; La jalousie; Les Bohémiennes.* Chaque pièce se vend séparément au prix de 80 c. — 13. *Nouveau théâtre de la jeunesse*, scènes et dialogues pour les fêtes de pensionnats de jeunes filles avec couplets et musique, par Mme MANCEAU. Paris, Victor Sarlit., in-12, de 315 pages. Prix : 3 francs. Ce recueil contient 7 pièces fort gaies, qui se vendent séparément chacune avec musique 0 fr, 60 : *Le Prix de vertu; La Belle-mère et la Belle-Fille; La Sainte Catherine; La Fille inconnue; Les Jeunes Filles corrigées; La Tante inconnue;* Dialogues, etc. — 14. *Fabiola*, d'après le roman anglais du cardinal Wiseman, drame en 6 actes en prose, avec chants pour servir aux récréations des pensionnats de demoiselles, par J. DE LA MAGDELEINE. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18 de 94 p. Prix : 80 cent. — 15. *Sainte Geneviève*, bergère, patronne de Paris, drame en 5 actes, pour servir aux récréations de jeunes filles, par J. DE LA MAGDELEINE. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18 de 36 p. Prix : 80 cent.—16. *Charades et proverbes en action*, par Mme la comtesse DROHOJOWSKA. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18. Prrix : 3 fr. Ce recueil comprend : *Les vacances*, s. d., 20 p. Prix : 60 c.; *Les bons maîtres font les bons serviteurs*, s. d., 12 p. Prix : 60 c.; *Foi, Espérance et Charité*, s. d., 15 p. Prix : 60 c.; *Une matinée littéraire*, s. d., 31 p. Prix : 60 c.; *L'hiver mis en jugement*, s. d., 39 p. Prix : 60 c.; *Si la parole est d'argent, le silence est d'or.* s. d., 28 p. Prix : 60 c.—17. *L'apostasie et le martyre*, drame en trois actes et en prose, par l'abbé DE CADANOUX. Paris, Ve Mollie, s. d., in-18 de 75 p. Prix : 1,35 c. — 18. *Daniel, ou la fin de la captivité et le rétablissement du temple de Jérusalem*, drame en 3 actes et en vers, par M. l'abbé BERNARD. Paris, Victor Sarlit, s. d., in-18 de 95 p. Prix : 80 cent. — 19. *La goutte de sang*, drame chrétien en un acte, par M. HENRI BAJU. Limoges, Charles Barbou, 1880, in-18 de 47 p. Prix : 40 cent. — 20. *Rural et citadin*, comédie en 2 actes, par le même, 48 p. Prix : 40 cent. — 21. *La saint Lundi*, comédie en un acte, par le même, 45 p. Prix : 40 cent. — 22. *Les fêtes de catéchisme.* Petits drames pour les catéchismes de persévérance. Première série. Catéchismes des filles, par M. l'abbé TH. MOUCHARD, du diocèse d'Orléans. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 420 p. Prix : 3 fr.

1. — Sous le titre de *Théâtre chrétien d'Education*, le R. P. Longhaye a réuni la plupart des pièces en vers qu'il a composées pour les collèges et les sociétés de jeunes gens et qui ont déjà obtenu à la représentation un grand et légitime succès. La meilleure partie du volume comprend trois tragédies en cinq actes. Les sujets, bien choisis, sont tirés de trois époques différentes de l'histoire du Christianisme ; mais partout l'auteur trouve le moyen de donner d'une façon saisissante des leçons de vertu, d'héroïsme et de foi. La première met en scène *Jean de la Valette*, grand maître de l'ordre de Malte, pendant le long siège de 1565. Les Turcs s'emparent du fort Saint-Elme. Mais le Bourg, ancienne capitale de l'île, où sont enfermés les derniers chevaliers et leur chef, résiste encore jusqu'au moment où les vaisseaux envoyés par Philippe II sont signalés à l'horizon. Cette vue donne du courage aux assiégés et leur permet de repousser les troupes ottomanes. L'intrigue repose sur la jalousie du commandeur La Cerda pour le grand maître, jalousie qui le pousse à la trahison : vaincu par la clémence de La Valette et par l'exemple héroïque de son jeune neveu, il revient combattre sous l'étendard chrétien afin d'effacer son crime. — La deuxième tragédie, *Connor O'Nial*, nous transporte au bord des lacs d'Irlande, en 1549, à l'époque de la résistance de ce courageux pays à la persecution religieuse commencée

par Henri VIII. Avec la troisième enfin, nous sommes à la cour de Domitien, en 96 après J.-C. Elle met en scène la famille des *Flavius* Flavius Domitien, Flavius Clemens, son parent, converti au christianisme, et les deux fils de Clemens, que l'empereur avait un moment destinés à lui succéder. L'auteur a supposé à ces deux jeunes gens des noms que ne fournit pas l'histoire. Il est encore à côté de l'histoire dans certains autres détails ; mais le développement général est vrai, et donne, ce qui est l'essentiel, une impression exacte de l'époque. Ces trois drames sont écrits dans un style sévère, qui rappelle plutôt l'auteur de *Polyeucte* que l'auteur de *Hernani*. Nous croyons que la dernière scène du IVe acte de *Jean de La Valette*, où le grand maître conduit ses pères au combat pour la cause de l'Eglise, doit produire un grand effet à la représentation. — Les trois comédies qui suivent sont empruntées à notre histoire littéraire. Quelques-uns des plus grands écrivains du XVIIIe siècle sont sous nos yeux dans le *Souper d'Auteuil* : Molière, La Fontaine, Boileau, etc. Dans *Richelieu homme de lettres*, où Corneille joue le principal rôle, nous assistons aux querelles littéraires des cinq auteurs, qui versifiaient sur les plans du cardinal. Enfin, dans la dernière pièce, *A Ferney*, qui nous paraît la plus intéressante, nous voyons Voltaire et sa cour attendre en vain la flatteuse visite de l'empereur Joseph II. Nous signalerons à l'auteur une apparence de contradiction entre les derniers vers de la page 397 et les premiers de la page 424. La plupart des détails sont d'ailleurs consciencieusement tirés des documents contemporains et de la correspondance du *patriarche*, ainsi que l'indiquent les notes placées au bas des pages.

2. — Avant de quitter le P. Longhaye, disons un mot d'une trilogie avec chœurs, intitulée *Bouvines*, qui n'a pas trouvé place dans son grand recueil, et qui nous a frappé par son souffle patriotique très puissant. Elle fait mieux comprendre cette grande victoire de Bouvines « qui fut catholique autant que nationale, car l'Eglise était menacée autant que la France. » Chaque acte a son titre spécial : le premier a pour but de nous montrer *les Vassaux* en révolte contre leur roi ; dans le deuxième apparaît au premier plan la figure de Philippe-Auguste, *le Roi*, mettant, avant la bataille, son épée sous la protection de Dieu ; dans la troisième enfin, c'est *la France* elle-même qui est en scène, ce sont les communes qui décident du succès de la journée et permettent au roi de déployer, dans sa clémence envers les révoltés, toute la grandeur de son caractère.

3. — Encouragé par le succès de son *Recueil dramatique* à l'usage des jeunes gens, M. A. de Chauvigné a eu l'heureuse idée de publier un *Théâtre des jeunes filles*. Le volume s'ouvre par quelques indications précises et pratiques sur la façon d'installer un petit théâtre, d'ap-

prendre et d'interpréter les rôles. Puis viennent les comédies : toutes renferment une idée morale, d'un ordre plus ou moins élevé, mais toujours facile à saisir. Dans le *Meilleur prix*, par exemple, la scène est un pensionnat : plusieurs jeunes filles discutent sur la supériorité du prix d'histoire, de littérature ou d'arithmétique, mais une d'entre elles, la Lady Sensée du petit cercle, leur fait comprendre que le plus beau prix, c'est le prix de sagesse. La deuxième comédie, la plus longue du volume et la plus sérieuse, est un épisode de la vie de Marie Leczinska, en deux actes. Il y a même une pièce intitulée *Ruth et Noémi*, que l'auteur décore du sous-titre de drame biblique ; nous l'aimons moins, car à de tels sujets la familiarité de la prose ne convient pas autant que la majesté du vers. M. de Chauvigné met ensuite sous nos yeux l'*Hôtel de la Boule-Noire* et l'intérieur de la loge de concierge de Madame Gras-Menu, où se déroulent les plus folâtres péripéties. Dans quelques-unes, le goût du lecteur délicat n'est pas toujours satisfait : le goût du spectateur pourra l'être cependant, si elles sont rendues avec la réserve nécessaire. Des scènes à deux et même à un seul personnage permettent de se servir de ce recueil en toutes circonstances ; nous croyons qu'il peut être utilisé même en dehors des maisons d'éducation, auxquelles il paraît spécialement destiné.

4. — M. l'abbé Calmon ne pouvait choisir un meilleur sujet. La belle figure de Roland, entourée de l'auréole de la légende et émergeant du sein de ce grand siècle de Charlemagne, séduira encore longtemps les poètes et les littérateurs restés fidèles aux traditions chrétiennes et glorieuses de notre passé : cependant, nous avons cru remarquer que, dans l'ensemble de ce drame, le style manque parfois d'éclat et de grandeur ; ce qui est particulièrement regrettable lorsqu'une pièce est écrite en vers et qu'elle emprunte son action à une épopée. La variété dans les scènes n'est pas non plus suffisamment observée : la présentation des personnages est incomplète et le langage que l'auteur leur prête n'est pas toujours dans la situation des rôles. Le dialogue manque souvent de solidité ; les réponses et les réparties sont difficilement contenues dans les quelques vers qui les emprisonnent et la pensée ne jaillit pas claire et précise. Nous nous heurtons en passant à une expression qui tranche d'une façon trop naturaliste :

Après avoir sur moi vomi ton insolence.

Malgré les défauts que nous venons de signaler, nous sommes heureux de constater la correction de la versification ; si le vers n'est pas toujours harmonieux et poétique, il est construit d'après toutes les règles de la prosodie. Quelques tirades nous ont paru pleines de souffle et de vigueur. M. l'abbé Calmon nous pardonnera notre sévé-

rité, dont il trouvera l'excuse dans les souvenirs brillants de la *Fille de Roland* de M. de Bornier.

5, 6. — *Le Livre d'heures* et *le Trait d'Union* sont deux perles littéraires détachées d'un riche écrin; ces compositions, d'une grâce exquise et d'une simplicité touchante, ne sauraient être les fruits des premiers essais du R. P. Bailly. La lecture attachante du *Livre d'Heures* vous fait éprouver les douceurs d'une émotion pure et saine. Ici, pas d'intrigue compliquée, pas de grandes passions mises en mouvement. Tout est simple et naturel. La trame se déroule sans secousse violente, dans un style plein de douceur et d'harmonie. Lionel est absent depuis sept ans du logis paternel. Il arrive à l'improviste. Il se cache dans la chambre de sa mère pour mieux préparer la joie du retour. Il entend marcher. Hélas! ce sont des étrangers qui entrent. « Il faut effacer ces lignes et ce nom, » s'écrie l'un d'eux en désignant un livre d'Heures. En un instant, Lionel apprend que son père s'est ruiné au jeu et que le patrimoine est devenu la proie du vainqueur. Ce vainqueur, Lionel l'a devant les yeux. Il le supplie :

. . . . . Ce livre que voilà
C'est celui de ma mère où mon œil épela
Les premières leçons d'amour et de courage.
. . . . . .
J'ose vous demander quelques feuilles jaunies
Où ma mère écrivit quatre lignes bénies.
Dernier souvenir d'elle et de tout mon passé;
Tout un monde d'amour par la mort effacé.

Cette satisfaction lui est refusée. On va le chasser, lorsqu'un enfant intervient. Le cri de cette jeune âme attendrie réveille les remords. Le spoliateur ouvre ses bras à Lionel, il lui rend un foyer perdu et une famille. — Il faut lire ce charmant petit proverbe pour en saisir toutes les délicatesses et les beautés. Je me permettrai cependant de faire observer à l'auteur, qu'au point de vue de l'effet scénique, son dénouement trop brusque et pas assez justifié, nuit à la perfection de cette pièce de vers.

— *Le Trait d'union*, d'une conception moins sentimentale, charme également par l'élévation de la conclusion et des intentions morales. Ici trois gentilshommes se prennent de querelle. Ils veulent se séparer après avoir vécu pendant vingt ans sous le même toit. Tout à coup, un enfant, le fils d'un ancien compagnon d'armes, frappe à la porte du manoir. Il implore protection. Il est jeune, sans défense, sans famille. Le chevalier, le comte et le marquis sont gagnés. L'amour de cet enfant les rapproche; car ils veulent tous trois protéger sa faiblesse en souvenir de son père : ils se réconcilient. *Ceux qu'en-*

chaînent un devoir s'aiment jusqu'à la mort. Voilà le proverbe. — Nous espérons que le P. Bailly voudra bien un jour nous ouvrir plus largement ses portefeuilles et nous permettre d'admirer les richesses qu'ils doivent contenir.

7. — La Tragédie de *Samuel*, de M. Étienne Bonneau, a obtenu, en 1876, le prix du concours ouvert par l'Union des œuvres ouvrières. Cette tragédie biblique est d'une bonne facture. Nous ne pouvons mieux l'apprécier qu'en citant le rapport du jury : La conception du sujet, la manière dont la pièce est conduite, l'aisance de la versification, la facture variée, souple et nerveuse, l'élévation lyrique des chœurs, tout dans cette pièce dénote une main qui sera avant peu celle d'un maître. Nous avons un poète chrétien. » L'auteur de *Samuel* a pour lui l'avenir et le talent. « C'est le premier essai d'un jeune homme de vingt-deux ans, » nous dit-il dans sa préface. L'accueil fait à son premier-né est un précieux encouragement pour M. E. Bonneau. Il s'est révélé poète chrétien... Talent, comme noblesse, oblige.

8. — La tragédie de *Saint Louis* de M. l'abbé Nourry n'a pas la valeur littéraire de la précédente. Elle est peut-être plus classique de forme, mais la conception de l'œuvre est moins brillante : l'échaffaudage des scènes moins bien équilibré et moins solidement assis. Il nous est difficile de juger l'effet que cette tragédie pourrait produire sur la scène, mais, à la lecture, elle se présente sous la forme d'une bonne page d'histoire écrite en vers.

9. — Dans les neuf pièces de vers qui composent le *Théâtre d'enfants* de M. Adolphe Carcassonne, la richesse des expressions, l'harmonie poétique du vers, la pureté et l'élévation, morale des sentiments sont habilement mises en œuvre pour captiver les jeunes intelligences et pour plaire aux esprits sérieux. Citons les deux plus remarquables de ces petites scènes à deux ou trois personnages. *La lettre au bon Dieu* et *Un prêt sur gage*. Pourquoi l'auteur a-t-il laissé échapper de sa plume, dans *Un prêt sur gage*, une note discordante de scepticisme, impardonnable dans un recueil écrit pour l'enfance?

Courage ! *s'il est vrai* que Dieu rend ce qu'on donne.

10. — Le *Théâtre d'adolescents* du même auteur comprend six comédies en 1 acte et en prose; trois comédies en 1 acte et en vers et cinq monologues en morceaux de déclamation. Le père et la mère de famille, les chefs d'institution de demoiselles, ou de jeunes gens trouveront dans ce recueil des pièces d'une exécution facile, pleines d'entrain et d'esprit de bon aloi. Le fond et la forme sont scrupuleusement respectés. Le style alerte et décidé, est exempt de toutes recherches prétentieuses.

Nous remarquons parmi les pièces en prose de ce recueil : *le Maître d'études, une paire de soufflets;* parmi les pièces en vers : *René*, et *au profit des pauvres*, et parmi les monologues : *l'Alphabet* et *la Leçon de géographie.*

11. — Les pièces qui composent le Théâtre choisi de M. A. Hervo manquent en général de facture dramatique et de cette *vis comica* sans laquelle toute comédie s'éloigne du but qu'elle veut atteindre. Citons toutefois la 5e série, où l'auteur, dans son drame de *Louis Brune*, a su tirer parti d'une vie modeste et héroïque. Le choix du personnage principal, emprunté à la classe populaire, est une heureuse pensée, puisque M. Hervo s'adresse dans son théâtre à l'ouvrier. Louis Brune, de Rouen, était un commissionnaire sur le port. Au péril de sa vie, il sauva plus de quarante personnes tombées dans les flots. Sa ville natale lui fit élever un monument après sa mort. — Mais, d'un autre côté, dans la pièce des *Plaideurs* de Racine, spécialement arrangée pour les cercles de jeunes gens et d'ouvriers (2e série), pourquoi M. Hervo laisse-t-il subsister en entier, au premier acte, cette partie de la tirade de Dandin ?

> Qu'est-ce qu'un gentilhomme? Un pilier d'antichambre.
> Combien en as-tu vus, je dis des plus huppés,
> A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés ?

Les personnes placées à la tête des cercles d'ouvriers et qui assisteront à cette représentation pourront penser, comme nous, que cette critique, d'une époque éloignée, restera incomprise le plus souvent des intelligences peu lettrées. Elle ne peut donc que produire un fâcheux effet. C'est un oubli de M. Hervo, qui, nous l'espérons, voudra bien le réparer.

12, 13. — Les recueils de Mlle Girard et celui de Mlle Manceau renferment plusieurs petites pièces qui, bien apprises et bien déclamées par des jeunes filles, peuvent leur faire passer très agréablement quelques instants de récréation. Citons dans le théâtre de Mlle Girard : *La fille de Jephté, les Bohémiens*, et dans celui de Mme Manceau : *La Fille inconnue, Les jeunes filles corrigées.*

14, 15. — Le drame de *Fabiola* de M. de la Magdeleine est tiré du roman du cardinal Wiseman. L'auteur a bien su tirer parti des situations qui pouvaient être employées pour la composition d'un drame écrit en vue des jeunes personnes. *Sainte Geneviève*, par le même auteur mérite aussi tous nos encouragements.

16. — Madame la comtesse Drohojowska a écrit des charades et des proverbes en action. Ce sont des tentatives consciencieuses et qui méritent d'être encouragées.

17.— La tragédie de M. l'abbé de Cabanoux : *l'Apostasie et le martyre* emprunte également son sujet à *Fabiola*. L'auteur a détaché de l'action

générale du roman une succession de tableaux pieux qui constituent les scènes de sa tragédie. Cette pièce trouvera ses interprètes et son auditoire dans les petits séminaires, pour lesquels elle paraît écrite. Nous voyons en effet sur la scène le Saint Sacrement et un Pape, dont la présence ne serait pas sans inconvénient sérieux devant un auditoire ordinaire.

18. — Si le *Daniel* de M. l'abbé Bernard manque de portée dramatique, le style de ce drame biblique est soigné et atteste la conscience littéraire de l'auteur.

19, 20, 21. — Le drame chrétien que M. Baju vient de faire paraître sous ce titre : *La Goutte de sang*, témoigne, avec ses nouvelles comédies : *Rural et Citadin* et *la Saint Lundi*, d'une fécondité dont profiteront les patronages et les cercles d'ouvriers, mais qui entraîne quelques négligences de forme. M. Baju, dans ses drames, sait faire naître la véritable et saine émotion ; ses comédies ont parfois de la verve et de l'entrain. Dans l'un et l'autre genre on reconnaît une plume qui sait écrire pour le théâtre.

22. — On a essayé souvent de donner aux « fêtes de catéchisme » l'attrait de représentations théatrales, jouées par les jeunes filles. Mais la difficulté est grande pour l'organisation de ces pièces, dont les sujets sont exposées à être tour à tour dangereux ou pleins d'ennui. Un jeune vicaire de talent a employé ses loisirs à composer dans ce but de petits drames qu'on peut jouer avec de faibles ressources et un nombre peu considérable de personnages. Ce sont des dialogues simplement écrits, guidés par une trame claire et rapide, et mettant en scène les leçons de vertu inspirées par Dieu à nos grandes saintes ou à nos grandes héroïnes. La fuite en Égypte, le Martyre de sainte Agnès, sainte Clotilde, sainte Élisabeth de Hongrie, Jeanne d'Arc, Blanche de Castille, tels sont les principaux sujets choisis par M. l'abbé Mouchard. Chacun est précédé d'une courte notice historique, rappelant en quelques mots les évènements auxquels il est fait allusion et le caractère des personnages qui y figurent. Bien entendu les femmes ont seules des rôles. Cet essai, qui se présente sous les auspices de compétentes approbations, nous semble destiné à rendre de véritables services aux maîtresses de pensions et aux écoles supérieures, aussi bien qu'aux catéchismes. Des livres de ce genre, très communs en Angleterre ou en Allemagne, nous ont jusqu'à présent fait défaut ; et il faut remercier l'auteur d'avoir très heureusement comblé cette lacune.

VIENNOT.

PUBLICATIONS DE LA GŒRRES-GESELLSCHAFT

1. *Erste Vereins-Schrift für* 1878. Dr P. HAFFNER : *Eine Studie über G. E. Lessing*. Cologne, Bachem, 1878, gr. in-8 de 112 p Prix : 2 fr. 80. — 2. *Zweite Vereins-Schrift für* 1878. Dr FRIED. KAYSER : *Eine Nilfahrt*. Cologne, Bachem, 1878, gr. in-8 de 104 p. Prix : 2 fr. 80. — 3. *Dritte Vereins-Schrift für* 1878. Dr J.-B. HEINRICH : *Clemens Brentano*. Cologne, 1878, Bachem, gr. in-8 de 112 p. Prix : 2 fr. 80. — 4. *Erste Vereinsschrift für* 1879. FR. HETTINGER : *Die Theologie der göttlichen Komödie des Dante Alighieri in ihren Grundzügen*. Cologne, Bachem, gr. in-8 de 142 p. Prix : 2 fr. 80. — 5. *Zweite Vereinsschrift für* 1879. Dr FR. FALK : *Die Druck-Kunst im Dienste der Kirche*, zunächst in Deutschland, bis zum Jahre 1520. Cologne, Bachem, gr. in-8 de 112 p. Prix : 2 fr. 25.

Nous avons promis, en analysant le dernier rapport annuel de la *Gœrres-Gesellschaft*, de revenir sur les publications les plus récentes éditées par cette société. Ces publications ne sauraient passer pour des livres populaires proprement dits. Ce n'est point qu'elles s'adressent à un public restreint de savants et d'érudits; ce sont plutôt des brochures à la fois littéraires et instructives, écrites dans un style dont la clarté n'exclut pas l'élégance et destinées à satisfaire aux besoins intellectuels de cette portion nombreuse de lecteurs déjà familiarisés avec les travaux de l'esprit. Elles ont pour elles, dans le monde de la pensée, ce que nous pourrions appeler les classes moyennes, et ce milieu n'est certes point celui où elles sont appelées à faire le moins de bien et à exercer l'influence la moins heureuse. Les auteurs, on le remarquera, évitent de traiter des sujets de polémique journalière et de prendre part, d'une manière directe, aux luttes passionnées et aux controverses de l'heure présente. C'est sur le vaste terrain de la philosophie, de la littérature et de l'histoire qu'ils se proposent de combattre la science hostile à la religion, de relever ses erreurs et de remettre en lumière les principes éternels de la vérité catholique.

I. La série des publications pour l'année 1878 débute par une étude critique sur Lessing, signée d'un des noms littéraires les plus connus et les plus hautement appréciés de l'Allemagne catholique. Après les travaux et les recherches des Gervinus, des Ritter et des Schwarz, qui ont fait connaître Lessing comme littérateur, philosophe et théologien, il semblait qu'il n'y eût plus rien à glaner sur ce champ déjà si souvent parcouru. Le Dr Haffner a su toutefois renouveler le sujet et faire ressortir puissamment, dans une brochure d'une centaine de pages, la figure originale de cet homme qu'on se plait à représenter « comme le patriarche du rationalisme (*Aufklærung*), le pionnier des temps nouveaux, un des plus brillants coryphées de la nation allemande. »

Que penser de ces éloges enthousiastes? Quelle place Lessing tient-il dans l'histoire de la littérature et de la civilisation allemande? Quelle influence a-t-il exercée sur sa nation, on pourrait même dire

son siècle? Ce sont là les questions intéressantes que le Dr Haffner examine et résout dans son travail.

Il cherche à étudier, dans son héros, le secret « de la civilisation protestante moderne. C'est à son nom surtout que se rattache cette crise décisive à la suite de laquelle le protestantisme de la Réforme s'est transformé en ce protestantisme tout différent des temps nouveaux. Son activité intellectuelle est le point de départ du développement de la littérature protestante en Allemagne. » A ce point de vue, la biographie de Lessing devient un chapitre de l'histoire de la civilisation du peuple allemand et offre un intérêt d'une portée supérieure.

C'était une tâche délicate que celle de nous faire assister aux évolutions de cet esprit primesautier, naturellement ouvert à toutes les choses de l'intelligence, à la fois littérateur, critique, dramaturge, philosophe et théologien; de le suivre dans les domaines divers où s'exerçe son activité; de démêler les influences prédominantes qu'il subit; de caractériser son rôle et de déterminer avec précision la place qu'il occupe dans le mouvement général des idées au dix-huitième siècle.

On lira surtout avec intérêt les pages consacrées au théâtre de Lessing, à l'examen de sa *dramaturgie* et à l'analyse critique de ses principales œuvres, aujourd'hui encore au répertoire en Allemagne. *Miss Sara Sampson*, *Minna von Barnhelm*, *Emilia Galotti*, *Nathan le Sage* font époque dans l'histoire de la poésie allemande, et, malgré de nombreuses imperfections, la lenteur de l'action, la lourdeur du dialogue et surtout le ton déclamatoire et philosophique, comptent parmi les productions les plus estimées du théâtre allemand. — En philosophie, Lessing occupe une position toute spéciale, sans doctrine bien arrêtée, sans méthode fixe, flottant entre le déterminisme de Leibniz et le panthéisme de Spinoza, subissant à la fois l'influence de l'École écossaise personnifiée dans Shaftesbury et du scepticisme français représenté par Bayle; c'est un penseur qui se complait, comme le remarque Gœthe, dans la contradiction et le doute. Il en est de même du théologien. Sa théologie est une théologie sans dogmes. « Ou bien vous devez rester fidèle à l'esprit de Luther, écrit-il à son adversaire, le pasteur Gœtze, et en ce cas, vous n'êtes point autorisé à limiter le principe du libre examen; ou bien vous devez méconnaître la légitimité de la Réforme et alors vous n'avez plus qu'à retourner au pape. » Toute l'audace théologique de Lessing est résumée dans ce dilemme. Il n'est point difficile, après cela, de connaître le secret de la faiblesse du protestantisme moderne et de se rendre compte de cet émiettement de doctrines et de ce fractionnement de sectes que prédisait déjà Bossuet.

Nous aimons, en passant, à rendre hommage à la noblesse et à

l'élévation d'idées dont s'inspire la critique du Dr Haffner ; à égale distance des vaines déclamations comme d'une *objectivité* trop indulgente (pour employer une expression familière à la langue allemande), elle sait conserver la dignité d'allures et la sérénité que donne le sentiment de convictions religieuses nettement arrêtées. C'est un véritable modèle de ce que peut et doit être la critique catholique digne de ce nom.

II. Le sujet de la seconde publication : *Un voyage sur le Nil*, présente un moindre intérêt. On y trouvera quelques descriptions attachantes des principaux monuments, des antiquités et des musées de l'Égypte. L'auteur y entremêle agréablement le tout d'observations et de détails sur la civilisation du peuple, la condition sociale des habitants, les mœurs et les coutumes.

III. La critique catholique ne doit point s'en tenir à des études purement *négatives* comme celle du Dr Haffner, analyser les systèmes, les idées, les œuvres des individualités les plus éminentes de la science indifférente ou hostile à la religion ; elle doit encore travailler à ce qu'un publiciste a si bien qualifié d'*œuvre de restitution*. Trop longtemps nous avons négligé nos grands hommes ; trop longtemps nous avons laissé éclipser leur gloire et leur nom par je ne sais quelles illustrations de contrebande. Nous expions aujourd'hui les conséquences de cette négligence coupable. La jeunesse studieuse, le grand public, et, dans ce grand public se trouve hélas ! nombre de catholiques, s'imaginent que le talent, la science, la supériorité intellectuelle sont l'apanage exclusif de l'indifférentisme et de la libre pensée. Il est plus que temps de réagir contre cette erreur déplorable et de faire briller nos trésors, jusqu'ici laissés dans l'ombre.

C'est ce qu'a fait l'historien Baumstark pour la littérature espagnole, dans une publication déjà ancienne de la *Gœrres-Gesellschaft*. C'est le même but qu'a poursuivi le Dr Heinrich en écrivant la biographie de Clemens Brentano, à l'occasion du centenaire du poète. Même après l'ouvrage plus volumineux et plus complet de *Diel et Kreiten*, cette biographie est la bienvenue. Comme le dit l'auteur avec une modestie charmante, « les quelques traits de cette esquisse feront mieux saisir l'ensemble du grand tableau et permettront d'en jouir plus complètement. » On pourrait peut-être reprocher à cette esquisse de manquer de relief et de vie. La perspective est négligée et les objets se confondent dans une teinte un peu grisâtre. La biographie est écrite au moyen de lettres, de fragments, de poésie et autres documents inédits, et appartient à ce genre d'ouvrages accueillis depuis quelque temps avec une faveur marquée en France comme en Allemagne. Brentano vivait à la grande époque des Gœthe, des Schiller, des Gœrres et des Stol-

berg. C'est assez dire le parti que fournissait à l'écrivain le milieu brillant dans lequel se meut son personnage. Il en a profité pour écrire un beau chapitre sur le cercle d'Iena-Weimar et pour retracer à grands traits l'état des esprits en Allemagne pendant cette période féconde et agitée qui sert de transition du dix-huitième siècle au dix-neuvième.

IV. — On peut dire de la *Divine Comédie* ce que Grimm disait de Faust : « C'est une œuvre universelle qui a cessé d'appartenir à un pays pour devenir l'héritage du genre humain. » Le *sacro poema* partage, avec quelques productions supérieures du génie de l'homme, comme l'Iliade, Hamlet ou la tragédie de Gœthe, le rare privilège d'exciter, sans jamais l'épuiser, notre curiosité ; il est de tous les siècles comme il est de toutes les langues ; on le traduit et retraduit, on le commente, et l'on trouve encore, Dieu merci, malgré Voltaire, de nombreux admirateurs de ce chef-d'œuvre, proclamé *stupidement extravagant* par celui qui ne craignait pas de traiter Shakespeare de barbare.

De toutes les questions soulevées par l'étude de ce grand poème, la plus intéressante peut-être est celle qui concerne le poète lui-même. Que n'a-t-on pas fait de Dante ? tantôt un croyant, tantôt un incrédule, un démagogue ou un esprit autoritaire, un théologien orthodoxe ou un hérétique. Aroux va jusqu'à le transformer en révolutionnaire et en socialiste. Étrange destinée de certains hommes et de certaines œuvres ! Chaque époque, chaque génération veut y trouver le reflet de ses propres aspirations, de ses tendances et de ses idées ! On consultera avec plaisir et avec fruit, sur ce sujet, le dernier chapitre du nouvel et intéressant ouvrage de M. Hettinger : *La théologie de la divine comédie*. Après avoir étudié, dans une série de paragraphes, les vues de Dante sur Dieu et le monde, les anges, le premier homme, le Paradis et la faute, la rédemption, Marie la mère de Dieu, les vertus chrétiennes, la grâce, l'Église et les sacrements ; après avoir montré par des textes nombreux, sur tous ces points, la parfaite conformité de doctrine du poète avec les écrits et les enseignements des grands théologiens du treizième siècle et notamment de saint Thomas d'Aquin, M. Hettinger examine et passe au crible d'une critique pénétrante les divers essais renouvelés de nos jours pour métamorphoser le chantre de Béatrix en précurseur de la Réforme, en adversaire de la papauté, en ennemi de cette Rome dont la louve sanguinaire et implacable du premier chant, serait, dit-on, l'emblême.

Il ne lui est pas difficile de réduire à néant « ces extravagances » dont les Gœschel, les Feuerlein et les Pfleiderer se sont faits les derniers défenseurs, et de montrer que toutes les tentatives de *protestantisation* de la *Divine Comédie* reposent en dernier lieu sur l'intelli-

gence imparfaite du poète et du dogme catholique. Qu'après cela, l'ancien Guelfe devenu Gibelin ait conservé l'indépendance de ses opinions politiques, que son poème soit rempli de hardiesses contre les papes, d'allusions aux événements du jour, de protestations et de reproches contre les abus qui s'étaient glissés à cette époque dans l'Église, personne ne le contestera et ne pourrait le contester. Cette liberté si grande dont il use ne porte toutefois aucune atteinte à son orthodoxie; Dante est et restera le grand poète catholique, « le poète de la théologie : »

Theologus Dantes, nullius dogmatis expers.

Il fallait, pour écrire le savant commentaire que nous donne M. Hettinger, une connaissance approfondie de la théologie de saint Thomas et de la philosophie scolastique, une possession complète du chef-d'œuvre de Dante, un sens critique et une pénétration d'esprit peu ordinaires. Nul, mieux que l'éminent professeur à la faculté de théologie de Würzbourg, déjà familiarisé par son enseignement et par ses travaux antérieurs avec ce sujet, n'était à même d'aborder cette étude et d'enrichir d'un livre excellent la littérature de la *Divine Comédie*.

V. — Quelle a été la position du clergé vis-à-vis de l'invention de Gutenberg? quel usage a-t-il fait de l'imprimerie pour l'éducation du peuple? Est-il vrai, comme on s'est plu souvent, dans une haine ignorante, à l'affirmer, que l'Église, ennemie de tout progrès, ait entravé les développements de l'art nouveau, et qu'impuissante à contenir l'expansion formidable donnée par cette invention à l'esprit humain, elle ait suivi le mouvement d'un œil jaloux et craintif? La courte mais substantielle brochure du Dr Falk répond victorieusement à toutes ces questions, et fait table rase des erreurs, des préjugés et des mensonges historiques accumulés depuis plus d'un siècle sur ce sujet. On y verra comment, dès les débuts de l'imprimerie, les papes, les cardinaux, les évêques, tout ceux qui avaient rang et puissance dans l'Église, protégèrent l'invention nouvelle, regardée comme un don de Dieu : *Beneficium vere divinum;* comment ils favorisèrent, dans toute l'Italie et dans toutes les villes épiscopales, l'établissement de presses; comment, dès avant la fin du quinzième siècle, plusieurs prêtres et une foule de monastères dont les noms nous ont été conservés fondèrent et dirigèrent eux-mêmes des imprimeries.

Une partie spécialement intéressante de la publication du Dr Falk est celle où il passe en revue les ouvrages destinés à satisfaire la piété et les intérêts religieux de l'époque. Ce travail de bibliographie religieuse ne comprend que les ouvrages de langue allemande : *Évangiles du dimanche, Vie des Saints, Légendes, Manuels de confession et de pèle-*

rinage, et s'arrête à l'an 1520. Il permet toutefois de constater l'activité déployée par le clergé, et la promptitude avec laquelle il avait profité de l'invention nouvelle pour l'instruction et l'éducation religieuses du peuple. L'auteur défend sa thèse avec une surprenante diversité de preuves, une abondance de faits minutieusement cherchés et scientifiquement établis, nous pourrions ajouter une précision un peu sèche et un peu aride. On aurait aimé à le voir, profitant d'une manière plus heureuse et plus littéraire des matériaux rassemblés par sa patiente et louable érudition, fondre le tout dans un ensemble harmonieux, et présenter au lecteur un ouvrage d'une lecture à la fois attrayante et instructive.

Nous n'ignorons pas les difficultés et les dangers de semblables essais ; mais notre critique est inspirée par le désir de faire sortir ce livre, auquel l'auteur donnera probablement une suite, du cercle restreint où, sous cette forme, il restera confiné, et de le répandre dans le grand public, auprès duquel il servira si utilement la cause de la Vérité.

CH. DEJACE.

THÉOLOGIE

Early history of the Athanasian Creed (*Histoire primitive du symbole de saint Athanase*); *the results of some original Research upon the subject*, with an appendix containing four ancient commentaries, three of which are now printed for the first time, etc. By G. D. W. OAMMANEY, M. A. Vicar of Draycot, Somerset. Londres, Rivingtons, 1880, in-12 de XV-409 p.

M. Oammaney a déjà publié un savant et intéressant travail sur *Le Symbole de saint Athanase, examen des théories récentes sur sa date et son origine*. Ce premier ouvrage, dont le *Polybiblion* a rendu compte, avait pour but d'établir l'antiquité du symbole de saint Athanase, nié par le Dr Swainson, qui en rapportait la composition aux huitième et neuvième siècles, et par M. Ffoulkes, qui prétendait que c'était une pièce apocryphe, publiée par Charlemagne au neuvième siècle. Les juges les plus compétents n'hésitèrent pas à déclarer que les arguments apportés par M. Oammaney contre ses adversaires étaient décisifs. Non content néanmoins de cette victoire, le savant auteur a voulu la rendre, pour ainsi dire, encore plus visible à tous les yeux par de nouvelles preuves, résultat des recherches les plus consciencieuses et les plus sérieuses. Il a compulsé les publications anciennes et les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, de la Bibliothèque publique de Troyes, du British Museum et de la Bodléienne à Oxford, et il a fait partout des découvertes du plus grand prix. Son nouvel ouvrage a pour but de les faire connaître et de compléter ainsi

le premier. Nous n'en donnerons pas ici la nomenclature : cela nous mènerait trop loin et nous devons renvoyer le lecteur au livre lui-même. Nous nous bornerons à résumer ses conclusions, afin que chacun puisse se rendre compte de la haute portée de ce travail.

Le Symbole dit de saint Athanase, est l'un des principaux de l'Église catholique. Les prêtres doivent le réciter le dimanche à prime, quand ils font l'office du jour. Il tient, dans l'histoire de la théologie, une très large place, à cause de sa clarté, de sa précision et des dogmes nombreux et détaillés qu'il formule. Depuis les travaux de l'illustre bénédictin français Bernard de Montfaucon, la plupart des critiques s'accordent à reconnaître qu'il n'est pas l'œuvre de saint Athanase, quoiqu'il en porte le nom. On admet communément qu'il a été composé en latin, en Gaule, et tiré en grande partie des œuvres de saint Augustin. Les partisans du développement humain de la doctrine de l'Église prétendent qu'il est de date relativement récente ; M. Oammaney nous paraît établir, par les preuves paléographiques les plus incontestables, qu'il est du milieu du cinquième siècle environ, de 430 à 440 ; c'est ce que démontrent les copies manuscrites de ce symbole, les anciens commentaires qu'on en possède, les canons qui s'y rapportent, les homélies ou sermons qui le citent. La plupart des manuscrits étudiés par M. Oammaney étaient demeurés inconnus à ceux qui ont traité avant lui la question. Plusieurs sont publiés en appendice à la fin de l'*Histoire primitive du symbole de saint Athanase.* L'auteur probable, mais non certain, du symbole de saint Athanase est, d'après M. Oammaney, saint Vincent de Lérins, moine de l'abbaye dont il porte le nom. Il mourut en 450. On remarque entre le symbole et son célèbre *Commonitorium*, écrit en 434, de grandes analogies de pensées et d'expression ; elles ne sont cependant pas telles qu'elles n'aient pu être imitées de saint Vincent par un autre écrivain.

Quoi qu'il en soit, dès une très haute antiquité, on commença à attribuer le symbole à saint Athanase. Un manuscrit de l'ancien Oratoire de Troyes, conservé maintenant dans la Bibliothèque de cette ville, prouve qu'on l'attribuait au grand docteur Alexandrin, dès le sixième siècle. Tout porte néanmoins à croire que le premier qui lui avait donné le nom de saint Athanase n'avait pas eu l'intention de tromper les lecteurs, mais avait placé, par incurie ou par erreur, le nom du grand athlète, dont il exprime bien d'ailleurs la doctrine, en tête de cette profession de foi.

Elle entra de bonne heure dans les offices liturgiques. Un canon d'Autun, porté du temps de saint Léger dans un synode de cette ville, vers 670, prescrivait aux prêtres de l'apprendre par cœur. Plus tard, on le trouve à la fin des Psautiers, avec les Cantiques qu'on chantait dans l'office divin. L'antiquité et l'autorité du symbole de saint

Athanase est ainsi mise hors de toute contestation sérieuse. M. Oammaney, en se livrant aux longues et très minutieuses recherches qu'il a résumées dans son livre, a rendu un véritable service à l'histoire de la théologie ; il a tranché définitivement la question, sinon dans tous ses détails, au moins dans son ensemble. L. M.

Grundlinien der Patrologie (*Eléments de Patrologie*), *zunächst für seine Zuhörer gezeichnet*, von Joseph Schmid, Lycealprofessor in Dillingen a. D. Mit Approbation des hochw. bischœflichen Ordinariates Augsburg. Friburg im Brisgau, Herder, 1879, in-8 de viii-100 p.

Voilà un livre excellent de tous points, dont il serait bien désirable qu'on donnât une traduction française, pour qu'elle pût servir à l'enseignement de la Patrologie dans les cours des grands séminaires. Méthode, concision, clarté, précision, exactitude, toutes ces qualités d'un livre élémentaire sont réunies dans l'opuscule sans prétention du Dr Schmid. Il s'est borné à résumer les grands ouvrages de nos savants érudits français, dom Ceillier, Dupin, et les Patrologies publiées dans notre siècle par Moehler, Permaneder, Fessler et Alzog — dont la librairie Palmé a récemment publié une traduction, — mais il a fait ce résumé avec la science et l'habileté d'un professeur accompli. Rien d'inutile, et, en même temps, rien d'important n'est omis. L'introduction donne la notion de la Patrologie, fait connaître son importance, son histoire littéraire et sa division. Une première partie étudie la patrologie en général : 1o les témoins de la tradition, c'est-à-dire les écrivains ecclésiastiques, les Pères de l'Eglise et les docteurs de l'Eglise ; 2o l'autorité des Pères de l'Eglise en général, de quelques-uns d'entre eux en particulier, en matière de foi et de mœurs, dans l'explication des Saintes Ecritures, en ascétique et en matière pastorale ; 3o la critique patrologique ; sa notion ; causes des interpolations, des altérations et de la perte des œuvres des Pères ; règles à suivre dans l'application des principes de la critique ; 4o de l'usage qu'on doit faire des saints Pères, en général, en matière dogmatique, en morale et spiritualité, en exégèse ; du choix des Pères, conditions et règles à suivre pour les lire avec fruit ; 5e moyens à employer pour bien comprendre les Pères ; causes des difficultés que présente leur étude ; moyens scientifiques et littéraires qu'il faut employer pour en triompher.

La seconde partie est consacrée à l'étude même des Pères. Une première période embrasse les Pères apostoliques jusque vers 150 ; saint Clément de Rome, saint Barnabé, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe de Smyrne, Papias, l'auteur de la lettre à Diognète et Hermas. La seconde période s'étend de 150 à 325, la troisième de 325 à 461, et la quatrième de 461 jusque vers 700 où elle s'arrête. Nous

ne pouvons pas énumérer tous les auteurs qui y sont étudiés, ils sont en trop grand nombre ; qu'il nous suffise de remarquer que, quoiqu'il y ait des omissions volontaires, elles ne sont pas importantes. Un Français regrettera cependant que saint Eucher n'y ait pas été mentionné ! Saint Philastre aurait pu être indiqué, de même que quelques autres qui ne méritaient pas sans doute un article à part, comme tous ceux que M. Schmid a admis dans sa nomenclature, mais ils auraient pu être groupés ensemble et caractérisés d'un mot. N. O.

Les Dieux antiques. *Nouvelle mythologie illustrée d'après George W. Cox et les travaux de la science moderne*, à l'usage des lycées, pensionnats, écoles et des gens du monde, par M. S. Mallarmé, professeur au lycée Fontanes. Ouvrage orné de 260 vignettes reproduisant des statues, bas-reliefs, médailles, camées. Paris, J. Rothschild, 1880, in-8 de xvi-320 pages. — Prix : 7 fr.

On a parlé souvent de l'utilité qu'aurait un petit traité de mythologie antique, résumant, à l'usage de l'enseignement secondaire et des gens du monde, les grands travaux de l'érudition contemporaine. On a dû se contenter jusqu'à présent de manuels fort imparfaits ou de dictionnaires arides et difficiles à consulter, L'ouvrage dont nous allons parler voudrait essayer de combler cette lacune; malheureusement, regardé comme médiocre en Angleterre, il ne pourra passer en France pour excellent, même avec la traduction, les remaniments et les additions de M. Mallarmé. On y passe en revue les mythes des anciennes religions de l'Inde, d'après les Védas, les mythes norses ou des anciennes religions du nord de l'Europe; enfin, et c'est ici la partie essentielle du livre, les mythes grecs et romains. D'abord, l'Olympe et les douze grands Dieux, puis les divinités secondaires, les héros, les mythes inférieurs, tels que Cabires, Harpies, Satyres, Nymphes, Lares, Pénates, etc. ; en dernier lieu les grandes épopées où les dieux jouent un rôle important, comme la guerre de Troie et l'expédition des Argonautes. Le plan, ainsi qu'on en peut juger, est bon, mais l'exécution est singulièrement défectueuse. Loin de donner une idée d'ensemble et une conception nette, précise du système théologique des anciens, l'auteur se perd dans des considérations philosophiques sur des divinités qu'il décrit à peine, les unes à la suite des autres, sans dégager le lien qui les unit, en un mot, sans montrer *le système*. Son livre a donc tous les inconvénients d'un dictionnaire sans en avoir aucun des avantages. M. Mallarmé ne paraît pas, d'ailleurs, s'être bien rendu compte de ce qu'est la mythologie dans l'antiquité, car il la définit ainsi : « La mythologie est simplement le recueil des on-dit, par lesquels les hommes d'autrefois se contèrent tout ce qu'ils voyaient ou entendaient dans le pays où ils vécurent. » De plus, M. Mallarmé, qui a voulu mettre le livre de Cox au courant « des travaux de la science

moderne, » semble ignorer, parmi ces travaux, les plus essentiels, comme ceux de Guignaut, Maury, Lenormant, de Witte, pour ne parler que de la France. Ses notes sur la transcription des noms mythologiques n'ont aucune portée ; enfin, les poésies de Lecomte de Lisle, Victor Hugo et Théodore de Banville, loin de compléter son œuvre, achèvent de la défigurer.

La critique ne trouvera véritablement à louer dans cet ouvrage que l'exécution typographique, ainsi que le choix et la reproduction des nombreuses gravures qui font du livre une véritable œuvre d'art ; les vignettes sont généralement bien choisies, aussi bien au point de vue archéologique qu'au point de vue artistique ; il est regrettable qu'elles soient accompagnées d'un commentaire défectueux. ERN. B.

SCIENCES

Histoire de l'Éducation et de l'Instruction, par le Dr FRÉDÉRIC DITTES, trad. par A. REDOLFI. Paris, Drouin, 1880, in-8 de 288 p. — Prix : 4 fr.

M. Dittes, directeur du *Pædagogium* de Vienne, et l'un des nombreux disciples du pédagogue rationaliste Diesterweg, a divisé son livre en deux parties. Il traite rapidement dans la première, sorte d'introduction, des peuples anciens (Chinois, Japonais, Indiens, Égyptiens, Perses et Israélites, Grecs et Romains) ; puis, dans une seconde partie, qui est, à proprement parler, l'ouvrage entier, il abandonne l'histoire générale pour ne s'occuper que des Allemands. Le titre du livre est donc beaucoup plus vaste que le sujet traité. Était-il bien utile de traduire en français une histoire qui ne touche point directement à la France et qui est conçue dans un esprit qu'on s'explique peut-être à Vienne, mais qui, parmi nous, n'est qu'un anachronisme, une sorte d'écho des divagations de M. Bert ? Notre littérature est si pauvre en histoires générales de la pédagogie, que la traduction de cet ouvrage, malgré les immenses lacunes qu'il présente, malgré l'erreur du point de vue, aurait pu constituer un service rendu à la science française, à une double condition : 1° que le traducteur se fût donné la peine de faire comprendre, par une introduction et par des notes, l'étrange radicalisme de M. Dittes ; 2° qu'il eût apporté quelque soin, quelque correction dans son travail. Voyons ce que contient et ce que vaut l'ouvrage par lui-même, avant d'apprécier la traduction.

Il sera toujours difficile, même en se restreignant, pour la période moderne, à un seul grouge d'États, de résumer en trois cents pages la direction pédagogique suivie dans le monde entier depuis des siècles. Le sujet est si vaste et demande tant de précision et de réserve ! M. Dittes est à la fois tranchant et confus. Ses assertions sont trop générales

lorsqu'il s'agit des doctrines morales, et trop peu nourries de faits lorsqu'il s'agit de l'organisation, du fonctionnement et des résultats. Quelques renseignements lui suffisent pour édifier des théories que rien ne justifie. Son livre n'est qu'une série de prétendus axiomes; rien de pris sur le vif, pas même une étude quelque peu sérieuse du mécanisme scolaire. Que l'on compare, par exemple, l'excellent petit travail que M. de Curzon a publié, l'année dernière, dans l'*Annuaire de l'Union de la Paix sociale* (1879) sur l'organisation de l'enseignement en Chine, avec le chapitre consacré par M. Dittes aux Chinois. M. de Curzon expose avec clarté l'organisation administrative qui, dans l'Empire du Milieu, sert à la diffusion de l'instruction; il détermine les relations de cette organisation avec l'individu, avec la famille, avec l'Etat : on obtient ainsi une idée définitive du sujet traité. Chez M. Dittes, rien que des généralités ambitieuses et souvent creuses, des phrases prétentieuses recouvrant des pensées vulgaires. C'est l'application de ce système de l'histoire sans les faits qu'on voudrait imposer à la France. Sans doute l'auteur connaît les méthodes proprement dites, et l'on voit, dans son livre, l'homme appliqué à la pratique pédagogique; ses aperçus sont souvent ingénieux, quelquefois justes, ainsi, par exemple, la distinction présentée (p. 21) entre l'enseignement qui n'offre qu'*un objet d'étude* et l'enseignement vrai qui offre un moyen de *culture intellectuelle et morale*. Mais pourquoi ce pédagogue instruit se laisse-t-il emporter par des hypothèses ethnographiques les plus vaines? Pourquoi se borne-t-il à répéter les doctrines du système le moins soutenable en pédagogie, le système positiviste? Il eût été difficile sans doute d'établir sur chaque point de l'histoire pédagogique des synthèses légitimes, et les faits auraient souvent dérangé le système préconçu, mais il est si aisé de ne pas avoir de système! La famille a été et sera, de tout temps et partout, la première école; il fallait donc étudier son organisation dans chacun des grands peuples de l'antiquité, et caractériser les différences et les analogies de cette organisation comparée; on se serait ainsi placé dans la réalité : ce travail, vraiment utile, reste à faire. Quelques détails biographiques sur les grands pédagogues allemands sont à peu près les seuls renseignements un peu précis que l'auteur consente à donner; mais, même dans ces biographies quelquefois assez vives, rien de bien nouveau, rien qu'on ne trouve d'ordinaire et sans recourir aux œuvres spéciales, dans les livres de science générale, comme la *Nouvelle Biographie* de Didot.

Pour M. Dittes, deux ennemis ont arrêté et arrêtent encore le développement humain : l'alliance séculaire des pouvoirs religieux et civil contre la lumière et la liberté, et le militarisme : c'est le mot d'ordre de la Maçonnerie. Naturellement, l'Église catholique est la puissance

la plus dangereuse qui se soit jamais armée contre la lumière et la liberté : mais l'Église n'est pas seule attaquée. Toute croyance religieuse paraît être une ennemie pour l'auteur qui, à la croyance, oppose la science incertaine. Les développements donnés à cette idée, contenus surtout dans l'introduction et dans les premières pages de la deuxième partie, sont du positivisme le plus transcendental; rien n'arrête ce sagacier croyant, pas même la contradiction des faits. Voici quelques-unes de ses affirmations historiques ou doctrinales : « L'Église du moyen âge attachait souvent peu de valeur à l'instruction du peuple ». « L'erreur fondamentale de la pédagogie chrétienne est dans le dogme du péché originel. » — « On ne peut pas faire dériver une théorie de l'éducation de l'idée de Dieu ». C'est Rousseau sans son déisme. Ainsi quelle incohérence dans le récit ! A la page 95, l'Église est dénoncée comme négligeant l'instruction populaire; mais, à la page 103, l'auteur reconnaît que « le programme d'instruction des écoles de saint Benoît embrassait tout le système d'enseignement, depuis les éléments jusqu'aux systèmes scientifiques. » Autre contradiction : l'Église est signalée p. 109, comme ayant, après Charlemagne, laissé tomber les institutions scolaires établies par ce grand homme; mais à la page 110, on constate que le clergé ne « laissa pas s'évanouir l'idée de Charlemagne », et, à la page 111, on voit les écoles ecclésiastiques « faire sans doute un grand progrès depuis Charlemagne et se multiplier énormément. »

On pourrait fournir de très nombreuses preuves de semblables contradictions. D'autres défauts dénotent peu de connaissance du passé des institutions scolaires. Ainsi, sur ce grand fait de l'établissement des universités du moyen âge qui domine toute l'histoire de l'instruction dans les temps modernes, M. Dittes passe rapidement, se bornant à poser, comme des vérités acquises, ce qui est le contraire de la réalité la mieux établie. A ses yeux, les Universités représentent la culture *laïque*, le mouvement scientifique tel que l'entend aujourd'hui le rationalisme. Il suffit de se reporter aux travaux de MM. Thurot, Jourdain, Quicherat, etc, pour juger combien de pareilles assertions sont erronées. Les Universités du moyen âge, représentant l'esprit et la culture *laïques*, alors que, même au dix-huitième siècle, la question de savoir si l'Université de Paris était un corps ecclésiastique ou civil était controversée ! Toute la partie moderne de l'ouvrage, consacrée à l'Allemagne, n'est qu'une apologie du protestantisme et de ses œuvres. Là où des établissements, très intéressants sans doute, comme ceux des frères Moraves, mais en réalité secondaires par rapport au développement général qui, en Allemagne, fut très multiple, occupent douze ou quinze pages et sont étudiés avec détail, les grandes congrégations catholiques enseignantes, comme celle des Dominicains, dont l'orga-

nisation pédagogique a été le prototype de l'organisation des Universités (M. Thurot l'a démontré), sont à peine nommées, et les Jésuites n'obtiennent que deux petites pages ; il est vrai que, dans ces deux pages, sont condensées les plus grossières injures, les plus ineptes calomnies.

L'ouvrage de M. Dittes est donc un livre de secte, non une œuvre scientifique sérieuse. Malgré tout, l'idée d'une vue d'ensemble sur l'histoire des écoles aurait pu servir, car l'auteur, nous le répétons, connaît les méthodes, et puis les faits, quelque petite que soit la place qu'on leur laisse, quelque violents que soient les préjugés d'un historien, ne peuvent pas toujours être dénaturés. Malheureusement, le traducteur a fait une œuvre à ce point défectueuse qu'on ne saurait tirer aucun parti utile de son travail. Au lieu d'adoucir et de rectifier par des notes impartiales les excès dogmatiques et historiques de l'auteur, M. Redolfi, qui paraît ignorer les éléments de la langue française, ne donne que le texte, et à ce texte il impose le plus bizarre accoutrement. Il dit avoir mis beaucoup de soin à la correction de ses épreuves ; c'est heureux, mais on va se convaincre que jamais ouvriers typographes, fussent-ils suisses ou belges, ne peuvent être responsables de tant de fautes, et que c'est bien au manuscrit qu'il faut s'en prendre. Beaucoup de phrases sont incompréhensibles à force d'incorrection : celle-ci par exemple, à propos de la translation au Panthéon des restes de Rousseau : *Les adorateurs enthousiasmés du défunt* VOULUT *annuler le jugement qui* AVAIENT FAIT *les ennemis furieux du philosophe*. L'orthographe des termes les plus usuels est méconnue : les mots *comme* et *encore* s'écrivent avec un *s*. Et que de distractions singulières ! Au lieu d'*Israélites*, on lit *Jésuites* (p. 2). La syntaxe est à chaque ligne outragée : la *femme, compagne de l'homme, de* QUI *elle a les mêmes droits* (p. 94). Les règles des participes sont bouleversées ; les verbes actifs et les verbes neutres confondus, quant au mode de leur jonction à leur régime. Que de barbarismes, grand Dieu ! L'auteur dit : pour *se corrompirent, se corrompurent*, pour *se répandaient, se répandissaient*, pour *extorsions*, EXTORCATIONS, pour *désir*, DÉSIRE, etc. Un sujet au singulier a souvent son verbe au pluriel. Jusqu'aux chiffres arabes qui sont placés de travers. C'est ainsi que Thomas à Kempis est signalé comme décédé tout récemment, en 1874 ! Quant à Coménius, il est né le *38* mars ! Et c'est là un livre élémentaire ! Jamais on n'avait plus abusé de l'art de l'imprimerie. Nous ne serions pas étonné que M. Redolfi fût chargé par M. Ferry de la réforme de l'orthographe, qu'il écrit *ortographe*. Si M. Dittes, avec une certaine science de maître d'école, a les idées et les passions de M. P. Bert, M. Redolfi parle à peu près le français de l'ancien professeur de physiologie, aujourd'hui tout puissant au ministère de l'Instruction publique.

A. W.

Ensayos sobre religion y politica, par Joaquin Sanchez de Toca. Madrid, impr. de J. Martin et [illegible], in-4° de [illegible] pages. — Prix : [illegible] reaux.

La religion et la politique sont inséparables l'une de l'autre, dit l'auteur, et tout homme qui voudra faire de la bonne politique devra la considérer en homme religieux ; de même, qui voudra étudier la religion, devra la considérer en homme politique. Partant de ces principes, M. Sanchez de Toca se montre coulant sur la politique : il admet, [illegible] même l'existence des partis, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement, car [illegible] il n'est pas, pour un pays, de signe plus certain de décadence que de voir les partis se désintéresser de la chose publique. Il ne se fait donc, en principe, le champion d'aucun parti, mais il les adjure tous de laisser de côté les intérêts personnels pour ne songer qu'au bien public. Sur le terrain de la religion au contraire, il est intraitable : la religion se compose de vérités, de doctrines et de principes et la vérité ne peut ni transiger, ni reconnaître aucun droit à l'erreur ; la conscience comme la logique, dit-il, indiquent que sur le terrain dogmatique, celui qui est convaincu d'être dans le vrai, doit être intolérant et rebelle à toute transaction, parce qu'on ne peut concevoir qu'un principe soit faux et vrai en même temps et celui qui l'admet comme vrai doit impitoyablement rejeter comme faux tout ce qui le contredit.

Telle est la philosophie de l'auteur, tel nous allons le trouver dans les différents sujets qu'il traite et que nous allons rapidement passer en revue.

Dans la première partie, l'auteur fait un historique des vicissitudes du Saint-Siége. Tous ses malheurs proviennent, selon lui, des concessions qu'il a faites à l'esprit du siècle ; il eût peut-être été sauvé s'il eût strictement suivi les doctrines intransigeantes des Jésuites, « dernier boulevard, dernière espérance de la papauté », et il en conclut que l'Europe ne peut vivre qu'autant que vivra la papauté, car seul le pape est capable de prendre en main le gouvernail du navire européen et de le conduire au port. Dans la seconde partie, il étudie les rapports de l'Église et de l'État, la séparation des deux pouvoirs, la liberté des cultes, et enfin quelles sont les règles que doit suivre un État dans ses rapports avec la religion et le culte de ses sujets ; on devine aisément quelles sont ses conclusions. La troisième partie est intitulée *l'unité de l'Italie et la papauté*. L'Italie sera grande, libre et une si elle sait respecter les droits de la papauté ; les papes ont toujours été les défenseurs naturels des peuples italiens, seuls ils sauraient donner à l'Italie la solidité et la grandeur qui lui font essentiellement défaut.

Vient ensuite une longue étude sur le caractère anti-chrétien de la

révolution moderne et sur son impuissance contre la religion, car l'esprit révolutionnaire, dont les essais de destructions seront impuissants à rien détruire, ne peut rien créer dans l'ordre religieux et se voit fatalement condamné à se dévorer lui-même. M. S. de Toca étudie la révolution et l'église en Espagne et leur situation respective en ce pays. L'Espagne, dit-il, est le pays d'Europe le plus sérieusement menacé de décomposition, car c'est celui qui a le moins su organiser ses forces de résistance et ses éléments de conservation, pour conjurer le péril que la révolution lui fait courir. Le chapitre suivant est consacré à la liberté de l'enseignement : comme, dans l'ordre actuel, il est impossible d'empêcher l'Etat d'avoir son enseignement et que, d'autre part, cet enseignement, donné par l'État, ne peut être orthodoxe, il faut, dit l'auteur soutenir les écoles chrétiennes et se liguer surtout contre l'instruction laïque, obligatoire et gratuite, qui n'est que l'*Instrumentum regni* du radicalisme; c'est le moyen le plus direct et le plus sûr d'attirer violemment l'enfance dans le camp révolutionnaire, car l'école est aujourd'hui le gymnase où se produisent les plus grandes luttes sociales, et c'est dans le sanctuaire de l'enseignement que les secousses et les convulsions les plus terribles de notre époque se font le plus vivement sentir.

Dans les deux chapitres suivants, l'auteur étudie, trop longuement pour que nous puissions le suivre ici, la valeur du transformisme, qu'il nomme une doctrine vieille et rance; le rationalisme et le matérialisme; il faut, selon lui, beaucoup plus de foi pour accepter les principes de ces doctrines, que pour suivre simplement celles que nous ont transmises les Ecritures. Et l'ouvrage est terminé par une dernière étude intitulée : « Des craintes et des espérances sur les sociétés modernes ; » ses craintes sont qu'un pareil manque de foi ne peut que nous entraîner rapidement à la servitude et que le despotisme et l'omnipotence se substitueront à la foi, si l'Eglise ne nous secourt en ce péril extrême, car seule elle est capable de nous tirer de l'abîme.

Chacun des sujets traités en ce volume pourrait certainement fournir matière à un travail plus complet, mais l'auteur a pensé, non sans raisons, qu'au milieu du déluge actuel de livres et de brochures, un ouvrage un peu sérieux n'avait de chances d'être lu qu'à la condition d'être concis et intéressant. ED. BLANC.

Rapport présenté au nom de la commission internationale de viticulture, par M. G. VIMONT. Paris 1878, in-8, de 173 p.

Le phylloxera en 1879, mémoire adressé à M. Talabot, par M. G. VIMONT, Paris, 1880, in-8 de 44 p.

Petit manuel et calendrier phylloxériques, *à l'usage des vigne-*

rons de Champagne, par G. Vimont. Epernay. 1880, in-8 de 20 p. et une planche.

Tous ceux que les questions viticoles intéressent ont lu l'intéressant rapport présenté par M. Vimont au nom de la commission internationale de viticulture : on ne pouvait être plus précis, plus exact, plus complet. Le nouveau rapport présenté par M. Vimont à M. Talabot et le *Calendrier des vignerons* offrent les mêmes qualités, et ce dernier surtout donne les indications les plus pratiques. D'autres écrits sont sans doute nécessaires pour être au courant de toute la question du phylloxera: mais ceux-ci devront toujours être lus. Quelle question en effet que celle soulevée, il y a douze ans, par ce petit insecte !

En 1868 on a vu dépérir soudain quelques vignes situées au bord du Rhône. Qui les faisait périr? Après avoir beaucoup examiné et cherché, la loupe à la main, on a fini par découvrir un petit puceron dont la taille variait d'un quart de millimètre à un millimètre ; le puceron piquait la racine : l'écorce se boursouflait, la pourriture commençait, et par conséquent la vigne mourait.

La science a reconnu un phylloxera, et M. Planchon l'a nommé *vastatrix*, lui donnant, sans y penser sans doute, le nom même que la Bible donne à l'insecte qui, pour punir les péchés des hommes, devait ravager leurs vignes. Le fléau une fois constaté, comment l'arrêter? Chacun a présenté sa recette, on a fait des expériences de plus de cent procédés divers : tous ont été impuissants. Cependant le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate de potassium — celui-ci très étendu d'eau — prolongeaient la vie de la vigne attaquée, mais leur injection était une opération délicate ; il y a eu bien des essais, plusieurs réussites, mais aussi plusieurs déceptions. Outre l'emploi de ces engrais chimiques, on a fait usage de la submersion, et il semble que le philloxera ait été très contrarié, si ce n'est éloigné, par ce procédé ; mais il n'est pas, dans le Midi surtout, à la portée de beaucoup de terrains. Que faire donc? On a pensé aux vignes américaines. Comment, pour sauver la vigne française, faire venir la vigne américaine, qui avait importé le phylloxera, lorsque cette vigne a pris place dans des collections d'amateurs! Cela paraissait absurde, et le bon sens condamnait cette opération. Cependant on a dit : quoique nous fassions, les vignes françaises sont à présent perdues : il y a déjà trop de phylloxeras : ils attaquent les racines. Ayons des racines que le phylloxera ne tue pas et sur ces racines nous grefferons nos boutures françaises. On a donc fait venir des plants américains, et ceux qui les ont fait venir, les vendant à beaux deniers, se sont faits de jolis revenus. Ce n'est pas que la vigne américaine soit indemne du phylloxera. Non, elle est aussi attaquée par l'insecte, quoique plus ou moins, selon les

espèces ; cependant elle résiste à la morsure des phylloxeras là où la vigne française succombe. Pourquoi cela? c'est à cause de la constitution même de la racine : la racine de la vigne française a de la moelle, est poreuse ; la piqure du phylloxera désorganise la moelle et amène la pourriture. La racine de la vigne américaine est ligneuse : le phylloxera la pique, mais cette piqure se cicatrice, et les radicelles nouvelles compensent la perte de la racine entamée, laquelle ne pourrit pas. Il y a des vignes américaines dont les racines succombent même à la piqure du phylloxera; ce sont en général les vignes du genre Labrusca ; les vignes des genres Œstivalis et Cordifolia résistent. Qui ne connaît, parmi les Œstivalis, le Jacquez au vin à triple couleur et à un titre alcoolique élevé, le Cunningham, l'Herbemont, le Rulander ; ces vignes peuvent donner directement du vin, mais la plupart des Cordifolia ne seraient que des porte-greffes. Ici commence une opération difficile : quel cépage américain s'accordera le mieux avec tel cépage français? L'expérience en décidera ; l'expérience résoudra aussi la question capitale pour les vignes américaines de l'adaptation au terrain.

Telles sont les questions examinées dans les rapports de M. Vimont et éclairées d'après les faits constatés par la commission. On aurait épargné bien des tâtonnements dans une question qui intéresse non-seulement la fortune des particuliers, mais la recette des impôts, si le gouvernement avait pu louer pour une ferme-école un domaine de deux cents hectares, l'avait planté en cépages de diverses espèces, et avait ainsi expérimenté en grand, d'une manière par conséquent décisive, au lieu de laisser les particuliers faire sur une très petite échelle des expériences, souvent peu concluantes, en raison de leur peu d'étendue. Toujours est-il qu'après avoir étudié la question, examiné les faits, juges souverains en cette matière, on peut conclure que, s'il faut encore de la prudence pour marcher à pas sûr, il serait puéril de ne pas vouloir marcher du tout. Là où il reste de la vigne, défendons-la dans les bons terrains par le sulfure de carbone, le sulfo-carbonate de potassium ou la submersion : là où il n'y a plus de vignes, mettons des plants américains, suivant le terrain qu'ils demandent.

H. DE L'E.

BELLES-LETTRES

Grammaire arabe de C. P. Caspari, traduite de l'allemand et en partie remaniée par E. URICOECHEA. Paris, 1880, faubourg Saint-Honoré, 196, in-8 de 760 p. — Prix : 20 fr.

Si la connaissance de l'arabe ne se développe pas en Europe, ce

[illegible] pas aux grammaires qu'il faudra s'en prendre, car les grammaires se sont multipliées assez rapidement, surtout en Algérie, où l'exemple de Bresnier avait donné l'impulsion. Toutes les tentatives qui ont pour but de faciliter une étude d'un si grand intérêt, méritent des éloges et au moins de l'indulgence. C'est pourquoi nous venons exprimer quelques remarques sur la grammaire de M. Caspari, arrivée déjà à sa quatrième édition.

L'auteur de tout livre doit compte au public de son dessein, notamment lorsque, après l'illustre de Sacy, il se propose de traiter une matière qu'on pouvait croire épuisée : mais ici, il n'y a ni préface, ni avertissement en sorte qu'il faut lire l'ouvrage tout entier pour chercher ce qu'y a gagné la science grammaticale. Nous avons eu la patience que comporte un pareil examen, sans obtenir la moindre satisfaction sous ce rapport. Au contraire, M. Caspari se lance dans les innovations, dès la première page : il change la prononciation de certaines lettres, en produisant des explications de nature à prouver qu'il n'en a pas la moindre idée. Ainsi le *r'aïn* est transformé par lui en *g* très guttural, tandis que cette lettre représente, chez les populations sédentaires, l'*r* grassayé des Provençaux, et chez les Bédouins, le *g* de *gazelle* : il oublie en outre de noter que beaucoup d'Arabes, ceux de Mascate, par exemple, confondent l'articulation de cette lettre avec celle du *kâf*. Pour le *sâd*, qui répond à notre *s* énoncé avec emphase, c'est-à-dire un peu plus fortement que le *sin*, il en fait un *s* prononcé *avec la partie antérieure de la langue placée contre le palais*. Mais laissons de côté ces détails pour arriver aux règles de la grammaire. Nous prenons au hasard. On lit, à la page 97 (Des formules d'admiration) : « *Ma afdala Zeïdan*, qu'est-ce qui fait exceller Zéid? Y a-t-il quelque chose qui puisse le faire exceller davantage? » Or, le monosyllabe *ma*, qui précède le verbe *afdala*, est une particule d'admiration avec le sens de *combien*, *oh*! *que*..., et le sujet, qui est Dieu, se trouve sous-entendu; d'où il résulte que la traduction exacte de la phrase est : « Que Zéid est excellent! » A la page 233, figure, sous la forme affirmative, une assertion relative à la préposition *bi*, qui constitue tout simplement une erreur. L'auteur écrit : « *Bi* se distingue de *fi* en ce que cette dernière particule, qui possède la force de la préposition allemande *in* avec le datif, et de la préposition latine *in* avec l'ablatif, désigne qu'une chose se trouve au milieu d'une autre, en est entourée de tous les côtés; tandis que la première, correspondant aux prépositions latines *prope*, *juxta*, *apud*, *ad*, et aux prépositions allemandes *bei*, *an*, indique qu'une chose se trouve tout près d'une autre, en touche la surface, y adhère. » Or, cette assertion est démentie par la suscription de tous les livres sortant des presses arabes, en voici le texte : *tobi'a bi-metba'at ed-daula*

et-tounicia bi-hadret-ha el-hamïa « imprimé dans l'imprimerie du bey de Tunis; *dans* sa capitale, la bien gardée, » etc. A cet exemple, qui contient deux fois la préposition *bi*, servant à déterminer l'endroit où une chose s'est faite, il convient d'ajouter une phrase, où cette particule marque la résidence : *Kan bi-Medina Soltân* « il y avait à Médine un sultan. »

Le chapitre des Prépositions aurait gagné à être complété par des citations empruntées aux bons écrivains. En effet, pour peu qu'on s'appesantisse sur les quelques acceptions attribuées ici à *bi*, on s'étonne des lacunes qui se produisent dans le cadre de cette particule, la seule qui nous occupe. On se demande comment il se fait que l'auteur ou le traducteur ait oublié de noter les significations suivantes qu'elle prend, soit dans la prose, soit dans la poésie : 1· *l'alternative : neharoun bi-neharin*, « tous les deux jours; » 2· *la marque : madrouboun bi'smihi* « frappé à son nom; » 3· *la condition, l'obligation : oua'l-Kaulou li'l-adjiri bi-iaminin* « le dire de l'ouvrier fera foi, à charge par lui de prêter serment; » — *zowidjet bi-ardhin* « on conclut son mariage en proposant pour son don nuptial des marchandises; » 4· *la nature des choses : oua hïa bil-lor'ati el-arabiati* « elle est rédigée en langue arabe; » 5· *le mélange, la fusion, l'identification : mottahidoun bi-makhlokati-hi* « identique avec ses créatures; » 6· *la simultanéité : matet bihim el-euloumou* « avec eux ont péri les sciences; » 7· *l'opposition : or'lok baba-ka bi-oudjhi ' 'l-khâtifina* « ferme ta porte contre les voleurs; 8· *la formule : es-sir'atou bi-enkahtou oua zawadjitou* « la formule qui consiste en ces mots : Je t'accorde pour femme ou pour épouse une telle; » 9· *dans le sens de la préposition a'la : bena bi-ehlihi* « il a posé sa tente au-dessus de sa nouvelle épouse; » (Hariri, séance 32, p. 351; 1re édition). 10· *Dans le sens de la prépos. min : en iwarrakha bi-hidjrati en-nabii* « qu'il prît pour point de départ de la chronologie musulmane, la fuite du prophète; » 11· *avec le sens de la prépos. a'n : saala, saïlon bi-azabin ouaki'in li'l-kafirina* « quelqu'un a posé une question au sujet du châtiment qui frappera les infidèles. »

Le vocable *fa'l* a été adopté par les grammairiens arabes comme paradigme de toutes les formes dérivées d'une racine, non-seulement trilittère, mais encore quadrilittère, à l'aide de l'insertion de quelques lettres serviles, ou du redoublement d'une lettre radicale; ainsi, lorsqu'il est question d'un verbe trilittère, ils disent la lettre *fa* ou *aïn* ou *lam*, au lieu de dire la première, la deuxième ou la troisième radicale. C'est sur cette base, composée de lettres, à l'abri des accidents de la dérivation et de la permutation, qu'on a construit la technologie grammaticale, en sorte que, au lieu d'employer, par exemple, les expressions de participes ou d'adjectifs verbaux, on se sert des mots

[illegible] pour comprendre ce qu'il y a d'ingénieux dans ce système, qui permet aux commentateurs et aux [illegible] de simplifier leur langage, sans en compromettre la clarté. [illegible] la tradition ; ils avaient adapté à leurs traités cette méthode qui les rattache naturellement à la [illegible] à tous les écrits arabes. Croyez-vous que M. Caspari en ait tenu compte, et qu'il se soit conformé à l'usage en prenant [illegible] comme type de la dérivation ? Sans se préoccuper des inconvénients que présentera son innovation, il propose aux étudiants le verbe [illegible], que le traducteur accepte et maintient (p. 31), à notre grand regret. Quant aux formes, la quatrième, qui n'est usitée que dans la langue écrite, aurait dû être signalée (p. 36) comme exprimant *le manque* ou *la privation*, témoin *aflasa* « n'avoir pas d'argent, ne pas posséder une obole. » du mot *fels*, ὀβολός. Quelque sévères que paraissent nos critiques, elles montrent suffisamment l'intérêt que nous a inspiré la lecture de la *Grammaire arabe* de M. Caspari, ce travail consciencieux dont nous aurions ignoré la valeur, sans la traduction publiée par M. E. Uricoechea.

AUG. CHERBONNEAU.

Les Epopées françaises. *Etude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, par LÉON GAUTIER. Ouvrage trois fois couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Seconde édition, entièrement refondue. Paris, Palmé, 1878-1880, 2 vol. gr. in-8 de XII-571 et XVI-808 p. — Prix du volume : 10 fr.

C'est en 1865 que M. Léon Gautier publia le tome premier des *Épopées françaises*. Les autres volumes le suivirent assez rapidement, et un prompt succès récompensa ce long travail, qui trois fois fut couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'auteur, satisfait des heureuses destinées faites à son livre, aurait pu se reposer dans ce légitime triomphe ; mais, ayant à revoir ce livre pour une réimpression, il se mit à le remanier avec tant d'activité et de scrupule qu'en bien des parties son œuvre est devenue une œuvre nouvelle. Le premier volume de la seconde édition, paru en 1878, a été pour ainsi dire refait. Sur certains points, M. Gautier a modifié, sans aucune obstination, des opinions contestables. Ainsi ses idées sur la formation des chansons de gestes se rapprochaient de celles que Perrault avait jadis émises sur l'Iliade et sur l'Odyssée, considérées comme des agrégations de chants de courte haleine. Aujourd'hui M. Gautier va beaucoup moins loin et accepte cette conclusion plus vraisemblable : « Les chansons de gestes remplacèrent les cantilènes et développèrent les germes d'épopées que ces cantilènes pouvaient contenir. »

M. Gautier étudie d'abord les diverses sortes d'épopées. Il démontre

que le poème primitif appartient aux peuples jeunes, que des conditions, dont l'ensemble existe rarement, sont nécessaires à la création de ce poème, que ces conditions ne se trouvèrent réunies, en France, qu'au temps de Charlemagne. Le grand empereur, on le sait, prit soin de faire rassembler des chants héroïques et populaires, mais des chansons de gestes proprement dites, on n'en trouve pas de traces avant le onzième siècle. La chanson de Roland semble la plus ancienne ; mais avant ce poème, tel qu'il nous est parvenu, le prétendu neveu de Charlemagne avait déjà été célébré : un trouvère redisait ses exploits à la bataille d'Hastings.

M. Gautier rejette avec raison la supposition que les gestes antiques aient pu dériver des chroniques, tout en avouant qu'à l'époque de décadence plus d'un poème subit l'influence de la *Chronique de Turpin*. L'époque de splendeur et l'époque de dégénérescence de notre poésie épique sont très bien caractérisées ; les remaniements successifs des chansons de gestes sont nettement expliqués, de même que la manière dont elles se créaient et dont elles se répandaient. M. Gautier donne de curieux détails à ce sujet, ainsi que sur les questions rhythmiques. Il s'occupe ensuite de la difficulté d'établir un bon texte et des procédés différents qui ont été essayés pour y parvenir. Rien enfin de ce qui concerne le fond ou la forme de nos antiques poèmes n'a été négligé par notre savant collaborateur, et nous n'avons pu indiquer ici que très sommairement et très imparfaitement toutes les matières traitées dans ce premier volume.

M. Gautier le résume en montrant dans quel étrange dédain étaient tombées des œuvres dont la vogue avait été si grande. Après avoir été remaniées, chargées d'épisodes disparates, les épopées chevaleresques, au quinzième et au seizième siècles, furent mises en prose. Au dix-septième siècle, bien amoindries, bien altérées, elles se réfugièrent dans les petits volumes populaires que Jean Oudot publiait à Troyes sous le titre de « Bibliothèque bleue. » Cette littérature, jadis si florissante, semblait en grand discrédit. Des lettrés lui portèrent un dernier coup en accueillant dans la *Bibliothèque des Romans* les mensongères analyses que Tressau fit de nos vieux romans. Le jour de la réparation est arrivé, et dans les volumes auxquels ce premier tome sert d'introduction, on trouvera les analyses à la fois savantes, fidèles et intéressantes, de vieux poèmes trop longtemps négligés ou défigurés.

La réimpression, le remaniement du tome III des *Épopées françaises* a précédé, sous les yeux du public, le tome II, retardé par certaines considérations, et qui doit renfermer l'histoire externe des chansons de gestes. Le tome III, très attachant, très savant, contient toute la *Légende de Charlemagne*. Chose rare, ce gros volume s'adresse réellement à deux publics : l'homme seulement un peu lettré lira avec plai-

sir toutes les analyses de ces fictions qui ont charmé le monde ; le lecteur plus érudit consultera avec profit les immenses notes que M. Gautier a placées au bas de ses pages. C'est là que sont recherchés les dates des œuvres examinées, les noms de leurs auteurs, les influences historiques qui ont pu laisser leurs traces ; c'est là que sont indiquées les imitations que les littératures étrangères ont faites de ces poèmes, que sont exposées les opinions des critiques les plus compétents, de Milà y Fontanals, de Rajna et de bien d'autres écrivains. Il y a là un travail énorme, refait en grande partie, et qui a été exécuté avec beaucoup de clarté et de soin.

Ce qui a paru de la nouvelle édition des *Épopées françaises* a déjà été l'objet, non seulement de l'attention des critiques français, mais des examens approfondis de savants de diverses nations. Liebrecht a rendu longuement compte du tome premier dans la *Revue d'Heidelberg* (année 1878, p. 361) ; Milà y Fontanals a fait de même dans la belle revue espagnole *La Academia* (nº 22). Tout en n'étant pas d'accord sur tous les points avec M. Gautier, le savant allemand et le savant castillan rendent une éclatante justice à ce grand travail. Le dernier fait une remarque que nous trouvons vraie ; après avoir donné à l'auteur des éloges bien mérités, il ajoute que la manière de M. Gautier semble parfois moins celle d'une œuvre destinée à la lecture qu'à un enseignement oral, fécond et animé, à cause de la variété de tons, de l'abondance d'expressions, de la répétition des idées et quelquefois de l'admission de beautés d'un genre moins sévère. On reconnaît, en effet, que l'écrivain est un brillant et facile orateur; quelquefois on voudrait lui demander un peu plus de concision, un peu moins d'exaltation. On est tenté de trouver que M. Gautier s'enthousiasme trop de certains paladins ; il a l'air de *croire que c'est arrivé;* son cœur bat plus vite quand il rencontre une image populaire représentant les quatre fils Aymon, et celui qui ne s'exprimerait pas respectueusement sur Roland aurait maille à partir avec l'auteur, comme je l'ai eu une fois avec Don Jose Amador de la Rios pour n'avoir pas parlé du Cid avec assez de révérence. Après tout, on aurait bien tort de reprocher ce feu, cet enthousiasme à M. Gautier. Sans cette ardeur, il n'aurait certes pu mener à fin une entreprise aussi ardue. Sans cet élan passionné, nous n'aurions pas un livre très savant, très intéressant, et ce livre, plus froidement écrit, semblerait probablement d'une lecture beaucoup moins facile.

TH. DE PUYMAIGRE.

Recueil Clairambault-Maurepas. *Chansonnier historique du dix-septième siècle*, publié par EMILE RANNIÉ, orné de portraits à l'eau-forte par Rousselle. Paris, Quentin, 1880. Tomes II III et IV, 3 vol. petit in-8 de 328, 288 et 302 pages. — Prix du vol. : 10 fr.

Le 11 février 1700, la duchesse d'Orléans, mère du régent, écrivait

à la duchesse de Hanovre : « J'ai un fort gros recueil de chansons que la bonne grande Mademoiselle me donna avant de mourir. C'est très amusant. A la cour de feu Monsieur, il y avait beaucoup de gens d'esprit qui en faisaient. Il y a des gens à Paris qui ont de dix à douze tomes de vieilles chansons et qui les conservent précieusement. En France on peut y étudier toutes les époques de l'histoire, vu qu'on chansonne tout. On peut y apprendre l'histoire de toute la cour, mieux que dans les livres, car dans ceux-ci on ne fait que flatter les personnes, tandis que celles-là relatent les choses telles qu'elles se sont passées en réalité, et de même que, pour l'histoire romaine, on s'appuie sur les médailles, de même en ce pays-ci on apprend la vérité vraie par les chansons : elles ne sont donc pas aussi inutiles qu'on veut bien le dire. » (*Correspondance de Madame*, traduite par Er. Jaeglé, t. I, p. 246.) Nous avons tenu à reproduire ces lignes, qui expliquent si bien le genre d'intérêt qu'offre la publication du *Chansonnier historique* et qui confirment ce que nous avons dit dans un premier article (*Polybiblion*, t. XI, p. 239). Mais si la duchesse d'Orléans prenait plaisir aux couplets réunis dans le recueil de la grande Mademoiselle, elle ne dut pas accueillir de même la plupart des vers que M. Raunié vient de publier, vers où Philippe d'Orléans est souvent traité d'une manière si odieuse. Les quatre premiers volumes du *Chansonnier historique* sont à peu près entièrement consacrés à la régence sur laquelle, nous l'avons déjà dit, M. Raunié a écrit une remarquable étude. Après toutes les infamies dont on poursuivit la mémoire de Louis XIV, les chansonniers célébrèrent d'abord avec transport les débuts du gouvernement nouveau ; mais le revirement fut assez prompt et nous voyons défiler, dans une longue série de couplets satiriques, tous les personnages de cette triste époque : princes, généraux, grands seigneurs, financiers, prélats, grandes dames, actrices. Nous retrouvons là tous les reflets des affaires du temps, tous les contrecoups des événements dont nos pères furent inquiets ou divertis. Avec le tome IV, qui complète la collection relative à la régence, la haine contre Philippe d'Orléans arrive à son comble, et, à des récriminations trop fondées ajoute contre lui des calomnies horribles. On chante joyeusement sa mort (p. 267) ; on raconte son entrée aux enfers (p. 272) ; on le met, pour la tyrannie et les crimes, au-dessus de Tibère et de Néron. A côté de toutes ces malédictions, le jeune roi inspire des chants pleins d'enthousiasme et d'espérance ; la maladie de Louis XV à Metz, sa guérison sont le sujet de nombreux vers, pleins des plus vifs sentiments d'affection et de respect (p. 55 et suiv). Hélas ! nous verrons, dans les volumes suivants, changer rapidement ces heureuses dispositions !

M. Raunié a continué à éclairer les textes qu'il donne par des

notes nombreuses. Quelques-unes, dans le tome III notamment, n'étaient pas nécessaires. Ainsi, bien que l'on ne fasse plus, comme jadis, une véritable étude de la mythologie, point n'était besoin de rappeler les rôles que jouaient les divinités de l'Olympe, de nous dire par exemple que Comus était le dieu des festins et de la joie (t. III, p. 44). Remarquons — la chose est assez rare aujourd'hui pour être indiquée — qu'à deux reprises, M. Raunié se montre juste envers les Jésuites (t. II, p, 249, note 1, t. III, p, 119, note 1). Nous le félicitons de cette impartialité, nous dirions presque de ce courage.

Nous ne pouvons, sur le soin avec lequel M. Raunié a publié le *Chansonnier historique*, que répéter ce que nous avons déjà dit. Nous ne pouvons de même, sur la belle exécution typographique du livre, que renvoyer à notre premier article. Nous devons aussi revenir à un avertissement déjà formulé et que certains morceaux, d'une extrême crudité, insérés dans le tome IV, rend plus nécessaire encore. Le *Chansonnier historique* ne peut, dans une bibliothèque, trouver place que dans un compartiment peu accessible et soigneusement fermé à clé. Il a évidemment un intérêt pour les hommes qui s'occupent d'histoire ; mais il est à craindre que des lecteurs moins sérieux n'y veuillent chercher tout autre chose que des renseignements sur les personnages et les événements du dernier siècle, et, nous devons le dire, c'est à ces lecteurs plus qu'aux premiers que, dans le tome IV surtout, quelques pièces paraissent s'adresser.

TH. DE PUYMAIGRE.

Vieira, sa vie et ses œuvres, par l'abbé E. CAREL, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au collége de Juilly. Paris, Gaume, 1879, in-12 de XII-460 p. — Prix : 4 fr.

Il est un pays qui, par l'origine de sa monarchie, se rattache à la France ; où l'influence française fut persistante au moyen-âge, dont l'histoire est pleine d'intérêt, qui eut un grand rôle dans le monde, qui possède une littérature très riche et que nous connaissons fort peu. Ce pays, c'est le Portugal. Il semble toutefois que, depuis quelque temps, cette singulière indifférence à l'égard d'une contrée si intéressante commence à diminuer. La fête qui vient d'avoir lieu en l'honneur de Camoens en est une preuve, et nous pouvons considérer comme un autre indice du même genre le livre qu'a publié M. l'abbé Carel. Vieira n'était cependant pas complètement inconnu chez nous. M. Ferdinand Denis ne l'avait pas oublié dans son *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal.* Charles Magnin lui avait consacré une notice dans ses *Causeries et Méditations* (t. II, p. 272-394). « Antonio Vieira, disait ce critique, n'est pas seulement le premier prédicateur de sa nation, le Massillon du Portugal. L'universalité de son génie semble

rappeler Bossuet. » La *Biographie universelle* de Michaud, celle de Didot s'étaient souvenu aussi de l'éloquent jésuite, mais il méritait une étude plus étendue, et c'est cette étude qui vient d'être faite. Religieux exemplaire, écrivain infatiguable, orateur puissant, en avance sur son époque par ses idées larges et généreuses, Vieira, né à Lisbonne en 1608, mort au Brésil en 1697, remplit de vertus et de dévouement cette longue carrière et tint une large place dans l'histoire de son temps. Il fut non seulement un prédicateur des plus remarquables, un savant illustre, il fut aussi un homme d'action et un politique habile. Admis en 1640 dans le conseil de Jean IV, qui venait d'arracher sa patrie à la domination étrangère, il donna de sages avis sur la manière de résister aux Espagnols et sur l'attitude à conserver envers la Hollande. Ce fut alors aussi qu'il émit des pensées neuves et hardies sur l'impôt et son égale répartition entre tous les ordres. En même temps qu'il proposait des réformes administratives, il attaquait, — comme, au siècle suivant, le père Isla devait le faire en Espagne dans son *Frey Gerundio*, — le goût déplorable, le véritable gongorisme qui régnait dans la chaire. Il ne craignait pas non plus de vigoureusement gourmander la dépravation dont les hautes classes donnaient tant d'exemples. Avec plus d'énergie encore Vieira combattit l'esclavage des Indiens, sans s'inquiéter de provoquer le mécontentement des colons. Il faut lire dans le livre de M. Carel tout cet émouvant épisode. Une véritable émeute menaça le collège des Jésuites, depuis leur fondation exposés aux calomnies et aux persécutions les plus odieuses. Un magnifique discours de Vieira — M. Carel en donne de nombreux fragments — rétablit un calme momentané. Mais l'orage conjuré éclata en 1661 : des furieux dispersèrent les Jésuites et conduisirent Vieira dans une prison où il faillit mourir de faim. A notre grand regret nous ne pouvons indiquer que rapidement toute cette phase de sa vie. La conversion et l'émancipation des sauvages, tel semble avoir été le but constant de Vieira. Mais, s'il était un missionnaire entraînant, il ne savait pas moins exercer son influence dans les cours les plus civilisées. Il remplit avec succès les fonctions d'ambassadeur à Paris, à la Haye et à Rome. A son retour, il refusa un évêché : « Sire, dit-il au roi, dans tout son royaume votre Majesté n'a pas assez de mitres pour me tenter et me faire renoncer à ma robe de jésuite. »

Malgré son dévouement à son ordre, Vieira y fut l'objet de mécontentements, qui s'apaisèrent du reste et dont la cause n'était guère qu'un malentendu. Il devait bientôt être la victime de persécutions plus graves. A la suite de ses prédications à Lisbonne, il s'éleva des discussions entre lui et l'inquisition dont il avait signalé les abus. Nous croyons fort juste les observations de M. Carel sur ce tribunal qui n'avait pas craint de s'attaquer à sainte Thérèse. L'inquisition, en

Espagne et en Portugal, fut une institution bien plus politique que religieuse (p. 285), et, dans sa conduite à l'égard de Vieira, elle cachait sans doute la main d'un ministre, Castelmellor. Plus tard, du reste, dans un assez long séjour qu'il fit à Rome, Vieira reçut d'Innocent XI un bref qui le soustrayait à la juridiction du Saint-Office portugais, et ce Saint-Office fut lui-même frappé de suspense.

Ce séjour à Rome, les relations de Vieira avec la reine Christine, la transformation qu'il fit subir à son talent oratoire en s'exprimant dans la langue italienne, et en prenant un peu trop le genre d'esprit des *Scicentistis* forment un curieux chapitre.

Après une courte résidence en Portugal, Vieira retourna au Brésil où, comme nous l'avons déjà dit, il termina sa longue carrière. De cette vie si remplie, si agitée, nous n'avons pu indiquer que quelques points, et nous avons été obligé de négliger tout le côté littéraire. M. Carel l'a parfaitement mis en évidence par de nombreux emprunts faits aux livres si divers de l'illustre jésuite et dans lesquels on admire sans cesse l'érudition, la fécondité d'invention, la finesse et la sublimité des pensées. L'imagination est effrayée en songeant à la quantité de volumes que Vieira a laissés, et tous ses ouvrages n'ont pas été imprimés. « A voir ses écrits, comme le remarque M. Carel, on croirait que Vieira a passé sa vie loin de l'action, dans le silence du cabinet ; à considérer ses immenses travaux dans les deux mondes, on dirait qu'il n'a jamais écrit. » Se rattachant à la religion, à l'histoire et à la littérature, le livre de M. Carel réunit des genres d'intérêt très différents et, malgré quelques longueurs, offre une lecture fort attachante.

TH. DE PUYMAIGRE.

Opere della Bibliotheca nazionale publicata dal cav. F. Le Monnier e successori, descritte ed illustrate da CAMILLO RAINERI BISCIA. Livourne, Vigo, 1880, in-8 de IX 405 p. — Prix : 5 fr.

M. Camillo Raineri Biscia nous a donné le catalogue de tous les auteurs italiens publiés par un célèbre imprimeur florentin, Le Monnier, et par ses successeurs ; ce catalogue forme un très gros volume. M. Camillo Raineri ne se contente pas d'ordinaire de décrire l'édition; le plus souvent il entre dans des détails critiques sur l'œuvre elle-même ; il ne le fait pas toujours avec une compétence suffisante. Ainsi, pour n'en citer que deux exemples, à propos de l'*Orlando*, de l'Arioste, il ne dit absolument rien des chansons de gestes françaises qui furent le point de départ des poèmes de Pulci, de Bojardo et de l'Arioste lui-même. A propos de Boccace, rien non plus sur les sources du Décaméron. Au lieu d'avouer que ce livre offre la trace de nombreux emprunts faits à nos fabliaux, M. Raineri Biscia prétend que, jalouses du recueil de Boccace, les nations voisines essayèrent mais

en vain de l'imiter (p. 24). Non content de grossir son livre par ces dissertations, M. Raineri Biscia l'a encore augmenté considérablement en y insérant des nouvelles de divers écrivains. Il en reproduit huit du Filicopo, puis il en prend une à Annibal Caro, une à Firenzuola, une à Luigi la Vista, deux à Ruberto Dati, une à Monti, une à Ippolito Nievo, une à Francesco Redi, trois à Paolo Segneri, enfin il termine son œuvre en mettant en prose un épisode de *Roland furieux*, celui d'Ariodent et de Genièvre.

On voit que le travail de M. Raineri Biscia est conçu d'une façon très singulière. Toutefois, après un premier moment de surprise, l'interpolation bizarre de tant de nouvelles au milieu d'un catalogue arrête le lecteur d'une manière assez agréable. Nous conviendrons aussi que plusieurs des notices de M. Raineri Biscia peuvent être consultées avec profit. TH. P.

HISTOIRE

Etude sur Préneste, ville du Latium, par M. EMM. FERNIQUE. Paris, Ern. Thorin, 1880, in-8 de 222 pages et 3 planches et un plan. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre est une thèse soutenue par l'auteur pour obtenir le grade de docteur ès-lettres ; il fait partie de la « Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, » dont il forme le dix-septième fascicule. C'est une étude aussi complète que possible de l'histoire monumentale, religieuse et politique de l'une des plus célèbres villes du Latium, dont l'origine parait remonter au huitième siècle avant l'ère chrétienne. M. Fernique venant après Suaresius, Cecconi, Petrini et Knies, a pu utiliser les recherches de ses devanciers, mais il les a singulièrement dépassés par son étude approfondie des textes classiques, par sa critique sévère, et par l'examen de toutes les richesses archéologiques qu'il a eu à sa disposition,

L'histoire politique s'étend depuis les temps les plus reculés jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne. L'histoire religieuse offre un intérêt tout particulier à cause de la présence, à Préneste, d'un sanctuaire et d'un oracle célèbres : le temple aurait été élevé en l'honneur d'une déesse de l'ancienne mythologie latine qui semble personnifier l'idée de maternité ; on la désigna sous le nom de *Fortuna primigenia*, dans laquelle M. Fernique voit une divinité première ayant donné naissance à toutes les autres, même les plus grandes, comme Jupiter et Junon ; il établit très solidement qu'il faut bien se garder de confondre la Fortune latine, avec son homonyme des poètes et la Tyché des Grecs ; peut-être l'auteur aurait-il pu approfondir davantage le sujet et déterminer encore plus clairement ce qu'était la *For-*

tuna primigenia. Les pages consacrées à l'oracle sont d'autant plus intéressantes que le Latium, à la différence de la Grèce, ne contenait que deux oracles où les populations venaient demander la connaissance de l'avenir : malheureusement, jusqu'à ce jour, les découvertes archéologiques ne sont pas venues encore compléter les indications fournies par les textes ; on a retrouvé de nombreux ex-voto, mais la terre n'a pas encore restitué une seule tablette de *sorts*.

La moitié de la thèse traite des ruines de Préneste ; M. Fernique passe en revue successivement l'enceinte cyclopéenne, la citadelle, le temple, la ville impériale, les villes suburbaines, les voies antiques, les souterrains, la nécropole. Une étude attentive, sur les lieux, donne à cette partie du travail une valeur toute particulière qui fait honneur à l'auteur ; on regrette seulement que, si une thèse ne comporte pas un grand luxe de planches, la Direction de la Bibliothèque des écoles de Rome et d'Athènes n'ait pas jugé à propos de compléter son dix-septième fascicule par des plans et des dessins indispensables. Soit pour la partie historique, soit pour la partie archéologique, on regrette de ne pas avoir le plan de la ville et du territoire de Préneste, ainsi que des détails de ce qui reste de son célèbre temple.

Le catalogue des antiquités prénestines tient 56 pages ; cet inventaire méthodique et dressé avec un grand soin, donne à la thèse de M. Fernique une valeur incontestable et classe son livre au rang le plus honorable dans toutes les bibliothèques d'archéologues.

A. DE B.

De l'autorité impériale en matière religieuse à Byzance, par A. GASQUET, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé de l'Université. Paris, Thorin, 1880, gr. in-8 de 262 p. — Prix : 4 fr. 50.

Que les empereurs, devenus chrétiens, se soient persuadé avec peine qu'ils ne possédaient plus les prérogatives pontificales dont le paganisme les avait investis ; que les prélats courtisans qui déshonorèrent l'Église de Byzance, aient complaisamment subi le joug que César leur imposait, et couru même au devant de la servitude, ce sont là des faits indéniables ; si M. Am. Gasquet s'était borné à les établir, nous n'aurions eu qu'à louer son œuvre, tout en regrettant qu'un rayon n'en éclairât point parfois les pages un peu ternes. Mais bien des assertions inexactes ou erronées se mêlent à la thèse de M. Gasquet ; et, sur les points qui touchent de plus près à l'histoire ecclésiastique et à la théologie, son érudition est fréquemment en défaut. Sans doute, l'auteur avoue, en maint endroit, que l'Evangile a séparé les deux pouvoirs, le sacerdoce et l'empire, qui presque partout avant lui avaient été confondus dans les mêmes mains ; les textes patristiques que renferme son livre mettent un tel fait en pleine lumière ; mais ces

aveux et ces textes n'empêchent pas M. A. Gasquet de regarder l'autorité des empereurs en matière religieuse comme un droit qui ne fut contesté qu'assez tard. A l'en croire, l'empereur aurait été dans l'Eglise le législateur suprême et le juge en dernier ressort ; toute juridiction émane de lui, et c'est de lui que les décrets des conciles empruntent leur force obligatoire. Peu s'en faut même que l'empereur n'offre lui-même le sacrifice ; si M. Gasquet ne peut en faire un prêtre, du moins il en fait un diacre. Il est vrai qu'à ce diacre couronné, comme aux autres diacres, l'on refuse un droit que tous les diacres exerçaient dans la primitive Eglise, celui de donner aux simples fidèles la communion eucharistique ; M. Gasquet a lu mal un texte qu'il a cependant cité en note : « ne diaconus offerat, neque *presbytero* communionem exhibeat, » dit le dix-huitième canon de Nicée. Enfin si, vivant, l'empereur gouverne l'Eglise, mort, il reçoit d'elle des hommages qui perpétuent ceux que le paganisme décernait aux Césars défunts ; « la béatification succède désormais à l'apothèose ; » et l'oraison funèbre elle-même, fût-ce celle de Théodose par saint Ambroise, est « le commentaire et l'explication de l'apothéose. » Les rites et les vêtements du nouveau culte rappellent ceux de l'ancien ; les prières du *Trisagion* remplacent les antiques incantations qui devaient fléchir des divinités redoutables ; et parfois, on croirait que l'auteur applique à l'ordre religieux cette théorie de l'*évolution* que d'autres, dans un but qu'ils n'atteignent point, imposent à l'ordre physique comme la loi souveraine qui le régit.

Pour établir ou pour renverser une thèse, des faits sont nécessaires, des conjectures ou de pures négations ne sauraient suffire. Je vais expliquer mon assertion par un exemple. M. Gasquet ne conteste pas l'action importante, je puis ajouter incomparable, que la papauté a exercée dans l'Eglise ; lui-même reconnaît que la primauté romaine protégeait les patriarches byzantins en les surveillant et en les réprimant quelquefois. « Le schisme d'Orient, » a-t-il dit, « fut fatal à leur indépendance... En brisant le lien qui unissait Constantinople à Rome, (Photius) enleva à lui-même et à ses successeurs la suprême garantie d'indépendance qui leur restait. » Mais quelle était donc l'origine de cette primauté qui intervenait si résolument dans les affaires de l'Orient chrétien, et à laquelle recouraient, dans leurs épreuves, les évêques d'Alexandrie et de Constantinople, un Athanase, un Chrysostome, un Cyrille ? «La théorie la plus généralement adoptée par l'Eglise, » répond M. « Gasquet, est que le pape tient sa suprématie, non d'une source humaine, mais de Dieu, par l'intermédiaire du prince de apôtres, saint Pierre... Cette idée est relativement récente et n'avait point cours au premier siècle de l'Eglise... Ce fut une idée ingénieuse, sans doute, mais imprudente, que de donner à la puis-

sance pontificale une base si fragile et si incertaine. Nous rencontrons les premières traces de cette filiation dans les fausses décrétales publiées parmi les œuvres d'Isidore de Séville. » C'est à l'auteur qui parle sous le nom de Sixte II, que M. Gasquet attribue la première revendication de l'origine *pétrinienne*, du Saint-Siège ; c'est « sous Grégoire le Grand que l'idée prend corps. » Eh quoi ! saint Léon aurait été moins ferme que saint Grégoire dans l'affirmation des droits et de l'origine apostolique de son siège ! M. Gasquet n'a donc jamais feuilleté, même d'une main distraite, les sermons de ce grand pape ? Saint Cyprien n'a donc jmais parlé de la *Chaire de Pierre*; et saint Irénée n'a pas dressé le catalogue des évêques de l'Eglise romaine, depuis les apôtres qui la fondèrent, jusqu'à saint Eleuthère qui la gouvernait de son temps ? Or, saint Irénée est un personnage presque apostolique ; par saint Polycarpe son maître, il touche à saint Jean. Le silence du premier siècle aurait de quoi nous étonner, si ce siècle nous avait laissé des documents nombreux ; mais on sait combien rares et courts sont les écrits des Pères apostoliques. M. Gasquet explique par des concessions impériales la primauté romaine ; mais les empereurs eux-mêmes ont rattaché cette primauté à une origine plus auguste, témoin une *novelle* de Valentinien ; et c'était avant qu'aucune prérorogative eût été reconnue au siège de Rome par les Césars encore persécuteurs, que saint Irénée proclamait la *potentiorem principalitatem* de l'Eglise à laquelle saint Pierre avait présidé.

Je l'ai dit, en matière d'histoire ecclésiastique et de théologie, l'érudition de M. Gasquet n'est pas sûre. Qu'il ait attribué à saint Augustin l'*oportet et hæreses esse* de saint Paul, et à saint Ambroise la phrase célèbre dans laquelle saint Jérôme nous peint le monde étonné de se trouver arien, je n'en serai pas trop surpris. Qu'énumérant les adeptes des diverses hérésies, il ait distingué les eutychiens des monophysites, la distraction est plus forte. Mais qu'il ait confondu le concile d'Ephèse que présida saint Cyrille avec le conciliabule d'Ephèse qu'ensanglanta Dioscore, c'est ce qu'on se résigne malaisément à croire, même après l'avoir lu, et non dans un seul endroit du livre de M. Gasquet. De telles méprises ne laissent pas d'ébranler le crédit d'un historien et éveillent la défiance du lecteur sur les affirmations et les conjectures auxquelles on voudrait le gagner. H. A. L.

Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile. Edit. pour la première fois complète etc. Tomes VII et VIII. Paris, libr. des Biblioph. 1879-1880, 2 vol. gr. in-8 de 387 et 420 p. -- Prix : 30 fr.

Deux nouveaux volumes des *Mémoires de l'Estoile*, publiés depuis six mois, viennent attester encore le zèle persévérant des érudits qui

ont entrepris cette grande œuvre. Les tomes VII et VIII (voir pour les précédents, *Polybiblion*, t. XIV, p. 420; t. XVI, p. 432; t. XIX, p. 249; t. XXII, p. 513; t. XXV, p. 142; t. XXVI, p. 152) contiennent le « Journal de Henri IV » de 1595 à 1601 et de 1602 à 1607. Nous avons dépassé la période troublée de la Ligue et de ses suites, qui avait fourni au chroniqueur tant de piquantes observations, rédigées dans le style de la *Satyre Ménippée*, dont l'Estoile était un des fervents adeptes. Mais la politique si habilement réparatrice de Henri IV donnait trop raison aux prévisions de l'auteur, pour qu'il pût cacher sa satisfaction et sa reconnaissance désintéressée à l'égard du souverain. Le mariage du roi avec Marie de Médicis occupe longuement la chronique, ainsi que les démêlés qui suivirent avec la marquise de Verneuil. On trouve surtout une foule de renseignements littéraires et « bibliographiques, » comme nous dirions aujourd'hui, sur les publications contemporaines. Enfin, n'oublions pas de dire que nous avons sous les yeux la reproduction de cette partie inédite, publiée en 1862 dans le joli volume de M. Halphen, et aussi que nous retrouvons les moindres variantes et les moindres omissions, rétablies avec le soin et le scrupule dont les savants éditeurs nous donneront jusqu'au bout des preuves si nombreuses. L'œuvre est à plus de moitié, et la partie la plus intéressante approche; on peut être assuré qu'elle tiendra tout ce qu'elle a promis.

G. Baguenault de Puchesse.

La vie municipale au quinzième siècle dans le Nord de la France, par le baron A. de Calonne, vice-président de la société des antiquaires de Picardie. Paris, Didier, 1880, in-8 de viii-336 pages. Prix : 7 fr. 50.

Si M. de Calonne se fût contenté d'intituler son ouvrage : *La vie municipale au quinzième siècle dans la ville d'Amiens*, il eût évité tout reproche; mais il nous fait des promesses qu'il est loin de tenir : Abbeville, Montdidier, Laon sont à peine nommés dans cette étude sur la France septentrionale, et les quelques faits qui les concernent figuraient depuis longtemps déjà dans les histoires locales de Beauvillé, du P. Ignace et de Melleville; de Reims ou de Saint-Omer, il n'est point même fait mention; c'est en vain que l'on cherche un résumé comparatif des institutions municipales de nos grandes cités flamandes : Amiens seule attire l'attention de l'auteur. On lit, il est vrai, dans l'introduction, que cette ville « méritait d'être choisie comme le type des institutions municipales, » et que « les mêmes traditions, les mêmes usages, les mêmes règlements de police se retrouvent à peine modifiés dans tout le nord de la France; » mais c'est là précisément ce qu'il était nécessaire de prouver.

Que l'on se garde, d'ailleurs, d'exagérer l'importance de cette critique. Mieux que personne, nous savons gré à l'auteur d'avoir cri-

conscrit le champ de ses études : c'est en approfondissant l'histoire locale sur certains points, bien plus qu'en énonçant des idées générales, souvent hasardées, que l'ont fait œuvre d'érudition. Augustin Thierry avait esquissé à grands traits les institutions municipales d'Amiens ; la lecture des nombreux registres où sont consignés les comptes des finances et les délibérations de l'échevinage a permis à M. de Calonne de compléter ses aperçus. C'est ainsi qu'il donne des fonctions du *mayeur* une idée plus avantageuse et plus juste ; introduit dans les salles de l'Hôtel de Ville, le lecteur assiste aux séances, voit les échevins s'occuper tour à tour du gouvernement de la cité et de la présidence des fêtes populaires. Le très curieux chapitre de l'alimentation, nourri de faits nouveaux, montre combien la prévoyance des municipalités du quinzième siècle s'étendait à tous les détails de la consommation, et l'emportait quelquefois sur les calculs des édiles modernes. Les prescriptions minutieuses de la police municipale étaient observées, parce que l'on respectait l'autorité. Aux pauvres, aux malades, aux enfants abandonnés, aux lépreux la charité publique prodiguait ses secours, dans plusieurs grands établissements de bienfaisance dont les aliénés seuls étaient exclus. Une milice communale protégeait l'indépendance de la cité jusque sous le règne de Charles VII. Le trésor était aux mains de quatre agents principaux, du grand compteur, du maître des présents, du payeur et du receveur des rentes, du maître des ouvrages, dont M. de Calonne explique en détail les fonctions et la manière de compter. N'oublions pas de signaler cinquante pièces justificatives, inédites pour la plupart, et qui jettent un nouveau jour sur les usages municipaux, sur les écoles, sur le théâtre, sur les tournois, sur l'industrie, sur l'art militaire, sur la perception des impôts, etc.

Si l'ouvrage de M. de Calonne présente une infinité de détails de mœurs d'un intérêt tout nouveau, il ne se recommande pas moins par la clarté de l'exposition : il offre un tableau saisissant de l'organisation municipale d'Amiens, à une époque qui est celle de son plus complet développement, et que l'on s'accorde à considérer aussi comme l'une des plus tristes de notre histoire. Aux plus mauvais moments des guerres civiles qui ensanglantèrent la France durant le quinzième siècle, les différents rouages de l'administration municipale fonctionnaient régulièrement à Amiens. « Jamais, pour employer les expressions de M. de Calonne, les bourgeois ne laissèrent ébranler la base de la constitution dictée par Philippe-Auguste et modifiée par Charles VI, constitution toujours respectée, toujours immuable, parce que nos ancêtres du moyen âge avaient cette faculté précieuse de l'homme politique qui consiste à savoir nettement ce qu'on veut et à nourrir des volontés longues et persévérantes. »

N. V.

Les bienfaits de la Révolution française, par Emile Garet, Paris, Marescq, 1880, in-8° de VIII-499 p. — Prix : 6 fr.

Voici un ouvrage qui se présente comme un livre de bibliothèque sérieuse et qui n'est qu'un pamphlet. Pour écrire un livre d'histoire, où donc M. Emile Garet, avocat, journaliste écrivant dans l'*Indépendant des Basses-Pyrénées*, a-t-il fait des études historiques et comment les a-t-il faites? A-t-il approfondi les publications des Guérard, des Pardessus, des Delisle, etc., ces savants qui sont l'honneur de l'érudition moderne ? Il est permis d'en douter : toujours est-il qu'il est en désaccord avec toutes les données de la science, et qu'il en est encore à reproduire ces lieux communs dont, pour les égarer, on a saturé l'esprit de ceux qui ne peuvent apprendre. Avant 89, tout était abominable; la Révolution — et la Révolution seule — a apporté partout d'innombrables bienfaits. Voilà le thème. Avant 1789, le « roi, dit l'auteur, était l'arbitraire incarné.. ; il dirigeait à son gré une agglomération d'êtres humains tout comme la volonté individuelle préside au fonctionnement de l'organisme dans tout être humain ; avant 1789, les lois civiles n'étaient que confusion, les lois criminelles que barbarie ; bien entendu M. Garet affirme qu'on a « vainement nié « l'existence » du droit du seigneur ; avant 1789, l'instruction populaire lui semble « si arriérée et le travail industriel annihilé » etc. En un mot, « le peuple de France gémissait sous une épouvantable oppression. » Cinq cents pages sont consacrées à développer ces pensées. J'ai dit combien était faible la science de l'auteur; je n'indiquerai que par un mot combien est faux le point de vue où il se place. On ne voit pas — et c'est étrange pour des partisans du progrès — que ce n'est pas tout que d'opposer *avant* 89 à ce qui existe de nos jours, mais qu'il faut aussi comparer ce qui était dans le monde avant 89 avec ce qui se passait avant le Christianisme, ou avec ce qui se passe chez les peuples étrangers au Christianisme. On ne voit pas qu'il faut discerner ce qui est le propre de la Révolution d'avec ce qui est le résultat des idées chrétiennes imprégnées dans le monde, qui produisent alors des fruits sociaux, en dépit de la Révolution, bien que souvent à l'occasion de la Révolution. On confond ainsi à plaisir, sous le nom de Révolution, ce qui est la suite du mouvement de l'esprit chrétien, car enfin j'imagine bien, pour ne citer qu'un fait à l'actif de la Révolution, que ce n'est pas elle qui nous a donné, comme le dit M. Garet, la liberté de l'enseignement supérieur. Ce sont les catholiques qui ont conquis cette liberté que la Révolution leur refusait. Je m'arrête. — M. Garet a écrit son livre à l'intention d'un curé qui appartient « à la grande milice ultramontaine que Rome pousse à l'assaut de la civilisation moderne, » et qui « obéit à la parole qui condamne les horreurs du droit nouveau. » Aussi a-t-il soin de lui apprendre que « la terreur

révolutionnaire n'eut qu'à copier la terreur royaliste et cléricale; » que « la culpabilité de Louis XVI était évidente, » etc., etc. On peut trouver là des phrases à l'usage des journalistes d'une certaine presse ; encore une fois ce n'est pas le langage de l'histoire, il s'en faut bien : il y a dans ce livre de la passion, beaucoup de passion, mais aucune critique et peu de science. H. DE L'E.

Les sociétés secrètes et la Société, *ou Philosophie de l'histoire contemporaine*, par N. DESCHAMPS. 2e édition entièrement refondue et continuée jusqu'aux événements actuels, avec une introduction sur *l'action des Sociétés secrètes au dix-neuvième siècle*, par M. CLAUDIO JANNET. Avignon, Séguin; Paris, Oudin frères, 1880, 2 vol. in-8 de 335 et 685 p. — Prix : 15 fr.

Il n'est pas nécessaire d'insister auprès des lecteurs du *Polybiblion* sur l'utilité qu'il y a à connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la Franc-maçonnerie et son influence sur la société moderne. Tel est le but qu'a poursuivi le P. Deschamps et qu'il a complètement atteint.

Cette seconde édition forme véritablement un ouvrage nouveau : le plan en a été remanié d'après un ordre plus méthodique; les lacunes qui pouvaient exister ont été comblées; enfin, M. Claudio Jannet a placé en tête de l'ouvrage une introduction sur l'action des sociétés secrètes au dix-neuvième siècle, qui est un tableau magistral.

Dans le livre premier, relatif aux doctrines de la Franc-maçonnerie et de la révolution, l'auteur recherche d'abord quelle est l'idée mère des sociétés secrètes. Il démontre ensuite que la Franc-maçonnerie poursuit la destruction de la religion, de la morale, de la famille, de la société civile et politique et de la propriété.

Dans le livre second, il aborde le côté historique et traite de l'action des sociétés secrètes dans l'histoire. Recherchant les origines de cette redoutable association, il les trouve, non dans les mystères de l'antiquité, mais dans le Gnosticisme, le Manichéisme, l'hérésie albigeoise et la doctrine des Templiers; il suit ensuite les développements de la secte à travers le dix-huitième siècle, la montre poursuivant la destruction de l'enseignement chrétien et l'abolition de la Compagnie de Jésus, préparant et dirigeant la révolution dans toute l'Europe; après 1815, créant la Charbonnerie, accomplissant la révolution de juillet, fomentant la guerre contre le pouvoir temporel des papes, favorisant l'internationale, le socialisme et le nihilisme russe; en un mot s'associant à tous les conspirateurs pour ébranler et détruire le vieil ordre social.

On comprend quelle est, dans un moment comme celui que nous traversons, l'importance d'un tel ouvrage. Il arrive véritablement à son heure. Jamais on n'avait projetté sur la Franc-maçonnerie une lumière

plus vive, jamais on n'avait dévoilé d'une façon aussi complète, ses crimes et ses dangers. Nous félicitons M. Jannet d'avoir entrepris cette seconde édition du savant ouvrage du P. Deschamps; il a su, tout en respectant le texte, lui donner une forme nouvelle, et compléter ce que l'auteur, surpris par la mort, n'avait pu qu'ébaucher.

E. D.

Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes, par M. l'abbé Ch. Lalore. Paris, Thorin et Champion, 1880, in-8 de cxiv-426 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici le cinquième volume d'une série de documents qui en comprendra neuf; les tomes VI et VII sont sur le point de paraître, et d'ici à un an on peut espérer avoir l'ouvrage complet. On ne peut qu'admirer l'activité infatigable avec laquelle un homme seul peut mener avec autant de rapidité la publication d'une aussi copieuse collection de textes; on a le droit d'en être d'autant plus surpris que, si je suis bien informé, je crois savoir que M. Lalore publie et prépare d'autres ouvrages, destinés à compléter, en ce qui touche le diocèse de Troyes, Thomassin et les *Acta Sanctorum*. Lorsque l'auteur aura ainsi édité tous ces documents, il aura sous la main tous les éléments d'une histoire du diocèse de Troyes.

Le tome V, que nous avons sous les yeux, contient les cartulaires du Chapitre de la cathédrale (Saint Pierre de Troyes) et les chartes de la collégiale de Saint-Urbain. Une introduction contient à la fois l'histoire de la constitution du Chapitre, et celle de la fondation et du domaine de la collégiale. Nous n'avons pas à insister sur l'intérêt qui est attaché à l'histoire du clergé de la cathédrale de Troyes et à celle de la fondation du pape Urbain IV. Nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas fait précéder chaque acte d'un titre court, en indiquant le sujet; il aurait facilité ainsi les recherches à ses lecteurs, qui sont obligés de feuilleter le livre entier pour chercher le document qui peut leur être utile. A défaut de ce titre, on aurait pu avoir, à la fin du livre, une table analytique et chronologique de toutes les pièces contenues dans le volume. Je sais que de copieuses tables tiennent 72 pages; mais on n'y trouve que des noms de personnes et de lieux, et ce n'est pas suffisant pour satisfaire la curiosité. Il faudra bien que M. Lalore ait la complaisance de donner à ceux qui posséderont ses neuf volumes un fil conducteur qui les empêche de se perdre dans ces archives. Si je me montre aussi exigeant, c'est que je parle au nom de tous ceux qui s'occuperont de l'histoire de la Champagne et qui ne pourront pas le faire sans les publications de M. Lalore. Il a un excellent modèle dans le dernier volume de l'*Histoire des comtes de Champagne*, de M. d'Arbois de Jubainville. Sans ce dernier volume, on

ne se retrouverait plus, à moins de longues recherches, dans cet ouvrage indispensable. Or, M. Lalore fait, pour l'histoire religieuse, ce que M. d'Arbois a fait pour l'histoire civile et féodale.

A. DE B.

Histoire populaire de la Lorraine, dédiée à la France, par M. Victor HENRION, inspecteur de l'enseignement primaire. Paris, Paul Dupont, 1880, in-12 de 418 p. — Prix : 3 fr.

En bon Lorrain qu'il est, M. Victor Henrion a pensé, et il a eu cent fois raison que l'histoire du duché de Lorraine, de ce pays si français avant de compter dans la France, de ce pays auquel se rattachent des noms comme ceux de René II, de Charles III et de Jeanne d'Arc, n'était pas suffisamment connue : il s'est dit que ses annales héroïques méritaient une nouvelle et plus large publicité.

L'histoire du duché est, en effet, marquée d'un tel caractère de noblesse et de chevalerie qu'il ne devrait pas être permis à un Français de ne pas en connaître au moins les traits principaux. Est-ce calomnier nos contemporains que de dire qu'il est loin d'en être ainsi ?

Et pourtant quels récits héroïques ne contient pas chaque page de ses annales ! Quelles preuves de dévouement à notre patrie n'ont pas donnés ces vaillants princes qu'on a vus, à la tête de leur belliqueuse chevalerie, verser leur sang sous la bannière de France, à Crécy, à Cassel, à Azincourt, à Pavie, à Marignan, partout où il y avait un péril pour le royaume des Lys !

L'histoire scientifique de la Lorraine n'est plus à écrire après M. Aug. Digot. Mais six volumes compacts sont longs à lire, au temps où nous sommes, et le besoin d'un résumé clair et lucide, à l'usage du peuple et des enfants, se faisait véritablement sentir. C'est cette lacune qu'a voulu combler M. Henrion. Il l'a fait avec conviction, avec talent, avec une parfaite connaissance des faits et même des dernières découvertes de l'érudition moderne : son livre est écrit dans un style simple, clair et non sans élégance.

Il a cru devoir, pour ne pas fatiguer l'attention des lecteurs, adopter le système des questions et des réponses, en mettant en scène un oncle qui professe et des neveux qui s'instruisent. Mais quels neveux ! quelle bonne volonté, quelle précoce justesse d'esprit, quelle somme de connaissances déjà acquises ! Voilà des élèves d'une espèce malheureusement rare et des neveux comme nous en souhaitons à tous les oncles, en France comme en Lorraine ! Dans des discussions familières, toute l'histoire du pays est passée en revue dans ses traits les plus saillants et accompagnée de réflexions morales et philosophiques qu'inspire le plus pur patriotisme. Nous espérons que la tentative

de M. Henrion sera couronnée d'un plein succès et que cet intéressant ouvrage aura de nombreux lecteurs. Il les mérite en tout point.

Nous ne voyons à lui adresser que des observations de peu d'importance, mais qui lui donneront la preuve d'une étude attentive. Sa généalogie des princes Lorrains fait descendre Charlemagne de Mérovée par Ansbert, gendre de Clotaire. Il ajoute, il est vrai : « croit-on. » Mais cette réserve n'est pas suffisamment accentuée, car rien n'est moins prouvé. Même observation au sujet de la filiation de Hugues Capet descendu de Pépin d'Héristal par Childebrand. M. Henrion est trop instruit pour ne pas savoir à quels excès d'invention se sont livrés les généalogistes du seizième siècle au sujet de la postérité de Charlemagne.

Enfin, il y a peut-être une affectation quelque peu forcée à gratifier chacun des ducs de Lorraine d'un surnom, alors que l'histoire n'a inscrit ce surnom sur ses tablettes que pour un petit nombre. Oui, elle dit avec M. Henrion, René le Victorieux, Antoine le Bon, Charles le Grand; mais, à part ceux-là et quelques autres, elle se contente de désigner nos princes par leur nom. La part de la critique est faite, tout le reste appartient à l'éloge. De B.

Armorial du département de l'Aube, par Alph. Roserot. Troyes, Denis-Bouquot, 1879, in-8 de 178 pages et 2 pl.

Ce livre, qui se recommande par son titre à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Champagne, est dû à M. Roserot, déjà connu par des publications estimées sur la famille de Marisy et sur la convocation du ban et de l'arrière ban du bailliage de Troyes en 1473. Nous n'avons pas à insister sur l'intérêt qui s'attache aux travaux héraldiques de ce genre ; maintes fois nous avons fait connaître notre opinion personnelle à leur sujet et nous avons fait des vœux pour qu'ils se multipliassent. L'armorial du département de l'Aube comble très utilement une lacune. Dire que dès à présent il est complet, serait téméraire ; mais en l'état, il ne peut que mériter des éloges. Il comprend 845 articles, relatifs à la Champagne méridionale et au comté de Bar-sur-Seine.

L'introduction, trop courte à mon avis, ne contient que des renseignements indispensables. Toutefois le lecteur pourra regretter que l'auteur ne soit pas entré dans quelques détails sur les origines de plusieurs familles, sur les circonstances et l'époque où elle ont passé de la bourgeoisie dans la noblesse ; à Troyes ce sujet, encore inédit, est intéressant à étudier, et se rattache étroitement à la question de la transmission de la noblesse par les femmes; on pourrait y trouver l'explication de la similitude d'armoiries appartenant à des familles dif-

férentes. Je prends comme exemple les *Molé* et les de *Pelé*. Dans la convocation du ban de 1473, je les trouve parfaitement roturiers, marchands et payant la taille (nº 41) ; au milieu du seizième siècle on les voit ouvriers à la monnaie, comme vingt autres familles mentionnées dans l'*Armorial de l'Aube;* ne serait-il pas curieux, pour l'histoire, de suivre l'élévation progressive de ces familles ?

Une table des noms de lieux, qui donne l'énumération des fiefs cités dans l'ouvrage, et une autre table alphabétique des pièces héraldiques facilitent singulièrement les recherches. Nous faisons des vœux sincères pour que cette édition, une fois épuisée, M. Roserot entreprenne un ouvrage considérable, sur un plan plus vaste, du genre de celui que nous devons à M. le comte de Soultrait; ses connaissances personnelles, les riches archives qu'il a à sa disposition, les renseignements que chacun s'empressera de lui fournir le mettront à même de répondre à l'attente de tous ceux qui aiment à lire ses travaux.

A. DE B.

Milano durante la dominazione napoleonica, *giusta le poésie, le caricature ed altre testimonianze dei tempi*. Studio di GIOVANNI DE CASTRO. Milano, libreria fratelli Dumolard, 1880, in-12 de 397 p.

Lorsque l'on recherche comment les poètes ont compris et jugé les faits historiques qu'ils ont vu se dérouler sous leurs yeux, il ne faut certes pas prendre leurs paroles pour des arrêts, mais elles apportent un écho des impressions qui alors entraînaient les esprits : sans justifier ce qui ne peut être justifié, elles peuvent cependant expliquer plus d'une situation, et, à ce titre, l'historien doit en tenir compte. M. Giovanni de Castro connait parfaitement l'histoire littéraire de la Lombardie, et il a déjà indiqué comment les faits de l'histoire ont inspiré les œuvres des poètes. Ainsi il a montré ce que les chants populaires de Milan peuvent apporter de renseignements à l'histoire de ce pays avant le dix-neuvième siècle; il a continué, dans *Milano e la Republica cisalpina*, cette étude, et celle que nous annonçons en est la suite. Les poètes étaient alors nombreux, Lattanzi, Ceroni, Foscolo, Gasparinetti, Monti, etc... Ceroni, soldat et poète comme Foscolo et Gasparinetti, est un satyrique mordant qui va jusqu'à attaquer Murat ; Lattanzi, après avoir été enragé contre les prêtres, devient un plat adulateur du pouvoir ; tous obéissent d'ailleurs aux sociétés secrètes, alors nombreuses et actives; tous, de quelque part qu'ils viennent, sont séduits par le génie de Napoléon ; ils s'exaltent au bruit de ses exploits et enrôlés sous sa fortune, ils épousent ses haines contre Pitt et l'Angleterre, et n'ont pas de mépris pour le despote qui déclare son divorce et tient le pape prisonnier. On voudrait surprendre cependant un cri de généreuse réprobation contre cet attentat religieux et social.

M. Giovanni de Castro en parle bien; il dit que les consciences en Italie en furent attristées, mais il ne cite aucun vers dicté par l'indignation. Souvent M. Giovanni de Castro parle des légions italiennes qui se sont si bravement battues en Allemagne et en Espagne : les poètes ont chanté leurs exploits, et on sent que M. G. de Castro a quelque plaisir à parler de ces soldats. Il parle souvent de Melzi, et cet homme d'Etat, si souvent attaqué, est ici justement réhabilité. Représentant de Napoléon, Melzi était, vis-à-vis de lui et contre lui, le défenseur du pays italien, il empêchait le plus d'abus, le plus de malversations qu'il était possible. Tout en les racontant comme un historien, M. G. de Castro n'applaudit pas à tous les dithyrambes des poètes : il sait très bien que Napoléon, « en apparence provoqué, était toujours provocateur; » que toutes ses actions étaient grandies par l'imagination; que c'était un despote aveugle qui fit couler le sang à grands flots pour satisfaire son orgueilleuse ambition. L'auteur s'arrête à 1814 : on ne chante plus Napoléon ; un sonnet autrefois composé par Porta pour tourner en ridicule l'Empereur d'Autriche est à présent appliqué à l'Empereur des Français, grâce à d'indispensables changements, et, dans les cercles intimes, on traduit et on commente cet épigramme latin :

Napoleon Regum dedecus, farumque magister.
Quem tota abhorret progenies hominum
Attamen a cunctis laudari mandat et ambit,
Nec pudet heroem se celebrare virum.

et l'année 1813 a vu le réveil des peuples :

Nella vorago dell'eterno oblio
Vanne sepolto, e l'uom non ti rammenti
Che per gridar ; il Tartaro ti chiuda
Anno decimoterzo, anno di Guida.

Il manque à cet intéressant ouvrage une table des matières.

H. DE L'E.

Inscriptions doliaires latines. *Marques de briques relatives à une partie de la gens Domitia, recueillies et classées,* par CH. DESCEMET. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 225 p.; nombreuses vignettes dans le texte. — Prix : 7 fr. 50. — (*Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule 15.)

Le travail de M. Descemet sur les inscriptions doliaires latines fera certainement avancer d'une manière notable la question du déchiffrement des *marques* dites *de potiers*, et toutes les personnes qui s'occupent de réunir et d'expliquer ces petits monuments voudront avoir entre les mains ce mémoire, qui deviendra pour elles un véritable manuel scientifique. Le volume contient une foule de renseignements disséminés dans des publications anciennes, dans des manuscrits, dans des livres étrangers, devenus rares. L'auteur, avec une persévérance,

un soin et un tact dignes des plus grands éloges, a su réunir ces documents épars; il les a classés et, en les rapprochant les uns des autres, il en a fait jaillir des étincelles, et, pour ainsi dire, une lumière nouvelle, destinée à éclairer toute cette partie encore obscure de l'épigraphie latine. Le mémoire actuel porte spécialement sur les briques sorties des grandes fabriques que la *gens* Domitia possédait aux portes de Rome; mais, chemin faisant, M. Descemet accompagne chaque transcription de mille détails qu'on ne saurait rencontrer ailleurs, sans parler de la préface et des notes nombreuses jointes à son savant travail. Le volume se termine par un catalogue des briques de la *gens* Domitia, conservées au Musée du Louvre; ce catalogue a été dressé par M. Ant. Héron de Villefosse; ce n'est qu'un chapitre détaché d'une notice plus étendue que le même savant prépare sur ces briques pour l'administration des Musées. A. DE B.

Vie de Frédéric Ozanam, *professeur de littérature étrangère à la Sorbonne*, par C. A. OZANAM, son frère, chapelain d'honneur de Sa Sainteté, missionnaire apostolique. Paris, Poussielgue frères, 1879, in-8 de XVI-644 p. — Prix : 7 fr. 50.

Dans quelque temps qu'il eût vécu, Frédéric Ozanam n'eût pas eu de peine à se concilier les sympathies de tous : mais, à notre époque, le contraste de cette foule de médiocrités malfaisantes qui s'élèvent tour à tour et disparaissent à notre horizon, ne peut qu'augmenter encore le charme de cette physionomie à la fois si distinguée et si pure. Frédéric Ozanam est mort à quarante ans ; mais je connais peu de vies aussi remplies que la sienne : écolier, étudiant, professeur de droit, professeur de rhétorique, professeur de littérature étrangère, il se fait toujours remarquer par son ardeur au travail, et de toute sa personne se dégage un charme irrésistible qui lui gagne tous les cœurs. Chrétien fervent autant que professeur éminent, il se mêle à toutes les grandes œuvres de notre siècle : il compte parmi les premiers adhérents de l'Œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul et la pratique de la charité absorbe tous ses loisirs; il est un des promoteurs et des auditeurs les plus assidus des Conférences de Notre-Dame; l'Œuvre de Saint-François-Xavier trouve en lui l'un de ses orateurs les plus aimés ; il poursuit son chemin avec le même sourire et la même simplicité, sans paraître se douter qu'il écrit dans l'histoire contemporaine de la France une page immortelle, et l'approche de la mort, qui vient si prématurément frapper à sa porte, n'altère pas un instant la sérénité de cette âme candide et charmante. La vie d'Ozanam est un exemple précieux pour la jeunesse d'aujourd'hui, car elle nous crie à toutes ses pages : travaille, prie et ne désespère pas de la France! Remercions le frère de Frédéric Ozanam

d'avoir si bien fait revivre celui qu'il a tant aimé : son livre gagnerait peut-être à voir rejeter en appendice le premier chapitre sur les aïeux d'Ozanam et les détails un peu trop circonstanciés sur les travaux littéraires d'Ozanam écolier. Ce début est aride et parait long : mais que le lecteur ne se décourage pas, qu'il continue sa lecture jusqu'au bout, et je lui promets les plus douces émotions que puisse goûter une âme chrétienne. P. TALON.

Le vicomte Armand de Melun, *d'après ses mémoires et sa correspondance,* par M. l'abbé BAUNARD, professeur aux facultés catholiques de Lille. Paris, Poussielgue, 1880, in-8 de XVI-613 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. l'abbé Baunard fait bien revivre la sympathique figure de M. de Melun tel que nous l'avons connu, et, pour le mettre dans le jour qui seul lui convenait, il l'a placé au milieu des œuvres de charité de notre temps dont il a été si souvent l'âme, l'inspirateur et le guide, de sorte qu'on a sous les yeux et l'histoire de l'homme et l'histoire de la charité. Afin que rien ne manque à la vérité du portrait, l'artiste s'est le plus souvent servi d'une photographie parfaite : nous voulons dire des lettres de M. de Melun et de ses mémoires, tristement interrompus par la mort de son fils, pour l'instruction duquel il les rédigeait, et repris, dans la dernière année de sa vie, pour utiliser le repos forcé auquel il était condamné, sans qu'il ait pû les revêtir de la forme définitive nécessaire pour une publication intégrale.

Ce n'est pas assez dire que nous retrouvons, dans cette biographie, M. de Melun tel que nous l'avons connu : il y a là des choses complétement neuves pour nous, et certainement pour la plus grande partie de nos lecteurs, notamment pour l'époque de sa jeunesse, de sa formation. Qui aurait cru que M. de Melun ait touché, juste ce qu'il faut pour s'en dégoûter, au jeu, aux opérations de bourse, qu'il ait été tourmenté de doutes sur la foi ? Ces faiblesses dans un homme dont la vie a été consacrée à faire du bien à ses semblables, empêcheront de désespérer ceux qui n'ont pas d'abord opposé la même résistance au mal.

Dans la première partie de la vie de M. de Melun, notre attention a été plus particulièrement frappée des détails sur l'éducation universitaire, sur l'état des esprits dans la jeunesse des écoles pendant la Restauration, sur ses relations avec l'abbé de Rohan, Mme Swetchine, la sœur Rosalie, sur ses études et son entrée dans le monde, sur sa famille et spécialement sur son intimité avec son frère aîné et jumeau, qui s'aquitte si bien de la noble mission de porter un nom qui oblige. Dans ce qu'on pourrait appeler sa vie publique et charitable, car c'est tout un chez lui, il serait trop long déjà d'énumérer toutes les œuvres auxquelles il a donné le concours de son dévouement et de son intelli-

gence pratique. Nous ne pouvons donc que signaler tous les renseignements précieux que l'auteur fournit sur leur histoire, leur but, leur fonctionnement (qu'il nous permette de relever l'erreur qu'il commet souvent en appelant les disciples du B. de la Salle frères de la *doctrine chrétienne*). La vie parlementaire de M. de Melun est toute absorbée par les deux questions de la liberté d'enseignement et de la réforme de notre législation charitable. Nous aimerions à nous étendre sur les principes qui dirigeaient M. de Melun dans ses œuvres, mais nous devons nous borner à indiquer seulement quelques épisodes curieux : ses relations avec Louis Napoléon, les négociations à propos des mesures prises contre la société de Saint-Vincent de Paul, sa docile soumission au Concile, ses rapports avec le P. Gratry et le P. Hyacinthe. A côté de son cœur si élevé toujours disposé à ne voir que le bien, que de finesse et d'esprit dans ses appréciations des hommes et des choses, quelle droiture et quelle bienveillance dans ses jugements ! Avec quelques illusions bien honorables, quelle intelligence des besoins de nos temps troublés ? Les hommes du monde trouveront dans le Vicomte Armand de Melun un des leurs ; les personnes charitables un modèle et un guide ; tous ceux qui sentent battre en leur poitrine un cœur français apprendront de lui comment les vrais patriotes servent leur pays. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Les Elzévier. *Histoire et annales typographiques*, par ALPHONSE WILLEMS. Bruxelles, Van Trigt ; Paris, A. Labitte, 1880, gr. in-8 de CCLIX-604 pages. — Prix : 25 fr.

Deux grandes dynasties de typographes ont brillé au seizième siècle ; les Alde Manuce, à Venise, les Estienne à Paris ; le dix-septième siècle en a présenté une troisième, celle des Elzévier, en Hollande ; mais il y a une distinction à faire : les Alde, les Estienne étaient des érudits, d'infatigables travailleurs qui écrivaient beaucoup, qui les premiers mettaient au jour les chefs-d'œuvre de la littérature antique : Henri Estienne rédigeait un *Thesaurus linguæ græcæ* qui, bien dépassé depuis, reste le très estimable point de départ de la lexicographie hellénique ; les Elzevier se sont bornés au rôle d'industriels intelligents et actifs. Pendant un siècle environ, ils ont beaucoup produit ; il est sorti de leurs diverses officines des livres de tout genre, en latin, en français, en italien, parfois mais rarement en grec et en allemand. Ils ont édité des in-folio et des in-24, mais ce qui a fait leur gloire, c'est le format petit in-12, celui qu'ils ont habituellement adopté ; la netteté de l'impression, le choix attentif du papier et de l'encre, donnent à ces jolis volumes, si portatifs, un attrait qui les a toujours fait rechercher. Il y a d'ailleurs un choix à établir : les classiques latins, Virgile, Horace, Tite-Live, etc. sont vivement convoités ; les biblio-

philes attachent également un très haut prix aux éditions des bons ouvrages français (Commines, Charron et autres); certains volumes, auxquels on a donné une réputation de rareté qui paraît exagérée, ont été portés, dans la chaleur des enchères, à un prix qu'il est permis de qualifier d'extravagant : *le Pastissier françois*, Leyde, 1651, petit volume d'une exécution fort médiocre et dépourvu de tout intérêt, s'est élevé à 1050, 2,910, 3,255 et jusqu'à 4,555 francs. — En revanche les livres latins, en assez grand nombre, appartenant à la médecine, aux sciences physiques, aux controverses religieuses, ont une faible valeur lorsqu'ils sont en belle condition; ils n'en ont pas du tout lorsque les exemplaires sont médiocres. C'est en 1592 que le nom d'Elzévier se montre pour la première fois sur le titre d'un volume imprimé (*Eutropii Historiæ Romanæ libri X*); après avoir travaillé longtemps à Leyde et à Amsterdam, cette famille laborieuse s'éteint en 1680 avec Daniel Elzevier, ne laissant que quelques descendants qui disparaissent bientôt dans l'obscurité. Il faut observer deux circonstances qui apportent une sérieuse complication dans la bibliographie elzévirienne; cédant à des considérants de prudence, ces typographes ont publié, sous des noms imaginaires de lieu et d'imprimeur, et quelquefois sans indication, des ouvrages de polémique politique qu'ils ne voulaient pas avouer, des contrefaçons parfois incorrectes d'ouvrages français; d'un autre côté on a mis sur leur compte un grand nombre de livres exécutés par des typographes hollandais ou belges (Abraham Wolfgank d'Amsterdam, François Foppens de Bruxelles et bien d'autres), livres qui offrent parfois les mêmes vignettes, les mêmes fleurons que les impressions elzéviriennes authentiques, et qui souvent ne leur cèdent en rien; c'est ainsi qu'on annexe à la collection les *Prophéties* de Nostradamus de 1660, les *Essais* de Montaigne de 1652, et une foule d'autres.

Profitant des travaux de ses devanciers et surtout de ceux de M. Pieters de Gand, les complétant, les rectifiant, M. Willems a mis au jour un ouvrage qu'on peut regarder comme le dernier mot de ce qu'il y a à dire à l'égard de la biographie des divers membres de la famille des Elzévier, et des impressions qui composent la collection qui porte leur nom, collection étendue, car elle ne compte pas moins de 2,179 articles dans le volume que nous signalons, et M. Willems en a écarté avec raison un assez grand nombre de livres imprimés en Hollande, mais nullement elzéviriens; de plus il s'est arrêté à 1680, quoiqu'il existe des livres postérieurs à cette date (notamment le Marot de 1700), que les bibliophiles, séduits par leur aspect attrayant et par des analogies réelles, font entrer dans la collection. X.

BULLETIN

Les Associations religieuses et le Droit moderne, par le R. P. Ollivier, de l'Ordre de Saint-Dominique et M. E. Rendu, ancien député. Paris, Poussielgue, 26 juin 1880, in-18 de 40 p. — Prix : 75 cent.

C'est un cri de désespoir jeté à la veille du 29 juin. Le P. Ollivier, partant de la définition de la liberté et de la vocation religieuse, donnée par le P. Lacordaire, démontre sans peine, qu'aucune loi civile ne peut en droit, atteindre le vœu religieux, et il établit, en fait, que depuis soixante ans, nul n'a mieux servi la Patrie que les Lacordaire, les Ravignan, les Captier, les Guéranger, les Gratry, etc. — M. Rendu s'est réservé le soin de répondre à l'objection tirée de la loi de Germinal et du décret de Messidor. Dans son *Discours sur l'organisation des cultes* qui est l'Exposé des motifs de la loi de Germinal, Portalis constate le rétablissement par le gouvernement de certaines Congrégations. Dans son *Rapport sur les associations religieuses de femmes* (24 mars 1807) il est plus explicite encore. Il écarte les *misérables objections* présentées contre les *institutions qui ont été renversées*, et fait cette déclaration importante. « L'expérience nous ramène tous les jours à des principes que nous avions trop légèrement abandonnés. » Quel est donc le sens du décret de Messidor an XII, ainsi placé entre ces deux textes de l'an X et de 1807 qui le contredisent en apparence ? M. Rendu démontre que ce décret loin de continuer la tradition des lois de 1790 et de 1792, en brise au contraire la trame, en substituant au système de la suppression, le système de l'autorisation par l'Etat. Tous les rapports de Portalis sont mis à contribution pour mettre en lumière cette vérité que la théorie de l'administration des Cultes du Consulat et de l'Empire, de cette administration qui a fait le Concordat, consiste à ne pas *contrarier* le développement des associations. Cette doctrine a été constante dans la France libérale, comme le prouvent les citations des discours de MM. de Broglie, Thiers, Jules Simon, et un extrait fort curieux et tout à fait topique, des *Misérables* de M. Victor Hugo. Sch.

La journée du 30 juin. *Expulsion des jésuites à Paris et dans les départements.* Paris, librairie de la société Bibliographique, 1880, in-18 de 62 pag. — Prix : 20 cent.

Ceci est le récit animé et véridique des faits accomplis à Paris, et partout où se trouvaient des maisons de jésuites, dans la journée du 30 juin. Cette brochure pourra sans doute recevoir d'utiles compléments, mais, telle qu'elle est, elle donne le tableau vrai et saisissant de ce triste et révoltant épisode de notre histoire contemporaine, auquel les âges futurs auront peine à ajouter foi, et elle ne saurait être trop répandue. G.

Les hommes noirs à travers le monde, par A. Delaire. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 46 p. — Prix : 15 cent.

Ces *hommes noirs*, qu'on traque aujourd'hui en France comme des criminels dangereux, et qu'on met hors la loi, ces mêmes hommes remplissent le monde de leurs œuvres de charité et de bienfaits de tous genres. Faire connaître ces œuvres, retracer les bienfaits des congrégations religieuses

dans les divers pays, tet est le but de l'exposé si instructif de M. Delaire. Cet écrit arrive à son heure : c'est la grande voix de tous les peuples qui s'élève éloquemment, dans un concert unanime, en faveur des ordres religieuses. D.

Qu'est-ce que l'Instruction Laïque : *Simples réflexions*, par Frédéric Bouvier. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-18 de 36 p. — Prix : 15 cent.

Dans ces quelques pages, pleines de faits et de preuves, l'auteur démontre que l'instruction laïque n'est, pour tout dire en un mot, que la *déchristianisation* de la France. Ce ne serait pas seulement l'école sans Dieu, mais l'école contre Dieu. Des exemples pris dans notre histoire et dans celle de plusieurs autres nations, montrent quels seront les fruits d'un pareil enseignement. La partie la plus frappante et la plus utile de ce travail est celle où M. Rouvier, à l'aide de tableaux statistiques dont les chiffres sont inattaquables, réfute les principaux prétextes que l'on invoque ordinairement en faveur de l'instruction exclusivement laïque. Il conclut donc contre la laïcité, comme dans ses précédentes brochures il a conclu contre l'*obligation* et la prétendue *gratuité* de l'instruction publique. X.

Coup d'œil sur les deux Frances, par un Franc-Gaulois. Paris, Vic, 1880, in-18 de 24 p. — Prix : 30 cent.

Il y a deux Frances, a-t-on dit, et c'est l'Église qui par son enseignement les a créées. Donc il faut supprimer son enseignement ; or le franc-gaulois que cette sottise fait sortir de la retraite, en compte bien plus de deux. Il y a la France germanique et la France gauloise, des vainqueurs et des vaincus : c'est la théorie de M. H. Martin ; il y a la France des riches et la France des pauvres ; la France d'avant et celle d'après 89 ; la France révolutionnaire et la France anti-révolutionnaire. L'Église, au lieu de provoquer la division, a amené et maintenu la fusion des divers éléments dont se compose la France ; elle n'est ni celtique, ni gauloise, ni pour les pauvres, ni pour les riches, ni pour l'ancien régime, ni pour le nouveau. Elle est pour la vérité et combat impitoyablement l'erreur, sous quelque forme quelle se présente et elle ne cesse de travailler pour l'unité qui ne peut se faire que dans la vérité. X.

Traité de l'impôt foncier, *étude de législation financière et de pratique administrative*, par M. Georges Dufour, avocat à la Cour d'appel. Paris, Maresq, 1880, in-12 de 226 p. — Prix : 3 fr.

La collection des *Petits traités de finances populaires*, publiée par l'éditeur Maresq, vient de s'enrichir d'une excellente étude de M. G. Dufour sur l'*Impôt foncier*. Ecrite sans prétention, elle sera réellement utile au contribuable auquel elle fait connaître le mécanisme de l'impôt et donne le moyen de contrôler l'exactitude des sommes que l'état, le département ou la commune lui demandent de verser à leurs caisses. Les premiers chapitres s'occupent de la nature de la contribution foncière et de son mode d'assiette. L'auteur étudie ensuite la question du cadastre, peut-être apporte-t-il un peu trop de développement dans l'historique, bien fait du reste, des diverses modifications qu'il a subies : dans un ouvrage qui veut être populaire, on aurait pu glisser davantage sur ce point. Mais ce résumé est bien fait et

servira utilement à ceux qui voudront un peu approfondir la matière. Les chapitres I et II expliquent clairement le côté fort intéressant pour le contribuable, la manière dont sont réparties les sommes imposées et établies les cotes qui le concerne. Ils sont suivis de l'exposé des moyens qui sont en son pouvoir pour faire rectifier les erreurs qui se seraient glissées à son préjudice, et en même temps des dangers qu'il court, si sa négligence ou sa mauvaise volonté le mettent en retard dans le payement de l'impôt. M. G. Dufour fait ensuite un exposé sommaire de l'administration des contributions directes, résume les principales décisions du Conseil d'État en cette matière et enfin donne un formulaire assez complet des principaux modèles à suivre en cas de réclamations à faire à l'administration. Cette partie absolument technique et aride est cependant une des plus utiles du recueil. Le volume se termine par des extraits, sous forme d'annexe de la note publiée par le Ministère des finances sous la réforme cadastrale. Etait-ce bien utile au point de vue populaire ? G. DE S.

Beautés de la littérature ancienne, par Mlle de FRANCOLINI, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. Paris, Delagrave 1879, in-12 de 332 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le titre suffit pour révéler le but de l'auteur : attirer les jeunes intelligences vers l'antiquité par un exposé intéressant des chefs-d'œuvre du génie grec et romain. Sur tous les problèmes de quelque importance, les jugements des grands maîtres sont fidèlement résumés : les citations, d'un choix en général heureux, sont encadrées dans le texte avec une ingénieuse facilité ; j'en voudrais même davantage, et la biographie, l'histoire proprement dite me paraissent occuper une trop large part de ce petit volume. Il est vrai que parmi les pages les plus vantées de la Muse païenne, il en est que leur moralité plus qu'équivoque empêche, selon le mot de l'auteur, « d'être à la portée de tous. » La lecture de la préface explique pourquoi les orateurs ont été traités moins généreusement que les poètes, pourquoi certains épisodes, celui de Nausicaa dans Homère, d'Orphée et d'Eurydice dans les Géorgiques, sont racontés avec une visible prédilection. En revanche le détail de l'exposition et la distribution des matières prêtent à plus d'une critique. Ainsi c'est par inadvertance, sans doute, que Ménandre précède Aristophane, tandis qu'Apulée nous est présenté (p. 23) comme ayant vécu au onzième siècle. D'où viennent ces néologismes bizarres, tels que ce mot de *polyergie* qui sert de titre au livre douzième et dernier ? Le système philosophique de Platon, à plus forte raison celui d'Aristote, font-il vraiment partie intégrante des beautés de la littérature ancienne ? Il me reste, sur ce point, quelques doutes, en dépit de mon respect pour ces deux grands génies. Des fautes d'impression regrettables (notamment pages 180 et 205) ont échappé à l'attention du correcteur.

C. HUIT.

Les Petits Chefs-d'Œuvre : 1. *Clavijo*, avec une préface de M. DE LESCURE. Paris, librairie des Bibliophiles, 1880, in-12 de XXVI-74 p. — Prix : 3 fr. — 2. *Le Philosophe sans le savoir*, avec une préface par M. G D'HEYLLI, même librairie, in-12 de XXIII-102 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Chefs-d'Œuvre inconnus : 1. *Le Tombeau de Mlle de Lespinasse*, même librairie 1880, in-12 de XVI-91 p. — Prix : 6 fr. — 2. *Le Faux chevalier de Warwick*, même librairie, in-12 de VI-114 p. — Prix : 6 fr.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la jolie collection que la librairie

des bibliophiles publie sous ce titre *Les Petits Chefs-d'Œuvre*. Elle vient de s'augmenter du mémoire de Beaumarchais sur les intrigues de Clavijo, épisode d'un tel intérêt dramatique que Gœthe eut peu de chose à faire pour le transporter sur la scène. M. de Lescure, dans une bonne notice, a parfaitement fait connnaître tous les détails relatifs à cette étrange affaire, et, avec beaucoup d'impartialité, a examiné et discuté les éléments plus ou moins romanesques dont Beaumarchais avait pu allonger son récit. On lira avec plaisir l'œuvre de Beaumarchais et les pages qui la précèdent.

Le Philosophe sans le savoir a suivi *Clavijo*. C'est M. Georges d'Heylli qui s'est chargé de présenter la pièce de Sedaine à un public qui en a un peu perdu le souvenir. Dans *le Philosophe sans le savoir*, le bon Sedeine, aussi sans le savoir, s'est montré grand auteur dramatique. C'est pour la première fois que la comédie-drame, dont le succès fut si grand, paraît d'après le texte original. La scène capitale de la pièce, avait été, par ordre de la censure, singulièrement modifiée, et la pièce avait été même interdite à cause de cette situation d'un père se faisant le complice de son fils pour violer les lois sur le duel. D'un bout à l'autre, d'ailleurs, la nouvelle édition offre des différences très notables et qui méritaient bien d'être connues.

Si nous n'avons que des éloges pour la série où vient d'être publié le *Philosophe sans le savoir*, nous louerons moins une autre collection de plaquettes sortant de la même librairie. Cette collection est charmante par l'impression, le papier, les caractères, les eaux fortes, mais il y manque une chose : *Les Chefs-d'Œuvre*. Les pages de d'Alembert et de Guibert, sur Mlle de Lespinasse, pouvaient encore avoir un certain intérêt, la femme qui les a inspirées ayant de son temps joué un rôle assez important; mais le *Faux chevalier de Warwick* ne méritait certes pas d'être tiré de l'oubli. Comment le bibliophile Jacob a-t-il pu comparer à *Manon Lescaut* un piètre roman, invraisemblable, sans style, sans étude de caractères, et qui ne rappelle tout au plus Faublas que de loin et par les plus mauvais côtés? C'est, parait-il, un certain Dupré d'Aulnay qui écrivit à l'âge de quatre-vingts ans ce triste livre, auquel personne n'avait jamais fait attention avant M. P. Lacroix. — Méfions-nous de l'indulgence du bibliophile Jacob, et ne croyons pas trop que de vrais chefs-d'œuvre aient pu rester inconnus.

TH. P.

Anatole Feugère, *sa vie, ses œuvres, son enseignement*, par M. Paul BLANCHEMAIN. Paris, Putois-Cretté, 1880, in-12 de 266 pages, avec une eau-forte. — Prix : 3 fr.

Héritier des généreuses traditions de sa famille, Anatole Feugère était un de ces hommes trop rares qui, sans cesser d'être de leur temps, savent donner l'exemple d'une fidélité scrupuleuse aux croyances et aux pratiques de la vie chrétienne. Professeur au collège Stanislas, et plus tard suppléant au collège de France, il ne consentit jamais à séparer sa vie littéraire de sa vie religieuse : le volume si remarquable qu'il publia sur Bourdaloue peut être regardé comme le testament de cet esprit éminent, visiblement appelé à une brillante carrière. Déjà on le comparait à Frédéric Ozanam, et aucune louange ne pouvait lui être plus sensible. Chez lui la délicatesse des sentiments égalait la distinction de l'intelligence; dans quelques-unes de ses lettres, l'amour chrétien a trouvé sa forme la plus gracieuse et la plus touchante : cruellement frappé dans ses affections les plus chères, il puisa dans sa foi le secret d'une résignation admirable, qui ne se démentit pas un instant, même en face de la mort. Et cependant, qu'il est cruel de mourir à

trente-quatre ans, au seuil de la célébrité! M. Blanchemain a parfaitement réussi, ce qui était son rêve, à faire revivre sous nos yeux l'ami si regretté dont il a voulu honorer et perpétuer la mémoire. J'affirme qu'aucun éducateur de la jeunesse n'achèvera la lecture de ce petit volume sans s'exciter secrètement à devenir meilleur et à redoubler de sollicitude dans l'accomplissement de sa haute mission. C. Huit.

La Jeunesse de Fanny Kemble, par Mme Craven. Paris, Didier, 1880, in-12 de 285 pages. 2e édition. — Prix : 3 fr.

Au premier abord il pourra sembler étrange que Mme Craven se soit plu à faire d'une actrice le sujet d'un volume. Mais cette actrice fut une femme des plus distinguée, d'une conduite irréprochable, et sa biographie n'a rien du tout qui puisse rappeler la vie aventureuse des comédiennes françaises. Fanny Kemble est toute à ses devoirs de famille; chaque jour elle lit la Bible, et si elle parait sur les planches, c'est contre son gré, c'est par piété filiale, pour obéir à ses parents, pour les aider par son talent dans des difficultés de fortune. Fanny Kemble, du reste, malgré l'éclatant succès qu'elle obtint, n'aima jamais la carrière dramatique et plus tard elle concilia, son antipathie pour la scène et son amour pour Shakespeare en se bornant à faire d'admirables lectures publiques du grand poète. Mme Craven elle-même a plus d'une fois assisté à ces séances merveilleuses ; « entre la poésie de Shakespeare lue par soi-même et cette poésie déclamée, exprimée, modulée par une voix qui sans effort et sans affectation, possédait toutes les notes, il y existe une différence presque égale à celle qui existe entre une symphonie de Bethoven jouée au piano et cette même symphonie exécutée par tout un orchestre. » Fanny Kemble était de plus un remarquable écrivain; les mémoires d'où a été tiré ce volume en sont la preuve : ils sont remplis de beautés littéraires de tous genres, comme le dit Mme Craven, qui a si bien réussi à en faire passer une bonne partie dans ce livre, dont la lecture est attachante et qui peut être mis entre toutes les mains. Th. P.

La Méditerranée, *la rivière de Gênes et Menton*, par Jacques Henri Bennet. Paris, Asselin, 1880, in-18 de xi-438 p. avec cartes, vues, etc. — Prix : 7 fr.

C'est la reconnaissance qui a inspiré ce gros volume à M. J. H. Bennet. Ayant retrouvé la santé à Menton, il a consacré son talent d'écrivain et son érudition de médecin à célébrer les mérites de cette ravissante station. Mais est ce que la reconnaissance pour Menton n'a pas rendu l'auteur quelque peu injuste à l'égard de Hyères, Cannes, Nice, Monaco, de toutes ces féeries qui, des rives de la Méditerrannée font un jardin plus ravissant que celui d'Armide ? — Rien sur toutes ces villes si fréquentées, en revanche indications même minutieuses de ce qui concerne Menton et ses environs, au point de vue du climat, de la géologie, des rapports sociaux, de tout. En résumé, les personnes qui,effrayées par le souvenir du dernier hiver, voudront en 1880-1881 aller vers le pays du soleil, prendront ce beau volume, digne d'escorter les guides Joanne. J. V.

Saintes en Normandie, par Charles Auger. Saintes, impr. Loychon, 1880, in-8 de 134 p. — Prix : 2 fr.

L'opuscule que M. Charles Auger a intitulé un peu pompeusement *Saintes*

en Normandie, est le récit des opérations qu'un corps de francs-tireurs, organisé par la municipalité de Saintes, envoya dans cette province. Après les grandes épopées de la dernière guerre, voici les épisodes ; après les livres, la brochure ; après les corps d'armée, la compagnie. M. Charles Auger a cru qu'il fallait laisser le souvenir des opérations de cette petite troupe dont il fut le lieutenant, sous un capitaine qui, lui aussi, maniait l'épée et la plume. M. Auger expose très simplement les incidents de cette campagne où les francs-tireurs saintais, s'ils ne sauvèrent pas la France de l'invasion, contribuèrent, *pro virili parte*, à la défense de la Normandie et de la Bretagne. Le début est comique, et l'auteur retrace fort bien cet engouement inconsidéré qui nous faisait crier victoire à chaque défaite : tout le monde à Saintes veut sauver la patrie, s'enrôler, être franc-tireur, et triompher sans sortir de chez soi ni quitter ses pantoufles. Après des réunions nombreuses où l'on avait arrêté jusqu'à la couleur des boutons de l'uniforme, enfin on avait fixé le périmètre à protéger autour de la ville de Saintes, deux kilomètres environ. L'ennemi pouvait venir : on l'attendait, et certes, les plaines qu'arrose la Charente seraient pour longtemps couvertes de ses ossements blanchis. Mais un négociant de Saintes, père de famille, M. Louis Planty, propose de s'enrôler et de se mettre à la disposition du ministère de la guerre. Une seule voix répondit : l'auteur de ce récit. Moi seul, et c'est assez. Le capitaine Planty et son fidèle lieutenant Auger se mettent à l'œuvre ; en huit jours, ils ont réuni une cinquantaine de volontaires. On s'équipe ; on part ; on est à Tours, au Mans, à Conches, à Breteuil où l'on capture un hussard blanc, à Tillières-sur-Avre, à Nonancourt, à Dreux, à Damville, à Orbec, à Bernay, à Bourgtheroulde, aux Moulineaux, à Lisieux, à Mézidon, à Falaise, Argentan, Norrey, Aubigny, Giberville, Villers-Bocage, etc. ; ils prennent part aux combats des 30 et 31 décembre, de Château-Robert, Maison-Brûlée, Saint-Ouen-en-Gouberville et autres. Nous ne pouvons résumer tous les faits et gestes de la compagnie saintaise ; l'auteur les a dits, et il y a joint des pièces à l'appui. Nous félicitons M. Auger d'avoir eu cette bonne pensée. Il est toujours utile de rappeler le souvenir d'une belle action, et le dévouement désintéressé n'est pas si commun qu'il faille le négliger.

AUDIAT.

Rome nouvelle, par M l'abbé CALHIAT, chanoine honoraire, missionnaire apostolique, docteur en théologie et en droit canonique. Paris, Dillet, 1880, in-12 de 458 p. — Prix : 3 fr.

M. l'abbé Calhiat, qui a habité la capitale actuelle de l'Italie pendant cinq ans, connaît Rome à fond. Esprit cultivé, poète à ses heures, membre de la vieille académie des Arcades, où il fut le collègue de celui qui porte aujourd'hui le nom glorieux de Léon XIII, l'auteur du livre que nous annonçons était mieux que personne à même de nous donner une idée générale de la Rome d'aujourd'hui, comparée à la Rome d'hier. M. l'abbé Calhiat nous fait parcourir les rues, les musées, les églises et les monuments de toute sorte qui font encore de Rome la ville sans rivale. au point de vue des arts et des souvenirs historiques ; il nous décrit tout cela d'un style vif et plein d'originalité. Il esquisse d'une manière charmante les figures de Pie IX et de Léon XIII et sait, au besoin, rendre hommage aux qualités de la reine Marguerite, la femme de celui qui trône au Quirinal. Il a fait là un un excellent livre, qui peut et qui doit être entre toutes les mains.

G. DE DUBOR.

La Comédie politique en Europe, par Daniel Johnson, traduit de l'anglais par A. Mazon. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de 267 p. — Prix : 3 fr.

Deux amis, un Américain et un Français, se rencontrent à un théâtre de Denver-City, où l'Américain fait jouer une pièce politique : il s'agit de l'Allemagne depuis la guerre des duchés jusqu'en 1891. Les deux amis, placés à l'avant-scène, suivent les péripéties du drame, qu'ils interrompent parfois de leurs réflexions. Comme l'auteur l'annonce au prologue, le premier acte représente Bertrand et Raton, c'est-à-dire l'Autriche et la Prusse. Au second acte, Bertrand mange Raton. Au troisième, Bertrand guette un second Raton qui aurait dû l'empêcher de manger le premier. Et il le mange à l'acte suivant. Le cinquième acte offre un dénouement hypothétique : ce n'est pas la partie la plus heureuse de l'œuvre. Mais, dans les trois premiers actes surtout, il y a des scènes dont la *vis comica* rappelle la grande école des pamphlétaires anglais. — A ce titre la *Comédie politique* est plus qu'une œuvre de circonstance. Just de Bernon.

Charitas, épisode de la réforme, par le docteur Binder, traduit par J. de Rochay. Paris, G. Téqui, 1880, in-12 de 356 p. — Prix : 2 fr.

On a déjà signalé à nos lecteurs l'existence de l'ouvrage allemand du docteur Franz Binder (voir t. XXV, p. 352); nous sommes heureux de leur indiquer la traduction qui vient d'en être publiée. Charitas Pirkheimer, née à Nuremberg le 21 mars 1466, fut, le 20 décembre 1503, élue abbesse du couvent des Clarisses de cette ville, couvent qui n'admettait dans son sein que des filles de la cité. Pendant vingt années, son administration fut paisible et la docte abbesse, célèbre dans toute l'Allemagne, put administrer avec calme son paisible couvent, où la règle était restée pratiquée dans toute sa rigidité. Mais la Réforme arriva : le conseil de ville avait, l'un des premiers, adopté la nouvelle croyance; il s'empressa d'interdire impitoyablement tout autre culte que le protestantisme. Aussi, à partir de 1524, la persécution commença-t-elle pour le couvent. Tour à tour insidieuse et ouverte, hypocrite ou violente, elle ne se lassa jamais; cherchant à « désoler la patience » de ce pauvre troupeau dont la persévérance obtint du moins ce résultat : qu'il fut permis aux religieuses d'attendre la mort dans cet asile, dont elles ne voulaient pas abandonner les murs désolés. Au moment où les cœurs catholiques se serrent en songeant aux angoisses qui règnent dans les cloîtres français, ce livre est une véritable actualité. Quoi de plus réconfortant que le récit des luttes du passé ! Remercions M. de Rochay d'avoir mis celles de l'abbesse Charitas à la portée des lecteurs français.

A. Bertrand.

Goccie d'inchiostra, par Carlo Dossi. Roma, typografico italiano da L. Perelli, 1880, in-12 de 206 p. — Prix : 2 fr.

Sous ce titre : *Goccie d'inchiostra, Gouttes d'encre* M. Carlo Dossi a réuni tout une macédoine de fantaisies politiques, d'études humouristiques et artistiques, de bluettes et d'apologues — qui ont dû paraître d'abord dans quelque journal « libérâtre » de la Péninsule. En effet, toutes ces « gouttes » ont la brièveté et la « légéreté » aussi des articles écrits au courant de la plume par les voltigeurs de la libre-pensée. Non que ce soit mal venu et mal dit, au contraire ! M. Dossi connaît et parle admirablement la langue

de Boccace et de Manzoni. Mais il appartient à la nouvelle Italie, à l'Italie frondeuse, sceptique, voltairienne — et il ne se fait pas faute d'éclabousser de ses « gouttes d'encre » le Vatican et la Madone, qui ne s'en portent pas plus mal, et n'en sont pas salis le moins du monde. Sa meilleure « goutte » est le court récit d'un voyage en Suisse, sous ce titre : *Valichi di montagne*. Le reste ne vaut pas la peine d'une critique. F. B.

La miraculeuse chapelle de Notre-Dame du Chêne, par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la Congrégation de France. Septième édition. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1880, in-8; en vente à l'abbaye de Solesmes. — Prix de l'édit. in-8, 5 fr., et in-12, 1 fr.

Notre collaborateur Dom Piolin vient de faire paraître une septième édition de son ouvrage sur Notre-Dame du Chêne, pélerinage voisin de l'abbaye de Solesmes (Sarthe). Dans une courte préface, l'auteur dit que le but unique qu'il se propose en publiant ce livre est de seconder la piété des fidèles qui viennent chaque année, en très grand nombre, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, et souvent de plus loin, visiter le sanctuaire de la Mère de Dieu. En le lisant, il est facile de constater qu'il ne s'est pas proposé d'autre objet. La méthode qu'il a suivie pour atteindre ce but est de raconter simplement les événements qui se rapportent au pèlerinage et les principaux miracles qui s'y sont accomplis, et dont il a été souvent lui-même le témoin. Les lecteurs qui recherchent des données historiques ne liront point sans profit ces pages, écrites avec une grande simplicité. Presque toute l'histoire de la contrée se rattache au sanctuaire de Notre-Dame du Chêne. On trouve en assez grand nombre les noms des familles les plus illustres du Maine et de l'Anjou. Inutile d'ajouter que les évêques d'Angers, de Laval, du Mans, les moines de l'abbaye de Solesmes se trouvent aussi mentionnés plusieurs fois. Le volume est orné de trois gravures représentant l'ancienne chapelle, la chapelle actuelle, construite il y a cinq ans, et la Madone miraculeuse, qui est du quinzième siècle. Il est en outre décoré d'écussons et de sceaux gravés. Victor Roger.

Un fantôme, *ou mémoires d'un chevalier errant et d'un bloc erratique*, par Norax. Toulouse, impr. P. Privat, 1880, in-16 de 45. p.

Une excursion géologique en Suisse, un incident de voyage, un rêve fantastique, une touchante histoire, forment la trame légère de ce récit. Sur les ailes de la fantaisie, l'auteur s'élève, effleurant mille choses d'un vol rapide et libre. Théories géologiques et observations piquantes, science et esprit, allusions fines et hypothèses physiques, poésie et géographie, tout se croise et s'entremêle dans cette petite plaquette, élégamment imprimée. Nous y avons remarqué une excellente appréciation de Darwin, un ingénieux rapprochement entre le daltonisme physiologique — ou la confusion des couleurs, — et le daltonisme psychologique — ou la diversité des sentiments et des impressions produites par le même objet; — mais ce que nous préférons à ces digressions un peu multipliées et parfois un peu étranges, c'est le fond même de l'épisode, tracé d'une plume fine et charmante. Signalons quelques incorrections dans les citations anglaises : *Obsolutly* pour *absolutly*, *wath* pour *what*. X.

VARIÉTÉS

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ARABE AU SOUDAN

La notice que j'extrais du recueil biographique d'Ahmed Baba, n'eût-elle pour résultat que de prouver la participation des races noires à la vie intellectuelle, je ne regretterais point de l'avoir mise en lumière. Mais elle démontre heureusement plus d'un fait, et se rattache par une infinité de côtés à l'histoire générale du peuple arabe. Depuis une époque qu'il est difficile de déterminer, des déserts réputés infranchissables sont traversés, chaque année, par des troupes de pèlerins et d'étudiants « tolba », cheminant avec un pieux recueillement vers les lieux saints. On a vu les uns se fixer à La Mecque et à Médine, afin d'y entretenir et d'y satisfaire plus pleinement leur dévotion ; les autres, non moins préoccupés de la science que du culte, rechercher avec zèle les docteurs éminents de l'Arabie, de la Syrie et de l'Égypte, dans le but d'étudier, sous leur direction, les livres fondamentaux et de se perfectionner au contact de leur intelligence.

Révélation singulière et inattendue que celle d'un mouvement littéraire au cœur de l'Afrique, à Tombouctou ! Nous possédions des documents sur les productions du sol et sur le commerce de cette contrée presque mystérieuse ; nous avions des renseignements sur les mœurs et les pratiques religieuses des indigènes ; mais de leur vie intellectuelle quelques faibles notions nous étaient à peine parvenues. Ibn Batouta[1] est le seul écrivain qui nous ait transmis, dans son itinéraire, si détaillé, une description où l'on peut suivre la marche lointaine de l'islamisme et de sa littérature à travers les peuplades de la Nigritie. Ce Berbère, devenu arabe autant par les idées que par la religion, avait eu l'honneur d'être chargé par le souverain du Maroc[2] d'une mission secrète auprès du sultan de Melli[3], nommé Mança Soleïmân. Il habita Melli, puis Tombouctou, au milieu de l'année 1354, en compagnie de musulmans originaires de l'ouest de l'Afrique et de quelques négociants égyptiens. Sa relation a l'avantage de nous initier aux coutumes singulières de la race noire. Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est de voir qu'au milieu du quatorzième siècle, la science du Droit a pris assez d'extension parmi les indigènes, pour qu'il ne soit plus nécessaire de recruter les juges dans l'élément étranger. Ibn-Khaldoun rapporte avec fidélité les notes qu'il tenait des cheikhs Otman et Ibn-Ouaçoul ; il se borne à ce compte rendu : c'est seulement dans ses Prolégomènes historiques qu'il fait une observation physiologique sur le caractère léger et très mobile des Nègres. Et la science serait réduite, il faut bien le dire, à ces matériaux incomplets, sans la découverte du livre d'Ahmed Baba, lequel forme la galerie des docteurs les plus distingués du rite malékite[4] jusqu'au seizième siècle, sous

1. Ibn Batouta était né au Maroc. Il consacra vingt-cinq ans de sa vie à parcourir le monde. La relation de ses voyages, qui forme quatre volumes, a été traduite en français par MM. Defrémery et Sanguinetti ; elle occupe un rang honorable dans l'histoire de la géographie au moyen âge.

2. Abou Inan, de la dynastie des Mérinites.

3. Melli est la capitale du Soudan et la résidence du roi. Un quartier y est affecté à l'habitation des blancs. Ceux-ci se marient la plupart du temps avec des négresses.

4. Malek est le fondateur d'une des quatre sectes. C'est ce théologien qui disait laconiquement à ses disciples : « Dieu est assis sur son trône, c'est chose connue ; le comment nous échappe ; il est nécessaire d'y croire, et c'est une hérésie que de faire des questions à ce sujet. » *Essai sur l'hist. de l'islamisme*, par R. Dozy, p. 210.

le titre de *Tekmilet-ed-dibadje* «complément du Dibadje d'Ibn-Ferhoun. »

Loin de nous la prétention de reconstituer l'histoire de la littérature arabe dans le Soudan; nos ressources sont encore trop faibles et surtout trop restreintes pour espérer d'atteindre le but. Ce que nous essayons actuellement, sur la foi d'un docteur indigène, qui avait beaucoup lu et beaucoup voyagé, c'est d'esquisser les progrès du Koran parmi des populations languissantes dans l'inertie de la simple nature, séparées du reste de l'univers, en un mot, aussi ignorantes qu'ignorées; de constater l'influence exercée sur elles par l'islamisme : d'énumérer les écoles où l'on enseignait en même temps la langue de Mahomet, sa doctrine et son code, à des hommes avilis par le fétichisme; enfin d'expliquer la succession des faits par la nomenclature des professeurs et de leurs écrits; méthode défectueuse, sans doute, mais conforme au modèle que j'ai sous les yeux : le *Tekmilet ed-dibadge*. Ainsi Ahmed Baba nous ouvre des horizons nouveaux; il nous apprend des faits dont on ne soupçonnait point l'existence. Son livre contient entre autres quinze notices sur des docteurs, nés la plupart en Nigritie ou venus là pour la prédication[1], et se termine par son autobiographie, où on lit une courte note sur la prise de Tombouctou par les troupes marocaines, en 1593. Dans cette espèce de Répertoire, disposé par ordre alphabétique comme ceux d'Ibn Khallican et d'Ibn Ferhoun, il est question d'écoles fréquentées par un grand nombre d'étudiants; — de professeurs, écrivains eux-mêmes, expliquant en arabe les ouvrages consacrés par la tradition de l'imam Malek; — de bibliothèques[2] relativement considérables, œuvres des lettrés du Soudan; — et de princes noirs entourant les hommes de science de leurs encouragements et de leur bienveillance empressée. Le programme de l'instruction supérieure, au point de vue maléki, s'y trouve en entier : il est vrai qu'il faut l'y chercher la plume à la main, en puisant un peu dans chaque biographie. A part cette difficulté, qui est inhérente à la nature de l'ouvrage, on parvient à suivre la marche des principes répandus dans les masses par les grands écrivains de l'islam, et l'on remarque avec surprise que l'enseignement donné à la jeunesse de ces contrées avait atteint, déja, au quatorzième siècle, le niveau des universités de Cordoue, de Tunis, de Tlemcen, de Bougie et du Caire.

Parmi les événements politiques mentionnés dans le *Tekmilet ed-dibadje*, il en est un qui n'échappera certainement à l'attention de personne, c'est la conquête des États soudaniens par le général marocain Ahmed Zergoun; mais la brièveté du récit oblige à consulter l'ouvrage d'Abou Farès de Fichtala[3], qui a reproduit les différentes phases de cette expédition militaire avec une louable exactitude.

Quoique l'époque de l'introduction de l'islamisme dans une région où les chrétiens n'ont point tenté d'opérer des conversions, reste encore indéterminée, nous pourrions néanmoins la placer vers le troisième siècle de l'hé-

1. Ibn Batouta rapporte qu'il a rencontré aussi dans le bourg de Zaghéri quelques hommes blancs qui professaient la doctrine hérétique des Ibadhites. N'étaient-ce pas des négociants mozabites, venus par le Touat?

2. Nous possédons un volume du commentaire de Sidi Khelil par Berham, qui a fait partie de la bibliothèque d'un roi nègre. On lit sur le dernier feuillet : « Copié pour le sultan Ibrahim-ben-Bâkou, dans sa capitale, le 23 de djomada, l'an...' par Choaïb-ben-Youcef. » Dans la marge de ce feuillet sont écrits les mots suivants : « Acheté par Otman, à Kano, l'an 1066 (de J. C. 1657). »

3. Cet ouvrage, qui n'est autre chose qu'un livre d'hagiographie musulmane, s'intitule : *Sources de la pureté ou Vertus des chérifs*. De Slane en a publié un extrait dans la *Revue africaine*, 1856.

gire, en adoptant le témoignage d'Ibn Khaldoun, conçu en ces termes : « Les Lemtouna, une des peuplades qui portent le *lithâm* « voile », habitaient le désert et professaient le magisme : mais, dans le troisième siècle de l'hégire, ils embrassèrent la foi islamique. Ayant alors fait la guerre aux peuples nègres, leurs voisins, afin de les contraindre à embrasser la vraie religion, ils parvinrent à les soumettre et à fonder un puissant empire. » (De Slane, *Hist. des dynasties berbères*, t. II, p. 67.) Après la fièvre de prosélytisme qui a signalé cette période, c'est à peine si l'on saisit quelques indications dans les chroniques aussi arides que verbeuses de Maçoudi, d'Ibn Saïd et d'Ibn ad-Elberr. L'un s'étend avec complaisance sur la généalogie de chaque peuplade, les autres parlent de sa position topographique et de ses révolutions intérieures. C'est encore à Ibn Khaldoun qu'il faut recourir pour acquérir des données positives sur la vie intellectuelle de ce monde lointain. En 1393, il avait vu au Caire le cheikh Otman, muphti de Ghana[1], qui était venu avec toute sa famille dans l'intention de faire le pèlerinage. Il interrogea non sans profit les souvenirs de ce lettré, et en forma la substance du chapitre intitulé : *Histoire des rois du Soudan* (tome II, p. 110), où on lit le passage suivant : « Du temps des Almoravides, les habitants de Melli subjuguèrent les noirs des contrées voisines; ils vainquirent les Soussou et étendirent leur domination jusqu'à l'Océan atlantique. Ils professaient le mahométisme, et l'on dit que le premier d'entre eux qui se convertit à cette religion fut un roi appelé Bermendana. Ce roi ayant fait le pèlerinage de La Mecque, ses successeurs imitèrent son exemple... Mença Mouça, fils d'Abou Bekr, se distinguait autant par la sainteté de sa vie que par sa puissance; il alla en terre sainte, dans le courant de l'année 1324, et ayant rencontré à La Mecque le poète espagnol Abou-ishak-ibrahim-es-Sahili, mieux connu sous le nom de Toueidjen [2], il l'emmena avec lui dans le pays des Noirs. Dès lors Es-Sahili jouit de la faveur toute particulière du Sultan et la transmit comme un héritage à ses fils, qui la conservent encore. Ceux-ci établirent leur séjour à Oualaten[3], ville située sur cette partie de la frontière Mellienne qui regarde le Maroc. Toutefois ces renseignements ne sont pas les seuls qu'Ibn Khaldoun se soit procurés. Il avait consulté, à Honein, le cheikh Ouaçoul, ancien cadi de Kaokao[4]; et ce qu'il apprit de sa bouche prouve qu'à cette époque il existait de fréquentes communications entre le Nord et le centre de l'Afrique. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Le sultan Mença Mouça entretenait des relations amicales avec le sultan mérinide Aboul-Hacen, et les deux monarques s'envoyaient des présents par l'entremise de leurs grands officiers. Le sultan marocain fit même apprêter un choix des plus beaux produits de son royaume, et confia à Ali-ben-Ghanem, émir des Mâkil, le soin de porter ce cadeau vraiment royal au souverain des Noirs. Une députation, composée de personnages éminents, accompagna Ibn-Ghanem. La magnificence de l'envoi fut le sujet de toutes les conversations. Les successeurs des deux monarques héritèrent des mêmes sentiments de bienveillance mutuelle » [5].

Si le voyageur Ibn-Batouta, qui parcourut une partie de la Nigritie, vers

1. Ghana est une grande ville traversée par le Niger; elle a deux quartiers habités l'un par les musulmans, l'autre par les idolâtres.
2. Ibn Batouta vit son tombeau, à Tombouctou.
3. Ibn Khaldoun écrit Iwalaten. Cette ville est la première des dépendances de la Nigritie, que l'on rencontre en venant du Touat.
4. Koukou, suivant Aboulfé, da, et Gaoga, dans Léon l'Africain.
5. *Histoire des dynasties berbères*, tome 2, p. 114.

le milieu du XIVe siècle, décrit longuement les mœurs et les institutions de pays qu'il a vus, il a eu le tort de nous laisser ignorer la date précise de leur conversion à l'islamisme. Ce qu'il raconte ne se rapporte guère qu'au temps où il voyageait. Nous pouvons néanmoins tirer de sa relation un argument à l'appui de la thèse que nous exposons ; et cet argument c'est l'éloge qu'il fait de plusieurs nègres savants, tels que le cadi de Melli, nommé Abd-errahman.

Maintenant que nous voici arrivés à l'année 1357, c'est-à-dire à la date de la naissance du premier docteur soudanien dont parle le *Tekmilet ed-dibadje*, nous déroulerons, suivant l'ordre chronologique, les matériaux fournis par Ahmed Baba. Un numéro précède chaque biographie.

I. — Ahmed-ben-Ahmed-ben-Abderrahman, fils du doyen des docteurs de la province de Takrour, fut élève de l'imam Ibn-Merzoug le jeune. Il alla au Caire et y professa. On a de lui un abrégé du commentaire du *Djoumel*, ouvrage de son illustre maître. Il naquit en 1357 et il était encore vivant après l'année 1427.

II. — Abd-allah-ben-Ahmed-ben-Saïd-ben-Yahya-ben-Moawia-ben-El-Abbas, élève du cheikh El-Gouri, était de Zémora. Il se rendit à Oualaten, d'autres disent à Dehla, qui est une ville du Takrour[1] ; mais après y avoir professé pendant quelque temps, il retourna dans son pays. Quoique nous n'ayons point de données suffisantes sur la date de sa naissance, nous savons qu'il vivait encore dans le courant de l'année 1483. Il aimait la littérature et s'occupait spécialement de lexicologie. On a de lui une notice biographique des docteurs dont il avait suivi les leçons. L'ouvrage auquel il doit en grande partie sa renommée est le commentaire du *Chifa* du cadi Ayyâdh, dans lequel il a intercalé l'analyse du texte.

III. — Abdelaziz, le Takrourien, partit pour le pèlerinage de La Mecque, vers le milieu du quinzième siècle, et rencontra en Orient l'imam Aboul-Kacem-En-Nowaïri. Lorsque notre maître Mohammed Baghirou voulait vanter l'érudition d'Abd-elaziz, il disait que ce dernier avait cité devant les docteurs du Caire, les sources où Sidi Khelil avait puisé la matière des questions qui sont traitées dans le *Mokhtaçar* ou Précis de jurisprudence malékite ; trois articles seulement avaient échappé à son investigation. El-Hattâb lui a emprunté plusieurs observations qui figurent dans le *Mewaheb*. Soyouthi, l'égyptien, le cite dans la liste des traditionnistes, intitulée *Modjem*.

(*A suivre*). AUG. CHERBONNEAU.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Paul-Edme DE MUSSET, frère aîné d'Alfred de Musset, est mort à Paris, le 17 mai. Il était né dans cette ville le 7 novembre 1804. Ancien élève du Lycée Charlemagne, il a écrit de très bonne heure des nouvelles et des romans qui se faisaient remarquer par la perfection du style. C'est dans ce genre qu'il a le mieux réussi ; ses pièces n'ont eu qu'un médiocre succès, et l'on a vivement critiqué les arrangements qu'il a fait subir aux pièces de son frère. Il était l'un des fondateurs de la Société des gens de lettres, dont il a été président. Il a écrit : *la Table de nuit, équipées pari-*

1. Le territoire du Takrour s'étend au nord du Niger ; sa population se divise en deux classes, dont l'une est sédentaire et habite les villes, tandis que l'autre mène la la vie nomade.

siennes (1832); — *Samuel* (1833); — *La Tête et le Cœur* (1834); — *Lauzun* (1835, 2 vol.); — *Anne de Boleyn* (1836, 2 vol.); — *le Bracelet* (1838); — *Mignard et Rigaud* (1839, 2 vol.); — *Guise et Riom* (1840, 2 vol. in-8); — *les Femmes de la Régence* (1841, 2 vol. in-8); — *Madame de Lagnette* (1842, 2 vol. in-8); — *Course en voiturin (Italie et Sicile)* (1845, 2 vol. in-8, nouv. édit. 1851); — *les Nuits italiennes* (1848, in-8); — *Originaux du dix-septième siècle* (1848); — *Jean le Trouveur* (1849, 3 vol. in-8); — *le Maître inconnu* (1852, 3 vol. in-8); — *Livia*, suite du *Maître inconnu* (1852, 3 vol. in-8); — *Le nouvel Aladin*, suivi de *la Frascatane*, du *Biscéliais* et de *la Saint-Joseph* (1853, in-12); — *Nouvelles italiennes et siliciennes* (1853, in-12): — *Voyage pittoresque en Italie, partie septentrionale*, illustrations de MM. Rouargue frères (1855, gr. in-8 avec 24 vignettes); — *Voyage pittoresque en Italie, partie méridionale, et en Sicile*, illustrations de MM. Rouargue frères (1855, gr. in-8 avec 24 vignettes); — *Puylaurens* (1856, in-12); — *La Revanche de Lauzun*, comédie (1856, in-12); — *La Bavolette* (1858, in-12) suivi de deux autres nouvelles, *Fleuranges* et *Deux mois de séparation;* — *Christine, roi de Suède*, comédie (1858, in-12); — *Lui et Elle* (1860, in-12); — *Extravagants et originaux du dix-septième siècle* (1863, in-12); — *La Chèvre jaune*, histoire sicilienne (1870, in-12); — *Notice sur la vie de Gustave Ricard*, suivie du catalogue des œuvres de Ricard exposées à l'Ecole des beaux-arts le 1er mai 1873 (1873, in-8); — *Histoire de trois Menirques* (1876); — *Biographie d'Alfred de Musset, sa vie et ses œuvres* (1877); — *Une vie de diable* (1878). Il a publié dans le *National* une traduction des *Mémoires de Gozzy* et a rédigé le feuilleton dramatique de ce journal depuis 1848.

— M. Pierre-Paul Broca a été subitement frappé le 9 juillet; Il était né le 28 juin 1824, à Sainte-Foix-la-Gironde (Grande). Il fit à Paris, ses études médicales auxquelles son père l'avait préparé. Interne en 1844, docteur en 1849, agrégé en 1853, il a été successivement chirurgien des hôpitaux et hospices de Bicêtre (1861), de la Salpétrière (1862), de Saint-Antoine (1865) de la Pitié (1867) et des Cliniques (1872). Il était entré à l'Académie de médecine en 1866 et a été professeur de pathologie chirurgicale et de clinique externe à la faculté de médecine de Paris. Il était l'un des fondateurs de la Société d'anthropologie (1876) dont il était secrétaire général. Il passait pour être un des représentants les plus distingués de ce qu'on appelle la science indépendante; mais la science humaine, qu'elle soit positiviste et indépendante, n'en est pas moins courte par quelque côté. M. le docteur Broca en est un témoignage frappant. Sans rappeler sa singulière théorie sur la croissance des poils, lui, qui avait fait une étude spéciale de l'anévrisme, a été foudroyé par cette maladie, sans la prévenir, sans la prévoir. C'est à ses opinions que M. Broca dut d'être choisi par la gauche pour un siège au Sénat; il fut élu le 5 février en remplacement de M. de Montalivet, auquel il succéda dans son éphémère inamovibilité. M. le docteur Broca a publié : *Anatomie pathologique du cancer* (1852); — *De l'Etranglement dans les hernies abdominales et des affections qui peuvent le simuler*, thèse de concours pour l'agrégation en chirurgie (1853, in-8); — *Traitement des anévrismes par la compression indirecte* (1855, in-8); — *Des anévrismes et de leur traitement* (1856, in-8); — *Propriétés et fonctions de la moëlle épinière, rapport sur quelques expériences de M. Brown-Squard* (1856); — *Etudes sur les animaux ressuscitants, rapport lu à la Société de biologie les 17 et 24 mars* (1860, in-8 avec pl.); — *Recherches sur l'hybridité animale en général et sur l'hybridité humaine en particulier* (1860, in-8); — *Le volume et la forme du cerveau suivant les individus et les races* (1861); — *Instructions générales pour les re-*

cherches anthropologiques (1865, in-8);— *Traité des tumeurs* (1865-1869, 2 vol. in-8); — *Mémoires sur les caractères physiques de l'homme préhistorique et sur les ossements des Eyzies* (1869, in-8); — *L'Ordre des primates, parallèle anatomique de l'homme et des singes* (1870, in-8); — *Mémoires d'anthropologie* (1871-1877, 3 vol. in-8 avec planches); — *Instructions craniologiques et craniométriques de la Société d'anthropologie de Paris, rédigées par Paul Broca, secrétaire général de la Société d'anthropologie* (1875, in-8 avec 6 pl.); — *Sur l'origine et la répartition de la langue basque*; *Basques français et Basques espagnols* (1875, in-8 avec cartes et planche); — *Mélanges d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, publiés par Paul Broca et E. Beaugrand* (1875, 2 vol. in-8 avec 17 planches); — *Topographie cranio-cérébrale* (1876, in-8); — *Les Troglodytes de la Vezère*, conférence publiée à la suite de la seconde édition de la traduction de l'*Homme préhistorique*, de Lubbock (1876, in-8, Germer-Baillière) ; — la *Préface* de *l'anthropologie* du docteur Topinard (1878, in-12), — et de la traduction du *Traité de médecine*, de Celse, par le docteur A. Vedrènes (1876); — *La Trépanation du crâne et les amulettes crânéennes à l'époque néolitique* (1877, in-8); — M. Broca a collaboré à l'*Anatomie descriptive du corps humain*, avec MM. Bonnamy, Brau, etc. (1841-1866, 6 vol. in-8); — au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales;* — à l'*Encyclopédie générale;* — à la *Revue scientifique;* — à la *Revue d'anthropologie*, dont il était rédacteur en chef, et à beaucoup de recueils spéciaux de science et de médecine.

— M. Isaac Pereire, né à Bordeaux le 25 novembre 1806, est mort dans sa propriété d'Armainvilliers (Seine-et-Marne), le 12 juillet. Son père qui s'occupait de science et était dépourvu de fortune, éleva laborieusement ses enfants, et c'est aux sacrifices de leur mère, qui leur consacrait tous les produits de son petit commerce, qu'ils durent d'achever leur éducation. Les trois frères, Emile, Isaac et Thélephe, vinrent à Paris en 1823, et commencèrent par être simples commis dans la maison de M. de Rothschild. Ils entrèrent avec ardeur dans la secte Saint-Simonienne, se lancèrent dans les affaires, et arrivèrent à occuper une des premières places dans le monde financier. Ils relèvent d'un autre public que celui de notre recueil, pour l'appréciation de leur rôle dans nos grandes entreprises. Mais M. Isaac Pereire ne nous est pas étranger comme écrivain. Il a publié : *Leçons sur l'Industrie*, résumé d'un cours qu'il fit en 1831, à l'Athénée; — *La Banque de France et l'organisation du crédit en France* (1864); — *Principes de la constitution des banques* (1865); — *Politique industrielle et commerciale. Budget des réformes* (1877); — *La Question religieuse* (1879, in-8); — *La question des chemins de fer* (1879, in-8); — *Politique financière; La conversion et l'amortissement* (1879, in-8). On a aussi publié la *Déposition de MM. Emile et Isaac Pereire* dans l'enquête sur la banque de France (1866, gr. in-8). Nous rappellerons que, cette année, M. I. Pereire a mis à la disposition de la société des gens de lettres une somme de 100,000 francs, pour être distribuée en prix dans un concours dont nous avons donné le programme (t. XXVIII, p. 274).

— Mademoiselle Victorine Monniot est morte dans les premiers jours du mois de juillet, au couvent de la Compassion à Saint-Denis (Seine), où elle s'était retirée depuis quelque temps. Sa mort édifiante n'a pas fait plus de bruit que sa vie; mais elle fera du bien par son exemple comme ses livres continueront à en faire par les excellents principes qu'ils contiennent. Mlle Monniot avait débuté par un chef d'œuvre, le *Journal de Marguerite*, que toute notre jeune génération a lu ou lira avec émotion : si ses autres œuvres n'ont pas atteint la même perfection, elles sont toutes marquées au coin du

talent, du bon goût et des sentiments chrétiens, et ont presque toutes atteint un nombre considérable d'éditions. Elle a écrit : *Le Journal de Marguerite, ou les deux années préparatoires à la première communion* (1858, 2 vol. in-12, arrivé à sa 20e édition) ; — *Marguerite à vingt ans*; *suite et fin du Journal de Marguerite* (1861, 2 vol. in-12, 14 éditions) ; — *Madame Rosély, ou la marâtre chrétienne* (1864, 2 vol. in-12, 10 éditions) ; — *Nina l'incorrigible, ou la première confession* (1864, in-12) ; — *Délassement avec mes jeunes lectrices* (1870, in-12) ; — *La petite concierge* (1872, in-12) ; — *Raphaéla de Mérans* (1873, n-12) ; — *Notre-Seigneur Jésus-Christ. Etudes et méditations pour les jeunes filles* (1875, 2 vol. in-18) ; — *Simples tableaux d'éducation maternelle et chrétienne* (2 vol. in-12) ; — *Dieu et le prochain, ou la charité. Méditations pour les jeunes filles chrétiennes* (in-32) ; — *Coralie Delmont, ou l'orgueil vaincu par la charité* (in-12) ; — *La chambre de la grand'mère ou le bonheur dans la famille* (in-12, 7 édition) ; — *Le but de la vie, Caméléona, Flavie, Gertrude* (in-12) ; — *Anne Pigard ou le n° 202 de la rue de la Félicité* (in-12).

— M. Victor Borie, né à Tulle en 1818, est mort à Paris le 6 juillet. Il s'est fait connaître par sa collaboration au journal le *Siècle* et par ses ouvrages d'agriculture. Il était membre de la société centrale d'agriculture depuis 1866, et maire du sixième arrondissement de Paris. Il a publié : *Travailleurs et propriétaires* (1848, in-12) ; — *Les travaux des champs* (1857, in-12) ; — *La Question du pot au feu. Organisation du commerce des viandes* 1857, in-8) ; — *L'Agriculture au coin du feu* (1858, in-12) ; — *Les douze mois du calendrier agricole* (1860, in-8 avec 80 gravures) ; — *L'année rustique* (1862, in-12) ; — *Cours élémentaire d'agriculture première année. Définition des sols. Engrais. Amendements. Drainage. Irrigations. Labours* (1862, in-12) ; — *Le Pain* (1862, in-8) ; — *Animaux de la ferme, première série. Espèce bovine* (1863-1865, in-4) ; — *Les jeudis de Monsieur Dulaurier* (cours élémentaire d'agriculture, 1865, 2 vol. in-12) ; — *Le Patrimoine universel, avec une introduction par Michel Chevalier* (1865, in-8) ; — *Le mouvement agricole en 1865, revue des progrès accomplis récemment dans toutes les branches de l'agriculture* (1865, in-18) ; — *L'Agriculture et la liberté* (1866, in-8). Il était un des collaborateurs du *Journal d'Agriculture*.

— Le docteur Peter-Vilhelm Lund, célèbre naturaliste danois, est mort le mai 1880 à Lagoa Santa, dans la province de Minas Geraes (Brésil). Né à Copenhague le 14 juin 1801, il étudia d'abord la médecine, puis il s'occupa plus spécialement de zoologie, d'anatomie comparée et de botanique. Le soin de sa faible santé le conduisit à Rio de Janeiro en 1825, et il ne revint en Europe qu'en 1829, année où il obtint à l'université de Kiel le grade de docteur en philosophie. Bientôt il repartit pour le sud, alla passer l'hiver de 1829-1830 en Italie, visita ensuite la Sicile, passa l'hiver suivant à Paris, où il reçut des encouragements de Cuvier, retourna au Brésil en 1832, parcourut les provinces de Rio de Janeiro, St-Paulo, Goyaz et Minas Geraes pour y faire des recherches de botanique, et se fixa enfin à Lagoa Santa, dans le voisinage de remarquables cavernes qu'il a explorées. Ses mérites avaient été reconnus de bonne heure : dès 1831, il fut élu membre de l'académie des sciences de Danemark, et en 1839, nommé chevalier du Dannebrog. Il a publié de nombreux mémoires, dont quelques-uns sont fort importants ; voici la liste des principaux : *Physiologische Resultate der Vivisectionen neuerer Zeit* (Copenhague, 1825) ; — *De genere Euphones, præsertim de singulari canalis intestinalis structura in hocce avium genere* (*Ibid.*, 1829) ; — *Sur le système vasculaire des crustacés*, dans *Tidskrift for Naturvidenshaberne*, T. IV., traduit en allemand, en français, en anglais, en espagnol et en italien. — *Remar-*

ques sur la végétation sur les hauts plateaux à l'intérieur du Brésil, dans les *Mémoires d'histoire naturelle et de mathématiques de l'Académie des sciences de Danemark* (T. VI et à part, 1835, in-4°); — *Sur les grottes calcaires à l'intérieur du Brésil* et les fossiles que renferment quelques-unes d'entre elles (*Ibid.* avec 3 pl.) ; — *Coup d'œil sur la faune du Brésil avant la dernière révolution terrestre* (*Ibid.* T. VIII, et à part, 1841, avec 27 pl. ; continuation dans le T. IX, et tirage à part, 1843, avec 12 pl., et dans le T. XI, tirage avec 7 pl., 1845 ; — *Résultat des recherches dans les cavernes à ossements du Brésil* (*Ibid.*, T. XII, tirage à part avec 10 pl. 1846 ; — et des articles dans les *Annales des sciences naturelles* de Paris. 1re série, T. XXIII, XXV ; 2e série, T. I, XI, XII, XIII; dans de Oken, 1825, 1830 ; dans *Maanedskrift for Litteratur* T. VI ; dans *Dansk, Ugeskrift* de Schouw, T. II, VII et 2e série, T. III, IV. etc., etc. En 1845, il fit don à sa patrie de ses collections paléontologiques et elles se trouvent au Musée d'histoire naturelle de Copenhague. On trouve dans la *Berlingske Tidende*, (28 juillet 1880) d'intéressants détalls sur son séjour à Langoa Santa. — E. Beauvois.

— M. Paul Billard, conservateur-sous-directeur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque Nationale, est mort à Paris le 21 avril, à peine âgé de 48 ans. « Entré en 1850 au département des imprimés, a dit M. Delisle, Paul Billard a pris la part la plus active à la rédaction de nos nouveaux catalogues, et il n'est resté étranger à aucune des innovations introduites chez nous dans les vingt-cinq dernières années. » Retenu à la salle de travail, où il mettait sa science et sa mémoire au service du public, il était encore chargé du service des acquisitions et du dépôt légal, et il trouvait encore le temps de mener à bonne fin la nouvelle édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. Il recueillait toutes les pièces relatives à l'histoire de la Bibliothèque.

— M. Borner, le marchand d'estampes universellement connu, est mort à Leipzig le 21 mai dernier ; il était né en 1836. Sa célèbre collection, qui se composait de plusieurs milliers d'estampes, provenant des ventes successives des collections de premier ordre, reste heureusement intacte. Les catalogues d'estampes qu'il a laissés sont la meilleure preuve et la meilleure attestation de ses hautes connaissances et de son goût pour le choix d'estampes qu'il mettait en vente. Après la mort de M. Rud. Weigel, c'est M. Borner qui dirigea les ventes d'objets d'art de Leipzig. — A. B.

On annonce encore la mort : de l'avocat Pierre Talini, rédacteur de la *Bassegna Nazionale*, mort à 24 ans, le 24 juin, à Lodi. écrivain de talent, dévoué à la cause du catholicisme, qui laisse des travaux destinés à être publiés dans la *Rassegna Nazionale* ; — de M. Lissajoux, correspondant de l'Académie des sciences dans la section de géométrie ; — de M Cobgkaert, correspondant de l'Académie des sciences dans la section de géométrie ; — de M. Fernand Lamy, rédacteur en chef du *Lot-et-Garonne*, mort à Lyon le 2 juin.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie française a tenu le jeudi 5 août sa séance publique annuelle, sous la présidence du directeur, M. Sardou. Le secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, a lu le rapport sur les concours de l'année 1880. L'Académie a entendu ensuite la lecture des jugements de l'éloge de Marivaux, de M. de Lescure, qui a remporté le prix d'éloquence. Le discours de M. le directeur sur le prix de vertu a été lu ensuite. Nous donnons ci-après l'énumération des prix décernés et qui n'ont point été encore annoncés dans le *Polybiblion*.

Prix d'éloquence. — L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1880 : *Eloge de Marivaux*. Le prix a été décerné, comme nous l'avons déjà fait savoir, à M. de Lescure.

Prix Montyon, destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie a décerné deux prix de deux mille cinq cents francs : A M. Louis-H. Fréchette, demeurant à Montréal (Canada), pour un volume de poésies intitulé : *Les Fleurs boréales. Les Oiseaux de neige. Poésies canadiennes*, 1 vol. in-12 ; à M. Louis Legrand, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Mariage et les mœurs en France*, 1 vol. in-8. — Huit prix de quinze cents francs chacun: à M. O. Douen, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les premiers Pasteurs du désert* (1685-1700), 2 vol. in-8 ; à M. Jules Gourdault, auteur d'un ouvrage intitulé: *La Suisse, études et voyages à travers les vingt-deux cantons*, 2 vol, gr. in-f° ; à M. Camille Flammarion, auteur d'un ouvrage intitulé : *L'Astronomie populaire* 1 vol. in-4 ; à M. Charles Edmond, auteur d'un roman intitulé : *Zéphyrin Cazavan en Egypte*, 1 vol. in-12 ; à MM. E. Texier et C. Le Senne, auteurs d'un roman intitulé : *Les Mémoires de Cendrillon*, 1 vol. in-12 ; à M. Emile Desbeaux, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Jardin de Mademoiselle Jeanne*, 1 vol. in-8 ; à M. Emile Hément, auteur d'un ouvrage intitulé : *De l'instinct et de l'intelligence*, 1 vol. in-8 ; à M. Maurice Girard, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Métamorphoses des insectes*.

Prix Gobert. — L'Académie a décerné le grand prix de la fondation Gobert à M. A. Chéruel, pour son ouvrage intitulé : *l'Histoire de France, pendant la minorité de Louis XIV*, 3 vol. in-8°. — Le second prix de la même fondation a été maintenu à M. l'abbé D. Mathieu, pour son ouvrage intitulé : *L'ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois* (1696-1789), 1 vol. in-8°.

Prix Thiers. — Le prix de trois mille francs, fondé par M. Thiers, a été décerné à M. E. Charvériat, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la guerre de Trente ans* (1618-1648), 2 vol. in-8°.

Prix Thérouanne. — Le prix Thérouanne, de la valeur de quatre mille francs, a été ainsi réparti : 1° Un prix de deux mille cinq cents francs, à M. Ernest Lavisse, pour son ouvrage intitulé : *Études sur l'histoire de Prusse*, 1 vol. in-8°; 2° Un prix de quinze cents francs, à M. Victor du Bled, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Monarchie de Juillet* (1830-1848), 2 vol. in-8°.

Prix Langlois. — L'Académie a partagé ce prix, de la valeur de quinze cents francs, entre M. Amédée Tardieu, pour la traduction de la *Géographie de Strabon*, 3 vol. in-12, et M. José-Maria de Heredia, pour la traduction de la *Véridique Histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, de Bernal Diaz del Castillo, 2 vol. in-12.

Prix Jules Janin. — Le prix Jules Janin, de la valeur de trois mille francs, décerné pour la première fois cette année, a été ainsi réparti : 1° Un prix de deux mille francs, à M. F. Cass-Robine, pour la traduction en prose des *Satires de Perse et de Juvénal*, et de l'*Œuvre entière d'Horace*, 3 vol. in-12; 2° Un prix de mille francs, à MM. Eugène Rostand et E. Benoist, pour la traduction en vers des *Poésies de Catulle*, 1 vol. in-12.

Prix Archon-Despérouses. — L'Académie a partagé également le prix Archon-Despérouses, de la valeur de quatre mille francs, entre M. A. Chassang, pour son ouvrage intitulé : *Remarques sur la langue française*, par Vaugelas, nouvelle édition, 2 vol. in-8°, et MM. René de Lespinasse et François Bonnardot, pour une nouvelle publication du *Livre des métiers*, d'Etienne Boileau (XIII° siècle), 1 vol. in-folio.

Prix Vitet. — L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de six mille huit cents francs, entre MM. André Theuriet et Albert Delpit.

Prix Maillé-Latour-Landry. — L'Académie a décidé que ce prix serait, dans les conditions de la fondation, décerné à M. Henry de la Madelène.

Prix Lambert. — L'Académie a décidé que ce prix serait, dans les conditions de la fondation, décerné à Mme veuve Anatole Feugère.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 16 juillet, l'Académie a accordé une récompense de 2,000 fr. sur le prix Bordin, qui n'a pas été décerné, à M. Ch. Schœbel. Le sujet du concours était l'*histoire des castes de l'Inde.*

— L'Académie a jugé le concours pour le prix du Budget dont le sujet était : *les contributions indirectes chez les Romains.* Le prix a été décerné à M. Cagnat, professeur au collège Stanislas, ancien élève de l'Ecole pratique des Hautes études. Un encouragement de 1,500 fr. a été accordé à M. Albert Vigier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble.

— L'Académie a décerné le prix Delalande-Guerineau à MM. Jacques Normand et Gaston Raynaud, anciens élèves de l'Ecole des Chartes, pour leur édition d'*Aiol.*

— Dans la séance du 23 juillet, M. Gaston Paris, au nom de la commission des Antiquités nationales, fait connaître les résultats du concours. Trois médailles ont été décernées : 1° à M. Chérest (l'*Archiprêtre*), 2° à M. de Charmasse (*Cartulaire de l'évêché d'Autun*), 3° à M. Claudin (*Origines de l'imprimerie à Albi*). M. le secrétaire perpétuel est invité à demander à M. le ministre de l'instruction publique une quatrième médaille supplémentaire en faveur de M. Molinier (*Arnould d'Andrehem*). Les six mentions honorables réglementaires ont été décernées dans l'ordre suivant aux concurrents dont les noms suivent : 1° à M. de Bosredon (*Sigillographie du Périgord*), 2° à M. Ed. Blanc (*Epigraphie des Alpes-Maritimes*) ; 3° à M. Albanès (*La Vie de sainte Donceline*) ; 4° à M. Boucher de Molandon (*La famille de Jeanne d'Arc*) ; 5° à M. de la Chauvelays (*Les armées de Charles-le-Téméraire*), 6° à M. Vaesen (*Juridiction commerciale de Lyon sous l'ancien régime*). Trente-cinq ouvrages figuraient au concours.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 14 juin, M. Stas a été élu correspondant pour la section de chimie en remplacement de M. Zinin, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 26 juin, sur le rapport fait par M. Jules Simon, au nom de la section de morale, l'Académie a adopté le sujet de concours suivant pour un des prix du budget de 1882 : « Exposer et discuter dans ses principes et dans ses applications la théorie des cas de conscience d'après l'école stoïcienne. » Le terme de ce concours est fixé au 1er juillet 1882.

— Sur le rapport fait par M. Levasseur, au nom de la section d'économie politique, l'Académie a adopté comme sujet de concours pour le prix Léon Faucher, la question suivante : « *Des associations coopératives.* — Programme : Les concurrents devront étudier le principe sur lequel reposent les associations dites coopératives, qu'elles aient pour but la production, l'achat de matières premières, la consommation ou le crédit. Ils devront retracer autant que possible l'histoire du mouvement coopératif en Amérique au dix-neuvième siècle. Ils devront, en suivant la méthode expérimentale, indiquer les causes qui ont fait réussir les unes et échouer les autres. Les concurrents n'auront pas à étudier les divers systèmes de salaires, de primes d'encouragement, connus sous le nom de « participations aux bénéfices » : ce système n'est pas compris dans le programme. Ils devront circonscrire leurs recherches aux associations formées entre ouvriers, entre agriculteurs et artisans, entre consommateurs ou entre marchands. Les con-

currents auront à indiquer l'influence que peut excercer l'application du principe coopératif sur la condition des associés. » Le terme de ce concours est fixé au 1er novembre 1882, date à laquelle les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut.

— L'Académie a décerné une mention honorable à M. Jules Rambaud, chargé du cours à la faculté de droit de Grenoble, dans le concours pour le prix Léon Faucher, dont le sujet était la vie et les travaux de L. Wolowski.

Académie des Beaux-Arts. — L'Académie a décerné le prix Bordin, de 3,000 fr., dont le sujet était l'histoire de la notation musicale depuis ses origines, à MM. Mathis-Lussy et Ernest David.

Faculté de lettres de Paris. — M. Berthold Zeller, ancien élève de l'École normale et professeur au Lycée Charlemagne a soutenu ses thèses pour le doctorat, le 3 juillet ; les sujets étaient : *De Dissolutione fœderis inter Henricum IV et C. Emmanuelem.* — *Richelieu et les ministres de Louis XIII.*

Missions scienticiques. — M. N. Quellien est chargé d'une mission à l'effet de recueilltr en Bretagne la musique et les paroles des chansons populaires.

M. Maspero, professeur au collège de France, est chargé d'une mission en Italie à l'effet de recueillir dans les musées de Naples, Rome, Florence, Bologne et Turin, les documents nécessaires à la publication d'une histoire de l'Egypte.

M. A. Dozon, consul de France à Larnaca, est chargé d'une mission scientifique à l'effet de compléter dans les colonies albanaises de la Calabre, de la Sicile et de la Grèce, ses études de la langue albanaise.

Académie de Médecine. — Prix du concours. — Le 20 juillet, a eu lieu la séance annuelle de l'Académie de médecine, sous la présidence de M. Richet, puis la distribution des récompenses aux lauréats de la compagnie. Le prix de l'Académie, ainsi que ceux fondés par le baron Portal, Mme Bernard de Civreux, le docteur Ernest Godard, MM. Saint-Lager, Alfaro, n'ont pas été décernés. Voici les noms des principaux lauréats: Prix fondé par M. le docteur Capuron, à M. H. Cazin, médecin en chef de l'hôpital maritime de Berk-sur-Mer. — Prix fondé par M. le docteur Barbier, Valeur : 6,000 fr. Le prix n'est pas décerné, mais l'Académie accorde, à titre d'encouragement, 3,000 fr. à MM. les docteurs A. Favre, de Lyon, et Féris, de Toulon. — Prix fondé par M. le docteur Desportes. — L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde un encouragement à M. le docteur Biot, de Mâcon. — Prix fondé par Mme veuve Henri Buignet-Lauriol. — M. le docteur Henry Armaignac, à Bordeaux. — Prix fondé par M. le docteur Amussat, Valeur : 1,500 fr. — Encouragement à M. Claude Martin, médecin à Lyon. — Prix fondé par M. le docteur Itard : 2,000 fr. — Partagé entre MM. les docteurs P. Diday et Loyon, de Lyon, et M. le docteur Legrand de Saulle. — Prix fondé par M. le docteur Ruts de Lavison : 2,000 fr. à M. le docteur Jousset (Alfred), à Lille ; 1,000 fr. à M. le docteur Lucien Bertholon, à Lyon. Médailles accordées aux auteurs des travaux relatifs à l'hygiène de l'enfance : MM. les docteurs Perron (Besançon), Anner (Brest) Finot (Vitteaux), Léon Dardenne, Rousseau, Monribot, Hugoski, Amat, Bozon, Bedoin. Médaille d'or : M. le docteur Allaire M.édailles d'argent : M. Couttin, Géraud. Médecins vaccinateurs ; 1,500 fr, partagés entre MM. Thédan et Pugibet. Cent médailles d'argent ont été décernées, en outre, aux vaccinateurs qui se sont fait remarquer par le grand nombre de vaccinations qu'ils ont pratiquées et par les observations et mémoires qu'ils ont transmis à l'Académie.

La séance a été terminée par l'éloge de M. Andral, fait par M. Béclard, sécrétaire-perpétuel.

Concours. — La faculté de droit de Paris a décerné pour la première fois le prix fondé par Mme la comtesse Rossi. Le prix pour le concours de législation civile dont le sujet était : « Apprécier la légitimité de l'hypothèque judiciaire et des institutions qui peuvent être proposées pour remplacer cette hypothèque, » a été décerné à M. Jules Challamel, docteur en droit, avocat à la cour de Paris. Cinq mémoires avaient été déposés.

Pour le concours de droit constitutionnel, trois mémoires ont été déposés; mais aucun n'ayant été jugé digne de ce prix, la question est remise au concours pour 1882. Les mémoires devront être déposés au plus tard le 31 mars 1882. Le sujet était : « Du rôle et des attributions des ministres dans le régime parlementaire (spécialement en Angleterre et dans les constitutions françaises. — Comparer avec le système admis aux États-Unis). »

— En exécution du legs de Mme la comtesse Rossi, la faculté de droit de Paris met au concours pour 1882 les questions suivantes : 1° *Législation civile :* Examiner la légitimité et l'utilité des restrictions mises par les lois françaises à la liberté de disposer et de s'obliger dans le but principal de protéger le disposant et le contractant, quoiqu'il n'appartienne à aucune des catégories de personnes légalement incapables. Comparer sur ce point, les législations étrangères avec les lois françaises; — 2° *Droit constitutionnel* : Des modes de suffrage adoptés en France depuis le 5 mai 1789 et à l'étranger pour la formation des assemblées politiques. La Faculté, sans limiter les recherches des concurrents, et sans leur indiquer le plan, leur signale les questions suivantes : Quelles sont les conditions de l'électorat? Quelles sont celles de l'éligibilité? Comment sont formés les collèges électoraux? Le suffrage est-il direct ou à plusieurs degrés? Le scrutin est-il secret ou public? Les électeurs votent-ils au scrutin uninominal ou au scrutin de liste? Quels sont les moyens qui ont paru propres à garantir aux minorités une représentation. — Les prix sont de 2,000 francs, les manuscrits devront être déposés au secrétariat de la faculté avant le 31 mars 1882.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon met au concours la question suivante : « Recueil et appréciations critiques, avec preuves à l'appui, des chants populaires tant anciens que modernes du Lyonnais et des provinces limitrophes : Beaujolais, Forez, Nivarais, Dauphiné, Bresse, Maconnais.» Le prix, décerné sur la fondation Christin et de Ruolz, sera une médaille d'or de la valeur de 1,200 fr.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 2, 9, 16 et 23 juillet, M. Edmond Le Blant a commencé la lecture d'un mémoire sur quelques actes des martyrs non compris dans les *Acta Sincera* de Dom Ruinart. — Dans les séances des 2 et 16, M. E. Halévy a achevé la lecture de son mémoire sur une inscription relative à la prise de Babylone par Cyrus. — Dans la séance du 9, M. Chevarrier, consul de France à Jaffa, a annoncé l'envoi d'estampages et d'un rapport sur des inscriptions trouvées à Jaffa et provenant en grande partie de la collection du baron Von Ustinowi de Jaffa; M. Ed. Le Blant a fait une communication sur trois inscriptions puniques, une épitaphe latine et l'empreinte d'un cachet envoyées par M. Guienot, de la Goulette; M. le baron de Witte a lu un mémoire sur une coupe peinte portant les signatures d'Hiéron et de Macron; M. Clermont-Ganneau a communiqué un mémoire sur un nouveau docu-

ment iconologique relatif au mythe d'Horus et de Saint-Georges.— Dans la séance du 16, M. Defrémery a lu une note sur un exemplaire non cartonné de la comédie de Destouches : le *Philosophe marié;* M. Rocquain a fait une communication sur un document récemment découvert concernant une pratique superstitieuse du moyen âge; M. Robert Mowat a fait une communication sur une poterie de la forme *Notella*, chargée d'une inscription gauloise, trouvée à Bavay. — Dans la séance du 23, M. Aug. Prost a lu une note sur deux autels dédiés au dieu Cissonius et à la déesse Moguntia; M. B. Haureau a lu une note sur quelques traductions de l'*Économique* d'Aristote. — Dans les séances des 23 et 30, M. Heuzey a lu un mémoire sur un vase en forme de tête casquée portant une inscription hieroglyphique.— Dans la séance du 30, M. Léon Renier a communiqué une centaine d'estampages d'inscriptions latines envoyés par Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger; M. Prou a commencé la lecture d'un mémoire sur les *Automatopoiika* d'Héron d'Alexandrie; M. Eug. Revillout a commencé la lecture de la seconde partie de son mémoire sur la chronique démotique.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 juillet, M. Ch. Giraud a commencé la lecture d'un nouveau fragment de son étude sur la maréchale de Villars, ayant trait à ses rapports avec le Régent.— Dans les séances des 10, 17 et 31, M. J. Rambosson a lu un mémoire sur l'origine de la parole et du langage parlé. — Dans la séance des 17 et 31, M. Guillaume Depping a commencé la lecture d'un mémoire sur le chevalier de Jars, son histoire, son procès en 1638. — Dans les séances des 24 et 31, M. Jules Zeller a lu un chapitre de son *Histoire d'Allemagne* consacrée à la captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne.

L'Académie et le Canada. — On sait que le premier des prix Montyon, dans la section de la littérature, a été décerné par l'Académie à un Canadien, M. Fréchette. M. Camille Doucet a été vivement applaudi quand il a fait, en même temps que l'éloge de M. Fréchette, l'éloge du Canada, « ce pays que nous aimons et qui nous aime.» L'honneur accordé à un Canadien était cependant une grave dérogation à la règle qui préside au partage des prix Montyon. M. de Montyon a, en effet, stipulé dans sa donation que les prix ne seraient donnés qu'à des citoyens français. Il a fallu toute la diplomatie déployée par un honorable académicien pour convaincre la docte assemblée qu'un enfant du Canada pouvait être considéré comme un fils de France, sans que l'ombre de Montyon en fût scandalisée.

Une indiscrétion vient de nous apprendre comment le résultat désiré et ratifié par le publié, a été obtenu. M. Xavier Marmier, le lettré délicat et le profond érudit que tout le monde connaît — nous devrions dire que tous les mondes connaissent, car M. Marmier fut un grand voyageur — se trouva, par un hasard providentiel pour M. Fréchette, chargé d'examiner un ouvrage intitulé *Poésies canadienaes*. « Canadiennes », ce mot frappa M. Marmier, qui a visité, exploré, étudié avec amour le pays que représentaient jadis ces deux noms : la Nouvelle-France et la Lousiane. Le savant académicien se souvint de la large part qu'il avait consacrée au Canada dans ses *Lettres sur l'Amérique*, et il se mit à lire avec attention le volume de M. Fréchette. Il y trouva de si beaux vers, des sentiments si élevés, il y sentit un souffle si français, qu'au jour du dépôt des rapports il demanda nettement le premier prix Montyon pour le Canadien Fréchette. Tout d'abord on lui opposa le règlement : M. Fréchette était un étranger. C'est alors que M. Marmier prit la parole et, avec une grande éloquence, il raconta l'histoire du Canada. Il apprit à ses honorables collègues que ce pays qui comptait, en 1764,

70,000 Français, en posséde, aujourd'hui, plus de 1,200,000, dont la race anglo-saxonne, avec toute sa puissance d'absorption, n'a pu détruire la nationalité. La France ne gouverne plus, en effet, ces contrées qu'elle avait si noblement acquises, mais son œuvre y est restée. La littérature francaise s'y montre florissante. L'instruction s'y développe si rapidement qu'il y a plus d'écoles et d'élèves, selon la population, qu'il n'y en a dans les pays de l'Europe les plus avancés. Dans la province de Québec, particulièrement, la langue de la population catholique, de ses universités, de ses gymnases, de ses écoles professionnelles et de ses milliers d'écoles primaires, est la langue française, la claire et pure langue de nos temps classiques, qui n'a pas encore été corrompue sur les rives du Saint-Laurent par les néologismes des bords de la Seine. Enfin M. Xavier Marmier fut si pressant, si enthousiaste, si persuasif, que ses collègues abondèrent dans son sens et décernèrent le prix à M. Fréchette.

L'auteur des *Poésies canadiennes* est bien des nôtres, en effet. Il suffit, pour en être assuré, de relire ces quatres vers que M. Camille Doucet a dit avec un si grand charme :

Chez nous un sentiment qui ne saurait périr,
C'est l'amour du vieux sol qu'à bénir on s'obstine,
Du vieux sol poétique où chanta Lamartine,
Sol maternel pour qui nous voudrions mourir!

(*Moniteur universel*)

Les Pères jésuites de Saint-Louis a l'Académie des inscriptions. — Dans sa séance du 30 juillet dernier, l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* a reçu de M. Léon Renier la communication suivante, qui nous paraît assez intéressante pour être reproduite d'après le compte rendu officiel :

M. Léon Renier. — Je demande de nouveau la parole pour porter à la connaissance de l'Académie des faits qui, sans doute, éveilleront sa sollicitude et ne peuvent manquer de provoquer son intérêt. J'ai recu ce matin la visite de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, qui m'a entretenu de tout ce que les PP. de Saint-Louis, établis à Carthage, notamment le P. Delattre, ont fait dans ces derniers temps pour favoriser les branches d'études qui nous sont propres. Ils ont commencé avec le plus grand succès des fouilles dans un cimetière romain qui n'avait jamais été exploré et où les urnes et les épitaphes sont encore à la place primitive : dans ce lieu ont été déjà recueillies plus de cent inscriptions, d'un caractère plus ou moins commun, et qui ont une grande valeur au point de vue de l'épigraphie et de l'histoire. L'Académie comprendra que je puis avoir des motifs de ne pas préciser davantage. M. le ministre de l'instructton publique (Mgr Lavigerie me l'a affirmé) trouvera auprès des PP. de Saint-Louis de Carthage les plus grandes facilités pour obtenir d'eux que leur trésor épigraphique soit envoyé en France et que leurs explorations, si fructueusement commencées, se continuent. Ils sont également disposés à nous remettre l'original de l'inscription de Souk et de Kœnis, dont vous avez pu apprécier l'importance. Il y a une circonstance qui rend les recherches des PP. de Saint-Louis particulièrement faciles et efficaces. Le devouement avec lequel ils se consacrent à soulager les misères et les maladies des habitants du pays leur a créé un véritable prestige de vénération. Les indigènes n'épargnent rien à l'occasion pour témoigner aux PP. de Saint-Louis leur reconnaissance : et c'est ainsi qu'en mettant au service de l'archéologie l'influence que leur assure la charité, ces religieux servent la science et honorent notre pays. Je demande que notre secrétaire perpétuel veuille bien, au nom de la Compagnie, écrire à M. le

ministre pour le prier de s'entendre avec les PP. de Saint-Louis au sujet de l'acquisition des inscriptions, qui sont précieuses, et de la continuation des fouilles, qui est extrêmement désirable.

M. Ernest Desjardins appuie la proposition.

M. Egger. — Permettez-moi de rappeler que Mgr Lavigerie est docteur de la faculté des lettres de Paris.

M. Léon Renier. — Et un élève de M. Leclerc.

P. Pavet de Courteille, président. — Le bureau est heureux de déférer au vœu de l'Académie, exprimé avec tant d'autorité par M. Léon Renier. Il sera écrit à M. le ministre dans le sens indiqué.

Monographie du dictionnaire de l'académie francaise. — Nous avons sous les yeux un écrit portant le titre qu'on vient de lire. Cette *Monographie* est un péché mignon de bibliographe endurci; c'est, en 80 pages in-8 (Paris, H. Delaroque), — non pas l'histoire, encore moins la monographie, mot froid sans application ici, — c'est le *Dictionnaire de l'Académie* en personne, se dressant d'un seul bloc de ses sept éditions, bloc informe, poussiéreux, mais vivant malgré ses 184 ans, et rajeuni par le ciseau du bibliophile ! Toutefois, ne déguisons rien : par quel inextricable enchevêtrement de dates, de notes, de chiffres, de renvois, d'extraits ne faut-il pas passer pour bien se mettre *au point* et embrasser le *monstre* d'un seul regard ! N'en pénétrons pas moins sans crainte dans ce dédale de recherches et de citations : un bon classement y sert de fil conducteur. D'abord l'introduction, véritable première partie, dans laquelle M. Courtat nous donne le travail complet des devanciers sur le *Dictionnaire de l'Académie*, et notamment, en 15 pages, une très-minutieuse condensation de toute l'histoire de Pellisson et de l'abbé d'Olivet, l'origine de l'Académie, le but de la création, la genèse du *Dictionnaire*, les projets sérieux de Vaugelas, les hallucinations de Chapelain qui voulait ramener la langue à je ne sais quelle classification scientifique où les mots, groupés par simples et dérivés, — comme les plantes le sont par famille et par genres en botanique — nous auraient présenté un véritable jardin des racines françaises, tout cela saute bien aux yeux du lecteur et le prépare à ce que l'auteur appelle « son travail personnel. » Ce travail, nous ne savons pas quel autre l'eût entrepris avant lui ; mais nous savons bien que personne après lui ne s'y risquera. C'est le panorama descriptif de toute la période littéraire embrassant, de 1694 à 1878, les sept éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie*, flanquée chacune des innombrables pamphlets, contrefaçons, critiques — érudites ou bouffonnes — suscités à la docte compagnie par ses envieux, ses contradicteurs ou ses victimes ! C'est en un mot le tableau complet de la littérature lexicographique. Le procédé de l'auteur y tient du photographe et du statisticien. Il suppute les mots, rapproche les textes, dénombre les pages, met les éditions en regard et les changements en relief, signale les redites, ne fait pas grâce d'une voyelle. Le *Dictionnaire* vous apparaît dans la sextuple transformation de son texte, augmenté de ci, diminué de là, riche en 1718 de tant de mots, dont il perd tant en 1765 pour en retrouver tant d'autres en 1776 (avec le pourquoi et le comment de ces mille fluctuations des voyelles et des consonnes), biffant et restaurant sept fois de suite la même orthographe (comme pour amans et amants, où le T paraît, disparaît et reparaît d'édition en édition, plus plaisamment que la muscade dans un tour de gobelets) ; oscillant de l'ai à l'oi de l's au z dans les conditionnels et dans les participes passés des verbes, etc.; etc. ; Bref, l'orthographe française, ce protée insaisissable, saisi par le puissant objectif dans son évolution multiforme et désormais fixé *ne varietur !*

Le récit épisodique vient agrémenter par-ci par-là l'exposé et donner en même temps le sens historique et littéraire de l'époque. Nous citerons : l'épisode de Furetière, ce grand précurseur calomnié du *Dictionnaire de l'Académie* que M. Courtat venge texte en main, tout en blâmant ses indélicatesses ; — le procès Laveaux, demeuré fameux dans les annales de la librairie, — enfin le *Dictionnaire des Halles*, qui jette gaiement quelques *gros mots* parmi ces milliers de mots trop sérieux. M. Courtat appelle cette seconde partie « son travail personnel ; » de la troisième il eût pu dire que c'est son travail original. M. Courtat est animé d'un zèle régénérateur, d'une fureur novatrice qui le poussent à renverser de fond en comble toute l'économie de la langue écrite. Mais, plein d'égard pour ses lecteurs, il les avertit : « Les gens prudents doivent terminer ici la lecture de mon livre. » Témoin des innombrables et souvent ridicules défaillances de l'Académie dans la fixation de l'écriture des mots, M. Courtat la somme de « commander » enfin, et lui impose la dictature littéraire..., avec un plan tout préparé de réformes despotiques. Ce plan, bien que l'auteur s'en défende spirituellement par la citation d'un curieux travail de travestissement cacographique, ce plan n'est qu'un retour mitigé au phonétisme. M. Courtat dépense beaucoup de logique et de verve à le justifier. Il ne nous semble pas qu'il réussisse à le faire prévaloir. Entre l'identité parfaite de la prononciation et de l'écriture et l'orthographe actuelle, telle qu'elle est, il n'y a pas de milieu. Ou respectez le dieu jusqu'en ses caprices les moins explicables, ou décrétez qu'on écrira comme on prononce ! Nous comprenons les deux systèmes, nous ne comprenons pas de transaction entre eux. Accordons toutefois à M. Courtat le bénéfice des circonstances atténuantes. Personne n'avait encore mis en tel relief les incroyables variations de l'usage. Dégoûté des excès de la liberté, il est devenu réactionnaire. Mais sa création est une licence de plus, et si l'Académie prend la liberté grande de simplifier l'orthographe, au lieu de se faire l'humble vassale de ses arrêts capricieux, pourra-t-elle garder à son profit seul l'exercice de cette liberté ? de quel droit ? et si chacun s'en vient écrire comme il parle, combien de patois compterons-nous ? Enfin, n'oublions pas que les caprices orthographiques les plus déraisonnables en apparence, ont presque tous leur raison d'être dans l'étymologie ; par là, ils constituent les titres de noblesse de la langue. Un idiome, comme un peuple, ne naît pas sans aïeux ; c'est dans l'inexplicable incorrection de ses mots qu'éclate sa légitimité, parce qu'incompréhensible aux contemporains, cette incorrection signale par cela seul la paternité de l'idiome générateur. C'est donc, sans le vouloir, un 93 littéraire qu'inaugurerait M. Courtat. Pour un classique, comme il se fait gloire de l'être, il a certainement été plus loin que sa pensée. Son livre, d'ailleurs, plaide pour lui ; un travail aussi opiniâtre et aussi consciencieux n'a jamais été le fait des novateurs de cette espèce.

Les livres acquis par le ministère de l'instruction publique. — Tout le monde sait que, chaque année, le ministre de l'instruction publique souscrit à un certain nombre d'ouvrages, mais personne, on peut le dire, ne connaît quels sont les livres qu'achète l'Etat, personne ne sait ce qu'ils deviennent. Il y a cependant à cet égard une publication officielle, mais elle est enfouie dans les *comptes définitifs* de chaque exercice, volumes in-4° qui ne sont pas mis dans le commerce ; ils ne passent que dans un petit nombre de mains inattentives et insouciantes : nul ne les lit.

Nous avons sur notre table le dernier de ces *comptes* qui ait vu le jour ; il se rapporte à l'année 1876, et nous lui empruntons quelques détails.

Un état relatif aux souscriptions et acquisitions de 1875 indique 98 ouvrages : ils rentrent pour la plupart dans la classe des beaux-arts ; le nombre des exemplaires achetés varie énormément ; le ministre fait l'acquisition de deux exemplaires du *Dictionnaire de la Langue française* de M. Littré ; il souscrit à trois cents exemplaires de la *Restauration des monuments de Pæstum* par M. Labrouste et à un nombre égal de la *Restauration de la basilique ulpienne*, par M. Lesueur. Le *Monde illustré*, la *Revue des Deux-Mondes*, doivent se contenter d'un seul exemplaire, ainsi que la publication de M. Goupil sur les *Décorations de l'Opéra*, tandis que le *Musée du conservatoire de musique* par M. Chouquet arrive au chiffre respectable de deux cents. La majeure partie des ouvrages acquis en 1875 reste encore à distribuer ; des écoles supérieures, quelques musées, les bibliothèques d'officiers de deux ou trois régiments, un certain nombre de particuliers figurent sur le relevé des distributions.

La somme consacrée à ces diverses acquisitions monte à 94,184 fr. Un autre état concerne la distribution des livres achetés et payés avant 1875 ; 150 numéros : M. Charles Blanc est l'objet de faveurs toutes spéciales ; le ministre lui achète 350 exemplaires de son *Cabinet de M. Thiers ;* 154 exemplaires de la *Grammaire des arts du dessin* ; 80 exemplaires d'*Ingres, sa vie et ses ouvrages* : ajoutez-y 90 exemplaires de l'*Art dans la parure et le vêtement*.

Parmi les ouvrages que les commis du ministère ont jugé dignes d'encouragements efficaces, on peut mentionner le *Traité de la perspective* de Pellegrin, 500 exemplaires (il en restait 489 au dépôt) ; la *Bibliographie des beaux-arts* de M. Vinet, 500 exemplaires, et la *Collection des romans grecs* (on ne dit pas de qui) 200 exemplaires. Deux ouvrages de M. Michiels : *Voyage d'un amateur en Angleterre* ; l'*Architecture et la peinture en Europe*, 200 exemplaires chaque. Un livre d'une haute portée ; *Diplômes et chartes de l'époque mérovingienne*, publiés par un illustre archéologue, M. Letrone, avait été l'objet d'une souscription à 300 exemplaires ; 268 ont été distribués. En revanche, de nombreux ouvrages ont dû s'en tenir à une demande de dix exemplaires : il n'en a été pris que cinq des *Cluverinistes* de M. Méreaux et du *Guide de l'amateur de faïence* de M. Demmin ; on s'en est tenu à un seul exemplaire pour les *Leçons de solfége* de M. Panseron. La valeur des ouvrages acquis avant 1875 et distribués dans le cours de cette année, monte à 41,815 fr.

Enfin un autre état se rapporte aux publications périodiques ou paraissant par livraisons, acquises avant 1875, et pour lesquelles il a été fait, cette année, des payements montant à 41,815 fr. L'*Art pour tous*, la *Gazette des beaux-arts*, la *Revue archéologique*, la *Flore ornementale* de M. Ruprich-Robert, l'*Histoire de la peinture flamande* de M. Michiels, 100 exemplaires chaque. Là aussi nous retrouvons M. Charles Blanc avec 148 exemplaires de l'*Histoire des peintres ;* M. Viollet le Duc, presque aussi heureux, obtient une souscription de 115 exemplaires à son *Dictionnaire du Mobilier*.

Nous nous sommes contentés de citer des faits, et nous nous garderons bien d'examiner les principes (s'il y en a) qui procèdent au choix des ouvrages subventionnés. — B.

Nouvelles sources de l'histoire de l'Orient latin. — Le comte Riant signale deux nouvelles sources de l'histoire de l'Orient latin. La première est la chronique de Philippe de Navarre, que l'on croyait perdue depuis le moyen âge. Sous le titre de *Gestes des Chiprois*, elle s'étend de 1138 à 1309. Le manuscrit qui la contient a été écrit en 1343 par un prisonnier nommé Jehan le Miège ; il comprend 237 feuillets et appartient à une bibliothèque

privée d'Italie. La seconde est une chronique de la principauté française d'Achaïe, différente *du livre de la princée de Morée*, publié par Buchon. Ce dernier ne s'étendait que jusqu'en 1304; le nouveau texte au contraire va jusqu'en 1380, et donne l'histoire d'une période sur laquelle on n'avait presque aucun renseignement. Il nous a été conservé dans une version espagnole qui fait partie d'un recueil très important, en deux volumes, écrit, en 1393 par ordre de Don Juan de Hérédia, grand-maître des Hospitaliers et seigneur engagiste de l'Achaïe. Ce recueil, qui avait été signalé au comte Riant par l'éminent orientaliste, Don Pascual de Gayangos, contient, traduits en Espagnol, plusieurs textes très importants pour l'Orient latin. Il appartient à une bibliothèque ducale de Madrid.

Saint-Denis de Paris. — Le nouveau mémoire publié par M. l'abbé Arbellot dans le *Bulletin archéologique et historique du Limousin* (t. XXVII, 1879, p. 197 à 309), sous ce titre : *Origines chrétiennes de la Gaule*, ch. I. *réfutation de Grégoire de Tours;* ch. II *Saint-Denys de Paris*, fait partie d'un ensemble d'études sur les origines du christianisme dans les Gaules, dont un premier mémoire, sur l'apostolat de saint Martial a autrefois ouvert la série. Ce nouveau travail donne le texte des actes primitifs et authentiques de saint Saturnin, dont la légende n'était connue de Saint Grégoire de Tours que par une version interpolée. Il est suivi d'une discussion magistrale des actes légendaires, *acta fabulosa*, et des actes Clémentins. L'auteur appelle les premiers plus exactement actes aréopagitiques, puisqu'ils établissent l'identité de saint Denys de Paris et de saint Denys l'aréopagitique ; il en poursuit la trace et les manifestations dans les viiie, viie, et vi^e siècles; il s'attache ensuite aux documents qui font remonter la mission de saint Denys au pape saint Clément. De même que le texte des actes de saint Saturnin suivait le premier chapitre, de même en appendice au chapitre second, l'auteur donne une nouvelle édition tant des actes *aréopagitiques* de saint Denys que des actes *clémentins*. Pour les établir, il s'est naturellement servi des travaux précédents, mais avant tout il a mis à profit les manuscrits, dont plusieurs, fort anciens, étaient restés inconnus aux Bollandistes, aux Bénédictins, et aux autres éditeurs. — Le travail de l'abbé Arbellot est un modèle de discussion historique. Il relève le texte, en contrôle la teneur, suivant les diverses sources qui nous les ont transmis, et en établit scientifiquement l'authenticité ou l'interpollation. Sans acrimonie pour les partisans de l'opinion adverse, il les combat pied à pied, en réfute tous les arguments et réunit ses preuves, les classe et les ordonne comme un général habile fait de ses troupes. On s'étonne que la lecture de cette belle dissertation, appuyée sur des découvertes et des restitutions de premier ordre, ait été refusée par le comité de la section d'histoire aux réunions des sociétés savantes à la Sorbonne. — G. de S.

Livres mis a l'index. — La sacrée congrégation de l'Index a condamné, par un décret en date du 22 juin 1880, les ouvrages suivants : Alexandre Dumas fils. *La Question du divorce*. Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1880. — *Maria al cruore dell'Italiano. — Manifestazioni di un eremita dell' Appennino, per servire di Seguito alle Glorie di Maria, scritte da Alfonso Liguori*. Firenze, tip. di G. Barbera, 1880. »

Le même décret annonce que les auteurs des ouvrages suivants viennent de se soumettre honorablement à la décision prise à leur égard par la sacrée-congrégation et ont réprouvé leurs livres : Aug. Callet. L'*Enfer*. Paris, 1861, ouvrage qui a été condamné par un décret en date du 6 juin 1865. Comte Charles-Jean-B.-A. *The spiritual body* (le corps spirituel, et *the Forty days*

(les quarante jours). Londres, 1878, opuscules qui ont été condamnés par un décret en date du 8 avril 1878.

Colonne de Catherine de Médicis. — M. Desnoyers a présenté à l'Académie des inscriptions, de la part de M. Anatole de Barthélemy, une notice sur la colonne de Catherine de Médicis à la halle. Cette colonne, qui existe encore près de la halle au blé, surmonte une fontaine d'origine plus moderne. Elle est l'œuvre de Jean Bullant, qui l'avait élevée par ordre de Catherine de Médicis, dans une des cours du nouvel hôtel (l'Hôtel de Soissons) que cette princesse avait fait construire sur l'emplacement des hôtels de Nesles, de Bohême et d'Albret. Dans cette notice, l'auteur a rassemblé, comme descriptions et dessins, tout ce qui se rattachait aux origines et aux vicissitudes de ce petit monument dont il est fait mention dans toutes les histoires de Paris. Cette colonne était et est encore surmontée d'une horloge et d'une sphère armillaire, que la tradition fait remonter jusqu'à Catherine de Médicis, qui l'aurait fait servir à ses observations astrologiques.

Un manuscrit de la bibliothèque du cardinal d'Amboise. — L'histoire de l'art rouennais, dit le *Journal de Rouen,* vient de s'enrichir d'un document intéressant, du moins en ce qui concerne la calligraphie et l'enluminure. C'est un manuscrit in-folio qui remonte aux premières années du seizième siècle, et fit partie de la bibliothèque du cardinal d'Amboise. Il a été offert à la bibliothèque de Rouen. Malgré ses trois cent soixante ans, il est dans un état de conservation tel, qu'on le croirait sorti tout récemment des mains qui le transcrivirent et l'ornèrent avec tant de délicatesse et de goût. Cet ouvrage est un traité de droit canon, écrit en latin, accompagné de gloses extrêmement curieuses par leur disposition ornementale. L'auteur ou plutôt le réformateur du texte, qui a placé son nom en tête de l'ouvrage : *Ego Bartholomœus*, était un Italien, Barthélemy de Brescia. Ce manuscrit, rouennais par son premier possesseur, le cardinal d'Amboise, l'est encore par le calligraphe aux soins duquel il fut confié par le prélat, dont il porte à la première page les armes et la devise. Le cardinal n'avait pas seulement fait venir d'Italie de très habiles calligraphes; il avait fait apprendre la calligraphie et l'enluminure à toute une corporation d'artistes rouennais, qu'il entretenait à grands frais dans sa bibliothèque, l'une des plus célèbres de ce temps-là.

Un manuscrit des Évangiles. — A l'une des dernières réunions de la Société des antiquaires de Londres, lord Asburnham a présenté un beau manuscrit des Évangiles, que l'on croit appartenir à l'époque carlovingienne. Ce volume, qui a été exposé dans une vitrine au centre de la salle, est du format in-quarto. Sa couverture est richement ornée d'orfèvrerie, dont la date remonte probablement au septième siècle, avec des inscrustations d'émeraudes, de saphirs, de perles et d'autres pierres précieuses ; les intervalles sont remplis par des figures d'anges, de saints, d'animaux. Ces figures sont plus belles et plus grandes sur le côté supérieur du volume que sur le revers. et, comme l'a expliqué M. Nesbitt dans un Mémoire très complet, elles appartiennent au type allemand plutôt qu'à l'Italie ou à la France, et elles ne sont certainement pas byzantines. Il est probable, a-t-il dit, que quelques-unes de ces ornementations ont été exécutées par des missionnaires irlandais en Allemagne. Il regarde comme probable que le revers ou côté moins orné du volume est le plus ancien et appartient à la période carlovingienne, et que le côté opposé ou supérieur est l'œuvre d'une époque plus récente. Quelques travaux de restauration portent la date de 1594. M. Nesbitt exprime l'opinion que,

dans son état de perfection primitive, le volume était incrusté d'émaux et orné de plus de quarante émeraudes, escarboucles, etc.

M. Thompson a ensuite décrit l'intérieur du livre, qu'il ne croit pas devoir assigner à une période plus ancienne que la seconde moitié du dizième siècle. Il comprend 224 pages, où sont réunis les quatre Évangiles, décorées d'un petit nombre de lettres capitales, très simples en comparaison d'autres spécimens de la même date. Le manuscrit lui-même est intact et dans l'état le plus parfait de conservation. Il a été donné, vers l'an 980, à un couvent établi sur les bords du lac de Constance ; on le portait en procession solennelle à une fête annuelle et dans quelques occasions extraordinaires. Le feu lord Ashburnham l'avait acheté de M. Boore. (*Journal de la librairie.*)

Tigellius et Guy Patin. — M. Ch. Nisard vient de publier en même temps une étude sur un personnage de l'antiquité (*Tigellius le chanteur*. Paris, 1880, 22 p. grand in-8°) et une étude sur un personnage du XVIIe siècle (*Guy Patin. Nécessité d'une édition de ses lettres*. Paris, 1880, 13 p. in-8°). Les deux études sont des plus spirituelles et des plus piquantes. Dans les vives pages consacrées au ténor du siècle d'Auguste, M. Nisard a glissé de gais souvenirs autobiographiques et de fines allusions. L'anecdote et l'épigramme, ces deux choses si aimées du lecteur français, surtout quand elles sont, comme ici, très bien tournées, rendent particulièrement agréable la lecture de *Tigellius le chanteur*. — La brochure sur Guy Patin et sur la dernière édition de ses lettres (1846, 3 vol. in-8°) démontre, de la façon la plus saisissante, l'urgente nécessité d'une édition nouvelle, où le texte serait enfin fidèlement et complètement donné, où le commentaire serait enfin, pour le lecteur dans l'embarras, un sérieux secours, une perpétuelle lumière. Tous ceux qui avaient examiné de près l'édition de M. Reveillé-Parise savaient qu'elle est à tous égards notoirement insuffisante, mais on n'avait pas encore prouvé avec tant de malicieuse insistance combien le confrère de Guy Patin a mal réproduit et mal annoté le texte qu'il s'était chargé de publier. M. Nisard énumère (avec observations et corrections) quelques-unes des phrases estropiées par M. Reveillé-Parise, et son énumération rectificative est bien amusante et bien concluante (p. 7-11). Les futurs éditeurs des *Lettres de Guy Patin* n'auront nul besoin de critiquer l'édition de leur devancier. La besogne est faite et de main de maître. A quand l'édition qui nous rendra un texte aussi pur que le texte de 1846 est infidèle, des notes aussi utiles et aussi exactes que les notes de 1846 sont insignifiantes et erronées ? — T. de L.

Catalogue de la bibliothèque de Ticknor. — Tout le monde sait que M. Ticknor a écrit la meilleure histoire de la littérature espagnole. Pour mener à bonne fin cette grande entreprise, le savant américain avait réuni un nombre très considérable d'ouvrages relatifs à la péninsule hispanique et aux langues romanes. Le catalogue de cette collection, unique dans son genre, a été publié à Boston en 1879. Il forme un volume gr. in-8, à deux colonnes, de XV-476 pages. Ce beau volume, qui a été généreusement envoyé à beaucoup de littérateurs connus par des études analogues à celles de Ticknor, offre le plus grand intérêt à toutes les personnes qui s'occupent sérieusement de l'Espagne et du Portugal. C'est une immense et complète bibliographie de tous les ouvrages qui, à divers points de vue, traitent de ces deux pays.

— Sous le titre de : *Musées et Bibliothèques de Paris; idées et réformes*, M. Remain-Mornai vient de publier une brochure de 88 pages in-8, imprimées avec luxe, et dédiées à « *son Excellence* M. Jules Ferry. » M. Remain-

Mornai a beaucoup d'idées, qu'il espère voir adopter dans l'avenir, si elles effrayent aujourd'hui ; nous avons trop de confiance dans le sentiment de la méthode et de la critique en France, pour penser que jamais on puisse assister à la réalisation de ces théories singulières. Si M. Remain-Mornai avait conversé avec des hommes spéciaux, comme M. Léopold Delisle, M. A. Chabouillet, M. Alf. Maury, et vingt autres que nous pourrions nommer, il aurait certainement reconnu que ses idées, présentées avec la plus grande bonne foi, sont de simples utopies, fondées sur une connaissance incomplète de la matière ; de plus que leur réalisation apporterait un désordre regrettable au double point de vue de la science et des collections. Les *prélibations*, mot assez déplacé sous la plume de l'auteur, rappellent le grotesque préjugé du droit du seigneur. Nous nous demandons enfin quel grand intérêt M. Remain-Mornai peut trouver à la création d'un Musée des voitures? — Pourquoi les pharmaciens ne réclameraient-ils pas un musée spécial pour leur outillage?

— M. Paul Durrieu, membre de l'Ecole française de Rome, prépare, d'après des sources pour la plupart inédites, un travail d'ensemble sur les relations de la France et de l'Italie au temps de Charles VI. Il en a détaché quelques morceaux qui ont déjà paru dans la *Revue des questions historiques* et dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* ; ils donnent de curieux détails sur des évènements inconnus, et dans lesquels on peut trouver, sinon l'origine indirecte, du moins la première idée des grandes guerres d'Italie qui éclatèrent cent ans plus tard. Nous signalons dès à présent à nos lecteurs les deux curieux mémoires 1° sur *la prise d'Arezzo par Enguerrand VII, sire de Coucy* (1383), qui forme dans le tirage à part une brochure de 38 p. et 2° sur *le royaume d'Adria* (1393-94) qui, publié dans la livraison du 1er juillet de la *Revue des questions historiques*, sera tiré à part, avec des pièces justificatives.

— La quatrième livraison du quarantième volume des *Actes* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux vient d'être mis au jour (in-8, 331-604 pp.). Une grande partie de ce volume est occupée par la continuation d'un travail fort étendu de M. Raulin, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux : *Observations pluviométriques faites dans la Neustrie;* le compte rendu de la séance publique du 19 février 1880 tient également une large place; mais nous pouvons signaler deux mémoires d'un intérêt plus général : M. Leo Drouyn, toujours livré aux recherches les plus persévérantes sur l'histoire de la Guyenne, a communiqué une notice sur *André Merland, sieur de Mondenis, ou la Paix de la Fronde à Bordeaux;* de nombreux historiens ont raconté les démarches faites pour amener la pacification d'une province armée contre Mazarin; tous ont oublié deux personnages qui ont joué un rôle considérable dans la conclusion de la paix, deux roturiers que le jeune Louis XIV ennoblit pour les récompenser de leurs courageux efforts. — M. Max. Collignon a donné lecture d'une *Etude sur le mythe de Galathée;* il montre que les légendes relatives aux divinités de la mer portent, mieux que toutes autres, l'empreinte du génie hellénique et présentent un caractère plus personnel. Après avoir signalé les diverses interprétations de la légende de Galathée, après avoir mentionné les divers monuments antiques qui le représentent, M. Collignon conclut en constatant qu'au fond de tous les mythes marins, on distingue la même idée de quelque chose qui échappe à l'homme et qui fuit devant lui.

— Voici les principaux mémoires contenus dans le dernier volume, de *Mémoires de l'Académie de Nîmes* (7e série, t. I (1878), Nîmes, imp. Clavel Ballivet, 1880, in-8 de 514 pages) : *Notes archéologiques*, découvertes faites à

Nîmes pendant l'année 1878, par M. Albin Michel; ces découvertes comprennent quelques inscriptions latines. — *Mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône,* par A. Lombard-Dumas (travail d'une assez grande étendue, 74 pages; il décrit un bon nombre de poteries gauloises proprement dites, de poteries tyrrhéniennes, (dénomination empruntée à Brongniart), de poteries gallo-romaines; les marques de fabrique au nombre de 180, sont reproduites sur sept planches une huitième planche donne des noms de potiers celtibériens, quelques-uns de ces noms mutilés et illisibles. Un appendice concerne des poteries samiennes trouvées en Sardaigne. En tout 26 planches. Les archéologues consulteront ce mémoire avec profit. — *Le collège de Nîmes,* par M. l'abbé P. Azars (encore un travail de dimension respectable : 124 pages. — *Sur l'initiative et les publications de la Société de la Diana,* par M. Léotard (la *Diana* est — bien des gens l'ignorent — le nom d'une grande salle située derrière l'abside de l'église collégiale de Notre-Dame d'Espérance, à Montbrison; elle parait avoir été bâtie en 1300, sous le comte de Forez Jean Ier; à peu près ruinée, elle fut habilement restaurée de 1863 à 1866, et le 1er septembre de cette année, cette vieille salle des Etats de la province fut inaugurée par la Société historique et archéologique du Forez qui a pris le nom de ce monument et qui a déjà publié quatre volumes consacrés à l'archéologie et à l'histoire). — *Le moine de Montaudon,* par M. Ernest Sabatier (ce moine, qui fut aussi un poète nomade, tient une place distinguée parmi les troubadours qui ont illustré la muse provençale vers la fin du XIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où elle brillait de son plus vif éclat; ses écrits offrent de précieux renseignements sur l'histoire des mœurs et des coutumes féodales). — M. Eug. Bolze a consacré une trentaine de pages à l'examen de l'ouvrage de M. Gaston Boissier : *La Religion romaine d'Auguste aux Antonins*; le docteur Albert Puech a consigné le résultat de patientes et curieuses recherches dans un mémoire qui remplit 150 pages : *Les chirurgiens d'autrefois à Nîmes. Études historiques d'après des documents inédits.* Nous laissons de côté diverses notices de peu d'étendue, et des poésies, parmi lesquelles on remarque *lou Loù e la Cigogno,* imitation d'une fable bien connue de La Fontaine, par M. A.-H. Bigot; il faut la joindre à la collection déjà nombreuse et intéressante des apologues du bonhomme, qui ont passé dans nos divers dialectes provinciaux.

— Dans le numéro de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* qui vient de paraître (t. XLI, p. 159 et 160), on lit des détails curieux sur les anciens livres liturgiques de la Suède. L'auteur de cet article publie un contrat du 23 février 1508, « qui jette la lumière la plus complète sur les conditions dans lesquelles s'exécutaient les livres liturgiques au commencement du XVIe siècle. » On y rencontre cette phrase: *Item... et quod predicta missalia imprimantur in bona litera, non caduca, correcta et planata, et prefationem* 25 *cum notis quadratis...* Ce point d'interrogation est placé là sans doute pour demander une explication qu'il n'est pas difficile de fournir. La préface dont il est parlé est cette partie de la messe chantée par le prêtre avant le *Sanctus* et avant le *Canon,* c'est-à-dire la partie la plus essentielle; elle se chante sur un ton particulier et qui varie selon le temps et l'office. Ce que le contrat ajoute veut dire que le chant de cette préface sera noté selon la notation romaine et non selon la notation gothique. La notation romaine emploie des notes de forme carrée, la notation gothique, que l'on employait beaucoup avant le XVe siècle et que l'Allemagne emploie encore quelquefois, affecte la forme de clous. — P. P.

— Il parait, depuis le 2 juin, une nouvelle revue bi-mensuelle, *La Tribune catholique*, journal de la défense des intérêts religieux par la parole et par l'image, (90, boulevard Montparnasse à Paris). Son mode de défense par « l'image » a été inauguré dans le troisième numéro, celui du 1er juillet, par l'insertion dans la livraison d'une feuille d'images.

— Le bénéfice le plus clair et le plus réel de la fête soi-disant nationale du 14 juillet, à été l'insertion au *Journal de la librairie* d'assez nombreuses publications relatives à la prise de la Bastille : les unes sont en vers (et il est matériellement impossible de faire de la poésie plus pitoyable), les autres sont de la prose ayant des prétentions historiques ; voici le titre de l'une d'elles : *Histoire de la Bastille par un ancien publiciste, suivie d'un récit inédit de la prise de la Bastille, d'après les travaux de Michelet, Louis Blanc, Petrus Borel*, etc. — Les autorités font assez connaître dans quel sens est rédigée cette *Histoire;* s'appuyer sur Petrus Borel, le lycanthrope, l'auteur de *Madame Putiphar*, peut paraître assez étrange.

— Nous avons déjà signalé, comme signes du temps, la publication des productions ignobles sur lesquelles s'exerce une spéculation immonde; transcrivons les titres de deux nouveaux ouvrages : *Crimes de la calotte, le trône et l'autel*; *débauches et turpitudes des jésuites et des moines*, édition illustrée, 85 livraisons à 10 centimes ; — *les Ficelles noires ou les trucs des calotins, satire anti-cléricale.* — Quant aux écrits, qui sans appartenir exclusivement à l'œuvre anti-cléricaliste, se contentent de retracer les scènes les plus immorales, il est inutile de dire qu'ils se multiplient sans relâche : réimpressions d'ordures plus ou moins vieilles, livres nouveaux se disputant la palme du cynisme, rien n'y manque, et la troisième république se montre à cet égard au niveau de sa sœur aînée lorsque celle-ci, sortant du régime de la guillotine et des noyades, se plongeait dans les boues du Directoire.

— Parlant des feuilles à dessins obscènes qui pullullent actuellement en France et se montrent effrontément aux vitrines des libraires, le *Times* constate que ces sortes de publications atteignent des proportions « inconnues jusqu'ici dans aucun gouvernement régulier. Chaque jour, dit l'organe de la Cité, on voit surgir de nouvelles feuilles, dont toute la spécialité est de publier des articles ou des dessins contraires aux mœurs ; et, faute d'une répression énergique, on ne saurait dire où cela s'arrêterait. Il y a même telles feuilles de grand format qui ont dû leur succès rapide à cette sorte de littérature, et qui ont trouvé des souscripteurs dans toutes les classes du monde parisien : tous les matins on voit des jeunes filles et des femmes de la classe ouvrière, sur les trottoirs des quartiers les plus populaires, dépensant leurs petites épargnes à acheter des journaux qu'elles cachent avec soin, les réservant pour leur récréation du repas. »

— La *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* nous apprend que M. Lelong, ancien élève de l'Ecole, a inauguré le 22 mai à Angers un cours hebdomadaire et gratuit de paléographie qui réunit un nombre satisfaisant d'auditeurs. Nous ne saurions trop féliciter le jeune archiviste paléographe de sa très louable initiative et nous lui souhaitons beaucoup d'imitateurs.

Angleterre. — L'importante collection de livres connue en Angleterre sous le nom de Bibliothèque Sunderland, formée par le troisième comte de Sunderland, sous les règnes de la reine Anne et de Georges Ier, va être mise aux enchères au commencement de l'hiver prochain. Cette grande bibliothèque se compose d'environ 30,000 volumes ; elle est célèbre par les premières ou très anciennes éditions qu'elle renferme des classiques grecs et

latins. On y remarque des éditions très rares des grands écrivains de l'Italie, entr'autres le fameux Boccace de Valdarfer, imprimé à Venise en 1471 ; une magnifique collection de bibles anciennes dans toutes les langues, et un splendide exemplaire sur vélin de la première bible qui ait été imprimée avec date; beaucoup de livres extrêmement rares relatifs à l'Amérique ; une série de chroniques espagnoles et portugaises ; des histoires des comtés de l'Angleterre ; les premières éditions des poètes et prosateurs français ; une collection extrêmement nombreuse d'écrits anglais et français relatifs à la réforme et aux évènements politiques des seizième et dix-septième siècles ; une grande quantité de chroniques et de mémoires français, et un certain nombre de manuscrits.

L'*Athenæum* nous apprend qu'au nombre des derniers manuscrits achetés par le musée Britannique et provenant de la Bibliothèque Egerton, se trouve une *Divina Commedia*, écrite en 1379, et couverte à diverses époques de nombreuses annotations.

— Le rapport annuel sur la *Royal institution* d'Angleterre constate qu'en 1879 cette société possédait 2,125,000 francs, produit des dons et des cotisations. Elle a admis 49 membres nouveaux, et sa bibliothèque s'est enrichie de 787 volumes. Elle a pour président le duc de Northumberland.

Allemagne. — La riche et précieuse bibliothèque du célèbre historien Théodore Mommsen vient d'être en grande partie détruite par le feu. Elle contenait près de 40,000 volumes, que le savant avait mis toute sa vie à collectionner, et, à côté des livres, se trouvaient ses nombreux manuscrits sur l'histoire romaine et le droit. Plusieurs travaux, dont la publication était attendue avec le plus vif intérêt, et divers manuscrits précieux prêtés à Mommsen par des bibliothèques publiques sont devenus la proie des flammes. On cite, parmi les établissements qui perdent des exemplaires uniques, les bibliothèques de Berlin, de Vienne et d'Heidelberg. Quelques in-folio appartenant au premier de ces établissements et reliés en peau de truie ont seuls pu être sauvés. Il était trois heures du matin quand Mommsen a été réveillé par les cris de ses enfants. Il vit le feu et courut en toute hâte vers ses livres. Il a pu en sauver quelques-uns, mais au prix de fortes brûlures, qui le tiennent alité. Une des conséquences de cet accident sera probablement de faire interdire par les différentes administrations le prêt des manuscrits d'une valeur inestimable, comme les manuscrits uniques.

— Le musée germanique de Nuremberg offre aux typographes une collection des plus instructives, et qui s'enrichit chaque jour par les dons reçus; c'est une salle spéciale où se trouvent réunies et classées d'importantes collections d'imprimés de toutes les époques, depuis Gutenberg jusqu'à nos jours. On dit que les héritiers Barth, de Berlin, vont envoyer à ce musée la collection, qui leur a été laissée par le célèbre bibliomane, de toutes les affiches de théâtre placardées à Berlin de 1771 à 1878; cette collection est des plus curieuses au point de vue typographique. (*Bulletin de l'imprimerie*).

— L'exposition internationale des arts et industries graphiques, qui devait avoir lieu à Leipzig en 1881, et pour laquelle plusieurs libraires de cette ville avaient déjà formé un comité, restera lettre morte, par suite de l'opposition qu'elle a rencontrée à l'assemblée générale des libraires de fin avril dernier.

Hollande — Le supplément au *Catalogue de la bibliothèque wallonne déposée à Leide* pour 1880, vient de paraître à Leide, chez Van der Hoeck. Cette publication, faite par ordre de la réunion des Églises wallonnes des

Pays-Bas, a pour auteur le Dr W. N. Du Rieu. C'est un volume in-8 de 50 pages. On y voit les acquisitions de la bibliothèque depuis 1878. Elles sont relativement considérables ; on y trouve d'importants documents pour l'histoire du protestantisme en France.

Publications nouvelles.— *La Sainte Bible. Les Machabées*, par l'abbé Gillet (in-8, Lethielleux); — *Œuvres de Mgr Freppel, évêque d'Angers*, tome V (in-8, Roger et Chernoviz); — *Le Retour à la foi par ses splendeurs*. par l'abbé Moigno (in-12, Blériot frères); — *Le pêcheur d'hommes*, par l'abbé Moigno (in-12, Blériot frères); — *Explication méthodique des Institutes de Justinien* tome II (in-8, Durand et Pedone-Lauriel); — *Traité de droit international public en temps de paix*, par Montanari-Revest (in-8, Larose); — *Traité théorique et pratique de la Naturalisation*, par Daniel de Folleville (in-8, Maresq aîné); — *Des sociétés en commandite par actions*, par Paul Mornard (in-8, Maresq aîné); — *Mélanges de droit, de jurisprudence et de législation*, par A. Valette (in-8, Maresq aîné); — *Des mariages contractés en pays étrangers d'après les principes du droit international et du droit civil*, par Al. Berger (in-8, Maresq aîné); — *Questions d'enseignement, études sur les réformes universitaires*, par Er. Bersot (in-12, Hachette); — *Les docteurs du jour*, par Brucker (in-12, Palmé); — *Les Plateaux de la Balance*, par Ernest Hello (in-12, Palmé); — *De l'application des lois de l'acoustique à l'étude des maladies du cœur* (in-8, Berger-Levrault); — *L'Œuvre gravé de Rembrandt*, par Francis-Seymour Haden (gr. in-8, Gazette des Beaux Arts); — *Jean Poigne d'acier*, par Attale du Cournau (in-12, Palmé); — *Les demi-mariages*. par Paul Perret (in-12, Plon); — *Bonasse*, par Mlle Zénaide Fleuriot (in-12, Lecoffre); — *Contes merveilleux*, par Adrien Duval (in-12, Palmé); — *L'oiseau de la prairie*, par Ch. Aug. Murray (2 vol. in-12, Palmé); — *Une vie manquée, souvenirs d'une vieille fille*, par Mme *** (in-12, Pillet et Dumoulin); — *La nièce du capitaine*, par J. Girardin (in-8, Hachette); — *Contes sans malice*, par J. Girardin (in-12, Hachette); — *Une voix de Bretagne*, par l'abbé Nicol (in-12, Forest et Grimaud); — *Guide-Roman au Mont-Dore*, par J. de Boisgrolau (in-12, librairie des Bibliophiles); — *Le tour du Monde il y a quatre siècles*, par Henry Vast (in-8, Hachettte); — *La vie et les voyages de Marco Polo*, par V. de la Blache (in-8, Hachette); — *Vie et voyage de Christophe Colomb*, par J. Girardin (in-8, Hachette); — *La terre de François Joseph et la mer de la Nouvelle-Zemble*. par J. Payer (in-8, Hachette); — *Voyages et aventures dans la Comlombie anglaise*, par Whymper (in-8, Hachette); — *A travers l'Australie*, par Vattemare (in-8, Hachette); — *Le Tourbillon Humain*, par Sophronyme Loudier (in-12, Hachette); — *Promenades dans les deux Amériques*, 1876-1877, par Ed. Cotteau (in-12, Charpentier); — *Conquête du Mexique*, par Prescott (in-12, Hachette); — *Histoire de l'armée française*, par Paul Lehugeur (in-8, Hachette); — *Sully*, par Lavisse (in-12, Hachette); — *Richelieu*, par Zeller (in-12, Hachette); — *Histoire de Turenne*, par G. Duruy (in-12, Hachette); — *Catherine d'Aragon, et les origines du schisme anglican*, par Albert Du Boys (in-12, Palmé); — *Histoire de l'Eglise de Genève*, par le chanoine Fleury (2 vol. in-8, Palmé); — *Le dénouement de l'histoire de Rama Outtara-Rama-Charita*, par Félix Nève (in-8, Er. Leroux); — *Albéric de Foresta, de la compagnie de Jésus*, par le R. P. de Chazournes (in-12, Poussielgue frères).

Visenot.

ERRATA

Livraison de juin, page 554, ligne 24, au lieu de *Oudot*, lire *Oudet*.

Livraison de juillet, page 27, ligne 23, au lieu de *popolori*, lisez : *popolari*, au lieu de *reccolte ad analite*, lisez : *raccolte ed annotate*.

Page 30, ligne 12, au lieu de *depuis quelques années*, lisez : *voilà quelques années*.

Page 47, ligne 18, lire *les abbés Daras et Darras, Hubault*.

Page 93, ligne 25, au lieu de *les princesses visigothes*, lisez : *la princesse visigothe*.

Même page, ligne 41, au lieu de *laissé*, lisez : *laissée*.

Page 95, ligne 28, au lieu de *d'éloquence*, lisez : *d'élégance*.

Même page, ligne 33, au lieu de *produire ainsi*, lisez : *reproduire, mais*.

Page 96, à la question, ligne 8, au lieu de *Outremanse*, lisez : *Outremann*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

La Marianne. — Quelle est l'origine et l'étymologie du mot *Marianne* (il s'agit de la République coiffée du bonnet phrygien) ?

G. DE D.

Les Fénétra ou Férétra. — Il existe dans notre midi des foires ou fêtes hebdomadaires qui durent environ deux mois (mars et avril) ; on les appelle *Fénétra* ou *Férétra*. Quelle est la véritable prononciation de ces mots ? Et quelle est l'origine de ces fêtes ? G. DE D.

Saint Avertin. — Quels documents possède-t-on sur ce saint, qui aurait accompagné saint Thomas Becket au Concile de Tours, l'aurait assisté à l'office lorsqu'il fut assassiné, et serait venu se retirer en Touraine dans le lieu qui porte actuellement son nom ? S.

Origine d'un texte latin. — Un lecteur du *Polybiblion*, versé dans la littérature ecclésiastique et latine du moyen-âge, pourrait-il m'indiquer l'origine du passage suivant, que je trouve incorporé dans un texte celtique du XIVe siècle ? Voici ce passage, avec toutes ses incorrections :

Qui venerunt angli
In natale dni
Mediai nocte in laudem
Cum pastoribus in Bethleem.
Niuem angli de celo
Cum Michaele anchangelo
Qui precedunt precelio
Erga animas in mundo.
Am niuem angeli.
Precedunt confirmati.
Unistrati baptizati.
Usque in diem judicii.
Quando fuit Christus crucifixus ut sibi
Ipsi placuisset, venissent ibi in auxilium.
Plusquam duodecim legiones angelorum
Toto orbe terrarum.
Jesus Christus videntem in agonia in mundo
Ut sint nostri auxilium
Duodecim milia miliantem
Ante tribunal stantem.
Qui laudantie laudantium
Tues mores rex regum.

H. G.

Velez de Guevara. — L'ancienne maison des *Velez de Guevara*, comtes d'Oñate, grands d'Espagne, subsiste-t-elle de nos jours ? — et si elle est éteinte, par quelles transmissions les comtes actuels d'Oñate ont-ils été substitués aux Velez de Guevara ? Existe-t-il une généalogie complète de cette famille, qui, d'après Saint-Simon, appartenait à la première grandesse d'Espagne ?

A. B. A.

Statistique des congrégations enseignantes en 1790. — Où pourrait-on trouver une statistique approximative des congrégations enseignantes existant en France en 1790 (nombre des religieux et religieuses, des maisons, et des élèves) ? E. A.

RÉPONSES.

Légendes populaires et lyriques (XXVIII, 382). —*Légendes du Florival*, ou *la Mythologie allemande dans une vallée d'Alsace*, par l'abbé Ch. Braun. Guebviller, J.-B. Jung, 1866, petit in-8.— *Histoire et topographie du canton de Gérarmer*, par l'abbé Jacquel, curé de Liczey. Plombières, imprimerie de J. C. Docteur, 1852, in-8.—*Légendes, curiosités et traditions de la Champagne et de la Brie*, recueillies par Alexandre Assier. Paris, Aubry, 1860, in-8. — *Antiquités de l'Argonne. Saint-Rouin.* Sainte-Ménehould, imprimerie de Poignée-Darnauld, 1842, in-8 de 58 pages. (Notice extraite de la *Revue de la Marne* journal de l'arrondissement de Sainte Ménehould. M, Gustave Neveux-Lemaire, aujourdhui premier Président de la Cour d'appel de Rouen, en est l'auteur.)— *Saint-Rouin et son pélerinage*, par Jules Didiot, chanoine honoraire, conservateur de la bibliothèque de Verdun. Verdun. imprimerie de Ch. Laurent, 1872, in-18 de 229 p. — *Recherches historiques* sur la ville de Sens et ses environs, par Th. Tarbé. Sens, Tarbé, 1838, in-8. — *Légendes normandes*, recueillies dans l'arrondissement de Mortain par Hippolyte Sauvage, juge de paix. Angers, imprimerie Lachèze, 1869, in-8 de 126 p.—*Essai sur l'histoire de l'industrie du Bocage et de la ville de Vire*, avec des recherches sur les mœurs, les coutumes et les anciens usages des Bocains, par Richard Séguin Vire, Adam, gros in-18. s. d. (Le véritable auteur de cet ouvrage, comme de la plupart de ceux publiés par Richard Séguin, est l'abbé Lefranc, grand vicaire de Coutances, qui fut massacré aux Carmes en 1792. Richard Séguin était un sabottier de Vire, qui devenu possesseur des manuscrits de l'abbé Lefranc, les fit imprimer sous son nom. (Voir dans les *Supercheries littéraires dévoilées*, l'article Séguin, Richard, que Quérard qualifie carrément de voleur littéraire.) — *Histoire archéologique des Bocains*, contenant les antiquités naturelles, civiles, religieuses et littéraires du Bocage, par Richard Séguin. Vire, Adam, 1822, in-18. — *Journal d'un touriste en Basse-Normandie*, par F. Cazin, avocat. Vire, imp. de Barbot, 1863, in-8. — *La vie de Saint Maur*, abbé, avec l'histoire de ses miracles, imprimée par les soins des marguilliers en charge. Chartres, Garnier, 1833, in-32 de 48 p. (Ce petit volume se termine par le cantique de la vie et des miracles du glorieux Saint-Maur en 45 couplets sur l'air de *la Vallière*.) B. de F.

Histoire d'Ecosse (XXVIII, 479, 560). — Le très important catalogue (23208 numéros), des livres d'assortiment de H. G. Bohn, de Londres (1841, grand in-8), indique 199 ouvrages différents relatifs à l'Ecosse et à son histoire.—Consulter surtout, dans le *Bibliographer's Manuel* de Lowndes, seconde édition, 1857-1861, l'article *Scotland*. B.

Le Livre d'Enoch (XXVIII, 560, XXIX, 96). — J'ai un exemplaire du livre d'Hénoch, sur l'*Amitié*, traduit de l'hébreu et accompagné de notes relatives aux antiquités, à l'histoire, aux mœurs, aux coutumes, à la langue ainsi qu'à la littérature des Israëlites anciens et modernes, par Aug. Richard, membre de la Société asiatique. Paris, Dondey Dupré et B. Duprat, 1878, 1 vol. in-8, impr. sur papier vergé.

L. G.

De Septem itineribus æternitatis (XXVIII, 560). — Le traité *de Septem itineribus æternitatis* se trouve parmi les *Opuscula minora* de S. Bonaventure; cependant les critiques tant anciens que modernes sont unanimes à déclarer que cette œuvre n'appartient pas au docteur Séraphique. Gerson lui-même est de cet avis. On attribue ce traité au frère Rodolphe de Bibrac, docteur saxon, de l'ordre des franciscains, que Wadding dit avoir vécu vers 1360. M. Berthaumier a traduit en français ce traité dans sa collection des œuvres spirituelles de S. Bonaventure publiée chez L. Vivès (t. VIII, p. 393). Servais Dirks,
des Récollets.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

N° 8. Août 1880.

BULLETIN D'ANNONCES DU POLYBIBLION

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

VICTOR PALMÉ, ÉDITEUR DES *BOLLANDISTES*, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, RUE DES SAINTS-PÈRES, A PARIS.

BROCHURES POPULAIRES

A PROPAGER DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES

COLLECTION A 10 CENTIMES :

ANDRÉ BARBES. **Les Programmes républicains et le Programme monarchique.** Brochure in-32, de 36 pages. Prix..... 10 c.

TIMON..... **Des Juges! Des Juges!** Brochure in-32 de 36 pages..... 10 c.

PAUL FÉVAL... **La France s'éveille!** Brochure in-32 de 36 p.. 10 c.

— **Le Glaive des Désarmés.** In-32, 36 pages..... 10 c.

COLLECTION A 25 CENTIMES :

Le Travailleur MARTIAL. **Aux Ouvriers : Un bon moyen d'avoir toujours de la chance!** In-32, 72 p. 25 c.

E. COLTAT..... **La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi!** Brochure in-32, de 106 p. 25 c.

COLLECTION A 3 FR. LE VOLUME :

Bibliothèque de Paroisses et de Familles.

ADRIEN DUVAL.. **Contes merveilleux.** 1 vol. in-12, titre rouge et noir, de 346 pages..... 3 fr.

ANDRÉ BARBES.. **Les Chantenay.** 1 vol. in-12, titre rouge et noir, de 370 pages..... 3 fr.

VAL. VATTIER... **Six Orphelins,** suite de MARTINE, *Histoire d'une Sœur aînée,* 1 vol. in-18, de 370 p., titre rouge et noir..... 3 fr.

COLLECTION A 3 FR. LE VOLUME :

Nouvelle Bibliothèque historique.

GAGO Y FERNANDEZ. **La Fable de la Papesse Jeanne.** 1 vol. in-12, de 344 p., titre rouge et noir.. 3 fr.

ERNEST LEROUX, Éditeur

28, RUE BONAPARTE, 28

NOUVELLES PUBLICATIONS :

LE VRAI DICTIONNAIRE DE POCHE

Anglais-Français et Français-Anglais

Par JOHN BELLOWS

Revu par le professeur BELJAME

Ouvrage entièrement nouveau donnant l'anglais-français et le français-anglais sur la même page; indiquant la conjugaison de tous les verbes, la prononciation des mots, leur accentuation, etc.; distinguant le genre des substantifs par des caractères d'imprimerie différents; contenant les tableaux des poids, des mesures, des monnaies, avec leurs valeurs correspondantes dans les deux langues. La seconde édition, pesant à peine 200 grammes, comprend plusieurs milliers de mots et d'idiotismes qu'on ne trouve pas dans les autres dictionnaires. La partie géographique comprend des cartes en miniature de la Grande Bretagne, de la France, et des plans de Paris et de Londres.

Le plus petit — Le plus complet — Le mieux imprimé

DES DICTIONNAIRES ANGLO-FRANÇAIS

Relié en maroquin, tranches dorées . . . . . 12 fr. 25
Relié en maroquin extra, tranches dorées. . . . . 16 fr.

HISTOIRE GRECQUE

Par le Professeur Ernest CURTIUS

Traduite de l'allemand sur la Cinquième édition

Par A. BOUCHÉ-LECLERCQ

Professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Paris

Fascicule 1, 2, 3. Chaque fascicule. . . . . 1 fr. 25

L'ouvrage complet formera 5 volumes de 600 pages et paraîtra en 35 fascicules. Prix de souscription : 35 francs.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME PREMIER

1 beau vol. in-4, avec figures et planches. Prix. . 15 francs.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

Par le baron Joseph de BAYE

1 beau vol. gr. in-8, avec planches et figures sur bois. . 20 fr.

EN DISTRIBUTION :

CATALOGUE DE LA RICHE BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

de M. Jules THONNELIER

(4,000 *Numéros*)

Vente publique du 1er au 20 Décembre 1880

A. DURAND ET PEDONE-LAURIEL, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS
G. PEDONE-LAURIEL, Successeur, 13, rue Soufflot, Paris.

VIENT DE PARAITRE

TRAITÉ DE DROIT COMMERCIAL MARITIME

Par Arthur DESJARDINS

Docteur en droit, docteur ès lettres, avocat général à la Cour de Cassation, commissaire du gouvernement près le tribunal des conflits.

TOME SECOND

DES PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES. — DES CAPITAINES

(Commentaire du livre II, titres III et IV du Code de commerce et Droit comparé).

1 vol. in-8. — Prix..... 7 fr.

Il a été fait un tirage de ce volume avec le titre de : **Traité des propriétaires de navires et des capitaines**. (Droit français, Droit comparé).

Il se vend séparément au prix de..... 7 fr.

TOTIUS LATINITATIS LEXICON

OPERA ET STUDIO

ÆGIDII FORCELLINI

SEMINARII PATAVINI ALUMNI CURA ET STUDIO

Doct. VINCENTII DE-VIT

Olim alumni ac professoris ejusdem seminarii

Prati, 1858-1879. 6 vol. in-4 en 66 livraisons. Prix..... 199 fr. 20

LEXICI FORCELLIANI

PARS ALTERA SIVE

ONOMASTICON TOTIUS LATINITATIS

OPERA ET STUDIO

Doct. VINCENTII DE-VIT

Lucubratum

Prati, 1859-1876. In-4. — Les livr. 1 à 16 sont en vente. Prix de chaque livr. 3 fr.

LE MARIAGE CIVIL ET LE DIVORCE

DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'EUROPE

Étude de législation comparée, précédé d'un aperçu

SUR LES ORIGINES DU DROIT CIVIL MODERNE

par ERNEST GLASSON

Professeur à la Faculté de droit de Paris, professeur à l'Ecole des sciences politiques

Deuxième édition, revue et considérablement augmentée

1 beau vol. in-8. Prix..... 8 fr.

ÉTUDE

SUR L'INAMOVIBILITÉ DE LA MAGISTRATURE

par ALBERT DESJARDINS

ancien député, ancien sous-secrétaire d'Etat

1 vol. in-12. Prix..... 1 fr. 50.

TRAITÉ DE DROIT PÉNAL INTERNATIONAL

ET DE L'EXTRADITION

PAR PASQUALE FIORE

PROFESSEUR DE DROIT INTERNATIONAL A L'UNIVERSITÉ DE TURIN

traduit, annoté et mis au courant du Droit français

notamment par l'insertion des traités d'extradition conclus par la France avec les pays étrangers.

par CHARLES ANTOINE

Docteur en Droit, substitut du procureur de la République à Vouziers.

2 vol. in-8. Prix..... 16 fr.

B. HERDER, Libraire-Éditeur à FRIBOURG (B

VIENT DE PARAITRE :

Pesch, S. J., Institutiones Philosophiae Naturali

Secundum principia **S. Thomae Aquinatis** ad usum scholasticu accommodavit. Cum approbatione Rev. Vic. Friburgensis.

In-8 LII-752 p. Prix. . . . . **9 fr. 40.**

Ce livre forme une partie d'un ouvrage traitant la philosophie scholastiqu

SOUS LE TITRE GÉNÉRAL

PHILOSOPHIA LACENSIS

SIVE SERIES INSTITUTIONUM

PHILOSOPHIAE SCHOLASTICAE

Edita a **Presbyteris Societatis Jesu** in collegio quondam B. Mariae ad Lacum disciplinas philosophicas professis.

Le volume « **Institutiones philosophiae naturalis** » forme u ouvrage complet et se vend séparément.

Librairie de la Société Bibliographique, 35, rue de Grenelle, à Paris

---

ESSAIS

DE

THÉOLOGIE SOCIALE

PAR

L'ABBÉ A. LEGOUPILS

Chanoine titulaire de Coutances.

Un volume in-8 de 552 p. — Prix. . . . . 7 fr. 50.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

e *Polibyblion*, *Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque s, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

a PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres- contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la nce et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises trangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de ndre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu- t tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres- dance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et onses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra- ques, etc.

a PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles npression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents liés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues nçaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés vantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands rnaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE ARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré- aire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au érant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie e l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des ostes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables n un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-79 sont en vente, et forment vingt-sept olumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices le la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés orrespondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après voir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires u associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un ver- ement de 100 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à a Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 5, rue de Grenelle.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

BIBLIOGRAPHIE
GÉNÉRALE DES GAULES

Répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du Ve siècle.

1re PÉRIODE : Publications faites depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à 1870 inclusivement.

Par Charles-Émille RUELLE

Bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, correspondant de la commission de la topographie des Gaules

Ouvrage honoré d'une médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (Concours de Bibliographie savante fondée par Ch.-J. Brunet)

1re LIVRAISON. — Avertissement. — Bibliographie feuilles 1 à 13.

La Bibliographie générale des Gaules comprendra 4 livraisons gr. in-8° d'environ 200 pages.

Prix de l'ouvrage complet. . . . . **30** francs.

RÉPERTOIRE
DES SOURCES HISTORIQUES
DU MOYEN AGE

PAR

M. l'abbé ULYSSE CHEVALIER

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

I. BIO-BIBLIOGRAPHIE. *Troisième fascicule.* Lettres J.-O.

On souscrit à l'ouvrage qui formera quatre fascicules au prix de **20** fr. Aussitôt l'apparition du dernier fascicule, le prix de l'ouvrage sera porté à **30** francs.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

A.92.18

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OCT 15 1880

PARTIE LITTÉRAIRE

TROISIÈME LIVRAISON. — SEPTEMBRE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME. — XXIXe DE LA COLLECTION

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE

I. — PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE, par C. J. — RÉCENTS OUVRAGES DE JURISPRUDENCE, par BERNON.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — BACUEZ ET VIGOUROUX : Manuel biblique (p. 234). — Dr P. WETTER : Chosroæ Magni, episcopi monophystici, explicatio precum missæ (p. 235).

Sciences et Arts. — ERNEST BERSOT : Questions d'enseignement (p. 236). — L. RÉVÉLIÈRE : Variétés des institutions fondées sur le Sophisme (p. 229). — Le R. P. RIESS : El Estado moderno y la escuela cristiana (p. 240). — Dr G. LEBON : L'homme et les Sociétés, leurs origines et leur histoire (p. 241). — L'abbé BOULAY : Recherche de Paléontologie végétale dans le terrain houiller du nord de la France. — Recherches de paléontologie végétale dans le terrain des Vosges (p. 242).

Belles-Lettres. — ET. DE CAMPOS-LEYZA : Clef de l'interprétation hébraïque (p. 243). — C. DE HARLEZ : Grammaire pratique de la langue sanscrite (p. 245). — TH. REINACH : Hamlet (p. 246). — F. D. BANCEL : Histoire des révolutions de l'esprit français, de la langue et de la littérature française au moyen âge (p. 247). — ALF. VON REUMONT : Gino Capproni (p. 248).

Histoire. — BONNARDOT ET LONCNON : Le saint voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure (p. 250). — A. LE MOYNE : La nouvelle Grenade, Santiago de Cuba, la Jamaïque et l'isthme de Panama (p. 251). — BAUDRILLART : Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (p. 252). — ALBERT BABEAU : La ville sous l'ancien régime (p. 257). — BAUDRILLART : La Normandie (p. 259). ALBERT DU BOYS : Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican (p. 261).

III. — BULLETIN. — Le R. P. EUG. PLADYS : Une méditation pour chaque jour de l'année. — Mgr GUIOL : Jésus enseignant (p. 263). — Le R. P. RATISBONNE : Réponses aux questions d'un Israélite de notre temps. — ANDRÉ LE PAS : Paille et grains. — LÉRIDA GEOFFROY : Les contes des anges (p. 264). — Mme SUZANNE : Le Divorce. — MAXIME LECOMTE : La vocation d'Albert. — RENÉ VALLERY-RADOT : L'étudiant d'aujourd'hui (p. 265). — Le R. P. MERCIER : Pourquoi ne pas se faire autoriser. — Le R. P. OLLIVIER : Ce que nous sommes. — Bons points instructifs. — F. HALUT : La Rage conjurée par l'œuvre de saint Hubert (p. 266). — CH. HERTZ : Le Paradis des noirs. — LUBOMIRSKI : Les pays oubliés. — La côte barbaresque et le Sahara (p. 267). — DENIS DE RIVOIRÈ : Mer rouge en Abyssinie. — ONÉSIME RECLUS : France, Algérie et Colonies. — AD. JOANNE et A. LE PILLEUR : Les Bains d'Europe (p. 268). — Mgr HENRI SAUVÉ : Le quatorzième centenaire de saint Benoît (p. 269).

IV. — VARIÉTÉS. — Essai sur le littérature arabe du Soudan (suite).

V. — CHRONIQUE. — NÉCROLOGIE : Henri Cohen, Eug. Machelard, Baran de Hauer, Gandin, Ferdinand Baudry, Peters, Margraff, le chanoine Martigny. — Concours. — Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Les monumenta Germaniæ. — Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance. — Manuscrits grecs de la bibliothèque de Copenhague. — Un poème béarnais du dix-septième siècle. — Poésies des quatorzième et quinzième siècles. — Une nouvelle collection historique. — La céramique péruvienne de Nancy. — Pétrarque et la Revue critique. — Jost de Silenen, ambassadeur de Louis XI et évêque de Grenoble. — Notes historiques sur la ville de Romans. — Sonnets inédits d'Olivier de Magny. — Le trésor de Laveyron. — Allemagne. — Angleterre. — Russie. — Amérique. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS & RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Biblische Hermeneutik* (*Herméneutique biblique*) von J. Chr. K. von Hofmann, weil. Professor der Theologie in Erlangen. Nach Manuscripten und Vorlesungen herausgegeben von W. Volck. Nördlingen, Beck, 1880, in-8 de x-267 p. Prix : 5 fr. 50.— 2. *Die Dikduke ha-t'amin des* Ahron ben Moscheh ben Ascher *und andere alte grammatische, massoretische Lehrstücke zur Feststellung eines richtigen Textes der hebraischen Bibel*, mit Benutzung zahlreicher alter Handschriften zum ersten Male vollständig herausgegeben von S. Baer und H. L. Strack. Leipzig, Fernau, 1879, in-8 de xlii-95 p. — 3. *Die Apostelgeschichte und die Offenbarung Johannis* (*Les Actes des Apôtres et l'Apocalypse de S. Jean*) *in einer alten lateinischen Uebersetzung aus dem Gigas librorum*. Zum ersten Mal herausgegeben von Johannes Belsheim. Christiania, Mallings, 1879, in-8 de xix-134 p. — 4. *Das biblische Chronologie von Auszuge aus Ægypten bis zum Beginne des babylonischen Exils* (*La Chronologie biblique depuis l'Exode jusqu'au commencement de la captivité*) *Mit Berücksichtigung der Resultate der Ægyptologie und Assyriologie*. Von der theologischen Facultät zu Würzburg gekrönte Preisschrift, von Aloys Schaefer, Dr Theol. Münster, A. Russels, 1879, in-8 de 000 p. — 5. *Die assyrischen Ausgrabungen und das alte Testament* (*Les fouilles assyriennes et l'Ancien Testament*) von Dr Rudolf Buddensieg. Heilbronn, Henninger, 1880, in-8 de 76 p. — 6. *Histoire des révélations et communications divines, leur raison d'être*, par J. A. Bernard. Paris, Téqui, 1879-1880, 2 vol. in-12 de 485 et 509 p. Prix : 7 fr. — 7. *L'œuvre des six jours, en face de la science contemporaine*, question de l'ancienneté de l'espèce humaine, avec gravures, par M. l'abbé L. Pioger, du clergé de Paris. Paris, Haton, 1880, in-12 de xxii-337 p. — 8. *De Elohistæ Pentateuchi sermone commentatio historico-critica* scripsit C. V. Ryssel, Theol. lic., Phil. Dr. Leipzig, Fernau, 1878, in-8 de iv-91 p. — 9. *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, par Fr. Lenormant, De la création de l'homme au déluge. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 de xxii et 630 p. — 10. *Le sceptre de la tribu de Juda entre les mains de J.-C. ou le Messie venu*, par M. l'abbé A. Lémann, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université catholique de Lyon. Lyon, Vitte et Perrussel; Paris, J. Vic, 1880, in-8 de xvi-185 p. — 11. *La Sainte Bible. Les Machabées*, introduction critique, traduction française et commentaires, par M. l'abbé Gillet. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 307 p. Prix : 6 fr. 80; pour les souscripteurs, 4 fr. 60. — 12. *De re metrica Hebræorum*, disseruit P. G. Gietmann, S. J, Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de 135 p. Prix : 4 fr. — 13. *Das Salomonische Spruchbuch* (*Le livre des Proverbes de Salomon*) Uebersetzt und erklärt von Dr Aug. Rohling, Prof. der Theol. in Prag. Mayence, Fr. Kirchheim, 1879, in-8 de xliii-416 p. — 14. *Parabeln, Legenden und Gedanken aus Thalmud und Midrasch* (*Paraboles, légendes et pensées extraites du Talmud et du Midrasch*) gesammelt und geordnet von Professor Guiseppe Levi, aus dem Urtexte in's Deutsche übertragen von Ludwig Seligmann, Bezirkrabbiner zu Kaiserslautern. Deuxième édition, augmentée. Leipzig, Oscar Leiner, 1877, petit in-8 de xii-368 p. — 15. *Die Alexandrinische Uebersetzung des Buches Jesaias* (*La traduction d'Isaïe dans les Septante*, von Dr Anton Scholz, Prof. der alttest. Exegese. (Eine Rectorsrede). Würzbourg, Leo Woerl, 1880, in-8 de 47 p. — 16. *Vaticinium quod de Immamecle edidit Jesaias*, VII, 1-ix, 6. Explicavit Conrad Justus Bredenkamp, pastor. Erlangen, Deichert, 1880, in-8 de 39 p. Prix : 1 fr. — 17. *La Sainte Bible. Les prophètes. Ezéchiel*, introduction critique, traduction française et commentaires, par M. l'abbé Trochon. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 353 p. Prix : 7 fr. 80; pour les souscripteurs, 5 fr. 40. — 18. *Handelsgeschichte der Juden des Alterthums* (*Histoire du commerce des Juifs dans l'antiquité*). Aus den Quellen erforscht und zusammengestellt von Dr L. Herzfeld, Landesrabbiner von Braunschweig. Brunswick, J. H. Meyer, 1879, grand in-8 de viii-344 p. — 19. *Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition du dogme catholique. Vie de J.-C.*, par le T. R. P. J. M. L. Monsabré, des Frères Prêcheurs. Carême 1880. Paris, E. Baltenweck, 1880, in-12 de 390 p. — 20. *Das Geburtsjahr Christi* (*L'année de la naissance de J.-C.*) *Ein chronologischer Versuch mit einem Synchronismus über die Fülle der Zeiten und zwölf mathematischen Beilagen*, von Florian Riess, S. J. Fribourg en Brisgau. Herder, 1880.

in-8 de IV-267 p. Prix : 4 fr. 50. — 21. *Conférences sur le saint Evangile.* Première partie, comprenant la vie cachée de N. S. J. C., sa mission publique depuis son baptême jusqu'à la fin de l'automne de l'an 30 qui renferme le sermon sur la montagne, par M. l'abbé A. CHEVALLIER, du diocèse de Versailles. Paris, Martin et Audier, 1880, in-8 de 268 p.— 22. *Das Kreuz und die Kreuzigung* (*La croix et le crucifiement*). *Eine antiquarische Untersuchung nebst Nachweis der vielen seit Lipsius verbreiteten Irrthümer.* Zugleich vier Excurse über verwandte Gegenstände. Von HERMANN FULDA, Pfarrer zu Dammendorf bei Halle. Mit 7 lithographirten Tafeln. Breslau, Koebner, 1878, in-8 de X-348 p.— 23. *Der Brief an die Hebraer* (*L'Epitre aux Hébreux*) Uebersetzt und erklärt von Dr LEONHARD ZILL. Mayence, Fr. Kirchheim, 1879, in-8, de XL-708 p. — 24. *Theodor von Mopsuestia und Junilius Africanus als Exegeten* (*Theodore de Mopsueste et Junilius Africanus considérés comme exégètes*). Nebst einer kritischen Textausgabe von des letzteren *Instituta regularia divinæ legis.* Von Dr HEINRICH KIHN, Prof. der Theol. an der Univ. Würzburg. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de XI-528 p. 19 fr.

1. — Un traité d'herméneutique biblique, dans le sens strict du mot, est une chose rare. On connaît chez nous des traités d'herméneutique qui sont en réalité des introductions générales à l'étude de l'Ecriture Sainte. M. Volck vient d'en publier un à Nordlingen, qui est exclusivement consacré aux règles de l'interprétation de la Bible. Il a été publié d'après les manuscrits et les leçons de J. Chr. K. von Hofmann, le célèbre commentateur du Nouveau Testament. L'introduction donne d'abord la notion de l'herméneutique biblique, elle expose ensuite l'histoire de l'interprétation des Livres Saints et détermine enfin quel est le but de l'herméneutique biblique. Entrant alors dans son sujet même, l'auteur considère l'Écriture dans son ensemble, dans une première partie : I. L'Écriture telle qu'elle est possédée aujourd'hui par les chrétiens. 1° Caractère merveilleux de la Bible, relativement à son origine et à son contenu ; 2° caractère israélite de l'Ecriture dans son origine et dans son contenu ; 3° l'Écriture comme contenant l'annonce du salut. — II. L'Écriture dans son passé : 1° Son origine ; étendue du texte ; son but ; 2° Langues dans lesquelles est écrite la Bible ; 3° Histoire de l'origine de chacune des parties de la Bible. — La seconde partie considère la Bible dans ses parties. Une première section s'occupe de la division de l'Ancien et du Nouveau Testament et de la manière différente d'exposer l'un et l'autre. Une seconde et dernière section envisage la Bible comme le témoin du passé, du présent et de l'avenir.

Ce livre contient beaucoup de vues remarquables, les unes vraies, les autres fausses, les autres douteuses. Nous lisons par exemple p. 119-120 : « On a, notamment dans la Genèse, qui ne peut cependant pas être isolée, voulu distinguer des parties élogistes et jéhovistes et y reconnaître divers auteurs et diverses traditions. Mais l'unité de composition contredit une distinction si mécanique. » Voilà qui est bien, mais on nous dit aussitôt après : « Au contraire on verra certainement que les diverses parties qui composent la loi émanent de différents temps et de différentes mains. » Nous voyons, par ces derniers mots, comment le faux se mélange au vrai dans cet écrit.

En plus d'un endroit néanmoins brillent de véritables éclairs de lumière : l'auteur ne développe pas, son exposition est plus théorique et plus abstraite que ne l'aiment les lecteurs français, mais on comprend mieux certaines parties de la Bible en l'étudiant.

2. — Les études critiques ont pris un tel développement dans ces dernières années que l'on a conçu, de divers côtés, le projet de soumettre le texte massorétique de la Bible hébraïque à une révision critique. S. Fremdorff a publié, en 1876, la première partie d'un *Dictionnaire massorétique* ; Ch. D. Ginsburg a commencé une édition de *La Massore* qui ne doit pas comprendre moins de quatre volumes in-folio ; S. Baer a déjà donné plusieurs livres de la Bible hébraïque revus d'après les manuscrits. Le même S. Baer vient de publier, en collaboration avec H. L. Strack, les *Dikduke ha-t'amin* d'Ahron ben Moscheh ben Ascher. Ce sont d'importantes notes grammaticales et massorétiques. Une partie en avait été imprimée en 1516-1518, mais n'avait pas eu de nouvelle édition. M. Baer et M. Strack en préparaient, chacun de leur côté, une édition complète, depuis plusieurs années, quand, ayant appris qu'ils travaillaient l'un et l'autre dans le même but, ils résolurent de publier leur travail en commun, ce qu'ils viennent d'exécuter. L'introduction est l'œuvre de M. Strack ; le texte a été publié par M. Baer ; avec quel soin et quelle diligence, il faut l'avoir sous les yeux pour s'en rendre bien compte. Les *Dikduke ha-t'amin* ne s'adressent qu'aux hébraïsants, mais ils peuvent leur être fort utiles.

3. — Des savants distingués publient depuis quelques années, avec le zèle le plus louable, les manuscrits contenant les fragments des versions latines de la Bible, antérieures à celle de S. Jérôme, qui ont échappé au ravage des temps. L'histoire de ces versions, pourtant si intéressante et même si importante à divers points de vue, est encore si peu connue, qu'on discute, parmi les savants, pour savoir s'il en circulait plusieurs différentes, ou si une seule était universellement répandue dans l'Eglise latine, celle qui est si célèbre sous le nom d'ancienne Italique. Ce n'est que lorsque les publications du genre de celle de M. Belsheim, que nous annonçons aujourd'hui, se seront assez multipliées qu'on pourra faire enfin, d'une manière certaine, l'histoire des premières traductions de la Bible dans l'Eglise d'Occident. En attendant, elles sont déjà très précieuses pour la critique du texte sacré.

La Bibliothèque royale de Stockolm possède un manuscrit de proportions si gigantesques qu'on l'a dénommé *Gigas librorum* : il faut deux ou trois hommes pour le porter. On croit que les feuillets sont de peau d'âne. Leur longueur est de plus de 85 pouces, leur largeur de 18, de sorte que le livre ouvert a une largeur d'environ 36 pouces.

Le nombre des feuilles est de 309. Une note porte : *Iste codex* 3011 *folia continet*, mais 3011 paraît mis fautivement pour 311. L'écriture est une grande minuscule, bien lisible ; les mots sont séparés ; il y a quelques signes de ponctuation. Il est difficile de décider si tout le manuscrit est de la même main. Les parties profanes qu'on y trouve en même temps que la version de la Bible sont en caractères moins gros, et peut-être d'un autre scribe. Chaque page est divisée en deux colonnes, la plupart de 106 lignes chacune. Chaque phrase commence par une grande lettre ; chaque section a une lettre initiale de longueur variable ; quelques-unes sont de deux pouces ; quelques autres ont la longueur de la colonne entière ; ordinairement elles sont rouges, celles des Évangiles sont quelquefois dorées mais sans art. Dans l'incendie qui dévora le château de Stockolm en 1697, on sauva le manuscrit en le jetant par la fenêtre ; la reliure fut ainsi brisée en deux ; la reliure actuelle est de 1819. Une notice sur la couverture, datée de 1295, constate qu'il fut acheté à cette époque par l'abbaye de Brevnow, comme l'une des sept merveilles du monde, *propter sui immensitatem*. Il a été écrit entre 1224 et 1239. Il est à Stockolm depuis la paix de Westphalie. Il contient, entre autres nombreux ouvrages, l'Ancien et le Nouveau Testament. La version de l'ancien est celle de saint Jérôme, y compris sa traduction des Psaumes, qui n'est pas dans notre Vulgate. Dans le nouveau, la version des actes des Apôtres et celle de l'Apocalypse est différente de notre Vulgate. On n'avait trouvé jusqu'ici aucune traduction complète des Actes antérieure à saint Jérôme, et l'on n'avait pu publier l'antique version de l'Apocalypse qu'au moyen des citations du commentaire de Primasius. M. Belsheim a copié ces deux livres pendant l'hiver de 1877-1878, et en les publiant avec beaucoup de soin, a comblé une lacune importante dans les textes des anciennes versions latines. Le manuscrit ne contient pas naturellement notre division actuelle par chapitres et par versets, puisque cette division n'était pas adoptée quand il fut écrit, mais l'éditeur l'a néanmoins introduite avec raison dans son édition pour qu'on put s'en servir facilement. Il a, du reste, conservé l'orthographe de l'ancien scribe. On ne saurait décerner assez d'éloges aux travailleurs patients et consciencieux à qui nous devons cette publication. Elle se complète par une liste des variantes des autres livres du Nouveau Testament, du même manuscrit, comparé avec notre Vulgate actuelle. Avant cette publication, M. Belsheim avait déjà édité le *Codex aureus sive quatuor Evangelia ante Hieronymum latine translata*.

4. — La question de la chronologie de la Bible est importante, mais hérissée de difficultés de toute sorte. Le Dr Schæfer a entrepris de rassembler tous les éléments qui peuvent contribuer à l'éclaircir, de-

puis l'époque de la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone. Il n'a pas écrit spécialement pour les savants mais pour tous les gens instruits qui s'intéressent à la solution de ce problème. Il est donc entré dans tous les détails nécessaires pour mettre au courant chacun de ses lecteurs et lui fournir le moyen de juger par lui-même. Dans son introduction, il fait connaître les sources de la chronologie, la Bible d'abord, puis, en dehors de la Bible, Josèphe, Manéthon, les monuments égyptiens, le canon de Ptolémée, les fragments de Bérose et de ses abréviateurs, Hérodote, Ctésias et enfin les inscriptions cunéiformes. Dans la première partie, il étudie l'année hébraïque et la manière dont les Israélites déterminaient le temps ; la forme de l'année chez les Égyptiens et chez les Assyriens et tout ce qui s'y rapporte. Cette partie se termine par la reproduction du canon de Ptolémée et du canon des éponymes assyriens. M. Schæfer, à la suite de M. Oppert, admet une lacune dans le canon assyrien et la distinction de Phul et de Téglathphalasar, dont il fait deux personnages distincts. Dans la seconde partie, l'auteur examine en détail tous les points controversés de la chronologie biblique qui appartiennent à son sujet : il place l'exode en 1492 av. J. C., sous Ramsès II (il aurait mieux fait de la placer sous Ménephtah, ce qu'il regarde d'ailleurs comme admissible), l'avènement de Salomon en 1015, celui d'Achab en 919 ; Phul en 770 ; l'invasion de Sennachérib en 701 ; la maladie d'Ezéchias en 700 ; sa mort en 685-684, etc. Le système chronologique du Dr Schæfer ne nous paraît pas complètement satisfaisant ; il a accepté les idées de M. Oppert, et le *Polybiblion* (t. XXV, p. 105), a eu déjà occasion de dire que ces idées étaient plus ingénieuses que solides, mais néanmoins le travail du savant allemand est un recueil précieux et fort commode pour l'étude de toutes les questions qu'il traite.

5. — Les découvertes assyriennes ont, pour l'ancien Testament, une telle importance, qu'on ne se lasse point de les étudier, de les résumer et de travailler à les vulgariser. C'est ce que vient de faire encore M. Buddensieg dans *Les fouilles assyriennes et l'Ancien Testament*. Après avoir établi l'authenticité et la valeur des monuments de l'Assyrie, il fait l'histoire des fouilles et du déchiffrement des inscriptions ; il compare ensuite dans la Bible et l'épigraphie assyrienne le récit de la création, de la chute, du déluge, de la tour de Babel, de la campagne de Chodorlahomor et de l'histoire des rois ; il conclut enfin en montrant comment les fouilles assyriennes confirment la véracité de la Bible. Le résumé du Dr Buddensieg est substantiel et exact. Ce qu'il dit (p. 34) du dragon Tiamat est contesté avec plus ou moins de raison par plusieurs assyriologues, mais il s'exprime avec une réserve suffisante ; sa critique est aussi sage que modérée.

6. — L'*Histoire des révélations et communications divines*, par J. A.

Bernard, est un résumé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, terminé par un coup d'œil jeté sur l'établissement du christianisme dans l'empire romain et en Gaule. L'auteur nous fait connaître d'abord à quelle occasion il a composé son livre : c'est à l'occasion du discours prononcé par M. Littré, le 8 juillet 1875, dans une réunion du grand Orient de France ; il se propose de réfuter, par l'exposé de l'histoire sacrée, les erreurs émises dans son discours par le chef du positivisme français ; il se propose plus encore de prouver l'accord de la science avec la Bible, et il consacre à ce sujet le premier volume presque entier. C'est même là, à notre avis, la partie la plus intéressante et la plus importante de son travail. Le second volume se compose, en grande partie, d'extraits des Saintes Écritures et n'est pour le reste qu'un tableau historique un peu sommaire, mais le premier traite avec les développements convenables toutes les questions, qui passionnent aujourd'hui tant d'esprits, le darwinisme et le transformisme, l'origine de la terre et de l'homme, l'antiquité de notre race, la longévité des premiers hommes, le déluge, etc. Le second volume pourra être très utile à certaines âmes et en particulier à celles qui sont chancelantes dans la foi, mais le premier intéressera sans doute un plus grand nombre de lecteurs. Il est rempli d'observations fines et piquantes et de détails curieux.

L'auteur ne fait aucun étalage d'érudition , parce qu'il n'écrit pas pour les savants, mais pour les gens instruits qui s'occupent des questions religieuses et philosophiques. Il fait néanmoins quelques citations. Ainsi, t. I, p. 254-256, il a reproduit l'inscription de Nabuchodonosor, telle qu'elle a été traduite, il y a déjà longtemps, par M. Oppert, lorsqu'on commençait encore à peine à déchiffrer les textes assyriens. On ne saurait faire un crime à M. Bernard d'avoir ignoré que cette traduction est inexacte, comme l'a reconnu depuis le traducteur lui-même ; il est à propos pourtant de le remarquer ici, pour que les lecteurs ne soient pas induits en erreur. « Par cette inscription, dit M. Bernard (p. 257), sont définitivement acquis à l'histoire et à la science... 3o La *confusion* du langage de ceux qui construisaient (la tour de Babel) et l'abandon qu'ils firent de l'ouvrage commencé. » Il fait allusion aux mots qui avaient été traduits à tort : « Les hommes l'avaient abandonné depuis les jours du déluge, *en désordre proférant leurs paroles.* » Ces derniers mots sont un contre-sens. Observons d'ailleurs que l'inscription de Nabuchodonosor, rapportée ici, n'en reste pas moins très importante pour l'histoire biblique, quoiqu'elle ne contienne pas tout ce qu'on avait cru y découvrir d'abord. — Une dernière observation : on est surpris (t. II, p. 232 et suivantes), de voir l'histoire de Daniel et de Nabuchodonosor, etc, racontée après celle d'Esdras et de Néhémie.

7. — M. l'abbé Pioger a consacré tout un volume à une partie du sujet traité par M. Bernard, à l'*œuvre des six jours*. L'auteur est déjà connu par un certain nombre de publications et en particulier par *La pluralité des mondes habités et le Dogme chrétien*. Le plan de son nouvel ouvrage est très simple. Il commence par un exposé de la question et par un certain nombre d'observations générales ; vient ensuite l'histoire de chacun des jours de la création. Un chapitre particulier a pour sujet l'antiquité de l'espèce humaine ; un autre la fin des mondes ; le dernier de tous est intitulé : *Où vont les mondes?* Le texte de la Genèse est donné en latin et en français, traduit sur l'Hébreu, en tête de chacun des chapitres où il doit être étudié.

L'exposition de M. l'abbé Pioger est intéressante ; quelques-uns trouveront cependant peut-être qu'elle n'est pas toujours suffisamment méthodique ; son livre est plein de renseignements curieux et de citations généralement bien choisies. — On pourrait lui reprocher d'avoir indiqué quelquefois ses sources d'une manière insuffisante, comme p. 72, Kurtz, *Bibel und Astronomia* ; à la p. 4, citant saint Augustin, on nous renvoie à *Comment. in Genes.*, lequel? Saint Augustin a commenté la Genèse, dans quatre ouvrages au moins, mais aucun d'eux ne porte le titre de *Comment, in Gen.*— De nombreuses gravures éclaircissent le texte. La doctrine est sûre et exacte. On pourrait cependant relever quelques détails contestables. Nous lisons p. XVII ; « La Bible nous a appris longtemps avant la science que... la terre est sphérique, ce qu'on a ignoré jusqu'au XVIe siècle. Isaïe dit : « C'est Dieu qui s'assied sur le globe de la terre : *qui sedet super gyrum terræ*, Isaïe, XL, 22. » On ne peut pas plus conclure rigoureusement de ce passage du prophète la sphéricité de la terre qu'on ne peut conclure de certains autres sa non-sphéricité. Les expressions bibliques de ce genre n'ont pas une portée scientifique, pas plus celles d'Isaïe que celles de Job ou des Psaumes nous représentant la terre comme une sorte de disque, soutenu par des colonnes, Job, IX, 6 ; Ps. LXXIV, 4 ; Job, XXXVIII, 4-6 ; Prov., VIII, 29, à la façon du toit plat des maisons orientales. — Nous lisons aussi p. 16 : « Saint Thomas... dit que le glaive de feu du chérubin qui défendait l'entrée du Paradis terrestre n'était autre chose que la zone torride, qu'on ne peut franchir à cause de la chaleur excessive du soleil... N'aurait-il point pensé plus juste, s'il eut dit que *cherub* signifiant *science*, le glaive de fer du chérubin était le remords du péché commis dans ce jardin. » Nous ne voudrions pas dire que le glaive du chérubin était le remords. Comment le remords aurait-il fermé l'entrée du Paradis terrestre? *Cherub* ne signifie pas science. Saint Thomas ne dit pas que le glaive du chérubin était la zone torride. — Nous ne mentionnerons plus qu'un autre passage. « Longtemps avant que la géologie eut fendu l'écorce terrestre

pour en surprendre les secrets, est-il dit (p. 37), les Pères et les docteurs de l'Église, avec une intuition qui fait le plus grand honneur à leur génie, avaient deviné que les six jours de la Genèse ne sont pas des jours de 24 heures, mais bien des périodes, des époques plus ou moins longues et d'une durée immense. » La vérité, c'est qu'aucun Père n'a dit que les six jours de la Genèse fussent des époques, des périodes. Quelques-uns ont dit seulement qu'ils n'avaient pas été de 24 heures. M. Pioger ne fait que répéter ici, il est vrai, ce que l'on entend dire souvent. C'est un motif de plus de signaler l'erreur, tout en reconnaissant le mérite de *l'Œuvre des six jours en face de la science contemporaine*.

8. — La question de l'origine du Pentateuque continue toujours à occuper les universités allemandes. M. Ryssel vient de publier en latin une dissertation, dans laquelle il se propose de réfuter les opinions du Dr Kayser, professeur à l'université de Strasbourg, sur la composition du Pentateuque. Il proteste de son respect pour l'autorité de la Sainte Écriture et son but est en effet de la défendre, dans une certaine mesure, en soutenant que le livre de l'Élohiste n'a pas été rédigé après la captivité de Babylone ; il fait cependant beaucoup de concessions à la critique négative. Il admet, entre autres choses, qu'on y trouve, surtout dans le livre des Nombres, quelques vestiges, peu importants, d'une époque postérieure à la captivité. Il résume ses conclusions dans les termes suivants : « Primum fieri non posse, ut liber Elohistæ(vel quælibet hujus libri particula) pertineat ad ætatem exilium subsequentem ; tum leges ad sacerdotum Levitarumque officia spectantes ab altera ætate profectas esse ; deinde libri Elohistæ partes maximas et gravissimas (id est, historias ac leges summas) ad origines litterarum gentis Israeliticæ referendas esse (p. 82). » Malgré les erreurs que contient la thèse de M. Ryssel, elle fournit de bons arguments contre une partie des théories des exégètes rationalistes et contient des renseignements précieux sur l'histoire de la critique du Pentateuque en Allemagne.

9. — M. François Lenormant, professeur d'archéologie à la bibliothèque nationale, a publié sur les *Origines de l'histoire d'après la Bible*, un premier volume qui s'étend de la création de l'homme jusqu'au déluge. Après une préface, dans laquelle l'auteur fait une profession de foi catholique accentuée, le volume s'ouvre par la traduction française des onze premiers chapitres de la Genèse, faite et bien faite sur le texte hébreu. On ne peut lui reprocher qu'une division arbitraire de ces onze chapitres en fragments élohistes et jéhovistes. Cette traduction est suivie d'une Etude comparative du récit biblique et des traditions parallèles : 1o la création de l'homme ; 2o le premier péché ; 3o les Kêroubîm et le glaive tournoyant ; 4o le fratricide et la fonda-

tion de la première ville ; 5° les Schêtites et les Qaînites ; 6° les dix patriarches antédiluviens ; 7° les enfants de Dieu et les filles des hommes ; 8° le déluge. A la fin se trouvent cinq appendices : 1° les récits cosmogoniques des chaldéens, babyloniens, assyriens et phéniciens ; 2° les révélations divines antédiluviennes chez les chaldéens ; 3° les textes classiques sur le système astronomique des chaldéens ; 4° des tableaux du calendrier chaldéo-assyrien et des autres calendriers sémitiques ; 5° le récit chaldéen du déluge, transcription du texte avec traduction interlinéaire.

On retrouve dans ce livre le savant connu, avec ses qualités et ses défauts : une vaste érudition poussée quelquefois jusqu'à l'encombrement, comme dans le chapitre du fratricide, dont la lecture finit par être fatigante, à cause de la multitude de détails dont il est surchargé : une propension presque irrésistible vers les idées aventureuses de certains rationalistes ; des hypothèses d'une grande hardiesse que rien ne justifie ; des témérités inquiétantes qui effraient l'orthodoxie ; et au milieu de tout cela des vues ingénieuses, profondes, de véritables découvertes qui viennent enrichir l'arsenal de l'apologiste, en lui fournissant des armes nouvelles pour la défense des Saintes Écritures. Mais le discernement du vrai et du faux n'y est pas toujours facile ; on ne doit pas, par conséquent, en conseiller indistinctement la lecture. Il faut se tenir particulièrement en garde contre les interprétations erronées de l'auteur sur le caractère historique des premiers chapitres de la Genèse.

10. — M. l'abbé Augustin Lémann a composé, sur la prophétie mesnanique de Jacob une monographie qu'un coup d'œil superficiel pourrait faire juger, un peu longue, mais qui est pleine de choses et aussi solide qu'intéressante. Après un préambule qui nous fait connaître les dispositions testamentaires et prophétiques du patriarche, une première partie nous montre qu'en vertu de ces dispositions le sceptre, suprême prérogative du droit d'aînesse, est transféré des mains de Ruben à Juda et à sa tribu. Le sceptre désigne une prééminence accompagnée d'autorité. Dans la seconde partie, nous voyons qu'il l'a conféré à Juda et à sa tribu en vue du Messie et pour être le signe de sa venue. Tous les termes de la prophétie concernant le Messie sont soigneusement et exactement étudiés. Le fameux mot de Jacob, *Schiloh* ou *Schellôh*, qui s'applique au Rédempteur futur, est expliqué dans le sens de *propriétaire*, c'est-à-dire celui à qui le sceptre appartient. Une troisième et dernière partie établit que le Messie est venu, puisque la tribu de Juda ne porte plus le sceptre.

M. l'abbé Augustin Lémann est professeur d'Écriture Sainte à l'Institut catholique de Lyon. C'est, si nous ne nous trompons point, le premier fruit exégétique de la renaissance de nos facultés catholi-

ques de théologie. Il est du plus heureux augure pour l'avenir. L'auteur possède pleinement sa matière, et il la traite avec une sûreté de science et un ampleur de développements digne d'éloges. On peut voir, par ce travail, qu'il n'est pas toujours nécessaire de recourir à la science allemande pour résoudre solidement une question biblique : M. Lémann ne lui fait presque aucun emprunt : il s'adresse aux Pères, à la tradition, à ses anciens coreligionnaires, et cela lui suffit pour triompher. L'orateur se trahit parfois dans ces pages d'exégèse; quelques mots éloquents leur donnent une saveur particulière et élèvent l'esprit tout en charmant l'imagination.

11. — M. l'abbé Gillet, curé de Linas, dans le diocèse de Versailles, après avoir commenté Tobie, Judith et Esther, nous donne aujourd'hui un commentaire des Machabées. Dans la préface, il jette tout d'abord un coup d'œil sur l'histoire des Hébreux depuis la captivité de Babylone jusqu'au temps des Machabées; puis il traite successivement du contenu et de la concordance des deux livres des Machabées, des difficultés chronologiques, du caractère historique et littéraire, de l'auteur et du texte original, de l'authenticité et de la canonicité, des différents textes, des principaux commentateurs et enfin du troisième et du quatrième livre des Machabées. La préface est suivie du texte latin, de la traduction française et du commentaire proprement dit. La traduction n'était pas toujours aisée; l'interprète s'en est tiré ordinairement avec succès ; quelques versets, cependant, ne sont pas rendus d'une manière très heureuse, par exemple le dernier : « comme *il est contraire* de boire toujours du vin ou de boire toujours de l'eau. » Le commentaire est un bon résumé de tous les meilleurs travaux sur les deux derniers livres historiques de l'ancien Testament. Ils offrent de nombreuses difficultés, M. Gillet les résout d'une manière très satisfaisante. Remarquons néanmoins, en passant, que ce qu'il dit, p. 19, pourrait être mal compris. « Quelques critiques, écrit-il, ont prétendu que l'auteur du premier livre ne s'était servi pour sa rédaction d'aucun document original écrit, parce qu'il n'y fait jamais allusion... Mais le silence gardé sur des documents écrits n'est pas une preuve qu'il n'en ait pas existé. Les livres des Rois, par exemple, ne citent jamais aucun document écrit, et cependant il est incontestable qu'ils reposent sur des documents de ce genre. » M. Gillet ne veut pas dire que les livres des Rois n'indiquent pas leurs sources, puisque, au contraire, ils y renvoient très fréquemment, II Reg., I, 18 ; III Reg., XI, 41, etc., mais les lecteurs ne seront-ils pas exposés à croire que ces livres ne « font jamais allusion » à « aucun document original écrit ? » Ne croiraient-ils même pas que le premier livre des Machabées ne cite ou ne rapporte aucun document écrit, s'ils ne voyaient pas, quelques lignes plus loin, « qu'il rapporte des docu-

ments » ? Les interprétations et annotations de M. le curé de Linas sont d'ailleurs généralement très justes. Ainsi, II Mac., I, 10, il observe avec raison que la date contenue dans ce verset s'applique à la première lettre et non à la seconde ; I Mac., I, 7, il explique très bien le *divisit regnum suum* d'Alexandre-le-Grand, que semblent contredire les historiens anciens, en disant que ce texte ne signifie pas qu'Alexandre distribua ses états à ses généraux, afin que chacun y fut roi dans son royaume, puisqu'il est dit plus bas, I, 10, qu'ils ne ceignirent le diadème qu'après la mort d'Alexandre, mais qu'Alexandre préposa à chaque province un de ses généraux comme gouverneur ou vice-roi. Ce qui est dit (p. 170-171) de la parenté des Juifs et des Lacédémoniens n'est pas très net, mais on doit avouer que la question est très difficile. En revanche, les objections que soulève le ch. VIII du premier livre des Machabées, au sujet de ce qui est raconté des Romains, sont clairement résolues. L'explication donnée (p. 208) du récit de la mort d'Antiochus, au contraire, ne nous parait pas heureuse. Le commentateur admet, avec Keil, que les choses ne se sont pas passées comme le raconte la lettre insérée dans le texte sacré, laquelle consignerait un faux bruit; à la p. 273, il ne mentionne pas la difficulté spéciale que crée I Mac., VI, 4, comparé avec II Mac., IX, 3, mais il répond néanmoins très bien aux difficultés que l'on fait contre ce passage. Le récit de la mort de Razias est parfaitement justifié (p. 299-300).

12. — Depuis quelques mois, la question de la métrique hébraïque occupe particulièrement les savants d'Allemagne. Un Père de la compagnie de Jésus, le P. Gietmann, vient de publier sur ce sujet un opuscule tout à fait digne d'attention. Dans une première partie, il expose les lois de la métrique hébraïque, telles qu'il les comprend ; dans une seconde, il donne la liste de tous les mots hébreux des proverbes de Job, des parties poétiques de l'Ancien Testament et des psaumes dont la ponctuation ou la prononciation massorétique doit être modifiée pour les plier aux règles poétiques qu'il a tracées dans la seconde partie ; une troisième partie contient de nombreux exemples de l'application de ces règles (p. 66-134) ; la prophétie de Jacob, le cantique de Moïse après le passage de la Mer Rouge, le cantique de Débora, l'élégie de David sur la mort de Saül et de Jonathas, la prière d'Habacuc et un très grand nombre de Psaumes y sont transcrits tout au long, en vers, d'un nombre de syllabes déterminées et accentuées, le plus souvent de sept syllabes, en caractères latins. Le travail du P. Gietmann est trop technique pour que nous puissions faire autre chose que le signaler à ceux que ces questions intéressent; ils y apprendront beaucoup et en seront très satisfaits, alors même qu'ils ne seraient pas d'accord avec lui sur plusieurs points de détail.

13. — Le Dr Rohling s'est aussi occupé de la métrique hébraïque dans son commentaire des Proverbes de Salomon. Il les a transcrits tout entiers, en vers de sept syllabes, à la fin de son livre (p. 386-415). Sa manière de scander les vers hébreux n'est pas toujours la même que celle du P. Gietmann. Celui-ci lui reproche, non sans raison, d'avoir corrigé ou changé en plus de cent endroits le texte hébreu, pour y trouver des vers heptasyllabiques, mais malgré ces hardiesses, son essai n'en a pas moins une véritable valeur. — Quant au commentaire même, il s'ouvre par une Préface où l'on est surpris de rencontrer un certain nombre de hors-d'œuvres, auxquels ne nous ont pas habitués les savants allemands, une réfutation du matérialisme et du système de Hackel, un second paragraphe intitulé : Le Christ n'est pas une fable, et un troisième : Le Christ n'est pas une tromperie. Il est vrai que le Dr Rohling a une liberté d'allures qui n'est pas commune au-delà du Rhin. La préface est suivie d'une introduction qui nous fait entrer réellement dans le sujet. Elle s'occupe successivement du titre et du caractère des Proverbes, de leur auteur (Salomon) et de la traduction des Septante. Chacun de ces points est traité brièvement et bien. Le livre lui-même est divisé en cinq parties, complétées par trois appendices. Première partie comprenant une préface I, 1-7 et neuf discours, correspondant à autant de chapitres, I, 8-IX. Deuxième partie; X-XXII, 16. Troisième partie, XXII, 17-XXIV, 22. Quatrième partie : XXIV, 23-34. Cinquième partie : XXV-XXIX. Appendices : 1° Proverbes d'Agur XXX ; 2° Proverbes de Lennuel, XXXI, 1-9; 3° La femme forte. XXXI, 10-31. Cette division est, pour le fond, la division ordinairement reçue. — Le Dr Rohling explique la première partie par groupes de pensées ou alinéa par alinéa, après en avoir donné la traduction allemande sur l'hébreu, vers par vers. Dans les autres parties, il explique presque toujours chaque proverbe isolément. Son commentaire est littéral. Il compare quelquefois les proverbes de Salomon à ceux des autres peuples (p. 209); il cite assez souvent des traductions françaises et anglaises du texte sacré ; on remarque çà et là quelques digressions (p. 88 et suivantes). Le livre des Proverbes est un de ceux qui sont le moins commentés. A ceux qui veulent se pénétrer des conseils du sage, on ne peut que recommander l'explication du Dr Rohling, écrite dans l'esprit le plus catholique et avec beaucoup de science.

14. — Mentionnons, à côté des Proverbes, un recueil qui ne peut en aucune façon leur être comparé mais qu'on peut lire cependant avec intérêt après le livre du Sage, parce qu'il peut l'éclaircir d'un certain côté et, d'un autre, en faire ressortir le caractère divin : c'est une sorte d'anthologie de *Paraboles, Légendes et pensées extraites et traduites de Talmud et des Midraschim*. Outre qu'elle nous permet d'a-

voir une idée de cette littérature rabbinique dont on parle tant, mais qui est, en réalité, fort peu connue, elle nous fournit, sous une forme intéressante, comme un résumé de la théologie et de la philosophie juives. Il est d'autant plus facile de s'en rendre compte que les morceaux choisis ont été rangés dans un ordre logique; attributs de Dieu; création; révélation; démonologie; vertus religieuses; ascétisme; liturgie; vertus morales; vertus civiles; arts et métiers; mœurs et coutumes; la ruine de Jérusalem; traditions sur Adam, Noé, Abraham, Moïse et Aaron, etc.

Pour donner une idée de ce recueil, citons une parole attribuée au prophète Elie. Il rencontra un jour, dans ses voyages, un homme très versé dans les Saintes Écritures, qui, après beaucoup de précautions oratoires, lui posa la question suivante : « Maître, dans la loi sainte, il « est écrit que Dieu donna le pain à toutes les créatures et la nour- « riture aux animaux; pourquoi ne donne-t-il pas aussi le pain à « l'homme? — Mon fils, lui répondit le prophète, c'est la loi même « de la société que l'homme travaille et que Dieu bénisse l'œuvre de « ses mains. L'homme ne doit pas attendre cette bénédiction dans « l'oisiveté, car le travail est la loi de Dieu. La science, la réflexion, « la raison, sont l'héritage de l'homme et avec elles le travail. Enlève « à l'homme la réflexion et la raison; ce sera un insensé, incapable « de se procurer les moyens de vivre; il ressemblera alors en tout « aux animaux sans raison. » *Tana debe Eliahae.*

15. — Dans un discours de rectorat, le Dr Antoine Scholz a étudié la traduction d'Isaïe dans les Septante. Il a examiné : 1° d'après quels principes elle a été faite, et 2° sur quel texte. Ce sont là des questions qui n'avaient pas été jusqu'ici discutées. Gesenius, le seul savant qui s'en fut préoccupé, y a très inexactement répondu. Pour comprendre ce que nous allons dire, il faut se rappeler que la version des Septante est l'œuvre de traducteurs très divers, vivant à des époques diverses. La version grecque d'Isaïe a été faite en Egypte, probablement à Alexandrie et peut-être au commencement des guerres des Machabées. Elle suit d'ordinaire l'original mot pour mot; elle conserve ou transcrit volontiers des mots hébreux, comme ἀδεδεκ, Is., XIX, 18, qui reproduit le mot hébreu en le modifiant. L'exemplaire hébreu qui servit à la traduction n'était point en tout conforme à notre texte massorétique; il avait été écrit à la dictée, comme le prouvent les nombreuses variantes provenant de ce que le scribe avait mal entendu le lecteur. Le Dr Scholz justifie chacune de ses assertions par un certain nombre d'exemples judicieusement choisis et très curieux. Son travail est très ingénieux, et nous donne, pour employer la locution allemande, une contribution très utile à l'histoire critique de la célèbre version des Septante. A la suite du discours se trouvent près d'une

jet du commerce palestinien : 3° Géographie commerciale de la Palestine, etc. Deux appendices sont consacrés 1o aux poids, mesures et monnaies des Israélites, et 2° au prix des différents objets de commerce à cette époque. Une troisième partie a pour sujet le commerce des Juifs qui vivaient hors de Palestine jusqu'environ l'an 100 après Jésus-Christ ; elle s'occupe successivement des Juifs babyloniens, phéniciens, syriens, cypriotes, égyptiens, cyrénéens, éthiopiens, arabes, asiatiques de l'Asie mineure et européens. De nombreuses notes, quelques-unes fort considérables, complètent l'ouvrage. L'auteur y discute, en particulier, la question de l'emplacemement d'Ophir et s'y prononce pour l'Arabie, avec assez peu de vraisemblance. M. Herzfeld avance, à cette occasion, une proposition fort étrange: il prétend que le chapitre X de la Genèse date de l'époque de Salomon, parce qu'il y est question d'Ophir ; d'après lui, ce seraient les marins de Salomon qui auraient communiqué à l'auteur de ce chapitre les renseignements qu'il nous donne sur l'Arabie. On voit par là que le savant juif n'a pas toujours su résister aux séductions de la critique négative. C'est une tache regrettable, qui dépare ce livre, qu'on lit avec un vif intérêt et avec fruit.

19. — Les *Conférences* du P. Monsabré à Notre-Dame ne sont pas, d'ordinaire, du domaine de ce compte-rendu Mais nous saisissons avec empressement l'occasion que nous offre le sujet choisi cette année par l'éminent orateur pour rendre hommage à sa science en même temps qu'à son éloquence. Il a exposé à ses auditeurs, pendant le carême dernier, la *Vie de Jésus-Christ*. Son exposition a été, sans doute, oratoire et non historique ou exégétique, mais il a su très habilement ranger dans un cadre oratoire, très naturel et très heureusement choisi, toute la vie du divin Sauveur. Son plan est vraiment admirable par sa simplicité : il conserve l'ordre chronologique des évènements, en même temps qu'il met en saillie tous les traits principaux du caractère du divin Maître, en nous montrant successivement en lui *l'enfant*, et les mystères qui accompagnent sa naissance; *l'ouvrier* et le séjour à Nazareth avec les enseignements qu'il renferme; *le docteur* et la divinité de sa doctrine ; *le thaumaturge et le prophète*; *le martyr* et la passion ; *le triomphateur*, la résurrection et l'ascension. Plus on médite sur ce plan, plus on le trouve fécond ; il embrasse tout et il n'exclut rien, tout en laissant à l'orateur la plus entière liberté de choisir, à son gré, les développements qu'il jugera les plus propres à faire ressortir les traits de la figure divine dont il peint le portrait. C'est là une synthèse des Évangiles dont tous les prédicateurs pourront tirer un excellent parti, selon la mesure de leurs forces et de leurs talents, et en proportionnant leurs développements aux besoins de leur auditoire.

Le P. Monsabré a traité son sujet avec une grande richesse et un grand éclat de développements. Il a su trouver des couleurs nouvelles pour peindre des scènes qui avaient déjà exercé le pinceau des plus grands maîtres de la chaire. Quoi de plus frais, de plus délicat et de plus neuf que ce petit tableau dans lequel il nous représente la beauté de la maternité virginale de Marie : « J'ai vu les arbres de nos vergers se couvrir au printemps de fleurs blanches comme la neige ; qu'ils étaient beaux, leurs rameaux chargés d'espérance ; et l'automne venu, je les trouvai plus beaux encore, lorsqu'ils ployaient sous le poids de leurs fruits dorés ; mais depuis longtemps la fleur était flétrie, depuis longtemps la fleur était tombée. Le virginal rameau de Jessé porte ensemble le fruit et la fleur, le fruit parfait et la fleur toujours fraîche. »

Mais ce qui nous intéresse ici encore plus que l'orateur, c'est l'exégète. Le conférencier de Notre-Dame a très bien fait ressortir la vie du Sauveur d'après les Evangiles. Il a, de plus, joint à ses discours un *Index* et de savantes notes qui résolvent les difficultés des incrédules et discutent les questions litigieuses du texte avec sobriété mais avec clarté et solidité. Celle sur laquelle il revient le plus souvent est la date de la naissance de Jésus-Christ. A propos de la double généalogie de Jésus, dans saint Matthieu et dans saint Luc, après avoir présenté les deux explications principales, il se prononce pour l'opinion qui voit dans la généalogie donnée par saint Luc la généalogie de la Sainte-Vierge, et il la présente d'une manière très plausible. (Notons, en passant, que la citation de l'abbé Darras, faite par le P. Monsabré, dans cette note, (p. 18), contient une inexactitude, d'ailleurs sans conséquence : le mot *Joachim* ne s'est jamais prononcé *Jehovakim*, comme l'affirme l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise*). — L'éloquent dominicain tire, dans le texte, un très beau parti oratoire de la conjonction de Jupiter et de Saturne et de ce qu'il appelle un jubilé sidéral, à l'époque de la naissance de Notre-Seigneur. Dans la note, il expose avec beaucoup de précision la question chronologique concernant la date de la naissance du Sauveur et en conclut l'existence de la conjonction dont il parle en l'an 747 de Rome. Plus loin, dans une autre note, il revient sur ce même sujet, à propos des mages et de la date de l'Epiphanie, et réunissant les deux opinions principales sur l'étoile qui les guida dans leur voyage, il conclut : « On peut fondre ces opinions en une seule et dire que les mages ont été avertis par le phénomène sidéral (de la conjonction des planètes) du prochain accomplissement d'une prophétie qu'ils connaissaient et qu'ils ont été conduits par une étoile miraculeuse jusqu'à la demeure de l'Enfant-Dieu. » Les paroles du texte sacré : *Usque dum veniens* [*stella*] *staret supra ubi erat puer*, Matt., II, 9, ne peuvent s'étendre en effet de la conjonction de Jupiter

et de Saturne. — Quoi qu'il en soit, du reste, de ce point, nous devons faire remarquer que le P. Monsabré, après avoir dit (p. 22) : « il faut prendre pour date (de la naissance de Notre-Seigneur) le 25 décembre 747 », (voir aussi p. 55), n'est pas aussi affirmatif p. (110-111 et 192) et hésite entre les années 747 et 749 de Rome. Ces hésitations ne doivent pas d'ailleurs beaucoup surprendre, car la question de la date de notre Notre-Seigneur est une des plus difficiles de la chronologie, comme nous allons le voir en examinant l'ouvrage du P. Riess, qui traite cette question *ex professo*.

20. — Depuis le commencement du sixième siècle, l'année de la naissance de Notre-Seigneur est devenue le point de départ de l'ère chrétienne. On en attribue universellement la fixation à un abbé d'un monastère de Rome, d'origine scythe, Denys le Petit (Dionysius Exiguus), mais on croit aussi communément qu'il s'est trompé dans ses calculs, en assignant l'an 752 de Rome comme celui de la naissance du Sauveur. Il est certain, dit-on, que ce chiffre est faux, car Jésus-Christ était né quand Hérode-le-Grand régnait encore, Matt. II, 1; or, Hérode était mort depuis un ou deux ans en 752. Telle est l'opinion générale, surtout depuis la publication de l'ouvrage célèbre de Sanclemente, *De vulgaris æræ emendatione libri quatuor*, (Rome, 1793). Un jésuite allemand, le P. Florian Riess, a entrepris de justifier le moine romain. Sanclemente, Ideler, le P. Patrizi, font naître Notre-Seigneur l'an 747 de Rome ; d'autres le font naître en 749 ; les uns et les autres le font, par suite, vivre sur la terre 36 ou 38 ans, au lieu des 33 ans qu'on lui attribue vulgairement. Le P. Riess ne lui donne pas 33 ans de vie, en conservant les chiffres ordinaires. Il place l'avénement d'Hérode au trône en 37 avant Jésus-Christ, 716 de Rome, et sa mort l'année de la naissance de Notre-Seigneur, 753 de Rome, ou plutôt l'année suivante, si l'on compte le 1er janvier comme le 1er jour de l'année. Tout le poids de la discussion porte, comme on le voit, sur la date de la mort d'Hérode. Nous n'avons pas la prétention de discuter ici cette question si difficile, dans laquelle non-seulement la critique historique mais aussi l'astronomie, à propos d'une éclipse, et la numismatique ont tour à tour à dire leur mot. Bornons-nous, en signalant la solution du P. Riess, de faire observer qu'elle mérite d'être sérieusement examinée et indiquons le contenu de son travail. Il recherche d'abord en quelle année est mort Hérode, puis en quelle année les mages sont arrivés à Bethléem, quelle est la date du baptême et de la mort de Jésus. Une troisième section est consacrée à la manière dont les chrétiens ont compté les temps. Les cent dernières pages de l'ouvrage sont remplies par des appendices : table chronologique depuis les dernières années des Hasmonéens jusqu'à la ruine de Jérusalem ; études diverses sur les éclipses de lune vers l'époque de la

naissance de Notre-Seigneur, sur les dates de la fête de Pâques, etc.

21. — M. l'abbé Chevallier, auteur d'un bon livre intitulé : *Récits évangéliques, unité, précision, harmonie des quatre textes, examen critique de l'ordre chronologique et synoptique des faits*, vient de nous donner la première partie de ses *Conférences sur le Saint-Évangile*. Elle comprend la vie cachée de Notre Seigneur Jésus-Christ et sa mission publique, depuis son baptême jusqu'à la fin de l'automne de l'an 30; elle se termine par le sermon sur la montagne auquel sont consacrées six conférences. L'auteur veut aussi faire connaître aux fidèles la suite complète de la vie de notre divin Sauveur en leur exposant les faits et en recueillant, sinon toutes les paroles, du moins les plus importantes du texte sacré. Il juge avec raison que les chrétiens ont besoin, aujourd'hui plus que jamais, qu'on leur montre, tel qu'il est, le Maître qui est la voie, la vérité et la vie. « La prédication habituelle s'adresse à quelques âmes le plus souvent, et se borne à des sujets, fort utiles et très pratiques sans doute, mais d'un cercle trop restreint. » M. l'abbé Chevallier élargit ce cercle, et désire s'adresser à tous. La première conférence a pour objet la connaissance de Jésus-Christ et la seconde les Saints-Évangiles : c'est comme la préparation et l'introduction à son sujet. Les suivantes traitent tour à tour les divers événements que raconte le texte sacré : Zacharie et Élisabeth, l'annonciation, la visitation, le mariage de la Sainte-Vierge, Noël et la Circoncision, l'Épiphanie, la Présentation et la Purification ; la fuite en Égypte, Jésus au milieu des Docteurs ; la vie active du Seigneur, son baptême, son séjour au désert; l'éternité du verbe; le triple témoignage de S. Jean-Baptiste; les premiers disciples; les noces de Cana; l'expulsion des vendeurs du temple; la Samaritaine (deux conférences); le séjour à Nazareth et enfin le sermon sur la montagne. Un grand nombre de conférences sont précédées d'une courte exposition historique qui lie la trame des faits et prépare l'intelligence des considérations présentées par l'auteur. Chaque conférence s'ouvre par un texte et un exorde et est divisée en un certain nombre de considérations. Elles sont naturellement beaucoup plus parénétiques qu'exégétiques ; la manière en est simple, sans prétention, à la portée de tous; elles peuvent facilement servir de sujet de méditation ; dénuées de tout appareil scientifique, elles ont uniquement pour but d'instruire et de porter à la pratique du bien par la vue des exemples de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge et des autres saints personnages du Nouveau Testament.

22. — M. Hermann Fulda a publié sur *la croix et le crucifiement* une savante étude, dont le principal intérêt, on le comprend sans peine, provient de l'étroite liaison qui existe entre son sujet et la passion de Notre-Seigneur. Dans une première partie, l'auteur étudie la croix

païenne et dans une seconde la croix chrétienne, dans laquelle il étudie spécialement l'histoire du crucifiement du Sauveur. Les résultats de ses recherches sont en contradiction avec les données traditionnelles. Le Nouveau Testament ne nous apprend rien sur la forme de la croix, (comparez cependant Jean, XXI, 18-19). D'après M. Fulda, les usages de l'Orient, et plusieurs passages des anciens Pères établissent que la croix n'avait point de branches; c'était une simple potence, ou gibet, formé par un gros tronc d'arbre; les bras, tendus et élevés en haut, étaient fixés au poteau par les deux mains, percées chacune d'un clou; au-dessus des mains était l'inscription de la croix; le buste était appuyé, par le dos, contre le poteau; les jambes étaient repliées et les pieds attachés à l'arbre par une corde, non par des clous. On voit combien nous sommes loin de la représentation ordinaire du Crucifix. L'auteur, il faut d'ailleurs le remarquer, ne donne ces conclusions que comme *vraisemblables;* il reconnaît expressément, p. 220, que « les preuves qu'il donne, considérées séparément, ne sont pas très fortes, » quoi qu'il prétende que, considérées dans leur ensemble, elles mettent, au moins pour lui, la question hors de doute. Nous sommes convaincu que beaucoup ne partageront pas son avis et penseront qu'on ne détruit pas une tradition fortement enracinée avec des vraisemblances. On peut apporter contre lui des arguments qui ne sont pas sans valeur et auxquels il ne répond pas d'une manière décisive. Par exemple, on ne peut guère contester que le signe *than*, dont parle Ezéchiel, IX, 4 et 6, n'eut la forme d'une véritable croix, + ou †. Or beaucoup de Pères ont vu dans ce signe une sorte de prophétie de la croix du Sauveur.

Il est juste d'ailleurs de reconnaître que l'ouvrage de M. Fulda est plein de science et d'érudition et qu'on peut y apprendre beaucoup. Tous ceux qui veulent étudier la question de la croix y trouveront tous les renseignements scientifiques qu'ils peuvent désirer. Dans des appendices, il traite, en particulier, de la manière dont on attachait les pieds des condamnés à la potence; il donne aussi une bibliographie complète des ouvrages publiés sur la croix et cette bibliographie n'est pas une simple nomenclature, mais une analyse critique des principaux d'entre eux. Sept planches lithographiées montrent à l'œil le crucifiement et les supplices analogues.

23. — Le Dr Leonhard Zill nous a donné un volumineux et solide commentaire de l'Epître aux Hébreux. Trois motifs, comme il nous l'apprend lui-même, l'ont porté à entreprendre ce grand travail : la haute importance dogmatique de cette Epître, la possibilité d'en développer la doctrine plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici et les attaques de la critique négative contre cet écrit de S. Paul. Il s'est donc attaché avec beaucoup de soin à faire ressortir la doctrine que contient cette

Epître et il la venge de toutes les attaques de l'incrédulité. Dans l'Introduction, il détermine d'abord à qui elle est adressée : c'est, d'après lui, les Juifs de Palestine, et spécialement ceux de Jérusalem. Peut-être serait-il plus exact de ne pas en exclure les Juifs d'Egypte et d'Alexandrie, et même, en général, tous les Juifs de la dispersion qui parlaient la langue grecque. — L'auteur reconnaît lui-même des allusions alexandrines dans cette Epître (p. 569, note). La persécution qui sévissait à Jérusalem fut, selon M. Zill, l'occasion de la lettre de S. Paul. Le sujet en est la prééminence du Nouveau Testament sur l'Ancien. Elle fut écrite d'abord, dit-il, en grec, non en hébreu ou syro-chaldaïque. Nous admettrions plus volontiers, pour concilier les divers témoignages de l'antiquité, qu'elle fut primitivement écrite dans les deux langues, parce qu'elle s'adressait et aux Juifs de Palestine, qui parlaient syro-chaldaïque, et aux Juifs non Palestiniens qui parlaient grec, de même que les documents des Ptolémées qui étaient écrits à la fois en deux langues, en copte et en grec. Dans le système de l'auteur en particulier, qui fait adresser la lettre aux Juifs de Jérusalem, on comprend difficilement que S. Paul qui parlait en hébreu à ses compatriotes, quand il était dans la capitale de la Judée, Act., XXI, 40, leur eut écrit en grec et eut même eu soin de leur écrire en un grec plus élégant que celui de ses autres Epîtres. Cette explication lève toutes les difficultés que suscite le caractère du style particulier de cette Epître : l'apôtre l'écrit en hébreu et il la traduit en grec avec un habile collaborateur. Elle date de quelques années avant la ruine de Jérusalem, et fut composée en Italie, vraisemblablement à Rome. Son importance dogmatique consiste principalement dans ce qu'elle nous apprend de la permanence du sacrifice de la croix, perpétué sur nos autels, et de l'excellence du sacerdoce de la loi nouvelle qui élève notablement le Nouveau Testament au-dessus de l'Ancien.

M. Zill, dans son Commentaire, reproduit, par groupes de pensées ou alinéas, le texte grec, et en donne une traduction allemande ; il l'explique et le développe ensuite, montrant la liaison et l'enchaînement logique des idées, interprêtant les mots et exposant la doctrine. Il met souvent à contribution la traduction syriaque pour éclaircir les paroles de S. Paul. Il cite fréquemment Estius. La plupart des observations purement philologiques et des variantes sont rejetées en notes au bas des pages. Tout en ne partageant pas chacune des idées et des interprétations de l'auteur, nous reconnaissons volontiers que son commentaire est excellent au point de vue dogmatique, exégétique, philologique et scientifique.

24. — Terminons ce compte rendu sur les publications bibliques par l'examen d'une étude du Dr Kihn sur Théodore de Mopsueste et Ju-

nilius Africanus, considérés comme exégètes. Théodore de Mopsueste a été, dans les premiers siècles chrétiens, le précurseur de nos modernes rationalistes. Né en 350 à Antioche, condisciple de S. Jean Chrysostôme dans les écoles de cette ville, mort en 428, il eut le malheur d'accepter et de propager un grand nombre d'erreurs, surtout relativement à nos Livres Saints : il a émis la plupart des idées fausses que soutiennent aujourd'hui les critiques incrédules contre les Écritures. On peut voir par là que l'étude de sa vie et de ses doctrines a un véritable intérêt d'actualité. Junilius Africanus est joint à Théodore de Mopsueste, dans le travail du Dr Kihn, parce qu'il nous reste de lui deux livres qui portent le titre : *De partibus Divinæ legis* ou plutôt, comme les intitule l'auteur lui-même : *Instituta regularia divinæ legis*, lesquels sont, d'après M. Kihn, une véritable introduction à la théologie biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament d'après les principes de Théodore de Mopsueste. Le Dr Kihn était préparé mieux que personne à une étude comme celle qu'il nous donne aujourd'hui, parce qu'il nous a donné, il y a quelques années, sur l'école d'Antioche, dont Théodore fait partie, une publication remarquable. Son nouveau livre comprend trois parties : Théodore de Mopsueste comme exégète; Junilius Africanus et son abrégé d'introduction biblique; parallèle de la théologie biblique de Théodore et de celle de Junilius. Le volume se termine par une édition nouvelle des *Instituta regularia divinæ legis*, avec les variantes. Les recherches de tout genre qu'a dû faire l'auteur pour la composition de son livre ont été très considérables, aussi est-il une vraie mine de renseignements précieux pour l'histoire et l'interprétation de la Bible. Que de personnages importants nous rencontrons dans ces pages, depuis la fondation de l'école exégétique d'Antioche qui nous est racontée au début, jusqu'aux savants éditeurs bénédictins du siècle dernier! Que de révélations ne nous fait-il point sur le Junilius Africanus dont M. Fritz disait, en 1850, dans le *Dictionnaire ecclésiastique* de Wetzer et Welte : « Junilius, évêque africain, florissait au milieu du sixième siècle. Sur sa vie, ses œuvres et le lieu où il a vécu aucune nouvelle n'est arrivée jusqu'à nous. » Ce livre est donc plein de choses nouvelles et solides, les conclusions paraissent justes et inattaquables; il fait le plus grand honneur à la science catholique en Allemagne. C. J.

RÉCENTS OUVRAGES DE JURISPRUDENCE

1. *Rudimenti di storia del diritto. Introduzione generale* da SAVERIO SCOLARI. Pisa, Nistri, 1879, in-8 de 51 p. Prix : 1 fr. — 2. *La statistica ed il diritto*, prelezione dell' avv. MARIO DE MAURO. Catania, Galàtola, 1880. in-8 de 33 p. Prix : 1 fr. — 3. *Etudes sur l'histoire des institutions primitives*, par HENRY SUMNER MAINE, traduit de l'anglais par J. DURIEU DE LEYRITZ, précédé d'une introduction par D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Paris, Thorin, 1880, in-8 de XLIII-495 p. Prix : 10 fr — 4. *De l'organisation juridique de la famille chez les Slaves du Sud et chez les Rajpoutes*, par H. SUMNER MAINE. Paris, Thorin, 1880, in-8 de 36 p. Prix : 2 fr. — 5. *Histoire du servage ancien et moderne*, par A. TOURMAGNE. Paris, Guillaumin, 1879, in-8 de VIII-611 p. Prix : 7 fr. 50. — 6. *Un jurisconsulte au seizième siècle. Barthélemy de Chasseneuz, premier commentateur de la coutume de Bourgogne et président du parlement de Provence, sa vie et ses œuvres*, par J.-HENRI PIGNOT. Paris, Larose, 1880, in-8 de VIII-321 p. Prix : 5 fr. — 7. *Traité de droit international public en temps de paix*, par CARNAZZA-AMARI, professeur de droit international à l'université royale de Catane, traduit en français et précédé d'une étude sur l'état actuel du droit de gens en Italie, par MONTANARI-REVEST, t. Ier. Paris, Larose, 1880, in-8 de XXXVIII-611 p. Prix : 16 fr. — 8. *Traité de l'annexion au territoire français et de son démembrement*, par RENÉ SELOSSE. Paris, Larose, 1880, in-8 de XIII-398 p. Prix : 6 fr. — 9. *Traité théorique et pratique de la naturalisation, études de droit international privé*, par DANIEL DE FOLLEVILLE. Paris, Marescq, 1880, in-8 de *f*-XVIII-817 p. Prix : 10 fr. — 10. *Explication méthodique des Institutes de Justinien*. Paris, Pedone Lauriel, t. Ier. 1878, t. II, 1880, 2 vol. in-8 de 875 et 1032 p. Prix: 18 fr. — 11. *Marcus Antistius Labeo. Das Rœmische privatrecht im ersten Jahrhunderte der Kaiserzeit*, par le Dr ALFRED PERNICE, 1er vol. Halle, librairie de l'Orphelinat, 1873. 2e vol. Halle, Max Niemayer, 1878, in-8 de X-518 p. Prix : 24 fr. — 12. *Essai sur les pouvoirs du gouverneur de province sous la république romaine jusqu'à Dioclétien*, par EDGARD MARX. Paris, Thorin, 1880, in-8 de VII-157 p. Prix : 3 fr. 50 — 13. *Organisation de la famille sous la législation romaine*, par J. OLLIVIER BEAUREGARD. Paris, Cotillon, 1879, in-8 de VI-135 p. Prix : 3 fr. — 14. *Systematisches Lehrbuch des osterreichischenallgemeinen Civilrechtes*, von LUDWIG SCHIFFNER. Vienne, Hölder, 1879, 1878, 1879, quatre cahiers parus, in-8 de VI-216 52, 106 p. Prix : 12 fr. — 15. *Droit civil. Parallèles à l'usage de MM. les Etudiants*, par ERNEST ANTOINE. Paris. Thorin, 1880, in-8 de IV-328 p. Prix : 5 fr. — 16. *Les institutions de la famille dans le Code civil italien*, par M. PACORET DE SAINT-BON. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1878, in-8 de 77 p. Prix : 1 fr. — 17. *Des mariages contractés en pays étrangers d'après les principes du droit international et du droit civil*, par ALBERT VERGER. Paris, Marescq, 1880, in-8 de 94 p. Prix : 2 fr. 50. — 18. *Le projet de loi sur le divorce*, par GUSTAVE THÉRY, avocat au barreau de Lille. Lille, Desclée, 1880, in-8 de 19 p. Prix : 1 fr. — 19. *Le divorce, ce qu'il a été, ce qu'il doit être. Discussion des doctrines de M. Naquet. Nouveau plan de réforme*, par ALBERT MILLET. Paris, Cotillon, 1880, in-12 de X-379 p. Prix : 3 fr. 50. — 20. *Traité de la séparation de corps*, par N.-M. LE SENNE. Paris, Marchal, 1880, in-8 de XVI-387 p. Prix : 6 fr. 50. — 21. *Essais de droit positif généralisé. Théorie du patrimoine*, par G. VACHER-LAPOUGE. Paris, Thorin, 1879, gr. in-8 de 129 p. Prix : 3 fr. 50. — 22. *Le testament*, par un ANCIEN MAGISTRAT. Paris, Delagrave, 1880, in-18 de VI-81 p. Prix : 50 c. — 23. *Traité théorique et pratique de la propriété littéraire et artistique et du droit de représentation*, par EUGÈNE FEUILLET. Paris, Marchal, 1879, in-8 de X-741 p. Prix : 10 fr. — 24. *Etude sur la propriété littéraire et artistique*, par E. DELALANDE. Paris, Marescq, 1880, in-8 de 264 p. Prix : 5 fr. — 25. *Du jeu et du pari*, par LOUIS DE ROYER. Paris, Plon, 1878, in-8 de 225 p. Prix : 4 fr. — 26. *Des obligations alimentaires dans la famille à Rome et en France*, par EDOUARD TEISSIER. Paris, Marescq, 1880, in-8 de 334 p. Prix : 5 fr. — 27. *De la révocation des actes faits par le débiteur en fraude des droits de ses créanciers (Action paulienne)*, par LOUIS PELLOUIN. Mayenne, Poirier-Béalu, 1879, in-8 de 228-XI p. Prix : 3 fr. — 28. *Propriétaire et fermier devant la chasse et la pêche*, par GASTON JACQUINOT. Paris, Larose, 1880, in-12 de 71 p. Prix : 1 fr. — 29. *Philosophie du droit pénal*. par AD. FRANCK, 2e éd. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-12 de 176 p. Prix : 2 fr. 50 — 30. *Principes généraux du droit pénal belge*, par J. J. HAUS. 3e éd. Paris, Thorin, 1879, 2 vol. in-8 de VIII-572 et 651 p. Prix : 20 fr. — 31. *Guide formulaire des experts et des officiers de police judiciaire en matière médico-légale*, par V. LAVAL et E. BENOIT. Paris, Larose, 1880, in-8 de VII-58 p. Prix : 2 fr. 50. — 32. *Etudes sur le code pénal*, par R. LAJOYE. Paris, Pédone Lauriel, 1879, in-12 de X-248 p. Prix : 3 fr. — 33. *Des sociétés en commandite par actions*, par PAUL MORNARD. Paris, Marescq, 1880, in-8 de II-335 p. Prix : 6 fr. — 34. *Etude sur les droits de la femme dans la faillite du mari*, par

EDGARD MARX. Paris, Thorin, 1880, in-8 de VII-124 p. Prix : 3 fr. — 35. *La séparation des pouvoirs d'après l'histoire et le droit constitutionnel comparé*, par E. FUZIER-HERMAN. Paris, Marescq, in-8 de IV-625 p. Prix : 8 fr. — 36. *Essai historique sur le conseil privé ou conseil des parties*, par GEORGES VACHER-LAPOUGE. Paris, Thorin, 1878, in-8 de 34 p. Prix : 1 fr. 50. — 37. *Le Concordat, Les Congrégations religieuses (Textes)*. Paris, Dupont, 1880, in-8 de IV-167 p. Prix : 2 fr. — 38. *Mécanisme du budget de l'Etat*, par GASTON BERGERET. Paris, Quantin, in-8 de VI-122 p. Prix : 3 fr. — 39. *Du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie. Commentaire de la loi du 19 mai 1874*, par MM. A. DE CHAUVERON et S. BERGE. Paris, Garnier, 1880, in-18 de 204 p. Prix : 1 fr. 25. — 40. *Elementi di diritto amministrativo*, par SALVATORE DI LUCA CARNAZZA. Turin et Rome, Loescher, 1880, in-8 de 443 p. Prix : 8 fr. — 41. *Tratado general de expropriacion por utilidad publica*, par D. JAVIER TORTY MARTORELL. Barcelone, Ramirez, 1879, in-4 de XVI-463 p. Prix : 8 *pecetas*. — 42. *La barbe et la liberté. Histoire, Lois, Principes et Intolérantisme*, par LÉON HENRY. Paris, Larose, 1880, in-8 de 95 p. Prix : 1 fr.

1. — De nos jours, dans la science et dans l'enseignement, l'histoire du droit en a remplacé la philosophie. On ne remonte plus aux principes rationnels des législations positives ; mais du moins on a cessé de s'en tenir aux étroitesses de l'exégèse. A l'étude des règles existantes on a joint celle de leur développement successif. Cette tendance ramènera par une pente nécessaire à chercher les causes de leurs variations et celles même de leur existence : les faits groupés par l'histoire serviront à une synthèse philosophique plus large et plus exacte. En attendant cet avenir, les chaires d'histoire du droit se multiplient. M. Saverio Scolari, chargé depuis 1871 de cet enseignement à l'Université de Pise, publie aujourd'hui son cours. L'ouvrage entier comprendra dix fascicules : il faut attendre, pour le juger, que la publication en soit achevée. Le premier fascicule nous apprend que pour obéir aux exigences du programme officiel, M. Saverio Scolari a dû ne traiter qu'accessoirement l'antiquité, et s'attacher principalement à l'histoire du droit en Italie depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'aux codes modernes. C'est subordonner la science aux examens : voilà où l'on en est réduit là où l'Etat usurpe le monopole de l'enseignement. Les cours libres, dont l'éminent professeur proclame la nécessité (p. 44), ne sont évidemment qu'un insuffisant palliatif aux conséquences désastreuses d'un tel système. M. Saverio Scolari a peut-être le tort de ne pas le comprendre.

2. — On se rappelle que l'an passé, pour l'ouverture du cours de statistique qu'il professe à Catane, M. Mario de Mauro avait traité de la statistique et de ses limites (*Polybiblion*, t. XXV, p. 347). Sa leçon inaugurale pour le cours de 1879-80 vient de paraître ; elle a pour objet la statistique et le droit. Le droit en soi est quelque chose de nécessaire et d'absolu ; mais dans l'application qui doit en être faite aux diverses sociétés, c'est quelque chose de contingent et de relatif. Dans cette partie contingente de toutes les branches du droit public ou privé, la statistique peut éclairer sur l'opportunité des mesures à prendre et les résultats des mesures prises. Ainsi l'on verra, par le nombre respectif des mariages religieux et civils dans l'Etat subalpin

depuis 1866, que l'introduction du mariage civil fut une réforme prématurée (p. 13) ; cet aveu de M. de Mauro est d'autant plus précieux qu'il paraît partager sur le mariage civil l'erreur des régalistes. On ne peut du reste qu'applaudir sans réserve au jugement qu'il porte du chaos législatif où l'Italie est tombée depuis sa *glorieuse* régénération politique (p. 32), chaos tel

c'ha mezzo Novembre
Non giunge quel che fu d'Ottobre fili.

Evidemment, une attention plus grande aux révélations de la statistique eût évité aux patriotes italiens de douloureuses expériences. Mais la passion est aveugle, et c'est là son premier châtiment.

3. — Tous ceux qui cherchent la science du droit ailleurs que dans les textes officiels connaissent sir Henry Sumner Maine, l'éminent professeur à l'Université d'Oxford : son *Ancien droit considéré dans ses rapports avec l'histoire de la société primitive et avec les idées modernes*, traduit sur la quatrième édition anglaise par J. G. Courcelle-Seneuil (Paris, Durand et Pedone ; Guillaumin, 1874, in-8° de XXIV-377 p. Prix : 7 fr. 50), abonde en « vues nouvelles, dit le traducteur, aussi justes qu'ingénieuses sur le droit romain, sur le droit féodal, sur le droit anglais, et même sur le nôtre. » On y admire « une manière simple et large de considérer l'histoire du droit chez les peuples d'origine indo-européenne. » — Depuis, sir H. Sumner-Maine a publié, dans la *Revue générale du droit*, éditée par Thorin à Paris, des études sur les *Causes de la décadence de la propriété féodale en France et en Angleterre* et sur l'*Organisation juridique de la famille chez les Slaves du sud et chez les Rajpoutes*. La même librairie donne une traduction de ses *Études sur l'histoire des institutions primitives*, dans lesquelles il a réuni, en y faisant quelques additions, une série de leçons professées à Oxford.

Nouveaux matériaux pour l'histoire des institutions primitives ; l'ancien droit irlandais ; la parenté considérée comme fondement des sociétés ; la tribu et la terre ; le chef et l'aristocratie ; le chef et la terre ; anciennes divisions de la famille ; comment naissent et se propagent les idées primitives ; formes primitives de la procédure ; droit romain et droit teutonique ; droit brehon (c'est-à-dire l'ancien droit irlandais, conservé et interprété par une caste de légistes héréditaires nommés *Brehons*) et droit hindou ; histoire primitive du régime des biens de la femme mariée ; la souveraineté ; la souveraineté et les empires : telles sont les divisions de l'ouvrage.

Par sa situation géographique, l'Irlande, sa race, ses institutions, sont longtemps restées pures de tout alliage étranger ; dans l'étude des coutumes aryennes, les coutumes irlandaises sont à ce titre un excellent terme de comparaison. Le recueil des lois irlandaises, publié

par le gouvernement d'Irlande, a donc été pour sir H. S.-M. d'un précieux secours. Malheureusement, dans ce recueil, la traduction qui accompagne le texte est souvent fautive, et, comme le remarque M. d'Arbois de Jubainville, le savant jurisconsulte s'est laissé quelquefois égarer par la traduction. Ce ne sont du reste que des erreurs de détail (cf. p. IV, VII, VIII). L'ensemble est au-dessus de tout reproche : par le régime agraire de l'Irlande, il éclaire le passage de la propriété collective à la propriété privée ; par le régime successoral, le droit de primogéniture ; dans le rôle du *cheptel*, en Irlande, il découvre une sorte de féodalité fondée sur la propriété mobilière. Les derniers chapitres sont consacrés aux idées primitives sur la souveraineté et le pouvoir législatif. On y remarquera un aperçu nouveau sur Bentham : tandis qu'en France on considère la jurisprudence analytique dont il est le fondateur comme un dérivé de la morale utilitaire, sir H. S.-M. pense que la morale utilitaire est une invasion regrettable de l'utilitarisme juridique dans les lois de la morale : aussi a-t-il pu, dans l'*Ancien droit*, témoigner de son admiration pour Bentham sans mériter l'injure qu'un normalien, M. Alfred Fouillée, dans un livre dont le *Polybiblion* a fait justice, lui adresse gratuitement en le classant parmi les adeptes de l'utilitarisme.

4. — L'*Organisation juridique de la famille chez les Slaves du sud et chez les Rajpoutes* sont un complément des *Institutions primitives*. En quelques pages, sir H. S.-M. y résume les données fournies par l'étude des Slaves du sud et des Indiens sur la formation et l'organisation de la famille primitive. De fréquents rapprochements avec la *gens* du Latium et la tribu des Sémites ouvrent à nos connaissances classiques et bibliques des aperçus nouveaux.

5. — De sir Henry Sumner Maine à M. Tourmagne, il y a loin, et passer des *Institutions primitives* à l'*Histoire du servage*, c'est tomber de haut et descendre bien bas. On ne sait trop ce dont M. Tourmagne ne parle pas, on ne peut deviner tous les auteurs qu'il cite : Mezeray, Voltaire, Guizot, le Polyptique d'Irminon, etc., etc. On dirait une gageure d'absurdité ; si cela est, M. Tourmagne a gagné son pari. Il a, ce me semble, la double prétention d'être historien et économiste : il peut devenir l'un et l'autre, mais il faut avant tout qu'il ait le courage de ne point parler de ce qu'il ignore. La féodalité n'est plus et ne reviendra pas : on doit être juste envers elle. Au XVIIIe siècle et même au début du XIXe, les abus provenant de sa décadence ont passionné contre elle. Aujourd'hui le manteau, usé jusqu'à la corde et devenu guenille, est définitivement mis au rebut. On peut donc sans inconvénient reconnaître que, pendant de longs siècles, il n'a pas été trop lourd aux épaules de l'humanité. C'est là un résultat définitif de la science moderne.

6. — La biographie de Barthélemy de Chasseneuz, ou Chassanée, premier commentateur de la coutume de Bourgogne, est en même temps une page de l'histoire de notre ancien droit : à ce titre le livre de M. Pignot trouve place dans un compte rendu de jurisprudence. Le chapitre Ier fait connaître la jeunesse de Chasseneuz, ses études dans les universités, ses emplois en Italie, sa vie en province ; le chapitre V le suit en Provence, où il coopère à la réformation de la justice, où il est témoin de l'invasion de Charles-Quint, où il se trouve mêlé à l'affaire des Vaudois, et où il meurt en 1541. Ses œuvres : *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, *Catalogue de la gloire du monde*, *Conseils*, sont étudiés dans les chapitres II, III et VI. L'analyse du *Commentaire* donne un tableau de l'état du droit coutumier de la Bourgogne : notons entre autres une excellente appréciation du contrat féodal. Chose remarquable chez un légiste, Chasseneuz n'en est pas l'adversaire : s'il « repousse les droits dont l'usurpation par les seigneurs avait aggravé la situation de leurs vassaux, il se fait du contrat féodal en lui-même, une idée conforme aux principes de subordination et de protection qui devaient en être la règle (p. 99). » Le *Catalogue de la gloire du monde*, « travail de vulgarisation encyclopédique (p. 199), » est une œuvre de polygraphe et non de jurisconsulte. Les *Conseils* sont une collection de soixante-dix-neuf consultations sur des matières de droit civil, criminel, féodal, canonique. Il est fâcheux que M. Pignot se soit borné à l'analyse du premier, traité fort curieux d'ailleurs, dans lequel Chasseneuz examine s'il est permis de frapper d'excommunication les animaux nuisibles. « Les autres nous montrent le jurisconsulte pratique dont les avis jouissaient dans le monde judiciaire, d'une autorité méritée (p. 227), » et lui ont valu de Paneirole cet éloge qui n'a pas été démenti par les contemporains : *Egregia post se responsa reliquit quæ in pretio habentur.*

7. — On a déjà parlé dans le *Polybiblion* et dans le présent compte rendu on parle encore de plusieurs ouvrages dûs à des professeurs de l'Université de Catane : le *Traité de droit international public en temps de paix*, du professeur Carnazza-Amari, traduit par M. Montanari-Revest, n'est pas le moins digne de notre attention. Nous n'en avons que le premier volume, et nous attenderons que l'ouvrage soit complet pour l'examiner en détail, mais il est bon, dès à présent, de signaler ce que le premier volume contient de louable ou de défectueux. — On peut reprocher à M. Carnazza-Amari de tomber dans le rosminisme : « Dieu, dit-il (p. 18), se manifeste à l'homme comme un être qui... n'a pas besoin de démonstration, parce qu'il est la base fondamentale, le principe de toutes les connaissances. » La phrase suivante : « Dieu a certainement établi les lois de l'ordre moral conformément à la justice et à la vérité ; mais il ne les a pas révélées maté-

riellement à l'homme, parce qu'il n'existe, entre celui-ci et son créateur, aucune communication sensible et visible (p. 35), » est tout au moins équivoque, et peut faire douter si M. Carnazza-Amari reconnaît la Révélation chrétienne. — Rendons-lui d'ailleurs justice : il reconnaît l'existence d'un droit naturel, et, chose remarquable chez un jurisconsulte, il pense que quand la loi positive viole ce droit naturel, elle cesse d'être obligatoire. « Soutenir le contraire serait concéder à l'homme le pouvoir de détruire la personnalité humaine, et lui conférer la faculté de bouleverser l'ordre naturel établi par Dieu (p. 45). » Mais quelle est l'autorité qui jugera, dans le monde moderne, si la loi blesse le droit ? — « Le principe des nationalités (p. 114) est le fondement du droit des gens. » Tout un chapitre est consacré, soit directement, soit par l'élimination des autres systèmes, à établir cette théorie. « On peut définir l'État : *toute multitude de familles réunies sous un gouvernement commun* (p. 196). » Dans cette définition, l'individu n'est pas considéré comme un élément primitif : c'est un progrès sur les idées françaises. — « Les solitaires de la Thébaïde étaient des hommes dépravés (p. 200). » Je renvoie, pour la critique de cette proposition, à la note du traducteur. — La définition de la nation (p. 223) a donné lieu à une polémique dont on trouve le résumé dans une note. — La dernière section du volume, consacrée aux droits et aux devoirs des États, se termine par un chapitre sur le principe de non-intervention qui se termine par une formule assez discutable : « La réalisation des nationalités supprimera les interventions. »

8. — Il est superflu de dire du bien d'un livre couronné par l'Académie de législation de Toulouse : telles sont les conditions dans lesquelles se présente au public le *Traité de l'annexion au territoire français et de son démembrement* de M. René Selosse. Divisé en deux livres, ce *Traité* expose dans le premier, sur les causes d'annexion et de démembrement, les principes de droit constitutionnel avant et après 1789, et les principes de droit naturel et de droit international; dans le second, sur les effets, l'ancien droit jusqu'en 1814, et le droit moderne : effets dans le droit public, effets dans le droit privé, examen de questions spéciales au démembrement. Quelques thèses paraîtront discutables : notamment la condamnation absolue de la conquête. En droit positif, l'auteur reconnaît que la conquête passe pour légitime : c'est un indice qu'en droit naturel il est des cas où elle se justifie. Signalons, dans les causes d'annexion et de démembrement avant 1789, une ingénieuse distinction entre les causes provenant du roi et les causes provenant de la nation : avec un tel livre il est juste de finir par un éloge.

9. — On se souvient des scandaleuses aventures de la princesse de

Bauffremont et de l'étrange consultation donnée en faveur de cette femme par M. Daniel de Folleville : dans son *Traité théorique et pratique de la naturalisation*, ce légiste y revient (n. 379) pour combattre la théorie de la *fraus legis*, prise comme cause de nullité d'une naturalisation. Quelque opinion qu'on porte sur cette doctrine et sur ses conséquences, on consultera avec fruit les quatre études dont se compose le volume : *De la naturalisation envisagée comme faisant acquérir la qualité de français, avec un appendice sur l'acquisition de la qualité de français par la naissance ou l'origine; De la naturalisation envisagée comme moyen de faire perdre la qualité de français, et, plus généralement, de la perte de la qualité de français ; Des effets généraux de la naturalisation ; Législation comparée en matière de naturalisation.* Les renseignements abondent, les espèces sont nombreuses et correctement citées : c'est par là plutôt que par le fonds des idées que l'œuvre se recommande. C'est un cours publié, non un livre : grâce à l'introduction, on voit même que l'auteur n'a pas pris la peine de le démarquer.

10. — On a déjà parlé du premier volume de l'*Explication méthodique des Institutes de Justinien* (t. XXII, p. 494). Le second volume qui vient de paraître comprend la matière du IIIe et du IVe livre des *Institutes*. Aujourd'hui que l'ouvrage est complet, je répète ce que j'écrivais en 1878 : Il est fâcheux que M. Bonjean, qui travaillait sur les matériaux laissés par M. Lariche, ait éprouvé un scrupule à mettre ostensiblement son nom sur une œuvre qu'il a faite sienne par le soin apporté à la rédaction. — On remarquera que M. Bonjean n'adopte pas la thèse de M. Accarias sur la *stipulatio pœnæ*, sans toutefois réfuter l'argument que le savant professeur tire de deux textes qui paraissent décisifs (Cf. p. 296). — Toute une partie, la cinquième, consacrée aux voies de droit contre les décisions judiciaires, appel, supplique au prince, voies de nullité, voies de rescision, *revocatio in duplum*, est neuve, du moins pour les étudiants français. C'est le livre qui se recommande le plus à leur attention pour la prochaine année scolaire. Les autres auteurs sont cités et discutés : ce n'est pas un mince avantage, tant pour la science du romaniste en elle-même que pour la préparation des examens.

11. — L'histoire du droit s'est récemment enrichie d'une œuvre considérable : *Marcus Antistius Labeo, le droit privé des Romains au premier siècle de l'Empire*, par le Dr Alfred Pernice. L'auteur, professeur à Greifswald, puis à Halle, mérite de prendre rang, aux yeux des romanistes français, à côté de Puchta. Tracer, d'après les textes de Labéon, transmis par le Digeste et restaurés par la critique moderne, un tableau des institutions juridiques de Rome avant l'époque du droit classique : telle est la tentative de l'auteur. A ses yeux, ce

genre de recherches historiques est indispensable pour reconnaître « les éléments positifs du droit romain. » — Dans la personnalité de l'esclave, par exemple, dans la garantie légale qu'il obtient contre les mauvais traitements, y a-t-il un résultat de l'influence stoïcienne? Des textes de jurisconsultes postérieurs à Sénèque pourraient le faire croire, mais il est plus juste de rattacher ces dispositions aux idées primitives : si depuis Labéon, le tombeau de l'esclave est *locus religiosus*, déjà l'ancien droit sacré reconnaissait et fêtait des *manes serviles;* si l'empereur intervient entre le maître et l'esclave, déjà, au témoignage de Denys d'Halicarnasse, sous la république, le censeur jouait ce rôle (I, 113) : l'orgueil du portique n'a donc pas laissé, dans la civilisation de l'humanité, la trace féconde qu'y devait imprimer plus tard l'humilité chrétienne. — L'absence complète de représentation dans le droit primitif est attestée par Plaute : déjà, du temps de Cicéron, le principe fléchit, et l'on peut suivre dès lors, dans les textes de la littérature latine, les développements du principe contraire, auquel se rattachent deux institutions : le *jussus* et la *ratihabitio.* — Il est une autre théorie, celle de la faute, dont il n'est pas moins curieux de connaître l'histoire : M. Pernice fixe l'origine du concept *culpa* au dernier siècle de la République, et pense que toute l'époque impériale en élabore la formation (II, 232). — C'est d'ailleurs au système généralement admis que M. Pernice se rattache, mais, en raison d'une polémique engagée avec un autre savant, M. Voigt, il a cru devoir soumettre ce système à une nouvelle discussion : il y consacre plus de deux cents pages. — Toutes les autres institutions du droit, biens, contrats, délits, sont l'objet d'une critique également approfondie. C'est assez dire que l'œuvre de M. Pernice mérite en France mieux qu'un compte rendu : il est à souhaiter qu'une traduction la mette à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

12. — Les découvertes récentes de l'épigraphie sont une lumière nouvelle pour l'intelligence des textes classiques : en ce qui concerne les institutions de Rome, notamment de la province romaine, cette lumière est souvent la seule que nous possédions. L'*Essai* de M. Edgard Marx *sur les pouvoirs du gouverneur de province sous la république romaine et jusqu'à Dioclétien* résume avec une heureuse netteté les travaux antérieurs. Pouvoirs militaires et de police, attributions financières, travaux publics, attributions judiciaires, responsabilité du gouverneur : telles sont les grandes divisions qu'il a adoptées. Peut-être s'est-il trop borné aux recherches de M. Ch. Giraud : s'il avait mis à profit celles d'auteurs au moins aussi autorisés, son œuvre d'ailleurs consciencieuse n'eût rien perdu en intérêt et en originalité. Comme thèse de doctorat, son essai n'en est pas moins remarquable.

13. — L'étude de M. Ollivier Beauregard sur *l'Organisation de la*

famille sous la législation romaine est bien faite et bien écrite. Elle témoigne des bonnes intentions de l'auteur, qui a choisi ce sujet en raison des graves questions qui s'y rattachent : « Il n'est pas sans intérêt, dit-il, alors que plusieurs des principes fondamentaux de l'organisation moderne de la famille, se trouvent de nouveau mis en discussion, de se rendre compte de ce que les Romains, aidés de leur admirable intelligence juridique, adoptèrent à l'origine, modifièrent ensuite, et ce qu'ils avaient définitivement admis, lorsqu'ils furent parvenus au développement le plus parfait de leur Droit. » Tel le sujet est compris dans ces lignes, tel il est traité dans le travail de M. Ollivier-Beauregard.

14. — Le droit privé ou droit civil autrichien, dont la codification est en vigueur depuis 1812, fait l'objet d'un grand ouvrage encore inachevé d'Unger : *Système du droit privé autrichien général.* Sous la forme plus modeste d'un guide destiné aux étudiants, le *Manuel systématique du droit civil autrichien général* répond en Autriche à un besoin des écoles ; en France il est digne d'être recommandé à quiconque s'occupe de législation comparée. J'ai eu l'occasion de signaler un autre travail de M. Schiffner. Celui-ci, comme le premier, se publie par cahiers. Quatre ont déjà paru ; à l'exception des deux premiers, il y a pour chacun une pagination spéciale. Ce n'est encore qu'une partie du premier livre : principes généraux sur les règles du droit privé en soi et sur les rapports juridiques en général. Conformément au plan habituellement suivi en Allemagne, M. Schiffner étudiera successivement les droits de fortune immédiats ou réels, les droits d'obligation, les droits de famille entre vifs, les droits *mortis causa* (§ 34). C'est à peu de chose près le plan introduit, sinon acclimaté en France, par MM. Aubry et Rau. Dans la partie générale, après une introduction contenant l'historique de la codification, la critique du code de 1812 et la bibliographie, vient l'exposition des principes généraux sur le droit lui-même, ses sources et son emploi, sur les personnes, les choses, les registres de transcription foncière (*Grundbücher, Grundbuchsrecht*). Ces trois dernières sections sont d'un intérêt particulier ; dans la dernière on peut faire maintes comparaisons curieuses, soit avec nos anciennes coutumes de nantissement, soit avec notre régime actuel de transcription.

15. — L'idée de disposer les matières du droit en tableaux parallèles à l'usage des étudiants, pour leur faciliter sans doute l'épreuve de l'examen plutôt que l'acquisition de la science, a inspiré à M. Ernest Antoine un travail analogue aux nombreux ouvrages mnémotechniques de même genre. Il est difficile d'encourager une pareille publication. Elle offre au paresseux une aide commode, mais elle n'est pas faite pour relever chez nous le niveau intellectuel déjà si compro-

mis par les programmes de l'Université d'État. Les élèves des Universités catholiques n'auront pas à y recourir. Du reste, les *Parallèles* de M. Antoine sont bien faits : exactitude, correction, ils ont tout ce qui peut faire le succès d'une telle œuvre.

16. — *Les institutions de la famille dans le Code civil italien*, discours prononcé le 4 novembre 1878 par M. Pacoret de Saint-Bon, avocat général, à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Grenoble, est une savante et judicieuse étude de législation. On sent, aux appréciations qu'elle contient, l'homme aussi propre à faire la loi qu'à en requérir l'application. L'élévation de l'âge de nubilité, de quatorze et douze ans à quinze et dix-huit, inspiré par des considérations physiologiques, est peut-être « un empiètement de la collectivité sur l'individu (p. 19). » L'interprétation de l'art. 67, recours du futur majeur contre tout refus de consentement concernant la future mineure (p. 18), donne lieu en Italie à une grave controverse qui est à peine indiquée. La suppression des actes soi-disant respectueux est louée sans réserve, et si l'élimination trop prompte des aïeuls et l'émancipation hâtive des enfants est blâmée, les conséquences radicales du refus de consentement ne le sont pas moins comme portant atteinte au droit naturel et divin (p. 19). Une atteinte plus grave encore aux droits de l'individu, un empiètement sur le domaine de la conscience, c'est l'adoption du mariage civil : M. Crispi lui-même aurait désiré voir au titre du mariage, « un article qui mît l'accord entre la loi civile et la religion (p. 20-23). « Le divorce, résultat logique, suivant de bons esprits, de la nature purement contractuelle du mariage civil, a été repoussé pour des motifs qui se résument dans cette formule : *Quæ ab initio sunt voluntatis post factum fiunt necessitatis* (p. 24-27). Sur les autres points par lesquels le Code italien diffère du Code Napoléon, causes de séparation de corps, droit commun du régime matrimonial, aliénation de la dot, hypothèque légale de la femme, vente entre époux, enfants naturels, puissance paternelle, droit de succession, l'étude comparative suit son cours : on en tire une intelligence plus grande des deux législations et une plus nette formule des innovations qu'on est chez nous en droit de réclamer. C'est à ce double titre que se recommande dans son ensemble le travail de M. Pacoret de Saint-Bon.

17. — Un mémoire de M. Albert Verger, couronné par l'Académie de législation de Toulouse, traite *Des mariages contractés en pays étrangers d'après les principes du droit international et du droit civil.* L'auteur s'est aidé surtout de l'*Annuaire de la législation étrangère.* Son travail fait voir comment peu à peu les nations obéissent au mot d'ordre maçonnique : « rendre » de plus en plus « les lois et les institutions civiles indépendantes de toute idée et de tout pouvoir reli-

gieux. » M. Albert Verger salue avec enthousiasme la réalisation de ce programme, qui proclame « le grand principe de notre Constitution de 1791. » Aussi faut-il le louer de s'en être tenu à l'exposition des faits et d'avoir « volontairement évité les discussions purement théoriques ;... elles n'auraient pu, dit-il, qu'embarrasser notre course. » Nous sommes de son avis.

18. — Au dernier congrès catholique des diocèses de Cambrai et d'Arras, tenu à Lille en 1879, M. Gustave Théry a présenté un rapport sur le divorce : les circonstances actuelles imposaient en quelque sorte l'étude de la question. Après avoir établi que, de droit naturel comme de droit ecclésiastique, le mariage est indissoluble, M. Théry affirme que, par suite de la monstrueuse aberration du mariage civil, « la loi ne s'occupe pas du mariage, elle ne connaît que le concubinage, pour le réglementer diversement, suivant que, oui ou non, il lui aura été déclaré (p. 11). » De cette proposition qui scandalisera les régalistes, découle inévitablement cette conséquence : « Le mariage civil est actuellement, de par la législation française, indissoluble; on veut le faire déclarer dissoluble, nous n'y avons, du moins au point de vue des principes, cause d'opposition (p. 11). » Mais s'il est juste de mettre « qui que ce soit au défi de démontrer l'indissolubilité du mariage civil (p. 12), » il n'en faut pas moins rejeter le projet de loi de M. Naquet, qui permettrait « à un chrétien de violer les serments échangés en face de l'Église (p. 13). » La conclusion de M. Théry, adoptée par l'assemblée, est qu'il faut distinguer : maintenir l'indissolubilité du lien civil quand il y a eu mariage religieux, et restreindre la faculté du divorce à ceux qui, n'ayant contracté que l'union civile, vivent en état de concubinage légal. Cette distinction n'est guère satisfaisante : quand les chambres seront assez bien composées pour l'adopter, elle feront mieux de supprimer entièrement une institution qui souille nos lois et usurpe sur les droits de l'Eglise.

19. — Tout en combattant le principe du divorce, M. Albert Millet voudrait le permettre aux époux qui n'ont point d'enfants (p. 283). Il faut, pour apprécier ce système, ne pas oublier que l'auteur envisage seulement le contrat civil, « abstraction faite de toute idée religieuse, qui peut faire considérer le *sacrement* de mariage comme toujours indissoluble (p. 284). » Un contrat en effet n'a d'autre base que le consentement ; un consentement contraire peut le dissoudre. Mais verra-t-on dans l'existence des enfants un motif suffisant d'exception à cette règle ? Autant dire que l'existence d'enfants empêche les secondes noces. Après avoir lu *Le divorce, ce qu'il a été, ce qu'il doit être*, je répète : ce qu'il a été, le châtiment du mariage civil ; ce qu'il doit être, proscrit par la reconnaissance légale du sacrement.

20. La séparation de corps, assez justement nommée *le divorce des catholiques* dans un temps où la loi civile donnait aux autres le vrai divorce, est encore une question de circonstance : à ceux qui sont tentés de rétablir le divorce, il est bon de rappeler quels inconvénients entraîne ce divorce mitigé. Parmi ces inconvénients, il en est sans doute qui résultent de ce que le lien est maintenu, mais il en est plus qui résultent de ce qu'il est relâché. Dans son consciencieux *Traité de la séparation de corps*, M. N.-M. Le Senne commence par les relever avec chaleur et conviction. Vient ensuite l'étude juridique. Peut-être le style en est-il trop littéraire : le droit veut plus d'austérité dans la forme. Ce sont les paragraphes (ch. IV, sect. IV, §§ 1-7), consacrés aux effets de la séparation quant aux biens de la femme, qui me paraissent les meilleurs. Actes d'administration, actes d'aliénation du mobilier, actes d'aliénation des immeubles, engagements, autorisations à obtenir du mari ou de justice : sur tous les points qui sont pour ainsi dire le statut réel de la femme séparée, les textes et la jurisprudence sont l'objet d'une critique sûre et sagace. En appendice, on trouvel'opinion du tribun Carion-Nisas et le discours de Treilhard sur la loi relative au divorce, et une intéressante statistique des séparations de corps pour 1877.

21. — La *Théorie du patrimoine*, première série d'une suite de dissertations qui seront publiées sous le titre d'*Essais de droit positif généralisé*, permet d'apprécier la nature et la portée du talent de M. Vacher-Lapouge. La subtilité parfois captieuse du légiste s'y joint partout à une érudition de bon aloi. Une première partie est consacrée à la nature et aux évolutions du patrimoine d'après le droit commun ramené au droit français ; une seconde, au patrimoine en droit romain. Ce plan est peut-être défectueux : il m'eût paru préférable de distinguer plus nettement le côté philosophique et le côté historique, et dans ce dernier, de suivre l'ordre chronologique. Un certain nombre de thèses ne seront pas admises sans contestation, mais surtout dans le style une fâcheuse prétention à l'élégance et à l'originalité agacera trop souvent le lecteur. Concision, exactitude et clarté : voilà tout ce qu'on doit exiger d'un jurisconsulte, et même on est en droit d'exiger qu'il ne donne pas autre chose.

22. — *Le testament, son origine, son caractère, sa forme, ses effets*, par un ancien magistrat, fait partie d'une collection dont le titre, *Le droit pour tous*, indique assez le caractère. Œuvre de vulgarisation, « on en a banni toute controverse et on ne s'y est servi que de termes et de raisonnements qui puissent être aisément compris de tous. » — C'est dire à qui l'auteur s'adresse et de quelle utilité sera son travail.

23. — Quelle est la nature du droit de l'auteur sur son œuvre ?

quelles en sont les garanties ? Sous quelles conditions ces garanties existent-elles ? Problème nouveau dans la science du droit, ou plutôt problème qui a pris dans notre siècle mercantile une importance qu'il n'avait pas autrefois.

Avec M. Feuillet, vous aurez un *Traité théorique et pratique* sur la matière : droit des auteurs et objets auxquels il s'applique, œuvres littéraires, musicales, etc. ; contrefaçon, ce qui la caractérise, comment elle peut être réprimée ; droit de représentation ; droits des étrangers ; droit de surveillance des évêques. Un appendice donne les dispositions de la loi française et des lois étrangères.

24. — L'*Etude* de M. Delalande est un mémoire couronné par la Faculté de droit de Paris en 1875 : c'est assez dire que, si l'étendue en est plus restreinte, la valeur n'en est pas moindre. Propriété littéraire et artistique, législation française, conventions internationales et législations étrangères : telles sont les trois grandes divisions du travail. La matière est condensée, les indications sont nombreuses ; les vœux du Congrès de Bruxelles (1858) et des trois congrès de Paris (1878) sont reproduits.

25. — L'intéressante dissertation de M. Louis de Royer sur le *Jeu et le Pari* remonte à 1878. Ce n'est une raison d'en taire le mérite. Œuvre d'un homme jeune encore, mais dans lequel on reconnaît déjà le jurisconsulte de race et l'écrivain formé à la bonne école, elle passe en revue les législations anciennes, la législation romaine, la législation française. Il eût été bon de parler des législations étrangères : c'eût été un moyen notamment de donner aux pages sur les projets de réforme relative aux marchés de bourse une valeur plus grande. On remarquera du reste la distinction proposée entre le marché réel et le marché fictif (p. 199). L'étude philosophique sur le jeu, à laquelle est consacré le premier chapitre, est digne d'un moraliste, et la profession de foi qui termine l'ouvrage ralliera tous ceux que le libéralisme n'a pas frappé d'une aveuglement irremédiable : « On n'est que trop disposé aujourd'hui à tolérer les mauvaises choses, sinon à les encourager. On est tenté de confondre la licence avec la liberté, et de cette confusion naissent de dangereuses erreurs. »

26. — Dans une étude sur les obligations alimentaires dans la famille à Rome et en France, M. Edouard Tessier donne, au sujet de l'antique constitution de la famille, d'intéressants détails puisés au livre bien connu de M. Fustel de Coulanges. On voit par là que l'école historique compte un adepte de plus. Ayant autrefois suivi le cours de M. Paul Gide, ce n'est certes pas moi qui blâmerai cette tendance. Toutefois l'*historisme*, si j'ose dire, ne doit pas faire tort à l'exégèse. D'après la loi 4 D. *De ventre in possessionem mittendo*, le maître serait tenu, s'il faut en croire M. Teissier, de fournir à ses esclaves « des

aliments proportionnés à leur condition p. 13.» Or la loi 4, § Ier, pour préciser, est ainsi conçue : *Servis quoque mulieris, qui necessarii sunt ad ministerium ejus, secundum dignitatem, cibaria præstanda sunt.* Que M. Tissier réfléchisse, et il verra : 1° qu'il s'agit d'esclaves d'une femme veuve; 2° que les aliments leur sont dûs, non par leur maîtresse, mais par l'héritier du mari, et cela en raison de la veuve, et non pour eux-mêmes; 3° que la dette d'aliments a pour mesure, non leur condition, mais celle de la veuve. Dans la partie consacrée au droit français, M. Tissier rachète ces inadvertances par une plus grande sûreté de vues.

27. — M. Louis Pellouin, avocat, docteur en droit, lauréat de la faculté de Rennes, est l'auteur d'une intéressante étude sur *La Révocation des actes faits par le débiteur en fraude des droits du créancier.* C'est un traité à peu près complet de l'action paulienne en droit romain et en droit français. Toutefois, citant un arrêt récent (Rennes, 6 avril 1875) qui, même en l'absence du *consilium fraudis*, admet l'action révocatoire en cas de renonciation à une succession, il se borne à dire que cette jurisprudence est nouvelle. « Malheureusement, ajoute-t-il, la Cour s'est contentée d'affirmer le principe sans le démontrer (p. 120). » La démonstration n'était pas à faire dans un arrêt, mais M. Louis Pellouin peut la trouver dans Aubry et Rau (4e éd., § 313, n. 18, IV, 135; — § 613, n. 36, VI, 417) : il a connu le premier passage de ces auteurs, qu'il cherche à refuter (p. 115); mais s'il s'était reporté au second, il n'aurait pas écrit que, dans l'hypothèse d'une renonciation à succession, la *généralité* des auteurs exige la fraude.

28. — En l'absence de clause formelle dans le bail, le fermier a-t-il le droit de chasse et de pêche sur le fonds affermé? A-t-il le droit de chasse et de pêche sur les terrains clos dépendant de son habitation? Telles sont les deux questions qu'examine M. Gaston Jacquinot dans *Propriétaire et Fermier devant la chasse et la pêche.* Disciple de M. Troplong, M. Jacquinot adopte avec une docilité peut-être excessive les idées du maître.

29. — Une nouvelle édition de la *Philosophie du droit pénal* de M. Adolphe Franck vient de paraître : c'est un heureux événement pour les lecteurs de la première édition, dont le succès, même auprès de ceux qui n'en admettent pas toutes les thèses, est un fait incontesté. Fondements du droit de punir, délits, peines : telles en sont les divisions principales. On sait que l'auteur réfute victorieusement les doctrines qui font découler le droit de punir de l'intérêt public, du droit de légitime défense, de l'art de guérir ou de la rétribution du mal pour le mal : mais triomphe-t-il également de la théorie de Joseph de Maistre? En donne-t-il même une idée exacte quand il la

formule ainsi : Le droit de punir est un droit mystique directement émané du ciel ou une délégation de la divinité? Et quand il établit que le droit de punir se confond avec le droit d'intimidation et le droit de réparation, ne laisse-t-il pas sans réponse la question de l'origine de ces droits? Dans le chapitre de l'usure le problème de la productivité du capital est restreint au cas du prêt à intérêt : c'est en amoindrir singulièrement l'importance.

30. — Certaines dispositions du droit pénal belge diffèrent du droit français ; la comparaison en est d'autant plus instructive que le fonds est le même : à cet égard les *Principes généraux du droit belge* de M. Haus, professeur à l'université de Gand, sont à consulter. On y trouvera, même au point de vue du droit pénal français, un grand nombre de solutions utiles, notamment une doctrine spéciale à l'auteur sur la suppression de part (I, 549). — Ajoutons que cette troisième édition est mise au courant des modifications apportées à la législation par les lois du 15 mars 1874 sur les extraditions, du 7 juillet 1875 qui punit les offres et propositions de commettre certains crimes, du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale, enfin par le Code électoral de 1878. « Le bienveillant accueil que le présent Manuel a reçu en Belgique et à l'étranger, dit l'auteur, nous imposait le devoir d'y apporter toutes les améliorations dont il nous paraissait susceptible. Ce devoir, nous l'avons rempli consciencieusement, dans la mesure de nos forces. »

31. — MM. V. Laval, médecin-major de l'armée, et E. Benoit, juge au tribunal de première instance de Mende, ont voulu, dans leur *Guide formulaire des experts et des officiers de police judiciaire en matière médico-légale*, combler une lacune de notre bibliographie juridique et médicale : ils ont condensé en quelques pages les notions théoriques et pratiques qui peuvent servir aux magistrats du ministère public, aux juges d'instruction et à leurs auxiliaires, aux médecins experts et leur rappeler brièvement les règles ou leur retracer exactement les modèles dont ils ont besoin chaque jour dans leurs actives et difficiles fonctions.

32. — M. Lajoye, avocat à la cour d'appel, est un esprit généreux. Son objectif est la formule de Beccaria : *La massima felicità divisa sul maggior numero.* Telle est l'idée qui lui a dicté ses *Études sur le code pénal.* Partisan de la peine de mort dont les adversaires ont, dit-il, « le respect de la vie humaine, même au détriment de la société (p. 25), » il veut, qu'en cas de parricide (p. 36) ou d'infanticide (p. 43), la question de préméditation soit posée au jury comme pour les autres crimes, et que la peine soit graduée en conséquence (p. 38, 46). D'autres propositions de réformes, substitution du régime cellulaire à la prison pour les condamnations au-dessous d'une année (p. 8),

création d'un jury correctionnel (p. 201), etc., permettent de comprendre comment, parlant de son œuvre, M. Lajoye a pu écrire la phrase suivante : « Les petits livres comme celui-ci doivent à l'exemple des éclaireurs d'une armée, aller en avant, sauf à ne pas être lus, s'ils viennent à s'égarer dans des sentiers impraticables (p. 99). » Son aperçu historique sur l'ordonnance de 1670 (p. 201) n'offre rien de nouveau : c'est un réquisitoire plus ou moins mérité contre la législation pénale de Louis XIV.

33. — De l'expression *Droit français*, placée en tête de la première page, il faut sans doute conclure que l'étude de M. Paul Mornard : *Des sociétés en commandite par actions*, est une thèse de doctorat. Règles du code civil sur la société, sociétés de commerce et spécialement sociétés par actions ; historique de la commandite par actions ; formalités pour sa constitution ; titres que peuvent émettre les commandites par actions ; administration ; actionnaires ; répartition des dividendes ; assemblées générales, formes de la publication; nullités ; sanctions pénales ; compétence et procédure ; causes de dissolution ; liquidation ; partage ; prescriptions, condition légale des sociétés étrangères en France : telles sont les matières de dix-huit chapitres. Le dernier est consacré à des dispositions transitoires sur les conseils de surveillance, la conversion des commandites antérieures à la loi de 1867 en sociétés anonymes, et l'abrogation de la loi de 1856. Il est à regretter que M. Mornard n'ait pas donné plus de développement à l'histoire et à la législation comparée.

34. — M. Marx est plus recommandable encore comme jurisconsulte que comme érudit (cf. n° 12): sa thèse française : *Étude sur les droits de la femme dans la faillite du mari*, est une recherche approfondie de législation et de droit comparé. Il admet que sur l'immeuble venu au failli par suite de partage, l'hypothèque légale de la femme est restreinte à la part que le mari avait dans l'indivision. Cette opinion a été soutenue par M. Blanche dans un célèbre article qui aurait dû être signalé. Il est fâcheux aussi que M. Marx adopte la distinction de M. M. Aubry et Rau entre le cas où les cohéritiers sont remplis en valeurs héréditaires et celui où ils sont payés en deniers du failli. Sans doute, en théorie, c'est une opinion irréprochable, mais en pratique ce serait donner lieu à des collusions dangereuses pour le crédit. — Un examen critique de la législation termine la thèse : on y remarquera l'idée, déjà mise en pratique à l'étranger, du concordat amiable précédant la déclaration.

35. — Le principe de la séparation des pouvoirs, qui domine tout notre droit, n'a encore fait l'objet d'aucune monographie : il faut savoir gré à M. Fuzier-Herman d'avoir tenté de combler cette lacune dans un long travail dont une partie, présentée à un concours de

l'Institut, a obtenu une mention honorable : la *séparation des pouvoirs* y est traitée au double point de vue de l'*histoire* et du *droit constitutionnel comparé*. Sans oublier les Gaulois, dont les institutions ont « disparu sans laisser de trace (p. 71), » ni les autres peuples de l'antiquité, chez lesquels, du moins les Grecs, il retrouve à l'encontre de Montesquieu « le principe même de la distinction des trois pouvoirs (p. 9), » il insiste sur le développement du principe dans les temps modernes. « Toutes ces choses, dit-il de l'organisation féodale, ont été décrites cent fois, et cent fois mieux que nous ne saurions le faire (p. 94). » La double origine des justices féodales, délégation primitive, chartes d'immunités, est indiquée avec précision (p. 98) ; mais c'est à tort qu'elles paraissent détachées de la souveraineté : si la justice fut attachée à la propriété noble, c'est que cette propriété emportait un démembrement de la souveraineté. Et à côté des deux sources des justices féodales il eût fallu en rappeler une troisième : la patrimonialité. La doctrine n'est pas toujours correcte : « Le Docteur angélique proclame bien haut que le pouvoir politique est de *droit humain*, ce qui ruine, avec la thèse du droit divin, celle de la suprématie temporelle du pape (p. 113). » Et plus haut (p. 111) : « Les papes ne manquèrent pas, d'autre part, de ces flatteurs nés pour perdre ceux qui les écoutent. » C'est à ce point de vue qu'est exposé le conflit de juridiction entre l'Eglise et l'Etat au moyen âge, ou plutôt, « pour ne pas employer une expression prématurée, » entre l'Eglise et « les puissances d'ordre laïc. » Ce scrupule d'expression est fondé, mais, dans une seconde édition, cette partie du livre de M. Fuzier-Herman gagnera à être retouchée ; je lui indique, pour s'éclairer, le travail de M. Paul Fournier : *Les conflits de juridiction entre l'Eglise et le pouvoir séculier* (*Rev. des quest. hist.*, avril 1880, XXVIII, p. 432). On peut admettre sans réserve que « le grand malheur de notre pays a été le manque d'élasticité des anciens corps sociaux (p. 199). » Ce *manque d'élasticité*, qui devait ruiner la constitution nationale, n'existe du reste qu'à la fin du dix-huitième siècle : tout se brise comme du bois mort parce que la sève de la vie chrétienne s'est retirée. Cette vérité paraît échapper à M. Fuzier-Herman, qui ailleurs cependant rend justice au christianisme, notamment à propos de l'esclavage (p. 24). L'approche de la Révolution lui trouble la vue, et au lieu des trois faux dogmes de 89, perfection originelle, égalité absolue, progrès indéfini, il parle « des vérités reconnues par les grands esprits du dix-huitième siècle (p. 200). » Parmi ces *vérités*, le principe de la souveraineté nationale exige que « celle des autorités qui émane plus directement » de cette souveraineté prenne « le dessus en définitive, » et dès lors le *veto* accordé au Roi est purement suspensif. Admettons que « cette combinaison est neuve, » mais

non pas qu'elle « est inspirée par une saine philosophie politique (p. 204). » Ceux qui l'ont inventée se sont crus plus sages que leurs pères : ils porteront devant leurs fils la responsabilité de la violation qu'ils ont commise du quatrième commandement. Logique avec lui-même, M. Fuzier-Herman blâme « l'octroi » de la charte et le sacrifice des « glorieuses couleurs auxquelles le pays est resté attaché pour jamais (p. 238). » Qui le lui a dit ? Et osera-t-il affirmer que, lasse enfin de ses discordes, la France n'arrivera pas un jour, plus proche peut-être que les sages ne le prétendent, à demander son salut, non pas à une « couleur » exclusive, mais à la couleur blanche, formée de la réunion spontanée de toutes les autres ? — En dehors de ces réserves, il faut reconnaître dans ce livre le fruit de recherches consciencieuses : les pages consacrées au droit comparé seront particulièrement utiles en France, où cette branche de la science juridique est encore si peu développée. On ne lira pas inutilement le paragraphe relatif à l'Angleterre que résume cette phrase instructive : « Ce qui paraît le plus frappant aujourd'hui dans l'état politique anglais, c'est non pas la séparation, mais plutôt l'intime cohésion, la fusion à peu près complète des pouvoirs législatif et exécutif (p. 513). »

36. — Quelles sont, dans l'histoire de notre organisation judiciaire, les origines, les transformations successives, et enfin, à la veille de la Révolution, la situation dernière du conseil des parties, cet avant-coureur et ce modèle de notre cour de cassation ? Tel est le gros problème que soulève M. Georges Vacher-Lapouge, et dont il résume la solution d'après Vidaillan (*Conseils du roi*), Denisart, la préface des *Olim* par Beugnot, le texte des ordonnances, Pasquier, et une compilation manuscrite de Marillac, archevêque de Vienne (p. 22). Les documents sur la matière abondent, et pourraient donner lieu à un travail important. Sans aucun doute M. Vacher-Lapouge serait à même de l'entreprendre : son travail actuel, dans les bornes modestes d'un discours de rentrée à la conférence des stagiaires de Poitiers, permet assurément de le dire.

37. — Tout le monde parle en ce moment du Concordat et des actes des divers gouvernements de la France relatifs aux congrégations, mais peu de personnes ne connaissent le texte. A côté des ouvrages de discussion, on consultera avec plaisir le volume publié par la librairie Paul Dupont : *Le Concordat, les Congrégations religieuses*, simple recueil de documents extraits des *Archives parlementaires*, cette collection unique « donnant *in extenso* tout ce qui a été écrit et dit dans les Chambres françaises de 1787 à 1860. » — Les actes relatifs aux congrégations, contenus dans ce volume, remontent à 1716 et vont jusqu'en 1834. On y trouve, malheureusement

écourté, l'arrêt du Parlement de 1761 contre les Jésuites : ce qu'en donne le P. de Ravignan dans son livre *De l'existence et de l'institut des Jésuites* est plus complet ; les nouveaux éditeurs n'ont pas reproduit entre autres certaine énumération désopilante de toutes les accusations portées contre la Compagnie de Jésus.

38. — A ceux qui veulent étudier la science financière, il est bon de recommander le *Mécanisme du budget de l'État*, par M. Gaston Bergeret. Ce livre, qui fait partie de la *Bibliothèque parlementaire*, dirigée par M. Eugène Pierre, leur donnera des notions indispensables pour approfondir une matière si ardue. La langue en est claire et précise. Mais il ne faut pas croire que si l'on s'en tient là on puisse avoir une vraie notion du budget : tout au plus en aura-t-on une idée. Encore cette idée sera-t-elle inexacte : il y a des choses qui ne se vulgarisent pas, et M. Gaston Bergeret, pressé par l'espace, a dû formuler dogmatiquement nombre de propositions qui ne se comprennent qu'à la suite de déductions longues et délicates. Si, comme il l'affirme, la connaissance au moins générale de ces questions est indispensable dans un pays de suffrage universel (p. IV), c'est peut-être l'argument le plus décisif contre ce genre de suffrage.

39. — La loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie a déjà été l'objet de nombreux travaux : sans rappeler les études de MM. Robiquet dans la *Revue générale du droit* et Morillot dans la *France judiciaire*, on peut citer l'ouvrage de MM. Nusse et Périn, et le *Guide* de M. Maurice, inspecteur divisionnaire. Le nouveau *Commentaire* de MM. de Chauveron et Berge, avocats à la cour d'appel de Paris, n'en sera pas moins une œuvre utile : profitant des écrits de leurs devanciers, mais ayant un but moins exclusif que MM. Nusse et Périn, qui ne s'adressent guère qu'aux fonctionnaires, aux publicistes, aux jurisconsultes, et une portée plus pratique que M. Maurice, dont les vues personnelles ne sont pas assez nettement séparées des dispositions légales, MM. de Chauveron et Berge se recommandent à tous ceux qui ont à appliquer la loi de 1874. Ils en donnent le texte, accompagné de notes, et suivi des règlements d'administration publique et des circulaires ministérielles dans l'ordre chronologiqne. Une table analytique fort développée (p. 185-200) facilite l'usage du volume.

40. — On trouvera, dans les *Elementi di diritto amministrativo* de l'avocat Salvatore di Luca Carnazza, professeur à l'Université de Catane, un précis du droit administratif italien. Aux deux grandes divisions de l'ouvrage, matières administratives et hiérarchie administrative, se rattachent des notions fondamentales sur l'Etat, les formes de gouvernement, la division des pouvoirs. Il faut noter les passages où l'auteur démontre que la société et la souveraineté en

général sont de droit naturel (p, 4), repousse l'instruction obligatoire (p. 95), et établit le droit de la liberté d'enseignement (p. 102). Citons d'après lui ces paroles du professeur Saredo : « Laissons aussi au clergé la liberté d'enseigner : par là, non-seulement nous respecterons le droit sacré qu'il possède, mais nous donnerons lieu à une lutte féconde en biens pour l'Etat. Je ne crains pas, je vous le confesse, les maux qu'on prétend inséparables de l'ingérence du clergé dans l'enseignement. Ce qui fait sa puissance, c'est le privilége ou la persécution. Laissez-le libre et égal en droits et en devoirs aux autres citoyens, et il ne sera puissant que pour le bien. » Le chap. XVIII, consacré à la question théorique et à l'organisation pratique en Italie du contentieux administratif, conclut à la suppression des tribunaux administratifs : l'exemple de l'Italie donne à cette conclusion une portée pratique qui pourrait exercer en France une utile réaction.

41. — L'expropriation pour cause d'utilité publique est régie en Espagne par la loi du 10 janvier 1879, qui complète la loi du 17 juillet 1836. Le *Tratado general de expropriacion* de D. Javier Tort y Martorell est plus qu'un commentaire de ces deux lois: outre la législation espagnole, l'auteur expose la théorie de l'expropriation et les dispositions des législations étrangères : France, Belgique, Italie, Angleterre, Prusse, Russie. Suivent les textes des lois espagnoles en vigueur. L'ouvrage, dédié au comte de Toreno, ministre *de Fomento* (agriculture, commerce et travaux publics), fait ressortir les hautes vues de l'homme d'état auquel l'Espagne doit la loi de 1879.

42. — On trouvera singulier qu'il soit question d'un livre sur la barbe dans un compte-rendu d'ouvrages de jurisprudence. Mais il ne faut pas oublier que la barbe, chez les magistrats et les avocats, a donné lieu à quelques décisions judiciaires. En réunissant ces décisions oubliées des arrêtistes, et en y joignant tout ce qu'ont pu dire sur la barbe les Pères de l'Eglise, les Conciles et les Papes, M. Léon Henry a fait une œuvre amusante à plus d'un titre. Sa double qualité de docteur en droit et de juge au tribunal civil de Niort paraîtra sans doute un peu grave pour un sujet aussi frivole, mais le lecteur indulgent et diverti ne songera pas à y voir, comme le tribunal d'Ambert, dans le port de la barbe, *une atteinte à la dignité de la justice* (p. 74-81).

BERNON.

THÉOLOGIE

Manuel biblique, *ou Cours d'Écriture sainte,* à l'usage des séminaires, par MM. BACUEZ et VIGOUROUX, prêtres de S. Sulpice. — *Ancien Testament,* par M. VIGOUROUX. Tome II : *Livres historiques, sapientiaux, prophétiques.* Paris, Roger et Chernoviz, 1880, in-12 de 636 p. — Prix : 3 fr.

Nous annoncions naguère aux lecteurs du *Polybiblion* la prochaine

apparition de ce volume, qui devait clore le *Manuel biblique*, fraternellement entrepris par MM. Bacuez et Vigouroux. Nous avons aujourd'hui la joie de leur apprendre le complet achèvement ,non seulement d'un bon ouvrage, mais d'une *bonne œuvre*, qui contribuera beaucoup, — nous en doutons moins que jamais après la lecture de ce nouveau tome, — à faire aimer chez nous et probablement au-delà de nos frontières les études bibliques. Ici, M. Vigouroux s'occupe de la plus grande partie de l'*Ancien Testament*, c'est-à-dire de tous les livres historiques, à part le *Pentateuque*, des livres sapientiaux ou poétiques, et des prophètes. Pour chaque livre il donne : 1° Une introduction qui en fait connaître l'objet, le plan général, l'auteur ou l'époque, l'authenticité, etc. ; 2° Des détails particuliers qui, pénétrant au cœur même du texte sacré, en commentent les principaux passages, en élucident les difficultés, en redisent les beautés, avec toutes les ressources anciennes et modernes de l'exégèse. C'est ainsi, par exemple, qu'à propos de la conquête de la Terre sainte par Josué, M. Vigouroux nous fournit un précis très intéressant de géographie palestinienne ; qu'il entre ailleurs dans de savants calculs chronologiques ; qu'il explique à diverses reprises l'organisation intime du peuple juif. On le voit, les aperçus généraux abondent, ce qui est d'une précieuse utilité. Les passages messianiques ont été naturellement l'objet d'une attention spéciale.Notons encore le soin avec lequel M. Vigouroux a signalé, pour chaque livre, les meilleurs commentaires catholiques. Nous aimons à le répéter, cet ouvrage, excellent dans sa simplicité, rendra d'éminents services à tous les amis de la Bible. Que les savants auteurs nous permettent donc de les remercier et de les féliciter. L. Beuvray.

Chosroæ Magni, episcopi monophysitici, explicatio precum missæ, e lingua armenica in latinam versa, per Dr. P. Vetter, repet. conv. Theol. Tubing. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de xi-64. — Prix : 1 fr. 80.

Quoique les écrivains anciens soient nombreux dans l'église arménienne, on n'en connaît aucun qui ait expliqué les prières de la messe avant le milieu du dixième siècle. Le premier travail de ce genre qui soit parvenu jusqu'à nous est celui de Chosroès, évêque monophysite d'Andzevatseutz. On ignore la date de sa naissance, mais on sait qu'il mourut vers l'an 972. Il s'était d'abord marié, et eut trois fils, connus dans l'histoire de la littérature arménienne. Le second, Sahak, écrivit l'*Explication des prières de la messe* sous la dictée de son père, quand celui-ci était déjà évêque, en l'an 950. Cette explication est importante pour l'histoire de la liturgie, et plus encore pour l'histoire du dogme et en particulier de la foi de l'église arménienne à la présence réelle

de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. La doctrine de Chosroès n'est pas toujours irréprochable. Outre l'erreur des monophysites qu'il enseigne (p. 13, 36, 46), il ne s'exprime pas toujours non plus avec une parfaite exactitude concernant le sacrement de nos autels ; il pense, comme plusieurs autres théologiens de l'Orient, que la consécration a lieu, non pas au moment où le prêtre prononce ce que nous appelons les paroles de la consécration, mais l'*invocation*, *épiklésis*, des liturgies orientales ; il semble aussi, en quelques endroits, admettre l'impanation (p. 18, 29, 35, 36, 46) ; cependant l'erreur n'est que dans l'expression, non dans le fond de sa pensée, car, dans plusieurs passages, il admet la transsubstantiation, avec toute la précision et la clarté désirables, et emploie même le mot arménien qui correspond à *transsubstantiare :* » Credimus te, dit-il (p. 18), *commutare* (arménien : *phocharkes*) in incorruptibilitatem divinitatis tuæ hæc oblata. » Et p. 29 : « Eadem omnipotens... manus panem acceptum in corpus divinum *commutavit* (arménien : *phocharkeats*). » Page 36, il dit encore : « Merum panem et vinum in incorruptibilitatem corporis ac sanguinis Dei *transmutans* (arménien : *phophochelow*). » Dans d'autres endroits, Chosroès distingue nettement les *espèces* du pain et du vin du corps et du sang de Notre-Seigneur : « Sicut enim corporeis oculis nostris mysterium monstratur corporum habens speciem... » dit-il p. 50 ; et p. 33 : « *Videtur* enim panis et vinum, *scitur* corpus et sanguis Filii Dei. » Ces passages sont d'une extrême importance pour établir la foi des Églises orientales, au dixième siècle, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Le Dr P. Vetter, en nous donnant une bonne traduction latine de l'opuscule de Chosroès, a rendu un véritable service à la science théologique.

L. M.

SCIENCES

Questions d'enseignement. *Etudes sur les réformes universitaires*, par Ernest Bersot, ancien directeur de l'Ecole normale supérieure. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 330 p. — Prix : 3 fr. 50.

Avant de mourir, M. Bersot a voulu que l'on dégageât, des neuf volumes publiés par lui, deux volumes d'extraits, l'un relatif aux questions d'enseignement, l'autre composé de ses principaux articles de critique *moraliste*. C'est le premier volume de ces *excerpta* qui paraît aujourd'hui. Il n'y a donc rien de neuf dans cette publication, et la plupart de ces écrits ont déjà été appréciés ici même. Il ne sera pas cependant sans intérêt de bien faire connaître un recueil que re-

commanderait à lui seul le renom d'homme d'esprit laissé par M. Bersot, mais qui acquiert une singulière importance de ce fait que ses éditeurs, en cela sans doute soutenus par l'administration, voudraient voir ce volume devenir une sorte de manuel des questions d'enseignement à l'usage des élèves de l'École normale supérieure.

Des quatorze morceaux que le nouveau recueil contient, les *Lettres sur l'enseignement*, quoique plusieurs fois publiées depuis 1857, sont, à coup sûr, le travail le plus important, et qui méritait le mieux les honneurs d'une réédition. Ces *Lettres* sont dirigées contre la bifurcation des études établie en 1852. La quatrième et dernière, qui parut en 1862 (les trois premières datent de 1857), résume la situation des études secondaires dans les écoles de l'État vers la fin du ministère de M. Rouland. M. Bersot y précise ses conclusions contre les principales dispositions du système de M. Fortoul, contre l'importance extrême donnée aux baccalauréats, contre la division des collèges en deux sections, contre la suppression des agrégations spéciales, contre le changement du nom de philosophie en celui de logique, etc. Les deuxième et troisième *Lettres*, l'une sur l'*Histoire du baccalauréat*, l'autre sur l'*Histoire des plans d'études*, quoique entachées de quelques erreurs de fait, conservent encore une certaine valeur. — Ces lettres, pleines d'humour, forment un tiers du volume.

Quelques articles de journaux et deux discours pour la rentrée de l'Ecole normale complètent le recueil. Le plus ancien des articles reproduits (1856-1857) est consacré à l'analyse des ouvrages de MM. Paul Janet et Prévost-Paradol, *la Famille* et *du Rôle de la famille dans l'éducation*. M. Bersot en prend texte pour comparer l'éducation privée avec l'éducation publique, concluant en faveur de l'enseignement public, assez faiblement et à condition que cet enseignement soit soutenu, amendé, vérifié par la famille. — Vient ensuite, à propos d'un Rapport de M. Baudouin sur l'enseignement spécial à l'étranger, un article sur les objets et les méthodes d'études que l'on pourrait utilement, soit développer, soit introduire en France. Pourquoi a-t-on intitulé pompeusement : *de l'enseignement populaire*, sujet bien vaste, ce petit article de quinze pages? Ce sont aussi de tout petits morceaux que ceux qui ont pour titre : *de l'abus du concours* (1865), *de l'abus des grands collèges* (1865), *une circulaire ministérielle* (1866), *le baccalauréat* (1878), *le concours général* (1879). M. Bersot y répète ce qu'on a dit si souvent contre les concours, contre les collèges trop nombreux, ce qu'il avait dit lui-même dans les *Lettres* contre le baccalauréat, et ceci en l'affaiblissant, car, en 1878, le Directeur de l'École normale n'a pas, on le sent bien, les mêmes franchises que le journaliste de 1857.

Ce n'est pas que dans la polémique du *Journal des Débats* (1856-1871)

M. Bersot ait fait autre chose qu'une critique assez agréable au Pouvoir. Il a des mots aimables pour M. Rouland, sous le ministère duquel sa campagne commence; avec M. Duruy, c'est de l'amitié tendre, c'est un continuel échange de bons procédés; la *Circulaire ministérielle* dont il vient d'être question, est celle par laquelle M. Duruy, en 1866, autorisait les proviseurs de Paris et de Versailles à envoyer au lycée du Hâvre, pendant les vacances, les élèves qui devaient passer ce temps au collège. Mais il faut bien reconnaître qu'après 1870, devenu personnage officiel, M. Bersot était tenu à plus de réserve, même envers ce baccalauréat qu'il avait si rudement mené et avec lequel il semble avoir tout d'un coup trouvé un *Modus vivendi* fort supportable, de sorte que s'il l'attaque jusqu'au dernier jour, c'est avec une modération de plus en plus courtoise. Les thèses de M.Bersot sont, d'ailleurs, peu nombreuses, et se reproduiront encore dans les articles qu'il reste à signaler : *l'enseignement secondaire en Angleterre et en Ecosse*, — à propos du livre de MM. Demogeot et Montucci, — charge à fond contre l'internat, contre la division par classes et non par cours, contre les devoirs trop multipliés; — *l'enseignement classique en France*, suite de la même étude sur l'Angleterre, mais où l'on entre dans le détail de la direction scolaire des objets d'études, des devoirs à supprimer ou à modifier ; — *de l'enseignement des Facultés*, petite esquisse d'un grand tableau qui aurait bien dû tenter le pinceau de M. Bersot. L'auteur y veut défendre l'enseignement oratoire, traditionnel dans les Facultés des lettres. Ce mode d'enseignement est aujourd'hui fort attaqué par des novateurs utilitaires qui ne voudraient plus, aux divers degrés de l'instruction, que des leçons d'érudition et de science positive. La cause était belle à défendre alors surtout qu'on prenait, comme type du professeur-orateur, M. Saint-Marc Girardin. Les motifs invoqués par M. Bersot, motifs de sentiment plutôt que de raison, n'auraient pas, je le crois, convaincu ses adversaires. Nous ne dirons rien des deux discours prononcés, en 1872 et en 1878, pour la rentrée de l'École normale; il y a là des détails d'intérieur, toute une politique de ménage dans laquelle il serait peut-être indiscret de regarder de près. Un seul fait à relever dans ces discours : M. Bersot reconnaît,en 1878, que, de 1870 à 1877, les ministres conservateurs se sont montrés tous très bienveillants pour l'École normale et pour sa direction; c'est au moment où l'on constatait aussi la tolérance des conservateurs, que commençait ce que, par euphémisme sans doute, on a appelé l'épuration politique.

En somme, sous ce titre : *Questions d'enseignement*, qui semblait ouvrir de larges horizons,et que le sous-titre *: Etudes sur les réformes universitaires* ne restreignait que faiblement, on ne trouve dans

ce volume, à l'exception des *Lettres sur l'enseignement*, que des bribes, que des détails d'une pédagogie un peu arriérée. Les *Lettres* elles-mêmes ont vieilli; ce n'est pas que l'esprit n'y pétille, l'esprit le plus vif et le plus leste ; mais quand chaque jour, à propos d'enseignement, on voit toucher aux bases mêmes de la vie sociale, à tous les droits civils et politiques ; quand, par les mesures déjà prises et par les attentats projetés, la conscience elle-même est atteinte dans ses plus intimes refuges, on ne peut plus se préoccuper beaucoup de la bifurcation et de ses effets, et l'on range volontiers les concours et les devoirs écrits parmi les choses secondaires. Il y a longtemps, d'ailleurs, que, dans l'enseignement libre, personne ne doute de la vérité des principales observations de pédagogie contenues dans ce volume. Les abus qui y sont signalés n'existent plus guère que dans les établissements de l'État, et, là encore, la cause est entendue; la routine seule, la plus aveugle routine résiste sur quelques points. Les élèves de l'École normale n'auront pas lieu d'être flattés qu'on leur propose un pareil livre comme un manuel. SCH.

Vanité des Institutions fondées sur le Sophisme. *Mélanges*, par L. RÉVÉLIÈRE. Paris, Lecoffre, 1880, in-8 de 390 p. — PRIX : 7 fr. 50.

Cet ouvrage se compose d'une série d'études détachées, où l'auteur discute et développe certains systèmes, certaines théories dont l'application et surtout la glorification ont fait sortir la France des voies de sa tradition nationale. Ces études sont au nombre de cinq : *A quoi se réduit la Révolution de* 1830; *Des livres qui ont le plus nui à la Restauration*; *De l'enseignement et de l'université ; De la véritable législation de la presse; De la littérature considérée comme expression de la société.* Enumérer ces questions toujours si actuelles, c'est dire quel intérêt nous offre l'ouvrage qui leur est consacré, et dans lequel se retrouvent une grande maturité de jugement unie à un esprit délicat et sûr. L'auteur, mort aujourd'hui, a été un des magistrats les plus distingués au temps de la Restauration. Son fils, en publiant ces études inédites, a non-seulement fait une œuvre de piété filiale, mais il a encore rendu un service éminent à la cause des vérités sociales, car on ne saurait trop redire à nos contemporains les leçons que les hommes de la génération précédente avaient puisées dans les formidables événements de la grande Révolution, de l'Empire et du grand réveil national qui marqua la restauration de la monarchie. X.

E Estado moderno y la escuela cristiana, par le R. P. Riess, de la Compagnie de Jésus, traduit en espagnol par M. J. M. Orte y Lara. Madrid, 1879, in-8 de 450 p.

L'ouvrage du savant jésuite allemand a pour objet de rétablir la notion des droits de l'Église et de la famille en matière d'enseignement, contrairement aux prétentions de l'État, qui, sous l'influence de la secte maçonnique, prétend s'emparer de l'éducation des jeunes générations pour les jeter dans le moule révolutionnaire. Après avoir établi les principes de droit naturel qui dominent le débat, l'auteur, entrant dans le domaine des faits, examine si l'état actuel de la science et de la civilisation exige que le gouvernement dirige exclusivement l'éducation. Il montre victorieusement que l'enseignement chrétien est dans tous les ordres à la tête de la science, et que cet argument n'est qu'une feinte pour cacher l'attaque dirigée contre le christianisme et toute religion positive. Dans la suite de son ouvrage, le P. Riess étudie, dans les textes législatifs et dans les faits, les progrès de l'enseignement d'État en Italie, en Allemagne, en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre.

On voit par ces quelques lignes l'importance et l'actualité d'un pareil livre. M. Orti y Lara a été heureusement inspiré en le traduisant en espagnol. On a besoin, en effet, dans son pays, d'être fixé sur les principes, pour s'opposer, quand il en est temps encore, aux empiètements de la Révolution. Dès 1821, les Cortès insurgées de Cadix avaient édicté, contrairement à la constitution du pays et à tous les précédents, un projet de règlement général de l'instruction publique qui posait le triple principe de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire. Ce projet ne put pas aboutir ; mais, depuis les évènements de 1832, le parti révolutionnaire cherche à le réaliser, non plus en bloc, mais en détail. Tel a été dernièrement l'objet d'un projet de loi présenté immédiatement après l'avènement d'Alphonse XII, le 12 mai 1877, et contre lequel les évêques ont protesté avec une énergique unanimité. Dans un appendice qui est son œuvre personnelle, M. Orti y Lara publie ces documents *in extenso*, et précise l'état de la question en Espagne. Son œuvre est doublement utile : elle éclairera l'opinion du monde catholique sur les dangers que court la religion en Espagne sous le régime actuel, et elle sera dans ce pays un avertissement nécessaire. *Principiis obsta :* voilà ce qu'on ne saurait trop répéter aux catholiques, en présence des manœuvres insidieuses de leurs ennemis. Cl. J.

L'Homme et les sociétés, leurs origines et leur histoire, par le Dr Gustave Le Bon (Première partie). Paris, J. Rothschild, 1880, in-8 de 520 p., avec 87 fig. — Prix : 8 fr.

On doit concéder à M. Le Bon qu'un profond changement s'est opéré, non-seulement dans le domaine matériel, mais aussi dans toutes les sphères de nos connaissances. On use sans cesse, et bien souvent on abuse du nom de la science. Beaucoup avec lui la croient propre à découvrir, dans chaque cas et pour tous les phénomènes de la nature, la cause déterminante, c'est-à-dire la loi invariable et sans exception. Ils pensent qu'elle fera évanouir sans retard les illusions auxquelles les croyances religieuses donnent le nom de Dieu et de Providence. D'après eux, d'ailleurs, le principe d'évolution explique sans obscurité les transformations du monde matériel, l'enchaînement des êtres et le développement de l'homme qui peut, à son gré, armé des ressources de science moderne, reconstruire l'image exacte du passé, et « grâce à la baguette magique, faire sortir du sein des âges les formes disparues. » Est-ce pour le bien et le bonheur des hommes? Il est au moins permis d'en douter, car M. Le Bon nous dit lui-même dans la conclusion de ce premier volume : « Une humanité à laquelle on enlèverait toutes ses croyances, dont on briserait tout idéal, et qui verrait nettement la réalité des choses, serait bientôt condamnée à périr. »

Mais quelque dangereuses que soient les doctrines hasardées qui s'écartent de la science positive, il est cependant utile de les étudier, comme on reconnait une route difficile afin de pouvoir en côtoyer les précipices sans vertige et sans chute. L'ouvrage de M. Le Bon est excellent à ce point de vue. L'auteur ne répudie aucune des hypothèses les plus aventureuses, et trouverait plutôt quelque pusillanimité dans la plupart des théories. D'ailleurs, il ne cite que les opinions des auteurs ou les interprétations des faits conformes à ses conceptions. Il ne s'attarde ainsi à aucune discussion, et procède par affirmations. S'agit-il de la fin de notre univers? il ne doute point qu'un jour, quand le ralentissement des planètes les aura fait tomber sur le soleil, ce monde éteint ne se rallume par le choc d'une étoile, et, nébuleuse nouvelle, ne recommence ces alternatives de vie et de mort dont le passé a vu, dit-il, d'incalculables répétitions. — S'agit-il de l'origine de notre espèce? il raconte, comme le plus naturel des faits divers, l'évolution des atomes qui, par un hasard heureux, aidé de la concurrence vitale et de la sélection sexuelle (?), a produit les protistes et les monères, les vers et les ascidies, les vertébrés et l'homme. Plus heureux que beaucoup d'autres, il n'est pas un instant arrêté par cette objection qu'un illustre savant, et des moins cléricaux, M. Tyndall, formulait avec tant d'autorité : « Pouvez-vous vous figurer ce qui fait

que de cette action mécanique, de ces atomes sans vie, se dégagent la sensation et la pensée... Ce qui me renverse, ce qui me confond, c'est votre assertion que de ce trémoussement physique sortent des choses aussi disparates que la sensation et la pensée. »— S'agit-il enfin de la naissance de l'histoire et du développement des sociétés ? M. Le Bon n'hésite pas à voir l'image de nos premiers parents dans les tribus sauvages les plus misérables, sans tenir compte des faits certains qui établissent que les peuplades de l'Océanie, par exemple, sont au contraire des émigrants dégénérés de peuples asiatiques beaucoup plus avancés. Il semble, comme l'a si bien dit M. de Lapparent, « que les régions qui ont connu l'âge de la pierre taillée formaient, autour des pays où la civilisation s'est développée de bonne heure, une zone extérieure, une sorte d'*auréole*, si un pareil mot pouvait s'appliquer à un aussi triste encadrement. »

Mais il n'y a pas lieu à discuter longuement l'œuvre de M. Le Bon, puisqu'il n'a pas la prétention d'exposer des idées personnelles. Il s'est appliqué seulement à réunir dans un même cadre tout ce qui, dans les recherches les plus incertaines, a trait au sujet qu'il avait choisi. Bornons-nous à en indiquer les divisions principales : Livre Ier : L'Univers (origine, matière, forces, développement des choses, cause première); livre II : Origine et développement des êtres (vie, mort, succession et transformation des êtres, ancêtres de l'homme) ; livre III : Développement physique de l'homme (antiquité de l'homme, races humaines, âges préhistoriques...); livre IV : Développement intellectuel de l'homme (système nerveux, sensations, actes réflexes, sentiments, instincts, volonté, intelligence, conscience). Nous aurons sans doute à revenir sur cet ouvrage quand l'auteur abordera la deuxième partie de son sujet : *Les sociétés, leurs origines et leur histoire.*

A. Delaire.

Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller du Nord de la France, par M. l'abbé Boulay, professeur à l'Université catholique de Lille. Bruxelles, Hayez, 1879, in-8 de 68 p. et 2 pl.

Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller des Vosges, par le même. Colmar, Ve C. Decker, 1879, in-8 de 48 p. et 2 pl.

Ces intéressants mémoires sont le complément des études précédentes du savant professeur. Son plus important travail, présenté comme thèse à la Faculté de Caen, et intitulé : *le Terrain houiller du Nord de la France et ses végétaux fossiles* (1876, in-4, avec cartes, coupes et pl. photographiques), comprenait trois parties : 1o une introduction sur la constitution des terrains houillers au nord de

l'Europe, où l'on s'étonne quelque peu de voir l'auteur rejeter la théorie des plissements latéraux; 2° une riche énumération de cent cinquante espèces végétales, en grande partie nouvelles; 3° enfin une étude sur la distribution de ces végétaux, qui semble indiquer, comme l'avait dit déjà M. Potier, que « l'aire où se sont déposées les diverses couches de houille s'est déplacée vers le sud en même temps que vers l'ouest. » Par de nouvelles recherches, M. l'abbé Boulay fait connaître avec détail, non-seulement la flore de l'ensemble du terrain houiller, mais celle de chaque système de couches. Ainsi, à Bully-Grenay, on se trouve en présence de trois massifs principaux de terrain houiller. Si l'on admet comme règle de classification que le charbon devient de plus en plus maigre à mesure qu'on s'enfonce dans la profondeur, on devra considérer ces trois massifs comme des lambeaux jadis superposés dont la réunion normale représenterait une puissance de 800 mètres au moins. Les caractères d'une flore riche et bien étudiée ont permis à M. Boulay de ne voir au contraire dans les trois massifs qu'une même série homogène, sans subdivisions, et appartenant aux assises les plus élevées du terrain houiller dans le nord de la France.

Ces mêmes terrains se sont développés sur le pourtour de la chaîne des Vosges, comme autour du plateau central, où ils ont été si rigoureusement classés dans les célèbres travaux de M. Grand' Eury. Seulement, dans les Vosges, la raideur des pentes et l'absence de soulèvement ne laissent au jour que les parties inférieures et pauvres des dépôts. L'étude des flores a été des plus instructives, en démontrant que ces divers lambeaux ne sont pas synchroniques : ceux de Saint-Hippolyte sont les plus anciens, et appartiennent au terrain houiller moyen de M. Grand' Eury : puis viennent les couches de Lalaye et Ronchamp, et au-dessus d'elles les affleurements de Roppe ; enfin le dépôt de Lubine appartient au terrain houiller supérieur.

Les beaux mémoires de M. l'abbé Boulay montrent une fois de plus, par leurs résultats, quelle lumière les études de paléontologie végétale apportent aux conceptions théoriques du géologue comme aux recherches pratiques du mineur. A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Clef de l'interprétation hébraïque, *ou analyse étymologique des racines de cette langue pour servir à l'histoire de l'origine et de la formation du langage*, par M. Etienne de Campos Leyza. Paris, Leroux, 1879, in-8 de xv-611 pages. — Prix : 10 fr.

Nous ne nous arrêterons pas longuement sur cet énorme volume,

qui peut être cité comme un exemple des méprises auxquelles peut être entraîné un travailleur laborieux par une méthode scientifique défectueuse. C'est « la base onomatopéique » qui a servi de point de départ à l'auteur ; il résume, d'ailleurs, ainsi qu'il suit les résultats auxquels il est parvenu : « Un petit nombre de mots, environ soixante, forment la base de l'idiôme de Moïse, de David et de Salomon ; si l'on en déduit une huitaine d'entre eux qui sont susceptibles d'une décomposition ou analyse étymologique, ce nombre se réduira à environ cinquante, avec la circonstance remarquable que quarante environ, c'est-à-dire plus des deux tiers, sont évidemment de véritables onomatopées, qui sont parvenues, à travers les siècles et les régions diverses de l'ancien monde, à former une bonne partie de nos langues modernes par l'intermédiaire de nos ainées, les langues grecque et latine. » Pour arriver à déterminer ce petit nombre d'éléments dans la langue hébraïque, M. de Campos Leyza n'a point recours, comme on pourrait le croire, au système de la bilittéralité des langues semitiques ; il semble même ignorer absolument les travaux contemporains parus en Allemagne et en France à ce sujet ; il a trouvé un procédé beaucoup plus commode : la métathèse. « On aura lieu d'observer, dit-il, le rôle important que joue dans la langue hébraïque la métathèse ou transposition de lettres, ce qui s'explique en considérant la rareté ou plutôt le manque absolu, à ces époques primitives, des livres, des traités, des méthodes et des grammaires. » Ainsi quand, dans une racine trilittère ou bilittère, un des éléments embarrasse M. de Campos Leyza, il transpose et bouleverse à son gré ; avec un pareil procédé, il parvient à rapprocher des mots qui n'ont aucun rapport entre eux. L'onomatopée et la métathèse sont les deux éléments les plus dangereux et les plus difficiles à manier en matière de linguistique, et ils ne doivent être employés qu'à coup sûr et avec la plus extrême réserve. M. de Campos Leyza en a fait la base de son travail ; il suit de là que presque toutes ses étymologies sont vicieuses. Dans de pareilles conditions, il est inutile de citer des exemples. J'ajouterai seulement que le système de la dispersion des peuples qu'expose l'auteur dans sa préface est loin d'être prouvé ; enfin, si les langues sémitiques ont conservé entre elles beaucoup plus de rapports que les langues indo-européennes, cela tient, non point uniquement à ce qu'elles se parlaient dans des pays limitrophes, mais surtout à ce qu'elles n'écrivent pas les voyelles. On ne peut que regretter qu'un auteur, qui paraît connaître suffisamment la langue hébraïque, n'ait abouti qu'à élaborer une œuvre, consciencieuse sans doute, mais sans aucun crédit au point de vue scientifique.

Ern. B.

Grammaire pratique de la langue sanscrite, par C. DE HARLEZ. Paris, Leroux; Louvain, Peeters, 1878, grand in-8 de 150 pages.

Tous ceux qui s'occupent de philologie comparée savent la large place que tient dans cette science la langue sanscrite. Quiconque veut s'initier aux secrets des transformations des idiomes qui nous touchent le plus près, le français, le grec, le latin, doit avoir une certaine connaissance du sanscrit : c'est comme la sœur aînée de toute la famille des langues indo-européennes,et elle nous fournit les renseignements les plus précieux, non-seulement sur elle-même et sur sa propre progéniture, mais aussi sur tous les rejetons de ses sœurs. M. le chanoine de Harlez, professeur à l'Université catholique de Louvain, déjà connu fort avantageusement par ses traductions de l'*Avesta* et par son *Manuel de la langue de l'Avesta*, s'est proposé de faciliter aux étudiants l'étude du sanscrit par une *Grammaire pratique* de cette langue. Le premier chapitre est consacré à la phonologie : alphabet, signes, groupes de consonnes, gouna et vridhi, accent; le second aux lois euphoniques; le troisième à la déclinaison; le quatrième aux adjectifs; le cinquième aux déterminatifs; le sixième aux pronoms personnels; le septième au verbe — par suite de je ne sais quelle erreur les chapitres VI et VII reparaissent en titre p. 92 et 100; — le chapitre huitième aux particules; le neuvième à la formation des mots, et enfin le dixième à la composition des mots. Un appendice renferme le paradigme de la conjugaison sanscrite, l'exposition des particularités de la grammaire védique et les règles générales de l'accentuation. L'ouvrage se termine par deux pages de textes sanscrits, avec transcription en caractères latins. L'étude des détails et des difficultés de la langue a été réservée par l'auteur pour une seconde partie; il n'a voulu donner ici aux commençants que ce qui leur était le plus utile et indispensable, afin de ne point surcharger tout d'abord inutilement leur mémoire— Dans les 23 premières pages, les lettres ou les mots sanscrits, imprimés en caractères originaux, sont accompagnés de leur transcription en caractères latins; à partir de là, ils sont imprimés tantôt en dêvanâgari, tantôt en lettres latines, dans le premier cas sans transcription. M. de Harlez a évité d'embarrasser son travail de comparaisons linguistiques qui ne sont propres qu'à entraver la marche des commençants. Son exposition est claire, simple, en un mot élémentaire. On ne peut que recommander cette *Grammaire* à ceux qui veulent étudier le sanscrit. Elle mérite d'avoir, auprès des étudiants de langue française, le succès qu'a eu en Allemagne l'*Elementarbuch* du Dr Stenzler.

S. C.

Les Noëls. *Essai historique et littéraire*, par l'abbé Paul Terris, vicaire général de Fréjus. Paris, V. Palmé, 1880, gr. in-8 de 203 p. — Prix : 5 fr.

Dans le concours ouvert, en 1875, à Monteux (Vaucluse), pour célébrer le deuxième anniversaire séculaire de la mort du chantre populaire de la Nativité du Sauveur, Nicolas Saboly, en son vivant bénéficier de l'église Saint-Pierre d'Avignon, l'essai de M. l'abbé P. Terris sur la littérature des Noëls obtint une médaille d'or. Tous ceux qui liront cet essai confirmeront les suffrages des juges du concours. Le sujet, qui est des plus intéressants, a été traité par l'habile critique avec autant d'agrément que de savoir, et le seul reproche que l'on puisse adresser à ces pages si élégantes et si substantielles, c'est qu'elles sont trop peu nombreuses. Qu'il s'agisse de l'*Introduction*, où le spirituel écrivain a résumé et apprécié les travaux antérieurs, du chapitre des *Origines*, où il a raconté l'histoire des Noëls au moyen-âge, de l'étude sur les prédécesseurs, les contemporains et les successeurs de Saboly, où il nous présente successivement tous les Noëlistes qui ont brillé en France et même à l'étranger depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à notre époque, on voudrait plus de développements. Tant d'analyses si bien faites, tant de citations si bien choisies, tant de renseignements si bien trouvés, donnent un vif désir d'en avoir davantage encore. Il faudrait que cet essai, où abondent déjà les plus curieuses particularités, fut transformé en une de ces monographies minutieusement complètes qui ne laissent rien à désirer aux lecteurs les plus exigeants, chose qui sera facile à un aussi excellent travailleur que M. l'abbé Terris. En attendant cette transformation que nous promet le succès assuré de la publication actuelle, jouissons de tout ce que les lectures si vastes et si variées de M. l'abbé Terris ont répandu de trésors dans son *Essai*, que nous recommandons tout spécialement à l'attention des amis de la bibliographie. T. de L.

Hamlet, traduction par Th. Reinach. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de XXXIII-427 p. — Prix : 3 fr. 50.

Hamlet était, parait-il, l'enfant bien-aimé de Shakespeare. La postérité a partagé cette prédilection du poète; aussi son drame favori a-t-il été l'objet de nombreuses traductions et imitations. M. Th. Reinach ne s'est pas laissé décourager en comptant le nombre de ses prédécesseurs. Il a tenté de rendre la célèbre tragédie avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait avant lui, d'en mieux reproduire l'aspect. Ainsi, il n'a pas hésité, dût cet essai produire un effet un peu étrange, à mêler la prose et les vers, comme Shakespeare l'a fait lui-même. M. Reinach nous a paru rendre et exprimer fidèlement la pensée du

poète; mais il ne s'exprime pas toujours heureusement ni poétiquement, témoin ces vers, et l'on pourrait en citer d'autres :

> Et que penseriez-vous, ma chère Majesté,
> Si j'étais plus secret qu'un pupitre *resté*.

Cette inversion est d'autant plus choquante que M. Reinach ne recule pas d'habitude devant l'emploi des enjambements, et que, grâce à eux, il pouvait aisément éviter une si fâcheuse construction de phrase.

La traduction d'Hamlet est précédée d'un avertissement où M. Reinach examine les tentatives de ses prédécesseurs. Vient ensuite une préface, dans laquelle il étudie les origines de la pièce et la pièce elle-même. Le volume est terminé par des notes relatives aux diverses interprétations du texte que M. Reinach a placé en regard de sa traduction.

J. DE V.

Histoire des révolutions de l'esprit français, de la langue et de la littérature française au moyen âge, ouvrage posthume de F. D. BANCEL, ancien représentant du peuple et député au Corps législatif, avec préface par ANTONY MÉRAY. Paris, A. Claudin, 1878, in-8 de XXV-296 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage contient une partie des leçons de littérature que fit en Belgique, où il avait dû se retirer à la suite des événements de 1851, un homme politique doué de talent oratoire, M. F. D. Bancel, qui, rentré en France à la fin du second empire, fut le rival heureux de M. Émile Ollivier, aux élections de 1869, dans la troisième circonscription du département de la Seine. Outre la préface de M. Antony Méray, qui s'est chargé de le mettre au jour après la mort de l'auteur, il est précédé d'une introduction intitulée : *Des transformations de l'esprit français au moyen âge* ; il est divisé en dix chapitres, dont voici les titres : I. Des origines de la langue. II. De la Provence et des Troubadours. III. Des Trouvères et des chansons de geste. IV. De la satire et de l'allégorie au moyen âge. V. Villehardouin, Joinville et Froissart. VI. Christine de Pisan, Gerson, Alain Chartier. VII. Charles d'Orléans, Olivier Basselin, François Villon. VIII. Des Mystères. IX. Des soties, farces et moralités. X. Philippe de Commines. Fin du moyen âge.

On doit louer, dans ce livre, un amour ardent pour nos antiquités nationales, mêlé d'ailleurs de tous les préjugés de l'école révolutionnaire, à laquelle appartenait M. Bancel, et un vif sentiment de patriotisme rétrospectif, auquel cette école, encline, comme on sait, à tout faire dater de 1789, est en général demeurée étrangère. Il contient des pages animées et intéressantes. Malheureusement l'auteur, élevé dans les idées de ce qu'on pourrait appeler l'*école oratoire* en littérature, ne

s'est nullement préoccupé de se mettre au courant des résultats acquis par les travaux de l'érudition sur les sujets qu'il aborde. Nous devons ajouter qu'au point de vue du goût littéraire, nous ne pouvons approuver ce que M. Antony Méray, dont nous respectons d'ailleurs l'enthousiasme pour la mémoire d'un écrivain qui fut sans doute son ami, appelle le « style de haute haleine » de M. Bancel. Les premières phrases de l'Introduction donneront une idée de cette éloquence trop romantique : « A l'aube des sociétés, lorsque s'éveille, en balbutiant, le génie des peuples, les poètes sont des prêtres ; toute parole sort du sanctuaire et s'y replonge ; toute pensée est enveloppée dans le dogme ; l'esprit humain s'affirme, à l'ombre des dieux. A peine affranchi des fatalités de la nature, atome cosmique du grand Tout, parcelle inconsciente des univers, l'homme se vêt de religion comme du lange sacré de son enfance. Nourrisson de l'inconnu, il presse, avec effarement, la mamelle éternelle, il s'enivre du lait de la création, il se réfugie en tremblant dans le sein de cette Isis mystérieuse, etc. » Évitons d'écrire ainsi.

M. S.

Gino Capponi. *Sein Zeit und Lebensbild*, von Alfred von Reumont. Gotha, Friedrich Andreas Perthes, 1880, in-8° de xvi-458 p.

La vie des personnages contemporains qui ont eu une influence sur les événements est aujourd'hui souvent racontée par ceux qui les ont connus ou qui ont recueilli de près les secrets de leur cœur et de leurs pensées. On a alors de véritables mémoires intimes qui, en nous montrant pour ainsi dire le dessous des cartes, nous font parfaitement connaître les visées des hommes et des partis, leur valeur, le motif de leurs actes, leurs espérances, si ce n'est leurs illusions. Capponi devait être et a été un de ces hommes qui séduisent la plume d'un historien. M. Tabarrini a déjà donné en italien une vie dont nous avons rendu compte, et voici à présent un ouvrage de M. Alfred de Reumont, un de ces allemands épris du ciel de l'Italie qui ont vécu à Rome et à Florence, et ont ainsi pénétré fort avant dans la connaissance des hommes de ce pays. Ces deux ouvrages ne sont pas copiés l'un sur l'autre, Celui de M. de Reumont était très avancé lorsque M. Tabarrini, qui avait eu communication de papiers de famille, publia le sien. M. de Reumont s'appuye, depuis 1830 surtout, sur ses propres souvenirs, et comme il a vécu souvent dans l'intimité de Capponi, il fait parler Capponi lui-même, cite ses conversations, ses lettres. Il s'est servi, pour compléter son écrit, de celui de M. Tabarrini, mais il a aussi des faits, des notes qui eussent complété le livre de ce dernier. Tous deux s'accordent pour saluer, dans Gino Capponi, le modèle des

patriciens italiens, et un des hommes qui, sans occuper de grandes charges (Capponi ne fut qu'un instant ministre en 1848), ont eu sur leurs contemporains une grande influence.

Ce sont les idées qui préparent les faits. Capponi le savait, et il fit toujours appel aux idées pour obtenir la réalisation de ses désirs. Son intimité avec le libraire Vieusseux fut la source de ces fondations de l'*Antologia*, en 1821, revue autour de laquelle se groupèrent les littérateurs, les poètes, et de l'*Archivio storico italiano*, recueil paru en 1842, autour duquel se sont réunis des érudits, des savants qui, tous animés du même souffle, ont interrogé le passé, les yeux fixés sur le présent et l'avenir, car, à propos de toutes les questions d'histoire, ils n'ont cessé d'éveiller tous les désirs d'indépendance, d'unité pour la patrie italienne. C'est ainsi que l'influence de Capponi fut grande, car cette publication, qui réunit tant d'hommes intelligents, fut surtout son œuvre. Capponi, dès son plus jeune âge, désira la transformation politique de l'Italie, mais il resta néanmoins profondément toscan ; ce fut même, comme le remarque M. de Reumont, une partie de sa force et de son individualité : il reste le dernier grand citoyen de Florence. Capponi ne cacha jamais ses sentiments, mais, d'un autre côté, jamais il ne prit part aux complots, aux conspirations par lesquels d'autres italiens cherchaient la réalisation de leurs rêves. Il était trop consciencieux pour souscrire aux programmes des sectaires et trop intelligent pour attendre d'heureux résultats de ces mouvements civils ou militaires. L'expérience des événements de Naples, du Piémont, de Milan, affermit en lui cette conviction ; en Toscane surtout il trouvait que les complots étaient de vains enfantillages. Doué d'excellentes qualités, Capponi eut aussi ses défauts : irrésolu, il manqua de sens pratique, faute peut-être d'avoir connu les difficultés de la vie. « Je discuterai avec Capponi, disait spirituellement un de ses amis, Giusti, après un fait accompli, pas avant.» L'habitude de se renfermer en lui-même a empêché Capponi, malgré l'hommage qu'on lui rendit, d'avoir, lors du mouvement de 1846, l'influence qu'il eût pu exercer. Le malheur le frappa cruellement : il devint aveugle, mais resta résigné. C'est que l'âme honnête de Gino Capponi était au fond chrétienne. Les désillusions ne manquèrent pas, et lui qui croyait au progrès politique uni à la foi et à la morale, il put entendre avec effroi le cri de ceux qui, sous prétexte de progrès, repoussent la religion et prennent l'anarchie pour la liberté. L'homme politique ne se développa pas ; l'écrivain ne donna pas tout ce qu'on attendait, mais Capponi recueillit le respect de tous.

Le livre de M. de Reumont est très intéressant, et riche en anecdotes ; il fait connaître Gino Capponi et le temps où il a vécu ;

il est digne de la plume du savant auteur de l'*Histoire de la ville de Rome* et de tant d'autres écrits remarquables. H. DE l'E.

HISTOIRE

Le saint voyage de Jérusalem du seigeur d'Anglure, publié par FR. BONNARDOT et AUG. LONGNON. Paris, Firmin Didot, 1880, in-8 de 178 p. (*Publ. de la Soc. des anc. textes français*). — Prix : 12 fr.

Ce pèlerinage, accompli à la fin du XIVe siècle était déjà connu par deux éditions ; l'une, de 1621, est introuvable ; la seconde, assez médiocre, de 1858, est facile à rencontrer. La Société des anciens textes français a cru, avec raison, devoir donner une édition définitive de ce document, en confiant à deux de ses membres, les plus autorisés, le soin de mettre en évidence tout ce qui peut y être utile à la philologie et à l'histoire. Les éditeurs primitifs ne s'étaient en rien préoccupés de ces deux points de vue.

Ajoutons d'ailleurs qu'au seul manuscrit connu jusqu'à ce jour, conservé à la Bibliothèque nationale, on en a pu joindre un second, appartenant à la Bibliothèque d'Épinal, rédigé en dialecte messin du XVe siècle : ces deux textes procèdent de manuscrits différents, et le second, plus exact en certains détails, est une adaptation faite, au point de vue de l'histoire messine, d'un récit dû au serviteur d'un baron champenois ; c'est dire que l'on a eu bien soin, dans le préambule et à la fin, de modifier le récit original de manière à le naturaliser messin. Inutile d'insister sur un fait analogue qui se passa en 1838, alors que le texte du manuscrit d'Épinal fut modernisé et arrangé de manière à servir à l'illustration fantaisiste de familles de Metz.

Le volume que nous avons sous les yeux se compose d'une préface, sobre bien que complète, mettant le lecteur au fait des manuscrits et du plan de l'édition ; du texte du pèlerinage, avec les variantes indiquées soigneusement en note ; d'appendices dans lesquels on trouve des citations destinées à expliquer et à compléter le texte du pèlerin ; d'un glossaire. Cette énumération donne une idée exacte de la part qui revient à M. Bonnardot dans cette publication.

M. Longnon s'était chargé d'une étude sur le principal personnage et le promoteur de l'expédition, ainsi que d'un *Index* général des noms d'hommes et de lieux.

En ce qui touche à la personnalité du sire d'Anglure, qui accomplit le pèlerinage de 1395, M. Longnon est arrivé à la déterminer, et, en même temps, à démontrer que, depuis 1621, on l'avait parfaitement ignoré ; il s'agit de Oger VIII d'Anglure, et non de Simon de Sarre-

bruch; M. Longnon saisit cette occasion pour donner une étude complète sur la généalogie historique des Anglure, l'une des familles féodales les plus importantes de Champagne; il appuie ses très nombreuses rectifications de pièces inédites d'un intérêt incontestable.

Je n'ai pas à insister sur le soin avec lequel est rédigée la table géographique et onomastique ; le nom de l'auteur est ici une garantie, et chaque article est accompagné d'une annotation précieuse aussi bien pour l'érudit qui ne sort pas de son cabinet que pour le voyageur qui a visité la Palestine. M. Longnon, en ce qui touche à l'identification des lieux traditionnellement honorés depuis le haut moyen âge, a eu quelquefois recours au *Guide indicateur des sanctuaires de la Terre sainte*, qui contient le résultat d'observations personnelles, faites patiemment et sans précipitation, depuis plus de 30 ans, par le frère Liévin.

J'estime qu'en agissant ainsi, il a été très bien inspiré, et c'est aussi l'opinion que j'ai entendu émettre par des voyageurs tels que MM. F. de Saulcy et Victor Guérin. Mieux valait, certainement, recourir à l'œuvre d'un homme consciencieux qui, par son constant séjour en Palestine et son zèle infatigable, est au fait des localités, que d'employer des livres, plus académiques dans la forme, élaborés par de savants étrangers qui, sans sortir de chez eux, ont su coordonner les travaux des autres. A. DE B.

La Nouvelle Grenade, Santiago de Cuba, la Jamaïque et l'Isthme de Panama, par le chevalier A. LE MOYNE, ancien ministre plénipotentiaire. Paris, Quantin, 1880, 2 vol. in-12 de 311 et 307 p. — Prix : 6 fr.

Bien que par leur date ces récits nous reportent de quarante ans au moins en arrière, le tableau qu'ils tracent de la Nouvelle Grenade et des autres républiques hispano-américaines n'a pas vieilli. Au dire des juges les plus récents et les plus autorisés, aucune transformation importante ne s'est produite ni dans le caractère national, ni dans les œuvres de la nature, surtout pour ces provinces éloignées où les populations n'ont entre elles que des communications difficiles, à travers des marécages, des forêts ou des montagnes. La seule amélioration appréciable est l'accroissement du mouvement commercial et industriel entre Bogota et le cours inférieur du Rio Magdalena, grâce à un service de bateaux à vapeur qui remontent cette voie fluviale jusqu'à 200 lieues de la côte. Quant à la vie politique, ceux qui suivent d'un œil attentif la marche des événements dans ces pays, reconnaîtront avec M. Le Moyne que « les insurrections, les *pronunciamientos* s'y perpétuent comme des faits de leur vie ordinaire, et qu'il n'y a de changements que dans les noms des ambitieux plus ou moins ineptes qui s'agitent incessamment pour se disputer le pouvoir. »

Indépendamment de mainte aventure gaiement contée et de portraits finement tracés, à part les incidents de voyage, les descriptions de pays et les détails de mœurs, ces récits offrent un attrait réel et sérieux. Mêlé, en effet, à partir de 1828 à la vie politique de la Nouvelle Grenade, lié avec Bolivar et avec tous les hommes qui autour du Libérateur avaient joué un rôle dès le début des guerres de l'indépendance, M. Le Moyne retrace avec fidélité les crises qui ont accompagné la naissance des républiques hispano-américaines, et notamment de la Colombie, qui s'est elle-même bientôt divisée en trois États, l'Équateur, le Vénézuela et la Nouvelle Grenade. Rien ne montre mieux combien il est téméraire de vouloir donner à un peuple des institutions qui ne sont pas l'œuvre lentement élaborée de ses idées et de ses mœurs. Egarés par les conceptions théoriques du dix-huitième siècle, séduits par la prospérité des États-Unis et bientôt emportés par l'exaltation révolutionnaire, les partis politiques nés des ambitions personnelles ne songèrent qu'à décréter des constitutions démocratiques et fédératives. Mais, sous le gouvernement dégénéré des vice-royautés espagnoles, ces populations de créoles, de métis et d'indiens n'avaient ni les fortes mœurs religieuses, ni la solide organisation de la famille, ni la sévère discipline paternelle qui rendaient facile et fécond l'usage de la liberté dans la Nouvelle Angleterre. Aussi les républiques hispano-américaines se débattent encore dans une interminable succession d'insurrections militaires et de guerres civiles. Cette triste expérience serait de nature à rendre plus circonspects tous ceux qui, obéissant à des préoccupations théoriques, veulent imposer à une race une constitution qui ne convient ni à ses mœurs actuelles, ni à ses traditions séculaires.

Après un premier séjour de onze ans (1828-1839), M. Le Moyne est retourné à la Nouvelle Grenade, et cette fois il a consacré les premiers mois de son voyage à entrevoir Cuba et la Jamaïque, puis à visiter la province de Panama. Ces souvenirs l'amènent naturellement à discuter la question du percement de l'Isthme avec autant de compétence que d'à-propos. Toutefois nous regrettons vivement qu'aucune carte ne vienne éclairer le texte, en mettant sous les yeux du lecteur l'orographie et l'hydrographie peu connues de la Nouvelle Grenade, les divisions politiques longtemps flottantes de la Colombie, enfin les rapports naturels qui unissent les diverses contrées des deux Amériques.

A. Delaire.

Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par H. Baudrillart, membre de l'Institut. Tomes III et IV. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-8 de 704 et 740 p. — Prix : 15 fr.

Depuis longtemps on disserte sur le luxe, mais les controverses

théoriques dont il a été l'objet, sont demeurées trop souvent stériles. Suffit-il de dire de lui qu'il corrompt les mœurs, qu'il détruit la famille, qu'il ruine et renverse les États? Assurément, rien de plus certain: c'est une vérité vieille comme le monde. La question est d'en faire une application utile, et pour cela il faut sortir des généralités.

Oui, le mauvais luxe est essentiellement corrupteur et destructeur. Peut-on cependant contester qu'il existe un luxe honnête? Toute intelligence élevée, toute famille distinguée, toute société prospère tendent à un certain idéal; et, cet idéal, il est légitime qu'elles travaillent à le réaliser, selon les formes propres à leur temps, et selon la diversité des situations, pourvu qu'elles restent dans la mesure fixée par la loi supérieure du devoir. Malheureusement, en cette matière surtout, l'orgueil, les instincts sensuels, la vanité, la frivolité, provoquent bientôt des excès; et, si les forces morales ne sont pas plus puissantes que les passions, le mal déborde, la civilisation est compromise, et elle trouve sa perte dans ce qui avait fait sa splendeur.

Telle est la grande philosophie pratique qui se dégage du beau livre de M. Baudrillart sur l'histoire du luxe. Là est la pensée qui lui a fait entreprendre ses savantes études. Au lieu de généraliser, il particularise; il ne disserte pas, il expose. Le précepte qui commande de repousser les biens trompeurs et de s'attacher aux seuls biens réels et solides, ce principe éternel dans lequel se résume la science de la vie, est traité de suranné par le matérialisme contemporain. M. Baudrillart s'en empare, il projette sur lui une vive lumière, celle des faits, il le rajeunit par l'observation comparée des peuples anciens et modernes. Il ouvre une enquête, il y appelle le genre humain, il y donne la parole à l'expérience universelle. Mêlant la synthèse à l'analyse, et les éclairant l'une par l'autre, il nous offre en un mot le tableau le plus vaste qui ait été jamais tracé, sur les rapports du luxe avec les mœurs et les institutions, dans tous les siècles et dans tous les pays.

Déjà, nous avons apprécié ici ses deux premiers volumes (t. XXVI, p. 246). Il nous montrait la civilisation à son berceau, dès l'âge de pierre; il nous conduisait en Égypte, à Ninive, à Babylone, dans l'Inde, en Chine, à Tyr et à Carthage, chez les Hébreux, en Grèce et à Rome; et nous nous étions arrêté avec lui à Constantinople, dans la capitale du luxe byzantin.

Son œuvre vient de se compléter par le tome III qui est consacré au Moyen-âge et à la Renaissance, et par le tome IV où l'ère moderne, qui commence à Henri IV, se développe jusqu'à nos jours.

Au point où nous sommes, l'histoire devient presque un drame; elle prend la couleur et le relief des événements, des états sociaux, des régimes qui se succèdent et dans lesquels se traduit une lutte sans

cesse renaissante. D'une part l'ordre nouveau et tous les éléments de moralité, de vie et de progrès que porte en lui le christianisme; de l'autre les désordres et les scandales du vieux paganisme, qui, à de certains moments, semble redevenir le maître des classes jouissant du pouvoir et de la richesse. — Les principales nations européennes y ont chacune leur place près de la nôtre : l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, figurent tour à tour sur la scène. L'action qu'elles exercent, ou les influences venues du dehors qui agissent sur elles, sont marquées à la date où elles se sont produites, et les États-Unis, non plus, ne sont pas oubliés, lorsque nous touchons à notre époque. Dans ce tableau d'ensemble, la France apparaît comme le centre vers lequel tout converge. Elle est, soit en bien, soit en mal, comme un vivant exemple, et ses expériences bonnes ou mauvaises décident du sort de la civilisation.

Les détails que M. Baudrillart nous fournit sur les Gallo-Romains, les Francs, les cours des rois mérovingiens et carlovingiens, ont leurs côtés pittoresques qui nous intéressent. Mais d'autres et de plus importants sujets nous attirent.

L'Eglise s'épanouissant dans le grand mouvement religieux du XIe siécle, et réalisant l'idéal du beau et du bien dans ses cathédrales, ses abbayes, ses monastères; — la féodalité d'abord tutélaire et populaire, rappelant dans ses châteaux les mœurs des temps héroïques, s'entourant ensuite des pompes chevaleresques et, quand elle se corrompra, allant jusqu'à recourir à la violence, pour subvenir aux excès de son faste ; — les croisades débutant par les inspirations sublimes de la foi, et finissant par dégénérer en licence ;— l'affranchissement des communes, l'essor des libertés municipales, les progrès des industries urbaines, les villes de plus en plus prospères et abusant elles aussi de la richesse et de la force, au point d'être par moment en proie à des crises révolutionnaires ; — Au XIVe siècle, une démence de luxe où sombre la glorieuse France du XIIe et qui la livre aux Anglais et à la Jacquerie ; —plus tard, la renaissance littéraire du XVIe siècle, les merveilles des arts, accompagnées d'un nouveau débordement de corruption et d'affreuses guerres civiles ; — le règne réparateur de Henri IV, servant de prélude aux splendeurs de Louis XIV ; puis les dissolutions de Versailles, après cela un abîme qui se creuse, la révolution, et ce qui s'en est suivi.... quels spectacles! quelles alternances frappantes de fécondes et de désastreuses époques! M. Baudrillart nous les représente dans leurs contrastes ; il met en regard des accroissements de l'aisance générale, obtenus par la vertu et le travail, les éléments corrosifs qu'y mêlent les entraînements du vice ; et son sens délicat des choses morales, uni à sa science con-

sommée d'économiste, lui fait découvrir et définir, dans les états successifs du mauvais luxe, les signes auxquels se reconnaissent les désordres qui ont perdu les divers régimes.

Il nous serait difficile de signaler les remarquables aperçus et les mille particularités curieuses que renferme cette œuvre monumentale. La civilisation y est considérée et étudiée, sous ses aspects les plus brillants, et les arts s'y sont en quelque sorte donné rendez-vous, pour y resplendir du plus vif éclat. Un monde, dont les musées et les bibliothèques n'ont conservé que des débris épars, y renaît en entier sous nos yeux. Edifices publics et privés, habitations, mobilier, costumes, architecture, sculpture, peinture, orfèvrerie, céramique,... y révèlent des trésors qui nous éblouissent. M. Baudrillart a interrogé les sources, les comptes et inventaires, les journaux, mémoires, chroniques, relations diplomatiques, et une multitude d'ouvrages spéciaux.

Nous ne pouvons également qu'indiquer le chapitre final, dans lequel il caractérise et juge le luxe de notre temps, et où il en fait ressortir les périls redoutables. Le luxe du moyen âge était surtout fastueux, il se concentrait sur quelques points ; d'innombrables existences lui étaient étrangères : nous en avons acquis la preuve dans nos propres études. Le luxe contemporain vise exclusivement au bien-être, à la vie commode ; et il inocule aux petits, non moins qu'aux grands, il propage à tous les degrés et sous toutes les formes cette « *passion des aises,* » qui détend les ressorts de l'âme, y étouffe même le sens moral, et va jusqu'à anéantir la famille, en supprimant le mariage ou les enfants dans le mariage. Si favorable qu'il soit à la société moderne, M. Baudrillart, ne peut poser, sans en être troublé, cette question : « Valons-nous mieux que nos pères ? » Sa réponse doit être citée, et elle mérite d'être méditée : « Demandons-nous si nos vertus sont puisées à une source aussi haute, si dans la régularité de nos habitudes le calcul n'a pas la principale part, si le vrai, le bien et le beau, pour eux-mêmes, nous transportent au même degré, si enfin la distinction du bien et du mal n'a pas subi de déplorables éclipses. »

CHARLES DE RIBBE.

Souvenirs de la Présidence du maréchal de Mac-Mahon, par ERNEST DAUDET. Paris, Dentu, 1880, in-12 de VIII-313 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre contient le récit de quelques-uns des épisodes de notre histoire politique pendant la présidence du Maréchal de Mac-Mahon : la crise ministérielle en mai 1874 ; les préliminaires du ministère Buffet en février 1875 ; l'élection des sénateurs inamovibles en dé-

cembre 1875 : les origines de la guerre turco-russe : la fin de la présidence de Mac-Mahon jusqu'à janvier 1879 : la préfecture de police en 1878. tels sont les principaux points traités.

Les détails donnés sont, ou inédits, ou reproduits d'après divers journaux. Ceux que nous avons pu vérifier sont exacts, et tout nous porte à croire que les autres le sont également. Mais si le récit des faits est fidele, la maniere de présenter ces faits, le commentaire qui toujours les accompagne, soulevera plus d'une juste réclamation. « Si ces pages ont un mérite, dit l'auteur, il réside surtout dans l'impartialité. » On ne peut s'abuser plus étrangement ; car ce qui frappe à chaque moment, c'est précisément la partialité de l'auteur : il est partial pour le centre droit et le centre gauche, pour M. Decazes surtout, qui semble le héros du livre et dont l'influence, plus d'une fois fatale, est toujours justifiée ; il est partial contre la droite et surtout l'extrême droite : l'auteur ne peut concevoir que des hommes aient en politique des principes ; pour lui ce sont des passions, des préférences, et il voudrait naturellement que ces hommes sacrifiassent et ces préférences et ces passions. Ce livre, page brillante de publiciste, est un plaidoyer ; ici il efface, là il accentue pour les besoins de la cause. L'auteur croirait-il sérieusement avoir écrit une page d'histoire ? il se tromperait beaucoup ; mais il ne peut le croire, car tout dans son livre prend une allure de plaidoyer : il tend sans cesse vers un but bien défini, et qu'il indique sans cesse, c'est de rallier tous les « conservateurs libéraux » à la République, une « république ouvertement conservatrice, » il est vrai, qui soit un « rempart contre le radicalisme, » et qui soit par eux « empêchée de rouler dans le sang ou l'imbécillité. » Et pourquoi donc vouloir rallier les monarchistes à la République ? Parceque, dit l'auteur, la tentative de restauration monarchique a échoué en 1873. Cette raison est elle logique ? Nous ne saurions répondre sans aborder le terrain politique, qui nous est interdit.

Lorsque l'on lit les raisonnements et les réflexions qu'amènent les faits, on se prend à chaque instant à regarder sur la couverture du livre la date de l'année où il a paru : on s'attend à y voir 1872 ou 1873... Mais en voyant la date de 1880, on s'étonne et on s'attriste ; on s'étonne de voir un esprit, évidemment distingué, en être toujours à des illusions qui ne furent acceptables qu'un moment peut-être, et on s'attriste en constatant que les événements, avec leur éloquence souveraine, ne lui ont rien appris. H. DE L'E.

Les trois Frances, par le Père UBALD, Paris, Palmé, 1880, in-8 de 569 p., avec une lettre de Mgr FREPPEL. — Prix : 7 fr.

Dans un livre récent et qui obtint un succès si mérité, M. d'Avesne, nous avait montré, dans l'ordre des faits, la France catholique et la

France révolutionnaire : le R. P. Ubald reprend la comparaison au point de vue doctrinal et dans cet ordre d'idées ce n'est plus deux Frances qu'il faut compter, mais trois, ainsi définies par l'auteur: *La France satanique ou la révolution ; La France chimérique ou le libéralisme ; La France catholique ou la tradition.* A l'étude de chacun de ces points est consacré un livre de l'ouvrage, mais l'auteur nous avertit qu'il s'est particulièrement étendu sur le libéralisme ; et c'est avec raison, car les deux Frances opposées sont connues et nettement délimitées, on ne peut être à la fois révolutionnaire et catholique. Mais hélas ! Même après les cruelles leçons des dernières années, il est encore un certain nombre d'esprits abusés par les doctrines soit-disant libérales et qui rêvent une conciliation chimérique entre Dieu et Satan. A ceux-là il importait de montrer clairement que le catholicisme libéral n'est que le précurseur de la révolution, que ceux qui le soutiennent font, sans le savoir trop souvent, le jeu des intransigeants et des communalistes. C'est la tâche que le R. P. Ubald s'est proposée dans la seconde partie de son ouvrage : il attaque de front l'édifice des erreurs libérales, groupées sous trois chefs principaux : l'athéisme social, légal et gouvernemental, et n'en laisse pas une debout.

Ce livre vraiment remarquable par la profondeur de la pensée et la sûreté de la doctrine, emprunte une force invincible aux nombreuses citations dont il est enrichi. Pour achever, qu'il nous soit permis de dire avec l'illustre évêque d'Angers : « Je ne connais pas de livre où » les questions actuelles soient traitées avec plus d'ampleur. » V.

La ville sous l'ancien régime, par Albert Babeau. Paris, Didier, 1880, in-8 de 564 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Le nouveau livre de M. Albert Babeau se distingue par les rares qualités que nous avons déjà eu occasion de signaler en parlant de son devancier (t. XXII, p. 155.) La *ville sous l'ancien régime* est décrite selon le même plan et avec le même talent que le village sous l'ancien régime. Les recherches y sont encore plus étendues, plus profondes ; une érudition consommée s'y déploie sous une forme à la fois magistrale et attrayante. Le tableau est bien conçu, bien éclairé, et dans son cadre hommes et choses, mœurs, lois, institutions, prennent un relief saisissant.

La science et l'art s'y combinent pour nous rendre présente une organisation, qui n'est plus que du domaine de l'histoire, organisation très complexe et difficile à étudier, plus difficile peut-être à exposer ; car les milliers de types, où l'on peut l'observer, semblent tous différer entre eux. Mais, telle est la sûreté de la méthode suivie par M. Babeau, il interroge les faits avec un tel esprit de précision, et il sait si bien

s'élever par eux aux idées générales, que les traits essentiels, se dégageant de la multiplicité des détails, viennent se fixer d'eux-mêmes.

La ville d'autrefois nous est donc retracée d'après les procédés des sciences exactes. Nous la voyons : elle est là sous nos yeux, se profilant sur une plaine ou au versant d'une colline, avec les clochers élancés de ses églises et son enceinte de murailles flanquées de tours ou couronnées de créneaux. Ces murailles sont un de ses apanages. Des milices bourgeoises dont le service est obligatoire veillent à leur défense, y font le guet et en gardent les portes. Des compagnies d'archers, d'arbalétiers, de canonniers, d'arquebusiers, concourent elles aussi à exercer la jeunesse au maniement des armes. Toute une institution militaire fut longtemps identifiée à celle de la cité. C'est que la cité avait une importance politique, elle envoyait des députés aux États généraux, elle était une sorte de citadelle pour le Tiers-Etat. Derrière ses murailles, se conservaient ses droits, ses privilèges, ses richesses, ses trésors intellectuels et artistiques ; et son étendard était le symbole des franchises séculaires formulées dans sa charte.

M. Babeau nous initie aux divers éléments qui la constituent, au personnel de ses classes dirigeantes, en tête desquelles se place une vieille bourgeoisie non moins jalouse de ses traditions que la plus ancienne aristocratie. Il nous dit comment elle s'administre, régit ses finances, et se trouve même chargée du recouvrement des impôts pour le compte de l'Etat. Il nous fait visiter son hôtel de ville, souvent orné avec magnificence, et nous introduit dans la grande salle où siègent les maire, consuls, échevins, où sont assemblés et délibèrent les conseils particuliers et les conseils généraux de chefs de famille. Sous sa conduite, nous voyons fonctionner ses juridictions, sa police, son édilité ; nous rencontrons partout des établissements hospitaliers, partout des écoles primaires et des collèges dans lesquels, grâce à de nombreuses et généreuses libéralités, les enfants du peuple sont admis gratuitement avec ceux des bourgeois. Des fêtes municipales, des solennités religieuses, sont pour les magistrats publics l'occasion de paraître au dehors dans l'éclat de leurs costumes, et pour toutes les classes de s'unir dans de communs sentiments d'harmonie et d'allégresse.

La ville n'est pas seule à présenter un tel spectacle. En elle, se groupent et s'échelonnent d'autres centres de vie et d'activité, des communautés professionnelles, des corporations de métiers... Chacun de ces corps, répondant à des intérêts distincts, jouit de certains droits, est tenu de remplir certains devoirs. Il n'en est point qui n'aient leur charte, leurs statuts, leur maison et leur bourse commune, leurs chefs élus, leurs assemblées, leur bannière, leur blason. Dans cette

ruche travailleuse, les communautés religieuses ne sont pas moins diligentes pour les œuvres d'un ordre supérieur. Consacrées à la prière, à la charité ou à l'instruction, elles sont les auxiliaires du clergé qui fait de l'institution paroissiale le cœur et l'âme de la cité.

Entre les groupes que nous venons d'indiquer, des rivalités peuvent se produire ; mais l'unité se maintient, sous l'égide des trois grands respects : 1° Respect de Dieu ; 2° respect du père ; 3° respect du souverain.

Quelle variété d'usages et de coutumes ! Quel curieux agencement d'institutions ! Quels ingénieux systèmes d'élection, dans lesquels les principes de conservation sociale se combinent avec la pratique des libertés locales ! Peu à peu, cependant, cette extrême diversité s'effaça. Le pouvoir central se montrait de plus en plus exigeant, sa fiscalité étendait partout son réseau ; ses agents et ses intendants s'attribuaient la suprême autorité, là où les magistratures municipales étaient naguère seules responsables. Aussi, les énergies individuelles finirent-elles par faiblir, et il ne resta que des apparences de libertés. M. Babeau marque les changements qui se produisirent alors dans l'état des villes, comme autant d'étapes par lesquelles nous sommes arrivés au régime moderne. Ses tableaux d'histoire, où les dix-septième et dix-huitième siècles sont surtout mis en scène, offrent en regard le fonds d'esprit d'autonomie et de tradition que la France avait gardé, et le nivellement que lui fit subir l'action administrative.

« L'ordre, dit-il, fut assuré par une administration éprise de régularité ; mais, trop souvent, la passion de l'ordre amena l'excès de l'autorité, et la tutelle remplaça le contrôle.»

Ici, il y aurait à ouvrir le chapitre des considérations et des conclusions. Nous nous garderons de le faire ; car il nous conduirait trop loin, et peut-être hors du point de vue où s'est renfermé l'auteur. « Notre cadre, observe M. Babeau, ne nous a pas permis de faire connaître l'état de la famille et de la société à cette époque. » Un jour, espérons-le, l'éminent érudit voudra compléter son œuvre sur ce point décisif. En attendant, remercions-le de nous avoir donné encore une fois un livre remarquable, et soyons-lui reconnaissant de lui avoir consacré un tel labeur. Il faut avoir pratiqué l'érudition par soi-même, pour comprendre le travail qu'ont dû lui coûter la recherche, la lecture, le classement et la mise en lumière d'un si grand nombre de textes puisés aux sources les plus sûres. CHARLES DE RIBBE.

La Normandie (*passé et présent*), enquête faite au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, par M. H. BAUDRILLART, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XII-428 p. — Prix : 6 fr.

Etudier dans nos diverses provinces l'état moral et matériel de la population agricole, tracer pour chaque région une sorte de mono-

graphie grâce à des observations personnelles et méthodiques; recueillir ainsi assez de faits précis pour permettre une appréciation exacte du présent et une juste comparaison avec le passé : tel est l'objet d'une mission confiée à M. Baudrillart par l'Académie des sciences morales et politiques. On sait que l'éminent professeur du Collège de France a su faire toujours à la morale la première place dans les questions économiques. Nul mieux que lui n'était préparé à poursuivre pour nos populations agricoles, si difficiles à juger et si importantes à connaître, l'œuvre que M. L. Reybaud avait accomplie pour les populations manufacturières qui s'agitent dans les grands centres industriels.

M. Baudrillart a pris d'abord, pour sujet d'étude, la Normandie, dont la savante érudition de M. Léopold Delisle a tracé pour le passé un portrait analogue à celui qu'il s'agissait de peindre aujourd'hui. Les résultats de cette première enquête viennent de paraître. Dans ce travail, toute polémique est écartée et les doctrines tiennent peu de place. Recueillant des *faits*, l'auteur ne vise pas à mettre en évidence des *lois*. Il rappelle d'abord ce que fut au moyen âge en Normandie la formation des classes rurales, déjà « si habiles à discuter leurs intérêts.» En avance de deux cents ans, elles sont, dès le XIe siècle, en grande partie sorties du servage, et leurs droits sont garantis par des chartes. Au XIVe siècle, les Etats s'assemblent régulièrement chaque année, la population est sans doute aussi nombreuse qu'aujourd'hui, l'industrie s'unit à l'agriculture, grâce au clergé les écoles se multiplient, et sont « les populaires honnestes gens de vertus et de mesnaige » et « grands beuveurs en leurs festoiments.» Au XVIe siècle, la cervoise, le bière et le vin commencent à céder la place au cidre, mais l'intempérance des jours de fête n'exerce pas les terribles ravages de l'ivrognerie quotidienne de notre temps. Substitution des engagements variables et du travail salarié au servage et à la corvée, apparition du bail à ferme bien avant les crises provoquées par les grandes luttes contre les Anglais, tableau du manoir du sire de Gouberville au XIVe siècle, décadence et misère sous Louis XIV et Louis XV au rapport des intendants, développement des écoles et de la petite propriété avant 1789; tels sont les points les plus intéressants à étudier dans cette première partie. Abordant l'examen de la condition actuelle des populations, M. Baudrillart envisage d'abord leur état moral. Loin d'être un admirateur du temps passé, il aime à saluer notre siècle comme l'ère du progrès. Mais, observateur impartial, il ne peut refuser son attention à un double fait, qu'il signale comme « étrange, au milieu de tant d'incontestables accroissements de richesse et de bien être, » comme « humiliant en face de toutes les preuves qui attestent dans les campagnes le développement de l'instruction.» C'est d'une

part la *dépopulation*, qui s'accuse surtout dans les régions les plus prospères ; c'est de l'autre l'*alcoolisme*, ce vice endémique, cette forme nouvelle et désastreuse de l'intempérance. Tout un chapitre est consacré à étudier l'état intellectuel, c'est-à-dire l'instruction primaire et agricole dans les campagnes normandes ; constatant que les écoles sont plus fréquentées par les classes rurales que par les populations industrielles, l'auteur appelle de ses vœux le développement de l'enseignement primaire supérieur et la diffusion de l'enseignement agricole que vient enfin d'organiser une loi votée au Sénat sur la proposition de M. de Parieu. Quant à la condition matérielle, M. Baudrillart s'applique surtout à décrire des types de cultivateurs formés sous l'influence de telle nature de sol, de climat et de culture ; il dépeint ainsi les populations de l'Orne, l'herbager de la vallée d'Auge, le cultivateur des plaines du Calvados, le fabricant de beurre du Bessin, le paysan du Bocage, de l'Avranchin. — Dégageant ensuite des faits particuliers sagement généralisés, quelques vérités de statistique morale et économique, le savant académicien formule son appréciation sur les tendances de la propriété rurale et sur la situation des propriétaires, des fermiers et des ouvriers agricoles. Mais la prudence des jugements et la multiplicité des réserves rendent fort délicat de donner en quelques mots une conclusion que l'auteur n'a pas cru possible d'énoncer autrement qu'en disant : « Nous avons constaté les progrès, signalé les lacunes, dit le bien avec joie, le mal sans découragement... On peut pronotisquer sûrement pour cette vieille et vivace province, une carrière indéfinie de nouvelles améliorations.» A. Delaire.

Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican, par M. Albert du Boys. Paris, V. Palmé, 1880, in-8 de xlvii-574 p. — Prix : 7 fr. 50.

La crise morale d'un roi, aboutissant au changement de religion de tout un peuple, tel est le véritable sujet du livre que M. du Boys vient de consacrer à Catherine d'Aragon, première femme de Henri VIII. On aurait pu en faire une étude psychologique autant qu'historique ; mais l'auteur a tenu à ne rien laisser à la fantaisie, et c'est avec le plus grand scrupule qu'il a interrogé les textes et les documents, pour faire éclater la vérité dans tout son jour. Plus d'une question juridique était mêlée au tableau des désordres tardifs du roi d'Angleterre, et devait présenter un attrait particulier au savant écrivain qui a su si bien démêler la trame difficile de l'*Histoire du droit criminel des peuples modernes*.

Il avait affaire à un monarque retors, que les controverses théologiques n'effrayaient pas, et qui, avant de se déclarer chef indépendant d'une église nationale, s'était fait un titre de gloire de défendre

la papauté contre les attaques de Luther et du Protestantisme allemand. Catherine d'Aragon avait commencé par épouser Arthur, prince de Galles et frère aîné d'Henri. Les mesquines persécutions que le roi Henri VII fit subir à la fille de Ferdinand et d'Isabelle serviraient au besoin à établir la douceur et l'égalité de caractère de l'infante. Lorsqu'après la mort très prompte de son frère, Henri, devenu héritier de la couronne d'Angleterre, voulut épouser sa belle-sœur, il connaissait et avait pu apprécier ses rares qualités. Lui-même se chargea de presser le pape de lui accorder la dispense nécessaire pour épouser la veuve d'Arthur; et si la bulle de Jules II n'avait pas été suffisamment explicite, il était homme à s'en apercevoir. Et pourtant, c'est ce même prince qui, vingt-quatre ans plus tard, pris tout d'un coup d'étranges inquiétudes de conscience, déclare qu'il ne peut plus vivre avec Catherine, et use de tous les moyens de pression qu'il peut découvrir pour forcer le pape Clément VII à prononcer son divorce. Nous ne saurions résumer, même brièvement, les négociations si diverses auxquelles le cardinal Wolsey fut mêlé, avec une complaisance qu'il racheta plus tard par une fin courageuse; il nous est impossible de redire également les intrigues si connues d'Henri VIII avec Anne de Boleyn, qu'il épousa bientôt, en dépit des anathèmes de Clément VII, ou bien ses cruautés à l'égard de l'évêque Fisher et du cardinal Pole, quand, séparé de l'Église romaine, il prétendit assurer par la terreur sa suprématie religieuse. Tous ces détails se trouvent exposés d'une façon singulièrement attachante dans le livre de M. du Boys. L'auteur a tiré le meilleur parti de deux volumineux recueils de documents inédits, tant espagnols qu'anglais, publiés récemment à Londres par MM. Bergenroth et Brewer. Les faits qu'il expose laissent peu de prise à la critique et sont la plus éclatante condamnation de Henri VIII. On s'étonne seulement que l'Angleterre tout entière ait accepté aussi facilement un changement de religion uniquement motivé sur les débauches de son roi. Il n'y avait même pas alors. dans la Grande-Bretagne les abus ecclésiastiques, qui fournirent des armes aux partisans de Luther et que réforma le Concile de Trente; et cependant la résistance de la masse de la nation fut très peu vive. C'est un point intéressant, que nous aurions voulu voir éclaircir par la science historique si sûre de M. du Boys. Lui-même, du reste, nous fait espérer de nouvelles études sur ce grand sujet, qui ne manqueront pas de satisfaire toute notre curiosité et d'ajouter encore à notre reconnaissance.

G. Baguenault de Puchesse.

BULLETIN

Une méditation pour chaque jour de l'année, *d'après saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise*, par le R. P. Eugène Pladys, rédemptoriste. Paris, Gaume, in-18 de xii-663 p.— Prix : 3 fr.

Saint Alphonse de Liguori est incontestablement l'un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Le P. Eugène Pladys a donc eu une heureuse idée en découpant dans ses œuvres des fragments distribués suivant un ordre correspondant aux diverses périodes de notre année liturgique, de manière à fournir pour chaque jour une méditation appropriée aux solennités que l'on célèbre et à la période liturgique que l'on traverse. Ces méditations sont courtes et précises, et cependant pleines d'onction et toujours suivies d'une prière destinée à terminer, suivant l'usage, cet exercice pieux. *L'Avent, de Noël à saint Joseph, le Carême, Pâques et la Pentecôte, de la Fête du sacré-cœur à la fête de l'Assomption, de l'Assomption à l'Avent,* telles sont les grandes divisions de ce petit livre, qui parcourt, comme on le voit, le cycle liturgique bien complet. Le P. Pladys a eu soin, dans une courte préface, de donner quelques détails sur la façon dont on doit méditer : c'est la vieille méthode chrétienne, à laquelle il n'y a rien à changer, parce qu'elle est parfaite. Ce petit livre est de tous points excellent. J'y désirerais seulement des points de repère un peu plus nombreux. Beaucoup de bonnes divisions, c'est une des meilleures qualités que puisse posséder un livre. Pourquoi celui-ci en serait-il privé, quand il en possède déjà tant d'autres?

P. Talon.

Jésus enseignant. *Considérations sur l'enseignement chrétien*, par Mgr Guiol, recteur des facultés catholiques de Lyon. Lyon, impr. catholique, 1880, in-18 de 105 p.

Cet opuscule renferme, dans sa petite dimension, de grandes leçons, relevées encore par la compétence et l'autorité de celui qui les donne. Après un rapide historique de l'enseignement catholique depuis le commencement du siècle, l'éminent auteur, s'adressant à tous ceux qui veulent instruire chrétiennement la jeunesse, malgré les obstacles de l'heure présente, leur conseille, pour réussir, de chercher uniquement dans l'Évangile la méthode de leur enseignement. Le Sauveur du monde, qu'a-t-il voulu enseigner avant toute chose? *La science du salut.* En effet, la science humaine est un moyen et non un but. Il faut donc se pénétrer profondément de cette pensée, si l'on veut travailler fructueusement à l'éducation des générations nouvelles. Mais quel était le caractère principal de l'enseignement du Christ? *La vérité.* Donc il est encore nécessaire de tout sacrifier à la recherche de ce qui est absolument vrai dans toutes les branches des connaissances humaines. Notre-Seigneur enseignait étant *assis, sedens docebat;* c'est-à-dire ayant la pleine possession de sa doctrine ; nous devons, à son exemple, ne jamais enseigner sans une préparation suffisante et une possession complète de notre sujet. Il ne cherchait point *sa propre gloire;* autre avis profond donné à tous ceux qui veulent instruire leurs frères; enfin il faisait toujours précéder son enseignement de la *prière*, cette source si féconde des illuminations de l'esprit, comme l'avouait saint Thomas d'Aquin au pieux Réginald. Ces principes sont aussi sûrs que féconds dans leur application. Il est à désirer que ce petit livre de Mgr Guiol rempli des plus fortes pensées et

des leçons de la plus sage expérience, soit médité par les professeurs de nos facultés catholiques et par tous ceux qui, à des degrés divers, dispensent l'enseignement dans les séminaires et les écoles chrétiennes. Il mérite à tous égards de devenir leur *Vade mecum*. D. Th. Bérengier, O. S. B.

Réponses aux questions d'un israélite de notre temps, par le R. P. Théodore Ratisbonne, missionnaire apostolique, supérieur des prêtres missionnaires de Notre-Dame de Sion. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 88 pages.— Prix : 1 fr.

Dans cinq entretiens, écrits avec autant de simplicité et de clarté que de précision et de science, le R. P. Ratisbonne s'efforce de répondre aux objections qu'un israélite peut élever contre la religion chrétienne, et de renverser tous les obstacles qu'il a lui-même rencontrés dans le chemin par lequel il a dû passer pour aller du judaïsme au catholicisme, de l'erreur à la vérité, des ténèbres à la lumière. Ces entretiens sont successivement consacrés à démontrer la vérité de la religion chrétienne, à exposer les mystères qui sont la base de notre foi, la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, enfin à établir la légitimité de la mission de l'Eglise. Ecrits à un point de vue spécial, ils ont pour but principal de prouver que l'Eglise catholique seule porte en elle la réalisation des promesses divines que les juifs ont toujours conservées avec un soin jaloux. Mais ils ont en réalité une portée plus haute : car ils constituent en faveur de l'Eglise catholique la démonstration la plus triomphante et la mieux appropriée aux préoccupations scientifiques de notre époque. Un chrétien qui voudrait étudier sérieusement les questions d'exégèse religieuse qui passionnent de nos jours tant de savants, trouverait dans ce petit opuscule une base solide, sur lequel il lui serait aisé de construire à sa foi un abri derrière lequel il n'aurait plus à redouter nul assaut. Le P. Ratisbonne a donc rendu un nouveau et signalé service aux âmes chrétiennes ; nous désirons pour notre part et nous espérons que beaucoup voudront et sauront en tirer profit. E. de la D.

Paille et grain par André Le Pas. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 335 p. — Prix : 3 fr.

Ces pages, écrites à moments perdus, l'auteur le dit lui-même, seront également lues à moments perdus ; car il est difficile de s'aventurer dans la lecture suivie d'un ouvrage où l'on se trouve sans guide. Il y a bien des chapitres ; mais c'est une division qui ne répond à rien de bien défini, et pas une table pour les rappeler. Puisque l'auteur voulait communiquer ses pensées au public, il aurait dû avoir plus d'attention pour ses lecteurs. S'ils tombent sur la paille, il est à craindre qu'ils ne recherchent pas le grain ; il y en a cependant, et de l'excellent, dans ce recueil de pensées détachées sur la morale, la philosophie, la religion, S'il est des pensées contestables, quintessenciées, il en est de fines, de profondes, de spirituelles, et partout l'on sent l'inspiration chrétienne. S.

Les Contes des anges, par le R. P. W. Faber, traduit de l'anglais, par Lérida Geoffroy. Paris, Palmé, 1879, in-8 carré de 123 p., orné d'une gravure et d'encadrements. — Prix : 4 fr.

Quatre contes sont contenus dans ce volume : *Le beau minuit ou les derniers enfants du monde ; — La mort de Philippe ou l'innocence qui souffre ; — Stella l'orpheline ou la bonté de Dieu ; — L'ange des saintes larmes ou le*

culte de la réparation. Le livre est coquet; le texte gracieux comme les enfants qui en sont les héros, comme les anges qui les assistent et les consolent; c'est éthéré comme il convient à des habitants des cieux. Mais nous avouons, à notre honte, trop terrestres pour bien apprécier ce langage mystique dans des contes. S. M.

Le Divorce, *étude morale*, par madame SUZANNE ***. Paris Ghio, 1880, in-12 de 107 p. — Prix : 1 fr. 50.

Il m'est impossible de savoir si Mme Suzanne *** a autre chose que le prénom de commun avec la Suzanne du livre de Daniel. Toujours est-il qu'il n'y a que sa thèse, digne de l'auteur d'*Indiana*, qui fasse qu'en la lisant on pense à George Sand. Relevons d'ailleurs un aveu : « Si la loi se montre barbare, l'Église paraît plus clémente ; car, là où la loi n'accepte que trois cas pouvant motiver la demande en nullité, Rome en admet quatorze (p. 48). » Il est vrai que, quelque pages plus haut, Mme Suzanne *** a démontré sa complète ignorance de ce dont elle parle : « L'indissolubilité conjugale, dit-elle, ainsi supprimée ou approuvée par les papes et les conciles, suivant les temps et les besoins de leurs causes... (p. 24). « Il est difficile, devant cette assertion, de garder son sérieux. JUST DE BERNON.

La vocation d'Albert. *Leçons d'un père à son fils sur la constitution et la loi*, par MAXIME LECOMTE. Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-12 de 103 p. — Prix : 1 fr.

Quand le droit de suffrage sera étendu aux enfants, la *Vocation d'Albert*, suite d'entretiens où un père passe en revue l'idée du droit, le pouvoir social, la loi, les tribunaux ordinaires, les tribunaux d'exception, l'administration, les délits et les peines, la justice criminelle et la cour d'assise, sera peut-être un livre plus pratique pour le jeune âge que les récits tirés de l'Écriture Sainte; mais, jusque-là, j'aime à croire qu'à la *Vocation d'Albert*, les enfants continueront de préférer l'histoire de la vocation d'Abraham.

JUST DE BERNON.

L'Etudiant d'aujourd'hui, par RENÉ VALLERY-RADOT. Paris, Hetzel, 1880, gr. in-18 de 259 p. — Prix : 3 fr.

Comme écrivain, M. René Vallery-Radot n'est pas dénué de talent : son *Journal d'un Volontaire*, couronné par l'Académie, l'a déjà prouvé ; son *Etudiant d'aujourd'hui* le prouve encore. Ce n'est toutefois qu'un talent de second ordre. Jamais sa petite taille ne se haussera jusqu'aux premiers prix. Dans l'*Etudiant d'aujourd'hui*, on suit pendant une année scolaire tous les types d'étudiants, dont le défilé, à la fin du volume, passe une dernière fois devant la porte de l'Ecole de droit : les conscrits de première année, les vaillants, les retardataires, les maraudeurs. Ces derniers, un pied à l'école et l'autre dans le feuilleton populaire, donnent lieu à un croquis du roman naturaliste. C'est, dans le livre entier, le morceau le mieux réussi ; le trait de la fin est à citer : « Pas la moindre imagination. Rien que des reproductions photographiques en cherchant de préférence les coins sales (p. 140). » — Deux passages sur le radicalisme catholique et les intrigues de couvent feraient croire que l'auteur a quelque rancune personnelle à vider. Mais la réalité de ses souvenirs ou toute autre cause l'empêchent de frapper fort : en voulant faire de l'odieux, il reste faible et plat. On ne saurait lui en vouloir. — La jeunesse des Écoles, telle qu'elle est dépeinte ici, offre de

[illegible] de la vertu, il est vrai, [illegible] du roman, ou plutôt [illegible] les indignations stériles, [illegible] qui ont tenté de s'emparer [illegible] se trouve engagée la [illegible] ne pouvoir plus [illegible] désigner chacune [illegible] Cette sagesse pré- [illegible]

JUST DE BERSON.

Pourquoi ne pas se faire autoriser, par le R. P. [illegible], des F. F. [illegible] **Ce que nous sommes**, par le R. P. OLLIVIER, des F. F. [illegible] — Prix : 50 cent.

[illegible] de droits que les autres, [illegible] pour lequel ils ne relèvent [illegible] d'autorisation. Ils pré- [illegible] de demander en leur [illegible] raisons que met en [illegible] que les religieux ne [illegible] des maladroits, » [illegible] ou il est entré. Écrite [illegible] fera tomber bien [illegible] dans ce langage aux fières [illegible] les dominicains, ce qu'ils ont [illegible] pour la France, et pour la [illegible]

M.

Bons points instructifs, *Botanique*. Paris, Hachette (1880) 8 séries de 12 ff. [illegible] renfermées dans une enveloppe de toile. — Prix : 1 fr. 20 la série.

C'est une excellente pensée qu'a eue la maison Hachette de faciliter la vulgarisation de la science au moyen de *Bons points instructifs*, et nous espérons que l'essai que nous avons à signaler, en ce qui concerne la *Botanique*, ne sera point un fait isolé. Nous avons sous les yeux huit séries de 12 feuilles chacune, offrant la représentation coloriée d'une foule de plantes de fleurs et de fruits, due au pinceau de Mme Cresty. Toutes ne sont pas également réussies, mais l'ensemble est satisfaisant, et l'impression est exécutée avec beaucoup de soin par Fraillery. Au verso de chaque feuille on trouve une notice fort bien rédigée, et qui, sans avoir un caractère trop technique, donne les notions sur chaque plante. Nous regrettons qu'on n'ait point indiqué sur chaque enveloppe l'indication des gravures qu'elle renferme.

C.

La Rage conjurée par l'œuvre de Saint-Hubert. *Manuel du Pélerin de Saint-Hubert en Ardennes*, par F. HALLET, ancien aumônier à la maison pénitentiaire à Saint-Hubert. 2e édition, Paris Palmé, 1880, in-12 de 230 p. — Prix : 1 fr.

Tout le monde connaît le miracle continu qui, depuis des siècles, amène auprès du tombeau de saint Hubert en Ardennes des multitudes de pélerins de tout pays. Ce que l'on connaît moins, c'est la manière dont on y guérit les malheureux menacés de la rage, les précautions hygiéniques qui doivent précéder et suivre l'opération de la *taille*, et les multiples ressources qu'en dehors du pèlerinage lui-même les fidèles peuvent trouver, contre un mal des

plus redoutables, dans des pratiques pieuses et traditionnelles dont l'efficacité a été établie par les siècles. La brochure de M. Hallet nous initie à tout cela; elle raconte dans ses grands traits la vie du saint, l'origine du monastère, et celle du miracle lui-même dont on voit déjà l'existence constatée dans un document du onzième siècle. Elle défend l'authenticité du miracle contre des dénégations sans valeur; elle entre dans les détails les plus minutieux sur le régime à garder par les malades; elle décrit avec le même soin la *taille* qui se pratique à Saint-Hubert; elle nous apprend en quoi consiste le *répit*, cet autre miracle plus étonnant encore que le premier, et enfin termine par des conseils où les personnes pieuses qui ne peuvent faire le pèlerinage trouveront d'amples sujets de consolation. Un recueil de prières et de pratiques de dévotion en l'honneur de saint Hubert est ajouté à cette excellente petite publication, dont je dirais volontiers qu'elle est un service rendu au genre humain : car partout où elle ira et où elle sera lue avec foi, elle multipliera le miracle que la miséricordieuse Providence renouvelle tous les jours à l'intercession du grand thaumaturge des Ardennes.

GODEFROID KURTH.

Le Paradis des noirs, *excursion sur les côtes de Guinée*, par CHARLES HERTZ. Paris, Tolmer, 1880, in-12 de 250 p. Prix : 3 fr. 50 (*Bibliothèque des Connaissances utiles.*)

M. Hertz désirait depuis longtemps faire un voyage au pays de Achantes; il en trouva l'occasion en 1877. Un explorateur hardi, nommé Bonnat, partait pour essayer l'exploitation des sables aurifères de l'Ankobrah. N'y avait-il par là, à côté de ces poudres d'or, des matières plus véritablement précieuses et d'un trafic plus durable? des gommes, des vernis, de l'indigo, des bois de travail? M. Hertz voulut s'en assurer par lui-même. Il partit. Mais il se heurta à tous les obstacles qui se dressent sur le passage des voyageurs : difficultés de transport, maladie, etc. Bref, il dut revenir sans avoir rien fait, C'est le récit de ces efforts infructueux que contient ce volume : récit intéressant, mais un peu trop fantaisiste parfois, et où l'on ne sait pas toujours si l'on a affaire à des réalités ou à des rêves de l'imagination de l'auteur.

M. R.

Les pays oubliés. La côte barbaresque et le Sahara, *excursion dans le vieux monde*, par le prince G. LUBOMIRSKI. Paris, Dentu, 1880, gr. in-18 de XXII-310 p. — Prix : 4 fr.

Le prince Lubomirski n'était connu jusqu'ici que comme romancier; on se souvient encore des succès obtenus dans le *Correspondant* par les récits où il révélait au public, sous une forme vive et attrayante, l'état social, alors si peu connu, de la Russie. Aujourd'hui il s'est fait touriste. Ses impressions de voyages auront-elles la même vogue que ses romans? Peut-être, car elles ont beaucoup des mêmes qualités : l'entrain, la couleur, le charme du récit, l'humour. Nous citerons en particulier la description très pittoresque d'une excursion en diligence de Batna à Biskra. Le prince Lubomirski voit beaucoup; il voit bien, nous dirons volontiers qu'il voit trop, car il entre dans une foule de détails sur certains points de la morale orientale qui ne permettront pas de mettre ce volume dans toutes les mains. Ce qui ne le permettra pas non plus, ce sont les étranges théories religieuses exposées par l'auteur dans son introduction et qui se reflètent dans le livre lui-même. M. R.

Mer rouge en Abyssinie, par Denis de Rivoire. Paris, Plon, 1880, gr. in-18 de 308 p. — Prix : 4 fr.

Il y a déjà un certain nombre d'années que ce voyage a été fait. C'était au beau temps du prince, si connu par ses démêlés avec les Anglais, sa vaillante résistance et sa mort tragique. Théodoros. Mais alors le prince ne s'attaquait pas aux puissances européennes, il était en lutte avec un compétiteur indigène, et M. de Rivoire fut forcé un instant, bien à son corps défendant, de prendre parti dans la lutte. Il avait rencontré l'un des généraux de Théodoros, Haïlou, et il dut l'accompagner dans son expédition contre un corps d'armée de Goubésié. Mais ce n'était pas pour se mêler aux querelles de ces petits potentats noirs qu'il était venu en Abyssinie ; dès qu'il le put, il s'empressa de reprendre sa liberté et de recommencer ses excursions à travers un pays vraiment curieux et attachant. Il y a de grandes richesses inexploitées dans ces contrées, et la France aurait là de magnifiques relations à créer et un commerce avantageux à faire. Cela lui serait d'autant plus facile que les Abyssiniens ont des sympathies naturelles pour la France. Malheureusement les missionnaires sont à peu près les seuls qui portent là-bas les souvenirs et l'influence de notre patrie. Ils le font avec un admirable dévouement, auquel M. de Rivoire rend un juste hommage. Mais que peuvent-ils avec leurs faibles ressources, et pourquoi le gouvernement français ne cherche-t-il pas à fonder là un établissement durable, si bien préparé par ces humbles et zélés pionniers de notre civilisation ?

M. de la Rocheterie.

France, Algérie et colonies, par Onésime Reclus. Ouvrage illustré de 120 grav. sur bois. Paris, Hachette 1880, in-12 de 802 p.— Prix : 5 fr.50.

Le grand ouvrage de M. O. Reclus n'est point accessible aux petites bourses, et son format est un format de bibliothèque. C'est donc une très bonne pensée qu'a eue la maison Hachette en nous offrant, dans un compact in-12 de 800 pages, la substance d'un volume gr. in-8. On a voulu même y joindre l'attrait de l'illustration, mais en cela on n'a que médiocrement réussi, car, sous ce rapport, le volume n'est pas à la hauteur des publications de la maison Hachette, et le tirage des gravures est assez mal exécuté. — Voici quel est le plan du livre : I. *Etendue, nom, frontières*. — II. *Monts, plateaux, plaines, régions naturelles*. — III. *Fleuves, rivières et torrents, rivages, îles de la mer*. — IV, *Climats, vents, pluies*. — V. *Origine des Français*. — VI *La langue française en France, en Europe, dans le monde*. — VII. *Religions : catholiques, protestants, juifs*. — VIII *Accroissement du peuple français, Émigration*. — IX. *Les anciennes provinces*. — X. *Les départements*. — XI. *La Corse*. Puis viennent l'*Algérie* et les *Colonies*. — On sait quelles sont les idées de M. O. Reclus ; nous ne dirons pas qu'elles ne percent point dans son livre, mais les réserves qu'on peut faire sur ces tendances ne doivent point empêcher de rendre hommage à l'étendue des recherches, à la compétence de l'auteur, à l'abondance des renseignements de toute nature qu'il nous donne.

L. C.

Les Bains d'Europe. *Guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et de Suisse*, par Ad. Joanne et A. Le Pileur. 2e édit. entièrement revue et complétée, contenant une carte des bains d'Europe. Paris, Hachette, 1880, gr. in-18 de lxiii-656 p. — Prix : 12 fr.

L'ouvrage que nous annonçons est destiné à la fois aux malades et aux

médecins. Aux uns il fournira tous les renseignements techniques qui leur seront utiles, non-seulement pour étudier la question au point de vue scientifique qui n'est point précisément de leur ressort, mais aussi et surtout au point de vue géographique et pratique; aux autres il donnera une vue générale de la matière et un excellent résumé de tout ce qui a été écrit sur chacune des stations thermales au triple point de vue des caractères physiques des eaux, de leur action physiologique, et de leur application aux diverses maladies. Une introduction est consacrée à l'étude des eaux minérales en général, au traitement, aux précautions hygiéniques à prendre soit aux eaux, soit aux bains de mer, aux divers séjours d'hiver. Puis viennent, dans l'ordre alphabétique, pour chaque contrée (Allemagne, Angleterre, etc) la liste des stations d'eaux, avec les indications les plus précises et les plus complètes sur chacune d'elles, et une *bibliographie*. Ce précieux guide est appelé à rendre les plus grands services, et nous pouvons dire que rien n'a été épargné pour le rendre un des plus intéressants et des plus utiles de la collection. L. C.

Le Quatorzième Centenaire de saint Benoît. *Sa vie, sa règle et son ordre.* Discours prononcés à Solesmes, les 4, 5 et 6 avril 1880, par Mgr Henry Sauvé, prélat de la maison de Sa Sainteté, recteur des Facultés catholiques d'Angers. Le Mans, Edmond Monnoyer, 1880, grand in-8 de 122 p. en vente à l'Abbaye de Solesmes (Sarthe). — Prix : 2 fr.

Les persécutions, de l'heure présente donnent une valeur toute spéciale aux publications qui concernent les ordres religieux; et, comme, dans cette armée sainte, il est naturel qu'il se trouve ce que l'on pourrait appeler des postes d'honneur, il est non moins opportun que des circonstances solennelles mettent actuellement en lumière, dans leur importance exceptionnelle certaines de ces congrégations, qui ont particulièrement honoré et servi l'Église. C'est le résultat que vient de produire la célébration du quatorzième centenaire de la naissance de saint Benoît, au mois d'avril dernier, dans la plupart des maisons Bénédictines, aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau monde. Solesmes, où l'arbre planté par Benoît et renversé chez nous par la révolution a refleuri de nouveau, était marqué d'avance comme le théâtre nécessaire de fêtes éclatantes. Un intérêt spécial s'est attaché à la célébration, dans les deux familles Bénédictines de Solesmes, du Triduum solennel qui laissera de profonds souvenirs à tous ceux qui y ont pris part. Pendant trois jours, le vénéré recteur de l'Université catholique d'Angers a fait entendre à son assistance d'élite sa parole remplie de science et d'onction. Il lui a montré Benoît, le patriarche des moines d'Occident, béni de Dieu d'abord dans sa vie, puis dans sa règle, enfin dans son ordre. De ce triple point de vue, ce que Benoît a été, ce qu'il a fait, ce qu'est devenue sa nombreuse postérité dans l'Église et dans l'histoire, l'orateur a su tirer des enseignements précieux. Benoît a été, comme son nom le prédisait, béni dans sa vie marquée par l'exercice des vertus les plus héroïques, et les plus éclatantes faveurs du ciel ; béni dans cette constitution monacale qui depuis quatorze siècles a formé tant de saints et de savants; béni enfin dans cet ordre illustre dont on a pu dire avec raison : qu'entre tous les moines dont l'action s'est fait sentir au profit des sociétés humaines, les Bénédictins brillent au premier rang. Cette brève esquisse suffit pour faire apprécier le plan général. Ces trois discours, livrés à l'impression par les soins des Pères de Solesmes, sont devenus un volume dont la lecture charme, instruit et édifie tout à la fois. Les Bénédictins ne sont qu'un des rameaux, le

plus important, il est vrai, de ce grand arbre qui fleurit dans l'Église presque depuis son berceau. Est-il besoin, dès lors, d'ajouter que ces pages éloquentes vengent magnifiquement la grande famille religieuse tout entière des calomnies dont elle est aujourd'hui l'objet? A. DE RICHECOUR.

Histoire de l'éloquence ancienne et moderne, *rédigée en vue du baccalauréat* par UN PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE. Paris, Berche et Tralin, 1880. in-12 de 324 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est comme tous les livres de même genre : il contient, sur les meilleurs orateurs anciens et modernes, depuis les Grecs jusqu'au Parlement allemand, des notices et des appréciations tirées pour la plupart de différents auteurs de critique littéraire. C'est donc un manuel pour servir à l'étude de l'éloquence : le manuel paraît bon. Il a toutefois une lacune : puisqu'on descend, du moins par un coup d'œil général, jusqu'au Reichstag, pourquoi ne rien dire des orateurs de la troisième République? Les meilleurs sont sans doute ses adversaires, mais il n'était pas inutile de parler d'eux. La partie la mieux faite est peut-être, grâce aux citations de Villemain, celle qui traite des orateurs anglais. JUST DE BERNON.

VARIÉTÉS

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ARABE AU SOUDAN

IV. — Makhlbuf-ben-Ali-oen-Saleh-El-Bilbali était profondément versé dans la science du droit et savait par cœur le texte des écritures saintes. On venait de tous les pays écouter ses leçons. Il n'avait, dit-on, commencé à s'instruire que dans un âge avancé. Le premier de ses professeurs fut le vertueux Abdallah-ben-Mohammed-Akit, frère de mon grand père. Il étudia auprès de lui, à Oualaten, la *Riçala* d'Ibn-abi-Zéid sur les principes du droit. Les premiers succès de l'élève lui valurent de tels encouragements, qu'ayant pris confiance en lui-même et résolu de compléter son instruction, il partit pour le Maroc, où il s'appliqua à écouter les leçons d'Ali-ibn-Râzi, qui professait dans la ville de Fez. Dès lors il acquit une véritable réputation par son érudition dans les sciences musulmanes, et excita l'admiration de ses contemporains. De retour au Soudan, il séjourna tour à tour à Kano, à Kachen et dans d'autres centres de population, où il fit des leçons publiques. Il eut des conférences sur différentes questions de jurisprudence avec le cheikh El-Akib-el-Ansamouni. Quand il arriva dans sa patrie, il se livra à l'enseignement; mais les ressources scientifiques du Maroc l'avaient trop séduit pour qu'il en perdît le souvenir. Il traversa de nouveau les sables du désert et alla professer dans la cité, où il avait reçu les premières leçons. Malheureusement une main ennemie lui ayant versé du poison, il emporta la mort dans son sein et vint expirer à Tombouctou, en 1533.

V. — Ahmed-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit-ben-Omar-ben-Ali-ben-Yahya, mon trisaïeul, naquit à Tombouctou; il était de la tribu des Sanhadja[1]. Comme il avait accompli les devoirs du pèlerinage, on lui donnait le titre

1. Les Arabes ont changé le nom Sanaga en Sanhadja par des altérations successives. De Sanaga les Européens ont fait Sénégal.

d'El-hadj. Il était l'aîné de trois frères et le plus savant de la principauté. Non moins vertueux qu'érudit, il se conforma sans relâche aux préceptes de la Sounna [1]. Plein d'amour pour le prophète Mohammed, il aimait à chanter ses louanges, et faisait ses délices de l'ouvrage du cadi Ayyadh, lequel est intitulé : *Guérison de l'âme ou Description des qualités* de l'Elu. On peut dire que sa vie tout entière fut consacrée à l'étude Il était parvenu à acquérir une connaissance très nette de la grammaire, du style et de la métrique arabes : mais c'est surtout dans la science du droit qu'il excellait. Non seulement il composa plusieurs thèses intéressantes sur des sujets divers, mais encore il copia de sa main un assez grand nombre de livres.

A sa mort, on trouva chez lui sept cents volumes. Il eut, entre autres professeurs, son grand père et son oncle maternel, le cheikh Mokhtar, qui était un grammairien estimé. En 1475, il se décida à faire le pèlerinage. Lorsqu'il fut arrivé sur la terre sainte, il eut l'avantage de rencontrer Soyouthi et Khaled-el-Azhari, lequel passait alors pour le coryphée de la grammaire arabe. A son retour de La Mecque, il trouva sa patrie bouleversée par la guerre de l'hérétique Sini-Aâl [2].

Ahmed-ben-Omar se fixa d'abord à Kafou [3], puis dans d'autres villes de la Nigritie, où il professa avec autant de zèle qu'il en avait mis à s'instruire.

De tous les thaleb qui suivirent ses leçons, le plus remarquable sans contredit fut Mahmoud auquel il avait expliqué la *Modawwana* de Sahnoun [4] et d'autres traités de droit malékite. Il mourut en 1536, à l'âge de 80 ans. Le sultan du pays lui ayant proposé les fonctions d'imam, il ne voulut point les accepter. Ce premier refus le conduisit naturellement à refuser tout autre emploi : l'honneur de l'enseignement suffisait à son ambition. Voici un des effets miraculeux de la sainteté de ce chéikh ; je le cite tel qu'il m'a été raconté. Etant à Médine, il demanda l'autorisation de visiter le tombeau du prophète. Comme cette faveur ne lui avait point été accordée, il s'assit sur le seuil de la chapelle funéraire et se mit à réciter les litanies de l'Elu de Dieu. Aussitôt la porte s'ouvrit d'elle-même, et les assistants stupéfaits de ce prodige s'humilièrent devant Ahmed-ben-Omar et lui baisèrent les mains.

VI. — Abdallah-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit-ben-Omar-ben-Ali-ben-Mohammed naquit en 1462 ; il était frère de mon grand-père et tirait son origine de la tribu des Meçonfites, fraction des Sanhadja. Autant que son érudition, la pureté de ses mœurs, son désintéressement et sa dévotion ont contribué à faire passer son nom à la postérité. Il mourut en 1522, à Oualaten, où il avait professé pendant longtemps. Quelque fussent d'ailleurs les mérites de ce cheikh, il ne manqua jamais de rattacher à la crainte de Dieu ses pensées et ses actes. On raconte plusieurs faits extraordinaires, qui dénotent que la grâce était descendue en lui.

VII. — Mohammed, fils d'Abdelkrim et petit-fils de Mohammed-El-Mrili, était né à Tlemcen dans le seizième siècle. Il joignit à une intelligence

1. La Sounna est pour les musulmans ce qu'est pour nous l'Imitation de N. S. Jésus-Christ.

2. Dans aucune partie de son livre, Ahmed Baba ne parle de ce bouleversement politique.

3. Il faut peut-être lire Kanou.

4. Sahnoun, l'un des plus grands jurisconsultes de l'Afrique, fut cadi à Kaïrouan, sous la dynastie des Aglabites, dans la première moitié du IIIe siècle de l'hégire. Le Digeste qu'il composa sous le nom de *Modawwana*, contribua à répandre la doctrine de l'imam Malek.

peu commune la passion de l'étude appliquée au dogme, et se distingua autant par sa piété que par son érudition. Ce qui est vraiment digne de remarque, c'est que les efforts de sa raison n'ont jamais atténué son respect, je dirai même son amour pour la *Sounna*, qui est la loi de Mahomet, ni modifié en rien son aversion pour les infidèles. Pendant son séjour dans la région du Touat[1], où l'autorité de sa parole lui avait acquis une influence énorme sur l'assemblée des notables, il provoqua la persécution des juifs. Bien plus, non content de les avoir réduits à l'avilissement en leur arrachant toute espèce de priviléges, il excita le peuple à les massacrer et à détruire leurs synagogues ; mais Abdallah-el-Asnouni, alors cadi du chef-lieu de la confédération, désapprouva hautement ces violences, qui ne pouvaient se justifier que par un excès de fanatisme. Les ouléma de Fez, de Tlemcen et de Tunis furent consultés sur la question, et il y en eut deux qui donnèrent raison à El-Mrili. L'un d'eux Mohammed-ben-Abdeljelil, cet imam de Tenès, auquel nous devons l'histoire des Beni-zeiyan[2], rédigea un long mémoire sur la légitimité de l'intolérance, l'autre qui est Mohammed-Es-Senouci, adressa au héros du Touat une épître commençant par ces mots : « Honneur à notre frère et ami Abou-abdallah-El-Mrili, le zélé docteur, qui dans ces temps de relâchement et de corruption a trouvé le courage de faire éclater sa foi au grand jour, en s'élevant contre les abus et en ramenant les esprits attiédis au sentiment de la vraie religion. Ce sera une gloire pour lui de s'être opposé avec tant d'énergie aux entreprises de la race juive (que Dieu l'écrase de sa réprobation !), et d'avoir renversé la synagogue qu'elle avait osé bâtir sur une terre musulmane. Lui seul a eu la constance de tenir tête aux gens que les intérêts mondains rendent sourds à la voix du prophète, et de les déférer au tribunal des ouléma. Or, je le déclare ici, personne parmi eux n'a mieux compris l'esprit de la question que l'imam de Tenès ; personne n'a montré plus d'indépendance dans la controverse ; personne enfin n'a puisé dans sa foi un mépris plus ferme des vaines considérations. » Mohammed-ben-Abdeljelil et Senouci ne furent pas les seuls qui prirent part à cette querelle religieuse ; il y eut encore Mohammed-er-Roça'a, muphti de Tunis, et deux autres docteurs de la même ville, qui sont le cadi Yahya-er-Romari et Abderrahman-es-Soboue. Dès que la décision de l'imam de Tenès fut remise, à Touat, entre les mains d'El-Mrili, celui-ci annonça le triomphe de son opinion à ses partisans et leur ordonna de procéder à la démolition de la synagogue ; mais ce qu'il faut déplorer ici, c'est que l'excès du zèle le porta à mettre à prix la vie des juifs, et même à payer de sa bourse une prime de sept mitkals par tête, environ cent francs de notre monnaie. Après cet horrible massacre, à l'occasion duquel il avait composé contre les juifs et leurs adhérents, un chant qui débute par les louanges de Mahomet, El-Mrili quitta les oasis du Touat pour s'enfoncer dans le cœur du Soudan. Il parcourut successivement Tekra, Kachen, et Kanou. Dans les deux premières villes il enseigna publiquement la science du Koran ; dans l'autre il ouvrit un cours de jurisprudence. De là il passa à Kar'ou ou Tchiar'ou, suivant la prononciation locale, et fut invité par El-hadj Mohammed, qui en était le gouverneur, à rédiger une note sur différentes questions de droit. Il était depuis peu dans cette ville, lors-

1. La distance entre Rardaïa, la ville la plus méridionale de l'Oued-Mzab, et la première oasis du Touat, est d'à peu près 100 lieues. La route passe par Tegorario, qui se trouve au tiers du chemin.

2. En 1852, l'abbé Bargès a publié la traduction de cette histoire, et il a inséré dans l'introduction une biographie de l'auteur que nous lui avons communiquée.

qu'on vint lui apprendre que son fils avait été assassiné par les juifs du Touat. Il repartit pour le nord, et mourut presque au moment de son arrivée. On a répandu le bruit qu'un juif qui avait osé uriner sur sa tombe, fut frappé de cécité au même instant.

Au dire de ses contemporains, El-Mrili était d'une nature hardie et entreprenante. Animé d'un zèle outré pour la doctrine du Koran, il employait son éloquence à fanatiser les populations ignorantes du Désert [1]. Le prédicateur du Touat avait eu pour maître le célèbre imam Abderrahman-Et-Taalébi, dont les cendres reposent, à Alger, dans la mosquée de Bab-el-oued, — et pour élève, El-Aakib-el-Ansamouni. Ses productions sont assez nombreuses. Voici le titre de celles qui sont parvenues à ma connaissance :

Mesbah-el-arouah fi ouçoul el-flah, Lampe des âmes ou Explication des principes de la bonne œuvre. Cet opuscule fut l'objet d'une critique sévère de la part de Senouci et d'Ibn Razi. — *Mour'ni en-nebil fi charah Mokhtaçar Khelil*, Manuel suffisant pour le thaleb intelligent ou Commentaire du code de Sidi Khelil. Le texte y est expliqué mot par mot, mais d'une manière excessivement concise. Le livre inachevé s'arrête au chapitre intitulé : Droits respectifs des femmes unies à un même mari. — *Iklil mour'ni en-nebil*. Développement du précédent ouvrage ; simple glose qui resta inachevée, — Commentaire du Code des ventes à terme d'Ibn-el-Hadjeb, avec des explications tirées d'Ibn-Abdesselâm et de Sidi Khelil. — *Talif fi'l-menciate*, sur la manière de réparer l'omission des prières satisfactoires. — Abrégé du *Telkis el-meftah* de Kazouini; Figures de rhétorique. — *Meftah en-nadhar fi ilm el-hadits*, la Clef de l'examen ou Science des traditions mohammédiennes. Dans ce livre, El-Mrili critique certains passages du *Takrib* de Nawawi. — Commentaire du Traité de logique d'El-Khaunadji, intitulé El-djoumel « l'Ensemble ». — Prolégomènes de la logique. — Science des faits de l'intelligence humaine, de ses lois et de ses règles qui doivent en assurer l'exercice; poëme didactique. — Trois commentaires du poëme précédent : le grand, le petit et le moyen. — *Tenbih er-râfeline ân makar el-lebsine bi-do'ua mekamat es-sa'arefine*, Avis aux gens de bonne foi qui se laissent duper par les prétendus marabouts. — Préliminaires de la langue arabe. — *Kitab el-fath el-moubine*, le Livre des horoscopes.— Commentaire de l'Introduction du Code de Sidi Khelil. — *El-bedr el-mounir fi euloum et-tefsir*, la Lune brillante ou Exposition des connaissances nécessaires pour l'interprétation du Koran. — *El-mimia*, poëme à la louange de Mahomet; tous les vers y sont rimés en *mim* et affectés d'une voyelle brève comme ceux du *Borda*. — Notice biographique des professeurs d'El-Mrili. — Correspondance en vers et en prose avec Soyouthi sur la science qui apprend à raisonner. Ce dernier prétendait que le raisonnement est l'ennemi de la foi, et que la philosophie mène fatalement à contrôler la religion. — Fragment composé de notes sur le chapitre des ventes, d'après le code de Sidi-Khelil.

(*A Suivre*). AUG. CHERBONNEAU.

1. C'est peut-être à cette époque qu'il faut placer l'origine de cet esprit d'intolérance qui a fermé l'Afrique Centrale aux bienfaits de la civilisation, en repoussant les races plus éclairées et plus industrieuses.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Henri Cohen, le savant numismate, employé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, est mort, le 17 mai dernier, à Bry-sur-Marne, à l'âge de 76 ans. Le goût de l'art et le vrai culte de l'antique ont été constamment placés par M. Cohen au-dessus de toutes les jouissances : son caractère ferme et très bienveillant à la fois l'a toujours tenu éloigné des coteries scientifiques et littéraires; s'il a obtenu des succès mérités, ce n'est point qu'il les ait brigués, mais parce qu'ils sont venus à lui. Son grand travail, par lequel il débuta dans le monde des sciences, est la *Description des monnaies de la République Romaine* (Monnaies consulaires), (Paris, 1857, in-4, avec 75 pl.), qui est aujourd'hui une œuvre classique et la monographie la plus complète de tout ce qui est connu dans le vaste champ de la numismatique ; plus tard, dans les intervalles des années 1859 à 1868, parurent successivement les 7 vol. in-8, avec nombr. pl., de sa *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain*, communément appelées médailles impériales, un autre chef-d'œuvre d'exactitude et de précision dans la description et la nouvelle classification de 30,000 médailles romaines, renversant tous les systèmes de ses prédécesseurs, Eckhel, Mionnet et Riccio. Avec la mise au jour de ces deux ouvrages, nous pourrons dire, sans exagération, que Cohen avait fait pour la numismatique ce que Linné avait fait pour l'histoire naturelle. Leur mérite scientifique est au-dessus de tout éloge; ils témoignent l'alliance du goût et du sentiment avec l'érudition, ce qui est chose infiniment rare. Cohen était de plus un bibliographe, un helléniste, et un critique distingué des œuvres musicales et de tout ce qui touche aux beaux-arts. Comme bibliographe, il s'est distingué par la publication de son livre intitulé : *Guide de l'amateur de livres à vignettes* (Paris, 1868, in-8), où il a le premier établi les prix de livres rares ornés d'estampes et de vignettes, au grand désespoir de certains libraires, qui, avant l'apparition de l'ouvrage de Cohen, abusaient quelquefois de la confiance des amateurs en se basant sur les appréciations inexactes faites avant lui dans d'autres recueils. Dans la *Gazette musicale*, la *Revue belge* et dans le feuilleton de l'*Indépendance belge*, on trouvera de nombreux articles consacrés par Cohen à la récension des œuvres musicales. Il a en outre rédigé la description des fameux cabinets numismatiques de Jules Greau, Badeigts, de Laborde et autres qui sont venus successivement s'émietter sous le marteau du commissaire-priseur parisien, et il prit une grande part à la rédaction du *Numismate*, ou bulletin périodique du marchand de médailles, de H. Hoffmann, dont il est paru 36 livraisons. Mais c'est surtout dans la correspondance intime que son esprit et son rare coup d'œil d'appréciation se faisaient jour. Nous avons vu Cohen, quatre jours avant sa mort, venir au Cabinet des Médailles pour corriger les épreuves de la seconde édition de sa *Description des monnaies impériales romaines;* mais, se sentant accablé par la vieillesse, il prévint, trois jours avant sa mort, un gardien du Cabinet des Médailles. qu'il ne viendrait plus à son poste. Il est aller mourir à Bry-sur-Marne, où demeure sa famille. On promet de publier sur lui une biographie détaillée.

— M. Eugène Machelard, professeur de droit romain à la Faculté de Paris,

est mort dans le mois d'août. Né à Carpentras, le 20 mars 1815, il fit ses études de droit à Poitiers. Après avoir obtenu le diplôme de docteur, il s'inscrivit au barreau de cette ville, et vint ensuite à Paris. Il a été professeur suppléant à la Faculté de Caen, puis à celle de Paris où il suppléa successivement MM. Bravard et Blondeau. En 1850, il obtint au concours la chaire de droit romain vacante par la mort de M. Ducaurroy. On a de lui : *Textes de droit Romain sur la possession, les hypothèques et les donations entre époux*, suivis d'un commentaire à l'usage des élèves de la Faculté de droit de Paris, pour le premier examen de licence (1855-1856, in-8); — *Dissertation sur l'accroissement entre les héritiers testamentaires et les colégataires aux diverses époques du droit Romain. Étude sur les lois Julia et Pappia Poppœa en ce qui concerne la caducité* (1860, in-8); — *Des obligations naturelles en droit Romain* (1861, in-8); — *Étude sur la règle catonienne en droit Romain* (1862, in-8); — *Théorie générale des interdits en droit Romain. Exposition détaillée des interdits possessoires* (1864, in-8); — *Examen critique des distinctions admises, soit en droit Romain, soit en droit Français en ce qui concerne les servitudes pédiales* (1868, in-8); — *Observations sur les Responsa prudentium* (1871, in-8) (Extrait de la *Revue de législation française et étrangère*); — *Examen de la Règle « Dies incertus conditionem in testamento facit »* (1873, in-8); — *Observations sur la corréalité* (1875, in-8) (Extrait de la *Revue de législation française et étrangère*).

— M. François-Séraphin, baron de Hauer, directeur du laboratoire de l'Institut géologique de Vienne (Autriche), est mort le 9 août. Né à Vienne, le 30 janvier 1822, il étudia à l'Université de cette ville et à l'École supérieure des mines à Schemnitz. Il fut attaché comme ingénieur aux mines de fer de Styrie, puis au musée des mines à Vienne. Il ouvrit, en 1844, un cours de paléontologie, et prit part à la fondation de l'Institut impérial de géologie, dont il devint directeur après la retraite de Haidinger, en 1867. Il était membre de l'Académie des sciences de Vienne; comme géologue, il jouissait d'une grande autorité. Parmi ses publications on peut citer : *Aperçu géologique des mines de l'Autriche* (1855); — *Géologie de la Transylvanie* (1855); — *Carte géologique de l'empire austro-hongrois* (1867-1872); — *La Géologie et son application à la connaissance des propriétés du sol en Autriche-Hongrie* (1875); il a fourni en outre un grand nombre de mémoires sur la géologie des Alpes et des Carpathes, sur les fossiles de formations triasique, liasique, etc., aux *Annuaires de l'Institut impérial géologique*, aux *Comptes-rendus et Mémoires* de l'Académie des sciences de Vienne.

— M. Marc-Antoine Gaudin, ancien rédacteur scientifique du *Siècle* et calculateur au Bureau des longitudes, vient de mourir. On lui doit un certain nombre d'ouvrages : *Mémoire sur les propriétés du Silice en fusion* (1841); — *Derniers perfectionnements apportés au daguerréotype* (1842, in-8), avec N. P. Lerebours; — *Recherches sur le groupement des atômes dans les molécules et sur les causes les plus intimes des formes cristallines* (1847, in-8); — *Résumé général du daguerréotype, photographie sur plaqués* (1852, in-8); — *Vademecum du photographe, notice abrégée du daguerréotype et de la photographie sur papier, avec un répertoire de chimie et de physique et un formulaire* (1861, in-12); — *Réflexions d'un chimiste philosophe sur les maladies épidémiques, la fièvre des marais, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la variole, le choléra, la peste* (1865, in-8); — *L'architecture du monde des atômes dévoilant la structure des composés chimiques et leur cristallogénie* (1873, in-12).

— M. l'abbé Ferdinand Baudry, curé de Bernard (Vendée), membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, est mort le 24 juillet. On lui doit : *Vie de Henri Borie, prêtre de la Société des missions étrangères, décapité pour*

la foi en Corée le 8 mars 1866 (1867, in-12); — *Puits funéraires gallo-Romains du Bernard* (*Vendée*) (1874, in-8 avec vignettes et 2 plans).

On annonce encore la mort : du Dr Ch. Aug. Fr. Peters, le célèbre professeur d'Astronomie à l'université de Kiel, mort le 8 mai à l'âge de 72 ans ; — du Dr R. Marggraff, ancien professeur de Beaux-Arts à l'Académie de Munich, mort le 28 mai à Fribourg en Brisgau ; — de M. Hyacinthe Firmin-Didot, frère de M. Ambroise Firmin-Didot, et son collaborateur dans la direction de leur maison, mort en son château de Chandai (Eure) à l'âge de 86 ans. — De M. le chanoine Martigny, le collaborateur de M. de Rossi, l'auteur du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* auquel nous consacrerons une notice détaillée.

Concours. — Un concours est ouvert, depuis le 1er mai 1880, à l'université de Strasbourg (prix Lamey). Le sujet proposé est l'*Histoire de bâtir les villes chez les Grecs*. On devra se servir non-seulement des sources littéraires et épigraphiques de l'antiquité, mais aussi du résultat des fouilles et des recherches sur les lieux. Les travaux peuvent être écrits en français, en allemand ou en latin ; ils doivent être déposés avant le 1er janvier 1884. La remise du prix aura lieu le 1er mai 1885 : il consiste en une somme de 2400 marks.

— En annonçant (p. 177) le concours ouvert par l'Académie de Lyon, nous avons omis de dire qu'il était pour l'année 1882.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 6 et 13 août, M. Prou a achevé la lecture de son mémoire sur les *Automatopoïka* de Héron d'Alexandrie. — Dans la séance du 6, M. Ernest Desjardins a signalé, d'après M. Pomialowski, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, la découverte de deux diplômes militaires romains de Bulgarie. — Dans la séance du 20, M. Gaston Paris a lu un mémoire relatif à un épisode comique dans Aymeri de Narbonne ; M. Revillout a continué la lecture de la seconde partie de son mémoire sur la chronique démotique. — Dans la séance du 27, M. Egger a communiqué un mémoire sur la prononciation du grec ancien : M. Moise Schawb a soumis à l'académie une nouvelle inscription néo-punique récemment découverte en Tunisie ; M. Ferdinand Delaunay a continué la lecture du mémoire de M. Th. H. Martin sur les hypothèses astronomiques des anciens.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 7 et 14 août, M. Rodolphe Dareste a lu un mémoire sur les anciennes lois suédoises. — Dans la séance du 7, M. Guillaume Depping a achevé la lecture de son mémoire sur le chevalier de Jars et son procès en 1638. — Dans la séance du 14, M. Vacherot a lu une notice sur le tome Ier de la 2e partie de l'*Histoire de la philosophie scolastique* de M. B. Hauréau. — Dans les séances des 14 et 21, M. Baudillart a repris la lecture de son mémoire sur la condition des populations agricoles en Picardie. — Dans la séance du 21, M. Callery a commencé la lecture d'un mémoire sur l'origine et les pouvoirs des États généraux de l'ancienne France. M. Léon Aucoc a commencé la lecture d'un mémoire sur les tarifs des chemins de fer et l'autorité de l'État. — Dans la séance du 28, M. L. Aucoc a achevé la lecture de son mémoire sur les tarifs de chemin de fer et l'autorité de l'Etat ; M. Baudrillart a continué la lecture de son rapport sur la condition des populations agricoles de la Picardie.

Les monumenta germaniæ. — Nous empruntons à le *Revue critique* l'analyse suivante du rapport, récemment publié par M. Waitz, sur les travaux des

professeurs qui collaborent aux *Monumenta Germaniæ*. — L'année dernière, ont été publiés dans la section des *Auctores antiquissimi :* 1° les *Corippi Africani grammatici libri qui supersunt*, p. p. J. Partsch : 2° le tome XXIV° ; 3° le *Brunonis de bello saxonico liber, editio altera*, p. p. W. Wattenbach ; 4° la *Chronica regia Coloniensis* (*Annales maximi Colonienses*) *cum continuationibus in monasterio S. Pontaleonis scriptis aliisque historiæ Coloniensis monumentis*. p. p. Waitz ; — dans la section des *Diplomata* : les documents des empereurs et rois allemands, 1er fascicule du 1er volume, les documents de Conrad I et de Henri Ier, p. p. Th. Sickel ; les fascicules I et II du t. V, avec des contributions de Arndt, Baumann, Bresslau, Dummler, Ewald, Foltz, Frensdorff, Gillert, Grandour, Heydenreich, Kœnig, Loserth, May, Mayr, Mommsen, Schum, Waitz, et Wattenbach : le fasc. III. du même volume, avec des contributions de Waitz. Ewald, Gilbert, Dümmler, Pauli et Liebermann. D'autres ouvrages sont sous presse ou très avancés, M. Mommsen qui dirige la section des *auctores antiquissimi* après avoir visité l'année dernière un certain nombre de bibliothèques de Suisse et d'Italie, a achevé l'édition de Jordanis et commencé celle des petites chroniques du cinquième au septième siècle. L'impression du *Jordanis* et celle des *Carmina* de Fortunat, entreprise par M. Leo, de Bonn, seront terminées dans le courant de cette année ; M. Peiper, de Breslau, a commencé celle d'*Avitus* et M. Seeck, celle de *Symmaque*. Les travaux sur Ausone, Cassiodore, Sidoine, se poursuivent ; M. Vogel, d'Ansbach, entreprend l'édition d'Ennodius. — Dans la section des *Scriptores*, on s'est attaché surtout aux tomes XXV et XIII ; M. Heller s'est occupé de l'*Ægidius* de Liège, des Généalogies des ducs de Brabant, de la chronique de Hainaut attribuée à Baudouin d'Avesnes, de la chronique de Gand de J. de Thirolde ; M. Holder-Egger, des *Chronica principum Saxoniæ* ainsi que de celles de Baudouin de Ninove et de Sifrid de Balnhausen. Pour le livre de Christian de Mayence, *de calamitate ecclesiæ Moguntinæ*, M. Reimer, de Marbourg, a pu consulter des manuscrits, assez récents, il est vrai, à Cheltenham et à Upsal. M. Wattenbach a édité une chronique autrichienne ; M. Waitz a travaillé à la plus grande partie du XIII° vol. apportant des contributions aux annales des périodes carolingienne, saxonne et franconienne et publiant en outre pour la première fois, sous leur forme complète, les *Annales necrologici Fuldenses*, ainsi que des extraits abondants de sources anglo-saxonnes et anglaises, revus par MM. Pauli et Liebermann. Le volume sera continué par M. Simonsfeld, de Munich, et M. Schum, de Halle ; ce dernier a trouvé dans la bibliothèque du prince de Metternich au château de Kœnigswart au manuscrit inconnu du *Chronicon Magdeburgense*. — En ce qui concerne le XXVI° et le XV° vol., M. Thaner a trouvé à Admont beaucoup de documents manuscrits ; M. Krusch a presque achevé l'édition de Frédégaire ; M. Lichtenstein a travaillé à Vienne, à Admont et à Berlin, où l'on avait envoyé le manuscrit de Stockholm, pour la chronique rimée d'Ottokar. — M. Waitz, s'est rendu à Bruxelles, M. Heller à Paris et à Auxerre, MM. Lieberman et Maassen à Cheltenham, M. Pauli à Londres et M. Mommsen, à Milan ; quelques collations ont été faites par M. Mau à Rome, par M. Schœne, à Paris, etc. — Dans la section « *Leges* », la nouvelle édition des Capitulaires, par M. Boretius. de Halle, commencera à être imprimée, cette année même ; M. Zeumer est sur le point d'achever celle des recueils de formules ; pour l'édition des conciles de Franconie, M. Maassen, de Vienne, a comparé les deux manuscrits de Cheltenham. — Après la retraite du prof. Lœrsch, c'est M. L. Weiland, de Giessen, qui s'est chargé de la nouvelle édition du II° vol. des *Leges*. — Dans la section des *Diplomata*, dirigée par M. Sickel

la foi en Corée le 8 mars 1866 (1867, in-12); — *Puits fu*[illegible] le a été *du Bernard* (*Vendée*) (1874, in-8 avec vignettes et 2[illegible] *a imperii*

On annonce encore la mort : du Dr Ch. Aug. Fr. Pr[illegible] [illegible]tièrement d'Astronomie à l'université de Kiel, mort le 8 m[illegible] l'histoire du Dr R. Marggraff, ancien professeur de Beaux-[illegible] [illegible]lle numéros : mort le 28 mai à Fribourg en Brisgau; — [illegible] *regnum Siciliæ* frère de M. Ambroise Firmin-Didot, et s[illegible] *Formulæ magnæ* de leur maison, mort en son château d[illegible] [illegible]igée par M. Wat- — De M. le chanoine Martigny, le c[illegible] [illegible]pies prises par G. H. du *Dictionnaire des antiquités chrétienn*[illegible] qui comprend l'époque détaillée. [illegible]pression commence cet été ;

Concours. — Un concours est [illegible] [illegible]e Grégoire le Grand qui n'a été de Strasbourg (prix Lamey). L[illegible] [illegible]olonger son séjour en Espagne et à *chez les Grecs*. On devra se [illegible] [illegible]anuscrit d'Adalhard retrouvé à Saint- épigraphiques de l'antiqui[illegible] de lettres et de canons copiés à Londres cherches sur les lieux. Les [illegible] Halle, a, dans la section *Antiquitates*, com- mand ou en latin ; ils do[illegible] [illegible]il des poésies carolingiennes. M. Baumann, de mise du prix aura l[illegible] [illegible] aussi à l'édition des plus importants nécrologes 2400 marks. [illegible] *diocèses*, et en commençant par ceux de l'Alamannie.

— En annonçant [illegible]ologique du moyen age et de la renaissance. — Sous nous avons omis [illegible] Bibliographique se propose de publier un important

Lectures fait[illegible] [illegible]archéologue distingué, M. Victor Gay, ancien architecte du les séances de[illegible] [illegible]ssocié correspondant de la Société des antiquaires de France. sur les *Autom*[illegible] [illegible]re archéologique du moyen âge et de la Renaissance, auquel nest Desjar[illegible] [illegible]nsacré vingt années de recherches, contiendra, sous forme de de Saint-[illegible] [illegible]re, un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, Bulgari[illegible] [illegible] de plus de trente mille textes originaux, avec figures d'après les à un é[illegible] [illegible]ments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement la le[illegible] [illegible] une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront sou- — [illegible] [illegible]vec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image n[illegible] [illegible]objets qu'ils expriment, et dans lequel les collectionneurs et les curieux r[illegible] [illegible]contreront, sur ces mêmes objets figurés, les renseignements historiques [illegible] lui manquent. Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde qui a suggéré à l'auteur la première pensée de son livre, il restait à les étendre et à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres. Le *Glossaire*, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il a été donné à l'auteur de rencontrer d'intéressant ou de peu connu dans les monuments de la littérature, de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui termineront l'ouvrage rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts, de la paix et de la guerre, de l'industrie et du commerce, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances. Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités ; enfin deux tableaux géographiques formeront une sorte de statistique des arts industriels et du commerce au moyen âge.

...r. in-8 colombier, de 750 pages chacun, con-
...l paraîtra en dix fascicules de dix feuilles, à
...que fascicule. On souscrit à la librairie
...édition en papier ordinaire, du prix de
...n-4 en grand papier, du prix de

...ENHAGUE. — Nous trouvons
...ssions scientifiques (seconde du
... Graux (15 pages) sur *les Manuscrits*
...*nague*; il est d'autant plus intéressant
...s, au nombre de plus de cent, n'ont jus-
...gue imprimé; quelques notices succinctes sur
...parses dans des publications danoises qu'on peut
...nues au reste de l'Europe. En révélant leur existence,
... offrent d'intéressant, M. Graux a rendu un service réel.
...es manuscrits bibliques des ouvrages des Saints Pères, saint
...ean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, des vies des
... commentaires sur Aristote, des recueils d'écrits hippocratiques
...) et galiniques, un manuscrit de l'*Etymologicum magnum* que Gais-
...d n'a pas connu lorsqu'il a publié à Oxford, en 1848, (in-fol.), une fort bonne édition de cet ouvrage important; le commentaire d'Eustathe sur l'*Odyssée*. Citons aussi des manuscrits de diverses pièces d'Euripide (M. Printz les a examinés et après en avoir parlé dans le *Rheinisches Museum*, t. XXX, 1875, p. 127 et suiv.) l'édition qu'il a entreprise de ce tragique, la *Média*, a paru à Leipzig en 1878. Mentionnons encore le *Plutus* d'Aristophane, Josèphe, *De Bello judaico*, des écrits sur l'optique, sur l'art militaire, l'*Introduction harmonique* d'Euclide; des épigrammes (au nombre de neuf) inédites à ce que nous croyons de Jean le géomètre et de Stylianos (M. Graux les publie en entier, p. 185). Laissons de côté divers grammairiens, mais n'omettons pas les noms de Théocrite, de Pindare, de Plutarque. L'importante bibliothèque du comte de Thutt, léguée à la Bibliothèque royale, et dont il existe un catalogue imprimé (1795, 7 vol. in-4), possède aussi quelques manuscrits grecs que M. Graux n'a point manqué de signaler. Quatre planches reproduisent en fac-simile quelques fragments des manuscrits les plus importants au point de vue de la paléographie.

Un poème béarnais du dix-septième siècle. — MM. Hilarion Barthety, secrétaire de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, et L. Soulice, bibliothécaire de la ville de Pau, viennent de nous donner un volume des plus intéressants (*Calvinisme de Béarn, poème béarnais de Jean-Henri Fondeville publié pour la première fois avec une notice historique et un dictionnaire béarnais français*. Pau, Léon Ribaut, 1880, grand in-8 de 166 p.). — Fondeville jouit d'une grande célébrité parmi les Béarnais. Cette célébrité, il la mérite par la verve spirituelle avec laquelle sont écrites ses poésies. Le *Calvinisme de Bearn, divisat en seys églogues*, n'est pas indigne de l'auteur de la *Pastourale deu Paysaa* trois fois imprimée. Remercions MM. Barthety et Soulice de nous avoir fait connaître, d'après le manuscrit unique conservé dans la bibliothèque de la ville de Pau, ce poème où l'ardent catholicisme de l'auteur résuma, en vers faciles et heureux, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, les principales circonstances de l'introduction du Calvinisme en Béarn. Les traits piquants abondent dans les discours des trois interlocuteurs qui, comme les bergers de Virgile, échangent vivement leurs

souvenirs et leurs appréciations. Les tirades épigrammatiques se succèdent avec la rapidité d'un feu roulant. Le poème, curieux comme œuvre littéraire, est à interroger comme document historique; il a surtout une grande importance comme document philologique. Les savants éditeurs, qui l'un et l'autre avaient déjà maintes fois fait leurs preuves, ont mis en tête des satiriques églogues une excellente notice sur la famille et les œuvres de Jean-Henri de Fondeville, bourgeois de Lascar, avocat au parlement de Navarre, lequel était fils de Jean de Fondeville, ministre protestant converti. A la suite de « recherches multipliées » dans les archives des Basses-Pyrénées, MM. Barthety et Soulice ont reconstitué la biographie de celui qui avait été surnommé *Poeta facundus*, mais dont la vie était enveloppée de ténèbres qui semblaient devoir rester impénétrables. Il n'a pas fallu aux éditeurs moins de sagacité que d'érudition pour résoudre tous les problèmes de biographie et de bibliographie qui se posaient devant eux. Ajoutons que le *Dictionnaire béarnais-français*, dont le *Calvinisme de Béarn* est accompagné, permet aux profanes d'étudier facilement et sûrement un poème qui, comme le disent les éditeurs (p. 19), « peut compter à bon droit parmi les monuments les plus considérables de la langue béarnaise. » — T. DE L.

POÉSIES DES QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES. — M. Eugène Ritter, professeur à l'université de Genève, avait déjà tiré du manuscrit 179 *bis* de la Bibliothèque de cette ville un certain nombre de pièces qui ont été insérées dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, dans le *Recueil de poésies françaises des quinzième et seizième siècles* de M. de Montaiglon et dans le *Recueil général des fabliaux* du même érudit. Après avoir donné ainsi le dessus du panier, M. Ritter a, suivant son expression, vidé le fond du sac en publiant en un élégant petit volume douze pièces de poésie, empruntées au même manuscrit. Malheureusement ces pièces sont toutes à l'état de fragments, à cause des lacérations dont le manuscrit a été l'objet (*Poésies des quatorzième et quinzième siècles*. Genève, H. Georg, 1880, in-8 de 72 p.). M. Ritter a très bien analysé et apprécié, dans sa préface, les douze morceaux dont il a donné un excellent texte, et tous les amis de notre vieille langue voudront lire un recueil qui, complètant les recueils déjà connus, est en tout point digne d'un éditeur qui passe à juste titre pour un des meilleurs philologues de la Suisse. — T. DE L.

UNE NOUVELLE COLLECTION HISTORIQUE. — La maison Hachette a entrepris de publier une petite collection dont le but est de présenter les faits de notre histoire d'après le texte même des écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs. C'est là une excellente méthode pour vulgariser la connaissance de nos historiens nationaux, et la Société bibliographique a déjà entrepris une œuvre pareille, sur un plan beaucoup plus vaste, par la publication de ses *Petits Mémoires sur l'Histoire de France*. Mais les volumes de la maison Hachette répondent-ils bien au but qu'on s'est proposé? M. Zeller, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, vient de donner sous ce titre: *Les Francs mérovingiens, Clovis et ses fils*, un petit volume in-32 de 151 pages, contenant 14 gravures. Les auteurs que cite M. B. Zeller sont Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours, Fortunat, Frodoard, les Chroniques de Saint-Denis. M. Zeller a pris, dans ces récits anciens, divers passages, souvent sans rapport entre eux, qu'il a allignés les uns à la suite des autres, en les disposant, autant que possible, dans l'ordre chronologique. Les textes latins sont traduits en français; quant aux Chroniques de Saint-Denis, M. Zeller en a rajeuni un peu le texte, en mettant à la fin du volume un petit glossaire pour les mots archaïques qu'il a laissés subsister. Or, ce mélange

de textes latins traduits et de textes en vieux français font du volume un ensemble disparate qui nuit singulièrement à l'intérêt, sans compter que Frodoard et le moine de Saint-Denis sont loin des contemporains de Clovis. Il semble donc qu'il eût été préférable de former un volume composé exclusivement d'extraits de Grégoire de Tours, un autre volume d'extraits de Frodoard, etc.; par là le lecteur eût eu un aperçu de la chronique toute entière, en même temps qu'un récit d'un même style et d'une même composition. Quatorze gravures ornent le texte du livre de M. Zeller; elles sont bien choisies et reproduisent des monuments mérovingiens; nous citerons, par exemple, le fameux tombeau de Childéric Ier, trouvé à Tournai au siècle dernier, et qui renferme des objets mérovingiens si précieux. Ces illustrations, qui ne flattent point l'œil, ont du moins le mérite de la vérité historique, et elles sont, à ce point de vue, cent fois préférables aux gravures fantaisistes qui ornent trop souvent les livres d'histoire. — Ern. B.

La céramique péruvienne de Nancy. — Les travaux d'archéologie américaine sont encore assez rares pour que leur apparition mérite d'être signalée d'une façon toute spéciale à l'attention du public savant. Nous ne doutons point qu'il ne fasse bon accueil à une intéressante brochure due à la plume de M. Jules Renauld. Elle contient le résumé d'une lecture faite l'an dernier au congrès des américanistes, et l'on y trouve une description détaillée des objets de céramique péruvienne déposés au musée de Nancy (*La céramique Péruvienne de la Société d'études américaines fondée à Nancy*, notice descriptive avec planches, in-8 de 20 pages). On sait que cette ville, en effet, tend à devenir le centre des études américaines dans notre pays, on pourrait presque dire en Europe. Des planches bien dessinées contribuent à l'intelligence du texte. Nous n'entrerons point dans les explications toujours ingénieuses, et le plus souvent d'une incontestable exactitude, que donne l'auteur de la brochure. Les vases en question n'appartiennent pas tous, en effet, ni au même âge, ni à la même période de civilisation. M. Renauld nous semble avoir tiré du texte de Garciluso une conclusion peu exacte, en faisant de la coutume de déformer la tête des enfants, un caractère propre aux races primitives du Pérou. Les Qquichuas de l'époque Incasique, que M. Angrand range avec raison au nombre des *Têtes-plates* ou Toltèques Orientaux, l'avaient bel et bien conservée. Elle se maintint même après la conquête Espagnole, et il fallut que le concile de Lima l'interdit sous des peines sévères. En revanche, nous ne pouvons que nous associer aux regrets qu'inspirent à M. Renauld les continuels déplacements de la collection Américaine du Louvre. Elle mérite l'examen attentif de l'archéologue, sinon pour la beauté artistique des pièces qui la composent, du moins à cause de leur nombre et de leur provenance variée. Malheureusement, ces déménagements répétés la rendent peu accessible au public. — H. de Charencey.

Pétrarque et la Revue critique (XI, 198). Au sujet d'un mémoire sur les médailles du quinzième siècle (1430-1530), inséré dans le *Jahrbuch der Kœniglich Preussischen Kunstsammlungen*, M. Eug. Müntz fait « une dernière observation. M. Friedlander (p. 5), se conformant en cela à la tradition, rapporte que Pétrarque fut le premier qui collectionna les monnaies romaines. C'est là une légende dont il faut faire justice. J'ai prouvé... que dès 1435, c'est-à-dire près de vingt ans avant Pétrarque, le Trévisan Olivier Forzetta recherchait non-seulement les médailles.... » Tout le monde sait que Pétrarque mourut à Arqua le 18 juillet 1374; si nous relevons ce procédé facile de « faire justice » des légendes, c'est qu'il n'est que trop employé par certaine école. — U. C.

Jost de Silenen, ambassadeur de Louis XI et évêque de Grenoble. — Ce personnage, dont le nom a été diversement orthographié, vient de trouver en France un historien : M. l'abbé Charles Bellet lui consacre une *Notice* (Lyon, Auguste Brun, 1880, in-8 de xi-67 p.), qui formera, je crois, un chapitre de son *Histoire* (en préparation) *des Évêques de Grenoble pendant la période du moyen âge*. – Les auteurs français modernes, avant l'abbé Bellet, ne font que répéter sur Jost de Silenen ce qu'ont déjà dit au dix-septième siècle Chorier, Guy Allard, et le cardinal Le Camus : seul, M. Hauréau a publié deux pièces inédites relatives à sa chronologie; encore sont-elles mal datées, et l'abbé Bellet a dû rectifier de ce chef la science du membre de l'Institut. Ce n'est pas le seul plaisir que nous ménage la courte et substantielle *Notice* du jeune érudit : elle nous montre ce qu'était un évêque de la Renaissance, et à ce titre elle intéresse l'histoire générale. Ce qui touche la nomination de Jost au siège de Grenoble et son excommunication est particulièrement instructif. J'ajoute que les numismatistes trouveront une reproduction de deux sceaux qui restent de lui. — Bernon.

Notes historiques sur la ville de Romans. — La brochure que M. le Dr Ulysse Chevalier vient de publier, sous ce titre, est bien mince (Vienne, Savigné, gr. in-8 de 29 p.), mais tout ce qu'il y a d'important dans l'histoire de Romans s'y trouve soigneusement recueilli; elle s'ouvre par une description de cette charmante ville; le résumé des annales de Romans commence au 2 octobre 837, jour où Bernard, quarante-neuvième archevêque de Vienne, fit la dédicace de l'église qu'il venait d'élever auprès du monastère par lui fondé sur la rive droite de l'Isère, et s'arrête au 2 avril 1814, jour où la ville fut prise par une division autrichienne. L'excellent résumé est complété par un tableau des *Entrées, passages et séjours à Romans de personnages historiques* (de l'an 842 à l'an 1852), et par une notice sur les *Principaux édifices et établissements de Romans*. La brochure, remarquablement imprimée, est enrichie de gravures (vue de Romans prise du côté de la rivière, armes de la ville, lettres ornées), et on peut dire qu'à tous égards elle est des mieux soignées. Quand on rapproche la nouvelle publication de M. le Dr Chevalier des récentes publications de M. l'abbé Ulysse Chevalier, son fils (*de l'utilité et des conditions de la critique d'érudition*, in-8, 1880 ; — *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, troisième fascicule, gr. in-8, 1880), on ne peut assez admirer la noble activité des deux savants travailleurs. — T. de L.

— Sonnets inédits d'Olivier de Magny. — Notre collaborateur l'infatigable et heureux chercheur M. Tamizey de Larroque, a mis la main sur des sonnets inconnus d'un poète du seizième siècle, Olivier de Magny, dont les œuvres éditées sont déjà fort rares. Il les offre aujourd'hui aux amateurs (*Sonnets inédits d'Olivier de Magny* publiés avec avertissement et notes. Paris, A. Lomierre, 1880, in-12 de 38 p., forme le no 5 des *Plaquettes gontaudaises*). Ces pièces sont au nombre de dix-neuf : elles témoignent que l'auteur ne manquait ni d'indépendance de caractère, ni de noblesse de sentiment : ainsi il se permet de donner des conseils à Charles IX pour l'administration de ses états, et il ne ménage pas ses allusions aux excès de Henri III.

Le trésor de Laveyron. — Au printemps de cette année 1880, un cultivateur, en bêchant son jardin à Laveyron (Drôme), découvrit une urne gauloise qu'il brisa malheureusement et qui contenait 562 pièces appartenant toutes à une seule espèce de monnaie, « Ce sont des quinaires, imités du

monnayage de la République, dont le poids varie entre 1 gr. 90 et 2 gr. 50. Ils sont en argent fin et pas toujours de la même dimension. » Sur ce nombre, 424 appartiennent à la ligue formée contre Arioviste ; 75 aux Allobroges ; 61 aux Volkes arécomikes ; 1 aux Educéens et 1 aux Massaliôtes. M. le comte Fernand de La Sizeranne, qui a acquis la plupart de ces pièces, a pris soin de les décrire très exactement, et trois planches reproduisent les types principaux (*Le Trésor de Laveyron* (*Drôme*) par le comte Fernand de La Sizeranne. Valence, imp. de Chenevier, 1880, in-8° de 34 p.) Nous ne pouvons que signaler aux numismates cet intéressant mémoire, qui a déjà paru dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*. Cette description fournira aux érudits d'utiles renseignements. L'auteur a pris l'avis des hommes les plus estimés dans la science et ses assertions ont été d'avance examinées. Si quelques hypothèses peuvent paraître hasardées, au moins nous paraissent-elles en général fort plausibles. C'est en ces matières surtout que la comparaison est utile ; on ne saurait donc trop décrire et trop représenter. Un mot ici, une lettre là aident à confirmer ou à contredire des faits déjà connus. M. de La Sizeranne a donc fort bien fait de livrer à l'étude les pièces de cette importante découverte. — A.

— M. Alexandre Bruel vient de publier le tome II du *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, qui fait partie de la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*. Ce volume va de 954 à 987. Les Chartes sont éditées avec un très grand soin ; M. Bruel se montre archiviste et diplomatiste expérimenté ; il fournit sur le dixième siècle des documents du plus grand intérêt. Il doit donner trois autres volumes avec une introduction générale.

— M. le comte de Mas-Latrie vient de publier, dans la *Collection des documents inédits sur l'Histoire de France*, un recueil de traités, de conventions et d'actes concernant surtout les relations extérieures de la France et de Venise durant les quatorzième et quinzième siècles, sujet sur lequel il a dirigé de longues investigations et déjà donné plusieurs ouvrages. Ce volume comprend 28 documents. Nous y reviendrons.

— Le numéro de juillet du *Bulletin* de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* contient un important mémoire de M. le chanoine Barbier de Montault sur un ciboire saintongeois du quatorzième siècle, accompagné de deux gravures ; des articles sur le chevalier de Méré, un Rouget de Lisle poitevin, les présidiaux de Marennes et de Cognac ; les noms de lieux et d'hommes de la période révolutionnaire ; Barrère à Saintes, Martin de Laubardemont ; Guillaume de Passavant, évêque du Mans ; le nom de rue du Hâ ; l'imprimerie en Saintonge et Aunis ; la nouvelle édition des *œuvres* de Bernard Palissy, etc.

— Un *Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse* vient de se fonder dans le diocèse de Valence, sous les auspices de Mgr Cotton. Il aura pour organe un *Bulletin*, qui paraîtra tous les deux mois (à partir d'octobre prochain), par livraisons de deux feuilles grand in-8 au moins ; le prix d'abonnement est de 3 fr. par an. Le Comité embrassera dans ses recherches les quatre diocèses de Gap, Grenoble, Valence et Viviers. Les communications doivent être adressées au secrétaire de la rédaction, M. l'abbé Ulysse Chevalier, à Romans (Drôme).

— Le dernier volume paru des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse* (huitième série, tome Ier, 1879, in-8, de 397 p.) contient treize mémoires, que nous allons indiquer rapidement : *L'Imprimerie à Toulouse au seizième siècle*, par M. Desbarreaux-Bernard. (Nul mieux que M. D. B., mort au mois de février dernier, n'était en mesure

de traiter un pareil sujet; on sait avec quel zèle, envisageant ce qui concerne la typographie au quinzième siècle dans la capitale du Languedoc, il s'était efforcé de démontrer que les livres imprimés avec le nom de *Tholosa* ou *Tholoza*, appartiennent à Toulouse, et non à la ville espagnole de Tolosa, comme l'ont affirmé quelques bibliographes au seizième siècle; ce sont surtout des livres de droit qu'enfante la typographie toulousaine; la théologie ne vient qu'au second rang, et ce n'est que vers 1570 que surgissent des éditions des classiques latins. Le plan de M. D. B. est de passer successivement en revue les imprimeurs toulousains du seizième siècle, et de discuter leurs productions; le travail publié en 1879 n'est que le commencement de ce répertoire; il ne concerne encore que quatre imprimeurs; il serait désirable qu'il fût continué au moyen des notes manuscrites du numéro 9). — *Etude biographique sur Nicolas Bachelier*, par M. B. Lavigne. (Il s'agit d'un artiste d'un talent très distingué, sculpteur et architecte, né vers 1485.) — *La Chambre de Toulouse au dix-huitième siècle*, par M. Rozy. — *La Torture, étude historique et philosophique*, par M. Victor Molinier. (Recherches intéressantes; la torture fut maintenue à Toulouse jusque vers la fin du siècle dernier; elle était très rude, elle se donnait soit par l'estrapade, imitée en Italie (*la corda*) soit au moyen de l'eau introduite de force dans l'estomac du patient; l'art du tortionnaire étant de faire subir à l'accusé des douleurs très vives, sans toutefois compromettre sa vie; il n'y réussissait pas toujours: en 1717 un orfèvre, accusé d'avoir recélé des objets provenant de vols sacrilèges, expira. Quoique dès 1780, Louis XVI eût aboli, en partie du moins, l'usage de la question, le Parlement fit appliquer en 1784 l'ordinaire et l'extraordinaire à une femme accusée d'avoir empoisonné son mari; on ne lui arracha aucun aveu, et ce ne fut que sur l'échafaud où elle allait périr qu'elle confessa sa culpabilité.) — *Rapport* concernant les collections laissées par M. Edward Barry; elles se composent de meubles anciens ou bahuts de confection toulousaine, de poids, d'objets sculptés, notamment en ivoire. — Note sur un pamphlet de la Beaumelle, signé le marquis de B*** (Belista) et attribué à Voltaire. — Dans la classe des sciences physiques et naturelles, on remarque, entre autres mémoires, des *observations sur les machines frigorifiques*, par M. de Planet; *Sur l'écoulement de l'eau à travers les corps poreux*, par M. Brundes; *Quelques expériences de physiologie végétale*, par M. Barthélemy, etc. N'oublions pas une *Etude sur la question des tours et des secours temporaires aux enfants assistés*, par M. le docteur Basset.

— Nous avons annoncé, dans le temps, la mort d'un travailleur très instruit et très zélé, M. Octave Delepierre, ce Belge qui vit s'écouler à Londres une grande partie de sa longue et honorable existence, et qui sut allier à des fonctions diplomatiques le goût de la société la plus choisie et l'étude féconde des sciences historiques. M. Trübner, chef d'une des plus importantes maisons de librairie de Londres, vient de publier au sujet de l'homme distingué dont il avait épousé la fille, un volume exécuté avec élégance, et qui n'entrera point dans le commerce; il est destiné exclusivement à quelques amis. C'est un petit in-4 de 70 p., avec portrait (*Joseph Octave Delepierre*. Born : 12 March 1802, Died : 18 August 1879, in Memoriam for Friends only.) Après des détails biographiques qu'il serait superflu de reproduire, vient, à partir de la page 27, la liste des nombreux écrits de M. Delepierre; le premier est daté de 1829, le dernier de 1876; ceux qui furent mis au jour jusqu'en 1846 se rapportent surtout à l'histoire de la Flandre (l'auteur était archiviste de la ville de Bruges); les autres (et il y en a parmi qui ne forment pas moins de deux gros volumes in-quarto) concernent surtout l'his-

toire littéraire et l'antiquité; tous méritent d'autant plus d'être recherchés que bon nombre d'entre eux, imprimés à petit nombre, n'ont pas été livrés au commerce. Indépendamment de ces livres, M. Delepierre inséra dans des publications périodiques, dans des recueils de diverses sociétés savantes, de nombreux articles dont M. Trübner a cherché à dresser la liste ; on y voit les preuves d'un esprit chercheur, s'attachant aux points obscurs de l'histoire, aux questions peu abordées, et donnant toujours sur ce qu'il envisageait les résultats de lectures fort étendues.

— Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon* (Classe des Lettres, tome XVIII. Lyon, 1879, in-8, de 396 p.) nous signalerons une notice de M. Léon Roux sur M. Sauzet.; *Quelques idées sur la Théogonie d'Hésiode* par M. Hignard (le vieux poète fournit les plus précieux renseignements sur les anciennes doctrines religieuses des Hellènes et parfois, sous des fables). *Quelques jours en Dalmatie et au Monténégro*, par M. l'abbé Neyrat.— *Un festival musical en Angleterre*, par le même (146e anniversaire, célébré en 1877, du festival de Gloucester). — *De l'architecture religieuse du quatrième au treizième siècle*, par M. Bresson. — *Les conditions du travail en France et les syndicats professionnels*, par M. Paul Rougier ; — *l'hospice des Enfants-Trouvés à Canton*, par M. Paul Guimet.

Allemagne. — L'incendie de la bibliothèque de M. Mommsen a causé des pertes irréparables. Des additions au T. X du *Corpus Inscriptionum latinarum*, contenant celles de la basse Italie (ouest), ont été entièrement détruites. Les quatre manuscrits de Jornandez, des bibliothèques de Heidelberg, Berlin, Vienne et Breslau, sont perdus. Pas un des livres de la bibliothèque particulière du savant archéologue n'a échappé aux flammes : une perte déplorable est celle du *Collectanea* et des ouvrages manuscrits de Mommsen, parmi lesquels se trouvait une *histoire de l'empire*, dont 3 volumes étaient achevés.

— Les éditeurs Teubner et Cie, de Leipzig publient un recueil intitulé : *Scriptorum græcorum qui christianam impugnaverunt religionem quæ supersunt*, édité par le professeur C. J. Neumann. Le troisième fascicule, qui va paraître, renferme les écrits de l'empereur Julien.

— Le 3e fascicule de l'*Historisches Jahrbuch*, publiés par la *Goerres Gesellchaft*, contient les articles suivants : *La correspondance du cardinal Contarini* pendant sa mission en Allemagne (1541), par le Dr L. Pastor ; — *La mission du cardinal Nicolas de Cusa, dans l'Allemagne du Nord* (1451), par M. Grube ; — *L'activité littéraire de l'abbé André de Saint-Michel*, par M. Wittmann.

— La librairie Velhagen et Klasing, à Leipzig et Bielefeld, annonce la prochaine apparition, en dix livraisons, des *Prosateurs français*, à l'usage des Ecoles, à des prix très réduits (de 60 à 90 pl.), pour chaque livraison.

— On annonce la prochaine publication de *Series abbatum* avec les *Fasti abbatissarum* et *praepositarum*, immense travail dont le 1er volume contiendra l'Allemagne et l'Autriche. Le succès est garanti d'avance, car il sera rédigé par les Dr. Posse, de Dresde, et Ewald, de Berlin, tous deux zélés collaborateurs des *Monumenta Germaniae*.

Angleterre. — La librairie Macmillan, de Londres, va publier prochainement une biographie d'Etienne Dolet, poète et imprimeur à Lyon, brûlé comme athée en 1546. L'auteur est M. Richard Copley Christie, chancelier du diocèse de Manchester. Il a ajouté à son travail la liste des livres sortis des presses de Dolet.

— La bibliothèque du palais archiépiscopal de Lambeth est ouverte désor-

mais au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 10 heures à 4 heures en hiver, et de 10 heures à 5 heures en été. Les vacances dureront six semaines, du 1er septembre au 15 octobre.

— Le tome XII des *Memorie e documenti per servire alla storia di Lucca*, a paru récemment. (gr. in-4 de 466 p.) Il contient une *Histoire de la musique à Lucques*, par l'abbé L. Merci.

— Il paraît à Vérone, depuis le commencement de 1879, un recueil intitulé : *Archivo storico Veronese, Repertorio Mensile di studi e documenti di storia patria*, sous la direction de M. Osvaldo Perini. La collection forme par an quatre forts volumes ; l'abonnement est de 18 francs.

Russie. — Le Dr Harkavy, de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, a découvert parmi la nouvelle collection de manuscrits acquise par cette bibliothèque, la plus grande partie du commentaire arabe sur Isaïe, par R. Saadyah-Gaon. On ne connaissait jusqu'ici que la traduction arabe de ce prophète.

Amérique. — Un livre des plus précieux vient d'être acquis par la bibliothèque de l'État de New-York. C'est le premier livre qui ait été imprimé dans cet Etat, il y a près de deux siècles, du temps des colons anglais, sous les règnes de Guillaume III et de Marie II. Il contient les textes des lois de New-York, et a pour titre : « Lois et Actes de l'Assemblée générale de la province de New-York de LL. MM., tels qu'ils ont été arrêtés dans diverses sessions dont la première a commencé le 9 avril *anno Domini* 1691, à New-York, imprimé par William Bradford, imprimeur de LL.MM. le roi Guillaume et Marie, 1694.» Il n'existe plus que cinq exemplaires de ce livre ; l'État de New-York l'a payé 8,000 fr. C'est un volume de 300 pages in-folio, simplement relié en basane. Parmi les dispositions législatives les plus curieuses qui y sont insérées, on remarque les suivantes : « Tout chrétien qui tuera un loup adulte sur les îles de Long ou de Staten recevra une récompense de 30 shillings ; il ne devra être tenu aucun compte du témoignage d'un esclave ; si plus de trois nègres s'assemblent, ils recevront cinquante coups de fouet sur le dos ; si un esclave est rencontré voyageant à 40 milles de la cité d'Albany sans son maître, il sera mis à mort. » (*Journal de la Librairie.*)

Publications nouvelles. — *De l'esprit du droit criminel*, par René Roland (in-8, Rousseau) ; — *Les Causeries d'un savant*, par Tissandier (in-8, Hachette) ; — *Quelques phénomènes atmosphériques*, par Jamin (in-8, Hachette) ; — *Souvenirs d'un vieux zouave*, par Blanc (2 vol. in-12, Téqui) ; — *Histoire des littératures étrangères*, par Eugène Halberg (in-12, Lemerre) ; — *Les Remords du Docteur*, par George Vautier (in-12, Thio) ; — *Une Rose Blanche au pays de Souabe*, par Mlle Thérèse Alphonse Karr (in-12, Dillet) ; — *La Malaisie*, par A. R. Wallace (in-8, Hachette) ; — *Voyages et découvertes des compagnons de Colomb*, par W. Irving (in-8, Hachette) ; — *Histoire de Du Guesclin*, par Debidour (in-12, Hachette) ; — *Le cardinal de Retz à Rome*, par Bozon (in-8, Plon) ; — *Questions controversées de l'histoire et de la science*, tome I (in-12, librairie de la Société bibliographique) ; — *Affaires de Guilhermy et baron de Ravignan*, (in-8, librairie générale). Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Guerre de partisans. — Quels sont les ouvrages les plus sérieux sur la guerre de partisans, sur les ruses et coups de main qui caractérisent ce genre de guerres? C. D.

Les frères Trudaine. — Quels ouvrages ou brochures pourrait-on consulter sur les deux frères Trudaine? C.

Ecrivains socialistes. — Y a-t-il un ouvrage donnant le résumé des doctrines des principaux écrivains socialistes de ce siècle et de la fin du siècle dernier? C.

Œuvres charitables du catholicisme. — Existe-t-il un ouvrage donnant le tableau des principales œuvres charitables du catholicisme, et les faisant connaître au moins d'une façon sommaire? C.

Répertoires bibliographiques. — On connaît le répertoire bibliographique des ouvrages de droit, par Warée. Existe-t-il des ouvrages analogues pour les autres branches de connaissances telles que histoire, théologie, sciences, etc., en excluant les tables méthodiques de Brunet? P. D. B.

Congrégations vouées à l'agriculture. — Quels sont les ouvrages ou l'on pourrait trouver des détails sur les services rendus à l'agriculture par les diverses congrégations religieuses, et en particulier par les Trappistes?

RÉPONSES

Expédition des Catalans en Grèce (XXIX). — M. Rubio y Lhech ne paraît pas connaître les nombreux travaux de Buchon, qu'il devra dépouiller avec soin.

Il trouvera dans Hopf, *De historiæ ducatus Atheniensis fontibus*. Bonnæ, 1852, in-8, pp. 83-98 une bibliographie de toutes les sources (publiées avant 1852), qui peuvent l'intéresser. Depuis, Hopf a publié ses *Chroniques gréco-romanes* (Berlin, 1873, in-8) et son *Griechenland im Mittelatter*, 1867, in-4 (85me volume de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grabet).

Voir aussi le *Bulletin de l'Association des Etudes grecques*, 18-9, p. 136, et G. Schlumberger, *Numismatique de l'Orient latin* (P. 1878, in-4) pp. 342-344. Comte R.

Libussa et la révolte des femmes en Bohême (XXVIII, 286, 479.) — La légende de *Loubocha*, et non *Libussa*, représente la révolte des Tchèkes (ou Bohêmes) contre l'influence allemande, sur le terrain du droit de succession. Ce poëme a été traduit plusieurs fois en français, en dernier lieu par Louis Leger : *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême* in-18, chez Lacroix et Verboeckhoven, Paris, 1866), et par Cyrille : *Voyage sentimental dans les pays Slaves* (in-18, chez V. Palmé, 1876).

A. D'AVRIL.

Le Calligraphe Fyot (XXVIII, 192). — Dans son catalogue de livres d'occasion du 15 février 1880, le libraire Baillieu (quai des Grands Augustins, 43), annonçait sous le nº 197, au prix de 30 fr., un manuscrit qui doit, il me semble, donner des renseignements sur le calligraphe Fyot; voici la description sommaire de ce manuscrit d'après le catalogue Baillieu

« *Réception des experts jurez, écrivains vérificateurs* depuis l'année 1570, époque de la fondation de cette corporation jusqu'en 1770, un vol. petit in-fol. parchemin. »

Le catalogue ajoute : « Manuscrit copié par Bédigis, calligraphe (champenois), d'après le registre original; il y a ajouté des notes historiques qui font connaître les auteurs, amateurs et autres artistes calligraphes anciens et modernes qui se sont distingués. »

Noblesse oblige (XXVIII, 191). — Cette maxime est du duc de Lévis,

pair de France et membre de l'Académie française; elle se trouve dans la première édition anonyme de son ouvrage intitulé : *Maximes et réflexions sur différents sujets de morale et de politique* (Paris, 1807, in-12). Cet ouvrage a eu cinq éditions. Nous ne connaissons pas l'article sur ce dicton publié par Nettement; mais sa paternité ne peut être déniée au duc de Lévis; outre qu'elle se trouve dans les cinq éditions de son ouvrage, cette maxime est citée, comme étant de lui, dans le *Dictionnaire* de Boiste, au mot *Obliger*.

A l'occasion de cette question, nous avons fait quelques recherches qui nous ont mis à même de constater que, si cette formule de *Noblesse oblige* ne se trouve pas posée en termes aussi concis, la plupart des auteurs qui ont traité des devoirs imposés à la noblesse, la consacrent en termes différents, mais toujours formels et équivalents, comme la première règle à observer par un gentilhomme. Nous pensons que les lecteurs du *Polybiblion*, liront avec intérêt les différentes formes sous lesquelles les docteurs de la science, anciens et modernes, ont exprimé cette maxime essentielle :

« Pour conserver la noblesse, dit M. Barbier de Felcourt (thèse pour le doctorat, 1867), il fallait vivre noblement, c'est-à-dire vivre pour des intérêts plus élevés que les intérêts matériels, prendre pour but et pour ressort de son existence, non pas la simple honnêteté, mais ce qui en est le superlatif, l'honneur. »

Dans son ouvrage des *Affaires d'Estat* (Paris, 1597), le président de Lalouette formulait la même règle en ces termes : « Tous ceux qui sont descendus des premiers nobles, ne seront point tenus au rang et qualité des nobles, et ne jouiront des droits, prérogatives et privilèges de noblesse, s'ils ne continuent la charge, vocation, profession et exercice de vertu de leurs pères et aïeuls. »

Florentin de Thiérriat, jurisconsulte Lorrain, qui vivait au commencement du XVIIe siècle, est plus concis dans son langage simple et naïf à la fois. « Vous n'avez, dit-il, de refuge « qu'au temple de la vertu; vos pa« rents vous en ont battu le sen« tier. » (*Trois traictez, scavoir : 1° De la noblesse de race, 2° De la noblesse civille, 3° Des immunitez des ignobles.* Paris, 1606. in-8.)

L'abbé Vialart (*Maison de Surgères*, in-fol, 1771) s'exprime en termes approchant de la formule du duc de Lévis : « Une naissance illustre est un engagement à des actions vertueuses. »

Toustain de Richebourg (*opuscule sans titre*) dit : « Gentilshommes, sou« tenez les vertus de vos ancêtres par « vos propres vertus. »

Montesquieu, (*Esprit des Lois, liv. V, art.* 9) enseigne que, dans une monarchie « il faut que les lois travaillent à soutenir *cette noblesse dont l'honneur est, pour ainsi dire, l'enfant et le père.* »

La Chesnaye des Bois (*Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français*, V° Noblesse), développe en ces termes la maxime *Noblesse oblige:* « De quelque manière qu'on ait acquis *la Noblesse*, elle passe aux descendants de ceux qui l'ont obtenue; mais cette grâce les rend redevables envers l'Etat, et ils lui doivent les services personnels pour lesquels ils n'ont reçu prématurément une récompense si honorable et si utile, que pour les porter à donner aux autres sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement et du zèle que nous devons tous au roi et à la patrie. »

Enfin l'*Encyclopédie méthodique* (*jurisprudence*, V° Noblesse), en visant à la concision du duc de Lévis, est moins précise et plus vague dans sa formule ; elle dit : « L'honneur gouverne la noblesse. » B. DE F.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN, — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

e *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque s, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

a PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres- contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la nce et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises trangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de ndre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu- t tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres- dance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et ponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra- iques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles npression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents bliés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues nçaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés vantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands rnaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE RTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré- re de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au rant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des stes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

OLLECTIONS. — Les années 1868-79 sont en vente, et forment vingt-sept mes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

---

e *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices a SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

a SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés espondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après r été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ssociés.

haque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

ut sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un ver- ent de 150 francs.

e titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à ociété un apport de 100 francs au moins.

es demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1.200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . **70 fr.**
Format in-4. papier supérieur . . . . . **120 fr.**

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Aussitôt l'achèvement le prix des deux volumes sera porté à 90 francs

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau ou les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

92.18

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

UXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME. — XXIXe DE LA COLLECTION

QUATRIÈME LIVRAISON. — OCTOBRE.

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'OCTOBRE

I. — [illegible] A [illegible] ÉTUDIANTES par M. Victor Mortat.
II. — [illegible] A N[illegible], par M. Ferdinand Buisson (p. 320).
III. — [illegible]

Théologie. — [illegible] Athanasius. (p. 322). — [illegible] Evangelia et Festa totius anni [illegible]

Sciences. — [illegible] (p. 324). — Ed. Charton : Dictionnaire des [illegible] — [illegible] : Traité de chimie générale [illegible] (p. 327). — [illegible] Archéologie préhistorique (p. 327).

Belles-Lettres. — [illegible] d'Auxerre évêque de Paris (p. [illegible]) — C. [illegible] : [illegible] sur les manuscrits de Pierre de Fermat (p. 329). — M. [illegible] : Œuvres [illegible] de Fermat (p. [illegible]). — Versi di Girolamo Ardizzone-[illegible] letterari e [illegible] (p. [illegible]). — Cassara Salvatore : La politica di Giacomo Leopardi (p. [illegible]).

Histoire. — A. [illegible] : Géographie de Strabon (p. 337). — J. M. Sestier : La [illegible] dans l'antiquité (p. [illegible]). — A. de Chevenfer : Essai sur la vie et le règne de Sextius Severe (p. [illegible]). — Marcelino Menendez : Historia de los heterodoxos [illegible] (p. [illegible]). — E. Happey : La guerre de cent ans (p. 341). — M. P. Fabbre : Récits inédits de Saint-Simon (p. 342). — Fr. de Ravaisson : Archives de la Bastille (p. [illegible]). — A. de Pesanlevey : Le général Dommartin en Italie et en Egypte (p. 345). — Et. Boileau : Les métiers et corporations de la ville de Paris au douzième siècle (p. 346). — J. Vaesen : La librairie commerciale à Lyon sous l'ancien régime (p. 347). — H. [illegible] : Chroniques [illegible] du XVIIe siècle (p. 348). — Favet : Recherches historiques et statistiques sur les écoles de la Haute-Marne (p. 350). — Wilhelm [illegible] : Deutsche Urzeit (p. [illegible]). — L. Dauvissé : Les médailles religieuses du Pape-Comtat (p. [illegible]). — L. [illegible] : Mélanges de paléographie et de bibliographie (p. [illegible]). — A. Claudon : Antiquités typographiques de la France (p. 356). — A. Fabrège : Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Ajaccio (p. [illegible]). — Martin, Michel : La reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (p. [illegible]).

IV. — BULLETIN. — L'abbé J. B. A. Monteil : Biographie de Sa Sainteté le Pape Léon XIII (p. 359). — L'abbé Martha : Les saints Evangiles (p. 361). — Marquis de Vivien : Aux pères et aux mères de famille (p. 361). — Em. Cameau : L'inquisition (p. 361). — Le gouvernement de la délivrance (p. 362). — L'abbé E. Beurlier : Histoire abrégée de la littérature latine (p. 362). — Ch. Auzias-Turenne : L'Université de Paris au XIIIe siècle (p. 363). — E. Kausch : Johannes Buxtorf der ältere (p. 363). — Vicomte Guérin : Ile de Rhodes (p. 363). — Le Duc : Vingt-neuf ans sous l'étoile polaire (p. 364). — M. de Lyden : Les sœurs de charité (p. 365). — Mathilde Bourdon : Études et notices historiques (p. 365). — Mme J. O. Lavergne : Annette Dacier (p. 365). — Robert du Casse : Le volontaire de 1793, général du premier empire (p. 366). — Ad. Joanne : Géographie de l'Ariège, du Calvados, de la Haute-Garonne, de la Manche, de la Marne, des Hautes-Pyrénées, de l'Yonne (p. 366).

V. — VARIÉTÉS. — Essai sur la littérature arabe au Soudan (suite p. 367).

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : J. A. Martigny, le Dr Aug. Delpech, J. Labarte, Ed. de Pompery, J. Nicolet, Charles-Godefroy Neumann, von Ditfurth, le Dr L. Ennen, Nitzch, Wilh. Wagner, Bainac, Th. Taunoy, Chauvet, de Charollais, Barbier. — Institut. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Exposition typographique à Caen. Inventaire des archives de Châlon-sur-Saône. — Une bibliographie géographique. — La conquête de la Corse et le général de Vaux. — Un *codex græcus purpureus* des Evangiles du VIe siècle. — Un document sur Gutenberg. — Questions controversées de l'histoire et de la science. — Récit de l'assassinat de Pardaillan. — Publications nouvelles.

VII. — QUESTIONS & RÉPONSES. — Questions : Platon. — Mémoires secrets du temps de Louis XIV. — Le marquis de Pisany. — Civilisation Indoue. — Réponses : L'école d'Alexandrie. — Le pays de Gap. — Œuvres charitables du catholicisme. — Congrégations variées à l'agriculture.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HAGIOLOGIE ET VIES ÉDIFIANTES

1. SURIUS. *Historiæ seu vitæ sanctorum*, juxta optimam coloniensem editionem nunc vero ex recentioribus et probatiss. monumentis numero auctæ mendis expurgatæ et notis exornatæ quibus accedit Romanum martyrologium breviter illustratum Taurin. Presbytero e congr. clerr. regg. S. Pauli Curante, Augustæ Taurinorum, P. Marietti, 1880, in-4. vol. XI, november, 756, 915*-970* p. Prix : 10 fr. 50; — Vol. XII, december, 642, 971*-1112* p. Prix : 10 fr. 50; — Vol. XIII, indices generales, 205 p. Prix : 3 fr. — 2. *Santoral espanôl o Calendario de los santos y personas insignes en virtud desde los primeros siglos del cristianismo hasta nuestros dias en los dominios de España y Portugal*, por D. M. S. V. Publicada por la junta superior de la asociacion de catolicos en España. Madrid, compania de impressores y libreros, Bola, 8, A. Cargo de D. Agustin, Avrial, 1880, in-18 de XVI-367 p. Prix : 6 réaux. — 3. *Les vies des Saints pour tous les jours de l'année*, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé TH. MOUCHARD, prêtre du diocèse d'Orléans. Paris, Lille, Lefort, 1879, 2 vol. in-12 de 388 et 348 p. Prix : 2 fr. 50. — 4. *Vie des Saints du diocèse d'Amiens*, par l'abbé JULES CORBLET. Amiens, Delattre-Lenoel, 1880, in-12 de XXIII-433 p. Prix : 3 fr. — 5. *Saint-Jérôme*, par le COMTE DE LAMBEL. Paris, Dillet, 1880, in-12 de X-312 p. Prix : 2 fr. — 6. *Saint-Eloi*, 588-659. *Les corporations ouvrières et le dimanche, les trois meilleurs amis de l'ouvrier*, par M. l'abbé J. J. MORET, curé de Montvicq. Moulins, Desroziers, 1879, in-18 de II-171 p. Prix : 1 fr. 50. — 7. *Saint François d'Assise*, 1182-1226, par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ, de l'ordre des Frères mineurs capucins. Paris, Poussielgue, s. d. in-18 j., de XIX-504 p. Prix : 3 fr. 8. *La vie merveilleuse du vénérable P. Bernardin Realino, de la compagnie de Jésus*, par le P. L. SÉGUIN de la même Compagnie. Lyon, Vitte et Perrusel; Paris, Vic, 1880, in-12 de XII-270 p. Prix : 2 fr. — 9. *Vie de la mère Antoinette d'Orléans, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame du Calvaire*, par un religieux feuillant publiée avec une introduction et des notes par M. l'abbé PETIT, aumônier du Calvaire de Vendôme. Paris, Haton, 1880, in-8 de XVIII-576 p. Prix : 6 fr. — 10. *Recueil des vies de quelques prêtres de l'oratoire du* P. CLOYSEAULT, publié par le R. P. INGOLD. Paris, Sauton, 1880, in-18 j. de LI-458 p. Prix : 4 fr. — 11. *Vie de Mgr d'Authier de Sisgaud, évêque de Bethléem, fondateur de l'Institut des Prêtres du Saint-Sacrement pour la direction des séminaires et des missions*, par l'abbé NADAL, chanoine de Valence. Valence, Lanthéaume, 1879, in-8 de XXVII-534-VIII p. et une feuille de planches. Prix : 7 fr. — 12. *Vie de Mme Molé, fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité de Saint-Louis* 1763-1825, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaud, 1880, in-12 de VI-365 p. Prix : 3 fr. 50. — 13. *Vie de M. de Courson, XIIe supérieur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice*, par un prêtre de Saint-Sulpice. Paris, Poussielgue, 1879, in-12 de 630 p., avec un portrait. Prix : 4 fr. — 14. *Le Père Charles Antoniewicz, missionnaire de la Compagnie de Jésus*, par le docteur FERDINAND SPEIL, directeur spirituel du grand séminaire de Breslau, traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par M. l'abbé TH. MOGGAND. Collection Saint-Michel, Paris, Téqui, 1879, 2 vol. in-12 de 393-252 p. Prix : 4 fr. — 15. *Une femme forte ou Vie et lettres d'Irma le Fer de la Motte, en religion sœur François-Xavier*, décédée à Sainte-Marie des Bois (Indiana), publiées par une des sœurs, avec une préface par M. LÉON AUBINEAU. Paris, Lyon, Lecoffre, 1879, in-12 de XXXVI-516 p. avec 2 grav. Prix : 3 fr. 50. — 16. *Vie de M. l'abbé Dujarié, directeur aux séminaires de Séez et de Baltimore, aumônier de l'hospice d'Argentan* (*Orne*), par M. l'abbé LEROY. Tournai et Paris, 1877, gr. in-8 de 176 p. Prix : 2 fr. — 17. *Une héroïne de la Charité au dix-neuvième siècle*, par le P. MARCEL BOUIX, de la Compagnie de Jésus. Paris et Lyon, Lecoffre, 1880, in-8 de XIX-396 p. Prix : 6 fr. — 18. *Albéric de Foresta, de la Compagnie de Jésus, fondateur des écoles apostoliques. Sa vie, ses vertus et son œuvre*, par le P. R. DE CHAZOURNES, de la même compagnie. Paris, Poussielgue; Chambéry, Perrin, 1880, in-12 de 359 p. Prix : 3 fr. — 19. *Notice biographique de la Rév. Mère Marie Saint Paul* (*Sidonie de Givenchy*), suivie d'une courte notice sur la Rév. Mère Saint Jean. Paris, Vic, 1879, in-18 de 104 p., avec une photographie. Prix : 1 fr. 25, fr. — 20. *Le Père Jeantier, ou l'apôtre des petits enfants*, par le R. P. Xavier-Auguste SEJOURNÉ, de la compagnie de Jésus. Poitiers

et Paris. Ondin. 1880, in-12 de 254 p. Prix : 2 fr. — 21. *Exemples de vie chrétienne offerts aux jeunes personnes. Caroline Falin; — Pauline Teillon; — Benoîte Gravon; — Marie Chevalier; — Marie Chambert; — Marie Régnier; — Marie Rousset; — Elisa Brandaton.* Troisième série. Lyon, Vitte et Perrussel, 1880, in-12 de 350 p. Prix : 2 fr. — 22. *Une Victime volontaire. Notice sur Marie-Antoinette Duchemin*, par l'abbé Gocheler. Paris, Plon, 1880, in-12 de 72 p. (n'est pas dans le commerce.)

1. — C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons l'achèvement de la nouvelle édition de Surius. Cette entreprise, au courant de laquelle nous avons scrupuleusement tenu nos lecteurs (XIII, 425, XVII, 255, XIX, 334, XX, 310, XXIII, 306, XXVI, 369) fait honneur à notre temps et à l'éditeur. Nous regrettons qu'il ait attendu la dernière page pour nous faire connaître ses collaborateurs, ou plutôt nous louons leur modestie. Le P. Camille Bracco, des clercs réguliers de saint Paul, a conduit le travail jusqu'au neuvième volume inclusivement. Il est mort le 23 juillet 1879, et son œuvre a été reprise par le P. Joseph Colombo, du même ordre, professeur au Collège royal de Charles-Albert.

L'ouvrage, complet aujourd'hui, comprend douze volumes de vies de saints : un volume de Martyrologe Romain, qui a paru avec pagination spéciale, joint à chaque volume de l'œuvre de Surius, au gré de l'imprimeur, sans même qu'on ait pris soin de n'ajouter à chaque volume qu'exactement le mois correspondant, doit maintenant être séparé et relié à part. Les éditeurs l'ont annoté et le font suivre de quelques *addenda*. Un petit volume complémentaire donne la table des noms de saints par ordre alphabéthique, avec un index *rerum notabilium*.

Nous félicitons le P. Colombo d'avoir augmenté, dans les deux derniers volumes, les notes critiques sur le texte, sur certains passages au point de vue des indications historiques (voir notamment ch. XII, p. 248, 592 et 593) et géographiques. Si son prédécesseur n'eût cédé à un excès de modestie, cette nouvelle édition eut eu un tout autre caractère. La multiplicité même des notes fait ressortir l'inconvénient des renvois par des astériques au lieu de chiffres. Est-ce nous qui ne comprenons pas, ou l'éditeur qui se trompe? On lit en note (T. XII, p. 5) : *Gallice*, Ouen. *vulgo* Eloi. *Gallice* et *vulgo* n'ont-ils pas le même sens? Ouen et Eloi sont la forme française et populaire de *Audœnus* et d'*Eligius*. S'il en est ainsi, ne serait-ce pas une erreur de dire (T. XII, p. 63) : Lambertus *vulgo* Lambrecht. C'est Lambert qui est la traduction française de Lambertus, et nous croyons aussi la forme populaire. *Lienard* est bien une forme populaire de *Leonardus*, mais une forme locale moins répandue que Léonard (T. XI, p. 301). Nous trouvons même des notes bibliographiques. Ainsi un renvoi à la vie de sainte Élisabeth par M. de Montalembert (T. XI. p. 611). Quelques pages plus loin (624, note*****), il faut lire *Époisses* au lieu d'*Espoisse*. Notons le soin avec lequel l'édi-

teur indique les textes qu'il a retouchés et déplacés, tels que la vie de saint Grégoire le Thaumaturge, au 17 novembre.

Le tome de novembre contient plusieurs vies nouvelles ; celles de saint André Avellin (au 10 nov.) de l'ordre des Théatins, tirée de la bulle de canonisation de 1712 ; — de saint Didace (13 nov.), confesseur, également tirée de la bulle de canonisation (1588) ; — de saint Jean de La Croix (au 24) puisée à la même source (1726). Parmi les vies les plus importantes, nous citerons celles de saint Hubert, évêque de Liège (3 nov.) ; — de saint Malachie, de Clairvaux, évêque de Connerth en Irlande (3 nov.) ; — de saint Charles Borromée (4 nov.), la plus considérable de toutes, croyons-nous (p. 103 à 293), qui nous paraît introduite par le nouvel éditeur, bien qu'il n'y ait aucune indication à ce sujet ; — de saint Engelbert, archevêque de Cologne (7) ; — de saint Godefroy, évêque d'Amiens (8) ; — de saint Martin de Tours, par Sulpice Sévère (11) ; — de saint Laurent, archevêque de Dublin (13) ; — de sainte Élisabeth de Hongrie (19) ; — de saint Colomban, par Jonas (21) ; etc., etc. Au mois de décembre, nous remarquons saint Eloi, par saint Ouen (1) ; — saint Annon, archevêque de Cologne (4) ; — Saint-Sabas, abbé de Mutalasque en Cappadoce (5) ; — saint Nicolas, évêque de Myre (6) ; — saint Daniel Stylite (10) ; — sainte Anastasie, martyre (25) ; — saint Indès et sainte Domne, martyrs (28) ; — saint Marcel, de Constantinople (29) ; — saint Sylvestre (31).— La lecture sur l'Immaculée-Conception est empruntée à saint Epiphane, évêque de Chypre. Aucune indication à la table ne marque les vies nouvelles. Nous trouvons cependant (p. 221) des lettres apostoliques de Pie IX sur l'invention des reliques de saint Ambroise et des saints Gervais et Protais (1871).

2. — Ce *Santoral* espagnol et portugais, publié avec l'autorisation de l'ordinaire sous le patronage de l'Association des catholiques d'Espagne, est un irrécusable témoignage de la fécondité du catholicisme dans ce pays qui a eu l'avantage de conserver jusqu'à nos jours l'unité religieuse. C'est un martyrologe donnant à chaque jour le nom des saints portugais et espagnols, avec quelques mots seulement pour les qualifier. Dans des appendices sont énumérés par catégories, évêques, prêtres, religieux de tels et tels ordres, etc., les noms des saints qui n'ont point de jour fixé pour leur fête, et indiquent les documents où l'auteur est allé puiser les éléments de son travail. Nous le félicitons et nous prenons note de l'annonce d'un Catalogue des vies de saints espagnols et des chroniques religieuses, qui se prépare sous les auspices de l'Association des catholiques d'Espagne.

3. — M. l'abbé Mouchard s'adresse à un public tout autre que celui de Surius. Il écrit pour les enfants, et a parfaitement trouvé le chemin de leur intelligence et de leur cœur : on voit qu'il les connait

et qu'il les pratique. Il leur offre, pour chaque jour de l'année, une vie de saint, suivie de réflexions courtes, simples et d'une facile application, tirée du sujet et appropriée à ses jeunes lecteurs. C'est une lecture de deux pages. Les saints sont bien choisis, c'est-à-dire que M. l'abbé Mouchard prend ceux sur lesquels l'histoire nous fournit quelques détails; il raconte les traits saillants, les plus propres à frapper l'esprit. On ne trouve pas ici la monotonie qui règne dans beaucoup de recueils de ce genre : celui-ci peut être recommandé en toute assurance qu'il sera lu avec fruit et intérêt.

4. — La *Vie des saints du diocèse d'Amiens* est la forme populaire donnée par M. l'abbé Corblet à son *Hagiographie du diocèse d'Amiens*. Le cadre est restreint à tous les points de vue : il n'est question que des saints appartenant au diocèse d'Amiens, dans ses limites actuelles, par leur lieu de naissance, leurs titres, leur séjour prolongé ou leur mort ; ensuite on a supprimé toutes les dissertations savantes, toutes les controverses historiques et archéologiques, en un mot tout ce qui touche au champ de l'érudition dont l'auteur est un des explorateurs les plus distingués. Il ne s'agit ici que de récits, conduits suivant les règles de la saine critique, mais qui visent surtout l'édification des fidèles : c'est un livre pour lire dans les familles et dans les écoles; l'auteur est sobre même de réflexions pieuses, tenant plus à exposer avec vérité et intérêt des faits qui portent en eux leur enseignement, qu'à les amplifier par des considérations où l'écrivain est souvent devancé par le lecteur. M. l'abbé Corblet nous semble avoir parfaitement réalisé le but qu'il se proposait en donnant un livre bien écrit, exact, intéressant et édifiant. Soixante-trois notices sont consacrées à soixante et dix saints ; elles sont généralement courtes, par conséquent faciles à lire, et classées suivant l'ordre du calendrier; nous aurions aimé à voir cette classification reproduite dans la table, où les saints ne sont incrits que par ordre alphabétique. Les vies de saint Anschaire, de saint Waast, du bienheureux Charles le Bon, de sainte Colette, de Saint-Géraud, de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, de saint Firmin martyr, premier évêque d'Amiens, de saint Saulve, de saint Quentin, de saint Geffroy, notamment, peuvent être plus particulièrement recommandées. Nous ne devons pas passer sous silence l'*introduction* sur l'influence des saints dans la société et sur les miracles.

5. — En écrivant *Saint-Jérôme*, M. le comte de Lambel n'a eu d'autre prétention et d'autre désir que de faire un portrait populaire de cet illustre docteur de l'Église, dont la vie est pleine d'intérêt et d'enseignement. Il ne le présente pas sous un jour nouveau, d'après des documents inédits, mais tel qu'il était, d'après ses biographes et surtout d'après ses écrits, dans ce style simple, naturel,

facile, avec cette inspiration si profondément chrétienne et charitable qu'on remarque dans ses autres écrits. Il nous prouve qu'il n'y a pas seulement à admirer dans la vie de ce grand saint, mais qu'il y a beaucoup à profiter de ses exemples et de sa doctrine, et que la lecture de ses œuvres ne doit pas être réservée aux seules personnes faisant profession de haute piété. Saint Jérôme a brillé à une époque de luttes terribles pour l'Église et pour la société ; il eut surtout à lutter contre lui-même, et il fut un saint comme l'entendait le R. P. de Ravignan, lorsqu'il disait : « Qui est-ce donc qui fait un saint? Est-ce de n'avoir pas de défauts ? au contraire, c'est d'en avoir beaucoup, mais de les combattre sans cesse et de les réprimer. » Dans une intéressante narration, M. de Lambel déroule tous les actes de sa vie, ses voyages, ses travaux, ses controverses, ses fondations ; il montre son influence sur la société corrompue de l'empire romain, par la direction des femmes chrétiennes. Mais il raconte autant qu'il le peut d'après le saint lui-même, le citant souvent, de manière à faire connaître en même temps ses actions et ses œuvres : c'est ainsi qu'il donne de longs passages de ses oraisons funèbres, de ses conseils aux dames romaines, de ses lettres ; il reproduit, d'après la *Vie des Pères du désert*, l'histoire de saint Paul ermite et de saint Antoine. Nous nous permettrons de signaler à l'auteur une petite inadvertance. Il dit qu'au quatrième siècle la grammaire avait une importance qu'elle a perdu de nos jours (p. 5); mais il ajoute, et avec raison, que c'était le même mot, mais point la même chose, ce qui exclut toute possibilité de comparaison.

6. — Enhardi par le succès qu'a obtenu sa *Sainte-Barbe*, dédiée aux ouvriers et aux soldats, que nous annoncions l'année dernière (XXVI, 373) et qui est arrivée promptement à sa seconde édition, M. l'abbé Moret vient d'écrire la vie de *Saint Eloi*, dédiée aux ouvriers qui travaillent le fer et les métaux. Il n'a eu ici, pour être intéressant, qu'à traduire la vie du saint par saint Ouen. Il l'interrompt de temps en temps pour insérer de courtes réflexions à l'usage des lecteurs qu'il a en vue. Il se montre le vengeur de saint Eloi contre la chanson populaire qui le tourne en ridicule. Il fait suivre la biographie, qui est aussi bien une page de notre histoire qu'une page d'un livre édifiant, d'une étude sur les corporations ouvrières, dont il a puisé la substance dans la brochure de M, Léon Gautier publiée par la Société bibliographique dans la *Bibliothèque à 25 centimes;* d'observations sur le dimanche et les moyens de le passer utilement et agréablement, et enfin de considérations sur les trois meilleurs amis de l'ouvrier : le prêtre, le frère des écoles chrétiennes et la sœur de charité. M. l'abbé Moret est un narrateur et un sermoneur qu'on a grand plaisir à écouter. On voit qu'il ne s'est pas borné au simple

rôle de traducteur : même dans la vie de saint Eloi, il n'a jamais suivi servilement saint Ouen ; il a ajouté au texte en maints endroits, notamment pour le culte et les reliques de saint Eloi.

7. — Pour un saint aussi populaire que saint François d'Assise, il n'est guère besoin de s'excuser d'écrire à nouveau sa vie, car on est toujours sûr de trouver des lecteurs. Cependant le R. P. Léopold de Chérancé veut donner des excuses, et il en trouve une excellente dans l'usage qu'il a fait d'un précieux manuscrit, dont on connaissait l'existence, mais dont on n'avait encore découvert aucun exemplaire : il s'agit de la *Chronique des Frères mineurs* de Bernard de Besse, le secrétaire de saint Bonaventure, par conséquent le contemporain de saint François. L'étude de ce document lui a permis de constater que ces gracieuses *Petites fleurs* ou *Fioretti*, que beaucoup de critiques ne considéraient que comme une pieuse légende, ne sont très souvent que la reproduction intégrale de la chronique de Bernard de Besse. Mais l'auteur aurait pu mettre en avant d'autres excuses, comme son filial amour pour le père Séraphique et surtout par la manière dont il a travaillé pour le faire admirer, aimer et peut être imiter. Car nous souscrivons au jugement de Monseigneur Freppel le félicitant d'avoir écrit cette vie si instructive et si attachante. « Un style simple et pur, mais ne dédaignant ni le trait ni la couleur pour rester en harmonie avec un sujet si poétique par lui-même ; des aperçus pleins de justesse sur une époque où le crime côtoyait l'héroïsme ; des récits encadrés avec art dans la description des grandes scènes de la nature, avec un accent de piété bien fait pour rendre le caractère d'une vie dont l'amour de Jésus-Christ était le seul principe : tout cela ne manquera pas de captiver l'attention de vos lecteurs. Les nombreux fils de saint François trouveront un attrait tout particulier dans cette lecture : mais son charme séduira même les personnes du monde par ce caractère si bien rendu, de simplicité et de merveilleux du père Séraphique. » Cette vie n'est point au surplus exclusivement pieuse et édifiante. Le R. P. Léopold a fait le tableau d'une grande époque ; il a reproduit les traits d'un saint personnage qui a eu une influence considérable sur ses contemporains, il a écrit une page d'histoire : la vérité historique n'a pas besoin d'être arrangée pour être profitable aux âmes. Mais il faut des lecteurs qui ne redoutent pas le surnaturel, le merveilleux : il déborde ici : guérisons, visions, extases, stygmates, prédications aux animaux sont inséparables de saint François. Parmi les digressions, nous en devons noter une sur sainte Claire et les clarisses, l'autre sur le tiers ordre. Le dernier chapitre fournit des renseignements, trop discrets à notre avis, sur l'état de l'ordre au moment de la mort du fondateur, à l'époque de la révolution et de nos jours. Arrivé à son apogée au milieu du dix-hui-

tième siècle, il comptait alors 9,646 profès, répartis en 991 maisons : en vingt ans, grâce au jansénisme, le nombre des religieux était réduit en 1790 à 5,776. La Révolution les fit monter sur l'échafaud, en remplit les prisons et supprima l'ordre. Restauré depuis trente ans à peine, il compte déjà six cents membres, au moment où le soleil de la liberté, aux rayons duquel il se développait, est prêt à s'éclipser.

8. — Bien qu'il ait vécu à une époque éloignée de nous (1530-1616), le P. Bernardin Realino était peu connu. La cause de sa béatification est pendante cependant, et déjà un décret de Léon XII (1828) a reconnu l'héroïcité de ses vertus. La compagnie de Jésus peut en être fière, et l'on regarderait aujourd'hui comme un ennemi public ce saint homme que de son vivant une municipalité décrétait son protecteur. Ce n'était qu'un témoignage de reconnaissance envers un personnage qui avait comblé de bienfaits et de bénédiction la ville de Lecce. Il était là au poste que lui avait désigné la Providence : car toutes les fois que ses supérieurs l'appelaient ailleurs, des circonstances imprévues le retenaient. Sa vie dans le monde ne fut pas exempte d'orages ; il y reçut des honneurs qui auraient pu le séduire ; mais il ne résista pas à l'appel de la grâce. Il entra au noviciat de Naples en 1564 et dix ans après il entrait à Lecce, dont il ne devait plus sortir. Il devînt l'apôtre de cette ville, tout en dirigeant le collége qu'y tenait la compagnie. Il menait une vie vraiment merveilleuse par les résultats de conversions et de guérisons qu'il obtenait, et qui étaient la récompense de ses vertus et de son ardente piété. L'auteur de ce récit édifiant et réconfortant a puisé ses renseignements aux meilleures sources, dans les actes des procès de béatification, dans les dépositions des témoins, dans les œuvres du vénérable Realino, dans deux vies, l'une en latin, l'autre en italien, du R. P. Boero.

9. — Avec la mère Antoinette d'Orléans, nous pénétrons dans la société du dix-septième siècle, qui a produit tant de femmes distinguées, et celle-ci n'était pas une des moindres par sa naissance et par ses œuvres. Fille d'un prince du sang, Léonor d'Orléans, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon, comtesse de Saint-Pol, des Bourbons-Vendôme, elle avait épousé Charles de Gondi, fils du duc et maréchal de Retz et frère du coadjuteur. Dès qu'elle fut libre vis-à-vis du monde par la mort de son mari, survenue en 1596, elle songea à se consacrer à Dieu pour vivre sous une règle sévère, dans la mortification, la pénitence et la prière. Elle entre d'abord, en 1599, au nouveau monastère réformé des Feuillantines, à Toulouse, qu'elle avait choisi comme étant le plus austère, le plus éloigné de sa famille, le plus inaccessible aux souvenirs avec lesquels elle rompait pour toujours. Appelée à être un des instruments de la rénovation religieuse, elle ne devait pas rester dans l'obscurité qu'elle cherchait.

Un bref du Pape et un ordre du roi la conduisirent à la fameuse abbaye de Fontevrault où elle fut coadjutrice de l'abbesse, Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV. Ne s'y trouvant point à l'aise pour ramener les religieuses à l'exacte observance de la règle, elle obtint de pouvoir se retirer dans le prieuré de Lencloitre, dépendant de Fontevrault, où elle établit la réforme et prépara la fondation du monastère et de la Congrégation du Calvaire à Poitiers. C'est là qu'elle mourut en 1617.

Un de ses plus utiles auxiliaires fut le fameux père Joseph, le conseiller de Richelieu, l' « Eminence grise. » Il paraît là sous un jour nouveau. A tout ce que nous fait connaître l'auteur dans son récit, M. l'abbé Petit a ajouté dans son introduction une notice biographique, où il s'attache surtout à montrer le fervent religieux, le directeur des consciences, l'écrivain ascétique, doublé d'un homme politique consommé. On ne connait point l'auteur de cette vie inédite jusqu'à ce jour. Mais il est certain que c'est un religieux feuillant qui a écrit de 1641 à 1656. Il se préoccupe surtout de dévoiler les admirables vertus de la religieuse du couvent de Toulouse; aux faits il joint ses propres réflexions, avec des considérations théologiques, en un style qui, sans manquer de simplicité, ni de dignité et d'ampleur, est souvent lourd et recherché. Son ouvrage est divisé en trois livres : le premier va de la naissance de Madame d'Orléans à son entrée au monastère de Lencloitre (1572-1611); le second va jusqu'à sa mort (1618); le troisième est consacré à ses vertus. Tout ce que peuvent goûter les âmes pieuses se trouve réuni là. L'historien démêlera dans le récit ce qui peut l'instruire sur l'état des congrégations religieuses et le mouvement de rénovation religieuse qui se manifeste à ce moment. Il appréciera surtout l'introduction et les notes de M. l'abbé Petit, l'éditeur du P. feuillant. L'introduction fait connaître la famille d'Antoinette d'Orléans et celle de son mari, et les deux monastères où s'est écoulée la plus grande partie de son existence : celui des Feuillantines de Toulouse et celui de Lencloitre; puis le P. Joseph. De nombreuses notes viennent éclairer le texte, et un appendice donne des documents qui n'ont pas pu entrer dans le corps de l'ouvrage, et une courte dissertation pour laver la mémoire d'Antoinette d'Orléans de la complicité que lui attribuent certains auteurs dans la mort du sieur de Quérolent, commandant du Mont Saint-Michel, lorsque Charles de Gondi y trouva la mort en voulant s'en emparer. Nous remarquons dans cet appendice le bref de Léon XII pour le rétablissement de la Congrégation du calvaire (14 novembre 1828). Il eût été intéressant d'y trouver des renseignements sur l'état actuel de la congrégation, qui n'est point connue partout, et M. l'aumônier de Vendôme était bien à même de satisfaire la curiosité légitime du lecteur.

10. — La publication du R. P. Ingold a déjà été signalée ici même (t. XXIV, p. 55); nous ne la revendiquons que pour la contribution qu'elle apporte à la piété. Le R. P. Cloyseault, en recueillant les vies de quelques pères de l'Oratoire, n'a pas eu la pensée de faire un travail d'érudition. Il n'y a qu'à le lire pour s'en convaincre : mais il le dit lui-même : « J'ai pensé uniquement à m'acquitter du devoir d'un écrivain ecclésiastique qui ne doit pas seulement songer à raconter les choses, mais dont le but principal doit être d'instruire ses lecteurs et de les porter à la piété (p. XLIX). » Si les vies qu'il a écrites ne sont pas celles de saints, dans la stricte acception du mot, quand on y voit figurer les noms du cardinal de Bérulle et du P. Ch. de Condren, on sait d'avance quels fruits d'édification on en peut tirer. Du reste, s'il n'est pas un critique, son éditeur l'est pour lui, et n'a pas négligé les notes.

11. Monseigneur d'Authier est un des apôtres les moins connus, mais non des moins zélés qui ont honoré le grand siècle par leurs vertus et leurs travaux, et qui ont contribué au renouvellement de la foi et à la réforme du clergé. M. l'abbé Nadal, qui appartient à l'un des diocèses où son action lui a le plus longtemps survécu, a fait une bonne œuvre, et par la même occasion un bon livre, en retraçant la vie édifiante de ce saint prélat : il s'en acquitte avec toute la scrupuleuse exactitude de l'historien et toute la foi du chrétien. Par la part considérable qu'il a prise à la création des séminaires, sous l'inspiration du concile de Trente, Monseigneur d'Authier méritait une place à part dans l'histoire du clergé de France. Il était né à Marseille en 1609, le sixième et dernier d'une famille distinguée, dans des circonstances qui faisaient pressentir la perfection à laquelle il était appelé. Élevé par les Jésuites à Aix, il se sentit de bonne heure attiré vers la vie religieuse. Mais au lieu d'entrer dans la Compagnie de ses maîtres, il fonda lui-même une congrégation, celle des prêtres du Saint-Sacrement, destinée à la direction des séminaires et des missions. Il l'établit d'abord à Aix, puis à Brignoles et à Marseille. Monseigneur de Lebéron, évêque de Valence, lui confia la création et la direction de son séminaire, qui a été le plus florissant de ses établissements. La congrégation s'établit ensuite à Thiers, où elle eut la direction du collège et où elle créa le séminaire. Le récit de ses diverses fondations, des missions dans les diocèses d'Aix, de Toulon, de Fréjus, de Valence, de Die, aux galères à Marseille, fait le fond de la vie de Monseigneur d'Authier, avec toutes les péripéties de la fondation de sa congrégation, approuvée par une bulle du pape Innocent X. On y trouve aussi l'analyse de ses ouvrages d'instruction chrétienne et de piété. M. l'abbé Nadal l'a fait suivre de l'histoire de la Congrégation qui n'a pas

survécu à la Révolution. Jamais elle n'a pu obtenir la reconnaissance légale de l'autorité royale; des divisions, l'indépendance de chaque communauté, l'imprudence avec laquelle avaient été acceptées des charges trop lourdes entravèrent ses développements. Les services qu'elle a rendus au clergé, aux séminaires et aux collèges n'ont pu la sauver. On trouve là beaucoup de renseignements intéressants sur l'état des esprits au point de vue religieux, sur le clergé, son recrutement et son éducation. Un nombre considérable de notes et de documents (26), se trouvent reproduits dans l'appendice (p. 443-533) et donnent une valeur historique sérieuse à un ouvrage qui aurait pu n'être qu'édifiant.

12. — Il y a dans la *Vie de Madame Molé* (1763-1825) deux aspects bien différents qui lui donnent un double caractère : celui d'une œuvre historique et celui d'une œuvre de spiritualité. Nous avons d'abord la femme du monde qui a connu toutes les grandeurs sous la monarchie, toutes les misères sous le régime de la Terreur, et toujours fidèlement unie à Dieu, ne s'est jamais donnée au monde. Ensuite paraît l'austère religieuse fondatrice d'un ordre qui répand l'instruction dans la Bretagne. Il suffit de donner les noms de Marie-Louise-Elisabeth de Lamoignon, fille du marquis de Basville, président à mortier du Parlement de Paris, et de son mari, Edouard-François-Mathieu Molé, comte de Champlatreux, pour qu'on sache qu'elle tenait à deux des familles les plus éminentes par leur rang et par leur vertu. Son éducation pieuse, favorisant son amour de la retraite et de l'étude, sous la direction de sa vertueuse grand-mère, Madame Berryer, ses bonnes œuvres, l'épouse et la mère chrétienne, sont les principaux traits qui nous conduisent jusqu'à la révolution. La scène se passe alors en émigration, à Paris, où revient le comte Molé pour sauver la fortune de ses enfants. Il est arrêté, puis délivré une première fois par son fidèle et dévoué domestique. Une seconde tentative, par l'offre d'un million à Fouquier-Tinville, attira cette réponse : « Que n'êtes-vous venu une demi-heure plus tôt ! La charrette est partie ! » Madame Molé est, à son tour, après l'exécution de son mari, jetée en prison avec ses enfants, et n'en sort qu'en 1795. Depuis son veuvage, elle avait pris la résolution de se consacrer à Dieu. Guidée par son ancien curé de Saint-Sulpice, M. de Pansemont, qui l'entraîna à Vannes lorsqu'il fut nommé évêque, elle fonda l'institut de charité de Saint-Louis, qui se voue à l'instruction des enfants et à l'œuvre des retraites. On ne pouvait trouver une plume mieux faite que celle de M. le marquis de Ségur pour nous initier aux admirables vertus de celle qu'on n'appelle plus que la mère Saint-Louis, pour nous faire connaître tout le travail de la fondation, ses épreuves, ses succès. Il reproduit quelques-unes des notes personnelles qu'elle

écrivait pour obéir à son directeur et des instructions qu'elle donnait à ses religieuses. On y sent une grande âme dévorée par l'amour de Dieu et la charité envers le prochain. Dans un appendice, M. de Ségur fait connaître l'état actuel de la congrégation.

13. — M. de Courson méritait de figurer dans cette galerie de tableaux représentant ces modestes mais pieux et éminents personnages fournis par la compagnie de Saint-Sulpice, pour l'honneur du clergé, la glorification de l'Eglise et le salut de notre patrie : il avait sa place marquée à côté de M. Mollevaut, de M. Faillon et de M. Hamon, pour ne parler que des contemporains dont les vies viennent d'être écrites. Ce sont des existences tout absorbées par les devoirs du ministère, où les évènements extraordinaires n'ont pas de place, où la curiosité ne trouve pas satisfaction, tandis qu'abondent les sages conseils corroborés par les bons exemples. M. de Courson aurait pu jouir des avantages du nom et de la fortune : ce ne fut pour lui que l'occasion d'être plus modeste et plus détaché, et pour son vertueux père de faire un plus grand sacrifice en donnant à Dieu son fils unique. Il l'avait préparé à cette vocation, qui le contrariait, en lui faisant donner une éducation sévère et chrétienne, qui n'étouffa pas du premier coup les saillies d'un caractère fort apprécié par ses camarades de pension. Parmi les principes qui le dirigeaieant, nous trouvons celui d'une sage économie, dont il témoignait lorsqu'il écrivait : « Mes ressources sont dans l'économie à laquelle je me suis accoutumé dès l'enfance. Si mes parents et moi nous avons fait quelque bien, c'est en nous imposant des privations. » Nous pouvons aussi faire cette réflexion, pour la consolation de beaucoup de parents, que celui qui devait déployer tant de qualités supérieures ne fut, en somme, qu'un élève très ordinaire. Nous ne pouvons qu'indiquer la voie qu'il a suivie : élève de Saint-Sulpice, grand-vicaire de Mgr de Guérines, évêque de Nantes, aussitôt après son ordination en 1823, directeur du grand séminaire de Nantes, supérieur du séminaire d'Issy, puis supérieur de la compagnie de Saint-Sulpice : on admira partout sa modestie, la maturité de son jugement, l'inaltérable douceur et la fermeté de son caractère, ses grandes aptitudes pour la direction et l'administration. La jeunesse avait pour lui un attrait particulier : il s'est toujours préoccupé de son instruction, du choix des vocations et ses anciens élèves, qu'ils fussent entrés dans les ordres ou qu'ils vécussent dans le monde, continuaient à s'éclairer de ses conseils. L'auteur a reproduit souvent les avis qu'il donnait, d'après les notes nombreuses recueillies pour écrire cette vie et d'après les lettres qu'il a pu réunir. Bien des lecteurs, sans être ecclésiastiques, pourront en tirer un utile parti. Que de traits charmants de charité, quelles pages délicieuses sur son affection pour sa famille, sur ses rapports avec les

vieux domestiques ! Les époques de sa vie dont le récit offre le plus d'aliment à la curiosité sont celles des époques révolutionnaires : 1830 et 1832, où se passèrent des scènes de crochetage qui rappellent celles dont nous venons d'être témoins ; 1848 qui mit en évidence son calme et sa prudence. L'anonyme historien qui se dissimule sous le nom de sa compagnie, a su mettre à profit les matériaux amassés par un de ses prédécesseurs. Son livre est comme une prolongation du bien que fit M. de Courson, l'ami du général Bedeau. Il donne une courte notice sur presque tous les personnages, confrères ou autres, qui paraissent sur la scène. Nous avons à lui reprocher de trop négliger d'indiquer la date des années, à laquelle ne supplée pas la date du mois.

14. — L'intérêt de la vie du Père Charles Antoniewicz tient pour une bonne part à la sympathie qu'inspirent un ordre proscrit et une nation malheureuse : il était jésuite et Polonais, mais sa famille était d'origine arménienne. Lui-même, du reste, attire par son âme poétique, son cœur généreux, la vivacité de ses sentiments. Né à Lemberg, en 1807, il fut élevé par sa mère, devenue veuve alors qu'il était encore en bas âge. De bonne heure, il prend la plume pour exhaler les sentiments patriotiques et chrétiens qui débordent de son cœur. Puis il voyage, se livre aux travaux agricoles et se jette dans l'insurrection de 1836. Après la malheureuse issue, il s'engage dans les liens du mariage ; les bénédictions que Dieu lui réservait étaient des épreuves : il perdit successivement en bas âge tous ses enfants. Sa femme et lui se soumirent avec résignation : ils allaient tous deux se consacrer au service de Dieu, elle comme fille de la charité, lui dans la compagnie de Jésus. Sa femme mourut avant d'avoir pu réaliser son dessein; quant à lui, il entra au noviciat des jésuites à Starawies, où il prononça ses vœux en 1841; de là il alla faire ses études théologiques à Neu-Sander, et, à la faveur des circonstances, l'époque pour entrer dans le sacerdoce fut avancée : il fut ordonné prêtre en 1844, par Mgr Gutkowski, évêque de Podlachis, et dit sa première messe dans son pays natal, à Lemberg, où il fut envoyé en résidence pour se livrer à la prédication. En 1846, il exerça son ministère pacifique dans la Galicie, où il était venu dans sa jeunesse les armes à la main, puis dans les Karpathes, en 1847; ensuite il revînt à Lemberg, où il put assister sa sœur dans ses derniers moments. Il y séjourna jusqu'en 1848, où il subit la loi d'expulsion dirigée contre son ordre et contre les rédemptoristes. Puis nous le retrouvons, parcourant la Pologne, gagnant des âmes à Dieu par sa charité et sa parole, évangélisant Cracovie, la Haute-Silésie ; et enfin il termina sa carrière à Orba en 1852. Ces pages se lisent avec émotion; la charité et le zèle du missionnaire se communiquent au lecteur. Mais l'auteur abuse

parfois des citations, empruntées aux œuvres du R. P. Antoniewicz, qui allongent et coupent le récit. Elles transforment trop en une œuvre littéraire un ouvrage historique.

15. — Avant d'être *Une Femme apôtre*, Irma Le Fer fut une jeune fille au joli visage, coquette, paresseuse et exaltée. C'est la grâce qui l'a transforma. Elle nous fait connaître elle-même le merveilleux travail de sa sanctification, dans des lettres où elle se montre tout entière et qui n'étaient point écrites en vue de la publicité : correspondance pleine d'abandon, d'esprit, de naïveté, de traits primesautiers, souvent prétentieuse, dans sa jeunesse surtout, mais non dépourvue de charmes. La dernière de ses sœurs, Madame de la Corbinière, qu'elle avait tenu sur les fonds baptismaux et dont le baptême avait été pour elle l'occasion d'un premier pas dans la vie sérieuse, les a encadrés dans un récit pour former le livre que nous présentons à nos lecteurs avec M. Aubineau. Irma Le Fer de la Motte était la quatrième de douze enfants d'une chrétienne et honorable famille dont les rameaux se développaient autour de Saint-Servan. On se voyait beaucoup dans ce milieu, et l'on menait une vie patriarcale dont Irma décrit tous les agréments et tous les personnages, avec leurs qualités et leurs petits travers, en y mêlant de piquantes réflexions et des traits amusants. Ce fut aussi une vie de labeur; car lorsque 1830 eut amené la gêne dans cet intérieur, chacun dut se mettre à la peine pour rester à l'honneur. Irma se livra à l'étude pour servir à l'éducation de ses jeunes frères ; et en prenant des leçons de latin d'un saint prêtre, l'abbé Cardonnet, elle reçut de lui pour son âme une direction salutaire. Cette jeune fille romantique, qui avait toujours eu une grande répugnance pour la vie religieuse, y fut entraînée par le besoin qu'elle avait de se dévouer. Frappée des récits de l'évêque de Vincennes, elle s'était dit : « J'irai évangéliser les pauvres sauvages de l'Indiana ; » et elle entre dans la communauté des sœurs de la Providence de Ruillié-sur-Loir, que sa grand'mère, Mme de Guinguéné, avait établi chez elle, sans se douter qu'elle devait un jour lui enlever sa petite-fille. A ceux qui parlent des ruses employées pour attirer dans les communautés les jeunes filles de bonne maison, nous opposerons le récit de la première entrevue d'Irma avec la supérieure : « Après deux ou trois mots sur ma figure, elle me dit : « Ma petite fille, je crois que vous n'êtes pas vaine de ce « côté, mais vous avez trop de considération pour votre esprit...» Je devins rouge comme un coq : hélas ! du premier coup d'œil, elle avait deviné ma maladie, Elle m'engagea à ne plus tant faire l'aimable. J'étais consternée: mais je suis résolue à tout. Je lui ai proposé de devenir une grosse bête ; elle n'a pas voulu de cet arrangement (p.83). » Irma va en Amérique avec cette sœur supérieure, qui lui disait des choses étonnantes du côté de ses vanités. » Elle se livre aux travaux

de l'apostolat; Dieu bénit ses efforts, et sa correspondance suivie avec les siens nous fait connaître ses œuvres, le pays, les mœurs des habitants : elle présente un véritable intérêt de curiosité. Mais il faut y rechercher surtout les manifestations de la grâce, les pensées fortes et pieuses, l'expression d'une haute piété, que les esprits légers ne sauront pas toujours comprendre.

16. — En fait d'instruction et de leçons de piété, est-il rien de préférable à l'exemple, rien qui porte davantage au service de Dieu ? A ce titre nous présentons à nos lecteurs, aux laïques comme aux prêtres, la *Vie de M. l'abbé Dujarié*, directeur aux séminaires de Séez et de Baltimore, et plus tard aumônier de l'hospice d'Argentan. Ecrit par un confrère qui l'a bien connu, composée de faits qui se sont passés hier pour ainsi dire, dans notre société même, et parmi les événements que nous continuons de voir se dérouler, elle se recommande par un intérêt tout spécial. Que de vertu, quelle élévation de pensées, quel dévouement, quel amour de l'étude aussi, dans ce jeune et humble lévite ignoré du monde ! Il s'est consacré au bien, à la diffusion de la vérité, sans songer jamais à lui-même : ce n'est que le bien, ce n'est que la vérité qu'il aura en vue durant sa trop courte carrière. Le livre est enrichi d'anecdotes de tout genre, curieuses souvent, toujours instructives, ou touchantes. Conduit à Baltimore par son dévouement d'apôtre, l'abbé Dujarié fut contraint, par une santé qui n'avait jamais été forte, à revenir en France, où ses dernières années se passèrent au service des pauvres dans l'hospice d'Argentan. Le caractère dominant de cette vie donne en exemple une piété admirable, une piété d'ange, accompagnée de l'esprit de sacrifice. Tout ecclésiastique aura dans ce livre un manuel de lectures spirituelles fortifiantes. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter le format insolite adopté par l'éditeur. Ce volume se termine par une autre notice sur Pierre Chambalu, clerc minoré du séminaire de Séez, notice déjà imprimée jadis, et qui avait fait du bien.

17. — L'*Héroïne de la charité* que nous présente le P. Marcel Bouix est la mère Élisabeth de Brugelles, de la congrégation des sœurs de Nevers, qui a rempli d'actes de dévouements sa longue carrière, tout récemment terminée (1784-1871). Ses premières épreuves furent de celles qu'on ne peut oublier, car elles viennent de la Terreur en 1793. Dieu lui ménagea les circonstances les plus heureuses pour qu'elle reçût une éducation chrétienne, dans sa famille, par l'entremise d'un saint religieux, puis chez les Ursulines de Saint-Papoul. Elle faisait déjà l'édification de Castelnaudary lorsqu'elle se sentit appelée à la vie religieuse. Elle entra chez les sœurs de Nevers, qui desservaient l'hôpital dont elle devint plus tard supérieure (1823), où elle reçut en 1813 la visite de Pie VII, et où elle se prodigua aux

blessés de la bataille de Toulouse. Elle fut pendant deux ans (1820-1821) supérieure générale de la congrégation et revint ensuite avec bonheur à l'hôpital de Castelnaudary, où elle est morte en odeur de sainteté le 1er février 1871. Aux actes extérieurs de vertus qui ne pouvaient passer inaperçus dans le monde, elle en joignait de tout intérieurs, que nous dévoile le P. Bouix : son héroïque mortification, sa charité, sa piété, son zèle pour le salut des âmes, qui lui valut le mérite de plusieurs conversions. Il nous fait connaître sa manière d'être avec les pauvres, avec ses religieuses ; il montre son cœur toujours profondément attaché à sa famille, sensible aux gloires et aux humiliations de sa patrie, partageant toutes les joies et toutes les douleurs de l'Église. A tous les détails relatifs à cette vénérable et admirable religieuse, l'auteur a joint des considérations sur les congrégations religieuses hospitalières et enseignantes, beaucoup de renseignements sur la congrégation de la mère de Brugelles, et des notices sur la sœur Rosalie et la sœur Nariskine, qui ont été ses dignes émules.

18. — Quelle douce et sympathique figure que celle du P. de Foresta, telle qu'elle était, telle que la reproduit le P. de Chazournes ! Ses camarades l'appelaient le saint et le considéraient comme un ange. Il en avait la candeur, la pureté, la douceur. Son nom rappelle celui d'une des familles citées comme type de fidélité à la religion de nos pères, à la monarchie traditionnelle. L'auteur ne craint pas de rappeler ces souvenirs; il nous raconte la vie du collège de Fribourg, où l'on allait chercher une éducation chrétienne, rare alors dans nos établissements en France ; il nous fait, pour notre plus grande édification, le compagnon du jeune novice près duquel on pense à saint Louis de Gonzague ; nous le suivons maître des novices, prédicateur de retraites, directeur de consciences; on nous initie à tous ses combats intérieurs, à toutes les bénédictions dont il était comblé, à toutes les vertus qui rayonnaient de son cœur sur tous ceux qui approchaient de lui, et où brillaient particulièrement l'humilité et la pureté ; le livre n'inspire pas seulement le désir de l'imiter, mais il en fournit encore les moyens. Une des parties les plus intéressantes est l'histoire des Écoles apostoliques, dont le P. de Foresta est le fondateur, de leurs merveilleux développements, des fruits qu'elles ont déjà produits et des espérances qu'elles donnent pour l'avenir du pays où elles sont nées. Faut-il s'étonner que les funérailles du P. de Foresta aient été un triomphe et que la bonne odeur de ses vertus ait produit des miracles?

19. — La mère Saint-Paul et la mère Saint-Jean appartenaient toutes deux au couvent des Oiseaux de Paris. Une de leurs sœurs a voulu fixer quelques-uns des édifiants souvenirs que leur mort récente n'a pas laissé au temps le loisir d'effacer. Elle fournit sur leurs fa-

milles, sur la manière dont elles ont été appelées à la vie religieuse, sur les vertus particulières dont elles ont donné l'exemple, des détails précieux pour ceux qui les ont connues, intéressants pour les autres et édifiants pour tous. On y voit réunis la pratique de l'amour de Dieu, de l'amour de la famille et de l'amour du prochain et surtout de la jeunesse, trois amours qui se fortifient au lieu de s'exclure. Il y a des traits charmants de simplicité, de confiance en Dieu, d'amabilité, d'esprit de pauvreté, d'amour de la règle, bons à graver dans la mémoire en attendant qu'on les traduise en actions.

20. — Voici un ouvrage dont le sous-titre donne bien le caractère essentiel : *Souvenirs de Saint-Acheul de Fribourg, du Passage (en Espagne), de Turin, de Bruxelles et de Vannes.* Car, à part les premières pages consacrées à l'enfance du P. Jeantier, à son éducation toute chrétienne et à sa vocation, et où l'on rencontre le P. Varin et Mme Barat, la fondatrice de la société du Sacré-Cœur, tout le reste du volume raconte la vie du P. Jeantier dans les différents collèges où il a passé toute son existence, malgré son apparente vocation pour les missions. Ce sont la plupart du temps d'anciens élèves qui viennent témoigner en faveur de leur maître, rappeler le bien qu'il leur a fait, révéler les pieuses industries de son zèle pour les porter au bien, entretenir leur piété et exciter leur charité. L'immense ascendant qu'il avait partout sur les enfants, et qu'il conservait sur les adultes, justifie sa méthode. Son exemple sera suivi avec fruit dans les maisons d'éducation ; à ce titre sa vie se recommande aux directeurs de jeunes gens; elle sera pleine d'attraits pour ses anciens élèves, qui y trouveront beaucoup de noms de camarades, et des notices sur leurs anciens recteurs des collèges de Fribourg, Bruxelles et Vannes; personne ne restera indifférent aux traits édifiants, aux pensées fines qui se trouvent à chaque page.

21. — Les *Exemples de vie chrétienne offerts aux jeunes personnes* sont une troisième série (la première est intitulée : *Exemples de vie chrétienne, ou Précis de la vie et de la mort de quelques congréganistes de Notre-Dame de Fourvières;* la seconde : *Nouveaux exemples de la vie chrétienne*, 1853) ; ils sont empruntés aux Annales de la congrégation des jeunes filles de Fourvières, et font partie de la « Bibliothèque des enfants de Marie.» Une intéressante notice, communiquée au Congrès des œuvres ouvrières tenu à Reims, fait connaître cette congrégation, qui produit des fruits si édifiants. Les huit jeunes filles dont on raconte la vie n'ont rien fait d'extraordinaire qui soit capable d'attirer sur elles une attention curieuse ; mais elles donnent le fortifiant exemple de la vie chrétienne au milieu du monde, parmi les dangers de l'atelier, pendant la période difficile de la jeunesse, souvent en face de la misère. Il y a là de quoi séduire des cœurs honnêtes, des esprits déli-

cats, et un encouragement pour les enfants du peuple placés dans les mêmes conditions. Les âmes pieuses y puiseront un aliment salutaire : on profite toujours à voir comment dans les âmes la piété naît, se développe et se conserve. C'est bien le moment de montrer que la piété s'allie à toutes les conditions et contribue au bonheur de tous. C'est un livre très édifiant, où l'on sent la même inspiration que dans *Mon cher petit cahier*, du même auteur.

22. — Marie-Antoinette Duchemin fut une de ces âmes privilégiées dans lesquelles la grâce, ne trouvant aucun obstacle, agit en souveraine maîtresse et produit des merveilles que le vulgaire ne saurait ni comprendre ni apprécier. Le délicat et suave parfum qui s'exhale de cette vie séraphique sera un puissant stimulant pour les personnes adonnées à la piété : elles admireront, du moins, si elles ne peuvent imiter. Une telle abnégation, un tel goût pour la souffrance, un amour de Dieu si vif et si désintéressé, sont des faveurs qu'on peut désirer, mais qu'on ne saurait espérer sans présomption. Cette âme si pure s'était offerte en « victime volontaire » pour obtenir la conservation des ordres religieux menacés. L'auteur, qui a connu lui-même cette sainte jeune fille, s'aide beaucoup dans sa notice de ses « sentiments de retraite, » des notes écrites pour Dieu et pour son directeur, et des révélations de la tante qui lui a servi de mère. De sa vie, il dit peu de choses : commencée au Brésil en 1853, terminée à Paris en 1879, elle s'est écoulée sans incidents extérieurs dans la maison d'éducation dirigée par sa tante : les choses de ce monde y occupent peu de place ; tout y est pour Dieu. « Que toute ma vie, écrivait-elle, soit consacrée, soit usée, s'il le faut, à essayer de faire du bien aux âmes, malgré les obstacles qne je pourrai rencontrer. » Et ailleurs : « Quand on aime le bon Dieu comme les saints savaient l'aimer, quand on ne voit partout que Jésus, plus on souffre, plus on lui ressemble ; plus on lui ressemble, plus on l'aime ; plus on l'aime, plus on est heureuse. »

VICTOR MORYAT.

II

II. ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. Les disciples de M. Zola ; l'école naturaliste : J. K. HUYSMANS, *Les sœurs Vatard ;* LÉON HENNIQUE, *La Dévouée ;* VAST RICOUARD, *Séraphin et Cie ;* LÉON CLADEL, *Ompdrailles ou le Tombeau des lutteurs, Bonshommes, Crête-Rouge* et *N'a-qu'un-Œil ;* JEAN LA RUE, *Jacques Vingtras* (Tous ces romans, format in-18 jésus, de 300 à 320 pages chacun,, ont été édités par la librairie Charpentier à Paris). — 2. *Le Roman d'un brave homme*, par EDMOND ABOUT. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 451 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Les Cachettes de Marie-Rose*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1880, 2 vol. in-18 j de 330 et 340 p. Prix : 6 fr. — 4. *Le Démon des Montcheveuil*, par M. DE LESCURE. Paris, Dentu 1880, in-18 j de 450 p. Prix : 3 fr. — 5. *Les Voyages de Camoens*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Hennuyer, 1880, in-18 j. de 357 p Prix : 3 fr. 50 — 5. *Les Robinsons de Paris*, par RAOUL DE NAVERY. Nouvelle édition. Paris, Blériot, 1880,

in-18 j. de 336 p. Prix : 3 fr. — 7. *La Fontaine aux Perles*, par PAUL FÉVAL. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 318 p. Prix : 3 fr. — 8. *Les Errants de nuit*, par le MÊME. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 342 p. Prix : 3 fr. — 9. *La Promesse de Marcelle*, par MICHEL AUVRAY. Paris, C. Dillet, 1880 in-12 de 260 p. Prix : 2 fr. — 10. *Rosette*, par CHARLOTTE-MARHVILLE. Paris, Téqui (Bibliothèque de Saint-Michel), 1880, in-12 302 p. Prix : 2 fr. — 11. *Jenny les-Bas-Rouges*, par ALFRED DE BESANCENET. Paris, Téqui (Bibliothèque Saint-Michel). 1880, in-12 de 394 p. Prix : 2 fr. — 12. *Les Troisièmes en avant*, par ADÉODAT LEFEBVRE. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 244 p. Prix : 3 fr. — 13. *Nouvelles Veillées bretonnes*, par HIPPOLYTE VIOLEAU. Nouvelle édition. Paris, Blériot, 1880, in-18 de 268 p. Prix : 2 fr. — 14. *Jean Poigne-d'Acier. Récits d'un vieux Chouan*, par le vicomte OSCAR DE POLI. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 350 p. Prix : 3 fr. — 15. *Le dernier des Réfractaires, La fin des bandits corses* (souvenirs d'un ancien magistrat), avec une préface de M. EMMANUEL GONZALÈS. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 276 p. (série à 1 fr. le vol.). — 16. *Les Cartilons de Noël*, par FULBERT DUMONTEIL. Paris, Palmé, 1880, in-18 j. de 260 p. Prix : 2 fr. — 17. *Nos Enfants*, par Mme DE MONTSAUNÈS. Paris, Téqui (Bibliothèque Saint-Michel), 1880, in-12 de 240 p. Prix : 2 fr. — 18. *Drames à toute vapeur*, par CAMILLE DEBANS. Paris, Eugène Plon, 1880, in-18 j. de 278 p. Prix : 3 fr. — 19. *Contes populaires de différents pays*, recueillis et traduits par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 330 p. Prix : 3 fr. 50 (1).

1. — M. Emile Zola fait école, et les disciples du maître, qui ne l'égalent pas en talent, le dépassent de beaucoup en extravagances ordurières, en folies naturalistes. Voici, par exemple, un belge, M. J. K. Huysmans, dont la plume dévergondée ne recule devant rien, pas même devant la description de ce qui se passe dans certaines maisons. *Marthe*, le premier livre de cet écrivain sans vergogne, est la cynique et brutale histoire d'une prostituée. Ce serait manquer de respect à nos lecteurs que d'analyser cette production obscène. Du même auteur, nous avons *les Sœurs Vatard*, qui ne valent guère mieux, mais dont le sujet peut néanmoins s'avouer. Les deux Vatard, Céline et Désirée, sont brocheuses de leur état et coureuses de leur naturel. On les connaît dans le quartier pour leurs mœurs dissolues. L'aînée, la plus vicieuse, enseigne le mal à l'autre, en des termes qui relèvent de la police correctionnelle, et qui ne provoquent autre chose qu'un rire bestial sur les lèvres du père Vatard, un abruti et un ivrogne. La plus *vertueuse* des deux sœurs finit cependant par se marier ; mais elle apporte à son mari une couronne qui n'est pas celle d'une rosière. Tout le roman réside dans ce fait divers. Pas d'action, pas d'intrigue : des tableaux réalistes, des mœurs populacières, des conversations écœurantes, des drolesses malpropres que l'auteur, toute honte bue, voudrait nous faire accepter pour des femmes, des apostrophes de mauvais lieux reproduites dans un argot incompréhen-

1. Le manque de temps nous oblige d'ajourner à la livraison du mois de janvier 1881 l'analyse de divers romans qui nous sont parvenus à la dernière heure, — notamment : *Le mari*, par Ernest Daudet ; *La main Coupée*, par Fortuné du Boisgobey; *Vipère*, par Charles Joliet ; *Une princesse russe*, par Emmanuel Gonzalès ; *La majorité de Mlle Bridot*, par Charles Deslys ; *Une rose blanche au pays de Souabe*, et *Croquis irlandais*, par Mlle Thérèse Alphonse Karr ; les *Contes merveilleux*, par Adrien Duval ; *les Demi-Mariages*, par Paul Perret ; *l'Honneur des Champavoyre*, par Claire de Chandeneux ; *l'Amour au village*, par Cyrille Fistié ; *la Rustauds*, par Mme Zénaïde Fleuriot ; *les Chantenay*, par André Barbes, et plusieurs autres romans et recueils de Nouvelles.

sible. M. J. K. Huysmans entre dans l'atelier de brochage des sœurs Vatard. Savez-vous ce qu'il y trouve? Vous ne le devineriez jamais. Il y trouve « une insupportable odeur de houille et de gaz..., une senteur forte de chèvres qui auraient gigoté au soleil, se mêlant aux émanations putrides de la charcuterie et du vin, à la puanteur rude des latrines, à la fadeur des papiers mouillés et des baquets de colle. » Inutile de poursuivre : les trois quarts du livre sont sur ce ton. De temps à autre cependant, l'auteur essaie de mettre de la poésie dans ses descriptions dégoûtantes, une poésie qui murmure sa chanson, le soir, dans les rues désertes, et par l'organe embaumé « d'une pissotière dont la bouche bouillonnée par la fleur du chlore chantonne doucement, éclairée par un bec de gaz. » Allons, c'en est trop. Que l'on nous ramème à Berquin, à Florian, à Madame Cottin, à Loïsa Puget, à la « Croix de ma mère, » et à tout son cortège de vieilles rengaînes !

Hélas ! notre tâche n'est pas finie, et nous avons encore d'autres dégoûts à surmonter dans ce voyage à travers le réalisme. *La Dévouée* de M. Léon Hennicque, est cousine-germaine des sœurs Vatard. Mêmes trivialités systématiques, mêmes crudités de termes, mêmes situations froidement immondes. Un horloger retiré des affaires est pris de la manie des inventions. Ruiné, il demande à sa fille cadette cinquante mille francs qui lui sont nécessaires. Celle-ci refuse. Que fait alors ce père dénaturé ? Il imagine d'empoisonner sa fille aînée et d'accuser la cadette du crime, en ayant soin de rendre l'accusation vraisemblable. L'horrible drame s'accomplit, et, le jour même où l'on guillotine sa fille innocente qui, par dégoût et apathie, ne le dénonce pas, l'exécrable père va se griser de caboulots en caboulots, et rentre chez lui ignominieusement ivre. Que c'est donc intéressant ! Tels sont néanmoins les drames de prédilection de l'école naturaliste. Comme dans *les Sœurs Vatard*, il y a dans *la Dévouée* un parti-pris de malpropretés et d'obscénités. Mentionnons, entr'autres pages, l'inévitable scène de l'ivresse des croque-morts, imitée de Champfleury, et la soirée dans laquelle le musicien Segurola ne craint pas de se livrer, devant un prêtre et des dames, aux descriptions anatomiques les plus indécentes.

Parmi les écrivains de la nouvelle école qui se plaisent à ne peindre que des gredins, des scélérats, des êtres vicieux et dégradés, comme s'il n'y avait que cela dans la nature et dans la société, il faut encore ranger deux jeunes débutants, MM. Vast-Ricouard. Ils se sont mis à deux pour faire du naturalisme, comme les Erckmann-Chatrian pour faire du roman prétendu national. MM. Vast-Ricouard ont déjà publié *Madame Bécart* et *Séraphin et Cie*. Madame Bécart est une sorte de Messaline bourgeoise, aux débordements de laquelle les auteurs con-

sacrent plus de 300 pages. Séraphin est un agioteur, un boursicotier, un homme d'argent, qui n'a pas d'autre idéal que la Bourse et d'autres distractions que la plus honteuse débauche. En résumé, deux créations répugnantes et vulgaires. — Au moins, avec M. Léon Cladel, nous ne restons pas continuellement dans ces marais putrides. Ce romancier procède bien de l'école de M. Zola ; mais il a, de plus que les Zolistes, un vrai, vif et profond sentiment de la nature. Léon Cladel excelle surtout dans les scènes rustiques, et M. Louis Veuillot lui-même salua, jadis, dans l'*Univers*, sa *Fête votive de Saint-Bartholomée-Porte-Glaive*. Il est regrettable de voir M. Cladel abandonner depuis quelque temps les paysans de son Quercy, pour se lancer dans le roman socialiste et ultra-révolutionnaire. A cet ordre d'idées appartiennent les dernières œuvres de l'auteur du *Bouscassié*, principalement les *Va-nu-pieds* (apologie des malandrins, des scélérats et des gibiers de potence) ; les *Petits cahiers* (série de Nouvelles, publiées à Bruxelles, en l'honneur des « martyrs » de la Commune et des « héros » de l'Orgie insurrectionnelle) ; *Crête-Rouge*, où se trouve cependant une émouvante description de la bataille de Champigny ; *N'a-qu'un-œil*, diatribe contre la noblesse et l'aristocratie sous l'ancien régime ; enfin, *Ompdrailles* et *Bonshommes*. Ce sont les deux productions les plus récentes de M. Léon Cladel. Ompdrailles est un hercule de foire dont le peuple du Midi acclame frénétiquement l'adresse et la force. Le « Tombeau des Lutteurs » ressemble à Samson. Dans la coulisse, il y a une Dalila qui lui coupe la chevelure. Adieu les combats en plein soleil, l'enivrement des vivats dans le cirque, les marches triomphales dans les arènes, les bruyantes acclamations de la foule ! Ompdrailles n'est plus qu'un cadavre. L'histoire serait des plus attachantes, si l'auteur n'avait pris plaisir à l'émailler de gros mots, d'épisodes libertins et d'allusions politiques. C'est comme dans *Bonshommes*. Le premier de ces faux « bonshommes » est un certain Titi Foissac, que l'auteur pose en parfait chrétien. Or, ce chrétien à la Cladel marie sa fille civilement et se fait enterrer de même. Thème à déclamations contre les dogmes et les croyances du catholicisme ! Le second est un professeur de la Faculté de Montpellier, athée et matérialiste. M. Cladel l'oppose à deux professeurs, ses collègues, tous deux spiritualistes. Naturellement, ce sont deux ignorants, deux crétins ; l'athée, au contraire, est un homme de génie, un Leibniz, une intelligence exceptionnelle. Vous voyez d'ici la thèse. Le troisième bonhomme est le poète Charles Baudelaire. Très curieuses pages sur le chantre des *Fleurs du Mal*. Elles valent, et bien au-delà, tout le livre : ce sont, d'ailleurs, les seules louables. M. Léon Cladel a parlé de Baudelaire en vrai lettré, en fin critique, avec une extraordinaire recherche de la forme et certaines curiosités d'idée et de

style tout à fait originales. Somme toute, M. Léon Cladel est un païen que parfois l'idéal tourmente, un jacobin qui aspire à la justice et que la passion politique rend aveugle, haineux et féroce.

Il est pourtant révolutionnaire à un degré moindre que Jean la Rue (l'ancien communard Jules Vallès). Celui-ci ne respecte plus rien ; il s'attaque directement à la molécule sociale, à la famille ; il insulte et vilipende sa mère... La mère ! ce qu'il y a ici bas de plus noble, de plus doux, de plus tendre, de plus vénérable ! La mère, être sacré, dont les faiblesses surtout devraient être soigneusement cachées par les enfants, et que l'on ne saurait maudire sans se maudire soi-même ! La mère, au souvenir de laquelle on a vu des forçats pleurer et s'amender, ne trouve pas grâce devant Jean la Rue. Il parle ainsi de la sienne : « Ma mère « était laide, grossière, mal vêtue, désagréable, acariâtre, avare, « vindicative, orgueilleuse, paysanne enfin ! Et moi, je la juge, et, « pour la punir du fouet qu'elle m'a donné quand j'étais tout petit, je « fais sa caricature ». N'est-ce pas le comble du cynisme, et peut-on voir quelque chose de plus révoltant que ce mauvais fils renouvelant ainsi le crime de Cham, d'un cœur léger, pour gagner de l'argent et faire du tapage ? Au surplus, la dédicace de *Jacques Vingtras* dit tout l'esprit de basse méchanceté dans lequel a été conçu ce roman autobiographique. Jean la Rue dédie son livre à tous ceux qui crevèrent d'ennui au collège ou qu'on fit pleurer dans la famille ; qui, pendant leur enfance, furent tyrannisés par leurs maîtres ou rossés par leurs parents. Fils d'une paysanne et d'un petit professeur du Puy-en-Velay, paysan lui-même, Jean la Rue a été certainement élevé à rebrousse-poils. Mais, de ce qu'il a été fouetté, de ce qu'il a subi (admettons-le) des punitions injustes, cela ne l'autorise nullement à traiter sa mère de mégère, à ridiculiser son père et à injurier ses professeurs. *Jacques Vingtras* est un livre impie, brutal, méprisant, un cri de rébellion préméditée contre la famille, contre l'éducation, contre toute espèce d'autorité, le cri enfin d'un futur membre de la Commune. Si, du moins, Jacques Vingtras était un révolté de bonne foi, il aurait une excuse : l'indignation contre l'injustice. Mais non : ses haines sont voulues ; il fait des mots, cultive le calembourg, et sa gaîté auvergnate n'est que du ricanement. Que de progrès n'a-t-il pas fait, sur le terrain démagogique, ce Jean la Rue, depuis le jour où il publiait dans le *Figaro* l'émouvant « Dimanche d'un jeune homme pauvre » et les amusantes excentricités de « Chaque-le-palicare » ?

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous être un peu attardé dans les parages du réalisme. Mais l'école de M. Zola occupe aujourd'hui une telle place dans le monde littéraire, que nos études sur le roman contemporain eussent été incomplètes si nous avions passé sous silence les œuvres, même secondaires, de cette école qui, sous

prétexte de vérité dans le tableau, recommence tout simplement Andréa de Nerciat, le marquis de Sade et Restif de la Bretonne. On ne s'explique de pareilles aberrations que par l'absence totale de sens moral. Le réalisme a la prétention de photographier la nature, et il est tout ce qu'il y a de plus anti-naturel. Sa reproduction de la nature n'est que le côté animal et instinctif des types mis en scène. Il se fait gloire de ne rechercher que le « document humain, » et il ne voit de l'homme que la partie matérielle, les sens, la bête. Il se vante de dépoétiser la langue française ; en cela, il n'a pas tort — et ce n'est pas sans raison que M. de Pontmartin a, dans la *Gazette de France* qualifié cette littérature « vomitive » de « littérature à la Margue. » Le réalisme enfin se prévaut de son cynisme et brave l'honnêteté : ne lui contestons pas cette qualité ; c'est la seule qu'il ait de commun avec le latin. Ah ! les « nouvelles couches » littéraires ont gagné du terrain, depuis *Madame Bovary*, condamnée par la magistrature du second empire !

2. — Passons, sans transition aucune, — car la distance est vraiment trop grande, — des romans naturalistes de l'école Zola au *Roman d'un brave homme*, de M. Edmond About. Ce « brave homme » selon l'Evangile du rédacteur en chef du *XIXe Siècle*, a nom Pierre Dumont. Il descend d'une humble famille de Tourangeaux ; son père était charpentier, son grand'père avait été cultivateur, après avoir fait la campagne de 1792. Lui, le petit-fils, s'élève à une destinée plus haute. Lancé dans l'industrie, de simple employé il arrive à être contre-maître d'une fabrique de faïence, puis l'associé du patron, enfin patron lui-même. La thèse de M. About est celle-ci : avec de l'ordre, de l'économie, l'amour du travail, l'esprit de conduite, un ouvrier peut entrer dans les rangs de la bourgeoisie, et de la très haute bourgeoisie. Il n'est même pas nécessaire, selon M. About, d'avoir pour cela une grande intelligence, le génie des affaires et des aptitudes exceptionnelles. Son Pierre Dumont n'a, du moins, rien de tout cela. On le perdrait aisément dans la foule, et le front du héros ne dépasse pas le niveau commun. Ce n'est pas lui qui trainerait les événements à sa suite et plierait les circonstances à sa fortune. Ce sont, au contraire, les circonstances qui travaillent à son profit et le conduisent doucement à la richesse et au bonheur. Pour tout dire, Dumont est quelque peu effacé, placide et abandonné. Mais, en revanche, il est bien entouré et traverse des milieux très favorables. Ainsi, il a derrière lui, dans l'excellent Basset, un bailleur de fonds anonyme, une protection invisible, qui répare délicatement ses sottises. Il a encore cette petite Barbe Bonafigue, avec sa figure éveillée et son bon sens, qui devient Madame Dumont gros comme le bras, et qui est tout à la fois le conseil, l'appui, la providence de ce mari débonnaire. De

ces détails, vous pourriez conclure, lecteurs, que le *Roman d'un brave homme* est l'idéal du genre. Détrompez-vous ! Pour la forme, c'est parfait. Le livre est écrit dans la nette, limpide et sobre langue de Voltaire. Mais nous ne saurions en approuver absolument les tendances. Sans doute, M. About a écrit ce roman pour sa fille, âgée de quinze ans, et dans le but louable de lui inspirer le culte de la patrie, l'amour de la famille, la passion du bien, le sentiment du droit, le respect du travail. Beau programme, belle morale certainement ! Mais c'est de la morale telle que la comprend le parti auquel appartient M. About, c'est-à-dire de la morale indépendante de toute idée religieuse, de la morale sans ce qui en fait le solide fondement et sans ce qui lui donne une sanction efficace. Les Dumont sont évidemment de fort braves gens, probes, économes, intelligents, patriotes et naturellement républicains de père en fils, depuis le volontaire de 92 jusqu'au soldat de Belfort. Ils n'ont qu'un défaut, et il est capital : aucun d'eux n'a l'air de se douter que Dieu existe, et on peut se demander si, Dieu supprimé, il y aurait beaucoup de Dumont sur la terre. Le programme de M. About manque donc de base, et mieux valent, pour faire de vrais honnêtes gens, les principes de l'Évangile enseignés par une mère à ses enfants, que ces mirifiques maximes de morale indépendante. La dignité humaine, le patriotisme, le sentiment du droit, dépouillés de ce qui constitue leur force et leur puissance, l'idée divine, sont des pointes d'aiguille. On peut essayer d'édifier là dessus des sociétés nouvelles ; on n'y réussira pas, et tôt ou tard la logique des basses convoitises détruira l'œuvre sociale.

3, 4. — M. Fernand du Boisgobey et M. de Lescure cultivent toujours avec succès le roman historique. Nous avons à signaler, du premier, *les Cachettes de Marie-Rose*, et du second, *le Démon des Montchevreuil*. Dans *les Cachettes de Marie-Rose*, nous sommes en pleine Vendée, au moment où l'insurrection royaliste touche à son dernier désastre, et où Carrier terrorise la ville de Nantes. M. du Boisgobey ressuscite, avec une effrayante vérité, les épouvantables noyades dont la Loire fut le théâtre et la complice. Il nous fait assister à des péripéties émouvantes de batailles entre les bleus et les blancs. Il nous montre, dans un camp et dans l'autre, de crânes et honnêtes figures — réservant seulement ses anathèmes pour les lâches et féroces danseurs de carmagnole. Une blonde et douce apparition traverse le roman : Denise, enfant d'une fille noble et d'un brave capitaine, possède l'âme tendre de sa mère et l'héroïsme de son père. C'est la Jeanne d'Arc de ces heures troublées. Tout à côté des épisodes historiques, se déroule un drame horrible qui ne mérite pas les mêmes éloges, et qui a pour point de départ un assassinat, un duel et un adultère. Hâtons-nous de dire que le châtiment du traître est terrible. L'héritage qu'il con-

vrine, qu'il a su conquérir par le crime, va enfin lui échoir. Il est au fond de l'étang de Bouillon qui se déverse dans la mer. Rien qu'une valise à laisser. Le misérable aperçoit les sacs, les cassettes : cinq à six millions. Il s'apprête à descendre dans l'eau. Impossible. L'eau l'emporte. Il a été récemment mordu par un chien enragé, il est hydrophobe. En vain il veut lutter contre le mal : il meurt dans les douloureuses torsures de la rage et de la cupidité inassouvie. De même, les autres acteurs du drame qui se joue dans *les Cachettes de Marie-Rose* disparaissent violemment. Un seul, Le Briantais, l'ami du vaillant vendéen Marigny, survit emporté dans le flot des batailles impériales. Tout cela a lieu pendant les plus mauvais jours de la Révolution.—C'est à quelques années de distance, en 1814, à la Restauration, que nous transporte M. de Lescure. Son « Démon des Montchevreuil » n'est autre qu'un personnage bien connu en ces temps-là, le trop fameux Maubreuil. L'action du *Démon des Montchevreuil* s'ouvre le jour même de la rentrée des alliés à Paris. Tous les personnages du roman, présentés dans leur vérité pittoresque, sont des types de l'époque : le secrétaire Cabuche, souffleur ignoré du prince de Bénévent, la princesse Sciarra-Melfore, Renée de Pierrefort, Olympe de Montchevreuil, l'abbé de Saint-Hélion, le chouan Kermolan. La fameuse intrigue des faux Dauphins, spirituellement dejouée par Louis XVIII, dans une scène des plus ingénieuses et des plus hardies, fournit un des plus intéressants épisodes. Le dénouement a pour théâtre la basilique de Saint-Denis, et pour moyen le soufflet appliqué par Maubreuil au prince de Talleyrand. Il nous faut cependant faire quelques réserves au sujet de certains jugements portés par l'auteur sur les hommes et les choses de la Restauration. L'hostilité sectaire n'inspire pas ses appréciations ; mais il y a parfois inconséquence et frivolité. Le romancier amuse, l'historien a çà et là de singulières distractions.

5, 6. — C'est pareillement du roman historique qu'a voulu faire Mme Raoul de Navery, dans *les Voyages de Camoens*. Elle prend l'illustre portugais dans son enfance, dramatise tous les actes importants de sa vie accidentée, le suit dans tous ses voyages, nous initie à ses luttes, à son exil, à ses naufrages, à son triomphe et à sa mort. Entre temps, des citations fort heureuses du poème qui a immortalisé Camoens, les *Lusiades* ; comme hors d'œuvre, des détails peu connus sur le cap des Tempêtes, le géant légendaire Adamastor, Goa la dorée, le roi de Pimenta, les côtes d'Arabie, les îles javanaises et la baie des Crocodiles. Est-ce du roman, est-ce de l'histoire ? Il y a un peu de l'un et de l'autre — et ce genre hybride ne donnera jamais lieu, sous la plume de Mme Raoul de Navery, à un de ces livres indiscutables, qui marquent un siècle et passent à la postérité. Tout bien considéré (dût-elle ne pas profiter de l'actualité des centenaires littéraires),

elle fera sagement de s'en tenir au roman pour de bon, au roman moderne par exemple, où elle réussit à merveille. Nous en avons la preuve dans *les Robinsons de Paris*, instructive et touchante histoire, publiée d'abord dans *l'Illustration pour tous*, et que l'on ne saurait trop propager parmi la classe ouvrière. Ces « robinsons, » Jean, Robert et Cricri, sont les fils de deux pauvres manouvriers de la campagne. Maclou et la mère Jeanne meurent. Leurs trois orphelins vont à Paris, à la recherche d'un oncle qui vient justement de partir pour l'Amérique. Elevés chrétiennement, Jean, Robert et Cricri s'empressent de remettre à un maire de village une forte somme d'argent qu'ils trouvent en route. Cela leur vaut un excellent certificat. Les voilà sur le pavé de la rue Saint-Jacques. Que résoudre ? La Providence leur apparait sous les traits d'un jeune apprenti typographe, Marcel, le modèle des apprentis. Il a une mansarde à lui, maître Marcel, et il y installe ses protégés. Le bien vient en mangeant : comme si la nichée n'était pas assez nombreuse, un soir, d'un toit voisin, dégringole Friquet, un saltimbanque minuscule : un de plus. Tout ce petit monde obéit à Marcel et cherche à s'utiliser : le phalanstère en raccourci, moins les idées baroques de Fourier. Marcel passe typographe et gagne bientôt de fructueuses journées. Dorénavant, il ne craint plus pour l'avenir de sa famille adoptive. Les leçons de la salle d'asile cessent, et le typographe fait apprendre un état à chacun de ses « Robinsons. » Jean devient mécanicien, Robert menuisier, Cricri cordonnier. Et Friquet ! Friquet meurt ; c'est ce qui pouvait arriver de plus heureux au pauvre petit diable. Tels sont les héros du livre. Mme Raoul de Navery leur a donné pour protecteurs toute une escouade de braves gens : le chiffonnier Panier-Fleuri, Mlle Nicole, la mère Borie, le père Grimpereau. Si tous les ouvriers ressemblaient à ceux-ci, ce serait trop beau. L'auteur des *Robinsons de Paris* n'en a pas moins fait œuvre salutaire. L'exemple de ces déshérités ne produira jamais des fusilleurs d'otages et des brûleurs de bibliothèques. Il y a dans ce roman quelques pages d'érudites recherches sur le compagnonnage, que l'on confond souvent, mais à tort, avec la franc-maçonnerie.

7, 8. — M. Paul Féval poursuit, avec une infatigable persévérance, la publication de ses *Œuvres expurgées et soigneusement revues*. Dans la série viennent de paraître : *La Fontaine aux perles*, et *les Errants de nuit*. Ces « Errants » formaient une association mystérieuse, comme celle des fameux *Compagnons du silence*, qui, dans les commencements de ce siècle, terrorisèrent les Deux-Siciles — avec cette différence toutefois que les projets des Errants de nuit étaient moins élevés et leurs allures moins chevaleresques ; ce sont, en définitive, d'affreux bandits, des gens de sac et de corde, à la recherche du riche trésor des

Soleuvre, une vieille et noble famille des Ardennes. Ledit trésor est caché dans les étangs de l'ancienne abbaye d'Orval, qu'une prophétie célèbre remit, il y a quelque quarante ans, en renom. Les Errants s'associent avec trois coquins de leur espèce, les frères Legagneur. L'héritier des Soleuvre, brave et loyal gentilhomme, qui s'est battu comme un lion contre les ennemis de la France, se voit obligé de lutter contre cette camarilla. Et, malgré sa vaillance, il succomberait infailliblement, s'il n'était admirablement soutenu par un vieux soldat breton et sa courageuse femme, et par un loustic parisien qui jette une note gaie au milieu de toutes ces bagarres. Finalement, les Legagneur périssent dans une inondation ; les Errants s'éclipsent et se cachent, comme de vilains hibous qu'ils sont ; le vieux trésor n'est pas retrouvé ; mais Henri de Soleuvre découvre, en compensation, quelque chose de plus précieux : une charmante cousine qui devient pour lui la plus dévouée des femmes. Les *Errants de nuit* ont paru dans *l'Illustration pour tous*, où ils ont obtenu un succès aussi populaire que légitime. Quant à *la Fontaine aux perles*, c'est l'histoire d'une noble famille bretonne dégénérée. Les pères se battaient aux croisades et versaient leur sang avec Beaumanoir contre les Anglais ; les petits-fils sont chefs de brigands. Tous périssent de mort violente, sauf le plus jeune, le moins endurci dans le mal. Celui-là a conscience de la dégradation de sa race ; il s'enrôle comme soldat, et refait, au péril de sa vie, le vieil honneur de son nom.

— Des romans que nous venons d'analyser, *les Errants de nuit* et *la Fontaine aux perles* de Paul Féval, *les Aventures de Camoens* et *les Robinsons de Paris*, de Mme Raoul de Navery, sont les seuls qui puissent prendre rang dans les bibliothèques paroissiales. Il faut y joindre : *La promesse de Marcelle*, de M. Michel Auvray ; *Jenny-les-Bas-Rouges*, de M. Alfred de Besancenet ; *Rosette*, de Mme Charlotte Mahrville ; *Les Troisièmes en avant*, de M. Adéodat Lefebvre, et quelques recueils de nouvelles, tels que *les Veillées bretonnes*, d'Hippolyte Violeau ; *les Récits d'un vieux chouan*, de M. Oscar de Poli ; *nos Enfants*, de Mme de Montsannès, et *les Carillons de Noël*, de M. Fulbert Dumonteil, dont il nous reste à dire un mot. Certainement, toutes ces productions ne sont pas des chefs-d'œuvre ; mais le fonds, qui est excellent, ne doit pas nous rendre trop sévère pour la forme. D'ailleurs, sans avoir le brillant et le clinquant des Théophile Gautier, des Gustave Flaubert et des Alphonse Daudet, les modestes conteurs dont nous parlons ont tous le souci de la morale et le respect de la langue française. Que peut-on exiger de plus d'écrivains qui travaillent pour l'enfance et la jeunesse ?

9. — Voici le sujet de *la Promesse de Marcelle*. Le comte Louis de Castelroche, orphelin et livré à lui-même, perd au jeu toute sa fortune.

Il congédie ses gens, vend ses meubles, brocante ses objets d'art, cède à un ami son riche appartement de la Chaussée d'Antin, et va, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, se réfugier en Franche-Comté, dans un vieux donjon qui fut le berceau de sa famille. S'il arriva maussade et mal content, je vous le laisse à penser. Il croyait trouver là-bas quelques vieux murs délabrés dans le genre du chateau de la Misère du *Capitaine Fracasse* ; il croyait n'avoir sous les yeux que des broussailles, des bruyères et des cailloux. Quel n'est pas son étonnement ? Il entre dans un château peu luxueux, c'est vrai, mais en fort bon état et très confortable ; il aperçoit de ses fenêtres, garnies de blancs rideaux, des champs de blé à perte de vue, des prairies verdoyantes, des vignes chargées de grappes. Auprès du comte de Castelroche, le marquis de Carabas est un bien petit seigneur. Qui donc a fait ces miracles ? Qui, sinon Marcelle ? Marcelle, la fille du vieil intendant Roger, qui accomplit une promesse, un vœu, si vous aimez mieux, celui de ne pas laisser dépérir la terre de Castelroche. Elle a vaillamment tenu sa promesse, la brave fille ! Elle met le comble à son dévouement en sauvant la vie au fils de ses anciens maîtres, si bien que celui-ci lui offre sa main et ses titres. Et on ne saurait l'en blâmer. N'avait-il pas, à Paris, failli épouser la fille d'un Lubin véreux qui l'avait engagé dans une entreprise plus que risquée. Marcelle le délivre de l'industriel et de son hypocrite Agnès. Non, non, le comte de Castelroche n'est pas à plaindre !

10, 11. — La « Bibliothèque de Saint-Michel, » fondée par le R. P. Félix, de la Compagnie de Jésus, est en plein fonctionnement. Histoire, littérature, voyages, romans, elle renferme tous les genres, hors les genres malsains et ennuyeux. Nous parlions naguère d'un roman fort remarquable : *Au milieu des loups*, publié par la « Bibliothèque. » Voici *Rosette*, de Mme Constance Marhville, et *Jenny les-Bas-Rouges*, de M. Alfred de Besancenet, qui méritent une mention non moins élogieuse. Rosette Garner a perdu sa mère : elle a douze ans à peine, deux sœurs plus jeunes qu'elle, un petit frère à peine sevré et un père ivrogne. Croyez-vous qu'elle se livre au désespoir ? Nullement, elle a confiance en Dieu et se met résolument à l'œuvre. Dieu la bénit et la protège. D'excellente ouvrière, Rosette passe maîtresse couturière, et chez elle les pratiques abondent. Aussi, dans l'espace d'une dizaine d'années, a-t-elle élevé ses sœurs, fait apprendre un métier à son frère et converti son père. Quand sa tâche est finie, Rosette quitte le monde et entre chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Bien différente est Jenny-les-Bas-Rouges. Mécontente de son sort, envieuse, jalouse, s'en prenant à la Providence de n'être pas une grande dame, Jenny laisse fuir sans cesse les bonheurs réels pour courir après les chimères — et, comble des combles, la malheureuse se lance dans la

politique. Ce ne sont pourtant pas les bons conseils qui lui manquent : son curé, un vénérable vieillard, le docteur Saudrin, médecin des pauvres, essaient, par leurs bonnes paroles, de retenir Jenny dans le droit chemin. Rien n'y fait. Ne plaignons donc pas cette politiqueuse: si elle souffre, c'est qu'elle l'a bien voulu. Vous voulez du réalisme ; en voilà, et du bon et du vrai. Après *Jenny-les-Bas-Rouges*, on lira avec plaisir le *Moulin de la Follette* et l'histoire d'un notaire qui change d'opinions comme de chemise, qui se pose en libre-penseur pour arracher la timbale de la députation et qui, malgré tout, n'est qu'un maître Jacques, berné dans son ménage, dupé dans sa famille et profondément ridicule.

12. — *Les Troisièmes en avant*, de M. Adéodat Lefebvre, peuvent être rangées dans la catégorie des romans scientifiques, mis à la mode par M. Jules Verne et christianisés par M. de Lamothe. Dans un cadre romanesque, M. Adéodat Lefebvre fait, avec esprit, ingéniosité et compétence, de la géographie, de l'archéologie, de l'histoire — et un peu aussi de l'apologétique catholique. Ses pérégrinations en troisième classe, de Paris à la Rochelle, le mettent en contact avec une foule de Gaudissarts dont il rétorque énergiquement les sottises, les calomnies et les sophismes. On devine que, dans ces pages alertes et vives, les jésuites les « ignorantins », le Vatican, sont souvent en cause. Les types portraicturés par M. Adéodat Lefebvre seraient dignes de figurer dans les musées Tussaud de la Bêtise humaine. Excellent ouvrage, à tous les points de vue.

13. — La Bretagne est le pays privilégié du conte et de la légende. Paul Féval, Emile Souvestre, Edouard Ourliac et Hippolyte Violeau y ont trouvé leurs meilleures inspirations. On vient de rééditer les *Nouvelles veillées bretonnes* du poétique auteur de la *Maison du Cap*. Preuve notoire de leur valeur. Ce qui distingue le talent de M. Hippolyte Violeau, c'est la grâce dans le style, la délicatesse dans les sentiments et la note profondément chrétienne dans les idées. Qualités rares, et que l'on trouve, à un éminent degré, réunies aussi bien dans les romans et les contes du poète breton que dans ses élégies et dans ses idylles. Il excelle pareillement dans les descriptions des paysages, des coutumes et des fêtes de sa chère Bretagne. C'est dans ces descriptions, d'une couleur locale si sincère, qu'il a versé le meilleur de son âme. Les *Nouvelles Veillées* comprennent, entre autres récits, *la Châtelaine de Comper*, *Emilienne*, *Laurence*, et *l'Oncle Benoit*. Dans *la Châtelaine de Comper* revit la vieille terre des chênes celle d'autrefois, du moyen-âge, avec ses terreurs et ses joies, ses superstitions et ses enthousiasmes, ses sorciers et ses fées, filles des anciens Druides. *Emilienne*, *Laurence*, *l'Oncle Benoit*, c'est la Bretagne moderne, croyante aussi, toujours dévotieuse à Sainte-Anne d'Auray, mais déjà

fortement entamée par l'Esprit moderne. Un curé de Morlaix, le recteur Jagu, qui mourut le 20 juillet 1707, interrogé, il y a plus de 150 ans, sur les destinées de sa terre natale fit cette singulière réponse que la tradition populaire a conservée : « La Bretagne, dit-il, gardera « la simplicité de ses mœurs, tant qu'elle ne sera pas sillonnée par « des chemins de fer. » L'abbé Jagu prévoyait la machine à vapeur. Elle est le véhicule du progrès matériel. Quant au progrès moral, c'est aux Bretons bretonnants à dire ce qu'il en est.

14. — Sous la Révolution, Bretagne et Vendée ont vaillamment combattu pour la même cause. Chouans et Vendéens ont ensemble fait le coup de feu contre les terribles armées de la Convention. Ce fut une lutte épique, gigantesque, homérique, et la matière, pour un écrivain consciencieux, est inépuisable. Un des héros les moins connus, mais non des moins braves, de cette guerre de géants, est peut-être Jean Plantegen. Le soir, à la veillée, dans les granges, il n'y a pas encore trente ans, ce vieux paysan, chevalier de Saint-Louis, descendant des Plantegenets d'Angleterre, racontait ses vaillants exploits et ses étonnantes prouesses. Il a été donné à M. Oscar de Poli, d'être son auditeur, et ce sont les *Récits de Jean-Poigne-d'Acier* dont il s'est constitué l'enthousiaste et intelligent propagateur. On frissonne à la lecture de ces brillants faits d'armes, de ces escarmouches, et de ces surprises qui s'appellent, fixés ainsi par le narrateur, *le Puits de la Jarjeays*, *le Coup de Saint-Jean*, *le Moulin de la Régrippine*. Nous voudrions pourtant ne pas trouver dans ce livre le chapitre intitulé : *La Croix aux liserons*. C'est le récit de la mort du conventionnel Audrein, évêque constitutionnel de Quimper. Sans doute, Audrein avait voté la mort de Louis XVI ; mais ces justiciers implacables qui, la nuit, au milieu de la neige, sur la lande déserte, font descendre du coche, l'évêque prévaricateur, et le fusillent sans autre forme de procès comme sans miséricorde, n'en commettent pas moins un assassinat, — et un assassinat qui n'a même pas la guerre pour excuse. Les *Récits d'un vieux chouan* sont précédés d'un important travail historique sur les Vendéens, par M. Attale du Cornau, une des plumes les plus autorisées de la presse conservatrice.

15. — Parmi les causes déterminantes de l'insurrection vendéenne, il faut très certainement ranger l'établissement de la conscription. La Bretagne et la Vendée accueillirent fort mal les lois martiales décrétées par les proconsuls de 93, et les deux provinces étaient complétement pacifiées, que le nombre des réfractaires, n'ayant plus le drapeau royaliste pour signe de ralliement, s'y maintenait toujours, dangereux, considérable, ce qui était désormais sans excuse. Ce n'est guère que vers 1848 que les réfractaires bretons ont définitivement disparu. Le dernier d'entre eux, le chef des réfractaires du Morbihan,

Gildas Le Diveat, vivait encore au printemps de 1879. Un ancien magistrat qui, par trop de modestie, garde l'anonyme, vient de publier l'extraordinaire histoire de ce morbihannais, bête plutôt qu'homme, lequel arrête les diligences, met les fermes à contribution, exécute les traîtres de sa bande, et tient en échec la force armée pendant des années entières. L'auteur du *Dernier des réfractaires* a eu, comme juge, maille à partir avec ce Le Diveat, qui ressemblait physiquement à la fouine et en avait l'étrange parfum. Il nous raconte ses aventures inimaginables avec une vérité d'impression saisissante. C'est court, une simple Nouvelle d'une centaine de pages ; mais c'est neuf, vivant, accentué, particulièrement original. On croirait lire du Mérimée, un Mérimée qui se passionne. Le magistrat écrivain a découvert une note nouvelle et toute personnelle dans la *romancerie* du brigandage. L'art est absent de ses récits (il y en a deux : *Le Dernier des réfractaires* et *la Fin des bandits corses*) ; c'est la réalité toute nue, familière, sincère et naïve. Elle n'en est que plus émouvante. Son réfractaire breton, Le Diveat, et son bandit corse, Quastana, lesquels, avec leur façon toute particulière d'échapper, celui-là aux recherches convergentes de tout un régiment, celui-ci, aux balles vengeresses de Giocante de Cinarca, la terreur du banditisme, offrent plusieurs points de ressemblance avec les Peaux-Rouges, et sont des types, en y comprenant surtout le vieux Giocante, d'une énergie sans pareille. Incontestablement, ces « Souvenirs » placent d'emblée « l'ancien magistrat » parmi nos conteurs les plus dramatiques et les plus pittoresques. M. Emmanuel Gonzalès, dans une préface artistiquement écrite et bien venue, sert de héraut d'armes à ce nouveau champion. Préface à lire : elle est un éloquent plaidoyer en faveur de la fantaisie et de l'imagination dans le roman, une mercuriale indignée contre les excès de l'école naturaliste : « L'imagination, dit M. Emmanuel Gonzalès, n'est-elle pas le chemin charmant dans lequel les romanciers doivent marcher avec amour, et qui tend sans cesse sous leurs pas des tapis de velours, tandisque cette ingrate et misérable vie n'a pour tous que des ronces sans parfums et sans fleurs ? Pourquoi donc reprocher à la pensée d'élever trop souvent notre esprit au-dessus des merveilles accoutumées et des horizons bornés de la nature ? Elle veut sonder et pénétrer l'infini. Pourquoi ne pas satisfaire ses penchants ? Les rêves dorés valent mieux que les réalités niaises ou méprisables. » Le fait est que nous donnerions, en ce qui nous concerne, tous les *Assommoirs* et toutes les *Nanas* du monde pour l'*Ivanhoé* de Walter Scot, la *Fée aux miettes* de Charles Nodier, la *Mignon* de Goethe et *Vingt ans après* d'Alexandre Dumas père.

16, 17. — *Les Carillons de Noël*, de M. Fulbert Dumonteil, et *Nos Enfants*, de Mme de Monteaunés, sont deux recueils spécialement écrits

pour l'adolescence. *Nos Enfants* renferment les trois Nouvelles suivantes : *Une petite fille d'Ève, Le Bébé d'Émilie, Lucien Dumarin.* Chacune cache une moralité : ici, on apprend que la discrétion est une vertu et la curiosité un bien vilain défaut ; là, que la désobéissance est toujours punie, et qu'une bonne action porte avec elle sa récompense. Dans *les Carillons*, la note est un peu plus élevée, et aussi parfois un peu plus gaie, un peu plus riante, si bien qu'en feuilletant le livre de M. Dumonteil, on se surprend à fredonner le populaire refrain des *Cloches de Corneville* :

Et dig dig dig ! Et dig dig don !
Sonne, sonne donc, joyeux carillon !

Les « Carillons » sonnés par M. Dumonteil se rapportent tous à quelque souvenir ou à quelque légende de la fête de Noël. La guerre elle-même entre dans le cadre. Tels les récits qui ont pour titre : *La Villa aux Roses*, évocation des malheurs de la patrie pendant l'invasion allemande ; *La Croix et l'Épée, La Bannière, Les Évangiles du général*, où vibrent les accents du plus fier et du plus pur patriotisme. Dans *Le Dernier Jouet, La Veille d'un grand Jour, Clodien Sicard*, c'est une tout autre gamme, et les « carillons » redisent, avec une poésie ravissante, les traditions rustiques du soulier de Noël, de l'arbre du petit Jésus et du Christmas. L'histoire n'est pas négligée non plus, — et nous citerons comme un petit chef-d'œuvre le « carillon » intitulé : *Une Couronne*. La scène se passe dans la prison du Temple. C'est l'anniversaire du couronnement de Louis XVI. Ivre de vin et de haine, le cordonnier Simon a une idée infernale. Il se fait apporter des ronces ; il en tresse un diadème et sacre de ses ignobles mains l'enfant royal dont on lui a confié la garde. Miracle ! sur la tête du descendant de saint Louis, chaque épine se change en rayon lumineux et la couronne du bourreau devient une auréole, — hélas ! l'auréole du martyr.

18, 19. — *Les Drames à toute vapeur*, de M. Camille Debans, ne mentent pas à leur titre. La plupart d'entre eux, *l'Aiguilleur, Sombreker, Master Go-Ahead*, se passent sur des voies ferrées ou des locomotives. Le sujet de *l'Aiguilleur*, qui préfère voir broyer sa fille par un train arrivant à toute vitesse que de faire périr des voyageurs, a été déjà traité par M. du Boisgobey dans *la Vieillesse de M. Lecoq*. Mais les autres drames, quoique de la famille des *Contes fantastiques* d'Hoffmann et des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poë, se distinguent par leur intérêt vertigineux et l'imprévu de leur conception. L'histoire de ce mécanicien Sombreker, par exemple, qui, pris de folie, lance sa locomotive dans une course dont la rapidité ne peut être comparée qu'à celle de l'éclair, est une petite merveille. Voici le portrait de ce mécanicien en délire : « Ses prunelles jetaient de véritables

feux et le grandissaient outre mesure. Son front était pâle, élargi par la colonne d'air sur ses cheveux rejetés en arrière. Ses narines dilatées semblaient aspirer l'espace comme un parfum enivrant. Un sourire de bonheur inénarrable béatisait ses lèvres entr'ouvertes. Du fond de son gosier sortaient à de courts intervalles, des cris inarticulés, mais doux en même temps. De toute sa personne s'exhalait un rayonnement étrange qui s'imposait. Il y avait du Prométhée vainqueur dans son attitude, et plus le train se précipitait comme un cyclone avec une fureur incalculable, plus ce rayonnement approchait de la grandeur absolue. Cependant, sur le passage du convoi, l'épouvante se répandait. C'était, en effet, pour les villageois, les piétons, les employés des gares qu'on franchissait sans s'arrêter désormais, c'était un spectacle horrible et grandiose. On devinait que l'insensé qui montait l'hippogriffe voulait à tout prix mesurer la puissance de son vol sans songer à la centaine d'existences dont il avait pris la charge. » Comment tout cela finit-il? Par une catastrophe épouvantable? Non, heureusement, grâce aux efforts et au sang-froid du chauffeur Chaussang qui arrive à décrocher du train l'infernale machine. Il était temps, les wagons avaient pris feu. Les voyageurs furent sauvés. Seul, le mécanicien Sombreker, sur son Léviathan enflammé, continuait à dévorer l'espace. Tout-à-coup, on entendit comme une décharge d'artillerie. On vit des débris s'élever vers le ciel. *La Durance* (ainsi avait été baptisée la locomotive) venait de voler en éclats, et le mécanicien Sombreker sautait avec elle en poussant des cris de victoire. — *Master Go-Ahead* est une histoire du même genre. Ce Master Go-Ahead est un mécanicien américain poursuivi d'une idée fixe : sans souci de sa propre existence ni de celle des voyageurs, il se précipite, pendant une bataille, lors de la guerre de Sécession, au milieu de la mêlée des troupes, broyant les régiments sudistes, épouvantés de la marche folle de l'ennemi imprévu qui les assaille. Les autres « Drames » : — *Le Cheval fou*, *Une Orgie dans les ténèbres*, *Histoire d'un tremblement de terre*, *l'Ile de feu*, — arrivent aussi aux effets les plus tendus et les plus émotionnants. Quant au *Duel à la vapeur*, c'est une humoristique fantaisie, comme l'eût traitée Sterne si, de son temps, la vapeur avait été employée en Angleterre.

— Vous connaissez tous cet aveu du bon La Fontaine :

> Si *Peau d'âne* m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

Qu'eût dit le bonhomme, si le conteur avait été M. Xavier Marmier, de l'Académie française? Je ne sais pas, dans la catégorie qui nous occupe, d'ouvrage plus attrayant, plus intéressant, plus varié, plus exquis, plus aimable que les *Contes populaires des différents pays*. On

savoure là, dans une juste et très littéraire mesure, la verve spirituelle, mais sans grivoiserie, de Boccace, la sobriété naïve de Charles Perrault, l'humour primesautière d'Andersen. Ce qui plait surtout, dans ce livre, c'est que M. Xavier Marmier se contente de narrer, et n'embroussaille pas ses narrations de notes, de dissertations, de commentaires : il sait que son livre s'adresse à tout le monde, y compris les ignorants et les esprits simples, et il se garde bien d'y faire étalage d'érudition pédantesque. Tout autre nous dirait que le *Petit Poucet* est un mythe sidéral, symbolisant le conducteur du chariot de la Grande-Ourse; que le *Chaperon rouge* est l'emblème de la jeune aurore s'en allant rejoindre celle de la veille et engloutie en route par le soleil ; que la *Belle au bois dormant* est la personnification de la nuit silencieuse réveillée par les rayons du matin, etc., etc. M. Xavier Marmier, lui, a des prétentions moins hautes, mais plus avenantes. En glanant quelques-uns de ces récits populaires que l'on débite dans les foyers de l'*Isba* russe, du *Gard* suédois, de la *Bauerhaus* germanique, il n'a pas eu la moindre idée de fournir un nouveau texte à quelque nouvelle discussion de philologie ou d'histoire. Il a tout uniment essayé de faire revivre du mieux possible les vieilles fictions à l'usage de ceux qui, comme lui, ont le bonheur d'aimer ces œuvres honnêtes, naïves et charmantes, qui s'appellent *l'Enfant de neige*, *le Cœur de lièvre*, *le Malheureux chasseur*, *le Sage jugement*, *le Roi et le mendiant*, *les Trois frères*, *Grain de poivre*, *Chalek le magicien*, *Le paysan et sa femme*, *les Trois tantes*, *Lilla Rosa*, *les Feuilles qui chantent*, *le Pays de la jeunesse*, *le Roi et le Berger*, *le Forgeron de Jutterbock*, *les Trois Dons*, *le Juge et le Diable*, *la Montagne de verre*, *les Trois Jumeaux*, *les Pantoufles d'Abou-Karem*, *le Frère avare*, *le Puissant serpent*, *le Rabbin Joachim*, *la Légende de Java*, *la Création de l'Homme*. Le Nord et l'Orient, l'Inde et l'Allemagne, l'Europe et l'Asie ont largement contribué à la moisson de M. Xavier Marmier. Il y a dans son recueil des contes slaves, scandinaves, germaniques, esthoniens, turcs, mongols, japonais, même des légendes hébraïques et chrétiennes. Les uns représentent quelque antique tradition, quelque pieuse croyance ; en tête de certains on pourrait graver les trois merlettes comme sur les armoiries des gentilshommes revenus des croisades; ceux-ci sont contemporains de Charlemagne, du roi Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde ; ceux-là viennent en droite ligne d'Haroun-Al-Raschid et de l'intarissable conteuse Séhéerazade; d'autres enfin remontent aux migrations indiennes et au berceau du monde : tous contiennent, cachée ou non, leur moralité. Bref, ils sont de ceux qui charment agréablement l'enfant et dont le vieillard lui-même garde jusqu'au tombeau le poétique souvenir.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Die Logoslehre des hl. Athanasius. Ihre Gegner und unmittelbare Vorläufer (*La doctrine de S. Athanase sur le Verbe. Ses adversaires et ses précurseurs immédiats*). Eine dogmengeschichtliche Studie von LEONHARD ATZBERGER, Priester. Gekrönte Preisschrift. Munich, E. Stahl, 1880, in-8 de VII et 246 p.

La faculté de théologie de Munich proposa pour le concours académique de 1877-1878 le sujet suivant : « Exposition de la doctrine de saint Athanase sur le Verbe avec une étude sur les deux Denys ses prédécesseurs. » Le travail de M. Atzberger fut jugé digne du prix. L'auteur vient de le livrer à la publicité, après l'avoir soigneusement revu.

Le quatrième siècle est une des époques les plus importantes et les plus intéressantes de l'histoire de l'Église. Elle venait de triompher de ses ennemis extérieurs; l'ère des persécutions sanglantes était close, mais elle avait à lutter contre des ennemis plus redoutables et plus dangereux que les bourreaux, c'est-à-dire contre les hérétiques. Saint Athanase fut le champion suscité de Dieu pour défendre la vérité. Aussi, de tout temps, cette grande figure a-t-elle attiré l'attention des savants. Pour ne parler que de notre siècle, Moehler a publié, en 1827, *Athanase le Grand et l'Église de son temps*, et Voigt, en 1861, *la Doctrine d'Athanase d'Alexandrie*. M. Atzberger, en reprenant ce sujet, groupe tous les points principaux de la doctrine de Saint Athanase autour de ses idées sur le Verbe. Après avoir préparé le terrain, il expose sa lutte contre le rationalisme arien, puis contre le déisme arien, en considérant le Verbe en Dieu. Il étudie ensuite, d'après S. Athanase, le Verbe considéré comme créateur et comme rédempteur. On peut voir, par ce simple sommaire, que les questions traitées dans cet ouvrage sont pleines d'actualité. Il nous faudrait un nouvel Athanase pour terrasser les nouveaux Ariens, car les incrédules de nos jours ne font, sous des noms nouveaux, que renouveler les erreurs hérétiques du quatrième siècle.

Quant au rôle du grand docteur alexandrin contre l'hérésie, M. Atzberger montre qu'il a consisté à établir l'harmonie qui existe entre la foi et la raison : la foi n'est pas contraire à la science ; la science n'est pas en contradiction avec la foi. Tout ce qu'enseigne la foi est vrai, mais rien de ce qu'elle enseigne n'est en opposition avec les lumières de notre raison. Pour démontrer ces grandes vérités, l'évêque d'Alexandrie s'appuie sur la philosophie platonicienne, mais en la transformant et en la rendant chrétienne.

L'exposé des idées que nous venons de résumer brièvement est fait, dans l'étude que nous analysons, avec tous les développements

qu'il comporte. Leur nature même oblige l'auteur d'entrer dans certaines discussions métaphysiques qui, pour être suivies, réclament un certain effort d'attention, mais celui qui aura le courage de faire cet effort en sera amplement dédommagé par le fruit qu'il retirera de sa lecture N. O.

R. P. Matthiæ Fabri e Societate Jesu, Conciones in Evangelia et Festa totius anni. Tomes IV et V. Turin, Marietti; Paris, Lethielleux, 1880, 2 vol. in-8, de 691 et 704 p. — Prix : 8 fr. le vol.

Le chevalier Marietti poursuit rapidement la réimpression du grand recueil de sermons du P. Fabri. Les tomes IV et V ont déjà paru. Le tome IV commence au cinquième dimanche après Pâques (quatorze sujets), et comprend les Rogations (vingt sujets), l'Ascension (seize sujets), le sixième dimanche après Pâques (quinze sujets), la fête de la Pentecôte (quatorze sujets), le lundi et le mardi de la Pentecôte (quatorze sujets pour chacun), le dimanche de la Trinité (quinze sujets), le second et le troisième dimanche après la Pentecôte (quinze sujets). Le tome V comprend du quatrième dimanche après la Pentecôte jusqu'au treizième inclusivement, avec quinze sujets en moyenne pour chaque dimanche. Le *Polybiblion* a déjà signalé la richesse et la solidité de cette collection de sermons et d'instructions; il a dit combien elle pouvait être utile aux prédicateurs par sa variété comme par le fonds de doctrine qu'elle renferme. On peut faire de cet ouvrage un usage facile. Le sommaire de chaque *Concio* placé en tête, avec des chiffres romains qui renvoient aux paragraphes, permet de se rendre compte, d'un simple coup d'œil, de toute la matière traitée, et de trouver dans le texte la pensée dont on désire lire le développement. Plusieurs peut-être, parmi nous, préféreraient un livre écrit en français à un livre écrit en latin; mais comme le latin du P. Fabri est très simple, il est aisé à comprendre, et la manière dont il traite ses sujets, différant de celle des sermonnaires et des auteurs de prônes français, qui sont entre les mains de tout le monde, son recueil permet de sortir du cercle d'idées rebattues qui se répètent constamment dans les chaires, et d'introduire dans l'enseignement chrétien un peu de variété et par là même plus d'intérêt. La doctrine de l'auteur est du reste solide et sûre; il s'est nourri de la moelle de la Sainte Écriture et de la tradition chrétienne; on indique toujours au bas des pages les endroits des Livres Saints et des Pères qu'il cite, ou les histoires auxquelles il a emprunté les traits qu'il rapporte et qui ajoutent un nouvel agrément à son exposition. L. M.

SCIENCES

Education et instruction, par le président Ancelot. Clermont-Ferrand, Ferdinand Thibaud; Paris, Blériot, 1879, in-12 de 311 p. — Prix : 3 fr.

M. le président Ancelot constate, dans la *famille actuelle en France*, deux symptômes d'un état morbide très grave : la stérilité et l'indiscipline. Il étudie la stérilité d'après les dernières statistiques, en constate les progrès rapides, en déduit les conséquences effrayantes au point de vie national et en recherche les causes, signalant particulièrement le scepticisme, qui engendre l'affaiblissement de l'esprit religieux et par là l'égoïsme, le pire dissolvant des sociétés. Il ne croit pas à l'efficacité des remèdes proposés par M. Le Play : le retour à la famille souche et la liberté de tester ; à son avis, ils sont inapplicables à cause de leur antagonisme avec nos mœurs. L'indiscipline provient de la mauvaise éducation, qu'il s'efforce avec juste raison de distinguer de l'instruction ; la statistique criminelle a démontré que ces deux choses sont absolument distinctes et que la diffusion de l'instruction actuelle, trop souvent séparée de l'éducation, ne contribue point au progrès moral : il constate la mollesse de l'éducation, l'effacement de l'autorité, le bien être énervant dont on entoure la jeunesse, les études hâtives, l'instruction sans religion, les tentatives d'émancipation de la femme. Il fait bonne justice de cette sottise souvent répétée que c'est l'école prussienne qui nous a battu en 1870-71. Le remède pour lui, c'est le retour aux principes religieux.

De la famille et de l'éducation passant à l'instruction, M. Ancelot rappelle, avec force documents et citations, tout ce qui a été fait et se fait encore en sa faveur par l'Eglise en France et dans le monde entier depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. Puis il se livre à l'examen des trois questions de la laïcité, de l'obligation et de la gratuité. L'instruction laïque n'est que l'instruction en dehors de la religion, la plus dangereuse de toutes, comme le prouve la statistique et comme l'affirment tous les hommes sérieux ; en dehors de ses résultats moraux, l'instruction donnée par les maîtres congréganistes est incontestablement la plus forte. L'obligation n'est qu'une ruse de guerre pour le succès de l'entreprise dirigée contre l'Eglise ; quand on aura chassé Dieu de l'école, on la rendra obligatoire pour vaincre les résistances, gratuite pour séduire. Ainsi elle n'a réussi que là où elle était inutile, c'est-à-dire là où les parents comprennent l'obligation morale de faire instruire leurs enfants et y satisfont. M. Ancelot critique, après examen, les divers moyens de contrainte. La gratuité, il la trouve très dispendieuse, humiliante pour le père de famille et nuisible à la diffusion de l'instruction. — Tel est le résumé de l'étude de M. le président Ancelot, qui apporte son utile contingent dans la

croisade pour la défense de nos intérêts religieux, moraux et sociaux. C'est l'œuvre d'un esprit mûr, d'un bon citoyen et d'un chrétien convaincu. A ses propres déductions, il ajoute l'autorité des auteurs les plus compétents et les moins suspects, et celle des faits établis par la statistique. La discussion est courtoise et sans passion, et de nature à frapper les esprits prévenus. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Dictionnaire des professions, *ou guide pour le choix d'un état, indiquant les conditions de temps et d'argent pour parvenir à chaque profession, les études à suivre, les programmes des écoles spéciales, les examens à subir, les aptitudes et les facultés nécessaires pour réussir, les moyens d'établissement, les chances d'avancement et de succès, les devoirs* ; rédigé sous la direction de M. EDOUARD CHARTON, membre de l'Institut. Troisième édition, publiée avec le concours de MM. PAUL LAFFITE et JULES CHARTON. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8, jésus à deux col. de xv-557 p. — Prix : 12 fr.

Ce long titre nous dispense d'une analyse détaillée de l'ouvrage et dit assez l'utilité pratique qu'il offre aux pères et aux mères de famille, et à tous ceux qui ont à trancher la grande question du choix d'une carrière. La première édition du *Dictionnaire des professions* date de 1842 ; la sconde de 1851. Que de choses ont changé depuis lors ! C'était un livre à refaire, et l'on peut dire qu'il a été refait de la façon la plus complète et la plus satisfaisante. Il s'ouvre par une préface où M. Edouard Charton insiste sur la nécessité d'une étude préalable avant de déterminer le choix de la profession, sur les conditions qu'une profession doit remplir pour offrir les chances essentielles du bonheur et pour permettre de rendre à son pays les services qu'il attend de chacun de ses enfants. « Au premier rang des professions, il faut placer celles qui conduisent à l'aisance plus qu'à la richesse, à l'estime plus qu'à l'admiration, à un développement normal des facultés, à l'accroissement de l'intelligence et de la moralité, plus qu'à la satisfaction des passions. » Le livre est disposé par ordre alphabétique et les considérations générales s'y trouvent jointes aux détails pratiques et aux renseignements techniques. Un grand nombre de collaborateurs sont venus apporter sur chaque question le tribut de leurs lumières et de leur expérience. Nous eussions voulu que cette collaboration fut plus étendue encore, car l'absence d'un ecclésiastique se fait sentir dans plusieurs parties de l'ouvrage, et l'on eût évité, par exemple, à l'article *Prêtre* certaines inexactitudes de détails que nous avons remarquées. Nous constatons toutefois avec plaisir que cet article est rédigé dans un excellent esprit, et qu'on déclare que « le ministère sacerdotal, de quelque point de vue qu'on le considère, est le plus grand et le plus beau que l'homme puisse exercer. »

Nous devons donc féliciter la maison Hachette de nous avoir donné cette nouvelle édition du *Dictionnaire des professions*, et nous signalons

l'ouvrage à l'attention de nos lecteurs : il a sa place marquée sur la table des pères de famille, et il est le manuel obligé de tous ceux qui sentant la nécessité d'une carrière publique, veulent faire choix d'une profession qui soit en rapport avec leurs goûts, leurs aptitudes et leurs besoins. L. C.

Traité de Chimie générale, *comprenant les principales applications de la chimie aux sciences biologiques et aux arts industriels*, par Paul Schutzenberger, professeur au Collége de France. Paris, Hachette, 1880, In-8 de 735 p. — Prix : 14 fr.

Pour indiquer le but de ce nouveau traité, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ce que le savant auteur en dit lui-même dans son introduction : « Nous n'entendons présenter au public ni un traité complet résumant *tous* les résultats de l'expérience et donnant une place, quelque petite qu'elle soit, à chacun des nombreux composés connus, ni une chimie élémentaire répondant uniquement aux exigences d'un programme d'examen. Il nous a semblé qu'entre ces extrêmes il y avait une lacune à combler et un service à rendre. En nous adressant, non à des débutants, mais à ceux dont l'éducation élémentaire est faite, nous avons cherché à grouper, à généraliser les réactions et les propriétés de divers ordres, de manière à ne rien négliger d'essentiel et à tenir compte de tout ce qui peut ressortir de sérieux de l'ensemble des connaissances acquises. Donner au lecteur une idée *complète* de la vaste science chimique, sans le noyer dans trop de détails, tel est le but que nous nous sommes proposé. »

L'auteur ajoute modestement qu'il ne peut ni penser, ni espérer avoir rempli comme il le désirait le programme tracé. Ses lecteurs seront, pensons-nous, d'un autre avis, si tous les volumes ressemblent au premier que nous avons sous les yeux.

La moitié environ de ce volume est consacrée aux phénomènes généraux, l'autre moitié ; à l'étude des éléments ou corps simples considérés d'abord dans leurs propriétés générales, puis dans leurs caractères individuels.

La partie relative aux phénomènes généraux est traitée avec grand soin. L'auteur y expose avec beaucoup d'érudition et d'une manière très pratique les procédés en usage pour l'étude des propriétés physiques des corps. Il montre non moins de savoir dans l'exposé très complet des théories anciennes ou récentes, exposé qu'il entremêle avec sobriété de détails historiques ; ces détails ne servent pas seulement à montrer la marche de la science ; ils sont très utiles pour faire

comprendre les théories elles-mêmes, et surtout pour en faire saisir la véritable portée philosophique.

Aucun ouvrage, à notre connaissance, n'a encore présenté cet ensemble de faits et d'idées à la fois avec autant d'autorité et avec une aussi complète unité de vues. Citons notamment les pages relatives à la dissociation, à la détermination des équivalents, à la thermochimie.

Les livres deuxième et troisième, consacrés à l'étude des éléments, ne comportaient pas des développements aussi nouveaux et d'une portée aussi générale. Mais nous y retrouvons la même érudition, la même connaissance des travaux les plus modernes ; on y lira avec grand intérêt l'histoire des découvertes faites dans ce domaine depuis vingt ans, celles du rubidium, du cœsium, et enfin du gallium. Les détails relatifs à l'analyse spectrale sont exposés avec beaucoup de soin et de précision.

Ce premier volume ne permet pas de juger complètement du plan de l'ouvrage, de l'ordre adopté dans l'exposition des matières. Cependant, ayant commencé par étudier les éléments, abstraction faite de tous leurs composés, l'auteur a sans doute l'intention de grouper ceux-ci par genres ou par types, plutôt que par séries se rattachant à un élément principal. C'est une méthode qui a ses avantages sans doute ; cependant, un peu par habitude peut-être, mais aussi par des raisons sérieuses, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine préférence pour la méthode contraire, que des ouvrages de premier ordre ont rendue classique.

Ainsi, l'étude de tous les éléments, faite d'une seule haleine dans le premier volume, chacun d'eux étant isolé des composés qui caractérisent sa physionomie, n'a t-elle pas quelque chose d'un peu aride, en même temps qu'elle suppose connus beaucoup de corps et beaucoup de phénomènes qui ne seront étudiés que plus tard ?

Quoi qu'il en soit, il est certain que ce nouveau traité vient prendre une place qui restait vide après l'ouvrage un peu vieilli de MM. Pelouze et Frémy, à côté du *Dictionnaire de chimie*, moins didactique, qu'a publié M. Wurtz. Il occupe cette place avec autorité et distinction, et la librairie Hachette, par cette nouvelle publication, rend à la science un véritable service, que le succès, nous n'en doutons pas, viendra récompenser.

E. VICAIRE.

Etudes critiques d'Archéologie préhistorique, *à propos du gisement du Mont-Dol* (*Ille-et-Vilaine*), avec trois planches, par l'abbé HAMARD, prêtre de l'Oratoire de Rennes, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, Haton, 1880, in-8 de XII-270 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Hamard n'en est plus à faire ses preuves de compétence en fait

d'Archéologie préhistorique. La traduction, accompagnée de notes savantes et de rectifications nombreuses, qu'il a publiée successivement de l'*Histoire ancienne de la terre* de M. Molloy, et des *Monuments mégalithiques* de M. Fergusson, les articles signés de son nom qui ont paru dans la *Revue des questions scientifiques* et dans d'autres recueils, lui ont conquis, depuis plusieurs années déjà, une juste notoriété, et lui ont donné un droit incontestable de nous dire son avis sur les nombreux problèmes soulevés par cette branche importante de la science archéologique. L'ouvrage dont nous avons à nous occuper a précisément pour but principal de soumettre plusieurs de ces problèmes à un examen critique et raisonné, et de proposer une manière de les résoudre, nouvelle à certains égards, mais véritablement rationnelle et scientifique.

Le volume comprend deux parties bien distinctes : d'abord une étude sur le gisement du Mont-Dol, puis des recherches critiques sur les principales théories mises en avant par les adeptes de l'Archéologie préhistorique.

Cette seconde partie est la partie neuve du volume ; l'autre n'est qu'une réimpression : elle avait paru une première fois en 1877. M. Hamard a commis la faute de ne pas séparer nettement ces deux parties, de n'appeler la seconde qu'un simple supplément de la première, ce qui ferait de son livre quelque chose d'anormal, puisque l'accessoire l'y emporterait sur le principal. Mais il sera facile d'éviter cet inconvénient dans une prochaine édition.

La première partie de l'ouvrage qui nous occupe a donc trait au gisement du Mont-Dol. L'auteur expose d'abord brièvement, après M. Sirodot, les circonstances et les résultats de cette découverte, puis il se demande quelle a pu être la cause de ce gisement, en quel siècle il a dû se produire.

En ce qui touche la cause productrice, il écarte successivement diverses hypothèses qui ont été mises en avant, et croit y reconnaître le résultat d'oscillations du littoral, et d'un affaissement du sol. Relativement à l'âge de ce gisement, loin de vouloir le faire remonter à des temps dits préhistoriques, il le regarde au contraire comme postérieur à l'ère chrétienne.

Hâtons-nous d'ajouter que M. Hamard a la modestie de proposer ses conclusions, non comme des axiomes et des vérités indiscutables, mais simplement comme des solutions plus ou moins vraisemblables et plausibles.

Il n'en a pas moins été vivement attaqué par les tenants de l'Archéologie préhistorique, et il devait s'attendre à pareil résultat : car, chemin faisant, il avait battu en brèche plusieurs des hypothèses et des systèmes du parti. Or, en agir de la sorte, dans le camp des préhis-

toriens, c'est toucher à l'arche sainte, et attirer sur sa tête toute sorte d'anathèmes. Mais il va sans dire que notre auteur ne s'est pas tenu pour battu sans retour, vu qu'à ses arguments on n'avait opposé que des injures. De là sa réplique, ou la seconde partie de son livre. M. Hamard y fait bonne justice de tous les *racontages* de l'école d'Archéologie préhistorique ; il y établit, pièces en main, que tous les systèmes, chronologiques et autres, toutes les classifications des préhistoriens ne sont qu'hypothèses gratuites, simples conjectures, souvent même de vraies mystifications. Ainsi, il est absolument faux qu'il se soit écoulé une longue suite de siècles entre l'usage de la pierre taillée et celui de la pierre polie ou celui des métaux ; ces usages ont pu coexister en maintes circonstances, et de fait on les retrouve même de nos jours chez différentes peuplades sauvages de l'Océanie.

De même il est constant aujourd'hui que le cheval sauvage, le *Bos primigenius* et d'autres espèces animales, qu'on disait appartenir *uniquement* à l'époque *quaternaire* — par conséquent antérieures de plusieurs milliers d'années à l'*ère historique* — habitaient encore nos forêts européennes il y a trois ou quatre siècles.

Ainsi encore, tout ce qu'on a avancé touchant l'âge des monuments mégalithiques, la date reculée et la cause de la période glaciaire, n'est que pure hypothèse, assertion fantaisiste. Ce qu'il y a de vrai, c'est que plusieurs dolmens et menhirs appartiennent à l'époque chrétienne ; ce qu'il y a de vrai encore, c'est que la période glaciaire s'explique suffisamment par le déplacement du périhélie terrestre, et par un écoulement de quelques milliers d'années, sans qu'il soit besoin pour cela de recourir à l'hypothèse de millions de siècles.

Tel est en substance l'ouvrage de M. Hamard. Nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre son importance et son actualité. L'auteur, à l'encontre de la plupart des préhistoriens, y fait preuve d'une érudition aussi étendue que solide. C'est précisément ce qui lui a permis de reconnaître et de constater le vice originel des systèmes et des théories du parti. A tant d'avantages M. Hamard joint encore celui d'un style à la fois clair et nerveux, élégant et concis. Tout nous fait donc espérer que son livre trouvera beaucoup de lecteurs, et contribuera à faire ouvrir les yeux à plusieurs de ceux que les systèmes de l'école préhistorique auraient aveuglés et entraînés dans de fausses voies. Car, ne craignons pas de le proclamer bien haut avec M. Hamard, l'archéologie préhistorique, malgré ses prétentions et son outrecuidance, n'a pas le droit de prendre le nom de science, ses principes étant incertains et flottants, ses données vagues, ses conclusions sujettes à discussion et changeantes.

DOM FRANÇOIS PLAINE.

BELLES-LETTRES

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228-1249) *Sa vie et ses ouvrages*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Noël Valois licencié ès-lettres et en droit, archiviste-paléographe. Paris, A. Picard, 1880, in-8 de 400 pages. — Prix : 7 fr.

Un des plus importants ouvrages présentés comme thèses à la Faculté des lettres de Paris, dans le courant de cette année, est sans contredit celui dont nous allons donner une brève analyse. L'éclat de la soutenance et les éloges sans réserve que les professeurs ont adressés à l'auteur, en rendraient suffisamment témoignage, sans que nous ayons besoin de contrôler l'érudition du livre. Non seulement M. Valois se montre en possession des chroniqueurs du XIIIe siècle et au courant des travaux modernes, mais il a scruté avec tant de patience et de bonheur les dépôts d'archives, que l'on peut dire, sans exagération, qu'il n'a rien laissé à glaner après lui sur le sujet qu'il a traité.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, qui se rapporte exclusivement à la vie de Guillaume d'Auvergne et aux évènements auxquels il a pris part, M. Valois raconte l'origine de Guillaume, son élévation à la dignité de chanoine de Paris et de maître de l'Université, sa nomination à l'évêché de Paris, et à cette occasion, l'auteur fait remarquer, d'après des bulles inédites, l'intervention fréquente, à cette époque, des Souverains Pontifes dans les élections épiscopales. Les actes de Guillaume comme évêque sont multiples et touchent aux questions les plus variées. On nous le montre rendant des sentences arbitrales par suite de la juridiction gracieuse dont les évêques étaient alors investis, et veillant surtout à faire respecter la doctrine, témoins le franciscain Guillaume et Jean de Brescia qu'il comdamna avec l'assentiment de l'Université. L'évêque de Paris combattit avec ardeur le cumul des bénéfices qui, à cette époque, était une des plaies de la société religieuse : il eut, dans cette occasion, à lutter au sein même des conseils de l'Université contre maître Arnoul et le chancelier Philippe de Grève. Sous l'épiscopat de Guillaume, les constructeurs d'églises n'eurent point de relâche ; non-seulement le prélat multiplie les paroisses rurales de son diocèse, mais il fonde de nombreux couvents et hopitaux ; l'Université surtout fut l'objet de sa sollicitude, et il eut même à cet égard des embarras avec le pape Grégoire IX. Mais le grand rôle de Guillaume est celui qu'il eut à remplir dans les conflits qui s'élevèrent entre l'Eglise et la royauté, rôle que M. Valois a longuement et minutieusement développé dans les trois chapitres intitulés *conflits* et *missions*. Nous citerons seulement entre autres le démêlé entre saint Louis et l'église de Paris, où la conduite de

l'évêque fut assez équivoque pour mériter un blâme du pape ; les négociations qu'entreprit Guillaume, chargé de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, puis entre saint Louis et Thibaut de Champagne ; enfin ses démarches pour envoyer des secours au pape et à l'empereur de Constantinople. Un des actes les plus importants de cet épiscopat si rempli est la poursuite que l'évêque dut exercer contre les juifs et qui aboutit à la condamnation du Talmud. Les discussions qui eurent lieu à cette occasion, et que M. Valois a approfondies, jettent une vive lumière sur l'histoire des Juifs au moyen âge.

Dans la deuxième partie de son œuvre, l'auteur s'occupe des ouvrages authentiques ou apocryphes attribués à Guillaume d'Auvergne. Les manuscrits de Paris, de Chartres, de Londres et d'Oxford ont été étudiés et ont amené de véritables découvertes littéraires. M. Valois analyse onze ouvrages inédits qu'il donne avec certitude à Guillaume ; il en signale quatre dont la paternité lui parait douteuse, et enfin un traité apocryphe. Ces écrits embrassent toutes les questions, mais la théologie scolastique et l'astrologie y tiennent la place importante. Le chapitre que M. Valois a consacré aux auteurs cités dans les ouvrages de Guillaume, fait ressortir la grande erudition du prélat, qui cite, outre un grand nombre d'auteurs grecs et latins, des écrivains juifs et arabes qu'il connaissait seulement, il est vrai, par des traductions.

Ce résumé succint suffira, je l'espère, à montrer que Guillaume d'Auvergne, une des plus grandes figures du XIIIe siècle, a trouvé son historien, et que l'ouvrage qui lui est consacré est rempli de faits nouveaux et intéressants. De nombreuses pièces justificatives sont annexées à ce volume, qui a coûté plusieurs années de recherches à son auteur ; rien n'y manque, ni l'érudition ni le style. C'est un témoignage qu'il est rarement possible à un critique consciencieux de formuler complètement.

ERNEST BABELON.

Recherches sur les manuscrits de Pierre de Fermat, *suivies de fragments inédits de Bachet et de Malebranche*, par C. HENRY. Rome, 1880, in-4 de 216 p. (Extrait du *Bulletino di bibliographia e di storia delle science matematiche e fisiche*, tome XII).

Il y a un peu de tout dans le très savant mémoire de M. Henry : de la biographie, de la bibliographie, des anecdotes, de la critique, des mathématiques, etc. ; du français, de l'italien, du latin ; des trouvailles de divers genres ; des rectifications qui s'adressent à bon nombre d'auteurs, notamment à M. Libri, à M. Louis Figuier, à M. Henri Martin, lequel, dans son *Histoire de France*, a prétendu que Fermat n'est jamais « sorti des mathématiques pures. » Parmi les personnages sur lesquelles M. Henry donne des renseignements abondants, parfois même surabondants, et où surtout s'étale avec le plus grand luxe l'érudition

bibliographique, nous citerons Descartes, Pierre de Carcavi, le P. de Billy, le P. Oudin, le P. Mersenne, le chancelier Bacon, Roberval, Jean Hevélius, Blaise Pascal, Jacques Ozanam, Bernard Frenicle de Bessy, Torricelli, Huygens, Leibniz, Chanut, le magistrat bordelais d'Espagnet, le poète agenais Philon, les trois Cureau de la Chambre, François Viète, Pierre Aleaume, les deux fils de Fermat, Daniel Huet, Viviani, Malebranche et divers autres Oratoriens qui se distinguèrent dans la science des mathématiques, Bachet de Méziriac, le P. Antoine Santini, ami et correspondant de Galilée, Alexandre Anderson, Catherine Descartes, nièce du grand philosophe, etc. On trouve dans ces mille et mille renseignements beaucoup de choses peu connues ou même entièrement nouvelles, et il faut surtout louer le zèle infatigable avec lequel M. Henry, non content d'embrasser dans ses immenses et en quelque sorte encyclopédiques lectures les livres les plus variés, a recherché parmi les manuscrits des bibliothèques de la France et de l'étranger, notamment de la bibliothèque si riche de l'université de Leyde, divers documents inédits qui donnent à son recueil une extrême valeur. Ce ne sont pas seulement des lettres de Fermat qui pour la première fois sont mises en assez grand nombre sous les yeux du public, et qui font mieux connaître son caractère et sa vie ; ce sont encore, sans parler des importants fragments de Bachet et de Malebranche, des morceaux aussi précieux qu'une lettre de Pascal, qui jusqu'à ce jour n'avait jamais été imprimée *in-extenso*. Les *Recherches* de M. Henry, qui méritent toute l'estime des amis de l'histoire des mathématiques, auront un vif intérêt pour les curieux en général, et particulièrement pour ceux qui raffolent des minutieux détails.

Annonçons, en finissant, que M. Edouard Lucas vient d'associer M. Henry à une entreprise dont il caressait le projet depuis plusieurs années, à une édition des œuvres complètes de Fermat, édition qui ne sera pas simplement une réimpression des *Varia opera mathematica*, des annotations de Diophantes et des pièces publiées aujourd'hui pour la première fois, car on y trouvera un commentaire perpétuel et des problèmes nouveaux. Félicitons les deux savants spécialistes d'une association à laquelle nous devrons une série de volumes dignes à la fois de leur réputation et de celle de l'illustre Fermat. T. DE L.

Œuvres choisies de Rivarol, avec une préface par M. DE LESCURE. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, 2 vol. in-12 de XXXI-319 et 365 p. — Prix : 3 fr. le vol.

Il a été longtemps fâcheux pour Rivarol d'avoir eu tant d'esprit argent comptant, tant de facilité à lancer une épigramme heureuse,

une répartie brillante. Pour beaucoup de personnes, le causeur a fait tort à l'écrivain. On aurait presque pu dire de lui :

La moitié de lui-même a mis l'autre au tombeau.,

et c'était cette autre moitié qui était la meilleure, qui était la grande. Rivarol fut comme un *éclaireur* de Châteaubriand et de Joseph de Maistre. On s'en convaincra en lisant ses œuvres choisies. Il avait la pensée profonde, — non cependant sans repousser toujours le paradoxe, — l'intuition de l'avenir, un style à part et bien personnel. Il y a un vif intérêt à se remettre en contact avec cet esprit puissant, avec ce talent original, et les deux volumes que nous annonçons seront d'autant mieux accueillis que par beaucoup de côtés ils touchent aux questions débattues aujourd'hui.

La nouvelle édition nous paraît bien exécutée. Elle commence par une bonne notice de M. de Lescure. Vient ensuite le *Discours sur l'Universalité de la langue française*, qui révèle des connaissances philologiques rares pour l'époque, et qu'on lit avec un grand plaisir. Ce morceau est suivi du *Discours sur l'homme intellectuel et moral*, étude philosophique remarquable, écrite sous une inspiration religieuse, si ce n'est irréprochablement catholique. Le tome est terminé par les *Maximes et pensées, anecdotes et bons mots*, dont une partie montre le côté de l'auteur resté surtout en évidence. Le tome second renferme à peu près dans leur intégrité les *Tableaux de la Révolution*, le journal politique courageusement rédigé par Rivarol. On y trouve l'histoire palpitante, faite pour ainsi dire au jour, le jour des événements qui ont signalé la fin du siècle dernier. Cette lecture est éminemment attachante, et à la narration des faits se mêlent incessamment des observations saisissantes. Il faut lire notamment les réflexions sur les effets de la révolution (p. 155 et suivantes, et encore p. 193.) Il faut lire aussi (p. 239) un excellent passage sur la liberté. Toute cette réimpression mérite d'ailleurs d'attirer l'attention, et donne à l'édition nouvelle un intérêt que n'avait pas celle de 1852 (Eugène Didier). Dans celle-là se trouvaient, sous divers titres, des fragments empruntés à toutes les œuvres de Rivarol, mais détachés de leur milieu : le *Discours sur l'Universalité de la langue française* avait seul été donné complètement ; c'était bien l'esprit de Rivarol, mais ce n'était pas Rivarol dans son aspect général. Ses œuvres étaient du reste bien classées, mais une place y avait été peu utilement réservée à des pages de peu de valeur, aux poésies par exemple. Nous devons reconnaître toutefois qu'on retrouve dans cette édition un morceau dont on a privé la dernière. Nous voulons parler de l'appréciation de Dante. Sans doute Rivarol n'a pas traduit l'*Enfer* avec la fidélité désirable ; pourtant il comprenait bien le génie du poète. Il a fait des observations fort justes sur son style. Il a fort bien remarqué

ce vers qui se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le secours d'une seule épithète (p. 279). Nous croyons donc que la nouvelle édition aurait dû accueillir au moins une partie de cette étude. Peut-être encore aurait-on pu y admettre le *Petit Almanach des grands hommes*, dont le titre est resté si connu, si l'ouvrage l'est fort peu.

Nous apprenons par M. de Lescure (t. I, p. XXX) qu'il paraîtra sous peu un livre entier sur Rivarol. Ce livre sera le bien venu, en achevant de mettre en pleine lumière un écrivain qui n'a pas été aussi grand qu'il aurait pû l'être, mais dont la place est néanmoins une des premières dans notre littérature du dix-huitième siècle.

TH. DE PUYMAIGRE.

Versi di Girolamo Ardizzone. Palerme, imprimerie du Giornale di Sicilia, 1879, 2 vol. gr. in-18 de VIII-222 et VIII-293 p.

Studj letterari e critici, par le même. Palerme, même imprimerie, 1880, gr. in-18 de 314 p.

Le *Dizzionario biografico* de M. de Gubernatis m'apprend que M. Ardizzone, aujourd'hui directeur du *Journal officiel de Sicile*, est un palermitain né en 1828, et qui fut, comme tant d'hommes distingués de tous les pays, un élève des Pères Jésuites. Les trois charmants volumes que j'ai sous les yeux ne composent pas toute l'œuvre de cet écrivain ; elle sera complétée par deux tomes de mélanges et d'écrits politiques. Les travaux de genres fort divers dont j'ai à dire un mot aujourd'hui appartiennent exclusivement à l'inspiration littéraire. Ce sont d'abord des poésies surtout lyriques, d'un ton élevé, si ce n'est fort original, ayant pour point de départ des impressions personnelles ou des souvenirs. Parmi elles on lit aussi une douloureuse légende, *Amelia*. Viennent ensuite des épigrammes auxquelles on peut appliquer ce que Martial disait des siennes.

Sunt bona, sunt quædam mediocra....

Le second volume se compose de plusieurs traductions ou imitations, en général bien réussies, et se termine par une gracieuse et heureuse version en dialecte sicilien des odes d'Anacréon et de Sapho. Un jeune érudit espagnol, M. Rubio y Lluch, auteur d'une étude sur le poète de Théos, étude dont nous nous sommes occupé ici même, n'a pas oublié d'y rappeler, comme unissant l'exactitude à la facilité, cette traduction d'Anacréon, qui fut, nous le croyons, un des premiers essais de M. Ardizzone.

Le tome III renferme des morceaux critiques. L'un des plus importants a pour sujet Dante, dont M. Ardizzone propose de comprendre, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, plusieurs personnages allégoriques. Il y a là de bonnes observations, mais on sent que cette étude remonte

déjà très loin ; quelques-unes de ses parties n'ont plus d'intérêt : qui songe encore au Dante socialiste qu'avait inventé M. Aroux ? La discussion de pareilles rêveries est devenue inutile. Le morceau sur Camoens est insuffisant. On ne connaît guère le poète portugais que par les *Lusiades*, mais à côté des *Lusiades*, il a laissé des poésies lyriques, aujourd'hui peu lues, et qui, à elles seules, auraient suffi pour lui donner un éternel renom. Ce sont les poésies, c'est aussi le théâtre de Camoens qu'il serait attachant et utile d'examiner de très près.

L'impression générale que causent ces trois volumes ne saurait être que favorable à l'auteur. Ils nous le montrent comme un esprit très cultivé, très littéraire, et M. Ardizzone n'aurait pas eu besoin de placer en tête de quelques unes de ses œuvres et sous forme d'épigraphes, comme autant de passe-port à la célébrité, des fragments élogieux de lettres de MM. V. Hugo et Quinet. On est un peu blasé aujourd'hui sur cette eau bénite de cour. Ce qu'on peut reprocher au recueil de M. Ardezzone, c'est d'être trop complet. Il nous semble qu'en prose et en vers il y avait des *juvenilia* à laisser de côté.

TH. DE PUYMAIGRE.

La politica di Giacomo Leopardi. *Exposizione storico diplomatica* del professor CASSARA SALVATORE. Palermo, 1879, in-12 de 132 p.

S'il y a un poète moderne en Italie qui inspire en même temps l'admiration et la compassion, c'est bien Leopardi. l'admiration par la beauté de son style, renouvelant, comme dit Cantù, la forme de Dante et de Pétrarque, pleine d'images et presque classique ; la compassion par cette irritabilité, cette philosophie découragée qui ne croit plus au bonheur futur, cette mélancolie qui devient insupportable parce qu'elle ne se retourne jamais vers Dieu. Esprit satirique, que le malheur et les privations ont rendu plus amer, Leopardi a été un des précurseurs de l'idée italienne moderne : il a été, dans les années qui suivirent 1815, parmi ces esprits ardents qui, en dehors des traditions nationales de municipalités et de fédération, cherchaient la liberté de l'Italie dans une trompeuse unité. La tentative de Murat les avait exaltés, et avec Benedetti, Manzoni, Tassoni, notre poète, bien jeune alors, entra dans la lice en écrivant, parmi tant d'autres *Canzonei*, les *Paralipomeni alla Batracomiomachia* d'Homère, où, sous la fable des grenouilles et des rats, il symbolisait les dernières aventures de l'Italie. Les Paralipomènes sont une satire politique, où les personnages sont voilés, mais où les critiques italiens ont reconnu une profondeur que le professeur Cassarà Salvatore vient découvrir, en nous montrant, à l'aide de documents diplomatiques du temps, le côté véritablement historique et la donnée politique de ce poème, qui semblait un jeu de littérateur. M. Cassarà Salvatore nous donne la clef

des allusions : les rats sont les italiens, et spécialement les Napolitains ; les grenouilles sont les prêtres de Rome ; les écrevisses de mer sont les allemands. On avait déjà signalé ces allusions, mais M. Cassarà Salvatore a creusé davantage le sujet, il l'a fait avec amour, et on ne peut qu'être vivement intéressé par cette brillante étude littéraire et historique. Le Prince Rubatocchi est l'Achille de la Batracomiomachie, c'est Murat ; Brancaforte, c'est le général autrichien Bianchi ; Rodipane, c'est Ferdinand IV ; le baron Camminatorto, c'est Metternich, etc... Le Congrès de Vienne, la sainte alliance, sont racontés et impitoyablement raillés par Léopardi, et le professeur Cassarà Salvatore fait écho aux ironies sanglantes de Léopardi.

Je ne puis souscrire à toutes les définitions et quelquefois digressions philosophiques du docte professeur, je n'admets pas toutes ces réflexions, tous ces jugements sur les personnes et les choses ; mais je reconnais qn'il aime l'Italie d'un amour ardent, qu'il déplore cet engouement actuel pour tout ce qui vient de l'Allemagne, étrange dans les fils de ceux qui haïrent tant les Allemands ; allant droit à la source, il réfute cet argument spécieux, mais à chaque instant répété, que la philosophie allemande a enfanté la civilisation et la suprématie actuelle de l'Allemagne : il montre bien qu'on n'a rien à prendre dans Kant, Fichte, Hegel, et il conjure les jeunes gens italiens de repousser ce servage intellectuel, prélude toujours du servage politique. Tout cela est fort bien ; mais ce n'est pas tout. Léopardi et les autres poètes qui chantèrent l'abaissement de l'Italie et l'appelèrent à la liberté, n'ont pu, par absence d'éducation et par suite des malheurs du temps, lui inspirer ce souffle vers Dieu, vers l'idée catholique, vers le droit et vers la vie catholique pratique, dont l'absence, acceptée et systématiquement voulue par ceux qui ont action sur les idées, a fait à l'Italie une blessure dont elle se ressent et se ressentira longtemps. Ce qui a manqué à l'Italie pour obtenir avec la gloire son repos et le respect du monde, ce qui lui manque encore, c'est d'unir l'idée catholique à l'idée patriotique, c'est de donner à son indépendance le sûr fondement de ses traditions nationales et religieuses. C'est le secret et le gage de son avenir. Puissent donc les professeurs érudits comme M. Cassarà Salvatore qui, avec les documents historiques et le souvenir des anciens poètes, savent cultiver avec un tel soin le champ des études littéraires, reconnaître et montrer à la jeunesse ce qui manque sous ce rapport aux poésies de Léopardi. H. DE L'E.

HISTOIRE

Géographie de Strabon, traduction nouvelle par Amédée Tardieu, bibliothécaire de l'Institut. Tome III. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 496 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Amédée Tardieu vient de terminer la traduction de la géographie de Strabon, commencée depuis plusieurs années. Le volume contient les dix-sept derniers livres, consacrés à la partie de l'Asie située au-dessous de la Propontide, les Cyclades, ainsi que le littoral qui fait face à ces îles, l'Ionie, l'Inde et la Perse, l'Assyrie, la Syrie et le littoral de la mer Rouge, l'Egypte et la Lybie. Aujourd'hui, chacun a entre les mains une excellente traduction du grand géographe grec, et l'on n'a plus guère besoin de recourir au texte grec que dans les endroits où il peut se présenter quelques difficultés d'interprétation. La compétence géographique et la connaissance parfaite de la langue grecque que possède le savant traducteur permettent d'avoir toute confiance dans son œuvre.

Il reste encore à paraître un quatrième volume qui, à lui seul, sera rempli par une table des plus détaillées de tous les ethniques et noms de lieux contenus dans l'ouvrage, ainsi que des faits. Nous avons entendu dire que M. Tardieu n'ajouterait aucun commentaire à cette table ; il se réserverait, dans un ouvrage spécial, de faire une étude approfondie de Strabon, laissant à sa traduction le caractère de livre classique. Il faut donc nous munir d'une forte dose de résignation pour attendre ce grand travail, que nul mieux que M. Tardieu ne peut mener à bonne fin, mais qui demandera un temps mal proportionné avec l'impatience que nous avons de nous instruire à ses enseignements. A. de B.

La piraterie dans l'antiquité, par J. M. Sestier. Paris, Marescq aîné, 1880, in-8 de vii-320 p. — Prix : 6 francs.

Il y a des livres dont l'apparition, impatiemment attendue, est saluée avec joie par le monde érudit, soit qu'ils satisfassent un désir universellement exprimé, soit qu'ils tranchent un problème depuis longtemps en suspens. Est-ce le cas du récent ouvrage de M. Sestier ? J'en doute pour ma part : le sujet est d'un intérêt médiocre, et l'auteur a si bien compris la difficulté d'en tirer un volume qu'il l'a agrandi outre mesure. Partant de ce principe que « la piraterie se lie étroitement aux grands évènements de la vie des peuples primitifs, à leurs migrations, à leurs conquêtes, à leurs luttes et aussi à la naissance du commerce et du droit maritimes, » il introduit dans son cadre la plus grande partie de l'histoire ancienne. Sa méthode est très simple : elle consiste à faire défiler successivement sous nos yeux

tous les peuples qui ayant possédé une marine, s'en sont servis à un moment donné pour écumer les mers.

Or cette tentation était alors aussi constante qu'irrésistible. Ainsi que le dit en toutes lettres M. Sestier, c'est du christianisme qu'est né le droit des gens : dans l'ère païenne, sauf exceptions, la force préside à tout, la force justifie tout. On voit des peuples puissants s'allier dans le but unique de se garantir réciproquement les bénéfices de leurs déprédations et de leurs pillages. Au reste, non seulement ces expéditions aventureuses à travers les flots avaient un vif attrait pour des hommes initiés de la veille à l'art de la navigation et pressés d'abuser de cette nouvelle puissance ; mais la piraterie était une profession avouée, régie par des lois spéciales, et figurant comme industrie dans la *Politique* d'Aristote au même rang que la chasse et l'agriculture.

Tour à tour et selon l'occasion commerçants et flibustiers, les Cariens, les Phéniciens, les Lyciens se signalèrent également par leur soif de pillage et par la hardiesse de leurs entreprises : il ne fallut rien moins que l'énergie du célèbre Minos pour rétablir quelque sécurité sur les mers. La Grèce elle-même, en dépit de sa renommée, ne nous apparaît pas sous un jour beaucoup plus favorable : aussi bien les profondes découpures de ses côtes cachent-elles mille retraites éminemment propres à des embuscades de corsaires. Dans l'*Odyssée*, Ulysse invoque comme de brillants exploits, dignes de toute l'admiration de son hôte, des actes de piraterie réels ou imaginaires, et certaines inscriptions découvertes il y a quelques années ont vérifié à la lettre le tableau que Thucydide nous a légué des commencements de la vie hellénique.

A Rome, la scène est peu différente. M. Sestier nous montre les Romains organisant eux-mêmes la flibusterie à leur profit, en attendant que l'intérêt public les contraigne à sévir contre les pirates. Au temps de Marius et de Sylla, Plutarque l'atteste, la piraterie redevint un métier honorable et propre à flatter l'ambition. Personne n'osait se risquer sur toute l'étendue de la Méditerranée : et pour réduire cet ennemi redoutable, le Sénat dut recourir à un déploiement de forces tout à fait extraordinaire.

Tel est le sommaire des vingt-neuf chapitres dont se compose l'ouvrage, à la fin duquel on lit avec plaisir un certain nombre de traits de mœurs empruntés, les uns aux pièces de Plaute et de Térence, les autres aux déclamations des rhéteurs.

On ne peut que souhaiter à l'auteur, qui n'est certes pas sans mérite, de trouver à exercer son talent sur une matière moins ingrate et se prêtant à des recherches plus originales. C. Huit.

Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère, par ADOLPHE DE CEULENEER. (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1880, in-4 de 311 pages.

L'ouvrage de notre savant collaborateur sera accueilli avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'antiquité ; ils le regarderont comme un modèle achevé de ce que peuvent une érudition abondante et une critique éclairée. M. de Ceuleneer a appelé à son secours toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, la numismatique, l'épigraphie, l'archéologie ; ce sont là tous instruments dont on est unanime à reconnaître l'excellence, mais il faut savoir les manier; on les trouvera dans ce livre utilisés avec une précision, une sûreté et une sage discrétion que les plus exigeants ne pourront que louer. Dans cet ordre d'idées, je signalerai immédiatement l'introduction, où l'auteur discute la valeur des sources dont il s'est principalement servi; il ne partage pas la défiance absolue de certains critiques allemands contre les auteurs de l'histoire auguste ; il veut les consulter avec prudence ; il place Dion bien au dessus d'Hérodien. Ces appréciations sont exposées avec une richesse de preuves qui n'admet pas de contradiction.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première est consacrée aux événements de la vie et du règne de Septime-Sévère ; en constatant le soin minutieux avec lequel les moindres détails ont été étudiés, on se demande si M. de Ceuleneer n'aura pas le bonheur, si rare pour un historien, d'avoir écrit quelque chose de définitif. J'indiquerai comme spécialement remarquable le récit de la campagne de Septime-Sévère contre Clodius Albinus. L'auteur fixe entre Rochetaillée et Neyron le lieu où Sévère livra bataille à son compétiteur. Cette hypothèse parait solidement établie.

Dans la seconde partie, l'auteur étudie : la politique de Sévère ; Plautien et ses cruautés ; les chrétiens sous Sévère ; les changements introduits dans l'ordre administratif et dans le droit. Ces chapitres, dont les titres seuls disent suffisamment l'intérêt, ont permis à M. de Ceuleneer de montrer les qualités les plus élevées du véritable historien, la largeur des aperçus, la connaissance des causes, l'art de grouper les faits autour d'une idée générale. Ces qualités se révèlent d'une manière spéciale dans l'appréciation, sous plus d'un rapport originale, du règne de Sévère qui termine le volume : Sévère se place entre Auguste et Dioclétien. « Il fut le premier après Auguste qui fit un pas sérieux vers la constitution définitive et l'établissement de la monarchie (p. 294). » Auguste partage ce pouvoir entre le prince et le Sénat. Sèvère s'efforce d'enlever au Séna tles derniers vestiges de sa puissance ; il s'appuie sur l'armée et fonde le despotisme militaire; il est le précurseur de Dioclétien.

Ce livre comptera de nombreux lecteurs. Il donne dès à présent à M. de Ceuleneer un rang distingué parmi les historiens belges.

HENRI FRANCOTTE.

Historia de los Heterodoxes espanoles, per el doctor don MARCELINO MENENDEZ PELAYO, catedratico de literatura española en la Universidad de Madrid. Tome Ier. Madrid, librairie catholique de San José, 1880, gr. in-8 de 802 p. — Prix : 40 réaux (10 fr.).

Plusieurs fois il a été parlé dans le *Polybiblion* de M. Menendez Pelayo. Tout jeune, comme poète et comme critique, il a conquis une place distinguée dans la littérature de sa patrie. Par son histoire des Hétérodoxes espagnols, il vient de se placer au premier rang, et cela à un âge qui lui permettait d'attendre encore longtemps la célébrité. M. Menendez a entrepris son grand travail parce que le sujet choisi lui offrait l'occasion de rappeler beaucoup de faits curieux injustement négligés, le souvenir de gloires littéraires oubliées à tort, et parce que toute histoire des abberrations humaines offre de grands enseignements. Il condense ainsi la pensée capitale de son œuvre : le génie espagnol est éminemment catholique ; l'hétérodoxie est chez ses compatriotes un accident, un orage passager. D'après cette synthèse, on peut déjà juger que l'auteur s'est mis à un point de vue catholique, et c'est d'ailleurs ce qu'il affirme hautement : son histoire est partiale dans les principes, impartiale, c'est-à-dire très véridique, à l'égard des faits. Il ne veut pas que son amour pour une sainte cause le pousse à des injustices envers les plus grands ennemis de cette cause; en un mot il veut montrer de la charité envers les personnes, mais ne montrer aucune indulgence pour les erreurs; il dit la vérité pure et simple, sans chercher aucune atténuation ni rien cacher, parce que, ajoute-il, le catholicisme, qui est toute lumière, hait les ténèbres, parce que aucune vérité ne peut nuire à la vérité suprême (p. 23).

Le premier livre débute par un tableau de la vie religieuse en Espagne avant Priscillien. M. Menendez fait rapidement connaître les erreurs qui, dès son introduction, cotoyèrent le christianisme dans sa patrie. Priscillien et ses adhérents, d'autres hétérodoxes encore donnent le sujet du chapitre II. Viennent ensuite les hérésies de l'époque visigothe, parmi lesquelles l'arianisme fut une des plus tenaces. Les arts magiques, les superstitions ne sont pas négligées par le jeune professeur de l'Université de Madrid et lui fournissent une intéressante étude. Elle précède l'histoire des hérésies qui suivirent le refoulement des Arabes, et qui forme le livre II. Le livre III est consacré au panthéisme sémitique qui s'introduisit dans les écoles chrétiennes, aux Albigeois, aux Vaudois, aux

Catares, aux diverses aberrations religieuses de la fin du moyen âge, à la réaction anti-averroïste, et finit par un chapitre sur les sorcelleries et les superstitions, du huitième au quinzième siècle. Un épilogue offre des détails sur l'influence exercée par les Arabes et les Juifs. Ce gros volume de 800 pages se termine par un appendice renfermant de nombreux documents, dont quelques-uns étaient inédits. Le second tome comprendra l'histoire des Hétérodoxes espagnols depuis le point où elle a été laissée jusqu'à nos jours.

Nous n'avons pu qu'indiquer rapidement et d'une manière fort sèche la marche de l'ouvrage; on se tromperait grandement si l'on croyait y retrouver quelque chose de l'aridité de cet article. Si M. Menendez est un zèlé investigateur, — les sources qu'il indique (p. 39) le démontrent suffisamment, — s'il est un savant infatigable, — toute son œuvre le prouve, — M. Menendez est aussi un lettré. On le reconnaît à son style, à la manière dont il groupe les faits, dont il dépeint les hommes. Son vaste travail se lit donc sans lassitude. Nous citerons comme particulièrement attachants, les deux chapitres (p. 218 et 569), sur les sciences magiques et les superstitions, la notice fort étendue sur Arnold de Villeneuve (p. 449), celle sur Raymond Lulle (p. 513). Dans ce qu'il dit de Jean de la Rochetaillade, l'auteur a été un peu trop bref (p. 500). Il a toutefois mis à profit les trois manuscrits de la bibliothèque nationale, mais nous croyons que le *Froissart* de M. Kervyn de Lettenhove aurait encore pu lui fournir des renseignements utiles.

Après avoir lu ce volume si bien rempli, on attend avec impatience la fin de ce grand ouvrage, qui aboutira aux erreurs religieuses et politiques du temps actuel. TH. DE PUYMAIGRE.

La guerre de cent ans (1346-1453), par E. HARDY, capitaine adjudant-major au 130e régiment d'infanterie. Paris, J. Dumaine, 1879, gr. in-8 de 244 p. — Prix : 5 fr.

On a demandé à l'éditeur des *Origines de la tactique française* d'extraire de cet ouvrage, pour la jeunesse studieuse, les chapitres les plus importants et de les publier séparément. *La guerre de Cent-ans* est un de ces extraits. On ne s'expliquerait pas sans cela l'extrême brièveté du livre et son insuffisance notoire au point de vue de la critique historique. Il ne faut y chercher qu'une analyse des auteurs du temps, — Froissart, Monstrelet, etc., — avec quelques remarques techniques encore trop brèves. L'intérêt principal réside dans les planches, au nombre de 25, donnant soit le plan des batailles, soit la représentation des gens de guerre, des pièces d'artillerie, des attaques de places (bien que cette spécialité soit étrangère au plan de l'auteur) ; mais pourquoi avoir donné, dans un livre comme celui-ci, une gravure d'Al-

fred de Neuville représentant Jean le Bon et son fils Philippe à Poitiers? Nous constatons avec regret que l'auteur n'a pas un système orthographique fixe et régulier : il écrit *Froissard* et *Froissart*, *Bedfort* et *Bedford* ; il refuse l'apostrophe à Jeanne d'Arc ; il met *Gruet* pour *Gruel* et *Vallon* pour *Wallon*. Malgré toutes ces imperfections, la lecture de la *Guerre de Cent-ans* ne sera pas sans utilité, au moins comme étude préparatoire. G. DE B.

Ecrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères par M. P. FAUGÈRE. Tome premier. *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XVI-436 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les lettrés attendaient ce volume avec une vive impatience. On savait que l'ancien directeur des archives, M. Faugère, s'était réservé la publication du *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* : Henri IV, Louis XIII et Louis XIV ; et l'on se demandait pourquoi, connaissant ce manuscrit depuis une douzaine d'années, il n'en avait pas encore fait part au public. M. Faugère vient de mettre au jour cet ouvrage ; mais l'édition s'est ressentie de la précipitation avec laquelle elle a été faite : elle se présente à nous sans introduction ni notes explicatives : c'est l'œuvre de Saint-Simon toute nue. On peut du moins la juger sans distraction extérieure.

Saint-Simon avait soixante-douze ans lorsqu'il écrivit ce morceau historique (en 1746). Sa maison devait sa fortune à Louis XIII : il pensa que le meilleur moyen de mettre en tout leur jour les mérites de ce prince, dont la gloire lui semblait obscurcie et comme étouffée entre celles des règnes de Henri IV et de Louis XIV, était d'établir la comparaison des caractères et des hauts faits de ces trois monarques : « J'ay longtemps souhaité, écrivait-il, que quelqu'un bien instruit s'avisast de faire ce parallèle. Je ne dissimuleray pas que l'impatience de l'injustice si communément faite à Louis XIII, entre son père et son fils, ne m'ait mis de tout temps le désir de le revendiquer, dans l'esprit et encore plus dans le cœur. Je l'ay reconnaissant, mon père a deu à ce prince toute sa fortune, moi par conséquent tout ce que je suis. Tout ce que j'ay me retrace ses bienfaits. J'attends en vain que quelqu'autre de ceux qu'il a comblés et plus capable que moi, s'en souvienne assés pour tirer son bienfaiteur d'une oppression si peu supportable ; personne ne s'y présente depuis tant d'années : à la fin l'indignation de l'ingratitude et de l'ignorance me mettent la plume à la main, mais sous la plus scrupuleuse direction de la vérité la plus exacte qui seule donne le prix à tout avec la confiance. »

Cette œuvre part donc d'un bon sentiment. Ajoutera-t-elle beaucoup à la gloire de l'immortel auteur des *Mémoires* sur le siècle de Louis XIV?

Nous ne le pensons pas : elle a les mêmes qualités et les mêmes défauts que ceux-ci. La cohésion manque un peu dans l'ensemble et le style a de ces négligences qui plaisent au premier abord par leur archaïsme, mais qui fatiguent par leur répétition et qui empêchent l'œuvre d'être parfaite. Saint-Simon lui-même ne s'en défendait pas quand il disait dans ses *Mémoires* : « J'ai senti ces défauts ; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique : je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement ; de rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant ce seroit refondre tout l'ouvrage, et ce travail passeroit mes forces. » Mais, en revanche quels portraits et quels tableaux saisissants par la vigueur de touche et par le relief ! Ici, fidèle au programme qu'il s'est tracé d'avance, il apprécie non-seulement les actes accomplis par les trois rois comme souverains, mais il tient compte à l'égard de chacun d'eux des diverses influences qui ont prise sur la destinée humaine ; il recherche les circonstances plus ou moins favorables ou contraires de leur éducation première, et il les étudie plus tard dans l'intimité de leur vie intellectuelle et morale, de manière à tout mettre en balance, les faiblesses et les défauts comme les qualités et les vertus de l'homme et du souverain. Louis XIII grandit beaucoup dans ce *Parallèle*, où M. Marius Topin eût trouvé de nouvelles preuves pour sa thèse de l'indépendance de ce roi en face de son grand ministre. Le récit de la journée des Dupes d'après les souvenirs du père de Saint-Simon, qui était gentilhomme de la Chambre et, par conséquent, témoin auriculaire, est à cet égard très précieux ; et celui du passage du pas de Suze apporte un nouveau témoignage à la vaillante et calme intrépidité de Louis XIII. Citons encore le magnifique tableau de la mort de Louis XIV, ce majestueux monarque « toujours roi et jamais homme », et l'on comprendra comment cet ouvrage posthume doit se joindre désormais à toutes les éditions des *Mémoires* de Saint-Simon.

René Kerviler.

Archives de la Bastille, *documents inédits*, recueillis et publiés par François Ravaisson, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. *Règne de Louis XIV* (1702 à 1710). Paris, Pedone-Lauriel, 1880, gr. in-8 de 558 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson, dans un *Avertissement* qui n'a qu'une demi-page seulement, indique ainsi ce que renferme le tome XI de son précieux recueil : « Les documents contenus dans ce volume n'appellent aucune observation nouvelle ; ils sont curieux pour l'histoire des mœurs, et c'est tout. » Parmi ces documents qu'on ne peut lire pour la plupart sans quelque tristesse, on remarque ceux qui sont relatifs à un magistrat qui portait un des noms les plus honorés, Achille de Harlay, comte

de Césy, conseiller au Parlement de Paris; à un charlatan dont se plaignaient les médecins de Poitiers; à un mystique nommé Boutez, qui se disait auteur d'une nouvelle religion; à une intrigante célèbre sous le nom de la Rosemain; à la dame de Bredeville, soupçonnée d'avoir voulu empoisonner Louis XIV; à dom Thierry de Viaixnes, bénédictin janséniste; à de prétendus sorciers qui n'étaient que des fripons; à de vils débauchés que nous ne voulons pas nommer; à des camisards; à des caricaturistes; à des espions; à des libellistes; au duelliste le capitaine du Boile, qui adressa du fond de sa prison à Chamillart un sonnet qui ne l'attendrit pas (il est vrai que ce sonnet était bien mauvais); au chevalier des Pennes, un des trop nombreux *amis* de la princesse des Ursins; au comte de Clermont-Tonnerre, accusé d'un meurtre; à la veuve Gaillard, qui se mêlait de médecine et de sortilèges; au patriarche des Arméniens de Constantinople, Avedick, en qui quelques écrivains ont cru devoir reconnaître le *Masque de fer*, etc. L'affaire Avedick, une des plus importantes de toutes celles dont il est question dans ce volume, n'embrasse pas moins de 70 pages (de 477 à 548). Les documents sont presque tous empruntés au *Journal* de du Junca, aux correspondances de d'Argenson, de Chamillart, de Pontchartrain, de Torcy. Parmi les personnages qui figurent à divers titres dans ces documents, nous citerons, outre Louis XIV, qui s'occupe en sa vieillesse des plus petits détails de l'administration et de la justice (*de minimis curat*), le lieutenant général comte de Tallard, l'abbé de Campistron, frère de l'académicien, l'abbé Servien, fils de l'homme d'État, le duc de Lesdiguières et la duchesse, qui était une fille du maréchal de Duras, le conseiller d'État La Berchère, le duc de Sully et la duchesse (Mlle du Cambout), la duchesse de Rohan, le prince de Léon, l'abbé Abeille, l'abbé de Tilladet, le P. de La Chaise, le cardinal d'Estrées, le duc de Nevers, celui qui préféra la *Phèdre* de Pradon à celle de Racine, et qui, dupe d'un aventurier du nom de Vinache, n'eut pas plus de bon sens en affaires qu'il n'eut de bon goût en littérature; Samuel Bernard, le Rothschild du XVIIe siècle; le marquis et l'abbé de la Bourlie; Massillon, à la vertu duquel d'Argenson (p. 382) rend un formel hommage, à l'occasion d'une « prétendue intrigue »; Charles de Ferriol, baron d'Argental, ambassadeur de France à Constantinople, etc.

Aux éloges que nous avons déjà si souvent eu le plaisir de donner à M. Ravaisson, nous joindrons quelques observations. Si plusieurs de ses notes sont excellentes, et particulièrement celles où il a eu le soin de rapprocher de tels et tels passages des *Mémoires* de Saint-Simon, tels et tels passages des *Papiers inédits de la Bastille* (voir, par exemple, pp. 1, 3, 27, 29, 30, 33, 36, 37, 38, 42, 257, 307, 382, etc.), d'autres notes laissent fort à désirer. Je ne parle pas de celles qui renferment

de petites inexactitudes, comme celle qui (p. 225) est consacrée à Larmessin, « dessinateur et graveur, né à Paris en 1684, et mort en 1756. » Cet artiste, qui portait le prénom de Nicolas, comme son père, et qui fut son digne disciple, naquit en 1683, devint membre de l'Académie de peinture en 1730, et mourut le 28 février 1755. Je veux parler des notes où, comme à la page 304, on trouve, à propos de muletiers, des généralisations aussi peu décentes que peu justifiées, et où, comme à la page 382, on lit avec un pénible étonnement que « Massillon avait encouru les soupçons de ses supérieurs sur le chapitre des femmes, et qu'ils l'avaient déporté de la Provence à Meaux. » Nous renvoyons sur ce point M. Ravaisson aux belles études de Mme de Marcey et de M. l'abbé Blampignon, et nous le supplions de prendre garde désormais à ne pas gâter une publication sérieuse, utile, et d'un si grand mérite en son vaste ensemble, par un commentaire où ne seraient pas assez respectées les convenances et la vérité.

T. DE L.

Le général Dommartin en Italie et en Egypte, 1786-1790, par ALFRED DE BESANCENET. Paris, Téqui, 1880, in-12 de 467 p. — Prix : 2 fr.

La correspondance du général et le récit qui relie ces lettres et ces ordres de service forme un volume intéressant. On y voit ce qu'était devenue au commencement de la Révolution l'armée, désorganisée par un gouvernement qui chassait Dieu et renversait l'autorité. Les volontaires de 1792 durent être disséminés dans les anciens régiments où se trouvaient encore de vrais soldats et d'anciens officiers dont beaucoup avaient reçu leurs brevets sous la monarchie. Elzear-Auguste Cousin, fils du seigneur de Dommartin, était du nombre. Sorti de l'école de Metz et officier en 1785, travaillant toute la journée, il prête serment en 1789 : « Je ne sais trop ce que cela signifie, écrit-il, moi, militaire, je ne connais que mon roi; » ce roi, pour lequel, dit-il, « ce serait si beau de mourir. » Il assiste aux révoltes fomentées dans les régiments par les républicains ; puis, lorsqu'on voulut réorganiser l'armée pour tenir tête à l'Europe, le premier soin fut de rayer des états-majors les chefs improvisés, sans instruction, que la Révolution avait imposés, et de combattre par une discipline sévère l'indiscipline chaque jour croissante. Avec ses fortes études et ses aptitudes remarquables, Dommartin eût pu marquer sa place parmi les maréchaux de l'empire, mais la mort l'arrêta : il mourut général de division, en 1799, des suites de ses blessures, âgé seulement de 31 ans. Une foule de détails intéressants pour l'histoire militaire sont relatés dans ce livre ; les documents, très instructifs, ont été très bien reliés entre eux par M. Alfred de Besancenet, dont l'avant-propos contient les meilleures réflexions.

H. DE L'E.

Les Métiers et Corporations de la ville de Paris au douzième siècle. *Le Livre des Métiers* d'Étienne Boileau. Introduction par René de Lespinasse, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Paris, Imprimerie Nationale, in-4 de CLIV pages.

Le Livre des Métiers d'Étienne Boileau ne pouvait manquer d'avoir sa place dans l'*Histoire générale de Paris*. M. René de Lespinasse a fait connaître toute l'importance de ce précieux document dans une introduction qui, à elle seule, est tout un livre et dont nous voudrions donner une idée.

Tout en attribuant une grande ancienneté aux corporations ouvrières de Paris, M. de Lespinasse avoue qu'antérieurement au treizième siècle, il n'est pas possible d'en mettre l'histoire en pleine lumière. Les communautés ouvrières ont dû toutefois se former bien avant cette époque. Peut-être succédèrent-elles presque sans lacune aux corporations gallo-romaines, mais ce n'est qu'à partir d'Étienne Boileau que l'on a sur elles des renseignements complets, précis. C'est vers 1264 que ce personnage fut appelé par Louis IX à la Prévôté de Paris : « Cette nomination fut la conséquence d'un système de réformes appliquées par le roi, sur toutes les terres de France soumises à sa juridiction directe; il y avait mûrement réfléchi pendant son long séjour en Terre-Sainte, et dès son retour, il s'empressa de mettre ses projets à exécution. » Joinville a parlé de l'intelligent Prévot, auquel il rend pleine justice : « La terre le Roy commença à amender, le peuple y vint pour le bon droit que en y fesoit. Si moulteplia tout et amenda que les ventes, les saisines et autres choses valoient double. » *Les Chroniques de Saint-Denis* ne se sont pas exprimées moins favorablement sur Étienne Boileau, et à une époque récente, Felibien a dit de lui : « Il rendit à la Prévoté de Paris son ancien lustre, et l'honora autant par son zèle pour la justice et le bien public que plusieurs avant lui l'avoient déshonoré par toutes sortes de malversations... Il faisoit le guet en personne avec les Bourgeois. On remarque aussi que le Roy Louis, allant au Chastelet, fesoit asseoir auprès de lui le mesme Estienne Boileau pour l'encourager à donner l'exemple aux autres juges du royaume. On ignore toutesfois la naissance et l'origine de cet Estienne Boisleau, dont le nom mérite d'estre consacré dans nos annales. »

Tel fut l'homme dont le souvenir est resté attaché au document récemment édité. Sa rédaction, d'après les conjectures de M. de Lespinasse, peut remonter à l'année 1268, mais elle ne doit pas être attribuée au Prévot; il se borna sans doute à rassembler les statuts que lui remettaient les corporations et à en retrancher ce qui lui semblait contraire à une bonne administration. Le véritable titre du recueil est : *Establissement des métiers de Paris;* l'usage a remplacé cet

intitulé par celui de *Livre des métiers*. Il existe plusieurs manuscrits de ces règlements; celui qui a servi pour cette édition appartenait à la Bibliothèque de la Sorbonne, d'où il a passé à la Bibliothèque nationale.

Dans la seconde partie de son introduction, M. de Lespinasse arrive à l'analyse des statuts; afin d'établir plus d'ordre dans son travail, il forme en groupes divers les métiers que concernent les règlements, classification qui n'existe pas dans le texte. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ce long résumé, où l'on rencontre à chaque instant tant de renseignements curieux sur la vie privée de nos aïeux. En considérant tous les précieux détails ainsi réunis, nous regrettons qu'ils ne soient pas mis à la disposition d'un plus grand nombre de lecteurs. M. de Lespinasse ne pourrait-il pas les publier dans un volume accessible à toutes les bourses, ou, si cette reproduction lui est interdite, ne pourrait-il trouver, dans son travail, les matériaux d'une œuvre qui, certes, serait bien accueillie? TH. DE PUYMAIGRE.

La Juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime, *Étude historique sur la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon*, (1463-1795), par J. VAESEN, ancien élève de l'École des chartes. Lyon, 1879, gr. in-8 de 300 pages.

Par leurs édits de 1560 et de 1563, François II et Charles IX créèrent la juridiction consulaire, chargée de décider des procès en matière commerciale. Le chancelier de l'Hôpital, véritable auteur de ces édits, avait bien compris que ces affaires doivent être soustraites au juge ordinaire, parce qu'elles requièrent célérité, et aussi parce que «le traffic de marchandises est appuyé et repose entièrement sur la foi des marchands, qui le plus souvent besognent entre eux sans témoins et notaires, sans garder et observer les subtilités des loix. »

L'Hopital ne faisait d'ailleurs qu'appliquer à toutes les places de commerce un principe déjà reconnu d'ancienne date. On sait en effet que les procès qui s'élevaient entre les marchands, à l'occasion des foires de Champagne et de Brie, étaient déférés à la juridiction spéciale du gardien de ces foires : de même, dès le quinzième siècle, les litiges nés à l'occasion des foires de Lyon étaient portés devant le bailli de Mâcon, sénéchal de Lyon, qui devait les terminer sommairement « sans grands procès et sans figure de plaids, » en vertu des pouvoirs qui lui appartenaient comme conservateur et gardien des privilèges des foires de Lyon.

Telle est l'origine du célèbre Tribunal de la Conservation, dont M. Vaesen nous présente l'histoire. Juridiction royale au début, la conservation fut, au dix-septième siècle, unie au Consulat de Lyon et devint ainsi une juridiction municipale. Sa compétence, d'abord res-

treinte aux faits de foire, s'étendit ensuite à toutes les affaires commerciales; les Lyonnais avaient même le privilège d'y attirer leurs débiteurs étrangers. A dater de la fin du seizième siècle, le Présidial perdit le droit de prévention qu'il avait conservé jusqu'alors dans toutes les affaires de la compétence des conservateurs, qui furent désormais les seuls juges commerciaux de Lyon. — En outre, la Conservation réprimait les délits commerciaux : banqueroute, fraudes, contraventions aux règles de la fabrication; elle était en possession du droit de punir les crimes commis dans les foires, et pouvait, quand le cas l'exigeait, prononcer la peine capitale.

Ce n'était point seulement par l'antiquité de son origine et l'étendue de sa compétence que la Conservation se distinguait des autres juridictions consulaires. Elle jouissait aussi du privilège, généralement réservé aux juridictions ordinaires, de connaître de l'exécution de ses jugements : souvenir du temps où la juridiction commerciale appartenait au sénéchal. Par une autre dérogation au droit commun, les sentences de la Conservation étaient exécutoires de plein droit dans tout le royaume, sans qu'il fût nécessaire de demander de *pareatis* aux Parlements.

Il n'est pas besoin de dire qu'un tribunal qui jouissait de si beaux privilèges devait exciter l'envie des autres juridictions. Les conflits avec le Présidial ou les Parlements remplissent l'histoire de la Conservation lyonnaise. En 1672, le roi dut créer au sein du Conseil d'Etat une commission spéciale pour régler ces conflits.

M. Vaesen a su tirer des archives de Lyon un tableau complet de cette institution originale. Il en expose l'histoire et les transformations successives ; puis, dans une série d'intéressants chapitres, il en fait connaître les privilèges et la procédure, et résume les usages lyonnais sur les matières les plus importantes, livres de commerce, changes, faillites et banqueroutes. Non content des notes où il a accumulé des citations tirées des documents inédits, l'auteur publie en appendice d'importantes pièces justificatives empruntées aux dépôts d'archives. Il a, par cet ouvrage, rendu un service signalé, non seulement à l'histoire de Lyon, mais à l'histoire du droit commercial, à la formation duquel la jurisprudence lyonnaise eut une large part. En effet, comme le dit l'auteur (p. 123), « l'abondance et la variété des affaires commerciales jugées par la Conservation lui avaient donné, en pareille matière, une expérience à laquelle les magistrats consulaires ne se faisaient pas faute de recourir. » Elle donnait des consultations dans toute la France et même à l'étranger. Pour se tenir au courant de la législation, elle était en correspondance avec toutes les grandes places de l'Europe : Francfort, Leipzig, Amsterdam, etc. Aussi quels juges eussent présenté plus de garanties aux plaideurs

que ces hommes habitués dès la jeunesse aux grandes affaires, sachant à la fois s'inspirer de la science du droit et des leçons de l'expérience ? M. Vaesen nous fait apprécier l'importance du rôle qu'ils jouèrent à Lyon : après la lecture de son livre, nous sommes tout disposés à souscrire à son jugement et à excuser l'opiniâtreté avec laquelle les magistrats lyonnais défendirent parfois les privilèges qu'ils considéraient avec raison comme le patrimoine de leur cité.

P. F.

Chroniques berrichonnes du XVIIe siècle. *Journal des choses mémorables arrivées en la ville de Bourges et autres lieux de la province,* 1621-1694, mises en ordre et publiées par HENRY JONGLEUX. Bourges, Pigelet et fils et Tardy, 1881, in-8 de 311 p.

Depuis plusieurs années, on s'est beaucoup occupé des documents inédits locaux qui concernaient les provinces et l'on en a imprimé un certain nombre. *Les Chroniques berrichonnes* sont une œuvre de ce genre. Sous ce titre, M. Jongleux a publié les notes de trois habitants de Bourges. Le premier, Paul Le Large, né en 1582, mourut en 1642, après avoir été vingt-trois ans avocat de la ville. Le second, l'aîné de ses fils, Claude, échevin de Bourges, vécut jusqu'en 1674, et continua le journal de son père ; il eut pour successeur dans la rédaction de cette espèce de chronique son frère Jehan, bachelier de Sorbonne et chanoine du Chasteau, mort en 1694.

Le journal des Le Large, écrit au jour le jour, d'un style simple et clair, offre d'intéressantes données sur la vie provinciale d'autrefois. On y trouve beaucoup de renseignements sur tout ce qui se passa à Bourges et aux environs de cette ville pendant une période de soixante et treize ans. Les menus détails n'y manquent pas : les bons chroniqueurs n'oublient pas de mentionner les incendies, les crimes, les bonnes années de vendanges dont ils remercient Dieu, l'arrivée d'une fille « d'une immense et extraordinaire grandeur qui était de 6 pieds et demi, » et qu'on pouvait voir pour deux sous à l'hôtellerie du *Eaume*, la présence d'une femme à barbe qui logeait au *Chêne percé* et que les curieux pouvaient contempler moyennant un sou seulement. A toutes ces petites choses, se mêle l'histoire de la ville et celle de la province. Les événements du dehors ont aussi leur place dans le journal des Le Large. Ceux-ci recueillent les nouvelles de ce qui se passe à Paris et dans le reste de la France, et cette partie de leurs notes n'est pas la moins intéressante. Avec nos trois chroniqueurs on devient les contemporains de Louis XIII, de Richelieu, de Louis XIV ; on ressent l'effet que causaient dans les provinces, au moment même où ils se produisaient, des événements qui ne nous apparaissent plus que refroidis dans un passé déjà lointain. « L'œuvre des Le Large, dit

M. Jongleux, initie au mouvement, à la vie intime d'une cité importante dans un temps non seulement d'effervescence dans les esprits, mais encore de troubles religieux et politiques qui se traduisaient parfois en séditions et en guerres civiles. » Nous ajouterons que si elle ne révèle pas des faits importants pour l'histoire générale, elle donne bien, comme nous essayions de l'indiquer tout à l'heure, ce que nous appellerons la *teinte* de l'époque. Le manuscrit des Le Large, qui fait partie de la bibliothèque de Bourges, se termine par une collection d'épitaphes, les unes louangeuses, les autres fort satiriques, du cardinal de Richelieu, dont les actes ont été jugés, ce nous semble, d'une manière remarquablement juste, à la page 49, précisément après la mention de la géante qu'on voyait à l'hôtellerie du Eaume. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu ailleurs ces petites pièces, qui ont leur intérêt.

Les *Chroniques berrichonnes* forment un beau volume dont l'exécution fait honneur à MM. Pigelet et Tardy, imprimeurs à Bourges. Ce volume est orné des armoiries des Le Large en chromolithographie, et n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires : 400 sur papier chiné, 16 sur papier de Hollande et 10 sur papier Wattmann. Il porte un peu trop prématurément la date de 1881. TH. P.

Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne, par M. FAYET, inspecteur d'Académie en retraite. Paris, D. Dumoulin; Langres, Firmin Dangien, 1880, in-8 de 388 p. — Prix : 6 fr.

Voici un livre que nous aurions bien dû signaler dès son apparition, car il est un modèle à bien des égards, et il vient fort à point à l'heure présente. Ne semblerait-il pas, à entendre certains discours officiels, que le véritable enseignement universitaire date de 1880? Or l'infatigable M. Fayet prouve tout le contraire, spécialement pour l'enseignement primaire, vers lequel il a plus particulièrement dirigé ses études. Ses conclusions sont que l'instruction primaire était fort développée avant la Révolution, que presque toutes les paroisses étaient pourvues d'écoles soutenues par la générosité de pieux fondateurs; que la Révolution a non seulement arrêté un mouvement de progrès très accentué, mais encore qu'elle a ruiné l'enseignement primaire; qu'elle s'est approprié les revenus qui lui étaient affectés pour les détourner de leur destination. Ce n'est qu'à sa chute que les écoles se sont réouvertes et surtout ont été fréquentées, et une bonne part revient à la Restauration dans les développements de l'instruction qui ont amené la loi de 1833.

Nous tenons surtout à constater que toutes les affirmations de M. Fayet reposent sur des faits. Il a réuni un volumineux dossier

sur le département de la Haute-Marne, où il a exercé les fonctions de recteur de l'Académie départementale, et il a été chercher les pièces aux bonnes sources, aux endroits encore inexplorés. Ce n'est pas seulement dans les archives de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, dans les bibliothèques de Chaumont, Dijon, Langres et Troyes, dans les bibliothèques particulières, dans les recueils de documents à la disposition de tout le monde qu'il est allé se renseigner. Étant inspecteur d'Académie à Chaumont, il s'adressa aux instituteurs du département pour recueillir tous les documents et traditions relatifs à l'instruction primaire. Sur cinq cent trente instituteurs, quatre cent soixante-un ont répondu à son appel et lui ont envoyé des notices sur cinq cent six communes pendant la période de ses recherches (1854-1863). Il a ainsi ajouté à la sûreté de l'information la nouveauté et l'étendue.

Il a classé ainsi ses renseignements : Mouvement de la population de 1701 à 1869, d'après les registres de l'état-civil. — Constatation du degré de l'instruction, d'après les signatures sur les actes de mariage. — État des anciennes paroisses au point de vue des écoles existantes avant 1789. — Administration des écoles. — Écoles de filles. — Fondations scolaires. — Une bonne table rend les recherches faciles au milieu de cet amoncellement de faits.

Les premiers chapitres nous montrent avec quelle prudence il faut user de la statistique, qui est toujours courte par quelque côté. Le plus important de tous, et comme dimensions (p. 41-266) et comme sujet, est le quatrième, consacré à l'administration des écoles. Il traite les points suivants : Autorités préposées à l'enseignement; — Choix, nomination, institution des maîtres; — Inspection, surveillance des écoles, mesures disciplinaires. M. Fayet a divisé cette étude suivant les périodes : avant 89, pendant la Révolution, de 1802 à 1809, de 1809 à 1833, de 1833 à 1850, de 1850 à nos jours. Il a réuni là des documents très précieux pour les discussions auxquelles on se livre aujourd'hui et exposé des vues sages et pratiques. Tout n'est pas inédit dans cette partie : beaucoup de recueils et de réunions de catholiques ont déjà reçu d'intéressantes communications de l'auteur sur ce sujet. Les révolutionnaires ne doivent pas lui pardonner de dévoiler tous les ridicules de leurs ancêtres de la Convention.

Il faudrait de semblables travaux sur tous les départements. Les hommes sérieux en feraient leur profit et en transmettraient les conclusions au grand public, à la gloire de la religion et de la France chrétienne, fille aînée de l'Église. René de Saint-Mauris.

Deutsche Urzeit (*Temps primitifs Allemands*), par Wilhelm Arnold. Gotha, Perthes, 1880, in-8 de 441 p.

Un double intérêt s'attache à l'histoire primitive de l'Allemagne :

au point de vue politique, les Germains sont aux prises avec un peuple plus avancé dans la civilisation, et ils en triomphent; au point de vue économique, on les voit dans cette lutte passer de l'état pastoral à l'état agricole. C'est donc, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, une phase importante dans le développement des sociétés qui ont reçu des Germains leur sang et leurs traditions.

Dans un premier livre, M. Wilhelm Arnold décrit l'histoire extérieure, ou plus exactement l'histoire politique des Germains, depuis les migrations préhistoriques jusqu'à la fondation de la monarchie franke. Sur les migrations préhistoriques et les premières guerres avec les Romains, objet des deux premiers chapitres, l'exposé est exact et intéressant, mais il n'offre rien de neuf. C'est plutôt la faute du sujet que celle de l'auteur : comme M. W. A. le remarque, nous n'avons à cet égard que des renseignements fort rares, et c'est à peine si la philologie permet d'ajouter aux sources romaines et grecques quelques inductions plus ou moins téméraires sur l'origine et la première civilisation des tribus germaniques. Suivant M. W. A., la proposition faite aux Romains par un chef Chatte d'empoisonner Armin est un exemple de la corruption exercée par l'influence romaine (p. 68), et une double preuve de l'esprit politique de Tibère est d'avoir voulu mettre le Christ au rang des dieux (p. 61), et d'avoir arrêté les conquêtes de Germanicus (p. 74) : ces trois assertions me paraissent contestables. Le troisième chapitre, consacré à la muraille construite par les Romains entre le Rhin et le Danube, vulgarise les travaux encore peu connus en France des Sociétés archéologiques de Bavière, de Würtemberg, de Bade, de Nassau, ainsi que ceux de Paulus en Würtemberg, d'Arnd en Hesse, et de l'anglais Yates. Si M. W. A. se plaint du caractère purement local de ces recherches (p. 83), il oublie qu'il en trace lui-même pour l'ensemble les principaux résultats. — La formation des nouvelles tribus qui remplacent au moment des invasions les peuples nommés par Tacite, forme le quatrième chapitre. On y suit, surtout d'après les noms de lieux, la situation et les migrations des Franks, des Alemans, des Saxons, des Thuringiens et des Bavarois : pour les deux premières tribus, M. W. A. renvoie à un livre qu'il a écrit il y a quelques années, et dont il résume les principales indications : *Etablissements et migrations des tribus germaniques surtout d'après les noms de lieu hessois* (Marburg, Elwert. Prix : 16 marks). On y suit avec un égal intérêt ce que l'auteur appelle la *germanisation* de l'empire : admis d'abord comme auxiliaires et comme colons, les Germains finissent par devenir les maîtres. C'est en Gaule que s'accomplit définitivement cette révolution : « Il était réservé à un conquérant frank d'employer tous les avantages que l'empire offrait, de s'approprier toute la puissance qu'il possédait encore, et cependant de

rompre avec ses traditions, de fonder sur ses débris un nouvel Empire, et d'élever les Germains à la souveraineté (p. 184). » On ne saurait mieux caractérisér ce en quoi l'œuvre de Clovis diffère de celle des Wisigoths, des Ostrogoths, des Vandales ou des Burgondes.

Le second livre, situation intérieure, décrit ce que furent pendant cette période le degré de civilisation, l'art militaire, la constitution et le droit, les croyances et la vie intellectuelle. Sur tous ces points les documents contemporains sont rares. On peut toutefois, de César à Tacite, suivre la transition du Germain nomade au Germain à demi sédentaire (p. 207) : et là encore les noms de lieux sont à consulter. Sur l'art militaire, les tombes fournissent des indications. Mais sur les lois et les institutions, il n'existe aucun témoignage indigène : force est de s'en tenir au texte souvent équivoque de la *Germania*, ou de descendre au cinquième siècle ou au sixième : les lois rédigées alors complètent les textes antérieurs. Mais il ne faut pas oublier qu'elles opèrent elles-mêmes une innovation dans le droit ancien : il faut donc n'en user qu'avec discrétion (p. 308). — Parmi les croyances, M. W. A. ne prétend relever que les traits qui caractérisent la vie intellectuelle du Germain et qui à ce titre appartiennent à l'histoire (p. 389).

La conversion des Germains au christianisme fut pour eux le premier pas dans l'histoire proprement dite : dès lors la religion nouvelle, pour employer les termes de M. W. A., est devenue le facteur principal de leur histoire, elle est passée dans leur chair et dans leur sang; et, sans se perdre lui-même, le peuple allemand ne peut l'abandonner. L'ouvrage se termine par cette courageuse profession de foi.

BERNON.

Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais, par L. DANCOISNE. Arras, Rohard-Courtin, 1880, in-8 de 300 pages et 35 pl. lith.

Voici un livre qui, pour la première fois, offre un travail d'ensemble sur ces modestes monuments qui, dès le commencement du troisième siècle, témoignaient de la piété des chrétiens. Les pièces de dévotion se multiplièrent au moyen âge, grâce aux pèlerinages, et depuis, jusques à nos jours, on en frappa ou coula une quantité assez considérable pour décourager les collectionneurs les plus zélés.

Il est utile de commencer à s'occuper sérieusement de ces médailles qui, au point de vue des résultats à tirer de leur étude, offrent autant d'intérêt qu'une certaine catégorie de sceaux; seulement, et c'est le seul reproche un peu sérieux que je ferai à M. Dancoisne, je crois que les monographies à faire doivent être établies par diocèses. Le *Pas-de-Calais* n'est pas une dénomination historique, j'aurais préféré que l'*évêché d'Arras* figurât comme titre principal.

Le livre que nous avons sous les yeux comprend trois cent trente-

six médailles qui se répartissent entre quarante et une localités; les plus anciennes remontent au premier tiers du quinzième siècle, les plus récentes sont nos contemporaines. Pour chacune M. Dancoisne présente un résumé complet de l'histoire du pèlerinage, suivi d'une description exacte des types interprétés de manière à satisfaire le lecteur.

Les quarante-deux premières pages du livre sont consacrées à un aperçu sur l'histoire des médailles religieuses; d'abord les amulettes monétiformes, sur lesquelles M. Fr. Lenormant a donné des détails curieux; les fidèles portèrent, au moyen d'une bélière, ou d'un simple cordon passé dans un trou, des monnaies d'Alexandre-le-Grand, ou encore des aureus et des deniers portant quelque signe chrétien. Cet usage explique la quantité de pièces percées que l'on voit dans les collections; il existait encore au quatorzième siècle, alors que l'on portait ainsi des monnaies où l'on pensait lire le nom de saint Louis. Puis il y eut de véritables médailles pieuses, dont M. le commandeur de Rossi nous a fait connaître quelques exemplaires très intéressants. Dès le douzième siècle, au moins, nous voyons paraître les enseignes de pèlerinages, le plus souvent ne portant de type que d'un seul côté; ce furent ces enseignes qui précédèrent immédiatement les médailles religieuses dont M. Dancoisne a réuni une si belle collection.

Nous félicitons l'Académie d'Arras d'avoir admis cette longue étude dans ses *Mémoires*. Les Sociétés savantes des départements rendent un véritable service à la science et donnent une singulière valeur à leurs volumes en faisant profiter le public de travaux de cette nature.

A. DE B.

Mélanges de paléographie et de bibliographie, par LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Paris, Champion, 1880, grand in-8 de IX-505 p. — Prix : 10 fr.

Le beau volume que vient de publier M. L. Delisle se compose de quinze morceaux ainsi intitulés : Le *Pentateuque de Lyon en Lettres onciales* (1-35) ; *les bulles sur papyrus de l'abbaye de Saint-Bénigne, conservées à Ashburnham-place et à Dijon* (37-52); —*Manuscrits de l'abbaye de Silos acquis par la Bibliothèque nationale* (53-116); *les manuscrits de l'Apocalypse de Beatus, conservés à la Bibliothèque nationale et dans le cabinet de M. Didot* (117-198) ; *Manuscrits du cabinet de M. Didot, acquis pour la bibliothèque nationale* 199-165); *le Psautier de saint Louis et les deux manuscrits de Guillaume de Jumieges conservés à l'Université de Leyde* (167-194) ; *Notes sur différents manuscrits de Belgique et de Hollande* (197-238); *Un livre à peintures exécuté en* 1250 *dans l'abbaye de Saint-Denis. Lettre à M. le duc de la Trémoille* (239-255); *les Ethiques, les Politiques et les Économiques d'Aristote, traduites et copiées pour le*

roi Charles V (257-282); *le Livre d'heures du duc de Berry, conservé dans la famille d'Ailly* (288-303); *la Bibliothèque d'Anne de Polignac et les origines de l'imprimerie à Angoulême*(305-349); *la Bible de Charles le Chauve, lacérée en* 1706, *restaurée en* 1878 (351-358); *Manuscrits divers acquis par la Bibliothèque nationale, en* 1876, 1877 *et* 1878 (359-499). Deux de ces morceaux seulement avaient déjà paru dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ; les autres avaient été pour la plupart lus à l'Académie des inscriptions.

Les *Mélanges de paléographie et de bibliographie* renferment la notice d'environ 450 volumes ou recueils, dont les uns ont été récemment incorporés dans les collections de la Bibliothèque nationale, et dont les autres sont conservés dans différentes bibliothèques publiques ou privées de la France et de l'étranger. Ces recueils qui, dans leur extrême variété, possèdent tous une grande importance, ont en ces dernières années passé sous les yeux de l'éminent érudit. C'est dire que rien ne manque en fait d'exactitude aux descriptions qu'il en donne. Sans doute ces descriptions ne sont pas toujours aussi étendues que le souhaiterait la curiosité du lecteur, mais il aurait fallu consacrer plusieurs volumes à l'étude minutieuse d'un aussi grand nombre de manuscrits. M. Delisle s'est donc contenté de nous fournir sur la plupart de ces manuscrits des indications excellentes dans leur brièveté ; mais il a pris sa revanche à l'occasion des monuments remarquables, et il a traité avec d'abondants développements et d'une façon magistrale plusieurs difficiles questions de paléographie, de diplomatique, d'histoire littéraire et de bibliographie. La sagacité et la sûreté de sa critique se retrouvent à toutes les pages de son précieux recueil. Nous signalerons comme particulièrement recommandable la discussion des problèmes soulevés par le Pentateuque de Lyon, par les fausses bulles des papes Jean V et Serge Ier, par les manuscrits Wisigothiques de l'abbaye de Silos (voisine de Burgos), par le psautier de Saint-Louis (qui a réellement servi à ce grand roi, mais qui, quoi qu'en ait dit M. le baron Kervyn de Lettenhove, ne renferme point d'annotations tracées de la main du fils de Blanche de Castille), par les travaux de traduction de Nicolas Oresme et par les travaux calligraphiques de Raoulet d'Orléans, « qui partagea avec Henri de Trevou l'honneur de copier les plus beaux livres de Charles V.» Le plus curieux de tous les chapitres du recueil et sans contredit le chapitre relatif aux origines de l'imprimerie à Angoulême. Là, M. Delisle, tirant un merveilleux parti de la reliure des livres d'Anne de Polignac, a réussi à constituer l'histoire, jusqu'à présent complètement ignorée, « d'un de ces ateliers typographiques français du xve siècle qui, pour n'avoir pas produit des livres du premier ordre, ne méritent pas l'oubli dans lequel ils sont tombés. » C'est avec une juste fierté que M. Delisle a constaté en ces

termes (p. 321) le résultat de ses patientes et admirables investigations, éclairées par ce que les anciens appelaient *mens divinior* : « En résumé, la typographie angoumoisine du xve siècle, qui jusqu'à présent, n'était représentée que par deux livres, les *Auctores octo* de 1491 et le *Grécisme* de 1493, peut aujourd'hui se faire honneur d'au moins huit produits dont six nous ont été révélés par les reliures des livres d'Anne de Polignac. C'est un chapitre à peu près nouveau que nous avons à ajouter à l'histoire des origines de l'imprimerie en France. »

T. DE L.

Antiquités typographiques de la France. *Origine de l'imprimerie à Albi en Languedoc (1480-1484). Les péregrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg, en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484). Son établissement définitif à Lyon (1485-1507) d'après les monuments typographiques et des documents originaux inédits avec notes, commentaires et éclaircissements par* A. CLAUDIN. Paris, A Claudin, 1880, grand in-8 de 104 p. tiré à petit nombre sur papier de Hollande. — Prix : 12 fr.

Les lignes que l'on vient de lire résument parfaitement le contenu du volume de M. Claudin. Le savant libraire a l'intention de nous donner, sous le titre général d'*Antiquités typographiques de la France*, une série d'études sur les origines de l'imprimerie dans les diverses villes de notre pays. Les fascicules qui suivront celui dont nous nous occupons aujourd'hui seront consacrés aux commencements de l'imprimerie en Franche-Comté et en Bourgogne, en Dauphiné, à Avignon, et la préparation en est très avancée. M. Claudin ne pouvait, en cette grande et difficile entreprise, débuter plus heureusement qu'il ne l'a fait. Ses recherches si patientes, si étendues, ont enrichi son premier fascicule de mille choses nouvelles, tant en ce qui concerne les origines de l'imprimerie à Albi (p. 1-38), que les pérégrinations de J. Neumeister (p. 39-84). Signalons rapidement les principales trouvailles de l'infatigable bibliographe. Albi ne figurait jusqu'à présent dans aucune histoire de l'imprimerie, « parmi les villes de France qui eurent l'insigne honneur de coopérer au progrès des lettres, en accueillant l'art de Gutemberg, dès le xve siècle. » M. Claudin a découvert que l'art typographipue fut pratiqué dans les murs d'Albi vers 1480 « par un prototypographe de Mayenne, élève direct et compagnon de l'inventeur de l'imprimerie, de Gutemberg lui-même, » et, à la suite d'une très habile discussion, il a démontré jusqu'à l'évidence que les impressions souscrites du nom d'*Albia* ont été faites uniquement dans le chef-lieu actuel du département du Tarn. M. Claudin a complété sa découverte en reconstituant la biographie du premier imprimeur d'Albi, l'élève, le collaborateur de Gutemberg, Jean Neumeister, clerc de Mayence, lequel a reçu de ses contemporains une demi-douzaine de noms qui jusqu'à ce jour, semblaient s'appliquer à plusieurs

personnages différents. M. Claudin a retrouvé avec une extrême sagacité les traces laissées par cet imprimeur en Allemagne, en Italie et en France (où il séjourna près de trente années, d'abord à Albi, puis à Lyon). Les pages où, selon l'expression de M. Claudin, ont été « réunis et énumérés les états de service et les campagnes typographiques » de Neumeister ne sont pas, comme il le dit encore, « les moins intéressantes » de son livre. Il faut aussi mentionner avec de grands éloges la liste des éditions imprimées par J. Neumeister (p. 85-98), et les notes si abondantes, si curieuses, mises au bas de presque toutes les pages du volume, et où tant d'indications et de rectifications ont trouvé place. En toutes ces notes, comme dans le texte, ce n'est pas seulement la grande érudition de l'auteur que l'on remarque, c'est aussi la sureté de sa critique. Comme il n'avance rien qu'il ne prouve à merveille, le terrain où il nous guide est partout des plus solides, et on y marche avec un profond sentiment de confiance. Le plaisir que l'on éprouve à lire un travail aussi nouveau, aussi profitable, est encore augmenté par la beauté du volume qui, sous la direction de M. Claudin, a été imprimé avec un soin exquis et a été orné de quatorze planches qu'admirent tous les connaisseurs. Les encouragements des amis de notre histoire littéraire ne peuvent manquer à une œuvre comme celle de M. Claudin, œuvre qui a déjà reçu de l'Institut une de ces récompenses qui rendent inutiles toutes les autres recommandations. T. DE L.

Catalogue méthodique de la Bibliothèque communale de la ville d'Ajaccio, rédigé par André FOURANJOU, bibliothécaire, Ajaccio, impr. J. Pompeani, 1879, in-8 de XIII-316 p. — Prix : 10 fr.

On ne saurait trop encourager la publication des catalogues des bibliothèques publiques; indispensables aux travailleurs qui fréquentent ces dépôts, elle offre souvent aux bibliographes d'utiles informations; le catalogue que nous signalons est rédigé avec un soin qui fait honneur à M. Touranjou; le classement des ouvrages est fort exact; une table des noms d'auteurs rend les recherches faciles.

Cette bibliothèque comprend environ 30,000 volumes imprimés; depuis le commencement du siècle, elle a subi plusieurs déménagements toujours préjudiciables; quelques-uns furent effectués par des forçats ou par des nègres, faits prisonniers à Saint-Domingue et internés en Corse. Comme la plupart des bibliothèques publiques, celle d'Ajaccio fut formée avec les dépouilles littéraires des couvents confisqués pendant la Révolution; 12,000 volumes arrivèrent de France provenant des doubles de congrégations religieuses; les monastères de la Corse, qui vivaient d'aumônes dans un pays très pauvre, ne fournirent qu'un

contingent presque nul; heureusement le cardinal Fesch, qui conserva une vive affection pour sa ville natale, lui légua sa bibliothèque, composée de plus de 8,000 volumes ; des envois ministériels, des acquisitions annuelles, quelques dons ont porté la bibliothèque d'Ajaccio au chiffre qu'elle présente aujourd'hui. La théologie, l'histoire, les belles-lettres y sont dignement représentées; les sciences et les arts offrent de graves lacunes.

En parcourant le catalogue dont nous parlons, nous y avons relevé 34 incunables : le plus ancien est daté de 1475 (D. Augustinus, *De civitate Dei* : citons aussi Persius, *Milan*, 1490; de vieux livres de controverse ou de liturgie, quoique imprimés avant 1500, ont peu de valeur. 20 éditions aldines (*Æsopus* et alii, 1515; *Bessario*, 1516; *Alexander Aphrodisius*, 1515; etc.); 76 volumes imprimés par les Elzévier: (D. Augustini *Confessiones*, Claudianus, les *Voyages de Tavernier*, etc.). Nous avons noté 18 éditions des Juntes, 48 des Estienne, 50 de Christophe Plantin d'Anvers, 66 de l'Imprimerie royale avant 1792.

Parmi les ouvrages d'une haute importance, nous remarquons les *Acta sanctorum* des Bollandistes, les *Historiens des Gaules*, entrepris par les Bénédictins, continués par l'Académie des inscriptions, le *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius, et celui des *romanarum* de Grævius, la *Description de l'Égypte*, les *Antichita d'Ercolano*, les *Mémoires* de l'Académie des sciences et ceux de l'Académie des inscriptions.

Signalons aussi, comme pouvant tenir une place des plus honorables dans toute grande bibliothèque, les Polyglottes de Le Jay et de Walton, la belle Bible hébraïque du P. Houbigant, l'ouvrage si recherché aujourd'hui d'Androuet du Cerceau : *Des plus excellents bastiments de France*, 1576-79; le grand travail d'Eustathe sur Homère, (Rome, 1542-50, 4 vol. in-fol.), l'Horace de Bodoni, 1791, in-fol., la *Kabbala denudata* (Francfort, 1677-84, 3 vol. in-4), ouvrage devenu fort rare; le Molière de 1734, 6 vol. in-4, devenu très précieux, grâce à l'ardeur avec laquelle les bibliophiles de nos jours recherchent les livres illustres du dix-huitième siècle.

La collection d'ouvrages sur la Corse, nos 7803-7958, présente une importance spéciale. Il nous reste à dire quelques mots des manuscrits; ils sont au nombre de 146 formant 198 volumes. Presque tous datent du dix-septième et du dix-huitième siècles, et concernent la théologie et le droit canon ; à peu d'exceptions près, ils proviennent du legs du cardinal Fesch. Un volume de 662 pages : *Lettres de Bossuet à la sœur Cornuau, dite en religion de Sainte-Bénigne*, mériterait peut-être d'être confronté avec le texte imprimé de ces lettres dans le tome XXXVIII de l'édition de Versailles, 1815-1819, 45 vol. in-8.

Deux volumes sur le Talmud, formant 1286 pages, pourraient aussi mériter quelques regards. Notons encore un volume de 270 pages, notes en italien sur le célèbre ouvrage de Winckelmann, *Storia del dissegno;* un manuscrit du quatorzième siècle du *Roman des déduits* par Gace de la Vigne; ce poëme relatif à la chasse à l'oiseau et à la vénérie a été imprimé à la suite du *Livre de Phébus* (Gaston, comte de Foix) par A. Vérard, vers 1507 et par J. Trepperel, après 1505, mais le manuscrit d'Ajaccio n'offrirait-il pas des variantes dignes d'être relevées ? B.

La reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIII siècle, par MM. Marius Michel, relieurs doreurs, Paris, Morgand et Fatout, 1880, in-4 de 144 pages. — Prix : 30 fr.

Personne n'ignore l'importance extrême qu'à acquise la reliure; elle est devenue un art, dont le culte anime de fervents adeptes ; les volumes habillés par les relieurs en renom des deux derniers siècles, le Gascon, Du Seuil, Boyet, et autres, après être restés longtemps assez peu appréciés, sont devenus, depuis vingt-cinq ans environ, l'objet de convoitises ardentes ; on les couvre, nous ne dirons pas de pièces d'or, mais bien de billets de banque. Ce fut, on aurait quelque peine à le croire, ce fut le grave auteur du *Manuel du Libraire* qui, l'un des premiers, donna cette impulsion ; parvenu à un âge avancé, M. J. Ch. Brunet s'éprit d'une vive passion pour les anciennes reliures; il en donna une preuve qui fit grand bruit dans le monde des bibliomanes, lorsqu'en 1856, à la vente Parisod, il paya 1785 fr. un exemplaire d'une édition de *Télémaque* (1719, 2 vol, in-12) n'ayant d'autre mérite que celui d'avoir appartenu à un amateur du commencement du XVIIIe siècle, Longepierre, qui l'avait fait couvrir de maroquin rouge et y avait apposé sa marque. Ce prix parut insensé ; on se demanda si M. Brunet conservait la plénitude de sa raison ; lui-même eut, un instant, quelque honte de l'entraînement auquel il avait cédé, dans l'ardeur de la lutte des enchères ; plus tard vint la preuve que l'éminent bibliographe n'avait pas si mal apprécié les deux volumes du *Télémaque*, car, lorsque ses collections furent dispersées après sa mort, ce même exemplaire atteignit le prix de 2200 fr. (n° 433 du catalogue.)

Les livres ayant appartenu à des amateurs célèbres, à des souverains, au trésorier de France Grolier, à l'italien Maioli, au médecin gênois Canevari, au président de Thou, au comte d'Hoym, à François Ier, à Henri II, provoquent des luttes acharnées lorsqu'ils se montrent dans une de ces grandes ventes auxquelles président M. Adolphe Labitte ou M. Léon Techener.

Il existait déjà quelques ouvrages relatifs à la reliure, entre autres

ceux de MM. Edouard Fournier (*l'Art de la reliure en France*, 1864) et G. Brunet, (*Essai sur la reliure*), mais c'était œuvre d'amateurs, de bibliographes étrangers à la pratique du métier, réunissant des faits, mais ne prétendant point aborder la portion de l'art ; c'est à ce point de vue encore nouveau que se sont placés les auteurs du beau volume que nous signalons.

Le style des grands relieurs, depuis Henri II jusqu'à Louis XVI, leurs aptitudes diverses, les progrès qu'ils ont accomplis, leurs qualités et leurs défauts, voilà ce que MM. Marius Michel passent en revue avec la compétence la plus accomplie, distribuant alternativement la louange ou le blâme avec la plus scrupuleuse équité. Dans une série de notes placées à la fin de leur travail, ils exposent la biographie des artistes qu'ils ont passés en revue, rectifiant bien des erreurs, enregistrant bien des faits nouveaux. Les faiseurs de catalogues annoncent souvent (et parfois à tort) tel ou tel volume relié par Padeloup ou par de Rome (appelé habituellemement Derome). De fait, il a existé plusieurs générations soit de Padeloup, soit de de Rome, et la différence entre certains d'entre eux est fort sensible.

Le volume que nous signalons renferme vingt gravures, reproduisant avec une parfaite exactitude quelques-unes des plus belles reliures que possède la Bibliothèque nationale, ou qui font l'ornement de quelques collections particulières. De nombreuses illustrations sont disséminées dans le texte, et nous devons signaler un charmant frontispice : deux élégants bibliophiles de l'époque de Louis XV présentent à une dame de l'époque un volume, un des chefs-d'œuvre de Padeloup sans doute; elle parait l'accueillir avec un vif intérêt. — Terminons cet aperçu trop rapide en exprimant la pensée que le travail de MM. Marius Michel est digne du meilleur accueil de la part de tous les amis d'un art spécialement français.

G. B.

BULLETIN

Biographie de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, par M. l'abbé J. B. H. Monteil, prêtre du diocèse de S. G. de Rimouski. Rimouski, impr. Dion, 1879, in-12 de 76 p.

Dans cet opuscule, M. l'abbé Monteil raconte brièvement la vie de Joachim Pecci, sa naissance, sa jeunesse, ses études, les missions qu'il a tour à tour remplies à Bénévent, à Spolète, à Pérouse, à Bruxelles ; son épiscopat à Pérouse; son avènement au souverain Pontificat, et les actes, empreints d'une si haute sagesse, qui ont rempli les deux premières années de son règne

déjà glorieux. Les divers discours de Léon XIII, ses principales œuvres épiscopales, notamment ses beaux travaux sur l'*Eglise et la civilisation*, ses premières encycliques sont ici résumées et condensés, et les grands enseignements qui en découlent sont mis à la portée du lecteur populaire. C'est même là, à mon sens, la partie originale de ce petit livre, celle qui manque le plus aux biographies qui ont précédé celle-ci. Cet opuscule a été recommandé par le vénérable évêque de Saint-Germain de Rimouski, qui l'a signalé comme *propre à remplir les fidèles d'une profonde vénération et d'un amour sans bornes envers le souverain Pontife*. Il porte l'empreinte d'une foi ardente et d'un grand dévouement au Saint-Siège, et mérite l'attention de nos lecteurs, qui pourront l'utiliser pour la propagande.

E. DE LA D.

Les saints Évangiles, traduits et annotés par l'abbé MARTHA, du clergé de Paris, avec une *introduction* tirée des œuvres de Bossuet. Paris, Gruel et Engelmann, 1880, in-18 oblong de XII-632 p.

Voici un volume élégant par son format original, qui tend à devenir à la mode, par son exécution typographique, digne de l'imprimerie Jouaust, avec des arabesques et des lettres ornées, en tête de chaque chapitre. L'introduction est tirée du *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet. Les notes sont rares, mais bien choisies. La traduction nous a paru exacte et d'un bon style. Un sommaire précède tous les chapitres, et est reproduit dans la table. C'est un des livres nouveaux qu'on donnera le plus volontiers comme étrennes et comme souvenir. Le traducteur aurait du se munir d'une approbation épiscopale, qui serait une garantie au point de vue de l'exactitude doctrinale.

Aux Pères et aux Mères de famille, par le marquis DE VIRIEU Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 46 p. — Prix : 15 cent.

M. le marquis de Virieu appelle l'attention des parents sur la grave question de l'enseignement primaire : Pour leur montrer les dangers auxquels nous courrons, avec les projets de M. Bert et autres, il expose les résultats déplorables de la laïcité et de l'obligation dans le pays modèle qu'on appelle l'Amérique ; les progrès faits sous l'ancien régime pour l'instruction ; sa décadence sous la République ; le succès désespérant des écoles congréganistes ; la fausseté de la gratuité telle qu'on la propose. Puis il traite sommairement la question des décrets du 29 mars et « des lois existantes. » C'est un résumé clair et bien fait, un exposé qui ne peut que frapper favorablement les esprits.

S.

L'Inquisition, par EMILE CAMAU. Paris, Palmé, 1880, in-32 de 34 p. — Prix : 0,10.

Cette brochure expose assez bien ce qu'était le tribunal de l'inquisition, tribunal ecclésiastique prononçant sur l'orthodoxie ou la non orthodoxie des personnes et n'imposant que des peines ecclésiastiques. M. Camau raconte sa transformation en Espagne en tribunal ressortant de l'autorité royale, et commettant les abus que l'on sait et que l'on a perfidement exagérés. Il excuse bien des choses par l'esprit du temps et par les circonstances ; il sait bien blâmer ce qui est condamnable. Mais la part

n'est pas assez nette entre l'éloge et le blâme ; il y a un peu de confusion dans l'exposition des faits et des principes. Dans une matière aussi délicate et aussi grave, il ne faudrait que des ouvrages où il n'y ait point de place pour la réplique. M.

Le gouvernement de la délivrance. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-8 de 32 p. — Prix . 60 cent.

« La République est usée, dit l'auteur anonyme de cette remarquable brochure quoique les républicains paraissent triomphants. » L'on cherche quel pourra être le gouvernement de la délivrance. Ce ne peut être le prince Jérôme. Il n'y a plus de parti orléaniste, si l'on compte encore des orléanistes. Il ne reste que la monarchie nationale et héréditaire, la monarchie sans épithète qui a un chef, des hommes et un principe. Nous connaissons le chef et le principe. Les hommes, c'est « le grand parti des honnêtes gens, dont les royalistes forment le noyau.» — « Lorsqu'on signale un homme de bien, le public est instinctivement porté à croire que c'est un royaliste.» Les hommes, ce sont tous les fonctionnaires révoqués ou démissionnaires pour avoir obéi à leur conscience. On n'est pas parfait parce qu'on est royaliste ; les idées du comte de Chambord ne sont pas à la convenance de tous et de chacun, mais ce n'est pas une raison pour ne pas éprouver, après toutes nos malheureuses expériences, l'efficacité du principe monarchique. Telles sont les principales idées développées ici, avec une netteté, une clarté et une franchise qui frappera tous les esprits et ramènera les indécis et les hésitants. S.

Histoire abrégée de la littérature latine, *depuis les origines de Rome jusqu'au sixième siècle de l'ère chrétienne,* par l'abbé E. Beurlier, licencié ès-lettres, professeur au petit seminaire de Paris. Paris, Palmé, 1880, in-12 de VII-107 p. — Prix : 1 fr. 50.

En publiant ce livre, M. l'abbé Beurlier a voulu mettre entre les mains des élèves un texte court et substantiel où fut résumé l'enseignement du professeur ; il a voulu aussi donner au professeur un plan clair, méthodique et complet qui ne demandât que de faciles développements. M. Beurlier laisse la plus grande place au travail personnel de l'élève et du professeur : les sources sont indiquées en note.

L'histoire de la poésie latine est divisée en quatre périodes. Dans la prose latine l'auteur distingue deux genres principaux, l'éloquence et l'histoire, qu'il étudie tour à tour en suivant l'ordre des temps; une dernière section traite des prosateurs chrétiens. Une courte biographie fait connaître la vie de chacun des principaux écrivains ; on indique ensuite ses ouvrages les plus importants ; on y ajoute un jugement littéraire, souvent emprunté aux maîtres de la critique classique. Ce livre est certainement l'un des meilleurs que l'on puisse mettre entre les mains des élèves des hautes classes de l'enseignement secondaire. Il réunit les mérites qui donnent leur prix à ces sortes d'ouvrage : sous un petit format, il est complet, disant de chacun des écrivains ce qu'il importe de savoir, le disant avec le mot le plus exact, souvent avec la formule même dont se sont servis les grands critiques. Les jugements, quelque concis qu'ils soient, expriment le vrai caractère de l'écrivain, ils ont la justesse et la précision ; il n'y a nul péril qu'un mot vague laisse une idée fausse dans l'esprit de l'élève. Un tel livre fait honneur à l'enseignement de nos Petits Séminaires ; nous sommes assuré

qu'il recevra l'accueil auquel il a droit, et qu'encouragé par ce succès, l'auteur nous donnera bientôt une Histoire de la littérature grecque.

E. Pousset.

L'Université de Paris au treizième siècle. *Organisation, Etudes, Vie des Escholiers. Lecture faite le 5 mars 1880 à la conférence des avocats stagiaires de Grenoble,* par Ch. Auzias-Turenne, docteur en droit, avocat, secrétaire de la conférence pendant l'année juridique 1878-1879. Paris, Oudin; Grenoble, Baratier et Dardelet, 1880, in-8 de 60 p. — Prix : 1 fr.

Ce travail, tiré en grande partie des ouvrages de Du Boulay et de Crévier, trace un tableau plein d'intérêt de l'Université de Paris pendant sa splendeur. On aimera à y recourir pour connaître l'organisation de l'Université, l'état des études, la vie des *escholiers*. L'orthographe ancienne, conservée à ce mot, ne rend que plus piquante l'analogie des habitudes d'autrefois et des habitudes d'aujourd'hui. Les nombreux amis de la *Revue catholique des institutions et du droit* connaissent le nom de l'auteur : tous ont lu les consultations de son vénérable aïeul, M. Théodore Auzias-Turenne sur les écoles congréganistes; tous ont lu les articles tantôt signés, tantôt anonymes, du jeune docteur; tous voudront voir comment il comprend son rôle d'historien.

Just de Bernon.

Johannes Buxtorf der ältere, *Rectorats-Rede gehalten am 4 November 1879, in der Aula des Museums zu Basel (Jean Buxtorf l'ancien, discours de rectorat prononcé le 4 novembre 1879, dans la cour du Museum de Bâle),* par E. Kautzsch. Bâle, Detloff, 1879, in-8 de 45 p. — Prix : 1 fr.

En choisissant, pour sujet du discours par lequel il inaugurait son rectorat, la vie et les travaux de Jean Buxtorf, M. Kautzsch réveillait le souvenir d'un savant dont la mémoire est chère à l'Université de Bâle, et dont la descendance a continué pendant deux siècles les glorieuses traditions. En France même, où ce nom n'est guère connu que des hébraïsants, on ne lira pas sans intérêt les pages consacrées à l'éloge d'une vie qui n'a eu d'autre éclat que la vertu et le travail.

Just de Bernon.

Ile de Rhodes, par Victor Guérin. Seconde édition. Paris, Ern. Leroux, 1880, in-18 j. de 353 p. avec une carte. — Prix : 4 fr.

Voici un ouvrage qui date d'un quart de siècle et qui n'a pas vieilli; aujourd'hui encore, c'est le guide le plus complet et le plus commode pour tout voyageur qui veut visiter l'île de Rhodes; l'archéologue classique et le médiéviste y trouveront tout ce que l'on peut dire sur cette île célèbre, que les anciens surnommaient tantôt *Asteria*, à cause de sa beauté, tantôt *Æthræa*, à cause de la sérénité de son ciel, et que la présence des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem illustra à jamais. On sait avec quel soin M. Guérin voyage et fait voyager ses lecteurs; il connaît, commente et traduit les textes les plus antiques; il sait descendre jusqu'aux détails les plus méticuleux relatifs aux temps modernes; son style est imagé; son enthousiasme est de bon aloi; il dit ce qu'il ressent, et n'a aucun rapport avec ces auteurs qui ne font qu'une pompeuse mise en scène. Le livre de M. Guérin ressemble un peu à ces archives où l'on trouve les témoignages de faits oubliés et de personnages disparus. Depuis sa première rédaction, des accidents naturels, des catastrophes imprévues ont fait disparaître plus d'un monument que l'auteur a vu et décrit. Guidé par lui, le voyageur peut

encore reconnaître l'emplacement d'édifices que les musulmans avaient ébranlés, mais que les tremblements de terre et les explosions sont venus abîmer ensuite. A. DE B.

Vingt-neuf ans sous l'étoile polaire. *Souvenirs de voyages*, première série. — *L'ours du Nord : Russie, Ethonie, Uogland*, par LÉOUZON LE DUC. Paris, Dreyfous, 1880, gr. in-18 de 262 pages. — Prix 2 fr.

Est-ce de l'histoire contemporaine ? Est-ce un pamphlet ? Si c'est de l'histoire, il faut convenir qu'elle affecte un peu les allures d'un pamphlet. La Russie parait bien corrompue et bien minée : les tristes exploits des nihilistes le démontrent trop ; mais l'est-elle vraiment au point que prétend M. Léouzon Le Duc ? Nous avons quelque peine à le croire : Ces attaques violentes contre la société russe ne sont-elles pas aussi un peu déplacées de la part d'un homme qui, il le dit lui-même, a reçu en Russie un excellent accueil. Les anecdotes d'ailleurs sont amusantes et bien contées, et tout en faisant la part de l'exagération, on voit que l'auteur a beaucoup étudié le pays dont il parle. Mais pourquoi cet étalage de républicanisme ? A quoi bon surtout cette digression inattendue sur la nécessité de ne confier les postes diplomatiques qu'à des républicains ? Il ne nous semble pas que jusqu'ici la diplomatie républicaine ait fait bien brillante figure dans le monde.

M. R.

Les Missions catholiques, *introduction à l'histoire des missionnaires belges*, par P. DE DECKER, ancien ministre, membre de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Quarré ; Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 331 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous forme d'introduction à une histoire générale des Missions Belges qu'il prépare, M. de Decker vient d'écrire un mémoire où sont très heureusement mis en lumière les services rendus par les missions catholiques à la cause de la civilisation. Après avoir établi en quelques pages l'origine apostolique des missions, l'éminent écrivain en expose l'organisation et le fonctionnement ; puis il fait ressortir la bienfaisante influence que Rome et la papauté, aidées de diverses institutions, n'ont cessé d'exercer sur ces œuvres, illustrées par tant de conquêtes pacifiques et de victoires fécondes. Un chapitre est spécialement consacré à montrer la part importante qui doit être attribuée à la Belgique dans la gloire de ce noble apostolat : enfin l'auteur raconte en quelques pages émues la destruction des anciennes missions que l'hérésie et la Révolution ont tour à tour arrosées de sang et couvertes de ruines. Telle est, on peut le dire, malgré l'absence de toute grande division, la première partie de ce livre. Dans la seconde partie, ou pour parler plus exactement, dans les chapitres VII et VIII, M. de Decker s'applique à faire voir les résultats religieux et sociaux des anciennes missions et à montrer les services éminents dont les sciences et les lettres leur sont également redevables. Le chapitre IX est le chapitre des témoignages : les écrivains les plus divers sont appelés à juger les missions, et rendent à leur sujet des arrêts qui ne seront jamais cassés. Enfin dans les derniers chapitres, l'auteur raconte la restauration des missions autrefois détruites, établit la nécessité de cette œuvre, destinée à faire participer aux bienfaits de la civilisation chrétienne tant de peuples encore assis à l'ombre de la mort, et ouvre aux missionnaires les perspectives d'un avenir glorieux et fécond. Ce livre est fort remarquable. On y trouvera moins de détails que de généralités et de

vues d'ensemble; mais il donne une assez haute idée des missions catholiques pour inspirer le désir de les aider et la résolution de les défendre toujours.

P. TALON.

Les Sœurs de charité, par E. M. DE LYDEN. Paris, Dentu, 1879, in-8 de 306 p. — Prix : 1 fr. 50.

C'est un oubli qui a retardé la mention de ce livre dans notre recueil. La faute est moins grave, puisque les événements ne lui ont pas permis de vieillir. Quant il parut, on n'en était qu'aux menaces d'expulsion des religieuses des écoles et des hôpitaux; on en est aujourd'hui à l'exécution. Il est donc encore à propos de les faire connaître. L'auteur s'occupe surtout des filles de Saint-Vincent de Paul, comme l'indique le titre de son ouvrage; il donne quelques détails historiques et statistiques sur leur congrégation; puis il nous les montre aux fourneaux économiques, aux hôpitaux, aux ambulances, sur le champ de bataille, dans les missions, dans les prisons, dans toutes les catastrophes et au milieu des horreurs de la Commune. Il fait le portrait de ces modestes héroïnes qu'on appelle sœur Mélanie, sœur Léocadie, sœur Rosalie, sœur Perrin; il montre ce qui a rendu populaire la cornette sous tous les climats, chez tous les peuples, ce qui devrait la protéger en France. Le tableau n'est pas complet, puisqu'il n'est pas question des écoles; tous les traits ne sont pas exclusivement empruntés aux Filles de la charité, ce qui n'est pas un défaut. Nous serions plus tentés de reprocher à l'auteur un peu de déclamation. M.

Etudes et notices historiques, par MATHILDE BOURDON. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-12 de 249 p. — Prix : 2 fr.

Sous ce titre, Mme Mathilde Bourdon, l'auteur apprécié de tant de récits charmants, a réuni vingt-cinq récits ou tableaux qui embrassent environ quinze siècles de l'histoire universelle et se rapportent aux temps, aux pays, aux personnages et aux évènements les plus divers. Il nous suffirait de transcrire la table des matières pour donner une idée très exacte et très complète de ce livre. Ce serait là une besogne à la fois trop fastidieuse et trop longue, et dont je veux épargner l'ennui au lecteur. Je me contenterai de lui dire qu'il trouvera dans ce recueil, tracées avec une plume délicate et sincère, les physionomies les plus sympathiques et les plus intéressantes des siècles passés et de l'époque présente : Jeanne de Constantinople à côté d'Isabel de Castille, Miguel Cervantes après Ximenès, les Filles de Louis XI et Marie-Félicie des Ursins, la femme et les filles de Jacques II et les princesses de la cour de Louis XIV, Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, Charlotte Corday et Mme Récamier, et dans un autre ordre d'idées, comme aussi dans une époque plus récente, le P. Gratry et Livingstone. Les études et notices historiques sont intéressantes et bien faites. Maintes fois l'auteur s'est servi des derniers travaux parus sur les questions qu'il traite. Nous devons l'en louer et lui souhaiter beaucoup de lecteurs. E. DE LA D.

Annette Dacier, *chronique parisienne,* par Mme J. O. LAVERGNE. Paris, Charavay, 1879, in-18 de 44 p. — Prix : 25 c.

Annette Dacier était la dernière fille de Mme Dacier, l'auteur de cette belle traduction d'Homère que des travaux plus modernes n'ont pu réussir à faire oublier. Dans quelques pages pleines d'émotion, de délicatesse et de charme,

Mme Lavergne a raconté les derniers moments de cette douce jeune fille, qui s'éteignit à Meudon au printemps de l'année 1711, au moment même où naissaient les premières fleurs. Cette histoire de la mort d'une jeune poitrinaire a été souvent refaite ; mais Mme Lavergne sait la renouveler et la rendre plus poétique et plus touchante, en l'embellissant de ces détails intimes et charmants qu'une plume de femme sait plus facilement trouver et s'entend bien mieux à raconter. Mme Lavergne reproduit en finissant la noble page par laquelle Mme Dacier a immortalisé, dans la préface de sa traduction de l'*Iliade*, le souvenir de sa fille morte. Ce petit livre, est un charmant tableau de famille, tracé d'un pinceau plein de délicatesse. P. Talon.

Le volontaire de 1793, général du Premier empire, par le baron Robert du Casse. Paris, Dillet, 1880, in-12 de 424 p. — Prix : 3 fr.

C'est une belle figure que celle de ce volontaire de 1793, mort lieutenant-général et duc de Ligny. Mais gardons-nous bien de le confondre avec ces tristes volontaires dont M. Camille Rousset a si justement détruit la légende. Giraud fut un engagé volontaire, mais ce fut un vrai troupier, passionné pour la guerre et à cheval sur la discipline. Quand il tomba sur le champ de bataille de Ligny, avec trois balles dans le corps et les reins brisés par la chute de son cheval renversé sur lui, il avait déjà reçu douze blessures et fait toutes les campagnes de Napoléon, depuis la campagne d'Italie jusqu'à la guerre d'Espagne et celle de Russie. Et lorsque quelques jours après il succomba à ces dernières et mortelles blessures, on put écrire de lui en toute vérité qu'il s'était toujours montré « plus avide des faveurs de la gloire que des dons de la fortune. » Bien des maréchaux de l'Empire n'auraient pu en dire autant d'eux-mêmes. Noble figure aussi que celle de la baronne Giraud, qui n'apparait que discrètement dans cette histoire, mais dont M. du Casse cite un trait piquant d'indépendance. C'était peu après la répudiation de Joséphine : l'empereur, voyant Mme Giraud triste de l'absence de son mari, voulut la plaisanter : « Qu'est-ce que j'apprends ? lui dit-il. On prétend que le général divorce. » — « Sire, répondit tout haut la baronne, le mauvais exemple est contagieux, mais le général est un trop honnête homme pour le suivre. » M. le baron du Casse a bien fait de conserver ces souvenirs de famille ; ils révèlent au public, toujours inattentif, des noms et des faits, trop oubliés au milieu de l'épopée impériale, qui méritent d'être connus de tous.

M. de la R.

Géographie de l'Ariège, par Ad. Joanne. Paris Hachette, 1880, In-12 de 58 pages, avec 8 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie du Calvados, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 72 pages, 11 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie de la Haute-Garonne, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 64 pages, 12 gravures, et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie de la Manche, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 76 pages, avec 13 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie de la Marne, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 80 pages, avec 12 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Géographie des Hautes-Pyrénées. par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880. In-12 de 72 pages, 10 gravures et 1 carte. — Prix : 1 fr.

Géographie de l'Yonne, par Ad. Joanne. Paris, Hachette, 1880, In-12 de 64 pages, avec 17 gravures et 1 carte. — Prix 1 fr.

Cette collection de *Géographies françaises départementales* est assurément

une des meilleures idées, au point de vue de la vulgarisation, qu'ait eues l'auteur si connu du *Guide* et du *Dictionnaire des communes*. Elle doit avoir autant de volumes qu'il y a de départements : 68 sont déjà en vente. Nous n'avons mentionné ici que les dernières monographies, parues en 1880. — Le plan est uniforme pour toutes et comprend, pour chacune, 13 paragraphes, dont voici les sommaires : I. Nom, formation, situation, limites, superficie. II. Physionomie générale, littoral. III. Cours d'eau, canaux. IV. Climat. V. Curiosités naturelles. VI. Histoire. VII. Personnages célèbres. VIII. Population, langue, cultes, instruction publique. IX. Divisions administratives. X. Agriculture, productions. XI. Industrie. XII. Commerce, chemins de fer, routes. XIII. Dictionnaire des communes. — On voit que cet ensemble constitue un cadre suffisant de notions générales très propres à satisfaire la grande majorité des lecteurs (ouvriers, apprentis, élèves des écoles primaires, voyageurs, etc.). Une bonne carte coloriée du département est jointe à chaque volume, que rehaussent une douzaine de vues et de gravures, tirées avec un soin tout particulier. Celui qui saurait bien, sur chaque département et spécialement sur celui qu'il habite, tout ce que renferme le petit volume que M. Joanne lui consacre, serait, selon nous, un homme dont l'instruction à ce point de vue dépasserait la moyenne. — Il y a donc là un grand service rendu au pays. Nous ne pouvons que souhaiter à l'auteur de mener promptement à bonne fin une entreprise qui a pour but d'en rendre l'étude plus attrayante et la connaissance plus facile. F. R.

VARIÉTÉS

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ARABE AU SOUDAN (suite)

VIII. —Mahmoud-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit-ben-Ali-ben-Yahya était de la tribu berbère des Sanhadja ; il naquit à Tombouctou en 1463. Le royaume de Takrour n'a possédé aucun docteur aussi pieux et en même temps aussi érudit. Il connaissait à fond la religion de Mahomet, pour laquelle sa belle âme l'avait si bien préparé. Doué d'une nature calme et d'une intelligence qui n'eut d'égale que sa mémoire infaillible, il jouissait d'une grande considération. Mais c'est plutôt à sa science pour ainsi dire universelle, qu'à la pureté de ses mœurs et à la dignité de son caractère, qu'il dut la célébrité dont brillait son nom dans le monde musulman. Il avait une dévotion sincère et un désintéressement sans bornes. On voyait répandu dans toute sa personne ce je ne sais quoi qui commande le respect et même l'obéissance. C'est ainsi que bien des gens n'eurent d'autre règle de conduite que les conseils sortis de sa bouche. Le roi du pays donnait l'exemple de la déférence pour le cheikh Mahmoud Akit. Mais les visites qu'on lui faisait dans le but d'obtenir une bénédiction, et les cadeaux considérables qui affluaient de tout côté dans sa maison, le trouvaient toujours cuirassé d'indifférence. Il recevait les visiteurs. Quant aux présents, il les offrait à d'autres personnes. En 1498, lorsqu'il fut promu aux fonctions de cadi, son premier soin fut de réformer la justice en abolissant les abus et en faisant disparaître la corruption qui environnait les tribunaux. Alors surtout grandit sa renommée, qui le posa comme un modèle d'équité aux yeux des vrais croyants. Cependant les devoirs si pénibles de la magistrature

furent incapables d'attiédir le dévouement du professeur. Mahmoud Akit avait débuté par l'enseignement, il continua d'enseigner étant cadi. Et quel charme pour ceux qui écoutaient ses leçons ! quelle lucidité dans les explications ! Quel guide sûr et facile que sa méthode ! Un talent si accompli n'était-il point fait pour opérer une révolution dans les études? Mahmoud Akit vivifia la science dans le pays des Nègres, et il instruisit une foule de jeunes gens qui, plus tard, se distinguèrent eux-mêmes dans la carrière des lettres. Parmi les ouvrages qu'il expliquait à ses élèves, il convient de citer la *Modawwana* de l'imam Sahnoun, la *Riçala* d'Ibn-abi-Zèid, le Code de Sidi Khelil, l'*Alfia*, qui est un résumé des règles de la grammaire arabe en mille vers, et la *Salaldjia*.

C'est au cheikh Mahmoud Akit que revient l'honneur d'avoir inauguré dans le Soudan la lecture du *Mokhtaçar* de Sidi Khelil, inconnu avant lui. Il sut éclaircir le langage presque énigmatique de ce code par une série de notes et d'observations improvisées, qui ont été recueillies par un de ses disciples dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous ; l'ensemble de ces extraits forme deux volumes. Vers l'année 1509, il fit le pélerinage de l'Orient, et il profita de son séjour en terre sainte pour se mettre en rapport avec plusieurs savants, tels que Zakaria, El-Mokdici et Kalkachandi, qui avaient vécu tous trois dans l'intimité d'Ibn-el-Hadjar. Il y connut aussi les deux frères Lakkani. De retour à Tombouctou, il reprit ses fonctions de cadi, et ne négligea pas un seul instant l'occasion de servir ses semblables. Sa vie fut longue, en même temps elle fut utile. Il vécut quatre-vingt-sept ans et professa pendant un demi-siècle, ce qui lui procura l'avantage de former deux générations de savants. Je répète ici ce que j'ai dit précédemment : Mahmoud Akit fut l'homme le plus vénéré du Takrour. Il mourut en 1548. C'est auprès de lui que mon père fit une partie de ses études, en même temps que les fils du professeur, Mohammed, El-Aakib et Omar, qui tous les trois ont exercé les fonctions de cadi en Nigritie.

IX. — Abderrahman-ben-Ali-ben-Ahmed était né a Kasr, bourg voisin de Ceuta, en 1465 ; mais il habita Fez pendant la première partie de sa vie. Le nom sous lequel il est le plus généralement connu est celui de Safiane, suivant les uns, et de Bou-Seïfeïne, suivant les autres. Ibn Mendjour, auquel j'emprunte les détails suivants, le range parmi les meilleurs élèves d'Ibn Razi et d'Ahmed Zerrouk. Il connaissait, dit-il, le droit, les hadits et l'école des traditionnistes. En 1503, il se rendit en Orient, et se perfectionna dans la science des écritures saintes en écoutant les leçons de Kalkachandi. Il devint l'égal de ses maîtres, et l'on peut affirmer que la cité de Fez n'avait jamais produit un savant plus versé dans l'histoire du Prophète des Arabes.

Abderrahman alla au Soudan, visita Kanou et plusieurs autres villes où il jouit d'une hospitalité magnifique ; car outre les honneurs dont il fut comblé et les sommes considérables qui lui furent données par le gouverneur de la province, il reçut en cadeau près de cent jeunes négresses. Quand il fut revenu à Fez, il fut nommé prédicateur à la mosquée des Andaloux ; puis il succéda au petit-fils d'El-Ghouri dans la dignité de muphti, qu'il ne sut pas conserver. Après sa révocation, la carrière de l'enseignement devint son refuge. Il expliqua successivement dans son cours l'*Eumda*, le *Mowatta*, l'interprétation du Koran, et les six principaux ouvrages où sont recueillis les actes et les préceptes de Mahomet, c'est-à-dire les ouvrages de Bokhari, de Moslim, de Naçaï, de Termidi, d'Ibn Madjah et d'Abou Daoud. On a de lui quelques extraits analysés des livres de hadits et des traités de littérature, qui ne sont pas sans intérêt. L'universalité de ses connaissances lui

permit de toucher aux différentes branches de la science, et il s'exerça à écrire tantôt sur la réthorique, tantôt sur la médecine. Telle était l'humilité de son cœur, que, lors des cérémonies publiques, il se mêlait au cortège des grands, monté sur un âne. Il mourut dans les premiers jours de l'année 1549, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Parmi ses élèves figure le cheikh El-Yestini. Abderrahman blâmait hautement les musulmans qui faisaient de la *fatiha* une oraison particulière; il prétendait que c'était une innovation dans la liturgie. En effet, s'il faut en croire Ahmed Zerrouk, l'usage de réciter la *fatiha*[1] en toute circonstance nous est venu du Hidjaz et de l'Egypte ; mais il n'est nullement autorisé par l'exemple du prophète. Seulement je ferai remarquer qu'El-Razali et Soyouthi se sont prononcés pour l'opinion contraire. Le premier dit que pour invoquer Dieu, il faut réciter la première sourate du Koran, et il ajoute que la Bible et l'Évangile la ne contiennent aucun chapitre d'une efficacité aussi merveilleuse. Le second appuie son assertion sur un passage du *Tsouab* de l'imam Atha-Allah, ainsi conçu : « Mahomet a dit aux vrais croyants : Si vous voulez obtenir la réalisation de vos vœux, prononcez la fatiha tout entière. »

X. — Mohammed-El-Tekrati est plus connu sous le nom d'Aïda-Ahmed « fils d'Ahmed. » Dans le dialecte de son pays, le mot *aïda*[2] veut dire fils; c'est le synonyme de notre mot *aberkane*. Tekrati possédait une vaste intelligence et le don de la mémoire. Instruit dans toutes les parties de la science, il excellait dans la connaissance du droit et des hadits, et n'était point ennemi de la controverse. A Tekra (peut-être Tekda), ses études furent dirigées d'abord par son grand-père Ahmed-ben-Omar, et plus tard par Ali, son oncle maternel. C'est dans cette ville qu'il vit l'imam El-Mrili et assista à ses leçons. Lorsqu'il partit pour l'Orient, il accompagnait Mahmoud-Akit, notre honorable professeur. Là, florissaient des hommes d'un talent supérieur, tels que Kalkachandi, Borhan-ed-Dine, Sonbâthi, les deux Lakkani, et Zakaria, le pontife de l'islam. Il consacra tout son temps à entendre de leur bouche l'explication des préceptes de Mahomet et des exemples qu'il a donnés au monde. Ainsi se forma à l'école des grands docteurs son érudition en matière de hadits. Durant son séjour à La Mecque, des diplômes de licence lui furent conférés par Ali-ben-Nâcer, El-Bousti et Abou'l-barakat-en-Nowaïri. Après avoir accompli le pèlerinage, il rentra au Soudan et se fixa à Kachen, dont le gouverneur l'investit des fonctions de cadi et le traita avec beaucoup de considération. Il mourut en 1520, à l'âge de soixante et quelques années. Les travaux qu'il a laissés se bornent à un recueil d'observations sur le code de Sidi Khelil.

XI. — El-Aakib-ben-abdallah-El-Ansamouni, le messoufite, était né à Tékra, ville bâtie sur les frontières du Soudan par la tribu berbère des Sanhadja. A un esprit vif et pénétrant, à une imagination active il joignit le goût de la science. On admirait sa facilité à s'exprimer en arabe. Il composa plusieurs traités de jurisprudence dont voici le catalogue : — l'Appendice au *Mokhtaçar*, dans lequel on remarque une note relative au chapitre du *serment*. C'est un travail excellent, qui ne m'a pas moins servi que d'autres commentaires, pour la rédaction du traité que j'intitule : *Tenbih el-ouakif âla takrir Khâssaset niêt el-halif*, et qui a trait au serment. — *Oudjoub-el-djemaa-bi-Karıet-Ansamoun ;* thèse où il démontre d'une manière triomphante que la prière solennelle du vendredi peut être célébrée dans la

1. La *fatiha* est le premier chapitre du Koran.
2. *Aïda* est une altération du mot berbère *ait* « fils. »

petite ville d'Ansamoun. D'autres docteurs avaient émis un avis contraire. — *El-djouab el-meldjoub an acilet el-cadi Mohammed-ben-Mahmoud*, Réponse énergique aux questions posées par le cadi Mohammed-ben-Mahmoud. — *Adjoubet el-fakir an ancilet El-emir*, Réponse de l'humble serviteur au gouverneur. L'émir Aska-elhadj lui avait demandé la solution de certaines questions du code civil et du code religieux.

El-Aakib-el-Ansamouni fut l'élève d'El-Mrili; il suivit aussi les leçons de Soyouti, au Caire. Il eut plusieurs thèses à soutenir contre le docteur Makhlouf-el-Bilbali. On fixe la date de sa mort après l'année 1543.

XII. — Mohammed-ben-Mahmoud-ben-Mohammed-Akit-ben-Omar appartient à la tribu des Sanhadja. Il succéda à son père dans les fonctions de cadi de Tombouctou. Loin d'être énivré par les honneurs et les richesses, il conserva au milieu de tous ces avantages la pureté de ses vues et mourut sans reproche, l'an 1513. On a de lui un commentaire de la *Manzhoume* d'El-Mrili, qui est un traité de logique en vers. Mon père avait appris de lui la rhétorique et l'art de raisonner.

XIII. — El-Aakib-ben-Mohammed-ben-Mahmoud, issu de la même tribu que le précédent, naquit en 1508 à Tombouctou, où la droiture de son caractère ne contribua pas moins que son savoir à lui faire conférer la charge de cadi. Il y avait en lui un mélange de fermeté et d'indépendance qui le mettait au-dessus de tous les préjugés. Devant le sultan, il émettait ses opinions avec la même franchise que s'il eût parlé devant de simples particuliers. Quoique cette façon d'agir ne laissât pas de lui attirer de nombreux désagréments, il jouissait d'une grande considération, et le respect qu'on avait pour lui allait jusqu'à la vénération. Dès qu'il remarquait dans la conduite du chef de la nation un acte réprouvé par la loi du Prophète, il offrait sa démission et s'enfermait chez lui. On venait alors le trouver, on cherchait à l'apaiser, et quand il ne pouvait plus faire autrement que de céder aux prières, il reprenait ses fonctions. Les scènes de ce genre se reproduisirent plus d'une fois. Ceux qui ont connu El-Aakib-ben-Mohammed, le considèrent comme un devin ; ils affirment que non-seulement il possédait la faculté de lire dans les secrets de l'avenir, mais que jamais sa science ne fut en défaut. Il possédait une fortune qui approchait de l'opulence, et ce qui lui fait honneur, c'est que la délicatesse de ses sentiments lui gagna l'estime générale.

A Tombouctou, il eut pour professeurs son père et son oncle maternel. Lorsqu'il se rendit en Orient pour accomplir les devoirs du pélerinage, il s'arrêta au Caire, où Nadir-eddine-El-Lakkani lui délivra un diplôme général pour l'enseignement. Il y fit aussi connaissance avec les cheikhs El-Biskri et Abou'l-Haçan-El-Bekri. C'est au docteur El-Aakib que je dois un des diplômes qui m'ont été accordés à la fin de mes études. Sa mort eut lieu au mois de redjeb, l'an 91 (de J. C. 1583).

XIV. — Ahmed-ben-Mohammed-ben-Saïd, né à Tombouctou, en 1524, est le petit-fils du docteur Mahmoud-ben-Omar, dont nous avons donné plus haut la biographie (no VIII). Il avait fait ses premières études auprès de son grand-père, et il avait lu avec lui le code de Sidi Khelil et la *Riçala* d'Ibn-abi-Zeid. Les difficultés de la *Modawwana* lui furent expliquées par un autre professeur. Il commença à enseigner le Précis de jurisprudence malékite, en l'année 1553. Beaucoup d'étudiants se formèrent à ses leçons, et l'on cite parmi eux Mahmoud et son frère Ahmed. Il a composé une paraphrase du *Mokhtaçar*, qui n'est pas sans valeur. Il mourut dans le mois de moharrem

de l'année 976 (de J. C. 1568). Je l'ai connu dans ma jeunesse et j'ai même assisté à ses cours (24).

XV. — Ahmed-ben-Ahmed-ben-Omar-ben-Mohammed-Akit est le célèbre jurisconsulte auquel je dois le jour. Issu lui-même d'une famille de lettrés, il était né dans le pays des Nègres, au commencement de moharrem, l'an 929 (de J.-C. 1522). Son érudition qui avait eu pour mobile une pénétration vive et une mémoire sûre, lui assigna un rang distingué parmi les docteurs du temps. Épris d'un amour inépuisable pour les différentes sciences que cultivent les musulmans, il avait fait une étude approfondie de la théologie (unitéisme), de la logique et du style. S'il jouissait de cette popularité qui est le prix de la bienveillance, il avait en même temps la satisfaction de voir ses remontrances, sévères quelquefois, prises en considération par les gens de toute classe, et même par les princes du pays. Tel était en effet l'ascendant de sa vertu, que non-seulement on aimait à se conformer à ses avis, mais que souvent on venait le visiter dans sa demeure. Un jour qu'il se rendait à Karou, il fut atteint d'une maladie grave. Achekar-Daoud, gouverneur de la province, pour rendre hommage à son mérite et à sa piété, allait chaque soir passer plusieurs heures près de son lit de douleur, et il ne mit fin à son assiduité, que lorsque la santé de mon père fut complétement rétablie. On n'aurait qu'une idée imparfaite de son caractère, si je ne disais pas combien il fut sage dans sa conduite, juste envers tout le monde, et facile à oublier les injures. C'était peu que d'être né avec des qualités aussi rares, il en rehaussait l'éclat par une humilité exemplaire. Ahmed-ben-Ahmed recherchait les livres avec une sorte de passion; aussi était-il arrivé à former une collection précieuse d'ouvrages de science et de littérature; il n'hésitait point à les prêter. Son élève le plus remarquable fut Mahmoud-ben-Omar de pieuse mémoire.

Dans le courant de l'année 1349, il partit pour l'Orient et s'acquitta des devoirs du pèlerinage. Son séjour dans les deux villes saintes lui fut d'autant plus profitable qu'il lui procura l'occassion de connaître Amin-eddine-El-Mimouni, Ibn-Hadjar, El-Melali, El-Mathari, Es-Sekhaoui et Abd-el-Kader-El-Fakihi. Au Caire, il entra en relation avec les docteurs Nour-eddine-El-Lakkani, El-Tadjouri, Ali-el-Adjouri, El-Djemal et Chérif-Youcef, qui avait été élève de Soyouti. Ce fut pour lui un moyen d'enrichir le domaine de son érudition. Mais les aspirations de son âme le poussèrent plus particulièrement à cultiver l'amitié de Mohammed-el-Bekri, personnage d'une piété édifiante. Initié par lui à la doctrine des Soufis, il ecrivit sous sa dictée des litanies et des oraisons d'une efficacité reconnue. Les ouvrages dont il est l'auteur sont au nombre de sept, en voici les titres : Commentaire du Traité de logique en vers d'El-Mrili. — Annotations au Commentaire du *Mokhtaçar* par El-Tatal ; il y relève les erreurs de ce dernier. — Glose de quelques passages du texte de Sidi-Khelil. — Commentaire du poème de Kortobi sur les devoirs du vrai croyant « *El-Kortobia.* » — Développement de plusieurs passages de la *Sogra* de Senouci. La *Sogra* est un livre qui comprend tous les articles de la foi musulmane ; l'auteur lui-même affirme qu'elle peut dispenser de la lecture de tous les traités écrits sur la matière. Un marabout dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom, disait qu'ayant été transporté en rêve dans le paradis, il y avait vu Abraham, l'affectionné de Dieu, enseignant aux enfants la *Sogra* et la leur faisant copier sur des planchettes. C'est encore aujourd'hui l'ouvrage qui sert de base à l'enseignement de l'unitéisme dans les *medraça* de l'Afrique. — Observations sur le

(1) C'est Ahmed Baba qui parle.

Ijoumel d'El-Khaunadji, qui est le compendium des principes de l'islamisme. — Commentaire des strophes d'El-Fazari en l'honneur de Mahomet; ce poème est devenu populaire sous le titre *El-mokhmiçât el-âcherinât*. Mais la plupart de ces compositions demeurèrent inachevées. Mon père lut en public les deux *Sahih* ou recueils authentiques des paroles et actes du Prophète, celui de Bokhari et celui de Moslim. Cet enseignement dura plus de vingt ans; mais il n'avait lieu chaque année que pendant les mois de redjeb, de chaaban et de ramadhan. Un jour qu'il était en train d'expliquer aux fidèles le *Sahih* de Moslim, on s'aperçut que sa langue commençait à être paralysée. Mohammed-Bazizou lui ayant représenté qu'il n'était pas prudent de continuer, la séance fut levée. Deux jours après, Ahmed-ben-Ahmed rendit le dernier soupir: on était en 1583.

XVI. — Abou-Bekr-ben-Ahmed-ben-Omar-ben-Mohammed-ben-Akit était le frère de mon père; il naquit à Tombouctou, en 1526, d'une famille honorable. Sa conduite, qui offrait un mélange incomparable de bonne foi, de simplicité et de dévotion, lui avait mérité le respect et même la vénération de ses contemporains. L'aumône lui semblait un devoir si essentiel, que pour s'en acquitter dignement, il retranchait le superflu ne se réservant rigoureusement que le nécessaire. La pratique de ses bonnes œuvres était comme le mobile de sa nature. Quoique sa physionomie respirât la douceur, il savait au besoin adresser des remontrances aux personnes qui s'écartaient de la voie droite. Les plaisirs du monde n'avaient pour son âme aucun attrait; sévère à lui-même comme il l'était aux autres, il ne se lassait ni du jeûne, ni de la prière, et trouvait son bonheur danc les rigueurs de l'ascétisme. Ceux qui ne connaissaient point le cheikh Abou-Bekr, auraient pu prendre son excessive dévotion pour du fanatisme. Il fit le pèlerinage dans un âge avancé; mais le séjour de la terre sainte communiqua à ses sentiments religieux une exaltation telle qu'il ne voulut plus avoir d'autre patrie. En effet il revint à Tombouctou pour prendre sa famille, et se réfugia à Médine où il termina ses jours en 1583. Abou-Bekr fut mon premier maître de grammaire arabe. Les livres qu'il a écrits sur la doctrine du soufisme (1) ne sont pas les seuls qu'il ait légués à la postérité.

XVII. — Mohammed, fils d'Abou-Bekr, était né à Ounkra, mais il habita la ville de Tombouctou pendant la plus grande partie de son existence; il portait le nom de Barirou. C'était un jurisconsulte habile dans toutes les branches du droit, juste et craignant Dieu. Il était du nombre de ces pieux croyants dont la vertu égale la science, bienfaisant par instinct, rempli de bonnes intentions. Doué d'un cœur pur et innocent il aimait à supposer que tous les hommes sont bons. A ses yeux, tous étaient égaux, tant il en jugeait bien. Plein d'empressement à rendre service, il se sacrifiait pour le bien du prochain et souffrait des peines d'autrui. Il s'appliquait à rétablir la paix parmi les hommes, les exhortait sans cesse à la recherche de la science et au dévouement qu'il faut pour la répandre. Toute sa vie fut consacrée au professorat; il aimait les amis de la science et leur témoignait toute espèce d'égards; il leur partageait avec libéralité ce qu'il avait de plus précieux en fait de manuscrits, et jamais dans la suite il ne les réclamait, quelque rares qu'ils fussent. En agissant ainsi il prodigua toute sa bibliothèque (que Dieu lui en tienne compte!). Lorsqu'un étudiant se présentait à sa porte demandant tel ou tel livre, jamais il ne le renvoyait avec un refus, bien que souvent cet

(1) Doctrine suivie par des musulmans qui se livrent à l'ascétisme et portent un vêtement de laine « souf, » d'où ils tirent leur nom.

homme lui fût inconnu. Et ce qu'il y a de plus surprenant dans la munificence de Mohammed Barirou, c'est qu'il était bibliophile, et faisait beaucoup de frais soit pour acheter des livres, soit pour en faire copier. Un jour, il m'en souvient, je vins à lui pour solliciter de sa bienveillance quelques traités de rhétorique; il chercha aussitôt dans sa bibliothèque et me remit indistinctement tous les ouvrages sur la matière que sa main put rencontrer.

Quant à sa prodigieuse constance à enseigner pendant la journée entière même aux intelligences les plus rebelles, sans dédain comme sans ennui, elle allait jusqu'à faire souffrir les auditeurs de son excès de bonté. Lui au contraire il demeurait impassible, à tel point que j'ai entendu dire à l'un de mes condisciples. « Je crois que notre maître a bu de l'eau du puits de Zemzem [1], pour ne point se lasser d'enseigner. » Sa patience était d'autant plus faite pour étonner, qu'elle était unie à une piété exemplaire et à l'amour de la retraite. Il ne pensait qu'à faire du bien aux hommes, même les plus pervers, n'ayant en vue que leur intérêt, et s'éloignant de toute occupation frivole. La modestie l'avait revêtu de son manteau précieux; il s'avançait environné de toutes les lumières de la vertu, plein de calme, d'affabilité et d'une sorte de pudeur que rehaussait la plus exquise délicatesse. Tous les cœurs éprouvaient pour Mohammed Barirou une vive sympathie; toute langue célébrait ses louanges, et tout ce qui l'entourait ne songeait qu'à le bénir. Son âme vraiment grande ne dédaignait pas d'instruire les commençants; il y consuma sa vie, occupé également à rendre service et à rétablir la concorde parmi les hommes. Nul autre n'a pu le remplacer, nul ne l'a égalé.

Le sultan de Tombouctou ayant voulu lui conférer la charge de cadi dans sa capitale, il répondit par un refus, alléguant qu'il ne manquait pas de juristes plus méritants dans le pays; il fit même toutes sortes de démarches pour décliner un honneur auquel il voulait échapper. C'est surtout après la mort d'Ahmed-ben-Saïd qu'il s'appliqua à l'enseignement. Tel fut dès alors l'emploi de sa journée (j'en parle en témoin); dès les premières heures du jour, il se mettait à professer et faisait de suite plusieurs cours de nature différente jusqu'à dix heures du matin; alors il rentrait chez lui pour s'acquitter de la prière. Après l'avoir achevée, il allait au tribunal pour les affaires de ses clients, ou bien il jugeait quelque différend à l'amiable. Ensuite après la prière de midi, qu'il récitait en public, il professait jusqu'à trois heures dans sa propre maison, faisait la prière de l'*asr*, et sortait pour aller enseigner dans un autre local jusqu'aux dernières heures du crépuscule; et, la nuit venue, il terminait sa journée par une leçon faite dans la mosquée. C'est à neuf heures seulement qu'il s'en retournait chez lui. On sait en outre qu'il passait en prières le milieu de la nuit.

Mohammed-Barirou était un homme rempli d'intelligence, de pénétration et de lucidité dans les idées, ayant la faculté de s'élever aux plus grandes choses, comme de descendre aux plus petits détails; prompt à la repartie, alerte à saisir le sens des paroles; d'un coup d'œil sûr, d'une discrétion à toute épreuve, et ayant des manières pleines de dignité. Parfois cependant il se laissait aller à la plaisanterie et dilatait son cœur par la conver-

1. Dans la cour de la Mosquée de La Mecque, s'élève une construction carrée qui recouvre le puits de Zemzem, cette source qu'un ange fit jaillir, au moment où Agar, errant dans le désert, voilait sa tête pour ne pas voir son fils Ismaël mourir dans les tourments de la soif. Les musulmans s'imaginent qu'il suffit de boire de l'eau de Zemzem pour se procurer une bonne mémoire.

sation. Il eut d'abord pour professeurs de grammaire et de jurisprudence son père et son oncle, qui étaient deux docteurs en renom. Plus tard il s'établit avec son frère Ahmed à Tombouctou, où ils suivirent les leçons d'Ahmed-ben-Saïd sur le code de Sidi-Khelil. De Tombouctou, il partirent pour le pèlerinage en compagnie de leur oncle, et c'est alors qu'ils connurent Nacir-el-Lakkani, Tadjouri, le chérif Youcef-el-Asmouni, l'imam El-Bekri, le docteur hanéfi Berhamtouchi, et d'autres savants de l'époque ; ce qui ne contribua pas médiocrement à leur érudition. Après avoir accompli les cérémonies du pelerinage et avoir vu mourir leur oncle en Orient, ils vinrent à Tombouctou continuer leurs études sous la direction de mon père Ibn-Mohammed-Akit et de leur ancien professeur Ahmed-ben-Saïd. Le premier les initia à la logique et à cette partie de la rhétorique qu'on appelle *figures de mots* ; il les guida dans la lecture du *Telkhis-el-Meftah* ou Abrégé de l'Introduction à l'éloquence par Kazouini, et les aida à comprendre les *Principes du droit malékite* par l'égyptien Es-Sebki. Avec Admed-ben-Saïd ils expliquèrent la *Modawwana* de Sahnoun, laquelle est un répertoire compl et des institutions islamiques, — le *Mowatta* dans lequel Malek a resserré le résultat de ses reflexions sur la jurisprudence, — et le *Mokhtaçar* de Sidi Khelil. Dès lors Barirou se fit le disciple assidu de mon père ; c'est avec lui que, pour mettre le sceau à son instruction, il expliqua le *Djoumel* d'El-Khaunadji, qui est en quelque sorte le compendium des principes du mahométisme. J'éprouvais pour ce docteur une véritable admiration, et ce qui le prouve suffisamment c'est que pendant dix années je n'ai cessé d'assister à ses leçons, où nous lûmes les ouvrages suivants qui formaient à cette époque le programme des études classiques : — Le code de Sidi Khalil ; — le *Mowatta* ou Aplanissement des difficultés du droit par le docteur Malek, chef de la secte malékite ; — le *Teshil fil-nahou* ou Traité méthodique de la grammaire arabe par Ibn-Malek ; — les *Ouroul* ou principes du droit musulman par Sebki, avec le commentaire de Mahalli ; — l'*Alfiia* d'El-Yraki ou Science des traditions mohammédiennes, avec un commentaire de l'auteur ; — le *Telkhis el-meftah* avec l'abrégé de Taftazani ; — la *Sogra* de Senouci sur les articles de la foi musulmane ; — le commentaire de la *Djeziria* ou Traité de l'unitéisme par Senouci ; les *Hikam* ou règles de l'ascétisme par Ibn-atha-allah, avec les explications rédigées par le soufi Zerrouk ; — le poème d'Abou Mokra sur la constitution du ciel et le mouvement des astres ; — la *Hachemia*, poème technique sur l'astrologie judiciaire, avec les prolégomènes de Tadjouri ; — le *Teuhfet el-heukkam* d'Ibn-Aacem, le Grenadin, avec le commentaire écrit par son fils ; — les *Foroue* d'Ibn-el-Hadjeb ou Eclaircissements sur les différentes branches de la législation musulmane, — le *Taudhih* de Sidi Khelil, qui est un commentaire de l'ouvrage précédent ; — le *Mountaka* d'El-Badji, sur le droit et l'exemple de Mahomet ; — le commentaire du Digeste de Sahnoun, par Zerouili ; — le *Chifa* du cadi Ayyadh ou Définition des devoirs du vrai croyant envers Mahomet ; — le Recueil véridique des traditions mohammédiennes par Bokhari et le *Sahih* de Moslim sur le même sujet ; — le *Madkhal* ou introduction à la sounna par Ibn-el-Hadj ; — la *Riçala* d'Ibn-abi-zeid ; — l'*Alfiia* d'Ibn-Malek, qui est un résumé en mille vers des règles de la grammaire arabe ; — la Logique d'El-Mrili en vers du mètre redjez ; — la Métrique arabe par El-Khazradji, généralement connue sous le titre de *Khazradjiia*, avec le commentaire de Chérif-et-Sebti ; — enfin le Koran sacré avec l'interprétation.

Mais le livre fondamental de notre secte, le code de Sidi Khelil, fut l'objet d'un travail plus approfondi ; nous en fîmes la lecture et l'analyse peut-

être dix fois. Nous restâmes trois ans sur l'explication du *Teshil* d'Ibn-Malek, afin d'acquérir la connaissance des subtilités de la grammaire ; nous eûmes aussi l'avantage de voir deux fois la rhétorique de Taftazani, qui est d'une concision parfaite. Enfin Mohammed-Barirou fut mon guide et mon précepteur dans la carrière des lettres, et nul autre, j'ai le devoir de le dire, ne m'a été aussi utile que lui. C'est sa main qui a signé le diplôme de licence par lequel je suis autorisé à enseigner non seulement ce qu'il m'avait appris, mais encore ce que j'avais recueilli de la bouche de mes autres maîtres.

Un jour que je lui demandais son avis sur quelques-uns de mes essais littéraires, il en parut charmé, puis il les approuva de sa main. Bien plus, il daigna emprunter à mes écrits plusieurs observations, soit dans ses propres œuvres, soit de vive voix au milieu de son cours, tant il était équitable, modeste et disposé à adopter la vérité partout elle se montrait. Nous étions ensemble, le jour de la prise de Tombouctou par l'armée marocaine ; c'est alors que je le vis pour la dernière fois. J'ai su plus tard qu'il était mort en 1594 ; sa naissance datait de 1524. On lui doit des notes additionnelles et des gloses marginales, dans lesquelles il relève les passages qui avaient échappé aux commentateurs de Sidi Khelil. Il s'est appliqué à corriger les fautes de style qui se rencontrent dans le grand commentaire du *Mokhtaçar* par Tatal. Ce travail si important par son utilité a été réuni par moi en un volume.

(*A suivre*). AUG. CHERBONNEAU.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Joseph Alexandre MARTIGNY, chanoine du chapitre de Belley, qui vient de mourir le 19 août dans cette ville, était né en 1808, à Sauverny (Ain). Il fit ses études au petit séminaire de Belley, qui a compté Lamartine parmi ses élèves, et il y revint comme professeur après avoir reçu l'onction sacerdotale (1832) Il fut peu de temps après nommé vicaire de Cessy, puis curé d'Arbignieu. Il se fit remarquer dans ce poste, voisin de l'évêché, par Mgr Devie et le savant abbé Greppo, qui l'encouragèrent dans son amour des lettres et de l'histoire. Il profita des loisirs que lui laissait le ministère dans cette petite paroisse, pour étudier l'italien, qui était nécessaire à ses études, et il traduisit plusieurs ouvrages. Mgr Devie appréciant tout son mérite, l'appela à la cure de Bagé-le-Châtel (1849), en même temps qu'il le nommait chanoine honoraire. C'est alors qu'il devint membre résident de l'Académie de Macon (1855-1866), à laquelle il donna plusieurs travaux, et qu'il publia son œuvre capitale le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* (1864), qui le mit du premier coup au rang de nos archéologues les plus distingués, lui valut le titre de chanoine titulaire et de membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France. Dans la pensée de l'éditeur, M. Hachette, cet ouvrage ne devait être qu'une partie du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de MM. Daremberg et Saglio. Mais son importance en fit faire une publication à part. M. l'abbé Martigny n'a cessé de le revoir, et en a donné en 1877 une nouvelle édition notablement corrigée et augmentée.

Depuis quinze ans, il publiait une édition française du *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi, qui avait l'abbé Martigny en particulière estime : il mettait ainsi tous les amateurs des antiquités chrétiennes, savants, prêtres et hommes du monde, au courant des importantes découvertes

de l'illustre archéologue. Nous voudrions espérer que quelqu'un continuera cette belle publication, qui faisait honneur à la science française. Mais il n'est pas facile de trouver un successeur à M. le chanoine Martigny. En dehors de son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, il a publié : *Notice historique, liturgique et archéologique sur le culte de saint Agnès* (1847, in-8); — *Explication d'un sarcophage chrétien du musée lapidaire de Lyon* (1864, in-8). — Il a publié dans les *Annales* de l'Académie de Macon : *Des symboles dans l'antiquité chrétienne*, discours de réception (1851, t. III, p. 69); — *De l'usage du Flabellum dans les liturgies antiques* (1855, p. 370); — *Dissertation sur la représentation d'Orphée dans les monuments chrétiens primitifs* (1857, t. IV, p. 44); — *Des anneaux chez les premiers chrétiens et de l'anneau épiscopal en particulier* (*Id.*, *Ibid.*, p. 55), dont il a été fait un tirage à part; — *Etude archéologique sur l'agneau et le bon Pasteur* (1860, t. V, p. 44); — *Notice sur les Agnus Dei* (*Id.*, *Ibid.*, p. 129); ces deux notices ont été tirées à part. — *Le poisson*, étude archéologique (1862, t. VI, p. 170). Il a traduit de l'italien les *Leçons d'éloquence sacrée*, de Mgr Audisio, et *De la littérature aux onze premiers siècles*, de Balbo.

— M. le Dr Auguste Delpech, né à Paris, en 1818, est mort à Emerainville (Seine-et-Marne), le 4 septembre. Docteur en 1846, il concourut avec succès pour l'agrégation. Il était médecin du bureau central des hôpitaux et de la Maternité. L'Académie de médecine l'avait reçu parmi ses membres en 1864. Il était, depuis 1875, un des rares conservateurs faisant partie du Conseil municipal de Paris, et était membre du conseil d'hygiène et de salubrité. Il a publié : *De la nomenclature des maladies* (1843, in-4); — *Du Muguet chez les enfants à la mamelle* (1845, in-8); — *Histoire d'une épidémie de varicelle, et considérations sur la nature de cette maladie* (1846, in-8); — *Mémoire sur les spasmes musculaires idiopathiques et sur la paralysie nerveuse essentielle* (1846, in-4); — *De la Fièvre*, thèse (1847, in-4); — *Des principes à observer pour la nomenclature des maladies*, thèse (1853, in-4); — *Mémoire sur les accidents que développe chez les ouvriers en caoutchouc, l'inhalation du sulfure de carbone en vapeur* (1856, in-8); — *Nouvelles recherches sur l'intoxication spéciale que détermine le sulfure de carbone. L'industrie du caoutchouc soufflé* (1863, in-8), extrait des *Annales d'hygiène publique*. — *De la Ladrerie du porc au point de vue de l'hygiène privée et publique* (1862, in-8); — *Les Trichines et la Trichine chez l'homme et les animaux* (1866, in-8); — *Le Scorbut pendant le siège de Paris* (1871, in-8). — Il venait de publier une instruction destinée aux salles d'asile et aux écoles primaires : *Premiers symptômes des maladies contagieuses qui peuvent atteindre les jeunes enfants; instruction demandée par M. le Préfet de la Seine au conseil d'hygiène et de salubrité, dirigé par le Dr Delpech* (1880, in-12).

— M. Charles Jules Labarte est mort à Boulogne-sur-Mer le 14 août. Il était né à Paris le 23 juillet 1797, et avait été élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 22 décembre 1871, en remplacement de M. Ch. Texier. Il laisse des travaux considérables, qui font le plus grand honneur à l'archéologue et à l'artiste : — *Description des objets d'art de la collection Debrugo-Duménil* (1847); — *Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen-âge* (1856), couronné par l'Académie; — *Histoire des arts industriels au moyen-âge et à l'époque de la renaissance*, 4 vol. in-4, et 2 vol. de planches (1866-1868), couronné par l'académie; — *Le Palais impérial de Constantinople et ses abords... tels qu'ils étaient au dixième siècle.* (1871).

— M. Edouard de Pompery, député, est mort à Rosnoën (Finistère), le

29 août. Il était né à Courcelles, en 1812. De bonne heure il s'était laissé séduire par les doctrines fouriéristes; il arriva à l'Assemblée nationale et à la Chambre des députés, à la faveur de ses opinions avancées. Il a écrit plusieurs ouvrages. Voici le titre de quelques-uns : *Théorie de l'association et de l'unité universelle de C. Fourier; Introduction religieuse et philosophique* (1841, in-8); — *Décadence et renouvellement de la foi, précédés d'une lettre à Mgr l'évêque d'Orléans* (1863, in-8); — *La femme dans l'humanité, sa nature, son rôle et sa valeur sociale* (1864, in-12); — *Beethoven, sa vie, son caractère, sa musique* (1865, in-12); — *Béranger, sa biographie et son caractère* (1865, in-12); — *Le vrai Voltaire, l'homme et le penseur* (1867, in-8); — *La question sociale dans les réunions publiques, revendication du prolétaire* (1869, in-8); — *La fin du bonapartisme* (1872, in-32).

— M. Jules Nicolet, né à Paris en 1819, vient de mourir. Il avait fait au collège Rollin ses études, qu'il couronna par l'obtention du prix de discours français au concours général. Après avoir fait ses études de droit, il se fit inscrire au barreau de Paris en 1844, et y conquit rapidement une des premières places. Il était membre du conseil de l'ordre (1862-1865 et 1869-1880); il venait de quitter le bâtonnat (1878-1879); son discours d'ouverture de la conférence des avocats avait été très remarqué. On trouvera dans les journaux judiciaires un grand nombre de plaidoiries de lui, fort remarquables comme talent oratoire et comme science juridique. C'est lui qui a porté la parole au nom du barreau, dans la cérémonie d'inauguration de la statue de Berryer, au Palais-de-Justice, le 20 janvier 1878.

— M. Charles-Godefroy Neumann, mathématicien allemand, né à Kœnigsberg le 7 mai 1832, vient de mourir. Elève à l'université de sa ville natale de 1850 à 1855, il était devenu professeur libre à l'université de Halle, puis professeur extraordinaire à la même université en 1863. Il passa de là à l'université de Bâle (1863), à celle de Tubingue (1865), et à celle de Leipzig (1868). Il a publié : *Solution du problème général sur la température stationnaire d'une sphère homogène* (1861); — *La Rotation magnétique des surfaces polarisées de la lumière* (1863); — *Inversion des intégrales abéliennes* (1863); — *Théorie de la distribution de l'électricité et de la chaleur dans un cercle* (1864): — *Cours sur la théorie de Riemann des intégrales abéliennes* (1865); — *Théorie des forces électriques* (1873); — *Théorie des fonctions besseliennes* (1876).

— M. le chev. Fr.-W. von Ditfurth est mort à Nuremberg le 25 mai, âgé de 80 ans; il avait publié de nombreux recueils de chansons populaires allemandes, parmi lesquelles : *Historische Volkslieder der Zeit* 1755-1871. (2 vol. Berlin, 1871-72), et *Historische Volkslieder des bayerischen, ebenso des österreichischen, ebenso des preussischen Heeres.*

— Le Dr L. Ennen, archiviste de Cologne, est mort à 60 ans, le 14 juin. On a de lui : *Geschichte der Stadt Coln*, en 5 vol. (1862-1880); — *Quellen zur Geschichte der Stadt Cöln*, 6 vol. (1860-1879); — *Frankreich und das Niederhein vom 30 jahr Kriege bis zur Französischer Revolution*, 2 vol. (1855-1856); — *Die Wahl des Kœnigs Adolf von Nassau* (1866).

— M. Nitzch, professeur d'histoire à l'université de Berlin est mort le 20 juin, à l'âge de 61 ans, Il a publié : *Vorarbeitungen zur Geschichte der Staufischen Periode* (1859); — *Die Gracchen und ihre nächsten Vorgange* (1847); — *Die Rœmische Annalistik* (1873).

— M. Wilh. Wagner, né le 11 mai 1843, est mort le 15 avril; il était professeur au Johanneum de Hambourg, et possédant une connaissance approfon-

die de la littérature classique moderne ; on lui doit : *Carmina græca medii ævi* (1874), et l'*Histoire d'Imbérios* (Paris, 1874),

On annonce encore la mort : de M. Bainac, rédacteur de la *Civilisation* ; — de M. Théodore Taunoy, ancien chancelier de la légation de Rome au Brésil, homme de bien et homme de lettres, auteur d'Idylles en vers latins sur le Brésil ; — de M. Emile-Alexis Segris, né à Poitiers le 4 mars 1811, ancien député et ancien ministre de l'instruction publique (1870) ; — de M. Chauvin de Charollais, rédacteur du *Journal officiel*, mort à Strasbourg ; — de M. Edmond Barbier, rédacteur du *XIXe Siècle*, mort à 46 ans.

Institut. — *Académie française*, — L'académie, dans sa séance du 30 septembre, a procédé au renouvellement de son bureau pour le dernier trimestre : M. Auguste Barbier a été nommé directeur, et M. le duc d'Audiffret Pasquier chancelier.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Dans les séances des 3 et 17 septembre M. Edmond Le Blant a continué la lecture de son mémoire sur quelques actes des martyrs non compris dans les *Acta Sincera* de Dom Ruinart. Dans la séance du 3, M. Eug. Revillout a continué la lecture de son mémoire sur la chronique démotique. — Dans la séance du 10, M. Maximin Deloche a communiqué une notice sur trois monnaies mérovingiennes trouvées aux environs de Brive ; M. Revillout a fait une communication sur un papyrus de Leyde qui contient les entretiens philosophiques d'une chatte éthyopienne et d'un petit chacal. — Dans la séance du 17, M. Maximin Deloche a lu un mémoire sur la parenté des Celtes et des Ligures. — Dans la séance du 24, M. A. de Longperier a lu une note sur une pierre gravée provenant de la successien de M. Cuçcio Cohen de Bukharest et représentant un sujet biblique. M. Germain a communiqué un nouveau chapitre de son histoire de l'Université de Montpellier ; relatif à son organisation.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 septembre, M. Alph. Callery a achevé la lecture de son mémoire sur les origines et les pouvoirs des Etats généraux et provinciaux de l'ancienne France. — Dans la séance du 11, M. E. Levasseur a lu un mémoire sur l'industrie de la laine en France au dix-neuvième siècle ; M. Emile Worms, professeur à la faculté de droit de Rennes, a lu un mémoire sur le droit au regard de l'économie politique. — Dans la séance du 18, M. Gréard a lu un mémoire sur la situation de l'enseignement secondaire à Paris en 1880. — Dans la séance du 25, M. Jules Simon a présenté des observations sur le mémoire de M. Gréard.

Exposition typographique a Caen. — Dans les premiers jours du mois de juillet, une intéressante exposition a eue lieu à Caen. La société des Antiquaires de Normandie avait, pour célébrer le quatre-centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie dans cette ville, organisé une Exposition rétrospective de typographie. On sait qu'en 1480 Jacques Durandas et Gilles Quijoue ont imprimé, à Caen, les Epîtres d'Horace. Cet opuscule rarissime est le premier livre connu, portant une date certaine, publié en Normandie. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire qui n'a pu être déplacé et qui n'a point par conséquent figuré dans les vitrines de l'Exposition typographique normande.

Nous signalerons, parmi les amateurs qui avaient mis généreusement leurs collections à la disposition de la Société des Antiquaires de Normandie : Mgr le duc d'Aumale, et MM. le comte de Toustain, de la Sicotière, Julien

Travers, le baron Pichon, le vicomte Auguste de Blangy, Lormier, Pelay, Perdrix, Eugène de Beaurepaire, Goussiaume de Laporte, l'abbé Lebeurier, A. de Formigny de la Londe, Charles Hettier, l'abbé Pigeon, Damiens, Corroënne, Poisson, les Archives diocésaines et le Grand Séminaire de Coutances, etc. Cette réunion de livres précieux et rares a permis de résoudre divers problèmes relatifs à l'histoire de l'imprimerie en Normandie. Ajoutons encore que plusieurs de ces artistes, — on peut les appeler de ce nom — qui dirigent aujourd'hui avec succès d'importants établissements à Caen, à Rouen, à Evreux, avaient exposé de remarquables spécimens d'ouvrages sortis de leurs presses dans ces dernières années. Parmi eux, nous citerons en première ligne : MM. E. Le Blanc-Hardel, de Caen, Boissel, de Rouen, et Hérissey, d'Evreux.

Un catalogue descriptif de cette exhibition sera publié, dans le courant de l'hiver prochain, par MM. E. de Beaurepaire et Emile Travers. Les ouvrages seront classés par lieu d'impression et par date, et l'on s'efforcera de reconstituer la chronologie de tous les imprimeurs qui ont exercé leur profession en Normandie.

Le succès inespéré obtenu, dans cette première tentative, par la Société des Antiquaires de Normandie, encouragera, nous n'en doutons pas, les sociétés savantes des provinces à organiser sur divers points de la France des exhibitions du même genre. On peut affirmer que partout les résultats seront féconds.

— Inventaire des archives de Chalon-sur-Saône. — La ville de Châlon sur-Saône possède maintenant l'inventaire imprimé de ses archives municipales antérieures à 1790. Il a été dressé par M. F. M. Gustave Millot, bibliothécaire et archiviste de la ville (Chalon, imp. Landa; Mulcey, libraire, 1880, in-4° de xi-516 p.) Ces archives ne sont pas riches en documents anciens. Plusieurs cependant se rapportent au treizième siècle; mais nous croyons qu'il n'y en a qu'un seul qui soit original : il date de 1227. A quelle pièce M. Millot fait-il allusion, lorsqu'il met dans le titre de son inventaire : de 1221 à 1790? Mais, depuis le seizième siècle, les documents sont nombreux, et, sans rien apprendre d'absolument nouveau, fournissent beaucoup de matériaux pour l'histoire municipale. Les comptes communaux remontent à 1360; les registres de l'état civil ne vont pas au-delà de 1660. L'inventaire est suivi d'une table assez complète des noms et des choses. Dans son introduction, M. Millot donne quelques détails sur le dépôt dont la garde lui est confié, sur les pertes qu'il a subies, sur son sort pendant la Révolution. Il possède encore 15,351 pièces détachées, et 302 registres d'un total de 87,822 pages.

— Une bibliographie géographique. — La Société de géographie, reconnaissant l'utilité que présente, pour l'étude d'un pays, la connaissance des ouvrages qui ont été publiés à son sujet, et le nombre considérable de bibliographies éparses concernant les diverses régions de la terre, a chargé l'un de ses membres, M. James Jackson, de réunir les titres de ces diverses bibliographies, de manière à établir un recueil utile à consulter pour des recherches géographiques et pouvant fournir une réponse à une question qui pourrait être ainsi posée : Où trouve-t-on la liste des ouvrages qui ont été publiés sur tel pays jusqu'à la date la plus récente? — M. James Jackson a déjà réuni environ trois cents de ces titres, et il en a présenté la liste aux membres de la section de géographie de l'Association française, à Reims, bien moins en vue de faire servir à un usage immédiat cette liste encore bien incomplète, et en quelque sorte à peine ébauchée, que pour

prier ses collègues de lui fournir des renseignements destinés à rendre moins incomplète la série des indications qu'il a déjà recueillies.

La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux. — M. G. Baguenault de Puchesse s'était presque exclusivement occupé jusqu'à ce jour du seizième siècle, et l'on sait que le biographe de Jean de Morvillier tient un des premiers rangs parmi ceux qui connaissent le mieux l'histoire de ce temps-là. L'infidélité qu'il vient de faire à ses études favorites (*La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux, 1769, d'après des documents inédits.* Paris, V. Palmé, 1880, grand in-8 de 66 p., extrait de la *Revue des questions historiques*) a été motivée par la communication qui lui a été donnée de nombreux et importants documents qui n'avaient encore jamais été mis à profit. Ces documents, que M. Baguenault de Puchesse tient d'un descendant du maréchal de Vaux, éclairent vivement, en ce qui regarde surtout les choses militaires, les évènements de 1769 et de 1770. M. Baguenault de Puchesse ne s'est pas contenté d'emprunter aux lettres écrites par le duc de Choiseul au comte Noël Jourda de Vaux, et au registre des minutes de la correspondance de ce dernier, tous les renseignements relatifs à la conquête de la Corse: il a complété ces curieux renseignements en racontant, d'après les meilleures autorités, les divers incidents qui précédèrent la nomination du comte de Vaux au commandement en chef des forces chargées par le roi Louis XV de conquérir la nouvelle possession française. L'étude de M. Baguenault de Puchesse, où abondent, habilement encadrées, les citations tirées des documents conservés aux archives du château de Vaux, fait très bien connaître l'histoire de la réunion de la Corse à la France, et tout particulièrement la biographie du comte de Vaux, homme du plus grand mérite, auquel justice n'avait pas encore été rendue. Nous ne voudrions retrancher de la brochure que la dernière phrase où l'auteur se montre aussi injuste pour lui-même qu'il s'est montré juste pour tous ceux dont il a eu à parler. — T. de L.

Un Codex græcus purpureus des Évangiles du sixième siècle. — Il existait en Calabre, près de Rossano, un couvent de Sainte Marie de lo Patire, qui avait d'anciens manuscrits grecs signalés par Lagarde dans son édition d'Hippolyte. Des savants allemands, Gebhardt et Harnack, s'empressèrent de venir les examiner; mais ils ne trouvèrent ni manuscrits, ni couvent. En revanche, ils découvrirent, à l'archevêché, un manuscrit grec du sixième siècle, écrit en lettres d'argent, sur un parchemin de pourpre. Il contient les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, en tout 188 feuillets, de 37 cent. de hauteur sur 26 de largeur. Les deux autres évangiles manquent: ce qui n'empêche pas que ce ne soit un vrai trésor. Le texte est écrit en belles onciales, à deux colonnes, de 20 lignes chacune; il n'y a ni accents, ni séparation de mots. Les miniatures qui l'ornent en rehaussent la valeur. Par leur caractère, ces peintures rappellent beaucoup le beau codex de la Genèse à Vienne; elles appartiennent, par conséquent à l'époque de transition, où l'antique se mêlait encore fortement au byzantin ; il y a là des scènes à sujet, ce qui est très rare dans les évangiles d'une date aussi reculée que celui de Rossano. — Gebhardt et Harnack ont donné une description détaillée de ce précieux manuscrit, dans une monographie intitulée : *Evangeliorum odex Græcus purpureus Rossanensis;* litteris argenteis de sexto videtur sæculo scriptus picturisque ornatus. Sa découverte et sa valeur scientifique et artistique, avec deux fac-simile et 17 planches (Leipzig, 1880, in-fol. de VI et XLIX p. Prix : 20 fr.

Un document sur Gutenberg. — Nous sommes bien en retard avec un acte

en vers de M. Rubio y Ors (*Gutenberg cuadro dramatich*. Barcelone, Pujada, 1880, in-8 de 26 pages de texte et de 6 pages de notes). Le vaillant maître en gai savoir s'est inspiré d'un charmant opuscule de Philarète Chasles sur l'*Atelier de Gutenberg*. Le sujet est vraiment intéressant et dramatique, et M. Rubio l'a traité avec beaucoup de soin, en l'émaillant de beaux vers et de pensées ingénieuses, empruntées souvent à des textes contemporains. L'exposition est entièrement fidèle à la vérité historique ; le dénouement l'est moins. Il s'écoula dix ans entre la saisie opérée par ordre de Faust et la pension accordée par l'évêque Arnold. Cette remarque n'enlève rien d'ailleurs au mérite de l'œuvre : les habitudes dramatiques autorisant pleinement une pareille licence. — ALBERT SAVINE.

QUESTIONS CONTROVERSÉES DE L'HISTOIRE ET DE LA SCIENCE. — La Librairie de la Sociéé Bibliographique vient de faire paraître, sous les auspices de la Société Bibliographique, le tome premier d'une série de volumes in-12 à 2 fr., qui paraîtront successivement sous le titre que nous venons d'indiquer. Chaque volume contiendra environ dix mémoires, signés par les noms les plus autorisés. Le premier volume, dont nous donnerons le compte rendu dans notre prochaine livraison, offre, avec une introduction signée par M. René Kerviler, des articles sur la cosmogonie biblique, les plaies d'Égypte, la légende de Blondel, le mot *Tuez les tous*, les *Monita secreta* des jésuites, l'instruction primaire avant la Révolution, la prise de la Bastille, les Bourbons ramenés par l'étranger, etc., dus à la plume de MM. l'abbé Vigouroux, de Lapparent, de Puymaigre, Tamizey de Larroque, l'abbé Allain, de Poncins, de l'Épinois, etc.

RÉCIT DE L'ASSASSINAT DE PARDAILLAN. — Notre infatigable collaborateur, M. Tamizey de Larroque vient de faire paraître le n° 6 de la jolie collection qu'il publie sous le titre de *Plaquettes Gontaudaises*. Ce petit volume (gr. in-18 de 70 pages), tiré seulement à cent exemplaires, a pour titre : *Récit de l'assassinat du sieur de Boisse Pardaillan et de la prise de Monheurt*. C'est un douloureux épisode des guerres civiles de la France à l'époque de la jeunesse de Louis XIII. Pardaillan fut un personnage considérable, membre du Conseil d'État et du Conseil privé, maréchal de camp ; quoique protestant, il fut serviteur zélé de Louis XIII, tout comme il l'avait été de Henri IV, pour lequel il se distingua dans plus d'une bataille et à divers sièges ; sa fidélité le rendit odieux au parti qui luttait les armes à la main contre le roi de France : une troupe de sicaires vint l'attaquer dans son domicile ; il fut lâchement assassiné. La petite ville de Monheurt (sur la Garonne) dont il était gouverneur, se souleva ; mais elle eut à s'en repentir. Le roi, qui venait de prendre Montauban revint sur ses pas ; la ville fut, après une vive résistance, enlevée d'assaut le 12 décembre 1621, pillée et brûlée ; les murs furent rasés. M. T. de L. a reproduit quelques opuscules du temps relatifs à ces tragiques épisodes ; il y a joint trois lettres inédites de Boisse Pardaillan, adressées à Henri IV et des notes nombreuses et très érudites sur les personnages qui figurent dans ce récit.

— Nous avons sous les yeux le dernier volume publié des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura* (Lons le Saulnier, impr. Deglume, 1880, in-8 403 p.). — Ce volume contient six mémoires, se rapportant presque tous à l'histoire. *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, par le président Clerc. — *La campagne des frontières du Jura en 1815*, par M. Challe (le général Lecourbe, à la tête d'une poignée de soldats novices). — *Champagnolle et ses environs*, par MM. Guillermet et Prost. —

Études d'archéologie préhistorique dans les environs de Chateauneuf, par L. A. Girardet. — *Lettres de rémission accordées à des Francs-Comtois pour crimes commis pendant la guerre de Trente ans*, par M. Vayssière (ces lettres accordées par le roi d'Espagne, signalent de nombreux faits d'histoire locale). — *Le Crime de Balthazard Gérard*, par M. Vingtrinier (l'assassin du prince d'Orange était né en Franche-Comté).

— Les tomes III et IV de l'*Histoire de France* de M. Edmond Demolins viennent de paraître. Cet ouvrage, publié sous les auspices de la Société bibliographique, est maintenant terminé, et il offre incontestablement un des précis les plus intéressants et les mieux faits que nous possédions. Nous ne faisons qu'annoncer ces deux volumes, sur lesquels nous reviendrons dans la prochaine livraison.

— M. L. S. Roberts, du collège Caius de l'Université de Cambridge, publie, aux frais de cette université, un choix d'inscriptions grecques, avec introduction et notes, destiné aux études paléographiques, dialectologiques et archéologiques de cette langue. A la préface est joint un tableau historique de l'alphabet grec, illustré par des fac-simile d'inscriptions.

— Un grand ouvrage, intéressant à la fois la religion et l'art, va être publié à Londres par MM. Virtue et Cie, sous le titre de *La Palestine pittoresque;* il renferme une description détaillée de la contrée, faite sur les lieux par plusieurs savants qui se sont partagé le travail, 40 planches sur acier et environ 600 gravures sur bois, d'après des dessins originaux. Cette publication paraît sous le patronage de la société d'exploration en Palestine; elle se composera de quarante livraisons, à une demi-couronne chaque.

— Les discours du R. P. Didon sur la *Science sans Dieu*, ont été traduits en anglais par Miss Rosa Corder, et vont bientôt être publiés en cette langue.

— Dans le rapport du conservateur des *Public records*, se trouvera un catalogue complet des rôles normands, par M. Ewald, du *Record office*. Ces rôles, relatifs à l'occupation de la Normandie par Henri V, roi d'Angleterre, et si importants pour l'histoire de cette époque, n'ont pas encore été publiés.

— A l'occasion du troisième centenaire de Camoëns, une bibliographie de ce grand poète a été publiée à Lisbonne par M. Théophile Braga. Elle est divisée en cinq parties : 1° Liste des éditions des œuvres de Camoëns; 2° commentaires, études critiques, travaux littéraires sur le poète; 3° traductions ; 4° monographies de Camoëns écrites par des étrangers; 6° œuvres d'art relatives à Camoëns.

Publications nouvelles. — *Essais de théologie sociale*, par l'abbé Legoupils (in-8, librairie de la Société bibliographique) ; — *Recherches historiques sur les rites, cérémonies et coutumes de l'administration du Baptême*, par l'abbé J. Corblet (in-8, J. Baur) ; — *Traité de droit commercial maritime*, tome II, par A. Desjardins (in-8, Durand et Pedone-Lauriel) ; — *Études sur les législations européennes*, par M. Metman (in-8, Donnaud ; — *Contes choisis sur l'économie politique*, par Miss Harriet Martineau (2 vol. in-8, Guillaumin); — *Traité de chimie générale*, tome II, par Paul Schützenberger (gr. in-8, Hachette) ; — *Diamants et pierres précieuses*, par Jannetax (in-8, Rotschild);—*La peinture au salon de* 1880, par Roger Ballu (in-12, Quantin) ; — *L'Archéologie préhistorique*, par le baron J. de Baye (in-8, Leroux) ; — *Contes populaires de différents pays*, par Xavier Marmier (in-12, Hachette) ; *Le Bonheur et l'argent, suivi de Le Serment de Jean Maclou*, par Marie Guerrier de Haupt (in-12,

Firmin-Didot) ; — *Croquis Irlandais*, par Mademoiselle Thérèse Karr (in-12, Oudin frères) ; — *Les aventures d'André, suivies de en Hollande*, par Etienne Marcel (in-12, Firmin-Didot) ; — *Les crimes de la Plume*, par Raoul de Navery (in-12, Dillet) ; — *Histoire du livre depuis ses origines jusqu'à nosjours*, par E. Egger (in-12, Hetzel) ; — *Théâtre de Jean Racine*, publié par D. Jouaust (in-12, librairie des Bibliophiles) ; — *Nouvelle correspondance*, par Sainte-Beuve (in-12, Calman-Lévy); — *Histoire de France*, par Edmond Demolins, tome IV (in-12, librairie de la Société bibliographique); — *Le Pape Saint-Gelase Ier 492-496*, par A. Roux (in-8, Thorin) ; — *Les officialités au moyen âge*, par Paul Fournier (in-8, Plon) ; — *Les Français en Italie, de 1494 à 1559*, par E. Hardy (in-8, Dumaine); — *Histoire de Philippe II*, par H. Forneron (2 vol, in-8, Plon); — *Madame de Pompadour général d'armée*, par H. Bonhomme (in-18, Charavay frères) ; — *En l'année 1813. Episode de la vie militaire des Français en Allemagne*, traduction par E. Zeys (in-12, Hachette); — *Les trente dernières années*, par César Cantù, édition française (in-8, Firmin-Didot ; — *Léon XIII et le Vatican*, par Louis Teste (in-12, Forestier); — *L'Athos, notes d'une excursion à la presqu'île et à la montagne des moines*, par l'abbé A Saint-Neyrat (in-12, Plon) ; — *A travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du Sud et les lacs de l'Italie supérieure*, par Saint-Liegeard (in-12, Hachette); — *Le père Jeantier, ou l'apôtre des petits enfants*, par le R. P. X. A. Sejourné (in-12, Oudin frères); — *Histoire de l'abbaye de Caunes, au diocèse de Narbonne*, par Louis Béziat (in-12, A. Claudin) ; — *Journal de Paul de Vendée, capitaine Huguenot*, par l'abbé A. Benoni Drochon (in-12, Niort, Clouzot) ; — *Le marquis de Wielopolski, sa vie et son temps*, par Henry Lisicki (in-8, Fæsy et Frick) ; — *Questions controversées de l'histoire et de la science*, Ire série (in-12, librairie de la Société bibliographique); — *Calendrier perpétuel, développé sous forme de calendrier ordinaire*, par le R. P. Escoffier, s. j. (gr. in-8, Palmé); — *Erreurs scolaires*, par E.-A. Tarnier (in-12, Palmé) ; — *De l'établissement de la troisième République*, par E. Littré (in-8, Germer-Baillière).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Platon. — Quels sont les meilleurs ouvrages sur la vie et les doctrines de Platon ? X.

Mémoires secrets du temps de Louis XIV. — Nous avons sous les yeux un ouvrage considérable, intitulé : *Mémoires secrets de la cour sur la fin du règne de Louis XIV*, dont l'auteur ne se fait pas connaître.

Il consiste en volumes manuscrits. grand in-folio, d'une écriture fort lisible du dix-huitième siècle.

Malheureusement, le deuxième volume fait défaut, et nous serions bien reconnaissants au savant qui nous signalerait son existence dans une bibliothèque privée, ou dans un dépôt public. Il est facile à reconnaître, car, au haut du dos de la reliure de veau plein qui le recouvre, le relieur a inscrit en lettres dorées : TOME DEUX DES MÉMOIRES DU... ; puis il a disposé sur deux colonnes qui descendent jusqu'au pied du volume, les majuscules suivantes : M. L. F. D. B. M. D. S. C. D. L. D. R. E. G. P. D. F. ARTHUR BERTRAND.

Le marquis de Pisany. — Connaît-on, dans les collections publiques ou privées, quelques documents manuscrits concernant Jean de Vivonne, marquis de Pisany, seigneur de Saint-Gouard, fils d'Artus de Vivonne et de Catherine de Bremond d'Ars-Balanzac, époux de Julia Savelli et père de la célèbre marquise de Rambouillet? Ce personnage s'est

surtout distingué dans ses ambassades auprès du roi Philippe II et des papes Saint Pie V, Sixte-Quint et Clément VIII. Il fut chevalier du Saint-Esprit et gouverneur du troisième prince de Condé, alors héritier présomptif de la couronne d'Henri IV.
G. B. A.

Civilisation Indoue. — Quels sont les ouvrages publiés, en France ou à l'étranger, sur l'antique civilisation Indoue, son histoire, sa littérature, sa langue (le sanscrit), et en général tout ce qui concerne cette vieille civilisation au point de vue historique, etnographique, et littéraire, etc. R. S.

RÉPONSES

L'école d'Alexandrie (XXVIII, 479). — Sur l'école d'Alexandrie, et notamment sur Clément d'Alexandrie et Origène, il faut consulter les importants travaux de Mgr Freppel, évêque d'Agers : *Leçons faites à la Sorbonne*, et publiées à Paris, chez Bray et Retaux.

M. l'abbé Cognat a publié aussi un ouvrage sur *Clément d'Alexandrie*. (Paris, Dentu, 1859). A. F.,
Employé à la *Bibliothèque nationale*.

Le Pays de Gap (XXVIII, 860). — On peut consulter à ce sujet les ouvrages inscrits au *Catalogue de l'Histoire de France*, à la Bibliothèque nationale, sous les titres : Dauphiné, diocèse de Gap, Hautes-Alpes, ville de Gap, généalogies des familles du Dauphiné. Il serait inutile de les énumérer ici. A. F.,
Employé à la *Bibliothèque nationale*.

Œuvres charitables du catholicisme (XXIX, 287). — Il existe un ouvrage, assez développé, donnant le tableau raisonné et historique des principales œuvres charitables du catholicisme. Ce livre est le plus complet qui existe : il a pour auteur le cardinal Baluffi, évêque d'Imola, mort il y a peu d'années. En voici le titre : *La divinité de l'Eglise catholique manifestée par sa charité;* traduction et annotation de M. l'abbé V. Postel (Paris. Dillet, 1858, 2 vol. in-12). — Pour les œuvres charitables de la ville de Rome en particulier, M. l'abbé Postel en a donné également un tableau complet : *Rome dans sa vie intellectuelle et dans sa vie charitable.* Paris, Lethielleux, 2e édition, 1873.
V. M.

— Voir le *Manuel des Œuvres* (Paris, Poussielgue), et le *Manuel* spécial à la ville de Saint-Etienne, analysés dans le *Polybiblion*, livr. de juillet 1880, p. 65. B.

— Nous ne connaissons point d'ouvrages répondant directement à cette question. S'il s'agit du passé, nous renvoyons à la petite *Histoire de la Charité*, donnée par M. Léon Gautier, dans la *Bibliothèque à 25 centimes* de la Société bibliographique. On y trouvera, avec l'histoire de la Charité, l'indication des principaux ouvrages à consulter. Pour les temps actuels, on aura dans le *Manuel des Œuvres* (Paris, Poussielgue, 1880, in-18), des notices sur les principales œuvres charitables du catholicisme. Des recueils pareils existent pour l'Espagne, pour Marseille, pour Saint-Etienne. Pour la France, on consultera avec fruit les *Comptes rendus* annuels des congrès catholiques tenus à Paris, et des congrès de l'Union des œuvres ouvrières. Pour Rome, nous renvoyons, pour le passé et pour le présent, à l'ouvrage de M. Léon Lallemand : *La Charité à Rome* (Librairie de la Société bibliographique, 1878, in-8). S. M.

Congrégations vouées à l'agriculture (XXIX, 287). — En attendant que M. C. trouve un ouvrage qui réponde directement à sa question, nous le renvoyons aux *Moines d'Occident* de M. le comte de Montalembert et aux *Moines et leur influence sociale dans le passé et l'avenir*, par M. l'abbé Martin (Paris, Douniol, in-8). Il devra consulter les différentes histoires des diverses Trappes et des Trappistes. Il ne devra pas oublier les colonies agricoles, comme celle de Citeaux, et *le Monastère d'Anglet dit Notre-Dame du Refuge*, par M. J... S... (Bayonne, Lamoignère, 1873, in-12). Il puisera aussi des renseignements dans les Histoires de la Charité, dans l'ouvrage de l'abbé Tollemer sur les *Origines de la Charité catholique*, (in-8, 1863. Dupray de la Mahérie); et dans *la Charité à Rome* de M. Lallemand.
S. M.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

N° 9. Septembre 1880.

BULLETIN D'ANNONCES DU POLYBIBLION

Librairie de la Société Bibliographique

MAURICE TARDIEU, Directeur.

35, RUE DE GRENELLE, 35.

L'EXPLORATION

REVUE DES CONQUÊTES DE LA CIVILISATION

SUR TOUS LES POINTS DU GLOBE

Pour répondre au développement véritablement prodigieux qu'ont pris depuis quelques années les sciences géographiques, les voyages et les explorations dans les deux mondes, il était nécessaire de créer une revue à périodicité frequente et à informations rapides. Tel est l'objet de l'*Exploration*, revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe, publiée sous la direction de M. Paul Tournafond.

Ce recueil, parvenu à sa cinquième année, est en quelque sorte le trait d'union entre les soixante-cinq sociétés de géographie qui existent actuellement dans l'univers entier. Rien ne saurait échapper à ce puissant réseau de relations et de renseignements de tous genres.

L'*Exploration*, en effet, est la seule publication périodique qui se tienne au courant des développements progressifs de la science; elle enregistre, à mesure qu'elles se produisent, les découvertes, les informations les plus récentes, fait connaître promptement les voyages entrepris, les récits des voyageurs, les résultats scientifiques, pratiques et commerciaux de leurs investigations.

Ce recueil illustré de cartes, plans et gravures hors texte paraît tous les huit jours. On y trouve l'itinéraire suivi par les divers pionniers de la science, de l'industrie ou du commerce, dans les parties du monde que la civilisation n'a pas encore dévoilées, le récit de leurs aventures, des dangers qu'ils affrontent, des triomphes qu'ils remportent sur la nature, sur les éléments, sur la barbarie. Chaque semaine aussi sont résumés les travaux des sociétés, les recherches des savants, les œuvres des écrivains. Enfin, le lecteur est initié aux mœurs et aux coutumes des peuples les plus inconnus; en sorte que la science sociale a autant à gagner que la science géographique.

TARIF DES ABONNEMENTS :

PARIS . . . . Six mois : 13 fr. Un an : 25 fr.

DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE

Six mois : 16 fr. Un an : 30 fr.

Publications nouvelles de la Société générale de Librairie catholique
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS.

LA VIE CHRÉTIENNE

SERMONS PRÊCHÉS AUX TUILERIES PENDANT LE CARÊME DE L'ANNÉE 1862

Par M. l'abbé FREPPEL

PRÉSENTEMENT ÉVÊQUE D'ANGERS

Nouvelle édition. Un beau volume in-12. — Prix : 3 francs.

TITRES DES SUJETS

I. L'épreuve. — II. La vie chrétienne dans le monde. — III. Le secours de la vie chrétienne. — IV. Le bonheur de la vie chrétienne. — V. Le retour à Dieu. — VI. La Royauté du chrétien. — VII. La souffrance. — VIII. Le Triomphe.

LA MORALE DU CHRIST

Par le R. P. REYNAUD

Prieur des Dominicains de Lille

1 volume in-12 de 224 pages, titres rouge noir et noir. . . 2 fr.

LES ERREURS SCOLAIRES

Par E.-A. TARNIER

Docteur de la Faculté des sciences de Paris, etc.

1 volume in-12 de x-298 pages. . . . . 3 fr. 50

MANUEL DE RELIGION, D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE SACRÉES

A L'USAGE DES ASPIRANTS ET ASPIRANTES AU BREVET DE CAPACITÉ

Orné de cartes géographiques

Par l'abbé DAUMAS

Premier aumônier du lycée Saint-Louis, officier d'Académie, etc.

1 volume in-8 de 381 pages, titre rouge et noir. . . . . 4 francs

Publications nouvelles de la Société générale de Librairie catholique

Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES PARIS.

BROCHURES POPULAIRES

A PROPAGER DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES

COLLECTION A 10 CENTIMES

ANDRÉ BARBES. **Les Programmes républicains et le Programme monarchique**. Brochure in-32, de 36 pages. Prix. . . . . 10 c.

TIMON. . . . . **Des Juges! Des Juges!** Brochure in-32, de 36 p . . . . . 10 c.

PAUL FÉVAL . . **La France s'éveille!** Brochure in-32, de 36 p. . . . . 10 c.

— **Le glaive des désarmés**. In-32, 36 p. . . 10 c.

COLLECTION A 25 CENTIMES

LE TRAVAILLEUR MARTIAL. **Aux ouvriers : Un bon moyen d'avoir toujours de la chance!** In-32, 72 pages. . . . . 25 c.

ROUSSEL SAINT-GEORGES. **Le Père Chopinard**. In-32, de 72 p. 25 c.

E. COLTAT. . . . . **La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi!** Brochure in-32, de 106 p. 25 c.

— **La Guerre à Dieu**, par l'instruction obligatoire. In-32 de 104 p. 25 c.

COLLECTION A 3 FRANCS LE VOLUME

Bibliothèques de Paroisses et de Familles

ADRIEN DUVAL. **Contes merveilleux**. 1 volume in-12, titre rouge et noir, de 346 pages . . . . . 3 fr.

ANDRÉ BARBES. **Les Chantenay**. 1 volume in-12, titre rouge et noir, de 370 p. . . . . 3 fr.

VAL. VATTIER. . **Six Orphelins**, suite de MARTINE, *Histoire d'une Sœur aînée*. 1 volume in-18, de 370 pages, titre rouge et noir . . . . . 3 fr.

OSCAR de POLI. **Jean Poigne d'Acier**. 1 volume in-18, de 400 p. . . . . 3 fr.

Nouvelle Bibliothèque à 3 fr.

Mad. de BODEN. **Délaissée**. In-12 de 309 p., titre rouge et noir. 3 fr.

— **Le Prince Coriolani**. In-12 de 408 pages, titre rouge et noir. . . . . 3 fr.

PAUL FÉVAL. . **Les Compagnons du silence**. In-12 de 422 pages, titre rouge et noir. . . . . 3 fr.

Librairie de FIRMIN-DIDOT, et Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

VIENT DE PARAITRE :

LE BONHEUR ET L'ARGENT

PAR

Mlle GUERRIER DE HAUPT

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 fr.

LES AVENTURES D'ANDRÉ

SUIVIES

D'UN VOYAGE EN HOLLANDE

PAR

ÉTIENNE MARCEL

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 fr.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE

L'ARCHÉOLOGIE ET DES ANTIQUITÉS

CHEZ LES DIVERS PEUPLES

PAR

Ernest BOSC, architecte

Un volume petit in-8 avec 450 figures. . . . . 8 fr.

Franco par poste, 8 fr. 80

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE JULES MOUREAU.

Publications de la Société générale de Librairie catholique.
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, rue des Saints-Pères.

BROCHURES POPULAIRES

A PROPAGER DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES

COLLECTION A 10 CENTIMES

ANDRÉ BARBES.....	**Les Programmes républicains et le Programme monarchique.** Brochure in-32, de 36 pages. Prix.....	10 c.
—	**La République devant la Question sociale.** Brochure in-32 de 36 pages.....	10 c.
TIMON.....	**Des Juges! Des Juges!** Brochure in-32 de 36 pages.....	10 c.
PAUL FÉVAL.....	**La France s'éveille!** Brochure in-32 de 36 pages.....	10 c.
—	**Le glaive des désarmés.** In-32, 36 pages.....	10 c.

COLLECTION A 25 CENTIMES

AIMÉ WITZ.....	**Les Jésuites et la Science.** Brochure de 36 pages.....	25 c.
E. D'EZERVILLE	**L'École gratuite.** *Ce qu'elle sera, — Ce qu'elle coûtera, — Qui payera!* Brochure de 72 pages.....	25 c.
E. D'AVESNE.....	**Il Signor Garibaldi en France.** Brochure de 64 pages.....	25 c.
ROUSSEL DE St-GEORGES.	**Le Père Chopinard,** ouvrage couronné par la Société française de tempérance. Brochure in-32 de 72 p.	25 c.
***.....	**La Guerre à Dieu** *par l'instruction obligatoire, gratuite et laïque*, par un rédacteur de l'*Univers*.....	25 c.
Le Travailleur MARTIAL.	**Aux Ouvriers: Un bon moyen d'avoir toujours de la chance!** In-32 de 72 pages.....	25 c.
E. COLTAT.....	**La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi!** Brochure in-32, 106 p.	25 c.

COLLECTION A 50 CENTIMES

JANUS (du *Figaro*)....	**La Fin de la Gendarmerie.** Une brochure in-12 de 64 pages....	50 c.
JEAN GRANGE.....	**Le Conseil de fabrique de Buzeville.** Une brochure in-12 de 72 pages.....	50 c.
VINDEX.....	**Le Plébiscite des Pères de Famille.** Brochure in-12 de 72 p.	50 c.
—	**Histoire complète de l'Expulsion des Jésuites en 1880.** Brochure in-12 de 72 p....	50 c.

N° 10. Octobre 1880.

BULLETIN D'ANNONCES DU POLYBIBLION

Publications de la Société générale de Librairie catholique

Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, rue des Saints-Pères

CALENDRIER PERPÉTUEL

DÉVELOPPÉ SOUS FORME DE CALENDRIER ORDINAIRE

Par J.-P. ESCOFFIER, S. J.

PROFESSEUR DE LITURGIE AU SÉMINAIRE DE PÉRIGUEUX

1 volume grand in-8 de 356 pages. Prix..... ..... 6 fr.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

BUT DE L'OUVRAGE, PLAN ET DIVISIONS

Première partie. Trouver pour une année quelconque la date de la fête de Pâques. — *Première méthode* pour déterminer cette date. — Emploi du nombre d'or, de l'Epacte et de la lettre dominicale. — Table des nombres d'or et son usage. — Table des Epactes et son usage. — Table des lettres dominicales et son usage. — Table donnant la date de Pâques au moyen de l'Epacte et de la lettre dominicale. Son usage. — Table d'indication des lettres du martyrologe. Son usage. — *Deuxième méthode* pour trouver la date de Pâques par des opérations arithmétiques effectuées sur le millésime de l'année. — *Troisième méthode* pour trouver la date de Pâques. — Table indicative des dates de Pâques *jusqu'en* 6,000.

Deuxième partie. — Division. — Calendrier perpétuel grégorien. — Solution des questions qui se rattachent au calendrier perpétuel. Description et usage des calendriers. — Série de 35 calendriers *complets* répondant sur 35 dates (22 mars au 25 avril) sous lesquelles tombe successivement le jour de Pâques. — Méthode pour comparer un *ordo*-perpétuel. — Note sur la correction à introduire dans le calcul de la date de Pâques, en cas de réforme du calendrier. — Usage de la table des *heures moyennes* de l'Equinoxe du printemps. — Usage de la table des *phases moyennes* de la lune. — Table des *phases moyennes* de la lune.

Le *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-79 sont en vente, et forment vingt-sept volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1.200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . 70 fr.
Format in-4. papier supérieur . . . . . 120 fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Aussitôt l'achèvement le prix des deux volumes sera porté à 90 francs

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

Une absence de notre collaborateur M. G. Pawlowski, nous empêche de donner cette fois la *Bibliographie* au complet, comme nous l'aurions désiré

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOURRAU.

92.18

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

IXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME. — XXIXe DE LA COLLECTION

CINQUIÈME LIVRAISON. — NOVEMBRE.

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE

I. — POÉSIES, par M. P. DE NOLHAC.

II. — PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE DU MOYEN AGE, par M. G. MASSON.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — L'ABBÉ ÉLIE MÉRIC : Lautre vie (p. 399).

Science. — AL. BAIN : La Science de l'éducation (p. 400). — SCHUTZENBERGER : Traité de Chimie générale (p. 402). — JANNETTAZ : Diamants et pierres précieuses (p. 403).

Belles-Lettres. — L. MEUNIER : Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel (p. 404). — F. NÉVE : Le dénouement de l'histoire de Rama (p. 405). — Mme DE WITT : M. Guizot dans sa famille et avec ses amis (p. 407).

Histoire. — R. HARTMANN : Les peuples de l'Afrique (p. 409). — ERNEST CURTIUS : Histoire grecque (p. 410). — A. ROUX : Le pape Saint-GÉLASE (p. 412). — EDM. DEMOLINS : Histoire de France (p. 414). — CH. VALFRAMBERT : Répertoire politique et historique (p. 415). Questions controvers de l'histoire de la Science (p. 416.) — LOUIS BÉZIAT : Histoire de l'Abbaye de Caunes (p. 418). — L. HYMANS : Histoire parlementaire de Belgique (p. 420). — E. EGGER : Histoire du livre (p. 421). — ERN. LEROUX : Catalogue de la Bibliothèque orientale de feu M. J. Thonnelier (p. 422).

IV. — BULLETIN. — L'ABBÉ MOIGNO : La Foi offerte à tous. — Les Pêcheurs d'hommes. — GUERRIN : Manuel pratique des élections municipales (p. 424). — PAUL GOUY : La Guerre à l'enseignement chrétien en Belgique. — MGR FAVA : La Franc-maçonnerie : doctrine, histoire, gouvernement (p. 425). — STANISLAS MEUNIER : Traité pratique de chimie et géologie originales (p. 426). — C. DELON : Le Sol. — T. P. BRISSON : Supplément à l'examen critique de la théorie de Schwendener. — Études sur les analogies physiologiques de la nature. — Questionnaire sur les obligations militaires des disponibles, réservistes et territoriaux (p. 427). — Un Fantassin. — Actualités militaires. — POIROT : Devoirs moraux du soldat. — Instruction sur le dressage du soldat au service en campagne. — EUG. TÉNOT : Paris et ses fortifications (p. 428). — LE MENANT DE CHESNAIS : De la régénération des littératures grecque et latine par le christianisme. — EUG. HALBERT : Histoire des littératures étrangères (p. 429). — Alibaba (p. 430). — EDM. CATTEAU : Promenades dans les deux Amériques. — Ambroise Parée (p. 431).

V. — VARIÉTÉS. — Essai sur la littérature du Soudan (fin), par M. AUG. CHERBONNEAU (p. 433).

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : Le Dr Peisse, Mgr Picherot, l'abbé Culas, l'abbé Crasnier, l'abbé Baudieu, N. Alph. Chazaud, Mgr Ludovic Roche, MM. Louis Landre, Ferdinand Jacquemart, Jacques Offenbach, Paul Bernard Rozier, baron van Bemmel, Burman Becker, de Régel, David Nordtmann, Eugenio Hortzenbusch, G. Stoffel, Degrandchamps, baron Visconti. — Institut. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Académie des Beaux-Arts. — Faculté des Lettres de Paris. — Institut catholique de Paris. — Concours. — Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à l'Académie des Sciences morales et politiques. — Le premier imprimeur maconnais. — Le P. Abel Louis de Sainte-Marthe. — Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires. — Jacques Marquette. — Le Bulletin d'archéologie chrétienne. — Le procès du chancelier Hugonet. — La statuette d'Ogonax. — Le patriote d'Héron. — Allemagne. — Alsace-Lorraine. — Angleterre. — Espagne. — Italie. — Portugal. — Etats-Unis. — Publications nouvelles.

VII. — QUESTIONS & RÉPONSES. — RÉPONSES : Répertoires bibliographiques. — Légendes populaires et lyriques. — Etymologie des noms de lieu.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

POÉSIE.

1. *Les Ailes d'or* (1878-1880), par ARMAND SILVESTRE. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 276 pages. Prix : 3 fr. 50. — 2. *Jeanne*, poème par JULES BRETON. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 336 pages. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Les Aurores*, par RAOUL LAFAGETTE. Paris, Charpentier, 1880, in-12, de XII-225 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *Contes parisiens en vers*, par MAURICE BOUCHOR. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de V-285 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Des Vers*, par GUY DE MAUPASSANT. 3e édit. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 214 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Les Fauves*, par FERNAND CRÉSY. Paris, Lemerre, 1880, in-18 j. de 136 p. Prix : 3 fr. — 7. *Poèmes de Paris*, par ALBERT MÉRAT. Paris, Lemerre, 1880, in-18 j. de 128 p. Prix : 3 fr. — 8. *Marguerite d'Ecosse*, poème dramatique en vers, par LOUIS TIERCELIN. Paris, Lemerre, 1880, in-18 j. de 30 p. Prix : 1 fr. — 9. *Poésies patriotiques et militaires*, par PIERRE CHATEAUGAY. Paris, Hurtau, 1879, in-8 de 32 p. Prix : 1 fr. — 10. *Feuilles poétiques pour la jeunesse*, par EMILE KAUFFMANN. Paris, Paul Dupont, 1880, in-8 de 88 p. Prix : 1 fr. — 11. *Les Feuilles et les Fruits*, par l'abbé J. ESPAGNOLLE, ancien élève des Carmes. 2e édit. Paris, Didier, 1880, in-12 de 350 p. Prix : 3 fr. — 12. *Moralités*, par A. J. DE LA M. Paris, Jouaust, 1880, in-18 j. de 104 p. Prix : 2 fr. 50. — 13. *Deuils et joies*, par OSCAR COOMANS. Paris, Jouaust, 1880, in-18 de 173 p. Prix : 3 fr. — 14. *Les Chevaleresques*, par AMAURY DE CAZANOVE. Paris, Jouaust ; Pau, Ribaut, 1880, in-18 j. de 288 p. Prix : 3 fr. 50. — 15. *Une Voix de Bretagne*, par l'abbé MAX. NICOL. Nantes, Forest et Grimaud, 1879, in-12 de VII-212 p. Prix : 3 fr. 50. — 16. *Heures de poésie*, par le vicomte DE LORGERIL. Paris, Leipzig et Tournai, Vve Casterman, 1878, in-8 de 429 p. (avec portrait). Prix : 6 fr. — 17. *Rimes françaises d'une alsacienne*, par AMÉLIE ERNST. 3e édit. Paris, Jouaust ; Genève, Sandoz, 1880, in-16, de 32 p. Prix : 1 fr. — 18. *Esquisses*, par Mme DUBOIS DE LA RÜE. Paris, imp. Duval, 1879, in-8 de 228 p. Prix : 3 fr. — 19. *La Femme d'aujourd'hui*, par HERMANCE LESGUILLON. Paris, Ghio, 1880, in-18 j. de XX-280 p. Prix : 3 fr. — 20. *Elévations poétiques et religieuses*, par MARIE JEUNA. 3e éd. Paris, Poussielgue, 1880, in-18 j. de XVI-191 p. Prix : 3 fr.

1. — *Les Ailes d'or!* Sur les ailes d'or de l'inspiration, le poète nous emporte avec lui dans le pays parfumé du rêve, sous le ciel changeant de la fantaisie, bien loin, bien au delà de ce monde réel. On a reproché à M. Silvestre de ne point s'arrêter assez dans la réalité, de rendre aussi bien les sentiments intimes que les impressions de la nature d'une façon trop en dehors de la vérité, et de leur faire subir un agrandissement, une transformation excessive. Mais c'est là précisément ce qui constitue le caractère très personnel de sa poésie. Dans sa langue imagée, à demi-mystique, la passion est d'autant plus ardente qu'elle est plus voilée. Et ce n'est pas l'amour chrétien que chante le poète, l'amour unique, austère à la fois et tendre, fait non seulement de passion, mais de devoir et de sacrifice. Ce talent si foncièrement idéaliste s'applique trop souvent à la peinture de la volupté sensuelle et à l'exaltation de la chair. On sent là cette renaissance de l'esprit païen, sous la forme particulière qu'il prend de nos jours et vers laquelle les poètes sont surtout entraînés : la justification des passions humaines, sous le nom de Nature, à la base de toute la morale.

[illegible] très dangereuses [illegible] du Parnasse [illegible] à leurs [illegible] la ruine [illegible] sa divinité [illegible] de dix-huit siècles, [illegible] et d'appé- [illegible] M. Silvestre, disons-le, [illegible] *les Temples*, [illegible] pour ce qu'il croit le passé et [illegible] de force et de vitalité des peuples [illegible] de son talent que [illegible] dans le sentiment irré- [illegible] par exemple, ou dans *la Halte*. Ce [illegible] voyageur de la vie, se retour- [illegible] et regardant les étapes parcourues; [illegible] sur la maison paternelle, écrites [illegible] vers si aimée du poète, mais sortant un [illegible] de sa manière habituelle.

2. — Comme Fromentin, M. Jules Breton est à la fois peintre de talent et bon écrivain. Après son recueil intitulé *les Champs et la Mer*, voici qu'il nous donne un roman en vers : *Jeanne*. Le roman en vers nous semble un genre faux : le vers se prête mal aux détails d'une analyse parfois vulgaire, et l'inspiration ne peut trouver à se satisfaire que d'une façon intermittente. Étant donnés ces inconvénients, inséparables du genre à notre avis, il faut convenir que la restauration qu'en a tentée M. Jules Breton est des plus heureuses ; *Jeanne* est le meilleur roman en vers, ou poème familier si on aime mieux, que nous ayons lu depuis *Jocelyn*. Nous sommes au pays d'Artois, le pays de l'auteur, dans une ferme, un « manoir », comme on dit là-bas. Les propriétaires meurent dans une épidémie, laissant leur fils unique, le petit Bruno, encore au berceau, sous la garde de son aïeule Angèle, une vieille paysanne, rude et croyante, qui puise dans sa foi naïve et robuste toute l'énergie de son caractère. A cinq ans, l'enfant devient triste et trop sérieux; on lui donne pour le distraire une compagne de son âge, prise chez les enfants trouvés. C'est Jeanne, une petite étrangère de sang mêlé, à la peau brune, aux sourcils accentués, aux yeux profonds. Le poète nous transporte par un beau mouvement au pays natal de l'enfant, le pays des boas et des tigres, l'Inde. Transplantée sous le ciel de l'Artois, la petite fleur du Gange grandit auprès de son jeune compagnon et s'épanouit librement dans sa fière et sauvage beauté. Vient l'heure de la séparation des deux enfants, qui s'aiment déjà, et dont l'amour, de plus en plus conscient, remplit la dernière partie du livre : Bruno

va travailler à la briqueterie de Vimy, à quelques lieues de son village. A son retour, un jour de fête, il est blessé dans une rixe de cabaret, en voulant défendre Jeanne contre les insultes d'un odieux et hypocrite libertin, le gros fermier Thomas. Les soins d'Angèle et de Jeanne le ramènent à la santé ; mais un évènement vient jeter le trouble dans ces cœurs si unis. Jeanne, surprise par Thomas dans les champs, n'échappe au monstre qu'en lui donnant un violent coup de faucille dans le visage. Depuis ce jour, elle est triste, inquiète, s'imagine un moment n'être plus digne de Bruno, et veut mourir. Sur ces entrefaites, un incendie dévore la ferme de la vieille Angèle, qui ne tarde pas à mourir de chagrin dans les bras de ses deux enfants. Jeanne a deviné la main haineuse qui a mis le feu à l'humble maison. Ses soupçons se justifient : Thomas, que les gendarmes allaient arrêter, est trouvé pendu dans un taillis. A la même heure, la mère de Jeanne vient chercher sa fille et lui demander pardon de l'avoir abandonnée ; elle est riche à présent, et lui promet un époux plus digne de sa nouvelle fortune que le paysan Bruno. Mais Jeanne refuse fièrement et préfère rester avec celui qui a été son frère et qui va être son mari. — Nous croyons avoir donné une idée exacte de l'action du poème. Nous n'avons pu entrer dans l'analyse du caractère de Jeanne : il a pour but de montrer l'influence de la race et du tempérament persistant chez la jeune indienne en dépit de l'éducation et du milieu. C'est d'ailleurs dans les descriptions et les paysages que réside le grand intérêt du livre. La briqueterie, la nuit dans les champs, la fête des Archers, le cimetière sont autant de tableaux qui restent dans la mémoire. L'impression de la vie de campagne est bien donnée. Nous avons reconnu, pour les avoir déjà vues au Salon, les sarcleuses et les glaneuses qui traversent le livre : elles sont aussi vivantes dans le poème que sur les toiles de M. Jules Breton.

3. — Quel dommage qu'avec sa nature si profondément poétique et sensible M. R. Lafagette n'ait pas une langue plus châtiée et moins d'injures à l'adresse de ses adversaires ! Il nous paraît difficile de laisser passer des néologismes dans le genre de ceux-ci : roseur (p. 1), inému (p. 21), squalidité (p. 206), s'enrocher (p. 212), violâtre (p. 199), âmette (p. 181), des vulgarités d'expression comme « les centres populeux » dans une pièce de ton élevé, « le club aérien » en parlant des corneilles rassemblées sur les hauteurs des Pyrénées, enfin le terme bien vieilli de « barde » qui revient fréquemment dans le volume des *Aurores*. Si nous insistons sur les défauts de détails, c'est qu'il est essentiel qu'un écrivain, et surtout un poète, ait une bonne langue, une langue originale, s'il veut et s'il peut, mais une et bien combinée. C'est ce qu'ont les maîtres de l'école parnassienne pour laquelle la préface de M. Lafagette est sévère jusqu'à l'injustice. Dans deux très

bonnes pièces, *les Isards* et surtout dans *les Corneilles*, l'auteur nous paraît avoir déployé un vrai talent de coloriste pour peindre son pays d'Ariège; nous aimons moins la trop longue pièce, un peu confuse, des *Oiseaux;* et nous blâmons vivement les morceaux trop nombreux consacrés à injurier la religion catholique. Toutes les dix pages, au milieu d'idées justes et morales auxquelles on serait heureux de se rallier, on se heurte à des expressions comme celles-ci, cueillies dans une seule pièce : « les poux de sacristie », « le charabia sacré », « le génie infernal du hideux Loyola. » Le poète, qui paraît ne connaître l'histoire que par Michelet, salue avec joie le jour du retour à la nature ?

M. Lafagette est un des violents du groupe dont M. Silvestre est un des mystiques. Il parle avec une sérénité qui étonne des « vingt siècles d'agonie » dus au christianisme. Avec une semblable conception du monde et de tels procédés de combat, on peut dédier ses vers à MM. Rochefort et Clovis Hugues, les dater de *Vendémiaire* ou de *Thermidor an LXXXVI* (ce qui déroute un lecteur moins familier avec l'ère de 92 qu'avec l'ère du Christ); on peut accaparer au profit d'un parti l'amour de l'humanité apporté dans le monde par celui qu'on ose appeler « l'infâme », et qui a été ardemment conservé et pratiqué à travers les âges par le seul christianisme ; on peut dire enfin et répéter qu'on a mis une âme dans son livre ; — à coup sûr, on n'y a pas mis une âme douce, équitable et tolérante.

4. — Les *Contes parisiens* de M. Bouchor sont plutôt bizarres que corrupteurs, et plutôt grossiers qu'immoraux. L'auteur a cru devoir écrire en caractères grecs quelques jurons et mots d'argot qui n'ajoutent rien à la couleur de ses vers et piquent, sans la satisfaire, la curiosité malsaine de certains lecteurs. Il avoue qu'il n'a pas inventé le procédé, employé jadis par Saint-Amand. Pour ce qui est du fond même de ces contes, la plupart n'offrent pas un grand intérêt et ne valent pas les précédents volumes publiés par M. Bouchor. Le fantastique y joue un rôle que l'auteur a pu trouver original, mais qui ne produit pas l'effet qu'il attendait. Hoffmann et Villon hurlent d'être accouplés. Quel intérêt y a-t-il à suivre le combat de deux squelettes sortis du cimetière Montmartre pour « faire la noce, » qui se martèlent le crâne à coups de pelle et se volent réciproquement leurs fémurs? Tel est pourtant le sujet de *la Bataille des Os*. — *Le Corps sans âme* nous montre le diable « sifflant » une absinthe, et se faisant appeler « sale canaille » et « gâteux » par un viveur du boulevard. Avec *l'Ange* nous pataugeons en plein blasphème. Nous croyons être juste en louant *l'Orphée moderne*, — et surtout *le Marquis de la Gâte*, le meilleur morceau du volume, avec les sonnets-dédicaces de chaque conte, fort gaillardement tournés.

5. — M. Bouchor imprime sur la couverture de son livre les vers où Th. Gautier déclare que ce qu'il écrit « n'est pas pour les petites filles dont on coupe le pain en tartines.» M. de Maupassant n'y met pas autant de précautions, et sous ce titre inoffensif, *Des Vers*, sert au public deux ou trois histoires rimées, qui, publiées en prose dans la presse quotidienne que l'on sait, donneraient certainement lieu à des poursuites. S'il est un peu ridicule aux tribunaux d'intervenir dans des questions d'art et de poésie, c'est au public et à la critique de faire justice de ces productions, et d'enseigner aux écrivains, aux écrivains surtout du talent de M. de Maupassant, à faire un plus noble usage de leur plume. L'édition que j'ai sous les yeux contient une lettre de Gustave Flaubert, sous la protection de laquelle semble se placer l'auteur. Mais nous ne connaissons pas de page où Flaubert ait osé nous conduire où nous conduit son jeune élève. La valeur d'une poésie ferme ajoute au danger de cette lecture. Nous nous en échappons à la hâte pour lire de jolies strophes dans le goût de Ronsard, l'*Oiseleur*, et deux pièces dialoguées qui ne sont pas sans mérite. La seconde même, *Histoire du Vieux temps*, représentée sur le troisième théâtre français, est d'une grâce achevée. Malgré ces qualités, nous ne croyons pas que M. de Maupassant, qui appartient au petit groupe de M. Zola, soit vraiment doué pour la poésie : après avoir lu ce volume de vers de jeunesse, il ne faut pas être grand prophète pour prédire qu'il n'écrira plus qu'en prose.

6. — Ce qui distingue surtout M. F. Crêsy de M. de Maupassant, c'est la forme plus achevée, plus parnassienne, plus solide encore; c'est aussi la trivialité de langue qu'il a cru devoir adopter dans ses tableaux populaires. Il fera bien de laisser ce genre de sujets à la prose savante de M. Cladel; cela n'a rien à voir avec la poésie. Le fond d'idées générales est le même que celui des poètes précédents. Je ne m'étonne pas que l'auteur des *Fauves* ne sente plus aucune impression religieuse, comme il le dit page 51, en ouvrant le paroissien jauni de son aïeule : le sens chrétien arrive à disparaître complètement pour des hommes qui prennent l'habitude toute païenne de ne voir que le corps, de ne célébrer que lui. M. Crêsy (un pseudonyme) garde cependant un certain souffle spiritualiste : c'est pour cela qu'il est vraiment poète et que telle pièce des *Pyrénéennes*, où il rappelle les souvenirs de son pays et de son enfance, laisse une émotion sincère. La forme, nous l'avons dit, est ordinairement irréprochable : quelque abus de termes abstraits pourrait être relevé çà et là. Mais la partie de son livre à laquelle l'auteur paraît tenir le plus, et qui lui vaut une certaine célébrité au quartier latin, nous paraît inférieure au reste du volume, insuffisante d'exécution et détestable de sujet.

7. — Remercions M. Albert Mérat de nous fournir l'occasion de

quitter un milieu où l'on respire mal, où l'air est chargé de miasmes dangereux. Ouvrons son volume des *Poèmes de Paris*. Avec ce guide charmant, qui voit tout ce qui est digne d'être vu et le voit toujours en poète, nous pouvons parcourir la grande ville. Nul ne connaît mieux Paris que M. Mérat : il l'a parcouru en tous sens, des quais aux plus lointains faubourgs, à toute heure, en toute saison, aussi bien pendant les beaux jours de mai, jetant sur le boulevard des fleurs à pleines corbeilles, qu'aux jours frileux de décembre, poudrant de neige le feuillage des squares. M. Mérat, s'est fait, avec M. Coppée, une sorte de spécialité des paysages et des tableaux parisiens, qu'on est resté longtemps sans leur disputer. Son volume précédent peignait surtout la banlieue, les bois et les bords de rivière ; celui-ci ne nous fait guère dépasser les fortifications. Qu'on en juge par ces jolis titres : *Un coin de fête à Ménilmontant, Sur les ponts, l'Ouverture du Salon, Avril parisien*, etc. La première moitié du volume qui a pour titre *Parisiennes* est pleine d'esquisses délicates, de détails finement observés ; quelques morceaux sont parfois trop faciles ; mais *les Poupées, à Hélène*, sont de vrais bijoux de style et de rythme.

8. — Bien sympathique aussi est le talent de M. Louis Tiercelin, déjà connu par son volume des *Asphodèles*. Il s'est proposé aujourd'hui de reprendre et de traiter sous forme dramatique l'anecdote du baiser donné par la dauphine Marguerite d'Écosse au poète Alain Chartier. Mais la légende nous fait savoir que ce baiser aurait été donné au poète endormi, en présence de toute la cour, et comme une simple marque de l'admiration inspirée à la docte princesse par le talent de l'auteur du *Livre des quatres dames*. Dans son gracieux poème, sous forme de scène à deux personnages seulement, M. Tiercelin a légèrement modifié l'anecdote et lui a donné un autre caractère, toujours pur, mais très différent. La dauphine, mariée trop jeune à un prince enfant lui-même, mais révélant déjà le caractère froid et soupçonneux de Louis XI, vit au château de Sarry, sous le coup d'une accusation calomnieuse ; elle se meurt de tristesse. Alain Chartier, que son amour pour elle exalte jusqu'à l'éloquence, relève le courage de la jeune princesse, et lui montre le rôle qu'elle doit remplir pour le pays dont elle sera reine un jour. Mais les forces de cette frêle nature sont épuisées par la souffrance ; elle meurt entre les bras de son poète, qui a du moins réjoui ses derniers regards d'une vision de gloire et de bonheur. Ce sujet délicat, si difficile sous forme de dialogue, a été traité d'une plume légère et exercée ; des vers pleins de grâce et de fraîcheur rehaussent de belles pensées patriotiques.

9. — Le titre de *Poésies patriotiques et militaires*, que donne à sa brochure M. P. Châteaugay, répond exactement à ce qu'elle renferme. On y trouve une inspiration très saine et très louable ; mais on l'ap-

précierait davantage, si l'on y lisait moins de ces mots vagues et généraux qu'on appelait jadis des mots nobles et dont notre précision ne s'accommode plus. Il faut rejeter de même des vers prosaïques comme ceux-ci :

> Un homme d'un grand cœur, un septuagénaire,
> Thiers parcourut alors diverses nations.

10. — M. Émile Kauffman dédie à la jeunesse ses *Feuilles poétiques*. Un tel livre remplit son but. M. Kauffmann, qui est professeur d'allemand à l'Ecole Albert-le-Grand, connaît la jeunesse, sait ce qui la touche, et en même temps comprend l'importance qu'il y a à ne lui rien donner à lire qui puisse souiller sa pensée. La mission du moine est dignement mise en lumière dans la pièce intitulé : *Souvenir à Lacordaire*. L'auteur sait le rôle que doit jouer le prêtre dans les milieux les plus divers : il est l'auteur d'un livre curieux : *Dalles et Planches*, sur les rapports du monde écclésiastique avec le monde du théâtre, qu'il paraît avoir spécialement connu. Nous devons signaler dans son petit recueil de vers des traductions de ballades allemandes, notamment du *Plongeur* de Schiller.

11. — Après avoir lu les premières pages du volume de M. l'abbé Espagnolle, *les Feuilles et les Fruits*, nous avons instinctivement reporté nos yeux sur la couverture ; nous avions besoin de nous assurer qu'il était bien imprimé en 1880 chez l'éditeur Didier, et non en 1780 chez l'éditeur de Dorat ou de Gresset. M. Espagnolle manie fort bien le petit vers, avec lequel il est très familier ; mais il le manie si bien et d'une façon tellement en dehors des habitudes de la poésie contemporaine que son lecteur se trouve tout d'abord dépaysé. Il faut commencer par mettre à part les pièces personnelles et d'intimité, trop nombreuses et sans intérêt pour la majeure partie du public. Dans les autres même, dans ce paysage parisien, par exemple, fort bien vu, intitulé *l'Ile Saint-Louis*, si l'idée est toute moderne, l'expression nous reporte presque au siècle de Voltaire. Je ne m'étonne plus que dans une pièce (*la Rime*), où l'auteur paraît faire sa profession de foi littéraire, il revendique pour le poète les licences de l'ancienne versification, la rime faible, etc. Il ne croit pas que la science du vers, de la facture, ait fait des progrès depuis le siècle de Boileau, ce qui cependant semble un fait incontestable. Il ne voit pas l'utilité que peut avoir cette transformation pour l'expression et la mise en relief de la pensée. Je me permettrai encore deux observations. Son mépris des poètes modernes va trop loin, quand il écrit *Beaudelaire* pour *Baudelaire*, et demande « qui l'a jamais relu ? » Bien des gens de goût, d'un goût très pur et très classique, l'ont fait et le feront encore. Quant à Chénier, ce ne sont pas les modernes qui le classent parmi les « dé-

modés. » puisque tous se réclament de lui hautement, depuis les romantiques jusqu'aux parnassiens.

12. — On éprouve, avec le volume intitulé *Moralités*, la même impression d'un autre âge qu'avec le volume précédent. Mais là le sujet semble comporter sa forme spéciale, fixée; il est difficile aux auteurs de fables de ne pas imiter La Fontaine, même dans ses procédés les plus personnels. Toutefois, dans ces fables, d'une morale irréprochable, il est assez curieux de rencontrer des invocations à la « source féconde d'Hippocrène » et aux « riants coteaux de l'Hélicon. »

13. — M. O. Coomans, l'auteur de *Deuils et joies*, écrit sous une inspiration honnête, mais ne rime pas assez richement. La rime riche semble à quelques-uns de peu d'importance, parce que de grands poètes s'en sont passé; elle en a pourtant beaucoup, parce qu'elle suppose ou entraîne avec elle des habitudes de facture excellentes; ces habitudes, est-il besoin de le répéter, profitent à l'expression précise et définitive de la pensée. L'auteur peut comparer lui-même son sonnet sur *Marguerite de Navarre* au sonnet de M. Th. de Banville sur le même sujet : il verra la force et la supériorité que donnent de bonnes rimes. Sa propre pièce intitulée *l'Ecuyère* doit sa valeur à la recherche du rythme employé, c'est-à-dire à un procédé aussi matériel que la rime.

14. — Sous le titre sonore et fier de *Chevaleresques*, M. Amaury de Cazanove réunit ses poésies et les publie à la fois à Paris et à Pau. Ce volume nous permet, grâce à quelques dates dont la plus ancienne est 1860, d'embrasser du regard toute une vie de poète et de gentilhomme. Nous n'aurons point le mauvais goût de comparer M. de Cazanove au très grand poète qu'il aime et qui a nom Alfred de Vigny; mais on sent dans ses vers ce souci élevé de l'honneur de l'homme et de la dignité de l'artiste, qui est le trait distinctif de la carrière du comte de Vigny, et qui a mérité à l'auteur d'*Eloa* d'être appelé « le poète des hermines. » L'auteur des *Chevaleresques* aime la chasse : il faut signaler, parmi les pièces qui célèbrent ce noble plaisir, celle qui est intitulée modestement : *Paroles sur un air de chasse*. Remarquons aussi *Chasse lyrique*, et une charmante et fraîche histoire : *En wagon*. On pourrait reprocher à l'auteur d'imprimer divers morceaux de sa première jeunesse qui témoignent d'une certaine inexpérience, s'il ne s'en excusait lui-même avec une bonne grâce parfaite : il les a recueillis à titre de souvenirs. Mais il vaut mieux revenir aux vers plus récents, mieux rimés et mieux rythmés, tels que cette belle dédicace *Au pays d'Henri IV :*

O pays de Béarn, ô pays d'Henri Quatre,
Par le chemin du cœur chez toi je suis venu ;
Laisse sur ton rivage hospitalier s'abattre,
Frileux oiseaux du Nord, ces vers d'un inconnu...

15. — Il faut noter un nouveau symptôme d'une bonne décentralisation littéraire ; c'est un volume qui nous arrive de la province. Nous voulons parler d'*Une voix de Bretagne*, par M. l'abbé Max. Nicol, imprimé à Nantes chez MM. V. Forest et Em. Grimaud. L'auteur nous dit dans sa préface qu'il a pour but de faire connaître et aimer son beau pays, où fleurissent encore tant d'héroïsme et tant de foi. Tel fut aussi le désir de Brizeux, et nous avons regretté de ne pas trouver dans le volume de son successeur un souvenir au poète des *Bretons*. Comme Brizeux, M. Nicol inspire l'amour de la Bretagne, car il fait passer dans ses vers l'émotion qu'il ressent. Aussi montre-t-il plus d'originalité et de couleur dans ses pièces exclusivement bretonnes, lorsqu'il peint les landes, les dolmens, le beau pèlerinage d'Auray, que dans ses poésies d'une nature plus générale et sur des sujets plus usés. Nous devons signaler spécialement à l'attention du lecteur la pièce intitulée *le Dolmen et la Croix*, dédiée à Mgr Bécel, évêque de Vannes ; *Invitation ; le Morbihan*, ainsi que trois légendes bretonnes, *Comorre*, *Evrault*, et *Saint-Gildas et Taliésin*. M. Nicol n'est pas de ceux qui pensent que la beauté de la pensée suffit au poète, par conséquent la foi au poète catholique : il ne croit pas que d'une œuvre poétique, c'est-à-dire d'une œuvre d'art, il faille écarter toute préoccupation artistique. Sans doute, il aurait pu aller plus lôin dans cette voie ; mais il faut le féliciter d'y être entré.

16. — Nous sommes en retard avec un autre poète breton, M. le vicomte de Lorgeril. On sait les injures que le sénateur a values au poète. Il n'est que juste de dire très haut que celui-ci ne mérite ni l'injure ni le ridicule : une forme très pleine, très harmonieuse, très classique, mise au service des plus généreuses idées et des plus nobles inspirations ; voilà ce que nous avons trouvé dans ses *Heures de poésie*. Malgré les longueurs de certaines pièces, et la forme archaïque voulue, ce livre, toute prévention d'école et de parti mise à part, peut être classé parmi les meilleurs récemment publiés. Ce n'est pas que nous ne soyons disposé à faire des réserves sur les doctrines littéraires de M. de Lorgeril. Il croit à la forme classique et n'est pas sans amertume pour les poètes qui ont eu le tort à ses yeux de rompre violemment avec elle. Nous y croyions aussi, et nous la défendons dans le domaine de la théorie ; mais nous nous garderions de passer à la pratique, et d'écrire par exemple des épîtres familières ou politiques dans la langue de Boileau ; nous craindrions d'être trop inférieur à notre modèle. En revanche, nous serions heureux d'avoir à notre disposition le secret de la couleur que M. de Lorgeril a répandue habilement et avec tact dans son grand poème romain. Plusieurs passages y rappellent la forme savante et pure d'André Chénier ; plusieurs, les poèmes latins de M. Fr. Plessis. Cette conception de la couleur

moderne, l'auteur du *Banquet de la Famine* la chercherait en vain au siècle de Louis XIV. Pour dramatiser cet épisode du premier blocus de Rome par Alaric, M. de Lorgeril a beaucoup lu les historiens et les poètes de l'antiquité, surtout les satiriques ; il est telle expression heureuse et bien antique qu'on reconnaît pour l'avoir rencontrée dans ses lectures latines, tel passage (p. 115, 153, etc.), qu'on croirait traduit de l'*Anthologie*. Ce poème, qui a coûté tant de recherches à son auteur, met en présence, au moment de l'invasion des barbares en Italie, le paganisme mourant et le christianisme jeune et portant en lui la sève de l'avenir. Pareille chose a déjà été tentée, mais pour la Grèce et à un autre point de vue, dans les *Noces corinthiennes*. Le cadre adopté pour le *Banquet de la Famine*, d'une correspondance entre les divers personnages, ne manque pas d'originalité. Des scènes rustiques, des poésies fugitives, des épîtres, adressées pour la plupart aux collègues de l'auteur à l'Assemblée nationale, complètent ce volume, où il faut encore signaler *Le Chant du frère lai*, légende bien connue du roi d'Is et de sa fille Dahut.

17. — Nous avons gardé pour la fin une série d'ouvrages dûs à des plumes féminines, et dont nous parlerons brièvement. Le premier est la 3e édition des *Rimes françaises d'une Alsacienne*, par Mme Amélie Ernst, dont les cours de lecture à la Sorbonne sont si appréciés du public parisien. Nous ne dirons pas que la vaillante alsacienne fait les vers aussi bien qu'elle les dit : elle serait un grand poète. Mais ceux que nous avons sous les yeux ont du souffle et du cœur. Le sonnet sur la mort d'Arthur de Boissieu, ce *Passant* si regretté, peut compter parmi ses meilleurs.

18. — Mme Dubois de la Rüe a raison d'intituler *Esquisses* le recueil de ses poésies ; ce sont des vers qu'on ne peut dire inachevés, mais qui ne donnent pas l'impression d'un grand travail artistique. L'auteur, qui dédie son livre à ses enfants, se plaît à chanter les douces joies de la famille et de l'amitié. Il a cependant un goût très prononcé pour les méditations philosophiques et prend quelquefois son vol dans l'abstraction. La partie qui ouvre le volume, et qui a pour titre : *A la mémoire de Mgr Dupanloup*, est la plus intéressante.

19. — Un ami, qui est en même temps un admirateur trop enthousiaste pour être toujours équitable, nous dit, dans une préface biographique, que Mme Hermance Lesguillon appartient à « la littérature de 1830. » Depuis cette époque, elle n'a cessé de produire des livres consacrés, pour la plupart, à la défense de la femme contre les lois et surtout les mœurs qui l'oppriment au profit de l'homme. Ce n'est pas que l'auteur de *La Femme d'aujourd'hui* soutienne les doctrines trop connues qu'un groupe de femmes a mis à la mode de nos jours : elle veut au contraire que la principale gloire de la femme soit dans

le souci de la famille et la pratique des vertus chrétiennes. Quelques saynètes et scènes en prose, où il est généralement question de mariage, trouvent place dans ce volume de vers ; on y trouve des pièces à la mémoire de Lamartine et de Mgr Affre.

20. — La troisième édition des *Élévations poétiques et religieuses* de Marie Jenna contient, comme le volume précédent, une préface qui donne une courte biographie de l'auteur. C'est là d'ailleurs leur seul trait de ressemblance. La préface des *Élévations* est toute discrète, toute émue, — et signée Antoine de Latour. Le lecteur y trouvera, non pas le nom véritable de Marie Jenna, mais l'analyse la plus pénétrante et la plus délicate que puisse faire un poète du talent d'un autre poète. Sous un gracieux pseudonyme, Marie Jenna s'est fait une place à part dans la poésie catholique. C'est dans son livre des *Élévations* que résonne le mieux sa note, bien lamartinienne, parfois aussi plus personnelle et plus chrétiennement mélancolique. P. DE NOLHAC.

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE AU MOYEN AGE

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

(Voir t. X, p. 198 ; t. XI, p. 185 ; t, XIV, p. 307 ; t XVI, p. 97; t. XVII, p. 193 ; t. XIX, p. 115 ; t. XX, p. 193 et t. XXVI, p. 476.)

XCIII. *The folks mass book*, with manner of Leahing Mass, with rubrics and devotions for the people, in four texts, and offices in English, according to the use of York, by Thomas J. SIMMONS, M. A. 1879, in-8 de LXXI-471 pages. — XCIV. *The English Charlemagne romances*, part I. *Sir Ferumbras*; edited by Sidney J. HERRTAGE. B. A. 1879, in-8, de XXXII-255 pages. — XCV. *The early English versions of the Gesta Romanorum*, edited by Sidney J. HERRTAGE. B. A. 1879, in-8 de XXXI-563 pages. — XCVI. *Palladius, on Husbandry*, part. II, edited by Sidney J. HERRTAGE, B. A. 1879, in-8 de XX pages, et pages 221-387.

XCIII. *The Lay-Folks Mass book*. — Si les publications de l'*Early English text society* n'avaient de valeur qu'au point de vue philologique, elles ne s'adresseraient qu'à un petit nombre de lecteurs et ne mériteraient pas qu'on s'en occupât en détail ; mais les comptes rendus que j'en ai déjà faits dans le *Polybiblion* prouvent surabondamment qu'elles sont de la plus grande utilité pour l'histoire politique et sociale, le tableau du progrès littéraire et des relations internationales entre l'Angleterre, l'Allemagne et la France. S'il y a un point sur lequel nous désirions être renseignés, c'est la situation religieuse de la société au moyen âge ; je ne parle pas du clergé régulier ou séculier, qui avaient leurs offices, leur liturgies en latin consacrées par l'usage, missels, bréviaires, etc., que nous autres travailleurs du dix-neuvième siècle pouvons consulter à loisir dans les textes qui nous en ont été transmis ; mais on sait qu'à une époque assez reculée les fidèles n'entendaient plus le latin, ceux surtout qui appartenaient au

petit peuple, et il est curieux de savoir quels étaient leurs moyens d'édification, a défaut des livres écrits dans la langue de l'Eglise, et qui pour eux était lettre close.

Le Comité de l'*Early Text society* n'avait garde de négliger cette question théologico-littéraire, et j'ai déjà eu à parler ici même des *Duties of a Parish priest* (tome XX, p. 200), du traité imité du *oure Ladyes Myrouve* (tome XIV, p. 307) et de divers recueils de sermons (tome XX, p. 196) intéressants comme faisant connaître la nourriture spirituelle de nos aïeux. Je crois que l'*Early text society* se propose de publier une série d'ouvrages liturgiques et d'autres livres d'édification, suivant les usages d'York, de Sarum et des différents centres ecclésiastiques de l'Angleterre ; en attendant, j'ai à annoncer un volume de la plus grande importance, et que je recommande à tous ceux de mes lecteurs qui s'occupent d'histoire religieuse. L'annotateur, M. Simmons, chanoine de la cathédrale d'York, et faisant partie, par conséquent de l'église Anglicane, commence par une introduction très savante et très détaillée, où il nous raconte, non seulement l'histoire des manuscrits qu'il s'est chargé d'éditer, leur origine et leur valeur respective, mais où il nous explique de quelle manière on en était arrivé, aux douzième et treizième siècles, à ne plus rien comprendre (je parle des basses classes de la société, bien entendu) aux offices de l'Église.

Le *Lay Folks Mass book* lui-même parait avoir été d'abord écrit en Français par un ecclésiastique normand qui vivait vers le milieu du douzième siècle, et qui s'était conformé à la liturgie dont on se servait dans le diocèse de Rouen. Nous n'avons aucune indication précise sur le nom et la qualité de l'auteur, mais M. Simmons, d'après quelques particularités qu'il a relevées dans le *Gallia christiana*, les *Fasti Eboracenses* de Raine, l'*Histoire des archevêques de Rouen*, etc., croit que c'était un certain Jérémie, chanoine de Rouen, nommé vers 1170 à l'archidiaconé de Cleveland dans la paroisse d'York. Nous voilà donc encore une fois amenés à constater les rapports qui existaient au moyen âge entre notre pays et l'Angleterre, au double point de vue de l'histoire religieuse et littéraire, et toute cette partie de la préface de M. Simmons est du plus grand intérêt. Quand à la traduction Anglaise, elle est évidemment du treizième siècle, et parait avoir été du premier coup très populaire, puisqu'il en existe de nombreux manuscrits. Le docte éditeur de ce volume a imprimé quatre récensions diverses, savoir : 1. Codex du *British museum*, ms. royal, 17 B. XVII. — 2. Ms. de l'abbaye de Rievaux, maintenant à Oxford (collège de *Corpus Christi*, n° 1555). — 3. Ms. du collège de Gonville et Caius à Cambridge, n° 84. — 4. Ms. appartenant à la bibliothèque particulière de M. Yates Thompson. Il a, de plus, donné des variantes tirées de deux autres manuscrits qui se trouvent, l'un dans la biblio-

thèque des avocats à Edimbourg, le second dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge, enfin il a reproduit le texte latin de la liturgie selon l'usage d'York. Les appendices et les notes occupent les deux tiers du livre, et contiennent sur l'histoire liturgique et l'archéologie en général une foule de renseignements on ne peut plus instructifs ; le lecteur y remarquera une parodie de l'ordinaire de la messe, composée par le vieux poète Lydgate sous le titre de *Venus-Mass*. Cette pièce, tirée d'un manuscrit de la Bodléienne à Oxford, est probablement, dit M. Simmons, imitée de l'Italien. Un glossaire savamment rédigé et un index terminent le volume.

XLIV. — *The English Charlemague Romances. Part. I. Sir Ferumbras.* — M. Herrtage, qui s'est chargé d'éditer cette chanson de geste, a fait précéder son travail d'une introduction, dans laquelle il développe neuf points principaux : 1. Quant à la popularité de l'ouvrage, on peut dire qu'entre tous les anciens poèmes du cycle de Charlemagne nul n'a été plus apprécié, nul n'a joui d'une réputation aussi générale, aussi persistante. Voici en effet ce que disent MM. Grœber et Servois dans leur préface de la rédaction française : « Dès le douzième siècle probablement, et pour sûr au siècle suivant, la chanson de Ferumbras était chantée en provençal et en français, au midi et au nord de la France. Elle a été de bonne heure traduite ou imitée dans presque toutes les langues de l'Europe, et n'a cessé chez nous d'être rajeunie et reproduite dans les versions en prose qui en ont été publiées depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. » — 2. Après nous avoir donné des particularités intéressantes relatives aux diverses traductions du Ferumbras, M. Herrtage s'arrête un peu plus longtemps sur la version anglaise publiée en 1485 par Caxton, avec le titre : « Lyf of the noble and Crysten Prince, Charles the Grete, » et il cite quelques extraits du prologue et de l'épilogue. — 3. S'il faut en croire M. Gaston Paris (*Histoire poétique de Charlemagne*), la chanson de Fierabras serait tout simplement un épisode remanié et très développé d'un poéme que Philippe Mousket analyse, et qui est intitulé *Balan*. Or, depuis la publication du beau livre de M. Paris, M. Grœber a découvert dans la bibliothèque municipale de Hanovre, et fait paraître (*Romania*, livraison de janvier 1873, pp. 1-48) un roman de chevalerie qui porte le titre de *La destruction de Rome* et forme en effet la première partie du *Balan*. — 4. Les traductions anglaises des romans du cycle de Charlemagne ne sont pas nombreuses ; en voici le relevé : *a. Roland and Vernagu. b. Sir Otuel.* Ces deux compositions font partie du manuscrit Auchinleck, dont la date remonte à 1330 ; elles ont été analysés par M. Ellis (*Metrical romances*, II, 283), et publiées en 1826 par l'Abbotsford Club. *c. Chanson de Roland*, fragment d'environ 1,000 vers Lansdowne ms. 388, feuillet 384). Dans son édition de la *Chanson de*

Roland, M. Francisque Michel a donné des extraits de ce morceau, ainsi qu'une analyse composée par feu M. Thomas Wright. *d. The Sowdone of Babylone*, publié par le Roxburghe Club en 1854 d'après le manuscrit de la bibliothèque de sir Th. Philipps à Middlehil, et analysé par M. Ellis (II, 369). C'est la traduction anglaise du Balan dont il a été question ci-dessus; Enfin, *e. Sir Ferumbras*, la chanson de geste aujourd'hui éditée par M. Herrtage. Hâtons-nous d'ajouter que la série entière doit être insérée dans la collection de l'*Early text society*. — 5. La description du manuscrit de la Bodléienne (Ashmole 33) vient ensuite; puis : 6. Une courte analyse du roman au point de vue littéraire; 7. le caractère de la versification; 8. Les particularités grammaticales et idiomatiques, et enfin, 9. la conclusion. Le Ferumbras est écrit dans un des dialectes du sud de l'Angleterre, probablement le Devonshire; mais on y trouve beaucoup d'expressions et de tournures qui se rattachent aux provinces du centre et du Nord. Le manuscrit Ashmole étant mutilé, M. Herrtage a rempli les différentes lacunes en insérant le texte français correspondant; il a ajouté des notes et un glossaire.

XCV. — *The early English versions of the Gesta romanorum.* — Depuis la publication du bel ouvrage de feu sir F. Madden édité en 1838 par le Roxburghe Club, on s'est souvent occupé des *Gesta romanorum*; Hermann Oesterley est l'auteur qui a surtout contribué à éclaircir tout ce qui se rapporte à l'histoire de cette singulière compilation; on sait qu'il a collationné 165 manuscrits du texte latin, et la préface de M. Herrtage contient le résumé de ses doctes recherches. Il paraît probable que les *Gesta*, récits d'origine orientale, ont été mis en latin vers la fin du treizième siècle ou, au plus tard, au commencement du quatorzième. Pierre Bercheure a jusqu'à présent été regardé comme l'auteur de cette traduction, mais Oesterley croit que c'est là une supposition qu'il faut abandonner, et dans l'état actuel des choses la question ne saurait être tranchée.

Les histoires réunies sous le titre général de *Gesta Romanorum* ne sont pas les mêmes dans les différentes collections; chaque pays a eu, pour ainsi dire, son catalogue à lui, et c'est seulement par la recension de ces listes que l'on peut arriver à se faire une idée du recueil complet. La traduction anglaise, attribuée tour à tour à Gower, Lydgate et Ocleve, date, suivant toute probabilité, du règne de Henri VI, mais, dans leur forme primitive, ces histoires naïves eurent une très grande influence sur la poésie nationale pendant les règnes de Richard II et de ses successeurs; les poèmes de Chaucer et des trois autres écrivains mentionnés plus haut prouvent surabondamment que les *Gesta* jouirent dès leur apparition d'une popularité exceptionnelle, et ils ont fourni de nombreuses citations à John Felton, vicaire du col-

lége de la Madeleine à Oxford, dont les *sermones dominicales* furent réunis et publiés en 1431.

M. Herrtage traite à foud, dans sa préface, les divers points que je viens d'indiquer; il nous donne ensuite un tableau synoptique ou concordance : 1° du texte anglo-latin ; 2° des trois versions anglaises connues ; 3° de l'édition anglaise de Wynkynde Worde, et 4° enfin des éditions latines imprimées. Nous arrivons ainsi au corps même du livre, où le lecteur trouvera la collection très complète des *Gesta* anglais d'après trois manuscrits et d'après l'édition de Wynkyn de Wordé. Les notes, le glossaire, l'index ne laissent rien à désirer, et enfin pour rendre son travail aussi parfait que possible, M. Herrtage a ajouté sous forme d'appendix des sommaires des histoires qui ne font pas partie de la récension anglaise.

XCVI. — *Palladius on Husbandrie*, part. II. — Cette livraison complète la publication dont j'ai eu occasion d'entretenir les lecteurs du *Polybiblion* (t. XX, p.198); elle renferme un glossaire, une liste des rimes, des notes supplémentaires et enfin la préface. Comme chacun le sait, Palladius était un agromone latin du quatrième siècle de l'ère chrétienne ; on ne connait qu'une traduction anglaise de son traité *de re rusticâ*, et M. Herrtage l'a éditée d'après un manuscrit ayant appartenu, selon toute probabilité, à l'abbaye de Colchester. Le nom du traducteur n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais si l'on s'en rapporte aux caractères du style, on est fondé à croire qu'il était contemporain de Chaucer.

GUSTAVE MASSON.

THÉOLOGIE

L'autre Vie, par l'abbé ELIE MÉRIC, docteur en théologie, professeur de théologie morale à la Sorbonne. Paris, Palmé, 1880, 2 vol. in-12 de XIII-491 et 402 p. — Prix : 6 fr.

« Réfuter les négations des philosophes contemporains et démontrer la certitude scientifique et rigoureuse du dogme de l'immortalité personnelle de l'homme ; examiner ensuite, et discuter les utopies et les théories diverses des apôtres de la métempsycose et des réincarnations sidérales ; exposer enfin et fortifier, s'il est possible, par des arguments empruntés à la science moderne, l'enseignement chrétien sur le lendemain de la mort, telle est la tâche vaste et délicate que nous voulons remplir (t. I, p. X.) C'est ainsi que M. l'abbé Méric expose tout le sujet et le plan de son œuvre, et nous devons reconnaître qu'il a

heureusement atteint le but qu'il s'était marqué. Son livre est une démonstration rigoureuse du dogme de la Vie éternelle, une exposition raisonnée de l'enseignement catholique sur nos destinées au delà du tombeau. C'est à l'intelligence que l'auteur fait appel plus qu'au cœur et au sentiment; il prétend convaincre, il veut réveiller la foi qui sommeille en un si grand nombre d'hommes. Qu'on ne cherche point ici les grands mouvements qui entraînent le lecteur ou l'auditeur, ni les théories empruntées soit aux révélations des saints, soit à la théologie mystique : il ne faut que les preuves que nul ne peut récuser, sans faire outrage à la raison, que le style calme et précis qui convient à la plus sérieuse des discussions.

M. l'abbé Méric connait à fond et expose avec une remarquable clarté les doctrines qu'il combat, depuis les négations du matérialisme jusqu'aux rêveries de la métempsycose ou des réincarnations sidérales. Un prêtre, un chrétien intelligent, qui veut rendre raison de sa foi, ne peut ignorer ces objections contemporaines : il y a là une nouvelle forme de l'erreur contre laquelle ne suffisent plus les thèses magistrales de nos théologies, ou du moins il faut présenter ces thèses d'une manière nouvelle et ne pas supposer admises des vérités qui trop souvent sont niées. Nous estimons que le livre dont nous rendons compte est à cet égard un véritable modèle d'apologie chrétienne, et nous souhaitons que les autres dogmes fondamentaux soient défendus avec le même talent, la même science, la même force de raisonnement. Nous ne faisons pas d'ailleurs un reproche à l'auteur, quoique nous ne partagions point son avis, d'admettre, toutes les fois que l'Eglise ne s'est point prononcée, les opinions qui plaisent davantage à notre raison et s'accordent mieux avec la miséricorde de Dieu, telle que nous la concevons, ces opinions fussent-elles contredites par le plus grand nombre des théologiens modernes. Dans nos controverses avec ceux qui ne croient pas, il n'est point à propos de défendre les conséquences plus ou moins contestées des vérités fondamentales : il importe au contraire de montrer le dogme dans son austère beauté, dans sa simplicité majestueuse. M. l'abbé Méric a voulu faire ainsi et a réussi en maître.

E. Pousset.

SCIENCES

La science de l'Education, par Alex. Bain, professeur à l'Université d'Aberdeen (Ecosse). Paris, Germer-Baillière, 1879, in-8 de vii-329. (Tome XXIX de la *Bibliothèque scientifique internationale*.)— Prix : 6 fr.

Cet ouvrage prépare des déceptions aux lecteurs trop confiants dans son titre. Nous avons été longtemps à en chercher le sujet ; car le premier chapitre : « Qu'est-ce que l'éducation, » ne fait que critiquer des définitions, et ce n'est qu'après l'avoir pressentie, que nous

avons trouvé, au milieu de l'ouvrage (p. 106), la pensée de l'auteur : « L'éducation n'est que la culture harmonieuse et bien équilibrée de toutes les facultés. » De nos facultés, M. Bain ne connaît guère que l'intelligence ; c'est à son développement qu'il consacre son livre. Il l'eût plus exactement intitulé : La science de l'enseignement. On y trouve une confusion entre l'enseignement et l'éducation, étrange de la part d'un philosophe.

Le développement de l'intelligence, ou l'acquisition des connaissances, repose sur la « propriété plastique de l'esprit,» dont la manifestation la plus claire consiste dans la propriété rétentive ou la mémoire, « série de processus nerveux. » L'esprit commence par le discernement, passe à la retentivité des objets discernés, puis arrive à la concentration et à la combinaison. M. Bain analyse les procédés de l'esprit, les moyens de le mettre en mouvement, de stimuler son activité, la meilleure méthode pour arriver au développement harmonieux. Il indique les époques, l'âge le plus favorable à tel ou tel genre de travail, la progression la plus favorable à suivre dans les études des différentes sciences, leur alternance la mieux entendue pour fortifier l'intelligence sans la fatiguer. C'est la volonté qui met en branle l'esprit : de là, théorie des récompenses, des punitions morales et corporelles en tant que stimulants. M. Bain donne aussi une méthode pour l'enseignement de chaque branche de nos connaissances : géographie et histoire, sciences, langues, et propose un plan d'études.

Il y a de très fines observations, des analyses très minutieuses, et nous nous plaisons à croire qu'un enfant élevé d'après la méthode du professeur d'Aberdeen aurait une intelligence très développée : mais à quoi l'occupera-t-il Quelle direction doit-il suivre ? Silence complet. L'auteur est un peu comme le singe de la Fable :

> Il n'avait oublié qu'un point,
> C'était d'éclairer sa lanterne.

C'est bien de fournir des instruments de première qualité, mais il faut apprendre l'usage auquel ils sont destinés. Il y a, il est vrai, un tout petit chapitre sur la morale, qui peut s'acquérir par nos rapports personnels et de tout genre avec nos semblables, et pour laquelle l'exemple du maître a une grande influence. La part faite à la religion, le plus puissant agent de l'éducation, est encore moindre : il en est dit (p. 50) qu'elle agit, ou plutôt qu'elles agissent sur les esprits par l'emploi des terreurs superstitieuses dont rien ne saurait justifier l'emploi et dont on ne viendra à bout que par l'étude de la nature ou la science. Ailleurs (p. 307), nous lisons : « Le père ou la mère, l'Eglise, l'individualité de l'élève, l'esprit du temps tel qu'il se manifeste dans la société et dans la littérature, telles sont les influences qui con-

tribuent à déterminer la présence ou l'absence de dispositions religieuses, et dans cet ensemble, c'est l'école qui a le moins d'importance. Pour l'école, on doit se contenter du ton éminemment théiste et chrétien qui domine dans les livres, et de la disposition naturelle qui porte les enfants à accepter l'explication de l'univers par l'intermédiaire d'un Dieu personnel. » L'étude de l'histoire est fort négligée; l'auteur n'en voit pas le côté moral et redoute les discussions religieuses qu'elle soulève. « Quand un point est douteux, le mieux est de décider la question en la laissant de côté (p. 212). »

On voit que nous sommes en plein dans l'éducation positiviste. M. Bain le montre encore dans les longs développements qu'il donne à sa critique de l'étude des langues mortes. Toutes les raisons ne sont pas sans valeur ; mais il accuse sa parfaite incompétence lorsqu'il dit que toutes les beautés des langues anciennes ont dû passer dans les langues modernes (p. 277), et que « les langues modernes arrivent à rendre (dans la traduction) même les rapports si délicats des mots avec les idées (p.269).» Voici qui est encore plus positiviste : « C'est presque uniquement au code pénal militaire que le soldat doit ses vertus (292) ! » Mais ce qui ne l'est pas du tout, pour rester simplement naïf, c'est cette règle de l'exercice de l'autorité : « Une bonne organisation prévient toute occasion de désordre. On évite les querelles en interdisant les attroupements, les brusqueries et les collisions. On empêche l'improbité en ne lui laissant aucune occasion de s'exercer; la négligence, par une surveillance active et par des examens réguliers (77)! »

René de Saint-Mauris.

Traité de chimie générale, *comprenant les principales applications de la chimie aux sciences biologiques et aux arts industriels*, par Paul Schützenberger. professeur au Collège de France. Tome II. Paris, Hachette, 1880, gr. in-8 de 628 p. — Prix : 14 fr.

Nous avons suffisamment fait connaître dans un premier article (voir plus haut, p. 326), le but, la portée et le mérite de l'ouvrage de M. Schützenberger pour n'avoir pas à y revenir longuement, à propos de ce second volume. Toutefois, nous faisions remarquer que le premier volume ne permettait pas de juger complètement du plan adopté par l'auteur, de l'ordre qu'il se proposait de suivre dans l'exposition des matières. En fait, il n'a pas adopté un plan absolument systématique, ainsi qu'il le dit lui-même, en indiquant, au début du volume actuel, consacré aux combinaisons des métalloïdes entre eux, l'ordre dans lequel il va les étudier. La pratique de l'enseignement conduit en effet souvent à rapprocher des corps qui, rigoureusement, appartiennent à des classes différentes, tels que les acides anhydres et les

acides hydratés. C'est une affaire de tact et d'expérience. « L'ordre adopté n'est, du reste, que d'une importance secondaire, dit l'auteur. L'essentiel est de bien définir les relations d'origine, de transformations et d'analogie. Toute la chimie est là. »

M. Schützenberger place en première ligne les combinaisons de l'hydrogène avec les divers métalloïdes, ceux-ci étant rangés par familles. On connaît, en effet, l'importance de ces combinaisons, qui fournissent précisément la base principale de la classification en familles. Puis il passe aux combinaisons des métalloïdes, rangés également par ordre de familles, avec l'oxygène et ses analogues, avec le chlore et ses analogues, et avec l'azote. Quant à l'exécution, elle est entièrement à la hauteur de celle du premier volume. Ajoutons que, dans l'un comme dans l'autre, l'exécution matérielle est des plus satisfaisantes, et fait de ce traité non pas seulement un livre classique, mais un véritable ouvrage de bibliothèque. E. VICAIRE.

Diamant et pierres précieuses, *bijoux, joyaux et orfèvreries,* par MM. JANNETTAZ, VANDERHEYM, FONTENAY et COUTANCES. Paris, Rothschild, 1881, in-8 de XII-580 p., avec 350 vignettes et 1 pl. chromolithographique. — Prix : 20 fr.

Ceci est, pour le fond comme pour la forme, livre d'art autant que livre de science. Tout ce qui concerne les pierres précieuses est ici passé en revue, depuis ces tributs de pierres taillées ou naturelles que les peuples de l'Asie payaient aux empereurs de la Chine dix siècles avant l'ère chrétienne, jusqu'aux reproductions de rubis et de saphirs que nos chimistes réalisent dans les moufles de leurs laboratoires. Une telle œuvre exigeait une collaboration variée : l'habile éditeur a très heureusement rempli cette condition nécessaire.

La première partie, due au savant maître de conférences de minéralogie à la Sorbonne, M. Jannettaz, donne un précis exact et clair de la cristallographie, étudie les gemmes dans toutes leurs propriétés physiques et surtout au point de vue optique, rappelle enfin les procédés de taille et les emplois des pierres fines dans l'industrie pour l'horlogerie, la gravure, la tréfilerie... Dans la seconde partie, M. Vanderheym, président de la chambre syndicale des diamants et des pierres précieuses, a traité avec une compétence spéciale ce qui se rapporte à la mise en œuvre des gemmes et aussi des pierres demi-précieuses. Parmi les plus intéressants de ces chapitres techniques, il faut citer celui qui est consacré aux mines de diamants du Cap de Bonne-Espérance. Jusqu'ici, c'était presque exclusivement aux mémoires des sociétés savantes qu'il fallait demander des renseignements sur ces gisements nouveaux dont la découverte a grandement modifié

les conditions du marché. Reconnues en 1867, ces mines forment deux catégories, celles de rivières et celles de plaines ; les diamants s'y trouvent mêlés à des sables boueux qui ont tous les caractères d'éjaculations venues de bas en haut. Le rendement qui, de 1872 à 1874, s'est élevé à la valeur de 30 millions, atteignait encore 25 millions pour les quatre dernières années. M. Jannettaz a complété cette partie de l'œuvre commune par des tableaux fort utiles pour la détermination pratique des pierres taillées. C'est à M. Fontenay, joaillier, et membre de la chambre de commerce de Paris, qu'est échue la tâche de raconter l'histoire du l'art du bijoutier, depuis les premiers essais que nous ont conservés les tombeaux préhistoriques jusqu'aux merveilles que renfermait l'Exposition universelle de 1878. Enfin deux chapitres curieux, dus à M. Coutances, professeur à l'école de médecine de Brest, ont été consacrés au Corail et à la Perle, qu'on ne saurait séparer des pierres précieuses.

Grâce à son double caractère, ce livre intéresse les hommes de science par les détails artistiques qu'il ajoute à leurs connaissances spéciales, et les artistes par les aperçus scientifiques dont il éclaire leurs notions pratiques. Ajoutons que l'exécution en a été faite avec le soin que la maison Rothschild apporte à ses belles publications. Autant par la beauté du papier, la netteté de l'impression et le fini des figures, que par la grâce des têtes de pages et des culs de lampe, cet ouvrage forme vraiment un joyau pour les bibliothèques choisies.

A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel, *en latin, en français, en italien et en espagnol*, par Louis-François Meunier. Ouvrage qui a partagé le prix de linguistique au concours Volney. Paris, imprimerie nationale, gr. in-8 de VIII-282 p.

Les langues, image des divers peuples et de leur civilisation, se prêtent à des recherches de plus d'un genre, dont quelques-unes au moins offrent un véritable attrait de curiosité. Tel est le livre dont on vient de lire le titre : c'est la dernière œuvre d'un érudit mort il y a peu d'années.

Le français de la conversation courante ou même celui du style littéraire ne comporte qu'un nombre restreint de composés : il n'en est pas de même de notre vieille langue, où au contraire l'abondance des termes de cette espèce donne à la phrase une physionomie toute particulière. M. Meunier a puisé ses textes aux sources les plus variées : cartulaires d'anciennes abbayes, documents du procès des Templiers, documents inédits du Tiers-État, poëmes épiques et fabliaux.

Les auteurs de la Renaissance, Rabelais, Ronsard, Du Bartas, lui ont fourni une riche moisson ; la chose ne peut surprendre, quand on sait avec quel zèle ils s'appliquaient à imiter les composés grecs.

Chemin faisant, le lecteur trouvera l'étymologie de bon nombre de noms propres, titres de noblesse,noms de lieux, de rues (par exemple, rue Quincampoix (p. 55) et rue Tire-Chape), dénonciations de jeux, etc. Il est à regretter que ceux de ces composés qui ont reçu droit de cité dans le *Dictionnaire* de l'Académie nous deviennent chaque jour plus étrangers.

En ce qui touche les théories grammaticales de M. Meunier et sa polémique contre certaines assertions de Diez, c'est affaire aux érudits de se prononcer. Si quelques-unes des preuves alléguées ne paraissent pas absolument convaincantes, il faut se souvenir qu'en pareille matière les démonstrations géométriques ne sont guère de saison.

C. Huit.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition. etc., publiée par MM, Eugène Despois et Paul Mesnard. Tome cinquième. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 564 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons à plusieurs reprises (voir T. XI, p. 282 ; t. XIII, p.325, t. XVI, p. 333, et t. XXV p. 237), signalé à nos lecteurs la belle édition de Molière, donnée dans la collection des grands écrivains publiée par la maison Hachette, sous la direction de M. Ad. Regnier. Le cinquième volume, que nous avons sous les yeux, contient *Don Juan*, *l'Amour Médecin*, et *le Misanthrope*.

Dans une notice de 76 pages, M. Paul Mesnard a réuni les renseignements les plus complets et les plus intéressants sur tout ce qui se rattache au *Don Juan* de Molière : pièces composées avant la sienne sur le même thème par Fray Gabriel Tellez (connu sous le nom de Tirso de Molina), par Dorimond (comédien de la troupe de Mademoiselle), par le sieur de Villiers, (comédien de l'hôtel de Bourgogne), par Cicognini ; appréciation de la pièce de Molière et exposé des circonstances qui accompagnèrent sa représentation ; reprises du *Don Juan*, habillé en vers par Thomas Corneille, et restauration du texte original en 1841 à l'Odéon, et en 1847 à la Comédie Française ; liste des acteurs ; imitateurs du *Don Juan* de Molière ; examen des éditions et établissement du texte. Dans un appendice, l'éditeur donne des scènes extraites de la Comédie des *Fragments de Molière*, de Champmeslé, divers écrits pour et contre *Don Juan* et le *Programme-annonce* fait pour une représentation donnée en province au dix-septième siècle. — L'*Amour-Médecin* ne réclamait pas d'aussi longs développements ; mais il fournit à l'éditeur l'occasion de donner de curieux détails sur les médecins et la médecine au temps de Molière. — *Le Misan-*

thrope est précédé d'une ample notice (89 pages), qu'on lira avec le plus vif intérêt et où plus d'un point controversé est mis en pleine lumière : accueil fait à la pièce, lors des premières représentations; identification des personnages avec des contemporains célèbres. Des détails fort curieux sont donnés sur les acteurs qui ont interprété les rôles d'Alceste et de Célimène. On trouvera également dans les *Additions aux notes* des particularités dignes d'attention sur le mot *Cabinet*, sur la fameuse *Chanson* du 1er acte, et sur un emprunt fait par Molière à *la Nature* de Lucrèce.

Cette brève analyse suffit à montrer que ce nouveau volume est digne des précédents, et nous n'avons qu'un vœu à formuler : c'est que ceux qui termineront cette belle édition se succèdent avec rapidité.

G. DE B.

Le dénouement de l'histoire de Rama, Outtara-Rama-Charita, traduit du sanscrit par Félix Nève. Bruxelles, Merzbach et Falk, 1880, in-8° de VIII-368 p.

La première version de l'Outtara-Rama-Charita est due à Hayman Wilson ; elle fait partie de son Théâtre indien, et notre compatriote A. Langlois l'a traduite en français. Mais les indianistes avaient constaté que des scènes de ce drame avaient été retranchées ou notablement abrégées. Dans la pensée que les secours acquis aujourd'hui à l'interprétation des monuments de la littérature sanscrite permettaient de faire connaître l'œuvre dans son ensemble, et de juger avec plus de sûreté les procédés qui caractérisent le génie de Bhavabhouti, M. F. Nève, s'est livré à cette tâche, non moins délicate que son *Etude sur les hymmes du Rig-Véda* et son *Essai sur le mythe des Ribhavas*.

Si le jour ne s'est pas encore fait sur la naissance du genre dramatique dans l'Inde, parmi les essais si variés qui marquent la haute culture de la poésie sanscrite, au moins l'attention des orientalistes est-elle déjà fixée sur un petit nombre de chefs-d'œuvre portant des noms historiques. Tels sont ceux de Calidâsa et de Bhavabhouti, où se manifeste avec un certain parfum de vérité « la restitution de la société de l'Inde et de ses usages. » Le savant professeur de l'Université de Louvain estime qu'il y a lieu de rapprocher dans le temps les deux représentants du grand drame, au lieu de mettre entre eux, contre toute vraisemblance, un intervalle de sept à huit cents ans ; il fait même descendre la naissance du second jusqu'au Ve siècle de notre ère. On aurait de la peine à mieux caractériser le talent de cet écrivain que ne l'a fait le baron d'Eckstein, en le comparant à Eschyle : « Quant à Bhavabhouti, écrit-il, grand, élevé comme les forêts de Gondvana, dont l'ombre terrible se balança sur son berceau, vous le diriez sorti des mains de la nature, comme le Moïse de Michel-Ange

s'élança de la pensée du sculpteur. En vain la conscience agitée se replie sur elle-même, Bhavabhouti va y chercher le crime et les remords qu'il traîne au grand jour... Dans sa poésie, mugissent et se calment tour à tour les orages de toutes les passions que sa main puissante sait réveiller et assoupir. Jamais accents plus passionnés n'émanèrent de l'âme humaine. »

Nous n'entreprendrons pas de donner ici l'analyse critique de l'Outtara-Rama-Charita; ce serait sortir des limites qui nous sont assignées. Nous aimons mieux renvoyer le lecteur au chapitre VIII, où M. Félix Nève, exposant ses propres idées sur les pompes théâtrales, fait ressortir l'habileté avec laquelle l'auteur a pétri de ses mains la matière épique pour en tirer l'ordonnance d'un drame. On voit bien qu'il lui reproche de n'avoir point donné à la féerie de son invention tout l'éclat possible, et d'avoir un peu trop sacrifié au pathétique. Mais en même temps il vient réfuter l'opinion de Wilson, qui avait prétendu que le désavantage de l'œuvre de Bhavabhouti consistait en ce que son sujet est puisé dans une mythologie nationale, peu connue et par conséquent dénuée d'intérêt; il démontre même, par d'excellentes raisons, que l'élément humain y a pris le dessus, et que l'aventure imaginaire de Râma et de Sita ne laisse pas de présenter quelque attrait à notre monde occidental. Le livre entier nous a tenus sous le charme autant par le mouvement que par l'élégance du style. AUGUSTE CHERBONNEAU.

M. Guizot dans sa famille et avec ses amis (1787-1874), par Mme DE WITT, née GUIZOT. Deuxième édition. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 364 p. — Prix : 3 fr. 50.

Comme dans sa famille, comme avec ses amis, M. Guizot apparaît différent de ce que l'on pourrait le supposer, à ne le juger que d'après sa vie politique, différent de ce portrait que M. Renan traçait de lui, « de ce personnage tragique, solitaire, tendu qui finira par devenir une espèce de légende, fausse comme toutes les légendes » ainsi que le disait M. Guizot lui-même en parlant de l'article de M. Renan (p. 323). M. Guizot dans ses lettres, que reproduit si souvent le livre de Mme de Witt, a d'infinies délicatesses de sentiment, une excessive facilité d'émotion ; il s'y montre bon et même optimiste ; mais cet optimisme vient surtout de la profondeur de ses croyances religieuses, de sa confiance en Dieu qui ne faiblit jamais. Avec quelle vérité il dépeint les souffrances que fait éprouver la disparition d'un être aimé (p. 149), ces souffrances poignantes, ce vide affreux, que bien peu de plumes sauraient analyser aussi exactement, et quelle touchante résignation vient adoucir toutes ces amertumes ! Cette foi si vive, cette soumis-

sion à la Providence formaient un des beaux côtés du caractère de M. Guizot, et l'on rencontre à chaque instant dans le volume de sa fille des pages tout à fait dignes des *Méditations sur la religion chrétienne*, et dont tous les lecteurs pourront grandement profiter. Quelquefois, sans doute, le protestant se laisse deviner, mais il ne cesse de s'exprimer respectueusement à l'égard du catholicisme et du souverain Pontife. M. Guizot a même prévu la perturbation que devait causer la spoliation commise à l'égard du Pape : Comme on pouvait y compter, l'homme d'état montre souvent une grande perspicacité dans ses jugements sur la politique. La république de 1848 lui inspire ces observations si justes et si finement exprimées : « Je sais que la République peut être un bon et beau gouvernement, et pour mon compte je m'en arrangerais très bien. Par malheur, je crois savoir aussi que ce gouvernement là veut, de la part du pays, plus de bon sens et de vertu qu'aucun autre. Or, si nous avons aujourd'hui la République, ce n'est pas à cause du bon sens et de la vertu que nous avons, mais à cause du bon sens et de la vertu qui nous manquent. De là mon jugement sur le présent et pour l'avenir (p. 282). »

La politique ne tient pas, du reste, une trop grande place dans cet intéressant volume, et quand elle s'y montre, c'est discrètement et de manière à ne pouvoir irriter des opinions dissidentes. C'est surtout M. Guizot dans sa vie intérieure que Mme de Witt nous fait connaître et aimer. Le style de M. Guizot, qui est un peu sévère dans ses autres ouvrages, se plie là d'une manière charmante à exprimer toutes les émotions, toutes les tendresses. « La vie est dans le cœur et le cœur est dans la famille. » Cette pensée résume toute la correspondance dont Mme de Witt donne de si nombreux fragments. Mais l'affection que l'homme d'état avait pour ses enfants ne l'empêchait pas de voir leurs petits défauts et de les en reprendre. C'est un charmant passage que cette espèce de parabole où M. Guizot explique si bien pourquoi les jeunes gens ont tant d'amour propre. (p. 219).

Le volume de Mme de Witt complète admirablement les *Mémoires* qu'a laissés son illustre père, en montrant dans sa vie privée l'homme éminent dont ces *Mémoires* ont fait surtout connaître la vie politique. Ce livre est de plus excellent, pour tout ce qu'il renferme de bons sentiments, de hautes pensées et de salutaires enseignements.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Les Peuples de l'Afrique, par R. Hartmann, professeur à l'Université de Berlin. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 cart. de 260 p. avec 93 fig. — Prix : 6 fr. (*Bibliothèque scientifique internationale*).

Quoique, depuis un siècle, savants et voyageurs aient exhumé une antique civilisation à peine soupçonnée et parcouru enfin un continent naguère inconnu, longtemps encore la science devra répéter le vieil adage : *Semper aliquid novi ex Africa.* Que de problèmes, en effet, il lui reste à résoudre en géographie comme en linguistique, pour le classement de ces races confuses comme pour l'étude de leurs usages variés ! M. R. Hartmann a essayé de faire au moins en résumé l'inventaire de nos connaissances actuelles sur l'Afrique et ses habitants, afin que ce manuel pût servir aux explorateurs pour diriger leurs travaux et provoquer des recherches nouvelles. L'auteur décrit d'abord avec détails les diverses populations : d'abord les Rétus ou Égyptiens, les Berabras de la Nubie et les Berbères du Magreb, avec leurs voisins les Bedjas, les Abyssiniens, les Somalis qui habitent la Nubie, l'Ethiopie, la presqu'île de Sennar et qui par les Funjés touchent les Nigritiens proprement dits. Ceux-ci, entourés de populations mixtes comme les Tédas du Fezzan, les Fulbés du Soudan et les Canoris du Bornou, comprennent de nombreuses divisions encore incertaines : Nyams, Mombuttus et Balondas autour des lacs, Sonrays, Hausas et Mandingues dans le Soudan, Aschantis en Guinée, et d'innombrables tribus depuis le Gabon et Angola jusqu'aux Cafres de Mozambique qui ont refoulé au sud les Hottentots et les Bushmans. Après l'anthropologie, l'économie domestique : habitation, mobilier, vêtements, parures et armes, aliments et boissons. L'agriculture, qui a tant à redouter la chaleur, la sécheresse et une multitude d'ennemis, singes ou fourmis, a pour principal produit le blé de sorghum ou blé de Cafrerie. à côté duquel se place tantôt le maïs, tantôt le froment d'Égypte, l'orge d'Abyssinie ou le riz du Cordofan. Le coton, le chanvre, le lin et l'alfa sont renommés, bien plus que l'indigo, tandis que les bananiers et les palmiers à huile, les cocotiers et les dattiers donnent les plus utiles produits. Parmi les animaux domestiques, si nombreux malgré la mouche tsétsé et les épizooties, l'âne, le bœuf zébu, le mouton à crinière et le cochon de Sennar se multiplient à côté des races importées d'Europe.

Le chapitre consacré à l'industrie et à l'organisation commerciale est des plus intéressants par le tableau des foires et marchés avec les porteurs, les caravanes, les factoreries et les monnaies variées ; vieux écus espagnols, graines et kauris, étoffes de soie, d'écorce ou

de coton... Les Africains qui, aux temps de Néchao ou de Carthage, accomplirent de célèbres périples, n'ont plus aujourd'hui qu'une navigation insignifiante, sauf sur les grands lacs équatoriaux. Signalons encore mainte page curieuse sur les mœurs, surtout en ce qui concerne les enfants, le mariage, les funérailles, les fêtes et la musique, la guerre, la chasse ou la pêche, les maladies et l'esclavage. L'organisation politique, avec les lois civiles et les tribunaux, offre à son tour bien des aspects divers : l'Égypte qui pousse ses colonnes sur le Haut Nil, le roi Mtésa qui appelle les étrangers sur le Nyanza, l'empire de Munza et les royaumes du Soudan, les républiques africaines et l'Abyssinie... M. R. Hartmann, qui a traité comme elle le mérite la prétendue parenté du nègre avec le gorille ou le chimpansé, constate qu'il n'est point de tribu, si dégénérée qu'elle soit, qui ne pratique un culte religieux, au moins un fétichisme grossier dont le sens primitif se laisse encore reconnaître.

Comme plus d'un auteur anglais, M. Hartmann estime que, malgré les luttes suscitées par le fanastime et les encouragements donnés à l'esclavage, l'islamisme se présente pour les populations barbares de l'Afrique comme une première étape sur le chemin de la civilisation, et il ne serait pas éloigné d'y voir même une transition nécessaire pour les amener à la vérité du christianisme. Lorsqu'on se rappelle cependant les succès qu'obtinrent les jésuites portugais et les souvenirs qui leur survivent après un siècle entier, on peut se croire autorisé à espérer mieux. Le zèle de nos missionnaires, déjà si bien reçus dans l'Afrique équatoriale, ne saura-t-il pas, avec la bénédiction de Dieu, épargner à plusieurs de ces malheureuses nations une étape parfois si sanglante et une transition toujours si lente vers la civilisation véritable ?

A. Delaire.

Histoire grecque, par Ernest Curtius, traduite de l'allemand sur la cinquième édition, par A. Bouché-Leclercq, professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Paris. Tome Ier. Paris, E. Leroux, 1880, 5 fascicules, gr. in-8 comprenant 496 pages. (L'ouvrage complet sera composé de 30 fascicules.) — Prix du fascicule : 1 fr. 25.

Nos voisins d'outre-Rhin nous surpasseraient-ils en patience et en persévérance ? On serait tenté de le croire, quand on voit se multiplier en Allemagne ces grandes œuvres où viennent se résumer tantôt les méditations d'un génie supérieur, tantôt les travaux de toute une suite de générations. Remercions les traducteurs qui ont entrepris de mettre à la portée des lecteurs français quelques-unes de ces publications magistrales, telles que *La Philosophie des Grecs* de M. Zeller, ou l'*Histoire grecque* d'E. Curtius. Hâtons-nous de dire que M. Bouché-Leclercq s'est acquitté de sa tâche avec un incontestable succès :

sa version, mérite peu commun, se distingue par un tour éminemment français : on la lit avec une satisfaction égale pour le charme de la forme et pour le sérieux du fond.

Le premier fascicule conduit le lecteur depuis les origines les plus reculées jusqu'à la fondation des premiers états créés sur le sol hellénique ; c'est là qu'on voit éclater d'une façon particulière la pénétration de l'auteur allemand, et la sûreté de son coup d'œil. Pour exposer la législation de Solon ou pour raconter les guerres médiques, l'écrivain moderne n'a qu'à puiser à pleines mains dans les récits de l'antiquité; mais s'agit-il de l'ère lointaine qui précède le complet épanouissement de la race grecque? tout est à reconstruire par une sorte de divination savante, sans autre aide que les données assez vagues de la philologie et de l'archéologie. Je ne prétends nullement que partout Curtius ait touché juste : mais il me semble que sur bien des points, il s'est approché aussi près que possible de la vérité.

Sans s'incliner servilement devant le déterminisme géographique, en honneur de nos jours, il débute, comme c'est son droit et son devoir, par une peinture saisissante de cette Grèce où la nature revêt des aspects si variés et presque toujours si enchanteurs : là comme ailleurs, les peuples qui ont eu à disputer leur subsistance à une terre ingrate ont acquis une puissance à laquelle n'atteignirent jamais les habitants de ces contrées fortunées « où il n'y a qu'à jouir. »

Après le relief du sol, voici la religion et la langue, ces deux facteurs prédominants du développement intellectuel et moral des nations. Curtius va très loin, trop loin peut-être, dans ses essais d'analyse des divers éléments et procédés phonétiques propres aux idiomes helléniques : mais il ne se trompe pas, quand il affirme que la langue grecque est une véritable œuvre d'art, faite à l'image du génie national, et à son tour, aidant ce génie à pénétrer dans les sphères les plus élevées de la pensée. L'historien nous fait ensuite assister à la formation progressive du polythéisme antique, résultat de la juxtaposition plus ou moins fortuite de tout un ensemble de cultes dont aucun, une fois constitué, n'a été aboli.

Les Grecs, ignorant les rapports exacts de leur propre race avec l'Orient, tantôt se proclamaient autochthones, tantôt cherchaient leurs premiers initiateurs sur la terre des Pharaons. La science moderne a réfuté l'une et l'autre de ces assertions : nous savons aujourd'hui d'une façon certaine qu'avant d'être en Europe, la Grèce a été en Asie, où elle a largement profité de toutes les civilisations antérieures, phénicienne, phrygienne, assyrienne, avec lesquelles elle s'est trouvée en contact. A elles seules, les multiples légendes de l'âge héroïque attestent l'importance des colonies étrangères débarquées sur les côtes de l'Attique ou de la Laconie.

A entendre certains sceptiques modernes, la mythologie tout entière devrait être renvoyée au pays des rêves. Curtius a garde de se montrer aussi sévère. « L'histoire des héros a un fonds authentique: il n'y a là d'arbitraire que ce qu'y ont ajouté les mythographes pour coordonner les traditions éparses » : où, comme il s'exprime ailleurs à propos du règne de Minos : « Tout ce qui dans l'esprit des Grecs se rattachait à cette mémorable époque a été groupé par eux autour de la figure de Minos, si bien qu'il est difficile de distinguer à travers les brouillards de la légende les contours précis d'une personnalité historique. » Peut-être Curtius oublie-t-il un peu ses propres principes lorsqu'il exagère le rôle de la Crète au point d'affirmer que « dans ses entrailles maternelles a germé ce sens moral qui distingue si nettement les Hellènes de tous les autres peuples (p. 84). »

Le second fascicule nous raconte les migrations des tribus grecques, ce qui amène l'auteur à nous retracer à propos de la guerre de Troie, traitée par lui de « légende, » un tableau fidèle et brillant de l'âge homérique : le troisième et le quatrième sont consacrés à l'histoire de Sparte et du Péloponèse, jusqu'à la fin du VIe siècle : le cinquième enfin nous fait assister au merveilleux développement de cette cité d'Athènes appelée à de si étonnantes destinées.

Sans doute, dans cette description minutieuse de la Grèce antique, où l'histoire confine de tous les côtés à la fable, la critique pourrait trouver à s'exercer sur des points de détail : mais l'ensemble est aussi solide que lumineux, et tous les amis des lettres classiques attendent avec une légitime impatience la suite de cette remarquable et utile traduction. C. Hurr.

Le pape Saint-Gélase Ier 492-496. *Étude sur sa vie et ses écrits*, par A. Roux, prêtre du diocèse de Bordeaux. Paris, Ernest Thorin; Bordeaux, H. Duthu, 1880, in-8 de 224 p. — Prix : 3 fr. 50.

Malgré la courte durée d'un pontificat qui n'atteignit pas cinq années, Saint-Gélase Ier s'est acquis un nom qui le place auprès de saint Léon et de saint Grégoire le Grand, tant a été profonde l'empreinte qu'il a laissée dans la liturgie, le droit et la discipline ecclésiastique. Personne n'a tracé un portrait aussi vivant de cet illustre pontife que Bossuet. « Toute la vie de ce saint Pape, dit l'évêque de Meaux, était ou la lecture ou la prière : Ses jeûnes, sa pauvreté, et dans la pauvreté de sa vie son immense charité envers les pauvres, sa doctrine enfin, et sa vigilance qui lui faisait regarder le moindre relâchement dans un pasteur comme un grand péril des âmes, composait en lui un évêque tel que saint Paul l'avait décrit. »

En choisissant la vie et les écrits de saint Gélase pour sujet de la thèse qu'il a soutenue devant la Faculté de Bordeaux, et qui lui a

mérité le grade de docteur en théologie, M. l'abbé A. Roux a été heureusement inspiré. Les faits sont peu nombreux, mais ils sont intéressants, et leur petit nombre permet à l'auteur de les soumettre à un examen plus approfondi. Les documents ne sont pas non plus très nombreux ; tous à l'exception d'un seul, sont d'une authenticité incontestable. Ce sont surtout les œuvres du saint Pontife et spécialement ses lettres qui fournissent la plus grande somme des renseignements. Quant au document non authentique que nous avons mentionné, il fournit à M. l'abbé Roux l'occasion de montrer sa sagacité et son esprit critique, en refutant avec beaucoup de solidité les raisons alléguées par des écrivains trop crédules en faveur d'une décrétale faussement attribuée à saint Gélase (p. 163 à 193).

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'époque troublée où la Providence fit jouer à Gélase un si grand rôle, M. Roux montre quels furent la vie, les fonctions et les écrits de son héros avant son élévation au Pontificat. Puis il fait voir saint Gélase intervenant avec une grande activité dans les affaires des Églises orientales. Il analyse longuement ses lettres à Euphémius, aux évêques de Dardanie et à Natalis, à Succonius, à Faustus, à Anastase ; aux évêques de l'Illyrique, aux évêques de l'Orient en général ; mais c'est surtout près des évêques de Dardanie que Gélase insista plus souvent pour les affermir dans l'orthodoxie ou pour les y faire rentrer.

Saint Gélase n'a pas seulement écrit des lettres pour combattre l'hérésie des eutichiens, il a composé différents traités dans le même but. L'un comprend l'histoire de cette hérésie, un autre le récit de la condamnation de Pierre et d'Acace ; il y traite des deux natures, de l'anathème.

Le pélagianisme, déjà foudroyé, essaie de se relever ; saint Gélase emploie tout son zèle pour lui porter le dernier coup ; il compose un traité spécial et écrit des lettres à Honorius et aux évêques du Picinum. Il n'apporte pas moins d'ardeur à combattre une hérésie que l'on retrouve à toutes les époques de l'Église, celle des Manichéens. Tant de travaux ne lui font point négliger la discipline ecclésiastique dont il règle plusieurs points avec une sagesse telle que ses constitutions seront observées jusqu'à la fin des temps.

Saint Gélase, comme saint Léon et saint Grégoire, nous a laissé un monument des plus importants sous le rapport dogmatique et disciplinaire, dans le sacramentaire dont M, Roux donne une analyse un peu sommaire, mais suffisante.

Nous signalerons une faute d'impression à la page 110 ; le typographe a mis 1542 pour 1439.

Ce livre auquel on ne pourra reprocher que sa brièveté, sera lu avec fruit par tous ceux qui aiment l'Église et le Saint-Siège.

DOM PAUL PIOLIN.

Histoire de France *depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*; d'après les sources et les travaux récents, par Edmond Demolins. Tome III. *La monarchie moderne;* Tome IV: *La Révolution et les monarchies contemporaines;* Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1880, 2 vol. in-18 jésus de 416 et 334 p. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

Nos lecteurs connaissent les deux premiers volumes de l'*Histoire de France* de notre collaborateur M. Demolins : nous avons le plaisir de leur présenter aujourd'hui la troisième et la quatrième et dernière partie de ce remarquable travail. Ces deux volumes, complément impatiemment attendu de cette œuvre originale et savante, embrassent l'un la période comprise entre l'avènement de Louis XI et la Révolution de 1789, l'autre l'époque révolutionnaire et l'époque contemporaine jusqu'à la révolution de février. La période qui s'étend de l'année de 1848 jusqu'à nos jours est encore trop voisine de nous et un trop grand nombre de ses personnages vivent encore pour que le temps soit venu de l'écrire. Aussi l'auteur a-t-il sagement fait d'en résumer les principaux événements, dans un sommaire très succinct qui exclut toute appréciation et tout commentaire. Les lecteurs les plus susceptibles ne risquent donc pas d'être blessés et l'histoire réserve ses droits.

Fidèle au plan esquissé dans sa préface, M. Demolins continue à suivre avec une inflexible rectitude la ligne de conduite qu'il s'est tracée. Ecartant les incidents et les personnages secondaires de l'histoire, il s'attache à ne retenir que les grands événements et les grandes figures qui donnent aux époques successives leur signification propre et leur véritable physionomie. Avec ce système, l'auteur arrive à ce résultat remarquable qu'il épargne au lecteur l'ennui de longues dissertations, tout en lui donnant une idée fort nette et fort précise des temps dont il raconte l'histoire. C'est qu'à la vérité M. Demolins excelle à diviser et à jalonner sa route, et, rien qu'à lire les titres de ses *livres* et de ses *chapitres,* on se représente fort exactement les époques que l'on va traverser avec lui, et, quand on est arrivé au but, on se fait aisément du chemin parcouru une très ressemblante et très vive image. Le titre général du troisième volume, la *Monarchie moderne*, indique d'abord nettement le caractère général de la période où l'on entre : c'est la monarchie moderne qui sort enfin des ruines féodales, se constitue, s'affermit, domine victorieuse à l'intérieur comme à l'extérieur sur la noblesse soumise et la maison d'Autriche abaissée, étend jusqu'aux limites du monde civilisé le rayonnement de son prestige et de ses victoires, et puis tremble sur ses bases au souffle révolutionnaire qui ébranle les institutions après avoir corrompu les mœurs et les idées, et finalement s'écroule, jonchant au loin de ses débris un sol couvert de ruines et de sang.

Mais c'est seulement dans le tome IV que nous lisons le récit de ce

lamentable écroulement. Cette catastrophe, dont le retentissement dure encore, a traversé trois phases que M. Demolins définit avec une grande justesse et raconte dans des pages pleines d'intérêt, de mouvement et de vie. La Révolution a été tour à tour doctrinale, terroriste et anarchique. Le despotisme, tel devait être le dénouement nécessaire de ce drame tour à tour solennel, grotesque et sanglant. Mais le despotisme n'est jamais qu'une solution transitoire. La force l'a édifié, la force le détruit, et l'ordre social renaît sur ses ruines. Malheureusement l'esprit révolutionnaire a survécu au césar qui l'avait dompté ; il pénètre de plus en plus dans les institutions et les lois, introduisant au sein même des gouvernements en apparence les mieux organisés et les plus forts un principe de dissolution prochaine. Il ne faut pas attribuer à d'autre cause la chute de la Restauration et du gouvernement de juillet. M. Demolins dévoile sans pitié les vices inhérents à ces deux régimes, et il faut lui savoir gré de s'être exprimé sur ce sujet avec une franchise dont il nous serait si aisé de tirer profit.

Je me résume : ces deux volumes sont dignes de leurs aînés : même intérêt, même clarté, même charme. Je souhaite qu'on les lise beaucoup et surtout qu'on mette à profit les salutaires leçons qui s'en dégagent. L'*Histoire de France* de M. Demolins nous fera aimer le passé de la France, nous éclairera sur les difficultés du présent, et pourrait, si nous le voulions bien, nous aider à préparer à notre pays un avenir meilleur. Car elle nous montre à quelles conditions un peuple grandit ou recouvre sa prospérité perdue, également protégé par l'autorité qu'il respecte et la liberté qu'il aime contre l'anarchie qui dissout les nations et le despotisme qui les asservit. P. Talon.

Répertoire politique et historique, *contenant une revue politique de l'année, les élections sénatoriales et législatives, le compte rendu des travaux du Sénat et de la Chambre des députés, les lois, décrets, circulaires et documents divers concernant chaque ministère, une revue des beaux-arts, de la nécrologie, etc.*, publié sous la direction de M. Charles Valframbert, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris. Quatrième année, 1879. — Paris, Quantin, 1880, in-8 de 592 pages. — Prix : 10 fr.

La mode aujourd'hui, en érudition, est aux répertoires. Toutes les sciences auront bientôt le leur : répertoire de jurisprudence, répertoire historique, commercial, artistique, etc. ; de tous côtés on voit éclore des encyclopédies. L'utilité de ces publications n'est pas d'ailleurs à démontrer : le nombre des travailleurs est si grand, qu'il serait, sans elles, à peu près impossible de se tenir au courant du mouvement scientifique. En politique, il en est de même : il est fort difficile de consulter les encombrantes collections des revues et des jour-

naux pour retrouver un fait, une loi, un document quelconque, et l'encyclopédie de M. Valframbert, arrivée à sa quatrième année, a l'avantage de grouper avec précision, méthode et brièveté, tous les actes politiques accomplis dans le courant de chaque année. La place de ce livre semble donc marquée dans la bibliothèque de quiconque veut être au courant des évènements contemporains ; il sera particulièrement utile aux journalistes, et l'on a pu déjà remarquer l'accueil favorable qu'il a reçu de la presse en général. Voici, sommairement, le plan que suit M. Valframbert dans le volume de 1879 : Revue politique de l'année ; Sénat ; Chambre des Députés ; budget ; intérieur, lois, décrets, circulaires ministérielles ; mouvement administratif ; affaires étrangères ; justice ; cultes ; instruction publique ; beaux-arts ; finances ; postes et télégraphes ; agriculture et commerce ; travaux publics ; guerre ; marine et colonies ; déclarations ministérielles, manifestations politiques, presse ; mouvement social et économique ; nécrologie.

Il convient maintenant d'ajouter que ce répertoire, qui devrait simplement enregistrer les faits sans les apprécier, est rédigé à un point de vue très-républicain, et que sur certaines questions religieuses, les analyses de M. Valframbert révèlent une hostilité systématique contre les catholiques. Sans vouloir entrer dans des détails et discuter des faits qui ne seraient pas à leur place ici, je me borne à signaler le caractère anti-religieux de cet annuaire politique, caractère qui empêchera que ce livre rende tous les services qu'on pourrait en attendre. A un autre point de vue, il serait facile de relever dans le volume de 1879 un certain nombre d'erreurs : des dates sont inexactes et l'on indique, entre autres, comme *disparus*, des journaux qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas un instant suspendu leur publication.

Ern. B.

Questions controversées de l'histoire et de la science. Première série. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1880, gr. in-18 de 290 pages. — Prix 2 fr.

La Société bibliographique a entrepris de publier, sous la direction de M. René Kerviler, une série indéterminée de volumes, comprenant des dissertations sur les principales questions soulevées dans le domaine historique et scientifique, par les détracteurs systématiques de l'Église et de nos traditions nationales. Au frontispice du premier volume, on trouve inscrit cet épigraphe : *Pro Deo et Veritate*, et le caractère de cette publication est nettement indiqué par M. Kerviler dans son introduction, où il dit : « Notre but peut se résumer en quelqnes lignes : combattre énergiquement toutes les assertions erronées qui ne reposent que sur le mensonge ou sur des hypothèses,

non solidement assises ; approfondir les questions controversées, et leur apporter une solution conforme aux déductions de la plus impartiale critique ; en un mot, enlever leurs armes aux détracteurs systématiques de l'Église et de nos traditions nationales, et en fournir de solides à leurs défenseurs. » Cette collection sera donc consacrée, en un mot, à l'apologétique chrétienne. Il y a longtemps qu'on réclame pour le grand public lettré, des livres de ce genre, destinés à vulgariser les recherches des savants. Voici comment, dans la collection qui vient d'être inaugurée, il est répondu à ce besoin. On embrasse tout le domaine historique, depuis les origines du monde ; mais, au lieu de jeter pêle mêle, dans tous les volumes, les questions controversées, un plan uniforme a été adopté pour chaque volume, qui sera divisé en six chapitres. Le premier, *Époque antédiluvienne*, comprendra des dissertations sur l'origine de l'homme et les temps préhistoriques, l'accord de la Genèse et de la science ; le second chapitre, comprenant l'Histoire ancienne jusqu'à Jésus-Christ, traitera principalement de l'accord de la Bible avec les découvertes modernes en Égypte et en Assyrie ; le troisième est consacré à l'empire romain et aux premiers siècles de l'Église ; le quatrième, aux questions du moyen âge, du cinquième au seizième siècle ; le cinquième, à l'époque moderne, du seizième siècle à la Révolution française ; le sixième, à l'époque contemporaine. C'est là un programme admirable ; nous allons examiner comment, dans le premier volume, il a été admirablement rempli. Ce volume contient en effet : I. *La Cosmogonie biblique et la science*, par M. l'abbé F. Vigouroux ; *Les Aventures du Bathybins*, par M. de Lapparent. II. *Les dix plaies d'Égypte*, par M. l'abbé F. Vigouroux ; III. *La Venue de saint Pierre à Rome*, par M. Emmanuel Cosquin ; IV. *La Légende de Blondel*, par M. le comte de Puymaigre ; *La Prise de Béziers et le mot : Tuez-les tous*, par M. Tamizey de Larroque ; V. *Les Monita secreta des Jésuites*, par le P. J. Mavel ; *L'Instruction primaire en France, avant et pendant la Révolution*, par M. l'abbé Allain ; VI. *La Prise de la Bastille*, par M. L. de Poncins ; *Les Bourbons ont-ils été ramenés par l'étranger ?* par M. H. de l'Épinois. On voit combien les sujets traités sont intéressants et variés. Les noms dont ils sont signés sont une garantie de l'érudition et de la solidité de l'apologétique. Ils justifient pleinement ce passage de l'introduction de M. Kerviler : « Nous nous sommes associé un groupe, toujours ouvert, de savants et d'érudits, versés d'une façon toute spéciale dans les questions qu'ils auront à traiter. Personne ne pourra leur refuser, soit en géologie, soit en archéologie dite préhistorique, soit en apologétique chrétienne, soit en érudition ancienne et moderne, une autorité particulière. » Tout en s'adressant au grand public, cette collection offre donc toutes les garanties de l'érudition la plus solide ; aussi, dans ce temps de discus-

sions et de controverses, est-elle destinée à un grand succès, et nous aurons bientôt, je l'espère, un second volume à présenter au public.

ERN. B.

Histoire de l'abbaye de Caunes, *ordre de saint Benoît, au diocèse de Narbonne*, d'après les documents originaux, par LOUIS BÉZIAT. Paris, A. Claudin, 1880, in-12 de XVI-244 p., avec 3 eaux-fortes et 4 fac-simile. — Prix : 10 fr.

De nos jours, on se croit trop le droit de plier quelques incidents d'histoire au besoin de satisfaire les passions des partis, et l'on ne prend pas assez la peine de se pénétrer d'un sujet pour en écrire avec compétence ; c'est ce qui est arrivé à l'écrivain moderne qui a essayé de retracer, à son point de vue, les annales de l'abbaye de Caunes. Evidemment M. Louis Béziat se proposait moins de développer les phases diverses de l'histoire de l'abbaye de Caunes, que d'émettre ses opinions sur beaucoup de questions qui n'y ont point ou presque point de rapport.

Ce n'est pas que l'auteur ait négligé les recherches ; il a trouvé dans le *Gallia Christiana* et dans l'*Histoire générale de Languedoc* par Dom de Vic et Dom Vaissète (et non Vaissette), ainsi que dans une trentaine de chartes recueillies par Doat, la trame de son livre. Il n'a point négligé quelques documents qui sont conservés aux archives de l'Aude. Vivant dans les bâtiments mêmes de l'abbaye, l'auteur possède la connaissance directe des lieux, ce qui lui permet de redresser quelques erreurs échappées à ses devanciers sur la topographie de ce petit coin du Languedoc. Ajoutons que la carte qui représente les lieux voisins de Caunes, et dans lesquels l'abbaye possédait des propriétés, est très claire, a plusieurs teintes, et paraît exacte. Les deux eaux-fortes qui donnent les vues de l'abbaye sont aussi très claires et on peut les croire d'une exactitude parfaite.

Malheureusement, il n'en est pas de même de l'eau-forte qui tient lieu de frontispice. Ce n'est pas du caprice, c'est du grotesque. L'artiste a voulu représenter deux bénédictins soutenant les armoiries de l'abbaye et celles de la congrégation de Saint-Maur. Qu'a-t-il fait? Il a placé d'un côté, à droite du lecteur, un capucin, et au côté opposé un chartreux. Ajoutez que le chartreux porte une grande barbe et a les pieds nus, tandis que le capucin a le visage rosé. Je ne nie pas le talent de l'artiste comme dessinateur et aqua-fortiste ; mais l'inexactitude historique ne pouvait être portée plus loin. Je ne m'arrête pas aux fragments de quatre chartes carlovingiennes, reproduites d'après Dom Mabillon dans le *De re Diplomatica ;* les reproductions sont assez exactes ; mais, malgré le mérite incontestable qu'il y avait dans le premier travail, un art moderne nous a mis en possession de moyens

tellement supérieurs pour l'exactitude, qu'il n'est plus permis de s'en tenir aux procédés anciens qui, dans leur temps, ont rendu de grands services.

Si l'espace qui nous est donné nous permettait d'examiner le texte de l'histoire dans toute sa teneur, surtout sous le rapport des principes, nous aurions une foule de réserves et de réfutations à présenter, car l'auteur n'a absolument rien compris à la vie religieuse sur laquelle roule tout son livre. Les erreurs principales que nous avons remarquées, dans une lecture attentive, se trouvent aux pages 17-18, 19, 23, 33, 38, 39, 40-42, 43, 49, 52, 56-58, 84-85, 91-93, 94-95, 96-97, 101, 104, 110, 123, 132, 138-140, 143 et passim.

Il me suffira de faire remarquer que l'auteur parlant, de la guerre des albigeois, prend constamment parti pour ces hérétiques, convaincus d'enseigner une doctrine qui n'était pas seulement la négation des dogmes chrétiens, mais qui contenait des principes anti-sociaux et contraires à toute morale. Pour donner une idée de la manière d'apprécier les faits et de les exposer employée par M. Louis Béziat, je vais transcrire la conclusion de son livre (p. 224 et 225).

« Ainsi, — car de toute histoire doit se dégager une moralité et découler un enseignement philosophique, — ainsi on vit se vérifier, une fois de plus, cette loi de justice éternelle qui régit les mondes. Cet exil sur la terre d'Espagne, que l'abbé Gérard de Villeneuve avait imposé à un grand nombre d'habitants de Caunes suspects de catharisme, c'était maintenant les moines qui le subissaient. Le monastère fut pillé par le peuple avec une sorte de fureur sauvage. On gratta les armoiries sculptées sur la pierre; on enleva jusqu'aux cheminées, jusqu'aux serrures des portes, jusqu'aux pitons des fenêtres, et ce pillage rappelle à l'esprit ce vers écrit, plus de dix siècles auparavant, par le troubadour Guilhem de Tudela : « Et on ne leur laissa rien qui valût une châtaigne. » Alors, cette même place qui, en 1226, avait vu le supplice de l'évêque albigeois Pierre Isarn, vit encore un nouvel auto-da-fe, salué par les acclamations joyeuses d'un peuple en liesse. Ce qui brûlait, c'était les chartes, les registres de reconnaissances, les titres de possession, tous ces instruments d'un pouvoir tyrannique et odieux, qui disparaissaient avec lui ; et, cette fois au moins, aux vives lueurs des flammes n'étaient pas mêlés les sombres reflets du sang. La société religieuse, d'abord victorieuse de la société civile, était vaincue à son tour. »

Comment est-il possible qu'un esprit cultivé confonde à ce point toutes les notions du vrai et du faux, outrage à ce point la religion, l'histoire, la logique et la langue? Quoi! lorsque le socialisme, l'ennemi le plus dangereux de la société, est là à la porte, des écrivains qui se croient philosophes lui fourniront des armes en glorifiant

les pillages accomplis en 1792 et 1793 ! Oui, celui-là est frappé de cécité intellectuelle qui ne voit pas que les ancêtres directs de nos communistes et de nos socialistes contemporains sont les prétendus législateurs qui ont osé attaquer la propriété ecclésiastique.

M. Louis Béziat aurait été bien inspiré s'il avait fait grâce au lecteur de ses réflexions révolutionnaires, et s'il eût donné à la place le texte latin des quelques chartes copiées par Doat.

DOM PAUL PIOLIN.

Histoire parlementaire de la Belgique, 1831 à 1860, par L. HYMANS. Bruxelles, Bruylant Cristophe, 1880, cinq volumes in-8 et une table. — Prix : 75 fr.

Nous avons parcouru avec beauconp d'intérêt l'ouvrage de M. Hymans. Non pas que cette lecture se recommande comme un délassement, ou moins encore comme un tableau destiné à faire connaître la vie politique de la Belgique depuis 1830 aux étrangers et aux générations futures. L'auteur s'est proposé un but plus modeste, tout aussi difficile à atteindre, et qu'il a rempli parfaitement. Il a cherché à résumer fidèlement, impartialement, complètement, tous les travaux des Chambres belges depuis leur première session en septembre 1831 jusqu'à la session extraordinaire du mois d'août 1880. Et il est parvenu à terminer ce laborieux mais utile dépouillement sans donner lieu aux reproches des partis, et aux critiques des hommes d'étude. A la gravité de l'exposiiton il a joint la clarté la plus vive, ainsi que la simplicité, qui font que son récit sur chaque matière est véritablement le résumé, ou pour mieux dire, la réduction photographique de tous les discours prononcés par les mandataires de la nation et les ministres. La manière dont il procède mérite à elle seule de grands éloges. Elle est pour beaucoup dans la facilité avec laquelle les lecteurs trouvent l'objet de leurs recherches et se guident aisément dans un aussi vaste répertoire.

Chaque session occupe une sorte de section de volume. La Chambre des représentants et le Sénat sont traités à part. En tête vient la composition de la Chambre et du ministère. Suivent les matières, rangées par ordre alphabétique (commençant à l'ordinaire par les mots *affaires étrangères*). Sous chaque matière les discours, rapports, discussions sont résumés à leur date. Une table analytique des matières et une table alphabétique des orateurs termine le récit de la session de chaque chambre.

Le volume, renfermant dix sessions, comprend à son tour des tables décennales ; enfin un fascicule spécial renseigne, en 130 pages, sur tous les objets traités, tous les orateurs cités dans l'une et l'autre Chambre.

L'auteur ne s'est pas borné à analyser sèchement les *Annales parlementaires* ». Pour tous les cas importants, où le lecteur aurait pu suspecter son impartialité ou désirer plus d'extension, il donne aux discours presque toute leur étendue, et cite en note, en bien des pages, les documents discutés. Telles sont, par exemple, les discussions de 1839 concernant le traité avec la Hollande, de 1857 touchant la loi sur les établissements de bienfaisance, de 1871 au moment de la chute du ministère d'Anethan, de 1879 sur la loi réformant l'enseignement primaire, de 1880 sur la loi décrétant l'enquête scolaire,

Nous n'adresserons à M. Hymans qu'une seule remarque, qui sera loin d'être un blâme. C'est que son œuvre ne paraît point justifier absolument son titre. L'histoire parlementaire de la Belgique est encore à faire. Son travail consciencieux aidera puissamment les écrivains qui, un jour, voudront compléter les ouvrages déjà anciens de MM. Poplimont et Thonissey. Il offre cette analyse exacte, délicate de la vie parlementaire en Belgique qui est le prélude indispensable à toute étude historique sur la politique intérieure de ce pays. Mais il exige à son tour une synthèse puissante, des vues d'ensemble, des aperçus longs et généraux sur les mouvements de l'opinion et des partis, sur l'action des chefs politiques, toutes choses dont les Annales parlementaires, prises en elles-mêmes, ne présentent qu'un reflet incolore et un souvenir inanimé. T.

Histoire du livre, *depuis son origine jusqu'à nos jours,* par H. Egger, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres. Paris, Hetzel, 1880, gr. in-18 de xi-323 p. — Prix : 3 fr.

M. Egger fait remarquer, en sa spirituelle préface, que le livre jusqu'ici n'a pas eu, à vrai dire, d'historien, au moins en notre langue. Personne ne pouvait mieux que l'éminent académicien combler une telle lacune. M. Egger aime ses livres avec passion ; il les connaît admirablement ; il en a formé une collection des plus importantes ; il est aussi profondément versé dans la science des littératures modernes que dans celle des littératures anciennes ; enfin il est non moins habile écrivain qu'érudit consommé. Toutes ces heureuses conditions lui ont permis de raconter avec un charme et une autorité que l'on ne saurait assez vanter, les destinées du « plus grand personnage qui, depuis trois mille ans peut-être, fasse parler de lui dans le monde. » L'éminent critique s'occupe tour à tour des origines du livre, du livre de papyrus et de parchemin, du livre chez les Grecs et chez les Romains, des diverses fortunes des livres anciens, des livres dans les premiers siècles chrétiens, des livres au moyen âge, du premier âge de l'imprimerie, des progrès et fortunes diverses de l'imprimerie, des livres anonymes et des pseudonymes,

de la diffusion de la librairie, des nouveaux progrès de l'imprimerie et de la librairie, de leurs derniers progrès, des livres à l'Exposition universelle de 1878, des vendeurs, des acheteurs et des prêteurs de livres, des bibliothèques publiques et des bibliothèques privées. Quelque longue que soit cette énumération, elle ne donne pas une complète idée de tout ce que contient le volume de M. Egger, car divers chapitres sont encore consacrés à des aperçus divers, à l'examen de cette question : *à quels offices le livre ne suffit pas*, à l'épilogue, lequel est suivi de notes qui « ont pour objet de justifier les principales assertions qui ont besoin d'une telle garantie, et de renvoyer, sur chaque partie du sujet, aux ouvrages les plus utiles à consulter. » L'*Histoire du livre* a tous les genres d'intérêt : le style en est clair, élégant, agréable ; la variété la plus piquante règne en toutes ces pages, où l'érudition ne se montre pas moins fine que sûre ; de nombreuses anecdotes, contées avec une entrainante verve, ajoutent encore à l'attrait d'un récit qui résume des lectures infinies. M. Egger a surtout écrit l'*Histoire du livre* pour la jeunesse, à laquelle il adresse çà et là les conseils les plus sensés, les plus touchants, les plus paternels. Mais cet ouvrage mérite d'avoir bien d'autres lecteurs encore que jeunes gens et jeunes filles, et les érudits même ne le liront pas sans profit et sans reconnaissance. T. DE L.

Catalogue de la bibliothèque orientale de feu M. Jules Thonnelier, *orientaliste, membre de la Société Asiatique*. Paris, Ernest Leroux, 1880, in-8, de 564 pages.

M. Thonnelier occupait un des premiers rangs parmi les orientalistes contemporains, mais fuyant le bruit et la renommée, absorbé dans des études profondes, il n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages; ils attestent du moins l'étendue de ses connaissances. Fervent bibliophile, il avait formé une collection des plus importantes, au point de vue des langues et de l'histoire des peuples de l'Orient, et en 1860 il publiait un volume intitulé : *Catalogue d'un Orientaliste ;* c'était un précieux répertoire spécial.

Le nouveau volume que M. Leroux vient de mettre au jour est des plus intéressants pour la bibliographie, encore incomplète, des publications relatives aux peuples de l'Asie ; ce n'est point une sèche énumération de titres plus ou moins tronqués, rédigée en vue de la vente. Ici la plupart des titres sont donnés in extenso ; les ouvrages de quelque valeur sont décrits minutieusement, avec d'utiles indications bibliographiques ; les textes orientaux ont été l'objet d'une attention spéciale.

Dans les 4,200 numéros qui forment ce catalogue, se rencontrent une foule de livres en tout genre, imprimés à Calcutta, à Bombay, à

Constantinople, et qui se trouvent difficilement en Europe ; nous ne nous y arrêterons pas, mais nous signalerons en passant quelques articles dont les travailleurs sauront apprécier l'importance : la Bible polyglotte de Walton, avec le *Lexicon heptaglotton* de Castell (Londres. 1657-1686, 8 vol. in-fol) ; la *Relation de divers voyages curieux* par Thévenot (Paris, 1696, 4 tomes en 2 vol. in fol.; collection fort curieuse et extrêmement rare lorsqu'elle est bien complète) ; le très rare voyage de Breydenbach dans la Terre Sainte (texte allemand, Augsbourg, 1488, in folio) l'*Historia Alexandri magni de preliis*, 1486 (curieuse et fabuleuse histoire du conquérant macédonien) ; l'in-4° fort recherché, œuvre de J. Locher, intitulé *Libri philomusi Tragedia de Thurcis et Soldano* (Argentine, 1497), et nous pourrions en mentionner bien d'autres.

Parmi les objets les plus précieux réunis par les soins de M. Thonnellier, figurent des livres composés par des missionnaires jésuites et imprimés en Chine. Et d'abord : l'*Arte de la lengua Mandarina compuesto por el P. Francisco Varo* (Canton, 1703, in-fol.). C'est peut être le seul exemplaire qui soit connu en Europe ; l'ouvrage ne figure ni à la Bibliothèque nationale de Paris ni au British Museum. Texte gravé sur des planches de bois et imprimé par le procédé xylographique encore en usage en Chine. Un fac-simile fort exact reproduit le frontispice de ce très précieux volume (n° 1523). Tout aussi difficiles à rencontrer se montrent (n°s 456 et 457) deux volumes, l'un et l'autre imprimés en Chine, et également par le procédé xylographique : *Innocentia victrix* (apologie de la religion chrétienne) *In Tuam Chen* (1671, in-4) ; *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris* (in-4, volume imprimé dans le palais même de l'empereur, en 1701). Voir pour ces deux importants ouvrages la très utile *Bibliotheca Sinica* de M. Cordier, col. 375 et 395.

Les ouvrages chinois, n°s 3918-4037 : les manuscrits n° 5038-4198, attireront l'attention des orientalistes ; des notes intéressantes font connaître ces productions, que bien peu de personnes sont en état d'aborder. Ajoutons que ce catalogue ne contient qu'une partie de la bibliothèque de M. Thonnelier ; une autre partie fera connaître la partie française, formée de bons et sérieux ouvrages de travail ; il n'y aura rien pour les *amateurs*, qui payent si cher les poésies de Dorat et de Pezay ou qui concentrent toutes leurs affections sur quelques millimètres de marges faisant décupler de valeur un elzévir *non rogné*.

B.

BULLETIN

La foi offerte à tous. Le retour à la foi par ses splendeurs, par M. l'abbé Migne, chanoine de Saint-Denis. Paris, Blériot, 1880, in-12 de xv-[illegible] p. — Prix : 3 fr.

Le pêcheur d'hommes, par le même. Paris, Blériot, 1880, in-12 de xxvi-221 p. — Prix : 3 fr.

Ces deux volumes sont tirés du grand ouvrage du même auteur : *Les splendeurs de la foi*, dont le *Polybiblion* a rendu compte et qu'ils tendent à vulgariser. Ils doivent être suivis d'autres volumes du même genre. Dans le *Retour à la foi*, M. Migne veut frapper les esprits en leur présentant, dans des tableaux saisissants, l'accomplissement de seize des paroles de Jésus-Christ, « qui sont à la fois, dans leur énoncé, des prophéties claires comme le jour ; dans leur accomplissement, des faits immenses, miraculeux, gros comme le monde. » Ces tableaux, dans sa pensée, doivent être traduits en véritables tableaux, dont il donne le catalogue, destinés à être reproduits à l'aide d'appareils de projections pour mettre les yeux au service de l'enseignement religieux. Le savant auteur a obtenu de magnifiques résultats par les projections; il n'y a pas de raison que cette nouvelle expérience n'ait pas le même succès. Pour donner une idée de son genre, prenons la troisième parole : « Celui-ci a été établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs. » Il en montre l'accomplissement, en faisant passer devant nous les déicides, les persécuteurs, les ennemis de l'Église et les impies qui sont morts misérablement; puis les convertis illustres, les saints et les saintes qui sont arrivés à la vie éternelle. Pour la cinquième : « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes, » il nous montre les pêcheurs d'hommes dans les missionnaires, les prédicateurs et directeurs de conscience.

Tout ce chapitre est reproduit dans le *Pêcheur d'hommes*, sous le titre de « La vocation des pêcheurs d'hommes. » Le suivant est consacré à sa mission, la conversion du monde, entreprise étonnante pour des ouvriers tels que les apôtres; le troisième, au sort qui lui est réservé : « une haine surnaturelle et divine, qui s'attaque à Dieu, » et dont le déchaînement, commencé par les juifs, est poursuivi par les Romains persécuteurs, par les païens, les hérétiques et les schismatiques, par les philosophes, par les révolutionnaires, par les francs-maçons, et dont on suit la trace sous tous les gouvernements. Saint Paul paraît ensuite comme le type du pêcheur d'hommes. Puis viennent des notices sur les œuvres qui s'occupent d'étendre la foi : l'œuvre de la propagation de la foi, les écoles apostoliques, les alumnats et les petits noviciats.

Nous approuvons les observations sur la méthode d'enseigner suivant l'exemple de Jésus-Christ, « qui évite et écarte avec le plus grand soin toute discussion. » Mais les idées sur le curé professeur, instituteur, agriculteur, artisan ne nous paraissent pas très pratiques. R.

Manuel pratique des élections municipales, par L. Guerin, docteur en droit. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-18 jésus de 106 p. — Prix : 80 cent.

Les élections municipales auront bientôt lieu dans toute la France. Un petit livre ayant pour but d'éclairer les électeurs sur la portée de l'acte auquel ils seront prochainement appelés à concourir ne peut donc qu'être le bien venu. Cet opuscule a d'ailleurs une qualité bien plus rare que celle de

l'à-propos : il est très bien fait. Clarté, concision, science, il réunit tous ces mérites à celui d'être suffisamment complet. En huit chapitres bien coordonnés, il traite successivement *de la commune en général et des principales attributions du pouvoir municipal, des listes électorales et des conditions requises pour être électeur, de la composition des conseils municipaux et des conditions d'éligibilité, de la convocation des électeurs et de la période électorale, du vote et des opérations électorales, des dispositions pénales en matière électorale, des voies de recours contre les élections irrégulières*, enfin *de la nomination des maires et des adjoints. Une table analytique*, puis un *index alphabétique* facilitent les recherches des questions sur lesquelles on veut être éclairé, et par conséquent augmentent encore l'intérêt de ce travail. Nous sommes persuadés que le *Manuel pratique des élections municipales* est appelé à rendre de très grands services, et nous espérons bien que tous nos lecteurs, et beaucoup d'autres encore, en voudront tirer profit. P. Talon.

La guerre à l'enseignement chrétien en Belgique. *Nouvelle législation de l'enseignement primaire en Belgique et mouvement des écoles catholiques libres*, par M. Paul Gouy. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, gr. in-18 de IV-243 p. — Prix : 2 fr.

En Belgique, comme en France, la guerre est déclarée à l'enseignement chrétien ; seulement là-bas la bataille est livrée, tandis que nous en sommes encore aux premiers engagements qui précèdent le combat. En Belgique, la loi qui assurait l'influence de la religion sur l'éducation de la jeunesse a disparu, et les catholiques ont dû demander à la liberté ce que la légalité leur refuse. C'est le récit de leurs luttes que M. Paul Gouy nous fait dans ce livre, et la lecture en est bien propre à raviver notre courage et à ranimer notre espoir. Ce que les catholiques belges ont fait, nous pouvons le faire, et, par conséquent, quoique décident nos législateurs, la jeunesse française continuera, *si nous le voulons*, à recevoir une éducation chrétienne. Le livre de M. Paul Gouy est si clairement divisé qu'il me suffira de transcrire le titre de ses trois parties pour en donner une idée fort nette. Première partie : *La loi de 1842 et les préliminaires de la révision* ; deuxième partie : *L'agitation catholique, la discussion parlementaire, le vote* ; troisième partie : *La résistance légale et l'organisation des écoles catholiques et libres*. Une *conclusion appliquée à la France* clôt ce livre, l'un des plus intéressants et des mieux écrits que nous ayons lus depuis longtemps, l'un de ceux qui répondent le mieux aux préoccupations de l'heure présente. Nous voudrions que ce livre fût beaucoup lu : l'auteur le mérite, car c'est un écrivain d'une rare valeur, et le sujet est digne entre tous d'attirer notre attention. Suivant la parole de Mgr l'Evêque de Viviers, *cette brochure contribuera à préparer une de ces résistances victorieuses qui tournent à la gloire des opprimés et à la honte des oppresseurs.* » Nous ne pouvons que souhaiter au vaillant auteur d'obtenir bientôt cette récompense. P. Talon.

La Franc-Maçonnerie : doctrine, histoire, gouvernement, lettre à la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, par Mgr Fava, évêque de Grenoble. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1880, gr. in-18 de 104 p. — Prix : 60 cent.

Cette lettre avait sa place marquée d'avance dans cette collection de *Documents pontificaux et épiscopaux* qui a déjà recueilli des documents si pleins d'intérêt. Mgr Fava s'est alarmé de voir la main de la franc-maçonnerie

dans toutes les entreprises qui se trament depuis tant d'années contre la société et la religion, et il s'efforce d'ouvrir les yeux sur les dangers dont ne se préoccupent pas assez une foule d'esprits honnêtes, mais trop peu défiants. Tel est le but de cette lettre, qui se divise en trois parties, très inégales comme étendue, mais très intéressantes toutes les trois. De ces trois parties se dégagent les trois propositions suivantes, que l'auteur a formulées lui-même au commencement de son travail : 1° *La Franc-Maçonnerie a pour docteur principal Weishaupt, auteur de l'Illuminisme allemand* ; 2° *La Franc-Maçonnerie condamne les peuples chez qui elle domine à des guerres continuelles, tant intérieures qu'extérieures* ; 3° *La Franc-Maçonnerie n'a pas de centre permanent d'unité, mais seulement des chefs chargés d'exécuter les ordres donnés par les arrière-loges*. Ces propositions, établies avec un grand luxe de preuves, ont le tort de résumer imparfaitement chacune des parties de cette savante lettre. La première partie n'est rien autre en effet que l'historique des théories maçonniques et l'exposé des solutions qu'elles donnent sur toutes les questions vitales dont l'existence même de la société dépend : la religion, la morale, la famille, l'organisation sociale, la propriété; dans la seconde partie, l'éminent écrivain établit la part prépondérante prise par la franc-maçonnerie à toutes les catastrophes et bouleversements sociaux dont l'Europe et la France ont été les victimes depuis un siècle: quant à la troisième partie, la troisième proposition énoncée plus haut dit très clairement son but. En résumé, ce petit livre, comme on le voit, tient encore plus que ses titres ne promettent. De graves enseignements s'en dégagent; et il projette sur les événements contemporains de singulières et significatives lueurs. C'est là une grande leçon, donnée de haut : tous nos lecteurs en voudront tirer profit. P. Talon.

Traité pratique de Chimie et de Géologie agricoles; traduction libre de la onzième édition des *Elements of agricultural chemistry and geology* des professeurs Johnston et Cameron, par Stanislas Meunier, docteur ès-sciences, aide naturaliste au Muséum. Paris, J. Rothschild, 1880, gr. in-18 de xii-369 p. et 200 fig. relié en toile anglaise. — **Prix 3 fr.**

Adaptation française d'un ouvrage que recommande la rapidité de son succès, ce petit volume, élégant d'exécution, dans un format commode, avec de nombreuses figures, continue dignement la série de ses devanciers. Quand on envisage le but complexe que poursuit le fermier, on comprend aisément que la chimie, la géologie et la physiologie puissent l'aider à tirer d'une surface donnée de terrain la plus grande quantité possible de produits, les meilleurs, au moindre prix, dans le plus bref délai et avec le plus faible appauvrissement du sol. La science en pareil cas explique d'abord les pratiques indiquées par l'expérience, et permet en outre d'en développer plus méthodiquement les conséquences. Notions de chimie minérale et de physiologie végétale; composition des sols et nature géologique des terrains; amélioration du fond par drainage, labour, écobuage, irrigation ; emploi de la chaux et des amendements; épuisement du sol et nature des engrais; étude des produits en fourrages, graines ou racines; alimentation des animaux et fabrication du beurre et du fromage; tous ces sujets sont indiqués avec clarté et concision. Aussi M. St. Meunier a-t-il fait une œuvre utile en mettant à la portée de tous ce petit traité, qui convient également soit comme guide pour diriger sur un point spécial des études plus complètes, soit comme memento pour fixer dans l'esprit des connaissances plus étendues. A. D.

Le sol, *roches et minerais*, par C. Delon. Paris, Hachette, 1880, pet. in-16 de 188 p. avec 46 fig. — Prix : 50 c.

Concis, mais toujours clair, ce résumé substantiel met à la portée de tous quelques-unes des notions fondamentales de la géologie. Partant des faits qui se renouvellent sous nos yeux, animant son exposé grâce au tour familier du langage, l'auteur, après avoir esquissé les notions préliminaires sur les atomes, les corps simples et les combinaisons qui constituent les minéraux, aborde l'examen des phénomènes géologiques contemporains. C'est le travail d'érosion et de dénudation opéré à la surface par les pluies et les neiges, par les fleuves, les glaciers et l'Océan; ce sont aussi les actions d'origine profonde, émanations variées et éruptions volcaniques. Il étudie ensuite les principales roches, massives ou stratifiées, dans leur formation, leur composition et leur structure qui influe si largement sur les allures du sol. Enfin il termine par une rapide analyse de l'origine et de la disposition des sites métallifères. Ce n'est à vrai dire qu'une partie de son œuvre : après avoir décrit la constitution du sol, M. Delon se propose d'en raconter l'histoire. Ce sera l'objet d'un second petit volume, qui paraitra sous le titre *Epoques et terrains*, et qui ressemblera, nous le souhaitons, à son devancier. A. D.

Supplément à l'examen critique de la théorie de Schwendener, par T. P. Brisson, de Lenharrée. A Châlons-sur-Marne, chez l'auteur, 1879, in-8 de 14 p.

Etudes sur les analogies physiologiques de la nature. — *Cryptogames cellulaires comparés à une nation*, par le même. Châlons-sur-Marne, 1879, in-8 de 44 p.

La première de ces deux brochures est consacrée à la réfutation, ou plutôt à compléter la réfutation d'une théorie spéciale sur la nature et les rapports mutuels des algues, des lichens et des champignons. L'auteur y fait preuve d'une érudition étendue et son travail pourra intéresser les amateurs de cryptogamie, nombreux aujourd'hui.

La seconde a des prétentions plus élevées et plus philosophiques. Après une première partie, dans laquelle il cherche à établir un parallèle entre le règne végétal et le règne animal, l'auteur, dans une seconde partie qui se rattache plus étroitement à la spécialité de ses études, développe une classification des cryptogames cellulaires comparés à une nation. Tout en rendant hommage à ses bonnes intentions et en formant avec lui des vœux pour que les lichens conservateurs triomphent des néfastes champignons, ou plutôt encore pour qu'ils assainissent ces produits des nouvelles couches par une infusion de leurs sucs bienfaisants, on peut douter que les rapprochements établis par M. Brisson avancent beaucoup un résultat si désirable. E. V.

Questionnaire sur les obligations militaires des disponibles, réservistes et territoriaux, par un officier supérieur d'infanterie. Paris, Dumaine, 1880, in-18 de 36 p. — Prix : 25 c.

Suppléer à l'ignorance de nos soldats en cas de mobilisation, afin d'arriver, dans un moment aussi grave, à la rapidité et à la régularité, en leur enseignant leurs devoirs en quelques pages, tel a été le but de l'auteur, et il l'a atteint avec beaucoup de netteté et avec des développements suffisants.

A. W.

Actualités militaires. — *L'Etat-major et l'avancement*, par un fantassin. Paris, Ghio, 1880, in-8 de 64 p. — Prix : 1 fr.

L'auteur fait une amère critique de la suppression brusque du corps d'état-major, que l'on n'a pas remplacé. Si nous avons été malheureux, c'était au grand commandement qu'il fallait s'en prendre, et non pas au corps d'état-major, qui n'était que l'auxiliaire et le serviteur du commandement. Les généraux nous ont fait défaut, parce que le mode d'avancement dans l'armée dépend trop de la faveur. Le projet actuel sur l'avancement est tout-à-fait défectueux et n'aboutira à rien. Il faut à la fois l'ancienneté, le choix et le concours. Si nous continuons dans les errements actuels, nous verrons bientôt disparaître de nouveau nos milliards et plusieurs provinces.

A. W.

Devoirs moraux du soldat, par le commandant Ponor. Paris, Dumaine, 1880, in-18 de 176 p. — Prix : 1 fr.

Le soldat n'est pas seulement une unité : c'est avant tout un être moral, ayant une âme qui sent et qui dirige le corps vers le bien ou le mal, suivant l'éducation qu'on lui a donnée. L'éducation, au régiment, consiste à cultiver les solides qualités du foyer domestique, à redresser au besoin la mauvaise éducation des villes, et à tourner toutes les qualités morales du soldat vers l'honneur militaire et l'amour de la patrie. La connaissance des actes héroïques qui ont illustré nos devanciers ne peut qu'enflammer les jeunes cœurs d'une noble émulation, et tel est l'objet que l'auteur a eu en vue, en rédigeant son intéressant manuel.

A. W.

Instruction sur le dressage du soldat au service en campagne, par un officier supérieur d'infanterie. Paris, Dumaine, 1880, in-18 de 124 p. — Prix : 75 c.

Depuis la portée des nouvelles armes, portée qui va toujours en augmentant, l'ordre dispersé s'est imposé dans le combat, et le soldat n'est plus, comme autrefois, un automate n'obéissant qu'à des commandements, il est désormais livré à sa propre intelligence et à son initiative. De là la nécessité d'un dressage particulier, qu'on fait souvent ou trop incomplet ou trop diffus. La présente brochure circonscrit cette étude dans des limites raisonnables et enseigne aux soldats ce qu'il leur est nécessaire de connaître pour tirer de leur propre fonds le meilleur parti possible.

A. W.

Paris et ses fortifications, — 1870-1880 — avec carte, par Eugène Ténot. Paris, Germer Baillière, 1880, in-8 de 216 p. — Prix : 5 fr.

La principale préoccupation de nos gouvernants, à la suite de la paix désastreuse de 1871, a été de réparer la brèche énorme faite à nos frontières de l'Est. Il fallait empêcher à tout prix une armée ennemie de recommencer un blocus de Paris. On songea d'abord à occuper simplement par des forts l'emplacement des positions prussiennes, afin de prévenir un nouveau bombardement. Peu à peu les idées s'enhardirent et on en arriva à projeter un immense camp retranché, où nos armées pussent, en cas de revers, se réunir de nouveau, se ravitailler, reprendre haleine et recommencer la campagne. Les positions choisies à cet effet interdisent désormais à l'ennemi, en raison de la grande portée de l'artillerie, un blocus effectif, et permettent à nos armées d'évoluer à volonté et en lignes de bataille, soit vers Dammartin et Soissons, soit vers les plaines de la Brie, soit vers les plateaux de la Beauce. Ainsi fortifié, Paris, pense l'auteur, est invulnérable, pourvu toutefois qu'il soit « défendu par des gens de cœur, guidés par des généraux républicains. »

Laissons de côté les opinions politiques pour ne voir que l'œuvre militaire, qui a une valeur incontestable, et pardonnons à l'auteur cette conclusion emphatique : « La République en 1870 avait sauvé l'honneur de la Patrie ; elle lui rend aujourd'hui la force avec *la liberté*. Strasbourg et Metz peuvent maintenant s'éveiller à l'espérance. Paris invulnérable, c'est leur délivrance assurée ! » Ce sont de belles phrases de proclamations, mais ne vaudrait-il pas mieux se contenter de les penser avant la bataille, afin de pouvoir les dire après la victoire? A. W.

De la Régénération des littératures grecque et latine par le christianisme. Discours prononcé à la distribution des prix de l'Institution Join-Lambert à Rouen, le 29 juillet 1880, par l'abbé René Le Menant des Chesnais, professeur de quatrième. Paris, Auteuil, imprimerie, Roussel, 1880, in-12 de 16 pages.

Rien de plus fondé *historiquement* que l'influence *sociale et littéraire* de l'Église et du Christianisme, mais aussi il n'est guère de vérité qui soit niée aujourd'hui plus audacieusement par toute une classe d'écrivains et de *brochuriers*. On ne saurait donc trop vivement féliciter les auteurs qui consacrent leurs loisirs à mettre en lumière un point d'histoire si digne de l'intérêt général. C'est ce que vient de faire, avec autant de talent que de succès, un jeune prêtre du diocèse de Rouen, M. l'abbé Réné Le Menant des Chesnais. Son discours sur la Régénération des littératures grecque et latine par le christianisme est écrit avec une chaleur communicative, qui ne peut manquer d'impressionner favorablement le lecteur. Sans vouloir nous porter absolument garant de toutes les assertions de détail qu'il peut renfermer, — car comment ne pas *excéder* d'une manière ou d'une autre dans un travail de ce genre? — nous pouvons affirmer que l'ensemble des idées ne s'écarte jamais de la ligne droite de la vérité. Fond et forme nous ont également paru dignes d'éloges dans ce discours : les aperçus nouveaux y sont nombreux ; une grande richesse d'imagination s'y unit à une parfaite exactitude de jugement. En un mot, ce modeste essai nous semble de très bon augure pour l'avenir littéraire du jeune professeur, qui d'ailleurs nous est inconnu. Dom François Plaine.

Histoire des littératures étrangères. *Littératures anglaise-slave, depuis leurs origines jusqu'en* 1850, par Eugène Hallberg, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. Paris, Al. Lemerre, 1880, petit in-12 de XI-396 pages. — Prix : 2 fr. 50.

Le *Polybiblion* a rendu compte du premier volume de l'*histoire des littératures étrangères ;* dans le tome second, M. Hallberg passe en revue tous les écrivains de la Grande-Bretagne depuis les origines jusqu'à notre temps. Il s'occupe ensuite de la littérature anglo-américaine, de celle de la Russie et enfin de celle de la Pologne. Le volume est terminé par un ample appendice chronologique, où se trouvent des détails, des renseignements qui n'avaient pu prendre place dans le texte. Le procédé de l'auteur reste le même ; sans renoncer à consulter les travaux d'autres critiques, M. Hallberg tient à examiner de ses yeux les écrivains éminents, et à les juger d'après ses propres impressions. Il nous semble que dans le tome premier les citations étaient plus nombreuses que dans ce second volume, mais M. Hallberg avait ici à parler de tant d'auteurs qu'il a dû mesurer la place à chacun. Ses appréciations sont en général fort justes, dans le domaine littéraire. L'esprit du livre nous paraît sain ; nous avons toutefois noté (page 10) une phrase sur Wicleffe

qui peut être comprise dans un sens trop favorable à cet hérésiarque et qui, rapprochée d'un paragraphe de la page 15, indique, ce nous semble, quelque sympathie pour le protestantisme. Enfin nous aurions voulu que, page 303, M. Hallberg enlevât au mot *progrès* ce qu'il a de trop lieu-commun, en nous disant ce qu'il entend par ce terme, aujourd'hui si prodigué et si peu défini. L'*Histoire des littératures étrangères* provoque tout naturellement une comparaison avec l'œuvre analogue de M. Bougeault. La matière traitée est la même quant au fond. Le travail de M. Hallberg nous paraît, dans la partie relative à l'Allemagne, voir souvent quelque chose de plus personnel, mais ses recherches ont été forcément condensées davantage et n'échappent pas toujours à la sécheresse : ainsi le voulaient les dimensions moindres de son travail. Les limites imposées ne lui ont pas permis non plus des considérations historiques que M. Bougeault a en général très bien traitées, et qui permettent de saisir sur un écrivain les influences de son époque. L'*Histoire des littératures étrangères* de M. Hallberg forme un ouvrage plus élémentaire que celui de son prédécesseur, mais cet ouvrage a été fait avec un soin et une érudition qu'on voudrait toujours rencontrer dans les publications de ce genre.

TH. P.

Alibaba, texte allemand in-12 de 36 pages. (Prix : 60 c.) — **Traduction** correcte et littéraire d'*Alibaba*, histoire renfermant 1° toutes les racines allemandes, 2° toutes les règles et exceptions de la grammaire allemande dans l'ordre grammatical, vol. in-12 de 42 pages. (Prix : 60 c.) — ***Memento***, ou exposé complet et concis des règles et exceptions de la grammaire allemande, in-12 de 56 pages (Prix : 75 c.) — par J. N. WAGNER, professeur à l'école de Pontlevoy. A l'école de Pontlevoy, 1880, chez l'auteur.

On a préconisé bien des méthodes destinées à faciliter l'étude des langues, nous avons essayé de plusieurs, et nous pouvons, en connaissance de causes, dire que le système de M. Wagner nous paraît devoir rendre les plus grands services. La science philologique de l'auteur serait à elle seule une preuve de la bonté de cette méthode, s'il n'y avait à faire une large part à des dispositions innées particulières dont malheureusement tout le monde n'est pas doué; mais il nous semble évident que, même sans posséder des facultés spéciales, on peut, à l'aide de cette méthode, arriver assez rapidement à savoir les langues étrangères. Cette méthode se rattache à celle qui, vers 1830, valut une certaine célébrité à Jacotot, mais elle est plus pratique et dégagée des exagérations qui nuisirent à un système, bon par lui-même, et dont, après tout, dérivent plus ou moins la plupart des procédés aujourd'hui en usage. M. Wagner a fait une œuvre nouvelle en mettant dans la main des élèves une histoire suivie, celle d'*Alibaba ou les quarante voleurs*, disposée de telle sorte qu'elle contient tous les mots racines, et présente l'application successive de toutes les règles grammaticales dans l'ordre des numéros d'une autre brochure, appelée par l'auteur *Memento*, et qui est une véritable grammaire quintessenciée en peu de pages. A ces deux brochures, le texte allemand de l'*histoire d'Alibaba* et le *Memento*, M. Wagner a joint un autre petit volume, renfermant du conte arabe deux traductions, dont l'une est littérale. « L'élève lit dans le *Memento* la première règle, puis il traduit la première phrase du texte allemand à l'aide de la traduction littérale, enfin il étudie sur cette traduction la première phrase du texte, il sera alors à même de traduire les dix premières phrases des exercices. Il fait le même travail pour toutes les règles suivantes jusqu'à la fin. »

Personne n'avait encore essayé la combinaison mise en œuvre par M. Wagner. Robertson avait bien introduit dans le texte de ses leçons anglaises toutes les règles de la grammaire, mais sans aucun ordre. Aussi un excellent juge, Adler Mesnard, a-t-il dit en parlant de son travail : « Son procédé serait *parfait* si le commençant n'était pas obligé de surcharger sa mémoire d'une foule de règles disparates, et de faire pour ainsi dire une course désordonnée à travers le vaste champ de la grammaire. »

C'est cette course désordonnée que M. Wagner épargne à son élève, en donnant à son système ce qui manque au procédé Robertson pour qu'il soit *parfait*, suivant l'expression d'Adler Mesnard.

Pour résumer cet article disons qu'un élève qui voudra apprendre par cœur les 36 pages de l'*histoire d'Alibaba*, — l'entreprise n'est pas très difficile, la mémoire des faits favorisant celle des mots — sera promptement en état, surtout s'il a soin de s'aider du *Memento*, de comprendre la langue allemande, d'un accès si difficile. Si l'on veut aller plus loin, on recourra ensuite aux exercices de thèmes et de versions que M. Wagner a fait sur le même texte, et qui forment deux brochures à part. TH. P.

Promenades dans les Deux Amériques. 1876 et 1877, par EDMOND COTTEAU, membre de la société de géographie de Paris. Paris, Charpentier, 1880, in-12 de 320 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume contient les notes de deux voyages rapides faits, le premier à travers l'Amérique du Nord, de Liverpool à Quebec, à San-Francisco, Salt-Lake-City et New-York, le second autour de l'Amérique du Sud, à Rio Janeiro, Valparaiso, Santiago, Lima, et en retournant par Panama. Dans cette course rapide, il n'y a place pour aucune observation sociale ni pour la statistique, mais c'est un cadre de voyage fort bien tracé, où viennent se placer quelques tableaux très pittoresques. Et comme l'auteur écrit fort bien, on fait en le lisant au coin de son feu le tour de tout un hémisphère, sans éprouver la moindre fatigue et en conservant un bon souvenir de son compagnon de voyage. X.

Ambroise Paré, *ou le père de la chirurgie*. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 pages, avec portraits. — Prix : 1 fr. (*Bibliothèque des écoles et des familles*)

M. Müller a voulu mettre la vie d'Ambroise Paré à la portée des plus jeunes lecteurs. Il a découpé cette histoire en 16 chapitres, à chacun desquels est attaché un titre fait pour attirer l'attention, par exemple : *I. Comment un honnête chapelain avait pour élève latiniste un pauvre enfant, auquel il n'enseignait guère le latin ; II. Pourquoi les parents du petit Ambroise avaient voulu que leur fils apprît le latin ;* III. *Les projets que forme Ambroise après avoir laborieusement conquis le titre de barbier, etc.* M. Müller a retracé d'une plume facile la biographie détaillée du grand chirurgien. Il a eu la bonne pensée d'emprunter de nombreux passages aux mémoires ou traités qu'Ambroise Paré a publiés sur son art et sur sa vie. On remarquera surtout, parmi tant de citations qui sont la parure du volume, les citations relatives au glorieux siège de Metz en 1553 (p. 87-113). Le nouveau biographe dit très bien à ce sujet (p. 88) : « Plusieurs comtemporains ont retracé ce grand épisode de notre vieille histoire, mais nul peut-être n'en a rendu avec plus de vérité l'émouvante physionomie qu'Ambroise Paré, à la fois acteur et spectateur de ce drame de l'honneur national. Et toutefois, quand de mo-

dernes historiens ont voulu refaire la peinture de ce siège, la plupart ont dédaigné de recourir à son récit. N'hésitons donc pas à tirer de l'ombre où on l'oublie cette vivante page de nos annales. » Nous n'adresserons à M. Müller qu'une seule observation. Ne va-t-il pas trop loin (p. 184) quand, au sujet de la religion catholique en laquelle plusieurs érudits, et notamment M. Jal, ont fait mourir Ambroise Paré, il dit : « C'est récuser bien hardiment les témoignages de maints contemporains aussi dignes de foi qu'en état d'être bien renseignés? » Ce qui reste incontestable, c'est que Paré fut enterré dans l'église Saint-André-des-Arts, et que dès lors il paraît bien difficile d'admettre qu'il fût resté calviniste jusqu'à la fin de sa vie.

T. DE L.

VARIÉTÉS

ESSSAI SUR LA LITTÉRATURE DU SOUDAN (fin).

XVIII. — Ahmed-Baba, le Tombouctien. — Nous avons plusieurs biographies de lui; les plus connues sont la notice écrite par Abou-abdallah-el-Merrakechi et son autobiographie placée à la fin du *Tekmilet ed-dibadj*. A l'aide de ces documents; il nous sera facile de mettre en lumière la vie et le caractère d'un nègre qui ne doit pas moins sa célébrité à ses écrits qu'à ses infortunes. Ahmed-Baba descendait d'une famille de savants. Son père, son oncle, son grand-père, ainsi que plusieurs de ses ancêtres, avaient rempli les fonctions d'imam, de cadi, de muphti et de professeur dans la capitale du Soudan (1). On lit dans le *Tekmilet-ed-dibadj*, fol. 180 recto : « L'auteur du présent Recueil biographique est Ahmed-ben-Ahmed-ben-Omar-ben Mohammed-Akit-ben-Omar-ben-Ali-ben-Yahya-ben-Koudalata-ben-Bekr-ben-Nik-ben-Lak-ben-Yahya-ben-Tachta-ben-Tabkar-ben-Hirân-ben-Eli-Badjard-ben-Onçar-ben-abi-Bekr-ben-Omar-el-Larneci (2). Berbère d'origine, puisqu'il appartient à la tribu des Sanhadja, qu'Ibn-Kaldoun désigne comme une des sept branches de la grande famillle des Bérani, il naquit dans le village d'Arawan, au nord-ouest de Tombouctou, vers la fin de l'année 1556 ; c'est du moins ce qu'il déclare, contrairement à l'usage de ses coréligionaires, en disant qu'il a vu la date de sa naissance écrite de la main de son père.

En 1593, Ahmed, sultan du Maroc, ayant envoyé le général Mahmoud-Zergoun, à la tête d'une armée, pour soumettre la Nigritie, celui-ci s'empara de Tombouctou et y fit reconnaître la souveraineté de son maître. Le Cheikh Ahmed-Baba, alors âgé de trente-sept ans, était l'homme le plus instruit du pays. Il demanda à ses concitoyens quel était le monarque auquel ils venaient de jurer soumission. — « C'est, lui répondit-on, le sultan du Maroc. — Eh « bien, moi, je ne connais pas d'autre souverain en Occident que le roi de « Tunis, » répliqua Ahmed-Baba. On voit, remarque à ce sujet Ibn-abi-Dinar, que ce savant avait des notions sur l'histoire de la Tunisie, quoique son pays dépendît plutôt du Maroc par sa position géographique. Quoi qu'il en

1. Au quatorzième siècle, Melli était la capitale de la Nigritie; mais déjà avant la fin du quinzième, Tombouctou était devenu la résidence du roi.

2. Nous avons tenu d'enregistrer cette longue généalogie afin de faire connaître des noms appartenant à la race berbère.

soit, Ahmed-Baba fut cruellement éprouvé dans cette circonstance, car il eut la douleur de se voir transporter, les fers aux pieds, avec une partie de sa famille, à Merrakeeh, le premier jour du ramadhan. Ce ne fut que quatre ans plus tard, un dimanche, vingt-sixième jour du mois de ramadhan, qu'il lui fut donné de voir tomber ses chaines. Au rapport d'Ibn-Yacoub-el-Merrakechi, la joie que fit éclater sa délivrance dans le cœur des vrais croyants fut unanime. En effet, à peine arraché à une obscure captivité, ce nègre, en qui ses gardiens même avaient découvert un réservoir d'érudition, est entouré des hommes instruits de la ville, on le prie, on le supplie de révéler ses précieuses connaissances. O prestige de la science ! De la prison il est conduit comme en triomphe à Djama-ech-Chorfa, qui est la principale mosquée de la ville, et une affluence extraordinaire de Thaleb émérites accourt à ses leçons.

Ici je reprends le fil de son récit : « Lorsque nous fûmes soulagés, ma famille et moi, du poids de l'affliction, ajoute-t-il avec résignation, un grand nombre de personnes lettrées s'approchèrent de moi et m'invitèrent à ouvrir des cours publics. Ma première pensée avait été de refuser ; mais, à la fin, vaincu par l'insistance de leurs prières, je pris place dans la mosquée des Chérifs et j'inaugurai mon enseignement par la lecture du *Mokhtaçar* de Sidi-Khelil, dont j'élucidai le texte par des scolies, des citations et des exemples tirés des meilleurs jurisconsultes. Qu'il me soit permis d'énumérer les ouvrages compris dans cette période de mes conférences publiques ; ils faisaient partie des programmes suivis à Tombouctou : — le *Teshil* d'Ibn-Malek sur les règles et les difficultés de la Syntaxe arabe ; — l'*Alfia* d'El-Yraki ou Résumé des traditions mohammédiennes ; — le *Teuhfet-el-Heukkâm* ou Cadeau des juges, par Ibn-el-Aacem ; — le *Djamé-el-djouamé* ou Recueil général des préceptes de l'islam par Sebki ; le *Heukm* ou Manuel du juge, par Ibn-Aatha-allah ; — le *Djamé-es-seghir*, ou Répertoire abrégé de préceptes moraux, par Soyouti ; — le *Sahih* de Bokhari qui contient les actes et les paroles de Mahomet, y compris les traditions regardées par les uns comme éléments des lois et par les autres comme moyens auxiliaires de la jurisprudence ; — le *Sahih* de Moslim, sur le même sujet ; — le *Chifa* du cadi Ayyadh, qui comprend la définition des devoirs envers le prophète ; le *Mowatta* ou Aplanissement des difficultés du droit, par le fondateur de la secte malékite ; — *El-moadjizat el-Kobra* ou les Principaux Miracles de Mahomet, par Soyouti ; — les *Chemaïl* de Termidi ou Description des qualités du prophète des Arabes, de sa vie intime et de sa politique ; — l'*Iktifa d'El-Kilaï* qui traite de la vie de Mahomet, de la révélation qui lui a été faite du Koran, de l'histoire des trois premiers Khalifes. »

Une nouvelle compensation paraissait réservée à Ahmed-Baba. Tandis que sa voix éloquente s'exerce à communiquer aux intelligences qui l'entourent la connaissance de la rhétorique, du droit et de la théologie, mais principalement du droit, sa sagesse est comme mise à l'épreuve. En effet, des questions de la plus haute gravité lui sont soumises par les représentants de la magistrature, et ses réponses deviendront des arrêts sans appel. C'est lui-même qui nous en fait la confidence dans le passage que voici : « Maintes fois j'eus l'occasion de prononcer des décisions, soit par écrit, soit de vive voix, sur des points de droit qui avaient embarrassé les hommes de loi les plus expérimentés, en sorte que la réputation de mon nom s'étendit depuis le sud du Maroc jusqu'à Alger, jusqu'à Bougie, et sans doute au delà. » Mais, comme s'il ressentait dans le fond de sa conscience un secret repentir de l'aveu qui concerne son mérite, il se hâte d'ajouter : « Peu confiant dans

ma propre sagacité, et convaincu d'ailleurs de l'insuffisance de mon instruction, j'examinais la question à plusieurs reprises, puis j'invoquais l'assistance de Dieu, et Dieu me faisait toujours la grâce de m'éclairer. » Ahmed-Baba atteignait sa cinquantième année, lorsqu'il mit la dernière main au Tekmilet-ed-dibadj. Nous apprenons par lui qu'il avait rédigé une partie de ses leçons, et que ces doctes essais étaient destinés à former plus tard des ouvrages de fond. Il avait même commencé un commentaire du Précis de Sidi-Khelil, ainsi que l'atteste cette réflexion : Puisse Dieu m'accorder la faculté de l'achever !

La liste de ses ouvrages indique la variété féconde de sa pensée ; c'est une bibliothèque entière de morale, d'histoire, de belles-lettres, de théologie, de jurisprudence. Malheureusement, tous ces écrits ne nous sont pas parvenus. On ne possède encore que celui d'où j'ai tiré les matériaux du présent mémoire. Je suis d'autant mieux en mesure d'en faire une analyse détaillée, que, dans le cours de mes recherches sur l'histoire des musulmans d'Afrique, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de le lire et d'en rédiger l'index complet d'après trois manuscrits. Le *Tekmilet* ou Dictionnaire biographique des savants et des saints du rite malékite, est une compilation des auteurs qui se sont occupés avec prédilection de l'Espagne et de l'Afrique musulmanes. Il n'acquerra pas moins de valeur aux yeux des orientalistes par l'utilité du sujet, que par les lectures originales dont il contient en quelque sorte la substance. Si la critique, d'ailleurs peu familière aux chroniqueurs mahométans, ne s'y fait pas assez sentir dans la peinture des caractères, on y remarque toutefois une certaine exactitude dans la partie bibliographique. Pour moi, qui ai vécu plus de trente ans au milieu de la société arabe et qui en apprécie la moralité à sa juste valeur, j'abandonne volontiers à Ahmed-Baba son admiration, souvent monotome, pour les marabouts de l'Islam. Loin de moi la pensée de le chicaner sur ses sentiments religieux. Il vivait à une époque et sur une terre où la *canonisation* d'un personnage était trop aisément consacrée par la crédulité et la superstition. Je lui demande autre chose que le récit des visions, des extases et des révélations survenues à Sidi-Bou-Medien, protecteur de Tlemcen, ou bien à Sidi Abderrahman, patron des Algériens. Au milieu des tirades hagiographiques dont le *Tekmilet ed-dibadj* est parsemé, à l'instar de toutes les œuvres contemporaines, j'ai choisi des notices littéraires et quelques biographies remplies de faits véridiques, dans le genre de la Vie de Sidi Khelil, dont j'ai offert une copie à M. Reinaud pour l'édition arabe du *Mokhtaçar*.

Le *Tekmilet ed-dibadj* est extrait en grande partie de manuscrits presque introuvables aujourd'hui, mais dont les titres nous ont été heureusement transmis. Les plus importants sont : 1° les Tables bibliographiques « *Fahraçat* » d'Ibn-Râzi, d'El-Mendjour, d'Ibn-el-Ahmar, d'Abou-abdallah-el-Hadrâmi, d'El-Mentouri, d'Abou-Zacharia-es-Sarradj, et d'Abdel-ouahed-ech-Cherif ; — 2° les Considérations de Tadeli sur le soufisme et les soufis ; — 3° le Précis historique de Médine par Ibn-Ferhoun ; — 4° la Liste chronologique des traditionnistes ou écrivains sacrés de la secte malékite. par Ibn-Konfoud, le Constantinien ; — 5° les Voyages de Todjibi, de Khaled-el-Fetouri, de Kalaçadi, d'Ibn-Konfoud, et d'El-Abdéri, voyages qui ressemblent beaucoup plus à des tournées littéraires qu'à des relations géographiques ; — 6° les Annales de Grenade, par Liçan-eddine-ibn-el-Khatib, le Tlemcénien ; — 7° la Notice des savants de Bougie au VIIe siècle de l'hégire par El-Rabrini (1) ;

1. Eumouan ed-diraïa fi mechaïekh Bidjaïa.

8° la Galerie des grammairiens du premier et du second ordre par Soyouti ; — 9° les Tablettes chronologiques d'El-Ouancherici, intitulées *El-Oufaïat* ; — 10° la Monographie des savants et des marabouts de Ceuta, connue sous le nom d'*El-Kaukeb el-ouikad fi men doufna fi Sebta min el-oulema ou'z-zohad ;* — 11° la Notice d'El-Makkari sur ses professeurs ; — 12° l'Appendice d'Ibn-el-Abar au *Sila* d'Ibn-Bachekoual (Pascal) ; — 13° Vertus et mérites de Senouci par El-Melali ; — 14° les Leçons d'Ibn-Merzoung le jeune, intitulées *El-Marouïat* ; — 15° trois volumes de la Compilation du Tlemcénien Ibn-Saad, qui est connue sous le nom de l'*Etoile fixe* et qui contient la biographie des docteurs magrebins ; — 16° les Additions au *Dibadj* ou *Tauchih ed-dibadj* par El-Karafi, ouvrage qui a inspiré à Ahmed-Baba l'idée de rédiger le *Tekmilet*.

Voici après tout comment l'écrivain le plus distingué de la Nigritie explique la composition de cette œuvre de longue haleine et les différentes phases qu'elles a subies. « Le présent livre qui devait former la suite et le complément du *Dibadj*, ou *Biographie des docteurs les plus célèbres du rite malékite*, n'est que l'abrégé d'un travail très étendu, en dix-huit cahiers in-folio. Dans le principe, j'avais eu seulement l'intention de préparer des additions au répertoire d'Ibn-Ferhoun-el-Iamri, où figurent déjà six cent trente personnages, et de mentionner ceux dont il avait négligé de parler ou qui avaient échappé à sa connaissance ; mais, peu à peu mes notes ayant pris du développement, je cédai au désir d'agrandir mon plan, et je groupai dans un cadre considérable tous les hommes de la même secte qui s'étaient illustrés par leur érudition ou par la sainteté de leurs actes. C'est ainsi que mes notes et mes extraits finirent par se fondre ensemble, à l'aide d'un nouveau remaniement. Je publiai la première édition de la suite du *Dibadj*, en l'année 1596 : elle ne laissa pas d'avoir quelques succès, on en multiplia les copies. Depuis lors, revenant sur mon idée, j'ai pensé qu'il valait mieux me borner à faire l'historique des imam et des auteurs hors ligne, et j'ai nommé mon livre *Kifaiet el-mohtadj li-maarifet men leïça fi'd-dibadj* « Documents suffisants pour connaître les docteurs qui ne sont pas mentionnés dans le *Dibadj*. »

Le *Tekmilet* (1) et le *Kifaïa* existent dans les bibliothèques des indigènes, à Constantine et à Alger ; je les ai consultés simultanément, sans y trouver d'autre diffférence que la prolixité des narrations qui concernent certains marabouts de l'Afrique.

Doué d'une raison forte, d'une sagacité peu commune et d'une ardeur infatigable pour la méditation des lois qui régissent le monde musulman, Ahmed-Baba avait sacrifié la plus grande partie de son temps à l'examen de Sidi Khelil et de ses commentateurs. Ses efforts tendaient non seulement à aplanir les avenues de la jurisprudence, mais encore à en reculer les bornes. Il se posa en interprète du code malékite, et c'est là son meilleur titre à la reconnaissance de la postérité. Le passage suivant que j'extrais de la biographie de Sidi Khelil, en même temps qu'il nous initiera aux essais de l'auteur sur les matières du droit, fournit un specimen de son style : « Le précis de jurisprudence composé par Sidi Khelil a donné lieu à plus de soixante ouvrages, tant en gloses qu'en commentaires. Moi-même, j'ai osé m'avancer parmi les concurrents et décocher aussi ma flèche. J'ai écrémé plus de dix commentaires, dans le but d'augmenter la concision de certains articles, de déterminer le sens de plusieurs expressions techniques, et d'in-

1. Lorsque ce mot n'est pas en rapport d'annexion, il se prononce *Tekmila*.

diquer les sources où le maître avait puisé ; d'où il résulte que j'avais acquis le droit de dire que, si mon travail était achevé, il pourrait dispenser les étudiants de recourir à d'autres livres. J'en ai soumis un volume au cheik Ibrahim-ech-Chaoui, qui était le juriste le plus entendu de Merrakech, et il en fut tellement satisfait, qu'il ne dédaigna pas de l'adopter dans son cours et d'en faire l'éloge devant ses collègues. J'ai rédigé en outre des observations sur quelques points obscurs du *Mokhtaçar*, sans parler d'une paraphrase du texte que je viens de commencer, et qui ne laissera pas de rendre service, si Dieu me permet de la compléter.

La liste des autres livres d'Ahmed-Baba comprend les titres que voici : — Etudes sur le *Mokhtaçar* de Sidi Khelil depuis le chapitre de la dîme aumonière jusqu'à celui du mariage, en deux volumes ; — Éclaircissement sur l'article du Serment (même ouvrage) ; — Inspirations divines pour l'intelligence des pensées de Khelil, intitulées *Mounoun er-rabb el-djelil*, en deux tomes ; — le *Dourour el-ouichah* ou Perles du baudrier, qui est un abrégé du livre de Soyouti intitulé *El-ouichah fi fouaid en-nikah*, et qui traite des avantages du mariage ; — Préceptes de morale tendant à démontrer qu'il faut étouffer son ressentiment pour éviter d'être injuste ; — le Classement du *Djamâ el-maiar* d'El-Ouncherici (jurisprudence) ; — le *Neil el-âmel*, thèse où il prouve que c'est sur l'intention que la religion fonde ses arrêts, et que les actes se jugent d'après l'intention ; — le Désir et le but du vrai croyant ou Démonstration du plus grand des attributs de Dieu ; — Commentaire de la *Sogra* de Senouci ; — Notice sur le cheikh Senouci, dont le mausolée est situé près des murs de Tlemcen ; — Scolies sur le commencement de l'*Alfia* d'Ibn Malek, intitulées *En-nokt el-oufia fi cherah el-Alfia ;* — Observations sur quelques passages de l'*Alfia*, avec cet autre titre : *En-nokt ez-zakia*. Cet ouvrage, ainsi que le précédent n'était pas terminé en 1601 ; — le *Raiet el-idjâda*, qui traite de l'équivalence de l'agent et de l'inchoatif pour le sens de la proposition ; — un mot sur l'*Ihtidjadj* d'Ibn-Edris ; ce travail circonscrit en quelques pages, explique les termes employés par cet auteur.

Une communication de Si-Embarek, l'algérien le plus versé dans la science historique, m'informe qu'Ahmed-Baba avait composé, dans les dernières années de sa vie, un traité en vers sur l'astronomie et un livre sur les différentes races de nègre, païennes ou musulmanes. Je ne doute point du fait, et j'ai l'espoir que le même hasard qui a dirigé vers ma main le *Tekmilet ed-dibadj*, exhumera un jour l'*Histoire du Soudan* des bibliothèques du Maroc ou de la Tunisie, où je suppose qu'elle a été déposée par quelque voyageur lettré. C'est alors que se dérouleront dans un ordre régulier et veacune clarté suffisante, les conquêtes de l'islamisme et de la littérature parmi les peuplades noires. Car la pureté avec laquelle la langue, la religion et les mœurs arabes se sont conservées dans le centre de l'Afrique est un fait bien remarquable et la meilleure preuve que le Désert est la vraie patrie de l'Arabe.

De tous les faits qui précèdent, on peut conclure que, pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles, les sciences et la civilisation florissaient au même degré sur presque tous les points du continent que nous étudions ; qu'il n'existe peut-être pas une ville, pas une oasis, qu'elles n'aient marqué de leur empreinte salutaire, et surtout que la race noire n'est pas fatalement reléguée au dernier échelon de l'espèce humaine, comme l'ont prétendu certains philosophes. AUG. CHERBONNEAU.

CHRONIQUE

Nécrologie, — M. le docteur Jean-Louis-Hippolyte Peisse, membre de l'Institut, est mort à Paris le 12 octobre. Il était né à Aix (Bouches-du-Rhône), en 1803. Elève de la faculté de médecine de Montpellier, il vint à Paris en 1826 et s'enrôla dans la presse libérale. Il a collaboré plus tard à des revues de médecine et à des revues de critique. Il était conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts, associé libre de l'académie de médecine (1836), membre de l'académie des sciences morales et politiques, où il fut élu le 15 décembre 1877 en remplacement de M. Lélut. On lui doit : *Les médecins français contemporains* (1827-1828) ; — *P. J. G, Cabanais* (1844) ; — *La médecine et les médecins, philosophie, doctrine, institutions, critiques, mœurs et biographies* (1837). — Il a traduit : *Fragments de philosophie* de W. Hamilton (1840) ; — *Eléments de la philosophie de l'esprit humain* de Dugald Stewart (1844) ; — *Lettres philosophiques* de Galuppi (1844) ; — *Système de logique déductive et inductive* de John Stuart Mill (1866-1867). — Il a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes*, où il a rédigé les *Salons* de 1841 à 1844 ; — dans le *Producteur*, le *National*, la *Gazette médicale de Paris*, etc.

— Monseigneur Pierre-Anastase Pichenot, archevêque de Chambéry, est mort dans cette ville le 5 octobre. Il était né le 27 octobre 1816 à Nuits-sous-Ravière (Yonne). Il était vicaire-général de Monseigneur l'archevêque de Sens, lorsqu'il fut nommé évêque de Tarbes le 9 mars 1870, d'où il fut transféré à l'archevêché de Chambéry le 18 juin 1873. Outre ses mandements et instructions pastorales, il a écrit plusieurs ouvrages de piété : — *Manuel de l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement pour le diocèse de Sens* (1865, in-18) ; — *L'Evangile de l'Eucharistie, ou la vie de N. S. Jésus-Christ, continuée et reproduite au très Saint Sacrement de l'autel :* conférences familières (1re édition, 1864, in-12 ; 4e édition, 1873, in-12) ; — *Les collectes ou simples homélies sur les premières oraisons de chaque dimanche et de quelques-unes des principales fêtes de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints* (années 1856 et 1857) (1867, in-12) ; — *Les psaumes du dimanche, instructions sur les Vêpres données au prône de la cathédrale de Sens* (1867, in-12) ; — *Traité pratique de l'éducation maternelle*, précédé d'instructions préliminaires sur l'archiconfrérie des mères chrétiennes, son règlement et ses fêtes (1869, in-12) ; — *Nouvelle édition, revue et augmentée d'une seconde partie* (1878, in-12).

— M. l'abbé Claude-François Culas est mort le 23 septembre, à Dompsure (Ain), paroisse qu'il administrait depuis près de quarante ans. Il était né à Saint-Nizier le Bouchoux, le 24 mars 1809, le quatrième de neuf enfants, au sein d'une famille d'honnêtes cultivateurs qui a donné trois prêtres à l'Eglise. Il commença ses études chez le vénérable abbé Dalurye, curé de Cormoz, paroisse du voisinage ; il les poursuivit au petit séminaire de Meximieux, pour les achever au petit séminaire de Belley. Il fit ses études théologiques au grand séminaire de Brou. Ordonné prêtre en juillet 1833, il fut envoyé à l'institution de Franclieu, commune de Marboz, d'abord comme professeur, puis comme supérieur. Il professa ensuite les humanités au petit séminaire de Meximieux ; deux ans après, il fut nommé vicaire de Lagnieu ; puis, après quatre ans et demi de vicariat, il fut appelé à la cure de Dompsure, le 24 mars 1841. La mort seule a pu l'enlever à ce poste ; sa longue administration a été surtout marquée par la reconstruction de la belle église que possède

agrandissement cette paroisse. Quoiqu'il fût un simple curé de campagne, M. l'abbé Culas a beaucoup écrit : ses œuvres ne sont point celles d'un littérateur de métier ni d'un érudit de profession, mais elles ont toutes une saveur particulière qu'elles tiennent du but poursuivi. M. Culas ne cherchait que le salut des âmes confiées à son zèle : il écrivait pour faire aimer aux fidèles leur église, leur paroisse, leur pays, en les leur faisant connaître, en leur rappelant tous les souvenirs qui pouvaient les y attacher, en leur expliquant ce qu'est une église, les cérémonies qui s'y accomplissent. Sa plume était l'auxiliaire de sa parole pour l'exercice de son ministère pastoral. Voici la liste, aussi complète que possible, de ses œuvres. Nous la donnons comme renseignement et comme exemple. — *Notice sur les curés et la paroisse de Dompsure* Bourg, Millet-Bottier, 1855, br. de 56 p. ; — *Exercices pour la confession et la communion. Prières et avis pour aider les fidèles à recevoir dignement les sacrements de pénitence et d'eucharistie*, recueillis et mis en ordre et publiés avec l'autorisation de Mgr l'évêque de Belley (1869, br. de 84 p.) ; — *Courte explication des cérémonies de la Messe et des Vêpres, à l'usage des enfants du catéchisme et des écoles* (1870, br. de 14 p. ; — *La mère chrétienne : prières, avis et pensées à l'usage des femmes et des mères chrétiennes*, recueillis, mis en ordre et publiés par un prêtre du diocèse de Belley (1873, in-12) ; — *Règlement et pensées pour la bonne tenue et la propreté de l'église* (1873, br. de 16 p.) ; — *Le pieux servant de messe à l'usage des églises paroissiales*, par un prêtre du diocèse de Belley (1875, br. de 78 p.) ; — *Le pieux communiant : cantiques pour la confession, la communion, la messe de communion, la messe et la communion pour les âmes du purgatoire, suivis de l'explication des principales cérémonies de la messe et des vêpres*, tirés des livres de piété, mis en ordre et publiés avec l'autorisation de Mgr l'évêque de Belley (1876, br. de 153 p.) ; — *Conférences de la paroisse de Dompsure* (1877, imp. Villefranche, br. de 56 p.) ; — *Notice sur les églises* (1877, br. de 120 p.) ; — *Notice sur la nouvelle église de Dompsure* (1841-1878) (1878, br. de 30 p. ; — *Nécrologie religieuse de Dompsure* (1878, br. de 30 p. ; — *Souvenirs paroissiaux et notes diverses*, 1841-1879, (1880, br. de 86 p.). — M. l'abbé Culas a, en outre, composé plusieurs petits écrits pieux, publiés en petites feuilles séparées, comme les tracts, pour aider les fidèles à passer saintement les différents temps de l'année, et qu'il distribuait à ses paroissiens. Pendant son séjour à Lagnieu, il a écrit l'histoire de cette commune et des environs. Ce travail, resté manuscrit, est déposé dans les archives de cette ville.

— V. l'abbé Augustin-Joseph Chossum est mort le 2 septembre, à Nevers. Il y était né le 10 juillet 1804, au sein d'une famille patriarcale, où la piété était en honneur. C'est dans ce milieu béni, dit Monseigneur Lelong, auquel nous empruntons les éléments de cette notice, qu'il puisa cette foi énergique, cet inébranlable attachement à l'Eglise, cette austérité de mœurs qui furent le caractère distinctif de toute sa vie. Cette salutaire influence se fit ressentir sur les autres membres de sa famille : ses deux frères et une de ses sœurs se sont, comme lui, consacrés au service de Dieu. Le diocèse de Nevers étant alors réuni à celui d'Autun, c'est dans le séminaire de cette ville qu'il commença ses études. Il fut rappelé à Nevers en 1823, et ordonné prêtre, le 2 mars 1828, par Mgr Millaux. Il débuta dans le ministère par le vicariat de Saint-Saulge. Puis il fut envoyé à Bona, d'où il desservit plusieurs paroisses. De là il passa à la cure de Saint-Parize, puis en 1835 au doyenné de Donzy. Sa nature ardente lui permit de joindre aux travaux de l'apôtre ceux de l'écrivain, de l'historien et du canoniste. Il commençait déjà à réunir les matériaux qu'il utilisa plus tard dans ses nombreuses publications.

Mgr Dufêtre l'appela auprès de lui, le 11 juin 1850, à titre de vicaire général, archidiacre de Bethléem. Il ne cessa depuis lors de remplir ces fonctions sous tous les évêques qui se sont succédé sur le siége de Nevers; il montra dans ce poste sa science juridique et administrative, son amour du labeur et une scrupuleuse attention dans l'étude de toutes les affaires qui lui étaient soumises. Ses journées, commencées à quatre heures du matin, étaient si bien remplies, qu'il pouvait encore fonder et diriger la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, et lui faire des communications intéressantes. Il était membre correspondant de la commission de la topographie de la Gaule. Il avait été décoré de la légion d'honneur en 1856, et le Saint-Siège lui avait accordé le titre de protonotaire apostolique. « Quel exemple, dit Mgr Lelong, que celui de ce prêtre, cherchant dans une étude sérieuse et suivie, un délassement et une consolation, y trouvant, sans parler de ces joies profondes et pures que produit dans l'intelligence la découverte de la vérité, la sécurité de son ministère et un moyen puissant de l'honorer et de le recommander aux yeux du monde. » On peut dire qu'aux études spéculatives il ajoutait la pratique, par son intelligente restauration de l'église de Donzy. Voici la liste de ses publications : *Manuel d'Archéologie* (1844); — *Iconographie chrétienne* (1re édition, 1848, 2e édition, 1876); — *Monographie de la cathédrale de Nevers, suivie d'une notice sur les évêques de Nevers* (1854); — *Prières et cérémonies de la consécration d'une église* (1854); — *Promenade archéologique à Saint-Benoît-sur-Loire* (1855); — *Relation des fêtes à l'occasion de l'Immaculée-Conception* (1857); — *Hagiologie nivernaise* (1858); — *Monographie de la Croix* (1863); — *Vie de Mgr Dufêtre* (1868); — *Etudes sur la liturgie nivernaise* (1868); — *Tableau synoptique de l'histoire du Nivernais et du Donziais* (1874); — *Fêtes de Rome, souvenirs du centenaire* (1871); — *Sacre de Mgr de Ladoue* (1873); — *Restauration de la cathédrale de Nevers* (1873); — *Culte de Saint-Martin dans le Nivernais* (1874); — *Monastère de Saint-Etienne de Nevers* (1875); — *Préface et publication du Sacramentaire nivernais du onzième siècle* (1875); — *Excursion de la société nivernaise dans les vallées de la Nièvre, du Beuvron, de l'Yonne, de la Cure et du Nohain* (1876); — *Etudes sur la géographie de la Nivernie pendant les cinq premiers siècles de notre ère* (1877); — *Souvenir du Sacre de Mgr Lelong et de son entrée à Nevers* (1877); — *Congrégations religieuses d'hommes dans le diocèse de Nevers* (1877); — *Congrégations religieuses de femmes dans le diocèse de Nevers* (1880); — sans compter de nombreux travaux et des études spéciales insérés dans le *Bullètin de la Société nivernaise* et *la Semaine religieuse du diocèse de Nevers*.

— M. l'abbé Baudiau, curé-doyen d'Entrains (Nièvre) est mort le 17 septembre à Quarré-les-Tombes. Il était né le 15 octobre 1809 aux Fèvres, dans le canton de Planchez. Il avait été vicaire de Château-Chinon (1833), curé de Montigny-sur-Canne (1834), de Dun-les-Places (1844) et d'Entrains (1876). Il a eu une bonne part de direction dans la construction de l'église monumentale bâtie à Dun-les-Places par les largesses de M. le chevalier Feuillet, et il avait entrepris la restauration et l'agrandissement de l'église d'Entrains. On lui doit une *Histoire du Morvand*, qui a eu deux éditions, la première en 2 volumes, la seconde et 3 vol. (1865), et une *Histoire d'Entrains* (1879, in-8).

— M. Alphonse-Martial Chazaud, mort à Moulins le 12 septembre 1880, était né à Paris le 20 juillet 1827. Elève de l'École des chartes, il fit partie de la promotion du 16 novembre 1852. Il en sortit après avoir soutenu une thèse sur *les Verbes français*. Il fut aussitôt nommé archiviste du département

de l'Allier, en 1852. En 1879, il ajouta à ces fonctions celles de bibliothécaire de la ville de Moulins. C'était un travailleur infatigable, un conteur des plus intéressants, un fonctionnaire toujours prêt à rendre service. Il a publié : *Cartulaire de la Chapelle-Aude* 1860, in-8, Moulins, Desrosiers ; — *Etude sur la chronologie des sires de Bourbon*, x-xiiie siècles (1866, in-8, Desrosiers, Cette étude avait été couronnée au concours ouvert en 1865 entre les sociétés savantes : — *Anoblissement de deux simples soldats après la prise de Pontoise, septembre* 1441 1866, in-12, Imprimerie impériale) ; — *Inventaire et comptes de la succession d'Eudes comte de Nevers* 1266 ; extrait du tome XXXII des Mémoires de la société des antiquaires de France (1870, in-12) ; — *Inventaire des archives départementales de l'Allier* (1870-79, in-4 en 2 parties, Paris et Moulins, imp. Desrosiers) ; — *La chronique du bon duc Loys de Bourbon* 1876, in-8, Paris, lib. Renouard) ; — *Les enseignements d'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne à sa fille Suzanne de Bourbon* 1878, in-4, Moulins, Desrosiers) ; — *Dictionnaire des lieux dits du département de l'Allier* (1880, in-12, Moulins, impr. Desrosiers), qui n'est pas encore livré au public. — Il préparait une *Histoire du Bourbonnais* en 6 volumes, dont deux sont achevés en manuscrit ; les autres sont à l'état de notes. M. Chazaud était depuis 1853 membre de la société d'émulation de l'Allier, dont il était président au moment de sa mort. Il a publié dans les *Annales de la société* un très grand nombre de travaux importants, dont les principaux sont les suivants : *Erection du chapitre de Notre-Dame de Moulins* ; — *Les communes bourbonnaises* ; — *Rachat de plusieurs forteresses occupées dans le Bourbonnais au nom du roi d'Angleterre* (1360) ; — *Addition au cartulaire de la Chapelle-Aude* ; — *Les armes de Guillaume de La Palice en* 1213 ; — *Fiançailles, mariage et apanage de Pierre, sire de Beaujeu* (1461-1476) ; — *Une campagne de Louis XI. — La ligue du bien public en Bourbonnais* (mars-juillet 1465) ; — *Le département de l'Allier en* 1793 *et* 1794. *Rapport de Jean Garnier, commissaire observateur dans l'Allier* ; — *Quelques traits de mœurs féodales en Bourbonnais, XIII-XVe siècles* ; — *La Lombardie de Montluçon* ; — *Deux pagi de la Gaule au VIe siècle : Vosagus* (*Voussac*) *et Lysidiacus* (*Lubié*) ; — *Création d'un consulat à Saint-Pourçain par Louis XI en novembre* 1480. — M. Chazaud était correspondant de la société des antiquaires de France, qui a donné dans ses mémoires un de ses travaux, indiqué plus haut. La *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* a donné de lui : *L'évêque de Mende et les seigneurs du Tournel* (4e série, t. I, p. 309), — et une charte autographe du sire de Joinville pour le prieuré de Remonvaux, 1257, découverte par lui (4e série, t. III, p. 60).

— Mgr Ludovic Roche, évêque de Gap, est mort à Orléans le 6 octobre. Il était né le 5 février 1828, à Serrière (Ardèche). Il avait été chapelain de Sainte-Genevière de Paris, vicaire de Saint-Louis d'Antin, aumônier du lycée Louis-le-Grand (1860) ; aumônier de la Maison mère des frères des écoles chrétiennes (1874). Il s'est livré avec succès au ministère de la prédication dans les principales paroisses de la capitale. En 1875, il avait succédé à Mgr Perraud dans la chaire d'histoire et de discipline ecclésiastique à la Sorbonne. C'est de là qu'il fut appelé au siège épiscopal de Gap, vacant par le transfert de Mgr Guilbert à l'évêché d'Amiens.

— M. Lucien Louis Lande, ancien professeur de rhétorique à Sainte-Barbe, est mort au mois de septembre, victime d'un guet-apens en Espagne, où il était chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'Instruction publique. Il était à peine âgé de trente ans. Il avait déjà publié plusieurs ouvrages : *Basques et Navarrets*, et *Souvenirs d'un voyage dans le nord de l'Espagne* (1878).

Il avait été admis à la collaboration de la *Revue des Deux-Mondes*, qui a encore publié après sa mort (livraison du 15 octobre) : *Etat moral et politique de l'Espagne*, d'après *Feudalismo y Democracia*, por el Sr Marquès de Riscal (Madrid, 1880).

— M. Jules Ferdinand JACQUEMART, né à Paris en 1837, est mort dans cette ville le 21 septembre. Frère de Mlle N. Jacquemart, dont les portraits sont si remarqués, il cultiva avec succès la carrière des beaux-arts. Il débuta au salon de 1861, comme peintre et comme graveur, et obtint comme graveur des médailles en 1864, 1866 et 1878. Il faisait partie du jury de gravure depuis 1868. Ses principales œuvres sont vingt-huit planches pour l'*Histoire de la porcelaine* de son père; — soixante planches pour les *Gemmes et joyaux de la couronne* (1865), publiés par M. Barbet de Jouy ; — douze planches d'armes de la collection du comte de Nieuwerkerke ; — un certain nombre d'eaux-fortes d'après Van der Meer de Delft, Franz Hals, Goya, Van Ostade, A. Guyp, etc. ; la reproduction des principaux tableaux du musée Métropolitain de New-York ; différentes planches d'objets d'art pour la *Gazette des beaux-arts*, les *Annales archéologiques*, l'*Art*, etc.

— M. Jacques OFFENBACH, né à Cologne le 21 juin 1819, est mort à Paris le 3 octobre. Elève du Conservatoire (1833-1834), puis chef d'orchestre au Théâtre-Français, il se fit tout d'abord une réputation dans le monde artistique par ses compositions musicales sur les Fables de La Fontaine. Il continua ses succès par des bouffonneries musicales fort gaies qui ont fait le tour du monde, sans propager le bon goût et sans profit pour l'art sérieux : Nous citerons *Les deux aveugles* (1855); — la *rose de Saint-Flour* (1856) ; — *Orphée aux enfers* ; — *La Belle Hélène* (1864) ; — *La Grande-Duchesse* (1867) ; — *La fille du tambour-major* (1879). Il a été directeur du théâtre des Bouffes parisiens et de la Gaité. Retiré en 1875, il a fait un voyage en Amérique, dont il a donné le récit dans les *Notes d'un musicien en voyage*, avec une préface d'Albert Wolff (1877, in-18). Après une carrière qui ne paraissait pas devoir le porter aux choses sérieuses, Offenbach est mort en chrétien.

— M. Paul-Bernard ROZIER, né à Béziers en 1798, vient de mourir à Marseille. Clerc d'avoué, employé de l'enregistrement, professeur de l'Université, il est connu comme auteur dramatique. Il a donné en 1830 sa première pièce, le *Mari de ma femme*, puis le *Mariage par devouement* (1831) et n'a cessé de fournir, jusqu'en 1857, un nombre considérable de pièces, drames, comédies, vaudevilles, dont un certain nombre ont eu du succès et sont encore représentés. Nous citerons : *Maria Padilla* (1837) ; — *le Manoir de Montlouvier* (1839) joué par Mlle Georges : — *la Mansarde du crime* (1840) joué par Arnal ; — *La foi, l'espérance et la charité* (1848) ; — *Brutus, lâche César*, (1849); — *Le songe d'une nuit d'été*, opéra-comique écrit avec MM. de Leuven et Ambroise Thomas (1850). Toutes ses œuvres ont une tendance moralisatrice; il avait des idées religieuses vives surtout dans ses dernières années; il a même écrit un ouvrage sur la religion.

— M. Eugène-Paul-Philippe, baron VAN BEMMEL, est mort à Saint-Josse-ten-Noode, près de Bruxelles (Belgique), le 19 août. Né à Gand le 16 avril 1824, il devint en 1849 professeur d'histoire de la littérature française à l'Université libre de Bruxelles; il a occupé cette chaire jusqu'à sa mort. Il était également professeur aux Écoles normales de la ville de Bruxelles. Les lettres belges perdent en lui un écrivain d'une valeur sérieuse. Van Bemmel était presque seul en Belgique à tenir le sceptre de la critique littéraire et cette situation exceptionnelle lui avait acquis dans le pays une influence incontestable. Ce qu'était cette influence, et au profit de quelles idées elle

s'exerçait, aucun ne l'ignore de ceux auxquels étaient connues les opinions politiques du *patricien démocrate* et ses convictions nettement hostiles à la religion. Sous sa direction, la *Revue de Belgique*, à laquelle avait fait place l'ancienne *Revue trimestrielle*, (1854-1868, 60 vol.) est devenue l'organe le plus autorisé de la fraction libre penseuse du parti libéral belge. M. van Bemmel y signait tous les mois un bulletin critique, auquel peut être adressé un double reproche : l'indulgence excessive accordée aux œuvres marquées aux coins des tendances du recueil; la conspiration du silence organisée à l'égard des ouvrages dus à des plumes catholiques. Ce qui restera du mérite de M. van Bemmel, c'est d'avoir compris la force de l'association aussi bien dans le domaine de la littérature que de la politique ou de l'industrie. Il a toujours cherché à grouper autour d'un périodique ou d'une œuvre de longue haleine, un noyau de collaborateurs; il a stimulé, encouragé, parfois même éveillé plus d'une vocation et maintenu, par des efforts dont il faut lui savoir gré, la vie et une certaine activité littéraire dans le pays. Il était depuis 1877 membre correspondant de l'académie royale de Belgique; depuis 1865 membre de la ligne de l'enseignement. Il fut en 1861 vice-président de la commission royale des monuments; il présida le congrès littéraire tenu en 1865 à Bruxelles. Il était aussi, cette année-là, président de la commission de géographie nationale.

La *Patria Belgica, encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, publiée sous la direction de M. Eugène van Bemmel (Bruxelles, Bruyland-Christophe, 1873-1876, 3 vol. in-8) fut le fruit de la collaboration des principaux littérateurs, archéologues, érudits et hommes de science du pays. Cet ouvrage, écrit dans une note relativement modérée et impartiale, eut un succès énorme en Belgique. Encouragé par ce précédent, M. van Bemmel lança, au début même de cette année, les premières livraisons de la *Belgique illustrée, monumentale et pittoresque*. (Bruxelles, Bruyland-Christophe, 1880, in-4). La mort vint le surprendre avant l'achèvement complet de l'ouvrage. En dehors de ces travaux, Van Bemmel s'est fait connaître par des œuvres dans les genres les plus différents. Il débuta par une étude, écrite en vue d'un concours universitaire, sur la *langue et la poésie provencales* (Bruxelles; A. Vandale, 1846). Plus tard il publia le *Voyage à travers champs* et le *Guide de l'excursionniste*, vade-mecum des touristes de la Meuse et des Ardennes. Conseiller communal de Saint-Josse-ten-Noode, il écrivit l'histoire de sa commune (*Histoire de Saint-Josse-ten-Noode illustrée par H. Hendrick*, 1869, in-12). Il a donné un mauvais roman sous le titre de : *Dom Placide, histoire du dernier moine de l'abbaye de Villers*, recueillie et publiée par Van Bemmel (1875, in-12). Ses deux dernières œuvres sont trois volumes destinés à la « Bibliothèque de l'enseignement complémentaire : » — *Traité général de littérature française* (Lebègue, 1880, in-12). — *Histoire de Belgique empruntée textuellement aux récits des écrivains contemporains* (Lebègue, 1880, in-12. — *Leçons et modèles d'analyse littéraire* (Bruxelles, 1880, in-12). — Pour compléter cette liste, nous ajouterons : *L'harmonie des passions humaines*. Notice sur le fronton du théâtre de la Monnaie (1854); — *Notice sur le baron de Stassart* (1836); extrait du Tome XXVIIIe des mémoires couronnés par l'Académie. — *Etude sur les monuments druidiques* (1857); extrait de la *Revue universelle des arts*; — Deux *discours* prononcés en qualité de recteur de l'Université de Bruxelles (1871-1872, in-8 Bruxelles); — un *Boileau annoté* et le *Rapport du jury chargé de décerner le prix décennal de littérature française pour la période* 1858-1862, par Van Bem-

mel rapporteur (in-8, extrait du tome XV, 2me série, des Bulletins de l'Académie royale de Belgique), — *Rapport* sur le *concours quinquennal* de littérature française (1863-1873) : extrait du *Moniteur belge*; — enfin un *rapport* sur le concours triennal de littérature dramatique en langue française en 1861 extrait du *Moniteur belge*. — C. D.

M. Johan-Gottfried Burman Becker, écrivain danois, né à Copenhague le 26 avril 1802, est mort dans cette ville le 6 octobre 1880. Il étudia d'abord la chimie dans sa ville natale, puis à Berlin et à Iœna, où il fut reçu docteur en philosophie (1829). Après avoir dirigé pendant deux ans (1844-1845) la pharmacie de sa famille, il voulut vivre exclusivement pour l'art et pour la science. Dans ses voyages en Danemark et à l'étranger, il dessina avec autant de talent que de fidélité historique et architecturale un grand nombre d'édifices religieux et civils. Ces dessins, avec sa galerie de portraits de personnages des cent dernières années, forment une remarquable et précieuse collection. Outre quelques écrits relatifs à la pharmacie il a publié des notices sur les anciens châteaux du Danemark et des duchés (Copenhague, 1830-32, 3 recueils avec vignettes); des notices sur les familles Burman (1834), Baden (1832) et Becker (1835), et plusieurs mémoires dans des recueils historiques. — E. Beauvois.

— M. Maurice de Régel est mort récemment, à Lutzelhausen (Alsace-Lorraine) à l'âge de 28 ans. Elevé par des parents chrétiens, qui cultivèrent ses facultés avec foi et amour, il fut de bonne heure un homme; dès l'âge de 16 ans, il écrivit un roman historique : *Hugues de Rotshamhausen*, qui ne fut publié qu'en 1870 (Paris, Blériot), et qui annonçait un écrivain d'avenir. Les malheurs de la patrie l'arrachèrent à son pays : Lutzelhausen fut détaché des Vosges pour passer sous la domination de la Prusse. De la littérature il fut obligé de passer à l'industrie; il se fit présenter à la Société bibliographique avec la qualification de manufacturier. Il est mort, après de cruelles épreuves, en fervent chrétien, laissant un assez grand nombre d'œuvres inédites, dont il a défendu la publication.

— Le célèbre orientaliste Dr. André David Nordtmann, né à Hambourg le 11 février 1811, vient de mourir à Constantinople, en qualité de chargé d'affaires des villes hanséatiques. Il laisse de nombreux écrits sur les médailles orientales, qui ont été publiés dans différents recueils périodiques, tels que : *Zeitschrift der Morgenlandischen Gesellschaft; Zeitschrift für Numismatik* (voy. an. 1875), etc. Il a dignement soutenu la polémique sur l'explication des légendes Pehwli, contre les savants russes Dorn et Bartholomaei. On a aussi de lui : *Les Monnaies Persépolitaines* (voy. *Berl. Zeitschr. f. Numism.* An. 1875; la *Chronologie des Sassanides* (voy. les *Sitzungsber. der Kgl. Baierischen Akad.*, 7 Janv. 1871).

— Le 2 août l'Espagne, a perdu un de ses plus illustres écrivains, Juan Eugenio Hortzenbusch. Comme son nom l'indique il, n'était pas d'origine espagnole. Il était né en 1806, d'un père allemand et d'une mère castillane. Il fut un auteur dramatique éminent et un érudit de grand mérite. Au nombre de ses œuvres théâtrales, on place au premier rang *Dona Mencia* et les *Amantes de Téruel*. C'est lui qui, dans la grande collection de Ribedeneyra, a publié Celderon, Lope de Vega, Alercon, etc.

— M. Georges Stoffel, bibliothécaire de la ville de Colmar, né à Saint-Tromplaine le 4 janvier 1819, est mort le 3 septembre, à l'âge de 61 ans. Il est auteur d'un *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin* (1868 et 1876) dont il a eu le tort de charger la 2e édition d'un texte allemand; et du spécimen d'un

Dictionnaire biographique d'Alsace (1869), enfin d'un recueil de chartes colongères insérées dans le grand ouvrage de Grimm sur ce sujet.

— M. Degrandchamps est mort en septembre à Ferrette (Haute-Alsace), à l'âge de 86 ans. On lui doit deux volumes de poésies où sont retracés différents usages et traditions du Sundgau. Il avait été, dit-on, il y a quarante ans, l'inventeur du vélocipède primitif sans pédales. Il a consacré sa dernière année à la recherche du..... mouvement perpétuel. Il était le doyen des notaires d'Alsace.

On annonce encore la mort: de M. le baron Visconti, illustre archéologue romain, mort à Rome le 14 octobre, et sur lequel nous donnerons une notice détaillée; — de M. l'abbé Francis Bonnelye, curé de Saint-Germain de Brive (Corrèze) auteur de *Saint Antoine de Padoue et de son pélerinage aux grottes de Brive* (1876, in-8), mort le 11 septembre; — de M. Stanislas Faure, ancien rédacteur en chef du *Journal du Havre*; — de M. Georges Pierson, bibliothécaire des établissements d'enseignement supérieur d'Algérie, mort à Paris le 14 octobre;—de M. W. Rentzmann, mort à Berlin à l'âge de 57 ans, connu par son *Dictionnaire numismatique des légendes du Moyen-âge et des temps modernes*, publié à Berlin en 1875;— de don Jaume Sola y Sabiol, enthousiaste *catalaniste*, que sa mort a surpris écrivant l'histoire de sa ville natale, Badalona; — du duc de Montelkone, dernier descendant de Fernand Cortès, mort à Naples; — du marquis Campana, mort à Rome, à l'âge de 80 ans;—de M. le baron Bettino Ricasoli, né en Toscane le 9 mars 1809, agronome, homme politique italien, auquel on doit: *Le baron Ricasoli et la question romaine* (1861, in-8); — de M. Du Mont, directeur de la *Gazette de Cologne*, mort à Liège à l'âge de 34 ans; — de M. Sylvain Saint-Etienne, ancien rédacteur de l'*Union*, mort à Paris, victime d'un accident.

Institut. — La séance publique annuelle des cinq Académies a eu lieu le lundi 25 octobre 1880; elle était présidée par M. Jules Thomas, président de l'Académie des beaux-arts, assisté de MM. Camille Doucet, Le Blant, Becquerel, Levasseur, délégués des Académies française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences et des sciences morales et politiques, et de M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, secrétaire actuel du bureau de l'Institut.

L'ordre des lectures a été le suivant: 1° Discours du président actuel des cinq Académies de l'Institut; Rapport sur le concours de 1880 pour le prix fondé par M. de Volney, et proclamation du prix; 2° *Esquisse de l'etnographie de la France*, par M. Levasseur, de l'Académie des sciences morales et politiques; 3° *Fragments d'une étude sur le XVIIIe siècle*, par M. Caro, de l'Académie française; 4° *Les Assemblées provinciales au siècle d'Auguste*, par M. Duruy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; 5° *La méridienne de France prolongée jusqu'au Sahara*, par M. Perrier, de l'Académie des sciences,

Prix de linguistique fondé par M. de Volney. — La commission avait annoncé, pour le concours de 1880, qu'elle accorderait un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs à l'ouvrage de Philologie comparée qui lui en paraîtrait le plus digne parmi ceux qui lui seraient adressés. Cinq concurrents ont adressé des ouvrages imprimés pour ce concours.

La commission, après les avoir examinés, a décerné une médaille de 1,000 francs à M. de Cihac, pour son Dictionnaire d'étymologie daco-romaine, éléments slaves. magyars, turcs, grec moderne et albanais (Francfort-sur-Mein, 1879, in-8). — Elle a décerné en outre deux médailles de 500 francs

chacune à M. Aymonier et au P. Violette pour les ouvrages suivants, en considération de leur utilité pratique et des matériaux qu'ils fournissent à la philologie comparée:

1° *Dictionnaire khmêr-français*, par M. Aymonier, directeur du collège des administrateurs stagiaires. Textes khmêrs, avec traduction sommaire, par le même (Saïgon, in-4). — 2° *Dictionnaire samoa-français-anglais et français-samoa-anglais*, précédé d'une Grammaire de la langue samoa, par le P. Violette, missionnaire (Paris, 1880, in-8).

La commission décernera, en 1881, une médaille de 1,500 francs à l'ouvrage de philologie comparée qui lui en paraîtra le plus digne, parmi tous ceux qui lui auront été adressés. L'étude partielle ou d'ensemble, au point de vue comparatif et surtout historiquement comparatif, d'un ou de plusieurs idiomes, et celle d'une famille entière de langues, seront également admises à concourir. Les règles, le but et les moyens de la grammaire et de la philologie comparées sont maintenant bien établis, les modèles abondent, et la commission n'a pas besoin de dire dans quelles vues doivent être entrepris, d'après quelles méthodes doivent être exécutés les travaux qui font l'objet du concours. Il n'est pas besoin non plus qu'elle recommande aux concurents, comme il a été sage autrefois de le faire, « de ne pas se borner à l'analyse logique ou à ce qu'on appelle la grammaire générale. » Les manuscrits et les ouvrages imprimés seront admis au concours, ces derniers pourvu qu'ils aient été publiés depuis le 1er janvier 1880. Ils ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1881.

Académie des inscriptions et belles lettres. — Dans sa séance du 29, l'académie a élu membre libre, en remplacement de M. Labarte, décédé, M. Tissot, ambassadeur de France à Constantinople, par 21 suffrages, contre 19 donnés à M. le comte Riant.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 23, l'Académie a élu M. Chapu, membre titulaire de la section de sculpture, en remplacement de M. Lemaire, décédé.

La séance publique annuelle de l'Académie de beaux-arts a eu lieu le samedi 30 octobre 1880 à *une heure très précise*, sous la présidence de M. J. Thomas.

Programme de la séance. — 1o Exécution d'une ouverture composée par M. Wormser, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, élève de feu François Bazin ; — 2o Discours du président et proclamation des prix décernés en vertu de diverses fondations ; — 3° Distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et de composition musicale ; — 4° *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le baron Taylor*, membre de l'Académie, par M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel ; — 5° Exécution de la scène lyrique qui a remporté le premier prix de composition musicale et dont l'auteur est M. Hillemacher (Lucien-Joseph-Édouard), né à Paris le 10 juin 1860, élève de M. Massenet.

Faculté des lettres de Paris. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine à l'Ecole pratique des hautes études, a soutenu à Paris, le 25 octobre, ses thèses pour le doctorat ès lettres : le sujet était : *De Saturnio versu.— Le Querolus, comédie latine.*

— M. Charles Molinier, ancien élève à l'Ecole Normale, agrégé d'histoire, a soutenu à Paris, le 3 novembre, ses thèses pour le doctorat : les sujets étaient : *De fratre G. Pelisso. — L'inquisition dans le midi de la France.*

Institut catholique de Paris. — L'institut catholique de Paris a profité du

bénéfice de la dernière loi sur l'enseignement supérieur qui, en supprimant le titre d'Université, supprime par là même l'obligation de réunir un groupe de trois Facultés complètes. La Faculté des Lettres a disparu, ou plutôt l'enseignement littéraire supérieur est restreint aux cours préparatoires à la licence qui se font à l'intérieur de l'Ecole des Carmes. Cependant, on n'a pas abandonné l'idée d'un enseignement littéraire public : trois cours ont été conservés, celui de philosophie, confié au nouveau vice-recteur, M. l'abbé d'Hulst ; celui d'apologétique chrétienne, ou plutôt d'histoire des religions, à M. l'abbé de Broglie ; celui d'antiquités chrétiennes, et d'histoire du christianisme, à M. l'abbé Duchesne. — M. l'abbé de Broglie traitera de l'histoire des religions de l'Inde et de la Perse ; M. l'abbé Duchesne s'occupera d'épigraphie chrétienne dans son cours d'antiquités ; quant au cours d'histoire du christianisme, confié au même professeur, si nous sommes bien informés, M. Duchesne compte lui donner la forme d'une conférence pratique du genre de celle de l'Ecole des Hautes-Etudes. On s'y occupera, cette année, des sources de l'histoire de l'Eglise en France sous les Romains et les Mérovingiens.

— La Faculté des Sciences a été également transformée, comme la Faculté des Lettres, en une école de Hautes Etudes scientifiques. La Faculté de Droit seule subsiste, et la rentrée a eu lieu le mercredi 3 novembre dernier.

Concours. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du royaume de Belgique, la Société Bibliographique Belge avait ouvert un concours sur le sujet suivant : « Faire la bibliographie systématique et complète des travaux belges et étrangers qui ont été publiés, pendant la période de 1830 à 1880, sur l'histoire tant générale que particulière de la Belgique, depuis les premiers temps jusqu'à la mort de Léopold Ier, avec une introduction indiquant les principaux ouvrages qui ont paru sur le même sujet avant 1830. » — Deux mémoires ont été envoyés en réponse à cette question, l'un portant la devise *Nul bien sans peine ;* l'autre : *Travaillons, prenons da la peine.* — Le jury appelé à statuer sur ce concours a décidé, à l'unanimité moins une voix, qu'il y avait lieu de couronner les deux mémoires *ex æquo*, et que les auteurs seraient invités à s'entendre pour fondre leurs travaux en un seul ouvrage, qui pourrait être publié sous les auspices d'une commission nommée par la Société Bibliographique belge. Les billets cachetés ayant été ouverts, il a été reconnu que l'auteur du mémoire n° 1, devise : *Travaillons, prenons de la peine*, était M. Léon Lahaye, avocat à Liége, et l'auteur du mémoire n° 2, devise : *Nul bien sans peine*, M. Frans de Potter, à Gand.

— La Société nationale d'encouragement à l'agriculture met au concours la question suivante : Quels sont dans la région des céréales, les moyens qui, dépendant des cultivateurs et de leur initiative, peuvent améliorer la situation de l'agriculture française ? Une médaille de 1,000 francs sera décernée à l'auteur du meilleur mémoire. Les manuscrits devront être adressés avant le 15 avril 1881, à M. Foucher de Careil, sénateur, président de la Société, rue Basse-du-Rempart, 56, boulevard des Capucines, à Paris.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 1er octobre, M. Th. Henri-Martin a achevé la lecture de son mémoire sur les hypothèses astronomiques des anciens. Dans les séances des 1er, 8 et 29. M. Edmond Le Blant a continué la lecture de son mémoire sur les actes des martyrs non compris dans la collection de Ruinart; M. Aubé a lu un mémoire sur des actes inédits du martyr des saintes Perpétue et Felicité. — Dans la séance du 8, M. J. Halévy a communiqué une étude sur un

texte assyrien, géographique et historique. — Dans la séance du 15, M. Geffroy a transmis quatre inscriptions, probablement inédites, recueillies à Valle di Terracina, estampées et commentées par M. de la Blanchère, membre de l'Ecole Française de Rome, M. Ernest Desjardins a lu, sur les inscriptions romaines du Musée d'Amiens, un mémoire qui a provoqué des observations de MM. Deloche, de Longpérier, Heuzey. — Dans la séance du 22, M. Jules Halevy a fait une communication sur les listes cunéiformes des rois syriens tributaires de l'Assyrie. Dans la séance du 29, de nouvelles inscriptions ont été communiquées au nom de M. Geffroy.

Lectures faites a l'Académie des Sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 octobre, M. A. Geffroy a lu une note sur le Concours d'agrégation d'histoire et l'enseignement historique dans les lycées. M. Caro a lu une étude sur Madame de Staël et Goethe. — Dans la séance du 9, M. Magy a lu un mémoire sur la théorie de la connaissance, d'après l'Ecole expérimentale. MM. Garnier, Jules Simon, Giraud et Gréard ont repris la discussion soulevée par le mémoire de M. Gréard sur l'enseignement secondaire. — Dans la séance du 16, M. Levasseur a lu un mémoire sur l'Ethnographie de la France, d'après M. le docteur Lagneau. — Dans la séance du 23, M. Jules Simon a lu un fragment de l'introdutcion qu'il a écrite pour le recueil des Rapports des jurys sur l'exposition universelle de 1878.

Le premier imprimeur maconnais. — M. Henri Gloria, membre de l'académie de Mâcon, vient de publier une intéressante notice sur Michel Wenssler de Bâle, qui fonda une imprimerie à Mâcon en 1493. C'était un artiste ambulant qui, un des premiers, importa l'imprimerie à Bâle vers 1474. Se rendant à Lyon pour y fonder une imprimerie, il fut appelé à Cluny par Jacques d'Amboise, qui en était alors abbé. Il y imprima en 1493 un missel, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, celui qui est déposé dans la bibliothèque de cette ville. De Cluny, il fut appelé à Mâcon par l'évêque, pour y imprimer un *Diurnale Matisconense :* on n'en connaît qu'un seul exemplaire, que possède la Bibliothèque nationale. Il porte la date de 1493 et le nom de la ville de Mâcon. M. Gloria ajoute à ses renseignements la nomenclature de tous les livres imprimés par Wenssler à Bâle, à Lyon, à Macon et à Cluny. La liste en est considérable. Il donne aussi des notices biographiques sur tous les imprimeurs qui se sont succédé à Mâcon depuis Wenssler. La première imprimerie n'eut qu'une existence éphémère, liée au court séjour du fondateur. Ce n'est qu'à partir de 1663 que l'imprimerie fut définitivement établie et sans interruption jusqu'à nos jours.

Le P. Abel Louis de Sainte-Marthe. — Le P. Ingold a eu le bonheur de retrouver, dans le chœur de l'église de Saint-Paul-aux-Bois (diocèse de Soissons), le corps d'Abel Louis de Sainte-Marthe, cinquième supérieur général de la congrégation de l'Oratoire. Il a raconté sa découverte de la façon la plus intéressante dans une brochure que se disputeront les bibliophiles (*Découverte et réinhumation du corps du T. R. P. Abel Louis de Sainte-Marthe, cinquième supérieur général de l'Oratoire*. Paris, A. Sauton, 1880, grand in-4 de 16 p. sur beau vélin teinté). Cette brochure, qui n'a été tirée qu'à 50 exemplaires numérotés, dont 25 seulement ont été mis dans le commerce, méritera de prendre rang dans le catalogue des rares et précieuses publications de notre temps. Le récit de la découverte du corps d'un des principaux auteurs du *Gallia Christiana* est suivi du récit de la cérémonie de la nouvelle inhumation de ces vénérables restes, récit où le P. Ingold a reproduit le remarquable éloge funèbre qu'il prononça du savant oratorien, le 22 septembre 1880,

dans l'église de Saint-Paul-aux-Bois. Le P. Ingold a encore reproduit (p. 8) la belle épitaphe qui était gravée sur la tombe du P. de Sainte-Marthe, et qu'il a eu soin de faire rétablir et encastrer dans la muraille du chœur. Ajoutons que le P. Ingold va publier prochainement un travail d'une grande importance sur *le prétendu jansénisme du P. de Sainte-Marthe à propos de la découverte de son corps*. Félicitons le vaillant bibliothécaire de l'Oratoire, qui vient de nous donner le second fascicule de l'*Essai de bibliographie oratorienne*, et qui va bientôt nous donner le troisième et dernier, félicitons-le de redoubler de zèle à mesure que le danger se rapproche. — T. DE L.

ENCYCLOPÉDIE THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CONNAISSANCES CIVILES ET MILITAIRES. — Sous ce titre, Désiré Lacroix vient de commencer (Paris, Henri Chairgrasse, livraisons grand in-8 à 50 cent.), une publication très intéressante et très utile, divisée en deux parties : *Sciences générales* et *Sciences militaires*. Les développements de la première partie sont sobres, clairs et forment une sorte de memento toujours excellent à consulter. La 2e partie est remarquable par la bonne distribution des matières et par une série de gravures intercalées dans le texte. Cet ouvrage aura sa place marquée dans nos bibliothèques militaires, et l'auteur obtiendra tout le succès qu'il mérite s'il achève son œuvre avec les mêmes qualités de précision et de régularité.

JACQUES MARQUETTE. — Nous avons sous les yeux une histoire intitulée : *Jacques Marquette et la découverte de la vallée du Mississipi* (Lyon, Pitral, 1880, gr. in-8, de 31 p.) Extraite des *Etudes religieuses*, elle est de nature à nous faire désirer qu'un recueil aussi utile n'interrompe point sa publication. S'aidant des derniers travaux américains, surtout de ceux de MM. Gilmary Shea et Francis Parkman, ainsi que du récent ouvrage de M. Margry, le R. P. Brucker, de la compagnie de Jésus, établit que la première expédition venue du Canada pour reconnaître le Mississipi est celle du P. Marquette et de son compagnon Jolliet qui, en 1673, joignirent le grand fleuve et le descendirent jusqu'au village des Arkansas. Malgré de bruyantes revendications élevées en faveur de Cavelier de la Salle et mêlées d'attaques contre les jésuites, il demeure démontré, par la comparaison des relations du temps, par la discussion des documents nouveaux et par les aveux mêmes de La Salle, que celui-ci n'a touché le Mississipi que dans son voyage de 1679 à 1682. Aussi tout lecteur souscrira volontiers à ce jugement, que l'évidence des faits impose à l'historien protestant, M. Parkman : « Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignée de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspective des missionnaires canadiens... Ils entraient dans la carrière avec la droiture d'âme des martyrs et avec l'héroïsme des saints. » — A. D.

LE BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE. — Dans la notice consacrée, dans notre dernière livraison, à M. le chanoine Martigny, nous exprimions nos craintes relativement à la continuation de son édition française du savant *Bullettino* de M. de Rossi : ces craintes sont dissipées de la manière la plus heureuse. *Le Bulletin d'archéologie chrétienne* sera continué par notre savant collaborateur, M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique de Paris. Nous n'avons rien à retirer de ce que nous disions sur la difficulté de trouver un successeur à M. l'abbé Martigny ; mais nous ajouterons qu'on ne pouvait pas mieux choisir. M. l'abbé Duchesne est en effet un de nos savants les plus versés dans l'archéologie chrétienne, et sa direction donnera certainement une extension sérieuse au *Bulletin d'archéologie chrétienne*, que nous ne saurions trop recommander au clergé et à tous ceux qui veulent étudier nos origines chrétiennes.

Le procès du chancelier Hugonet. — M. Charles Paillard, lauréat de l'Institut de France, vient d'ajouter à la liste déjà considérable de ses excellents travaux une étude historique, très approfondie, qui a paru dans le tome XXXI des *Mémoires couronnés et autres mémoires*, publiés par l'Académie royale de Belgique (*Le procès du chancelier Hugonet et du seigneur d'Humbercourt.* Bruxelles, 1880, in-8 de 87 p.). M. Paillard rappelle que presque toutes les questions qui se rattachent au procès dont il s'occupe, ont été étudiées dans une discussion mémorable soutenue en 1839, au sein de l'Académie royale de Belgique, par MM. de Smet, Dumortier et de Saint-Genois, d'une part, et M. Gachard de l'autre, et que, plus tard, M. Kervyn de Lettenhove, produisant de nouveaux documents, a tout coordonné dans son *Histoire de Flandre*. Mais il a semblé à l'érudit français que les érudits belges n'avaient pas fait, en leurs travaux, la part assez grande à Louis XI, à sa politique et à ses intrigues. Il a mis en pleine lumière le rôle joué par le plus rusé de nos rois dans ce drame historique, qui est très peu connu chez nous, et dont M. de Barante, trop confiant en l'autorité de Philippe de Commynes, n'a parlé que de la façon la plus inexacte. M. Paillard a consulté tous les auteurs anciens et modernes qui pouvaient lui fournir quelque utile indication; il s'est rendu à Gand pour visiter ce qui reste des édifices témoins de l'évènement qu'il a voulu définitivement retracer; il n'a négligé, en un mot, aucune précaution pour réformer, au sujet du procès d'Hugonet et de Humbercourt, « les idées arriérées et erronées qui ont encore cours hors du royaume de Belgique. » Nous ne pouvons pas analyser ici le beau travail de M. Paillard; nous ne pouvons que l'indiquer et le recommander comme un des plus curieux et des plus importants qui aient été encore consacrés à la politique extérieure de Louis XI. — T. de L.

La statuette d'Oyonnax. — M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire adjoint de la ville de Lyon, a fait imprimer avec un goût exquis, chez Mongin-Rusand, une étude lue non sans un vif succès aux réunions de la Sorbonne, le 31 mars 1880, et intitulée *la Statuette d'Oyonnax* (Lyon, H. Georg, in-8 de 14 p., formant le n° 3 de la *Collection des opuscules lyonnais*, laquelle est tirée à 100 exemplaires sur papier de Hollande. M. Vingtrinier raconte fort agréablement, dans cette étude, l'histoire de la découverte (en 1788, sur le mont Tama), et des discussions — parfois très ardentes — auxquelles les archéologues n'ont cessé de se livrer touchant le personnage représenté par ce précieux bronze. M. Vingtrinier énumère d'une façon aussi consciencieuse que piquante toutes les opinions exprimées au sujet de cette œuvre d'art, dont il est l'heureux possesseur. Il serait tenté de croire que la statuette, reproduite en tête de son élégante brochure, est un Mars romain; mais agissant avec une discrétion dont il faut toujours savoir gré à un antiquaire, il ne prétend imposer son avis à personne, et après avoir montré, à toutes les pages de sa narration, beaucoup de sens et beaucoup d'esprit, il en donne ainsi une dernière preuve. — T. de L.

Le patriote d'Héron. — Le patriote d'Héron fut un des misérables qui se firent les complices des fureurs de Carrier; né à Nantes, il exerçait la profession de tailleur, et il était âgé de 28 ans en 1794; d'Héron se montra digne de figurer dans les rangs des Jacobins : il accompagna dans la Vendée une des *colonnes infernales* chargées de mettre tout le pays à feu et à sang; il assassina de sa main de jeunes enfants qui gardaient des bestiaux; il se montra à un club de Nantes avec une oreille d'homme attachée à son chapeau; il se distingua, parmi les plus purs républicains, par d'autres atrocités que la

plume se refuse à transcrire. C'était le bon temps : il provoqua avec raison de vifs regrets ; la plus hideuse débauche s'alliait à une férocité sans exemple. Mais il vint un moment où la France se lassa du régime de la guillotine et de la noyade ; quelques-uns des citoyens qui s'en étaient si bien trouvés reçurent le prix des services qu'ils avaient rendus à la liberté et à la fraternité. Carrier fut livré à l'échafaud, bien qu'il n'eût fait que suivre les instructions de la Convention, laquelle avait à diverses reprises approuvé son énergie républicaine. Associé à Carrier sur les bancs du tribunal révolutionnaire, d'Héron écrivit sa propre défense, et c'est ce document fort curieux, resté inédit, que M. de la Sicotière vient de mettre au jour (*Un Complice de Carrier :* le patriote d'Héron. Nantes, 1879, br. in-8), en y joignant de très intéressants détails historiques et biographiques ; il ajoute avec raison : « Ce document est une page d'une authenticité terrible pour l'histoire d'atrocités qu'il est d'autant plus nécessaire de flétrir, qu'il est de ton aujourd'hui, dans une certaine école, de les amoindrir ou de les excuser. »

— Dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* consacré à la vie intime et à la correspondance du général Davout, il est fait mention (livr. du 1er octobre 1880, p. 687) du général Miot de Mélito. André François Miot, comte de Mélito, né en 1762, mort en 1841, ne fut point général, mais diplomate, homme d'Etat, administrateur élevé à d'importantes fonctions à l'époque de la République et du premier Empire ; depuis 1806 jusque vers la fin de 1813, son existence fut étroitement liée à celle du roi Joseph, qu'il suivit à Naples et à Madrid. Indépendamment de ses fort intéressants *Mémoires*, publiés dix-sept ans après sa mort (1858, 3 vol. in-8). Miot, écarté des affaires pendant la Restauration, consacra ses loisirs à des travaux d'érudition : il publia une traduction d'Hérodote en trois volumes, et une de Diodore de Sicile qui n'occupe pas moins de sept volumes.

— M. Auguste Aurès vient de commencer une très importante publication sur la *Métrologie égyptienne et assyrienne*. Le premier fascicule qui seul a vu le jour jusqu'à présent, traite de la détermination géométrique des *mesures de capacité* dont les anciens Egyptiens se sont servis soit sous les Pharaons, soit sous les Ptolémées, soit sous les Romains. L'auteur combat en maints endroit les systèmes métriques de Vasquez Queipo, de M. Chabas et de M. P. Bortolotti (Nîmes, Clavel Ballivet, 1880). — Ern. B.

— M. l'abbé Gustave Esnault et M. Célestin Port publient une nouvelle édition de l'*Histoire de Soblé* par Gilles Ménage, qui date de 1683. Cette histoire se recommande par l'abondance des renseignements, l'origine sérieuse des sources et la critique de l'auteur, à tous les amateurs d'histoire provinciale. Les deux savants éditeurs l'ont annotée et rectifiée. Ils ont contrôlé les assertions de Ménage, révisé les textes allégués et complété les preuves. L'ouvrage paraîtra en quatre volumes in-8, au prix de douze francs chaque, pour les souscripteurs, chez Monnoyer au Mans, avec gravures et une table alphabétique des noms de personnes et de lieux.

— Le libraire Champion a entrepris une nouvelle édition fort augmentée des *Chants populaires* recueillis dans le pays-Messin par notre collaborateur le comte de Puymaigre. L'impression du second volume de ce recueil touche à sa fin. Depuis longtemps la première édition était introuvable.

— M. l'abbé Thédenat, directeur du Collége de Juilly et ancien élève de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, vient de publier une excellente brochure, modèle comme exposition, critique et méthode, sur les *cachets inédits des médecins oculistes Magillius et D. Gallius Sextus*. Ces deux pierres sigillaires proviennent de la collection Duquénelle, à Reims : on en connait actuelle-

ment cent cinquante-neuf. Deux remèdes nouveaux sont indiqués par le texte de ces deux cachets. M. l'abbé Thédenat les explique d'une manière satisfaisante, et produit tous les textes propres à éclaircir l'équivalence de ces médicaments avec ceux qu'emploie la médecine moderne.

— Le dernier fascicule paru des *Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*. (Section des Lettres, tome VI, 4e fascicule. Montpellier, Boehm et fils, 1880, in-4, de 215 pages) contient : *Un Ascète payen au siècle des Antonins ; Peregrinus Protée,* par M. Croizet. (L'histoire de ce philosophe étrange est plus capricieuse qu'un roman : apostat du christianisme pour lequel il avait souffert, expulsé de Rome, il étonna les Athéniens par l'audace de sa parole, et il finit par un suicide accompli dans les circonstances les plus étranges sous les yeux d'un public nombreux ; il y a tout lieu de supposer qu'il était atteint d'un dérangement complet dans ses facultés intellectuelles.—*Un Maître de conférences au milieu du XVIIe siècle, Jean Soudier de Richesource,* par M. Ch. Revillout. (Ce professeur d'éloquence eut de la réputation à l'époque de la jeunesse de Louis XIV ; de nos jours on l'a qualifié de « charlatan oratoire, » de « distillateur de galimatias ; » aucun dictionnaire biographique n'a daigné parler de lui ; il fonda l'*Académie des orateurs,* qui avait une utilité pratique incontestable ; les jeunes gens qui se destinaient à la chaire ou au barreau y acquéraient de la hardiesse et de la facilité pour parler en public. M. Revillout s'est attaché à réunir sur ce personnage oublié, et dont les écrits sont devenus fort rares, tous les renseignements qu'il a pu recueillir. Richesource a été une des victimes de Boileau, mais il ne mérite pas tout le mépris qui s'est attaché à son nom ; il fut un instant à l'unisson de ses contemporains, et il exerça de l'influence.) — *Les Maîtres chirurgiens de l'École de chirurgie de Montpellier,* par M. A. Germain. (Recherches curieuses, appuyées sur de nombreux documents inédits compulsés avec soin ; l'auteur annonce l'intention de donner à cet égard un travail définitif dans l'*Histoire* qu'il prépare de l'*Université de Montpellier.*)— *Un Poète catalan au XVIIe siècle, Vicens Garcia, rector de Vallfogona,* par M. V. Aragon. (Né en 1582, mort le 25 septembre 1623, fils d'un simple pêcheur, Garcia est un des maîtres de la littérature catalane, fort peu connu en dehors de la province dont Barcelone est la capitale ; son nom est resté vivant dans la mémoire de ses compatriotes). — *Voltaire et le dernier gouverneur du château de Salses,* par M. V. Aragon. (Le château de Salses, construit en 1497 et dont les murs ont jusqu'à 22 mètres d'épaisseur, fermait autrefois l'accès du Roussillon du côté de Narbonne ; de sanglants combats se sont livrés sous ses murs ; les Français et les Espagnols s'en sont jadis disputé la possession ; vers la fin du règne de Louis XV, il avait pour gouverneur M. de La Houlière, neveu de Voltaire).

— On annonce la fondation à Lyon, sous le titre d'Académie des lettres, sciences et beaux-arts de la Province, d'une Société qui a pour but de permettre aux écrivains de la province d'éditer leurs œuvres et de s'en assurer le monopole. Cette Société est en voie d'acquérir une imprimerie. Elle aura des concours, et elle a l'intention de créer une caisse de prévoyance.

— La bibliothèque de l'Arsenal, déjà si riche en documents historiques, s'accroît d'une section nouvelle, celle des journaux politiques, c'est-à-dire de tous les journaux politiques contemporains publiés à Paris. L'année dernière, elle a commencé à réunir et à classer tous ces périodiques que le dépôt légal lui envoie. A partir de novembre, ils seront communiqués aux lecteurs, non pas jour à jour et par numéros isolés, mais par année, par semestre, le plus souvent par trimestre, reliés en volume.

— On nous prie d'annoncer que le *Foyer, journal de la famille*, revue hebdomadaire illustrée qui va entrer dans sa sixième année, n'a rien de commun avec un journal usurpant ce titre, et rédigé dans un esprit révolutionnaire. Ce nouveau journal usant de procédés aussi radicaux que les idées de sa rédaction, s'empare purement et simplement d'un titre qui ne lui appartient pas.

Allemagne. — Une trouvaille littéraire du plus grand intérêt pour l'histoire des campagnes de Napoléon Ier en 1806, etc., vient d'être faite à Berlin. En fouillant un tas de vieux papiers renfermés dans une malle à laquelle personne n'a touché depuis soixante-dix ans, on a reconnu qu'ils provenaient du maréchal Berthier, et qu'il s'y trouvait également différents écrits de la main de Napoléon. Parmi ces derniers figure aussi l'appel adressé par l'empereur aux Saxons, au mois d'août 1806. On croit que ces papiers ne tarderont pas à être publiés.

— L'œuvre de Rabelais vient d'être traduite en allemand par A. Gelbeke (2 vol. Lepzig. 1880). C'est, croyons-nous, la première traduction de *Gargantua* et de *Pantagruel* qui ait été faite dans cette langue.

Alsace-Lorraine. — Il se trouve aux archives de la préfecture de Colmar des pièces fort intéressantes, parmi lesquelles se remarque une correspondance entre les officiers de la régence de Montbéliard et le receveur seigneurial de Riquewihr, et entre ceux-ci et M. de Voltaire, au sujet du payement d'une rente viagère de 4,200 rixdalers, ou 15,750 livres, qui a été accordée à M. de Voltaire sur les revenus de la seigneurie de Riquewihr. Plaintes de Voltaire au sujet du retard qu'on mettait dans le payement de sa rente et de la perte provenant de la différence entre l'argent de France et celui d'Allemagne, ainsi que des frais d'envoi des fonds, qui devaient être à la charge du duc de Wurtemberg. — Rescrit du duc de Wurtemberg qui accorde une pension viagère de 7,500 livres à Mme Mignot, veuve du sieur Denis, et nièce de Voltaire, pour en jouir après le décès de ce dernier. — Décret du conseil de régence de Montbéliard pour l'exécution d'un rescrit du duc de Wurtemberg concernant un nouveau prêt d'une somme de 96,000 livres fait par Voltaire audit prince, remboursable en quatre années, avec intérêts à 4 p. 100. (*Express de Mulhouse.*)

Angleterre. — Un notaire de Jersey, M. J. Sullivan, fait imprimer un livre sur le langage des îles de la Manche, lequel contient plusieurs poèmes et chansons écrits dans l'idiôme normand du douzième siècle. Le prince Lucien Bonaparte en a accepté la dédicace.

—La société pour l'étude de la science chrétienne, va publier une suite de volumes consacrés aux principaux systèmes de philosophie ancienne. Elle a mis sous presse l'*Epicurianisme*, par le Dr Wallace, et le *Stoïcisme*, par le Rev. W. Capes. La même société entreprend une série d'ouvrages relatifs à l'ancienne Grande-Bretagne. Elle comprendra la Bretagne celtique, la Bretagne romaine, la Bretagne anglo-saxonne, la Bretagne scandinave, et la Bretagne normande.

— Les sociétés bibliques annoncent qu'il y a aujourd'hui en circulation plus de 140,000,000 d'exemplaires de la Bible, au lieu de 5,000,000 seulement au commencement du dix-neuvième siècle.

— Le Journal de lord Ellenbrough, qui va paraître à la fin de novembre, renferme de nombreux détails, non seulement sur les faits de l'histoire d'Angleterre, au temps de George IV et Guillaume IV, mais encore sur la révolution française de 1830. Il s'y trouve des révélations curieuses sur les personnages que l'homme d'état anglais a connus.

— M. Warnen, du collége de S. John, à Oxford, publie une édition du Missel de Stowe. Il y a joint quelques planches photographiées du plus haut intérêt : 1° Les huit dernières lignes de l'Évangile de saint Jean, tirées d'un manuscrit du septième siècle ; 2° Les premières pages du Missel, avec lettres, initiales et bordure ornementée d'art celtique ; 3° Le plus ancien texte latin du symbole de Nicée, écrit vers l'an 700, avec quelques additions interlinéaires du neuvième et du dixième siècles, entre autres celle du *Filioque* ; 4° Une page palympseste, avec une rubrique irlandaise ; 5° Un très ancien traité en langue irlandaise sur l'eucharistie ; 6° Trois charmes ou enchantements écrits dans la même langue.

— Le projet d'un Congrès international des orthographistes, dont l'idée vient d'Angleterre, a, paraît-il, recueilli assez d'adhésions dans ce pays et sur le continent pour que sa date ait été fixée à l'automne de 1881.

— La ville d'Edimbourg a voté une somme de 120 livres sterling (35,000 francs), pour l'exécution de trente statuettes représentant les héros des romans de Walter Scott. Elles sont destinées à remplir les trentes niches, restées vides jusqu'ici, du monument érigé à Édimbourg en l'honneur de l'illustre romancier.

Espagne. — Le R. P. Fidel Fita va publier en volume, les articles qu'il a fait paraître dans l'*Illustration catholique* de Madrid, sous le titre de *Souvenirs d'un voyage*. Ce voyage était consacré à la recherche et à l'examen des manuscrits et des restes archéologiques qui se trouvent dans les parties de l'Espagne les moins connues.

— Un italien, M. Sugneri, s'occupe à faire passer dans sa langue le poème de Verdaguer, l'*Atlantide*, dont un de nos collaborateurs, M. Albert Savine, prépare une traduction en français. *Le Globe* de Madrid a publié récemment une étude bio-bibliographique sur l'éminent poète catalan.

— Don Joseph Puig va publier une œuvre du siècle dernier, restée inédite jusqu'ici : *La Gatomaquia Valenciana*, imitée du poème de Lope de Vega et écrite en catalan.

— Un autre érudit va mettre sous presse une collection d'œuvres dramatiques en mayorquin.

— On peut espérer qu'avant peu don Manuel Milà y Fontanals mettra sous presse une nouvelle édition de son *Romancerillo* catalan. Il parut pour la première fois à la suite des *Observaciones sobre la poesia popular*, livre fort intéressant, depuis longtemps devenu fort rare. Cette nouvelle édition du *Romancerillo* sera augmentée de beaucoup de pièces nouvelles. Voilà une bonne nouvelle pour tous les amis de la littérature populaire.

=La *Revista de ciencias historicas*, qui paraît à Barcelone, publie des documents que nous pensons devoir indiquer. Sous le titre de *Bibliographie historique de Catalogne*, elle donne la nomenclature des collections que renferment les archives de cette province, et sous celui d'*Archives de Simancas*, elle publie un extrait des inventaires et catalogues des pièces réunies dans cette importante collection.

— La société des écrivains et artistes de Madrid se propose de célébrer le centenaire de Calderon de la Barca, le grand poète dramatique. Les fêtes commenceront le 27 mai prochain.

— Le tome LXXII de la *Coleccion de documentos historicos para la historia de España* contient une œuvre qui peut avoir de l'intérêt pour notre pays : c'est une relation des événements de Flandre et de France au temps d'Alexandre Farnese. Cette relation fut écrite par Alonso Vasquez, *sargente mayor* de la milice de Jaen.

— Le *Boletin historico* fait mention du R. P. Jules Tailhan, l'un des jésuites expulsés de la rue de Sèvres, le même qui pour sa belle conduite durant le siège de Paris, fut décoré et mis à l'ordre du jour. Ce savant religieux prépare une édition de la chronique attribuée à Isidore de Beja, dont il espère restituer le texte primitif. Le même érudit publiera, avec la chronique attribuée à Isidore de Beja, deux chroniques inédites découvertes par le R. P. Fita dans le manuscrit du *Fuero juzgo*, qui appartenait à l'Église de saint Isidore de Léon. Nous ajouterons que le P. Tailhan s'occupe depuis longtemps d'un glossaire de vieil espagnol.

— La *Euskaleria*, revue basque publiée à Saint-Sébastien, annonce que la société euskarienne de Navarre se propose d'établir à Pampelune une chaire de langue basque.

Italie. — M. G. Pitrè, si connu par ses importants travaux sur la littérature populaire, vient de terminer sa collection de proverbes siciliens. Le *Polybiblion* parlera prochainement de ce nouvel ouvrage.

— La dernière livraison du *Dizionario bibliografico* de M. de Gubernatis vient de paraître.

— M. Adriano Benaretti a publié récemment à Livourne une traduction en vers des *Lusiades*. Il en existait une très estimée de Felice Belloti.

— M. V. Imbriani a publié une nouvelle édition du testament de la belle-mère de Dante (*Il testamento della suocera di Dante nel 17 febbraio 1315*. Ponsigliano d'Arco, 1880). Ce document, d'après ce qu'en dit la *Rivista Europea* (Vol. XXI, p. 664), révèle que le pauvre Alighieri avait plus de dettes que de crédit et prouve le peu d'affection que Dante inspirait à la famille de sa femme : les Donati.

— Les archives d'État de Venise, conservées dans le couvent Ai Frari ont reçu récemment une copie des Mémoires de Louis Manin, le dernier doge de la République de Venise, mort en 1802.

Portugal. — Au mois de juillet, une nouvelle revue a commencé à paraître à Lisbonne ; elle porte pour titre : *Era nova*. Elle est sous la direction de MM. Th. Braga et Teixera Bartos. Elle est rédigée dans un esprit positiviste. Ce sont aussi les doctrines néfastes d'Auguste Comte qui inspirent un autre recueil publié à Coïmbre : *O instituto*.

États-Unis. D'après l'annuaire du *Directory* de la presse périodique aux États-Unis, pour l'année 1880, il se publie actuellement, en ce pays, 9,723 journaux ou revues périodiques, dont 9,558 dans les États proprement dits et 165 dans les territoires ou futurs États de l'Union américaine. Dans ce nombre 817 sont quotidiens; 57 paraissent trois fois; 122 deux fois, et 7,464 une fois par semaine; 43 se publient toutes les quinzaines; 122 sont bi-mensuels, 864 mensuels, 14 paraissent tous les deux mois, et 55 tous les trois mois. Parmi les journaux qui se publient dans les territoires, il n'y en a que 26 quotidiens. L'État de New-York compte 113 journaux quotidiens et 804 hebdomadaires. Au Canada il se publie 553 journaux, dont 61 quotidiens. A Terre-Neuve 11 journaux, mais pas un n'est quotidien.

Publications nouvelles. — *Contribution à l'histoire du droit latin*, par O. Hirschfeld (in-8, Thorin) ; — *De la cessibilité des créances à Rome*, par A. Gros-Mayrevieille (in-8, Thorin); — *Le droit de retention dans les législations modernes*, par C. A. Pret (in-8, Thorin) ; — *Répertoire annoté des lois, actes officiels et documents historiques*, par J. B. Gluck (in-8, Cotillon) ; — *Etudes sociales et économiques*, par Aug. Cochin (in-12, Didier); — *La guerre à l'enseignement chrétien en Belgique*, par Paul Gouy (in-12, libr. de la Soc.

Bibl.); — *Histoire merveilleuse des animaux*, par le P. de Bonniot (in-8, Cattier); — *Essai sur l'ange et l'homme*, par l'abbé Eug. Soyer (2 vol. in-12, Cattier, à Tours); — *Les langues mortes et les langues vivantes*, par M. B. Lévy (in-8, Hachette); — *Lettre sur le beau en littérature*, par l'abbé Méric (in-12, Cattier à Tours); — *Étude bibliographique et littéraire sur le Satyricon*, par Jean Barclay (in-8, Techener); — *Deux mois de mission en Italie*, par Félix Pécaut (in-12, Hachette); — *Chartes de Terre-Sainte*, par H. F. Delaborde (in-8, Thorin); — *Saint Michel-Archange, sa lutte avec Lucifer*, par l'abbé Eug. Soyer (in-12, Cattier, à Tours; — *L'Echo Saint Michel*, par J. de Rochay (in-12, Téqui); — *Les Mystères du diable, dévoilés* (in-12, Cattier, à Tours); — *Garin*, drame en cinq actes, en vers, par Paul Delair (in-8, Ollendorf); — *Le Secret d'un dévouement*, par Mme Kraft-Bucaille (in-12, Didier). — *Lady Frida*, par M. Maryan (in-12, Bray et Retaux); — *Le Prince Coriolani*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *La Reine des Epées*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *Un martyr au deuxième siècle*, par le Frère Lucilliers (in-8, Ve H. Castermann); — *La Ville aux sept collines. Esquisse de Rome et de ses monnments*, par l'abbé Henri Pierre (2 in-12, Téqui); — *Sainte Claire d'Assise*, par Mlle Clarisse Bader (in-12, Didier); — *François de Montmorency gouverneur de Paris* (in-8, Champion); — *Madame de Montmorency*, par le comte de Baillon (in-12 Didier); — *Histoire de Philippe II*, par Forneron (2 in-8, Plon); — *Ecrits inédits de Saint-Simon*, tome II, par P. Faugère (in-8, Hachette): — *Démétrius Aug. Galitzin*, par Sarah Brownson (in-12, Didier); — *Une victime de la constitution civile du clergé*, par Noel Pinot (in-12, Bray et Retaux); — *Causeries Florentines*, par Julien Klaczko (in-12, Plon); — *Le Gentleman*, par un Diplomate (in-12, Plon).

VISKNOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

RÉPONSE

Répertoires bibliographiques (XXIX, 287). — Il existe, pour toutes les branches des connaissances humaines, des répertoires qu'on peut consulter avec profit, mais qui parfois sont arriérés et le deviennent forcément de plus en plus à mesure que les années s'écoulent. Bornons-nous à citer quant à la France, la *Bibliographie astronomique* de Lalande, la *Bibliographie entomologique* de Percheron, la *Bibliothèque héraldique* de M. Joannis Guigard. On peut consulter pour de semblables indications, l'ouvrage de C. Peignot, intitulé : *Répertoire bibliographique universel*, Paris, 1812, et la table méthodique qui forme le sixième volume de la cinquième édition du *Manuel du Libraire*. La laborieuse Allemagne a produit de nombreux répertoires spéciaux. Parfois on en trouve d'annexés à des ouvrages relatifs à tel ou tel sujet; c'est ainsi que dans l'*Entozomorum Historia* de Rudolphi (*Amstelodami*, 1809, 3 vol.), on rencontre une *Bibliotheca entozoologica*, ou bibliographie des vers intestinaux, 179 pages et 629 articles. Tout cela a bien vieilli et réclamerait, pour être mis à jour, des travailleurs acharnés. Se présenteront-ils? T. B.

Légendes populaires et lyriques (XXVIII, 382). — *Recherches sur Gilles de Chin et le dragon*, pae Henri Delmotte. Mons, 1825, in-8. — *Gilles de Chin et le dragon, ou l'épopée montoise*, par L. Fumière. Mons, Hoyois, in-8. — *Recherches historiques sur la kermesse de Mons*, par F. Ha-

chez. Brux., 1848, in-8. — *La Procession de Mons*. Notice historique par L. Devillers. Avec musique du Doudon. *Annales du cercle arch. de Mons*, t. I. — *Recherches historiques sur la kermesse de Mons*, par Hachez et Devillers. Mons, 1872. — C. Marotte et Litgère : *Conte et tradition populaire des environs de Mons*, par R. Chalon. *Les hommes et les choses du Nord de la France*, 1829, p. 274.) — *Le clerc de Baudour*, par A. Dinaux. (*Archives du Nord de la France*, 3e série, t. VI.) — *Le bon Diable des Sœurs-Noires*, par A. Dinaux. Même recueil. 3e série, t. III. — *Discours admirable et véritable des choses advenues en la ville de Mons en Hainaut à l'endroit d'une religieuse possédée*. Louvain, 1586, in-8. Autre édition. Mons, 1745.) — *La Vierge miraculeuse de Cambron*, par T. Lejeune. (*Annales du cercle arch. de Mons*, t. VII.) — *Histoire admirable de Notre-Dame de Wasmes*, par G. de Boussu. Mons, 1735 ; 2e éd. 1771. — *Notice sur le village et la procession de Wasmes*, par L.-A.-J. Petit. *Annales du cercle arch. de Binche*, t. VIII.) — *La procession et la foire communales d'Ath*. Notice historique, avec dessins et le chant populaire d'Ath, par E. Fourdin. (*Ann. du c. arch. de Mons*, t. IX.) — *Le pèlerinage de saint Druon à Sebourg*, par T. Bernier. (*Ann. du c. arch. de Mons*, t. XIII. — 15. *Recherches historiques sur les rhétoriciens de Mons*, par Hachez. Broch, in-8, 1848. — *Fêtes populaires à Mons*, par F. Hachez. (*Messager des sciences historiques de Gand*, 1848.) — *Le chevalier au cygne et Godefroid de Bouillon, poème historique, publié pour la première fois avec de nouvelles recherches sur les légendes qui ont rapport à la Belgique*, par le baron De Reiffenberg. 2 vol. Bruxelles, Hayez, in-4. — *Légendes de l'Histoire de Belgique ou les douze convives du chanoine de Tours*, par J. Collin de Plancy. — *Légendes de la sainte Vierge*, par le même. — *Légendes des origines*, par le même. — *Légendes de la province d'Anvers*, par le même. — *Le sanglier des Ardennes*, par le même. — *Histoire des fêtes civiles et religieuses, des usages anciens et modernes du département du Nord*, par Mme Clément, née Hémery. Paris, 1834, in-8 ; autre édition, Cambrai, 1836. — *Histoire des fêtes civiles et religieuses, usages anciens et modernes de la Belgique méridionale et d'un grand nombre de villes de France*, par le même. Avesnes, 1846, in-8. — *La fée Melusine au château d'Enghien*, par le Dr Le Glay. *Nouvelles archives historiques*, par de Reiffenberg, t. V, 1830.) — *Les Gildes de Binche, légende et carnaval*, par Delmée (Documents et rapports de la société arch. de Charleroi, t. VI, p. 467.) — *La chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin*, in-8, 1837. (Edité par la Société des bibliophiles belges, séant à Mons, n° 4 de ses publications.) — *Vision de Tondalus ; récit mystique du douzième siècle, mis en français pour la première fois*, par O. Delepierre, in-8, 1838. (N° 5 des publ. de la soc. des bibl. de Mons.)

E. Mathieu.

Etymologie des noms de lieux (XXVI, 559.) — *Les noms de lieux du canton du Rœulx expliqués d'après les plus sérieux travaux onomastiques modernes sur les pays de langue romane, avec des notes historiques*, par J. Monoyer. Mons, H. Manceaux, 1879.

E. M.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

N° 11. Novembre 1880.

BULLETIN D'ANNONCES DU POLYBIBLION

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

PARIS — 90, RUE BONAPARTE | LYON — RUE BELLECOUR, 2

LA

VIE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

PAR L'ABBÉ C. FOUARD.

Professeur à la Faculté de Théologie de Rouen.

Ouvrage approuvé par son Eminence le Cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen.

2 vol. in-8, avec cartes et plans. Prix. . . . . 14 francs.

LES

DOCTRINES ÉCONOMIQUES

DEPUIS UN SIÈCLE

PAR **M. CHARLES PÉRIN**

PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC ET D'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE

1 beau volume in-12..... 3 fr. 50

NOTIONS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

RÉDIGÉES D'APRÈS LE PROGRAMME OFFICIEL DES ÉTUDES

POUR LA CLASSE DE PHILOSOPHIE

PAR **M. HERVÉ-BAZIN**

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

Un volume in-12..... 1 fr. 25

BONASSE

PAR **Mlle Zénaïde FLEURIOT**

Un volume in-12..... 3 fr. »»

LES PUPILLES

DE TANTE CLAIRE

PAR **M. MARYAN**

Un volnme in-12..... 2 fr. »»

UNE HÉROINE DE LA CHARITÉ

AU XIXe SIÈCLE

PAR **le P. MARCEL BOUIX**

Un volume in-12..... 3 fr. »»

Librairie académique DIDIER et Cᵉ, 35, quai des Grands-Augustins

LE COMTE DE SERRE

SA VIE ET SON TEMPS

Par Ch. de LACOMBE, ancien député

2 vol. in-8..... 15.

LOUIS XIV ET MARIE MANCINI

Par R. CHANTELAUZE

1 beau vol, in-8..... 7 fr. 50

MARQUISE DE BLOCQUEVILLE

LE MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMUHL

RACONTÉ PAR LES SIENS ET PAR LUI-MÊME

I. — Années de jeunesse.
II. — Années de commandement.
III. — La Russie et Hambourg.
IV. — Un dernier commandement, l'exil et la mort.

Quatre beaux volumes in-8, orné de portraits..... 30 fr.

LA VIE MUNICIPALE AU XVᵉ SIÈCLE

DANS LE NORD DE LA FRANCE

Par LE BARON A. DE CALONNE

Un vol. in-8..... 7 fr.

HISTOIRE

DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE

AU XIXᵉ SIÈCLE

ULTRAMONTANISME-TRADITIONNALISME

Par FERRAZ

Nouvelle édition 1 vol. in-12.... 4 fr.

MADAME DE MONTMORENCY

MARIE-FÉLICIE DES URSINS

Par LE COMTE DE BAILLON

Un vol. in-12..... 3 fr.

SAINTE CLAIRE D'ASSISE

Par Mlle Clarisse BADER

Un volume in-12..... 3 fr.

LA VILLE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Par Albert Babeau

Un fort volume in-8..... 7 fr.

CONTRE LA MUSIQUE

Par V. de Laprade

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un volume in-12..... 3 fr. 50

PRINCE ET PRÊTRE

DÉMÉTRIUS-AUGUSTIN GALITZIN

Trad. de Sarah Brownson

Par Lerida Geoffroy

1 volume in-12..... 3 fr 50

POÉSIES PATERNELLES

Par Arthur Tailhand

Un volume in-12..... 3 fr.

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR, 13, rue des Saints-Pères PARIS

OUVRAGES DE LUXE

Venise. Histoire, archives, commerce, navigation, arsenal, architecture, sculpture, typographie, peinture, littérature, verrerie, mosaïque, dentelles, costumes, les doges, médailles, la ville et la vie, par CHARLES YRIARTE. Un volume grand in-folio, imprimé en caractères elzéviriens, sur papier vélin teinté; orné de 525 gravures, dont plusieurs en couleur, et 14 de page entière imprimées hors texte. — En carton, 50 fr. : relié en toile avec fers spéciaux sur les plats, 60 fr.; en demi-maroquin, plats toile avec fers..... 70 fr.

Les Ardennes (*France-Belgique*), par ELIZÉ DE MONTAGNAC. — Avec la concours de THÉOPHILE GAUTHIER, H. TAINE, CHARLES YRIARTE, E. DE BORCHGRAVE, etc. Deux volumes in-folio ornés, de 145 gravures dont 50 imprimées hors texte, dessinées par GUSTAVE DORÉ, D. LANCELOT, RIOU, THÉROND, GRANDSIRE, EDOUARD MORIN, PHILIPPOTEAUX, CLERGET. 2 gr. volumes in-folio. 120 fr.

Les Enfants. — Leur éducation, et leur instruction. — Ce qu'il importe de faire savoir aux hommes, aux femmes, par CHAMPFLEURY. Un volume, édition de luxe, petit in-4 avec planche en couleur, eaux-fortes de 70 gravures, 7 fr. 50, relié..... 10 fr.

Le Professeur Delteil. — Les Souffrances du professeur Delteil, par CHAMPFLEURY. — 5e édition, ornée de 25 gravures par Crafty. 1 vol. pet. in-4, imprimé sur papier teinté. 5 fr.; relié..... 7 fr.

La Tapisserie de Bayeux. — Reproduction d'après l'original en 79 planches phototypographiques (*inaltérables*), avec un texte historique, descriptif et critique, par JULES COMTE, (*chef du Ministère des Beaux-Arts*). Un vol. in-folio oblong..... 100 fr.

Les Médaillons de l'Empire romain. — Numismatique antique, allant du règne d'Auguste, jusqu'à Priscus Attale, par W. FRŒHNER, (*ancien Conservateur du Louvre*). Ouvrage de luxe in-4, orné de 1,310 gravures. Prix : 40 fr.; relié..... 45 fr.

Les Dieux antiques. Mythologie illustrée des Grecs, des Latins et de la race Ariarque, d'après COX et les travaux de la Science moderne, par S. MALLARMÉ, *Professeur au Lycée Fontanes*. Ouvrage orné de 260 gravures reproduisant les Statues. Bas-Reliefs. Médailles et Camées. — Un vol. in-8. Prix : 7 fr.: relié avec ornements sur les plats..... 10 fr.

La Vie. — Physiologie humaine appliquée à l'Hygiène et à la Médecine, par le docteur GUSTAVE LE BON. — Un très fort volume in-8, illustré de 339 gravures. Quatrième tirage. .. 15 fr.

SCIENCES - ARTS - LITTÉRATURE

Musée entomologique illustré. — Histoire iconographique en trois volumes, publiés par une réunion d'entomologistes français et étrangers, avec 122 chromolithographies retouchées à la main, 1050 vignettes dans le texte, représentant en couleur les insectes, chenilles, chrysalides, métamorphoses, et les plantes dont ils vivent. *Chaque volume se vend séparément.*

Tome I. — *Les Coléoptères*. — Leur organisation, mœurs, chasse, collection, classifications, suivis d'une histoire naturelle des Coléoptères d'Europe. 1 vol. in-4, avec 48 planches en couleur et 335 vignettes, 30 fr.; relié.... 35 fr.

Tome II. — *Les Papillons*. — Leur organisation, mœurs, chasse, collections, classifications, suivis d'une histoire naturelle iconographique des Lépidoptères d'Europe, par A. DEPUISET. 2e *édition*. 1 vol. in-4, avec 50 planches en couleurs et 260 vignettes, 30 fr.; relié..... 35 fr.

Tome III. — *Les Insectes*. — Leur organisation, mœurs, chasse, collections, classifications. Histoire naturelle des Orthoptères, Névroptères, Hyménoptères, Hémiptères, Diptères, Aptères, etc. 1 volume in-4, avec 24 planches en couleur et 450 vignettes, 30 fr.; relié..... 35 fr.

Les Papillons de France. — Guide du jeune naturaliste. Histoire naturelle, mœurs, chasse, préparation des Papillons, indications pour former des collections, etc. 1 volume grand in-8, imprimé avec luxe, orné de 110 vignettes et accompagné de 19 chromolithographies, 7 fr.; dans une reliure de luxe. 10 fr.

L'Olivier. — Histoire, botanique, physiologie, culture, produits, usage, commerce, distribution géographique et bibliographie, par le professeur A. COUTANCE. — Un volume gr. in-8, avec 120 grav..... 15 fr.

Les Orchidées. — Histoire iconographique, organographie, botanique, classification, géographie, collections, commerce, culture, maladies, emploi, description, avec une revue détaillée de toutes les espèces cultivées en Europe, par E. DE PUYDT. — Un volume avec 242 vignettes et 50 chromo, dessinées d'après nature et coloriées à la main, 30 fr.; relié..... 35 fr.

Les Palmiers. — Histoire iconographique, géographie, paléontologie, botanique, description, emploi, culture, etc., avec index général des noms et synonymes des espèces connues, par OSWALD DE KERCHOVE DE DENTERGHEM. Un volume grand in-8, avec 228 gravures et 40 chromolithographies, 30 fr.; relié..... 35 fr.

Envoi FRANCO contre Mandat-Poste ou Valeur sur Paris

Un Catalogue est adressé *gratuitement* sur DEMANDE.

J. ROTHSCHILD

ÉDITEUR, 13, [illegible]
La Maison J. Roth[illegible]
à l'Ex[illegible]
la Croix de la [illegible]
d'A[illegible]

VIENT DE PARAITRE LA PREMIÈRE PARTIE DE

FLORENCE

PAR

CHARLES YRIARTE

L'HISTOIRE — LES MÉDICIS — LES HUMANIST[illegible]

LES LETTRES — LES ARTS

OUVRAGE DE GRAND LUXE, IN-FOLIO, FAISANT PENDANT A **VENI[illegible]**

Un volume de 400 Pages de texte imprimées sur beau Papier teint[illegible]
avec 500 Illustrations et 6 Planches sur Cuivre

Dont 80 grandes gravures formant page entière (14 *imprimés en couleur et* 42 [illegible] *très fort*) ;
100 dessins représentant des lettres ornées, entourages, culs-de-lampe du [illegible] XVe siècle ;
150 gravures représentant des vues pittoresques, architectures, m[illegible] sculptures, tombeaux, bronzes, fontaines, médailles, orfèvreries, etc. ;
75 dessins de fresques, peintures, miniatures ;
Et 100 portraits environ d'hommes illustres, peintres, sculpteurs, etc.

Un très grand nombre de ces illustrations est tout à fait inédit et est [illegible] d'après nature, d'après des originaux, ou d'après des documents, puisés d[illegible] principales Bibliothèques d'Europe.

LES GRANDES DIVISIONS DE L'OUVRAGE SONT [illegible]

Rôle de Florence dans le Monde moderne. — Coup d'Œil sur l'Histoire de Florence [illegible] fondation jusqu'au XVe siècle. — Les Médicis, leur Histoire, leurs Portraits, [illegible] Giovanni de Bicci (1360), jusqu'au dernier de la race, Jean-Gaston. — La Renaissan[illegible] Causes, ses Origines, son Apogée sous Laurent le Magnifique. — Les Hommes illustr[illegible] Florence. Poètes, Philosophes, Humanistes ; leurs Biographies, leurs Portraits. — Origines de l'Art Florentin, l'Art Etrusque, l'Art Chrétien, les Pisans. — Les Archite[illegible] — Les Monuments. — La Ville. — Les Sculpteurs, leurs Biographies, leurs Œuvres, [illegible] Portraits. — Les Peintres, leurs Biographies, leurs Œuvres, leurs Portraits.

PRIX DE L'OUVRAGE { Il paraît deux liv. par semaine (Prix, chacune : 1 f[illegible] ou deux séries par mois (Prix, chacune . 5 fr.).

La première partie de l'ouvrage, dans un carton élégant, contenant à peu près la [illegible] du livre, vient d'être mis en vente, au prix de **30** fr.

La seconde moitié (fin de l'ouvrage) paraîtra dans les premiers jours de déc[illegible] prochain.

La 1re série se vend séparément, ainsi que la 1re livraison.

Elles sont envoyées **franco** dans l'Union postale au prix de :

1 FR. **25** LA 1re LIVRAISON — **5** FR. LA 1re SÉRIE.

Tirage à part sur Papier de luxe : 80 exemplaires, tirage d'amateur, imprimés à part :

20 sur papier de Hollande, au prix de. . . . . **150** fr.
20 sur papier de Chine, au prix de . . . . . **200** »
10 sur papier Japon, au prix de. . . . . **300** »

On peut souscrire dès maintenant. — Les exemplaires seront délivrés complets [illegible] 25 Novembre courant.

La première Partie de FLORENCE, qui vient d'être mise en Vente, contient 200 p[illegible]

ires, PARIS
des Publications,
178,
dailles d'Or,

J. ROTHSCHILD

MISE EN VENTE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

MANT ET PIERRES PRÉCIEUSES

CORAIL-PERLES

DESCRIPTIONS — CRISTALLOGRAPHIE — EMPLOI — ÉVALUATION
COMMERCE — TRAVAIL

Avec une Monographie illustrée des

BIJOUX — JOYAUX — ORFÈVRERIES

NT DE VUE DE L'HISTOIRE, DU TRAVAIL ET DE L'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE

PAR

ED. JANNETTAZ
de conférence à la Faculté des es, aide naturaliste au Museum

F. FONTENAY
-Bijoutier, Membre de la Chambre de Commerce.

EM. VANDERHEYM
Président de la Chambre syndicale, des Pierres précieuses.

A. COUTANCE
Professeur des Sciences naturelles à l'Ecole de la Marne.

rage de grand luxe, intéressant les Gens du Monde, les Bibliothèques publiques arts et d'industries, les Bijoutiers, Joailliers, Orfèvres, Bibliographiles, Artistes peintres, Ecoles des Beaux Arts, etc., etc.

vol. in-8 de 600 pages, imprimé sur papier teinté, orné de 350 vignettes et d'une en couleur.

splendide Reliure en 1/2 Maroquin rouge, plats toile avec trois Mosaïques imitant la e et des Diamants sera prête en Décembre. — Prix du volume relié 25 Francs.

PRIX : 20 FRANCS.

Sur papier de Hollande . . . . . 40 fr.
Sur papier de Chine . . . . . 800 fr.
Sur papier vélin . . . . . 300 fr.

VIENT D'ETRE MISE EN VENTE :

HOMME ET LES SOCIÉTÉS

Par le Dr Gustave LE BON

La 12e Série de cet ouvrage important qui en est la Fin est mis en vente.

partir de ce jour, l'ouvrage est divisé en deux volumes distincts et se vend

L'HOMME

ÉVELOPPEMENTS PHYSIQUES ET INTELLECTUELS DE L'HOMME

Un volume de 520 pages, orné de 87 gravures. Prix. . . . . 7 Francs.

MAIRE DES CHAPITRES : Transformation des Connaissances et Croyances. — nivers. — La Matière. — Les Forces. — Nos connaissances. — Origine et Développe- nts des Etres. — Organisation de la Matière. — La Vie. — La Mort. — Origine et cession des Etres. — La Lutte pour l'Existence. — Les Ancêtres de l'Homme. — Anti- ités de l'Homme. — L'Homme primitif. — Les Races. — Les divers Ages. — veloppement intellectuel. — Intelligence. — Sensations. — Instincts. — Volontés. — Conscience.

LES SOCIÉTÉS

LEURS ORIGINES ET LEURS DÉVELOPPEMENTS

Un volume de 480 pages. Prix. . . . . 7 Francs.

MAIRE DES PRINCIPAUX CHAPITRES : La Science sociale. — Utilité Méthodes. — Les Facteurs de l'Evolution sociale. — Milieu. — Mœurs. — Intelligence. Commerce. — Industrie. — Littérature. — Arts. — Agriculture. — Influence des nds Hommes. — Influence de la Race, du Passé, de l'Hérédité, des Croyances des vernements, de l'Instruction et de l'Education. — Développement des Sociétés. — ngage. — Développement de la Famille, de la Propriété, des Croyances religieuses, de Morale, du Droit, de l'Industrie et de l'Economie sociale.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT & Cie

Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56

VIENT DE PARAITRE :

WALTER SCOTT ILLUSTRÉ

IVANHOÉ

TRADUCTION NOUVELLE

Avec illustrations d'Adrien Marie, Lix. Riou et Scott

Un beau volume grand in-8 broché	10 fr.
Cartonné percaline avec fers spéciaux	13 fr.
Relié dos chagrin, plats toile, tr. dorées	15 fr.
Relié amateur	15 fr

LE TOME TROISIÈME

DE

L'HISTOIRE DE LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

1790-1801

L'ÉGLISE SOUS LA TERREUR & LE DIRECTOIRE

Par Ludovic SCIOUT

Un beau volume in-8	10 fr.
France poste	11 fr.

A. DURAND ET PEDONE-LAURIEL Editeurs
Libraires de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
G. PEDONE-LAURIEL, SUCCESSEURS
Rue Soufflot, 13, PARIS

VIENT DE PARAITRE :

L'ÉDUCATION DANS L'ÉCOLE LIBRE

L'ÉCOLIER — LE MAITRE — L'ENSEIGNEMENT

Par J. M. GUARDIA

Docteur ès-lettres, docteur en médecine, professeur à l'Ecole Monge.

1 vol. in-18 jésus. — Prix..... 4 fr.

C. JULE CAESARIS

COMMENTARII DE BELLO GALLICO

TEXTE CRITIQUE, ACCOMPAGNÉ D'UN COMMENTAIRE PERPÉTUEL, DE NOTES EXPLICATIVES ET D'UN ESSAI D'APPLICATION ET DE TRADUCTION SERVANT D'APPENDICE

Par J. M. GUARDIA

Docteur ès-lettres, docteur en médecine, professeur à l'Ecole Monge.

1 vol. in-18 jésus. — Prix..... 5 fr.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE

Par B. HAURÉAU, Membre de l'Institut.

Seconde partie. Tome second (et dernier)

Un vol. in-8. — Prix..... 8 fr.] L'ouvrage complet, 3 vol. in-8. 24 fr.

La première partie. 1 vol., ne se vend pas séparément. — Les 2 volumes de la seconde partie peuvent être pris séparément de la première. — Prix : 16 fr.

TRAITÉ DE DROIT PÉNAL INTERNATIONAL & DE L'EXTRADITION

Par Pasquale FIORE

Professeur de droit international à l'Université de Turin.

Traduit, annoté et mis au courant du Droit français, notamment par l'insertion des Traités d'extradition conclus par la France avec les Etats étrangers

par Charles ANTOINE

Docteur en droit, Substitut du procureur de la République à Vouziers.

2 vol in-8. — Prix..... 16 fr.

RECUEIL DES TRAITÉS DE LA FRANCE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

par M. de CLERCQ, ancien Ministre plénipotentiaire.

Tome XI (Période de 1872 à 1876).

Un volume grand in-8. — Prix..... 15 fr.
Les tomes I à X sont en vente au prix de..... 100 fr.

Les volumes pris séparément sont vendus comme suit :

Tomes I.	(1713-1802)...	12 fr. 50	Tomes VI.	(1850-1855)...	12 fr. 50
— II.	(1803-1815)...	12 fr. 50	— VII.	(1856-1859)...	12 fr. 50
— III.	(1816-1830)...	12 fr. 50	— VIII.	(1860-1863)...	12 fr. 50
— IV.	(1831-1842)...	12 fr. 50	— IX.	(1864-1867)...	18 »»
— V.	(1843-1849)...	12 fr. 50	— X.	(1867-1872)...	15 »»

Tome XII (Période de 1877 à 1880) est sous presse

ALFRED MAME & FILS, Éditeurs à Tours

POUR PARAITRE LE 1er NOVEMBRE :

SAINT MARTIN

PAR

A. LECOY DE LA MARCHE

UN VOLUME IN-4

6 chromolithographies, d'après les aquarelles de MM. Olivier MERSON, DAMBOURGEZ et TOUSSAINT ;
24 gravures hors texte, d'après les compositions originales de MM. Joseph BLANC, Emile LAFON et Olivier MERSON, et d'après les dessins de M. BOCOURT, Mlle DUPUY, MM. Edouard GARNIER, CLAUDIUS-LAVERGNE, PAQUIER et SELLIER ;
2 *fac-similés*, et environ 140 gravures dans le texte, d'après les dessins de MM. CIAPPORI, HUBERT, CLERGET, FICHOT, GARCIA, Ed. GARNIER, GOSSELIN, O. MERSON, QUEYROY, SELLIER et TOUSSAINT.

PRIX :

Broché..... 25 fr.
Relié, plats en toile, avec riches ornements or et noir, dos en chagrin doré, tranche dorée..... 35 fr.
Demi-reliure d'amateur, dos et coins en maroquin du Levant, poli, fers spéciaux, tranche dorée en tête..... 35 fr.

Il a été tiré 200 exemplaires numérotés sur papier de Hollande. Prix, broché : 60 fr.

En Vente à la Librairie de la Société Bibliographique
35, RUE DE GRENELLE, PARIS

(DÉPÔT)

RÉPERTOIRE ANNOTÉ

DES

LOIS, ACTES OFFICIELS

ET DOCUMENTS HISTORIQUES

d'après le *Bulletin des lois*, depuis le 5 août 1879 jusqu'au 1er janvier 1890

Par J.-B. GLUCK

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, LICENCIÉ ES-LETTRES
AGRÉGÉ DES CLASSES DE GRAMMAIRE ET D'HISTOIRE

1 vol. in-8..... 12 fr.

Cet utile Répertoire se compose de trois parties :

1° Titre et résumé des lois et actes disposés dans l'ordre chronologique.

2° Notes historiques et géographiques donnant les éclaircissements nécessaires sur les personnages et les lieux mentionnés dans la première partie.

3° Index alphabétique.

Des suppléments annuels tiendront ce Recueil au courant des documents nouveaux.

SAINT-QUENTIN, — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le *Polibyblion*, *Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-79 sont en vente, et forment vingt-sept volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

En souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1.200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . 70 fr.
Format in-4. papier supérieur . . . . . 120 fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Aussitôt l'achèvement le prix des deux volumes sera porté à 90 francs

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

Une absence de notre collaborateur M. G. Pawlowski, nous empêche de donner cette fois la *Bibliographie* au complet, comme nous l'aurions désiré

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

92.18

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

UXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME. — XXIXe DE LA COLLECTION

SIXIÈME LIVRAISON. — DECEMBRE.

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1880

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE

I. — DERNIÈRES PUBLICATIONS RELATIVES AUX CROISADES ET A L'ORIENT LATIN, par J. MARTINOV, S. J.

II. — RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES, par VISENOT.

III. — COMPTES RENDUS.

Jurisprudence. — EUDORE PIRMEZ : Des Areines et du Cens d'Areine dans l'ancienne jurisprudence Liégeoise (p. 498).

Sciences. — RENÉ RICOUT : La Démographie figurée de l'Algérie (p. 499).

Belles-Lettres. — A. H. SAYCE : Introduction to the science of language (p. 5[illegible]) JOHN O'HAGAN : The song of Roland (p. 504). — Lettres de la baronne de Ger[illegible] (p. 506).

Histoire. — YRIARTE : Florence : L'Histoire, les Médicis, les Humoristes, les [illegible] (p. 507).— GEORGES EBERS : L'Egypte, deuxième partie : Du Caire à Philæ (p. 5[illegible]) — LECOY DE LA MARCHE : Saint-Martin (p. 510).— Mémoires de Philippe de Comm[illegible] (p. 512). — EDGAR ZÉVORT : Le marquis d'Argenson et le ministère des Af[illegible] étrangères (p. 513). — GAVAN DUFFY : Young Ireland (p. 514). — V. BRANTS : E[illegible] historique sur la condition des classes rurales en Belgique, jusqu'à la fin du dix-[illegible]tième siècle (p. 517). — AD. DELANNOY : Notice historique des divers hospi[illegible] la ville de Tournai (p. 519).— Aus dem Grauer Domschatze fünfund fünfzig phot[illegible]phische Abbildungen (p. 521).— THOMAS NEWTON : Essays on art and archeology (p. [illegible])

IV. — BULLETIN. — P. CH. CLAIR : Conseils du R.-P. Olivaint (p. 525). — DE BELL[illegible] Méditations sur quelques pages de l'Evangile (p. 525).— J. R.: Le Grand catéch[illegible] en images (p. 526). — Le Petit catéchisme en images (p. 526). — EBN. SEMICE[illegible] Histoire des enfants abandonnés (p. 526). — P. DELAGRANGE : Essai d'une nou[illegible] déclaration des droits de l'homme (p. 527). — J. H. FABRE : Souvenirs entom[illegible]giques (p. 527). — G. DAUPELEY-GOUVERNEUR : Le compositeur et le correcteur [illegible]pographes (p. 528). — C. MANNOIR et H. DUVEYRIER. L'Année géographique (p. 5[illegible]) — Madame de Krudener, ses lettres et ses ouvrages inédits (p. 528). — DE LESC[illegible] Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le dix-huit[illegible] siècle (p. 529). — LÉON PAGÈS : Danton : Le règne de la justice (p. 529). — DE SÉ[illegible] Une victime de la Constitution civile du clergé (p. 530). — J. LECLERCQ : Voy[illegible] aux îles Fortunées (p. 530). — STEPHEN LIÉGEARD : A travers l'Engadine, la Va[illegible]line, le Tyrol du Sud et les lacs de l'Italie supérieure (p. 531).— STANISLAS NEYR[illegible] L'Athos (p. 531) — Marquis DE BELLEVUE : De Venise à Frohsdorf (p. 532). — L[illegible] TESTE : Léon XIII et le Vatican (p. 532).

V. — VARIÉTÉS. — Katholisches studien publiées par la maison Leo Woerl à Wurz[illegible] I. Année 1877 (p. 533).

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Caignart de Saulcy, Gide, Giraud, d'Almeida, Ch[illegible] le comte de Sémellé, Aubryet, Orts, le général Chamberet, Olive, etc., etc. — In[illegible]tut. — Concours. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres [illegible] Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques.— Bibliographie de S[illegible] Omer. — Bibliographie tournaisienne. — Iconographie tournaisienne. — La co[illegible]verse. — Revue d'études juives. — Un artiste oublié : J. B. Massé. — La legen[illegible] saint Gurthiern. — L'histoire de Conan-Meriadec. — La bibliomanie en 1880. — [illegible]nuaire de l'économie politique et de la statistique en 1880.— Publications nouve[illegible] — Faits divers.

VII. — TABLE MÉTHODIQUE DES OUVRAGES ANALYSÉS.

VIII. — TABLE DES AUTEURS.

IX. — TABLE DES VARIÉTÉS.

X. — TABLE DE LA CHRONIQUE.

XI. — TABLE DES QUESTIONS & RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS RELATIVES AUX CROISADES ET A L'ORIENT LATIN

1. *Recueil des historiens des croisades, Historiens occidentaux*. Tome IV. Paris, Klincksieck, in-fol. de XXXI-876 p. Prix : 30 fr. — 2. *Société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient Latin*. V. Rapport (31 mai 1880). — 3. *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, par le comte RIANT. Paris, Leroux, 1878, in-8 de CCXXIV-200, XX-399 p. Prix : 30 fr. — 4. *Innocent III, Philippe de Souabe. et Boniface de Montferrat*, par LE MÊME. Paris, Palmé, 1875, in-8 de 130 p. (Extr. de la *Revue des questions historiques*). — 5. *Changement de direction de la quatrième croisade d'après quelques travaux récents*, Paris, Palmé, 1878, in-8 58 p. (Extr. de la même *Revue*). — 6. *Alexii Comneni Romanorum imperatoris ad Robertum Flandriæ comitem epistola*, par LE MÊME. Paris, Leroux, 1879, in-8 de LXXIX-66 p. Prix : 10 fr. — 7. *Inventaire critique des lettres historiques des croisades*, par LE MÊME. Paris, Leroux, 1880, in-8 de IX-225 p. — 8. *Histoire de la civilisation hellénique*, par PAPARRIGOPOULO, professeur à l'Université d'Athènes. Paris, Hachette, 1878, in-8 de X-470 p. Prix : 7 fr. — *La prise d'Alexandrie, ou chronique de Pierre de Lusignan*, par GUILLAUME DE MACHAUT, publiée par M. DE MAS LATRIE. Paris, Leroux, 1877, in-8. Prix : 12 fr. — 10. *De passagiis in Terram Sanctam*,. Excerpta heliographica e codice Marciano 390, ed. C. M. THOMAS. Venetiis, Ongania, 1879, in-fol. Prix : 50 fr. — 11. *Numismatique de l'Orient Latin*, par G. SCHLUMBERGER. Paris, E. Leroux, 1878, in-4 de XII-504 p. avec 19 planches. Prix : 75 fr. — 12. *Peter der Eremite. Ein Kritischer Beitrag zur Geschichte des ersten Kreuzzuges*, von H. HAGENMÄYER. Leipzig, Harassowitz, 1879, in-8 de VIII-400 p. Prix : 15 fr. — 13. *Beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge*, von REINHOLD RÖHRICHT. Tome II. Berlin, Weidemann, 1878, in-8 de V-452 p. Prix : 15 fr. — 14. *Quinti belli sacri scriptores minores*. Edit. R. Röhricht. Paris, Leroux, 1879, in-8 de XLVIII et 232 p. Prix : 12 fr. — 15. *Arabische Quellen-beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge*, übersetzt und herausgegeben von Dr GOERGENS unter Mitwirkung von R. RÖHRICHT. Berlin, Weidemann. 1879, in-8 de XXII-293 p. Prix: 10 fr. — 16. *Meerfahrt nach Tyrus zur Ausgrabung der Kathedrale mit Barbarossa's Grab*. Leipzig, Leemann, 1879, in-8 de XX-382 p. Avec des gravures dans le texte. Prix : 8 fr. — 17. *Aus Phonizien*, von HANS PRUTZ, 1877, in-8. Prix : 5 fr. — 18. *Geschichte der Kreuzzüge*, von B. KUGLER. Berlin, Grote, 1880, in-8 de VIII-443 p. avec des gravures dans le texte. Prix : 12 fr. — 19. *L'Anjou dans la lutte de la chrétienté contre l'Islamisme*, par EUSÈBE PAVIE. Angers, Grassin, in-8 de VIII-380 p. Prix : 5 fr. — 20. *Charles de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, publiées par François DELABORDE, Paris, Thorin, in-8 de 153 p. Prix : 5 fr. — 21. *Documenti sulle relazioni delle città Toscane coll' Oriente nel Medio Evo*, publ. dal prof. Giuseppe MÜLLER, Firenze, 1879, in-4. — 22 *Geschichte des Levanthandels im Mittelalter*, von WILH. HEYD. Stuttgart, Cotta, 1879, 2 vol. in-8 de XX-604 et VI-781 p. Prix: 30 fr.

1. — De toutes les publications récentes, relatives aux croisades, la plus importante est le tome IV de la collection académique des *Historiens occidentaux des croisades*. Attendu avec impatience par tous les érudits qui s'occupent de l'histoire de l'Orient latin, ce volume, dû à MM. Ad. Régnier et Ch. Thurot, renferme trois des chroniqueurs de la première croisade : Baudri de Dol, Guibert de Nogent et Albert d'Aix. Il ne manque plus maintenant pour rendre inutile le recueil si incommode de Bongars, qu'une nouvelle édition de Gauthier le Chancelier, de Jacques de Vitry et de Saundo l'Ancien. On sait quelle

importance a Albert d'Aix pour tous les faits relatifs à la première des Guerres Saintes et quelles questions l'histoire littéraire de ce chroniqueur a soulevées. On trouvera dans la partie de la préface du tome IV relative à Albert d'Aix, un excellent exposé (dû à M. Paul Meyer) de l'état de la science sur ces questions difficiles.

2. — La société de l'Orient latin continue ses importantes publications avec une ardeur qui ne se dément pas. Elle a pour but, on le sait, de publier les textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin : ils forment deux séries distinctes : une collection chronologique des pelerinages en Terre Sainte et des descriptions de la Terre Sainte faites en diverses langues, y compris le grec et le slave, forme la série géographique ; celle d'histoire comprend des documents d'un ordre secondaire, tels que poèmes, chartes, lettres, petites chroniques, projets de croisades, etc. Le public a déjà entre les mains les *Itinera Hierosolymitana et descriptiones Terræ Sanctæ latine conscripta*, édités par feu Tobler et M. Molinier, la *Prise d'Alexandrie*, par Guillaume de Machaut, éditée par M. de Mas Latrie, les *Quinti Belli sacri scriptores minores*, publiés par M. Röhricht, et la reproduction héliographique de la premiere moitié d'un incunable dont on ne connaît qu'un exemplaire, le *Prologus arminensis in Mappam Terræ Sanctæ* (S. l. n. d., in-fol.) très-curieux commentaire d'une carte de Terre Sainte, où ne figure que la *lettre* sans aucun tracé.

Il faut y ajouter les publications exécutées sous le patronage de la Société, savoir : la *Numismatique de l'Orient latin*, due aux recherches de M. G. Schlumberger, le *De passagiis in Terram Sanctam* et les *Archives de l'Orient latin*, sorte de recueil périodique, qui est encore sous presse, mais dont nous avons un avant-goût dans le beau travail de M. Riant, intitulé : *Inventaire critique des lettres historiques des croisades*. — Son cinquième rapport donne sur les travaux de la Société et sur les *Archives*, des détails on ne peut plus instructifs.

3. — En 1874, M. Riant avait édité le récit de la prise de la ville d'Acre, (*Magistri Thaddæi Neapol. Historia de desolacione et conculcatione civitatis Acconensis*, 1291) ; l'année suivante, il fit paraître l'écrit de Gunther de Pairis, *De expugnatione urbis Constantinopolitanæ*. La quatrième croisade semble avoir les prédilections de M. Riant. Déjà en 1868, il avait donné le texte de Robert de Clari, *Li estoires de chiaus qui conquisent Constantinoble*, si intéressant au double point de vue de l'histoire et de la langue. — Les *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, traitent à fond les depouilles religieuses enlevées à Constantinople au treizième siècle par les Latins, sujet dont M. Riant avait déjà entretenu la Société des Antiquaires de France, deux ans auparavant (*Mem. de la Soc.*, T. XXXVI). Une étude préliminaire remplit plus de la moitié du premier volume. Le savant auteur part de cette donnée,

que l'histoire des croisades en général, et celle de la quatrième en particulier, exige, avant d'être définitive, la recherche préalable des matériaux et des sources demeurées inconnues; il fait ressortir l'importance que les Latins attachaient aux reliques, provenant d'Orient; il raconte le pillage et le partage des dépouilles religieuses trouvées à Constantinople, et leur envoi en Occident. Suit l'examen critique des documents auxquels la translation de ces reliques avait donné naissance, et dont les textes sont entrés dans le recueil. Ils se partagent en quatre catégories que voici : 1° comptes-rendus officiels ou narratifs ; 2° documents liturgiques ; 3° chartes et diplômes ; 4° documents divers. Les relations des anonymes de Soissons et de Hallberstadt, du chanoine de Langres, de Richard de Gerberoy, de Gauthier Cornut; les récits contemporains de Gunther de Pairis, de Rostang de Cluni, du moine de Saint-Georges de Venise, de l'anonyme gaëtan, la translation de saint Théodore; enfin les narrations postérieures de Matthieu d'Amalfi, des translations vénitiennes et des textes populaires figurent dans le premier volume. Les documents hagiologiques et autres remplissent le second volume. — Nous signalerons, parmi ces derniers, le récit du pèlerinage à Constantinople, fait par Antoine, archevêque de Novgorod, en 1200, quatre ans avant la conquête de cette ville par les Latins (II, p. 213 et suiv.). Il est curieux de le comparer au récit de Robert de Clari. Un index très détaillé des noms propres et des choses termine ce remarquable recueil dont nous attendons avec impatience le troisième et dernier volume.

4, 5. — *Le changement de direction de la quatrième croisade* sert de réponse aux objections que souleva l'opinion de M. Riant, exposée dans son mémoire de 1875, intitulé : *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat. Examen des causes qui modifièrent, au détriment de l'Empire grec, le plan primitif de la quatrième croisade.* Il suffira de rappeler ici les conclusions auxquelles il crut devoir s'arrêter. Selon lui, le changement dont il s'agit doit être attribué non au concours fortuit des circonstances, ainsi que le soutient après Villehardouin, M. Natalis de Wailly, ni à la seule initiative du vieux doge de Venise, Henri Dandolo, comme le prétend M. Streit, mais à la politique de Philippe de Souabe. L'invraisemblance du témoignage de Villehardouin, la prépondérance de la politique allemande, la complicité de Venise et l'innocence complète du pape; voilà les quatre conclusions que M. Riant s'est attaché à établir et à défendre contre ses contradicteurs. En présence d'opinions si diverses, il résulte que la question reste encore ouverte, tant que de nouveaux documents ne viendront pas la trancher, en déterminant laquelle de ces influences a été la plus efficace.

6. — Une question non moins débattue est celle de la lettre

d'Alexis Ier Comnène à Robert le Frison, que les uns déclarent authentique, tandis que d'autres la rejettent comme apocryphe. M. Riant se range tout à fait du côté de ces derniers ; il fait plus : il recherche les éléments constitutifs de la pièce, il la soumet à une analyse rigoureuse et détaillée. Ses conclusions se réduisent au nombre de cinq, qu'il a formulées dans les termes suivants : 1° L'épître d'Alexis n'est un document ni grec, ni traduit du grec, ni rédigé sur un fond grec. — 2o Elle a été composée de toutes pièces en langue latine, à l'aide de renseignements flamands, d'un catalogue latin des reliques de Constantinople et des sermons d'Urbain II (aujourd'hui perdus). — 3o Elle a été fabriquée au camp des croisés ou bien aux environs de Reims, par un clerc du nord de France, peut-être par Robert le Moine. — 4o Elle a été répandue comme un excitatoire, pour hâter le départ des croisés retardataires, attendus par l'armée latine en 1098-1099. — 5o Enfin, le faussaire a eu la prétention de la dater du commencement de 1093. C'est après avoir étudié à fond le texte et la littérature du fameux document que M. Riant formula les résultats auxquels l'avaient amené ses longues et consciencieuses recherches. Toutefois ils ne furent pas acceptés de tous, ni sans réserve. Si les juges les plus compétents s'accordent à rejeter la lettre d'Alexis comme absolument apocryphe, et de ce nombre sont MM. Gaston Paris, Hagenmeyer, Röhricht, Kugler, Heyd, de Sybel, Paparripoulo, etc., on ne peut pas en dire autant des conclusions secondaires concernant l'auteur de l'épître, le lieu et la date de sa composition, ou la langue dans laquelle elle a été primitivement écrite. — En nommant M. de Sybel, je dois faire une réserve ; le célèbre historien semble croire à l'existence d'une lettre d'Alexis à Robert, lettre qu'on ne possède plus ; mais il se refuse à reconnaître l'authenticité de celle dont nous avons le texte et qui se trouve reproduite de nouveau dans le volume de M. Riant.

7. — L'*Inventaire critique des lettres historiques des croisades* mentionne 161 documents, dont quatre inédits ; il embrasse l'intervalle des temps commençant à Charlemagne et se terminant à l'année 1101, qui marque la fin de la grande croisade. Les croisades ont évidemment donné lieu à un grand nombre de lettres historiques, auxquelles il convient de donner le pas sur les chroniques proprement dites, pourvu toutefois que leur authenticité soit bien établie et qu'elles nous soient parvenues sous leur forme originale. C'est ici que commence la tâche de la critique, tâche délicate et difficile. M. Riant s'en est acquitté avec succès ; voici le bilan des résultats qu'il a obtenus, non sans des recherches infinies. Sur 161 pièces dont il a dressé l'inventaire, 41 sont reconnues authentiques ; 9 remaniées, 6 abrégées et 54 simplement mentionnées par des chroniqueurs contemporains ;

7 sont douteuses, 18 falsifiées et 26 inadmissibles. A chaque pièce, il donne : 1° une cote détaillée de date, de contenu, d'incipit et d'explicit; 2° une bibliographie indiquant les manuscrits, les éditions et les principales récensions ; 3° une notice destinée à déterminer la date et le lieu de la rédaction et le degré d'authenticité de la pièce.

Ce dernier point est discuté avec un grand soin et plus d'un document est accompagné d'une notice assez étendue. C'est dans ces notices que le talent critique de l'auteur se fait jour. En voici quelques-unes que nous recommandons à l'attention du lecteur. Lettre de Jean, patriarche de Jérusalem, de Constantin V Copronyme et de Léon IV, le Khazare à Charlemagne (n° 1), et une autre des deux derniers au même empereur, le sollicitant de venir coopérer à la délivrance des Lieux Saints (n° 2). A Charlemagne, en effet, pour le Moyen Age, commencent les croisades, et sa prétendue expédition en Orient, avait toujours été comptée comme la première des guerres saintes. M. Riant expose l'état de la question et fait ressortir le rôle que doivent y jouer les deux épîtres citées plus haut, en laissant à M. Gaston Paris la tâche d'épuiser la matière.

La lettre de Jean VIII aux évêques de France, déclarant que les guerriers morts en combattant contre les païens et les infidèles sont assurés de leur salut (n° 3), mérite d'être remarquée, parce qu'elle proclame pour la première fois cette doctrine comme venant du Saint-Siège, et comme étant contraire à celle des Grecs. On y voit même apparaître le mot d'*indulgence* qui joua plus tard un rôle si important dans les guerres saintes d'Orient. Rien d'étonnant. Le règne de Jean VIII a été un combat incessant contre les ennemis de la foi campés aux portes de Rome, et sa volumineuse correspondance contient des appels continus aux secours armés de la France et de l'Allemagne. M. Riant avoue cependant que ladite lettre ne présente pas des caractères inattaquables de légitimité.— Quant à la lettre attribuée à Silvestre II (Gerbert), et où ce pape implore le secours armé de l'Occident, M. Riant n'y voit qu'un simple exercice de rhétorique, postérieur au pontificat de ce pape, et n'ayant qu'un rapport très éloigné avec l'histoire des croisades ; en quoi il tombe d'accord avec M. de Hartung, jeune érudit de Tubingue, qui avait déjà cherché à démontrer la fausseté de l'épître dont il s'agit. — La lettre de Serge IV (n° 14), annonçant aux rois catholiques l'armement dans toutes les villes maritimes d'Italie d'une expédition pour la délivrance du Saint-Sépulcre, lettre au moins douteuse, donne à M. Riant l'occasion de traiter du *signum* spécial en forme de *rota* que porte la lettre et du sceau des trois autres papes du même nom. — On ne doit pas passer sous silence les épîtres de Grégoire VII (n°s 22-29), datées de 1074, et d'où l'on tirait jusqu'à présent une preuve indiscutable pour établir

que ce grand pontife avait le premier conçu le projet d'une véritable croisade. M. Riant prouve, au contraire, qu'il n'y eut aucun projet de croisade, et qu'il ne pouvait pas même y en avoir, par cette raison que l'idée de la délivrance des lieux saints supposait un état d'interdiction, qui n'existait pas alors pour eux. Parmi les lettres du même pape figure aussi celle qu'il a adressée à Zvonimir-Démétrius, kral de Croatie et de Dalmatie, et qui ne nous est parvenue que dans une chronique croate rimée de la fin du treizième siècle. — A propos de la lettre de Simeon, patriarche de Jérusalem, à Urbain II, transmise par l'intermédiaire de Pierre l'Hermite, le critique montre le caractère apocryphe de cette pièce, et suit la formation de la légende qui n'a que trop obscurci la figure historique du célèbre moine.

Mais le document le mieux étudié de toute la collection est, sans contredit, la prétendue lettre d'Alexis Comnène à Robert le Frison (n° 31) que le lecteur connaît déjà. Dans cette intéressante notice, l'auteur s'attache à répondre aux objections des deux contradicteurs, MM. Gaston Paris et Wassiliewski. Ce dernier, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, ayant pris le contrepied de presque toutes les conclusions de M. Riant, il fallait bien peser la valeur de ses arguments, les examiner un à un et en montrer l'insuffisance. C'est ce qu'a fait l'auteur de l'*Inventaire*, avec un succès qui nous paraît assuré, au moins quant à la thèse principale, la fausseté de l'épître, que son savant contradicteur n'est rien moins que disposé à admettre, et qu'il est, peut-être, seul à ne pas combattre. La suite montrera si les réponses de M. Riant ont modifié la manière de voir du byzantiniste russe. Quant à M. Gaston Paris, le désaccord ne portant que sur des points secondaires, il serait fastidieux de se perdre ici dans des détails que chacun pourra lire dans l'ouvrage même, p. 73 et suivantes.

On pourrait en dire autant de M. Kugler, qui tout en niant l'authenticité de la lettre d'Alexis, hésite à se rendre aux autres assertions de M. Riant. Les motifs de son hésitation sont exposés dans l'appendice de son *Histoire des croisades*, dont nous allons parler tout à l'heure ; encore a-t-il soin d'ajouter à la fin qu'en émettant ses doutes, il n'avait point entre les mains l'édition complète de l'*Inventaire*. En tout cas, il aurait mieux fait de laisser de côté l'appréciation suivante de la politique du Saint Siège : « L'esprit du pape, écrit-il, » (il s'agit d'Urbain II), était partagé entre Constantinople et Jérusa- » lem, entre la politique et l'ascétisme. Donner à la future croisade » un caractère mystique plutôt que purement politique et terre-à- » terre, c'était chose assez naturelle. La substitution, comme but final, » de Jérusalem à Constantinople paraissait d'autant moins surprenante » qu'elle ne pouvait être réalisée que par la prise de cette dernière » capitale et par la défaite des Seldjoucides. »

8. — Parmi les adversaires de l'authenticité de la lettre, M. Paparrigopoulo, dont l'ouvrage a déjà été ici l'objet d'un compte-rendu (t. XXII, p. 243), se distingue par le ton décisif, presque indigné de son langage. Mais tout en le faisant, il en expose mal l'origine et le but. « Les historiens orientaux contemporains, écrit-il, ignorent complètement l'existence de ces lettres et l'envoi de cette ambassade. Ces lettres portent d'ailleurs en elles-mêmes l'empreinte d'un faux commis incontestablement pour donner quelque apparence de droit à l'invasion (p. 327) ». Le reste à l'avenant. Patriote ardent et sincère, l'auteur en veut naturellement aux Latins d'avoir porté atteinte à l'intégrité de l'empire grec ; mais son patriotisme l'entraîne trop loin, et l'empêche d'envisager la grande entreprise des croisés sous son véritable jour. Il a tort, surtout, de supposer aux papes des vues de domination universelle qu'ils n'avaient certainement pas. Au reste, il ne traite pas des croisades *ex-professo;* son sujet est plus général ; il embrasse la Grèce ancienne et moderne, dont il essaie de retracer l'action civilisatrice, ou plutôt, il fait le panégyrique de ce qu'il appelle l'hellénisme dans lequel il voit le salut du monde. Quoique grec de religion, M. Paparrigopoulo a un faible pour les Iconoclastes auxquels il n'a que des éloges à accorder ; à ses yeux, c'étaient les représentants des idées nouvelles, les régénérateurs de la société, les précurseurs de la Réforme du seizième siècle, en un mot, les protestants d'alors. — En lisant son récit de la guerre déclarée aux orthodoxes par les iconoclastes, on croit avoir sous les yeux l'histoire des luttes actuelles des catholiques contre les ennemis de l'Église en France et ailleurs. Ces quelques traits suffisent pour faire connaître l'esprit de l'auteur et déterminer la mesure de confiance à accorder à ses appréciations sur les guerres saintes.

9. — *La Prise d'Alexandrie*, par Guillaume de Machaut, publiée par le comte de Mas Latrie, était demeurée jusqu'ici inédite. Il s'agit d'une chronique rimée, contenant le récit de la prise de cette ville par Pierre Ier de Lusignan, roi de Chypre, ou plutôt l'histoire de ce prince valeureux que ses exploits chevaleresques ont rendu célèbre en Europe. Dans une préface, fort étudiée, l'historien du royaume de Chypre reprend en sous-œuvre les diverses questions relatives à la date de la confection du poème, à son auteur, aux sources dont il a reçu ses informations et au degré de confiance que méritent les diverses parties de son œuvre ; il indique ensuite les manuscrits qui nous l'ont conservée. Les textes officiels en main, M. de Mas Latrie établit que Machaut était né en 1284 d'une famille bourgeoise, en Champagne, et qu'il ne faut pas le confondre avec son homonyme, homme de haute extraction. Il le suit à travers toutes les phases de sa vie, d'abord à la cour de Philippe le Bel qui l'avait fait son camérier,

puis (1313-1346) chez le roi de Bohême, Jean, dont il devint le secrétaire et le confident, et qu'il suivit dans ses campagnes de Pologne et de Russie (1335-1337). Plus tard, on vit Machaut reparaître à la cour des rois de France, et enfin se retirer dans sa terre. C'est là qu'il composa le poème sur la *prise d'Alexandrie*, étant déjà fort avancé en âge. M. de Mas Latrie soumet à l'examen cette œuvre, composée de 8,887 vers d'un mérite poétique assez douteux, et il trouve en Machaut un historien impartial, véridique et généralement bien renseigné, sauf, à la fin du poème pour le récit de la mort de Pierre qu'il dit à tort avoir été assassiné par ses barons à cause de ses projets irréalisables de nouvelles croisades. La vraie cause de l'assassinat fut l'effroyable arbitraire de Pierre ; comme le véritable auteur de l'erreur de Machaut fut Gauthier de Conflans dont il tenait ses renseignements. Le texte du poème est publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 1584, collationné sur quatre autres (du quatorzième siècle). Des notes critiques et deux tables des matières, chronologique et alphabétique, terminent le volume qui intéresse non seulement l'historien, mais encore le philologue : car le poème de Machaut est un monument de la langue française du quatorzième siècle. Qu'on nous permette une seule remarque : « A la page 39, vers 1,271 et suivants, nous lisons l'itinéraire que suivirent Pierre et l'empereur en se rendant de Prague à Cracovie :

« Costen, Calix, Buton, Glagouve,
Passerent et par Basenouve ;
De là à Cracoe arriverent.... »

L'éditeur a tort d'identifier Basenouve avec Passau, qui dans aucun cas ne peut se trouver sur la route de Prague à Cracovie ; de même, Buton n'est ni Buntzel, ni Bautzen, mais bien Beuthen, qu'on trouve indiqué sur toutes les cartes détaillées d'Allemagne.

10. — Parmi les publications patronnées par la Société de l'Orient latin nous en avons, dès le début, signalé deux dont il nous faut dire ici quelques mots. La première intitulée : *De passagiis in Terram Sanctam*, reproduit héliographiquement seize feuillets relatifs aux croisades d'un manuscrit latin de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, n° 399. Elle est du format grand in-folio et inaugure dignement la série *iconographique* des publications que la Société s'est proposé, dès son origine, de mettre au jour. M. Kugler en a déjà tiré bon parti pour son *Histoire des croisades*, dont il sera question plus loin ; la plupart des illustrations qui ornent son travail sont empruntées à ces *Passagia*.

11. — La *Numismatique de l'Orient latin*, dont il a été parlé déjà très brièvement ici (t. XXIII, p. 52), donne beaucoup plus que ne le dit le titre. On s'attend, en l'ouvrant, à avoir affaire à un ouvrage destiné aux spécialistes ; et l'on est agréablement surpris de voir qu'il

est accessible à d'autres qu'aux numismatistes. M. Schlumberger, en effet, ne s'occupe pas exclusivement des monnaies frappées par les Latins dans les divers États qui s'étaient formés en Orient à l'occasion des croisades ; il raconte aussi l'histoire de chaque principauté et de ses chefs. Certains de ces commentaires historiques sont assez développés; aussi l'ouvrage a-t-il l'incontestable avantage de s'adresser à un public très étendu. — L'auteur commence par donner la littérature de son sujet; elle occupe six pages entières et contient la liste des principaux travaux relatifs aux monnaies de l'Orient latin et imprimés depuis le commencement de notre siècle. Le corps de l'ouvrage se partage en deux : la première section est consacrée aux principautés de la Syrie et de la Terre Sainte, au royaume de Chypre et aux Ordres militaires; les États de la Morée et de l'Archipel, créés à la suite de la quatrième croisade, les colonies génoises de Kaffa, les États d'Épire et de Thessalie, voire même des émirs de l'Asie Mineure, viennent dans la seconde partie. Cette distribution suit, on le voit, l'ordre chronologique. Inutile d'insister sur l'importance d'un pareil travail pour l'histoire. — L'ouvrage de M. Schlumberger, fruit de patientes et minutieuses recherches, a été déjà apprécié par les savants de profession. C'est assurément ce que nous avons de plus complet sur la matière. Pendant longtemps il servira de guide indispensable à ceux qui se livrent à la recherche des innombrables monnaies ensevelies encore dans le sol de la Grèce, et le commentaire perpétuel qui l'accompagne le rendra doublement précieux. Cependant, si remarquable que soit le travail de M. Schlumberger, il n'échappe pas entièrement à la critique. On désirerait un plus grand soin d'indiquer les sources des informations. Les preuves par lesquelles l'auteur s'efforce de nier l'existence des monnaies des empereurs latins de Constantinople ne paraissent pas convaincantes. Il est à regretter aussi que la petite Arménie y soit entièrement négligée, tandis qu'une place est accordée même à des Émirs seldjoucides. Ce qu'on regrette le plus, c'est l'absence d'une table des matières et aussi d'une carte des ateliers de monnayage. Tous ces *desiderata* pourront être facilement remplis, dans un supplément, que l'auteur promet de donner, et que les fouilles récentes rendent d'ailleurs indispensable. Mais tel qu'il est, le livre de M. Schlumberger témoigne de sa profonde et solide érudition, et il fait honneur à l'auteur, ainsi qu'à la Société de l'Orient latin qui lui a accordé son patronage.

12. — Le titre seul de certains ouvrages excite déjà la curiosité du lecteur. *Pierre l'Ermite*, de M. Hagenmeyer, à qui nous devons l'édition classique d'Ekkehard, abbé d'Aura, est un de ces titres attrayants, grâce à l'auréole de la gloire qui entoure, dans l'imagination des peuples, le personnage, moitié historique, moitié légendaire, connu

sous ce nom. L'auteur avait une tâche difficile à accomplir ; il fallait dégager la figure réelle du célèbre ermite de tous les éléments apocryphes qui en cachaient l'aspect ; il s'en acquitte avec un plein succès, préparé qu'il y était par ses études précédentes. M. Hagenmeyer suit son héros pas à pas ; n'accordant foi qu'aux documents certains et authentiques, il rejette, sans scrupule, dans la région des légendes bien des faits généralement tenus pour vrais. Ainsi, par exemple, il prouve que Pierre l'Ermite n'a jamais été en Terre Sainte, n'eut aucune vision, ne porta aucun message à Urbain II, et ne fut même pas présent au concile de Clermont, en un mot, qu'il n'a aucun titre à être appelé le précurseur de ce pontife ou le premier apôtre des croisades. Il faut lire dans l'ouvrage lui-même les développements de ces thèses, conduits avec une saine critique et avec une profonde connaissance des sources. Peut-être, l'auteur pêche-t-il par un excès de prolixité ou plutôt par une forme littéraire, que de longues et nombreuses citations insérées dans le texte rendent un peu lourde et fatigante pour le lecteur.

13. — M. Röhricht, de Berlin, consacre depuis longtemps ses loisirs à l'étude des croisades. Dès 1874, il publia le premier volume de ses *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge*, composé de trois mémoires, dont l'un sur la croisade de l'empereur Frédéric II (1228-1229), le second sur les combats de Saladin contre les chrétiens dans les années 1187 et 1188, tandis que le troisième reproduisait la traduction française, faite par M. de Sacy, des extraits de l'histoire d'Alep, de Kemal-Eddin, un des meilleurs écrivains arabes. Cette traduction, jusqu'alors inédite, avait été faite par le célèbre orientaliste pour Wilken, qui s'en est servi dans son grand et excellent ouvrage sur les croisades. Après la mort de Wilken, le manuscrit passa à la bibliothèque de Berlin (Man. gall. quart. 78), où l'ont consulté plusieurs historiens allemands des croisades, sans qu'on eût songé encore à l'imprimer en entier.—Le second volume des *Beiträge* s'occupe exclusivement des pèlerinages des Allemands en Terre Sainte et de leurs croisades, depuis l'an 700 jusqu'à 1300. Il servira de pendant à l'ouvrage du comte Riant sur les *Pèlerinages et expéditions des Scandinaves en Terre Sainte*. Ici, comme dans le précédent volume, M. Röhricht a montré les qualités qui le distinguent : exactitude rigoureuse, exposition claire et coulante ; il n'avance aucun fait sans citer ses autorités, et lorsque le sujet le demande, il donne les explications nécessaires dans des notes souvent très abondantes et toujours instructives. Le volume a deux parties distinctes : la première, divisée en huit chapitres, retrace l'histoire des six grandes croisades, faite d'après les sources et enrichies de précieuses notes (p. 1-291). La seconde donne une liste détaillée, par ordre chronologique, de tous les pèlerins allemands qui ont visité

les Saints-Lieux avant et pendant les croisades; les données biographiques qui les font connaître ont dû exiger d'immenses recherches. — Parmi les appendices, ajoutés à la fin du volume, le second contient un aperçu critique des légendes relatives aux croisés allemands, dont le souvenir vit encore dans la bouche du peuple germanique. — Dans un autre appendice, M. Röhricht rectifie quelques erreurs qui s'étaient glissées dans le texte français des *Extraits*, publié dans son premier volume, et qui lui ont été signalées par un orientaliste français, M. Defrémery. Le second volume est un véritable répertoire historique, auquel sera obligé de recourir quiconque s'occupe de l'histoire des croisades, et que personne ne regrettera d'avoir consulté. Au moment où se traçaient ces lignes, il nous arrive un nouveau travail de M. Röhricht, consacré aux pèlerinages des Allemands en Terre Sainte, (*Pilgerreise der Deutschen nach Palestina*) postérieurs aux croisades ou à l'année 1300, à laquelle s'arrête le deuxième volume de ses *Beiträge*.

14. — C'est encore aux soins du même savant berlinois que nous devons l'édition des textes relatifs à la cinquième croisade, qui formeront trois volumes. Le premier a paru l'an dernier et il fait partie de la série historique des publications de la Société si dignement présidée par M. le marquis de Vogüé. Il contient les pièces suivantes : « *Ordinatio de predicatione crucis in Anglia* (en 1216); 2. *Gesta crucigerorum Rhenanorum*; 3. *De itinere Frisonum*; 4. *Gesta obsidionis Damiatæ*; 5. *Joannis de Tulbia, De domino Joanne rege Jerusalem*; 6. *Liber duellii christiani*; 7. *Fragmentum provinciale de captione Damiatæ*, reproduisant le texte provençal qu'a publié M. Paul Meyer; 8. Enfin, des prophéties arabes répandues dans le camp des Latins devant Damiette. Chacun de ces écrits, la plupart inédits, est soumis d'abord à un examen critique dans la préface, qui est écrite en latin, mais dont la lecture est aisée, grâce à la simplicité et à la clarté du style. Nous félicitons la Société de l'Orient latin, soit dit en passant, de conserver ainsi les bonnes traditions des temps passés, où le latin était la langue privilégiée de la science et rendait les livres d'un accès facile à une nombreuse clientèle. Il suffit aujourd'hui qu'un ouvrage soit composé en latin, pour que le public le tienne pour non avenu et que la presse périodique l'entoure d'un prudent silence. — Pour revenir aux *Scriptores minores* de la cinquième croisade, ajoutons que les *Gesta obsidionis Damiatæ* y sont publiés d'après les manuscrits de Modène et de Paris et que le savant critique en dresse pour ainsi dire le tableau généalogique. Il donne aussi quelques détails sur Jean de Tulbia, rien cependant de ce qui concerne la personne même de ce chroniqueur obscur.

15. — Le nom de M. Röhricht figure aussi sur le frontispice d'un recueil des textes arabes relatifs aux croisades, à côté de celui de M. Gœrgens, de Berne, leur éditeur et traducteur. Hâtons-nous de dire

que son concours s'y borne aux notes historiques, ajoutées au bas des pages, et destinées à contrôler les informations de l'auteur arabe par celles des écrivains occidentaux ; — et l'orientaliste bernois avait fort bien fait de recourir aux lumières d'un juge aussi compétent dans ces matières. Quant à la tâche principale qu'avait assumée M. Gœrgens, c'est-à-dire à la traduction allemande des textes relatifs à l'histoire de Saladin et extraits du *Jardin des Jardins*, d'Abou-Chamah, j'avoue humblement mon incompétence, et je laisse aux orientalistes le soin d'en apprécier la valeur. S'il faut en juger d'après le verdict prononcé là-dessus par l'un d'eux, en Allemagne, le travail du professeur bernois laisse beaucoup à désirer, surtout quant à la fidélité de la version. M. Gœrgens ne donne pas le texte original en entier ; il se contente d'un choix, en laissant de côté ce qui ne se rapporte point à son sujet, aux croisades. Le récit d'Abou-Chamah contient des données fort intéressantes, dont quelques-unes ne se lisent pas ailleurs. Il nous apprend, par exemple, que Frédéric Barberousse a été enterré à Tyr (p. 219), fait contesté par presque tous les anciens auteurs. M. Röhricht a soin d'annoter, à cet endroit, que le témoignage de l'écrivain arabe n'est rien moins que certain, et pour son compte, il ne l'admet pas. Quoi qu'il en soit de cette question, à laquelle nous reviendrons à l'instant, elle prouve au moins la justesse de la remarque qu'on a faite depuis longtemps : à savoir que, pour écrire l'histoire des croisades, il ne suffit pas d'entendre les chroniqueurs chrétiens ; on doit aussi consulter les écrivains arabes. La plupart des historiens des croisades ont négligé cette source importante, étant souvent aussi peu familiers avec les langues orientales, que les orientalistes avec l'histoire. — Aujourd'hui on sent la nécessité de combler cette regrettable lacune ; les historiens arabes entrent dans la collection monumentale que publie l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France ; et son exemple trouvera certainement des imitateurs. Revenons au tombeau de Barberousse et au témoignage d'Abou-Chamah.

16. — Cette thèse a été récemment remise sur le tapis par M. Sepp ; dans son *Voyage à Tyr*, il s'en est déclaré défenseur à outrance. Malheureusement, autant le ton de l'auteur est affirmatif et magistral, autant ses preuves sont peu décisives. Le résultat final de sa mission, entreprise sur l'invitation du prince de Bismark, n'a pas répondu à l'attente générale ; l'expédition a simplement manqué son but ; car les découvertes et les acquisitions qui y ont été faites n'offrent qu'une maigre compensation aux frais qu'elle a entraînés. D'ailleurs, on devait s'y attendre d'avance ; M. Sepp était seul à l'ignorer, ce qui n'a rien d'étonnant. Ne dit-il pas, d'un ton tout à fait sérieux, en parlant de lui-même, *qu'il n'a jamais de sa vie essuyé aucune défaite scientifique* (p. XII). Un pareil langage, tenu après le démenti solennel que lui inflige la préten-

due découverte du tombeau de Barberousse, peint l'homme mieux que tout le reste. S'il s'agissait d'apprécier la nouvelle élucubration du verbeux écrivain de Münich, on aurait de quoi longuement édifier le lecteur ; comme il ne s'agit ici que d'un point spécial, relatif aux croisades, bornons-nous à dire quelques mots seulement sur l'ensemble du volume dont il s'agit. Eh bien, sur quarante et un chapitres dont il se compose, trois seulement se rapportent directement au sujet principal ; le reste consiste dans la description du voyage, dans de longues digressions, par exemple, sur l'arianisme (ch. XXVII) dont l'auteur fait une véritable apologie, sur l'Islam qu'il met à l'égal du christianisme, ou dans des considérations aussi creuses que diffuses sur les différentes religions de l'antiquité, etc., etc.

Quant aux étymologies pour lesquelles M. Sepp semble avoir un goût tout particulier, elles sont par trop amusantes pour ne pas être mentionnées. *Beyrouth* devenant parent de l'allemand *Brett* planche), Kosmos de Kadmus, *Gibelin* de l'arabe Djebel (montagne), et autres affinités de la même force !

Quant à la sépulture de Barberousse, on ne connaît que trois chroniqueurs anglais qui lui assignent la ville de Tyr ; les *Gesta* la placent non à la cathédrale, comme le prétend Sepp, mais bien à l'église de Saint-Jean. Les autres historiens se trouvent en désaccord, au point qu'il en résulte une seule chose certaine : le fait que la chair seule de Barberousse a été déposée à Antioche. M. Sepp invoque aussi le témoignage de Wilken ; mais celui-ci ne dit rien de semblable à l'endroit cité (IV, 143). D'autre part, comment se fait-il qu'aucun pèlerin allemand n'en ait dit mot ? ou qu'en 1197, les croisés allemands n'aient pas déterré le corps de leur glorieux empereur ?

17. — Mais voici qui est plus fort : M. Sepp prétend avoir trouvé le véritable lieu de la sépulture de Frédéric Ier, la cathédrale de Tyr, tandis que M. Prutz, son compagnon de mission et historien sérieux, lui dispute la palme ; il a aussi découvert les ruines d'une église, celle de Saint-Marc, qu'il croit avoir été la cathédrale et dont il fait une description fort détaillée. Son opinion, il est vrai, ne s'impose pas forcément ; cependant rien n'empêche de voir dans les ruines qu'il a déblayées, soit l'ancienne église de Saint-Jean, soit celle de la Croix.

On trouvera là-dessus d'intéressants développements dans son livre intitulé *Aus Phönizien* et autrement sérieux que celui de Sepp. Disons cependant, pour être juste, que l'exécution matérielle du *Voyage à Tyr*, de M. Sepp, ne laisse rien à désirer ; l'édition est illustrée de nombreuses et belles gravures sur bois, enrichie d'une carte, voire même d'un portrait de l'auteur ; bref, elle est princière et digne, au moins matériellement, du chancelier allemand, auquel l'auteur a dédié son ouvrage.

18. — D'après ce qui vient d'être dit, une histoire complète des croisades paraît chose prématurée. Tout ce qu'on pourrait faire pour le moment, c'est d'en prendre une partie quelconque, une période, un point spécial, et de l'approfondir, de l'étudier sous toutes ses faces; quant au travail d'ensemble, il ne saurait être que provisoire. Toutefois, on ne pourrait pas dire qu'il fût entièrement inutile. Les ouvrages de Michaud, de Wilken, de Raumer, pour ne citer que les plus connus, ont déjà bien vieilli. Celui du premier surtout est plus que démodé; on le range au nombre des livres mauvais, on le trouve plein d'erreurs, sans élévation dans les vues d'ensemble comme sans critique dans l'usage des sources. On va jusqu'à reprocher à Michaud d'avoir été en France un véritable obstacle pour la composition de nouveaux travaux sur l'histoire des croisades. — L'œuvre de Wilken est incomparablement meilleure ; elle peut encore servir à quiconque voudrait étudier telle ou telle croisade, excepté peut-être la première. Mais Wilken et Raumer sont plus connus en Allemagne qu'en France, et depuis les remarquables publications du comte Riant sur les pèlerinages des Scandinaves en Terre-Sainte, de M. Röhricht sur ceux des Allemands, de M. de Sybel sur la première croisade, ils y ont beaucoup perdu de leur valeur historique, quant à ces parties au moins.

Destiné à figurer dans la volumineuse collection de M. Wilhelm Onken intitulée : *Allgemeine Geschichte in Einzelbeschreibungen*, où il avait paru par morceaux, le travail de M. Kugler dut nécessairement se ressentir des limites étroites où il lui fallait se restreindre, en se dépouillant de tout appareil d'érudition, et en se bornant à donner au public un récit simple, mais intéressant, et d'une lecture agréable, tel, en un mot, qu'on s'attend à le trouver dans une œuvre de vulgarisation. La littérature des croisades, si vaste déjà, et que les publications du troisième quart de ce siècle ont beaucoup enrichie, est sommairement indiquée au commencement de chaque époque ; le lecteur peut aller consulter les sources auxquelles l'auteur a puisé ses informations et, au besoin, contrôler celles-ci. On voit de suite que M. Kugler possède son sujet, qu'il est au courant des publications les plus récentes qui en traitent, et parmi lesquelles il faut placer aussi les siennes propres, car son nom figure depuis longtemps à côté de ceux de MM. de Sybel, Hagenmeyer, Röhricht, Riezler, Streit et autres.

Ainsi, quant à la première croisade, il fait bien valoir les mérites de M. de Sybel, qui avait le premier traité ce sujet avec une impitoyable critique, séparant les données de l'histoire d'avec les additions légendaires et les fictions plus récentes ; il adopte même sa méthode, mais sans en imiter les exagérations ; il se sépare sur plusieurs points des résultats auxquels fut conduit Sybel et qui sont aujourd'hui abandonnés à bon droit.

M. Kugler voit dans les croisades non seulement une expression de l'ardente piété des fidèles désireux de pouvoir prier sur le tombeau du Divin Sauveur à Jérusalem, mais encore une tentative sublime, quoique mal réussie, de reconquérir à l'Islam tous les pays où avait anciennement régné la croix (p. 3). Afin d'en mieux marquer les limites, il retrace, dès le début, les conquêtes que les Musulmans avaient faites un peu avant les croisades. L'ouvrage entier se compose de onze chapitres et se partage en six époques correspondant à autant de croisades.

Dans les considérations par lesquelles se termine le volume, l'auteur examine rapidement les origines, les motifs et le but des croisades; il expose les causes de leur insuccès final et leurs conséquences. La cause génératrice de ces guerres saintes et leur caractère distinctif, il les cherche dans l'enthousiasme religieux, sans nier pourtant l'influence des autres motifs secondaires, du goût des aventures, de la cupidité, de la détresse du peuple. Le but consistait, selon lui, non seulement dans la délivrance de la ville sainte, mais encore dans la conquête de l'Orient au profit de l'Occident. C'était une sorte de migration des peuples occidentaux se portant vers l'Orient, migration dont l'insuccès doit être attribué, soit à l'ignorance des lieux, soit à la difficulté des communications; ce qui explique aussi l'immense perte d'hommes qu'elle entraîna et l'insuffisance des efforts que l'on fit alors pour coloniser les vastes régions de l'Orient, et pour leur inoculer la civilisation chrétienne d'une façon durable. A cette raison principale d'insuccès, Kugler en ajoute deux autres : l'hostilité des empereurs byzantins, et les discordes intestines des croisés ; les Normands voulant l'emporter sur les Provençaux, les rois de Jérusalem sur les princes d'Antioche, les Génois sur les Vénitiens, les Allemands sur les Français et les Anglais, enfin les papes en guerre contre les empereurs. En rendant les souverains pontifes particulièrement responsables des résultats négatifs des croisades, M. Kugler tombe dans une évidente exagération. La même remarque s'applique à ses appréciations de la conduite du pape à l'égard de Frédéric Barberousse. Une troisième cause de l'insuccès a été la dissolution des mœurs, dont les discordes intestines étaient déjà un pronostic. Toutefois, on ne saurait nier l'action des croisades sur le développement de la culture dans toutes les branches de la vie sociale.

L'ouvrage est illustré ; si les dessins laissent à désirer, ils sont au moins en nombre. En somme, le livre de M. Kugler est un très bon résumé de matières d'ailleurs fort compliquées et étendues. Si les spécialistes n'y apprennent rien de nouveau, il servira de guide bien renseigné à ceux qui voudraient faire des études plus approfondies à l'aide des auteurs que M. Kugler a soin de nommer au début de chaque croisade.

19. — Très inférieur au livre de M. Heyd est celui que M. Eusèbe Pavie consacré au rôle que les Angevins ont joué dans les guerres saintes. Réunion de plusieurs articles parus à d'assez longs intervalles dans la *Revue d'Anjou*, l'ouvrage de M. Pavie se ressent de cette rédaction à bâtons rompus. L'esprit en est excellent : mais l'auteur n'écrivant que pour un public étranger à l'érudition, n'a pas cru devoir toujours recourir aux sources originales. C'est avec Michaud et la *Collection* de *Mémoires* de M. Guizot qu'il a fait la première moitié de son livre. La fin, heureusement, en est plus intéressante et cesse d'offrir le caractère d'une simple amplification, pour nous donner quelques renseignements curieux sur les résultats spéciaux des croisades en Anjou. M. Pavie aurait dû se borner à cette seconde partie.

20. — A ces livres de vulgarisation il convient de joindre deux recueils de chartes qui, tout en s'adressant à un public beaucoup plus restreint, ont une valeur intrinsèque beaucoup plus considérable. A la fin du treizième siècle, lorsque la ruine définitive des colonies françaises de Syrie ne fut plus qu'une question d'années ou de mois, les établissements religieux et hospitaliers de Terre-Sainte envoyèrent leurs archives en Occident pour les mettre en lieu sûr dans les maisons qui relevaient des monastères syriens chefs d'ordre. De ce nombre fut l'abbaye de N. D. de Josaphat, dont les chartes furent transportées en 1289 à Sainte-Madeleine de Messine. Ce sont ces chartes, actuellement conservées aux archives d'Etat de Palerme, qu'a publiées M. François Delaborde, dans un fascicule qui porte le n° 19 des publications si importantes de la nouvelle Ecole française de Rome. La publication de M. Delaborde contient cinquante-neuf documents de 1112 à 1289 ; il les a fait précéder d'une excellente préface et suivre d'un index très complet.

21. — Plus considérable est la collection d'actes divers recueillis, pour la *Regia deputazione di Toscana*, par le professeur Giuseppe Müller. C'est un recueil complet de tous les documents qui peuvent intéresser l'histoire du commerce des villes toscanes, et surtout de Pise, avec l'Orient et en particulier avec la Terre-Sainte. Un grand nombre était déjà connus ; mais M. Müller les a revues sur les originaux, les a accompagnées d'une bonne table, et surtout d'une longue et très savante préface, où l'histoire du commerce toscan dans le Levant est traitée par lui *ex professo*.

22. — Le recueil de M. Müller m'amène à terminer par un livre qui doit prendre place à côté de celui du savant professeur : c'est celui de M. Heyd, l'*Histoire du commerce levantin au moyen âge*, un des plus beaux travaux qui aient paru dans ces derniers temps. Il y a environ trente ans que M. Heyd a commencé à écrire sur ce sujet ; il n'a

point cessé depuis de le cultiver et de l'améliorer. Il en traita d'abord dans une série d'articles imprimés dans une revue de Tubingue. On les a si bien goûtés en Italie, qu'ils furent traduits, remaniés et insérés dans un recueil historique (*Nuova collezione de opere storiche*, 1866 et 1868), sous le titre de : *Le Colonie commerciale degli Italiani in Oriente nel medio evo*. Nous avons maintenant comme une troisième édition du même travail, mais singulièrement augmentée, perfectionnée, mise au courant de récentes publications, dont l'usage était facilité à l'auteur, par sa situation de directeur de la Bibliothèque publique de Stuttgart. C'est, sans contredit, l'ouvrage le plus complet qu'on possède sur ces matières, comme dans l'ouvrage lui-même, la partie la mieux étudiée est celle qui concerne le commerce des Italiens. Le cadre embrasse environ dix siècles, partagés en trois périodes, dont la première va de l'invasion des Barbares jusqu'aux croisades. Les guerres saintes donnèrent au commerce avec l'Orient un nouvel essor ; elles en déterminèrent l'efflorescence et le portèrent à son apogée de prospérité. Avec elles commence la seconde période qui dure jusqu'à la fin du quatorzième siècle. La troisième période, celle de la décadence, coïncide avec l'approche des Osmanlis du côté de Byzance. La conquête de l'Égypte, par le sultan Sélim, et surtout la découverte des Indes Orientales, ouvrent de nouvelles voies au commerce du monde européen, et lui créent de nouveaux centres dans les pays baignés par l'Océan Atlantique. Le lecteur devine déjà ce que la seconde période offre d'intéressant pour l'histoire des croisades. M. Heyd ne se refuse pas, en effet, des excursions sur ce domaine ; par exemple, il s'arrête longuement à la quatrième croisade, donne son opinion sur le changement de direction qu'elle a subi d'une façon si imprévue et si scandaleuse. Dans les deux appendices, l'auteur entre dans de grands détails sur les principaux objets d'importation et sur les consommateurs de ces marchandises orientales. La sévère critique trouvera assurément dans l'œuvre de l'écrivain allemand, aujourd'hui octogénaire, des inexactitudes et des lacunes ; mais ces imperfections, inévitables dans une publication de ce genre, n'empêchent aucunement de la ranger au nombre des meilleures qu'ait produites la savante Allemagne. Aussi est-ce avec une vraie satisfaction que nous avons appris de bonne source, que l'ouvrage de M. Heyd se traduit déjà en français ; en paraissant sous cette nouvelle forme, il pourra subir quelques discrètes et utiles retouches qui le rendront plus parfait encore qu'il ne l'est, et lui assureront une place dans toutes les bibliothèques tant soit peu considérables. Quant à ceux qui s'adonnent aux études commerciales, leur suffrage lui est acquis d'avance.

J. Martinov, S. J.

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Les Oiseaux dans la nature. Description pittoresque des oiseaux utiles, par Eugène Rambert et Léo Paul Robert. Ouvrage publié sous la direction de M. D. Lebet. Paris, D. Lebet et Germer Baillière, s. d. 2 vol. in-fol. non paginés. Prix : 40 fr. le vol. et avec riche reliure toile anglaise, 50 fr. — *De Paris à Samarkand. Le Ferghanah, le Kouldja et la Sibérie occidentale, impressions de voyage d'une Parisienne*, par Mme de Ujfalvy-Bourdon. Ouvrage contenant 273 gravures sur bois et cinq cartes. Paris, Hachette, 1880, gr. in-4 de 487 p. Prix : 50 fr., et relié richement, 65 fr. — *Les Fêtes chrétiennes*, par M. l'abbé Drioux, vicaire général et chanoine honoraire de Langres. Paris, Furne et Jouvet, 1880, gr. in-8 de XII-355 p., ouvrage illustré de 4 chromolithographies, 31 gravures sur acier tirées en bistre, 40 compositions sur bois hors texte, imprimées en couleur, vignettes, têtes de pages, lettres ornées, fins de chapitre. Prix : 30 fr.; demi-rel., 40 fr. — *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie*, par Jean Miélot, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, texte revu et rapproché du français moderne par Marius Sepet. Paris, Georges Hartrel, 1881. 1 vol. in-4. Prix : Broché, 30 fr.; relié, 40 fr. — *Les Chroniques de Jehan Froissart*. Edition abrégée avec texte rapproché du français moderne, par Mme de Witt, née Guizot. Paris Hachette, 1881, gr. in-8 de VII-840 p. Prix : 32 fr.; demi-rel., tr. dor., 40 fr. — *Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, par Victor Duruy. Nouvelle édition, enrichie d'environ 2,500 gravures dessinées d'après l'antique, et de 100 cartes en plans. Tome III. *César, Octave, les Commencements d'Auguste*. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 de II-804 p. Prix : 25 fr.; et avec riche demi-rel., 32 fr. — *Histoire de la Mode en France. La toilette des femmes depuis l'époque Gallo-Romaine jusqu'à nos jours*, par Augustin Challamel, auteur des Mémoires du peuple français. Nouvelle édition. Paris, Hennuyer, 1881, gr. in-8 de 328 p., imprimé en caractères elzéviriens, orné de 31 planches coloriées d'après les aquarelles de F. Lix et de culs de lampe par Scott. Prix : 16 fr., et demi-rel., 20 fr. — *Le Journal de la jeunesse*. Nouveau recueil hebdomadaire illustré. Année 1880. Paris, Hachette, 2 vol. gr. in-8 de 418 p. chacun. Prix : 20 fr. et cart. en perc. rouge, tr. dorées, 26 fr. — *Walter Scott illustré. Ivanhoe*. Traduction par M. P. Louisy. Illustration par MM. Lix, Adrien Marie, Riou et Scott. Paris, Firmin Didot, 1880, gr. in-8 de 598 p. Prix : 10 fr., et cart. perc. avec fers spéc., 13 fr. — *Les Mammifères*, par Louis Figuier, ouvrage illustré de 453 vignettes. 3e édit. Paris, Hachette, 1879, gr. in-8 de 671 p. Prix : 10 fr. — *Nouveaux contes du Bibliophile Jacob à ses petits enfants sur l'histoire de France*. Avec 12 grandes gravures d'après des dessins de P. Kauffmann. Paris, Firmin Didot, 1881, gr. in-8 de 463 p. Prix : 10 fr.; demi-rel., 14 fr. — *Dictionnaire général de l'archéologie et des antiquités chez les divers peuples*, par M. Ernest Bosc, architecte. Paris, Firmin Didot. 1881, in-16 de 576 p. avec 450 gravures intercalées. Prix : 8 fr. — *Les Merveilles du Mont Saint-Michel*, par Paul Féval. Paris, Palmé, 1881, gr. in-8 de XLIV-356 p., ouvrage illustré, sous la direction de M. Mathieu, de 59 gravures et de vignettes. Prix : 8 fr.; demi-rel. toile, 10 fr. — *Histoire populaire de la France*. Nouvelle édition. Tome Ier. Paris, Germer Baillière. 1880, gr. in-8 à 2 colonnes, de 416 p., illustré de 345 vignettes. Prix : 5 fr., et cart. tr. dorées, 8 fr. 50. — *Prisonniers dans les glaces*, texte et dessins, par Georges Fath. Paris, Plon, 1880, gr. in-8 de 315 p. Prix : 8 fr. — *Contes de Saint-Santin*, par le marquis de Chenevières. Illustrations de Léonce Petit. Paris, Plon, 1880, gr. in-8 de 304 p. Prix : 8 fr. — *Cent tableaux de géographie pittoresque*. Avec une introduction topographique, par Ch. Delon. Paris, Hachette, 1881, petit in-4, non paginé, illustré de nombreuses gravures. Prix : 6 fr.; cart. en percal., tr. dorées. — *La Lanterne magique*, par J. Levoisin, avec les dessins de Kate Greenaway. Paris, Hachette, s. d., album in-4 de 64 p. Prix, richement cartonné : 8 fr. — *Les deux frères*, par Mme de Witt, née Guizot, in-16 de 255 p., ill. de 45 grav. Prix : 2 fr. 25; cart. en percal., tr. dorées, 3 fr. 50. — *Les Infortunes de Chouchou*, par Mme Colomb. Paris, Hachette, 1881, in-16 de 259 p., illustré de 48 grav. Mêmes prix.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, publiée par la maison Hachette. Vol. gr. in-8 illustré à 5 fr. et cart. percaline à biseaux, tr. dorées, à 8 fr. — *Pendragon*, par A. Assolant, ouvrage illustré de 42 vignettes dessinées sur bois par G. Gilbert, 267 p. — *L'Ami François; Les Noménoé; La Petite Reine*, par Charles Deslys. Ouvrage illustré de 35 vignettes dessinées sur bois, 344 p. — *Grand-Père*, par J. Girardin. Ouvrage illustré de 91 vignettes dessinées sur bois par C. Delort, 303 p. — *Les deux Mousses*, par Louis Rousselet. Ouvrage illustré de 90 grav. sur bois. — *Feu de Paille*, par Mme C. Colomb. Ouvrage illustré de 98 grav. sur bois, — *Le Pays du soleil*, par Ch. Deslys et R. Cortambert. Ouvrage illustré de 37 vignettes sur bois, 200 p.

Collection illustrée, publiée par la maison Palmé. Vol. in-8 à 6 fr., et cart. toile à biseaux, 8 fr. — *Au Service du pays, Souvenirs de sainte Geneviève,* par le P. CHAUVEAU. Paris, Palmé, 1879 et 1881, 2 vol. de VII-343 et VII-333 p., avec 57 et 62 gravures et vignettes. — *Incompris,* par Miss MONTGOMERY, traduit de l'anglais par LÉRIDA GEOFROY. Paris, Palmé, 1881, 215 p., illustré de 41 vignettes et de 6 gravures en chromotypographie.

Bibliothèque illustrée. Nouvelle série, publiée par la maison Mame. Vol. in-8 de 276 p. à 1 fr. 70; percaline, tr. dorées, 2 fr. 55. — *L'Océan,* par ARTHUR MANGIN, illustrations par Freeman et Jules Noël. — *La Hollande à vol d'oiseau,* par P. DEPELCHIN. — *La Suisse pittoresque, croquis de voyages,* par PAUL FRIBOURG, illustrations par Karl Girardet. — *Souvenirs d'Espagne,* par M. EUGÈNE POITOU, illustrations par V. Foulquier. — *Deux ans dans l'Afrique orientale,* par EMILE JOUVEAUX, illustrations par Bayard. — *Une Ferme modèle, ou l'Agriculture mise à la portée de tout le monde,* par M. H. DE CHAVANNE DE LA GIRAUDIÈRE, avec nombr. illustrations. — *La Science à travers champs,* par Mlle MARIE MAUGERET. — *Premiers enseignements de physique,* par AD. FOCILLON. Vol. de 216 p., ill. — *Les phénomènes de l'air,* par ARTHUR MANGIN. 2e édit. Vol. de 214 p.

Bibliothèque rose illustrée, *pour les enfants et les adolescents,* publiée par la maison Hachette. Vol. in-18 jésus à 2 fr. 25; et cart., tranches dorées à 3 fr. 50. — *Belle, Sage et Bonne,* par Mme la comtesse ROSTOPCHINE. Vol. de 335 p. illustr. de 39 vign. — *Cadette,* par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Vol. de 256 p., illustr. de 52 vign. — *Les Petits voisins,* par Mlle JULIE GOURAND. Vol. de 240 p., illustr. de 39 vignettes.

Bibliothèque des Ecoles et des Familles, publiée par la maison Hachette, 1re série, format. in-8 à 2 fr., cart. en perc. gaufrée. — HENRY VAST : *Le Tour du monde il y a quatre siècles.* — J. GIRARDIN : *Vie et voyages de Christophe Colomb.* — P. V. DE LA BLACHE : *La Vie et les voyages de Marco Polo.* — VATTEMARE : *A Travers l'Australie.* — A. R. WALLACE : *La Malaisie.* — F. WHYMPER : *Voyages et aventures dans la Colombie anglaise.* — J. PAGER : *La Terre de François Joseph et la mer de la Nouvelle Zemble.* 7 vol. in-8 de 200 à 220 p.

2e série, in-18 j. de 192 p. à 1 fr. 50, cart. perc. gaufrée. — PRESCOTT : *Conquête du Mexique.* — JANNIN : *Quelques phénomènes astronomiques.*

Nous avons, l'an dernier, au moment des étrennes (t. XXVI, p. 461) signalé à nos lecteurs la belle publication de MM. Eug. Rambert et P. Robert : *Les Oiseaux dans la nature.* Aux huit livraisons alors parues sont venues s'ajouter, douze autres, qui ne le cèdent aux premières ni sous le rapport de la valeur des descriptions, ni sous le rapport de l'habileté de l'exécution. M. Eugène Rambert s'est chargé de la rédaction; M. Paul Robert, digne neveu du célèbre Léopold Robert, a peint avec un soin infini et un art exquis les oiseaux, et parfois il nous donne de véritables compositions, d'une grande valeur artistique. Bien que les lithochromies à dix-huit couleurs soient fort belles, nous leur préférons souvent les gravures sur bois hors texte, qui ont une richesse et un charme incomparables. Deux livraisons complètent le tome Ier et sont consacrées au Roitelet et aux diverses variétés de Fauvettes. Le tome II nous offre les oiseaux suivants : Hypolaïs Polyglotte, Pouillot Fitis, Troglodyte, Phragmite, Gorge-Bleue, Accenteur des Alpes, Traquet Motteux, Traquet Tarier, Rouge-Queue, Rossignol de murailles, Bruant Zizi, Lavandière grise et jaune, Bergeronnette, Pitpit Farlouse et Spioncelle, Alouette, Chardonneret, Tarin et Pie-Grièche. — Chacun des volumes contient vingt monographies, vingt chromolithographies et dix gravures sur bois hors texte. C'est un des plus beaux ouvrages qu'on puisse mettre sur la table d'un salon. — La publication sera complétée par un troi-

sième volume, dont les livraisons paraîtront dans le cours de l'année prochaine.

— *De Paris à Samarkand!* On ne dira pas que Mme de Ujfalvy suit les sentiers battus. Son mari avait été chargé, en 1876, par le gouvernement français, d'une mission scientifique en Russie et dans l'Asie Centrale; elle avait tenu à l'accompagner. Aussi quand, après quatre mois de séjour à Saint-Pétersbourg, toutes les difficultés eurent été vaincues, et qu'on prit le chemin de l'Asie, ce fut un *tollé* de la part des dames, qui prédisaient à l'intrépide voyageuse qu'elle n'en reviendrait pas. — Elle en est revenue pourtant, et elle nous raconte, avec beaucoup d'entrain et de charme, le très curieux voyage qui lui fit parcourir toute l'Asie Centrale, depuis Orenbourg, sur les confins de l'Europe et de l'Asie, jusqu'à Turkestan et Samarkand; puis, en visitant tout le Ferghanah, à Kouldja, sur les limites de la Chine Occidentale, à Omsk, capitale de la Sibérie Occidentale, en revenant par le pays des Bachirs. Au récit, où le pittoresque domine, où l'anecdote abonde, vient se joindre parfois le résultat des observations ethnographiques de M. de Ujfalvy. Mais c'est plutôt dans l'illustration que dans le texte que nous profitons de ces observations: outre trois cartes fort intéressantes de la région du Pamir (au point de vue ethnographique), de la région du Haut Oxus et du district de Kouldja, et un plan de la ville de Samarkand, nous avons là, pris sur nature au moyen de photographies, ou mesurés avec la plus minutieuse exactitude (car partout on faisait des *mensurations anthropologiques*) les types les plus variés de ces races que M. de Ujfalvy avait mission d'étudier. Les yeux sont charmés en parcourant ces pages d'une si belle impression, où les gravures sont innombrables, et où l'on fait connaissance avec des contrées et avec des figures qu'on n'avait jamais pu contempler si bien. Je ne crois pas que l'exemple de Mme de Ujfalvy trouve beaucoup d'imitatrices; mais sans marcher sur ses traces, on sera heureux de la suivre, du coin de son feu, dans ses aventureuses pérégrinations, et nous ne craignons pas d'affirmer que nul lecteur ou aucune lectrice ne regrettera de s'être mis en route en sa compagnie. L'artiste et le paysagiste auront beaucoup à prendre dans ce volume, d'un intérêt très original et tout exceptionnel sous le rapport de l'illustration. Aussi faut-il nommer quelques-uns des artistes auxquels sont dues ces gravures : H. Clerget, E. Ronjat, E. Bayard, E. Thérond, J. Moynet, T. Taylor, B. Schmidt, V. Wassnetzoff, B. Verschaguine, E. Metzmacher, etc.

— M. l'abbé Drioux, auteur d'un grand nombre d'ouvrages classiques, ajoute cette année à son actif un livre sur *les Fêtes chrétiennes*. Nous disons cette année, sans être bien assuré qu'il ne s'agisse pas seulement d'une simple réimpression : car nous lisons (p. 320) que l'abbaye

du Mont Saint-Michel est « actuellement » une prison d'État. Quoi qu'il en soit de la date, il s'agit d'un recueil de notices, au nombre de trente-six, sur les grandes fêtes de l'Église, celles qui ont pour objet Notre-Seigneur, les fêtes de la Vierge et quelques fêtes de saints : sainte Geneviève, saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul, les saints Anges, le saint Patron, etc. Une introduction donne des considérations générales sur les fêtes ; un épilogue est consacré aux cloches, au chant et à la musique. Les notices sont courtes ; elles sont à la fois historiques et liturgiques : dom Guéranger a été souvent mis à contribution. L'auteur fait l'histoire de la fête, raconte son établissement, les cérémonies qui lui sont propres, les usages qui s'y rattachent dans l'Église et dans les familles. Le lecteur apprendra dans ce livre beaucoup de choses, généralement ignorées, qui l'intéresseront et ne lui seront pas inutiles ; connaissant mieux la signification des fêtes, il les célèbrera avec plus de goût et de piété. Mais nous aurions voulu que l'auteur, sans être plus long, fût plus complet et plus précis. A la fête du Sacré-Cœur, il n'est point fait mention de Louis XVI, ni de l'époque où la fête est devenue universelle. Un mot sur les pèlerinages de Paray et d'Issoudun, sur l'œuvre du vœu national, n'eût pas été déplacé. A l'article sainte Geneviève, il est question de son tombeau, mais non de ses reliques, conservées en l'Église Sainte-Geneviève ; le grand concours de fidèles qui viennent les vénérer pendant la neuvaine serait un fait édifiant à signaler. Nous avons peine à croire à l'étymologie commune de *foyer* et de *festin* (p. 1), et les deux étymologies de carnaval nous paraissent n'en faire qu'une. A la fin se trouve une table des figures qui donne leur place et leur origine. Elles sont toutes tirées des grand-maîtres.

— La *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie* par Jean Mielot, l'un des secrétaires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, que l'éditeur Georges Hartrel offre aux familles chrétiennes et aux hommes de goût, présente la réunion des traditions qui avaient cours au moyen âge sur l'illustre vierge et martyre, patronne à la fois des jeunes filles et des étudiants en philosophie. Le texte, écrit dans le style de ces romans de chevalerie qui faisaient au quinzième siècle les délices de la haute société française, donne une idée des lectures pieuses des grandes dames de la cour de Philippe le Bon. Ce texte a été revu et rapproché du français moderne par M. Marius Sepet, qui s'est attaché à en rendre la langue accessible à tous, sans pourtant lui faire perdre son parfum d'antiquité, mais, au contraire, en essayant de faire ressortir, dans l'ouvrage de Mielot, cette naïveté charmante, cette grâce à la fois enfantine et sérieuse qui distingue la prose française du moyen âge, et dont les écrits de Joinville et de Froissart nous ont laissé de

i beaux modèles. Les éléments de l'illustration ont été empruntés au manuscrit original exécuté pour Philippe le Bon. La chromolithographie a été employée pour la reproduction de douze grandes miniatures. dont quatre en camaïeu, exactement semblables à celles du manuscrit, et huit en couleur, d'après les indications fournies par les manuscrits d'autres ouvrages de Mielot. Quatorze autres miniatures ont été reproduites par la gravure et vingt-quatre par la photogravure. Enfin les miniatures restantes ont toutes trouvé leur place dans les ornements qui entourent chaque page.

— C'est une heureuse idée qu'a eue Mme de Witt, née Guizot, d'entreprendre, pour le grand ouvrage de l'Hérodote français, Jean Froissart, un travail analogue à celui qu'a si heureusement exécuté pour Joinville et Ville-Hardouin M. Natalis de Wailly. Toutefois c'eût été un trop long labeur que de rapprocher du français moderne le texte entier de ces volumineuses *Chroniques*, qui auraient d'ailleurs tout à fait excédé les plus vastes proportions des publications illustrées à l'usage du grand public. Mme de Witt a donc dû se borner à des extraits. Mais elle s'est appliquée à relier les extraits ensemble, de manière que les principaux événements des passages omis fussent résumés à l'aide de phrases presque toujours tirées de Froissart lui-même. L'illustration de ce beau volume est empruntée en grande partie à des monuments ayant une valeur historique. Les chromolithographies ont été faites à l'aide de photographies prises sur les manuscrits de Froissart conservés à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de l'Arsenal. Les autres reproductions de miniatures ont été également dessinées sur photographies, d'après les manuscrits de Paris et de Besançon. Des dessins d'armes, de machines de guerre, de monnaies. etc., ont aussi trouvé place parmi les gravures, d'après les collections du Cabinet des médailles, du Musée d'artillerie et du Musée de Cluny. Le volume comprend encore des vues de villes et de châteaux, d'après les estampes les plus anciennes, des reproductions de monuments de l'époque, que le temps a respectés, et enfin un certain nombre de compositions demandées au crayon d'artistes de notre temps.

— La librairie Hachette, faisant preuve d'une exactitude exemplaire, termine avec l'année le troisième volume de l'*Histoire des Romains*, qui ne le cède en rien aux deux premiers pour la recherche typographique. M. Duruy continue à apporter des améliorations au texte de cet ouvrage, qui est, sans contredit, le meilleur livre entrepris jusque nos jours sur l'histoire des Romains. Le tome III contient les faits accomplis depuis le moment où paraît la personnalité de César jusqu'à l'établissement de l'empire par Octave ; nous recommandons particulièrement à nos lecteurs les pages consacrées à la campagne de César dans les Gaules. M. Duruy y met les faits dans leur vrai jour,

et les nombreuses gravures qui accompagnent son récit, empruntées aux travaux des archéologues les plus autorisés et à ceux de la Commission de la Topographie des Gaules, font de cette étude un excellent résumé des conquêtes faites par la science depuis vingt années.

— L'*Histoire de la Mode en France* n'est pas un livre absolument nouveau : mais il reparaît si profondément remanié et surtout si embelli qu'on aurait beaucoup de peine à le reconnaître. L'auteur n'a pas tort, dans son introduction, de faire ressortir l'importance d'une *histoire de la mode des dames* (car c'est aux dames seulement qu'est consacré son livre, et le sexe laid n'y a point de place) : si frivoles en effet que paraissent les détails multiples et changeants du costume féminin, ils n'en constituent pas moins une des expressions les plus significatives des habitudes sociales, et l'on retrouve fidèlement reproduites dans leur histoire les péripéties de la vie d'une nation, avec ses alternatives de progrès moral et de corruption, de prospérité et de misère. L'auteur prend la mode *ab ovo ;* je veux dire qu'il fait remonter son histoire jusqu'à nos aïeules des époques gauloise et gallo-romaine, et nous initie aux secrets de leur toilette ; puis, descendant le cours des âges, il traverse l'époque mérovingienne, l'époque carlovingienne, l'époque capétienne, les règnes de nos rois depuis Jean le Bon jusqu'à Louis XVI, et aboutit enfin à l'époque révolutionnaire et à l'époque contemporaine, qui occupent ensemble plus du tiers de ce volume curieux. La première République, le premier Empire, la Restauration, le Gouvernement de Juillet, la deuxième République ont chacun leur chapitre : le règne de Napoléon III en occupe six à lui seul, assez courts d'ailleurs, qui racontent l'histoire de modes trop voisines des nôtres pour ne pas nous intéresser beaucoup. Les trois derniers chapitres sont consacrés aux modes sous la troisième République et aux modes d'aujourd'hui : car l'auteur ne s'arrête qu'à l'an de grâce qui va finir et le chapeau *merveilleuse* et le chapeau *Niniche* et le voile *Nordeskiold* et le *porte-veine* sont décrits dans ses dernières pages. Il renvoie au *Magasin des demoiselles* celles de ses lectrices (et elles seront nombreuses) qui voudront se tenir au courant des transformations de la mode. Une table analytique et raisonnée, fort commode pour retrouver les objets que l'on désire particulièrement étudier et connaître, termine ce livre très curieux : vingt et une planches coloriées augmentent encore le charme et l'intérêt de cet ouvrage qui, pour n'être pas le plus sérieux, n'en est pas moins un des plus jolis livres d'étrennes de cette année.

— Le *Journal de la jeunesse*, publié par la maison Hachette, nous offre la même richesse et la même variété dans la rédaction. La partie des nouvelles est représentée par *Pendragon*, de M. Alfred Assolant,

Les Deux Mousses, de M. L. Rousselet, *Grand-Père*, de M. J. Girardin, *Cadette*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, *Feu de Paille*, de Mme Colomb, *Petite Rose*, de M. André Gérard ; — les voyages, par les causeries de M. Anthyme Saint-Paul intitulées : *A Travers la France* ; des notices sur Auxerre, Carcassonne, Dinan, Roanne, Vannes, Albi, Issoudun, Laval, Rouen, Foix, Rodez, etc. ; *le Passage du Nord-Est*, *le Pays des Turcomans*, *l'Albanie*, *l'Irlande et les Irlandais* : — les sciences, par *les Effets de la foudre*, *la Mandragore et l'Opium*, *l'Anguille*, *la Pieuvre*, *l'Aconit*, *les Dangers du gaz d'éclairage*, *la Profondeur de la mer*, *le Réseau télégraphique*, *le Poids de la terre*, *le Phylloxera*, etc. L'histoire n'est guère représentée que par des articles de M. A. de Vignolles sur les *Assemblées françaises* ; *le Drapeau français*, de M. Albert Lévy, et *la Prise d'Alger*, excellent récit de M. Georges Duruy. — Une part est faite à l'actualité avec *l'Inondation de Murcie*, *l'Embacle de la Loire à Saumur*, *la Catastrophe du pont du Tay*, *Vingt-quatre degrés*. — Mais pourquoi, dans l'article sur les *drapeaux*, s'est-on permis des assertions aussi fantaisistes que celle-ci : « Avant la Révolution de 1789, il n'y avait pas de drapeau national (I, 24), » et nous raconte-t-on gravement que Moïse et les Hébreux, en quittant le Sinaï, marchaient précédés d'un drapeau tricolore ?... — L'illustration est toujours fort remarquable, et nous ajouterons irréprochable ; pourtant, dans *Pendragon*, on aurait pu utilement supprimer une gravure (p. 13).

— La maison Firmin Didot commence la publication d'un Walter Scott illustré, avec une nouvelle traduction de M. P. Louisy. Nous n'avons pas à rechercher aujourd'hui ce qui distingue cette traduction des précédentes, et en particulier de celle de Defaucompret, la plus répandue et la plus estimée ; nous nous bornerons à signaler les fascicules parus. Ils sont au nombre de sept. Six sont consacrés à *Ivanhoe*, un à *Quentin Durward*. Les illustrations d'*Ivanhoe* sont dues à MM. Lix, Adrien Marie, Riou et Scott. Nous ne dirons pas que les types créés par le célèbre romancier soient ici idéalisés ; nous conviendrons même que lady Rowena et la juive Rebecca, par exemple, apparaissent sous des traits qui restent bien au-dessous du portrait tracé par Walter Scott ; nous ajouterons que ce qui aurait pu sembler suffisant il y a trente ans, au point de vue de la représentation figurée des personnages et des épisodes, ne saurait être accepté sans réserve, aujourd'hui que l'érudition moderne a mis à la disposition des artistes des indications bien plus précises, en ce qui touche au costume, à l'armement, aux mille détails de l'illustration. Mais, cette part faite à la critique, nous pouvons rendre hommage à l'exécution typographique de cette nouvelle édition. Si elle laisse à désirer aux yeux de l'archéologue, si l'on y souhaiterait une exactitude plus scrupuleuse, elle n'en forme pas moins un ensemble satisfaisant pour la masse des

lecteurs. D'ailleurs, il est permis d'espérer que, dans les livraisons subséquentes, on se préoccupera davantage de la couleur locale et qu'on ne se contentera pas de l'à peu près. C'est un devoir pour une maison telle que la maison Firmin Didot, de satisfaire les érudits aussi bien que les hommes du monde : elle n'oubliera pas que *noblesse oblige*, et que ce n'est pas pour le seul plaisir des yeux qu'une œuvre aussi importante que celle de Walter Scott doit être enrichie d'illustrations. — Un mot encore sur les notes ajoutées à la réimpression d'*Ivanhoe*. Est-il suffisant de donner quatre pages d'annotations pour fournir des explications sur certains passages ? Il nous semble qu'on aurait rendu un réel service aux lecteurs en rectifiant certaines assertions du romancier, et en montrant les erreurs historiques où ses préjugés l'ont fait tomber. C'est une lacune qui devait être comblée, et nous émettons le vœu que cette partie du travail ne soit point négligée dans l'avenir.

— Le talent de M. Louis Figuier comme écrivain scientifique est trop connu pour que nous ayons à en faire ici l'éloge. Le lecteur peut être certain de trouver dans l'ouvrage que nous annonçons une science sérieuse et solide présentée d'une manière intéressante. Après examen, nous pouvons affirmer qu'il a su avec une grande habileté rester suffisamment précis dans la description des animaux sans tomber dans la sécheresse ; en même temps, comme on le pense bien, il a donné une large place aux détails de mœurs, aux récits de voyages, de chasses et même de pêche, puisqu'une partie de ses héros habite l'élément liquide. De nombreuses vignettes, d'une excellente exécution, achèvent de faire connaître la physionomie et l'habitat des animaux. On sait également que M. Figuier, constamment spiritualiste, s'est toujours montré soucieux d'éviter tout ce qui pourrait blesser la foi de ses lecteurs, sauf dans un ou deux ouvrages dans lesquels son imagination s'est donné trop libre carrière. Celui-ci n'est pas de ce nombre. Les passages dans lesquels certaines doctrines à la mode auraient pu se faire jour nous ont paru irréprochables. Telle est, par exemple, la comparaison entre le singe et l'homme. L'auteur a également évité avec soin ce qui aurait pu éveiller chez ses jeunes lecteurs une curiosité malsaine. En résumé, ce beau volume peut être recommandé pleinement comme cadeau d'étrennes sérieuses. Il fait partie d'une série de dix volumes qui, sous le titre de *Tableau de la nature*, forment un traité complet d'histoire naturelle.

— *Des contes sur l'histoire de France*, est-ce bien le moyen d'apprendre l'histoire de France à la jeunesse ? Nous ne faisons que poser la question ici, et nous reconnaissons que l'auteur prévient loyalement ses lecteurs qu'il ne s'agit ici que de contes ; à eux d'apprécier la méthode. Il a écrit un livre fort agréable à lire ; mais a-t-il bien représenté la

physionomie de chaque époque, aux divers points de vue des mœurs des idées, des sentiments, des usages et des coutumes? Nous ne mettons en doute ni sa bonne volonté, ni sa science, ni son talent, mais il ne retrace que des scènes détachées, et de petites scènes; il est forcément incomplet, et par là même ne donne pas exactement la physionomie de l'époque. Les douze contes vont de 1348 à 1793, de la peste et des massacres de Juifs à la Révolution et aux émigrés; un rapprochement involontaire se fait dans l'esprit entre les mécréants du quatorzième siècle qui profitent de la terreur inspirée par la peste pour piller les particuliers, et les patriotes de la Révolution qui dénoncent les nobles, mettent le feu à leurs châteaux et s'emparent de leurs biens. La gracieuse figure d'Olympia, récompensée de sa commisération pour le chien du roi qui la sauve de la mort et fait découvrir les assassins et les voleurs de son père, domine agréablement tous les personnages qui figurent dans le premier récit. *La Fée des genêts fleuris* (1777) n'est autre que Marie-Antoinette : entendant sans être vue, trois petits enfants qui se disaient leurs regrets de ne point être à l'heureux temps des fées, elle voulut se procurer le plaisir de le faire revivre pour eux. Les éloges donnés au héros du *Curé de campagne* (1770) tiennent de la critique ; le rôle du curé vis-à-vis de l'indigne Benard donne à sa charité un caractère qui la fausse. La confession dans le bois et la révélation finale de Benard, l'assassin du comte de Moranges, qui se pend sous les yeux du public au moment où l'on allait exécuter l'abbé Jornand, frisent le ridicule.

— Le *Dictionnaire général de l'Archéologie et des Antiquités chez les divers peuples* de M. Ernest Bosc, édité avec luxe, est un ouvrage de vulgarisation : dans un format commode, avec une abondance de gravures qui sont bien préférables aux définitions les plus détaillées, il met ses lecteurs à même de se rendre compte des principaux termes qui s'appliquent à l'archéologie de tous les peuples et de tous les siècles. C'est, par le fait, un véritable vocabulaire, commode à consulter, et qui peut éviter de longues recherches dans les dictionnaires spéciaux qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder sous la main. En notre temps on s'occupe un peu partout d'antiquités, on a besoin à chaque instant de connaître la valeur de certains mots que l'on rencontre à l'improviste ; on a besoin aussi, quelquefois dans un simple article de revue, comme dans la conversation, d'employer les termes propres indispensables pour parler de sujets particuliers à l'antiquité. Le livre de M. Bosc remplit toutes ces conditions, et nous pensons qu'on ne saurait trop le recommander aux bibliothèques publiques, aux directeurs des établissements d'instruction et aux voyageurs, aussi bien qu'aux gens du monde.

— Les merveilles de l'art qui couvrent le Mont Saint-Michel, et plus

encore les merveilles de la grâce accomplies en ces lieux par l'intercession du glorieux archange, étaient bien faites pour séduire un esprit mystique, un chrétien ardent comme M. Paul Féval. Aussi s'est-il mis à l'œuvre, armé de sa foi et de son talent, et a-t-il produit une œuvre descriptive et narrative, où le laïque et le religieux, le terrestre et le céleste, les faits et les réflexions sont encadrés dans ce style original, coupé, plein d'antithèses et d'images que tout le monde connaît. M. Paul Féval prend les choses à l'origine, c'est-à-dire à la création des anges. Il passe à l'apparition, à la fondation du monastère, à son développement, à l'action des moines et aux pèlerinages. Puis le monastère, devenu forteresse, fournit de belles pages à notre histoire civile : il résista aux Anglais et aux protestants. Mais l'heure de la décadence sonne, elle prépare les voies à la Révolution qui profane le sanctuaire, et convertit le cloître en prison pour les prêtres fidèles. Depuis, l'abbaye a servi de prison d'État et a reçu de fameux captifs : ce n'est, on le sait, qu'à une époque très rapprochée qu'elle a été rendue à sa destination première et confiée aux Bénédictins de Pontigny. M. Paul Féval semble avoir voulu, par l'érudition dont il fait preuve dans ce travail, faire oublier qu'il a surtout écrit des ouvrages d'imagination ; est-ce qu'il n'y aurait pas quelques points sujets à critique? Le rôle d'Antoinette d'Orléans, par exemple, dans le mont de Quérolan (p. 321) est-il bien conforme à la réalité ? Mais nous ne faisons pas ici de la critique historique, et nous n'hésitons pas à louer une œuvre que de belles illustrations, représentant les monuments, les événements qui se sont passés, feront relire avec plus d'intérêt et plus de fruit ; c'est l'œuvre d'un vaillant chrétien et d'un vrai Français.

— L'*Histoire populaire de la France* n'est qu'une réimpression, sans nom d'auteur, d'une œuvre déjà ancienne et qui porte sa date avec elle : c'était l'époque où le Lycée Henri IV était devenu le Lycée Napoléon. Nous ne croyons pas nous tromper en désignant l'auteur, qui n'est autre que M. Duruy. Ce premier volume s'arrête à Charles VI. Quelles sont les qualités qui lui méritent le titre de *populaire?* Serait-ce son bon marché et ses nombreuses gravures, qui reproduisent avec affectation les scènes de meurtre et de carnage, les potences et les gibets ? C'est ainsi qu'avec la prétention de ne pas manquer à la vérité on arrive à fausser le jugement sur l'histoire. Le récit est intéressant ; la lecture en est facile ; les faits sont bien exposés et d'une façon suffisamment exacte, malgré certaines réserves à faire : ainsi nous nous étonnons qu'on puise les renseignements « les plus certains » sur le siège de Béziers chez un poète (p. 267), et l'auteur anrait fait preuve de critique en supprimant le mot attribué au légat : « Tuez-les tous, Dieu saura bien reconnaître ceux qui sont à lui »

L'esprit libre-penseur apparait bien souvent ; mais il ne prend pas une tournure hostile ; il n'y a pas de discussion ; un mot souvent, ou un fait habilement présenté ; ce procédé n'en est que plus dangereux. Du reste, ces attaques dissimulées ne font pas honneur à la science religieuse de l'auteur. Si « dans l'*exaltation* de la prière, sainte Genevieve eut des visions » (p. 47), ce ne sont plus des visions, mais des illusions. C'est une façon bien cavalière de juger ainsi la conversion de Clovis, parce qu'elle ne le transforma pas complètement et subitement : « Au lieu d'Odin, il invoqua le Christ, et resta le même » (p. 54 : « L'orthodoxie, comme le consulat, n'était qu'affaire de coutume » p. 55). D'après quel document l'auteur peut-il avancer que Fortunat se fit ordonner prêtre pour ne point quitter Radegonde (p. 65 ? Les jardiniers honorent saint Fiacre comme leur patron, « sans savoir probablement le premier mot de son histoire » (p. 78) ; on peut aller loin avec ces probabilités ; au lieu de se moquer de ces braves artisans, il eût été plus populaire de leur faire connaître les motifs de leur confiance en saint Fiacre. « Tous les peuples ont *accordé* à leurs saints un pouvoir surnaturel » (*ibid.*) ; ils n'ont pas grand mérite, car ils n'ont fait que reconnaître la vérité. On lit en maint endroit de magnifiques éloges de l'Église ; mais jamais la louange n'est complète (p. 138, 139). Sans cesse on revient sur les dogmes inflexibles, comme si les dogmes pouvaient varier ! L'auteur éprouve une joie bien naïve des premières hérésies : « Ces écarts mêmes de l'intelligence, hors de la voie tracée, prouvent que nous ne sommes plus au temps où la pensée était comme morte » (p. 151). Molière a oublié de nous représenter les médecins félicitant leurs clients d'être malades, parce que la maladie est une preuve de vie. Les larmes du peuple doivent être réservées pour des sujets plus dignes que Waldrade et Lothaire II, Héloïse et Abeilard (p. 139, 208), victimes de l'amour illicite. Il est assez étrange de représenter Innocent III « rejetant l'Evangile » (p. 66) pour sauver la catholicité ; et la science de notre docteur ne peut nous convaincre que « l'intolérance est obligatoire » pour les catholiques (*ibid.*).

— Passons à des sujets moins graves et n'offrant pas matière aux controverses. Quatre amateurs, anciens amis de collège, partent un beau jour de Paris pour aller chasser l'ours blanc dans les régions polaires, et spécialement dans la Nouvelle-Zemble. Ce sont MM. Norbert, paysagiste ; le docteur Leperier ; Chamborel, un des habitués les plus élégants du boulevard et du jockey Club, et Bruloff, gentilhomme russe qui fait les frais de l'expédition. Avec ces messieurs partent deux cuisiniers et le personnel marin nécessaire : ils sont rejoints en route par le frère de Bruloff, qui arrive d'Amérique pour cela ! *La Frileuse* fait d'abord un bon et heureux voyage, mais la

banquise se forme bientôt; les coups de vent, la tempête arrivent. On est obligé d'hiverner... Les péripéties s'accumulent, les maladies succèdent aux exploits cynégétiques, la gaîté des uns s'allie à la sagesse des autres, la bonne humeur du téméraire Chamborel et du savant Leperier font passer le temps, malgré les accidents communs à tout hivernage dans la glace. Les héros, après avoir vu les glaçons briser leur navire et les avalanches écraser leur tente, sont enfin rapatriés et se retrouvent au bout de l'année à Paris, pleins d'une nouvelle ardeur. — Leur histoire, racontée par M. Georges Fath, fera passer de charmants et trop courts instants à tous ceux qui la liront.

— Saint-Santin, dont nous parle le marquis de Chennevières, est un petit castel, situé tout à côté de Bellesme, dansle Perche, et orné d'un grand jardin où, un jour de comice agricole, tous les enfants du pays sont amenés par leurs parents, leurs bonnes ou leurs nourrices, pour jouer dans les tonnelles, derrière les charmilles et dans tous les coins des haies fleuries. Tout ce petit monde cause tant et plus ; à la fin du comice on doit lancer un ballon. Cependant un groupe de commères se forme, et se met à raconter des *histoires* pour passerle temps... Il y en a une douzaine dans le volume, et la treizième par dessus le marché, toutes plus gaies, plus spirituelles, plus émouvantes les unes que les autres : celles-ci pleines d'une morale aimable et sensible ; celles-là terribles ; d'autres sentimentales, etc. Laquelle citer de préférence ? Faire un choix n'est pas chose aisée... Dans un épilogue plein de finesse littéraire, l'auteur fait parler le curé, et lui met dans la bouche des paroles très sensées sur les *Contes d'enfants*, dont la moralité s'adresse à tout le monde, et qui, bien présentés comme à Saint-Santin, sont un si agréable passe-temps pour les enfants et pour les parents eux-mêmes.

— Après les *Cent récits d'histoire naturelle* dont nous parlions il y a deux ans, et l'*Histoire des animaux et des plantes*, que nous signalions l'an dernier, M. Ch. Delon nous donne *Cent tableaux de géographie pittoresque*. Une *promenade topographique dans la vallée* sert d'introduction au texte, où l'auteur fait parcourir à ses lecteurs la plaine, les déserts, les plateaux, les montagnes, les glaciers, les ravins, les vallées, les sources des fleuves, les fleuves, les rapides, les canaux, les marées, les lacs, les cavernes, la mer et ses phénomènes, les falaises, les plages, les caps, les rades, les ports, les îles, les volcans, les sources thermales, les forêts vierges, etc., etc. Enrichi de très nombreuses gravures, ce nouvel ouvrage forme l'album le plus attrayant et à la fois le plus utile à feuilleter pour la jeunesse.

— La *Lanterne magique* de M. Levoisin amusera certainement les petits enfants. C'est une vraie lanterne magique, qui leur fait passer sous les yeux des petits camarades faisant, comme eux, des escapades, des

parties de plaisir, se livrant au jeu, et représentés dans de charmantes et originales gravures, coloriées avec les costumes, et dans les positions les plus drôles. En voici un qui s'aventure sur un toit; un autre tomberait dans la rivière, si son ami ne le retenait par le pied. Ici ils vont, en famille, faire la dînette ; là, c'est la foule qui se presse pour voir le ballon. Voici encore Émilie et Charles s'amusant sur un mur avec des colimaçons, qu'ils trouvent bien paresseux, tandis qu'ils oublient leur institutrice et leurs leçons ; et ailleurs toute la famille allant en promenade le jour de congé, les grands portant les petits. C'est naïf, c'est simple ; il y a de l'esprit et du talent. Les enfants s'amuseront. Mais quel enseignement retireront-ils de tout cela? Nous ne le voyons pas.

— Les deux petits frères dont Mme de Witt présente la simple histoire aux camarades de leur âge portent les noms de Raoul et de François. Ils ont encore leur papa et leur maman, leur grand-père et leur grand'mère, une tante qui vient s'installer chez eux avec son petit Robert; ajoutez-y leurs bonnes et le jardinier, et vous aurez tout le personnel mis en mouvement. Quant aux événements, ils sont de la nature de ceux qui remplissent la vie des enfants. Paul veut faire le grand garçon avec le petit François, il veut le lever, il veut l'amuser, et souvent ne réussit qu'à le faire pleurer ; ses petits doigts font un jour tourner l'écrou du berceau, et c'est un grand hasard que François ne s'est pas tué ; souvent les enfants échappent à la surveillance de leur bonnes : Paul descend un jour à la cave par des efforts inouïs de gymnastique, et il a bien peur quand il se trouve seul dans l'obscurité; François tombe dans l'eau. Puis toute la famille va au Parfouru chez les grands parents : on est sur le bord de la mer ; il y a de bonnes parties de pêche, des promenades en bateau qui guérissent Paul de son amour précoce de la marine, quand il a goûté du mal de mer. Tous ces petits riens sont racontés avec beaucoup de charme et de simplicité. Par le fond et par le style ils sont à la portée des enfants ; ils n'en retireront peut-être pas grand profit, mais tous les soins dont sont entourés ces enfants ne peuvent que leur inspirer l'amour de leurs parents.

— L'histoire de *Chouchou* est dans le même genre, mais avec de petites moralités, de petites leçons à la portée des petits enfants. Catherine Despoigne est le chouchou de sa mère : de là son nom. Elle a un grand frère, un cousin plus grand qui vient passer les vacances, un chat, un chien, des poupées, des poules, des poissons dans un aquarium, sans compter le papa et la maman et quelques camarades. Il y a des batailles de chat et de chien, un sauvetage de chien, la maman malade, des parties sur la mer et sur la plage où l'on fait des forts de sable, des taquineries du frère et du cousin, beaucoup de pleurs ; car chouchou est très grognon et pleure à la moindre contrariété, mais elle

a bon cœur : elle fait le grand sacrifice d'une poupée pour une pauvre petite fille ; à une séance du cirque, elle voit faire une chute très grave à une petite fille ; sur sa demande sa mère la reçoit chez elle avec sa maman pour la soigner. Il y a bien des détails charmants de naïveté.

— Nous avons reçu six volumes de la *Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse*, publiée par la maison Hachette.

Pendragon est un vaillant gaulois égaré à la cour d'Alexandre le Grand qui, à cause de sa bravoure, le traite en ami et en allié. Il veut épouser Drangiane, fille d'Amalec, grand prêtre de Baal, à Babylone. Hephertion convoite également sa main : de là des trahisons, des complots organisés pour se débarrasser de son rival ; le tout entremêlé du récit des exploits de Pendragon fait par Soriclès, de batailles livrées par Alexandre, et enfin de l'incendie du temple de Baal à Babylone et du triomphe définitif de Pendragon, qui va régner dans les Indes avec Drangiane. Dire qu'il n'y a pas d'intérêt dans ce récit, ce serait aller contre notre pensée. Mais nous nous demandons pourquoi l'auteur nous transporte au milieu de ces acteurs antiques, parmi des païens, sans chercher à donner à ses tableaux une couleur historique. On peut lire *Pendragon* avec un certain plaisir, mais pour la culture de l'esprit et pour celle du cœur nous ne trouvons rien. Ce ne peut être qu'un passe-temps.

— Le volume de M. Charles Deslys contient trois nouvelles qui ont un certain caractère historique. *L'Ami François* est l'histoire du dernier duc de Rohan, de son enlèvement par sa sœur la comtesse de Chabot, avec la protection de Mazarin, pour s'assurer de sa fortune et de son nom, et de sa vie d'aventures : — chez le baron de Préfontaine, en Normandie, joueur effrené qui mange sa fortune, et pour de l'argent cède l'enfant qui lui avait été confié ; son fils est l'ami François, qui veut réparer la faute de son père, s'attache au jeune duc dont il ignore l'origine et réussit à le rendre à sa mère, mais ne peut le faire triompher ; — en Hollande, où il vit chez un mercier entre les mains duquel il passe après la trahison du baron de Préfontaine ; — à Paris, chez sa mère, avec ses procès contre sa sœur et les Chabot pour être remis en possession de son nom et de ses titres, avec un séjour forcé à la Bastille dont il s'échappe pour aller se faire tuer parmi les Frondeurs. — *Les Noménoé* sont les noms de partisans de Gustave Wasa qui fournissent les éléments d'un récit des événements à la faveur desquels ils le firent monter sur le trône. — *La Petite reine* est une petite amazone, peut-être de race royale, ramenée par Cousin, armateur de Dieppe, comme preuve de sa découverte du Nouveau-Monde. Le récit de ses expéditions lointaines, de ses démarches pour obtenir, par l'entremise du cardinal d'Amboise, la protection du roi de France, des expéditions concurrentes des Espagnols, de Christophe

Colomb et des Portugais, sont le fond de cette nouvelle. Il y a de l'intérêt et du talent dans les trois ; mais ce genre, qui n'est ni histoire, ni roman, ne nous paraît pas être à encourager.

— C'est une vraie histoire d'enfants et de petits enfants que celle de *Grand-père*. Qui ne voudrait avoir un grand-père comme M. Jousserand ! Et peut-être aussi combien de grands-pères seraient heureux d'avoir un petit-fils tel que le sien ! Il lui sert de père et de mère, car il a tout perdu, le pauvre enfant. Il a bien une mauvaise tête, il fait bien quelques escapades : mais il a si bon cœur, il est si tendre, si reconnaissant, si respectueux pour son grand-père ; il est si fidèle à suivre ses conseils, et comme il s'en trouve bien ! Ce qui ne nous est pas indifférent, à nous autres simples lecteurs, c'est la manière si naïve et si gentille dont il nous raconte son histoire : comment il découvrit, à son grand étonnement, que tout le monde avait des grands-pères, que les grands-pères commençaient toujours par être petits, ses tours d'écolier, les scènes que leur fait Brigitte, leur fidèle mais maussade domestique, les récits du grand-père sur sa famille, ses visites au château voisin, sa vie de collège, voyage pour y aller, sa présentation à la famille Bellarmin, etc., etc. La religion n'est pas absente de ce livre, qui laisse deux impressions morales très profondes : l'amour de la famille et l'amour de la patrie. On aurait pu supprimer quelques gros mots qui ont de la couleur locale, mais sont gênants pour la lecture à haute voix en famille. Est-ce que le petit « mignon » n'aimerait pas autant son grand-père s'il ne le tutoyait pas ! Ce serait plus respectueux. Nous n'avons que ces petites réserves à faire ; elles ne nuiront pas au succès du *Grand-père*, que tous les enfants se féliciteront de recevoir en étrennes.

— Encore un roman géographique ! Mais ne nous en plaignons pas : rien n'est plus efficace pour instruire la jeunesse sans la faire bailler. D'ailleurs l'intérêt des découvertes et observations géographiques est ici doublé par celui des circonstances où se déroule l'action. L'auteur met la scène en pleine guerre de la Sécession américaine. Les deux mousses se rencontrent, l'un Français du cap Cerbère, l'autre Canadien de Quebec, sur un corsaire confédéré, l'*Atlanta*, dont le capitaine Louisianais, d'origine française, est un type de bravoure et de bonté en même temps que de fermeté et d'ardeur militaire. Abordages, naufrages ; les aventures succèdent aux péripéties sans interruption, avec une pointe fine et sage de moralité qui ajoute un charme de plus à ce charmant volume : après des fortunes diverses, traversées par le traître de tradition, les deux amis, retour d'Australie, s'installent dans une concession française en Algérie, où nous ne doutons pas qu'ils ne soient l'objet de tous les vœux de ceux qui n'ont pas dû manqué d'être vivement intéressés par le récit de leurs faits et gestes.

— Dans *Feu de paille*, peintures de mœurs, études de caractères : La famille Davery adopte une nièce qui ajoute un enfant de plus à cet intérieur honnête et laborieux. Une figure fort amusante et très réussie est celle de Mme Briochon, maniaque, bavarde, indiscrète, ne détestant point quelque coup de langue contre le prochain, à cela près la meilleure femme du monde. Il y a dans ce volume une suite de scènes fort bien étudiées de la vie réelle journalière. Les personnages sont artistes, musiciens, pleins de bons principes et d'excellents sentiments. Mais l'action en elle-même, l'intrigue, le drame si l'on veut, n'est pas ce qu'il y faut chercher de plus palpitant. Lucile épouse-t-elle à la fin du volume, conformément à la tradition, le fils de l'oncle et de la tante qui l'ont recueillie orpheline? Nous en voulons laisser la surprise au lecteur, auquel les récits de Mme Colomb ne feront éprouver qu'une bonne et douce impression, sinon des émotions bien saisissantes.

— *Le Pays du Soleil*, c'est le centre de l'Afrique, et c'est le théâtre des exploits de ces grands explorateurs qui s'appellent Barth, Stanley, Livingstone, etc. La nouvelle expédition, ou mieux le voyage imaginaire dont les aventures palpitantes sont développées par la riche invention de M. Ch. Deslys, acquiert un charme de plus par la vulgarisation, due aux profondes connaissances géographiques de M. R. Cortambert, des récits véridiques les plus authentiques. On jugera de l'intérêt dramatique de ce volume par le court résumé qui va suivre. Le personnel de l'expédition se compose d'un Américain qui en est le directeur en chef, un pacha égyptien qui poursuit la recherche de mines d'or, un savant entomologiste marseillais, une princesse polonaise et son domestique, type de dévouement, un marin normand, une paysanne bretonne ; et tout ce monde part pour le centre de l'Afrique, où certains indices font supposer que se retrouvera, dans la personne d'un chef blanc de je ne sais quelle tribu, le prince Zaleski, père de la jeune Polonaise, qui avait disparu depuis vingt ans, à la suite d'une conspiration où le gouvernement russe avait fait courir le bruit qu'il avait trahi sa patrie. En effet, on le retrouve, mais après quelles péripéties!.. chasses, guerres, etc... et de plus, il est père de deux négresses jumelles... Peu importe ! tout s'arrange, et se termine pour le mieux : la princesse Wanda épouse l'Américain, le Normand épouse la Bretonne, et la collection des livres d'étrennes de la librairie Hachette compte un volume de plus, parfaitement intéressant, amusant et instructif, malgré quelques invraisemblances.— Mais il faut bien permettre quelques écarts à l'imagination, et ceci est vraiment un *roman* géographique des mieux réussis.

— C'est la protestation des morts que font entendre les anciens élèves de l'École Sainte-Geneviève, morts *au service du pays*. Eux qui

se sont si vaillamment battus, qui ont si généreusement versé leur sang pour leur pays, viennent témoigner en faveur de leurs maîtres. Ils se demandent, et le lecteur se demandera, pourquoi l'on expulse ceux qui savent si bien inspirer à leurs élèves l'abnégation, le courage et le patriotisme. Les notices contenues dans ces deux volumes sont tirées de l'ouvrage du P. Chauveau sur les anciens élèves de la rue des Postes, morts à l'ennemi. Nous en avons déjà parlé plus d'une fois. Un premier choix avait été publié en 1879, comprenant dix-huit notices illustrées de cinquante-sept gravures représentant des scènes de combats ou d'ambulances; une nouvelle série vient d'être donnée cette année, dans les mêmes conditions, comprenant dix-neuf notices. Peut-être sera-t-elle suivie d'une troisième série, car toutes les notices ne sont pas encore reproduites. Nous ne saurions trop louer la pensée de rajeunir par des illustrations ces biographies si édifiantes et si fortifiantes. Ces deux volumes seront de charmantes et utiles étrennes pour les jeunes gens.

— *Incompris* est le petit Humphrey Duncombe, l'aîné de deux charmants énfants privés dès leur jeune âge des caresses de leur mère. C'est une nature vive, ardente, un lutin d'une étourderie sans pareille, un enfant terrible, un petit gamin à la recherche de toutes les espièglerie possibles; plein de bonnes intentions, mais oubliant toujours les recommandations qui lui sont faites. C'est lui qui entraîne toujours son petit frère Émile dans des expéditions dangereuses et défendues. Son père, lord Duncombe, ne considérant que sa légèreté, le croit sans cœur et ne dissimule pas sa préférence pour son cadet, Émile, créature maladive et délicate qui lui rappelle sa femme, petit enfant doux et caressant, plein de respect et de confiance pour son grand frère. Nous ne reproduirons pas les scènes ravissantes dessinées par l'artiste, où ils donnent un cadeau à leur père pour sa fête, un cornet acoustique à un vieux serviteur sourd, ni leurs escapades pour ramasser des champignons ou monter sur la grosse branche qui s'avance sur la mare. Celle-ci leur fut funeste. Les deux enfants tombent dans l'eau : Humphrey a des blessures mortelles. Son père, en le soignant, découvre tous les trésors, non soupçonnés par lui, cachés dans ce cœur d'enfant. Le récit de ses derniers moments est raconté avec une simplicité et une émotion qui arrache les larmes. Tous les enfants seront captivés par cette lecture, où ils trouveront de bons conseils, de bonnes leçons données par les faits et des pensées chrétiennes. Nous regrettons seulement que l'auteur fasse tutoyer le père par ses enfants : c'est d'un mauvais exemple.

— Sous ce titre modeste : *Bibliothèque illustrée*, la maison Mame a inauguré une série de publications analogues à celles de la *Bibliothèque des écoles et des familles* de la maison Hachette. Comme son émule,

cette collection comprend de petits traités ou des récits à la fois instructifs et amusants.

M. Arthur Mangin, le savant vulgarisateur bien connu, ouvre la marche avec un volume sur l'*Océan*. L'Océan! Qui n'a rêvé de le parcourir, ou tout au moins de le voir? A ceux qui n'ont pas cette bonne fortune, M. Mangin se propose au moins de le faire connaître. Retracer l'histoire de l'Océan, autant qu'il est donné à l'homme de l'écrire, étudier ses phénomènes, le montrer sillonné et dompté par l'homme, fouillé, exploité, exerçant sur les progrès de la science et de la civilisation une influence puissante, mais parfois se soulevant contre son vainqueur, tel est le triple but que M. Mangin a eu en vue, et qu'il a atteint dans ces deux cents pages, consciencieux et attachant résumé de ce que la science moderne nous apprend sur les mystères de la mer.

— Avec la *Hollande* nous ne quittons pas l'Océan, puisque nous abordons un pays conquis sur la mer et que la plupart de ses villes, avec leurs innombrables canaux, rappellent l'aspect de Venise, une Venise au ciel gris. La Hollande, avec ses prairies à perte de vue, coupées régulièrement par des canaux, finit par devenir monotone; mais c'est moins le pays peut-être qu'il faut étudier que les habitants et leur industrie, leur commerce avec le monde entier, leurs mœurs régulières et paisibles, leur esprit un peu lourd, mais sage et pratique, et cette bonne et large hospitalité qui inspire au voyageur « un sentiment plus tendre que l'estime. » N'oublions pas les arts et cette école flamande qui a jeté sur les Pays-Bas un si vif éclat. Nous disons ici les Pays-Bas; car à la Hollande il faut joindre la Belgique, et c'est bien ainsi que l'a compris M. Depelchin, puisqu'il a préludé à son voyage à Amsterdam par une excursion à Anvers et à Gand, et à l'étude de Rembrandt par celle de Rubens.

— Après les pays plats, les montagnes. Nous voici en Suisse avec M. Paul Fribourg. M. Fribourg a visité consciencieusement cette terre classique de touristes. Sorti de France par Bâle, il y est rentré par Genève, après avoir visité les lacs et les fleuves, les montagnes et les vallées. Schaffouse et la chute du Rhin, Constance et ses souvenirs du concile, Zurich et son lac, Einsiedeln et son pèlerinage, les petits cantons avec leurs héroïques traditions, le Saint-Gothard et le Simplon, la Jungfrau et le Staubach, ont reçu tour à tour sa visite. Il s'est même permis une petite pointe en Italie, et après une excursion aux lacs de l'Italie supérieure, il a poussé jusqu'à Milan.

— Nous revenons ainsi aux pays de la lumière et de la chaleur, et, avec M. Eugène Poitou, nous pénétrons en Espagne. M. Poitou, qui avait une prédilection, instinctive peut-être, pour les pays chauds, a parcouru toute l'Espagne, depuis les Pyrénées jusqu'à Gibraltar et Cadix. Il semble pourtant qu'il ait visité plus particulièrement Séville,

donnant ainsi raison au proverbe espagnol qui veut que qui n'a pas vu Séville n'ait pas vu une merveille. C'est là qu'il a assisté aux pompes sacrées de l'Espagne, aux cérémonies de la Semaine sainte et aux processions. C'est là aussi qu'il a payé son tribut de touriste au grand spectacle national, les courses de taureaux. M. Poitou a su décrire toutes ces scènes si originales et si pittoresques avec une humeur et un charme qui rendent plus sensible encore la perte qu'ont faite récemment en sa personne la littérature et la science du droit.

— Avec M. Jouveaux, nous avons le même regret à manifester. M. Jouveaux avait longtemps rendu compte dans le *Correspondant* des voyages en Afrique de Speke, Grant, Cameron, Stanley, etc. De ses travaux et de ses propres études, est né le volume : *Deux ans dans l'Afrique orientale*. M. Jouveaux raconte ses excursions à travers ces régions, si à la mode aujourd'hui, ses entraves avec les petits potentats nègres, comme M. Tessa, dont les noms sont connus aujourd'hui en Europe, grâce aux illustres voyageurs cités plus haut. Mais la partie a plus curieuse de ce livre est peut-être celle qui raconte l'histoire, les luttes et la mort du fameux nègre d'Abyssinie, Théodoros.

— Sous la forme animée d'entretiens et d'excursions, certains de ces volumes sont une œuvre de vulgarisation scientifique. L'un d'entre eux résume pour la jeunesse les notions les plus nécessaires d'agronomie. L'auteur en outre a rattaché à son sujet la vigne et le vin, aussi bien que les forêts et leur aménagement. Aucune des choses rurales n'échappe à l'examen : labours et instruments nouveaux, chevaux et bêtes à cornes, étables et engrais, laiterie et basse-cour, amendements, drainages et assolements, céréales, betteraves et plantes fourragères, concours et encouragements... Combien une course dans la campagne, la visite d'une ferme ou le moindre voyage acquerrait de charme et d'attrait pour l'esprit curieux ou observateur qui, mis en éveil par la lecture d'un tel livre, saurait voir et comprendre autour de lui mille faits intéressants, auprès desquels il eût auparavant passé inattentif et distrait !

— C'est de la nature elle-même, prise sur le fait dans l'imprévu de promenades variées, interrogée chemin faisant dans la multiplicité infinie de ses secrets, que l'auteur de *la Science à travers champs* a su tirer maint enseignement utile, pour le présenter sous une forme toujours attachante. Aux premiers rayons du soleil de printemps, l'éclosion des jeunes pousses et le ramage des petits oiseaux marquent le réveil de la saison ; le lierre n'est plus la seule verdure qui recouvre la ramure des vieux arbres, et les feuilles nouvelles s'échappent des bourgeons entr'ouverts. Tout offre matière à des développements instructifs, qui répondent à la curiosité des jeunes esprits et ornent la mémoire sans jamais fatiguer l'attention. Au faîte du

chêne, c'est la fauvette qui chante ou la mésange qui s'agite ; au revers du fossé, la pervenche qui perce la mousse ou la violette que trahit son parfum ; au bord du ruisseau les libellules ; dans la haie, les vers luisants ; sur la route, les papillons... Chaque progrès de la saison amène d'ailleurs quelque aspect nouveau : après les bourgeons et la taille des arbres ce sont les prés fleuris et les foins ; puis les moissons jaunissent ; plus tard, pendant les vacances, aux bords de l'Océan, ce sont les méduses et les algues, les mouettes et les crevettes ; enfin, à l'arrière-saison, les champignons au milieu des feuilles mortes. Plantes, oiseaux et insectes fournissent ainsi un riche aliment à cette causerie familière, que relève çà et là plus d'une pensée de reconnaissance et d'admiration pour le Divin Créateur de tant de merveilles. Aussi, après avoir atteint trop vite les dernières pages, on répète volontiers ce mot que l'auteur attribue à Candolle : « Étudiez, étudiez beaucoup, jeunes amis ; la nature est un livre immense devant lequel les plus instruits ne sont encore que des ignorants. »

— Ainsi que son titre le fait pressentir, l'ouvrage de M. Ad. Focillon n'a pas la prétention d'être un traité de chimie méthodique et complet. C'est une suite de chapitres, nous pourrions dire de conférences, destinés à donner aux jeunes gens des notions exactes et intéressantes sur les principaux phénomènes de la chimie et sur les corps simples et composés les plus importants : il suit la méthode d'enseignement qu'on peut appeler naturelle, passant en revue les corps qui nous entourent, l'air d'abord, l'eau, les combustibles, et nous montrant comment dans chacun d'eux on a reconnu la présence de plusieurs corps simples qu'il étudie, puis comment par les réactions de ces corps simples et composés les uns sur les autres on a obtenu de nouveaux corps. Les noms des grands inventeurs sont accompagnés de quelques indications biographiques. Nous aurions aimé que l'auteur nous fît faire quelques excursions dans le domaine si intéressant de la philosophie chimique. Il s'est tenu, un peu sévèrement selon nous, dans le domaine des faits. Mais au total, l'ouvrage est instructif et sérieux, en même temps que d'une lecture facile et intéressante.

— Dans les *Phénomènes de l'air*, M. Arthur Mangin nous donne un exposé de tous les faits qui tiennent de près ou de loin à notre atmosphère : propriété des gaz en général, de l'air atmosphérique en particulier, expériences de physique et de chimie qui les démontrent en les utilisant, phénomènes météorologiques dont l'atmosphère est le siège. Cet exposé est fait d'une manière exacte et intéressante. Tout au plus aurions-nous à relever quelques erreurs de détail comme de faire intervenir les appareils de M. Colladon dans le percement du Mont-Cenis et les perforateurs du Mont-Cenis dans celui du Saint-Gothard et un peu de fantaisie dans certaines gravures, comme celle

qui nous montre dans un « paysage polaire » des astres qui assurément ne peuvent vivre que fort loin encore du pôle. Quand on parle de ces de choses, il est bien difficile de ne pas commettre quelques lapsus de ce genre. Ils n'empêchent pas l'ouvrage d'être instructif en même temps qu'intéressant pour les jeunes lecteurs sérieux.

Tels sont ces volumes, qui auront, nous n'en doutons pas, un vrai succès, et dont l'excellent esprit est garanti par la réputation bien connue de la maison Mame. Nous voudrions seulement, pour certains d'entre eux et notamment pour le volume sur la Hollande, des illustrations plus finies.

Nous avons sous les yeux trois volumes de la *Bibliothèque rose illustrée.*

— *Belle, Sage et Bonne* sont les petits noms fort peu mérités des trois filles du comte de Méron. La mort de sa femme avait jeté M. de Méron dans une profonde douleur : la vue de ses enfants lui était pénible ; pour s'y soustraire, il les abandonne à sa belle-mère et se met à voyager. Celle-ci avait pour principe de ne contrarier en rien les enfants. Aussi, après une longue absence, M. de Méron, au lieu de recevoir de ses filles les consolations qu'il était en droit d'en attendre, trouve les enfants les plus désagréables qu'on puisse rêver : coquettes, prétentieuses, hautaines, impertinentes, égoïstes jusqu'à la cruauté, gloutonnes à se donner au moins une indigestion par semaine, désobéissantes, indiscrètes, mauvais cœurs. Il assiste, dès son arrivée, aux scènes les plus affligeantes. Elles étaient surtout pour leur digne institutrice d'une méchanceté inouïe, qui conduisit celle-ci au tombeau. Ce déplorable événement ouvrit les yeux à Sage et à Bonne, qui parvinrent à se corriger de leurs défauts ; mais Belle, après avoir été mauvaise fille, fut mauvaise épouse et mauvaise mère. Les procédés de ce livre, dont la lecture est attrayante, rappellent ceux des Spartiates qui essayaient de guérir leurs enfants de l'ivrognerie par le spectacle hideux de gens ivres. Les défauts des trois héroïnes de ce récit soulèvent le cœur en effet ; mais nous regrettons qu'on mette sous les yeux des enfants des grand'mères aussi ridicules et aussi coupables que la baronne de Montaron. Ils ne sont que trop disposés à accuser leurs parents et à rechercher leurs défauts.

— C'est Germaine qui nous raconte l'histoire de sa petite sœur *Cadette*. Elle avait fait la promesse, bien indiscrète, mais dont nous aurions tort de nous plaindre, d'envoyer à sa marraine son journal. Sa mère se remarie ; la belle-mère est furieuse : elle prend sa petite fille avec elle. Germaine se laissa faire ; elle n'éprouvait aucun sentiment d'aversion pour sa mère dont elle n'était pas en âge d'apprécier la conduite : la naissance de *Cadette* augmenta son désir de se

rapprocher de sa mère : Cadette est si gentille. Mais les sentiments de la grand'mère ne changent pas, et nous voyons Germaine tenir lieu de mère à Cadette, devenue orpheline. Il y a dans tout ceci le cadre de petites scènes enfantines racontées avec beaucoup de charme, de naïveté et de sentiment.

— On a toujours des voisins en ce monde, et le plus sage est de savoir s'en accommoder. C'est ce qu'avait oublié M. Lemaître, riche négociant de Rouen et père d'une nombreuse famille. Il quitte une maison où il était incommodé du bruit que faisait son voisin le ferblantier. A peine est-il installé confortablement ailleurs, que le commandant Lesrel vient y prendre logement avec sa famille : il y a une vieille belle-sœur et un singe et des enfants bruyants, puis de braves et vieux domestiques, attachés à leurs maîtres, mais aussi à leurs idées. Les deux familles se taquinent, sont en froid ; les pères se brouillent ; un incendie les raccommode, en donnant au commandant l'occasion de montrer son dévouement. Puis de nouvelles séparations sont occasionnées par l'éducation des enfants; mais les cœurs restent unis, et les deux familles aussi, si bien que Thérèse Lemaître devient madame Auguste Lesrel. C'était le résultat du bon voisinage. Tel est le résumé de cette histoire, contée comme sait le faire Mlle Gouraud. Elle est égayée de scènes plaisantes, dont les héros sont les enfants, la vieille Catherine, Gertrude, la tante Ramajeot et son singe Bijou.

— Voici neuf nouveaux volumes de l'intéressante *Bibliothèque des écoles et des familles* entrepris par la maison Hachette. La plupart sont des résumés de récits plus considérables empruntés à la grande publication de la même maison, le *Tour du Monde*. C'est le *Tour du Monde* aussi qui fournit les gravures. Trois de ces volumes cependant ont un caractère plus personnel.

Dans l'un, M. de Blache raconte les aventures du moine Rubrouck et celles du Vénitien Marco Polo. Le premier, envoyé par saint Louis au Khan des Tartares, dans un but de propagande chrétienne, a décrit, en plein treizième siècle, les mœurs de ces nomades et les steppes de la Russie méridionale ou du Nord de l'Asie, avec une extrême exactitude qui peut aujourd'hui encore servir de guide aux géographes. Le second, quelques années après Rubrouck, poussé par les besoins du commerce, pénètre en Chine avec son père et son oncle, devient le favori de l'empereur mongol Kubilaï Khan, parcourt toute l'Asie centrale, l'extrême Orient, l'Inde, et finalement revient à Venise, riche des biens de la fortune, plus riche encore de connaissances précieuses dont il fait part à ses contemporains dans une relation, traitée longtemps de fabuleuse, mais aujourd'hui reconnue fidèle.

— M. Girardin, dans un autre volume, retrace la pénible mais glo-

rieuse odyssée de Christophe Colomb, et M. Vast, celles moins connues de Vasco de Gamo et de Magellan, dont l'un, peu après la découverte de l'Amérique, double le Cap des Tempêtes, et arrive par l'est à ces Indes que Colomb cherchait à l'ouest; dont l'autre, parti à l'ouest, comme Colomb, réussit le premier à faire le tour du monde, mais périt dans une misérable rixe avec les sauvages, avant de rentrer au port.

— M. Vattemare, à son tour, nous conduit en Australie, dans cette terre encore vierge en partie, mais dont les contrées déjà explorées renferment tant de richesses agricoles, et ont pris si rapidement un développement prodigieux. Chacun voudra lire les détails de ces cultures immenses qui se dressent là-bas comme un point noir menaçant pour notre agriculture française. Signalons en particulier la narration très intéressante de M. de Castella, reproduite en partie par M. Vattemare.

— C'est encore M. Vattemare que nous présente M. R. Wallace, intrépide pionnier qui a passé huit ans dans la Malaisie, uniquement par amour pour l'histoire naturelle. Il en a rapporté plus de 125,000 exemplaires appartenant aux différentes branches du règne animal, et la Société de géographie de Paris a récompensé son labeur et sa persévérance par l'attribution d'une médaille d'or. Le récit de M. Wallace contient les plus curieux détails sur l'orang-outang et les oiseaux du paradis.

— Nous quittons les pays chauds avec M. Whymper. Sauf un court séjour dans la Californie, qui lui apparaît presque comme un paradis terrestre, le hardi voyageur s'est enfoncé dans les pays du Nord. Il a parcouru ces vastes, mais désolées régions de la Colombie anglaise et de l'Amérique russe, habitées seulement par quelques peuplades sauvages, et que la Russie a jugées d'un si médiocre rapport qu'elle s'est empressée de céder aux États-Unis la portion dont elle était souveraine.

— M. Whymper a éprouvé bien des souffrances ; mais ce n'est rien en comparaison de celles du lieutenant Pager et de l'équipage du *Tégéthoff*. Partis à la recherche du Pôle nord, ils ont été bloqués par les glaces, et ont vécu pendant près de trois ans d'une véritable vie de privations. Il a fallu un courage héroïque pour supporter de pareilles épreuves; mais nous sommes heureux de constater que le lieutenant Pager et son équipage ont demandé la force dont ils avaient besoin à la meilleure des sources, et que la prière se faisait régulièrement à bord du *Tégéthoff*. Au point de vue géographique, d'ailleurs, leur voyage a été couronné de succès. Ils ont découvert, à l'extrême limite nord, une série de terres désolées qu'ils ont dédiées à la famille

mpériale d'Autriche, et M. Pager est demeuré convaincu que la fameuse mer libre du pôle n'existait pas.

Ajoutons, que fervent et zélé chrétien, il ne se proposait pas seulement de dominer les nations qu'il soumettait, mais avant tout les convertir. C'est un trait qui le rapproche de Christophe Colomb, et qui le distingue de beaucoup de ses successeurs ou de ses émules, poussés uniquement par l'appât de l'or et du pillage.

— Après la vie de Christophe Colomb, il convenait que la *Bibliothèque des Écoles et des Familles* donnât place, dans sa collection, aux aventures de Cortez. C'est une merveilleuse épopée que celle-là, où cinq à six cents Européens triomphent d'armées de quarante ou cinquante mille hommes et de toutes les forces d'un vaste empire. Les Mexicains n'étaient pas de vulgaires sauvages, comme les Caraïbes ; c'était un peuple ayant atteint déjà un haut degré de civilisation et disposant d'immenses ressources, en outre très vaillant et dévoué à ses princes. Mais Cortez n'était pas un simple chef d'aventure, courageux et entreprenant; il était aussi prudent que brave, et aussi bon organisateur qu'intrépide conquérant. Ce fut là sa gloire et la cause principale de ses succès; c'est ainsi qu'il put réunir à la couronne d'Espagne des territoires immenses, d'une richesse incalculable.

— M. Jannin, de l'Académie des sciences, a donné dans la même collection, un volume intitulé *Quelques phénomènes atmosphériques.*

Le nom du savant académicien nous dispense d'en apprécier le mérite scientifique, son talent bien connu d'exposition nous dispense d'en louer l'intérêt. Bornons-nous à en faire connaître sommairement le contenu ; il nous suffira pour cela d'en reproduire la table des matières, qui se réduit à cinq chapitres: les végétaux et l'atmosphère, la météorologie, ses progrès et ses moyens d'observation ; les vents et la pluie ; la rosée, son histoire et son rôle ; le verglas du 23 janvier 1879. Ce sont, croyons-nons, des articles extraits de la *Revue des Deux-Mondes ;* de bonnes gravures y ajoutent, non pas beaucoup d'éclaircissements, mais un certain attrait pour les jeunes lecteurs, sans diminuer celui que le texte offre aux lecteurs de tout âge. C'est l'œuvre d'un savant éminent, qui a voulu et su se mettre à la portée de tous. VISENOT.

JURISPRUDENCE

Des Areines et du Cens d'Areine dans l'ancienne jurisprudence Liégeoise, par Eudore Pirmez. Liège, Grandmont-Donders, 1880. Gr. in-8 de 210 pages, avec 89 p. d'annexes.

Sous ce titre, M. Eudore Pirmez, ancien ministre de l'intérieur en Belgique, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, vient de publier un ouvrage dont le retentissement sera considérable dans le monde juridique belge. Cet important mémoire, écrit en vue d'une cause qui, par suite d'un arrêt de la cour de cassation de Belgique, sera prochainement soumis aux chambres réunies de la cour de Bruxelles, est appelé peut-être à opérer une révolution complète dans les idées généralement admises sur le cens d'areine et à trancher définitivement une des questions les plus débattues et les plus grosses en conséquences matérielles de l'ancienne législation liégeoise sur les mines. Remontant aux sources et appuyant sa thèse d'une série imposante de documents (paix, édits, records, quœritur et octroys) recueillis grâce aux patientes et laborieuses investigations d'un érudit liégeois, aussi modeste que consciencieux, l'auteur du travail cherche à rétablir d'après les traditions de l'ancienne jurisprudence locale, la nature et les principes du cens d'areine.

On appelle areine la galerie d'écoulement destinée à assécher les mines, et cens d'areine la redevance consistant en un tantième de l'exploitation, généralement le quatre-vingtième panier, perçue à l'occasion des avantages que procure l'areine, par le propriétaire du fond où se trouve l'*œil*, c'est-à-dire l'orifice de la galerie, et auquel est imposée la servitude du passage des eaux. La question qui se pose actuellement devant les tribunaux belges est de savoir si ce cens d'areine, payé jadis pour des galeries démergeant les premières exploitations houillères, peut être exigé des exploitations modernes dont l'assèchement s'opère sans aucun secours des areines, au moyen des puissants engins d'exhaure dont dispose l'art de l'ingénieur. « Le passé, comme dit en une phrase saillante M. Pirmez, a-t-il le droit de lever ce tribut sur le présent et de l'étendre sur l'avenir ? » Hippocrate, à l'avis duquel se range la cour de cassation de Belgique, pense que oui, et Gallien, derrière lequel se groupent d'importantes sociétés charbonnières et leur conseil M. Pirmez, pense que non.

La première partie de la dissertation est consacrée à l'exposé de l'ensemble de la législation liégeoise en matière de charbonnage. C'est une étude préliminaire, un peu longue peut-être, mais d'autant plus indispensable, qu'elle sert de base à la question spéciale du cens d'a-

reine et qu'elle fait justice des erreurs sans nombre accumulées sur ce point par l'ignorance ou l'intérêt. Elle présente d'ailleurs, outre son importance juridique, un véritable intérêt historique ; c'est à ce titre surtout que le mémoire de M. Pirmez s'élève au-dessus d'une simple plaidoirie et mérite de fixer l'attention. La paix de Saint-Jacques de 1487, source principale du droit des areines, y est l'objet d'un examen approfondi, méthodique et rationnel. Le commentaire du texte des coutumes de houillerie, est l'œuvre d'une dialectique nerveuse et serrée, ne laissant prise à aucune controverse ni chicane. Il en est de même de l'édit de 1582 du prince Ernest de Bavière, connu sous le nom d'*Edit de la conquête* et des trente-quatre documents sur le cens d'areine, aussi intéressants que décisifs et embrassant une période de cinq cents ans (1278-1779), analysés dans cette partie.

Arrivé au premier terme de son travail, ce n'est point sans une légitime fierté que l'auteur, envisageant le chemin parcouru et déblayé des obstacles, des non-sens et des contradictions dont il était parsemé, conclut : « Tout s'éclaircit lorsqu'à l'aide de documents complets et originaux, on rallume le flambeau des traditions éteintes. »

La portée du cens d'areine et l'étendue des droits qu'il confère font l'objet de la seconde partie du mémoire. Nous ne pouvons suivre M. Pirmez dans les développements qu'il donne à cette question. Il nous suffira de dire qu'il met à la discuter le même talent d'exposition, la même lucidité de raisonnement et la même clarté d'expression que dans tout le reste de l'ouvrage. Il ne reste plus maintenant qu'à attendre la décision des tribunaux. N'est-ce point ou jamais, le cas de s'écrier avec le poète : *Adhuc sub judice lis est ?* CH. DEJACE.

SCIENCES

La Démographie figurée de l'Algérie, par le Dr RENÉ RICOUX, avec une préface de M. le professeur Bertillon. Paris, Masson, 1880. In-8 de XXV-304 pages et 12 tableaux graphiques. — Prix : 9 fr.

Bien qu'en Algérie les statisques officielles soient jusqu'ici des plus incomplètes et des moins méthodiques, il était éminemment utile de chercher à en déduire les enseignements qu'elles renferment, ne fût-ce que pour en mieux marquer les lacunes regrettables, et en susciter plus tôt le perfectionnement nécessaire.

M. le Dr Ricoux, de l'hôpital de Philippeville, a tenté cette œuvre en suivant les exemples de M. le Dr Bertillon, et en complétant par des recherches personnelles, dans les archives locales, les statistiques trop imparfaites de l'administration. Il importait de savoir quel témoignage apportent les faits depuis cinquante ans pour démontrer si les

races européennes, et en particulier la race française, peuvent s'établir en Algérie, soit par l'acclimatement spontané, soit par l'acclimatation scientifique, c'est-à-dire par une modification convenable des conditions naturelles et des règles de l'hygiène. Les Romains, comme le fait remarquer M. Bertillon dans une préface vive et colorée, l'ont essayé, mais ils ont été vaincus par le soleil. Tandis que partout où ils se sont installés en Europe, ils ont implanté leur langue et leurs lois, ils n'ont laissé sur la terre d'Afrique que les ruines de leurs constructions. Et bien d'autres y ont encore moins réussi : les Perses dans l'antiquité, les Vandales au moyen âge, les Européens jusqu'à nos jours. Aussi comprend-on que le général Duvivier ait pu dire avec amertume : « Les cimetières sont les seules colonies toujours croissantes de l'Algérie. » Cependant les derniers renseignements officiels pouvaient faire concevoir une espérance à laquelle le livre de M. Ricoux tend à donner la valeur d'une démonstration véritable.

D'abord le nombre des Européens fixés en Algérie s'accroît rapidement et suivant une progression régulière. Ils n'étaient que 7,000 en 1833, 100,000 en 1856 ; ils sont aujourd'hui 350,000, soit le huitième d'une population totale de 2,800,000 qui correspond à neuf habitants par kilomètre carré. En laissant de côté 33,000 israëlites francisés, la moitié à peu près de cette population européenne est composée de Français ; puis viennent les Espagnols qui en constituent bientôt le tiers et qui, dans la province d'Oran, surpassent l'élément national ; enfin les Italiens et les Maltais continuent à s'accroître doucement dans la province de Constantine, tandis que les Allemands diminuent.

Un autre motif qui autorise à espérer un meilleur avenir, c'est l'accroissement spontané de la population. Ce n'est plus seulement l'émigration qui l'alimente : les naissances l'emportent décidément sur les décès. A la vérité les documents, très peu comparables, tantôt ne distinguent pas les âges, tantôt confondent les nationalités ; néanmoins on est frappé de voir pour les Français la natalité s'élever à trente-cinq ou quarante et un pour mille habitants, tandis que dans la mère patrie elle ne dépasse pas vingt-six. Naturellement la mortalité des jeunes enfants élève aussi le chiffre des décès, mais la différence est minime, il est de vingt-huit en Algérie et de vingt-trois en France. Quant aux Espagnols, aux Maltais et aux Italiens, ils semblent ne guère changer de milieu en passant de leur pays d'origine dans notre colonie : la natalité augmente un peu et la mortalité demeure sensiblement la même. Au contraire, pour les Allemands, la natalité s'amoindrit et la mortalité s'exagère.

Il résulte de ces chiffres que les peuples du bassin méditerranéen paraissent pouvoir s'acclimater en Algérie, et d'autant mieux que leurs patries en sont plus voisines ; que nos Français du midi, les

Basques notamment, y prospèreraient aussi bien qu'au Chili ou à la Plata. D'ailleurs l'acclimatation est susceptible d'être favorisée par les procédés scientifiques, tels que l'assainissement du sol, le drainage et les plantations, la culture perfectionnée, et surtout par les mariages internationaux. Ces unions assureraient en effet à la race algérienne quelques-unes des qualités de résistance que les Italiens et mieux encore les Espagnols possèdent à un plus haut degré que les Français. Tout le second livre est consacré à la discussion de ces importantes questions.

Cet aperçu succinct d'un travail trop étendu pour être analysé dans ses détails, suffit du moins pour montrer le but des recherches de démographie du Dr Ricoux. Ainsi qu'il le fait lui-même, on doit considérer son œuvre comme un essai destiné à appeler l'attention sur des problèmes d'un haut intérêt, et à faire mieux sentir la nécessité d'enquêtes statistiques sérieuses. Celles-ci permettront seules de vérifier ou de réformer les conclusions toujours fort hasardées d'une première étude. A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Introduction to the science of language, by A. H. Sayce, deputy professor of comparative philology in the Universities of Oxford. London, Kegan Paul and Co, 1880. 2 vol. in-8 de VIII-449 et 421 pages. — Prix : 24 fr.

Les deux volumes dont nous sommes redevables à M. le professeur Sayce vont recevoir, sans doute, des philosophes et des savants en général l'accueil distingué qu'ils méritent, et il serait impossible de nommer parmi les récentes publications de la presse anglaise un ouvrage de tout point aussi remarquable. C'est à la fois une histoire et un corps de doctrine, un tableau très complet des résultats obtenus et un exposé des principes qui doivent servir de point de départ pour l'étude de la philologie.

Dix chapitres et deux appendices suffisent à l'examen détaillé du sujet dans ses rapports, soit avec l'histoire comparée des religions, soit avec les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire naturelle; nous ne pouvons, comme de raison, qu'indiquer quelques-uns des traits les plus saillants. Et d'abord je me reprocherais de passer sous silence le chapitre premier qui déroule sous nos yeux les travaux des premiers investigateurs à partir des temps les plus anciens; M. Sayce remonte jusqu'aux bibliothèques des Assyriens et des Babyloniens, et il nous laisse entrevoir les origines de la philologie comparée dans les curieux débris conservés aujourd'hui à Paris, à Berlin et à Londres,

et qui, après avoir couvert les murs du palais d'Assur-bani-pal, exercent au dix-neuvième siècle la patience des Ménant, des Oppert et des Lenormant. Depuis les scribes inconnus des textes cunéiformes jusqu'à sir Henry Rawlinson et à M. Benfey il y a une étendue presque immense à travers laquelle M. Sayce nous guide d'un pas ferme; les différents systèmes des philologues sont contrôlés et appréciés, justice est rendue aux mérites de cette armée de travailleurs infatigables qui ont défriché le champ de la science du langage, et, ainsi préparés par la revue critique des divers systèmes anciens et modernes, nous pouvons aborder la question d'une manière indépendante.

Un des chapitres les plus intéressants de l'ouvrage de M. Sayce est le neuvième, dans lequel l'auteur traite de la mythologie comparée; il nous fait voir jusqu'à quel point les anciennes légendes grecques avaient affecté jusqu'aux plus petits détails de la politique internationale, et combien il était difficile, même aux esprits les moins prévenus, de secouer des associations dont ils se trouvaient environnés dès l'enfance. Théagène paraît avoir été le premier à interpréter les mythes au point de vue de l'allégorie; d'autres, comme Métrodore, voyaient dans les héros de la poésie grecque les éléments et les agents physiques du monde visible; les néo-platoniciens les regardaient comme de purs symboles employés pour désigner des qualités morales; enfin le gros de la population, repoussant l'athéisme pratique d'Evhémère et, en même temps, peu disposé à admettre le panthéon grec, cherchait dans les superstitions de l'Orient une espèce de satisfaction pour ses besoins religieux. M. Sayce décrit ensuite l'influence de l'hellénisme sur la religion de l'Évangile, et il nous montre les lettrés de l'époque de la Renaissance essayant, comme le fit Gémisthe Pléthon, de rétablir le paganisme au milieu d'une société envahie de tous côtés par le scepticisme. Les mythes grecs ne pouvaient plus cependant, même aux yeux des néo-platoniciens les plus enthousiastes, passer pour affecter les conditions de la vie pratique, et conséquemment ils n'inspiraient aucun sentiment de terreur ou de respect. Chacun voyait en eux des fables artistement conçues et merveilleusement bien exprimées; mais la théologie populaire, anticipant sur les idées de Milton, regardait Jupiter, Junon, Bacchus — enfin toute la troupe des *Dei majores* et *minores* comme des suppôts de Satan lui-même, tandis que les autres les étudiaient comme les monuments d'une poésie exquise. Les Gémisthe Pléthon et les Marsile Ficin n'étaient que des maniaques emportés par une idée fixe dont ils ne se rendaient pas bien compte eux-mêmes.

Mais il ne faut pas que je laisse, dans cette courte notice, la mythologie empiéter sur la philologie proprement dite; passons donc du second volume au premier. Ici encore les détails les plus curieux

abondent, et chaque chapitre témoigne de la science exacte et de bon aloi qui caractérise tous les ouvrages de M. Sayce. Je me contenterai ici de quelques observations sur les dialectes. La condition naturelle d'une langue, dit notre auteur, est la diversité et le changement; et lorsqu'elle devient uniforme et stationnaire, c'est grâce à l'influence artificielle de la civilisation. Enlevez cet élément factice, et les dialectes se multiplieront aussitôt. Famine, épidémies, migrations — voilà autant de causes productives de dialectes; ajoutez-y la religion et les habitudes superstitieuses. Les femmes d'une tribu de sauvages qui se marient dans une autre peuplade, apportent avec elles leur idiome particulier; ainsi on a reconnu que les femmes Caraïbes des Antilles parlent une langue différente de celle de leurs maris; au Groenland, le *langage sacré* est une corruption du vocabulaire usuel: c'est une sorte de parler *ésotérique* où les mots prennent une signification arbitraire; *tak*, par exemple, qui veut dire *ténèbres* pour le *profanum vulgus*, devient l'équivalent de *Nord* et forme toute une famille d'expressions nouvelles. Les insulaires de la mer Pacifique ont une coutume bizarre en vertu de laquelle tout mot contenant une syllabe identique avec le nom du monarque régnant, disparaît provisoirement de la langue comme marque de respect; c'est ce que l'on appelle *la loi de Tapu*, et on voit que de la sorte le vocabulaire des Tahitiens est sujet à une espèce de mouvement de *va-et-vient* absolument semblable à ce qui aurait eu lieu en France si pendant les soixante-quinze ans du règne de Louis XIV, tous les mots commençant par la syllabe *Lou* avaient été mis à l'index. La question des dialectes se rattache donc à l'histoire même de la civilisation, et en forme un des chapitres les plus intéressants; il faut lire ce qu'en dit M. Sayce, et méditer les réflexions si piquantes et si originales qu'il nous donne sur la disparition graduelle mais fatale du gaélique et du gallois en Angleterre, du breton en France et du lithuanien en Russie devant l'invasion des lignes télégraphiques et des chemins de fer.

Le meilleur moyen de prouver l'importance du bel ouvrage de M. Sayce est de transcrire tout simplement la table des matières que voici : 1° Théories du langage; 2° nature et science du langage; 3° trois causes de changement dans les langues. Variétés dialectales; 4° physiologie et semaisiologie du langage. Etymologie; 5° mosphologie : métaphysique du langage. Syntaxe comparée; 6° racines. Classification généalogique des langues, avec listes des autorités grammaticales; 7° familles de langues à inflexions; 8° langues agglutinantes, incorporantes, polysynthétiques et isolantes; 9° mythologie comparée et science des religions; 10° l'origine du langage, et les rapports qui existent entre la linguistique, l'ethnologie, la

logique et l'éducation. Le second volume se termine par une liste raisonnée de travaux à consulter, et par un index alphabétique fait avec le plus grand soin. GUSTAVE MASSON.

The song of Roland, translated into English verse by JOHN O'HAGAN, M. A., one of her Majesty's counsel. Londres, Kegan Paul and C°, 1880. In-8 de 229 pages. — Prix : 12 fr.

Voici un chef-d'œuvre d'imprimerie, de papier, de reliure, tout à fait en rapport avec le volume lui-même. M. O'Hagan, qui consacre à la littérature les loisirs dont il peut disposer, s'est pris d'une belle passion pour la Chanson de Roland; il vient d'en publier une traduction en vers anglais ; c'est un travail du premier mérite, je n'hésite pas à le déclarer. Il est inutile que j'en donne ici quelques extraits, mais on me croira, j'espère, sur parole, quand je dirai que, par la correction, l'exactitude, l'intelligence du vieux français, et enfin le souffle poétique, ce livre ne laisse absolument rien à désirer. Je m'arrêterai dans cette courte notice sur l'introduction de M. O'Hagan, et j'énumérai les principaux points qu'elle met en relief. Après avoir montré que la Chanson de Roland repose sur des cantilènes dont il ne reste plus trace aujourd'hui, après avoir indiqué, combien il est probable que deux légendes carlovingiennes ont existé simultanément, l'une d'origine teutonique, l'autre de provenance romane, M. O'Hagan nous décrit l'épisode de Roncevaux, et fait ressortir les différences qui se trouvent entre l'histoire et la légende : Roland, Olivier, l'archevêque Turpin ont été sans doute des personnages réels, mais l'auteur anonyme du poème les a entourés d'une auréole, et les a placés sur un piédestal ; le contraste entre le courage impétueux de Roland et la valeur plus discrète, plusré fléchie d'Olivier, trahit, à ne pas en douter, la main d'un véritable artiste, et le caractère de l'archevêque-batailleur se retrouve sous des noms différents dans les légendes des peuples du Nord et du Midi. L'épisode de l'émir Baligant n'a pas été traduit par M. O'Hagan ; on sait que les critiques ne sont pas d'accord sur le caractère de ce morceau ; M. d'Avril, par exemple, le regarde comme une interpolation, tandis qu'aux yeux de M. Léon Gautier il forme une partie intégrale et importante de la chanson. Notre traducteur se range au premier de ces deux avis ; pour lui, l'épisode en question n'est qu'une redite, et au point de vue de l'art il devrait disparaître. Nous ne disons rien de la partie bibliographique du volume de M. O'Hagan, de son énumération des différentes éditions, traductions, etc., ni de la fameuse question de l'auteur présumé ; tout cela est très bien discuté, mais n'offre rien qui doive nous arrêter. La légende de Charlemagne n'a jamais eu beaucoup de popularité en Angleterre, et on devait

naturellement s'attendre à voir Arthur, la blonde Yseult, Merlin l'Enchanteur et les Chevaliers de la Table Ronde prendre chez nos voisins la place occupée en France par les Paladins de la cour du Grand Empereur. Les écrivains anglais qui ont traité ce sujet se sont servis de la chronique de Turpin, et c'est là un fait dont il est facile de s'assurer en lisant les poèmes intitulés *Ferragus* et *Sir Otuel*. Le *livre de Lismore*, chronique irlandaise, nous donne aussi une narration des conquêtes de Charlemagne, empruntée en grande partie au faux Turpin ; on y trouve un essai étymologique sur les noms des différents personnages, qui sont presque tous rattachés au Celtique. Ainsi Roland (*Roth na Hegna*) voudrait dire « la roue de la Sagesse », Charlemagne (*Serlus*) signifierait « la lumière du corps » (*Soilloi na Colla*), etc.

J'ai dit de l'introduction de M. O'Hagan tout ce qui me semble nécessaire pour en donner une idée sommaire ; il me reste à parler des notes, et si je les mentionne ici, c'est pour appeler l'attention des lecteurs sur une intéressante communication du P. Tailhan; j'en donnerai deux extraits. D'abord les poètes espagnols du moyen âge se sont-ils occupés de Roland ? « Pas un que je sache, » répond le P. Tailhan. « L'auteur anonyme de la *Légende du comte Fernan Gonzalez*, qui composait ce poème dans la seconde moitié du treizième siècle, n'en dit mot, quoiqu'il parle de la guerre entre Charlemagne et Alphonse le Chaste, et de la double victoire remportée par Bernard del Carpio, général du roi des Asturies, sur les Français, avec le concours des Sarrasins. Pour trouver quelque chose qui ressemble à la légende de Roland à Roncevaux dans la poésie espagnole, il faut, je crois, descendre aux *romances caballereros* du seizième siècle, et aux dramatiques espagnols du dix-septième siècle. »

Voici maintenant des remarques sur la chronique du faux Turpin, attribuée par quelques critiques à deux auteurs différents, dont l'un aurait été Espagnol et l'autre Français. Le P. Tailhan y voit l'ouvrage d'un seul compilateur, qui n'appartient en aucune façon à l'Espagne. « Outre qu'un Espagnol de Compostelle ou d'ailleurs, » dit-il, se serait difficilement résigné au douzième siècle — époque approximative de la composition de cette chronique — à forger sur le dos de ses compatriotes une gloire apocryphe au profit de Charlemagne et de ses Français, le style de cette chronique n'a rien qui rappelle même *le latin* des écrivains espagnols de la même époque ; il serait, en outre, très étonnant que les idiotismes espagnols *vel-et*, *appellitune*, *fonsatura*, *fonsedera*, ne se montrent pas une seule fois dans le cours de cette compilation ; enfin l'*historia Compostellana*, composée au commencement du douzième siècle, dans son récit de la découverte du corps de saint Jacques sous Alphonse le Chaste, et dans l'histoire des évêques qui gouvernèrent le siège apostolique de Galice depuis cette

époque jusqu'à Diego Gelmirez qui fit écrire par un de ses clercs l'*historia Compostellana*, — cette histoire, disons-nous, ne contient pas un mot des fables entassées dans son récit par le faux Turpin (v. le texte de cette *historia Compost.* dans le tome XXe de l'*España sagrada*) ; Charlemagne n'y est pas même nommé. Et cependant un des deux compilateurs de l'œuvre, l'archidiacre Hugo, était Français de nation (cf. Florez, *España sagrada*, t. XX, noticia preria, n. 4).»

La question se trouve donc tranchée par un savant qui a étudié les sources, et qui en parle d'une manière pertinente. Sans pousser plus loin un compte-rendu déjà trop long peut-être, je me borneral à citer un parallèle très ingénieux qui se rapporte, non pas à un détail de critique littéraire, mais à l'expérience même de la vie, et au fond de la nation humaine : *Mult ad apris kilien conoist Ahan*, voilà ce que dit l'auteur de la Chanson ; n'est-ce pas ce que Goethe exprimait dans les vers suivants :

Wer nie sein brod mit thränen ass,
Wer nie die Kummervoller nächte,
Aüf seinem bette weinend sass,
Der Kennt euch nicht, ehr Limmlishen mächte.

GUSTAVE MASSON.

Lettres de la baronne de Gerando, *née de Rathsamhausen*, suivies de fragments de journal écrit par elle-même. Paris, Didier, 1880. In-12 de XVI-434 pages. — Prix : 3 fr. 50.

De nos jours, on recherche particulièrement les menus détails de l'histoire, les documents de diverse nature, mémoires, correspondances, qui peuvent nous aider à bien connaître les hommes distingués dont les noms appartiennent au commencement de notre siècle et à la fin du siècle précédent, qui peuvent nous donner ce que nous appellerons la teinte de cette époque. Les lettres de la baronne de Gerando ont ce genre d'attrait, et tel n'est point du reste le seul mérite de ce recueil. Douée d'un caractère élevé, d'un esprit supérieur, maniant la plume avec une grande facilité, sans songer au public, et croyant s'adresser seulement à des parents et à des amis, Mme de Gerando a fait, sans y penser, au jour le jour, une véritable œuvre d'écrivain, précieuse par son mérite intrinsèque et par les clartés qu'elle répand sur tout son temps. Il ne faudrait pas croire cependant que, dans cette correspondance, la partie anecdotique occupe une large place ; mais on y trouve à chaque instant des noms au sujet desquels les moindres renseignements peuvent avoir du prix : Mme Récamier. Mme de Staël, Mme de Krüdner, le général Lamarque, Fouché, Klopstock, Mathieu de Montmorency, Benjamin Constant et bien d'autres personnages éminents.

Un intéressant avant-propos nous apprend qu'Anne de Rathsamhau-

ren, appartenant à l'une des plus anciennes et des plus nobles familles de l'Alsace, naquit à Gurenheim, le 23 juin 1774. Elle épousa en 1798 M. de Gerando. Il faisait alors partie comme volontaire d'un régiment en garnison à Colmar. Il devint plus tard membre de l'Institut, professeur de droit public et administratif à la faculté de Paris, président de section au conseil d'État et pair de France. Le souvenir de cet homme de bien est resté attaché à des œuvres philosophiques, et ses écrits nous offrent l'incessante inspiration d'une belle âme. Anne de Rathsamheuren était digne d'un tel mari, par sa piété si vive, par son amour du bien et par son esprit distingué. Elle mourut le 16 juillet 1824; à cette date appartiennent ses dernières lettres : les premières remontent à l'an 1794. On voit que le recueil dont nous terminons la lecture embrasse une assez longue période. A la correspondance de Mme de Gerando avec ses amis, succèdent quelques lettres, pleines de tendresse et de bons conseils, à son fils aîné. Le volume est terminé par les fragments d'un journal. C'est là peut-être que se montre le mieux l'esprit philosophique et religieux de cette femme supérieure. Ce journal est moins consacré à des faits qu'à des réflexions, qu'à une étude sur soi-même, qu'à un travail d'amélioration quotidienne. Mme de Gerando avait pris, à l'exemple de son mari, l'engagement de faire chaque jour une bonne action : « Par bonne action, dit-elle, j'entends servir les autres, leur sacrifier une satisfaction personnelle, s'imposer une privation, remporter une victoire sur soi-même, sur ses mauvaises habitudes, ou tout autre exercice moral; car travailler à devenir meilleure est une action essentiellement bonne. » Il nous semble que ce passage, bien court cependant, peint le caractère de celle qui l'a écrit. Il donnera à nos lecteurs le désir de lire le volume entier, volume si rempli d'excellents enseignements, et dont la lecture peut nous aider à cette tâche que s'était imposée Mme de Gerando : devenir meilleur. TH. P.

HISTOIRE

Florence : *L'Histoire, les Médicis, les Humoristes, les Arts*, par CHARLES YRIARTE. Paris, Rothschild, 1880. In-folio de 400 pages, orné de 500 gravures ou plans. — Prix : 60 fr.; relié, 80 fr.

Après Rome, Florence est la ville de l'Italie qui a été le plus étudiée dans tous les sens. Sa république si troublée, ses ducs, ses artistes illustres, ses grands poètes, ses prosateurs ont été le sujet de bien des livres. Voici encore un volume qu'inspire la ville des fleurs. Celui-ci est d'un tel luxe typographique, d'un si magnifique ensemble, il est plein de tant de splendides gravures reproduisant les sites, les monu-

ments, les tableaux, les portraits, les statues, les sculptures, qu'il semble maintenant que tout est fait, tout est dit sur Florence. Cette fois, remarquons-le, on n'a pas, comme cela arrive trop souvent aux approches du nouvel an, laissé aux dessinateurs, aux graveurs, aux imprimeurs tout le soin d'assurer le succès d'une riche publication. Si le crayon et le burin ont été mis dans les mains les plus habiles, la plume a conservé un rôle important; elle a été tenue par un lettré qui souvent déjà a fait ses preuves, et qui connaît parfaitement l'Italie. Cette entière initiation au sujet traité se révèle dès les premières lignes d'un avant-propos où M. Charles Yriarte explique les causes de la suprématie de Florence, et esquisse d'une manière nette et concise l'histoire accidentée de cette cité dont l'influence fut si grande. M. Yriarte connaît à fond aussi tout ce qui se rattache aux arts, à la poésie, à la littérature, qui firent de Florence leur capitale : il a la science et l'enthousiasme nécessaires pour en bien parler..., parfois même trop d'enthousiasme peut-être, comme quand (p. 28), dans son admiration pour Dante, il ne se scandalise pas d'un fait qui, s'il fut un acte d'adoration pour le poète, fut une impiété à l'égard du Christ. Quelque complet que puisse sembler ce beau volume, M. Yriarte déclare que ce qu'il nous donne, ce n'est pas tout Florence, mais que c'est l'âme de la grande ville qui a été la grande ville expiatoire de l'unité de l'Italie.

C'est Florence, en effet, dans tout ce qu'elle a de plus beau, de plus grand que nous voyons resplendir dans ces gravures, commentées par un texte érudit. Ces gravures font de ce livre un vrai musée. Nous voudrions pouvoir citer les portraits qui nous ont paru le mieux réussis, les sites qui ont été le plus fidèlement rendus, les monuments qui ont été reproduits avec le plus de vérité, les sculptures, les ciselures, les médailles qui ont conservé, sur le papier uni, leurs reliefs si bien accusés. Comme au coup de baguette d'un enchanteur, nous nous sommes retrouvé dans cette charmante Florence, que jadis nous avons vue si heureuse et si brillante sous le paternel gouvernement de ses grands ducs. M. Rothschild a donné un digne pendant au volume dont Venise a précédemment fourni le sujet à M. Charles Yriarte. Nous aurions pu nous borner à écrire ces deux lignes, et l'éloge du nouveau volume aurait été complet. TH. DE PUYMAIGRE.

L'Égypte, deuxième partie : *Du Caire à Philæ*, par GEORGES EBERS. Traduction de GASTON MASPERO. Paris, Firmin-Didot, 1881. Petit in-folio de 432 pages, illustré de plus de 400 gravures. — Prix : 50 francs, et relié avec fers spéciaux, 65 fr.

Nous attendions avec impatience ce nouveau volume, l'un des plus

splendides de l'année qui s'ouvre, au point de vue typographique ; l'un des plus intéressants au point de vue littéraire et scientifique. Après nous avoir fait connaître, dans le premier volume, l'Égypte des Grecs et des Romains, M. Ebers nous fait aujourd'hui remonter le Nil jusqu'au delà de la première cataracte, nous fait admirer et nous explique les souvenirs des Pharaons, et nous initie aux mille détails de la vie moderne dans cette contrée, depuis le Caire jusqu'aux confins de la Nubie.

Le volume commence au moment où l'expédition de Bonaparte, en inscrivant une ligne de plus dans les fastes glorieuses de notre pays, ouvre en même temps un champ nouveau à la science française qui, la première, a eu l'insigne honneur d'avoir permis de connaître l'histoire de l'Égypte et ses antiquités. Ce n'est pas sans une véritable admiration que l'on constate l'influence prépondérante de la France sur les destinées de l'Égypte moderne ; celle-ci lui doit ce qu'elle est : elle lui doit le canal de Suez ; elle lui doit ses magnifiques collections d'antiquités qui n'ont d'égales nulle part.

Nous signalons aux curieux le second chapitre dans lequel on trouve des notions claires sur le déchiffrement des hiéroglyphes et la manière ingénieuse avec laquelle on est parvenu à reconstituer un alphabet perdu depuis des siècles. M. Ebers a résumé là tout ce qu'il n'est permis désormais à personne d'ignorer. Le troisième chapitre est consacré à la science musulmane et à l'instruction publique ; le quatrième à la vie du peuple, au Caire ; les cérémonies nuptiales et funéraires ; les trois principales fêtes, la *Naissance du Prophète*, le *Ramadân*, le *Pèlerinage* y sont décrits avec soin.

Ensuite l'auteur conduit ses lecteurs dans la haute Égypte, leur montrant, en suivant le Nil, les carrières de Tourah creusées par les ingénieurs des Pharaons, la pyramide de Meyroum, leur plus antique tombe, l'emplacement du lac Moeris, les tombeaux de Beni-Hassan, qui fournissent à M. Ebers l'occasion d'étudier des questions d'architecture et des peintures du plus saisissant intérêt.

Les deux chapitres suivants mènent à Thèbes, et le second s'arrête longuement dans cette ville, dont la ruine complète est l'œuvre de la dynastie macédonienne. M. Ebers parle de la table d'Abydos, de Denderah, résume l'histoire de cette région célèbre, et tout en ne laissant rien dans l'oubli, pour ce qui concerne l'archéologie, ne néglige aucun de ces détails qui touchent au présent et rendent ses récits pleins d'intérêt pour le savant comme pour le touriste. Le voyage s'arrête à Philœ, l'une des îles de la première cataracte, si connue par le charme de sa position, ses magnifiques monuments et surtout par son temple d'Isis.

Le savant traducteur s'est, s'il est possible, surpassé dans ce second tome, par sa fidélité intelligente à faire passer dans notre langue le

texte allemand, par son style élégant et correct, par la riche collection de détails qu'il a ajoutés, grâce à son érudition personnelle ; il s'est acquitté de cette tâche avec une délicatesse et une modestie telles qu'il n'est pas possible de distinguer la large part qui lui revient. On ne pousse pas au delà, avec plus de courtoisie, le désintéressement scientifique. A. DE B.

Saint-Martin, par A. LECOY DE LA MARCHE, archiviste-paléographe, professeur d'histoire à l'Université catholique de Paris. Tours, Alfred Mame, 1881. Gr. in-8 de XV-736 pages. — Prix : 25 fr.; et d. rel., 33 fr.

Voici un bon et bel ouvrage, illustré avec grand luxe par la maison Mame, grâce au concours d'excellents artistes, écrit avec talent par M. Lecoy de la Marche, qui a su joindre la plus solide érudition à une forme littéraire parfaite. Nous avons là en même temps un ouvrage historique et un ouvrage artistique. C'est une heureuse alliance, et on ne saurait trop reconnaître et applaudir le caractère élevé d'une telle publication. Dans une première partie, M. Lecoy de la Marche raconte la vie de saint Martin ; il montre d'abord ce qu'était la société gallo-romaine au moment de son arrivée dans notre pays, société qui n'a pu attendre son salut ni de l'élément celtique, ni de l'élément romain, ni de l'élément germanique, mais qui devait être sauvée par le christianisme dont saint Martin fut parmi nous le glorieux ministre. Soldat, moine, évêque, apôtre, tels sont les quatre caractères sous lesquels M. Lecoy de la Marche considère saint Martin, parce que ces caractères ont dominé tour à tour dans l'existence de ce singulier enfant de la Pannonie. Soldat enrôlé de force et envoyé dans la Gaule, il prélude par des œuvres de charité au baptême qu'il reçoit quelques années après, lorsqu'il renonce à la milice ; moine, il conduit aux plus hautes vertus une légion de disciples ; évêque de Tours, il établit le grand monastère Marmoutiers, fonde des paroisses et défend contre l'empereur et les hérétiques le droit et la dignité de l'Église ; apôtre, saint Martin parcourt la Gaule au nord, au centre, au midi, accomplissant partout la grande œuvre de sa vie, la destruction du paganisme, qui préparait ainsi la réunion des catholiques de France, cent ans plus tard, sous le sceptre de Clovis, vainqueur à Tolbiac. Une seconde partie renferme l'histoire du culte de saint Martin, c'est-à-dire sa vie posthume, vie, comme le dit l'auteur, plus merveilleuse encore et plus pleine d'événements que la première. Le corps de saint Martin est vénéré pendant douze siècles par les fidèles accourus à son tombeau ; mais en 1562 les protestants pillent l'Église et jettent le corps du saint au vent ; mais en 1793 la municipalité révolutionnaire de Tours vole les ornements de la basilique élevée en l'honneur du grand saint national. Nous visitons ensuite les innombrables sanctuaires élevés

sous son invocation, — en France seulement il y a 3,700 paroisses sous le vocable de saint Martin. — Puis l'auteur interroge les monuments littéraires et artistiques qui ont raconté sa gloire. Il y a là plus d'une page très remarquable : c'est un livre de science, où M. Lecoy de la Marche a mis toute l'érudition qu'on est en droit d'attendre d'un ancien élève de l'École des Chartes et d'un professeur à l'Université catholique ; mais M. Lecoy de la Marche s'est peu servi des légendes, préférant le risque d'être incomplet sur quelques points à l'inconvénient de faire entrer dans son récit des éléments fabuleux ; il s'appuie sur les chroniques, les chartes, les délibérations du chapitre de saint Martin, sur l'archéologie. Mais cette érudition solide n'est pas fatigante, car M. Lecoy de la Marche a su présenter son érudition sous une forme très littéraire, toujours très élégante ; de plus une grande chaleur d'âme anime toutes ces pages d'un souffle ardent de foi catholique et patriotique, car le sujet l'inspire : l'histoire de saint Martin n'est-elle pas l'histoire de la substitution du christianisme à l'idôlatrie dans la France ? Saint Martin n'est-il pas l'apôtre national ? Sa gloire ne peut grandir, dit quelque part son éloquent historien ; mais, il l'espère, le souvenir trop effacé d'un des principaux protecteurs de la patrie sera ravivé dans le cœur des Français, et alors il pense justement qu'en écrivant ce livre, qu'en y mettant son intelligence d'érudit, son âme de catholique et de Français, il aura travaillé ainsi au relèvement de notre malheureuse patrie.

Si l'œuvre historique est remarquable, l'œuvre artistique ne l'est pas moins : nous trouvons des compositions originales, dues au crayon de MM. Emile Lafon, Joseph Blanc, Merson, Claudius Lavergne (plusieurs de ces œuvres sont remarquables) ; trente grandes planches hors texte, reproduisant les peintures de Simone Memmi, de Gheraerts, de Durer, de Raphaël, de Rubens, de Lesueur, de Flandrin ; cinquante culs de lampe représentant les principales églises consacrées à saint Martin, etc. ; puis des fac-simile de chartes, des dessins de monnaies, de tapisseries, du drapeau de Lépante où figure saint Martin, etc. On a pris des types pour représenter les diverses époques de l'art roman, de l'art gothique, des écoles vénitienne, romaine, allemande, etc. Tout est très bien exécuté, et digne comme le texte et comme l'impression, d'un livre dont le «but a été d'honorer la mémoire de l'un des saints auxquels la France est le plus redevable de la foi chrétienne et de sa vraie gloire. » On ne peut se fixer un but plus honorable, on ne peut mieux réussir à l'atteindre en ce moment.

H. DE L'E.

Mémoires de Philippe de Commynes. Nouvelle édition, revue sur un manuscrit ayant appartenu à Diane de Poitiers et à la famille de Montmorency-Luxembourg, par R. Chantelauze. Édition illustrée, d'après les monuments originaux, de quatre chromolithographies et de nombreuses gravures sur bois. Paris, Didot, 1881. Gr. in-8 de XIII-789 pages. — Prix : 20 fr., et relié, 30 fr.

La collection des chefs-d'œuvre historiques et littéraires du moyen âge publiée par la maison Didot, et si bien inaugurée par les éditions de Villehardouin, Joinville, Guillaume de Tyr, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, qui n'est inférieur aux précédents ni par l'illustration ni par l'exécution typographique. Les quatre chromolithographies, bien choisies, sont rendues à la perfection ; elles représentent Philippe de Commynes et Hélène sa femme, d'après le monument de leur sépulture, aujourd'hui au musée du Louvre ; Philippe le Bon faisant des remontrances à son fils Charles le Téméraire, d'après le manuscrit de l'Arsenal intitulé : *Instruction à un jeune prince ;* Gédéon, sous les traits de Louis XI rendant grâce à Dieu, d'après une miniature d'un manuscrit de l'ancienne collection Didot ; enfin, l'arbre généalogique de Charles VIII, d'après une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Les gravures sur bois, fort nombreuses, nous donnent, d'après les originaux du temps, entre autres des portraits de Philippe de Commynes, de Louis XI, de Charles le Téméraire, de Charles, duc de Guyenne, de Henri VI, Édouard IV, Maximilien Ier, Frédéric III, Philippe le Bon, Ferdinand et Isabelle, René d'Anjou, etc. Enfin d'anciens édifices, des batailles, des chasses, ou d'autres scènes de la vie de cette époque, sont reproduites d'après des monuments originaux. On a aussi eu recours, pour l'illustration du volume, aux médailles artistiques qui commencent alors à offrir leurs premiers chefs-d'œuvre. Rien n'a été épargné pour rendre l'édition digne de l'un des chroniqueurs les plus originaux et les plus importants de notre histoire.

Nous insistons sur le côté artistique de l'œuvre, parce que l'établissement du texte n'était pas la partie difficile. Il existe de nombreuses éditions de Commynes ; la première remonte à l'année 1524, et la plus récente est celle qui fut donnée par Mlle Dupont pour la Société de l'Histoire de France. Le texte de Mlle Dupont fut établi d'après les trois manuscrits connus alors ; il est resté jusqu'à ce jour la meilleure restitution de la chronique de Louis XI. M. Chantelauze a utilisé pour son édition un manuscrit nouveau qui, au jugement de M. Léopold Delisle, doit être placé sur la même ligne que les meilleures copies de Commynes ; il date du commencement du seizième siècle. Le travail de M. Chantelauze a consisté à collationner sur ce manuscrit, le texte de Mlle Dupont. Relevant toutes les variantes de la nouvelle copie, il

a introduit dans son texte toutes celles qui lui ont semblé les meil leures, et rejeté en notes toutes celles qui lui ont paru de mauvais aloi, soit dans le texte de Mlle Dupont, soit dans le nouveau manuscrit. Quelques-uns des changements apportés par M. Chantelauze pouvant paraître contestables, on a le moyen de les contrôler par les notes. D'ailleurs, il faut reconnaître que ces substitutions sont, presque toujours, d'une importance médiocre, et que le nouvel élément, dont a profité l'auteur ne fournit aucune donnée historique nouvelle. Quelquefois des mots, mais souvent de simples variantes d'orthographe sont tout ce que la révision du texte de Mlle Dupont a pu donner de nouveau.

On trouvera certainement que l'édition de M. Chantelauze est trop sobre de notes historiques : il n'y a pas même une notice sur Commynes. L'auteur a prévu cette objection, en déclarant qu'il devait se restreindre à un cadre fixé d'avance ; mais il aurait pu s'étendre moins longuement sur la langue et sur la grammaire de Commynes, dissertation qui offre un intérêt restreint. M. Chantelauze n'a même pas fait œuvre de philologue, car c'est la comparaison de la langue de Commynes et des termes employés par lui, avec la langue et les termes employés par les auteurs plus anciens, qui eût pu présenter un véritable intérêt scientifique ; M. Chantelauze se borne à porter ce jugement : « Ce n'est plus la langue d'oïl, si pauvre d'idées, et dont les formes inflexibles ne permettaient aucune espèce d'originalité, surtout aux poètes. » Joinville et la Chanson de Roland manquent-ils donc d'idées et d'originalité ? Des notes historiques eussent été préférables à la philologie de M. Chantelauze, et il eût pu donner une excellente édition critique. Il s'est restreint à quelques mots de notice, à peine suffisants, sur les noms de personnes et les noms de lieux, sous forme de glossaire à la fin du volume. Les notes historiques de Mlle Dupont sont, en général, plus complètes ; M. Chantelauze s'est, d'ailleurs, souvent borné à les reproduire textuellement, ou à les analyser. En résumé, la nouvelle édition de Philippe de Commynes, si remarquable au point de vue typographique et artistique, laisse à l'œuvre de Mlle Dupont toute sa valeur scientifique et n'apporte qu'un bien faible contingent à la connaissance de l'histoire et de la littérature de la fin du quinzième siècle. ERN. B.

Le marquis d'Argenson et le ministère des Affaires étrangères, du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747, par EDGAR ZÉVORT, ancien élève de l'École normale, professeur au Lycée Henri IV, docteur ès lettres. Paris, Germer-Baillère, 1880. In-8 de 416 pages. — Prix : 6 fr.

Le marquis d'Argenson fut-il un grand ministre ? Telle est la question que M. Edgar Zévort a voulu étudier dans ce volume. Les élé-

ments de la réponse lui ont été fournis, indépendamment des œuvres imprimées du marquis, par la bibliothèque Mazarine, l'Arsenal, et les Archives des Affaires étrangères. A la Bibliothèque Mazarine, ce sont des lettres de d'Argenson à la marquise de Balleroy ; à l'Arsenal, des notes manuscrites sur une histoire du duc d'Orléans et sur les copies du *Traité de politique de* 1739 ; aux Archives des Affaires étrangères, des manuscrits nombreux, mémoires, lettres, dépêches, voire même une tragédie en cinq actes et en prose. Le reste a malheureusement été détruit dans l'incendie du Louvre. Tout cela forme une masse assez confuse, souvent aride, à travers laquelle il n'est pas toujours facile de trouver le fil conducteur et le point central. Et il faut bien avouer que l'auteur, dans son livre, n'a pas toujours échappé à cette confusion et à cette aridité des documents qu'il compulsait. Mais sa conclusion nous paraît juste : « Comme écrivain, le marquis d'Argenson fut au-dessus de la réputation que lui fit le dix-huitième siècle; comme ministre, il reste bien au-dessous de celle qui lui a été faite de nos jours. »

M. DE LA R.

Young Ireland : *A fragment of Irish History* (1840-1850), by SIR CHARLES GAVAN DUFFY. K. C. M. G. London, Paris et New-York, Cassell, Petter, Galpin and C°, 1880. In-8 de 776 pages.

Pourquoi ce livre — qui, ainsi que l'indique modestement le sous-titre, n'est qu'un fragment de l'histoire d'Irlande durant une période déjà bien éloignée de nous, — a-t-il obtenu tout d'abord en Angleterre un succès si vif qu'on le trouve entre les mains de quiconque a la moindre prétention au titre d'homme politique, et que la première édition a été écoulée en quelques heures? C'est que, comme l'auteur le dit excellement dans sa préface, ce n'est pas « l'histoire de certains hommes, mais de certains principes, » et que ces principes sont aujourd'hui à l'ordre du jour, — à tel point que c'est dans leur triomphe et dans leur application que se trouvera exclusivement la solution du problème qui s'impose avant tous les autres aux hommes d'État anglais, — la question irlandaise. Comme les Gueux, comme les Chouans, le parti de la « Jeune Irlande » dut ce nom au mépris de ses ennemis, qui voulaient le tourner en dérision : il le releva fièrement, et s'en fit un titre de gloire. C'était à l'époque où il se forma une pléiade de jeunes gens pleins d'ardeur, de patriotisme et de talent, qui se proposaient de régénérer leur malheureux pays et d'infuser un sang nouveau dans ses veines. Ils soutinrent O'Connell dans sa dernière lutte, partagèrent sa prison, déployèrent après lui le drapeau du « Rappel de l'Union, » et fondèrent pour soutenir leur cause le journal *The Nation* — qu'on peut comparer à ce que fut en France *le Globe* sous la Restauration. On ne saurait leur refuser d'avoir eu des idées géné-

reuses et un but élevé ; s'ils se trompèrent dans l'exécution de leurs plans ; s'ils devinrent peut-être des révolutionnaires, du moins pour eux la révolution était un moyen, elle ne fut jamais une fin. Quand la haute main de la justice anglaise eut brisé leur association et dispersé ses membres, ils se rendirent les uns aux États-Unis, les autres dans les colonies britanniques, où, grâce à leurs talents, ils conquirent des positions élevées. Celui qui, après avoir été leur chef, se fait aujourd'hui leur historien, Charles Gavan Duffy, devint successivement premier ministre de la colonie de Victoria (Australie) et président de l'Assemblée Législative de ce pays. L'expérience et la responsabilité du pouvoir, sans rien lui ôter de son patriotisme, ont mûri son jugement et lui ont inspiré le respect des institutions constitutionnelles. Il a accepté des mains de sa Souveraine la croix de Commandeur de l'Ordre Saint-Michel et Saint-George. Au début de son livre, Sir Charles Gavan Duffy nous montre O'Connell ayant laissé aux buissons du chemin une grande partie de sa popularité, affaibli par l'âge et par la maladie, organisant l'agitation par le Rappel de l'Union. Il voyait dans la séparation parlementaire de l'Angleterre et de l'Ile-sœur un remède, que dis-je ? le seul remède aux maux de l'Irlande. Et pour nous montrer toute l'étendue de ces souffrances, sir C. Duffy, dans le troisième chapitre de son livre, nous transporte en quelque sorte sur une montagne, et écrit cet admirable « aperçu de l'histoire d'Irlande à vol d'oiseau » qui est, en 70 pages, le résumé le plus complet, leplus dramatique et le plus touchant qu'on puisse imaginer. Jamais, depuis les jours de Sparte et d'Hélos, on n'avait vu ainsi un peuple en opprimer un autre ; mais, non contents de persécuter les Irlandais et de les pressurer, les Anglais les haïssent : c'est la formule *Odisse quem læseris* dans tout ce qu'elle a de plus hideux. Que dis-je ? ils sont parvenus à faire partager leurs cruels préjugés contre leurs victimes aux autres nations. Le prince Albert, cet homme qui n'était pourtant pas méchant, n'a-t-il pas écrit quelque part : « Les Irlandais ne méritent pas plus de sympathie que les Polonais. » Pardon, monseigneur, ils en méritent davantage, car leur martyre a duré plus longtemps. L'antiquité ne connaissait qu'une seule Niobé ; les nations modernes en ont deux. A quel degré d'abaissement faut-il que les catholiques irlandais aient été réduits pour que l'un d'eux, en apprenant à l'école que Louis XIV était catholique, ait été plongé dans le plus profond étonnement : l'idée qu'un roi pût appartenir à cette religion tenue dans la plus abjecte dépendance, dépassait son intelligence !

Sur la question agricole, — la plus brûlante en ce moment, — M. Duffy a le droit d'élever la voix. Écoutons-le : « La condition des deux classes qui vivent de l'agriculture offrait un singulier contraste. Les grands propriétaires étaient au nombre de deux ou trois cents ;

c'étaient les héritiers des spoliateurs, et pour la plupart ils vivaient hors du pays. La grande masse du territoire était entre les mains d'environ deux mille autres individus, dont l'existence s'écoulait dans le luxe et même dans la profusion. Pour eux le paysan labourait la terre, semait, soignait et récoltait une moisson dont il n'avait point sa part. Le loyer, dans d'autres pays, représente l'excédent des bénéfices après que le fermier a été libéralement rémunéré pour son travail et pour son intelligence ; en Irlande ce terme signifiait la totalité des produits du sol. — à l'exception de la récolte d'un champ de pommes de terre. Si le fermier faisait des efforts pour gagner davantage, son maître savait le réduire sans délai à la soumission. Il avait en son pouvoir de le priver de ses instruments de travail, au moyen de la loi des saisies, ou de lui ôter ses moyens d'existence, grâce à la loi d'expulsion. Il avait le droit (et il ne se privait pas d'en user) de saisir les escabeaux et la vaisselle dans la chaumière du pauvre, la couverture qui abritait les enfants de celui-ci, la vache qui les nourrissait. Il y avait des propriétaires justes et humains, des gens qui remplissaient leurs devoirs et qui n'abusaient pas de leurs droits ; — *mais c'était une infime minorité*. Le doux Berkeley disait de certains propriétaires irlandais de son temps que c'étaient des « vautours avec des entrailles de fer ; » or les propriétaires de ce genre étaient encore nombreux. Nulle part en Europe on n'aurait trouvé une classe riche qui fît si peu pour le pauvre et qui prît de lui autant. La puissance de production d'une ferme venait souvent à être doublée ou quadruplée, grâce au travail et à l'intelligence du cultivateur : aussitôt le loyer était augmenté proportionnellement.... On frappait le fermier de loyers impossibles à payer, et l'on tenait soigneusement note des arrérages, afin de maintenir le tenancier dans une sujétion perpétuelle. Effectivement le propriétaire exigeait de ce dernier, en sus de son travail, son vote et diverses corvées. La Dame de la paroisse — car les femmes sont toujours plus dures et plus cruelles dans leurs exigences que les hommes — exigeait souvent que les enfants fussent envoyés dans des écoles où l'on faisait de la propagande protestante, sous peine d'expulsion immédiate.... La nourriture du paysan se composait de pommes de terre avec un peu de lait ou de sel.... Encore cette misérable nourriture lui faisait-elle souvent défaut. Les famines étaient fréquentes, et tous les deux ans la disette faisait mourir des milliers de paysans.... La condition du laboureur était pire que celle du fermier.

Parmi les chapitres les plus intéressants du livre de Sir Ch. Gavan Duffy, il faut signaler celui qui a pour titre : *L'Enseignement de la Nation* dans lequel l'auteur expose la doctrine que lui et ses collaborateurs voulaient répandre parmi leurs concitoyens. Le chapitre intitulé :

Une politique étrangère pour l'Irlande, contient de curieuses révélations sur les rapports qui existèrent entre la Jeune Irlande, les Américains et le parti libéral en France sous Louis-Philippe. Ledru-Rollin fut chargé par ses amis politiques d'apporter, avec leur offrande à la caisse de l'Association pour le Rappel de l'Union, des offres de service actif. Mais O'Connell reculait avec terreur devant tout ce qui était inconstitutionnel, et il repoussa vivement la proposition des Libéraux français. Du reste, une scission ne tarda pas à se déclarer entre le parti de la Jeune Irlande et O'Connell. (Disons entre parenthèses que Sir C. Gayan Duffy ne paraît pas animé d'une admiration fanatique pour le Libérateur.) Ce dernier, dépopularisé, affaibli par la maladie, consumé par un amour sénile pour une jeune Anglaise protestante qui, assez jeune pour être sa petite-fille, refusa avec raison de l'accepter pour époux, alla mourir à Gênes d'un ramollissement du cerveau. Sa mort fut suivie de près de celle de Davis, le collaborateur de Sir C. Gavan Duffy, qui souvent s'éclipse généreusement en faveur de son ami, et lui prête le premier rôle qu'il avait rempli lui-même. Là s'arrête la première partie de l'ouvrage : l'auteur annonce que la seconde paraîtra bientôt. Il ne nous reste qu'à dire un mot du style de l'ouvrage : il est correct, imagé, visant peut-être parfois à l'effet, mais toujours soutenu et jamais lourd.

F. DE BERNHARDT.

Essai historique sur la condition des classes rurales en Belgique, *jusqu'à la fin du dix-huitième siècle,* par V. BRANTS, professeur à l'université catholique de Louvain. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. Paris et Louvain, Ch. Peeters 1880. In-8 de 263 pages.

Voici un livre sur une question neuve et intéressante. A la différence de la France et de l'Allemagne, où l'on trouve les œuvres si connues et si remarquables des Doniol, des Dareste de la Chavanne et des Langethal, les classes rurales de la Belgique n'ont point encore été le sujet d'une étude approfondie et spéciale. — On avait bien çà et là quelques monographies isolées, des documents épars, des notices incomplètes ou enfouies dans les recueils de l'académie et des sociétés archéologiques du pays ; mais de travail d'ensemble, systématique, et jetant une pleine lumière sur l'ancienne vie rurale, point. Il fallait donc rassembler les matériaux disséminés, en découvrir de nouveaux, les coordonner, et dresser l'édifice ; œuvre à la fois d'érudition, d'investigation et de discernement. M. Brants a-t-il réussi dans une entreprise requérant des qualités si diverses ? Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement, bien que la méthode employée par l'auteur

et l'étroitesse du terrain sur lequel il se cantonne nous imposent certaines réserves.

Sans doute nous applaudissons à ce credo de l'historien philosophe, où il déclare « ne chercher à mettre en lumière, dégagés de détails encombrants, que les faits propres à servir de base ou de confirmation à des théories économiques ou sociales » (p. 5).

Cependant, cette méthode philosophique qui néglige les *minima* pour saisir le fonds des choses et leur leçon scientifique, pour démêler les causes qui gouvernent les événements et dégager des lois et des conclusions, n'offre-t-elle point certains dangers ? N'engendre-t-elle pas les généralisations hâtives et les affirmations trop absolues ? Et ces dangers n'étaient-ils point pour ainsi dire inévitables, dans une matière aussi neuve que celle-ci, où l'absence de publications antérieures réclamait un travail de première main et imposait l'emploi de la méthode analytique ?

Je signalerai un autre inconvénient auquel l'auteur n'a pu se dérober, par suite de l'application trop rigoureuse de sa méthode.

Il a été conduit fatalement à rétrécir sa thèse et à porter ses investigations trop exclusivement sur la question rurale : la manière de posséder la terre et d'en tirer parti, la répartition et la consistance des domaines, les différentes catégories de personnes, etc., etc. Il a été forcé de laisser en dehors de son cadre ou d'effleurer simplement une foule de questions du plus haut intérêt, afin de ne présenter que des vues d'ensemble et des résultats généraux. Combien il eût été désirable, par exemple, d'avoir certains détails précis sur la vie intime des familles agricoles, leur intérieur, leurs relations, les fêtes religieuses et profanes du village, la situation intellectuelle des habitants, les franchises rurales et l'administration de la communauté. C'était là un côté attrayant et peu connu de la vie rurale, et l'auteur, qui fait preuve d'une connaissance si complète et si étendue des sources, avait de beaux modèles dans les travaux de Ch. de Ribbe et d'A. Babeau.

Dans une section intitulée : *La vie, les idées et les mœurs*, M. Brants a bien esquissé cette partie de l'histoire morale et matérielle des classes inférieures du moyen âge ; mais il avoue lui-même la difficulté de tracer un aperçu général, « avant que les monographies en aient suffisamment mis en lumière les principaux points (p. 73). » De même le chapitre IV, intitulé : *Le Village ou la communauté rurale*, nous semble mériter un développement plus considérable et moins abstrait.

Les limites de ce compte rendu ne me permettent pas de critiquer la théorie de l'auteur sur le servage, qu'il cherche à justifier par des nécessités économiques et sociales (p. 62 et suiv.). Il en est de

même d'autres opinions, fort soutenables d'ailleurs, et qui sont comme le reflet des doctrines du chef illustre de la science sociale en France, M. Le Play.

Quoi qu'il en soit de ces observations, le mémoire de M. Brants conserve une haute valeur scientifique, rehaussée par l'éclat d'un style élégant et distingué. Il a le mérite d'aborder un sujet encore inexploré, de le fouiller au point de vue juridique et agronomique, avec une compétence remarquable, et une connaissance approfondie de la littérature belge et étrangère.

Ce livre, fruit de consciencieuses recherches, restera la base de tout travail ultérieur sur l'histoire des classes rurales en Belgique. — Ce sont comme les prolégomènes d'une étude plus complète encore, et ainsi que le disait un des commissaires de l'Académie chargé d'apprécier le travail, « l'esquisse d'une œuvre magistrale à exécuter dans l'avenir. »

CH. DEJACE.

Notice historique des divers hospices de la ville de Tournai, par AD. DELANNOY, archiviste à l'administration des Hospices de Tournai. Tournai-Paris, Ve Casterman, 1880. In-8 de VIII-303 pages.

Quand notre siècle de *philanthropie* ne trouve rien de mieux que de faire la guerre à la *Charité*, il est bon de lui rappeler ce qu'a fait pour les pauvres et les malheureux, pour les veuves, les orphelins, les incurables, les vieillards, etc., cette charité qu'apporta sur cette terre le Fils de Dieu, devenu le Fils de l'homme.

C'est ce qu'a entrepris pour Tournai M. Adolphe Delannoy, et nous sommes heureux de pouvoir le féliciter et de recommander son excellent travail. C'est une heureuse idée que celle de montrer ce que nos pères ont fait pour secourir leur prochain ; et nulle ville ne pouvait êtreplus heureusement choisie à cette fin que Tournai.

Cette vieille cité, que mentionne déjà saint Jérôme, possède une foule d'institutions charitables, que beaucoup de villes plus florissantes pourraient lui envier. Sans vouloir dire, comme beaucoup d'anciens, qu'on pourrait l'appeler le Paradis des pauvres, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'est aucune infirmité qui n'y rencontre un asile, aucune misère qui n'y trouve, un secours permanent. M. Delannoy en fournit la preuve et son livre obligera quiconque le lira à convenir que je n'exagère point en parlant comme je viens de le faire.

Les ressources des divers hospices de Tournai ont été singulièrement diminuées par suite des exactions et des vols qui ont accompagné l'invasion française. M. Léop. Lefebvre et Mlle Vifquin ont réparé le mal ; et je serais tenté de faire à l'auteur le reproche de

n'avoir pas mis assez en relief la charité généreuse de ces chrétiens de notre époque.

Prenez donc l'ouvrage du patient archiviste ; vous y rencontrez des notices fort intéressantes sur huit hôpitaux. Quelques-uns de ces asiles ne sont plus aujourd'hui que des souvenirs ; mais il est bon qu'on ne puisse point perdre pour jamais ces souvenirs de la charité. Notre siècle vit trop vite pour n'oublier pas beaucoup ; il faut que l'on aide sa mémoire défaillante ou étourdie. Après ces huit hôpitaux, vient la *Maladrerie* et l'hôpital Saint-Julien d'Espain. Il y avait, au treizième et au quatorzième siècle, beaucoup de lépreux en Europe. La prudence obligeait de séparer des autres habitants les malheureux atteints de la maladie contagieuse. Êtes-vous curieux de connaître le règlement auquel étaient soumis les *Ladres* et leurs gardiens religieux, lisez (p. 87 et p. 94) des documents fort curieux et qui datent de 1347, L'auteur a donné ces documents dans le style et avec l'orthographe de l'époque. C'est ce qui nous fait regretter davantage qu'il n'ait point édité un règlement plus ancien dont il parle, et qui, en 1237, régla la vie des Sœurs et des Frères Ladres.

De tels documents ont une importance majeure, au double point de vue de l'histoire de la langue et de la charité. Citons encore les documents que l'on trouvera aux pages suivantes : A la page 66, un règlement pour l'hôpital Saint-Éleuthère. Ce règlement remonte dans son style à l'an 1400. Il est la transcription d'une pièce plus ancienne. Le fondateur de cet hôpital fut Simon du Portail, chanoine de la Cathédrale, mort en 1363. Son épitaphe est conservée dans la basilique. L'auteur la transcrit. Je note la chose pour relever une faute : *fierté* y est mis pour *fierte*. — A la page 139 : *Ce sont les ordonnances, constitutions et règles des Sœurs béguines*. Il faut ici encore regretter que l'auteur n'ait pas donné le règlement plus ancien dont il parle (p. 138), et qui lui paraît remonter au commencement du quatorzième siècle. — A la page 157, l'acte constitutif de la Fondation des *Anciens-bourgeois*. Ce très curieux document, daté du mois d'octobre 1272, mérite une attention toute spéciale.

On rencontre dans l'ouvrage un grand nombre de listes importantes à consulter pour qui voudra écrire une bonne histoire de Tournai et des familles du Tournaisis. Citons en particulier celles qu'on trouve aux pages 29, 46, 49, 154, etc.

De toute la première partie de ce bel et important travail, il ressort que c'est à la charité chrétienne que les pauvres de Tournai, comme ceux de la plupart des autres villes, doivent les fondations pieuses qui soulagent leur indigence. M. Delannoy nomme quarante-neuf asiles de ce genre (pp. 149 à 223), outre les hôpitaux des vielz-hommes (on lui donne encore ce nom dans le peuple), des Incurables, outre les

Collets-rouges, les Collets-verts, etc., etc. Ces noms désignent à Tournai des pauvres à qui les hospices font une largesse mensuelle, ou procurent un logement convenable. La plupart de ces quarante-neuf asiles ont été fondés pour des veuves ; aussi les appelle-t-on encore *veuvés* ou *vévés*. La deuxième partie fait l'histoire de l'administration des Hospices depuis 1797. Elle a moins d'intérêt pour nous, mais elle sera plus tard fort utile pour l'histoire.

Avant de terminer, engageons les lecteurs, et surtout les ecclésiastiques influents, à prendre connaissance du chapitre qui a pour titre : *Hospice des Anciens prêtres* (p. 124 à 137 et 264 à 267) : ils y trouveront des détails aussi intéressants qu'instructifs sur cette institution si précieuse pour les vétérans du sanctuaire. Enfin nous demanderions volontiers à M. Delannoy de nous donner, en appendice, dans une deuxième édition, *toutes* les chartes, etc., qui sont aux Archives des Hospices de Tournai, ou bien encore de les éditer à part comme supplément à son remarquable ouvrage. L. Yseux, S. J.

Aus dem Grauer Domschatze fünfund fünfzig photographische Abbildungen, im Auftrage und auf Kosten S. Em. des Hochw. Herrn Johann Cardinal Simor, primas von Ungarn, Erzbischof von Grau, herausgegeben von Dr Joseph Danko, Domkapitular. (*Le trésor de la cathédrale de Grau*, publié par ordre et aux frais de S. Em. le Cardinal J. Simor, primat de Hongrie et archevêque de Grau, par le Dr Joseph Danko, chanoine). Grau, 1880. In-folio.

Ce titre ne dit pas tout ce que contient la magnifique publication due à la libéralité si éclairée de l'éminent prélat qui occupe si dignement le siège primatial de Hongrie, et sait allier au sublime ministère de sa charge l'amour de la science et des arts. On croirait, par le titre, qu'il s'agit uniquement des images photographiques reproduisant les principaux objets du trésor de la cathédrale de Grau. Il n'en est rien ; outre la collection de photographies dont l'exécution matérielle ne laisse vraiment rien à désirer, et qui fait le plus grand honneur au talent de M. Beszederest, il y a un texte explicatif en hongrois et en allemand ; non pas de ces textes superficiels ou qui se bornent à une description quelconque du sujet ; non, le commentaire écrit par le chanoine Danko forme à lui seul une monographie parfaitement étudiée, comme le sont d'ailleurs tous les écrits sortant de sa plume infatigable. On ne sait pas même laquelle des deux parties mérite la palme ; chacune excelle dans son genre, et si l'une fera les délices des amateurs du beau, l'autre ne sera pas moins goûtée des savants. Celui qui trace ces lignes ne parle pas sur les dires d'autrui ; il fait part de ses impressions personnelles. Quelque rare que soit la *Description illustrée du Trésor de Grau* (car elle est tirée à 60 exem-

[illegible] qui ne sont point dans le commerce), il a eu l'heureuse chance de [illegible] et qui est plus contempler le Trésor [illegible] d'en admirer la beauté ; il a pu ainsi [illegible] entre l'original et la copie, bien que ce ne [illegible] pour apprécier l'art *plastique* avec lequel sont [illegible] faisant partie de l'Album.

[illegible] on apprécie aussi davantage les [illegible] qui accompagne les illustrations, ou [illegible] M. le chanoine Danko [illegible] non seulement de décrire chaque objet de l'Album, mais encore d'en apprécier la valeur esthétique et d'en retracer l'histoire, sans perdre de vue les objets similaires existant ailleurs. L'auteur commence par exposer les destinées passées du Trésor primatial ; puis, dans les chapitres suivants, il passe en revue tous les objets photographiés, en ajoutant à la fin de chaque chapitre des notes remplies d'érudition et qui témoignent de la connaissance profonde qu'il a de son sujet. Mais ce qu'on y remarque de plus, c'est l'artiste qui perce à travers le savant ; on voit qu'il traite son œuvre *con amore*, qu'il l'aime et qu'il y met son âme. En effet, quiconque a eu l'avantage de l'approcher, de converser avec lui, de le voir dans sa chère et pieuse solitude de Grau, — vrai sanctuaire de la science et des arts, — celui-là accordera aisément que l'amour de son sujet anime toutes les pages de sa description.

Le cadre et le programme de cette Revue ne permettent pas d'entrer dans les détails ; mais nous avons l'intention de parler plus longuement de ce que nous ne faisons qu'annoncer ici. Il y a là des objets du plus haut intérêt, par exemple le reliquaire byzantin qui figure, à bon droit en tête de la collection (nº 1) ; le calvaire, où l'on admire surtout la tête de la Mère de Dieu, etc. Ceci demande des pages, et non quelques lignes.

En attendant, nous sommes bien aise de pouvoir consoler les amateurs, en leur annonçant qu'il s'agit en ce moment de rendre le Trésor illustré de Grau plus accessible au public. On en prépare une nouvelle édition, dont la partie artistique demeurera la même ; quant au texte, il sera tout à fait différent de celui de la première édition, et se fera en dehors de toute participation de M. Danko ; en revanche, il aura au moins l'avantage d'être en langue française, et c'en est un pour ceux qui ne savent ni le madjare, ni même l'allemand.

J. Martinov, S. J.

Essays on art and archeology, by CHARLES THOMAS NEWTON. London, Macmillan, 1880. In-8 de 472 pages. — Prix : 12 fr.

L'ouvrage de M. Newton consiste en dix essais et un appendice sur des sujets d'archéologie, et il intéressera tous les savants qui s'occupent, soit des monuments de l'art grec considérés en eux-mêmes, soit du résultat que l'on peut tirer des découvertes faites en Asie Mineure, en Chypre, à Halicarnasse, et de la manière la plus utile d'arranger les collections et les galeries d'antiquités. Le chapitre premier peut être regardé comme une introduction au reste du livre ; c'est un résumé très succinct, mais en même temps très complet, de la science de l'archéologie, et lorsqu'on l'a lu attentivement, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la vaste étendue et de l'importance du champ que les archéologues ont entrepris de défricher. Si la littérature *imprimée* existe, si l'histoire nous a révélé, au moyen de la presse, les événements, les héros, les mœurs et les coutumes des temps passés, l'histoire et la littérature ont dû également interpréter des monuments qui existaient avant elles, et c'est précisément sur ces pièces justificatives, si on peut les appeler ainsi, que les antiquaires travail lent à leur tour; leur tâche est de contrôler les preuves alléguées par l'historien ou le littérateur : il s'agit pour eux de constater que le Colysée de Rome, par exemple, ou une médaille, ou une statue, ou un papyrus, ou une inscription cunéiforme expriment tout ce qu'on a voulu y voir. Une classification rigoureuse est indispensable au milieu de toutes les richesses qui s'offrent à l'investigation des archéologues ; aussi M. Newton divise-t-il son sujet en trois groupes, qu'il examine successivement, savoir : 1° les preuves orales (langage, mœurs et coutumes); 2° les preuves écrites (documents paléographiques, médailles, diplômes, chartes, etc.); 3° les preuves monumentales ou artistiques. Cette répartition très claire et très exacte a ce grand avantage de faire d'une conférence comme celle de M. Newton une espèce de programme que les auditeurs pourront développer plus tard à loisir. Ce ne sont pas des généralités, des phrases à effet, une dissertation de virtuose ; c'est un cadre à remplir.

Le deuxième essai traite des musées et du meilleur système à introduire dans leur organisation. On sait que le British Museum était autrefois et est encore aujourd'hui, jusqu'à un certain point, une bibliothèque, une galerie d'histoire naturelle et un musée d'antiquités ; comme les trésors de divers genres, livres, échantillons zoologiques ou minéralogiques, bustes, sculptures, médailles, etc., s'accumulent avec une rapidité prodigieuse, le gouvernement anglais s'est préoccupé à diverses époques de la nécessité de créer trois établissements distincts correspondant à peu près à la Bibliothèque nationale, au Cabinet des antiques du Louvre, et aux collections du Jardin des plantes à Paris ;

subsidiairement, il était question, quant aux antiquités, de réunir les plus beaux spécimens comme objets d'art dans un local séparé, et pour le reste, soit de le conserver au British Museum, soit de le répartir entre différents musées subalternes dont la création est à l'étude. En sa qualité d'archéologue, M. Newton est décidément opposé à ce projet d'éparpillage, et en soumettant au public un projet pour la réorganisation d'un musée d'antiques, il montre à quel point les divers éléments d'une collection s'expliquent les uns les autres, et combien la série chronologique, aussi continue que possible, est préférable au système d'après lequel l'arrangement d'une galerie serait abandonné au caprice du premier virtuose venu.

Les deux dissertations dont nous venons de parler se rapportent, comme on le voit, à des généralités ; le reste du volume traite de points spéciaux, tous intéressants, mais à des points de vue divers. Voici d'abord un rapport sur les sculptures grecques recueillies en Asie Mineure, et formant partie, aujourd'hui, des collections du British Museum ; la moisson, depuis l'année 1840 surtout, a été fort abondante, et si l'on adopte la subdivision de l'art grec en trois périodes, — dont la première s'étendrait jusqu'à environ 450 av. J. C.; la seconde comprendrait la plus belle époque et les écoles de Phidias et de Praxitele irait de 450 à 324, et la troisième aboutirait à la conquête romaine — si, disons-nous, l'on adopte cette classification, c'est à la première période principalement qu'appartiennent les ouvrages rapportés de la côte occidentale de l'Asie Mineure et des îles de l'Archipel. L'intérêt qu'excitent les monuments de la sculpture grecque, quelque grand qu'il soit, le cède de beaucoup, comme pièces justificatives de l'histoire du moins, à celui qui résulte des inscriptions; et c'est ce qui ressort avec la plus incontestable évidence du quatrième essai de M. Newton. Il n'existe malheureusement pas encore de manuel ayant pour but de classer les monuments épigraphiques de la Grèce ancienne par ordre de dates, de localités et de sujets; aucun effort n'a encore été tenté pour faciliter l'étude des vingt à trente mille textes rassemblés de toutes parts, grâce à l'industrie des savants et au dévouement des voyageurs ; c'est un projet de ce genre que notre auteur entreprend ici, dans un fort bon article, écrit à l'origine pour la *Contemporary Review*. Les découvertes faites à Ephèse, en Chypre, à Mycène et à Olympie viennent ensuite, et donnent à M. Newton l'occasion d'apprécier les travaux du docteur Schliemann, de M. de Vogüé et du général de Cesnola. Comme l'art grec était intimement uni à la religion et aux cérémonies du culte, nous voilà naturellement amenés, comme dans le cas des jeux olympiques, par exemple, à des considérations sur l'hellénisme en général, sa mythologie et sa théogonie. Tout cela est discuté dans l'ouvrage que j'examine avec beaucoup de talent et

de goût. La numismatique ne pouvait manquer de solliciter l'attention de M. Newton; après avoir rendu un juste tribut d'éloges à Eckhel, dont la *Doctrina nummorum veterum* a tant fait pour définir la science et en tracer pour ainsi dire le cadre et les limites, il en vient à nos jours, et il se demande comment il arrive qu'aucun savant ne se soit encore présenté, en Allemagne ou ailleurs, capable de réprendre le travail d'Eckhel, de le compléter et de le mettre au niveau de l'état actuel de nos connaissances. Lorsque M. Newton écrivit son article (*Saturday Review*, 16 août 1873) le beau livre de M. François Lenormant n'avait pas encore paru, mais je suis étonné de ne pas voir l'*Histoire de la monnaie dans l'antiquité* cité dans l'appendice ou les notes des *Essays on art and archeology*. Ce qui manque, nous dit notre auteur, ce sont des catalogues soigneusement rédigés des cabinets de numismatique ; avant d'étudier les spécimens, encore faut-il savoir où ces spécimens se trouvent. Bref, je recommande avec le plus grand plaisir à nos lecteurs le recueil d'articles réunis par M. Newton dans son élégant volume. GUSTAVE MASSON.

BULLETIN

Conseils du R. P. Olivaint, recueillis par le P. CH. CLAIR, de la Compagnie de Jésus. Septième édition. Paris, Palmé, 1880. In-12 de 413 pages. — Prix : 3 fr.

Nous n'inscrivons de nouveau le titre de cet ouvrage, dont il a été rendu compte dès son apparition (t. XXVIII, p. 313), que pour avoir la satisfaction de constater son très rapide succès. Ce succès est significatif pour l'œuvre d'un otage de la Commune, publiée par un expulsé. En dépit de toutes les calomnies, de toutes les influences mauvaises, on sait où aller chercher les conseils pour former des hommes, et ceux qui savent mourir pour la justice, qui consacrent leur vie à la défendre, inspirent plus de confiance que d'agréables disserteurs. Personne n'aimait et ne connaissait la jeunesse comme le P. Olivaint. On en trouve la preuve dans ses *Conseils*, à la fois si pratiques si élevés, si fortifiants, sur la formation du caractère, la liberté, le progrès, la foi, l'entrée dans le monde, le travail, les péchés de la jeunesse, le zèle, la vie des cœurs, les fausses maximes qui ont cours dans le monde. Nous ne souhaitons aux austères libres-penseurs que d'avoir une morale aussi relâchée. R.

Méditations sur quelques pages de l'Évangile. *La sainte Vierge*, par M. l'abbé DE BELLUNE. Tours, Cattier; Paris, Larcher, 1880. In-8 carré de 328 pages. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage contient vingt-deux méditations dont le sujet est tiré de textes sur la vie de la sainte Vierge, empruntés à l'Évangile et se rapportant à l'Annonciation : Marie chez Élisabeth, Bethléem, Marie au Temple, la fuite en Égypte, un voyage à Jérusalem, Nazareth, les noces de Cana, la vocation, la passion, le cénacle, Marthe et Marie et l'Immaculée-Conception.

Chaque sujet est précédé du texte évangélique dont il sort. M. l'abbé de Bellune a su tirer de ces textes des trésors, qu'il expose avec une onction pénétrante, une poésie charmante et dans un style simple et élégant. Il n'y a là ni banalité, ni hors-d'œuvre, ni lieux communs, ni cette affèterie qui dépare tant d'ouvrages de piété. C'est un suc fortifiant qui sort de ces pages : il en découle une doctrine substantielle qui élève et réchauffe. C'est un livre qui porte à la réflexion, au retour sur soi-même ; il s'adresse plus particulièrement aux jeunes gens et aux hommes du monde, par la nature des conseils qu'il donne. Sa forme élégante lui facilitera l'entrée de bien des bibliothèques. S.

Le Grand catéchisme en images. *Méthode pour enseigner le catéchisme aux enfants, aux personnes illettrées, aux sourds-muets*, par M. l'abbé J. R., prêtre-aumônier. Paris, Sarlit, 1879. Gr. in-8 de 136 p., avec 48 gravures (8e édition). — Prix : 3 fr. 50.

Le Petit catéchisme en images, par LE MÊME, 1879. Gr. in-8 de de 74 pages (7e édition). — Prix : 1 fr. 60.

Ces deux catéchismes, qui ne diffèrent que peu par la forme, sont l'œuvre d'un aumônier d'hospice qui publie la substance des leçons qu'il donnait aux malheureux enfants de l'hospice, et indique les procédés dont il usait pour ouvrir par les yeux des intelligences souvent rebelles. En tête de chaque chapitre, se trouve une gravure composée, où sont figurés tous les sujets qu'il traite. Ainsi, pour le sacrement de l'eucharistie, la cène, le prêtre à l'autel, le pain, le vin, l'hostie, le calice et les adorateurs indiquant les différentes fins du saint sacrifice. La gravure est suivie de son explication, facilitée par des numéros se rapportant à chaque objet figuré dans la gravure ; après cela, la doctrine est exposée très clairement par demandes et par réponses. Son orthodoxie nous est suffisamment garantie par l'approbation donnée après examen par Mgr l'évêque de Montpellier ; au point de vue de l'art, il serait permis de chicaner sur les gravures ; mais il suffit qu'elles éclairent le texte. Elles seront d'une heureuse distraction pour tous les enfants qui s'appliquent à chercher la signification des objets représentés et qui se rappelleront par là les enseignements du catéchisme ; elles pourront servir utilement à frapper les intelligences paresseuses, et faciliteront pour elles la connaissance de la doctrine.

Dans la grande édition, chaque leçon est suivie de traits toujours fort courts. Elle contient en outre un examen de conscience, avec des images, comme le reste du catéchisme, et un sommaire du catéchisme rédigé pour être chanté sur les tons des psaumes que l'on chante à l'église. Il faudrait avoir mis en pratique ce dernier procédé pour en apprécier la portée. B.

Histoire des enfants abandonnés, *depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Le tour*, par ERN. SEMICHON. Paris, E. Plon, 1880. Gr. in-18 de 344 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Semichon, que tous nos lecteurs connaissent, grâce aux remarquables travaux publiés par lui sur *Aumale*, la *Trêve de Dieu*, *l'Ancien régime*, etc., vient de résumer, dans un volume facile à lire, tout ce que l'expérience acquise dans ses fonctions officielles lui a appris sur la question des enfants trouvés. Éminent jurisconsulte, historien critique et chrétien convaincu, M. Semichon traite ce grave sujet de manière à éclairer, je dirai même à convaincre ses lecteurs. Il conclut à la nécessité de ne pas revenir à l'usage du

Tour, et les raisons qu'il donne, les statistiques qu'il cite sont des arguments indiscutables en faveur de sa thèse; il émet le vœu que le service des enfants assistés soit soumis à des règlements uniformes dans toute la France; que ces malheureux abandonnés soient placés sans délai dans les campagnes et soustraits au séjour mortel des hôpitaux; à ce que, plus tard, les mauvais sujets ne soient pas en contact avec ceux qui n'ont que de bons instincts. Mais, avant d'arriver à ces conclusions, M. Semichon fait, avec une véritable érudition, l'histoire des enfants, et principalement des enfants abandonnés, depuis l'antiquité. On lit des détails navrants sur la cruauté sauvage avec laquelle les païens traitaient ces pauvres petits êtres auxquels ils ne tenaient guère plus qu'aux produits de leurs troupeaux; on assiste, après ces épisodes lamentables, aux efforts faits par l'Église pour mettre un terme à l'exposition et à l'abandon des enfants que parfois elle adoptait. Ajoutons que l'auteur ne s'occupe pas seulement de la France ; il jette un coup d'œil rapide sur les pays étrangers; de cette manière, ce petit livre est singulièrement utile à l'historien, au philosophe et à l'administrateur. A. DE B.

Essai d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme, par P. DELAGRANGE, 2e édition. Paris, Palmé, 1879. In-8 de 42 pages. — Prix : 1 fr. 50.

J. de Maistre a dit, avec une écrasante vérité, que la Révolution ne serait ruinée que le jour où les *droits de Dieu* auraient remplacé les droits de l'homme. C'est à ce résultat si désirable qu'a travaillé M. Delagrange, en publiant sa brochure, qui a pour but de faire entrer la reconnaissance des droits du créateur dans une déclaration des droits et des devoirs des citoyens. L'auteur se propose principalement d'appeler l'attention et la discussion sur les trente-huit articles composant cette nouvelle déclaration. Quel sujet, en effet, plus opportun à notre époque, où les vraies doctrines sociales sont méconnues par nos révolutionnaires et remplacées par le droit de tout dire lorsque l'on est dans l'opposition, pour tout faire lorsque l'on est parvenu à saisir le pouvoir. M. Delagrange a notamment mis parfaitement en lumière cette théorie chrétienne de l'origine du pouvoir, aussi éloignée du droit divin absolu que du mandat essentiellement révocable de Rousseau, théorie la seule vraie et trop peu connue; son écrit sera donc utile à tous ceux qui veulent étudier nos plaies actuelles et y apporter des remèdes efficaces, chacun dans la sphère où Dieu l'a placé. L. L.

Souvenirs entomologiques. *Etudes sur l'instinct et les mœurs des insectes*, par J. H. FABRE. Paris, Delagrave, 1879. In-12 de 324 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Personne ne lira sans plaisir *les souvenirs entomologiques* de M. Fabre. Les profanes y trouveront des révélations assez inattendues et des plus curieuses. Les amis de la nature partageront les joies de l'auteur, contemplant et admirant la vie répandue par le Créateur jusqu'au bas de l'échelle des êtres. Les hommes de science, qui veulent trouver la raison dans l'instinct, renonceront vite, s'ils sont de bonne foi, à leurs erreurs, en présence des résultats fournis par les expériences de M. Fabre sur l'instinct des insectes. Et les hommes de foi retourneront au Créateur le juste hommage de l'admiration que provoquent les merveilles exécutées par les créatures. Le végétal se développe et grandit toujours de la même manière. La force qui le pousse fait agir l'insecte d'une façon toute pareille. M. Fabre le montre jusqu'à l'évidence, et l'on peut conclure que l'instinct si admirable des animaux d'un ordre

supérieur, les oiseaux et les mammifères, n'est que cette force aveugle de la plante, développée de bas en haut jusqu'à se rapprocher de tout près de la raison de l'homme. J. D'A.

Le compositeur et le correcteur typographes, par G. Daupeley-Gouverneur. Paris, Roussin et Rogeat, 1880. In-18 de 340 p. — Prix : 3 fr.

M. Daupeley vient de publier un petit volume que nous recommandons tout particulièrement; il a voulu réunir dans un cadre commode et complet tout ce qu'il faut que sachent les apprentis, les ouvriers et les patrons typographes; mais, par le fait, il a publié un livre qui est un manuel indispensable à tous les auteurs. Ceux-ci, trop souvent, paraissent ignorer que non seulement ils doivent fournir une copie facile à lire, mais encore savoir corriger soigneusement leurs épreuves; il y a un préjugé très répandu qui laisse supposer que, dans chaque imprimerie, il se trouve un prote chargé spécialement de s'occuper de ces mille petits détails dont la négligence a pour résultat de laisser passer des imperfections regrettables; avec un peu de bonne volonté, et, l'aide du livre de M. Daupeley à chacun pourra facilement assurer la correction scrupuleuse des livres qu'il confiera aux typographes. A. de B.

L'Année géographique. *Revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques.* IIe série, 1878, par C. Maunoir et H. Duveyrier. Paris, Hachette 1880. In-12 de 566 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Il nous paraît inutile de revenir aujourd'hui sur le mérite d'une publication qui compte dix-sept années d'un légitime succès. Les quatorze premiers volumes sont dus à un maître incontesté, M. Vivien de Saint-Martin; ses successeurs continuent dignement son œuvre, on peut même dire qu'ils lui ont donné un développement important par le soin qu'ils ont apporté à la bibliographie. Le volume actuel contient seize cents numéros, dont deux cent cinquante pour la cartographie et trois cent quarante-deux pour les ouvrages publiés en langue française. Tous les ouvrages mentionnés ne sont pas analysés avec le même détail. Les auteurs ont fait un choix judicieux des points à mettre en relief; les signaler serait presque reproduire la table des matières. S'il est un reproche à faire à une si intéressante et si utile publication, c'est celui d'être un peu en retard, car nous voici à la fin de 1880 et le volume paru est celui de l'année 1878; mais nous aimons à trouver dans ce retard même la preuve du travail consciencieux des auteurs à ne rien négliger de ce qui peut rendre leur œuvre parfaite. Qu'il nous soit permis seulement d'espérer prochainement la publication du volume de l'année 1879. R.

Madame de Krudener *ses lettres et ses ouvrages inédits* par le bibliophile Jacob. Paris, Ollendorf, 1880. In-12 de 273 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume n'a pas la prétention d'être une vie complète de la célèbre illuminée, mais il ajoute des détails très intéressants aux biographies que l'on possédait déjà. L'érudit bibliophile a pu, grâce à des relations de famille, puiser à des sources inédites qui éclairent d'un jour nouveau certaines phases de l'existence de Madame de Krudener, notamment ses relations mondaines à Paris avant la Révolution, ses ébauches de roman avec Suard, puis avec le chanteur Garat, enfin ses tentatives auprès de Napoléon Ier, pour lui faire goûter le roman de *Valérie*. Malheureusement l'empereur fut aussi insensible à ses charmes qu'à ceux de *Delphine* et de *Corinne*. Le volume de

M. Lacroix ne renferme rien sur les liaisons et les études, qui firent de cette femme exaltée une recrue des *Illuminés* et un instrument entre leurs mains. En revanche, il raconte d'une façon fort intéressante ses relations avec l'empereur Alexandre pendant son séjour à Paris, et un essai assez malheureux d'intervention en faveur de La Bédoyère. Le récit des pérégrinations en Suisse et de la mort de Mme de Krudener en Crimée en 1824, remplit les dernières pages du livre. Les nombreux extraits, la plus part inédits, des compositions mystiques et poétiques de Mme de Krudener feront apprécier hautement, par tous les lettrés délicats, sa valeur comme écrivain. Mais ce qui nous est raconté de son admiration pour les *vertus* de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense, ses flatteries obstinées pour cette dernière ne contribueront pas à changer les opinions admises sur la véritable valeur de cette femme, qui, en somme, a fait plus de mal que de bien pendant sa courte période d'influence. X.

Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Nouvelle série, avec introductions, notices et notes par M. de Lescure. — *Mémoires sur les Assemblées parlementaires de la Révolution.* Tome Ier, *Constituante.* Paris, Didot, 1880. In-12 de XLV-516 p. — Prix : 4 fr.

M. de Lescure inaugure une nouvelle série dans la Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France au dix-huitième siècle, la série des Mémoires sur les Assemblées parlementaires de la Révolution. Cette série comprendra deux volumes; le premier, aujourd'hui publié, contient les *Mémoires du marquis de Ferrières.* Ces mémoires sont trop connus pour que nous ayons à les apprécier ici. On sait que Ferrières, s'il ne fut qu'un membre assez obscur de la Constituante, fut un observateur très perspicace et un témoin impartial. Ce sont ces qualités qui ont assuré le succès de ses *Mémoires*, et en ont fait une mine précieuse pour les historiens de la Révolution. Ils étaient devenus rares, et M. de Lescure a eu une excellente idée de les réimprimer. Nous approuvons moins les coupures qu'il leur a fait subir. Malgré toutes les raisons qu'il allègue dans l'introduction qui précède le volume — introduction écrite avec ce style imagé et cette grande connaissance des hommes et des choses de la Révolution qui distingue M. de Lescure — nous ne pouvons, sur ce point, être de son avis. Ces suppressions risquent parfois d'être arbitraires, et en tous cas elles forment, dans la trame des événements, une lacune toujours regrettable. Comprend-on, par exemple, des Mémoires consacrés à la Constituante et dont on retranche la prise de la Bastille? Que le récit de Montlosier soit supérieur à celui de Ferrières, c'est possible; mais le lecteur eût aimé sans doute à comparer, et s'il lui fallait laisser de côté l'un des deux récits, il eût certainement préféré faire lui-même son choix.

M. de la Rocheterie.

Danton. *Le règne de la justice et des lois en* 1792, par Léon Pagés. Paris, Taranne, 1880. In-16 de 88 p. — Prix : 75 c.

On se souvient que, dans une grave discussion au printemps dernier, le ministre de la justice évoquait la grande voix de Danton. Qu'était-ce donc que ce prédécesseur de M. Cazot, et qu'a été sous lui le ministère de la justice? C'est ce qu'a voulu établir M. Léon Pagés. La chose était facile pour quiconque connaît un peu mieux l'histoire de la Révolution que les ministres de la troisième République. Les documents abondent, et voilà plus de dix ans

que M. Mortimer-Ternaux, dans un bel et irréfutable ouvrage, les a révélés au public. Danton a été en 1792 non seulement un des promoteurs du 10 août, mais un des organisateurs des massacres de septembre. C'est lui qui, par sa connivence indéniable, est responsable des massacres de Paris, qui par sa circulaire provocatrice du 3 septembre est responsable des massacres de province, sans oublier l'assassinat des prisonniers d'Orléans, dont il a eu la triste audace de féliciter les auteurs. On le savait ; mais M. Léon Pagés a bien fait de le rappeler dans une brochure précise et concluante, dont les dimensions restreintes mettent la lecture à la portée de tous ; c'est une œuvre excellente à propager. M. DE LA R.

Une victime de la Constitution civile du clergé. *Noel Pinot, curé du Louroux-Béconnais*, 1747-1794, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaux 1881. In-18 de 127 pages. — Prix : 1 fr. 50.

Longtemps aumônier des Incurables d'Angers, l'abbé Noel Pinot était curé du Louroux-Béconnais, quand fut décrétée la constitution civile du clergé. On lui demanda le serment ; il le refusa, et non content de le refuser, il monta en chaire et exhorta ses paroissiens à ne pas se laisser entraîner dans le schisme. Arrêté, il fut condamné par le tribunal d'Angers, puis par celui de Beaupréau, à s'éloigner de huit lieues de sa paroisse. La grande insurrection vendéenne l'y ramena ; mais ce fut pour peu de temps ; les Vendéens furent vaincus, et l'abbé Pinot contraint de se cacher pour éviter la mort. Pendant plusieurs mois, grâce à d'admirables et ingénieux dévouements, comme cette glorieuse terre de Vendée en vit tant éclore à cette époque, il put échapper aux recherches ; mais un jour, dénoncé par un misérable qu'il avait comblé de bienfaits, il fut saisi, traîné à Angers, condamné à mort et exécuté le même jour, 21 février 1794. Comme on l'avait conduit au supplice revêtu de ses ornements sacerdotaux : *Introibo ad altare Dei*, s'écria-t-il dans un élan sublime, en gravissant les degrés de l'échafaud.

Telle est l'histoire simple et touchante que M. le marquis de Ségur a racontée, dans un de ces livres pieux et attachants comme il sait les écrire. Il y a eu bien des traits de ce genre sous la Terreur ; hélas ! qui pourrait assurer que nous n'en reverrons pas de semblables ? M. DE LA R.

Voyage aux îles Fortunées. *Le Pic de Ténériffe et les Canaries*, par JULES LECLERCQ. Paris, Plon, 1880. In-18 de 240 pages. — Prix : 4 fr.

Les îles Canaries sont-elles ces anciennes îles Fortunées où la mythologie grecque et romaine plaçait les Champs-Elysées ? M. Jules Leclercq le pense après beaucoup de savants, et en vérité la description qu'il en donne est bien celle d'une terre réservée aux âmes bienheureuses. Délicieux séjour en effet que ces îles, avec leur température chaude adoucie, sur les hauteurs par une brise embaumée, avec leur ciel bleu, leur vue admirable, leur végétation luxuriante où les fleurs et les fruits des tropiques se mêlent aux plantes des zones tempérées. Rien de ravissant, au dire de M. Leclercq et des principaux voyageurs, comme la vallée d'Ontara. Rien d'intéressant comme l'ascension du Pic. Rien de curieux comme le Jardin d'acclimatation de Ténériffe. Malheureusement, l'insouciance du gouvernement espagnol ne fait rien ou fait bien peu de chose pour le développement de ces merveilles et le progrès de la prospérité d'une si précieuse colonie. Pour en donner un exemple, le Jardin d'acclimation n'a qu'une misérable subvention de cinq mille francs,

et l'île n'est traversée que par une seule route carrossable. Ce ne sont donc pas les produits de la civilisation que l'étranger devra compter trouver aux îles Canaries, mais les beautés de la nature, et la bonté toute patriarcale d'une race d'habitants éminemment hospitaliers ; double attrait bien suffisant pour éveiller chez les touristes des désirs que la lecture du livre de M. J. Leclercq ne fera que fortifier. M. DE LA R.

A travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du Sud et les lacs de l'Italie supérieure, par STEPHEN LIÉGEARD. Paris, Hachette, 1877. Gr. in-18 de VI-492 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Stéphen Liégeard n'est pas un de ces touristes vulgaires qui suivent les sentiers battus. Membre du club alpin, il ne se contente pas d'escalader les pics escarpés des Alpes ; il veut aussi explorer les terres, sinon inconnues, du moins peu connues, et voir ce que les autres ne voient pas. L'Engadine, la Valteline, le Tyrol du sud, les lacs de l'Italie supérieure, contrées charmantes, mais, sauf la dernière, bien peu visitées. Parmi les Français, combien connaissent, même de nom, l'Engadine ? Qui se souvient que la Valteline a été l'un des théâtres les plus ensanglantés de la guerre de Trente ans ? Et du Tyrol même, combien en ont vu autre chose que le costume ? Les lacs eux-mêmes de l'Italie supérieure, en vogue un moment, grâce à Manzoni, sont bien abandonnés aujourd'hui. Et cependant, quels admirables paysages que ceux du lac de Côme et des îles Borromées ! Quel Eden que ces jardins et ces villas où la nature et l'art ont accumulé leurs merveilles ! M. Stephen Liégeard les décrit avec amour, en artiste et en poète, dans un style chaudement coloré, trop coloré peut être parfois. Mais qui oserait lui reprocher le coloris dans ce pays du soleil ? Il a raison de le dire : A feuilleter ce volume, on tirera profit, nous ajouterons : et agrément. Une remarque cependant, en parlant d'Agnès de Mérani et de Philippe-Auguste, excommuniés par Innocent III, il dit « qu'alors la tiare en voulait au sceptre. » M. Liégeard sait bien cependant qu'en prenant contre le roi et sa maîtresse la défense de l'épouse, Innocent III n'était que le vengeur légitime des droits outragés du mariage. M. DE LA R.

L'Athos. *Notes d'une excursion à la presqu'île et à la montagne des Moines,* par l'abbé ALEXANDRE STANISLAS NEYRAT, maître de chapelle à la Primatiale et membre de l'Académie de Lyon ; ouvrage enrichi de dix héliogravures et de deux fac-simile. Paris, Plon, 1880. Gr. in-18 de 248 pages. — Prix : 4 fr.

Une république chrétienne et une république de moines, est-ce que cela peut se voir encore au dix-neuvième siècle ? Eh bien oui, cela se voit, mais, que M. Constans se rassure ; ce n'est pas en France, c'est en plein Orient, sous la protection d'un gouvernement musulman. Et voilà des siècles que cela dure, et sauf une ou deux crises, sous Soliman d'abord, puis au moment de la guerre pour l'indépendance de la Grèce, la constitution et l'intégrité de cette république de moines a toujours été respectée. A l'exception d'un agent représentant le gouvernement turc, tous les habitants de la presqu'île de l'Athos sont religieux. Quant aux femmes, prohibition absolue pour elles d'y entrer. Pour les hommes, l'hospitalité est large et cordiale. Malheureusement, bien peu de voyageurs se résignent à en profiter. Quelques savants ont été fouiller les vieux manuscrits dans les bibliothèques séculaires ; quelques artistes, comme Didron, ont été relever les curieuses peintures des églises ; mais ces savants et ces artistes sont rares, et sauf les études de

Didron et une centaine de pages de M. le comte de Vogüé, la France ne possédait guère de relations sur le mont Athos. M. l'abbé Neyrat et son compagnon de voyage, M. l'abbé Thifflet, ont voulu combler cette lacune. Ils l'ont fait avec un grand intérêt et, c'est plaisir de les suivre dans leurs excursions à travers la sainte montagne, de Russico à Karyès, de Vatopédi à Lavra, d'Aghios Paulos à Xéropotamo; on goûte avec eux un charme très pénétrant et tout religieux. De jolies héliogravures, en donnant la représentation exacte des lieux parcourus, ajoutent encore à ce récit un attrait de plus, le plaisir des yeux après celui de l'esprit. M. DE LA B.

De Venise à Frohsdorf, *souvenirs et récits*, par le marquis DE BELLEVAL. Paris, Dentu, 1880. In-12 de VIII-269 pages. — Prix : 3 fr.

Ceci est un récit de voyages, entremêlé de souvenirs de pèlerinages accomplis à Venise et à Frohsdorf, d'une part, et à Parme, d'autre part. C'est assez dire que ces souvenirs ne sont pas d'hier, et qu'ils remontent à dix et même à vingt ans en arrière. Ils n'ajouteront donc rien de bien neuf à ce qui a été dit sur la vie de nos princes en exil, sur les royales vertus et l'incomparable prestige de Monsieur le comte de Chambord, sur le gouvernement réparateur de Madame la duchesse de Parme; mais on les lira avec plaisir, et la façon humouristique dont l'auteur raconte ses excursions à Turin, à Venise, à Parme, à Constance, à Vérone, à Inspruck, à Vienne et à Nuremberg, ajoutera à l'intérêt qu'on pourra trouver à parcourir ces pages. E. D'A.

Léon XIII et le Vatican, par LOUIS TESTE. Paris, Ch. Forestier, 1880. In-18 jésus de XXVIII-349 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Comme l'indique son titre, le livre de M. Louis Teste n'est pas une simple biographie de Léon XIII, mais une esquisse élégante et fine de la cour du Vatican ; comme de juste, la figure de Léon XIII y occupe la plus grande place. M. Teste connaît fort bien la Rome pontificale : il l'a étudiée de très près, et en a fait précédemment l'objet de deux livres pleins d'intérêt, que la plupart de nos lecteurs connaissent, et dont ils n'ont certainement pas perdu la mémoire, je veux parler des *Notes sur Rome et l'Italie* et de la *Préface au conclave*. Ce nouveau livre aura le même succès que ses aînés : comme eux, il est écrit avec une légèreté de plume qui en rend la lecture très agréable et très facile, et il est semé çà et là d'épisodes pittoresques et de portraits piquants qui lui donnent tout l'attrait d'une galerie de tableaux de genre, composée avec autant de délicatesse que de goût. Ajoutons que maintes pages fort sérieuses, consacrées à l'examen des questions religieuses les plus graves et les plus ardues, montrent qu'il y a en M. Teste l'étoffe d'un écrivain de race, avec lequel les ennemis de la religion et de la liberté seront désormais obligés de compter. Nous pourrions relever çà et là quelques assertions discutables, quelques appréciations inexactes : mais le livre est intéressant, bien fait, écrit dans un excellent esprit, quoiqu'il ait peut-être le tort de mettre trop exclusivement en lumière le côté humain des choses religieuses, au détriment de leur côté surnaturel et divin. En somme, c'est un bon livre, fait avec trop d'esprit pour n'avoir pas beaucoup de lecteurs.

P. TALON.

VARIÉTÉS

KATHOLISCHE STUDIEN

PUBLIÉES PAR LA MAISON LEO WOERL A WURZBURG.

I. Année 1877.

1. Scholz. *Die Keilschrift Urkunden und die Genesis,* 91 p. Prix : 1 m. 20. — 2. Münzenberger. *Die Kirchengesetzgebung der franzœsischen Revolutian im Jahre 1790,* 69 p. Prix : 1 m. — 3. Gross von Trockau : *Die Epen der Erlœsung* 46 p. Prix : 60 pf. — 4. Kösterus : *Frauenbildung im Mittelalter,* 40 p. Prix : 60 pf. — 5. Brischar : *Athanasius Kircher,* 92 p. Prix : 1 m. 20. — 6. Widder : *Der Kulturkampf vor dem Forum der Wissenschaft,* 49 p. Prix : 70 pf. — 7. George Kaufmann : *Das Kloster Solesmes in Frankreich und Dom Prosper Gueranger,* 53 p. Prix : 70 pf. — 8. Schutz : *Die Unfreiheil und Freiheit des menschlichen Willens* 82 p. Prix : 1 m. — 9. Sickinger : *Savonarola. Sein Leben und seine Zeit,* 90 p. Prix : 1 m. — 10. Mertens. *Die Einführung des Christenthums in England,* 63 p. Prix : 80 pf. — 11. Vogelsang. *Betrachtungen über die Gesetze. Nach einem Manuscript des Grafen Breda,* 46 p. Prix : 60 pf. — 12. Berthold. *Die Forschungsreisen des franzœsischen Missionnærs und Naturforschers Armand David,* 58 p. Prix : 80 pf.

A mesure que le recueil des *Études catholiques* avance dans sa publication, il ne fait que gagner en intérêt et en valeur, sous le triple point de vue religieux, scientifique et littéraire. Il contient des travaux de premier ordre. La maison Leo Wœrl, en répandant ainsi, dans l'Allemagne catholiqne, les meilleurs produits d'une science de bon aloi, unie à une orthodoxie parfaite, rend un grand service à son pays et l'honore devant l'étranger. Dans la librairie française, je ne connais rien d'analogue à une entreprise aussi utile, aussi intelligente, et attestant une vue aussi nette des besoins du public.

Nous passerons successivement en revue la collection des quatre années publiées de 1877 à 1880.

1. *Les inscriptions cunéiformes et la Genèse.* Ce sujet, si intéressant et si souvent abordé, est ici l'occasion d'une étude approfondie, écrite par un vrai savant. L'histoire du déchiffrement des inscriptions est racontée avec détail, d'une manière claire, méthodique et convaincante. Puis, l'auteur expose le système compliqué de cette écriture, et les ingénieuses conjectures qu'on a faites pour en expliquer l'origine. Ensuite il passe aux rapports qui existent entre la Genèse et les documents assyriens ; il montre le récit de Moïse confirmé d'une manière merveilleuse dans les parties essentielles, par les inscriptions et par les tablettes. C'est ainsi que l'histoire de la création et de la chute de l'homme, celle du déluge et celle de la Tour de Babel pourraient être, comme le montre l'auteur, étudiées en dehors de la Bible sur les textes assyriens : à part leur incontestable infériorité vis-à-vis des Livres saints, on voit qu'ils émanent de la même tradition et qu'ils racontent la même histoire. Qui eût cru, il y a cent ans, que la croyance des Juifs à l'immortalité de l'âme, si obstinément niée par les ennemis du christianisme, serait mise hors de doute par les monuments de la Mésopotamie ? C'est cependant ce que l'auteur démontre dans les pages pleines d'intérêt où il met en regard les doctrines des deux peuples. Après avoir lu ce travail, on ne peut s'empêcher d'applaudir et l'écrivain et l'éditeur, qui répandent dans le public d'aussi excellents traités, aussi pleins de science et d'attrait que de sentiment religieux, et faits pour exercer une influence des plus salutaires sur beaucoup d'esprits.

2. *La législation religieuse de la Révolution française en* 1790. Cette page

d'histoire raconte, comme le titre l'indique, toute la série des iniquités légales par lesquelles la Constituante prépara le terrain aux atrocités sanglantes de la Terreur. Si jamais il fut utile de se remémorer de pareilles choses, et de graver profondément dans son esprit les leçons du passé, c'est bien à une époque comme la nôtre, qui voit, par une singulière réversion historique, recommencer le cours fatal des mêmes crimes. Mais à part cet intérêt d'actualité et l'intérêt que présente par lui-même tout sujet qui raconte les souffrances de l'Eglise, le travail de M. Münzenberger se recommande aux lecteurs par assez de qualités sérieuses pour se faire lire d'un bout à l'autre avec le plus grand plaisir. La justesse du coup d'œil, la connaissance exacte des faits, la clarté et le charme toujours soutenu de la narration, sont des qualités qu'on y remarque à un haut degré. Le Français qui y jetterait les yeux y trouverait peut-être des renseignements nouveaux pour lui, car on ignore assez généralement comment la constitution civile du clergé et le serment constitutionnel, offerts dans les provinces belges et rhénanes par les armées de la République, y furent accueillis. Là, le clergé déploya un héroïsme égal à celui de ses frères de France, et plus méritoire peut-être. En effet, dans plus d'un diocèse, des grands-vicaires indignes de leurs fonctions voulurent, par tous les moyens, le contraindre à prêter le serment. Néanmoins, dans la seule province de Luxembourg, en dépit des menaces, des séductions, des ordres formels et des peines, il n'y eut que 278 prêtres sur 852 qui, dans ces conditions vraiment désespérantes, se soumirent aux ordres de leurs supérieurs, plus coupables qu'eux. Les autres résistèrent héroïquement et eurent à subir ainsi, dit notre auteur, un double martyre : poursuivis par la Révolution pour leur fidélité à la foi, et suspendus par l'autorité ecclésiastique comme traîtres à la religion. « N'est-ce pas, conclut avec raison M. Münzenberger, la meilleure réponse à ceux qui affectent de croire que le clergé n'est qu'un instrument aveugle dans les mains de ses chefs hiérarchiques ? »

3. *Les épopées de la Rédemption.* Après avoir établi ce principe que c'est une grande idée religieuse qui préside à la naissance de toute épopée, l'auteur nous montre la transformation que le christianisme a fait subir à l'idéal du héros épique. Les combats et les luttes qui font l'aliment de l'intérêt dans ces poèmes sont transportés du dehors au dedans, des champs de bataille pleins de sang et de carnage dans le domaine silencieux et profond du cœur humain ; le héros ne livre que des combats intérieurs. Il examine ensuite les nombreux poèmes qui ont pour sujet la Rédemption, et pour héros principal le Sauveur des hommes, depuis les évangiles apocryphes, et les centons chrétiens du quatrième siècle, jusqu'aux poètes les plus récents, en passant par les essais de Juvencus et de Sedulius, par le *Heliand* et le poème d'Ottfried, par les poètes anglo-saxons Kynewulf et Ceadmon, sans oublier les poètes du douzième et du treizième siècle, ni ceux de la Renaissance, comme Sannazar, Vida et Clarkes, et en s'arrêtant de préférence devant les grandes œuvres d'un Milton et d'un Klopstock. Cette étude littéraire, bien écrite et attestant du goût et de la perspicacité, est en même temps une étude d'histoire religieuse et philosophique, et il est très intéressant d'y voir quel est, selon la tournure des idées du jour, le type du Christ rêvé par les poètes : à ce point de vue il y a un intérêt véritable à étudier la pâle Messiade de Lavater, ou encore l'*Evangile des Laïques* (*Laienevangelium*) de Fr. von Sallet, où l'hégélianisme parvient à s'introduire dans un domaine d'où la religion et la poésie semblaient devoir l'exclure à la fois. Si l'auteur, au cours de ses instructives comparaisons, avait voulu jeter

les yeux vers la Belgique, il y eût trouvé au moins deux poèmes modernes qui auraient figuré utilement dans son travail : *Les Quatre Incarnations du Christ*, par André Von Hasselt, où le mysticisme humanitaire aboutit à un Christ bénissant les conquêtes de l'industrie moderne et préparant, grâce à elle, le règne de la paix et de la fraternité universelle ; puis un poème beaucoup plus remarquable et tout à fait chrétien, *Het Menschdom Verlost* de M. Louis Dekoninck, qui soutiendrait dignement la comparaison avec le *Christus Messias* de M. Helle.

4. *L'Education des femmes au Moyen Age.* Pleine de fraîcheur et d'originalité, riche en renseignements souvent nouveaux et toujours curieux, écrite avec une plume délicate et poétique, cette étude est digne du sujet qu'elle traite et mériterait d'être connue partout. L'auteur nous montre d'abord les cloîtres de femmes du Moyen Age, les études auxquelles on s'y livre, les succès qu'on y remporte ; les noms de Lioba, de Hroswith, de Hevrad, de sainte Hildegarde, de sainte Gertrude, de sainte Brigitte, de sainte Catherine de Sienne, de tant d'autres encore, attestent que la culture intellectuelle n'a pas été l'apanage exclusif des monastèresd'hommes, et que le silence et la solitude du cloître ont profité également à l'esprit féminin. Ces études monastiques n'avaient d'ailleurs rien d'égoïste : de bonne heure, on voit l'éducation des filles et le soin de leur instruction confiés à des religieuses. Les chanoinesses surtout ont rendu de grands services sous ce rapport, et à côté des écoles internes pour les oblates, la plupart des ordres religieux de femmes eurent, tout aussi bien que ceux des hommes, leurs pensionnats et leurs externats pour les jeunes filles destinées à rester dans le monde. C'est ainsi qu'on arrive à ce beau treizième siècle, où la vie sociale est tant embellie par des pléiades de femmes instruites et vertueuses, dignes de l'amour enthousiaste et profond qu'elles avaient inspiré aux chevaliers chrétiens. Pendant ce siècle seulement, on compte jusqu'à sept femmes poètes. Et ce n'est pas dans les rangs de l'aristocratie que l'instruction des femmes reste confinée. La partie la plus intéressante de l'ouvrage est consacrée précisément à ces écoles bourgeoises pour filles, dont les Pays-Bas peuvent se vanter d'avoir offert le type le plus complet et les exemples les plus nombreux. Au quatorzième siècle, on rencontre une multitude de villes belges ou hollandaises dotées d'écoles pour filles,dont l'origine se perd ordinairement dans une époque beaucoup plus ancienne. En 1380, Paris possède vingt écoles pour filles. Ce ne sont pas seulement les villes qui ouvrent ces établissements d'instruction ; l'initiative privée joue aussi son rôle, et les écoles libres, alors comme aujourd'hui, sont souvent en butte à la jalousie et aux attaques des institutions officielles. A la fête qui fut offerte, en 1461, à l'empereur Frédéric III, par la ville de Nürenberg, on vit figurer 4,000 écoliers, tant filles que garçons. Ces exemples, qui sont donnés ici en grand nombre, pourraient se multiplier si on fouillait dans les archives ; au demeurant, ils suffisent à donner une idée de l'ignorance ou de la mauvaise foi avec lesquelles des sectaires modernes affirment tranquillement que le Moyen Age n'a rien fait pour l'éducation des femmes. Des pages pleines d'intérêt sur l'organisation de cet enseignement féminin et sur son caractère substantiel et sérieux, terminent cette excellente étude, qu'il faudrait traduire d'un bout à l'autre si l'on voulait en faire apprécier pleinement la valeur.

5. *Le P. Athanase Kircher.* Encore une monographie du plus grand mérite, et due comme la précédente, à la plume d'un prêtre. Qui ne connaît au moins le nom de l'illustre jésuite qui a brillé presque également

dans toutes les sciences, et qui tour à tour mathématicien, physicien, géologue, archéologue, historien, astronome et poète, a consigné dans une multitude d'ouvrages admirables les fruits d'une science gigantesque, jointe à une vaste et puissante intelligence ! Kircher, dans plus d'un domaine, a ouvert des horizons nouveaux et frayé la voie à ceux qui devaient venir après lui : c'est lui notamment qui s'est mis le premier à l'étude des hiéroglyphes ; il a conçu le projet hardi et ingénieux d'une langue universelle : il a donné le coup de mort à l'alchimie ; il s'est affirmé dans les sciences naturelles par des inventions remarquables. La liste seule de ses in-folios occuperait une page. Dévoré d'une soif intense de savoir, Kircher avait exploré tous les domaines ; aucune branche des connaissances humaines ne lui était restée étrangère ; c'était une de ces intelligences universelles qui sont rares dans toutes les époques, et qui font l'honneur de leur pays et de leur temps. Il joignait la piété candide d'un enfant à tout ce bel ensemble de qualités intellectuelles. On comprend ce que doit avoir d'attrayant la biographie d'un homme pareil : hâtons-nous de dire que le P. Brischar a été de tout point à la hauteur de sa tâche. La vie du P. Kircher, comme celle d'Abraham à Sancta Clara, dont il a été question dans un article précédent, peut être considéré comme un modèle de ce genre de travaux.

Le P. Kircher, comme on sait, a terminé son existence à Rome, où il fut le fondateur du beau musée qui porte encore aujourd'hui son nom, et qui, au milieu de toutes les magnificences de la ville Éternelle, sera toujours un de ses principaux attraits scientifiques. Je ne puis résister au désir de renvoyer le directeur actuel de ce musée à la brochure du P. Brischar : il y apprendra ce que valait l'homme dont il administre aujourd'hui la magnifique fondation, et dont il essaie de diminuer le mérite dans l'introduction de son *Catalogo del Museo Kircheriano* (Rome 1878). M. de Ruggiero montre peu de goût en dépréciant de la sorte celui dont il est l'héritier d'office : les fonctions qu'il occupe, le titre même du catalogue qu'il publie, protestent d'avance contre ses appréciations malveillantes. Quand on occupe la maison d'autrui, il est malséant de la dénigrer.

6. *Le Kulturkampf devant le tribunal de la science.* Cette brochure est plus qu'une actualité politique : on peut dire qu'elle contient, dès aujourd'hui, le jugement définitif que l'histoire portera sur la malheureuse campagne de M. de Bismark. Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles passera encore le Kulturkampf avant que ses auteurs consentent à reconnaître que le chemin de Canossa est pour eux le seul chemin du salut, il est certain que leur entreprise n'a aucunement atteint son but, mais que tout au contraire elle a produit des résultats imprévus, et funestes pour eux seuls. L'Eglise catholique sort de la lutte retrempée et fortifiée ; l'Empire en sort affaibli, et la prospérité publique en a reçu un coup terrible. C'est ce que proclament, avec toute l'autorité que leur donnent leur science incontestée et leur antipathie pour l'Eglise catholique, d'éminents écrivains protestants, tels que MM. Geffken Maassen et Sohm. Notre auteur n'a eu que la peine de les laisser parler ; son écrit, en bonne partie, n'est que la reproduction textuelle ou l'analyse fidèle des principaux censeurs protestants du *Kulturkampf ;* inutile de dire qu'il compense largement par l'intérêt puissant et par la force convaincante ce qui pourrait lui manquer sous le rapport de l'originalité et de la forme littéraire. On peut dire, en entendant se succéder ces voix non suspectes qui apprécient les résultats du Kulturkampf non moins sévèrement que nous : *Causa finita est* : la France est vengée.

7. *Solesmes et D. Prosper Guéranger.* C'est encore une fois à un sujet fran-

çais que Mme Amara Georges Kauffmann consacre son sympathique et noble talent. Inutile de résumer pour les lecteurs du *Polybiblion* cette intéressante étude, dont la partie principale est elle-même une analyse éloquente du livre du P. Guépin, sur le même sujet. L'influence de D. Guéranger, qui a été si salutaire et si profonde sur toute l'Eglise catholique, s'est d'ailleurs exercée d'une manière spéciale en Allemagne, où en 1863, un autre Solesmes se fondait sous ses auspices à Beuron, sur le Danube. Les bénédictins de Beuron, exilés par le *Kulturkampf*, sont allés depuis demander à l'Amérique un asile pour la vertu et la science qui ne peuvent plus vivre sur le sol de l'Allemagne.

8. *La volonté humaine ; en quoi elle est libre ; en quoi elle ne l'est pas.* C'est avec un plaisir infini que j'ai lu cette étude philosophique, due à un véritable penseur, et où le redoutable problème du libre arbitre est examiné à fond ; et il me faudrait plus d'espace que je n'en ai à ma disposition *per ridir del ben ch'ivi trovai.* Un des plus grands mérites de l'ouvrage consiste en effet dans la finesse de l'analyse et dans le soin minutieux avec lequel la faculté de vouloir en elle-même et l'acte de volonté sont étudiés. C'est la méthode de saint Thomas qu'a suivie notre auteur ; et les beaux résultats qu'il obtient en la prenant pour guide suffiraient pour attester avec quelle opportunité le Père des fidèles a rappelé naguère aux philosophes chrétiens l'étude de ce grand modèle. L'ouvrage se divise en deux parties : la première est consacrée à l'étude des diverses espèces de *nécessités* métaphysique, physique et morale : les deux dernières n'existent pas pour la volonté humaine ; quant à la première, une analyse très exacte nous montre en quoi elle consiste et jusqu'à quel point elle s'impose. La seconde partie est construite sur le même plan : analyse de l'acte de volonté, spécification des diverses manifestations de la liberté et des parties de la volonté humaine qui en sont particulièrement capables. Ici l'auteur élucide cette grave et haute question : jusqu'à quel point la liberté de contradiction est-elle inhérente et essentielle à notre nature ? Impossible d'être plus clair, plus logique, plus maître de son sujet : cette étude est un chef-d'œuvre dans son genre.

9. *Savonarole, sa vie et son temps.* Malgré la valeur scientifique, sous certains rapports, de travaux de Rudelbach et de Meier, l'Allemagne n'avait pas encore d'ouvrage qui lui fît connaître la véritable physionomie du grand et illustre dominicain dont le génie et les vertus ne sont plus contestés aujourd'hui, et qui aurait été un saint, si la sainteté pouvait se concevoir sans une humilité et une obéissance absolues. L'étude de M. Sickinger, qui a tenu compte de tous les travaux de ses devanciers, réunit toutes les qualités d'une excellente narration historique ; la connaissance exacte des faits, la sobriété dans l'usage des détails de l'érudition, l'intelligence des grands problèmes que soulève une belle histoire et surtout, ce qui dans cette matière était le point essentiel, la justesse toujours constante de jugement. Entre les excentricités mystiques de M. Villari, qui voit dans Savonarole le prophète de l'unité actuelle de l'Italie, et l'enthousiasme naturel, bien que parfois un peu excessif, des écrivains dominicains, comme par exemple du P. Bayonne dans son récent ouvrage, l'auteur garde une position intermédiaire qui, à tout prendre, nous semble justifiée par les faits historiques : Savonarole fut un grand esprit et un noble cœur, plein d'amour pour la religion et pour la patrie, dévoré de zèle pour le salut des âmes, mais qui malheureusement ne s'est pas toujours souvenu que l'obéissance à des supérieurs même indignes et à des ordres même injustes, est la première vertu du moine. Là est le côté faible et humain de cette héroïque nature, et c'est ce qui me semble fort bien mis en relief dans le travail de M. Sickinger. Je lui reprocherai cepen-

dant de s'être fait l'écho trop fidèle des calomnies protestantes contre Lucrèce Borgia (p. 38). Après Roscœ et surtout après Gregorovius, il n'est plus permis de voir en elle ce monstre de luxure et de cruauté que Victor Hugo a exhibé sur la scène. Il faut être juste envers tout le monde, même envers la fille d'Alexandre VI.

10. *L'Introduction du christianisme en Angleterre.* C'est une des plus belles pages de l'histoire de la civilisation que nous raconte ici M. Mertens. Beda le Vénérable, la correspondance de saint Grégoire le Grand et les écrits hagiographiques de la Grande-Bretagne lui ont fourni les matériaux, qu'il a mis en œuvre avec talent ; les travaux des meilleurs historiens modernes ont été consultés avec intelligence, Montalembert notamment a été mis à profit, et l'auteur a su faire passer dans son récit quelque chose du charme pénétrant avec lequel le grand écrivain français a raconté la naissance du christianisme anglo-saxon.

11. *Considérations sur les lois.* Cette brochure de 46 pages résume avec beaucoup de clarté et de profondeur la doctrine catholique sur le pouvoir social, et sur ses rapports avec l'individu, avec la famille et avec l'Eglise. On comprend avec quel intérêt l'Allemagne catholique étudie aujourd'hui ces graves questions, ordinairement si peu connues, là même où elles devraient l'être le plus, c'est-à-dire dans le monde politique. Nulle part la supériorité éclatante du catholicisme ne s'affirme plus victorieusement que sur le terrain politique et social. Nulle part on ne voit apparaître plus manifestement sa divine efficacité et la pauvreté morale des systèmes qui lui sont opposés. Voilà de quoi seraient convaincus tous les hommes sincères, s'ils savaient étudier sérieusement les problèmes que soulèvent les luttes ardentes de nos jours. Une brochure comme celle-ci serait une excellente introduction pour une étude de ce genre. On ne saurait formuler d'une manière plus substantielle et plus claire l'ensemble des notions fondamentales sur la société politique, sur les constitutions, sur le caractère immuable et inviolable des lois qui sont la base de tout état social, ainsi que sur le pseudo-état de nature auquel l'auteur oppose fort bien le fait historique de l'humanité déchue après le péché originel, et obligée, pour se maintenir dans le bien, de s'attacher étroitement aux lois divines, le Décalogue et l'Evangile.

12. *Voyages et explorations du missionnaire français Armand David.* Mort il y a quelques années à peine, Armand David, l'illustre lazariste, a déjà trouvé son biographe en Allemagne : c'est là une preuve de plus de la sympathie avec laquelle les catholiques d'Outre-Rhin étudient la société française et de l'admiration qu'ils accordent à ses gloires. C'est une belle et noble carrière que celle de ce missionnaire catholique, qui, à travers les labeurs sans nombre de son apostolat, trouva le temps de faire une étude approfondie de la géologie, de la botanique et de la zoologie de la Chine centrale. La *Revue des Deux-Mondes* et les *Archives des Missions scientifiques* ont fait connaître les travaux et les découvertes de ce savant de premier ordre, et en Allemagne, un naturaliste qui connaît de près la Chine, le baron de Richthofen, n'a pas hésité à appeler le pauvre lazariste un *chercheur plein de génie*. La biographie écrite par M. Berthold s'attache surtout à mettre en relief la nouveauté des travaux de David et la valeur scientifique de ses découvertes ; quand on l'a lue, on redit avec une nouvelle conviction cette vérité incontestable formulée par le Concile du Vatican, et dont l'auteur a fait son mot de la fin : *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest.*

GODEFROID KURTH.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Louis-Félicien-Joseph Caignart de Saulcy, a été enlevé subitement le 4 novembre, à Paris; il était né à Lille le 19 mars 1807. Élève de l'École polytechnique, puis de l'École d'application de Metz, il résida longtemps dans cette ville en qualité d'attaché à l'École d'application; il y professait la mécanique en 1838 et gagnait ses grades de lieutenant et de capitaine. Il s'occupait déjà de recherches archéologiques et se faisait dans le pays la réputation d'un archéologue consommé. Le premier mémoire que nous connaissons de lui remonte à 1832, et en 1836, il obtenait de l'Institut le prix de numismatique. Il fut remarqué par le duc d'Orléans dans une visite que le prince fit à l'École, et l'année suivante (1839) il était appelé à Paris comme conservateur du musée d'artillerie : c'est dans ce poste qu'il obtint le grade de chef d'escadron d'artillerie. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait élu correspondant le 8 novembre 1839, et, en 1842, elle l'appela dans son sein en remplacement du numismate Mionnet. Il avait été fait sénateur le 14 novembre 1856. Devenu veuf en 1850, il se livra à des voyages d'explorations qu'il rêvait depuis longtemps. Préparé par une parfaite connaissance des langues orientales, il visita la Palestine avec M. l'abbé Michon et M E. Delessert : il explora particulièrement la mer Morte, le territoire des villes que l'on croyait ensevelies dans le lac Asphaltite et les monuments connus sous le nom de *Tombeaux des rois* qu'il attribua aux rois de Juda; il en rapporta le fameux sarcophage dont il a enrichi le musée du Louvre. C'est dans ce voyage qu'il puisa les éléments d'un très grand nombre de ses publications. A une prodigieuse activité, chez lui, se joignait un merveilleux esprit de divination. Il savait rendre la science attrayante et les membres de la Société bibliographique garderont longtemps le souvenir des intéressantes conférences qu'il leur a faites sur ses découvertes en Palestine. M. de Saulcy a travaillé jusqu'au dernier moment; il assistait encore à la séance de l'Académie du 29 octobre, et présentait deux ouvrages de M. Lambros et de M. Victor Guérin. Comme beaucoup d'autres, il était tombé dans les pièges de la franc-maçonnerie; mais il était revenu de ses erreurs et, dans son testament, il fit une profession de foi catholique très nette. Ses nombreux écrits se rattachent à trois ordres d'idées : la numismatique, la linguistique et l'archéologie. La bibliographie complète des travaux de M. de Saulcy, jusqu'en 1868, a été publiée dans l'*Annuaire de la Société de numismatique* (t. III, 1868, p. 521-530). Nous donnons ici seulement les travaux les plus importants : *Sur quelques monnaies du moyen âge trouvées à Thionville* (Moselle). Mémoire présenté à la Société des antiquaires de Normandie (1832); — *Monnaies des ducs de Normandie* (1834); — *Relation du siège de Metz en 1444 par Charles VII et René d'Anjou* (1835); — *Recherches sur les monnaies des évêques de Metz* (1835); — *Recherches sur les monnaies de la ville de Metz* (1836); — *Essais sur la classification des suites monétaires byzantines* (1836), pour lequel l'Institut lui a décerné le prix de numismatique; — *Lettres à M. Reinaud sur quelques points de la numismatique musulmane* (1839); — *Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne* (1840); — *Recherches des monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* (1841); — *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar pour faire suite aux recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* (1843); — *Recherches sur la numismatique punique* (1843); — *L'analyse grammaticale du texte démotique du décret de Rosette* (1845); — *Numismatique des Croisades* (1847); — *Mémoire sur l'inscription phénicienne de Marseille*

(1847) ; — *Lettre à M. Ampère sur l'inscription démotique de Philæ* (1847); — *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne*; *inscriptions de Van* (1848); — *Inscriptions des Achémenides* (1849) ; — *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane* (1849); — *Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848* (1849); — *Recherches sur les inscriptions assyriennes de Ninive, Khorsabad, Nimroud, Koioundjick* (1850) ; — *Deux réponses à un mémoire de M. Quatremère sur la mer Morte* (1852); — *Recherches sur les tombeaux des rois de Juda* (1852) ; — *Voyage autour de la mer Morte* (1853); — *Traduction de l'inscription assyrienne de Behistoun* (1853) ; — *Recherches sur la numismatique judaïque* (1854); — *La Palestine, le Jourdain et la mer Morte* (1854); — *Histoire de l'art judaïque* (1858); — *Les derniers jours de Jérusalem* (1860) ; — *Les campagnes de Jules-César dans les Gaules* (1862); — *Voyages en Terre-Sainte* (1865); — *Numismatique des chefs gaulois nommés dans les Commentaires de César* (1867) ; — *Histoire d'Hérode, roi des Juifs* (1867); — *Histoire chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie* (1868) ; — *Monnaies des rois juifs Agrippa* (1869); — *Recherches sur l'emplacement véritable du tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène* (1869); — *Les expéditions de César en Grande-Bretagne* (1869); — *Monnaies datées des Séleucides* (1871); — *Numismatique des rois nabuthéens de Petra* (1873); — *Système monétaire de la République romaine à l'époque de Jules-César* (1873); — *La numismatique de la Terre-Sainte* (1874); — *Sept siècles de l'histoire judaïque* (1874); — *Lettres sur la numismatique gauloise* (1875); — *Histoire de la numismatique du règne de François Ier* (1876); — *Philippe le Bel a-t-il mérité le nom de faux-monnayeur?* (1876); — *Éléments de l'histoire des ateliers monétaires du royaume de France depuis Philippe-Auguste jusqu'à François Ier* (1877); — *Dictionnaire topographique de la Terre-Sainte* (1877); — *Histoire numismatique de Henri V et de Henri VI, rois d'Angleterre, pendant qu'ils ont régné en France* (1878); — *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France*, t. Ier (1879); — *Notice sur les ateliers monétaires de Châlons-sur-Marne et de Sainte-Menehould* (1879); — *Histoire des Machabées* (1880); — *Histoire d'un livre* (1880); — *Histoire monétaire de Jean le Bon* (1880). Il faudrait, pour compléter cette bibliographie, compulser avec les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le *Journal asiatique*, la *Revue archéologique*, la *Revue française de numismatique* qui contiennent un grand nombre d'articles dus à la plume aussi féconde que savante de M. de Saulcy. Nous ajouterons qu'il avait été en 1850 un des fondateurs de l'*Atheneum français* et qu'en 1857, il a fourni au *Courrier* Revue scientifique hebdomadaire.

— M. Jean-Paul-Guillaume Gide, professeur à la faculté de droit de Paris, qui vient de mourir dans cette ville le 28 novembre, était né à Uzès, le 15 mai 1832. Il fit ses études au collège de sa ville natale. Suivant la tradition de sa famille, — son père était président du tribunal, — il se livra à l'étude du droit. Il fut reçu docteur à la faculté d'Aix en 1855, et en 1859 il sortit le premier du concours d'agrégation. Il fut agrégé à la faculté de Paris, puis délégué pendant deux ans à la faculté de Grenoble, où il fit un cours de droit administratif (1860-1861), et revint à Paris, où il suppléa M. Pellat (1866) comme professeur de droit romain, en attendant qu'il devint titulaire de sa chaire (1870). Professeur laborieux, il travaillait sans relâche pour perfectionner son enseignement. Il a laissé un grand nombre de travaux, dont quelques-uns très remarquables : *De la législation civile dans le royaume d'Italie* (1866) : — *Étude sur la condition privée de la femme dans le droit romain et moderne, et en particulier sur le Sénatus-Consulte Velleien* (1867), qui,

en 1866, obtint à l'Académie des sciences morales et politiques le prix dans un concours mémorable ; *Recherches sur les transformations du caractère de la dot en droit romain* (1872) ; — *Étude sur les conditions de la novation d'après les instituts de Gaius* ; — *Observations sur les contrats «litteris»* (1873) ; — *Études sur la novation et le transport des créances en droit romain* ; — *La condition de l'enfant naturel et de la concubine dans la législation romaine*, travail lu cette année à l'Académie des sciences morales et politiques. Il avait été l'un des fondateurs de la Société de législation comparée, qu'il présidait depuis quelques mois, et, depuis 1872, il dirigeait la *Revue historique du droit français et étranger*.

— Un des plus savants et des plus méritants érudits de province, M. Louis-Eugène Germer-Durand, vient de mourir, à Nîmes le 16 octobre. Il était né à Saint-Riquier (Somme), le 31 juillet 1812. Entré à douze ans comme externe au collège Louis-le-Grand à Paris, il devint en 1831 élève de l'école normale supérieure, où il eut comme condisciples MM. Duruy, Havet, Wallon, Germain, etc.; il en sortit pour se livrer à la carrière de l'enseignement, et débuta par la chaire de troisième au collège de Nîmes, en 1834. Reçu le premier à l'agrégation en 1840, il fut nommé professeur de seconde au collège de Montpellier. En 1844, M. l'abbé d'Alzon fonda le collège de l'Assomption, qui est devenu si célèbre dans tout le Midi, et a formé des hommes si distingués. Il appela à lui M. Germer-Durand, comme préfet des études jusqu'en 1854, comme professeur de seconde et ensuite comme directeur des Etudes : il n'eut pas à s'en repentir. C'est à M. Germer-Durand, en effet, que le collège de l'Assomption dut cette forte organisation littéraire et scientifique qui en a fait le modèle des collèges libres. Sorti de l'Université, il consacra tout son talent à la défense de la liberté d'enseignement, et dirigea, de 1851 à 1852, la *Revue de l'enseignement chrétien* dont le retentissement et le succès furent immenses. — En 1869, M. Germer-Durand fut nommé bibliothécaire de la ville de Nîmes et conservateur du Musée épigraphique et archéologique de cette ville. Ses nouvelles fonctions lui laissant des loisirs, l'infatigable savant imprima à l'archéologie nîmoise une direction toute nouvelle, et des plus fécondes ; on lui doit, sous ce rapport, des travaux remarquables qui font autorité. En voici la liste : *Découvertes faites à Nîmes en* 1848-49. (Extrait de la *Revue archéologique*, 7e année) ; — *Notice sur le sceau d'un évêque d'Alet.* (Paris, 1851. Extrait de la *Revue de Sphragistique*, 3e année) ; — *Notice sur plusieurs sceaux de l'archi-hôpital du Saint-Esprit de Rome*, 1852. (Extrait de la *Revue de Sphragistique*, 4e année); — *Souvenirs archéologiques de mes promenades dans Rome et aux environs.* Note sur un hiéron pélasgique encloué dans la villa de Brutus à Rivoli. Notice sur plusieurs sceaux du Grand Hôpital du Saint-Esprit de Rome. Nîmes, Clavel-Ballivot, 1856, in-8 ; — *Notes archéologiques.* Nîmes, 1860, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Rapport sur le concours académique de* 1862. Monuments celtiques du Gard. Nîmes, 1862, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Notes épigraphiques sur le Bas-Languedoc et les Cévennes.* Nîmes, 1863 et 1864, 2 vol. in-8 ; — *Le Prieuré et le Pont Saint-Nicolas de Campagnac.* Nîmes, 1864, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Notes archéologiques.* Nîmes, 1865, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Biographies académiques* : A. Vincent Devillers ; J. C. Vincent Planchut ; Jacques Vincent Saint-Laurent ; Suzanne Allut (Mme Allut-Verdier). Nîmes, 1865, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) ; — *Notes archéologiques.* Nîmes, 1866, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) : — *Une prétendue inscription grecque à Beaucaire.* Nîmes, 1867, in-8 ; — *Diction-*

naire topographique du département du Gard, couronné au concours des sociétés savantes. Paris, imprimerie impériale, 1867, in-4; — *Notes épigraphiques*. Nîmes, 1867, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*); — *Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard* en 1869. Nîmes, 187., in-8; — *Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard* en 1870, 1871, 1872 et 1873. Nîmes, 1873, 4 fascicules. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*); — *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Nîmes*. Nîmes, Clavel-Ballivot, 1875, in-8. M. Germer-Durand a écrit en outre un nombre considérable d'articles et de mémoires de littérature, de critique, d'histoire et d'archéologie dans la *Revue archéologique* de Paris (1re série), la *Revue de Sphragistique*, la *Revue de l'enseignement chrétien*, les *Mémoires de l'Académie du Gard*. Il avait entrepris, en outre, pour la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc* par les Bénédictins que publie à Toulouse M. Edouard Privat, le *Recueil complet des inscriptions romaines de Nîmes et du Bas-Languedoc*. Ce travail reste inachevé: mais il faut espérer qu'il sera continué par M. François Germer-Durand, architecte du département de la Lozère, qui a hérité de tous les matériaux épigraphiques de son savant et regretté père. Germer-Durand était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, membre correspondant du Comité des Sociétés savantes pour les travaux historiques, membre de l'Académie du Gard, de l'Institut des Provinces, de la Société bibliographique, de la Société archéologique de Montpellier, de la Société scientifique et littéraire d'Alais, de la Société de sphragistique de Paris. Cet éminent archéologue est mort, comme il avait vécu, en bon chrétien. — F. B.

— M. Louis Alfred Giraud, né à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 8 août 1827, est mort le 9 juillet dans son pays natal. Il avait fait ses études au collège de Pontlevoy, et cultivait avec goût et succès la poésie, l'histoire et le droit. Ses premiers essais poétiques datent de 1846. Mais ce ne fut pour lui qu'un délassement, qu'il abandonna presque complètement dès qu'il eut en vue une carrière, en 1850; ce fut la carrière de la magistrature, à laquelle il s'était préparé par de fortes études juridiques, couronnées par le diplôme de docteur (1852); il y avait allié les études plus spéciales de l'École des Chartes, dont il sortait le premier de la promotion du 5 novembre 1853, après avoir soutenu une thèse sur le *Mundium*. Il débuta dans la magistrature comme substitut à Tours (12 janvier 1859), et fut successivement procureur à Gien (10 août 1860) et à Parthenay (8 février 1862), puis vice-président du tribunal de Blois (29 janvier 1868), et conseiller à la cour d'Orléans (18 juillet 1876). Ses compatriotes de la Vendée le choisirent pour leur représentant à l'Assemblée nationale en 1871. Il partageait son temps entre l'éducation de ses filles, ses devoirs professionnels et l'étude, et c'était en chrétien qu'il s'acquittait de tous ses devoirs. M. Giraud a laissé un assez grand nombre de travaux : *Les Vendéennes*, poésie (1850); — *Dissertation sur le divorce et la séparation de corps*, thèse pour le doctorat (1852). Il a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* (avril 1851) : *Notice sur André Rivaudeau, poète du* XVIe *siècle, originaire de Fontenay*; — dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* une lettre inédite du roi Jean; — dans la *Revue des Provinces de l'Ouest, Bretagne et Poitou*, des poésies; *Les titres de noblesse de Nicolas Rapin* (1854); *Vie et mort de Barnabé Brisson, né à Fontenay-le-Comte en* 1532, *premier président du Parlement de Paris, victime de la fureur des Seize le* 15 *novembre* 1591 (1855); — *Notice littéraire sur Romain de Pin-Pager* (1855); — dans la *Revue historique du droit français et étranger*, un article sur *Les Aveux féodaux et les déclarations censuelles* (1859, sept., oct.);

La surveillance de la haute police et la réhabilitation (1862, in-8); — dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence : Les immeubles par destination et les chevaux des haras* (1864); *Le Serment décisoire et le faux serment en matière civile* (1864); — *Eléments de droit municipal, ou notions d'administration communale et de tenue des registres de l'état-civil* (1869), cours qu'il avait fait à l'École normale de Fontenay; — dans le *Correspondant*, *Mme de La Vallière et son temps, d'après des documents inédits* (1877). La mort l'a arrêté dans la correction des épreuves de son introduction aux œuvres de Nicolas Rapin, dont il voulait publier chez Techener les plus belles poésies.

— M. J. Ch. D'ALMEIDA, professeur de physique au lycée Henri IV, est mort à Paris au mois de novembre; il y était né en 1822. Fondateur (en 1872) et rédacteur du *Journal de physique théorique et appliquée*, il a publié : *Problèmes de Physique* (1861, in-8) avec la collaboration de M. Boutan. *Cours élémentaire de physique, suivi de problèmes* (1862), avec la collaboration du même. Il était secrétaire de la Société de physique, et inspecteur général de l'Instruction publique. On lui attribue l'invention des dépêches photographiques que les pigeons transportaient pendant le siège de Paris.

— Nous tenons à payer notre tribut de regret au vaillant explorateur que nous venons de perdre, M. le comte de Sémellé. Le comte Georges-Charles DE SÉMELLÉ était né le 5 juillet 1845, au château d'Arville, près de Metz. Elève du collège de Saint-Clément, il s'engagea à l'âge de 17 ans, et gagna ses premiers grades en Algérie. Il servit dans les armées de la Loire, de l'Est et de Versailles, et quitta l'état militaire en 1877. Il obtint du ministre de la guerre l'autorisation de faire un voyage d'exploration dans le centre de l'Afrique, et partit plein de confiance, désireux de servir sa patrie et encouragé par la perspective d'aventures. Il concentra son action sur les rives du Niger. Il revint sans richesses, mais avec la connaissance du pays et de ses ressources, et des relations créées au profit du commerce français. Il repartit avec les ressources nécessaires pour réaliser ses projets. Il traita avec les chefs du pays, et c'est grâce à lui que toute cette partie de l'Afrique équatoriale est ouverte aujourd'hui à notre commerce. Il est mort de la dysenterie le 22 octobre, à bord du *Gabon*, qui le ramenait en France, trois jours avant d'atteindre Madère.

— M. Xavier AUBRYET, né à Pierry (Marne) en 1825, est mort à Paris le 15 novembre. Ancien élève du Collège de Saint-Quentin et du Lycée Charlemagne, il entra dans l'administration des finances où il parvint au poste de sous-chef. Sa renommée lui est venue par les lettres, où il occupa une place à part. Critique élégant, délicat et ingénieux, il poursuivait de sa plume acérée la banalité, la médiocrité. Sa verve s'est exercée avec le plus grand succès contre les hypocrisies libérales et les sottises démocratiques. Plusieurs de ses ouvrages resteront, bien que le style en soit parfois trop recherché. La Société bibliographique a emprunté à l'un d'eux plusieurs de ses meilleurs tracts : *De quel côté est l'abrutissement; — Les gens qui craignent les prêtres.* L'Académie lui a décerné, en 1878, le prix Lambert. Dès 1849, il s'occupait de la fondation d'un petit journal littéraire. Il a collaboré à l'*Artiste*, qu'il a dirigé avec Arsène Houssaye; au *Corsaire*, à l'*Evénement*, à l'*Illustration*, à la *Presse*, où il a donné quelque temps une causerie hebdomadaire, au *Moniteur du soir* depuis 1864, à *Paris-Journal*, au *Gaulois* et au *Moniteur universel*. Il a écrit : *La femme de vingt-cinq ans* (1853; in-18); — *Jugements nouveaux* (1860, in-18); — *Les idées justes et les idées fausses* (1865, in-18); — *Les Patriciennes de l'amour* (1870, in-18); — *La République Rose* 1848-1871 (1871, in-32); — *Le docteur Molière*, comédie en un acte en vers (1873, in-18); — *Les Représailles du sens commun* (1873, in-12); — *La Vengeance de*

Mme Maubrel (1873, in-18); — *Robinsonne et Vendredine* (1874, in-18); — *Madame veuve Lutèce* (1874, in-12); — *Philosophie mondaine* (1875, in-18); — *Le poème des mois Républicains* (1879, in-16); — *Triptyque*, vers (1880).

— La mort vient d'enlever au parti libéral belge un de ses hommes les plus distingués, M. Auguste Orts. Né à Bruxelles le 7 avril 1814, mort dans la même ville le 3 novembre 1880, ministre d'Etat, membre de la chambre des députés depuis 1848, ancien président de cette assemblée, ancien échevin et membre du conseil communal de Bruxelles depuis 1856b, âtonnier de l'ordre des avocats près la cour de cassation, professeur d'économie politique à l'université de Bruxelles. Auguste Orts occupait une place considérable dans le monde politique et juridique belge. Il appartenait à cette fraction modérée du libéralisme dont les rangs ont été si cruellement décimés depuis quelque temps par la mort des Verhaegen, des P. Devaux et des H. Dolez. Une fin chrétienne a racheté chez lui les tristes défaillances de l'homme politique. M. Orts laisse quelques travaux juridiques et historiques. Son ouvrage le plus connu est la *Guerre des paysans* (1798-1799), *épisode de l'histoire belge* (Bruxelles, Bruyant-Christophe, 1863, in-8).

— M. le général Charles-Gabriel-Hippolyte Trybas de Chamberet, mort le 20 octobre à Versailles, était né à Besançon en 1816. Admis à l'Ecole Polytechnique en 1834, et sous-lieutenant élève à l'école d'état-major en 1838, il fut nommé lieutenant le 15 janvier 1840, capitaine le 5 juillet 1843, chef d'escadron le 8 septembre 1852, lieutenant-colonel le 14 mars 1859 et colonel le 8 mars 1865. Il fut successivement aide de camp du grand chancelier de la Légion d'honneur, du gouverneur des Invalides et du ministre de la guerre. Promu au grade de général de brigade le 8 décembre 1870, il commanda avec une grande valeur une brigade d'infanterie à Montrouge. Inspecteur général de la gendarmerie en 1872, le genéral de Chamberet a été pendant plusieurs années membre de la commission de gendarmerie et de la commission chargée de la révision du service des places. Il est l'auteur des ouvrages suivants : *Manuel du légionnaire, ou Recueil des principaux décrets, lois, ordonnances, relatifs à l'ordre de la Légion d'honneur, depuis l'époque de sa création jusqu'à nos jours* (1852, in-18 avec 2 pl., 2e édition, 1854, in-8); — *De l'institution et de l'hôtel des Invalides, leur origine, leur histoire. Description du tombeau de l'empereur et de l'intérieur de l'hôtel des Invalides* (1854, in-8); — *Précis historique sur la gendarmerie, depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours* (1861, in-12). — Il a publié en outre divers articles dans le *Spectateur militaire*, le *Moniteur de l'armée*, la *Revue contemporaine*, la *Revue européenne*, etc. Il a été membre du conseil général du Jura.

— La presse religieuse et monarchique vient de perdre un de ses plus dignes représentants, en la personne de M. Henri Olive, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*. Né à Marseille, en 1828, il y est mort le 3 novembre, âgé seulement de 52 ans. Après avoir achevé ses études classiques dans l'institution Patot, il continua de travailler, persuadé que jusqu'alors il avait seulement appris à apprendre. Il suivit l'entraînement naturel à ses compatriotes pour les affaires et fit avec succès le courtage des blés. Ses opérations le conduisirent indirectement vers le journalisme, en lui faisant publier une feuille spéciale, l'*Echo du commerce*. Mais la *Gazette du Midi* devait être l'élément où allaient briller toutes ses qualités de cœur et d'esprit : la vigueur de sa plume, la vivacité de ses sentiments, l'énergie de ses convictions religieuses et politiques, et son courage civique, dont il donna particulièrement des preuves après la Révolution du 4 septembre. Il y entrait comme chez lui : son père était l'un des fondateurs, et il était filleul d'Henri Abel, le rédacteur en chef; il fut lui-même appelé à la direction de ce vaillant jour-

nal après la mort de M. Eugène Roux. En dehors de ses articles, M. Henri Olive a publié : *Impressions de voyage dans les Hautes et Basses-Alpes; — Arnim, le triomphe des opportunistes; — La Vérité sur la monarchie;* — une notice sur le marquis de Barthélemy. Il a publié aussi : *Petites vérités sur les causes du célibat à Marseille..... et ailleurs* (1865, in-16); — *Révélations sur l'occupation française au Mexique* (1869, in-8); — *Révélations nouvelles. Une page d'histoire régionale dans les Bouches-du-Rhône, le Var, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et l'Hérault. Six mois de dictature* (1875, in-8). Il préparait une étude sur Berryer, restée inachevée. Plusieurs fois il a fait entendre sa parole avec succès dans des réunions politiques et au Salon des œuvres.

— Au sujet de M. Rozier, nous devons réparer une erreur qui s'est glissée dans sa notice nécrologique (t. XXIX, p. 441). Il a bien écrit, mais il n'a rien publié sur les questions religieuses; il laisse de nombreux manuscrits, formant la matière de plusieurs volumes, que son fils, directeur de l'École supérieure du commerce à Marseille, livrera probablement à l'impression.

— Ajoutons, pour M. l'abbé Culas (*ibidem*, p. 437), des travaux inédits autres que ceux mentionnés dans sa notice : un *Abrégé de l'histoire de la Bresse*, depuis le temps des Celtes jusqu'à l'annexion à la France, écrit surtout au point de vue des mœurs et usages du pays; — une *Histoire de Dompierre*, de son prieuré, de ses curés, etc., avec des notes sur son terroir, l'étymologie des noms des anciennes familles, etc. — Son *Histoire de Lagnieu* se publie dans les *Tablettes du Messager de Belley*.

— On annonce encore la mort : de M. Napoléon Reber, né à Mulhouse en 1807, ancien élève du Conservatoire, professeur d'harmonie au Conservatoire où il prit la place d'Halévy, membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1853, où il succéda à M. Onswlow; — de M. Léon Coignet, peintre d'histoire, membre de l'Académie des Beaux-Arts, mort à Paris dans sa 87e année, le 22 novembre; — de M. Ladislas Grelland, professeur de code civil à la Faculté d'Aix, mort à l'Ile de Ré, son pays natal; — de M. Jules Rousset, ancien préfet et ancien conseiller référendaire à la cour des comptes, mort à Arc-le-Gray (Haute-Saône), à l'âge de 78 ans; auteur de publications sur les finances; — de M. René-Gaspard, vicomte de Vaulchier, né à Besançon le 23 février 1817, licencié en droit, archiviste-paléographe, ancien élève de l'École des Chartes de la promotion de 1839, mort à Mantry (Jura) le 15 novembre; — de M. Charles Timbal, rédacteur du *Français*; — de M. Gratiot, né en 1812, collaborateur des *Cent et un*, de la *Revue de Paris*, et de la *Revue des Deux-Mondes;* — de M. Fournier, ancien greffier à la cour d'appel de Paris de 1831 à 1877, collaborateur de la *Gazette des Tribunaux*, mort le 13 novembre à Paris à l'âge de 83 ans; — de M. Henri Perrin, rédacteur en chef de l'*Union libérale*, et ancien rédacteur du *Nord-Est*, mort à Mézières à 35 ans; — de M. Lemoine, rédacteur du *Messager du Midi*, de Montpellier; — de M. Lorigne, rédacteur de la *Liberté*, mort à Hyères, âgé de 36 ans; — de M. André Vigroux, ancien rédacteur de l'*Echo de l'Aveyron*, de l'*Echo de la Province et du Pas-de-Calais*, mort à La Roquette, près de Rodez; — de M. Jules Quentin, propriétaire-gérant du *Journal de Péronne* depuis 42 ans; — du général marquis de Chaussegros de Lioux, auteur d'une *Notice sur le chateau de Ham*, insérée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*.

Institut. — *Académie française.* — Dans sa séance du 25 novembre, l'Académie a procédé à la réception de M. Labiche, élu en remplacement de M. de Sacy, décédé. C'est M. John Lemoine qui a répondu au récipiendiaire.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 12 novembre, sous la présidence de M. Edmond Le Blant.

La séance a été occupée par des lectures dans l'ordre suivant : — Discours du président annonçant les prix décernés en 1880 (Prix du budget, concours des antiquités nationales, prix de numismatique du moyen âge, prix Gobert, prix Bordin, prix Stanislas Julien, prix Delalande-Guérineau, prix Jean Reynaud), les sujets de prix proposés, et faisant connaître les principaux travaux des élèves des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes ; — Notice historique sur la vie et les travaux de M. Caussin de Perceval par M. Wallon ; — L'Ange et l'Ermite (Légende religieuse), par M. Gaston Paris.

Académie des inscriptions. — L'Académie vient d'être autorisée par décret à accepter le legs d'une rente de mille francs, fait par M. le marquis de La Grange, en vue de fonder un prix destiné à récompenser l'auteur de la meilleure publication relative à un poème inédit d'un vieux poète français, ou bien, à défaut de poème inédit, le meilleur travail concernant un de nos anciens poètes.

Le Prix du budget avait pour sujet une étude sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'à l'invasion des Barbares, d'après les documents littéraires et épigraphiques. Trois mémoires ont été envoyés. Le prix a été décerné à M. René Cugnat ; une récompense de 1,500 francs à M. Vigié.

Pour le prix dont le sujet était : « Noms géographiques de l'occident de l'Europe, mentionnés dans les ouvrages rabbiniques, » aucun mémoire n'a été envoyé.

Concours des antiquités nationales (voir t. XXIX, p. 175).

Prix de numismatique du moyen âge fondé par Madame veuve Duchalais : Il a été obtenu par M. Louis Blancard pour son *Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence.*

Prix Gobert (voir t. XXIX, p. 174).

Prix Bordin. Un des sujets était : Exposer l'économie politique de l'Egypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe. » Comme l'an dernier, aucun mémoire n'a été envoyé sur ce sujet, qui est prorogé à cette année.

Un des autres prix avait pour objet : Christine de Pisan. Sur deux mémoires envoyés, aucun ne méritait le prix. Le sujet est prorogé jusqu'à 1882.

Sur la question de l'origine et du développement des castes dans l'Inde, un seul mémoire a été envoyé. Il n'a pas été jugé digne du prix, mais une récompense a été accordée à l'auteur, M. Schoebel.

Sur la question relative à la vie et aux écrits d'Eustathe, archevêque de Thessalonique, un seul mémoire a été envoyé, qui n'a pas été jugé digne d'une distinction.

Prix Stanislas Julien (voir t. XXIX, p. 83),

Prix Jean Reynaud (voir t. XXIX, p. 83).

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a adopté, pour le concours de 1883, les deux sujets suivants, proposés par la section d'économie politique, statistique et finances :

1° *Prix Rossi* (5,000 fr.) : « Exposer les faits qui, dans l'antiquité grecque e romaine, prouvent la permanence des lois économiques. Rechercher quels étaient, dans l'antiquité, les rapports entre le capital et le travail ; jusqu'à quelle limite le travail était divisé ; quelle forme affectait le commerce, comment les lois économiques ont fonctionné dans ces sociétés si différentes de la nôtre. »

2° *Prix Léon Faucher* (3,000 fr.). — « Les assurances : Étudier leurs origines,

les développements qu'elles ont reçus et qu'elles pourront recevoir, les principes sur lesquelles elles reposent et les avantages qu'elles peuvent procurer à la société. »

Le terme de rigueur pour l'envoi des mémoires est le 31 décembre 1882.

Concours. — Les sujets suivants ont été adoptés pour le programme de concours de l'année 1882 par la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique :

1° Quel était le genre de musique qu'exécutaient, au xve et au xvie siècles, es bandes de musiciens employées par les magistrats des villes, par les souverains et par les corporations de métiers, particulièrement dans les provinces belges? Quelle était la composition instrumentale de ces bandes? Quelles sont les causes de la disparition totale des morceaux composés à leur usage?

2° Faire l'histoire de la céramique au point de vue de l'art, dans nos provinces, depuis l'époque romaine jusqu'au xviiie siècle.

3° Rechercher les origines du bas-relief et du haut-relief, et faire un examen critique des développements et des modifications que ce mode de sculpture a subis aux différentes époques de l'art et dans les divers styles.

4° Déterminer les caractères de l'architecture flamande du xvie et du xviie siècles. Indiquer les édifices des Pays-Bas dans lesquels ces caractères se rencontrent. Donner l'analyse de ces édifices.

La valeur des médailles d'or présentées comme prix, pour chacune de ces questions, est de *mille francs* pour la première, pour la troisième et pour la quatrième, et de *huit cents francs* pour la deuxième.

— La fédération belge des œuvres ouvrières catholiques a organisé un concours de chansons populaires anciennes, françaises et flamandes. — La date primitivement fixée pour la remise des recueils est reculée jusqu'au 31 décembre de la présente année.

Les envois peuvent être adressés au secrétariat, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 10, à Bruxelles.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 19, M. Egger a présenté quelques observations sur un mémoire de M. Georgewith relatif à une inscription grecque trouvée près de Sébastopol dans les ruines de l'ancienne ville de Chéronèse. M. Barthélemy Hauréau a communiqué en seconde lecture son mémoire sur quelques traductions de l'*Économique* d'Aristote. — Dans la séance du 29, M. Ernest Renan a communiqué des observations sur deux inscriptions trouvées l'année dernière dans l'île de Chypre, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Kitium. M. Alexandre Bertrand a commencé la lecture d'un mémoire sur une couronne et une coupe d'or, trouvées dans un tumulus gaulois à Apremont, près de Gray (Haute-Saône).

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance des 6 et 20 novembre, M. Paul Leroy-Beaulieu a commencé la lecture d'une étude sur les causes qui influent sur le taux de l'intérêt et les effets de la baisse du taux de l'intérêt. — Dans la séance du 13, M. Jules Simon a lu la fin de son introduction générale aux rapports sur l'exposition universelle de 1878. — Dans les séances des 20 et 27 novembre, M. Picot a lu, au nom de M. E. Naville, un mémoire sur la démocratie représentative. — Dans la séance du 27, M. Emile Beaussire a présenté des observations sur ce mémoire; M. Caro a lu un mémoire de M. Henri Marion, professeur de philosophie au Lycée Henri IV, sur la solidarité morale; M. Rodolphe Dareste a commencé la lecture d'un mémoire sur les anciennes lois du Danemark.

Bibliographie de Saint-Omer. — La commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais a entrepris la publication d'un *Dictionnaire historique du Pas-de-Calais*. Ce travail, confié à plusieurs de ses membres, et qui doit comprendre plus de quinze volumes, se poursuit d'une manière régulière. L'une des dernières livraisons publiées est celle qui renferme l'histoire de Saint-Omer, par M. Deschamps de Pas, correspondant de l'Institut. Un bibliophile artésien dont le nom est bien connu, et dont la collection est aujourd'hui la plus riche du département, M. le baron Dard a joint au travail de son ami M. D. de Pas une *Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer* (et de sa banlieue). (*Arras, Sueur-Charruey*, 1880, gr. de in-8 vi et 84 p., pap. vergé, tiré à 50 exemplaires). Ce volume comprend la description de 562 ouvrages imprimés ou manuscrits, rangés sous les rubriques suivantes : 1. Histoire civile ; 2. Evêché de Saint-Omer ; 3. Eglise cathédrale, paroisses, chapelles ; 4. Hôpitaux, hospices ; 5. Collèges ; 6. Monuments civils ; 7. Numismatique ; 8. Bibliothèque, imprimerie ; 9. Abbaye de Saint-Bertin ; 10. Autres couvents de Saint-Omer ; 11. Banlieue ; 12. Variétés ; 13. Abbaye de Clairmarais ; 14. Supplément. Le travail de M. le baron Dard est appelé dès aujourd'hui à rendre de grands services aux personnes qui s'occupent de recherches historiques sur l'histoire d'Artois, et mieux que d'autres ceux qui se sont occupés de recherches bibliographiques reconnaîtront les difficultés immenses que présente la description des publications relatives à l'histoire locale ; mais il est un regret que nous ne pouvons nous empêcher d'émettre, c'est de voir M. Dard citer souvent des tirages à part, à peu d'exemplaires, extraits de Mémoires de sociétés savantes, sans en indiquer l'origine. Si ces tirages sont fort précieux pour les bibliothèques qui les possèdent, leur indication sans renvoi à la source originale rend souvent impossibles les recherches des travailleurs qui auraient besoin de connaître exactement le recueil où ils pourront rencontrer ces dissertations, tirées presque toujours à moins de cent exemplaires, réservés le plus souvent à des amis. M. Dard annonce son intention de donner plus tard une seconde édition de la bibliographie de Saint-Omer, nous nous permettons de lui signaler cette amélioration à y introduire, en le remerciant dès aujourd'hui du service qu'il nous rend. — Comte de Marsy.

Bibliographie Tournaisienne.— Sous ce titre, M. Desmazières vient de commencer dans les *Bulletins de la Société Historique et Littéraire de Tournai* (t. XVIII, p. 111 à 383. Tournai, typ. Casterman, 1880) un travail considérable sur l'imprimerie dans cette ville. Chaque imprimeur a une notice spéciale, suivie de la liste de toutes les publications sorties de ses presses, avec la reproduction de sa marque typographique. Bien que divers livres, remontant aux premières années du xvie siècle, portent la mention de libraires tournaisiens, tels qu'Antoine Durieu (1509), Jean de la Forge (1532-1554) et Jean Laurent (1566), M. Desmazières montre que les premiers livres imprimés à Tournai l'ont été par Nicolas Laurent et sa veuve (1589-1631) et par Charles Martin et Joseph Duhamel (1610-1620), et que les publications antérieures portant le nom de Tournai, et notamment les *Statuta sinodalia* (1509), ont été imprimés à Paris, rue de la Juivrerie, près des Carmes, et d'autres, à Douai, à Anvers, etc. Le premier *livre* imprimé à Tournai serait la *Vie du Bienheureux S. Jean de Sahagovne*, composée par George Maigret, et imprimée en 1610 par Duhamel et Martin, les imprimeurs précédents n'ayant pas été capables d'imprimer autre chose que des placards ou des petits livrets de peu d'importance. Aujourd'hui, dix imprimeries existent à Tournai et y occupent environ 350 ouvriers. — La partie publiée de la *Bibliographie Tournaisienne* comprend vingt imprimeurs et la liste des publications décrites atteint le chiffre de 683 numéros,

allant jusqu'à l'année 1726. L'auteur se propose de continuer ce travail jusqu'aux dernières années du dix-huitième siècle; le nombre de livres et de pièces imprimées à Tournai depuis cette époque étant trop considérable pour qu'il soit possible de le conduire jusqu'à ce jour.— Comte de Marsy.

Iconographie Tournaisienne. — Le dix-huitième volume des *Bulletins de la Société historique de Tournai* renferme aussi un autre travail fort important pour l'histoire de cette ville. C'est un catalogue des *Plans et vues de la ville de Tournai,* dressé par M. le capitaine Déjardin. Ce catalogue est la seconde édition refondue d'un travail publié en 1858 dans la même collection. Il comprend 86 plans, classés chronologiquement, de 1300 à 1877, et 72 vues; en tout 158 numéros. — Comte de Marsy.

Le Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence. — Deux provinces seulement, la Gascogne et l'Orléanais, possédaient jusqu'ici des sociétés d'érudition dont la direction fût exclusivement ecclésiastique : aujourd'hui, grâce à l'infatigable activité de notre confrère M. Ulysse Chevalier, il existe dans la Drôme un comité pour l'histoire ecclésiastique de tous les diocèses compris dans l'ancien Dauphiné et dans le Vivarais. Ce comité a pour organe un *Bulletin* trimestriel, dont le prix d'abonnement n'est que de 3 francs par an. La première livraison (septembre-octobre) en donne (p. 5-17) le programme : histoire, géographie, archéologie, numismatique, avec des conseils pratiques adressés aux travailleurs et des indications de bibliographie érudite. Dès sa constitution, le comité s'est placé sous le haut patronage de l'évêque de Valence : « Vous arriverez, a dit Mgr Cotton, à concilier les vrais principes de la critique et les pieuses traditions de nos églises, et vous rendrez un service réel à la science et à la religion. » — Un seul fait prouvera l'intérêt général que peuvent offrir les recherches historiques en Dauphiné. On sait l'importance des registres des visites pastorales pour « faire pénétrer dans l'intimité de la vie ecclésiastique. » Or, par une exception peut-être unique en France, Grenoble en possède une collection presque ininterrompue depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. — Bernon.

La Controverse. — Le 1er novembre a paru une nouvelle revue pour la défense de la religion. Elle a pour titre la *Controverse,* revue des objections et des réponses en matière de religion. Elle doit paraître le 1er et le 15 de chaque mois, en une livraison grand in-8 de 32 pages; ses bureaux sont 14, rue de la Sorbonne, à Paris. Nous souhaitons la bienvenue à *la Controverse,* nouveau compagnon d'armes dans la lutte que nous soutenons en faveur des vrais principes. Nous ne saurions lui donner une meilleure recommandation qu'en citant les noms de ses premiers collaborateurs et les sujets qu'ils traitent. Nous trouvons dans la première livraison : *La prétendue explication des miracles par l'effet de l'imagination,* par J. de Bonniot S. J.; — *M. Jules Soury et les Évangiles,* par Elie Philippe; — *Psychologie cellulaire,* par Alexis Arduin; — *L'archéologie préhistorique et la Bible,* par Hamard; — *Le Brahanisme,* par Ch. de Harlez, de l'Université catholique de Louvain.—On annonce pour les livraisons suivantes des travaux, de M. Vulson, doyen de la faculté catholique des sciences de Lyon, sur *le Matérialisme dans les sciences* et de M. Ph. Gilbert, de l'Université catholique de Louvain, sur *le Procès de Galilée,* et un article sur les *Monita secreta.*

Revue d'études juives. — La *Société des Etudes Juives,* dont nous avons annoncé l'année dernière la fondation, et qui a pour but d'encourager les travaux relatifs à l'histoire et à la littérature du judaïsme, se propose de publier une revue périodique et une série d'ouvrages originaux, d'anciens textes,

de traductions, etc. Elle doit en outre encourager les publications relatives au judaïsme, en général, et de préférence celles qui concernent le judaïsme français ou qui sont dues à des Français. Le président de cette société est M. le baron James de Rothschild. Le premier fascicule du recueil périodique intitulé *Revue des Etudes Juives* a déjà paru ; il contient des articles sur les Etudes bibliques, sur le Talmud et sur l'histoire des Juifs dans l'antiquité, au moyen âge et à l'époque moderne. — Ern. B.

Un artiste oublié : J.-B. Massé. — M. Émile Campardon, auquel on devait déjà tant de découvertes, vient d'avoir l'heureuse chance de trouver le testament de Jean-Baptiste Massé, l'un des miniaturistes les plus en renom du dix-huitième siècle. Ce testament, qui donne sur la vie et même sur les ouvrages de l'artiste les plus précieux renseignements, suffirait seul à assurer le succès du volume intitulé : *J.-B. Massé, peintre de Louis XV, dessinateur, graveur. Documents inédits* (Paris, Charavay frères, 1880, in-8 carré de 195 p. tiré à 317 exemplaires, dont 17 sur papier du Japon et de Chine, et 300 sur papier de Hollande). M. Campardon a fait précéder ce testament, qui est une sorte d'auto-biographie, d'un *Éloge de Massé* prononcé en 1771 par Charles Nicolas Cochin, dans une des séances de l'Académie royale de peinture et de sculpture dont il était le secrétaire et l'historiographe. Cet éloge, non moins complet en ce qui regarde l'homme qu'en ce qui regarde l'artiste, n'est presque pas connu, et M. Campardon, en rapprochant cette parfaite notice, du testament dans lequel Massé semble avoir voulu écrire ses propres mémoires, a réuni deux pièces qui ne nous laissent rien ignorer d'un artiste dont Voltaire célébra le talent, dont le pinceau délicat peignit avec succès Louis XV, Marie Leczinska et les plus grands personnages de son époque, et dont pourtant le souvenir est déjà tellement effacé, que les frères Haag n'ont pas consacré, dans la *France protestante*, le plus petit article à leur coreligionnaire. Le savant éditeur a joint à ces deux pièces un intéressant *Avant-propos*, des notes excellentes, dont plusieurs sont enrichies de documents inédits, tirés, comme le testament, des archives nationales ; enfin un appendice où il a reproduit une lettre de Massé (25 mars 1733) au ministre de la maison du roi. Le volume, imprimé par Motteroz comme Motteroz sait imprimer, renferme un portrait de Massé dessiné par lui-même (Musée du Louvre), un autre portrait du même, dessiné par C. N. Cochin le fils, un troisième portrait du même, peint par L. Tocqué, gravé par Wille, un portrait d'A. Coypel, gravé par Massé, enfin un fragment d'un panneau de la grande galerie de Versailles dessiné d'après Lebrun par Massé et gravé sous sa direction. Ces diverses œuvres d'art achèvent de donner, pour tous les hommes de goût, à la publication de M. Campardon une valeur exceptionnelle. — T. de L.

La légende de saint Gurthiern. — Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs une nouvelle série d'études sur la Bretagne, que vient d'inaugurer un savant membre de l'Institut, M. le vicomte Hersart de la Villemarqué. Les *Nouvelles études* auront trait aux *Fondateurs des villes d'Armorique*. La première vient de paraître. Elle a pour objet saint Gurthiern ou Gouziern, fondateur de Quimperlé, la ville qui a vu naître notre illustre écrivain. (*La légende de saint Gurthiern, fondateur de Quimperlé*, Paris, Didier, 1880, in-8 de 28 pages.) L'auteur prend la légende du saint, et s'applique à la commenter au point de vue traditionnel et d'une manière littéraire, sans s'occuper du côté critique et des difficultés chronologiques et autres auxquelles elle pourrait donner lieu. Il termine par quelques lignes sur l'état ancien et actuel des honneurs religieux qui ont été décernés au saint fondateur de Quimperlé. Bien qu'incomplète, l'étude sur saint Gurthiern n'en offre pas

moins un vif intérêt, et nous désirons vivement que M. de la Villemarqué ne reste pas en si beau chemin, mais qu'il s'empresse de mettre au jour des travaux analogues sur les autres fondateurs des villes bretonnes.

L'histoire de Conan Meriadec. — Nous avons sous les yeux un petit volume intitulé : *L'histoire de Conan Mériadec qui fait le premier règne de l'histoire générale des souverains de la Bretagne Armorique, avec la première partie des recherches générales de cette province,* par le P. T. (Toussaint) de S. Luc, C. (Carme). Paris, chez Claude Calleville, 1664. (Réimprimé par L. Prud'homme (de Saint-Brieuc) en 1880, tiré à 300 exemplaires, éditeur Pol de Courcy, in-18 de 283 p.). Le titre indique assez qu'il s'agit ici purement et simplement d'une réimpression. On était en droit d'attendre mieux d'un éditeur aussi érudit que M. Pol de Courcy. Au demeurant, nous l'avouerons en toute franchise, nous nous trouvons en présence d'un double travail d'un caractère tout différent. Le premier (p. 1-130) l'*Histoire de Conan Meriadec* n'est guère qu'un tissu de fables ou au moins d'assertions gratuites, dont la science historique a fait depuis longtemps justice. Le second, au contraire (p. 133-283), renferme une *Description générale de la Bretagne* par évêchés, fleuves, côtes, îles, etc. où il y a beaucoup d'excellents renseignements. Les géographes modernes ne le consulteraient pas sans profit. Nous ne connaissons rien d'aussi complet, vu l'époque (1660), et d'aussi exact. — Dom François Plaine.

La Bibliomanie en 1880. — De grands éloges ont été donnés ici (t. XXIII, p. 474-475) à la *Bibliomanie en* 1878. De moindres éloges ne sont pas dus à la suite de ce curieux travail. (*La bibliomanie en* 1880. *Bibliographie rétrospective des adjudications les plus remraquables faites cette année, et de la valeur primitive de ces ouvrages,* par Philomneste Junior. Bruxelles, Gay et Doucé, 1880, petit in-8 de 89 p.) Notre savant collaborateur énumère, par ordre alphabétique, tous les livres qui ont atteint un prix très élevé. (Quelques-uns de ces prix donnent le vertige et la marée monte toujours !) — Dans les ventes Firmin Didot (seconde partie), comte Octave de Béhague, Silvestre de Sacy, David Laing (d'Edimbourg), dr Desbarreaux-Bernard, Sinety, l'indication de chaque ouvrage précieux est accompagnée de renseignements tels qu'on peut les attendre d'un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux la bibliographie. On ne saurait trop recommander ces petites notices à l'aide desquelles (tant les indications de sources y sont nombreuses et précises !) on pourrait facilement écrire l'histoire développée de la plupart des livres et des auteurs cités par Philomneste Junior. Par exemple, quelqu'un qui voudrait s'occuper de Regnard pourrait-il désirer mieux que les références suivantes (p. 741) : « La bibliographie de Regnard a été traitée avec le plus grand soin par M. Compaignon de Marcheville, qui a gardé l'anonyme (Paris, Rouquette, 1877, in-12). Indiquons, en passant, au sujet de cet excellent comique, les notices de M. Gilbert, *Revue des Deux-Mondes,* 1859, et de Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi,* t. VIII, sans oublier le travail de M. Louis Moland qui accompagne le *Théâtre choisi,* Paris, Garnier, 1857. » En remerciant l'auteur de la *Bibliomanie en* 1880 du nouveau service qu'il vient de rendre aux études bibliographiques, annonçons qu'il va nous donner bientôt un autre opuscule non moins intéressant, lequel ne sera pas le dernier, bien qu'il doive probablement être, dans la liste de ses publications, le mille et unième au moins.— T. de L.

Annuaire de l'Economie politique et de la statistique pour 1880. — Nous annonçons toujours avec plaisir l'apparition de cet *annuaire* si utile, publié sous la direction de M. Maurice Block, et qui est arrivé à sa 37e année,

(Paris, Guillaumin, gr. in-18). Le volume de 1880 dépasse par son étendue ceux des années précédentes, tant est considérable le nombre des documents qui s'y trouvent réunis. Il serait impossible d'énumérer tout ce que renferme ce précieux recueil. Disons seulement que la statistique agricole fournit avec raison cette année un certain nombre de renseignements, et qu'il n'est pas sans intérêt de rapprocher les indications données pour divers pays.

— Le dernier volume des *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen* (1880, in-8 de 686 p.) contient, dans la partie scientifique, les mémoires suivants : *Etudes relatives à la dissociation des Sels métalliques sous l'influence de l'eau*, par M. Dette (107 p.); — *Sur la Série de Lapière*, par M. A. de Saint-Germain; — *Note sur l'opuscule de Neritopsis coquillaje, genre des Gasteropodes*, par M. Morière. Nous trouvons, dans le domaine de l'histoire : *Mademoiselle de Navarre, comtesse de Mirabeau*, d'après les documents inédits, par M. A. Joly (54 p.), contenant des détails intéressants sur une femme spirituelle et étrange qui joue un rôle important dans l'histoire de la famille de Mirabeau et dont la destinée turbulente fut malheureuse. — *Louis XI et la Basse-Normandie*, de 1461 à 1464, par M. C. Dupont. — *L'empereur Justinien et son œuvre législative, Etude historique et juridique*, par M. E. Cauvet. — N'oublions pas deux mémoires relatifs à la littérature ancienne : *Une tradition sur le IVe livre des Géorgiques*, par M. J. Denise. Il s'agit d'un changement que, selon Servius, autorité fort contestable, le poète aurait introduit dans son œuvre, remplaçant, d'après l'ordre d'Auguste, l'éloge de Cornelius Gallus par la fable d'Aristée). — *Notes critiques sur un manuscrit de Juvenal ayant appartenu au cardinal de Richelieu*, par M. A. Gasté. Ce manuscrit est de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle ; il appartient aujourd'hui à la bibliothèque de la Sorbonne, n° 1767 ; il avait passé, on ne sait comment, de la bibliothèque du cardinal dans celle de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Il paraît qu'il n'a jamais été consulté ; un éditeur de Juvénal, Achaintre, se borne à en signaler l'existence ; un autre, Lemaire, dans son *Index cod. mss. Juvenalis*, n'en fait pas mention ; M. Gasté a relevé avec un soin minutieux les variantes qu'offre ce codex ; tout futur éditeur de l'énergique satirique latin ne pourra se dispenser de consulter ce travail. — L'histoire moderne peut revendiquer deux travaux fort dignes d'attention : *Relation de Pierre Millet, soldat de l'armée d'Egypte*, par M. J. Tissier. (Né en 1776, Millet servit huit ans dans la 2e demi-brigade légère ; réformé en 1804, il devint instituteur primaire dans des communes rurales de Calvados ; récit naïf, dans son style incorrect, des souffrances de l'armée et des misères de la guerre.) — La *commission militaire et révolutionnaire de Granville*, par M. de Robillard de Beaurepaire. (Documents curieux qui étaient restés enfouis dans le greffe de la Cour d'assises de Coutances ; histoire, pièces en main, d'un de ces sanguinaires tribunaux institués par la Terreur républicaine ; mépris et ignorance des lois, rigueur implacable des arrêts, peine de mort appliquée sans relâche, exécution immédiate, constamment saluée, d'après les procès-verbaux, par les cris de : *Vive la République*.)

— Le dernier volume des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (129e année, 4e série, t. XI, 1880, in-8 de 450 p.), présente divers mémoires se rattachant à des portions différentes de la science. — La linguistique revendique le mémoire de M. Ernest Dubois : *Questions d'ethnographie gauloise et de linguistique*, et celui de M. Lucien Adam : *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe*, détails curieux sur un phénomène de bilinguisme signalé, dès le dix-septième siècle, par les missionnaires. — La juri-

prudence revendique un mémoire de M. J. Liégrois : Le *Code civil et les droits des époux en matière de succession*, et la botanique a pour sa part les *Isoettes des Vosges*, par M. Fliche.— Relativement aux études historiques, nous trouvons *les colonies lorraines et alsaciennes en Hongrie*, par M. Hecht; *la chute et le relèvement de la Lorraine*, par M. Duvernoy. — Un zélé orientaliste, M. Leupol, a inséré *le Diamant du Brahmane, légende rimée ;* le *Rôle politique des Fleurs* a été l'objet d'un travail de M. Godron (le lys, l'hortensia, qui portait ce nom avant que la reine Hortense ne fût née, la violette). Signalons aussi les recherches de M. Maggiolo *sur les conditions de l'instruction publique dans les hautes Cevennes avant et après* 1789.

— Nous signalerons, dans le dernier volume du *Bulletin de l'Académie delphinale* (3e série, t. XV, 1880, in-8 de 404 p.), une étude *sur un voyageur dauphinois resté inconnu, Antoine Brunel, seigneur de Saint-Maurice*, par M. Revillout (né en 1622, Brunel passa en Hollande, et il accompagna dans leurs voyages en France, en Italie et en Espagne des jeunes gens appartenant à de nobles familles. On a lieu de croire qu'il est le véritable auteur d'un livre que les bibliographes attribuent au Hollandais Aerssens de Somalsdyçk : *Voyage d'Espagne, curieux, historique et politique*, fait en l'année 1655); un article sur *les Jetons du Dauphiné*, par M. Joseph Roman, et des travaux sur *l'ancienneté de l'homme dans la province du Dauphiné*, par M. Florian Vallentin; enfin *Une famille parlementaire du Dauphiné; notice sur les Chalvet.*

Angleterre. — Il existe, on le sait, en Angleterre, un grand nombre de sociétés savantes qui se consacrent surtout à la réimpression de livres anciens devenus rares ou à la publication de documents inédits.

Parmi ces associations figure avec honneur la *Camden Society*, fondée en 1838, et qui a pris le nom d'un éminent antiquaire, contemporain de la reine Elisabeth ; en 1864, elle avait déjà mis au jour 86 ouvrages différents ; elle a entrepris une nouvelle série de ses publications ; les trois derniers volumes qu'elle a fait paraître sont : XXV, *The Œconomy of the Fleete*, 1879, pièce inédite relative à une ancienne prison de Londres; XXVI, *Documents illustrating the history of saint Paul's cathedral*, 1880; XXVII, *The Hamilton Papers*, 1880 ; pièces inédites relatives à la période de 1638 à 1650, tirées des archives de la maison ducale d'Hamilton.

L'*Hakluyt Society*, créée en 1846, s'est placée sous les auspices de Richard Hakluyt, géographe qui fit paraître, en 1598-1600, un recueil fort important de voyages (3 vol. in-folio). La géographie et les anciennes pérégrinations forment la spécialité de ce qu'elle livre au public; ses trois dernières publications sont : LVIII, *Voyage de Jean Schiltberger, natif de la Bavière, en Europe, Asie et Afrique*, de 1396 à 1427, 1879 ; LIX, *Voyages et Œuvres de John Davis*, 1880 (un des premiers explorateurs des mers polaires); LX, *Histoire morale et naturelle des Indes*, par le Père Joseph de Austa (réimpression de la traduction anglaise, publiée en 1601, d'un ouvrage espagnol fort intéressant, mis au jour à Séville, en 1590).

— L'*Index Society*, association de bibliophiles anglais dont nous avons déjà parlé, se propose de publier des tables de matières des répertoires raisonnés qui sont de la plus grande utilité pour les travailleurs. Un rapport sur les travaux accomplis pendant sa première année a été mis au jour; il est accompagné de cinq suppléments, dont nous croyons devoir donner les titres : Index de livres et mémoires (*papiers*) concernant les mariages entre parents. — Index des titres et *styles* des souverains de l'Angleterre; — Index des portraits contenus dans le *London Magazine*, l'*European Magazine* et le *Register of the Times ;* — Index des notices nécrologiques pour 1878-79 p.

— Index des titres honorifiques héréditaires de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande.

— La Société anglaise de chronologie publie un nouveau livre; sous le titre de *Vox Dei*, il donne la classification et l'énumération de toutes les époques depuis la création, telle que la décrit Moïse, jusqu'à nos jours. On y trouve l'indication de toutes les années écoulées avant J. C.

— Un remarquable ouvrage entrepris l'an dernier par M. Ward, va être achevé par la publication des tomes IV et dernier. C'est un recueil de notices biographiques et critiques sur les *Poètes anglais*, dues à la plume des principaux écrivains de la Grande-Bretagne.

— Le savant géographe, M. B. H. Major, conservateur des cartes du *British museum*, est obligé par sa santé de renoncer à son emploi, qu'il occupait depuis plus de trente ans. On cite parmi ses nombreuses publications son histoire du *Prince Henri le Navigateur*, et *la Conquête des Iles Canaries*.

— La Société anglaise des anciens textes va faire paraître de curieux monuments du passé : Les œuvres de Wiclef en anglais, restées inédites; les homélies de Blickling, écrit du dixième siècle ; un fragment de la chanson de Roland ; le *Catholicon anglicum*, etc. — De son côté, la Société des dialectes anglais ne reste pas inactive. Elle publie : *Un glossaire des mots usités dans le Cornouailles* ; d'*anciens hymnes anglais* ; le *Dialecte du comté de Leicester*; *les locutions employées dans les campagnes et les fermes*, etc.

— Le deuxième volume des *Souvenirs des Catholiques anglais sous les lois pénales* va bientôt paraître, avec ce titre : *Lettres et Mémoires du Cardinal Allen*, 1532-1594. Les lettres qu'on a pu recueillir sont au nombre de 213. Elles proviennent en grande partie des Archives du Vatican, du Collège anglais de Rome, de Simancas. Une introduction historique du révérend Père Knox et un index sont joints à ce volume.

— Les inscriptions arméniennes, qui ont si longtemps résisté aux savants, viennent d'être lues par le professeur Sayce. Il a longtemps travaillé à les déchiffrer, et il a enfin réussi à en traduire la plus grande partie. Il fallait, pour arriver à ce but, connaître l'ancienne langue assyrienne, à cause de l'affinité qu'elle offre avec les dialectes de l'Asie occidentale. Ce déchiffrement est un progrès notable pour l'étude des langues et de l'histoire de ces contrées.

— Un membre de l'école de Manchester s'est engagé à composer l'histoire des collèges et des écoles catholiques en Angleterre, depuis l'époque d'Elisabeth jusqu'à la restauration de la hiérarchie catholique en 1850. L'auteur a reçu pour son travail communication des documents qui existent à Ushaw et dans les autres séminaires catholiques de l'Angleterre.

— Lord Beaconsfield emploie les loisirs que lui laisse sa retraite à la publication d'un nouveau roman en trois volumes, intitulé *Endymion et Myrra*. Le nombre des souscripteurs, au 20 novembre, était déjà de plus de sept mille.

— La partie quatrième des cinq volumes des *Inscriptions cunéiformes de l'Asie occidentale*, composée de 35 planches lithographiées, va paraître incessamment.

Belgique. — Sous le titre : *Contes, Chansons et Fables*, la maison Casterman de Tournai vient d'éditer, en un volume in-12 de 265 pages, le recueil des poésies wallonnes et françaises du docteur Vermer, de Beauraing. Tous ceux qui aiment la franche et douce gaieté, le sentiment vrai, la saine et populaire littérature trouveront de quoi se satisfaire en lisant les petits chefs-d'œuvre qui composent l'écrin du Béranger Beaurinois ; rien dans ces

vers qui puisse offenser la morale ou la religion, rien qui n'élève et n'ennoblisse l'âme, tout en charmant l'esprit et en corrigeant les mœurs.

— Le *Bulletin archéologique* liégeois a publié dans sa dernière livraison le texte fort important, et que l'on croyait perdu, du traité de paix conclu au mois de juillet 1359 entre l'évêque de Liège et le chapitre de Saint-Lambert, d'une part, et le comte de Namur, d'autre part, touchant les limites de la franchise de Dinant. L'original de ce texte, édité par M. E. Schoolmeesters, curé-doyen de Saint-Jacques à Liège, d'après une copie assez défectueuse, vient d'être retrouvé et sera prochainement réédité.

— Une étude très intéressante sur les sceaux de la ville d'Avesnes, par M. Ernest Mathieu, avocat à Mons, vient de paraître dans les *Annales du cercle archéologique de Mons.*

— Sous ce titre : *De la Recherche de la paternité* (broch. in-8, Bruxelles, 1879), M. V. Goblet, avocat à la cour d'appel de Liège, a publié le discours qu'il a prononcé, le 15 novembre 1879, à la séance de rentrée de la conférence du jeune barreau liégeois.

— Un nouvel organe littéraire, intitulé : *Journal des gens de lettres belges*, et prenant pour devise : *De scriptis, non de scriptoribus. Place à la vérité !...* vient de se fonder en Belgique, sous la direction de M. Emile Valentin, professeur à l'athénée royale de Mons. Ce journal (8 pages gr. in-4), paraît le 1er et le 15 de chaque mois. Le prix d'abonnement est de 6 francs. Dans le programme on promet de s'occuper surtout des productions de la littérature française en Belgique et de s'élever au-dessus de la querelle des partis et des coteries.

— A l'occasion du trois centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie à Mons, le cercle archéologique de cette ville a décidé d'organiser une exposition des meilleures œuvres de la typographie Montoise, depuis le pamphlet du *Renard découvert* jusqu'à nos jours.

Espagne. — M. Léon de Rosny vient de découvrir en Espagne un manuscrit des Indiens de l'Amérique centrale, renfermant en écriture sacrée, le Rituel des antiques populations du Yucatan. Ce manuscrit est écrit sur une toile recouverte d'un enduit de chaux, et est dans un état de conservation assez satisfaisant. M. de Rosny a pu photographier lui-même ce document, d'une valeur inappréciable. Il pourra de la sorte être communiqué aux archéologues de notre pays. Le savant professeur est en ce moment à Séville, où il poursuit ses précieuses investigations aux archives des Indes et dans la célèbre bibliothèque du fils de Christophe Colomb.

Italie. — Le professeur J. Lauzone, de Turin, est sur le point de publier un grand ouvrage sur la Mythologie égyptienne. Il renfermera les descriptions et les dessins des variétés connues des anciennes divinités de l'Egypte, de ses animaux sacrés, et de ses emblèmes religieux. L'auteur a fait pendant de longues années des recherches sur le sol égyptien; il est conservateur de la splendide collection d'antiquités du musée de Turin.

Publications nouvelles. — *La sainte Bible, l'Ecclésiastique*, par l'abbé H. Lesêtre (in-8, Lethielleux) ; — *La sainte Bible, les Paralipomènes*, par l'abbé Clair (gr. in-8, Lethielleux) ; — *La Vie chrétienne, sermons prêchés à la Chapelle des Tuileries*, par l'abbé Freppel (in-12, Palmé) ; — *Coup d'œil sur la génération des erreurs sociales et religieuses*, par J. T. Sénigon (in-12, Palmé) ; — *Considérations sur l'enseignement chrétien*, par Mgr Guiol (in-12, Briday à Lyon) ; — *L'Éducation dans l'école libre*, par J. M. Guardia (in-12, Pedone-Lauriel) ; — *Les Erreurs scolaires*, par E. A. Tarnier (in-12, Palmé) ; — *Histoire de la philosophie scolastique*, par B. Hauréau (in-8, Pedone-Lauriel) ; —

Les Avocats aux conseils du roi, par E. Bos (in-8, Marchal et Billard); — *Traité des impôts en France*, par Vergniaud (2 vol. in-8, Guillaumin); — *L'Homme et son berceau*, par Lucien Biart (gr. in-8, Hennuyer; — *L'Homme et les sociétés*, par Gustave Le Bon. 2e partie (in-8, Rothschild); — *Études économiques sur l'exploitation des chemins de fer*, par Jules de la Gournerie (in-8, Gauthier-Villars); — *Les Principales applications de l'électricité*, par E. Hospitalier (gr. in-8, Masson); — *Les Récréations scientifiques*, par Gaston Tissandier (gr. in-8, Masson); — *Les Mystères*, Histoire du théâtre en France, par L. Petit de Julleville (2 vol. in-8, Hachette); — *Théâtre de Jean Racine*. Tome II, publié par Jouaust (in-12, Librairie des Bibliophiles); — *Histoire élémentaire de la Littérature française*, par Jean Fleury (in-12, Plon); — *Lettres de Voiture*, publiées avec notice, par Octave Uzanne (2 vol. in-12, Librairie des Bibliophiles); — *Gœthe et Diderot*, par J. Barbey d'Aurevilly (in-12, Dentu); — *Les Femmes philosophes*, par M. de Lescure (in-12, Dentu); — *Mademoiselle de Clermont*, par Mme de Genlis (in-12, Librairie des bibliophiles); — *La Comtesse Maurenine* (in-12, Plon); — *Pylade*, par Al. Rocoffort (in-12, Plon); — *Mongroléon Ier, roi du Kaor-Tay*, par Simon Boubée (in-12, Dentu); — *Adrien Doizy*, par Mmes Duclos et d'Ellimac (in-12, Téqui); — *Le Manuscrit d'Inès*, par M. de Champfranc (in-12, Téqui); — *Délaissée*, par Mme de Boden (in-12, Palmé); — *Calendrier perpétuel, développé sous forme de calendrier ordinaire*, par J. P. Escoffier (in-8, Palmé); — *Un Évêque au moyen âge. Notice historique sur Aimon Ier de Chissé, évêque de Grenoble*, par l'abbé Ch. Bellet (in-8, Picard); — *Derniers jours et obsèques du duc Jean II*, par Arth. de la Borderie (in-8, Plihon à Rennes); — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par A. Chéruel. Tome IV (in-8, Hachette); — *Histoire de la constitution civile du clergé*, par L. Sciout (in-8, Firmin Didot); — *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs*, par Salomon de la Chapelle (in-8, Picard); — *Le Maréchal Davout. Un dernier commandement. L'Exil et la mort*, par la marquise de Blocqueville (in-8, Didier); — *Histoire du comte de Chambord*, par un homme d'État (in-12, Bray et Retaux); — *Le Parti de la liquidation sociale*, par J. Hairdet (in-8, Palmé); — *Mémorial des Abbesses de Fontevrault*, par Armand Parrat (in-8, Picard); — *Histoire judiciaire de Lyon*, par Salomon de la Chapelle (2 vol. in-8, Picart); — *Wolowski, sa vie et ses travaux*, par A. Roulliet (in-8, Guillaumin); — *Berryer, souvenirs intimes*, par Mme la vicomtesse A. de Janzé (in-12, Plon); — *Le Feu à Paris et en Amérique*, par le colonel Paris (in-12, Germer-Baillière).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Exploitation de la houille. — On demande la liste des ouvrages qui ont traité de l'exploitation de la houille dans l'Europe occidentale.

E. M.

Ordre du Val des Ecoliers. — On désire savoir s'il existe des monographies sur les monastères ou prieurés de l'Ordre du Val des Ecoliers.

E. M.

RÉPONSES.

Ouvrages sur les Lombards (XXVIII, 191). — Voici l'indication des notices sur les Lombards de Mons : *Les Lombards à Mons*, par F. Hachez (*Belgique communale* 1848). — *Essai sur la résidence à Mons des Juifs et des Lombards*, par le même. Mons, Manet, 1853, in-8. — *La Chapelle des Lombards dite la Capelette à Mons*, par L. Devillers. (*Annales du*

ercle arch. de Mons, t. VI). — Les comtes de Hainaut dont les finances taient très obérées au commencement du quatorzième siècle, empruntèrent de fortes sommes aux Lombards. Le 28 novembre 1312, Guillaume Ier permit à certains Lombards le s'établir, durant douze ans à Vaenciennes et à Marly. Le 9 février 1316, il autorisait les Lombards d'Ath, à s'établir dans le village de Saintes (Brabant), pour le même terme. Ces actes et d'autres relatifs aux Lombards de Mons, d'Ath et de Bavai ont été publiés dans le tome III des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, édité par Léopold Devillers, Bruxelles, 1874. Ce volume fait partie de la *Collection des chroniques belges inédites*, que publie la Commission royale d'histoire de Belgique. E. Matthieu.

Légendes populaires (XXVIII, 382, XXIX, 455). — *Traditions populaires, croyances superstitieuses, usages et coutumes de l'Ancienne Lorraine*, recueillis par M. Richard, 1 vol. in-12, Remiremont, Mangin, 1848. — *Idyllen Volksagen, Legenden und Erzæhlungen aus der Schweiz*, par Rud. Wyss, 2 vol. in-12, 1816, 1822, Berne, Burgdofen, Leipzig, Schmid. — *Cancioneiro o romanceiro geral portuguez*, pub. per Braga, Porto, 1867, 3 vol. in-12. — *Cansons de la terra cants pop. Catalans*, col. per Pelay Briz, Barcelone, Verdaguer, 5 vol. — *Canti popolari Monferrini*, racc. de Ferraro. Turin, Er. Lœscher, 1 vol. in-12, 1870. — *Canti inediti*, racc. di Marcoaldi. Gênes, 1877, 1 vol. in-12. — *Cantos populares do Archipelago Açoriano*, per Braga, Porto, 1860, 1 vol. in-12. — *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, rec. par Bujeaud, Niort, 1866, 2 vol. gr. in-8. — *Chants populaires de la Grèce moderne*, par Marcellus. Paris, Hachette, 1860, 1 vol. in-12. — *Chants populaires des provinces de la France*, rec. par Champfleury et Wekerlin. Paris, 1860, 1 vol. in-4. — *Chants et chansons populaires recueillies dans le pays messin*, par le comte de Puymaigre. Paris, Didier, 1869, 1 vol. in-12. — *Chants populaires de la Provence*, rec. par Damase-Arbaud. Aix, 1862, 2 vol. in-12. — *Chants populaires de l'Italie*, tr. par Cerelli. Paris, 1867, 1 vol, in-12. — *Chants historiques de la Flandre*, rec. par L. de Boecker. Lille, 1855, 1 vol. in-12. — *Chants populaires des flamands de France*, par E. de Coussemaker. Gand, 1856, 1 vol. in-8. — *Deutsches Balladenbuch*, Leipzig, 1858, 1 vol. in-8. — *Portugiesische Volkslieder*, par Bellermann. Leipzig, 1860, 1 vol. in-18. — *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par Levêque de la Basse-Monturie. Luxembourg, Hoffmann, 1844 (Beaucoup de légendes). — *Appendice al saggio di grammatologia comparata sulla lingua albanese*, par Camerda. — *Nuova raccoltà di canti monferrini*, dans la *Rivista europea* de 1874. — *Observaciones sobre la poesia popular*, par Mila y Fontanals. Barcelone, 1856. — *Romancero de Champagne*, par Tarbé. Reims, 1863-1865, 5 vol. — *Romancero général*, par Don A. Duron. Madrid, 1854, 2 vol. — *Romancero d'Almeida* Garrett. Lisbonne, 1839, 3 vol. — *Volkslieder aus Venetien*, par Woet, Vienne, 1864, 1 vol.

(*A suivre*). Th. P.

Le Gérant : L. Sandret.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Manuel biblique (*Bacuez et Vigouroux*) 124
Die biblische Chronologie vom Auszuge aus Aegypten bis zum Beginne des Babylonischen Exils (*Aloys Schæffer*). 196
De Elohistæ Pentateuchi sermone commentatio historico-critica (*C. V. Ryssel*) 200
Das Salomonische Spruchbuch (*Dr. Aug. Rohling*) 204
La Sainte Bible Les prophètes. Ezéchiel (*l'abbé Trochon*). . . . 206
Die Alexandrinische Uebersetzung des Buches Jesaias (*Anton Dr. Scholz*) 205
Vaticinium quod de Immanuele edidit Jesaias (*Justus Bredenkamp*) 206
La Sainte Bible. Les Machabées (*l'abbé Gillet*). 202
Les Saints Evangiles (*l'abbé Martha*) 361
Commentaires sur plusieurs passages du Saint Evangile et des autres livres sacrés (*l'abbé Coulin*) 97
Die Apostelgeschichte und die Offenbarung Johannis (*Johannes Belsheim*) 195
Der Brief and die Hebräer (*Dr. Leonhard Zill*) 212
Biblische Hermeneutik (*Chr. K. von Hofmann*). 110
L'Œuvre des six jours, en face de la science contemporaine (*l'abbé Pioger*) 199
Die Assyrischen Ausgrabungen und das alte Testament (*Dr. Rudolf Buddensieg*). 197
Les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux (*Fr. Lenormant*) 209
Die Dikduke ha- t'amin des Ahron ben Moscheh ben Ascher (*S. Baer und L. Strack*) 195
De re metrica Hebrœorum (*P. G. Gietmann*) 203
Parabeln, Legenden und Gedanken aus Thalmud und Midrasch (*Giuseppe Levi*) 204
Patrologie. Grundlinien der Patrologie (*Joseph Schmid*) 122
Theodor von Mopsuestia und Junilius Africanus als Exegeten (*Dr. Heinrich Kihn*) 213
Early history of the Athanasian Creed (*G. D. W. Oammaney*) . . 121
Chosroæ magni, episcopi monophysitici, explicatio precum missæ (*Dr. P. Vetter*) 235
Die Logoslehre des hl. Athanasius, Ihre Gegner und unmitelbare Vorldufer (*L. Atzberger*). 322
Liturgie. Officium parvum B. Mariæ Virginis, et Officium Defunctorum, cum septem Psalmis Pœnitentialibus. 106
Histoire des religions. Les Dieux antiques (*M. S. Mallarmé*). . 123
Théologie dogmatique et morale. Histoire des révélations et communications divines, leur raison d'être (*J. A. Bernard*) . . 197
Das Geburtsjahr Christi (*Florian Riess*) 210
Das Kreutz und die Kreutzigung (*Hermann Fulda*). 211

Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition du dogme catholique (*P. J. Monsabré*) 208
Conférences sur le Saint Evangile (*l'abbé A. Chevallier*) 211
L'Autre Vie (*l'abbé Elie Méric*) 399
Jésus enseignant (*Mgr Guiol*). 263
Dieu, l'homme et la religion (*l'abbé Tenougi*) 58
La Foi offerte à tous. Le retour à la foi par ses splendeurs (*l'abbé Moigno*). 424
Le Pêcheur d'hommes (*l'abbé Moigno*) 424
La Première Aube, ou l'évangile de l'Ancien Testament raconté aux enfants (*Mme O. Delphin-Balleyguier*) 57
Le Grand catéchisme en images (*l'abbé J. R.*) 526
Le Petit catéchisme en images (*le même*). 526
Ascétisme. R. P. Matthiæ Fabri e societate Jesu conciones in Evangelia et Festa totius anni (*M. Fabri*) 323
Manuale vitæ spiritualis (*Carolus Newsham*). 106
Une méditation pour chaque jour de l'année (*R. P. E. Pladys*). . 263
Méditations sur quelques pages de l'Evangile (*l'abbé de Bellune*) . 525
Le Crucifix (*l'abbé A. Durand*) 100
Quelques mots sur les lettres spirituelles de Saint Alphonse de Liguori (*l'abbé James Condamin*) 103
Couronne liturgique : une pensée sur chaque jour de l'année (*l'abbé Aubé*) 104
Allons au ciel : manuel de l'âme pieuse 106
Etude sur les lettres de sainte Thérèse de Jésus (*l'abbé James Condamin*). 101
Le Scapulaire du Sacré-Cœur (*E. des Buttes*) 104
Le Mois de mai à la campagne, ou la vie de la sainte Vierge exposée familièrement au peuple. 103
Conseils du P. Olivaint, (publ. par le *P. Ch. Clair*). 525
Conseils (*Mme Bourdon*) 105
Nouveaux conseils (*Mme Bourdon*). 105
Mélanges théologiques. Esquisse d'une théologie du cœur, ou harmonie de la doctrine catholique avec le cœur de l'homme (*Félix Lenoir*) 98
Le Sceptre de la tribu de Juda entre les mains de J. C., ou le Messie venu (*l'abbé A. Lemann*) 201
Réponses aux questions d'un israélite de notre temps (*R. P. Th. Ratisbonne*) 264

JURISPRUDENCE

Philosophie du droit. Considérations sur les lois.
Philosophie du droit pénal (*Ad. Franck*) 228
Histoire du droit. Rudimenti di storia del diritto (*Saverio Scolari*) 216
Etudes sur l'histoire des institutions primitives (*Henry Sumner Maine*) 217
De l'organisation juridique de la famille chez les Slaves du Sud et chez les Rajpoutes (*H. Sumner Maine*). 218
Histoire du servage ancien et moderne (*A. Tourmagne*) 218
Droit romain. Explication méthodique des Institutes de Justinien. 221
Marcus antistius Labeo. Das Rœmische Privatrecht im ersten Jahrhunderte der Kaiserzeit (*Dr. A. Pernice*). 221
Essai sur les pouvoirs du gouverneur de province sur la République Romaine jusqu'à Dioclétien (*Edgard Marx*) 222
Organisation de la famille sous la législation Romaine (*Ollivier Beauregard*) 222
Droit international. Traité de oit international public en temps de paix (*Carnazza Amari*) 219

Traité théorique et pratique de la naturalisation, études de droit international privé (*Daniel de Folleville*) 29
Traité de l'annexion au territoire français et de son démembrement (*René Selosse*). 29
Droit public. La Séparation des pouvoirs d'après l'histoire et le droit constitutionnel comparé (*Fusier-Herman*) 230
Elementi di diritto amministrativo (*S. di Luca Carnazza*). . . . 233
Mécanisme du budget de l'Etat (*G. Bergeret*) 233
Manuel pratique des élections municipales (*L. Guerrin*) 424
Le Concordat, les Congrégations religieuses.. 232
Tratado general de expropriacion por utilitad publica (*Javier Tort*). 234
Droit pénal. Principes généraux du droit pénal belge (*J. Haus*) . 229
Etudes sur le code pénal (*R. Lajoye*). 229
Guide formulaire des experts et des officiers de police judiciaire en matière médico légale (*Laval et Benoit*). 229
Droit privé. Des mariages contractés en pays étrangers (*Albert Verger*) 224
Le projet de loi sur le divorce (*Gustave Théry*) 225
Le Divorce, ce qu'il a été, ce qu'il doit être (*Albert Millet*) . . . 225
Traité de la Séparation de corps (*N. M. Le Senne*) 226
Essais de droit positif généralisé (*Vacher-Lapouge*). 226
Le Testament 226
Traité théorique et pratique de la propriété littéraire et artistique et du droit de représentation (*E Feuillet*) 226
Etude sur la propriété littéraire et artistique (*E. Delalande*). . . 227
Du jeu et du pari (*Louis de Royer*) 127
Des obligations alimentaires dans la famille à Rome et en France (*Ed. Teissier*). 227
Propriétaire et fermier devant la chasse et la pêche (*Gaston Jacquinot*) 228
Du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie (*A. de Chauveron et S. Berge*) 233
De la Révocation des actes faits par le débiteur en fraude des droits de ses créanciers (*Louis Pellouin*). 228
Systematisches Lehrbuch des œsterreichischen allgemeinen Civil Rechtes (*R. Schiffner*) 223
Les institutions de la famille dans le code civil italien (*Pacoret de Saint Bon*). 224
Droit commercial. Des sociétés en commandite par actions (*Paul Mornard*). 230
Etude sur les droits de la femme dans la faillite du mari (*Ed. Marx*) 230
Le Divorce (*Mme Suzanne ****). 265
Des Areines et du cens d'areine dans l'ancienne jurisprudence liégeoise (*Eudore Pirmez*). 498
Mélanges juridiques. Un jurisconsulte au seizième siècle (*Henri Pignot*). 219
La Statistica ed il diritto (*Mario de Mauro*). 216
Droit civil. Parallèles à l'usage de MM. les Etudiants (*Ernest Antoine*) 223
La vocation d'Albert (*M. Lecomte*) 264
Essai historique sur le conseil privé ou conseil des parties (*G. Vacher Lapouge*). 235
La Barbe et la Liberté (*Léon Henry*) 232

SCIENCES

Philosophie. Le mal et le Bien (*Loudun*). 35
Education et enseignement. Histoire de l'Education et de l'Instruction (*Frédéric Dittes*) 124

Education et Instruction (*Ancelot*) 324
La science de l'éducation (*Alex. Bain*) 400
Questions d'enseignement (*Ernest Bersot*) 236
Dictionnaire des professions (*Ed. Charton*). 325
Bons points instructifs (*Hachette*) 266

Politique. L'Etat et les congrégations religieuses 62
Réforme efficace de la magistrature. 61
Le Concordat et les articles organiques, étude sur la situation légale de l'Eglise en France (*Le Marquis de Ségur*) 62
Principes fondamentaux : 1° Sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat ; 2° Sur la liberté et l'organisation de l'Enseignement (*l'abbé Moigno*). 59
Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise (*Joseph Lémann*). 58
L'Eglise et l'Etat dans la constitution Belge (*Albert Nyssens*) . . 60
Famille et Divorce (*l'abbé Vidieu*). 61
Ensayos sobre Religion y politica (*Joaquin Sanchez de Toca*). . . 128
L'homme et les sociétés, leurs origines et leur histoire (*Dr Gustave Le Bon*) 241
El Estado moderno y la escuola cristiana (*R. P. Riess*). . . . 240
La politica di Giacomo Leopardi (*Cassara Salvatore*). 335
Vanité des institutions fondées sur le sophisme (*L. Révélière*). . 239
Traité de l'impôt foncier (*Georges Dufour*). 159

Science sociale. Histoire des enfants abandonnés (*Ern. Semichon*) 526
Essai d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme (*P. Delagrange*) 527
Manuel des œuvres et des institutions catholiques pour la ville de Saint-Etienne. 65
Assemblée des Catholiques 66
La Démographie figurée de l'Algérie (*Dr René Ricoux*). . . . .

Histoire naturelle. Supplément à l'examen critique de la théorie de Schwendener (*T. P. Brisson de Lenharrée*) 427
Le Sol (*C. Delon*) 427
L'Océan (*Arthur Mangin*). 491
Les phénomènes de l'air (*Arthur Mangin*) 493
La Science à travers champs (*Marie Maugeret*) 492
Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller du Nord de la France (*l'abbé Boulay*). 242
Recherches de paléontologie végétale dans le terrain houiller des Vosges (*l'abbé Boulay*). 242
Diamant et pierres précieuses (*MM. Jannetaz, Vanderhersm, Fontenay et Coutances*) 403
Traité de chimie générale (*P. Schutzenberger*). 326 402
Premiers enseignements de chimie (*Ad. Focillon*) 493
Etudes sur les analogies physiologiques de la nature (*T. P. Brisson de Lenharrée*). 427
Souvenirs entomologiques (*J. H. Fabre*) 427
Les Mammifères (*Louis Figuier*) 581
Les oiseaux dans la nature, description pittoresque des oiseaux utiles (*Eugène Rambert* et *Paul Robert*). 475

Economie rurale. Traité pratique de Chimie et de Géologie agricoles (*Saint-Meunier*).. 426
Une Ferme modèle (*H. de Chavannes*) 492
Rapport présenté au nom de la commission internationale de viticulture (*G. Vimont*). 129
Le phylloxéra en 1879 (*G. Vimont*). 129
Petit manuel et calendrier phylloxériques (*G. Vimont*) 130

Médecine. Faut-il brûler nos morts? (*Dr. A. Riant*). 61

Guide aux eaux thermales de Bourbon-Lancy, Wiesbaden français (*Albert de Surigny*) 68
Art militaire. Questionnaire sur les obligations militaires des disponibles, réservistes et territoriaux 427
Actualités militaires 428
Devoirs moraux du Soldat (*Poirot*) 428
Instruction sur le dressage du soldat au service en campagne . . 428
Paris et ses fortifications (*Eug. Ténot*) 428

BELLES-LETTRES

Philologie. Introduction to the science of language (*A. H. Sayce*). 504
The song of Roland (*John O'Hagan*) 504
Clef de l'interprétation hébraïque (*E. de Campos Leyza*) 243
Grammaire arabe de C. F. Caspari (*E. Uricœchea*) 131
Grammaire pratique de la langue sanscrite (*C. de Harlez*) . . . 245
Dictionnaire Français-malais (*l'abbé P. Favre*). 25
Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel (*Louis-Francis Meunier*). 404
Alibaba (*J. N. Wagner*) 430
Poésie. Versi di Girolamo Ardizzone 334
Recueil Clairambault Maurepas (*Emile Rannié*) 136
Rimes françaises d'une Alsacienne (*A. Ernst*) 394
Elévations poétiques et religieuses (*M. Jenna*) 395
La femme d'aujourd'hui (*H. Lesguillon*). 394
Esquisses (*Mme Dubois de la Rüe*). 394
Heures de poésie (*Le vicomte de Lorgeril*). 393
Une voix de Bretagne (*l'abbé Max*) 393
Les chevaleresques (*Amaury de Cazanove*). 392
Deuils et joies (*Oscar Coomans*) 392
Moralités (*A. J. de la M.*). 392
Les Feuilles et les Fruits (*l'abbé J. Espagnolle*) 391
Feuilles poétiques pour la jeunesse (*E. Kauffmann*). 391
Poésies patriotiques et militaires (*P. Chateaugay*) 390
Marguerite d'Ecosse (*L. Tiercelin*) 390
Poèmes de Paris (*Alb. Mérat*) 389
Les Fauves (*F. Crésy*). 389
Des Vers (*Guy de Maupassant*) 389
Contes parisiens en vers (*M. Bouchor*) 388
Les Aurores (*R Lafagette*) 387
Jeanne (*J. Breton*). 386
Les Ailes d'or (*Ar. Silvestre*) 385
The folks mass book (*Th. J. Simmons*) 395
The English Charlemagne romances (*J. Herrtage*) 397
The early English versions of the Gesta Romanorum (*J. Herrtage*). 398
Théâtre. Œuvres de Molière (*Eug. Despois et P. Mesnard*). . . . 405
Hamlet (*Th. Reinach*) 246
Jeanne d'Arc, tragédie latine (*Nicolas de Vernulz*), trad. par (*Antoine de Latour*) 25
Théâtre chrétien d'éducation (*R. P. G. Longhaye*) 108
Bovines, trilogie en vers avec chœurs (*R. P. Longhaye*) 109
Le Théâtre des jeunes filles (*A. de Chauvigné*). 109
Rolland, drame en quatre actes et en vers (*l'abbé Calmon*) . . . 110
Le Livre d'heures, proverbe en un acte et en vers (*R. P Bailly*). . 111
Le Trait d'union, proverbe en un acte et en vers (*R. P. Bailly*. . 111
Samuel, tragédie en cinq actes et en vers (*Etienne Bonneau*) . . 112
Saint Louis prisonnier en Egypte, tragédie en cinq actes et en vers (*l'abbé Noury*). 112

Théâtre d'enfants (*Adolphe Carcassonne*) 112
Théâtre des adolescents (*Adolphe Carcassonne*) 112
Théâtre choisi des œuvres de jeunesse ; cercles et patronages et des maisons d'éducation (*Hervo*) 113
Les Horloges de Pornic, comédie en trois actes (*Hervo*) 113
La Corvée de Pain et les Plaideurs, comédie de Racine (*Hervo*). . 113
Le Sergent, comédie drame en deux actes (*Hervo*) 113
Les Garennes de Clisson, comédie en deux actes (*Hervo*). . . . 113
La première Etape, pièce en deux actes (*Hervo*). 113
Louis Brune, le Sauveteur de Rouen, drame historique en quatre actes (*Hervo*). 113
Les exploits de Bidel ; Les sept métamorphoses du souffleur. . . 113
Nouveau théâtre dédié à la jeunesse chrétienne (*Mlle Girard*) . . 113
La Fille de Jephté (*Mlle Girard*) 113
Les Bohémiens (*Mlle Girard*) 113
Nouveau théâtre de la jeunesse (*Mme Manceau*) 113
La Fille inconnue (*Mme Manceau*). 113
Les jeunes Filles corrigées (*Mme Manceau*). 113
Le Prix de Vertu (*Mme Manceau*) 113
La Belle Mère et la Belle Fille (*Mme Manceau*) 113
La Sainte-Catherine (*Mme Manceau*). 113
La Fille inconnue (*Mme Manceau*) 113
Les jeunes Filles corrigées (*Mme Manceau*). 108
La Tante inconnue (*Mme Manceau*) 113
Fabiola, drame en six actes en prose (*J. de la Magdeleine*) . . . 113
Sainte-Geneviève, drame en cinq actes (*J. de la Magdeleine*). . . 113
Charades et Proverbes en action (*Mme la comtesse Drohojowska*). . 113
Les Vacances (*Mme la comtesse Drohojowska*) 113
Les bons maîtres font les bons serviteurs (*Mme la comtesse Drohojowska* 113
Foi, Espérance et Charité (*Mme la comtesse Drohojowska* 113
Une matinée littéraire (*Mme la comtesse Drohojowska* 113
L'Hiver mis en jugement (*Mme la comtesse Drohojowska*) 113
Si la parole est d'argent, le silence est d'or (*Mme la comtesse Drohojowska*). 113
L'Apostasie et le martyre (*l'abbé de Cabanoux*) 113
Daniel ou la fin de la captivité et le rétablissement du temple de Jérusalem, drame en trois actes et en vers (*l'abbé Bernard*) . . 114
La Goutte de sang, drame chrétien en un acte (*Henri Baju*) . . . 114
Rural et citadin, comédie en deux actes (*Henri Baju*) 114
La Saint Lundi, comédie en un acte (*Henri Baju*).. 114
Les Fêtes de catéchisme, drame pour les catéchismes de persévérance (*l'abbé Th. Mouchard*). 124

Romans et Nouvelles. L'Heptaméron (*Paul Lacroix*) 114
Walter Scott illustré (trad. de *P. Louisy*). 480
Mauroy (*Amédée Delorme*) 16
Renée (*Henri Amic*) 16
Madame Lise (*Maurice Drack*) 15
La Chimère (*Ernest Chesneau*) 15
Trop jolie (*André Gérard*) 14
Henri René (*F. Alone*) 18
Le Mariage d'Odette (*Albert Delpit*) 11
La Russie Rouge (*V. Tissot et C. Améro*) 10
La Revanche de Marguerite (*Ch. Deslys et J. Cauvain*) 10
L'Héritage de Jean Tourniol (*Fortuné Du Boisgobey*). 9
Le Couvent de Mariemberg, récit du treizième siècle (*Wilhelmine de Hillern*). 5
Contes de toutes les couleurs (*Edmond About*) 22

Récits vendéens (*Emile Grimaud*). 22
Fantômes bretons (*E. Du Laurens de La Barbe*) 21
Au milieu des loups (*Léon Noble*). 19
Mère Saint-Ambroise (*Jean Grange*) 19
La Fiancée du condamné (*Eugène (Vouaux*) 19
Le Fils du garde-chasse (*Louis Collas*) 18
Angèle (*Pierre Chateaugay*). 17
Derelictus (*J. Tesseyre*) 17
Contes populaires de différents pays (*X. Marmier*) 319
Drames à toute vapeur (*C. Debans*) 319
Nos enfants (*Mme de Montsaunès*). 318
Les Carillons de Noël (*F. Dumonteil*). 318
Le dernier des Réfractaires, la fin des bandits corses (*Em. Gonzalès*). 317
Jean Poigne d'Acier, Récits d'un vieux chouan (*Os. de Poli*) . . . 317
Nouvelles veillées bretonnes (*H. Violeau*) 316
Les Troisième en avant (*A. Lefebvre*) 316
Jenny les-bas-Rouges (*A. de Besancenet*). 315
Rosette (*Ch. Mahrville*) 315
La Promesse de Marcelle (*M. Auvray*) 314
Les Errants de Nuit (*Paul Féval*) 313
La Fontaine aux Perles (*Paul Féval*). 313
Les Robinsons de Paris (*Raoul de Navery*) 312
Les Voyages de Camœns (*Raoul de Navery*) 312
Le Démon des Montchevreuil (*de Lescure*) 311
Les Cachettes de Marie Rose (*F. du Boisgobey*) 311
Le Roman d'un brave homme (*Ed. About*). 310
Jacques Vingtras (*Jean de la Rue*). 309
Ompdrailles ou le tombeau des lutteurs (*L. Cladel*) 308
Séraphin et Cie (*Vast Ricouard*) 307
Les Sœurs Vatard (*J. K. Huysmans*) 306
La Dévouée (*L. Hennique*) 307
Un Fantôme (*Norax*), ... 166
L'Etudiant d'aujourd'hui (*R. Vallery-Radot*) 265
Contes de Saint-Santin (*marquis de Chenevières*). 485

Histoire et critique littéraire. Les Epopées Françaises (*Léon Gautier*) 134
Histoire de l'éloquence ancienne et moderne. 270
Beautés de la littérature ancienne (*Mlle de Francolini*) 160
De la Régénération des littératures grecque et latine par le Christianisme (*R. Le Menant des Chesnais*) 429
Histoire des littératures étrangères (*Eug. Hallberg*) 429
Histoire abrégée de la littérature latine (*l'abbé E. Beurlier*) . . . 362
Précis d'un cours de littérature (*Ch. Urbain*). 66
Die Theologie der gœtlichen Komœdie des Dante Alighieri in ihren Grundzügen (*Fr. Hettinger*) 118
Eine Studie über G. E. Lessing (*Dr. P. Haffner*) 115
Palladius von Husbandrie (*J. Herrtage*). 399
Opere della Bibliotheca nazionale (*Camillo Raineri Biscia*). . . . 140
Vieira, sa vie et ses œuvres (*l'abbé E. Carel*) 138
Clemens Bretano (*Dr. B. Heinrich*) 117
Leggende popolori siciliane in pœsia (*Salvatore Salomone Marino*. 27
Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais (*J. F. Bladé*) 29
Contes populaires de la Haute-Bretagne (*Paul Sébillot*) 28
Histoire des révolutions de l'esprit français, de la langue et de la littérature française au moyen âge (*F. D. Bancel*) 247
Gino Capponi (*Alfred von Reumont*) 248
Les Noëls (*l'abbé Paul Terris*). 246
Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (*N. Valois*) 330

Recherches sur les manuscrits de Pierre de Fermat (*C. Henry*). . 331
Studi letterari e critici (*G. Ardizzone*) 334
Le dénouement de l'histoire de Rama, Outtara-Rama-Charita (*F. Nève*). 406
Pensées choisies (*R. P. Lacordaire*) 68
Les chefs-d'œuvre inconnus. Le tombeau de Mlle de Lespinasse. 2° Le faux chevalier de Warwick 160
Le philosophe sans le savoir, avec une préface de (*M. G. d'Heylli*) 160
Les petits chefs-d'œuvre. Clavijo, avec une préface de (*M. de Lescure*). 160
Goccie d'inchiostra (*Carlo Dossi*) 164
Epistolaires. Lettres de la baronne de Gérando 506
Polygraphes. Œuvres choisies de Rivarol (*de Lescure*). 332
Journal de la jeunesse 479
La Lanterne magique (*J. Levoisin*) 485
Les infortunes de Chouchou (*Mme Colomb*) 486
Les Deux frères (*Mme de Witt*, née *Guizot*) 486
Pendragon (*A. Assolant*). 487
L'Ami François, etc. (*Ch. Deslys*). 487
Grand-Père (*J. Girardin*). 488
Les Deux mousses (*Louis Rousselet*). 488
Feu de paille (*Mme Colomb*). 489
Le pays du soleil (*Ch. Deslys* et *R. Cortambert*). 489
Incompris ! (*Miss Montgommery*, trad. par *Lerida Geoffroy*) . . . 490
Belle, sage et bonne (*la comtesse Rostopchine*). 494
Cadette (*Mlle Zenaïde Fleuriot*). 495
Les petits voisins (*Mlle Julie Gouraud*). 495
Bibliothèque des écoles et des familles 495

HISTOIRE.

Géographie et voyages. L'Année géographique (*C. Mannoir* et *Deveyrier*). 528
Géographie de Strabon (*A. Tardieu*) 337
Géographie de l'Ariège, du Calvados, de la Haute-Garonne, de la Manche, de la Marne, des Hautes-Pyrénées et de l'Yonne (*par Ad. Joanne*) 366
La Méditerranée (*J. H. Bennet*) 162
Description géographique, historique et archéologique de la Palestine (*Victor Guérin*). 32
Cent tableaux de géographie pittoresque (*C. Delon*). 485
La Hollande à vol d'oiseau (*P. Depelchin*) 491
La Suisse pittoresque (*Paul Fribourg*) 491
Souvenirs d'Espagne (*Eugène Poitou*). 491
Florence (*Charles Yriarte*).. 507
A travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du Sud et les lacs de l'Italie supérieure (*Stephen Liégeard*). 531
Excursions en Afrique (*Henri van Looy*). 67
Du Rhin au Nil (*Fortuné du Boisgobey*) 67
La Nouvelle Grenade, Santiago de Cuba, la Jamaïque et l'Isthme de Panama (*A. Le Moyne*) 251
Le Paradis des Noirs (*Charles Hertz*). 267
Les pays oubliés. La côte barbaresque et le Sahara (*G. Lubomirski*) 267
France, Algérie et colonies (*Onésime Reclus*) 268
Les Bains d'Europe (*Joanne et le Pileur*). 268
Eine Nilfahrt (*Dr. Fried. Kayser*) 117
L'Egypte (*Georges Ebers*, trad. par *G. Maspero*) 508

Mer Rouge et Abyssinie (*Denis de Rivoyre*) 288
L'Athos. Notes d'une excursion à la presqu'île et à la montagne des Moines (*l'abbé Al. St. Neyrat*) 531
Ile de Rhodes (*V. Guérin*) 363
De Paris à Samarkand. Le Ferghanah, le Kouldja et la Sibérie occidentale (*Mme de Ujfalvy-Bourdon*). 476
Vingt-neuf ans sous l'étoile polaire (*Léouzon Le Duc*) 364
Les peuples de l'Afrique (*R. Hartmann*) 409
Deux ans dans l'Afrique occidentale (*Emile Jonveaux*). 492
Voyage aux îles Fortunées, le Pic de Ténériffe et les Canaries (*Jules Leclercq*) 530
Promenades dans les deux Amériques, 1876 et 1877 (*Ed. Cotteau*). 431
Cinq mois chez les Français d'Amérique (*H. de Lamothe*) 32
De Venise à Frohsdorf (*le marquis de Belleval*) 532
Voyages et explorations du missionnaire français (*Armand David*).
Prisonnier dans les glaces (*Georges Fath*) 484

Histoire ecclésiastique. Le Pape Saint Gélase Ier (*A. Roux*). . 412
Die Druck-Kunst im Dienste der Kirche (*Dr. Fr. Falk*) 119
Biographie de Sa Sainteté le Pape Léon XIII (*l'abbé J. B. H. Monteil*). 360
Léon XIII et le Vatican (*Louis Teste*) 532
Rome nouvelle (*l'abbé Calhiat*) 163

Hagiologie et vies édifiantes. Historiæ seu vitæ sanctorum *Surius* 289
Santoral español o Calendario de los santos y personas insignes en virtud (*D. M. S. V.*). 291
Les vies des saints pour tous les jours de l'année (*l'abbé Mouchard*) 291
Vie des Saints du diocèse d'Amiens, (*l'abbé J. Corblet*) 292
Saint Jérôme *le comte de Lambel*). 292
Saint Eloi *l'abbé Moret*) 293
Saint Martin (*A. Lecoy de la Marche*). 510
Saint François d'Assise (*R. P. L. de Chérancé*) 294
Le quatorzième Centenaire de Saint Benoit (*Mgr Henry Sauvé*) . . 269
Vie de sainte Catherine d'Alexandrie (*J. Mieloi*, publ. par *Marius Sepet*). 477
La vie merveilleuse du vénérable P. Bernardin Realino, de la compagnie de Jésus (*P. L. Séguin*) 295
La Légende de saint Guthiern. 550
La Rage conjurée par l'œuvre de Saint Hubert (*P. Hallet*) 266
Vie de la mère Antoinette d'Orléans (*l'abbé Petit*) 295
Vie de Mgr d'Authier de Sisgaud, évêque de Bethléem (*l'abbé Nadal*) 297
Vie de Madame Molé, fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité de Saint-Louis (*le marquis de Ségur*) 298
Vie de M. de Courson (*un prêtre de Saint-Sulpice*) 299
Une femme forte ou Vie et Lettres d'Irma le Fer de la Motte (*L. Aubineau*) 301
Vie de M. l'abbé Dujarié (*l'abbé Leroy*) 302
Exemples de vie chrétienne offerts aux jeunes personnes 304
Une victime volontaire. Notice sur Marie Antoinette Duchemin (*l'abbé Gounelle*). 305
Une héroïne de la Charité au dix-neuvième siècle (*P. Marcel Bouix*. 302
Notice biographique de la Révérende Mère Marie Saint Paul . . . 303

Ordres religieux. Histoire de l'abbaye de Cannes (*Louis Bénat*). 418
Les Missions catholiques (*P. de Decker*) 364
Le Père Charles Antoniewicz, de la compagnie de Jésus (*F. Spoil*). 300

Albéric de Foresta de la compagnie de Jésus (*le R. P. de Chazournes*). 303
Le Père Jeantier, ou l'apôtre des petits enfants (*le R. P. X. A. Sejourné*) 304
Bibliothèque oratorienne Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren (*R. P. Ingold*) 54
Recueil des vies de quelques prêtres de l'oratoire (*P. Cloyseault*) . 297
Les Sœurs de Charité (*E. M. de Lyden*) 365
La miraculeuse chapelle de Notre-Dame du Chêne (*R. P. Dom Paul Piolin*) 165

Hérésies. Charitas, épisode de la Réforme (*Binder*). 164
Historia de los Heterodoxes espanoles (*M. Menendez Pelayo*) . . . 340
L'Inquisition (*Emile Camau*) 361

Histoire ancienne. La Piraterie dans l'antiquité (*J. M. Sestier*) 337
Histoire Grecque (*Ernest Curtius*) 410
Histoire des Romains, tome III (*Victor Duruy*). 478
Essai sur la vie et le règne de Septime Sévère (*A. de Ceuleneer*). . 339
Etude sur Préneste, ville du Latium (*Em. Fernique*) 141
Handelsgeschichte der Juden des Alterthums (*Dr. L. Herzfeld*). . 207
De l'autorité impériale en matière religieuse à Byzance (*A. Gasquet*) 142

Histoire du moyen âge. Deutsche Urzeit (*W. Arnold*) 351

Croisades et Orient latin. Recueil des historiens des croisades, historiens occidentaux, t. IV. 457
Société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin, rapport. 458
Exuviæ sacræ, Constantinopolitanæ (*le comte Riant*) 458
Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrant (*le comte Riant*) 459
Changement de direction de la quatrième croisade, d'après quelques travaux récents (*le comte Riant*). 459
Alexii Comneni Romorum imperatoris ad Robertam Flandria comitis epistola (*le comte Riant*): 459
Inventaire critique des lettres historiques sur les croisades (*le comte Riant*). 460
Histoire de la civilisation hellénique (*Paparrigopoulo*). 463
La prise d'Alexandrie, ou chronique de Pierre de Lusignan (*Guillaume de Machaut*), publ. par *M. L. de Mas Latrie*. 463
De passagiis in terram sanctam (*C. M. Thouras*). 464
Numismatique de l'Orient latin (*G. Schlumberger*). 464
Peter der Ermite (*H. Hagenmayer*). 465
Beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge (*R. Röhricht*). 466
Quinti Belli sacri scriptores minores (*R. Rohricht*). 467
Arabische Quellen-beitrage zur Geschichte der Kreuzzüge (*Dr Gœrgens*). 467
Meerfahrt nach Tyrus zur Ausgrabung der Kathedrale mit Barbarosa's grab (*Sepp*). 468
Aus Phonizien (*H. Prutz*). 469
Geschichte der Kreuzzüge (*B. Kugleb*). 469
L'Anjou dans la lutte de la chrétienté contre l'Islamisme (*Eusèbe Pavie*). 472
Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat (*François Delaborde*). 472
Documenti sulle relazioni delle città Toscane coll'Oriente nel medio Evo (*Gius. Müller*). 472
Geschichte des Levanthandels in Mittelalter (*Wilh. Heyd.*), . . . 472

Le Saint voyage de Jérusalem du Seigneur d'Anglure (*Bonnardot et Longnon*) 5

Histoire contemporaine. Répertoire politique et historique (*Ch. Valfrembert* 415
Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich (*Richard de Metternich*). 46

Questions contemporaines. Les hommes noirs à travers le monde (*A. Delaire*) 158
Ce que nous sommes (*R. P. Ollivier*) 266
Des associations religieuses (*Mgr. Dupanloup*) 64
Les associations religieuses et le Droit moderne (*R. P. Ollivier*). . 158
Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs (*R. P. Lacordaire*) 64
Mémoire pour la défense des congrégations religieuses. 63
Qu'est-ce qu'un religieux? Qu'est-ce qu'un jésuite?. 64
La légalité des congrégations non autorisées et la consultation de M. Rousse (*E. d'Avesne*) 63
La Résistance légale aux décrets du 29 mars (*de Bellomayre*) . . . 63
Pourquoi ne pas se faire autoriser? (*R. P. Mercier*) 266
La journée du 30 juin 158
Le plébiscite des pères de famille (*Vindex*) 61
Qu'est-ce que l'instruction laïque (*Frédéric Bouvier*) 159
La guerre à l'enseignement chrétien en Belgique (*Paul Gouy*) . . 425
Aux Pères et aux Mères de famille (*le marquis de Virieu*) 361
Etude politique. M. le comte de Chambord 66
Les bienfaits de la Révolution française (*Emile Garet*) 147
Le gouvernement de la délivrance 362
Les Sociétés secrètes et la Société (*N. Deschamps*) 148
La Franc-Maçonnerie : doctrine, histoire, gouvernement (*Mgr Fava*) 425
Les Trois Francs (*le Père Ubald*) 236
Coup d'œil sur les deux Frances. 159
Le Glaive des désarmés (*Paul Féval*). 165
Béhémoth et Léviathan (*Marin de Boylesve*). 59
Le Pape (*Marin de Boylesve*) 59
L'Eglise (*Marin de Boylesve*) 59
La Comédie politique en Europe (*Daniel Johnson*) 164

Histoire de France. Histoire de France (*Ed. Demolins*). . . . 414
Histoire populaire de la France (*Victor Duruy*). 483
La Guerre de Cent ans (*E. Hardy*) 344
Les chroniques de Jehan Froissart (*Mme de Witt, née Guizot*) . . 478
L'Archiprêtre (*Aimé Chérest*) 37
Mémoires de Philippe de Commynes (publ. par *R. Chantelauze*) . 512
Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III (*Edouard Frémy*). 43
Mémoires journaux de Pierre de l'Estoile 144
Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans (*Ernest Jaeglé*) . 44
Archives de la Bastille (*Fr. Ravaisson*) 343
Ecrits inédits de Saint Simon (*M. P. Faugère*). 382
Le marquis d'Argenson et le ministère des affaires étrangères (*Edgar Zevort*) 513
Mémoires sur les assemblées parlementaires de la Révolution T. Ier, Constituante (*M. de Lescure*). 529
Danton (*Léon Pagés*). 529
Une victime de la constitution civile du clergé (*marquis de Ségur*). 530
Histoire de la Commune (*Adrien Sucy*) 62
Souvenirs de la présidence du Maréchal de Mac-Mahon (*Er. Daudet*) 255

Histoire politique et civile. La Vie municipale au quinzième siècle dans le Nord de la France (*A. de Calonne*). 145
Les Métiers et Corporations de la ville de Paris au douzième siècle (*Et. Boileau*) 346
L'Université de Paris au treizième siècle (*Ch. Auzias-Turenne*) . . 363
Les Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII (*Antoine Thomas*). 39
La Ville sous l'ancien régime (*A. Babeau*) 257
La Normandie, passé et présent (*H. Baudrillart*). 259
Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne (*M. Fayet*) 350
Histoire des provinces. Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes (*l'abbé Ch. Lalore*). 149
Chroniques berrichonnes du XVIIe siècle (*H. Jongleux*). 349
La Juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime (*J. Vaesen*) 347
Histoire populaire de la Lorraine (*Victor Henrion*) 150
Saintes en Normandie (*Charles Auget*) 162
Les merveilles du mont Saint-Michel (*Paul Féval*). 482
Histoire étrangère. Essai historique sur la condition des classes rurales en Belgique (*V. Brants*). 517
Histoire parlementaire de la Belgique 1831 à 1860 (*L. Hymans*) . 420
Notice historique des divers hospices de la ville de Tournai (*Al. Delannoy*) 519
Milano durante la dominazione napoleonica (*Giovanni de Castro*) . 152
Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican (*Albert Du Boys*) 261
Young Ireland. A Fragment of Irish History (*sir Ch. Gavan Duffy*) 514
Histoire nobiliaire. Armorial du département de l'Aube (*Alph. Roserot*) 151
Archéologie. Promenades Archéologiques (*Gaston Boissier*) . . . 47
L'année archéologique (*Anthyme Saint-Paul*). 49
Etudes critiques d'archéologie préhistorique (*l'abbé Hamard*) . . 327
Dictionnaire général de l'archéologie et de l'antiquité (*Ernest Bosc*). 482
Essays on art and archeology (*Ch. Thomas Newton*) 523
Aus dem Grauer Domchatze (*Dr Joseph Danko*) 521
Numismatique. Inscriptions doliaires latines (*Ch. Deseemet*). . . 153
Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais (*L. Dancoisne*) 353
Sillographie du Périgord (*Ph. de Bosredon*) 50
De Noord-Nederlandsch Gildepenningen (*Jacob Dirks*) 51
Mélanges historiques. Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (*H. Baudrillart*) 252
Questions controversées de l'histoire et de la science 416
Etudes et notices historiques (*M. Bourdon*) 365
Les fêtes chrétiennes (*l'abbé Drioux*). 476
Histoire de la mode en France (*Augustin Challamel*). 479
Nouveaux contes sur l'histoire de France (*le bibliophile Jacob*). . 481
Au service du pays (*le R. P. Chauveau*) 489
Biographie. Dictionnaire de biographie contemporaine française et étrangère (*Ad. Bitard*) 55
Dictionnaire universel des contemporains (*G. Vapereau*). 55
Johannes Buxtorf der âltere (*E. Kautzsch*). 363
Ambroise Paré (*Müller*). 431
Annette Dacier (*Mme J. O. Lavergne*) 365
Le Volontaire de 1793, général du premier empire (*R. du Tasse*) . 366
Le général Dommartin en Italie et en Egypte (*Al. de Besancenet*. . 345
Madame de Krudener (*bibliophile Jacob*). 528
La jeunesse de Fanny Kemble (*Mme Crauen*). 162
Vie de Frédéric Ozanam (*C.-A. Ozanam*) 154

M. Guizot dans sa famille et avec ses amis (*Mme de Witt*) 417
Le Vicomte Armand de Melun (*l'abbé Baunard*). 155
Anatole Feugère (*Paul Blanchemain*) 161
Bibliographie. Le Compositeur et le correcteur typographe (*G. Daupeley-Gouverneur*). 526
Les Elzévir. Histoire et annales typographiques (*Alphonse Willems*). 156
Antiquités typographiquss de la France (*A. Claudin*). 356
Mélanges de paléographie et de bibliographie (*Léopold Delisle*) . . 354
Inventaire des archives de Bruges (*Gilliodts van Severen*) 53
Catalogue de la Bibliothèque orientale (*Jules Thonnelier*) 422
Essai de Bibliographie oratorienne (*P. A. M. Ingold*) 54
Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Ajaccio (*André Fouranjou*) 357
Histoire du Livre (*H. Egger*) 421
La Reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (*Marius Michel*) 359

TABLE DES AUTEURS

About (Edmond) 22, 310
Ahron ben Moscher ben Ascher 195
Alone (F.). 13
Améro (Constant) 10
Amic (Henri). 16
Ancelot. 324
Antoine (Ernest) 223
Ardizzone (G.) 334
Arnault (Louis) 23
Arnold (W.). 351
Assolant (A.). 487
Atzberger (L.). 322
Aubé (l'abbé) 104
Aubineau (Léon) 301
Auger (Charles) 162
Auvray (Michel) 314
Auzias-Turenne (Ch.). 363
Avesne (E. d') 63
Babeau (Albert) 257
Bacuez. 234
Bailly (R. P. S. J.). 111
Bain (Alex.) 400
Baju (Henri). 114
Bancel (J. D.) 247
Baudrillart (H.) 252
Baunard (l'abbé). 155
Beauregard (J. Ollivier). . . . 222
Belleval (le marquis de) . . . 532
Bellomayre (de) 63
Bellune (l'abbé de) 525
Belsheim (Johannes) 195
Bennet (J. H.). 162
Benoit (E.) 229
Berge 233
Bergeret (Gaston) 233
Bernard (J. A.). 197
Bernard (l'abbé). 114
Bersot (Ernest) 236
Besancenet (Alf. de). . . 315, 345
Beurlier (l'abbé E.) 302
Béziat (Louis) 418
Binder (le docteur). 164
Biscia (Camillo Raineri). . . . 140
Bitard (Ad.). 55
Blache (P. V. de la). 495
Bladé (J. F.) 29
Blanchemain (Paul). 161
Boileau (Et.). 346
Boissier (Gaston). 47
Boisgobey (Fortuné du). 9, 67, 311
Bonnardot (Fr.) 250
Bonneau (Et.). 112
Bosc (Ernest). 482
Bosredon (Ph. de) 50
Bouchor (Maurice). 38
Bouix (le P. Marcel) 302
Boulay (l'abbé). 242
Bourdon (Mme). 105 365
Bouvier (Frédéric) 159
Boylesve (le R. P. Marin de) . 59
Brantz (V.) 517
Bredenkamp (C. J.). 206
Breton (Jules) 386
Brisson de Lenharrée (T. P). . 427
Buddensieg (Dr Rudolf) 197
Buttes (E. Des). 104
Cabanoux (l'abbé) 113
Calhiat (l'abbé) 163
Calmon (l'abbé). 110
Calonne (A. de) 145
Camau (Emile) 361
Campos Leyza (Etienne de) . . 243
Carcassonne (Adolphe) 112
Carel (E.). 138
Carnazza-Amari 219
Cassara Salvatore 335

Casse (Robert du) 366
Castro (Giovanni de). 152
Cauwès (Paul). 23
Cauvain (Jules). 10
Cazanove (Amaury de) 392
Ceuleneer (Ad. de). 339
Challamel (Augustin) 479
Chambure (E. de) 69
Chantelauze (R.). 512
Charton (Ed.). 325
Chateaugay (Pierre). . . . 17, 390
Chauveau (le R. P.) 489
Chauveron 233
Chauvigné (A. de) 109
Chavannes (H. de) 492
Chazournes (le P. R. de) . . . 303
Chenevières (Mis de) 485
Chérancé (le R. P. L. de) . . 294
Chérest (Aimé) 37
Chesneau (Ernest) 15
Chevallier (l'abbé A.) 211
Cladel (Léon) 308
Clair (le R. P. Ch.). 525
Claudin (A.). 356
Cloyseault (le P.) 54, 297
Collas (Louis) 18
Colomb (Mme) 486, 489
Condamin (l'abbé James) . 101, 103
Coomans (Oscar) 392
Corblet (J) 292
Cortambert (R.). 489
Cotteau (Ed.) 431
Coulin (l'abbé). 97
Coutances. 403
Craven (Mme) 162
Crêsy (Fernand) 389
Curtius (Ernest). 410
Dancoisne (L) 353
Danko (Dr Joseph). 521
Daudet (Ernest) 255
Daupeley-Gouverneur (G.). . . 528
Debans (Camille). 319
Decker (P. de). 364
Delaborde (Fr.). 472
Delagrange (P.) 527
Delaire (A.). 158
Delalande (E.) 227
Delanoy (Al.). 519
Delisle (L.) 354
Delon (C.). 427, 483
Delorme (Amédée) 16
Delphin-Balleyguier (Mme O.). 57
Delpit (Albert) 11
Demolins (Ed.). 414
Depelchin (P.). 491
Descemet (Ch.) 153
Deslys (Charles) 487, 489
Despois (Eugène) 405
Deveyrier (H.). 528
Dirks (Jacob) 51
Dittes (Frédéric). 124
Dossi (Carlo) 164
Drack (Maurice) 15
Drioux (l'abbé). 476
Drohojowska (Mme la comtesse) 113
Dubois de la Rüe (Mme). . . . 394
Du Boys (Albert). 261
Dufour (Georges) 159
Dumonteil (Fulbert) 318
Dupanloup (Mgr). 64
Durand (l'abbé A.). 100
Duruy (Victor). 478, 483
Ebers (George). 508
Egger (H.). 421
Ernst (Amélie). 394
Espagnolle (l'abbé J.) 391
Estoile (Pierre de l'). 144
Faber (R. P. W.) 264
Fabre (J. H.) 527
Fabri (M.) 323
Falk (Dr Fr.) 119
Fath (Georges). 484
Faugère (M. P.). 342
Fava (Mgr) 425
Favre (l'abbé P.) 25
Fayet. 350
Fernique (Emm.) 141
Feuillet (Eug.) 226
Féval (Paul) 105, 313, 482
Figuier (Louis). 481
Fleuriot (Zénaïde). 495
Focillon (Ad.). 493
Folleville (Daniel de) 220
Fontenay 403
Fouranjou (A.) 357
Francolini (Mlle de) 160
Franck (Ad.). 228
Frémy (Édouard). 43
Fribourg (Paul). 491
Fulda (Hermann) 211
Fuzier-Herman (E.). 230
Garet (Emile) 147
Gasquet (A.). 142
Gautier (Léon). 134
Gavan Duffy (Ch.). 514
Geoffroy (Lerida) 490
Gerando (Baronne de). . . . 506
Gérard (André) 14
Gietmann (P. G.). 203
Gillet (l'abbé). 202
Gilliodts van Severen 53
Girard (Mlle) 113
Girardin (J.). 488, 496
Gœrgens (Dr). 467
Gonzalès (Em.) 318
Gounelle (l'abbé). 290
Gouraud (Julie). 495
Gouy (Paul) 425

Grange (Jean) 19
Grandin. 496
Grimaud (Emile) 22
Guérin (Victor). 32, 363
Guerrin (L.) 424
Gciol (Mgr) 253
Haffner (Dr P.) 115
Hagenmayer (H.). 465
Hallberg (Eug.) 429
Hallet (F.) 266
Hamard (l'abbé) 327
Hardy (E.). 341
Harlez (C. de) 245
Hartmann (R.). 409
Haus (J. J.). 229
Heydt (Wilh.) 472
Heinrich (Dr J. B.). 117
Henniqce (Léon) 307
Henrion (Victor) 150
Henry (Léon) 234
Henry (C.). 331
Herrtage (B. A.). . 397, 398, 399
Hertz (Charles) 267
Hervo. 113
Herzfeld (Dr L.). 207
Hettinger (Fr.). 118
Hillern (Willehmine de) . . . 5
Hofmann (Chr. K.). 194
Huysmans (J. K.). 306
Hymans (L.) 420
Ingold (le P. A. M. P.). . . . 54
Jacob (bibliophile) voyez Lacroix 31, 843, 528
Jacquinot (Gaston) 228
Jaeglé (Ernest) 44
Jannet (Claudio). 148
Jannettaz 403
Jenna (Marie) 395
Joanne (Ad) 268 366
Johnson (Daniel). 164
Jongleux (Henry). 349
Jonveaux (Emile). 492
Justinien 221
Kauffmann (Emile). 391
Kautzsch (E.). 363
Kayser (Dr Fried) 117
Kerviler 416
Kiehn (Dr Heinrich). 213
Kugleb (B.). 469
Lacordaire (R. P.) 64, 68
Lacroix (Paul) 31, 483, 528
Lafagette (Raoul) 387
Lajoye (R.) 229
Lamothe (H. de) 33
Lambel (le comte de). 292
Lalore (l'abbé Ch.). 149
La Rue (Jean). 309
Laurens de la Barre (E. du). . 21
Laval (V.) 229
Lavergne (Mme J. O.) 183
Le Bon (Dr Gustave) 54
Leclercq (Jules). 539
Leconte (Maxime) 285
Lecoy de la Marche (A.) . . . 510
Lefebvre (Ad.). 316
Le Menant de Chesnais. . . . 429
Lémann (l'abbé A.). 201
Lémann (Joseph) 58
Le Moyne (A.) 251
Lenoir (Félix) 98
Lenormant (Fr.) 200
Léouzon Le Duc 364
Le Pas (André). 264
Le Pileur (A.). 268
Leroy (l'abbé) 302
Le Senne (N. M.). 226
Lescure (de) . . 160, 311, 332, 529
Lesguillon (H.) 394
Levi (Guiseppe) 204
Levoisin (J.). 485
Liégeard (Stephen). 331
Longhaye (R. P. G.). . . 108, 109
Longnon (Aug.) 250
Lorgeril (le vicomte de) . . . 393
Loudun (Eugène). 35
Louisy (P.) 480
Lubomirski (G.). 267
Lyden (E. M. de). 365
Machaut (Guillaume de). . . . 463
Magdeleine (J. de La) 113
Mallarmé (M. S.) 123
Manceau (Mme) 113
Mangin (Arthur). 491, 493
Mannoir (C) 528
Mahrville (Const.). 315
Marino (Salvatore Salomone) . 27
Marmier (Xavier) 319
Martha (l'abbé) 361
Marx (Edg.). 222, 230
Mas-Latrie (le comte de). . . 463
Maspero (G.) 508
Maugeret (Marie) 492
Maupassant (Guy de). 389
Mauro (Mario de). 216
Menendez Pelayo (M.). 340
Mérat (Albert) 389
Mercier (R. P.) 286
Méric (Elie) 399
Mesnard (Paul) 405
Metternich (le prince de). . . 46
Meunier (L. Fr.) 404
Meunier (Stanislas). 426
Michel (Marius) 359
Mielot (J.) 477
Millet (Albert). 225
Moccand (l'abbé Th.) 300

Moigno (l'abbé). 59, 424
Monsabré (P. J. M.). 208
Monteil (l'abbé J. B. H.) . . . 360
Montgommerie (Miss) 490
Montsaunès (Mme de). 318
Mobet (l'abbé J. J.). 293
Mornard (Paul). 230
Mouchard(l'abbé Th.). . . 114, 291
Müller 431
Müller (Guis.). 472
Nadal (l'abbé). 297
Navery (Raoul de) 312
Nève (Félix) 406
Newsham 106
Newton (Ch. Thomas) 523
Neyrat (l'abbé). 531
Nicol (l'abbé Max.). 393
Noble (Léon) 19
Nourry (l'abbé) 112
Norax 165
Nyssens (Albert) 60
Oammaney (G. D. W.). 120
O'Hagan (John) 504
Ollivaint (le R. P.). 525
Ollivier (le R. P.) 266
Orte y Lara 240
Ozanam (C. A).. 154
Pacoret de Saint-Bon. 224
Pager (J.). 496
Pagés (Léon). 529
Paparrigopoulo 463
Pavie (Eusèbe). 472
Pellouin (Louis) 228
Pernice (Alfred) 221
Petit (l'abbé) 295
Pignot (J. H.) 219
Pioger (l'abbé). 199
Piolin (Dom Paul). 165
Pirmez (Eudore). 498
Pladys (Eug.) 263
Poirot. 428
Poitou (Eugène) 491
Poli (Oscar de). 317
Prescott. 497
Prutz (H.). 469
Rambert (Eugène) 475
Rannié (Emile). 136
Ratisbonne (R. P. Th.) 264
Ravaisson (François) 343
Réclus (Onésime) 268
Reinach (Th.). 246
Rendu (E.) 158
Reumont (Alfred von). 248
Revélière (L.) 239
Riant (le comte) . . 458, 459, 460
Riant (Dr. A.) 61
Ricoux (Dr René). 499
Riess (Florian). 210
Rivoire (Denis de). 268
Robert (Paul) 475
Röhricht (R.) 466
Rohling (Dr. Aug.) 204
Roserot (Alph.) 151
Rostopchine (la comtesse). . . 494
Rousselet (Louis) 488
Roux (A.) 412
Royer (Louis de). 227
Ryssel (C. V.) 200
Saint-Paul (Anthyme) 49
Sanchez de Toca (Joaquin) . . 128
Sauvé (Mgr Henry). 269
Saverio Scolari 216
Sayce (A. H.) 501
Schaeffer (Aloys) 196
Schiffner (Ludwig). 223
Schlumberger (G.). 464
Schmid (Joseph) 122
Scholz (Dr. Anton). 205
Schutzenberger (P.) . . . 326, 402
Scott (Walter). 480
Sébillot (Paul) 28
Séguin (le P. L.) 295
Segur (le marquis de). 62, 298, 530
Séjourné (le R. P. X. A.). . . 304
Selosse (René). 220
Semichon (Ern.) 526
Sepet (Marius). 477
Sepp. 468
Sestier (J. M.). 337
Silvestre (Armand). 385
Simmons (Th. J.) 395
Soisy (Adrien) 62
Speil (F.) 300
Sumner Maine (H.). . . . 217, 218
Surigny(Albert de) 68
Surius 290
Tarrdieu (Amédée). 337
Teissier (Edouard) 227
Ténot (Eug.). 428
Ténougi (l'abbé). 58
Terris (l'abbé P.) 246
Tesseyre (J.). 17
Teste (Louis) 532
Théry (Gustave) 225
Thomas (Antoine). 39
Thonnelier (J.). 422
Thouras (C. M.) 464
Tierceline (Louis) 390
Tissot (Victor) 10
Tort y Martorell (D. Jav.). . 234
Tourmagne (A.). 217
Trochon (l'abbé) 206
Ubald (le Père). 256
Ujfalvy-Bourdon (Mme de) . . 476
Urbain (Ch.). 66
Uricœchea (E) 131

Vacher-Lapouge (G.) . . . 226, 232
Vaesen (J.) 347
Valframbert (Ch.) 415
Valois (Noël). 330
Vallery-Radot (René). 365
Vanderbeym 403
Van Looy (Henri). 67
Vapereau (G.) 56
Vast (Henri). 496
Vast-Ricouard. 307
Vatemare. 496
Verger (Albert) 224
Vernulz (Nicolas de) 25
Vetter (Dr. P.) 235
Vidieu (l'abbé) 61
Vigouroux. 234
Vimont (G.). 173
Vindex 61
Violeau (H.). 316
Virieu (le marquis de) 361
Vouaux (Eugène). 19
Wallace (A. R.). 496
Wagner 430
Willems (Alphonse). 156
Weymper (F.) 496
Witt (Mme de). 407, 478, 486
Yriarte (Charles). 507
Zévort (Edgar). 513

TABLE DES VARIÉTÉS.

Glossaire du Morvan, par M. F. Bonnardot, 69.
Essai sur la Littérature Arabe au Soudan, par M. Aug. Cherbonneau, 166, 270, 367, 432.
Des *Katolische studien*, par le prof. God. Curtz, 533.

TABLE DE LA CHRONIQUE.

Nécrologie : Albert (Paul), 78. — Almeida (J. Ch.), 543. — Ansted (D. Th.), 79. — Aubryet (Xavier), 543. — Aymard (Ed. Al. An.), 81. — Bainac, 378. — Barbier (Ed.), 378. — Baudiau (l'abbé), 439. — Baudry (l'abbé Ferdinand), 275. — Billard (Paul), 173. — Blanc de Saint-Bonnet (A. J. E. A), 75. — Bonnelye (l'abbé Francis), 444. — Borie (Victor), 172. — Borner, 173. — Broca (Pierre P.), 170. — Burman Becker (J. G.), 443. — Campana (le Marquis), 444. — Chamberet (Ch. G. E. de), 82. — Chamberet (le général Hipp. de), 544. — Chauvet de Charollais, 378. — Chazaud (Alph. M.), 439. — Cobgkaert, 173. — Coignet (Léon), 545. — Coynart (Ch. R. de), 77. — Croses (H.), 78. — Crosnier (l'abbé Aug. J.), 438. — Culas (l'abbé Cl. Fr.), 437, 545. — Degrandchamps, 444. — Delpech (le Dr A.), 376. — Ditfurth (Fr. W. von.), 377. — Du Mont, 444. — Duranty (L. E. Ed.), 81. — Ennen (le Dr L.), 377. — Escudier (Marie), 81. — Faure (Stanislas), 444. — Firmin-Didot (Hyacinthe), 276. — Fournier, 545. — Fournier (Edouard), 76. — Gaudin Marc-Antoine), 275. — Germer-Durand (Louis Eugène), 541. — Gide (J. P. G.), 540. — Giraud (Louis Alfred), 542. — Gratiot, 545. — Grelland (Ladislas), 545. — Hauer (F. S. de), 275. — Hohen (Henri), 274. — Horner (R. P.), 82. — Hortzenbusch (Eug.), 443. — Jacquemart (J. F.), 441. — Larabre (Ch. J.), 376. — Lamy (Fernand), 173. — Lande (Lucien L.), 440. — Lemoine, 545. — Lemoine (Henri), 82. — Lissajoux, 173. — Lorigne, 545. — Lund (P. V.), 172. — Machelard (Eug.), 274. — Marcgraff (Dr R.), 276. — Martigny (J. A.), 375. — Martigny (le chanoine), 276. — Miller (W. H.), 80. — Monniot (Mlle Victorine), 171. — Monteleone (duc de), 444. — Musset (P. Ed. de), 169. — Nadault de Buffon (Benjamin), 80. — Neumann (Ch. G.), 377. — Nicolet (Jules),

377. — Niszch, 377. — Nordtmann (Dr An. D.), 443. — Offenbach (Jacques), 441. — Olive (Henri), 544. — Orts (Aug.), 543. — Passy (H. Ph), 75. — Peisse (le Dr. J. L. H.), 437. — Pereire (Isaac), 171. — Perrin (Henri), 545. — Peters (Dr. Ch. Aug.), 276. — Pichenot (Mgr P. An.), 437. — Pierson (Georges), 444. — Piron (H.), 82. — Poitou (Eugène), 79. — Pompery (E. de), 376. — Reber (Napoléon), 545. — Régel (Maurice de), 443. — Rentzmann (W.), 444. — Ricasoli (le baron Bettino), 444. — Roche (Mgr L.), 440. — Rozier Paul B.), 441, 545. — Rousset (Jules), 545. — Saulcy (J. Caignard de, 538. — Schneller (Joseph), 81, — Segris (E. A.), 378. — Sémellé (le comte Ch. de), 543. — Sola y Sariol (don Jaume) 444. — Stoffel (G., 443. — Sutter (David,, 82. — Sylvain Saint-Etienne, 444. — Talini (Pierre), 173. — Taunoy (Th.), 378. — Timbal (Charles), 545. — Van Bemmel (Eug. P. Ph.), 441. — Vaulchier (Vicomte de), 545. — Vigroux (André), 545. — Visconti (le baron), 444.

Institut, 82, 83, 173, 175, 176, 378, 444, 445.

Académie de Médecine, 176.

Faculté des lettres de Paris, 83, 176, 445.

Institut catholique de Paris, 44.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse, 283.

Société Bibliographique, 84.

Société Bibliographique de Rome, 84.

Sociétés savantes, 85.

Missions scientifiques, 84, 176.

Concours et prix, 84, 173, 174, 177, 276, 446, 546, 547.

Lectures faites à l'académie des inscriptions et belles-lettres, 85, 177, 276, 378, 446, 547.

Lectures faites à l'académie des sciences morales et politiques, 85, 178, 276, 378, 447, 547.

Mélanges philologiques et littéraires. Monographie du dictionnaire de l'Adémie française, 180. — Poésies des quatorzième et quinzième siècle, 280. — Un poème Béarnais du dix-septième siècle, 279. — Pétrarque et la *Revue critique*, 281. — Sonnets inédits d'Olivier de Magny, 282. — Tigellius et Guy Patin, 185. — Le P. Abel Louis de Sainte-Marthe, 447. — Jacques Marquette, 448. — Panfilo Castaldi, 90.

Mélanges historiques : Les Monumenta Germaniæ, 276. — Une nouvelle collection historique, 280. — Nouvelles sources de l'Histoire de l'Orient latin, 183. — Saint-Denis de Paris, 183. — Histoire et statistique de l'instruction primaire à Troyes depuis la Révolution jusqu'à nos jours, 87. — Le procès du chancelier Hugonet, 449. — Récit de l'assassinat de Pardaillan, 381. — La mort de Louis XIV, 90. — La Conquête de la Corse et le maréchal de Vaux, 380. — Le Patriote d'Héron, 449. — Les Cronicques de Normandie, 87. — Notes Historiques sur la ville de Romans, 282. — L'Académie et le Canada, 178. — Les Pères de Saint-Louis à l'Académie des inscriptions, 179. — La légende de saint Gurthiern, 550. — L'histoire de Conan Mériadec, 551.

Mélanges archéologiques et artistiques : Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance, 278. — Bulletin d'Archéologie chrétienne, 448. — La céramique Péruvienne de Nancy, 281. — Le trésor de Laveyron, 282. — Colonne de Catherine de Médicis, 184. — La Statuette d'Oyonnax, 449. — Iconographie tournaisienne, 549. — Un artiste oublié (J. B. Massé), 550.

Mélanges scientifiques : Métrologie égyptienne et Assyrienne, 450. — Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires, 448. — Annuaire de l'économie politique et de la statistique, 551.

Mélanges bibliographiques : Exposition typographique à Caen, 378. — Un document sur Gutenberg, 380. — Le premier imprimeur Maconnais, 447. — Un manuscrit des Evangiles, 184. — Un Codex Græcus purpureus des Evangiles du sixième siècle, 380. — Manuscrits Grecs de la Bibliothèque de Copenhague, 279. — Décou-

verte d'un manuscrit du douzième siècle, 85. — Découvertes de Chartes dans des reliures de Registre, 86. — Un manuscrit de la Bibliothèque du cardinal d'Amboise, 184. — Les livres acquis par le ministère de l'instruction publique, 181. — Inventaire des Archives de Chalon-sur-Saône, 379. — Une bibliographie géographique, 379. — Catalogue de la Bibliothèque de Ticknor, 185. — Bibliographie de Saint-Omer, 547. — Bibliographie tournaisienne, 548. — La Bibliomanie en 1880, 551.

Journaux et revues : La Revue des documents historiques en 1879, 89. — Les Lettres Chrétiennes, 89. — Revue d'études Juives, 549. — Le Moniteur du Bibliophile, 90. — — Bulletin du diocèse de Valence, 549. — La Controverse, 549. — Suspension de la Publication des Etudes des P. P. Jésuites, 88.

Nouvelles littéraires : Allemagne, 92, 189, 285, 452. — Alsace-Lorraine, 452. — Angleterre, 92, 188, 285, 452, 553. — Belgique, 554. — Espagne, 93, 453, 555. — Hollande, 93, 189. — Italie, 94, 454, 555. — Portugal, 454. — Russie, 286. — Amérique, 92, 286, 414.

Livres mis à l'Index, 183.

Publications nouvelles, 94, 190, 286, 382, 454, 555.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Agriculture (Congrégations vouées à l'), 287, 384. — Alexandrie (L'Ecole d'), 384. — Avertin (Saint), 191. — Bohème (Libussa et la révolte des femmes en), 287. — Catholicisme (Œuvres charitables du), 287, 384. — Congrégations enseignantes en 1790 (Statistique des), 191. — Ecosse (Histoire d'), 192. — Ecrivains socialistes, 287. — Enoch (Le livre d'), 96, 192. — Etymologie des noms et lieux, 456. — Fénétra ou Férétra (Les), 191. — Fyot (Le calligraphe), 287. Gap (Le Pays de), 384. — Grèce (Expédition des Catalans en), 96, 287. Guevara (Velez de), 191. — Lama (Le Grand), 96. — Houille (Exploitation de la), 556. — Indoue (Civilisation), 384. — Légendes populaires, 192, 455, 557. — Lombards (Ouvrage sur les), 556. — Louis XVI, (Mémoires secrets du temps de), 383. — Marianne (La), 191. — Noblesse oblige, 287. — Ordre du Val des Ecoliers, 556. — Partisans (Guerre de), 287. — Pisany (le Marquis de), 383. — Platon, 383. — Répertoires bibliographiques, 287, 455. — Septem itineribus æternitatis (De), 192, — Texte latin (Origine d'un), 191. — Trudaine (Les frères), 287.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE JULES MOUREAU.

Librairie RENOUARD, H. Loones, Successeur, 6, rue de Tournon

ÉTRENNES POUR 1881

VAN DYCK ET SES ÉLÈVES

Par Alfred MICHIELS

1 beau vol. gr. in-8, orné de nombreuses grav. Prix : 20 fr.; rel. d'amateur... 27 fr.

HISTOIRE DES PEINTRES

DE TOUTES LES ÉCOLES

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS

Par Charles BLANC

de l'Académie française, et divers écrivains spéciaux

ÉDITION ABRÉGÉE EN QUATRE VOLUMES

Grand in-4, contenant 87 monographies et 800 grav., sur bois, portraits des maîtres et reproduction de leurs chefs-d'œuvre. Prix : broché..... 200 fr.
Belle reliure d'amateur. Prix..... 240 fr.

On a pris, pour former cette *édition abrégée*, les livraisons qui, dans l'Histoire des peintres en 14 volumes, ont trait aux maîtres importants des diverses écoles de peinture. On a ajouté des titres, des tables et des introductions nouvelles, mais le corps de l'ouvrage est du même tirage que l'édition complète; ce sont les mêmes livraisons, qu'on avait tirées en plus grand nombre, à raison de l'importance des maîtres et pour satisfaire à la vente par monographies séparées.

HISTOIRE DES PEINTRES

DE TOUTES LES ÉCOLES

Texte par Charles BLANC, de l'Académie française, et divers écrivains spéciaux.

ÉDITION COMPLÈTE EN 14 volumes in-4, ornés de 3,000 gravures (*Chefs-d'œuvre des maîtres*), fac-simile, marques et monogrammes. Prix..... 630 fr.
Riches et belles reliures variées. Prix..... 770 fr.

Chaque école se vend séparément. — Reliée : École française, 3 vol., 180 fr. — Hollandaise, 2 vol., 120 fr. — Flamande, 1 vol., 70 fr. — Anglaise, 1 vol., 43 fr. — — Espagnole, 1 vol., 40 fr. — Allemande, 1 vol., 70 fr. — Ombrienne et romaine, 1 vol., 55 fr. — Vénitienne, 1 vol., 50 fr. — Florentine, 1 vol., 55 fr. — Bolonaise, 1 vol., 32 fr. — Milanaise, Lombarde, Ferraraise, Génoise et Napolitaine, 1 vol., 55 fr.

CHEFS-D'ŒUVRE DE PEINTURE AU

MUSÉE DU LOUVRE

Par Louis BERNARD

ÉCOLE FRANÇAISE ET ÉCOLE ITALIENNE

2 vol. gr. in-8 jésus, papier teinté, 120 gravures de pages hors texte, riche rel. toile, bizeautés, dorés sur tranches. Chaque volume : 13 fr. 50. Demi-rel. : 15 francs. Reliure d'amateur : 16 francs.

A. HENNUYER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE LAFFITTE, 51, PARIS

ÉDITIONS ILLUSTRÉES

A travers l'Amérique, nouvelles et récits, par Lucien BIART. Vingt-huit dessins hors texte par F. LIX. — *Ouvrage couronné par l'Académie française.*

Un beau volume grand in-8 jésus imprimé avec luxe. Prix, broché : 14 fr.; relié toile, tranche dorée, 18 fr.; demi-chagrin, tranche dorée, 19 fr.

Plantes et Bêtes. *Causeries familières sur l'Histoire naturelle,* par J. PIZZETTA.

Un beau volume grand in-8 jésus, illustré de 150 gravures sur bois et 6 planches coloriées. Prix, broché, 14 fr.; relié toile, tranche dorée, 18 fr.; demi-chagrin, tranche dorée, 19 fr.

Histoire de la Mode en France. La toilette des femmes depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours, par Augustin CHALLAMEL. *Nouvelle édition.*

Un volume grand in-8, jésus, imprimé en caractères elzéviriens, orné de culs-de-lampe par SCOTT, et de 21 planches gravées sur acier et coloriées d'après les aquarelles de F. LIX. Prix : broché, 16 fr.; relié toile, plaque or, tranche dorée, 20 fr.; demi-chagrin, tranche dorée, 22 fr.

Les Bébés d'Hélène, imité de J. Habberton, par William L. HUGHES. Illustrations de BERTALL.

Un beau volume in-8 raisin. Prix : broché, 7 fr.; relié toile, tranche dorée, 10 fr.; demi-reliure chagrin, tranche dorée, 11 fr.

L'Homme et son Berceau, par Lucien BIART. Gravures hors texte d'après les dessins de F. LIX, SCOTT, JOBIN, accompagné d'une carte des continents coloriée.

Un beau volume grand in-8 raisin. Prix : broché, 7 fr.; relié toile, tranche dorée, 10 fr.; demi-chagrin, tranche dorée, 11 fr.

La Lecture en famille. Morale, Education, Histoire, Sciences, Littérature, Beaux-Arts, Voyages, Nouvelles, Variétés et Comédies. Par MM. Lucien BIART, Léopold LALUYE, Ernest LAGAN, Paul CÉLIÈRES, A. BEAUMONT, William HUGHES, Aug. CHALLAMEL, Adrien PAUL, Ch. BOISSAY, A. THURNER, J. PIZZETTA, Alexandre BISSON, Paul LELIC, etc., Mme Raoul de NAVERY, Etienne MARCEL, etc.

Chaque année, depuis 1874, un volume illustré grand in-8. Prix : broché, 5 fr.; relié toile, tranche dorée, 6 fr. 50. — *Collection adoptée par le Ministère de l'Instruction publique.*

Entre deux Paravents, scènes et comédies en vers, par Paul CÉLIÈRES, Eaux-fortes de E. BOMVIN. — 1 vol. in-18 jésus imprimé en caractères elzéviriens sur papier de Hollande. Prix : 8 fr.

ÉDITIONS IN-18 JÉSUS

3 FR. 50 LE VOLUME; RELIÉ TOILE, TRANCHE ROUGE, 4 FR. 50

A travers l'Amérique, nouvelles et récits, par Lucien BIART. — *Ouvrage couronné par l'Académie française.* — Deuxième édition.

Contez-nous cela ! par Paul CÉLIÈRES. — *Troisième édition.*

Histoire d'un forestier, par Prosper CHAZEL.

Les grandes Vertus, par Paul CÉLIÈRES.

Nos petits Procès, notes sur le droit familier, par M. A. CARRÉ, juge de paix du 1er arrondissement de Paris. — *Troisième édition, revue et augmentée.*

Maîtres et domestiques; — Propriétaires et locataires; — Hôteliers et voyageurs; — Marchands et acheteurs; — Entre voisins, etc.

Une heure à lire, par Paul CÉLIÈRES. — *Deuxième édition.*

Les Naufrageurs, par Raoul de NAVERY.

Récits d'un Humoriste, de J. Habberton, adapté de l'anglais par William L. HUGHES.

En Scène, s. v. p. *Le Théâtre chez soi,* proverbes, par Paul CÉLIÈRES.

Le Monde et ses usages, par Mme DE WADDEVILLE. — *Troisième édition, revue et augmentée.*

Le chef-d'œuvre du papa Schmeltz, par Paul CÉLIÈRES.

Les Voyages de Camoens, par Raoul de NAVERY.

FURNE, JOUVET ET Cie
JOUVET et Cie, successeurs, 45, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

LES FÊTES CHRÉTIENNES

Par M. l'abbé DRIOUX

Docteur en théologie, missionnaire apostolique, vicaire général
et chanoine honoraire de Langres

Un fort volume grand in-8° colombier, illustré de 4 chromolithographies; de 31 gravures sur acier, tirées en bistre; de 40 compositions sur bois, hors texte, imprimées en couleur; et de nombreuses vignettes placées en tête de pages, lettres ornées et fins de chapitres. — Prix du volume, br... 30 fr.
Relié en demi-chagrin, tr. dorées, avec plaques spéciales en or. 40 fr.
Relié en demi-reliure d'amateur, doré en tête, avec coins..... 40 fr.

LES PETITS ÉCOLIERS

DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE

Par ELIE BERTHET

Un magnifique volume in-8 raisin, illustré de grandes compositions, par EMILE BAYARD, et de nombreuses vignettes placées dans le texte. — Broché, 7 fr.; — relié en toile avec plaques or, 10 fr.; — relié demi-chagrin doré, 11 fr.

LES

PETITES ÉCOLIÈRES

DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE

Par ELIE BERTHET

Un magnifique volume in-8 raisin, illustré de 104 vignettes sur bois, dessinées par FERDINANDUS, GOSSELIN, SCOTT, ZIER, et gravées par MÉAULLE. — Broché, 7 fr.; — relié en toile avec plaques or, 10 fr.; — relié demi-chagrin doré, 11 fr.

HISTOIRE FANTASTIQUE

DU CÉLÈBRE PIERROT

NOUVELLE ÉDITION

Par Alfred ASSOLANT

Un beau volume grand in-8 raisin, illustré de 100 gravures sur bois dessinées par YAN' DARGENT.

Broché..... 7 fr. — Relié..... 11 fr.

HISTOIRE

DES CROISADES

Par MICHAUD

de l'Académie française

ILLUSTRÉE DE 100 GRANDES COMPOSITIONS

PAR GUSTAVE DORÉ

GRAVÉES PAR BELLENGER, DOMS, GUSMAN, JONNARD, PANNEMAKER, PISAN ET QUESNEL

Deux beaux volumes in-folio, papier vélin superfin, reliés en toile rouge avec plaques spéciales noir et or, tranches ébarbées..... ..... 170 fr.
Relié en demi-maroquin, plats en toile avec plaques, tr. dorées. 200 fr.

ÉTRENNES

L'Egypte (SECONDE PARTIE). — **Du Caire à Philae,** par GEORGES EBERS, traduit de l'allemand par G. MASPERO, professeur au Collège de France. 1 volume in-4° : broché 50 fr.: relié dos chagrin, avec fers spéciaux, 65 fr.; relié dos chagrin, tranche supérieure dorée, les autres ébarbées, 65 fr.

N. B. — La première partie de cet important et magnifique ouvrage a paru l'année dernière; elle a pour sous-titre : ALEXANDRE ET LE CAIRE, *et se vend le même prix que la seconde partie.*

Les deux parties reliées ensemble, avec les fers spéciaux ou en reliure amateur, coûtent 120 fr.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiées d'après un manuscrit ayant appartenu à Diane de Poitiers et à la famille de Montmorency-Luxembourg, par H. CHANTELAUZE, édition illustrée d'après les documents originaux de quatre chromolithographies et de nombreuses gravures sur bois. 1 volume grand in-8°, broché, 20 fr., relié 30 fr.

Nouveaux contes du Bibliophile Jacob sur l'Histoire de France, par PAUL LACROIX. 1 volume in-8°, illustré de gravures sur bois: broché, 10 fr,; relié dos chagrin, plats toile, tranches dorées, 14 fr.

Ivanhoé, par WALTER SCOTT. 1 volume grand in-8°, illustré d'un grand nombre de gravures sur bois : broché, 10 fr.; cartonné percaline avec fers spéciaux, 13 fr.; relié dos chagrin, plats toile, tranches dorées, 15 fr.; relié dos chagrin et coins, tranche supérieure dorée, les autres tranches ébarbées, 15.

Dictionnaire général de l'Archéologie et des antiquités chez les divers peuples, par ERNEST BOSC, architecte. 1 volume petit in-8o, illustré de 430 gravures sur bois intercalées dans le texte : broché, 8 fr.; relié dos chagrin, plats toile, tranches jaspées, 12 fr. ; relié dos et coins chagrin, tranche supérieure dorée, les autres tranches ébarbées, 12 fr.; relié parchemin à l'antique, 12 fr.

Publications de la Société générale de Librairie catholique

Victor PALMÉ, Éditeur, 76, rue des Saints-Pères

NOUVEAUTÉS SPÉCIALES — ÉTRENNES 1881

VIE DE JÉSUS-CHRIST

ILLUSTRÉE

PAR M. LOUIS VEUILLOT

UN BEAU VOLUME GRAND IN-8 RAISIN, ENCADRÉ

Prix, broché. . . . . 8 fr.
Prix, belle reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées . . . . . 12 fr.
Prix, belle reliure chagrin plein, tranches dorées. . . . . 20 fr.

SAINTE CÉCILE

ET LA

SOCIÉTÉ ROMAINE AUX PREMIERS SIÈCLES

PAR

Le R. P. Dom GUÉRANGER

UN BEAU VOLUME GRAND IN-8°, ORNÉ DE GRAVURES

INCOMPRIS !

HISTOIRE ÉMOUVANTE DE DEUX JEUNES ENFANTS

Par Lérida GEOFROY

Un beau volume in-8, illustré de nombreuses vignettes et de plusieurs gravures en chromotypographie, par Adrien MARIÉ.

Prix : Broché 6 francs.— Riche reliure toile, tranches dorées, fers spéciaux 8 francs.

Édition Artistique et Monumentale

DE

NOTRE-DAME

DE LOURDES

Par Henri LASSERRE

Un beau vol. in-4, illustré d'encadrements variés à chaque page et de chromolithographies

Broché, 25 f. — Cartonné avec plaques, 30 f. — Relié dos chagrin fers spéciaux, tranches dorées, 35 fr.

Il reste quelques exemplaires d'un tirage à petit nombre, sur papier de Hollande, numérotés à 40 fr. brochés et avec reliure d'amateur, dos et coins chagrin tranche supérieure dorée, 80 fr.

CHRISTOPHE COLOMB

Par le Cte ROSELLY de LORGUES

Un beau vol. in-4, illustré d'encadrements variés, à chaque page, de chromolithographies, culs-de-lampe et têtes de chapitres

de Yan d'Argent, Ciapori, Vierge, etc.

EUGÈNE MATHIEU, Directeur de la partie artistique

NOUVELLE ÉDITION

Prix : Broché, 25 fr. — Cartonné toile, avec plaques spéciales, 30 fr. — Reliure dos chagrin, tranches et ornements dorés, 35 fr.— Reliure amateur, dos et coins chagrin, tranche supérieure dorée, 35 fr.

Publications Nouvelles de la Société Générale de Librairie Catholique

Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS.

LES MERVEILLES ILLUSTRÉES

DU

MONT SAINT-MICHEL

PAR PAUL FEVAL

La librairie Palmé possède, avec des illustrations superbes, le livre qui sera le grand succès de cette année pour les étrennes. C'est l'heure de *saint Michel*, c'est l'heure de l'héroïque bataille. Les **Merveilles du Mont Saint-Michel**, dont la réussite a été si vive l'an dernier, avaient besoin de voir la chaude éloquence de leurs pages traduite aux yeux par l'art du pinceau. Jamais œuvre ne fut mieux faite pour rehausser les jeunes âmes chrétiennes, pour les éveiller aux grandes idées de vaillance, de dévouement et de liberté. C'est un sonore et magnifique *Sursum Corda*, entonné par la France elle-même, par toutes les voix de notre histoire nationale ?

Nous n'avons point à faire l'éloge du livre, immense drame patriotique ou l'érudition le dispute à l'éclat ; c'est comme une gerbe formée de toutes nos gloires royales, et dont chaque fleur rayonne sous le vol lumineux de l'ange de la patrie versant l'eau du baptême français sur le front de Clovis, déployant l'étendard de Charlemagne, embrassant le cœur de saint Louis, soutenant les bras de Philippe-Auguste, dégainant l'épée de Jeanne d'Arc.

C'est l'heure où chacun de nous a besoin de tout son courage. Il nous faut écouter cette admirable *Marseillaise* de la foi, de l'espérance et de l'amour. Nous souffrons persécution, il faut que nos regards montent vers Dieu. Le malheur de nos temps a fait de ce poème grandiose un vrai livre de circonstance.

C'est notre livre, le livre de nos épreuves, le livre de nos victoires, le livre surtout de nos prophéties.

TRÉS BEAU VOLUME IN-8, ORNÉ D'UN GRAND NOMBRE DE GRAVURES SUR BOIS

Prix, broché. . . . . 8 fr.
Prix, riche reliure toile à biseau, plaques spéciales, tranches dorées . . . . . 10 fr.
Prix, riche reliure demi-chagrin avec plaques spéciales, tranches dorées . . . . . 12 fr.

SOUS PRESSE

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

Par PAUL FEVAL

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

LE COUP DE GRACE

Publications nouvelles de la Société générale de Librairie catholique

Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS

DEUXIÈME SÉRIE DE

AU SERVICE DU PAYS

SOUVENIRS ILLUSTRÉS DE L'ÉCOLE Ste-GENEVIÈVE

Par le P. CHAUVEAU

Au milieu des tristesses de l'heure présente, comment ne pas être tenté de dire avec le héros de la Judée : « A quoi bon vivre encore ? Il nous est meilleur de mourir que de voir les maux de notre nation et la destruction de tout ce qui est sacré !

Oui, heureux ces jeunes gens d'élite dont nous racontons dans ce volume la vie si courte et la fin si prématurée ! Ils sont tombés vaillamment au champ d'honneur, alors qu'ils pouvaient espérer pour leur pays un meilleur avenir, et la mort leur a épargné le hideux spectacle des droits de la conscience et de la liberté humaine, foulés aux pieds avec une violence jusqu'à présent inouïe. (*Extrait de la Préface*).

TABLE DES NOTICES CONTENUES DANS CE VOLUME :

MAURICE VERHNET DE LAUMIÈRE
ROLAND DU LUART
ALFRED DE BOISAYRAULT
JEAN DE BELLEVUE
ANTOINE DE RODELLEC
EMMANUEL PONCHON
RENÉ DE MOLORÉ
GASTON DE MURAT
CHARLES SAISY DE KERAMPUIL
ANGE LE POMELLEC
AUGUSTE DU PLESSIS DE GRENEDAN
PAUL, VICOMTE POYNEL
GUSTAVE LAW DE LAURISTON
ROBERT DE KERGARADEC
GUILLAUME ROUX
RAYMOND ET PAUL HENRY
MAURICE ET RENÉ DE BOYSSON
OLIVIER COSTA DE BEAUREGARD
HENRI AUBERT

Un beau volume in-8, orné d'un grand nombre de gravures sur bois

Prix, broché, 6 fr.

Prix, riche reliure toile, à biseau, tranches dorées, 8 fr.

Prix, riche reliure, demi-chagrin avec plaques, tranches dorées, 10 fr.

Prix, broché.	8 fr.
Prix, riche cartonnage à biseau, avec plaques spéciales, tranches dorées. .	10 fr.
Prix, reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées.	12 fr.
Prix, reliure chagrin plein, tranches dorées.	20 fr.

Publications de la Société Générale de Librairie Catholique

Victor PALMÉ, Éditeur, 76, rue des Saints-Pères

LÉON GAUTIER

ÉCRIN DU MOYEN AGE

RECUEILS DE PRIÈRES

Composés d'après les vieux manuscrits, avec encadrements spéciaux

TROIS CHARMANTS VOLUMES IN-48. FORMANT COLLECTION ET SE COMPLÉTANT L'UN PAR L'AUTRE

RÉUNIS DANS UN ÉTUI

En reliure chagrin ou veau souple, tranches dorées, **30** fr. — Chagrin plein poli à biseau, tranches dorées, gardes chromo, **36** fr. — Maroquin plein, tr. dorées, avec gardes soie, **60** fr.

ÉCRIN CÉLESTE

VIE DES SAINTS

D'APRÈS LE P. GIRY

Par Mgr PAUL GUÉRIN, Camérier de Sa Sainteté Pie IX

Nouvelle édition, notablement améliorée, et augmentée de la Vie des Saints et Bienheureux nouveaux, et du Martyrologe romain.

QUATRE BEAUX ET FORTS VOLUMES IN-12, ORNÉS DE GRAVURES, RÉUNIS DANS UN ÉTUI

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées, **30** fr. — Chagrin plein, tranches dorées, **60** fr.

Écrin des Dames

Cinq volumes des CONFÉRENCES AUX DAMES DU MONDE, format in-12, réunis dans un étui.

Par Mgr LANDRIOT

Reliure dos chagrin, plats toiles, tr. dorées, **30** fr. — Chagrin plein bleu ou La Vallière, tr. dorées, **60** fr.

ÉCRIN DES JEUNES PERSONNES

Quatre volumes de la BIBLIOTHÈQUE ELZÉVIRIENNE, format in-16, papier vergé, titre rouge et noir, lettres ornées, fleurons, etc., réunis dans un étui.

La Prière, d'après sainte Thérèse, par Mgr LANDRIOT. 1 vol.

Pensées et Méditations sur Jésus-Christ et la sainte Vierge, d'après saint Bernard. 1 vol.

La Morale Chrétienne, d'après Bourdaloue, avec préface du P. FÉLIX. 1 beau vol.

L'Eucharistie et la Vie Chrétienne, par Mgr DE LA BOUILLERIE. 1 v.

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées **20** fr. — Chagrin plein bleu, tr. dorées, **40** fr.

ÉCRIN DES JEUNES FILLES

Quatre charmants volumes in-48, caractères elzéviriens, réunis dans un étui.

Vertus et Défauts des Jeunes Filles, ou **Lettres destinées à leur Education,** par le P. CHAMPEAU. 2 vol.

Vie de la sainte Vierge, d'après les Ecritures, Etudes et Méditations, précédées d'une Lettre de Mgr MERMILLOD, 1 vol.

Marie offerte à la Jeunesse dans les principales circonstances de sa vie, par M. l'Abbé DUMAX. 1 vol.

Reliure chagrin bleu, tranches dorées..... **20** fr.

ÉCRIN DES JEUNES GENS

Six volumes de M. LOUIS VEUILLOT, format in-12, réunis dans un étui.

La Vie de Jésus. 1 vol.

Le Parfum de Rome. 2 vol.

Les Libres Penseurs. 1 vol.

Historiettes et Fantaisies. 1 vol.

Dialogues socialistes. 1 vol.

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées, **30** fr. — Beau chagrin plein, tr. dorées, **60** fr.

Publications de la Société Générale de Librairie Catholique
Victor PALMÉ, Éditeur, 76, rue des Saints-Pères

LIVRE D'HEURES DES JEUNES GENS

Par le P. CHARLES CLAIR

Joli volume grand in-32, avec encadrements et têtes de chapitres
Prix : Broché, 4f. - Reliure basane souple, tr. rouges, 5f. - Veau souple, tr. dorées, 10f.

EUCOLOGE
des
JEUNES PERSONNES

Par un Père de la Compagnie de Jésus

Un joli volume in-16, caractères elzéviriens, avec encadrements rouges
Prix : Broché, 8 fr. — Reliure chagrin souple, tranches rouges ou dorées, 12 fr.
LE MÊME OUVRAGE, ÉDITION SANS ENCADREMENT, UN VOLUME IN-32
Prix : Broché, 2 fr. 50. — Basane souple, tranches rouges ou dorées, 4 fr.
Reliure en chagrin souple, tranches rouges ou dorées, 7 fr.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PIE IX
ET DE SON PONTIFICAT

Par Alexandre de SAINT-ALBIN

Nouvelle Édition illustrée, revue et considérablement augmentée
Trois beaux volumes in-8, ornés d'un beau portrait de Pie IX et d'un grand nombre de gravures.
Prix : Broché, 18 fr. — Relié dos chagrin, plats toile, tranches dorées, 30 fr.

LA FEMME FORTE
ILLUSTRÉE
Par Mgr LANDRIOT

Édition de luxe. — Magnifique vol. gr. in-8 raisin, orné de 6 belles gravures
Prix : Broché, 8 fr. — Reliure dos chagrin, plats toile, tr. dorées, 12 fr.
Reliure chagrin plein, tranches dorées, 20 fr.

LA PREMIÈRE COMMUNION
ILLUSTRÉE
Par Mme LÉON GAUTIER

Édition de luxe, avec encadrements de GIACOMELLI et CIAPPORI
Un volume in-32 raisin de XIX-472 pages.
Prix : Broché, 4 fr. — Cartonné toile riche, 6 fr. — Reliure chagrin ou veau plein, tranches et ornements dorés, 10 fr.

LIBRAIRIE DE D. DUMOULIN & Cie

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5, PARIS.

ÉTRENNES 1881

Saint Vincent de Paul *et sa Mission sociale,* par Arthur LOTH, ancien élève de l'école des Chartes : Introduction par Louis VEUILLOT ; appendices par Adolphe BAUDON, Et. CARLIER, Auguste ROUSSEL. Un volume in-4, contenant 13 chromolithographies par Lemercier, 2 héliogravures par Amand-Durand. 1 eau-forte par Léopold Flameng, et 200 gravures insérées dans le texte. Gravures sur bois par Pannemaker. 2e édition. Brochée, 30 fr. — Relié tranches dorées..... 40 fr.

Aucun ouvrage illustré n'a été accueilli avec autant de faveur que le *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale.* Il faudrait un volume pour reproduire les éloges décernés aux auteurs et à l'auteur, dans de larges études et des articles remarquables publiés par les organes les plus autorisés de la presse française et étrangère. *Le Correspondant, les Etudes religieuses* des RR. PP. Jésuites, *la Bibliographie catholique, l'Art, la Revue des Deux Mondes, la Litterarische Rundschau* de Fribourg, *l'Unità cattolica* de Turin, *El Correo Catalano* de Barcelone, *le Journal des Beaux-Arts* de Belgique, *la Gazette de France, Paris-Journal, la Défense, l'Univers, le Français, l'Union, le Soleil, le Times,* une foule d'autres journaux de Paris, de la province et de l'étranger, sont unanimes pour louer le talent des écrivains qui ont composés cet ouvrage, ainsi que la largeur du plan de l'illustration et la beauté incomparable de l'exécution.

Le Costume au moyen âge, *d'après les Sceaux,* par G. DEMAY, archiviste aux Archives nationales. *Ouvrage couronné par l'Académie française du grand prix Gobert de* 10,000 *francs.* — Un volume grand in-8 jésus, contenant 600 gravures et 2 chromolithographies. Broché, 20 fr. — Relié. tranches dorées..... 28 fr.

Le Costume au moyen âge, d'après les Sceaux, correspond à ce mouvement qui porte aujourd'hui les esprits à interroger sur le passé de la France les monuments et les preuves historiques. Le Costume. qui est l'objet principal du livre, n'y est point seul traité. L'auteur fait connaître la nature des Sceaux et l'importance attachée à leur emploi. C'est là un des usages particuliers au moyen âge, qu'un jeune homme ou une jeune fille ne peuvent plus ignorer. — Cet ouvrage est indispensable aux historiens et aux artistes, auxquels il offre une mine, jusqu'ici inexplorée, de documents authentiques, portant avec eux une date certaine.

AUTRES PUBLICATIONS

Eloge de Metz, par SIGEBERT DE GEMBLOUX : poème latin du onzième siècle, traduit et annoté par E. DE BOUTEILLER ; suivi de quelques autres pièces sur le même sujet. — Edition ornée de fleurons et de culs-de-lampe, et contenant la représentation de l'abbaye de Saint-Vincent de Metz et de l'église de l'abbaye. Un volume in-8 écu, de 150 pages, tiré à 250 exemplaires sur papier vergé de cuve. Broché..... 5 fr.

On peut dire de cet ouvrage qu'il fait autant d'honneur à son auteur au point de vue de l'érudition qu'au point de vue du patriotisme. Voici la table des chapitres : Introduction. — Eloge de Metz, par SIGEBERT DE GEMBLOUX. — Eloge de Metz, par un poète anonyme. — Extrait d'un poème de VENANCE FORTUNAT. — Extrait du *Temple des Messins.* par DOM PIERRON. — Discours à Metz, Par PAUL FERRY (1610). — Notes et Eclaircissements.

LIBRAIRIE DE D. DUMOULIN & Cie

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5, PARIS.

La Médaille miraculeuse, par M. ALADEL, prêtre de la Mission; origine, histoire, diffusion, résultats. Un vol. in-18 jésus, illustré de 30 grav. Broché, 3 fr. 50. — Cart. tr. jaspées. 4 fr. 50. — Cart. tr. dorées..... 5 fr. 50

L'illustration empruntée aux monuments de l'art chrétien, suit le texte pas à pas, et retrace à grands traits, dans l'ordre chronologique, l'histoire du culte de la sainte Vierge, et, en particulier, de l'Immaculée-Conception. L'intérêt s'accroît encore par l'importance des révélations faites à la sœur Catherine Labouré. C'est à elle, en effet, comme on le verra dans ce volume, que la Vierge disait en 1830 : *Quarante ans, puis dix ans, puis la paix !*

Manuel des retraites, *selon l'esprit de saint Vincent de Paul,* par un prêtre de la Congrégation de la Mission. Un volume in-18 jésus..... 4 fr.

Cet ouvrage, publié par M. Portail, premier disciple de saint Vincent, d'après les conseils de son maître, servit à Saint-Lazare pour les nombreux retraitants qui fréquentaient annuellement cette maison.

L'Oraison mentale, *sa méthode et sa pratique, d'après saint François de Sales et saint Vincent de Paul.* Grand in-32 de 128 pages. Broché..... 40 c.

La matière de cet opuscule est en partie extraite du *Manuel des Retraites.*

Œuvre de la Très Sainte Trinité *pour le soulagement des âmes du Purgatoire,* (Marie Pellerin, fondatrice), Gr. in-32 de 64 pages. Broché..... 20 c.

Danton, *le règne de la Justice et des Lois en* 1792, par M. Léon PAGÈS. Brochure in-18 de 90 pages..... 1 fr.

Vie de saint Vincent de Paul, par ABELLY. Nouvelle édition, par un prêtre de la Congrégation de la Mission. 2 volumes in-18 jésus contenant 16 gravures extraites de la grande édition illustrée *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale.* (*Sous presse*).

Etude sur l'art chrétien, par E. CARTIER. Un vol. petit in-8, soigneusement imprimé. Broché..... 3 fr. 50

Divisions de l'ouvrage : 1. L'art de Dieu modèle de l'art de l'homme. — 2. L'art de l'homme avant Jésus-Christ. — 3. Jésus-Christ, type et source du beau. — 4. Jésus-Christ, maître de l'art chrétien. — 5. L'architecture chrétienne. — 6. La sculpture baptisée. — 7. La peinture chrétienne. — 8. Progrès et grandeur de l'art chrétien. — 9. La Renaissance. Décadence de l'art chrétien.

L'Art chrétien, *lettres d'un solitaire,* par E. CARTIER, 2 vol. in-8..... 15 fr.

Divisions de l'ouvrage : Tome I. Enseignement de l'Art. — Le symbolisme. — L'archéologie. — L'esthétique de Dieu. — L'esthétique de l'homme. — L'esthétique de la Renaissance. — Les Raphaélistes. — Les œuvres de Raphaël. — Elément religieux de l'art. — Elément social de l'art. — Elément individuel de l'art. — Unité de l'art. — La Musique. — L'art avant Jésus-Christ. — Tome II. Litterature chrétienne. — Architecture byzantine. — Architecture romaine. — Architecture ogivale. La sculpture.— La peinture.— La gravure.— La Renaissance italienne. — La Renaissance en Europe. — Historiens de l'art. — L'idéal de l'art chrétien.

Recherches historiques et statistiques *sur les communes et les écoles de la Haute-Marne, de* 1701 *à* 1869, par M. FAYET, inspecteur d'Académie en retraite. Un volume in-8. Broché 8 fr.

M. Fayet démontre par les faits ces trois vérités, que les révolutionnaires ne contredisent que par des assertions sans preuves : 1° l'Église n'a cessé de travailler efficacement, de concert avec les rois de France, au progrès des sciences et des lettres ; 2° la Révolution a, au contraire, brutalement supprimé toutes les écoles, depuis les écoles de village jusqu'aux universités les plus prospères ; 3° depuis la Révolution le clergé a continué d'apporter à l'œuvre de l'éducation populaire l'action la plus large et la plus généreuse, malgré les difficultés créées par les décrets de 1809 à 1813 et malgré la loi de 1833, qui est un obstacle sérieux aux véritables progrès de l'instruction en France.

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

ÉDITIONS DE GRAND LUXE

LE PREMIER RÉCIT

DES

TEMPS MÉROVINGIENS

Par AUGUSTIN THIERRY

UN FASCICULE DE SIX FEUILLES GRAND IN-FOLIO

Tiré à 210 exemplaires

ET CONTENANT 6 GRANDS DESSINS

DE JEAN-PAUL LAURENS

Reproduits par le procédé de MM. Goupil et Cie

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CE FASCICULE :

120 exemplaires sur papier de Hollande; 50 exemplaires sur papier Whatman; 10 exemplaires sur papier de Chine; 30 exemplaires sur papier du Japon.

Tous ces exemplaires sont numérotés.

Prix de chaque exemplaire renfermé dans un carton : sur papier de Hollande, 75 fr.; sur papier de Whatman, 80 fr.; sur papier de Chine, 100 fr.; sur papier du Japon, 120 fr.

DE PARIS

A SAMARKAND

Le Ferghanah, Le Kouldja et la Sibérie Occidentale

IMPRESSIONS DE VOYAGE D'UNE PARISIENNE

PAR

Mme DE UJFALVY-BOURDON

Un magnifique vol. in-4° illustré de 300 gravures sur bois

D'APRÈS LES DESSINS DE

É. BAYARD, BARCLAY, CATENACCI, CHAPUIS, DUPATY, FERDINANDUS, HUBERT-CLERGET METZMACHER, DE NEUVILLE, RONJAT, RIOU, SEDOFF, SELLIER, SCHMIDT SCHRADER, TAYLOR, THÉROND, VERESCHAGUINE, WASSNETZOFF

ET ACCOMPAGNÉ DE QUATRE CARTES

Broché, 80 fr. — Relié richement, avec fers spéciaux, tr. dorées, 65 fr.

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Format grand in-8

LES CHRONIQUES

DE

JEHAN FROISSART

ÉDITION ABRÉGÉE

Avec texte rapproché du français moderne

Par Mme de WITT, née GUIZOT

Un magnifique volume in-8 jésus

CONTENANT 11 GRANDES PLANCHES EN CHROMOLITHOGRAPHIE

12 lettres et titres ornés imprimés en couleurs, 285 gravures et 2 cartes

Broché, 32 fr.— Relié richement avec fers spéciaux, tr., dorées, 40 fr.

IL A ÉTÉ TIRÉ DANS DE FORMAT IN-4

100 exemplaires sur papier vélin à la forme ; 10 exemplaires sur papier de Chine et 25 exemplaires sur papier du Japon.

Tous ces exemplaires sont numérotés.

Prix de chaque exemplaire : sur papier vélin, 60 francs; sur papier de Chine, 80 francs; sur papier du Japon 100 francs.

RAPHAEL

SA VIE, SON ŒUVRE ET SON TEMPS

PAR EUGÈNE MUNTZ

Bibliothécaire de l'École nationale des Beaux-Arts, lauréat de l'Institut

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8 JÉSUS, CONTENANT 41 PLANCHES

EXÉCUTÉES D'APRÈS LES PROCÉDÉS

DE MM. BRAUN, DUJARDIN, GUILLAUME, GILLOT ET QUINSAC

13 Portraits dessinés sur bois et gravés par THIRIAT
et 142 reproductions de tableaux ou fac-similés de dessins
insérés dans le texte

Broché, 28 fr. — Richement relié avec fers spéciaux, tr., dorées, 33 fr.

IL A ÉTÉ TIRÉ DANS LE FORMAT IN-4

100 exemplaires sur papier Wathman; 20 exemplaires sur papier de Chine; 50 exemplaires sur papier du Japon ; 1 exemplaire sur peau de vélin.

Tous ces exemplaires sont numérotés.

Prix de chaque exemplaire : sur papier Wathman, 60 francs ; sur papier de Chine, 80 francs; sur papier du Japon, 100 francs.

Prix de l'exemplaire unique sur peau de vélin, 1,000 francs.

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL DES VOYAGES

Publié sous la direction de M. EDOUARD CHARTON

ET TRÈS RICHEMENT ILLUSTRÉ PAR NOS PLUS CÉLÈBRES ARTISTES

ANNÉE 1880

ELLE CONTIENT LES VOYAGES

De M. D. Charnay, à Java et en Australie; de M. C. de Coster, dans la Néerlande; de M. le Dr Lortet, en Syrie; de M. H. Belle, dans la Toscane; du Dr Harmand, dans le Laos et chez les populations sauvages de l'Indo-Chine; de M. Armand Reclus, aux isthmes de Panama et de Darien; de M. Ch. Joliet, au saut du Doubs; de M. Héron de Villefosse, à Tebessa; du Dr J. Crevaux, de Cayenne aux Andes; de M. Veth, à travers l'île de Sumatra; de Mme Carla Serena, en Imérethie, et du Dr Nachtigal, dans le Tibesti et le Baguirmi.

EST ILLUSTRÉE DE PLUS DE 500 GRAVURES SUR BOIS

DESSINÉES PAR

A. de Bar — S. Barclay — De Bérard — E. Burnand — E. Bayard
H. Catenacci — H. Chapuis — H. Charles — E. Chauvet — Dosso — A. Faguet
A. Ferdinandus — C. Goutzwiller — Hubert-Clerget — D. Lancelot — J. Lavée — D. Maillart — C. Moynet — Y. Pranishnikoff
Riou — E. Ronjat — Schmidt — P. Sellier — A. Sirouy — Taylor — E. Thérond — R. Tournois — R. Valette — G. Vuillier — Th. Weber — E. Zier.

ET RENFERME 27 CARTES OU PLANS

Prix de l'année 1880, brochée en 1 ou 2 volumes : 25 francs.

Le cartonnage en percaline se paye en sus : En un volume, 3 fr. — En deux vol., 4 fr.
La demi-reliure chagrin, tranches dorées : En un volume, 6 fr. — En deux vol., 10 fr.
La demi-reliure chagrin, tranches rouges semées d'or : En un volume, 7 fr. — En deux volumes, 12 francs.

LES VINGT ET UNE PREMIÈRES ANNÉES SONT EN VENTE

Les années 1870 et 1871 ne forment ensemble qu'un seul volume, la collection comprend actuellement 20 volumes, qui contiennent 330 voyages, environ 12,000 gravures, 400 cartes ou plans et se vendent chacun le même prix que l'année ci-dessus annoncée.

Une table analytique et alphabétique de ces 20 premiers volumes est en préparation.

LE

JOURNAL DE LA JEUNESSE

NOUVEAU RECUEIL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

ANNÉE 1880

Les huit premières années de ce nouveau recueil forment seize magnifiques volumes grand in 8 et sont une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Elles contiennent des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc., par

Mmes Colomb — Gustave Demoulin — Emma d'Erwin — Zenaïde Fleuriot — André Gérard — Julie Gouraud — M. Maréchal — L. Mussat — De Witt, née Guizot.
MM. Assolant — H. De La Blanchère — Richard Cortambert — L. Cahun — Ernest Daudet. — F. Dillaye — Louis Enault — J. Girardin — Aimé Giron — A. Guillemin — Ch. Jollet — Albert Lévy — Ernest Menault — Eugène Muller — Paul Pelet — Louis Rousselet — G. Tissandier — P. Vincent, etc.

Et sont illustrées de 4,800 gravures sur bois

Dessinées par : E. Bayard. — Ph. Benoist — Bertall — Bonnafoux — Boutet de Monvel — Cain — H. Castelli — Catenacci — Crafty — C. Delort — Hubert-Clerget — A. Faguet. — J. Ferrat — A. Ferdinandus — C. Gilbert — Godefroy Durand — P. Kauffmann — A. Marie. — J. Moynet — A. de Neuville — J. Noël — P. Philippotaux — F. Regamey — F. Renouard — Riou — E. Ronjat — Sahib — V. Sandoz — Sorrieu — Taylor — E. Thérond — Tofani — Valnay.

Prix de chaque année, brochée en deux volumes, 20 francs

Chaque semestre formant un volume se vend séparément, 10 fr.

Le cartonnage en percaline rouge, tranches dorées, se paye en sus, par volume, 3 francs.

Librairie HACHETTE et Cie boulevard Saint-Germain, Paris.
NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

LA TERRE ET LES HOMMES

PAR ÉLISÉE RECLUS

TOME VI

L'ASIE RUSSE

magnifique volume in-8 jésus contenant 8 cartes tirées à part et en couleurs, 00 cartes insérées dans le texte et 85 gravures sur bois d'après les dessins de M. Barclay, Lancelot, J. Laurens, Pranismikof, A. Ronjat, F. Scharde, Sirouy, aylor, Thérond, Vereschaguine, G. Vuillier, Th. Weber.

BROCHÉE : 30 FRANCS

ement reliée avec fers spéciaux, dos en maroquin, plats en toile, tr. dorées. 37 fr

EN VENTE :

ome Ier. L'EUROPE MÉRIDIONALE (*Grèce, Turquie, Roumanie, Italie, Serbie, gne et Portugal*). — Un volume in-8 jésus contenant 4 cartes en couleurs, artes insérées dans le texte et 73 gravures sur bois.

ome II. LA FRANCE. Un volume in-8 jésus, contenant une grande carte de la France, artes en couleurs, 234 cartes insérées dans le texte et 69 vues et types gravés sur

ome III. L'EUROPE CENTRALE (*Suisse, Austro-Hongrie, Allemagne*). — Un volume jésus, contenant 40 cartes en couleurs, 210 cartes dans le texte et 70 vues et s gravés sur bois.

ome IV. L'EUROPE DU NORD-OUEST (*Belgique, Hollande, Iles Britanniques*). — volume in-8 jésus, contenant 6 cartes en couleurs, 205 cartes insérees dans le e et 81 vues ou types gravés sur bois.

ome V. L'EUROPE SCANDINAVE ET RUSSE. — Un volume in-8 jésus, contenant artes en couleurs, 200 cartes insérées dans le texte et 76 vues et types gravés bois.

Ce volume complète la Géographie de l'Europe.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : Broché, 30 fr. — Relié richement avec fers spéciaux, aches dorées, 37 fr.

ISTOIRE DES ROMAINS

DEPUIS

les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares

Par Victor DURUY

MEMBRE DE L'INSTITUT, ANCIEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

OUVELLE ÉDITION, enrichie d'environ 3,000 gravures dessinées d'après l'antique et de 100 cartes ou plans.

ME III : CÉSAR — OCTAVE — LES COMMENCEMENTS D'AUGUSTE

stré d'environ 500 gravures sur bois d'après l'antique et accompagné de 7 cartes et 6 planches en couleurs, un magnifique volume in-8 jésus, broché : 25 fr. richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées : 32 francs.

En vente : Tome Ier (*Des origines à la fin de la deuxième guerre punique*). Un ume in-8 jésus, contenant 515 gravures sur bois d'après l'antique, 8 cartes, 1 a et 7 chromolithographies.

Tome II (*De la bataille de Zama au premier triumvirat*). Un volume in-8 jésus, tenant 665 gravures sur bois d'après l'antique, 7 cartes et 10 chromolithographies, x de chaque volume : broché 25 francs ; richement relié avec fers spéciaux. aches dorées, 32 francs.

LE MONDE PHYSIQUE

Par Amédée GUILLEMIN

ome Ier — La pesanteur et la gravitation universelle. — Le son

Un magnifique volume in-8 jésus, contenant 3 planches en couleurs, 23 planches noir et environ 350 figures insérées dans le texte ; broché 25 francs ; richement lé avec fers spéciaux, tranches dorées, 32 francs.

Le Monde Physique formera trois beaux volumes

Le Tome II sera consacré à l'Electricité et au Magnétisme. — Le tome III à la nière et à la Chaleur.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

Le Monde physique de M. Amédée Guillemin se composera d'environ 150 livrai-s, soit trois beaux volumes grand in-8. Chacun de ces volumes comprenant plu-urs parties distinctes de la science physique, formera un tout complet et se vendra arément.

Chaque livraison composée de 16 pages et d'une couverture, contiendra, en gé-ral, une planche tirée dans le texte ou hors du texte et plusieurs vignettes.

Il paraît régulièrement une livraison par semaine, depuis le 12 juin 1880.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

La Lanterne magique, par J. Levoisin, avec les dessins de Greenaway. Un album grand in-8 contenant plus de 100 gravures en chromotypographie, cartonné richement, 8 fr.

Cent tableaux de géographie pittoresque, avec une introduction topographique, par Ch. Delon. Un volume grand in-8, contenant de nombreuses gravures, cartonné en percaline, tranches dorées, 8 fr.

La Mer glacée du Pôle, souvenirs d'un voyage sur l'*Alerte*, par A.-H. Markham. Ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par Frédéric Bernard. Un volume in-16 contenant 2 cartes et 32 gravures, broché, 4 fr. — Cartonné en percaline tranches rouges, 3 fr.

Les Infortunes de Chouchou, par Mme Colomb. Un volume illustré de 48 gravures dessinées sur bois par E. Riou. Broché, 2 fr. Cartonné en percaline, tranches dorées, 3 fr. 50.

Les deux Frères, par Mme de Witt, née Guizot. Un volume illustré de 45 gravures dessinées sur bois par Tofani. Broché, 2 fr. Cartonné en percaline, tranches dorées, 3 fr. 50.

NOUVELLE COLLECTION IN-8

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

à 5 francs le volume broché, relié, 8 francs.

Pendragon, par Alfred Assolant. Un volume illustré de 42 gravures dessinées sur bois, par C. Gilbert.

Le Pays du Soleil, par R. Cortambert et Ch. Deslys. Un volume illustré de 35 gravures sur bois.

Feu de paille, par Mme Colomb. Un volume illustré de 98 gravures dessinées sur bois par Tofani.

Grand-Père, par J. Girardin. Un volume illustré de 91 gravures dessinées sur bois, par C. Delort.

L'Ami François. — LES [illegible] — LA PETITE REINE. par Ch. [illegible] Un volume illustré de 35 gravures dessinées sur bois.

Les deux Mousses, par L. [illegible]let. Un volume illustré de 90 gravures dessinées sur bois, par Sahib.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

Format in-18 jésus. — Chaque volume broché : 2 fr. 25.
LA RELIURE EN PERCALINE BLEUE, TRANCHES ROUGES, SE PAYE EN SUS 1 FR. 5[illegible]

NOUVEAUX VOLUMES

DOUAUT : Les Grands Froids. 1 vol.
HANOTAUX : Les Villes retrouvées. 1 vol.
LESBAZEILLES : Les [illegible]veilles polaires. 1 vol.
TERNANT : Les Télégra[illegible] 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE

POUR LES ENFANTS ET POUR LES ADOLESCENTS
NOUVEAUX VOLUMES

Format in-18 jésus, chaque vol. 2 fr. 25; le cartonnage en percaline rose tranches dorées, se paye en sus 1 fr. 25.

DESLYS (CH.) Grand'maman. 1 volume.
FLEURIOT (Mlle) : **Cadette.** 1 vol.
GOURAUD (Mlle) : **Les Petits Voisins.** 1 vol.
MARTIGNAT (Mlle de) : **Ginette**
ROSTOPCHINE (Mme la C[illegible]) **Belle, sage et bonne.** 1 v[illegible]
STOLZ (Mme de) : **Les Mésa[illegible]tures de Mlle Thérèse.** 1 v[illegible]

LE MAGASIN DES PETITS ENFANTS

NOUVELLE COLLECTION DE CONTES

AVEC UN TEXTE IMPRIMÉ EN GROS CARACTÈRES ET DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN CHROMOLITHOGRAPHIE

1re série, format petit in-4, à 2 fr. | 2e série, format in-8, à 1 fr.
3e série, format petit in-4, à 2 francs. — Album à découper.

Polibyblion, Revue bibliographique universelle, [illegible] du 10 [illegible] 15 de chaque
, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAI[illegible] ARTIE TECHNIQUE.
, PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livrais[illegible] [illegible] d'impres-
contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les [illegible] [illegible] de la
ice et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus d[illegible] [illegible]çaises
rangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les o[illegible] [illegible]t de
ıdre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° [illegible] [illegible]que, [illegible]su-
t tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — [illegible] Un Cor[illegible]s-
lance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° [illegible]
onses sur des points littéraires, historiques, biographiq[illegible]
ues, etc.
ı PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à [illegible]
pression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrag[illegible]
iés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principal[illegible]
ıaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des [illegible]
ntes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des [illegible]
naux de Paris.

ɔMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole [illegible]
THÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET
ecrétaire de la rédaction, M. J.-A. DE BERNON.
ɔs communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré-
ı de la rédaction du *Polybiblion.*
ɔs communications relatives à l'administration doivent être adressées au
ınt du *Polybiblion.*

ɪIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :
ırtie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie
Union des postes, 16 fr.
ırtie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des
ɔs, 11 fr.
ɔ *deux Parties réunies :* France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de
ion des postes, 22 fr.
ɔur les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.
ne livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.
ɔs abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables
n mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

ɔLLECTIONS. — Les années 1868-79 sont en vente, et forment vingt-sept
mes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

---

e *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices
a SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.
a SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés
ɔspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après
r été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires
ıssociés.
haque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.
out sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un ver-
ıent de 150 francs.
e titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à
ɔociété un apport de 100 francs au moins.
ıes demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société,
rue de Grenelle.

Souscription à la Librairie de la Société Bibliographique

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la société des antiquaires de France

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1,200 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . 70 fr.
Format in-4, papier supérieur . . . . . 120 fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 7 francs.

Ce prix est réduit à 6 francs pour les membres de la Société

Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point à proprement parler une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Après les travaux de du Cange, des Bénédictins, après les essais de Monteil et les savantes publications archéologiques de notre époque, parmi lesquelles une mention spéciale est due au marquis de Laborde, nous avons cru qu'il restait à les étendre, à les compléter par la comparaison des textes avec les monuments figurés, et à les expliquer les uns par les autres.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

DUE AUG 13 '92